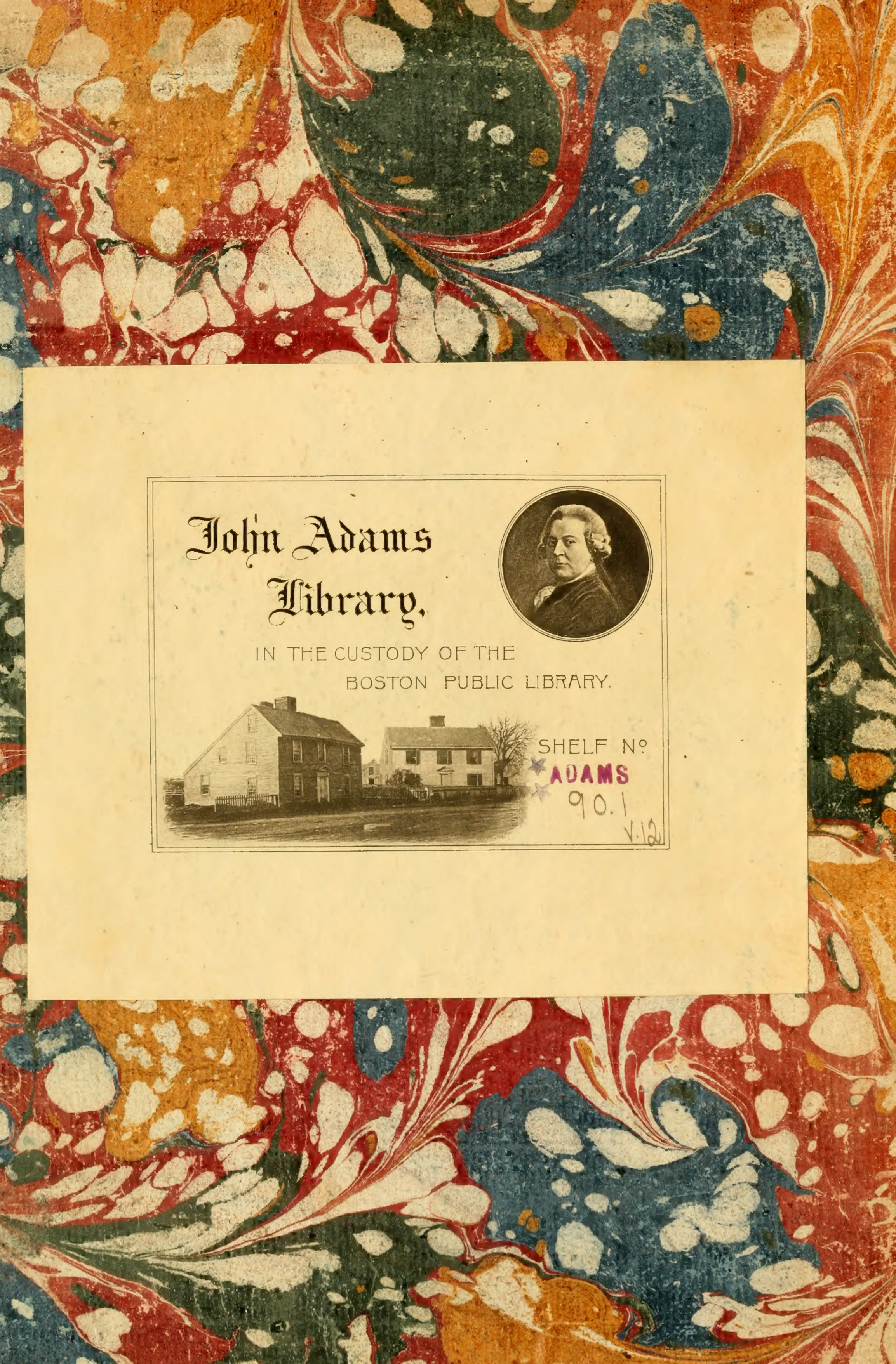



John Adams
Library,
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF No
ADAMS
90.1
V.12





HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE DE THOU.

TOME DOUZIÈME.

HISTOIRE
DE
JACQUE-AUGUSTE
DE THOU.

TOME DOUZIEME.

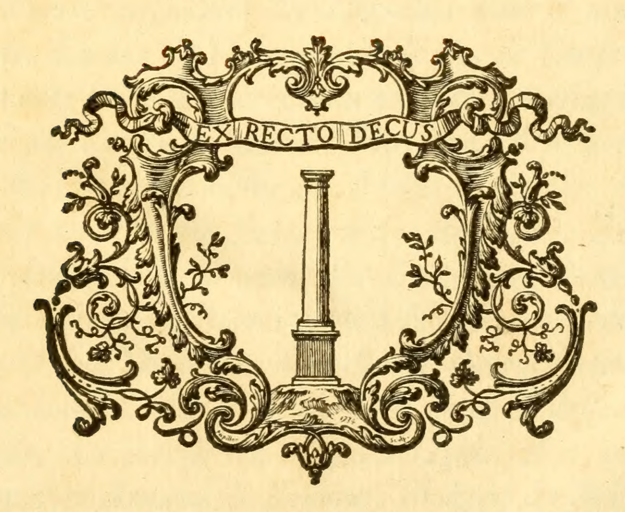
HISTOIRE UNIVERSELLE DE JACQUE-AUGUSTE DE THOU,

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

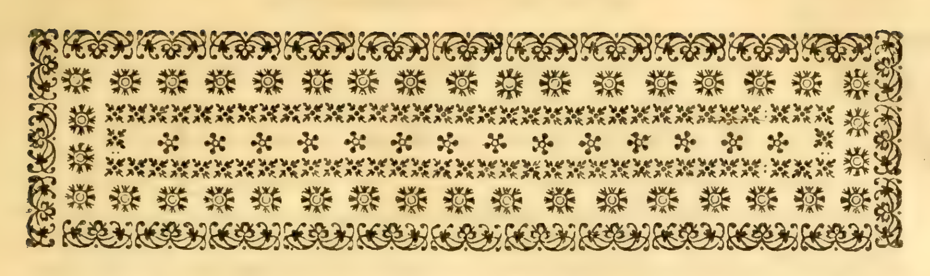
TOME DOUZIEME.

1593. ═══ 1596.



A LONDRES.

M. DCC. XXXIV.



SOMMAIRES
DES LIVRES
CONTENUS DANS CE DOUZI'EME VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE CVII.

Siége de Dreux par le Roi. Le duc de Montpensier est blessé dangereusement. La ville n'étant point secouruë se rend. Damville conduit l'armée du Roi dans la Beausse. Ce qui se passe à Paris. Assemblée des Ligueurs pour le mariage de l'Infante. Le duc de Feria propose le duc de Guise, pour qui il demande la Royauté. Conditions de ce mariage. Memoire publié par l'ordre du duc de Mayenne. Il propose une tréve avec le Roi. Assemblée du Louvre. Le duc de Mayenne présente un écrit des Etats au duc de Feria. Réponse à cet écrit donnée le lendemain aux Etats par Taxis. Conférences sur la Tréve. Le Roi retourne à Mantes. Assemblée des Prelats & des Docteurs au sujet de la Reconciliation du Roi. Le cardinal de Bourbon s'y rend dans le dessein d'y mettre obstacle. Le Roi se rend à saint Denis. Il a une secrete conférence avec Arnaud de Beaune, Philippe du Bec, Nicolas de Thou, Claude d'Angennes, & Jacque David

HENRI IV. 1593.

HENRI IV. 1593.

du Perron. Le duc de Mayenne conclut la Tréve malgré le Légat. Cérémonie de la Reconciliation du Roi à l'Eglise. Discours de Jean Boucher, curé de saint Benoît, sur la feinte conversion d'Henri IV : ils sont imprimés & dédiés au cardinal de Plaisance. Assemblée tumultueuse, où on consent à la publication pure & simple du Concile de Trente. Autre assemblée où le duc de Mayenne fait renouveller le Serment d'union. Discours du Legat à cette Assemblée. Affaire de l'abbé de sainte Geneviéve. Le Legat tâche de faire abolir les appels comme d'abus. L'abbé de sainte Geneviéve se sauve de prison, & se ret.re auprès du Roi. Le Roi envoye en ambassade à Rome le duc de Nevers. Le duc de Mayenne de son côté envoye à Rome le cardinal de Joyeuse, & Claude de Beauffremont, baron de Senescey. Gonzalez Ponce de Leon publie un traité de la Discipline Ecclésiastique, contre l'absolution du Roi. Arnaud d'Ossat répond à cet écrit. Le Roi part de saint Denys, & se rend à Melun. Conférences pour regler les disputes qui s'étoient élevées sur la tréve. Conspiration de Barriere pour tuer le Roi. Barriere est arresté & rompu vif. Bonté extrême du Roi. Haine contre les Jesuites à ce sujet. Conduite du duc de Nemours à Lyon ; il est arrêté. Prolongation de la tréve. Troubles à Paris ; le duc de Mayenne fait venir pour sa sûreté la garnison de Meaux. Guerre en Bretagne. Ambassade en Angleterre au sujet de la Bretagne. Diverses hostilités dans les Provinces. Le vicomte d'Aubeterre assiége Lisle en Perigord. Il est blessé, & meurt. Arrivée des vaisseaux Espagnols, qui obligent la flotte Angloise à se retirer au Bec d'Ambez. Exploits de Lesdiguieres contre le d.c de Savoye. Le duc de Savoye se fait comprendre dans le trait de la tréve. Troubles en Guyenne.

SOMMAIRE DU LIVRE CVIII.

AMbaſſade du duc de Nevers à Rome. Il arrive à Poſdaiano. Antoine Poſſevin Jeſuite vient au-devant de lui, avec des lettres de créance du Pape. Arrivée du duc de Nevers à Rome; ſon diſcours au Pape dans ſa premiere audience. Deuxiéme audience. Le Duc demande la prolongation du terme de dix jours, qu'on lui avoit preſcrit, & prie le Pape d'admettre à baiſer ſes pieds, l'évêque du Mans & Seguier. Réponſe du Pape. Troiſiéme & quatriéme Audience. Conférence du duc de Nevers avec le cardinal Tolet. 1594. *Cinquiéme & derniere Audience. Le duc de Nevers prend congé du Pape, qui fait un préſent à ſon fils. Proteſtation du duc de Nevers : il part de Rome. Manifeſte en faveur des Prelats François. Députés de la Ligue à Rome. Ils rendent compte au Pape de ce qui s'eſt paſſé à Paris dans l'aſſemblée des Etats. Montpeſat, envoyé du duc de Mayenne à Madrid, traite avec Philippe. Ce qui ſe paſſe en France. Edit du Roi, où il promet une amniſtie générale. Le baron de Vitry quitte le parti de la Ligue : ſon manifeſte où il rend raiſon de ſa conduite. Edit du Roi pour la ville de Meaux. Tumulte à Paris. On ôte le gouvernement de cette ville à Belin, & on le donne à Briſſac. Le Roy aſſiége en vain la Ferté-Milon. La ville de Lyon ſe rend au Roy. Alfonſe d'Ornano eſt reçu dans la ville. On chaſſe les anciens Echevins. Arrêt du Parlement d'Aix, qui ordonne de reconnoître Henri IV. Villeroy traite avec le Roi de la reddition de Pontoiſe, par le moyen de Charle d'Alincourt ſon fils. Perone, Montdidier, & Roye ſe ſoumettent au Roi. Ce qui ſe*

HENRI IV. 1594. *passe à Reims. La Châtre persuade aux Orleanois de se soumettre au Roi. Sacre du Roi à Chartres.*

SOMMAIRE DU LIVRE CIX.

1594. *AFfaires de la Ligue. Brissac gouverneur de Paris, traite secretement avec le Roi. Sermon séditieux du Cordelier Jean Guarin; il est obligé de se retracter. Arrêt du Parlement pour deffendre toutes sortes d'assemblées: d'Amours s'éleve vivement contre Brissac à cette occasion. Intrigues secretes des Seize. Reddition de Paris. Le Legat refuse de venir saluer le Roi. Le cardinal de Pellevé, pouvant à peine croire que le Roi se fut rendu maître de Paris, meurt de colere. Du Bourg rend cinq jours après la Bastille au Roi. On recherche & on supprime tous les libelles injurieux au Roi. Pierre Pithou est chargé de compulser le greffe du Parlement, & de déchirer tout ce qu'il y trouveroit d'injurieux au Roi. Rétablissement du Parlement. Edit du Roi en faveur des Parisiens. Arrêt du Parlement contre la Ligue. Le Roi célébre les Pâques à Paris avec un grand concours de peuple. Les membres du Parlement siégeant à Tours avec Achille de Harlai arrivent à Paris. Decret de la Faculté de Théologie de Paris en faveur du Roi. Les Jesuites & les Capucins persistent seuls dans la Rebellion. On bannit de la ville quelques Théologiens factieux. André de Villars Brancas, qui deffendoit la ville de Roüen, fait sa paix avec le Roi. On rappelle les membres du Parlement de cette Province, qui tenoient leur siége à Caën. Réduction de plusieurs autres villes. Le cardinal de Bourbon vient à Paris. Sa mort. Affaires des Payis-Bas. L'archiduc Ernest entre en triomphe à*

Bruxelles. On délibere ſur les moyens de ſoulager les peuples. Charle de Mansfeldt aſſiége & prend la Capelle. L'Archiduc écrit aux Etats Généraux, pour les exhorter à la paix. Réponſe des Etats Généraux. Conſpiration de Lopez & de Remichon. Affaires de Friſe. Maurice aſſiége Groningue. Hiſtoire de la ville & ſeigneurie de Groningue. Groningue ſe rend. Articles de la capitulation. Pierre du Four conſpire contre le comte Maurice ; il eſt executé à Berghe. Révolte des troupes du roi d'Eſpagne. Elles ſe retirent à Sichenen. Les Etats Généraux entreprennent le voyage des Indes orientales par la Tartarie. Sigiſmond roi de Pologne, eſt couronné roi de Suede à Upſal. On lui fait jurer d'obſerver ce qui avoit été reglé au ſujet de la confeſſion d'Ausbourg. Convocation des Etats à Stockolm. Naiſſance d'Henri Frederic, fils de Jacque VI, roi d'Ecoſſe. Retour de Sigiſmond en Pologne. L'Empereur convoque la diete de l'Empire à Ratisbonne. Erneſt de Bade ſe rend maître des places appartenantes à Edouard Fortunat. Allarmes cauſées en Italie par une flotte Turque. Cicala attaque envain Syracuſe. Il envoye ſa flotte dans le fare de Meſſine. Il ravage & met en cendre Reggio, que les habitans avoient abandonné. Retraite de Cicala. Canoniſation de ſaint Hyacinthe. Morts de François de Foix, de Plaute Benci, de Claude du Puy, de Gerard Mercator, d'Orlando Laſſo, de Corn. Bonav. Bertram. Eaux minerales de Boll.

HENRI IV. 1594.

SOMMAIRE DU LIVRE CX.

AFfaires du Nord. Guerre de Hongrie. L'archiduc Matthias déclaré Généralissime. Prise de Novigrad par ce Prince. Ambassade de l'Empereur au Czar. Places prises par le comte de Serin. Défaite des Turcs au pont de Jasprin. Prise de cette ville. Siége de Gran par l'Archiduc. Description de cette ville. Prise de la vieille Ville. Origine des Rasciens. Succession des Bulques. Ils sont exterminés par les Turcs. Levée du siége de Gran. Exploits de l'archiduc Maximilien en Croatie. Prise de Petrina, & de quelques-autres places. Arrivée de Sinan Bacha en Hongrie. Il jette des troupes & des vivres dans Gran. Siége de Javarin, autrement dit Raab, par les Turcs. Situation de la place. Arrivée de Jean de Medicis à l'armée Chrétienne. Les Turcs attaquent l'isle de Zighet, & sont repoussés par la valeur de Jean de Medicis, & des Italiens. Défaite des Tartares au passage du Danube. Sorties fréquentes des assiégés. Retraite de l'armée Chrétienne. Reddition de Javarin. Hardeck, gouverneur de Javarin suspect de trahison, est emprisonné à Vienne. Preuves de sa trahison. Siége de Comore par les Turcs. Levée du siége. Sigismond Bathory déclare la guerre aux Turcs par le conseil du Pape & des Jesuites. Conspiration des Grands, & des parens même de Sigismond, pour le déposer. Il se cache, se saisit des conjurés, & s'en défait. Il va camper près de Temesvvar. Défaite des Tartares par le général Palfi. Cruautés des Cosaques. Sigismond députe à l'Empereur le P. Cavillo Jesuite, & obtient en mariage la princesse Marie Chrétienne d'Autriche.

Affaires de France. Mort du maréchal de Saint-Paul tué à Reims par le duc de Guise. Procès de l'Université de Paris contre les Jesuites. Requête présentée contr'eux au Parlement. Le cardinal de Bourbon & le duc de Nevers prennent fait & cause pour ces Peres. Leur Requête est rejettée. La cause se plaide à huis clos. Plaidoyer d'Antoine Arnaud pour l'Université. Plaidoyer de Louis Dolé pour les Curés de Paris. Réponse de Duret, avocat des Jesuites. Apologie pour ces Peres. La cause est encore sursise. Jean Passerat, professeur royal d'éloquence, se déchaîne contre les Jesuites dans un discours public, prononcé au collége de Cambrai. Mort du cardinal de Bourbon.

HENRI IV. 1594.

SOMMAIRE DU LIVRE CXI.

Siége de Laon par l'armée du Roi. Voyage du duc de Mayenne en Flandres. Les Espagnols marchent au secours de Laon. Défaite de deux convois des ennemis. Retraite des Espagnols. Mort de M. de Givry. Reddition de Laon. Réduction de Château-Thierry & d'Amiens à l'obéissance du Roi. Traité passé entre le Roi & Balagny. Beauvais & Saint-Malo reviennent à l'obéissance du Roi. Le duc de Bouillon & le marquis de Villars prêtent serment, le premier comme Maréchal de France, l'autre comme Amiral. Propositions du duc de Mayenne à l'archiduc Ernest. Accommodement du duc de Guise. Confirmation de l'Edit de Poitiers en faveur des Protestans. Mort de M. d'O. Prise de Laval & de Morlaix, par le maréchal d'Aumont. La ville de Quimpercorentin se soumet. Taluet qui tenoit Redon sur la Vilaine, traite de son accommodement avec le Roi.

1594.

HENRI IV. 1594. *Siége de Crodon, bourg que les Espagnols avoient fortifié sur le canal de Brest. Valeur du Gouverneur Espagnol. Prise de la place. Belle action d'un soldat Anglois à l'égard d'un Espagnol. Le maréchal d'Aumont jette les fondemens d'une citadelle à Quimpercorentin. Corlay se rend au Roi. Divisions en Provence entre le duc d'Espernon & la Noblesse. Le Roi ordonne sous-main à Lesdiguieres, de soûtenir la Noblesse contre le duc d'Espernon. Entrée de M. de Lesdiguieres en Provence. Combat d'Ourgon. Le Duc se soumet. Entrée de M. de Lesdiguieres à Aix. Evasion du duc de Nemours de Pierre-Encise. Le duc de Savoye assiége Briqueras, & s'en rend maître. Le Roi prend la résolution de déclarer la guerre au roi d'Espagne. Lettre de ce Prince aux Etats d'Artois & de Hainaut. Exploits du duc de Bouillon en Flandres. Affaires de Jean Chatel. Condamnation de cet assassin. Son supplice. Les Jesuites ses maîtres sont bannis de tout le Royaume. Le P. Guignard Jesuite pendu en Gréve.*
1595. *Les Peres Gueret & Hay bannis à perpétuité. Maison de Chatel rasée. Piramide élevée à la place. Résolution des Curés & des Docteurs de Paris assemblés à l'Evêché sur plusieurs points de la doctrine des Jesuites. Ambassade des Venitiens au Roi. Assemblée des Etats de Flandres à Bruxelles. Déclaration de la guerre entre la France & l'Espagne. Hostilité en Franche-Comté.*

SOMMAIRE DU LIVRE CXII.

1595. *L'Edit en faveur des Protestans, après bien des contestations, est enfin enregistré au Parlement. Les Royalistes conduits par Edouville, remportent quelqu'avantage à Crêpi*

en Valois contre la garnison de Soissons. Mauvais état des affaires du Roi dans le payis de Luxembourg. Siége de la Ferté par les Espagnols. Le duc de Bouillon attaque les lignes des ennemis. Levée du siége. Affaires de Bourgogne. Les habitans de Beaune traitent secretement avec Biron. Il entre dans la ville. Siége de la citadelle : elle se rend. Claude de Beaufremont rend la ville d'Aussone. Biron se rend maître d'Autun. d'Aussonville & Tremblecourt, du parti du Roi, ravagent la Franche-Comté : le Connêtable de Castille y accourt. Il est joint par le duc de Mayenne. Le Roi ayant laissé à Paris le prince de Conti avec le titre de Lieutenant Général, vient à Dijon. Il assiége la citadelle. Combat de Fontaine-Françoise. Embarras du duc de Mayenne ; il se retire à Châlons. Bonté du Roi à son égard. Francesque rend par ordre du duc de Mayenne, la citadelle de Dijon au Roi. Le Parlement est rétabli à Dijon. Les Jesuites sont chassés de la Province, & on les contraint de sortir du Royaume. Requête en faveur de Charlotte de la Trimouille. Henri de Montmorenci est fait Connêtable. Eloge de sa Maison. Suite de la guerre en Franche-Comté. Affaires des Payis-Bas. Huy est surpris par les Etats. Mort de l'archiduc Ernest. Mort de Ferdinand d'Autriche. Le Comte de Belgioioso appaise la révolte des troupes Italiennes. Siége & prise de Huy par le Comte de Fuentes. Débordemens extraordinaires. Les Allemands se soulevent à Bruxelles. Courses sur notre frontiere. Le duc de Longueville est tué à Dourlans. Négociations de Paix inutiles entre l'Espagne & les Etats Généraux. Mariages en Hollande. Le Comte de Fuentes, par le conseil de Rônes, veut assiéger Cambrai. Il ravage les environs, & assiége le Câtelet. Histoire de Gomeron gouverneur de Han. Bouillon, Saint-Pol, & d'Humieres, assiégent Han. D'Humieres est tué. Prise de Han. Regrets de la

HENRI IV. 1595. *mort d'Humieres. Son éloge. Requisitoire du Procureur Général contre le duc d'Aumale. Arrêt du Parlement qui le condamne au dernier supplice. L'Arrêt est executé. Suite de l'histoire de Gomeron. Prise du Catelet par le comte de Fuentes. Mort du duc de Pastrana. Siége de Dourlans par les Espagnols. La Motte est tué. Le duc de Bouillon & Saint-Pol viennent au secours de la place. Les François sont défaits par les Espagnols. Villars est fait prisonnier, & massacré par ordre de Contreras, intendant de l'armée. Le duc de Nevers arrive au camp. Le duc de Bouillon lui remet le commandement. Prise de Dourlans; massacre de la garnison. Maurice assiége Grolle dans la Gueldre. Mondragon vient au secours des assiégés, & le force à lever le siége. Combat entre les Confédérés & les Royalistes. Le Comte de Nassau est vaincu. Sa mort. Mondragon meurt dans la citadelle d'Anvers.*

SOMMAIRE DU LIVRE CXIII.

1595. *LE comte de Fuentes assiége Cambrai. Histoire de cette ville. Le comte de Saint-Pol & le duc de Bouillon descendent dans le Boulonnois. Le duc de Nevers visite les places des deux côtés de la Somme. Il envoye au secours des assiégés, le duc de Rethelois son fils, avec des troupes choisis. Il entre dans la ville sans avoir fait aucune perte. Dominique de Vic se jette aussi dans la ville. Fréquentes sorties. Les habitans de Cambrai députent vers le Roi. Entrée du Roi dans Lyon. Balagny gagne Gabrielle d'Estrées. On publie par tout le Royaume une tréve, pour pouvoir faire la récolte. Le Roi traite avec Laval de Bois-Dauphin. Nouvelles demandes des Protestans. Le Roi arrive*

à Paris. Il fait de nouveaux Edits Bursaux. Suite du siége de Cambrai. Le comte de Fuentes ordonne l'assaut. Courage de la maréchale de Balagny. Cambrai se rend aux Espagnols : les François se retirent dans la citadelle, & se rendent six jours après. Mort de la maréchale de Balagny. Heraugieres tente envain de surprendre Lieres. Les Etats Généraux font une tentative inutile sur Ruremonde. Le Roi entreprend le siége de la Fere. Mort du duc de Nevers. Antoine proclamé roi de Portugal, meurt à Paris. Morts de Verdale grand-maître de Malte, de Pascal Cicogna, de Levinus-Torrentius, du Tasse, de Reineccius, de Neander, d'Acidalius, de Guill. Wittaker, de Philippe de Neri. Guerre en Bretagne. Edouard Norris, par ordre de la Reine, retourne en Angleterre avec ses troupes. Siége de Comper. Le maréchal d'Aumont est blessé. Levée du siége. Mort du maréchal d'Aumont. Son éloge. Divisions entre le duc de Mercœur & les Espagnols. La Courbe est défait par Sourdeac, & périt avec tous les siens. Saint-Luc prend la Prevôtiere & d'autres places. Prise de Comper. Saint-Luc tient les Etats à Rennes. Le Baron de Fontenelle pris par ruse, ne se tire des mains de Saint-Luc que par le moyen d'une forte rançon. Sanzai est attaqué dans Quintin par Kergomart. Divisions dans le Parlement de Toulouse ; une partie du Parlement se retire à Castel-Sarrazin. Mouvemens à Narbonne & à Carcassone. Guerre contre le duc de Savoye. Siége d'Exilles. Le duc de Savoye battu par Lesdiguieres. Prise d'Exilles. Le maréchal de Montmorenci prend Vienne en Dauphiné. Prise de Cavours par le duc de Savoye. Lesdiguieres envoye du secours à Mirebouc. Il se rend maître de Mirebel. Prise de Saint-Genis par Ornano. Siége & prise des Echelles, & de Moretel. Mort du duc de Nemours. Lesdiguieres attaque la Baume. D'Espagne rend Cisteron au

HENRI IV. 1595. *duc de Guiſe. Danger que court le duc d'Eſpernon à Brignolles. Leſdiguieres maltraité par le duc de Guiſe, ſe retire de Provence. Affaire de la reconciliation du Roi avec le ſaint Siége. Le cardinal du Perron eſt envoyé à Rome. Requête préſenté au Pape pour l'abſolution du Roi. Réponſe du Pape. Proceſſion à Rome à ce ſujet. Conditions propoſées. Cérémonies de l'abſolution du Roi à Rome. Jean Botere publie une relation injurieuſe au Roi, de cette cérémonie. Tolet qui avoit beaucoup contribué à faire réuſſir cette affaire, eſt d'abord nommé Legat en France. On jette enſuite les yeux ſur le cardinal de Medicis, pour remplir cet emploi.*

SOMMAIRE DU LIVRE CXIV.

1595. *ARrêt du Parlement de Paris contre la Theſe de Florentin Jacob, en faveur de la prétenduë puiſſance temporelle du Pape. Exécution de l'Arrêt. Diſcours du préſident Forjet à ce ſujet. Autre Arrêt du Parlement contre François Surgeres docteur indiſcret. Réünion prétenduë des Cophtes & des Ruſſiens à l'Egliſe Romaine. Queſtion théologique agitée entre les Miniſtres Griſons & ceux de la Valteline, au ſujet de la médiation de Jeſus-Chriſt. Ecrits pour & contre publiés à ce ſujet. Différend qui s'éleve à Emden, entre le Comte & les habitans. Les Etats Généraux interpoſent leur authorité. Affaire de la ſucceſſion de Juliers & de Cleves. Traité de Paix entre les Suédois & les Moſcovites. Synode de Thorn. Affaires de Turquie; mort d'Amurath III. Son portrait. Mahomet III ſon fils lui ſuccede; ſon éducation & ſes mœurs. Affaires de Hongrie. Traité de Battory avec l'Empereur pour faire la guerre aux Turcs. On lui donne une des filles de l'Archiduc en mariage. Elle*

arrive à Cassovie. Procès fait à Hardeck; il a la tête tranchée à Vienne. Michel Palatin de Valachie taille en pieces les Tartares. Exploits de Gerty Ferentz. Jankoli Bogdan créé Despote de Moldavie par Mahomet. Dietes indiquées à Presbourg & à Prague, pour délibérer sur les moyens de continuer la guerre contre les Turcs. Sinan pour retarder les préparatifs de guerre, donne des espérances de la paix. Il est rappellé à la Porte, & Ferhat Bacha est envoyé à sa place. Les Heiduques & les Rasciens prennent & saccagent la ville de Sophie en Bulgarie. Extremités où sont réduits les Tartares dans leur camp. Michel avec ses Valaques passe le Danube, & prend plusieurs places. Il prend Giorgiu, & fait une tentative inutile sur Novigrad. Mansfeld désigné Général, vient en Bohême. Il est fait prince de l'Empire par l'Empereur. Il campe près de Pruck. Il établit une sévere discipline dans l'armée. Il décampe, & va assiéger Gran qu'il prend. Osman voulant secourir la place, est battu & tué. Le Beyglerbey de Romelie est aussi repoussé. Le Beyglerbey de la Natolie se jette dans la place avec deux cens hommes. Mansfeld tombe malade. Il remet le commandement de l'armée au marquis de Burgavv. Il se fait porter à Comar. Sa mort & son éloge. Prise de Gran; on assiége la citadelle. François Aldobrandin amene au camp les troupes auxiliaires du Pape. Le grand duc de Moscovie envoye des Ambassadeurs à l'Empereur, pour conclure une ligue offensive & défensive contre le Turc. Prise de la citadelle de Gran. Divers avantages des Imperiaux sur les Turcs. Siége & prise de Vizzegrad. Affaires de Turquie. Ferhat est étranglé. Sigismond Battory remporte divers avantages sur les Infidéles. Révolution en Moldavie. Suite des conquêtes du prince de Transylvanie. Guerre sur mer contre les Turcs. Pierre de Tolede, envoyé pour poursuivre Amurath Rais, se rend maître de Patras,

HENRI IV. 1595.

HENRI IV. 1595. *qu'il ſaccage, & retourne en Italie avec un riche butin. Révolte des payiſans d'Autriche. Révolte des troupes reprimée par Rotenavv.*

SOMMAIRE DU LIVRE CXV.

ENtrepriſe de Muley Nazar, fils de Muley Mahamet, contre Muley Hamet, roi de Fez. Défaite des rebelles. Réjoüiſſances faites à Fez pour cette victoire. Voyage des Hollandois dans la mer du Nord. Succès de cette entrepriſe. Autre voyage aux Indes orientales. Nouveau voyage de François Drak en Amérique. Ses exploits. Sa mort. Voyage du chevalier Raleig à la Guaiane. Ses découvertes. Son retour en Angleterre. Affaires du Nord. Révolte des payiſans d'Au-
1596. *triche. Commencement de la guerre de Hongrie. Voyage de Sigiſmond Battory vers l'Empereur. Vacia priſe & pillée par Palſi. Siége de Lippa par les Turcs. Mort de Sinan. Siége de Temeſvvar, par le P. Sigiſmond. Les Turcs & les Tartares viennent au ſecours. Levée du ſiége. Cliſſa priſe par les Chrétiens, & repriſe par les Turcs. Départ du Grand-Seigneur de Conſtantinople pour ſe rendre en Hongrie. Deſcription de ſa marche. Voyage du cardinal Cajetan en Pologne, pour engager la nation à entrer dans la ligue. Succès de ſa négociation. Maximilien, frere de l'Empereur, eſt nommé Généraliſſime. Reveuë de l'armée Chrétienne. Priſe de Hatvvan par les Impériaux. Le Bacha de Boſnie aſſiége envain Petrina. Défaite de ſon armée. Arrivée du Sultan à Bude. Siége d'Agria par le Grand-Seigneur. Belle défenſe de Terzki. Reddition de la place. Perfidie des Turcs en cette occaſion. Bataille de Kereſte. Défaite de l'armée Chrétienne. Retour de Mahomet à Conſtantinople. Le Bacha de Bude*

attaque envain Wibitz. Affaires de Suéde. Troubles dans la Prusse au sujet de la Religion. Députation de Sigismond roi de Pologne aux Etats de Suéde. Apologie de Charle de Sudermanie son oncle, régent du Royaume. Mort de la Reine Anne, veuve d'Etienne Battory, & la derniere de la Maison des Jagellons. Mort de Philippe de Brunswick. Contestations sur sa succession. Affaires de France. Siége de la Fere par le Roi. Le cardinal Albert d'Autriche déclaré gouverneur général des Payis-Bas. Son entrée à Bruxelles. Edits de Folembrai. Accommodement du duc de Mayenne. Opposition de la reine Louise à l'enregistrement de l'Edit. Autre accommodement avec le duc de Nemours. Troisiéme Edit pour l'accommodement de la ville de Toulouse, & du maréchal de Joyeuse. Rétablissement du Parlement à Toulouse.

HENRI IV. 1596.

SOMMAIRE DU LIVRE CXVI.

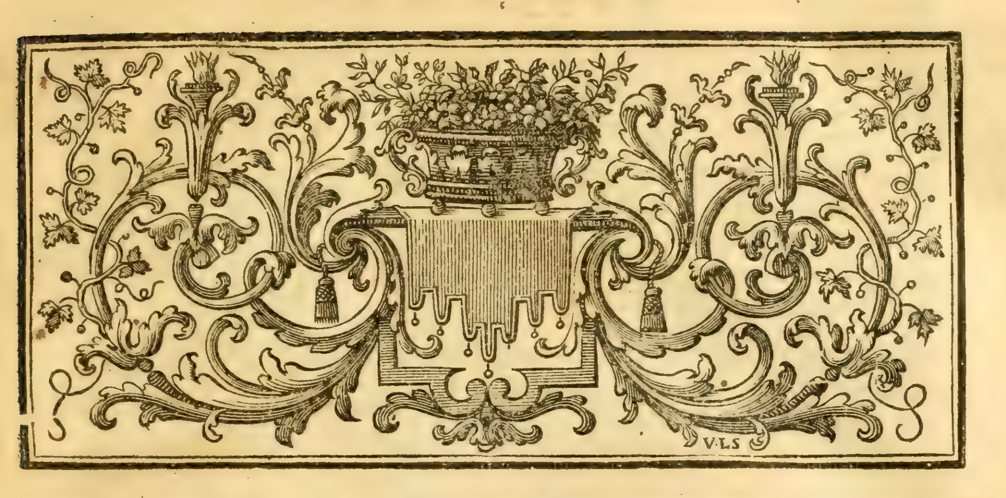
EXploits de Lesdiguieres en Provence. Réduction de Marseille à l'obéïssance du Roi. Casaux projette de livrer cette ville aux Espagnols. Avis donnés au duc de Guise gouverneur de Provence à ce sujet. Prise de Martigues & de quelques-autres postes par les troupes de ce Duc. Bausset, jurisconsulte, banni de Marseille, l'encourage à faire une tentative sur cette ville. Discours de Bausset à Pierre Libertat, originaire Corse, qui étoit établi à Marseille. Libertat s'engage à seconder le duc de Guise. Il assemble ses amis & les harangues. Délivrance de Marseille. Mort de Casaux. Retraite des Espagnols. Le duc de Guise est reçu dans la ville aux cris de vive le Roi. Entrevûë du Roi & du duc de Mayenne. Lettres des Etats Généraux à Philippe-Guillaume de Nassau, fils du feu prince d'Orange. Réponse de ce jeune Prince.

1596.

HENRI IV. 1596.

Interdiction du commerce entre les sujets des Etats Généraux, & ceux du roi d'Espagne. Basta Albanois jette du secours dans la Fere. Siége de Calais par les Espagnols. De Rosne investit cette place. Tentatives pour y faire entrer du secours. Reddition de la ville. Prise de la citadelle. Siége d'Ardres par l'Archiduc. Lâcheté de Bellin gouverneur de Picardie; il capitule malgré les Officiers & les Soldats. Le Roi lui fait faire son procès. La Fere capitule. Les Etats de Flandres pressent Albert de faire le siége d'Ostende. Négociation du duc de Boüillon & de M. de Sancy en Angleterre. Conférences de Greemvvich. Ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes. Le Roi la ratifie à Melun. Négociation des Ministres de France auprès des Etats Généraux. Arrivée du duc de Boüillon à la Haye. Les Provinces-Unies entrent dans la Ligue. Articles du Traité. Expédition des flottes Angloise & Hollandoise contre l'Espagne. Succès de cette entreprise. Arrivée du cardinal Alexandre de Medicis, Legat du Pape en France. Son éloge. Honneurs qu'on lui rendit depuis la frontiere jusqu'à Paris. Le Roi va le voir à Châtre incognito. Il est complimenté par le jeune prince de Condé. Son entrée à Paris. Restrictions mises par le Parlement à ses pouvoirs. Sa modération; son attention à ne point choquer nos maximes. Arrest du Parlement, qui révoque celui de 1594, *qui défendoit de s'adresser à Rome pour la provision des Bénéfices. Ecrit du Procureur Général pour justifier ce réglement.*

Fin des Sommaires de ce douziéme Volume.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT SEPTIE'ME.



DE'S qu'on se fût assemblé de part & d'autre pour l'entrevûë, le Roi s'apperçût que le dessein des députez de la Ligue étoit de traîner les choses en longueur, & de l'amuser jusqu'à l'arrivée de l'armée Espagnole. C'est pourquoi il ne crut pas devoir laisser échapper l'occasion, qui se presentoit de s'emparer de Dreux, ville située dans le payis Chartrain, d'où l'on envoyoit de grands convois à Paris, & dont la garnison empêchoit les troupes du Roi, de passer librement de la Normandie dans la Beausse. Ce Prince donna ordre à l'armée, qui étoit campée aux environs de

HENRI IV.

1593.

Siége de Dreux par le Roi.

HENRI IV. 1593.

Paſſi & de Nonancourt, de marcher à Dreux, dont on fit les approches ſur le midi le 8 de Juin. La place fut attaquée avec tant de ſuccès, que les fauxbourgs furent emportez ſans aucune perte de nôtre part. L'incendie allumé par les ennemis, & auſſi-tôt éteint, ne s'étendit que ſur quelques maiſons inutiles aux Royaliſtes, dans les fauxbourgs S. Thibaud & S. Jean. Les régimens de Pierre d'Eſcodeca de Boiſſe, & de Loüis de Pierre-Buffiere de Chambaret, furent poſtez à l'Egliſe de S. Martin, où Biron prit ſon quartier, comme au centre de l'armée. Les régimens de Picardie, de Charle de Rochefort de S. Angel, & de Jean de la Garde, furent placez près de l'Egliſe de S. Denis. Ceux d'Aſpenan, de Poyminot, de Beroute & de Fournil, près de celle de S. Jean; & ceux de Calonges, de Verdun, de Fleurigny, & de la Luzerne, près de l'Egliſe de S. Thibaud. Les Anglois, les Suiſſes, les arquebuſiers à cheval, & le reſte de la cavalerie furent diſtribuez dans les villages des environs

Le lendemain on tira quatre lignes de circonvallation, dont la premiere s'étendit depuis l'Egliſe de S. Martin, juſqu'à la porte Chartrine: le maréchal de Biron ſe chargea de conduire l'ouvrage. François d'Angennes de Montloüet, qui faiſoit dans l'armée les fonctions de maréchal de camp, fit tirer la ſeconde depuis l'Egliſe de S. Denis, juſqu'à la grande Egliſe. La troiſiéme regardoit la porte Pariſi, d'où les Anglois tirerent la quatriéme. On travailla avec tant d'ardeur, que la tranchée fut pouſſée juſqu'au bord du foſſé le 13 Juin.

Deux jours après, on dreſſa contre la porte du grand baſtion, une batterie de quatre pieces de canon, qui ne fit pas une grande brêche. Beroute, & un Capitaine Anglois furent commandez pour l'aſſaut, avec un détachement de trente hommes, pour tacher d'emporter le baſtion. On les avertit en ſecret de faire retirer leurs gens, ſi les aſſiégez ſe défendoient avec plus de vigueur qu'on ne le croyoit: mais les ſoldats s'étant laiſſez entraîner par l'ardeur du combat, leurs chefs oublierent l'ordre qu'ils avoient reçû. La plus grande partie de la Nobleſſe étant montée ſur la brêche en déſordre, ſans attendre le commandement, rendit la victoire ſanglante par ſa précipitation. Charle de la Guêle, jeune homme de grande eſperance, déjà monté au haut de la muraille, périt dans cette attaque.

D'autres Gentilshommes, au nombre de cinquante, furent blessez. Le côté intérieur du bastion, que l'on nomme Coüillon, à cause de sa figure, fut emporté après un combat fort opiniâtre.

La nuit étant survenuë, nos soldats s'y retrancherent, & ayant lâché les écluses, firent écouler les eaux, qui étoient dans le fossé. Le lendemain les ennemis abandonnerent le bastion; on commença donc à attaquer vers la Porte. Les Anglois & les régimens de Picardie & de S. Angel ayant poussé la tranchée jusqu'au bord du fossé, on y pointa des canons par ordre du Roi. Ce Prince vit tuer, presque à ses côtez, d'un coup de mousquet, Guadancourt, tandis qu'on plaçoit des tonneaux d'osier. La porte Parisi fut battuë à la gauche, avec six canons. On en avoit pointé derriére la grande Eglise, deux, qui battoient continuellement les quatre tours voisines. Au-dessus du fauxbourg S. Jean, on en avoit braqué quatre autres contre la tour, & contre le mur qui s'étendoit à la droite.

Le 19 de Juin les assiégez furent sommez de se rendre, sans attendre l'effet de toutes ces batteries. Mais comme on vit qu'ils différoient leur réponse, & qu'enfin ils demandoient un délai de six jours, sans faire mention de la citadelle, on donna l'assaut, après avoir tiré près de trois cens coups de canon. Il ne se trouva personne sur le rempart, pour faire tête aux assaillans : la garnison & les bourgeois s'étoient retirés ensemble dans la citadelle, où ils avoient transporté tous leurs meubles, à l'instigation de l'Avocat du Roi, qui, par la crainte de la garnison, obligea les bourgeois, qui étoient d'avis de se rendre, à soûtenir malgré eux le siége. Leur obstination leur fut fatale; car ayant mis, en se retirant, le feu à quelques maisons voisines du Château, l'incendie négligé par les soldats, entraînez par l'ardeur du pillage, s'accrut de telle maniere, qu'il brûla presque toute la ville.

Le Roi eut pitié du malheur des habitans : il donna ordre aux Suisses d'y apporter reméde, & ils eurent beaucoup de peine à éteindre le feu. Six régimens furent rangez dans la ville, & autant dehors, pour attaquer le château : on découvrit des conduits souterrains, qui par de grands détours, communiquoient à la citadelle par-dessous le fossé, entre le château & la tour, appellée communément la Tour des Vignes, que les

HENRI IV. 1593.

assiégez avoient fortifiée. Il y avoit un clos défendu par des soldats, pour faciliter la communication de la tour avec le château; c'étoit là qu'ils avoient renfermé leurs chevaux, & leurs troupeaux, avec un grand nombre de payisans. Biron donna ordre d'appliquer le pétard contre la palissade de ce clos. Tandis qu'on attendoit quel en seroit l'effet, le soldat avide de butin entra brusquement par une ouverture, & chassa, après un léger combat, ceux qui défendoient le clos. Quelques-uns furent tuez ou pris: les autres, à la faveur des ténébres, se retirerent dans la citadelle, avec une partie de leurs troupeaux. On y fit un grand butin: cependant on abandonna ce poste par l'ordre de Biron, qui y étoit entré pour reconnoître de plus près le fossé du Château, & qui jugea que la situation de ce clos, entre la citadelle & la tour, exposoit trop les soldats. Les assiégez effrayez de cette perte voulurent alors se rendre. Ayant reçu du Roi un sauf-conduit, ils lui envoyerent des députez; mais par les intrigues de ce même Avocat du Roi, il s'éleva entre la garnison & les bourgeois de la ville une dispute sur les conditions de la capitulation; & cette dispute rendit la négociation inutile. Ainsi le Roi fit poster un nombreux corps de garde au tour des vignes.

Un détachement d'Anglois & de François attaqua de nouveau le clos, & le reprit. Ils ôterent ensuite aux assiégez l'usage des puits, dont ils détournerent ou corrompirent l'eau, en y jettant du bled. Enfin ils firent entre la citadelle & la tour, pour couper la communication, un retranchement, qui fut achevé par les soins d'Odet Goyon de Matignon comte de Thorigni. Ce ne fut pas sans perte: car de Boisse fut dangereusement blessé au bras, & de Menou gentilhomme du payis, à la cuisse. Tandis qu'on poussoit ce retranchement jusqu'au Château, nos soldats, étant descendus, par le moyen des échelles, dans le fossé de la tour, entreprirent de miner la muraille le 28 de Juin. Les assiégez ayant alors été sommez de se rendre, répondirent qu'ils ne pouvoient rien faire, sans consulter la garnison du château; ce fut ce même Avocat du Roi, qui s'étoit enfermé dans la tour pour encourager les assiégez, qui fut encore l'auteur de cette réponse.

Tandis qu'on travailloit à miner la muraille, le Roi ennuyé de la longueur du siége, & craignant que le duc de Mayenne

n'arrivât avec sa cavalerie nouvellement levée (comme les assiégez le publioient, & comme ce Duc le leur promettoit dans ses lettres qu'on avoit interceptées) manda les Officiers qui avoient quitté son camp. Anne d'Anglure de Givri, & René de Viouft de Chanlivaut, vinrent le joindre avec trois cens chevaux bien équipez. Ceux qui étoient dans l'Isle de France, dans la Beausse, & dans les cantons voisins de la Normandie en firent autant. Les assiégez fort incommodez par les gens de la campagne, par les femmes, les enfans, & les vieillards renfermez avec eux dans la citadelle, les avoient tous mis dans le clos, dont nous avons parlé. Lorsque ce poste eût été pris, ils refuserent de les recevoir dans le château : ces miserables brûlez par l'ardeur du soleil, dont ils ne pouvoient se garentir, & souffrant les mauvaises odeurs qu'exaloient les ordures dont le fossé étoit rempli, périssoient malheureusement, avec la douleur d'être aussi barbarement traitez par les assiégez, que par les assiégeans. Car ceux-là ne leur permettoient pas d'entrer dans le château, & ceux-ci les empêchoient de franchir le fossé. Le Roi croyant que le triste spectacle des enfans mourans aux yeux de leurs peres surmonteroit leur opiniâtreté, les avertissoit souvent d'être moins cruels, & pour les leurs, & pour eux-mêmes.

Cependant les travailleurs avançoient toûjours : tandis que le Roi visitoit la tranchée, le duc de Monpensier qui l'accompagnoit, y fut blessé dangereusement à la machoire inférieure d'un coup de mousquet. Cette blessure fit désesperer alors de la vie de ce jeune Prince, digne d'en avoir une plus longue : Elle lui causa dans la suite de longues & de fréquentes maladies. Cet accident arriva le 29 de Juin. Quatre jours après la mine ayant été faite au pié de la tour, & la galerie ayant été remplie de six cens livres de poudre, on y mit le feu, après qu'on eut inutilement averti les assiégez de se rendre. La tour, ébranlée par l'effet de la mine, s'entr'ouvrit en plusieurs endroits, & une partie s'étant écroulée dans le fossé, accabla sous ses ruines un grand nombre de leurs soldats, avec plusieurs de ceux du Roi, qui animez par l'esperance du butin, & méprisant le danger, eurent la hardiesse de monter sur ces ruines. Neuf d'entre les ennemis ayant été pris, furent menez au Roi, qui pour les punir de leur témérité, les fit pendre sur le champ à la vûë des assiégez, afin

HENRI IV. 1593.

que ce traitement leur inspirât de la terreur. L'Avocat du Roi se trouva au nombre de ces malheureux, aussi bien qu'un peintre, qui fut convaincu d'avoir fait des tableaux injurieux à la mémoire du feu Roi.

Tandis qu'on minoit la tour, on avoit aussi conduit des galeries jusqu'à la citadelle, par le moyen de ces souterrains, dont j'ai parlé. Les assiégez, qui ne l'ignoroient pas, après avoir contreminé inutilement, n'avoient pû rencontrer les mineurs. Ainsi épouvantez par le supplice de leurs compagnons, & voyant qu'ils ne pouvoient plus esperer de secours, ils songerent sérieusement à se rendre, pour se préserver du danger dont ils étoient menacez : ils députerent donc au Roi, de Sailly, & de Fosse, deux gentilshommes des environs, & le Bailly de la ville. Ces députez ayant demandé une tréve de quinze jours, afin d'avoir le tems de faire avertir le duc de Mayenne, furent renvoyez dans le château, avec ordre de rapporter dans une demie heure les conditions de la capitulation, faute de quoi ils n'avoient plus rien à esperer de la bonté du Roi. Les assiégez, devenus plus prudens, obéïrent à cet ordre, & envoyerent au Roi les articles signez par leurs Commandans. Le Roi remit au surlendemain à leur faire réponse.

Enfin il fut arrêté le 5 de Juillet que Talmoutier, lieutenant de Vieuxpont, qui pendant tout le siége avoit été à Verneuil, d'où il avoit promis inutilement jusqu'alors de venir secourir la ville, livreroit au Roi dans trois jours, à l'heure du midy, le château, avec le canon, les armes, & les munitions; Qu'en attendant, il écriroit au duc de Mayenne : Que si le Duc donnoit bataille au Roi, ou l'obligeoit de lever le siége, la garnison seroit dégagée de sa parole : Qu'après la reddition de la place, elle seroit conduite en lieu de sûreté, avec ses drapeaux, ses armes, ses chevaux, & ses bagages : Que les habitans recevroient une amnistie pour tout le passé, & qu'ils seroient rétablis dans leurs biens & dans leurs maisons, après avoir fait serment de fidélité au Roi : Que ceux qui avoient des charges publiques, prendroient de Sa Majesté de nouvelles Provisions. Les assiégez donnerent huit ôtages au choix du Roi.

Le duc de Mayenne n'ayant point paru dans le tems marqué, pour secourir la place, non plus que Vieux-Pont, la ville se rendit le 8 de Juillet, & la garnison fut conduite à Verneüil.

Maleſtable, autrefois enſeigne de François d'O, fut fait Commandant de la citadelle. On lui donna les compagnies de Paluel & de Favols du regiment de Valiros. De Selves qui avoit défendu pendant un an, avec beaucoup de courage, Firmincourt, aſſez proche de Dreux, contre les Ligueurs, & d'où il reprimoit leurs courſes, fut nommé Gouverneur de la ville. On lui donna cinquante chevaux-legers.

Après la priſe de Dreux, le Roi ayant appris que Charle de Mansfeld avoit pris S. Valery ſur la frontiere, & qu'il étoit ſur le point d'aſſiéger S. Eſprit de Ruë, fit marcher ſon armée vers Mante & Vernon, & lui fit paſſer la riviere. Mais ayant reçu une nouvelle contraire, il changea de deſſein, & fit retirer ſon armée dans la Beauſſe. En l'abſence de Biron, qui avoit accompagné le Roi dans ſon voyage de S. Denis, on donna le ſoin de la conduire à l'amiral de Damville.

Ce qui ſe paſſe à Paris entre les Ligueurs.

Les Eſpagnols & leurs partiſans continuoient pendant ce tems-là leurs intrigues à Paris. Mais ayant ſçu que pluſieurs perſonnes, & ſur tout la Châtre, qui étoit fort conſideré dans les Etats & dans l'armée, interprétoient déſavantageuſement l'incertitude & le délai de la nomination du prince François, qu'on deſtinoit pour mari à l'Infante, ils firent en ſecret une aſſemblée, où le légat du Pape, le cardinal de Pellevé, le duc de Mayenne, l'archevêque de Lyon, la Châtre, de Roſne, & les autres Députez aſſiſterent. Le duc de Feria propoſa dans cette aſſemblée le duc de Guiſe, ſi recommandable par les ſervices que ſon pere & ſon ayeul avoient rendus à la Religion, & dont la délivrance, preſque miraculeuſe, faiſoit voir qu'il étoit agréable à Dieu. Il demanda que les Etats lui déferaſſent la Royauté, auſſi-bien qu'à l'Infante d'Eſpagne, que Philippe vouloit lui faire épouſer, & que le duc de Mayenne appuyât cette élection par ſon autorité.

Le duc de Mayenne, qui trompé par l'archevêque de Lyon, & par ceux qui étoient autour de lui, ne croyoit pas que le duc de Feria eût un ordre particulier du Roi ſon maître, pour l'élection du duc de Guiſe, diſſimula ſon chagrin, & repondit qu'il remercioit le roi d'Eſpagne de l'honneur qu'il faiſoit à ſa famille, d'y choiſir un gendre; qu'il ſe rejoüiſſoit avec ſon néveu de cet honneur, que les ſervices de ſon pere lui avoient merité; & qu'il étoit prêt de traiter des conditions, ſi les ambaſſadeurs

HENRI IV. 1593.

d'Espagne avoient un ordre pour l'élection du duc de Guise. Le duc de Féria prit alors la parole, & dit qu'il en avoit un ordre particulier, & qu'il étoit prêt de traiter des conditions. Aussi-tôt il montra cet ordre, & le remit entre les mains du légat du Pape, après avoir pris la précaution de cacheter & de plier le papier qui le contenoit; de telle sorte que les assistans ne pussent lire que l'article qui regardoit le duc de Guise.

Le duc de Mayenne, qui ne s'y attendoit pas, en fut extrêmement surpris. Mais pour ne pas se déshonorer par une legereté déplacée, s'il refusoit de consentir à l'élection du duc de Guise son neveu, il poussa la dissimulation jusqu'au bout, & repondit au duc de Féria, qu'il donnoit les mains à cette élection, & qu'il traiteroit des conditions au premier jour.

Christophle de Bassompierre, agent principal de Charle duc de Lorraine, assistoit à cette assemblée. Il s'apperçut que le duc de Mayenne ne donnoit son consentement qu'à regret. Pour seconder ses intentions, il s'y opposa lui-même, & dit que le Duc son maître seroit mécontent d'une élection, sur laquelle on ne lui avoit demandé ni son avis, ni son consentement: Qu'il étoit à craindre que dans cette guerre il n'embrassât la neutralité, dont on lui avoit déjà parlé: Que cette démarche leur porteroit un grand préjudice, soit à cause de la guerre des Payis-bas, soit à cause du passage des troupes étrangeres, que le roi de Navarre pourroit faire venir en France sans danger, lorsqu'il n'auroit rien à craindre du duc de Lorraine: Que cette neutralité seroit aussi fort avantageuse au duc de Bouillon, dont elle favoriseroit les entreprises sur cette frontiere: Que l'on devoit faire attention que le duc de Lorraine, irrité contre la ligue, travailleroit sérieusement auprès du grand duc de Toscane son gendre, pour l'engager à donner en mariage au roi de Navarre, Marie de Medicis; mariage auquel il s'étoit opposé jusqu'alors: Qu'il le feroit, dans l'esperance de voir son fils Henri marquis de Pont-à-Mousson épouser Madame Catherine, sœur du roi de Navarre. Il ajoûta à cela qu'il y avoit des troubles dans l'Allemagne, & que le Turc, après avoir conclu une tréve avec la Perse, devoit incessamment tourner ses armes contre la Hongrie; qu'on faisoit des levées dans la Suabe, dans le duché de Wirtemberg, & au payis de Hesse.

Le

Le Légat & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne croyant que tout ce que Baſſompierre venoit de dire étoit inventé, à deſſein de retarder l'élection, ſe moquerent des raiſons qu'il venoit d'alleguer. De peur néanmoins que le duc de Lorraine n'eût lieu de ſe plaindre du mépris qu'on faiſoit de lui, ils dirent que Baſſompierre pouvoit l'avertir, & le Cardinal ſon fils, de tout ce qui ſe paſſoit, & que le Roi d'Eſpagne avoit reſolu de ne rien faire contre leur avis, & ſans leur conſentement.

Cela arriva dans le tems que l'arrêt dont nous avons parlé fut donné. Le lendemain de cette aſſemblée on propoſa des conditions de part & d'autre. Le duc de Mayenne, irrité de voir qu'on l'avoit joüé, en propoſa qui ne pouvoient être remplies par le Roi d'Eſpagne, & par le duc de Guiſe. Le Légat, au nom du Pape, & le cardinal de Pellevé, s'offrirent volontairement pour être garants de l'exécution des articles. Quelques Docteurs de Sorbonne preſſoient le Légat d'accepter ſans crainte les conditions propoſées par le duc de Mayenne, & de promettre tout avec aſſurance : ils lui diſoient, qu'il ne ſeroit pas obligé de garder ſa parole; que la tromperie, dont auroient uſé les autres, lui donneroit lieu de s'en diſpenſer en ſûreté de conſcience.

Les Eſpagnols demandoient que l'Infante & le duc de Guiſe fuſſent mis ſur le thrône *in ſolidum*; que l'on donnât à la Princeſſe pour dot la ſouveraineté de Bretagne : Que ſi le duc de Guiſe ſon mari venoit à mourir ſans enfans mâles, elle pût épouſer un Prince François : Que ſi celui-ci mouroit encore ſans laiſſer d'enfans mâles, le frere du duc de Guiſe ſuccedât à la couronne : Que ces conditions fuſſent ratifiées par les Etats généraux, & reçuës par tous les Parlemens du Royaume : Qu'on ne publiât rien au nom de l'Infante & du duc de Guiſe, avant la conſommation de leur mariage, qui devoit arriver dans quatre mois. Ils aſſurerent que le Roi d'Eſpagne fourniroit dans cet intervalle les troupes & l'argent qu'il avoit promis.

Le duc de Mayenne, qui de ſon côté ſaiſiſſoit toutes les occaſions de faire naître des difficultez, fit propoſer les articles ſuivans par l'archevêque de Lyon, & par le préſident Jeannin. Ils portoient : Qu'on lui donneroit le gouvernement de la Bourgogne, de la Champagne, & de la Brie; & que ces

HENRI IV. 1593.

gouvernemens seroient héréditaires dans sa Maison : Que le duc de Guise lui cédéroit la principauté de Joinville, & la proprieté de Vitri & de Saint Disier. Qu'on lui donneroit sur le champ 200000 écus d'or : Qu'on lui en donneroit 600000 en differens payemens : Qu'enfin on lui feroit une pension de 50000 écus d'or.

Le bruit de l'élection du duc de Guise s'étant répandu, il eut bien-tôt une Cour nombreuse. Quelques-uns admiroient sa fortune ; mais les plus sages étoient indignez d'une élection, qui les alloit plonger dans une guerre dont ils ne prévoyoient point la fin. Parmi les Seigneurs de sa Maison, le duc d'Elbeuf, le chevalier d'Aumale, qui étoit absent, & la duchesse de Monpensier sa tante, souhaittoient son élection. L'archevêque de Lyon la désiroit en secret, aussi-bien que de Rône, & tous ceux qui préferoient les troubles à la tranquillité de l'Etat. La Châtre, penchoit vers la paix, quoi qu'autrefois étroitement uni avec le duc de Guise, pere de celui-ci ; & malgré les services qu'il avoit rendus au fils en travaillant à sa liberté, il avoit toûjours montré beaucoup d'éloignement pour l'élection, peut-être par haine contre les Espagnols. Cet homme d'une prudence consommée, considerant d'un côté que les ambassadeurs de Philippe avoient d'abord proposé d'élire l'archiduc Ernest, & que sur la demande qu'on avoit faite, que l'Infante fût mariée à un prince François, ils avoient montré par plusieurs raisons, que Philippe ne pouvoit ni ne devoit y consentir ; voyant d'un autre côté qu'ils changeoient si subitement de langage, & qu'ils tomboient en contradiction avec eux-mêmes, il se défia des présens & des promesses des Espagnols, & il supplia le duc de Guise de ne pas se livrer par un motif d'ambition à des gens, qui cherchoient moins son élévation que la ruine de la France. Quelques personnes ayant dit que les choses en étoient à ce point, qu'il falloit ou traiter avec le Navarrois, (ce que des gens qui avoient de la religion & de la pieté, ne pouvoient faire) ou se mettre entierement sous la protection de Philippe, la Châtre dit hardiment, qu'on ne pouvoit à la verité traiter sans honte & sans impiété avec le Roi de Navarre, tant qu'il seroit Hérétique ; mais que s'il embrassoit la Religion Catholique, il traiteroit plus volontiers avec lui, qu'avec des imposteurs & des fourbes comme les Espagnols.

Cependant la Cour du duc de Mayenne étoit auſſi déſerte que celle du duc de Guiſe, qui s'imaginoit déjà être Roi, étoit nombreuſe. On ne compta que trois perſonnes dans la Nobleſſe, qui ne l'abandonnerent pas ; les autres ſe retirerent auprès du duc de Guiſe. Une de ces trois perſonnes étoit Louis de Monceaux ſieur de Villars-Oudanc, jeune homme plein de courage, qui étoit déjà maréchal de camp. Le duc de Mayenne ne voyant pas d'autre moyen de traverſer l'entrepriſe des Eſpagnols, envoya Villars à Rouen, avec un détachement de cavalerie, pour offrir ſes ſervices au cardinal de Bourbon, qui demeuroit à Gaillon, & qui s'étoit mis à la tête d'un troiſiéme parti. Le Cardinal avoit déjà été attaqué de la maladie qui le conduiſit au tombeau. Cette maladie ayant déconcerté ſes projets, voyant d'ailleurs toutes ſes intrigues découvertes, & que ceux qu'il croyoit attachez à ſes interêts, s'étoient enfin reſolus, après la converſion du Roi, à reſter dans l'obéïſſance, il s'excuſa de profiter des offres que Villars lui fit.

L'eſpérance néanmoins de la venuë du cardinal de Bourbon, dont le duc de Mayenne entretenoit ſes partiſans, & l'impuiſſance où l'on ſe trouvoit, de continuer la guerre, fit que l'on reſolut de ne rien innover témérairement.

Le duc de Mayenne, par le conſeil de Baſſompierre, qui étoit toûjours auprès de lui, pour ôter dorénavant toute eſperance aux ambaſſadeurs d'Eſpagne, de rendre la maiſon d'Autriche maîtreſſe du Royaume, en entier ou en partie, fit compoſer par Michel Huguerie un long memoire, comme pour s'excuſer de n'être pas entré dans leurs deſſeins. L'auteur de ce memoire s'étoit refugié, comme nous l'avons dit plus haut, auprès du duc de Lorraine, après avoir trahi ſept ans auparavant la cauſe des Proteſtans, & expoſé l'armée auxiliaire à une perte inévitable. Cet homme, qui ſçavoit parfaitement bien l'état où ſe trouvoient les payis étrangers, & ſur tout l'Allemagne, donna d'abord de grandes loüanges à la pieté du Roi Catholique, qui avoit toûjours fait la guerre avec beaucoup de vigueur dans les Payis-bas, pour y extirper l'héréſie ; qui n'avoit conſenti à faire la paix avec les Sectaires, qu'après avoir pris l'avis des Théologiens de Louvain ; & qui enfin avoit ſecouru de ſes conſeils, de ſes thréſors, & de ſes troupes, la France livrée aux mêmes maux. Il dit enſuite que les choſes

Memoire publié par l'ordre du duc de Mayenne.

HENRI IV. 1593.

en étoient venuës au point, qu'il falloit se resoudre, après avoir inutilement tenté tous les remedes, à couper les membres infectez : & qu'à l'exemple de ce qu'on avoit fait autrefois à l'égard de la premiere race de nos Rois, par raport aux débauches de Childeric, & à l'imbecillité du dernier des Merovingiens, & à l'égard du dernier Prince de la seconde race, à qui on avoit ôté la couronne pour son attachement aux princes d'Allemagne; on devoit de même punir la troisiéme race des exécrables débauches, des adulteres, des incestes qu'elle avoit commis, de ses alliances avec les hérétiques, source des malheurs du Royaume, des traitez faits avec les princes Allemands, au préjudice de la Religion; & enfin de s'être étroitement unie avec les Anglois, ces anciens ennemis du nom François, & les principaux protecteurs de l'hérésie dans ces tems malheureux : Que dans ce dessein les Etats du Royaume s'étoient assemblez pour élire un Roi pieux, éclairé, équitable, habile, qui après avoir pacifié la France, y pût retablir la Religion & la Justice, qu'une longue guerre avoit presque éteintes : Que dans cette déliberation tous à la verité jettoient les yeux sur le Roi Catholique, qui avoit rendu de si grands services à la France, Prince reçommandable d'ailleurs par sa pieté & par sa prudence, d'une puissance formidable, & qui devoit être élu, pour ne point attirer sa colere, par un refus qui changeroit sa bonne volonté en un dangereux ressentiment : Que d'ailleurs plusieurs personnes, & sur tout ceux qui desiroient l'heureux retablissement de la Religion Catholique dans toute l'Europe, voudroient le voir exécuter enfin le grand projet de la Monarchie universelle, comme en étant très digne, si l'état present des choses pouvoit le comporter : mais que ceux qui reflechissoient plus sérieusement sur une affaire si importante, ne précipitoient pas leurs vœux, & la trouvoient enveloppée de tant de difficultez & de dangers, qu'ils craignoient à juste titre que le roi d'Espagne, voulant tenter la même entreprise que l'Empereur Charle Quint son pere, n'eût le sort de ce Monarque, qui après avoir travaillé si heureusement à arrêter dans l'Empire les progrès de l'hérésie, perdit en un moment les fruits de ses travaux, par les soupçons que les princes de l'Empire, qui lui étoient attachez, conçurent, que sous pretexte de la défense de la Religion & de l'Allemagne, il n'avoit agi que pour son

propre agrandissement, & que pour rendre l'Empire héréditaire dans sa Maison. « Si un seul soupçon a causé un si grand » malheur dans l'Empire, ajoûtoit-il, que pense-t'on que feront » les princes de l'Europe entiere, lorsqu'ils verront Philippe » élu roi de France, & devenu si formidable par un tel accroissement de puissance? Peut-on douter qu'ils ne prennent aussitôt les armes, & qu'ils ne donnent toute sorte de secours » au roi de Navarre, quoique ce Prince soit hérétique? Quel » motif a engagé tant de Princes à traverser publiquement & » secretement les entreprises du roi d'Espagne dans les Payis-» bas, si non l'envie d'abaisser une puissance énorme qu'ils re-» doutoient? »

Il ajoûtoit que la reine d'Angleterre, qui d'ailleurs n'avoit aucune prétention sur ces Provinces, avoit par cette raison pris constamment leur défense depuis quinze ans, quoi qu'elle en eût refusé la Souveraineté, & qu'elle eût détaché le roi d'Ecosse des Espagnols, qui lui avoient rendu de grands services, pour lui faire contracter une alliance avec le roi de Dannemarck, qui étoit neutre dans cette guerre: Que c'étoit aussi par cette raison que le roi de Suede, quoi qu'il n'eût rien à esperer du prince d'Orange, avoit néanmoins méprisé les grandes promesses que le roi d'Espagne lui avoit faites, & avoit refusé de lui prêter ses vaisseaux de haut-bord, dont il avoit une grande quantité: Que cette crainte qu'on avoit de l'ambition des princes d'Autriche, avoit souvent empêché la diéte de Pologne, de choisir un Roi dans cette Maison, de peur que reünissant un si vaste Royaume à la Bohême & à la Hongrie, ils ne forçassent les Hollandois à rentrer dans le devoir, en leur interdisant le commerce.

« Que feroient aussi les Suisses dans cette occasion, con-» tinuoit l'auteur, eux à qui le nom d'Autriche est déja sus-» pect, & qui environnez de payis soûmis à leur puissance, » en Italie, par le Duché de Milan, en Allemagne, par la » Suabe, le territoire de Constance, le Brisgaw, le Com-» té de Ferrete, & par l'Alsace, auroient tout à craindre » d'eux, si maîtres de la France & de la Savoye, ils achevoient » de les environner entierement? » Il ajoûta que plusieurs choses contribuoient à rendre suspecte aux princes Allemands la puissance de la Maison d'Autriche: Que l'archiduc Ferdinand

étant déjà vieux, sans avoir d'enfans mâles, & n'en devant laisser d'autres, que Charle marquis de Burgaw; & le cardinal André, qui ne passoient pas pour légitimes dans l'Empire, on n'avoit pas encore fait le partage des payis, que lui, & les Princes ses freres possedoient; marque certaine qu'on les destinoit à un seul, & que leur dessein étoit de faire une Monarchie de ces vastes contrées qu'ils possedoient dans l'Allemagne, & qui devroient être partagées selon les loix de l'Empire: Qu'outre cela ils avoient des prétentions sur les Duchez de Cleves & de Wirtemberg, dont ils devoient se rendre les maîtres au premier jour: Que de la réünion de tant d'Etats, ils en composeroient un Royaume formidable à toute l'Allemagne: Qu'ainsi les Princes de l'Empire avoient toûjours souhaité de voir affoiblir leurs forces par le partage des successions: Que le duc de Saxe ne seroit pas, comme plusieurs vouloient se le persuader, plus favorable à leur grandeur, qui s'augmentoit de jour en jour: Qu'on n'avoit pas encore oublié l'exemple de Maurice prince de la Maison de Saxe, qui, malgré les grands bienfaits qu'il avoit reçus de l'Empereur, se servit contre lui, sur un léger soupçon, de la puissance même qu'il tenoit de ce Prince: Que son frere Auguste, quoiqu'il eût recommandé à ses enfans dans son testament, la fidélité & l'obéïssance à la Maison d'Autriche, avoit dans le même testament parlé avantageusement du royaume de France, sçachant par expérience, qu'on y avoit toûjours pris la défense des princes d'Allemagne, & des libertez de l'Empire: Qu'il ne falloit pas craindre que la délivrance de Jean Fréderic, que Maximilien & Rodolphe avoient si long-tems détenu en prison, eût regagné la Maison de Saxe: Qu'elle se souviendroit plus de l'offense, que d'un bienfait si tardif: Qu'aussi le respect pour les volontez de son pere, & la crainte d'éprouver le même sort (qui depuis la délivrance de Jean Fréderic, devoit causer plus de frayeur à la Maison d'Autriche, dont cet Electeur avoit été si maltraité, qu'à sa famille) n'avoit pû empêcher le duc Christien d'envoyer l'année précédente des troupes auxiliaires en France, sous la conduite de Christien prince d'Anhalt: Que ce que le duc de Saxe avoit fait, il n'y avoit pas de doute que ses enfans & les autres Princes, l'Electeur Palatin, le duc de Brunswick, le Landgrave de Hesse, dont les Maisons étoient unies depuis long-tems, ne le fissent aussi: Que

pour ce qui regardoit l'électeur de Baviere, quoique ce Prince fût fort modéré, ami & allié de la Maison d'Autriche, il étoit sûr que si la puissance de cette Maison s'augmentoit au point qu'on le craignoit dans l'Allemagne, il seroit pour elle dans les dispositions où ses ancêtres avoient été, lorsqu'ils rétablirent dans la possession de son patrimoine, Ulric de Wirtemberg, qu'elle en avoit dépoüillé : Que les Princes Ecclésiastiques, malgré l'attachement qu'on leur supposoit pour le Roi d'Espagne, par rapport à la Religion, suivroient l'exemple des autres Princes, dont les interêts ne seroient pas séparés des leurs dans cette occasion ; & qu'ils défendroient la liberté de l'Empire, plûtôt que de paroître préférer à leur propre salut l'élévation d'une Maison étrangere, odieuse à toute l'Allemagne : Que s'ils ne le faisoient pas, leurs vassaux, imbus la plûpart de la doctrine des Protestans, les abandonneroient.

« Si l'on jette les yeux au-de-là des Alpes, poursuivoit-il, » que ne feroit pas le grand Duc de Toscane, quoique vassal de » l'Empereur, pour s'opposer à la grandeur des Espagnols, en- » touré, comme il est de la Sicile, du royaume de Naples, de » la Sardaigne, de Genes dévouée à Philippe, & du duché de » Milan. Les Vénitiens, pour prévenir cet accroissement de puis- » sance, sortiroient sans doute alors des bornes de leur modéra- » tion & de leur prudence ordinaire, se voyant assiégez dans la » mer Adriatique par le royaume de Naples ; dans la Lombar- » die, par le duché de Milan ; sur les frontieres d'Allemagne » & de Hongrie, par le comté de Tirol, par la Croatie, & la » Carinthie ; sçachant d'ailleurs qu'ils possedoient plusieurs vil- » les dans l'Italie, dans le Frioul, & dans la Dalmatie, que la » Maison d'Autriche prétend lui avoir été enlevées : ils feroient » éclater enfin contre cette Maison, en prenant les armes, la » haine qu'ils ont dissimulée jusqu'à present, & leur inclination » secrette pour le roi de Navarre. A leur exemple, & par les » mêmes raisons, les ducs de Ferrare & de Mantouë se décla- » reroient. Le Pape lui-même, quoiqu'il cultive religieusement » l'amitié de Philippe, ne seroit pas exempt de cette frayeur » générale, qu'inspireroit l'agrandissement énorme de cette » Puissance. Le souvenir de la prise & du saccagement encore » récent de Rome, & des mauvais traitemens que Clement » VII. a essuyez du connêtable de Bourbon, feroit craindre

HENRI IV. 1593.

» avec raison à Clement VIII. d'éprouver les mêmes malheurs, » sur tout n'ignorant pas qu'il n'y a rien de si saint, que la soif » de regner ne fasse violer. »

» Mais d'un autre côté, continuoit-il, que n'entreprendroit » pas le Turc, qui a emporté dernierement la capitale de Croa- » tie, & qui fait si vivement la guerre dans la Hongrie? Person- » ne n'ignore que Henri VIII. roi d'Angleterre, allié de l'Em- » pereur Charle-Quint, & ennemi de la France, changea tout » à coup après la bataille de Pavie: d'ami de Charle, il de- » vint aussi-tôt son ennemi: Elisabeth fille d'Henri VIII. qui » ne fait aujourd'hui la guerre que foiblement à Philippe, la lui » feroit alors avec toutes ses forces: les Princes Protestans de » l'Empire feroient la même chose. Que dis-je? l'Empereur » même, quoiqu'héritier des Etats de Philippe, voyant qu'on » a destiné l'Archiduc Ernest son frere, à épouser l'Infante, » poussé d'une secrette envie, a empêché par son autorité qu'on » ne conclût la ligue, qu'on vouloit former à Lansberg, afin » d'ôter le passage aux secours qu'on envoyoit d'Allemagne en » France. De plus il n'y a pas lieu de douter que la Maison de » Lorraine, quoiqu'elle ait de grandes obligations à la Maison » d'Autriche, ne prît l'allarme, si cette Maison venoit à regner » en France: elle a pensé autrefois être entierement dépoüillée » par Charle duc de Bourgogne, dont la Maison d'Autriche des- » cend. Exposée aux premiers efforts de la guerre, elle ne » pourroit plus avoir recours aux rois de France. Enfin les plus » habiles sont persuadez que ce n'est point Philippe lui-même, » qui content de sa grandeur peut se passer des Etats des autres, » mais ses Ministres, qui forment ces projets ambitieux: on ne » sçait si ce Monarque, obligé d'envoyer des troupes auxiliaires » en France, ne contraindra pas, pour le faire plus commodé- » ment, le duc de Lorraine d'accepter en Espagne, ou en Ita- » lie, des Terres en échange. La chose n'est pas sans exem- » ple dans sa famille: Charle-Quint son pere étant en guerre » avec François I. traita avec le duc de Savoye d'un échange » pour ses Domaines, afin d'unir de ce côté là ses frontieres à » celles de France. »

» A la vérité il est fort à souhaiter, que cette Monarchie uni- » verselle, à laquelle on travaille depuis si long-tems, se trouve » dans la Maison d'Autriche; mais Philippe a assez de prudence

» & d'équité, pour considerer que l'on ne peut entreprendre l'exécution de ce projet, que d'un côté les Princes d'Italie n'attaquent ouvertement le duché de Milan & le royaume de Naples ; que de l'autre les Suisses & les Princes de l'Empire ne tournent leurs forces contre lui ; que le duc de Saxe n'envahisse la Frise, l'électeur Palatin la Hollande, la Zelande & le Hainaut ; que dans le même tems le Turc ne fasse ravager ses côtes sur la mer Adriatique, & ne fasse la guerre aux Princes de sa Maison dans la Hongrie ; & qu'enfin la reine d'Angleterre, si puissante sur mer, n'attaque le Portugal. Pendant ce tems-là Sigismond roi de Pologne ne se tiendra pas dans l'inaction. Ce Prince irrité de voir Maximilien retenir encore le nom de roi de Pologne, & l'Empereur fermer les yeux sur cette action, contre la parole qu'il a donnée, saisira l'occasion de réünir à la Pologne la Silésie & la Moravie, qui en dépendent. Quelle puissance seroit en état de résister aux forces de tant de Princes conjurez contre la Maison d'Autriche ? Philippe pourroit-il compter sur les thrésors de l'Amerique, qui retardez, ou détournez, ont excité si souvent les plaintes de ses créanciers, ou les murmures de ses soldats mal payez. Comment pourroit-il réparer tant de pertes ? Seroit-ce par les forces entierement épuisées de la France, & attendroit-il d'elle ce qu'elle attend de son secours ? Mais aurions-nous nous-mêmes un meilleur sort, & exposez à la haine de toutes les nations, comme des perturbateurs du repos public, ne serions-nous pas obligez d'abandonner l'alliance de Philippe aussi honteusement, que nous l'aurions imprudemment recherchée? »

» On oppose à ces raisons, que la puissance de Philippe & de ses alliez, rend toutes ces craintes frivoles, puisque l'invasion du Portugal n'a animé personne contre lui : mais il est aisé de voir la foiblesse de cette objection. Philippe n'est pas encore tranquille possesseur de ce Royaume. Maître de tout le reste de l'Espagne, il a été facile à ce Prince de réünir ce petit Royaume aux autres Provinces de ce vaste payis, sur tout en profitant des divisions de la Noblesse ; cependant il lui reste encore à conquerir les Isles & les Indes, qui sont le plus beau fleuron de cette Couronne, & dont les puissantes flottes des Anglois & des Hollandois lui rendent la conquête fort

HENRI IV. 1593.

» douteuſe. Or Philippe rencontreroit hors de la France tous » ces obſtacles à l'exécution de ſes deſſeins ; mais il en rencontreroit de bien plus grands encore dans la France même. » L'Arrêt rendu depuis peu dans cette ville, qui après avoir » donné l'exemple aux autres villes du Royaume, du zéle » pour la Religion, a ſouffert courageuſement un très-long » ſiége ; cet Arrêt, dis-je, donné par des gens ſi recommandables par leur ſageſſe, & par la connoiſſance de nos loix, » nous annonce ce que les autres Parlemens ſont prêts de faire. » Car que ſignifient ces paroles de l'Arrêt : *Que ſelon les loix » fondamentales du Royaume, on doit élire un Roi Catholique & » François de nation*, ſinon l'excluſion de Philippe & de l'Infante » ſa fille ? De plus ſi l'on fait attention au caractére des députez » des trois Ordres, on verra qu'on a choiſi les moins favorables aux Eſpagnols. »

« On aura ſans doute égard aux vœux des habitans de Paris, » qui ont appris à leurs dépens, quel fond il faut faire ſur les » forces des Eſpagnols, & qui dans le dernier ſiége, obligez » de nourrir une foible garniſon qu'on leur avoit envoyée, » & qu'on ne payoit point, ont été expoſez à la fureur & à » l'avarice du ſoldat mutiné. On eſt d'ailleurs aſſûré que la Nobleſſe ne conſentira jamais à cette élection, qui lui feroit abandonner la Ligue. Car le Roi de Navarre peut-il rien dire de » plus fort aux Ligueurs, que de leur reprocher, que de François » qu'ils étoient, ils ſont devenus tout Eſpagnols, & qu'ils veulent » mettre la couronne de France ſur la tête du roi d'Eſpagne. La » Nobleſſe jugeant de l'avenir par le paſſé, eſt perſuadée que » Philippe n'eſt pas en état d'affermir ſon autorité dans un » Royaume étranger, où il a de ſi puiſſans adverſaires, ni d'y » extirper l'héréſie, comme on l'attend de lui. Elle voit que depuis plus de trente ans, non-ſeulement il fait la guerre ſans » ſuccès dans ſes propres Etats, avec toutes ſes forces, mais » que même il a tout à fait perdu l'eſperance de recouvrer la » meilleure partie des Payis-bas : s'il ſe trouve dans le Clergé » des gens qui ſouhaitent ſon élection, ou celle de l'Infante » Iſabelle, ils ſont en bien petit nombre ; le Collége de Sorbonne, qui eſt, pour ainſi dire, la pépiniere des Evêques de France, demande un Roi, dont les mœurs & le langage ſoient » François. »

Henri IV. 1593.

« C'est en vain que l'on voudroit peser les droits, que Philippe » ou sa fille peuvent avoir à la couronne de France. Peut-on » s'imaginer que les François veüillent jamais s'avilir jusqu'à » obéïr à une femme? Mais que l'on examine les droits du Roi » & de l'Infante: si le Roi Catholique tire le sien du chef de » Marie, arriere petite-fille de Philippe de Bourgogne, le der- » nier des enfans du Roi Jean, ne doit-on pas lui préferer les » descendans de Loüis d'Anjou son aîné. A l'égard des droits » de l'Infante, on doit au moins faire ce qui a déjà été fait, » par rapport à la même succession, lorsque l'on a mis l'oncle [1] » avant le fils de son frere aîné, & préferer Marguerite [2] aux » enfans d'Elisabeth, [3] quoique son aînée. »

« Quelles suites pourroit donc avoir une élection, dont le » Clergé, la Noblesse & le peuple sont si éloignez, sinon de » fréquentes révoltes, des séditions, & des troubles de tous » côtés, qui ne pourroient être que funestes à la Religion Ca- » tholique, & favorables aux desseins de ses ennemis? Les Fran- » çois ont fait une seule fois la faute que l'on veut aujourd'hui » leur faire encore commettre, lorsqu'ayant chassé Childeric » pour ses honteuses débauches, ils couronnerent Gildon capi- » taine Romain, qui étoit alors à Soissons, croyant qu'il appor- » teroit parmi eux les mœurs Romaines: mais bientôt s'étant » repentis de ce changement, ils rappellerent leur Roi, de la » Germanie, où il s'étoit retiré. Doit-on citer l'exemple de » Henri VI. fils de Henri V. & de Catherine de France [4]? Car » quoique ces tems passez paroissent avoir quelque ressemblan- » ce avec le tems present; la source des mouvemens qui agi- » toient alors la France, étoit bien differente de celle des trou- » bles d'aujourd'hui. Henri V. ne fut pas choisi par les Etats » généraux du Royaume, mais par un Roi imbécille: ce ne » fut pas après une mûre délibération, & pour l'interêt de la Re- » ligion & de l'Etat, mais par la fureur d'une femme [5], & par » un désir aveugle de vengeance, qu'il monta sur le Thrône. » Des motifs si illégitimes eurent le succès qu'ils méritoient: » non-seulement Henri fut chassé d'un Royaume usurpé, mais

1. Le cardinal Charle de Bourbon.
2. Marguerite de Valois, femme de Henri IV. & depuis répudiée.
3. Elisabeth de France, femme de Philippe II. & mere de l'Infante Isabelle Claire Eugenie.
4. Fille de Charle VI. & femme de Henri V. roi d'Angleterre.
5. Isabeau de Baviere femme de Charle VI.

HENRI IV. 1593.

» il fut encore dépoüillé des Provinces héréditaires, qu'il possédoit en France. »

« Il est donc plus sûr de laisser la liberté aux Etats, sans briguer, ou corrompre les suffrages. Autrement il arrivera que les Conseillers de Philippe l'ayant aveuglé, nous aveugleront aussi à nôtre tour : alors un aveugle étant conduit par un autre aveugle, ils se précipiteront dans l'abîme par une imprudence funeste à tous les deux. Philippe ne se souvient-il plus qu'il a été obligé par cette raison, de renoncer à ses prétentions sur l'Empire, que Charle-quint avoit laissé à son frere Ferdinand ? Quelques Electeurs ayant parlé d'élire le roi d'Espagne, Maximilien, fils de Ferdinand, en fut si indigné, que sous prétexte de voir Auguste duc de Saxe, il fit avec les autres Princes de l'Empire un traité secret, au grand préjudice de la Religion, & qu'il s'engagea à établir dans l'Empire la Confession d'Ausbourg. Ainsi Philippe reconnut, quoiqu'un peu tard, la faute qu'il avoit commise, en demandant l'Empire : il se désista de sa demande, & ne voulut pas irriter davantage Maximilien son cousin germain, qui devoit lui succéder en cas qu'il mourût sans enfans. Qu'il ait aujourd'hui la même prudence & la même modération, pour ne pas jetter dans le désespoir des peuples dont il a pris la défense, & pour ne pas mettre la Religion en danger dans un Royaume, dont son élection entraîneroit la perte. »

« Il est indubitable par tout ce qu'on vient de dire, ajoûtoit-on, que l'état present des affaires ne permet pas au Roi Catholique, de songer à devenir roi de France, & par conséquent d'en être le Protecteur. Car la France étant le premier Royaume de l'Europe, ce seroit déroger à sa dignité, & à une si belle prérogative, que de se mettre sous la protection d'un Royaume qui lui est inférieur. Si elle avoit besoin du secours d'autrui, elle n'imploreroit pas la protection de tel ou tel Prince en particulier (cette maniere de demander du secours, ne convient point aux François) mais elle feroit pour sa défense, avec tous les Etats de l'Europe, une alliance semblable à celle que tous les Princes Chrétiens firent entre eux contre Charle-Quint, lorsque François I. étoit détenu prisonnier en Espagne. Cette protection d'un Prince particulier dégéneroit enfin en domination. C'est ainsi qu'on a assûjetti les royaumes de Bohême & de Hongrie, autrefois électifs,

» & la république de Genes, sous ombre de la protéger. La pro-
« tection d'un inférieur est inutile ; celle d'un égal infructeu-
» se ; & celle d'un supérieur suspecte & dangereuse. La France
» ne reconnoît aucune Puissance supérieure, ni même égale :
» pourroit-elle, sans s'avilir, se soûmettre, à une Puissance in-
» férieure ? Les autres nations ne pourroient souffrir que les Es-
» pagnols fussent les maîtres de la France : mais que diroient-
» elles, si elles les en voyoient les protecteurs, sçachant sur tout
» que les Ministres de Philippe ont fait leurs efforts, pour le pla-
» cer sur le thrône de France ? Elles penseroient que n'osant à
» present travailler ouvertement à sa grandeur, ils le font indi-
» rectement, sous prétexte de défendre ce Royaume, sans dou-
» te dans le dessein d'y entretenir la guerre, jusqu'à ce que le
» fils du roi d'Espagne soit en âge de regner. Enfin ils n'ont pour
» but, que de ruiner entierement la Noblesse, en la détruisant par
» elle-même dans cette guerre pernicieuse ; d'accoûtumer le
» peuple aux moeurs de l'Espagne ; d'accabler & d'assûjettir
» ce Royaume, déjà épuisé, & semblable à un corps, où il n'y
» a plus ni de suc ni de sang. On ne peut ôter ce soupçon aux
» François; & si d'autres personnes veulent persuader le contrai-
» re à Philippe, ce ne peut être que des étrangers peu instruits
» de l'état de la France, & qui ignorent le génie de la nation :
» s'ils sont François, ils en imposent à ce Prince. Mais ils por-
» tent leurs vûës plus loin, qu'ils ne le font paroître : les Fran-
» çois ne peuvent se passer d'un Roi. Les interregnes sont toû-
» jours le tems des séditions, des factions, & des troubles, &
» donnent occasion à l'ennemi de s'affermir & d'assembler de
» plus grandes forces. »

« Les choses étant dans cet état, il n'y a point d'autre moyen
» de rémédier à tant de maux, dont la France est affligée, que
» d'élire librement un Roi Catholique & François, qui aidé des
» forces de l'Espagne, conserve dans le Royaume la religion
» de ses ancêtres, & y rétablisse la paix : Philippe y est obligé
» par les loix divines & humaines. La religion y est interessée :
» un bon Prince doit en pareille occasion secourir ses voisins.
» Enfin on attend de lui le même secours que ses ancêtres ont
» jadis reçu de nos Rois. Il arrivera de-là que les autres Prin-
» ces voyant que Philippe n'a en vuë dans cette guerre, que la
» gloire de Dieu, l'extirpation de l'héréfie, & la conservation
» d'un Royaume puissant, auquel ils ont recours dans les temps

HENRI IV. 1593.

» fâcheux, ne conserveront plus de jalousie ni de soupçons con» tre lui; qu'ils feront paroître autant d'ardeur pour contribuer » à cette guerre si juste, qu'ils en ont paru éloignez dès le » commencement; qu'ils joindront leurs forces à celles de la » Ligue, & abandonneront le parti des ennemis, qu'ils ont » secretement favorisé jusqu'à present. »

« Les princes Protestans d'Allemagne, d'ailleurs moderez » & amis de la paix, s'adouciront un peu en faveur de la » Ligue : on en peut juger par la conduite qu'ils ont tenuë dans » la guerre de Cologne. Après avoir poussé Gebbard Truchses » leur allié, & qui étoit le parent de plusieurs d'entr'eux, à » prendre les armes, voyant que le roi d'Espagne avoit pris » la protection d'Ernest de Baviere, & qu'il sollicitoit les au» tres princes Ecclésiastiques à se joindre à lui, ils s'ennuye» rent enfin des troubles qui s'élevoient dans l'Empire, & aban» donnerent la défense de Truchses. Or puisqu'ils quitterent » alors le parti d'un homme qui leur étoit si étroitement uni, » ils le feroient sans doute à l'égard d'un Prince étranger, qu'ils » ont plusieurs raisons de ne pas trop aimer. Et qu'on ne dise » pas qu'ils espereroient, en soutenant ce Roi sur le thrône, de » voir retablir dans le royaume la Religion qu'ils professent : » l'interêt de cette même Religion ne l'a point emporté dans » ces Princes, par raport à l'affaire de Gebbard, malgré l'es» perance qu'ils avoient que ce Prélat, après son retablisse» ment, separeroit l'Electorat de Cologne de l'Episcopat; & » que son exemple pourroit être suivi des deux autres Electeurs » Ecclésiastiques. »

« Si le roi d'Espagne laisse la liberté aux Etats d'élire un Roi » Catholique, & veut bien donner en mariage au Roi élu la » sérénissime Infante, cette alliance reüniſſant les forces des » Maisons d'Autriche & de France, aura l'approbation du mon» de Chrétien. Cette alliance néanmoins pourroit encore ex» citer quelque ombrage. Comme les autres Princes redou» tent l'ambition de la Maison d'Autriche, les Espagnols pour» roient aussi appréhender que la France ne rendît, pour ainsi » dire, cette Maison Françoise. Il seroit possible néanmoins » de faire des conditions qui éloigneroient la crainte de cet » évenement. »

Le duc de Mayenne croyant s'être suffisamment excusé par toutes ces raisons, pour reparer la faute que sa crédulité lui

avoit fait commettre, cherchoit tous les jours des prétextes; tantôt en faisant naître des difficultez sur les conditions; tantôt en reveillant un troisiéme parti, qu'il croyoit devoir porter préjudice au roi de Navarre, sans danger pour les Ligueurs; tantôt par l'opposition de Bassompierre, & la crainte de quelques revolutions. Il se servit enfin d'un moyen sûr, pour empêcher l'élection: il fit voir la necessité d'une tréve, que la Noblesse, & le Tiers-état avoient déjà proposée, & que lui-même n'avoit pas alors rejettée. La Châtre, qui tenoit le premier rang dans la Noblesse, en renouvella la proposition: il la fit avec la même liberté, qu'il s'étoit déclaré contre la politique des Espagnols. Il assura que la tréve étoit utile & necessaire, & que le duc de Mayenne ne devoit avoir aucun égard à l'opposition du Légat, puisque si le Pape lui-même étoit présent, il ne la desaprouveroit pas, & la croiroit necessaire à la conservation du comtat d'Avignon & du Venaissin. Il avança que le Clergé lui-même y auroit consenti, s'il n'avoit été retenu par le respect qu'il avoit pour le Légat: qu'ainsi le duc de Mayenne devoit intervenir dans cette affaire, & appuyer de son autorité l'avis du plus grand nombre. Que le Roi de Navarre étant sur le point de se rendre Catholique, & de causer par là une grande revolution, il y auroit un étrange aveuglement à vouloir faire un Roi, qui dans la disette de troupes & d'argent où étoient les Ligueurs, seroit par sa foiblesse hors d'état de soûtenir un parti déjà presque abattu. Qu'arriveroit-il de là, si non que ceux qui pouvoient maintenant prescrire des conditions, seroient obligez de se livrer à la discretion de l'Espagne, après que cette élection funeste auroit fait perdre toute esperance de se reconcilier avec l'ennemi?

Assemblée du Louvre.

Ce sentiment prévalut enfin: de peur néanmoins qu'on ne semblât rejetter le secours des Espagnols, on resolut de leur faire reponse sur leurs dernieres demandes; mais de maniere qu'on ne parût pas tant vouloir ôter toute esperance de consentir à l'élection, que la remettre à un tems plus avantageux, & qu'on excusât ce délai par la necessité qu'imposoit le malheur public. Ainsi l'assemblée des Etats se tint au Louvre le 4 de Juillet: l'évêque de Digne y célébra la Messe. Après que l'évêque de Vannes y eut fait un discours, le duc de Mayenne salua le duc de Feria, & lui présenta un écrit, en accompagnant cette

action de grandes démonstrations de respect & d'attachement pour le roi d'Espagne. Dans cet écrit les Etats remercioient Philippe, des conditions honorables qu'il leur avoit offertes, en conformité de leurs demandes du 21 de Juin. Ils y disoient que sur ce que le duc de Feria, & les autres ambassadeurs de Sa Majesté Catholique, demandoient que l'on procedât à l'élection d'un Roi, ils ne croyoient pas que l'état présent des affaires, permît de penser à cette élection, qui seroit pernicieuse à la Religion & à l'Etat, n'ayant point de troupes prêtes pour la soutenir : Que néanmoins persistans dans le dessein de satisfaire sur ce point Sa Majesté Catholique, ils demandoient du tems pour en déliberer : Qu'au reste on ne devoit agir que lorsqu'il y auroit une armée sur pié, pour faire exécuter les dernieres resolutions des Etats : Qu'ainsi ils prioient le roi d'Espagne, & ses Ambassadeurs, de faire avancer les troupes qu'on leur avoit promises, de peur que l'ennemi ne prît occasion de les attaquer, lorsqu'ils ne seroient pas en état de lui faire tête.

Les Ambassadeurs ayant reçu cet écrit, dirent qu'ils y feroient une prompte reponse. Le lendemain Jean-Baptiste Taxis la donna aux Etats par écrit. Les Ambassadeurs y disoient, qu'ils étoient fâchez qu'on eût cessé de déliberer sur l'élection d'un Roi : Qu'elle étoit l'unique remede des malheurs de la France, & le seul contrepoison qu'il falloit opposer à la feinte conversion du Navarrois : mais que les Etats l'ayant ainsi jugé à propos, ils se consoloient d'avoir tout mis en usage, & de leur avoir fait toutes sortes de promesses au nom du Roi Catholique, pour les déterminer à prendre un parti si salutaire. Ils ajoûtoient que Sa Majesté Catholique n'étoit pas dans l'intention d'envoyer des secours à l'avenir, si on differoit d'élire un Roi : Qu'ils étoient persuadez que les efforts qu'on avoit faits, & que les dépenses qu'on feroit encore, seroient inutiles : Que pour montrer néanmoins qu'ils préferoient le salut public à leurs interêts particuliers, ils fourniroient les subsides ordinaires, autant que la guerre de Flandre pourroit le permettre, & jusqu'à ce qu'ils eussent informé de tout le Roi Catholique, & qu'ils en eussent reçu des ordres particuliers : Qu'ils le feroient encore plus volontiers, si on ne faisoit point de tréve avec l'ennemi, & si on revoquoit le dernier arrêt ; parce que la tréve & l'arrêt étoient pernicieux à la cause commune : Qu'ils ne

repondoient

repondoient point à la ſincerité avec laquelle ils en avoient toûjours uſé avec eux ; & qu'ils détruiſoient enfin toute leur autorité. HENRI IV. 1593.

Ce fut ainſi que le duc de Mayenne éluda le piége, où les Eſpagnols, qui le regardoient comme un homme qui changeoit à chaque inſtant, vouloient l'arrêter. Ces politiques accoutumez à tromper les autres, furent en-même trompez, & perdirent l'eſperance de faire élire un Roi; élection qui auroit rendu la guerre éternelle en France.

Depuis ce tems-là Schomberg, Bellievre, de Thou, Revol, Baſſompierre, Belin, Sebaſtien Zamet, eurent pluſieurs conférences ſur la tréve à la Villete, à la Chapelle, à Aubervilliers, ſur le chemin même de S. Denis, en caroſſe la plûpart du tems, pour ôter toute défiance aux Eſpagnols. La Châtre fut une fois de ces conférences.

Le Roi ayant quitté ſon camp pour aller à S. Denis le 12 de Juillet, eut le lendemain un long entretien avec un Théologien, nommé Jean de Chavignac curé de S. Sulpice, que l'on avoit fait venir de Paris. Il retourna à Mantes, ſur la nouvelle qu'il reçut que la maladie du duc de Montpenſier augmentoit. Il en conçut un grand chagrin, croyant voir pour la derniere fois ce Prince ſon parent, qui lui avoit rendu de grands ſervices, & à qui il vouloit donner ſa ſœur en mariage. Le Duc ſe porta mieux depuis l'arrivée du Roi.

Enfin le 21 de Juillet le cardinal de Bourbon, que le duc de Mayenne avoit ſouvent ſollicité de ſe mettre à la tête d'un troiſiéme parti, en lui offrant même Soiſſons & d'autres villes de ſûreté, n'eſperant plus de faire reüſſir ſes deſſeins, alla de Gaillon à Mantes, & enſuite à S. Denis avec le chancelier de Chiverni, & les autres qui devoient ſe trouver à l'aſſemblée. Il voulut voir, ſi ſa préſence ne pourroit pas porter quelque préjudice aux affaires du Roi : ce qu'il n'avoit pu faire par une revolte ouverte. Il reſolut en même tems de mettre obſtacle, par les difficultez qu'il feroit naître, à la déliberation que l'on devoit faire ſur la reconciliation du Roi avec l'Egliſe. Ceux qui d'abord lui avoient conſeillé de s'y oppoſer, lorſqu'ils croyoient que cette démarche auroit un heureux ſuccez, lui donnerent avis, après le changement des affaires, d'uſer de diſſimulation. Mais ce jeune Cardinal, emporté par ſa paſſion,

HENRI IV. 1593.

ne put s'empêcher dans l'assemblée des Prélats & des Docteurs, qui se tenoit chez lui, & où assistoient René Benoît curé de S. Eustache, Claude de Morene curé de S. Merri, & ce Chavignac dont nous avons parlé, de dire hautement, qu'il ne falloit recevoir le Roi dans le sein de l'Eglise, que du consentement & par l'autorité du Pape. Cependant la chose ayant été mise en déliberation, à la reserve de quelques partisans du Cardinal, on suivit le sentiment de ceux qui croyoient qu'on devoit admettre le Roi dans l'Eglise, après qu'il auroit donné des marques publiques de sa Catholicité, & de son repentir; qu'ensuite on pourroit députer au Pape, & le prier, tant au nom du Roi, qu'en celui de l'Eglise Gallicane, de lui donner l'absolution.

Ce sentiment étoit fondé sur les raisons suivantes, qui furent alleguées & exposées fort au long, par plusieurs personnes recommendables par leur pieté, leur doctrine, & leur zéle pour le repos du Royaume. Ils dirent qu'ils n'étoient point obligez de déferer au bref du Pape, que le cardinal de Plaisance faisoit sonner si haut. En effet il n'avoit point été reçu & publié selon les anciens usages, dans un Royaume où ces sortes de décrets ne sont d'aucun poids, avant qu'ils ayent été approuvez, & qu'on ait examiné s'ils ne contiennent rien de contraire à l'autorité des Rois, aux droits du Royaume, & aux libertez de l'Eglise Gallicane; ce qui s'observe aussi dans les Payis-bas, soûmis à la Maison d'Autriche, comme on le voit par l'Edit de Philippe de l'année 1497, & par celui de Charle Quint de l'année 1530, où il est dit, que l'on ne prononcera la sentence de l'excommunication contre personne, avant de l'avoir averti. Ils ajoûterent que les loix canoniques l'ordonnoient, & qu'Innocent III. l'avoit statué, en déclarant injustes les sentences publiées sans un avertissement anterieur: Qu'il s'ensuivoit de-là, qu'une censure dénoncée contre toutes sortes de regles n'empêchoit pas que ce qu'on n'avoit fait qu'en vuë de l'interêt public, ne fût très valide: Que c'étoit le sentiment de tous les Canonistes dans l'explication du décret d'Innocent III: Que d'ailleurs on voyoit plûtôt dans la Bulle de 1585, une déclaration du décret donné contre les Hérétiques, qu'une nouvelle excommunication lancée contr'eux: Que quand même cette Bulle auroit été publiée dans les regles, on ne pourroit nier qu'une excommunication lancée pour cause d'hérésie, ne

fût de la compétence des Evêques, comme le Concile de Latran l'a décidé : Que quand le Pape auroit le droit de s'en reserver la connoissance, (ce dont on ne convenoit pas) cela n'empêchoit pas qu'un Evêque n'en pût accorder l'absolution : Que le Concile de Trente avoit décidé, qu'il étoit permis aux Evêques d'absoudre dans le for de la conscience, par eux-mêmes, ou par leurs grands Vicaires, des criminels qui leur étoient soûmis, même dans les cas reservez au Pape : Qu'ils le pouvoient même dans le crime d'hérésie, mais par eux-mêmes seulement, & non par d'autres : Enfin qu'il étoit constant qu'un homme excommunié pour quelque crime que ce fût, dont la connoissance étoit reservée au S. Siége, pouvoit être absous par son Evêque, si un obstacle légitime l'empêchoit de se présenter au Pape, pourvû qu'il s'engageât à le faire dès que cet obstacle cesseroit : Que parmi les obstacles légitimes, on ne doutoit pas qu'il ne fallût compter les haines déclarées, & les dangers des voyages : Que les Grands étoient exceptez de cette loi, comme Alexandre III. l'avoit décidé ; décision néanmoins dont Clavasin en traitant de l'excommunication, & Antoine Agostini, prouvoient l'alteration par l'addition de la particule négative ; ainsi qu'on peut le voir par les éditions des Conciles, faites à Venise & à Cologne : Que par toutes ces raisons, il étoit juste d'accorder sans délai l'absolution au Roi : Que les Evêques le pouvoient & le devoient, à condition de demander au Pape, avec le respect convenable, la confirmation de tout ce qui se feroit : Que si on agissoit autrement, le délai ne pourroit être que fort dangereux. Car qu'arriveroit-il, si les Etats assemblez à Paris élisoient un Roi, & jettoient par ce moyen les sémences d'une guerre éternelle, également pernicieuse à l'Etat & à la Religion ; si le Roi qui est maintenant bien intentionné pour la Religion Catholique, irrité du refus de l'absolution, changeoit de sentiment, & en venoit aux dernieres extrêmitez ; si enfin la necessité des temps obligeoit de faire un Schisme ? Car quelque soit le résultat de l'assemblée de Paris, quels que soient les décrets de Rome, les François, & sur tout la Noblesse, conserveront toûjours leur amour pour la liberté, & sans abandonner la religion de leurs ancêtres, se separeront du S. Siége, à l'exemple des Anglois, plûtôt que de subir le joug des Espagnols.

HENRI IV. 1593.

On ajoûtoit qu'il falloit donc avoir égard aux temps & aux lieux, comme l'a dit sagement le Pape Honoré III, & relâcher un peu de la sévérité de la discipline, en faveur de la qualité des personnes; que sur ce principe Yve de Chartres avertissoit le pape Pascal, de temperer un peu la rigueur de ses jugemens contre Philippe premier, de peur de faire dire de lui cette parole de Salomon, *Qui mouche trop, tire du sang*; qu'une sage condescendance n'avoit jamais déplu à personne; que c'est ainsi que S. Cyrille disoit au prêtre Gennade, que comme ceux qui sont dans un vaisseau, se voyant attaquez par la tempête, jettent une partie de leurs marchandises dans la mer, pour conserver l'autre; de même les Evêques n'étant pas sûrs de tout conserver, doivent se relâcher sur quelque chose, de peur de tout perdre: Qu'il n'étoit pas sans exemple de ne point attendre le jugement du S. Siége en pareille conjoncture, pour éviter un plus grand malheur: Qu'au rapport de Jean Vaseo, on lisoit dans les histoires des Espagnols que l'an 1086, Flavius Recarede, par la grace de Dieu, avoit quitté l'Arianisme pour embrasser la vraye foi; & qu'ayant eu une conference avec les prêtres Ariens, il les avoit ramenez à la foi Catholique, plûtôt par la raison, que par l'autorité, & avoit rapellé à l'unité de l'Eglise toute la nation des Goths & des Sueves.

« Ces choses, continuoit-on, se passerent au commence- » ment de son regne: mais quatre ans après les Evêques d'Es- » pagne & du Languedoc, au nombre de soixante-deux, tin- » rent le 8 de Mai le quatriéme Concile de Tolede, auquel » présiderent Mansona évêque de Mérida, & Leandre évêque » de Seville, en qualité de Metropolitains. Dans ce Concile, » le roi Recarede, avec la reine Balde sa femme, & tous les » Goths, abjura l'Arianisme, & fit profession de la foi Catho- » lique, déclarant qu'il croyoit l'égalité des trois personnes » dans la Sainte Trinité, 213 ans après que cette erreur eut in- » fecté toute l'Espagne. » Luc de Tuy raconte que Leandre présida à ce Concile en qualité de légat du Pape; mais le contraire paroît par les actes du Concile imprimez à Cologne & à Venise: ce sentiment de Luc de Tuy a été refuté fort au long par Ambroise Moralès de Cordouë, écrivain d'une éxactitude & d'une habileté reconnuë.

Les Ligueurs ayant appris la resolution de l'assemblée des

Evêques, (car les Ligueurs étoient informez de tout ce qui se passoit, par la trahison de quelques-uns d'entr'eux) le Légat engagea les Docteurs de Sorbonne à déliberer entr'eux, s'ils ne retrancheroient point de leur communion & de celle de l'Eglise, les curez Benoît, Chavignac & de Morene, qui s'étoient retirez chez les ennemis, comme des transfuges, & avoient quitté l'unité de l'Eglise, pour favoriser les Hérétiques. Il ne manquoit pas d'y avoir des vautours faméliques, qui brûlant du desir de s'emparer de leurs bénéfices, les accusoient d'avoir dit publiquement dans leurs sermons des choses contraires à la foi, lesquelles avoient causé du scandale aux simples, & de l'indignation aux autres. Mais les plus prudens parmi eux arrêterent le cours de cette déliberation, & furent d'avis de ceder au tems, & de ne rien faire que sur des preuves incontestables, contre des personnes estimées pour la pureté de leur doctrine.

Sur ces entrefaites on intercepta des lettres de Joseph Foullon abbé de Sainte Génévieve, écrites à Louis Seguier doyen de Notre-Dame de Paris. Seguier tenoit le premier rang dans l'absence du cardinal de Gondi évêque de cette ville ; cela ne l'empêcha pas d'aller trouver le Roi, pour l'aider de ses conseils dans l'importante affaire de sa réünion à l'Eglise : il s'étoit rendu à la Cour, à l'instigation de Jean son frere, lieutenant Civil. Dans ces lettres Foullon témoignoit son attachement pour le Roi, & la joie qu'il avoit de voir qu'il songeoit enfin serieusement à rentrer dans l'Eglise ; ajoûtant à la fin des termes ambigus, qui le firent soubçonner d'avoir quelque dessein secret. Foullon avoit chargé de ces lettres un de ses Religieux nommé Colletet, qu'il avoit autrefois puni selon l'usage de ces sortes de Maisons, & à qui il avoit depuis rendu son amitié. Ce Colletet croyant avoir trouvé l'occasion de se vanger, porta ces lettres, par une horrible perfidie, au duc de Mayenne, & ensuite par son ordre au Légat. Ayant conferé ensemble sur ce sujet, le Duc & le Légat resolurent de garder une copie de ces lettres, & de les faire porter par Colletet à Seguier, afin de connoître par sa réponse les desseins secrets de Foullon, & de le convaincre de trahison par cette double preuve. Mais Seguier ayant reçu ces lettres, & soupçonnant par les instances réïterées du porteur, qu'il y avoit de la fourberie de sa part,

HENRI IV. 1593.

refusa de lui donner sa réponse. Ainsi le duc de Mayenne trompé dans son esperance, quoiqu'il n'eût plus les lettres en son pouvoir, fit venir Foullon, de l'avis du Légat, & lui ayant montré la copie de sa lettre, il lui demanda s'il ne l'avoit pas écrite? Foullon nia le fait constamment, & demanda qu'on lui representât l'original: le duc de Mayenne chargea de le garder à vûë Mathurin de Force, qui étoit Sergent Major dans Paris.

Déjà le jour approchoit, que le Roi devoit se faire instruire par les Prélats qu'il avoit assemblez. Voyant le 22 de Juillet que le duc de Montpensier se portoit mieux, il revint de Mantes, & fut reçu avec de grands applaudissemens par les siens, & par les bourgeois mêmes de Paris, qui sur le bruit qui s'étoit répandu de la conversion du Roi, étoient sortis en foule, quoique le duc de Mayenne eût défendu, sous de griéves peines, d'aller à S. Denis. Les Royalistes s'assemblerent aussi aux portes de la ville, où ils rencontroient leurs parens, leurs freres, leurs amis, qui les embrassoient. Ils se félicitoient mutuellement comme s'ils eussent été de retour d'un long voyage, & ne pouvoient retenir leurs larmes, soit par le souvenir de leurs malheurs passez, soit par la joye que leur causoit cet évenement inesperé. Après un long silence, à peine dirent-ils quelques paroles interrompuës par leurs soupirs; obligez de se quitter, le passé & l'avenir leur firent encore verser des larmes.

Le lendemain, qui étoit un Vendredi, Renaud de Beaune archevêque de Bourges, Philippe du Bec évêque de Nantes, Nicolas de Thou évêque de Chartres, Claude d'Angennes évêque du Mans, & Jacque David du Perron, nommé à l'évêché d'Evreux, eurent de grand matin une secrette conférence avec le Roi. Le cardinal de Bourbon s'y étant rendu, le Roi qui n'ignoroit pas toutes ses intrigues, ne voulut point qu'il y assistât, croyant qu'il venoit moins pour être témoin de la conférence, que pour y faire l'office d'espion. Il ajoûta même, pour se mocquer de lui, que s'il falloit décider l'affaire entr'eux deux, quoique peu sçavant en Théologie, il n'auroit pas de peine à remporter la victoire sur cet ignorant Cardinal. Le Roi depuis six heures jusqu'à onze, écouta avec attention les Evêques. Ce fut l'archevêque de Bourges, Prélat très-habile, & d'une grande modération, qui parla pendant tout le tems. Le Roi s'étant levé

leur dit, qu'il les remercioit de lui avoir appris ce qu'il ignoroit jusqu'alors; qu'après avoir invoqué les lumieres du saint Esprit, il songeroit plus sérieusement à tout ce qu'ils lui avoient enseigné, afin de prendre sur leurs pieuses instructions, une résolution salutaire pour lui & pour l'Etat.

Le même jour, le duc de Mayenne, pour ôter toute esperance d'une élection, conclut la tréve par le conseil des Seigneurs & des Etats, malgré l'indignation du Légat, qui s'y opposa par le moyen du Cardinal de Pellevé, & qui menaça de quitter Paris, comme le Pape lui avoit ordonné, si on passoit outre. Mais on lui envoya deux fois les députez des Etats, pour le prier de ne pas conclure, de ce qu'ils vouloient interrompre la guerre pour quelque tems, qu'ils eussent dessein d'abandonner une cause si juste, & de vouloir bien pardonner cette suspension d'armes à la nécessité, où l'on étoit d'assembler de nouvelles forces, & de laisser respirer les peuples de la campagne & des villes, fatiguez d'une si longue guerre. Ils l'assûrerent qu'il pouvoit être persuadé qu'ils étoient sous sa puissance, & sous celle du Pape, & qu'ils seroient toûjours soumis à ses ordres respectables.

Le Légat parut content de cette soûmission. Voyant que son opposition étoit inutile, & que son opiniâtreté ne feroit que manifester sa foiblesse, au lieu de redoubler ses menaces, il leur fit des remercimens; & pour pousser jusqu'au bout la dissimulation, il dit qu'il avoit reçu des ordres contraires du Pape, qui lui laissoit la liberté de rester à Paris: qu'ainsi vaincu par leurs prieres, il avoit résolu d'y demeurer, & qu'il étoit prêt, comme auparavant, à leur rendre service, quand ils en auroient besoin. Cependant ne voulant rien ômettre, de ce qui pouvoit mettre obstacle à la réconciliation du Roi, il fit publier le même jour une Déclaration, dans laquelle il prétendoit que Henri de Bourbon, soit disant roi de France & de Navarre, déclaré nommément par Sixte-Quint, hérétique, relaps, impénitent, chef, fauteur, & défenseur public des hérétiques, ne pouvoit être absous que par le Pape, des peines portées contre les hérétiques, relaps & impénitens; qu'ainsi tout ce que feroient les Prélats qu'il avoit assemblez, seroit nul, parce qu'ils n'avoient pas le pouvoir de l'absoudre, & que ceux qui favorisoient le roi de Navarre, n'en seroient pas moins sujets dans la suite aux

HENRI IV. 1593.

censures Ecclésiastiques. Il avertissoit les Catholiques, qui jusqu'à present étoient restez dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, de ne pas se laisser tromper dans une affaire de cette conséquence. A l'égard des partisans de ce Prince, il les conjuroit par les entrailles de la misericorde divine, de ne pas ajoûter de nouvelles fautes aux premieres, & de ne pas causer un schisme qui ne pouvoit être que très-pernicieux: que quoiqu'il fût persuadé que les Evêques Catholiques ne viendroient pas dans une ville occupée par les hérétiques, il croyoit qu'il étoit de son devoir de les avertir de ne pas se trouver aux assemblées illégitimes qui s'y tenoient, & que s'ils en agissoient autrement, ils encourroient les censures, & perdroient les Bénéfices & les dignitez qu'ils avoient dans l'Eglise.

Cérémonie de la réconciliation du Roi à l'Eglise.

Cette derniere tentative du Légat, pour ébranler la fidélité des Prélats attachez au Roi, & pour réprimer l'allégresse des peuples, fut inutile. Ainsi malgré les défenses réïterées qu'on avoit faites de sortir de Paris, le peuple transporté de joye, sans craindre les peines dont on le menaçoit, & sans demander de passeport, comme le Roi l'avoit ordonné, vint à S. Denis le soir de la veille du Dimanche destiné à la réconciliation du Roi. Il y eut plus d'habitans de Paris, que de Royalistes, qui assisterent à cette cérémonie. Le Roi se rendit à huit heures du matin, à la porte de la grande Eglise, vêtu de blanc, accompagné d'un nombreux cortége de Princes, de Seigneurs, & de Gentilshommes, & suivi de ses gardes Suisses & Ecossois, magnifiquement habillez. L'archevêque de Bourges assis dans une chaire couverte d'un tapis blanc, où étoient representées les armes de France & de Navarre, & tenant dans ses mains les saints Evangiles, l'attendoit dans l'Eglise avec le cardinal de Bourbon, les évêques de Nantes, de Sées, de Digne, de Maillezais, de Chartres, du Mans & d'Angers, avec René d'Aillon nommé à l'Evêché de Bayeux, & David du Perron nommé à celui d'Evreux ; les Curez de saint Eustache, de S. Sulpice, de S. Merri & de S. Gervais. L'Archevêque lui ayant demandé qui il étoit, & ce qu'il demandoit ; il répondit qu'il étoit Roi, & qu'il demandoit à être reçu dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. L'Archevêque lui ayant demandé s'il le vouloit sincerement, le Roi répondit encore qu'il le souhaitoit de tout son cœur ; & se jettant à genoux, il

il protesta devant Dieu qu'il vouloit vivre & mourir dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, la défendre envers & contre tous, au péril même de sa vie, & qu'il renonçoit à toutes les hérésies qui lui étoient contraires. Ensuite après avoir donné à l'Archevêque une profession de foi, signée de sa main, il fut relevé par ce Prélat, & par le cardinal de Bourbon ; & après avoir fait ouvrir avec beaucoup de peine par ses gardes la foule du peuple qui étoit dans l'Eglise, on le mena par la nef au grand Autel, au bruit des acclamations du peuple. Il répéta sa protestation, & ayant fait le signe de la croix, il baisa l'Autel. Ensuite il se retira sous un pavillon élevé derriére l'Autel, où l'archevêque de Bourges entendit sa confession, & lui donna l'absolution, tandis qu'on chantoit en Musique le *Te Deum*: après quoi, conduit sous un dais semé de fleurs de lys d'or, il entendit la Messe, que l'évêque de Nantes célébra. Toute l'Eglise retentissoit des acclamations du peuple, & des souhaits qu'il lui faisoit d'une longue vie. Le Roi leur fit jetter de l'argent, & retourna avec la même pompe au Monastére de S. Denis: & méprisant le danger où il exposoit sa vie, sur laquelle les assassins pouvoient alors attenter, il voulut qu'on laissât entrer tout le monde. Le concours fut si grand dans la salle où il mangeoit, que la table pensa être renversée. Après le dîner, il assista au sermon que prononça l'Archevêque de Bourges, & il entendit les Vêpres.

Le duc de Mayenne avoit ordonné inutilement qu'on fermât les portes de Paris. Pendant ce tems-là les Théologiens ligueurs, laissant, comme ils le disoient, à ceux de saint Denis cet endroit de l'Epître de S. Paul aux Romains, où il parle de la soûmission de la chair, prirent occasion de l'endroit de l'Evangile, où Jesus-Christ avertit de se garder des faux Prophetes, pour se déchaîner avec une fureur inconcevable contre la conversion du Roi. Ils s'étendirent sur les exemples de Constant[1], qui ayant été admis par Vitalien dans l'Eglise, fit saccager ensuite la ville de Rome par ses soldats ; & de George de Bohême, qui après avoir fait sa profession de foi,

1 *Constantii*, il faut lire *Constantis*: c'est une faute ou de Copiste, ou d'impression ; peut-être même une faute de science ou de mémoire, dans ces Prédicateurs plus furieux qu'éclairez, que M. de Thou appelle *Theologastri*, & non pas *Theologi*.

HENRI IV. 1593.

voyant le royaume soûmis à sa puissance, fit mettre en prison les légats du Pape. Ils déclamoient sur-tout contre les faux évêques, qu'ils accusoient d'avoir donné lieu à ce scandale; de s'être soûlevés contre l'autorité de l'Eglise, & contre son souverain chef; d'avoir déchiré par un schisme honteux la robe sans coûture de Jesus-Christ; d'avoir profané le ministere sacré; d'avoir divisé le peuple & conduit ceux qui les avoient suivis à Bethel, pour adorer les faux Dieux; enfin d'avoir par une horrible impieté arraché l'Eglise de France du sein de l'Eglise universelle sa mere. Ils disoient que l'Apôtre ordonnoit que tout se fit dans l'Eglise avec ordre: que les hérétiques étoient anathematisés tous les ans, & retranchés de la communion des fideles par le souverain Pontife: qu'ainsi ils ne pourroient être rétablis que par lui, & non par d'autres, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un grand Prince: Qu'il falloit rapporter les causes majeures au siége apostolique: Que ceux qui avoient absous Henri de Bourbon des censures portées contre lui, avoient encouru eux-mêmes ces censures, & que destitués de toute autorité légitime, ils ressembloient à des aveugles, qui conduisent d'autres aveugles: Que leurs assemblées étoient des conjurations, leurs prieres des blasphêmes contre Dieu, leurs bénédictions des anathêmes, leurs absolutions de nouvelles censures, leurs sacrifices un pain de douleur, qui soüilloit ceux qui le mangeoient: Que S. Pierre, le prince des Apôtres, avoit dit avec verité, que si quelqu'un étoit avec ceux qui n'étoient pas réconciliés avec le Pape, & parloit à ceux à qui il ne parloit pas, il étoit au nombre de ceux qui veulent exterminer l'Eglise de Dieu: Que paroissant être avec nous de corps, ils n'y étoient pas d'esprit & de cœur: Que les Evêques avoient beau dire qu'ils n'avoient agi que par précaution, & uniquement pour absoudre le roi de Navarre dans le for intérieur; qu'il ne falloit user ni de précautions ni de finesses, mais agir avec sincerité & simplicité, n'avoir égard qu'au salut & à la vie éternelle, & non à des vûes politiques, à des raisons d'Etat, à des interêts qui ne regardent qu'une vie périssable & passagere: Qu'il falloit venir à l'Eglise par le grand chemin, c'est-à-dire selon les régles prescrites, par les Conciles & les Papes; qu'on devoit y entrer, non par les fenêtres, mais par la porte, & avec celui qui a les clefs du ciel: Qu'ainsi ils exhortoient les peuples

à ne se pas laisser ébranler ; mais à perseverer dans la foi & à attendre le jugement de celui, qui éclairé par le S. Esprit, les conduiroit dans la voye du salut par la puissance qu'il a reçûë de Dieu sur les ames, & régleroit toutes choses avec sagesse & équité.

Parmi ces Docteurs Jean Boucher curé de S. Benoit, après avoir si souvent déchiré le feu Roi par des discours furieux & outrageans, n'épargna pas son successeur. Il prononça dans l'église de S. Méry neuf discours sur la feinte conversion de Henri de Bourbon prince de Bearn, & sur l'invalidité de l'absolution qu'on lui avoit donnée : il les fit imprimer l'année suivante le premier de Mars, & les dédia au cardinal de Plaisance. Ayant été obligé dans la suite de quitter Paris, il les fit réimprimer à Douai : ni le changement des affaires, ni les differentes conjonctures ne purent calmer la fureur de cet esprit séditieux. Quelque tems après Jean Guarin, cordelier Savoyard, eut l'impudence, après avoir prononcé un discours sur le même sujet, d'exhorter ses auditeurs à prier Dieu de ne pas permettre que le Pape, qui étoit toûjours, disoit-il, conduit par le S. Esprit, & qui ne pouvoit jamais errer dans la foi, se laissât fléchir par les prieres du Bearnois, & lui accordât l'absolution.

On ferma pendant tout ce tems-là les portes de Paris. Le peuple aussi inconstant dans sa haine, que dans son amour, faisoit éclater son indignation. Plus on le retenoit dans la ville, plus il témoignoit d'attachement pour son Roi, & sembloit aimer avec transport un Prince, qu'il avoit autrefois détesté. Enfin le premier d'Août on publia une tréve générale de trois mois. Le duc de Savoye en étoit excepté ; on lui offroit néanmoins de l'y comprendre.

Six jours après, jour de la fête de la Transfiguration, il se fit sur le soir, par les soins du Légat, une assemblée tumultueuse, où l'on consentit à la publication pure & simple du concile de Trente, qui avoit toûjours été rejetté auparavant, lorsque le Royaume étoit tranquille. Ce Concile n'avoit été reçu depuis peu que sous de certaines conditions. On remit cette publication à une assemblée plus nombreuse, qui se tint deux jours après. Le duc de Mayenne, pour appaiser le Legat irrité de la conclusion de la tréve, & pour affermir en même tems

HENRI IV. 1593.

sa puissance, fut d'avis de faire renouveller le serment d'union ; & le fit lui-même le premier, après avoir prononcé un discours étudié. Il renvoya ensuite l'assemblée des Etats au mois de Septembre suivant. Les députez devoient s'y trouver, pour examiner les articles dont on n'avoit encore pû déliberer. Il ajoûta qu'il étoit libre, à ceux qui le voudroient, de se retirer pendant ce tems-là. Il fit ensuite entrer le Légat, avec qui tout étoit concerté. On lut tout haut l'ordonnance, touchant la réception pure & simple du concile de Trente.

Discours du Légat.

Tout le monde gardant un profond silence, le Légat prit la parole. Comparant le royaume de France à un vaisseau battu de la tempête, il dit qu'un pilote prudent devoit plier les voiles, & jetter l'anchre, jusqu'à ce que les vagues s'étant abbaissées, la mer reprît son ancien calme ; qu'il pouvoit alors continuer sa route, & hisser ses voiles : Que cette illustre assemblée, éclairée des lumieres du S. Esprit, avoit suivi cette sage conduite ; & que voyant les orages excitez dans le Royaume par les hérétiques, elle avoit, pour éviter de faire naufrage, jugé qu'il falloit prudemment céder aux tems pour conduire au port ce grand vaisseau, également chargé des interêts de la religion & de ceux de l'état : Qu'elle avoit en attendant jetté deux anchres solides, pour le mettre à couvert des flots ; que ces deux anchres étoient la réception du concile de Trente, & le renouvellement du serment d'union : Que cette double action procureroit à l'assemblée une gloire immortelle : Qu'il la remercioit en son nom, & en celui de sa Sainteté : Qu'il offroit de partager avec le duc de Mayenne, qui avoit heureusement jusqu'alors tenu le gouvernail, le soin de conduire ce vaisseau : Qu'il avoit résolu de prendre part au péril commun, & de regarder du haut du mât les flots couroucez, jusqu'à ce que la tempête étant appaisée, il découvrît ces feux propices, à la lueur desquels on pût reprendre courage, & arriver enfin par le secours du ciel à cet heureux Port, objet des vœux de tous les Catholiques : Que si tout ne réüssissoit pas selon leurs desirs, il faudroit s'armer de patience, & rendre toûjours graces à Dieu des succez qu'il avoit accordez, & le presser continuellement, pour attirer les graces qu'il avoit voulu differer : Qu'il les exhortoit donc de venir avec lui à l'Eglise prochaine, prier Dieu pour le salut public.

Le cardinal de Pellevé, que la vieilleſſe avoit rendu fort babillard, prit après lui la parole, & aima mieux faire un diſcours ridicule, que de ne pas prendre part aux éloges que l'on donnoit à la publication du concile de Trente. On alla enſuite à l'égliſe de S. Germain l'Auxerrois; & on y chanta avec beaucoup de pompe le *Te Deum*.

Affaire de l'Abbé de Ste Genevieve.

On reprit incontinent après l'affaire de l'Abbé de Ste Genevieve. Il fut d'abord interrogé par des Commiſſaires nommez par le duc de Mayenne. Enſuite, à la réquiſition du Légat, le Duc conſentit aiſément à lui renvoyer la connoiſſance de cette affaire. Le Légat nomma pour juges Gilbert Genebrard archevêque d'Aix & les évêques de Senlis & de Vannes; mais l'archevêque d'Aix, fut exclus du jugement, parce qu'il avoit ſigné des lettres, où l'on offroit le royaume de France au Roi d'Eſpagne. On lui ſubſtitua donc Jean du Vivier, conſeiller au Parlement & Chancelier de l'Univerſité. Ces juges ayant ſommé l'Abbé de répondre aux accuſations qu'on formoit contre lui, il leur demanda avant tout, de qui ils tenoient leur autorité; enſuite il demanda qu'on lui montrât l'ordre, & qu'on lui dît le nom de ſon accuſateur. Les juges ayant refuſé de répondre à ces demandes, l'Abbé appella comme d'abus, & fit ſignifier par un huiſſier ſon acte d'appel aux évêques de Senlis & de Vannes, avec une aſſignation à comparoir en leur nom au Parlement ſur ſon appel. On avoit inſeré dans cet acte, avant d'y mettre le ſceau royal, une clauſe, par laquelle on diſoit que l'affaire ſeroit jugée ſans bruit, ſelon le concile de Trente. L'avocat des Evêques demanda qu'on differât le jugement, prenant pour prétexte je ne ſçai quels obſtacles; mais en effet pour avoir le tems de parler au Légat, dont l'autorité étoit intereſſée dans cette affaire.

Le Légat tâche de faire abolir les appels comme d'abus.

Le Légat voulant profiter de cette occaſion, faiſoit tous ſes efforts pour faire abolir les appels comme d'abus, reméde ſalutaire que nos ancêtres ont établi contre les injuſtes entrepriſes de la cour de Rome. Il croyoit que s'il pouvoit obtenir cette abolition, elle ne lui ſeroit pas moins glorieuſe à Rome, que s'il fût venu à bout de faire élire un Roi. Il preſſoit donc extrêmement le duc de Mayenne d'ôter au Parlement la connoiſſance de cette affaire. Ce Duc ſouhaitant d'un côté de faire plaiſir au Légat; mais de l'autre ſçachant que la ſuppreſſion des

HENRI IV. 1593.

appels entraîneroit la ruine de l'autorité Royale, & conséquemment de la sienne, se trouva dans une conjoncture très-délicate; il prit le parti d'empêcher par ses menaces l'abbé de Ste Genevieve de poursuivre le jugement de son appel contre les Evêques, & d'ôter à ceux-ci la connoissance de cette affaire. Sur ces entrefaites l'Abbé, qui étoit toûjours détenu en prison, prétexta une maladie, qu'il fit attester par les médecins; par ce moyen il obtint son élargissement, en donnant caution de se representer quand il en seroit besoin. Mais il profita de sa liberté pour se retirer auprès du Roi. De cette maniere il se tira d'un fort mauvais pas; & délivra en même tems le duc de Mayenne des inquiétudes que lui causoit le Légat au sujet de cette affaire.

Le Roi envoye en ambassade à Rome le duc de Nevers.

Le Roi après sa réconciliation avec l'Eglise avoit écrit à tous les Parlemens du Royaume, & particulierement à ceux de Tours & de Châlons, aussi bien qu'aux gouverneurs des provinces, & aux commandans des places, pour les en instruire. Il songea ensuite à envoyer au Pape une ambassade solemnelle. Pour cet effet, il jetta les yeux sur Louis de Gonzague duc de Nevers, seigneur né en Italie, qui y avoit beaucoup d'alliances & de terres. Il avoit d'ailleurs toutes les qualitez de l'esprit, nécessaires pour s'acquiter de cette importante commission. Le duc de Luxembourg fut piqué de cette préference: il croyoit qu'après avoir été envoyé à Rome par les Seigneurs & les Princes François au commencement du régne de Henri IV. & avoir porté au Pape l'esperance de la conversion de ce Prince, on auroit dû le charger de cette ambassade. On joignit au duc de Nevers Claude d'Angennes évêque du Mans, prélat que sa doctrine & sa pieté rendoient très-recommandable; & Louis Seguier doyen de l'Eglise de Paris. David du Perron nommé à l'évêché d'Evreux, & Claude Gouin doyen du chapitre de Beauvais, connu par sa probité & par son habileté dans le droit canon, eurent aussi ordre de faire ce voyage; mais le dernier s'en défendit sur son grand âge, & le premier allégua d'autres raisons de son refus.

Le duc de Mayenne de son côté députa à Rome le cardinal de Joyeuse & Claude de Beauffremont baron de Senescey. Il envoya dans le même tems en Espagne Henri des Prez de Montpezat, fils de sa femme, avec Pelissier. Il avoit écrit

auparavant à Rondinelli, agent des affaires du duc de Ferrare à la cour d'Espagne, pour tâcher de justifier les obstacles qu'il avoit mis à l'élection du duc de Guise : il en rejettoit la faute sur les intrigues, les artifices, les délais & l'ambition demesurée des Espagnols, qui s'étoient comportez avec peu de sincérité dans cette affaire ; & il se plaignoit de la crédulité de Rondinelli, qui avoit ajoûté foi si aisément aux bruits calomnieux que l'on avoit semez de sa conduite, & n'avoit pas refuté ces calomnies, lui qui connoissoit sa candeur, & qui sçavoit qu'il n'avoit jamais voulu autre chose dans cette guerre, que marquer son respect & son attachement pour Philippe, dans tout ce qui ne blessoit pas la Religion, son honneur & la gloire du Royaume, dont on lui avoit confié le gouvernement.

Le duc de Nevers ayant demandé au Roi son congé, pour se préparer à son départ, prit le chemin de Nevers, & donna rendez-vous à Langres pour un certain jour à l'évêque du Mans, & au doyen de Paris. On dépêcha devant eux Isaie Brochard de la Clielle, avec des lettres en datte du 18. Août, dans lesquelles le Roi instruisoit le Pape de sa sincere réünion à l'Eglise Catholique, qu'il attribuoit à la grace de Dieu & aux solides instructions des Evêques & des Théologiens François, & il lui promettoit de lui envoyer bien-tôt une ambassade solemnelle.

Dès que la Clielle fut arrivé à Rome, on y parla diversement du sujet de sa venuë : les uns étoient surpris de la conversion du Roi ; les autres s'en réjouïssoient en secret, & attendoient avec inquiétude les suites d'un événement si inesperé. Les Espagnols déclamoient contre cette conversion, qui renversoit tous les projets qu'ils avoient formez depuis tant d'années. Ils faisoient tous leurs efforts, pour empêcher le Pape d'écouter les conditions que lui proposeroit le Roi ; tantôt on lui donnoit l'allarme ; tantôt on lui faisoit esperer qu'on éliroit un Roi, comme il le souhaitoit. Un Espagnol, nommé Gonzalez Ponce de Leon, camerier du Pape, assez habile, & qui avoit déjà fait imprimer quelques ouvrages, publia à Rome un traité de la discipline ecclésiastique, dans lequel il tâchoit de prouver qu'un relaps ne pouvoit être absous & reconnu Roi, même par l'autorité du S. Siege. Ce livre fut imprimé cette année.

Arnaud d'Ossat, dont nous avons déjà souvent parlé, & qui fut dans la suite élevé aux honneurs que méritoit sa vertu, répondit

HENRI IV. 1593.

à cet écritpar un autre, qui courut manuscrit dans Rome, où il fut aussi bien reçu, que l'écrit de l'Espagnol l'avoit été mal. Voici les raisons principales, que d'Ossat employoit dans cet ouvrage. » Un relaps pénitent peut & doit même être absous » dans le for de la conscience par le souverain Pontife, quel » que soit le nombre & la grandeur de ses péchez. Car dès » que le plus criminel des pécheurs veut sincérement rentrer » dans la voye du salut, Dieu le reçoit avec bonté, puisque » lui-même prend la qualité de médecin. Comment se pour- » roit-il faire qu'il guérît le corps, la partie la plus vile de » l'homme, & qu'il ne délivrât pas l'ame, infiniment plus di- » gne de lui, & qu'il a rachetée de son propre sang ? Cette clé- » mence s'étend sur-tout au pécheur, hérétique, apostat, & » soüillé des plus grands crimes. Dieu n'en excepte personne, » lui qui a pardonné tous les péchez, & qui peut les pardon- » ner au pécheur le plus endurci dans le crime, & à celui qui y » auroit perseveré pendant quarante ans & même jusqu'à son » dernier soupir. Il y a de l'impieté à desesperer de la miséri- » corde de Dieu, comme s'il ne pouvoit pas secourir en tout » tems un homme qui a recours à lui, & délivrer du fardeau » de ses péchez celui qui souhaite effectivement de s'en dé- » charger. La bulle de Lucius III. portée contre ceux qui » auront été convaincus d'être retombez dans l'hérésie, après » l'avoir abjurée, & avoir été relevez de l'excommunication » de leur Evêque, ne donne aucune atteinte à ces veritez; car » on ne doit pas entendre ce qui y est dit, du for de la cons- » cience, & de tout ce qui a rapport au salut de l'ame; mais » de la vie, des biens, des honneurs & des dignitez, comme » l'expliquent S. Thomas d'Aquin, & Alexandre IV. au si- » xiéme livre des Décretales, choses dans lesquelles on a besoin » de la dispense du Pape.

» Du reste voici à quoi se réduit toute la question; c'est de sça- » voir 1°. Si le Pape peut. 2°. S'il doit permettre l'usage de ces » biens extérieurs à un relaps pénitent ? Il est indubitable qu'il » le peut: car les constitutions de Lucius, & autres semblables, » ne sont que des loix arbitraires, que le Pape présent par la plé- » nitude de sa puissance peut abroger. Penser & enseigner » autrement, c'est tomber dans une erreur grossiere; c'est dis- » puter au S. Siége le pouvoir des clefs, que Jesus-Christ lui a confiées.

Henri IV. 1593.

» confiées. Mais la question roule plutôt sur le fait, que sur » le droit, lorsqu'on demande, si le Pape doit user d'indulgence envers un relaps? Car il est vrai en général que pour ces » sortes de pécheurs, on doit avoir la severité prescrite par les » loix, & que l'on ne doit la temperer que pour des raisons » bien importantes. Il s'agit donc de sçavoir si Clement VIII. » doit permettre à Henri de Bourbon, quoique relaps, de » monter sur le thrône de France? Il est certain que quelque » parti qu'on prenne, il sera ou très-utile, ou très-pernicieux à » la Chrétienté. »

« Il est sans doute à souhaiter que le Roi ne donne aucun » soupçon sur sa Catholicité, en montant sur le thrône; puisque » le moindre soupçon sur cette matiere seroit la ruine infaillible de la Religion Catholique, & du Royaume de France. » Mais après avoir mûrement éxaminé toutes les raisons qu'on » peut apporter de part & d'autre, il paroît avantageux à la » Chrétienté de temperer la rigueur des loix, & d'user d'indulgence envers le Roi. L'utilité & la nécessité de l'Eglise » est la raison principale, & à laquelle toutes les autres se rapportent. On peut compter entre les avantages que l'Eglise » en retirera, la tranquillité & la conservation du Royaume de » France, la reconciliation des Catholiques divisez entr'eux, » & séparez du Pape, la cessation de leur commerce avec les » Hérétiques, le retablissement de la Religion Catholique, » Apostolique & Romaine, qui court risque par ce Schisme » d'être abolie en France, le renouvellement de l'ancienne » discipline entierement défigurée, le recouvrement des biens » Ecclésiastiques, usurpez en partie par des Laïques, la reparation des Monasteres & des Eglises, qui sont désertes depuis plusieurs années, & qui menacent ruine, la célébration » de l'Office divin, que la guerre a fait negliger dans les bourgs » & dans d'autres lieux; enfin la suppression de ce nombre » infini de crimes, qui se commettent impunement sans respect pour la Divinité, & sans égard pour la charité Chrétienne. »

« On ne doit pas regarder comme le moins important de » tous ces avantages, la conservation du Royaume de France, qui a toûjours secouru si utilement l'Eglise: il n'est à la verité d'aucune utilité pour le present; il cause même beaucoup

HENRI IV. 1593.

» de maux aux autres Etats; mais s'il reprend sa premiere splen- » deur, le S. Siége & les autres Royaumes y trouveront toû- » jours de puissans secours contre leurs ennemis; ses forces, » qui s'épuisent depuis si long-tems sans aucun fruit, & même » à la ruine de la Religion, seront employées à la défense du » Christianisme, à repousser les efforts des Turcs, qui voyant » les troubles dont l'Europe Chrétienne est déchirée, viennent » fondre sur elle. Le Pape alors délivré de toute inquiétu- » de, des dépenses & des peines que lui causent ces trou- » bles, pourra pourvoir avec plus de facilité aux autres be- » soins, & les autres Princes Chrétiens pourront imiter son » exemple. »

« La nécessité où l'on est d'accorder au Roi une dispense, » se tire des mêmes principes, & d'ailleurs de l'impossibilité » de pacifier le Royaume, & d'y affermir la Religion par une » autre voie, après qu'on a inutilement éprouvé tous les au- » tres remedes. Car si Henri de Bourbon, qui possede plus » de la moitié de la France, & qui a pour lui la plus grande » partie de la Noblesse, a toûjours eu le dessus, lors qu'étant » Hérétique il avoit à combattre des ennemis si puissans, il est » à présumer qu'il remportera de plus grands avantages, après » que sa conversion aura affoibli la puissance & rallenti la fu- » reur de ses ennemis. Mettre sa confiance dans les assassinats, » & dans les emprisonnemens qui menacent la vie de ce Prin- » ce, outre que c'est un attentat abominable devant Dieu, & » aux yeux de tous les gens de bien, un crime detesté par les » Payens mêmes, c'est d'ailleurs une entreprise longue, diffi- » cile, presque toûjours malheureuse & funeste, non-seule- » ment au criminel, aux auteurs & aux complices de son cri- » me, mais aux personnes les plus respectables, aux Rois, à » l'Empereur, au Pape, sur la vie desquels elle donne droit à » un miserable d'attenter. Elire un autre Roi, outre qu'on l'a » déjà inutilement tenté, ce n'est faire autre chose qu'allumer » dans la France une guerre dont on ne verra jamais la fin, & » détruire la Religion & le Royaume. »

« Ces avantages & cette nécessité demandent qu'on relâ- » che un peu de la sévérité des loix, afin de procurer à la » France de plus grands biens, & de détourner un déluge » de maux. Car on est souvent obligé, selon saint Cyrille,

» d'abandonner quelque chose de son droit, pour gagner davantage. Puisqu'il est donc manifeste que le Pape ne peut en même tems, & retenir la sévérité de la discipline, & conserver la Religion Catholique, & le Royaume de France, il faut sacrifier la discipline au bien de l'Etat & du Christianisme. On ne disconvient pas qu'à examiner la chose en elle-même, sans égard aux circonstances des tems, il ne soit très dangereux de voir un Royaume gouverné par un Prince relaps, quoique rentré dans l'Eglise : bien des gens ont perdu leurs peines, en composant de grands ouvrages sur cette matiere. Mais il est bien plus dangereux de voir la Religion Catholique détruite dans un Royaume, par la continuation des guerres civiles. »

« On peut compter d'ailleurs parmi les raisons que l'on a de temperer l'austerité de la discipline, la multitude des criminels. Cette multitude est innombrable dans les troubles qui agitent la France, & il est bien difficile à ceux qui sçavent l'état des choses, & qui en jugent sainement, de décider quel est le plus coupable des deux partis. Mais enfin de quelque côté que soit la justice, la Religion Catholique en souffre, la discipline est anéantie, & les biens Ecclésiastiques sont usurpez. Ce n'est pas seulement en France, mais encore parmi les Nations étrangeres, que les troubles de la France occasionnent de grands crimes ; en Angleterre, en Allemagne, chez les Suisses, en Espagne, en Italie, & à Rome même, où les oreilles du souverain Pontife entendent tous les jours le tumulte qu'excitent les factions. »

« Le droit Canon éxige encore qu'on ait égard à la personne de celui à qui on veut accorder une dispense : & quoique la vie passée de Henri de Bourbon ait besoin d'indulgence, cependant comme on doit avoir égard plûtôt à la puissance & à la dignité des personnes dans ces sortes d'affaires, qu'à toute autre chose, il faut examiner si la sévérité n'est pas plus dangereuse que l'indulgence ; car quoiqu'il ait fait, dit, ou pensé jusqu'à present, c'est un Prince issu de la plus illustre Maison de l'univers, & le plus proche parent du feu Roi. Si on examine sa personne, c'est un Prince brave & puissant, qui est revenu à l'Eglise dans un tems où les Ligueurs ne pouvoient l'y contraindre, & qui ne pouvant

HENRI IV. 1593.

» être puni ni privé de ſon Royaume à cauſe du paſſé, ſe ſoumet néanmoins au Pape & au S. Siége. Il promet de meſurer à la grandeur & à la durée de ſa faute ſon zele à prendre la défenſe de la Religion, & à l'étendre déſormais avec ardeur. Il déclare qu'il eſt prêt d'en donner telle caution qu'on exigera de lui. »

« On doit donc prendre garde encore une fois, que par une animoſité particuliere, ou par une haine perſonnelle, on ne mepriſe des offres ſi conſiderables, que la Religion ne ſe perde dans ce Royaume, que le S. Siége ne ſoit privé de ſon bras droit, & de ſon principal appui, & que la Chrétienté ne ſoit enveloppée dans d'affreux malheurs, que cauſeroit une exceſſive ſévérité. On peut ajouter à cela les vœux & les deſirs de tant des Catholiques, ſoit dans le Royaume, ſoit hors du Royaume, qui conjurent le Pape de s'adoucir; car la plus grande partie du Royaume eſt encore Catholique, & a ſignalé ſa pieté & ſa valeur, en combattant ſous Charle IX, & ſous Henri III, contre les Hérétiques & contre le Roi de Navarre lui-même, lorſque l'interêt de l'Etat n'étoit point mêlé à celui de la Religion. Ils ſupplient maintenant Sa Sainteté en faveur de ce même Roi de Navarre, qui s'eſt ſoûmis à elle. Preſque tous ceux du parti contraire, ſi on excepte quelques hommes ambitieux, preſſez des remords de leur conſcience, remettent toute cette affaire au jugement du Pape, & attendent de lui cette paix, qu'ils ſouhaitent avec tant d'ardeur. Ainſi l'on peut dire qu'ils prient tacitement le Pape d'uſer de clémence envers Henri de Bourbon : les François & tous les Princes étrangers, à la reſerve d'un ſeul, ſouhaitant de voir la paix regner en France, déſirent la reconciliation du Roi avec le Pape, parce qu'ils regardent ſes interêts comme les leurs propres. Il ne ſeroit ni Chrétien, ni utile, ni ſûr, de mepriſer le danger auquel ſont expoſez tant de Catholiques, & de rejetter leurs prieres & leurs vœux. »

« Qui pourroit empêcher le vicaire de Jeſus-Chriſt, de faire grace à un Prince pénitent, en faveur de tant de peuples, après que Dieu lui-même a crû qu'il étoit juſte de pardonner, en faveur de dix juſtes, les crimes de tant d'impies endurcis dans le peché? On a coutume de dire que la guerre

» qui désole la France, a été entreprise pour le salut du Royau- HENRI IV. 1593.
» me, & pour la défense de la Religion. Mais la chose merite
» bien qu'on examine en quel état l'un & l'autre se trouvent
» maintenant ; car il seroit honteux à ceux qui doivent juger
» cette affaire, de se tromper dans une chose de si grande im-
» portance. Quels ont été les fruits de cette funeste guerre,
» qui dure depuis tant d'années ? Elle a produit une division
» sanglante parmi les Catholiques : elle a donné de la confian-
» ce & de la tranquilité aux Hérétiques. Ce même pretexte
» de Religion a mis les armes à la main depuis 1585, contre
» Henri III. Prince veritablement Catholique, & qui a été en-
» fin cruellement assassiné. Cet attentat a ouvert le chemin du
» thrône à un Prince hérétique : sous ce specieux prétexte, on
» a commis impunément les crimes les plus énormes, les sa-
» crileges, les parjures : on a pillé les Eglises & les Monaste-
» res ; les incendies, les rapts, les incestes, & les parricides,
» sont devenus fréquens : la discipline Ecclésiastique a été al-
» terée & abolie : les biens de l'Eglise ont été conférez à des
» Laïcs, & à des femmes, & usurpez dans plusieurs lieux. En-
» fin l'office divin a été négligé, & le souvenir de Dieu presque
» effacé de tous les cœurs. »

« Cependant les Ligueurs se vantoient alors, qu'ils avoient
» pris les armes pour reparer les maux que la negligence de
» Henri III avoit causez, pour rétablir la gloire du Royau-
» me, & pour ramener le siécle d'or. Ce sont eux qui non-seu-
» lement ont dégradé, mais anéanti la Majesté Royale : ils
» ont mis la confusion dans tout le Royaume : ils ont dépouillé
» de leurs charges les Magistrats légitimes, & les ont fait mourir
» indignement par ceux dont ces Magistrats avoient justement
» puni les forfaits : ils ont transferé l'autorité à des gens décriez
» par leurs crimes, & célébres par leur seule audace : ils ont ex-
» posé les vies, les biens, les femmes, & les enfans de leurs
» concitoyens à la brutalité, à l'avarice, à la violence & à la
» fureur d'une soldatesque effrenée : ils ont détruit le goût des
» sciences, le commerce, & les travaux des artisans : ils ont
» fait disparoître tout à coup la justice, l'ordre, les loix, les ju-
» gemens, la discipline, tant civile que militaire, les bonnes
» mœurs, l'humanité, enfin la difference du vice & de la ver-
» tu. Quand leur rage ensuite s'est un peu rallentie, ils ont

HENRI IV. 1593.

» établi, selon le génie des peuples, & la nature des lieux, de » nouvelles regles de gouvernement. On a vu s'élever dans » plusieurs endroits de petits tyrans, qui usurpoient les Provinces, & qui s'emparoient des citadelles & des Forts confiez aux » Gouverneurs, & aux Commandans. Ils ont voulu rendre leurs » usurpations héréditaires; & par le moyen de ces places, ils » ont captivé les Provinces & les villes. On a vu naître au milieu de la désolation, de la famine, de l'éxil, & de tous les » autres maux, un siécle de fer, à la place de ce siécle d'or qu'ils » faisoient esperer; en sorte que ceux qui se plaignoient tant » de Henri III, ont souffert plus de maux de la part de ces prétendus reparateurs, qu'ils n'en avoient aprehendé sous la domination d'un Roi légitime. Aussi les peuples ont-ils fait éclater leur haine contre les auteurs de la guerre. »

« Les plus équitables & les plus moderez parmi les Ligueurs » ont montré combien ils desiroient la paix, par l'emportement qu'ils ont témoigné contre le Légat, qui s'opposoit à » la conclusion de la tréve, & par la dispute qu'ils ont euë » avec lui sur les devoirs & sur l'autorité du Pape. Mais à présent qu'ils ont goûté par le moyen de la tréve la douceur » du repos, comment pourra-t'on les replonger, pour servir la » passion d'autrui, dans une guerre si pernicieuse? Les chefs » même, quoique dévorez d'une ambition démesurée, ayant » néanmoins épuisé tous les moyens de retenir dans leur parti » les peuples, & les payis étrangers, perdront toute esperance de secours: la reconciliation du Roi à l'Eglise leur ôtera » bien-tôt tout prétexte de continuer la guerre. »

« On est certain qu'ils n'ont pas été trop unis ensemble dès » le commencement de la guerre, qu'ils ont des vûës & des interêts differens, & qu'ils se sont toûjours opposez les uns aux » autres. Cette division les rend odieux aux peuples, suspects au » Princes étrangers, & ennemis mortels les uns des autres. Il est » à présumer, que déchus de l'esperance qui les animoit, inquiets » sur l'avenir, & voyant qu'ils ne peuvent pas ce qu'ils veulent, » ils voudront enfin ce qu'ils peuvent, & prêteront l'oreille aux » conditions avantageuses qu'on leur propose. La honte & la » crainte de ceux dont ils reçoivent des secours, les retient » encore: mais la volonté ne leur manque pas; & lorsqu'ils » en auront l'occasion, si Sa Sainteté n'interpose bien-tôt son

» autorité, ils surmonteront cette honte; & libres de leur crainte, ils feront la paix, sans attendre la dispense de Rome. Sa Sainteté est donc très-interessée à l'accorder, afin de conserver son autorité en France, d'éviter le Schisme, & d'obliger Henri à accepter certaines conditions, pour la sûreté de la Religion; conditions, qui le contiennent dans le devoir, & lui laissent moins de puissance, après son absolution, qu'il n'en auroit, si on ne la lui donnoit pas. »

« Mais si l'on envoye d'Espagne & de Flandre une armée en France, comme on le publie, & si la guerre se rallume avec plus de fureur, combien de maux ne naîtront pas de cette guerre? Le Roi en souffrira le moins. Ce Prince élevé dans les armes, regarde comme un jeu les siéges, les batailles, & toutes les fatigues militaires: il voit avec plaisir des dangers qui lui préparent de vastes moissons de gloire. Plus cette armée sera nombreuse, plus elle sera capable de hâter le schisme & la ruine de la Catholicité; elle favorisera davantage les progrès de l'hérésie, en donnant un nouveau sujet aux François, & aux autres peuples de détester ceux, qui sous prétexte de défendre la Religion, exposent la Religion même: on en prendra occasion de décrier la bonté paternelle du souverain Pontife, qui pouvant pacifier d'un seul mot le royaume de France, & prévenir par sa prudence tant de malheurs qui menacent d'une ruine prochaine la Religion & l'Etat, n'aura pas daigné le faire. »

« Enfin on doit considerer, combien l'autorité du S. Siége est diminuée aujourd'hui; que l'Asie, l'Afrique, & la plus grande parti de l'Europe étant occupées par les Musulmans & les Sectaires, elle ne se conserve plus entiere, que dans l'Italie & dans l'Espagne; & plût à Dieu que l'obéïssance que l'on lui rend dans ce payis-là, fût aussi sincére qu'elle le paroît au dehors, & que leurs Princes eussent plûtôt en vûë le respect dû au S. Siége, que leur grandeur & leur utilité particuliere. »

« Dans ces circonstances, on ne doit pas s'arrêter à de vaines formalitez, ni mépriser un Roi pénitent, dont la puissance est si bien affermie: on doit avoir égard à l'interêt d'un si grand Royaume, & aux prieres de tant de Princes, de Seigneurs, & de peuples. Si, pour quitter les payis étrangers, nous voulons

HENRI IV. 1593.

» jetter les yeux sur ce qui est plus prés de nous, & sur la Cour de » Rome elle-même, il n'est pas indigne de la prudence du souverain Pontife d'examiner, si les circonstances des tems permettent d'avoir tant de sévérité pour ceux qui sont éloignez de » nous. Car s'il veut y faire attention, il remarquera aisément que » les vices qui regnent dans les autres Cours, le luxe, la vanité, » le faste, l'ambition, l'envie, la haine, la dissimulation, & l'artifice, ne sont pas bannis de la Cour Romaine; que l'on n'y » voit regner, ni une sainteté digne des Evêques, ni la chasteté, » ni la doctrine, ni la modestie, ni la charité, ni le mépris des » biens de la terre; que dans le maniment des affaires, on n'a » pas avec le Pape lui-même cette candeur, cette intégrité, » cette simplicité, cette bonne foi, qu'il convient d'avoir avec » le Successeur des Apôtres; qu'on employe plûtôt les revenus Ecclésiastiques à enrichir ses parens, qu'à nourrir les pauvres, & à orner les Eglises & les Monasteres. Ainsi puisqu'il » voit tant de choses contraires à la régle, qui ayant besoin de » condescendance & de patience, ne peuvent être réformées » sans user d'une violence intolérable, il est de sa prudence de » considerer, si la sévérité des Canons, qui sont violez dans » Rome même & sous ses yeux, ne doit pas être temperée, & » adoucie, quand le bien de la Religion & de toute la Chrétienté l'exigent absolument. »

Tandis que ces choses se passoient à Rome, le Roi avec toute sa Cour, partit de S. Denis le 21 d'Août, & ayant passé par le Fort de Gournai, par Crecy, & par Brie-Comte-Robert, il se rendit quatre jours après son départ à Melun, en prenant sur le chemin le divertissement de la chasse: il songeoit à rétablir au milieu de ces troubles, le château de Fontainebleau, extrêmement défiguré, & presque entierement ruiné. Durant tout ce tems-là, Schomberg, de Thou, Revol, Villeroi, Belin, & le Président Jeannin eurent des conférences, pour régler les disputes qui s'étoient élevées sur la tréve, à l'occasion de laquelle ils traiterent de la paix, d'abord à Pontoise, ensuite à Andresy, & après le départ du Roi, à Milli & à Fleuri, château situé en Gatinois, appartenant à Henri Clausse Grand-Maître des eaux & forêts de l'Isle de France. Le Roi qui assista de tems en tems à ces conférences, parut avoir un grand désir de la paix, & il parla d'une maniere si éloquente & si touchante, que les

les députez même des Ligueurs ne purent s'empêcher de verser des larmes.

Sur ces entrefaites, on prit à Melun l'assassin Pierre Barriere, voiturier sur la Loire, demeurant à Orleans, envoyé autrefois par le duc de Guise, pour délivrer Marguerite reine de Navarre, tandis qu'elle étoit gardée par Marc de Beaufort, marquis de Canillac, à qui le Roi, frere de cette Princesse, en avoit donné le soin. Ce malheureux après avoir délivré la Princesse, étoit devenu amoureux d'une fille qui étoit dans sa confidence : ayant enfin perdu l'esperance de l'épouser, il prit le parti du désespoir. Ne désirant plus que la mort, & poussé par sa fureur, il résolut de tuer le Roi ; action que l'on disoit en secret devoir être fort agréable à Dieu, & très-méritoire. Dans ce dessein, il passa de l'Auvergne & du Velai, à Lyon : il y voulut parler de son dessein à un grand Vicaire de l'Archevêque, qui étoit Carme, à un Capucin, & à un ou deux autres Prêtres aussi imprudens, enfin à un Dominicain Florentin, espion de Ferdinand grand duc de Toscane, pour apprendre par son moyen les desseins des Ligueurs.

Conspiration de Barriere pour tuer le Roi.

Ce Dominicain lui répondit, qu'il y penseroit mûrement ; & lui ayant dit de revenir le lendemain chez lui, il avertit un des Gentilshommes de la reine Loüise, femme du feu Roi, nommé Brancaleon, qu'il sçavoit être attaché au Roi, de se trouver à une certaine heure chez lui, pour lui montrer cet homme ; afin que Brancaleon ayant remarqué exactement les traits de son visage & sa taille, pût le reconnoître dans quelque lieu qu'il le rencontrât, & le désigner aux autres, s'il étoit besoin. Le lendemain Seraphin Barchy (c'étoit le nom de ce Dominicain) les reçut tous les deux chez lui, & après avoir donné une réponse ambiguë à ce miserable, qui couroit à sa perte, il le renvoya. Ensuite il découvrit à Brancaleon, pourquoi Barriere étoit venu le trouver, & l'exhorta à partir pour l'armée où alloit cet assassin, & à prévenir son exécrable dessein, en le découvrant. Brancaleon partit aussi-tôt pour Nevers, où le Duc de ce nom étoit arrivé : craignant d'être pris en chemin, parce que la tréve n'étoit pas encore concluë & publiée, il fit peindre l'homme qu'on lui avoit montré ; & ayant donné ce portrait à une personne qui alloit trouver le Roi par un autre chemin, il partit lui même pour Melun. Le duc de Nevers lui promit de payer sa rançon, s'il étoit pris.

HENRI IV. 1593.

Il se passa un tems si considerable, que Barriere eut le loisir de venir à pié de Lyon à Paris: il se fit conduire d'abord chez Christophle Aubri Curé de S. André des Arcs, natif d Eu, ville qui appartenoit à Henriette de Cleves, veuve du feu duc de Guise, & par cette raison, plus attaché à la Ligue. Il lui déclara son dessein, disant qu'il lui étoit venu un scrupule, sur ce qu'il avoit appris que le roi de Navarre s'étoit fait Catholique, & il lui demanda s'il devoit persister dans son dessein. Ce Curé séditieux le raffermit, & lui representant la conversion du Roi, comme feinte & simulée, il lui persuada que le seul moyen de mettre la Religion en sûreté, étoit de tuer le Béarnois; il donna des loüanges à son zéle pour une cause si sainte, & voulant encourager cet homme d'ailleurs intrépide, il le conduisit chez le Recteur du Collége des Jesuites, nommé Varade. Ce Religieux lui ayant levé tous ses scrupules, en lui alléguant les mêmes motifs que le Curé, il l'anima de nouveau à poursuivre l'exécution de son projet, & le fit confesser & communier par un autre Jesuite, qui ignoroit toute l'affaire. Barriere ainsi animé acheta un couteau, qu'il aiguisa tellement sur une pierre, qu'il lui donna un double tranchant.

Barriere est arrêté.

Barriere alla à S. Denis où le Roi étoit alors, & il le rencontra qui sortoit de la grande Eglise, après avoir entendu la Messe, environné d'une grande foule de monde. Quoiqu'il fût fort près de lui, une secrette horreur l'empêcha de commettre son crime; il sembloit qu'on le retiroit en arriére, comme s'il avoit été lié d'une corde par le milieu du corps. De S. Denis il suivit le Roi à Gournay, à Crecy, à Champ-sur-Marne, à Brie-Comte-Robert, où il fut confessé & communié par un Prêtre, & enfin à Melun, où il trouva plusieurs fois l'occasion de tuer le Roi, dont il ne profita pas mieux, par la permission de Dieu. Enfin Brancaleon arriva à Melun, & le fit arrêter par les Archers du grand Prevôt. Brancaleon fut confronté avec Barriere, qui voyant que c'étoit cet homme, qui étoit chez le Dominicain, lorsqu'il lui demandoit conseil, avoüa qu'il avoit à la vérité formé à Lyon le dessein de tuer le Roi; mais qu'ayant sçû que ce Prince étoit rentré dans l'Eglise, il avoit abandonné ce projet, & que dégoûté de la vie, par les raisons dont j'ai parlé plus haut, il avoit voulu se retirer chez les Capucins: Que dans cette intention, il étoit venu à Paris; mais qu'ayant

été renvoyé à Orleans lieu de sa naissance, il s'étoit en chemin arrêté à S. Denis, pour recevoir de l'argent, & des lettres de recommendation de François de Balzac d'Entragues, autrefois Gouverneur d'Orleans. Ce fut ainsi qu'il exposa d'abord la chose, affectant une grande sécurité. Quand on lui montra ce couteau à deux tranchans, qu'on avoit trouvé, il jura qu'il ne l'avoit destiné à d'autre usage, qu'à couper du pain & de la viande. Il vomissoit un torrent d'injures contre les hérétiques & contre les Juges même nommez par le Roi. Il déclaroit qu'il étoit prêt de subir la mort la plus cruelle par l'ordre de ses bourreaux, comme il les appelloit. Personne ne doutoit qu'il ne fût venu dans le dessein d'assassiner le Roi, & qu'il n'eût exécuté dans la suite cet horrible dessein, si Dieu ne l'en eût empêché. Ainsi il fut condamné à la mort, d'une commune voix, par ses juges, qui ordonnerent qu'il seroit auparavant appliqué à la question, pour tirer de lui le nom des auteurs de son crime, & de ses complices.

On remit son supplice au lendemain, parce qu'on voulut auparavant arrêter le Prêtre qui l'avoit confessé à Brie-Comte-Robert. On mit pendant ce tems-là des gens auprès du criminel, qui ignoroit encore sa sentence, pour lui representer la grandeur de son crime, & lui remontrer que ceux qui vouloient assassiner les Princes, s'exposoient à être damnez éternellement. Le Dominicain Olivier Berenger, qui avoit suivi le parti du Roi pendant toute cette guerre, fit comprendre à Barriere l'énormité de son projet. Le lendemain devant être appliqué à la question, ce malheureux parut tout à fait changé; & ayant entendu prononcer sa sentence, il demanda qu'on détachât les cordes qui le lioient, criant qu'il reconnoissoit sa faute, & qu'il étoit heureux de n'avoir pas commis le déteſtable crime, qu'il avoit projetté, & d'être tombé plûtôt entre les mains des juges, dont l'arrêt, en lui faisant perdre la vie temporelle, l'empêcheroit d'en perdre une infiniment plus précieuse. Ensuite levant les yeux au ciel, il détesta son crime, & ceux qui le lui avoient conseillé, & l'avoient exposé à un si grand péril, & à la perte de son salut, en l'assûrant que s'il mouroit dans l'entreprise, son ame enlevée par les Anges s'envoleroit dans le sein de Dieu, où elle joüiroit d'une béatitude éternelle: il dit qu'ils l'avoient averti, que s'il lui arrivoit d'être pris,

HENRI IV. 1593.

& appliqué à la queſtion, il ſe gardât bien de nommer aucun de ceux qui lui conſeilloient cette action; qu'autrement il ſeroit ſûr d'être éternellement damné.

Il eſt rompu vif.

Les juges avoient été d'avis la veille, en portant ſa ſentence, qu'à cauſe de ſon opiniâtreté, on tenailleroit d'abord avec un fer chaud les parties charnuës de ſon corps; qu'enſuite on lui brûleroit le poignet, & qu'on l'expoſeroit ſur la rouë, après avoir été rompu, pour arracher de lui par la grandeur du tourment, un aveu qu'ils n'eſperoient pas tirer de lui par la queſtion. Mais voyant qu'il avoüoit ingénument ſon crime, même hors des tourmens, & qu'il paroiſſoit pénétré d'un ſincere repentir, ils adoucirent ſon ſupplice. Barriere eut les membres rompus, & ayant averti qu'on ſe défiât de deux Prêtres de Lyon, dont il dépeignit la figure, & qu'on avoit engagez au même crime, un des juges chargé d'aſſiſter au ſupplice fit étrangler le criminel. On voulut empoiſonner cette action, en la rapportant au Roi; mais ce bon Prince, bien loin de blâmer le juge, le loüa de cette action. Il déclara même qu'il auroit fait grace au criminel touché de repentir, ſi on l'avoit amené devant lui, comme il l'avoit ſouvent demandé. Cela ſe paſſa le dernier du mois d'Août. On s'enquit du coupable dans les tourmens, quels étoient ſes complices; mais les juges ne lui demanderent le nom de perſonne en particulier. Barriere dit que ceux qui l'avoient excité à tuer le Roi, lui avoient avant tout défendu à Lyon de découvrir ſon deſſein au duc de Nemours, & à Paris au duc de Mayenne; en lui diſant que ces deux Princes craignant le même ſort pour eux, & plus inquiets ſur leur propre conſervation, que ſur la ſûreté publique, le détourneroient de l'exécuter. Cette dépoſition ayant été rapportée au Roi, il ne voulut pas qu'on l'inſerât dans les régiſtres, de peur que ces Princes, avec leſquels on eſperoit de faire la paix, en ayant été informez, ne fuſſent choquez que le Roi eût eu de ſemblables ſoupçons d'eux, & eût fait à leur ſujet interroger un aſſaſſin.

Bonté extrême du Roi.

Haine contre les Jeſuites à ce ſujet.

Ce jugement augmenta la haine qu'on avoit contre les Jeſuites, qui non contens d'avoir excité les premiers cette funeſte guerre, avoient encore expoſé aux coups des aſſaſſins la perſonne ſacrée d'un Roi, ſoit par leurs ſermons ſéditieux, ſoit en inſinuant dans les confeſſions le venin de leur effroyable doctrine ſur le parricide des Rois; crime énorme & execrable, que la colere du

ciel ne tarde point à venger. Sixte-Quint, disoit-on, n'a excommunié le roi de Navarre & le prince de Condé, que par la nécessité où le mettoit sa dignité de confirmer à cet égard les actes de son prédécesseur, trompé par les Jesuites. Ce Pape se repentit ensuite de cette démarche; & ce fut par cette raison, qu'il relégua à Lorette le Jesuite Claude Mathieu, qui faisoit signer en Espagne & en Italie le serment de l'union. Un autre Jesuite, ligueur furieux, & aussi fanatique qu'un Corybante, nommé Odon de Pegenat, mourut à Rome, dans les accès de sa rage, tandis qu'il exhaloit sa fureur dans ses sermons. C'est ce qu'on publia alors dans des livres imprimez, pour rendre les Jesuites odieux.

HENRI IV. 1593.

Conduite du duc de Nemours.

Après la publication de la tréve, dont le duc de Savoye avoit été excepté, le duc de Mayenne voyant que ce Prince refusoit de s'y faire comprendre, & que son frere le duc de Nemours, faisoit plusieurs démarches qui le rendoient justement suspect aux Ligueurs, commença à devenir inquiet sur la ville de Lyon: car il avoit sçû des habitans que le duc de Nemours, après avoir quitté Paris pour venir à Lyon, fier de la gloire qu'il s'étoit acquise au siége de la Capitale, s'étoit comporté, comme s'il avoit eu dessein de se réünir entierement avec le duc de Savoye, & de se séparer des Ligueurs, & par conséquent du duc de Mayenne. Il lui avoit d'abord envoyé Tenissei, avec des instructions touchant l'élection d'un Roi. Mais Nemours ayant appris dans la suite qu'on n'avoit fait aucune mention de lui dans l'assemblée des Etats tenuë à Paris, il ne voulut point y envoyer de députez des Provinces qui lui étoient soûmises. Il avoit aboli l'autorité des Magistrats légitimes de Lyon, & s'étoit fait un conseil composé de gens qui lui étoient dévoüez, la plûpart étrangers. Ce Prince ne pouvant bâtir une citadelle dans la ville même, avoit fortifié des postes avantageux, comme Toissei, Tisi, Charlieu, S. Bonnet, Montbrison, Belleville, Virieux, Condrieu, Vienne & Pipet, & avoit mis de fortes garnisons par tout. Il songeoit actuellement à construire deux citadelles dans Lyon; car celle que le Roi y avoit, ne contentoit pas son ambition. Méprisant les ordres du duc de Mayenne, & n'ayant dans la bouche que le héros de Machiavel, il suivoit dans le gouvernement public les maximes pernicieuses de ce Politique, qui prescrit de paroître religieux sans l'être; de faire de grandes promesses, de les garder quand nôtre

HENRI IV. 1593.

interêt n'exige pas que nous les violions, & de les violer quand il doit nous en revenir de grands avantages. C'étoit là le but des entreprises secretes qu'il avoit inutilement formées sur Mâcon, sur Lourdon, sur le château de l'abbé de Clugni, quoique son allié, & sur Bourg en Bresse, appartenant au duc de Savoye son parent. D'ailleurs le refus qu'il faisoit, de prendre dans ses ordonnances publiques le titre de gouverneur des Provinces qui lui étoient soûmises, donnoit assez à connoître qu'il aspiroit à une domination indépendante des loix.

Ce qui augmenta encore les soupçons que l'on avoit conçus du duc de Nemours, fut que Claude de Beaufremont de Senescei gouverneur d'Auxone en Bourgogne, ayant reçu une grosse rançon pour la liberté d'Alfonse d'Ornano, qu'il avoit fait prisonnier, ce Duc irrité de cette action, fit renfermer les enfans de Senescei dans le château de Pierre-Ancise: il ne redemanda plus la rançon d'Ornano; mais il voulut qu'on lui livrât Auxone, menaçant Senescei de lui envoyer la tête de ses enfans, s'il refusoit d'obéïr à ses ordres.

Le duc de Mayenne informé de toutes ces démarches, & voyant à quoi elles tendoient, crut qu'il falloit prévenir les projets ambitieux du duc de Nemours. Il pria donc l'archevêque de Lyon d'aller en cette ville à l'occasion de la tréve: il lui recommanda d'attacher de plus en plus par sa présence les habitans à son parti, & de tâcher de faire échoüer les entreprises du Duc, qui vouloit opprimer la liberté publique. L'Archevêque s'acquita heureusement de sa commission. Ce Prélat étoit piqué de voir que le duc de Nemours méprisoit son autorité, dont il étoit extrêmement jaloux: il chercha donc une occasion d'exécuter son dessein; mais il voulut paroître plûtôt l'offensé, que l'agresseur.

Le duc de Nemours avoit donné le gouvernement de Vienne, dont la perfidie de Scipion de Maugiron l'avoit rendu maître l'année précédente, à Dizimieu qui lui étoit tout dévoüé. Il lui avoit ordonné de venir le joindre avec l'élite de sa garnison, & il l'attendoit le 18 de Septembre pour s'emparer de Lyon avec son secours. L'Archevêque informé de tout, fit garder la porte du Rhône par les habitans: ceux-ci repousserent Dizimieu, qui s'y étoit presenté hardiment avec ses soldats. Il y eut à cette porte un combat leger, où un des soldats qui

gardoient la porte fut tué, & Dizimieu fut pris. Au bruit de ce mouvement toute la ville courut aux armes, & l'on fit des barricades, comme on en avoit dressé cinq ans auparavant dans Paris. Le duc de Nemours lui-même étant venu à cheval au secours des siens, fut arrêté par les habitans au bas du pont, & ramené à sa maison, où l'on mit une forte garde. Le lendemain, qui étoit un Dimanche, il alla à la Cathedrale entendre la Messe avec quelques gardes, afin de conserver les marques de sa dignité. Mais la fureur du peuple s'étant augmentée, après qu'il eut entendu la Messe, non-seulement on lui ôta ses gardes & sa suite ordinaire, mais on le resserra plus étroitement. On se saisit en même tems dans la ville de plusieurs personnes, que leur attachement pour ce Duc rendoient suspectes : le plus remarquable fut Claude du Rubis, ligueur furieux, qui déclamoit contre le Roi, & fomentoit la revolte par des écrits séditieux. On s'assura aussi d'une grande partie de la Noblesse.

Le duc de Nemours est arrêté à Lyon.

Ces choses se passerent dans l'espace de deux jours. L'Archevêque se voyant maître de la ville, alla au château de Pierre-Ancize, dont on s'étoit emparé dès le premier jour du tumulte : il en tira Charle de Coligni d'Andelot, que le duc de Nemours y avoit fait enfermer sur des soupçons, & l'y fit conduire lui-même, avec une garde de Suisses, & des habitans de la ville : Anne d'Est, mere du duc de Mayenne, & qui aimoit tendrement le duc de Nemours, qu'elle avoit eu d'un second mariage, se trouvant à Paris lorsqu'elle apprit cette fâcheuse nouvelle, & ayant sçu que tout s'étoit fait par l'ordre du duc de Mayenne, lui reprocha sa dureté, l'accabla d'injures, & au desespoir de voir son fils traiter si indignement son frere uterin, elle le menaça de le poursuivre jusqu'à la mort. Le duc de Mayenne en rejetta la faute sur le peuple en fureur, & promit à sa mere de faire cesser ces soupçons injurieux, en délivrant le duc de Nemours. On commença donc à traiter de sa liberté avec les habitans de Lyon, par le moyen desquels l'Archevêque, qui avoit été fait gouverneur de la ville & agréé par le duc de Mayenne, proposa ces conditions : Que le duc de Nemours abandonneroit les postes qu'il occupoit aux environs de la ville de Lyon : Que le marquis de saint Sorlin remettroit entre les mains de personnes choisies dans le corps de

HENRI IV. 1593.

la Noblesse, toutes les places qu'il tenoit en Auvergne : Qu'en échange le duc de Mayenne lui donneroit un gouvernement convenable à sa qualité, à cent ou du moins à quatre-vingt lieuës de Lyon. Le duc de Mayenne lui donna le gouvernement de Guyenne, avec les titres & les pouvoirs qu'y avoit eus le Roi de Navarre ; & il le laissa maître de mettre garnison dans quelques places que la Ligue avoit dans la Gascogne. Ce traité fut fait à Lyon le 22 de Novembre, & ratifié l'année suivante le 4 de Janvier à Paris par le duc de Mayenne : mais il ne fut point exécuté, soit par les remises du Duc, soit par les obstacles que les habitans de Lyon y apportoient tous les jours. Enfin les Lyonnois ennuyez de la guerre, abandonnerent dans la suite le parti de la Ligue, & remirent le duc de Nemours entre les mains du Roi, pour en ordonner à sa volonté.

Sur ces entrefaites, la tréve, qui devoit expirer à la fin d'Octobre, fut continuée jusqu'au mois de Janvier. Il s'éleva dans Paris des troubles, en sorte que le duc de Mayenne craignant pour sa personne, fit venir dans cette ville la garnison de Meaux. Le peuple, lassé de la guerre, n'aspiroit qu'au changement. L'augmentation des impôts fit naître des disputes très-vives, & des plaintes très-aigres de la part des Parisiens, qui presenterent des requêtes d'un air plus irrité, que suppliant. Les personnes judicieuses regarderent alors tous ces mouvemens, comme des pronostics d'une revolution prochaine.

Guerre en Bretagne.

Les affaires avoient eu differens succès dans les Provinces : le Roi ayant envoyé Jean duc d'Aumont en Bretagne, avoit fait prendre les devants à François d'Espinay de S. Luc, avec deux regimens d'infanterie levez en Poitou, avec sa compagnie de cavalerie, les chevaux-legers de du Bordet & de du Puis, & avec d'autres troupes de mousquetaires à cheval. Il se joignit aux Anglois, qu'il fit passer au nombre de trois cens, à la faveur de la chaussée d'un moulin, sur le port Raingeart baigné par la Mayenne, & éloigné d'une lieuë de Laval, que les Ligueurs occupoient. L'ennemi s'étant apperçu de ce mouvement, & aimant mieux attaquer les Royalistes détachez que réunis, tomba sur ce petit nombre d'Anglois, qu'il repoussa facilement jusque sur l'autre bord de la Mayenne. Mais l'arrivée de S. Luc & de Norris ranima les combattans, qui rompirent enfin l'ennemi, & le menerent battant jusqu'aux portes de

de Laval. Les Anglois, animez par le souvenir du carnage, que leurs compatriotes avoient essuyé à l'Aubriere l'année précédente, tuerent plus de deux cens Ligueurs.

Cependant le duc de Mercœur faisoit fortifier à la hâte, assez près de cet endroit, à sept lieuës de Rennes, la Guerche, place qui avoit été démantelée quelque tems auparavant. Il avoit laissé dans la place, pour couvrir les travailleurs, quatre mille hommes, qui ravageoient continuellement le payis aux environs: les habitans de Rennes prierent S. Luc, qui attendoit le duc d'Aumont à Entraives & à Povancé, d'arrêter les courses des ennemis. saint Luc repassa la Mayenne une seconde fois, & ayant mandé Montmartin gouverneur de Vitré avec sa garnison, il lui donna ordre d'amener deux coulevrines sur leurs affuts, & alla camper devant la Guerche avec sa compagnie de cavalerie. La place se rendit plûtôt qu'il ne l'avoit esperé: la garnison ne demanda pour toute condition que la vie sauve; les armes & le bagage furent pris, & les ennemis s'en retournerent avec un bâton à la main. Raton, qui commandoit l'artillerie, fut dangereusement blessé à la tête, en passant la riviere. Le colonel de la Lotiere perit à ce siége. S. Luc retourna à Entraives, où il avoit laissé son bagage & le gros de ses troupes, & renvoya Montmartin à Vitré, avec les deux coulevrines qu'il avoit amenées.

Peu de tems après, le duc d'Aumont vint à Sablé dans le Maine, où les troupes le joignirent de tous côtez: le bruit qui se repandoit qu'on avoit fait une tréve, l'arrêta pendant quelques jours auprès de Château-Gonthier, & aux environs des rivieres de Sarte & de Mayenne. Le duc de Mercœur s'étant approché de Rennes, les habitans, dans la crainte qu'il ne l'assiégeât, à la faveur des intelligences qu'il y avoit, prierent le duc d'Aumont par des lettres qu'ils lui écrivirent, de ne pas les abandonner dans les conjonctures presentes, & de mettre à couvert de l'ennemi la capitale d'une Province confiée à sa garde. Le conseil de guerre fut d'avis, que S. Luc se mît en chemin pour Rennes avec les chevaux-legers, le plûtôt qu'il pourroit. S. Luc partit de S. Loup au-dessous de Sablé, & ayant passé la Mayenne, il arriva à Vitré sur le soir: le lendemain il se mit en marche dès le matin, & entra le 17 de Juin dans Rennes à la vuë de l'ennemi, sans avoir perdu aucun des siens:

HENRI IV. 1593.

il logea ses troupes dans le fauxbourg. Le duc de Mercœur étoit campé assez près de la ville & de Fontenay, place appartenant à Brissac : il y eut quelques escarmouches, sans qu'il se passât rien de remarquable ; seulement quelques Royalistes furent pris. Le duc de Mercœur voyant que ses desseins sur Rennes n'avoient aucun succès, marcha vers Lamballe, & alla former le siége de Montcontour. Sarroüette, brave homme qui s'étoit enfermé dans la place par l'ordre de S. Luc, fit une longue & très-belle resistance, quoique le fossé & les murs ne valussent rien. Il fit continuellement des sorties, & incommoda si fort l'ennemi par sa mousqueterie, qu'il ne lui laissa presque pas le tems de dresser ses batteries, & de pousser la tranchée. Il étoit secondé par du Plessis la Roche, enseigne de S. Luc, qui sortant d'une forteresse voisine, avec sa garnison composée de quatre-vingt cuirassiers, & de cent arquebusiers à cheval, harceloit sans cesse les assiégeans.

Enfin le duc d'Aumont arriva à Montfort, avec quatre mille hommes d'infanterie, & cinq cens cavaliers composez de la Noblesse de la Province : ce fut vers le tems que la tréve se conclut. Le duc de Mercœur desesperant de prendre Montcontour, & ne cherchant qu'un pretexte honorable pour se retirer de devant cette place, ratifia le 14 d'Août la tréve, & il l'observa fidelement. Les Espagnols croyant qu'elle étoit contraire à leurs interêts, ne laissoient échaper de leur côté aucune occasion de l'enfraindre, & mettoient tout en œuvre pour ranimer les peuples lassez de la guerre, & pour reveiller la haine dans les esprits. Don Juan d'Aquila chef des Espagnols en ces quartiers, refusa de remettre en liberté un grand nombre de Gentilshommes, qui avoient été pris dans leurs maisons, où ils s'étoient retirez pour se remettre des fatigues de la guerre : le duc d'Aumont les redemanda inutilement, & le duc de Mercœur ne put rien obtenir par ses instances. Le duc d'Aumont reçut alors des lettres, & des couriers, qui l'avertissoient de pourvoir à la sûreté de la Province, & que toutes les esperances de paix qu'on avoit euës jusqu'alors, étoient vaines ; que la guerre alloit recommencer avec la même animosité qu'auparavant, lorsque la tréve seroit expirée, & qu'il falloit trouver des secours dans la Province même.

Il fit donc assembler les Etats à Rennes, au mois de Decembre.

Ambassade en Angleterre au sujet de la Bretagne.

On y resolut, sous le bon plaisir du Roi, d'envoyer Montmartin avec la Piglaye, la Mabouliere, & de Lauret en Angleterre & en Hollande. Montmartin alla demander l'agrément de Sa Majesté, qui étoit alors à Mantes ; & étant ensuite revenu trouver le duc d'Aumont, il passa en Angleterre avec les autres députez. De la Fin sieur de Beauvais, ambassadeur du Roi, les presenta à la Reine : Montmartin remercia d'abord Elisabeth, au nom du Roi & de la province de Bretagne, des secours qu'elle y avoit envoyez ; & ayant exposé en peu de mots l'état de la Province, il dit que le danger de la Bretagne interessoit particulierement l'Angleterre : que les Espagnols n'avoient tant d'envie de l'envahir, que pour s'assurer d'un payis, d'où ils pussent, quand l'occasion seroit favorable, faire une descente dans la grande Bretagne : Que pour exécuter les projets des Espagnols, il n'avoit manqué à cette flotte redoutable, l'ouvrage de tant d'années, & qui avoit allarmé l'Europe entiere, qu'un Port, par le défaut duquel elle avoit péri miserablement, après avoir combatu plûtôt contre les vents, que contre les Anglois : Qu'il prioit donc la Reine de ne point rappeller les troupes auxiliaires, mais au contraire de les grossir jusqu'au nombre de quatre mille cinq cens ; d'envoyer du canon, des boulets, de la poudre, & autres munitions de guerre, afin de chasser les Espagnols & les Ligueurs des places de la Côte : Qu'ils étoient prêts, avec l'agrément du Roi, dont ils avoient des ordres précis à ce sujet, d'obliger la Province à rembourser à la Reine les frais qu'elle feroit pour cette expédition.

Elisabeth fit réponse aux Deputez, qu'elle ne vouloit pas abandonner son très-cher frere Henri, qui soutenoit la cause commune dans un tems où il avoit plus besoin de secours : Qu'elle entendoit que les Anglois qui étoient en Bretagne y restassent, pendant que le général Norris passeroit en Angleterre, afin de prendre avec lui de justes mesures au sujet des secours qu'on lui demandoit : Qu'en attendant on assigneroit un endroit commode aux Anglois, qui étoient malades, & aux blessez : Que Pimpol leur avoit fait plûtôt du mal, qu'ils ne s'y étoient rétablis, soit parce que cette place est trop resserrée, soit à cause de l'intemperie de l'air. Sur cette réponse Montmartin retourna, de l'avis de l'ambassadeur Beauvais, vers le

HENRI IV. 1593.

Roi, afin de prendre ses ordres, & de les porter au duc d'Aumont. Les autres Députez allerent en Hollande, pour engager les Etats à fournir des secours de leur côté.

Peu de tems auparavant Sablé, ville du Maine, dans laquelle Candebry étoit avec une garnison, fut surprise de nuit par l'ennemi : la perte de cette place fut plûtôt un effet du desespoir, où les vexations du Gouverneur avoient mis les habitans, que d'aucune haine particuliere contre le Roi. Ils gagnerent à force d'argent un des domestiques de Candebry, qui les introduisit dans la citadelle, & ils tuerent le Gouverneur.

Diverses hostilitez dans les Provinces.

Avant que la treve eût été concluë, Charle de Cossé comte de Brissac, qui s'étoit enfermé dans Poitiers, vit bloquer cette ville, & élever des Forts tout au tour pour fermer les passages : on esperoit que cette grande ville, ne recevant plus de vivres de la campagne, seroit obligée de se rendre. Jean de Sourches de Malicornes gouverneur de Poitou, Claude de la Trimouille duc de Thouars, Louis de Chataignier d'Abin, Gaspard de Rochechouart de Mortemar, Jean Baudean de Parabere lieutenant de Malicornes, Pierre de Chouppes, & d'autres officiers étoient à la tête de cette expedition, pour laquelle la Province eut ordre de fournir une grande somme d'argent : tout le fruit qu'on retira de ce blocus, qui n'aboutit à rien, fut que l'argent qui ne put être levé avant la tréve, entra dans les cofres du Roi, & eut une toute autre destination. Sur ces entrefaites, le capitaine du Bois, qui étoit à la solde de Claude de la Châtre gouverneur du Berry, surprit pendant la nuit la ville de Celles, que François de Bourbon prince de Conti avoit emportée l'épée à la main deux ans auparavant : du Bois s'étant rendu maître de cette place, fit de continuels ravages aux environs.

Quelque tems après David Bouchard vicomte d'Aubeterre, gouverneur du Perigord, remporta l'avantage dans un combat contre les Ligueurs. Pendant la tréve, que le maréchal de Matignon, gouverneur de Guyenne, avoit concluë devant Blaye qu'il assiégeoit, on apprit que Henri des Prez de Montpezat ayant ramassé des troupes dans le Quercy, & dans l'Agenois, alloit entrer dans le Perigord, qui n'étoit pas compris dans la tréve. Le vicomte d'Aubeterre se prepara à l'aller chercher entre la

Vezere & la Dordogne. Il avoit deux piéces de campagne, & trois regimens d'infanterie, commandez par Rignac, Mezieres & Saufenac. La Nobleffe des environs, qui étoit du parti du Roi, fe joignit à la cavalerie du Vicomte: la compagnie de Jacque Nompar de Caumont de la Force, commandée par d'Efcodeça de Boiffe, & la compagnie du baron de Benac vinrent auffi groffir fes troupes.

Le Vicomte ayant été informé que l'ennemi étoit campé devant Fontenille proche Villefranche, prit les devants avec Pons de Lauziere de Themines ; mais ayant trouvé la place déjà rendue, & l'ennemi qui fe retiroit à Govionac, fa diligence ne lui fervit de rien. Il reprit Fontenille, qui fut abandonnée par Montpefat, & il ramena fes troupes à Bellevez. On lui avoit dit que la diffention regnoit dans cette ville, ce qui l'avoit engagé à s'en approcher ; mais ayant eu avis que l'ennemi marchoit à grandes journées à Carennac, place forte, pour s'en emparer, dans la vuë d'avoir fous le canon de cette ville une plus grande facilité pour traverfer la Dordogne, il aima mieux prevenir l'ennemi : il donna la commiffion à Themines de paffer la riviere à Domme, afin de furprendre la Nobleffe du Perigord & du Limoufin, qui s'avançoit en hâte pour joindre Montpezat. Le Vicomte fit paffer la Dordogne à fes troupes à Sivrac le 6 d'Avril, & feignant d'en vouloir à S. Quentin, ville voifine de Sarlat, il laiffa le regiment de Mezieres devant la place, & s'étant avancé au-delà de Salignac, il marcha à Borreze. Il manda enfuite Themines qui étoit à Calignac ; & ayant donné ordre au baron de Benac, qui conduifoit l'artillerie, de fe rendre auprès de lui, il rappella Mezieres, qu'il avoit laiffé à S. Quentin : il preffa fa marche vers Carennac, & rangea fes troupes en bataille devant l'Hôpital proche Turenne.

Ce fut dans cet endroit qu'il fçut que Montpezat avoit fait paffer la riviere à prefque toutes fes troupes, & qu'il les avoit logées à Verac & aux environs : il étoit encore incertain fi l'ennemi pafferoit la Vezere à Terraffon, ou à Montigniac ; c'eft pourquoi on retarda un peu la marche. Cette incertitude fe diffipa bien-tôt, à la vuë d'une lettre de Montpezat à Beauregard & à Raftignac, qu'on avoit furprife ; il leur mandoit que Lignerac l'avoit averti d'éviter de paffer par la vicomté

HENRI IV. 1593.

de Turenne, où il y avoit du danger, & d'aller à Limoges : que ſuivant cet avis il avoit deſſein d'aller à Cournil, place qui avoit deux châteaux, peu éloignée de Gimel, où il les prioit de le venir trouver dans deux jours. Le vicomte d'Aubeterre voyant que l'ennemi prenoit un chemin oppoſé, changea auſſi ſa route. Il fit prendre les devans à Themines avec un détachement de cinquante chevaux, & autant d'arquebuſiers, dévancez par Bourſoles, qui étoit à la tête de vingt arquebuſiers : il conduiſoit lui-même le corps de bataille avec de Boiſſe, de Boisjourdan, & cent Gentilshommes. Il arriva le cinquiéme jour ſur le ſoir au bourg de Chaſtain, dans le tems que l'ennemi alloit de Puech-Darnac à Cournil. Il avoit avec lui un détachement de ſix cens hommes d'infanterie levez en Languedoc & en Gaſcogne. Ils ſe retirerent dans le bourg, à la vuë des Royaliſtes. Themines paſſa devant eux, & marcha à Cournil.

Pendant ce tems-là, la cavalerie s'approcha de cette place, qui eſt ſituée entre deux châteaux, dont l'un eſt au-deſſus & l'autre au-deſſous. Themines attaqua l'un de ces châteaux, où l'on ne peut arriver que par un ſentier étroit, que les ennemis avoient bordé d'arquebuſiers des deux côtez. La Morelie, qui commandoit les chevaux-legers, s'étant avancé à la faveur de ces arquebuſiers, engagea l'action trois fois : il fut enfin repouſſé par Themines, qui y perdit ſon cheval; un grand nombre de Nobleſſe fut auſſi démontée dans ce choc. Le Vicomte étant arrivé avec ſa cavalerie, ſe prepara à attaquer la ville, dans laquelle Montpezat s'étoit enfermé : mais il en ſortit habilement, à la faveur d'une colline qui le couvroit, pendant qu'on croyoit qu'il ſe preparoit à la défenſe.

On peut entrer dans Cournil par trois differens côtez. Le Vicomte ayant pris le chemin du milieu, tomba ſur la Morelie qui étoit aux mains avec Themines, & le mit enfin en déroute. Il le pourſuivit juſqu'aux portes du château qui eſt au-deſſus de Cournil, qu'on lui ouvrit. Dans le même tems Themines s'étant jetté ſur ceux qui fuyoient au travers de la ville, il les pouſſa juſqu'au château, qui eſt au-deſſous, & tua ceux qui ne purent s'y retirer. Après cette expédition, les chefs allerent à Chaſtain pour attaquer l'infanterie ennemie, qu'ils croyoient être encore dans ce bourg. La nuit étoit déja obſcure : ils

laisserent au tour des deux châteaux, Montagrier de Cherman, Mauriac, & Boisjourdan, avec cinquante cuirassiers, & avec assez d'arquebusiers, pour en continuer le siége. Mais la Vergne avoit déjà pris ses précautions : il avoit divisé ses troupes, dont il avoit envoyé une partie à Carennac par un chemin opposé, avec une piéce de campagne : s'étant mis à la tête de quatre cens hommes, il arriva par des chemins difficiles à l'un des châteaux, où il entra par les derriéres, qu'on n'avoit pû investir, faute d'un assez grand nombre d'arquebusiers. Le Vicomte en ayant été informé, poursuivit les fuyards pendant toute la nuit, & renvoya Themines, aussi-tôt qu'il eût fait repaître les troupes, pour presser le siége des châteaux : il s'empara d'une piéce de canon, que l'ennemi avoit été obligé de laisser dans le chemin, & revint le lendemain à Cournil.

La Morelie & la Vergne avoient déjà battu la chamade pour se rendre. Les conditions du traité furent, que ces deux Officiers, & les autres Capitaines auroient la vie sauve, & se retireroient où bon leur sembleroit, & que la garnison qui étoit composée de cinq cens hommes, resteroit à la discretion du vainqueur, qui les renvoya sans leur faire aucun mal. Ceux qui étoient enfermez dans l'autre château, après avoir tenu bon pendant toute la journée, se rendirent enfin le lendemain aux mêmes conditions : il y avoit parmi eux, Boisjourdan, Valloiré, Ligardie, & environ trente cavaliers armez de toutes pieces, & un pareil nombre d'arquebusiers. On prit en tout quatre cens chevaux : on s'empara des drapeaux, de tout le bagage, & même de la cassette de Montpezat, dans laquelle on trouva des papiers concernant son ambassade en Espagne, & touchant le secours qu'on devoit envoyer, pour faire lever le siége de Blaye.

Mort du vicomte d'Aubeterre.

Quelque tems après, le Vicomte d'Aubeterre ayant assiégé Lisle, petite ville en Perigord, mourut, neuf jours après avoir été blessé d'un coup de mousquet : il fut beaucoup regretté, & il meritoit de l'être par son grand courage, son esprit, & ses talens pour la guerre. Il étoit né à Geneve, où son pere s'étoit réfugié, avec sa femme (lorsqu'on persécutoit en France les Protestans, dont il professoit la religion) laissant de grands biens dans le Royaume, dont Jacque d'Albon maréchal de S. André obtint aisément d'un Prince trop facile, la confiscation à son profit, à titre de donation : il y avoit alors malheureusement

HENRI IV. 1593.

plusieurs exemples parmi les Grands, de s'emparer par ce moyen du bien d'autrui. La mere du Vicomte étant revenuë en France à la faveur des Edits, après la mort de son mari en Savoye, eut bien de la peine, après avoir fait rendre plusieurs Arrêts du Parlement, à rentrer dans ses biens, que les Seigneurs d'Achon avoient trouvez dans la succession du Maréchal leur oncle, & dont ils joüissoient, comme s'ils leur eussent appartenu. David d'Aubeterre s'avança en âge, & vécut avec ses freres dans la religion de ses ancêtres, que son pere & sa mere avoient abandonnée ; & il combattit constamment pour sa défense dans les guerres précédentes en Guyenne. Il avoit épousé Renée de Bourdeille, dont il laissa une fille en bas âge, unique héritiere de la noblesse & des grands biens de sa Maison.

L'année précédente le maréchal de Matignon ayant assiégé Blaye, s'empara des fauxbourgs, où il se maintint dans la suite. Bernescut & du Barail, son frere naturel, périrent dans les sorties qui se firent d'abord : Paul d'Esparbez de Lussan, gouverneur de cette ville, demandoit des secours de tous côtez. François de la Motte, baron de Castelnaut, gouverneur de Marmande, parent de Jacque, qui avoit péri trente-trois ans auparavant par la main d'un bourreau à Amboise, lui envoya cent arquebusiers, & vingt piquiers sous la conduite de Jean le Goust de Lihoux, de la Riviere, & de Jacque Gillet. Ils s'embarquerent à Pregnac, & ayant passé devant Bordeaux, où la flotte de la reine d'Angleterre étoit à l'anchre, ils rencontrerent quelques vaisseaux du Roi & des navires Anglois au Bec d'Ambez : ils prirent le parti de descendre, d'abandonner leurs barques, & d'éviter les ennemis, en se sauvant par terre. Ils tuerent des payisans qui s'opposoient à leur passage, & se rendirent sains & saufs à Blaye. Leur premier exploit fut d'attaquer la garde avancée des Royalistes, qu'ils taillerent en piéces.

Sur ces entrefaites seize vaisseaux Espagnols arriverent au mois d'Avril, à la vuë de la flotte Angloise, qu'ils obligerent de se retirer au Bec d'Ambez. L'attaque fut vive en cet endroit : on se sépara sans aucun avantage de part & d'autre, & il y eut un vaisseau brulé de chaque côté. Cependant le maréchal de Matignon ne s'endormoit pas : il écrivit au capitaine la Limaille en

en Saintonge, d'entrer dans la Garonne à la faveur des Marées, avec dix vaiſſeaux de guerre bien armez; il reſolut d'attaquer lui-même la flotte Eſpagnole, de concert avec les Anglois, avec quinze vaiſſeaux qu'il avoit équipez. Les Eſpagnols ne devoient pas lui échaper, étant environnez de tous côtez; mais ſoit par la faute de la Limaille, ſoit à la faveur du flux & du reflux, ou du vent, (pretextes que le capitaine la Limaille prit pour ſe diſculper) ils ſe déroberent à la pourſuite de notre flotte, & ſe retirerent en lieu de ſûreté : il arriva encore d'Eſpagne le 17 de Juillet ſix vaiſſeaux, qui jetterent des troupes, & des munitions de guerre & de bouche dans Blaye. Les aſſiégez recommencerent alors à faire des ſorties, dans leſquelles les regimens de Bayeul, de Poyanne, & de Paniſſaut, furent très-maltraitez. Antoine Gourgues parent de Dominique Gourgues, ſi fameux par ſon voyage aux Indes*, fut tué à ce ſiége, & fut beaucoup regreté : il avoit avec une grande valeur repris ſur l'ennemi, peu de tems avant ſa mort, Caſtillon en Medoc.

* Voïez le Liv. XLIV.

Le maréchal de Matignon voyant qu'il n'avançoit en rien devant Blaye, & que les ſecours qu'on lui avoit promis n'arrivoient point, mit ſon canon & les bagages en ſûreté, & leva le ſiége. Les aſſiégeans avoient été fort incommodez par le capitaine la Fontaine commandant du Fort-la-Vergne, ſitué dans un lieu marécageux, & où l'on ne peut aborder que par un chemin très-étroit. La Fontaine, qui avoit une bonne garniſon, ſortoit continuellement de ſa place, & rafraichiſſoit la ville de vivres & d'autres munitions, qu'il y faiſoit paſſer ſur des barqûes par les canaux qui coupent les terres en cet endroit.

Les troupes de Savoye ayant pris depuis peu Moretel, dans la Vallée de Greyſivaudan, ravageoient tout le payis des environs : les habitans de Grenoble prierent Lesdiguieres de paſſer en Dauphiné, pour s'oppoſer aux courſes de l'ennemi : ce Général uſa de repreſailles ſur les terres de Savoye pendant tout le mois de Janvier. Il n'y eut preſque aucun exploit de guerre dans les mois de Fevrier & de Mars : on employa ce tems à faire une refonte des monoyes que ceux de Languedoc avoient alterées; ce qui faiſoit naître de grandes difficultez dans les Provinces voiſines, par rapport au commerce. On prit encore ce tems pour diſtribuer les vivres aux troupes, & pour raſſembler

HENRI IV. 1593.

les forces de la Province, afin de faire une tentative sur Moretel: mais ce dessein n'eut aucune suite, parce que les habitans du Dauphiné refuserent de fournir des vivres: Lesdiguieres envoya Abel Berenger de Morges, pour tenir en son absence les Etats de Valence.

Sur ces entrefaites, on envoya de la Cour des Edits au Général François, pour faire des levées d'argent: ils furent verifiez au Parlement. Lesdiguieres ayant été averti sur la fin d'Avril par ses amis, qu'il n'avoit qu'à traverser les Alpes, pour avoir une conférence avec le duc de Savoye, qui souhaitoit la paix, il partit avec Louis Blain du Poüet, & Hector de la Forest de Blacons pour Puy-More, où il étoit allé quelque tems auparavant; & ayant passé par Embrun, Sezannes & Fenestrelles, il arriva à Briqueras le 29 d'Avril. Amedée de Ternavas, frere naturel du duc de Savoye, vint l'y trouver, accompagné du colonel Purpurat. Mais le général François voyant que Ternavas ne lui disoit rien de positif au sujet de la paix, de la part du duc de Savoye, & qu'il ne parloit en aucune maniere de rendre les places, dont on s'étoit emparé avant que la guerre fût déclarée, soupçonna que cette négociation n'étoit que pour tirer les choses en longueur, jusqu'à ce que les troupes s'étant assemblées à Vigon, pussent surprendre les François: les Députez se retirerent deux jours après.

Exploits de Lesdiguieres contre le duc de Savoye.

Lesdiguieres prévoyant les desseins de l'ennemi, partit le 3 de Mai de Briqueras, & alla camper d'abord à Fenestrelles, d'où il envoya des espions à la découverte. Il reçut dans le même tems une lettre du connêtable Henri de Montmorenci, qui le prioit de se trouver à Beaucaire au plûtôt, pour prendre des mesures sur l'état des affaires, avec le duc d'Espernon, avec d'Ornano, & les principaux de la Noblesse de Provence & de Languedoc, qui devoient se rendre en cet endroit. Il resolut d'abord d'y aller; mais il fut obligé de changer de dessein, parce que le duc de Savoye se preparoit à tomber sur lui avec toutes ses forces. Le roi d'Espagne lui avoit permis de faire des levées dans le Milanez: le colonel Borso Acerbo y fit onze compagnies d'infanterie: il fit venir outre cela quatre mille Suisses commandez par Sebastien Cuni, vingt-quatre compagnies Napolitaines sous les ordres du marquis de Trevico, & trois autres compagnies du regiment de Milan, sous la conduite de

Gabriel Manrique de Lara, de Pierre Camaccio, & d'Alfonse Pimentel : il avoit encore le regiment Italien de Barbaro, & neuf compagnies de cavalerie dans son camp, commandées par le marquis del Vasto, par Hercule de Gonzague, par le comte Troile Sansecondo, par Roger Marliani, par Cœsar Litta, Rodrigue Venero, Alfonse Casato, Bernardin de Velasco, & Gonsalve Oliveira : à toutes ces troupes se joignirent encore une compagnie d'arquebusiers à cheval, que le comte de Belgioso avoit levée pour servir en Flandres, où la compagnie de Litta devoit aussi se rendre ; mais il changea de destination, & resta en Savoye. Le Duc ayant rassemblé son armée, qui se trouva forte de dix mille hommes de pié, & de quinze cens chevaux, fit occuper par ses troupes le pas de Suze, & l'entrée de la Savoye, avant d'assiéger Briqueras. Ensuite il alla camper près d'Exilles, & s'empara d'une petite Eglise dediée à S. Colomban, au-dessus de cette place.

Lesdiguieres ayant été informé des mouvemens du duc de Savoye, partit de Sezannes ; & ayant quitté Briançon, où il avoit envoyé son bagage, il alla à S. Colomban : il trouva l'Eglise entourée de payisans : de Prebaud reçut au premier choc une dangereuse blessure dans les reins, dont il mourut quelques heures après : les troupes du Roi, encouragées par l'arrivée de Lesdiguieres, presserent le siége avec tant d'ardeur, qu'elles délogerent l'ennemi de ce poste l'épée à la main : il y en eut soixante tuez, & environ trente faits prisonniers. Le général François alla ensuite à Exilles, & ayant pris des mesures conformes aux circonstances, il s'en retourna à Briançon. Il apprit que les ennemis avoient dessein d'attaquer la citadelle, qui commande Exilles ; il manda les garnisons voisines, & il écrivit à ses amis de ne pas l'abandonner dans cette occasion. Il fit sçavoir au connêtable de Montmorenci le danger où étoit cette place, & le pria de lui envoyer des secours.

Pendant ce tems-là les ennemis reprirent S. Colomban : ils s'emparerent de tous les passages, & firent même venir du canon pour battre la citadelle. De Blacons se fit jour à travers l'ennemi, secondé par quelques Gentilshommes à la tête d'une troupe d'élite, & il entra le 15 de Mai dans la place pour la défendre. Lesdiguieres campa à Oulx, afin d'être à portée de découvrir les desseins de l'ennemi : une batterie de quatre piéces

HENRI IV. 1593.

commença le même jour à tirer contre la citadelle. Elle fut augmentée de quatre autres piéces deux jours après; on envoya dans le même tems un convoi de trente hommes aux assiégez. Le lendemain Nicolas de Bonne d'Auriac bâtit un Fort, par le moyen de ceux de Pragela, sur la montagne de Crevasse : enfin les ennemis donnerent le 20 de Mai l'assaut de trois côtez; mais ayant été repoussez par tout, ils y perdirent beaucoup de monde. L'assaut recommença le lendemain, & fut soutenu avec vigueur par les assiégez, qui repousserent encore l'ennemi. Enfin les assiégeans ayant fait mine sur le soir de vouloir monter à la breche, se retirerent en voyant les assiégez prêts à leur faire tête.

Cependant Blacons ayant fait tout ce qu'il pouvoit faire, & n'esperant plus de secours, parce que tous les passages étoient fermez, & d'ailleurs étant beaucoup incommodé d'une batterie, qui étoit sur une hauteur, jugea à propos de capituler. La plûpart des soldats de la garnison avoient péri dans les assauts; il y en avoit un grand nombre de blessez : toutes ces considerations l'engagerent à ne pas tenir davantage. On se donna des ôtages de part & d'autre, & le traité fut conclu le lendemain : les conditions furent : Que les assiégez sortiroient vies & bagues sauves, en armes, tambour battant, mêche allumée, bale en bouche : Qu'ils emporteroient les munitions de guerre & de bouche, & que les blessez seroient conduits en lieu de sûreté. Blacon abandonna la place à l'ennemi le 23 de Mai : il avoit essuyé trois mille deux cens soixante-dix coups de canon : le reste du mois fut employé à fortifier les défilez du Mont-Genevre, & à élever un retranchement dans la vallée d'Oulx, pour arrêter les courses de l'ennemi.

Rodrigue de Tolede Général des troupes auxiliairesqui étoient dans l'armé de Savoye, marcha le 7 de Juin avec un détachement de troupes Milanoises, Napolitaines & Espagnoles à Oulx, où Lesdiguieres étoit campé. Mais ayant laissé derriere lui le village de Sale-Bortian, il s'apperçut qu'il s'étoit trop avancé dans un payis montagneux, dans lequel les chevaux avoient de la peine à se tenir. Il donna donc ordre à sa cavalerie d'aller dans la Vallée, qui est arrosée par la Doire, au-dessous du chemin Royal, par où le reste de ses troupes passoit. Les François firent avancer leur infanterie, pour

engager l'action, & s'empresserent par ce moyen de prévenir l'ennemi qui quittoit le grand chemin, afin de pouvoir l'envelopper.

Le Général s'étant apperçu du dessein de notre armée, ne sçavoit s'il devoit combattre, ne voyant pas où il pourroit mettre ses troupes à couvert, en cas qu'il voulût faire retraite. Tandis qu'il étoit dans cette perplexité, la cavalerie Françoise s'empara des défilez : les ennemis prirent enfin le parti de se retirer; ce qu'ils firent d'abord en bon ordre : ils marcherent jusqu'à Sale-Bortian, en se défendant à coups de mousquets; mais n'ayant pû resister à l'effort de l'infanterie soutenuë par l'arrivée des détachemens de chaque compagnie de cavalerie, ils furent rompus & mis en fuite, & jetterent leurs armes pour fuïr plus légérement. Nos troupes se mirent à la poursuite des fuyards, dont on fit un grand carnage : il y perit cinq cens des ennemis, & entr'autres le général Rodrigue de Tolede. On fit environ cent prisonniers, dans le nombre desquels se trouva Dom Garcie de Miedes mestre de camp général. Nous n'eumes qu'un petit nombre de soldats tuez, & il n'y perit pas un officier de marque; il y eut quelques blessez, & plusieurs chevaux tuez, parce que le lieu de l'action étoit très étroit. Balthasar de la Flotte comte de la Roche, & Antoine de la Baume d'Autun, ayant laissé leurs compagnies de cavalerie à Briançon, arriverent en grande hâte avec quelques compagnies d'infanterie sur la fin du combat.

Le lendemain Lesdiguieres fit ruiner les retranchemens de son camp d'Oulx, & alla à Sezanne. Ayant ensuite reçu differentes nouvelles au sujet de la marche de l'ennemi, il resta trois jours sans prendre aucune resolution : il ordonna enfin le 13 de Juin à S. Vincent, de s'avancer jusqu'à Sale-Bortian : il y alla suivant ses ordres, & ayant taillé en pieces quelques soldats ennemis, il apprit que le duc de Savoye avoit tiré son canon & ses munitions de guerre d'Exilles, & avoit repassé les Alpes : on fut bien-tôt informé que l'ennemi faisoit des courses de differens côtez dans la vallée de Greysivaudan, à l'entrée de laquelle il avoit assis son camp. La ville de Grenoble est située dans cette vallée : c'est pourquoi Lesdiguieres voulant arrêter les ravages de l'ennemi dans ces quartiers, fit prendre le chemin du bourg d'Oysans à ses troupes, & ayant passé par Embrun &

HENRI IV. 1593.

par Grenoble, il arriva après ſept jours de marche à la Buſſiere.

Ayant fait de vains efforts pour attirer au combat l'ennemi, qui ſe tenoit couvert dans ſes retranchemens, il prit enfin le parti de ſe retirer le 25 de Juin à Touvet, où il eut avis que le tonnerre étoit tombé ſur la tour de Moretel, que le feu avoit pris aux poudres, que la citadelle étoit conſiderablement endommagée, que pluſieurs ſoldats de la garniſon avoient été écraſez, & que d'autres avoient perdu leurs armes. Il jugea à propos de ſaiſir l'occaſion qui ſe preſentoit de s'emparer de ce Fort: enſuite ayant traverſé l'Iſere, il aſſigna des quartiers à ſes troupes dans Gouſelin & Domeyne. Dès qu'il fut arrivé à la vuë de la tour de Moretel, il en trouva les ruines reparées, & la place défenduë par de nouvelles fortifications. Il ſe retira donc à Grenoble ſur la fin du mois de Juin, & renvoya ſes troupes, afin qu'elles ſe remiſſent des longues fatigues qu'elles avoient eſſuyées. Il donna jour à Alfonſe d'Ornano pour ſe joindre à lui, afin d'aller à la rencontre de quatre mille Suiſſes. Peliſſon prit d'emblée S. Genis. Le château de Mondragon fut pris le 26 de Juillet, & celui de Murs bâti ſur le Rhône du côté de Breſſe, très-commode pour faciliter le paſſage du fleuve, fut ſurpris par le moyen du petard qu'on y fit joüer. On conſtruiſit dès le lendemain, de l'autre côté du Rhône, un Fort vis-à-vis de ce château; on y attacha une corde qui traverſant le fleuve, étoit auſſi attachée au Fort pour la commodité du bac, ſuivant l'uſage du payis. Enſuite S. Vincent ayant eu ordre le 6 d'Août, de prendre un détachement de cavalerie & d'infanterie, pour faire des courſes dans le payis ennemi, pénetra juſqu'à Belley, où le marquis de Trefort, qui avoit laiſſé ſon armée au pont d'Arne, étoit venu peu de tems auparavant. Il faiſoit battre avec quatre piéces de canon cette place qui eſt voiſine de Généve. Mais ne voyant point paroître l'ennemi, & l'arrivée des Suiſſes étant encore incertaine, on jugea à propos de renvoyer les troupes qui ſe feroient ennuyées, & qui auroient même ſouffert d'attendre plus long-tems. Les Officiers généraux ſe retirerent auſſi. D'Ornano tira du côté de Moras, & Leſdiguieres alla à Chirene. Ils s'aſſemblerent enfin le 20 d'Août: on propoſa pluſieurs expéditions, & on convint d'aller en Piémont, afin de ſecourir à tems la ville de Cavors, à laquelle on ſçavoit que l'ennemi en vouloit.

Lesdiguieres ayant reçu les secours d'Ornano, vint à Embrun le 28 d'Août. Il apprit dans cette ville que les quatre compagnies, que le connêtable de Montmorenci lui envoyoit du Languedoc, & que toutes les troupes s'étoient réünies aux environs de Gap. Après la prise de la citadelle d'Exilles, le duc de Savoye ayant été joint par Augustin de Mexia, qui lui amenoit trois mille Espagnols, avoit fait fortifier S. Benoît dans la Vallée de Perouze, afin de fermer de ce côté là les passages à nos troupes. Il campa ensuite vers Luzerne, qu'il trouva dépourvuë de garnison. Il marcha vers Cavors, dont la citadelle lui parut plus difficile à prendre, qu'il ne se l'étoit imaginé; ayant d'ailleurs appris que le General François viendroit au secours de la place, il profita de la tréve générale, que le Roi & le duc de Mayenne avoient faite dans le dernier mois d'Août, comme d'un prétexte honorable pour lever le siége.

Le duc de Savoye se fait comprendre dans le traité de la tréve.

Le duc de Savoye n'étoit pas cependant compris dans cette tréve, & il ne devoit l'être qu'en cas qu'il le voulut; ce qu'il seroit tenu de déclarer dans l'espace d'un mois. Les députez d'Auriac & du Villars donnerent avis à Lesdiguieres que le duc de Savoye vouloit être compris dans la tréve; ce qui fit cesser les hostilitez de part & d'autre. On avoit arrêté que les articles, dont le Roi & le duc de Mayenne étoient convenus, seroient éxécutez, à l'exception des chefs qui regardoient son Altesse: Que les troupes seroient renvoyées dans trois jours, & mises dans les garnisons: Que les contributions qui avoient été imposées durant la guerre, seroient levées de part & d'autre sans vexer les peuples: Qu'on n'en imposeroit point de nouvelles pendant la tréve. On convint de ces articles à Vaux-de Levene le dernier d'Août.

Lesdiguieres demeura à Briqueras jusqu'au 26 de Septembre, & refit ses troupes, que les maladies, les blessures, & d'autres maux avoient affoiblies & diminuées. Il fit relever les fortifications de Cavors, endommagées par le canon & par les pluyes: ensuite il traita plus amplement des principaux articles de la tréve, afin de faire un détail exact des contributions, dont le reste montoit à quarante mille écus. On prolongea la tréve jusqu'à la fin de l'année. Ce fut dans ce tems-là que la ville de Lyon retourna sous la domination du Roi, & que la Provence vit un grand changement dans l'esprit des peuples. Le plus

HENRI IV. 1593.

grand nombre prit le parti du Roi, en haine du duc d'Espernon, afin de se faire un appui contre la puissance de ce redoutable ennemi. On leur envoya sur la fin d'Octobre des secours sous la conduite de Tournes.

Lesdiguieres & d'Ornano s'étant abouchez à Grenoble, dans le dessein de prendre des mesures sur l'état present des affaires, ils jugerent à propos d'écrire en diligence au Roi sur les troubles de Provence, & de lui envoyer des gens affidez, pour s'assûrer par leur moyen de ses intentions. Ensuite ayant eu une autre entrevûë à Briqueras, ils écrivirent au Connêtable de Montmorenci, qui à cause de son alliance avec le duc d'Espernon, passoit pour être dans ses interêts; & ils le prierent de ne lui donner aucun secours, avant d'être informez de la volonté du Roi.

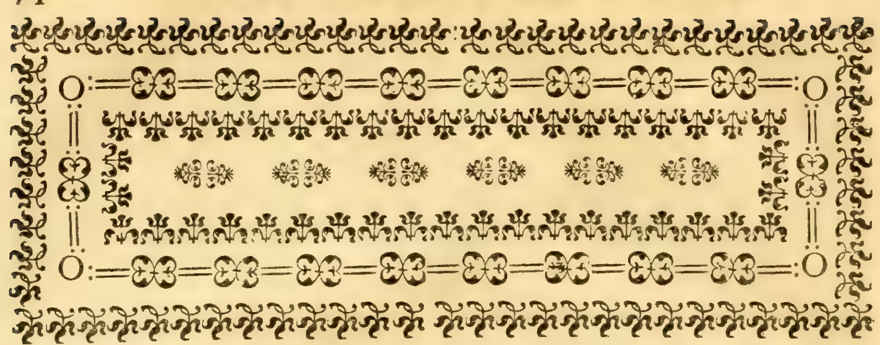
Troubles en Guyenne.

Cette même année il y eut en Guyenne des troubles beaucoup plus dangereux; l'occasion de ces mouvemens, fut que les habitans de cette Province ayant extrêmement souffert dans les dernieres guerres, & souffrant encore des ravages qu'y faisoient les soldats, qui commettoient impunément toutes sortes de crimes, le désespoir fit prendre les armes aux payisans du Perigord, du Limousin & du Poitou. Ce ne fut d'abord que pour se défendre; mais dans la suite leur nombre s'étant considerablement accru, leur audace s'accrut aussi. Ils se choisirent parmi eux des Officiers, qui établirent une espece de discipline militaire : on les vit bientôt commettre les mêmes désordres, sur lesquels ils avoient d'abord rejetté la cause de leur soulevement. Enfin ils déclarerent la guerre aux Gouverneurs des villes & châteaux, dont ils se plaignoient d'avoir été indignement maltraitez : ils refuserent de payer les impôts aux Receveurs des droits du Roi; & à l'exemple des Gauthiers, que le duc de Montpensier avoit exterminez quatre ans auparavant, aux environs de Falaise, ils s'emparerent des défilez, & se posterent dans les chemins de ces payis, dont ils connoissoient la situation. Formidables à la Noblesse des environs, ils firent par tout de si cruels ravages, qu'ils se firent donner le nom de Crocquans. Ils exercerent leurs brigandages pendant plus de deux ans; parce que le Roi, qui avoit de plus grandes affaires, négligea d'abord d'arrêter ces séditieux : mais ensuite il envoya contr'eux Jean de Sourches de Malicornes, Gouverneur de

Poitou, & après lui Jean de Chateigner ſieur d'Abin, qui les trouvant diſperſez dans la Province, les défit en pluſieurs occaſions, & leur ayant enſuite fait eſperer un traitement plus favorable de la part du Roi, les engagea par la voye de la négociation à mettre bas les armes.

Henri Vicomte de Bourdeille, Gouverneur du Perigord, appaiſa auſſi les troubles dans le Limouſin, le Perigord, l'Agenois & la Saintonge. Ces peuples d'un naturel féroce refuſant de reprendre le joug qu'ils avoient ſecoüé, le plus grand nombre d'entr'eux périt en differentes manieres : nos hiſtoires font mention d'une ſemblable révolte de payiſans, arrivée l'année 1251 ſous le regne de S. Loüis, qui faiſoit alors la guerre en Egypte. A la nouvelle du malheureux ſuccès de ſon expédition, une nombreuſe troupe de Pâtres ayant appris la captivité du Roi, prit les armes, & fut enfin taillée en pieces par les habitans du Berri & de l'Orleanois. On voit encore dans nôtre hiſtoire une ſédition excitée par les payiſans d'Auvergne, de Limouſin, & de Poitou, ſous le regne de Charle VI. vers l'an 1384. Ces miſerables ſe ſouleverent contre la Nobleſſe & le Clergé, ſous la conduite de Pierre de Bruyeres. Jean duc de Berry, oncle du Roi, les fit périr en differentes façons : il en fit maſſacrer une partie par ſes ſoldats, & fit pendre les autres : il ne s'en ſauva qu'un petit nombre, pour cultiver les terres.

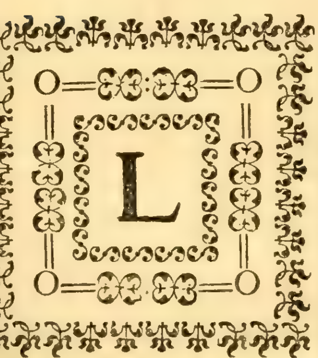
Fin du cent ſeptiéme Livre.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE CENT-HUITIEME.

HENRI IV. 1593. Ambassade du duc de Nevers à Rome.



LE duc de Nevers partit avec les Prélats qu'on lui avoit donnés pour l'accompagner, & ayant passé par Langres, par la Franche-Comté, par Bâle, par Zurich, & par le payis des Grisons, il arriva à Poschiano. Antoine Possevin de Mantouë, Jesuite, qui avoit donné des preuves de son habileté dans plusieurs légations, & sur tout en Moscovie, vint au-devant de lui le 11 de Septembre, avec des lettres de créance du Pape : il étoit chargé de dire au duc de Nevers, de la part de Sa Sainteté, qu'elle voyoit avec plaisir la reünion du Roi à l'Eglise Catholique, & qu'elle souhaitoit que sa conversion fût sincere & veritable ; qu'au reste elle ne pouvoit lui donner audience,

comme à l'ambaſſadeur d'un Roi, qu'elle ne reconnoiſſoit point encore ; mais qu'elle le recevroit avec joie en toute autre qualité.

Le duc de Nevers fut frapé d'un extrême étonnement à ces paroles ; mais malgré l'idée qu'il eut du peu de ſuccès d'une affaire qui commençoit ſi mal, il continua ſon voyage, & étant allé à Mantoüe pour ſaluer le duc Vincent, fils de ſon frere Guillaume, il renvoya Poſſevin à Rome, dans la vuë d'engager le Pape à changer de reſolution. Mais il apprit enſuite, par la lettre qui lui fut remiſe par Poſſevin de la part du cardinal de S. Georges, en datte du 25 Octobre, que Sa Sainteté étoit inflexible, & que ſon intention étoit, qu'il vînt à Rome peu accompagné, ne voulant pas qu'un particulier y entrât avec le cortége d'un Ambaſſadeur. Le Duc, très chagrin de cette réponſe, continua ſa route, & ne ſalua dans ſon paſſage ni le ſénat de Veniſe, ni le duc de Ferrare, ni le grand Duc, ni le duc d'Urbin. Il entra dans Rome par la porte Angelique, & non par celle del Popolo, qui eſt la porte d'entrée des Ambaſſadeurs. Il fut admis le même jour à baiſer les piés de Sa Sainteté, & ayant repreſenté que le terme de dix jours, qu'on avoit fixé, étoit trop court pour traiter de la grande affaire, dont il étoit chargé, il demanda avec inſtance qu'il lui fût permis de parler aux Cardinaux qu'on lui avoit défendu de voir, & à qui il avoit des lettres à rendre de la part du Roi. Il pria encore Sa Sainteté de lui accorder la grace de défendre les interêts de l'Etat & du Roi, devant les ambaſſadeurs d'Eſpagne, & les députez de la Ligue qui étoient à Rome, pour leur faire avoüer, même en préſence du Sacré College & de Sa Sainteté, avec quelle impudence on lui en avoit impoſé juſqu'alors, auſſi bien qu'à ſes prédéceſſeurs, au ſujet des troubles de France.

Diſcours du duc de Nevers au Pape dans ſa premiere audience.

Clement repondit qu'il vouloit auparavant conſulter les Cardinaux ſur cette matiere. Le duc de Nevers fut admis à l'audience deux jours après : il y renouvella ſes inſtances, pour obtenir qu'on lui permît de parler en préſence des ambaſſadeurs d'Eſpagne, & des députez de la Ligue, pour les convaincre d'impoſture, ſous les yeux même de Sa Sainteté, & du Sacré College, & pour faire voir que la France n'étoit pas dans la ſituation où ils la repreſentoient à Rome, & dans toute

HENRI IV. 1593.

l'Italie. Il ajoûta qu'il n'avoit point assez de présomption pour se flater de mettre le S. Pere dans les interêts de son maître, par son esprit & son éloquence : Que l'aveu seul de ses ennemis suffiroit : Qu'on avoit osé dire par tout que les affaires de S. M. étoient en mauvais état : Qu'on avoit même poussé l'impudence jusqu'à vouloir persuader à Sa Sainteté, qu'il étoit facile de le dépoüiller de son Royaume ; mais que toutes ces impostures n'avoient aucun fondement : Que les deux tiers de la France, & même plus, étoient soûmis au Roi : Que la fleur de la Noblesse, qui est la principale force de l'Etat, & la plûpart des villes étoient prêtes à se sacrifier pour la défense de la Religion Catholique, & du Souverain legitime : Que tous les Princes du sang, & presque tous les autres Princes, les Officiers de guerre, les Parlemens, les Chambres des comptes, les Sénéchaux des Provinces, les Gouverneurs & leurs Lieutenans étoient dans le parti du Roi ; & que ce Monarque n'avoit pour ennemis, que quelques Princes de la Maison de Lorraine & de Savoye, qui étoient à la tête de la Ligue : Que depuis la mort du maréchal de Joyeuse, aucun des Gouverneurs ni des Commandans des Provinces, n'avoit pris les armes contre Sa Majesté : Que la plus grande partie des membres des huit Parlemens du Royaume étoient dans ses interêts : Qu'il n'étoit resté à Paris, des six présidens du Parlement, que Brisson, que les Seize avoient fait pendre : Que Dieu l'avoit permis ainsi, pour punir ce Magistrat d'avoir donné son consentement à l'indigne dégradation du feu Roi, qui l'avoit revêtu d'une des premieres charges de l'Etat : Que le premier président de Rouen, & les plus censez d'entre les conseillers du Parlement de cette ville, s'étoient retirez au Havre de Grace, dès le commencement des troubles, & ensuite à Caën, où le Parlement de Normandie siégeoit alors : Qu'on avoit observé la même conduite à Dijon, d'où le Parlement avoit pris le parti d'aller à Semur, pour ne pas tremper dans le complot des revoltez : Que l'Europe entiere sçavoit avec quelle cruauté la populace en furie, poussée à ces excès par les scelerats qui troubloient la France, avoit massacré Jean Daffis & Etienne Duranti premier président de Toulouse, magistrat recommandable par les services qu'il avoit rendus à l'Etat & à la Religion : Que tout le crime de ces deux hommes étoit d'avoir refusé d'entrer dans la Ligue.

& d'avoir conservé la fidelité qu'ils devoient au Roi : Que le plus grand nombre des membres de ce Parlement, ayant eu en horreur ce barbare attentat, s'étoient joints au maréchal de Montmorenci : Que la plus grande partie du Parlement d'Aix en Provence avoient suivi leur exemple : Que les Parlemens de Dauphiné, de Guyenne & de Bretagne étoient restez dans le devoir : Que la ville de Paris étoit bloquée de tous côtez, & dans une situation déplorable, reduite aux dernieres extrêmitez par l'opiniâtreté des Factieux : Que les troupes du Roi, qui occupoient les passages de la Loire, depuis l'Orleanois jusqu'à Nantes, avoient réduit aux abois la ville d'Orleans, l'une des principales du Royaume, au milieu duquel elle est située, & qui avoit autrefois donné l'exemple de la revolte à toutes les autres villes : Que tout cela faisoit bien voir que l'autorité du Roi étoit respectée en France, & que ses forces étoient considerables, malgré les impostures de ses ennemis, qui vouloient faire croire le contraire.

Il ajoûta qu'il étoit bien plus vrai de dire, que les forces manquoient à la Ligue, & qu'il seroit aisé de la dissiper dans l'espace d'un mois, si le Pape & l'Espagne ne la soûtenoient pas : Que pour le prouver, il ne falloit que montrer les lettres du duc de Mayenne au Roi d'Espagne (dans le même tems il les fit voir au Pape.) » Ces lettres, continua-t-il, en disent assez. Car pourquoi le duc de Mayenne auroit-il livré la Fere en Vermandois au duc de Parme ? Pourquoi le duc de Mercœur auroit-il ouvert le port de Blavet en Bretagne à Dom Juan d'Aquila ? » On voit bien que ç'a été dans la vûë d'obtenir des secours qui les pûssent mettre en état de faire tête au Roi. A quel dessein le même duc de Mayenne, revêtu de la premiere dignité du royaume, & ne le cédant point en naissance au duc de Parme, auroit-il fait si honteusement sa cour à ce Prince, & auroit-il rabaissé sa fierté, jusqu'à attendre plusieurs fois dans l'antichambre du General Espagnol, qui lui faisoit dire par un de ses cameriers qu'il étoit occupé, & qu'il ne pouvoit le recevoir ? » Les moins éclairés sentent toute l'illusion des promesses des Espagnols, qui font esperer de grands secours pour soûtenir l'élection d'un Roi Catholique, & qui se vantent de dissiper en peu de tems le parti du Roi, & de le dépoüiller d'un royaume, sur lequel il a des droits incontestables. Mais on en impose à

HENRI IV. 1593.

» Sa Sainteté avec la derniere impudence : au lieu des succez que l'on se promet, il arrivera au contraire que les Catholiques seront détruits en France, les monasteres & les temples profanez & abattus, & la discipline ecclésiastique entierement éteinte.

« Les loix de l'Etat, poursuivit-il, s'opposent à l'élection d'un Prince étranger, au préjudice des Princes du sang Royal qui sont les seuls & légitimes heritiers de la couronne de France; c'est la décision même des membres du Parlement qui sont restez à Paris, & l'on sçait les explications qu'ils ont données au terme d'*élection* qui se trouvoit dans les instructions du cardinal de Plaisance. Ils n'ont eu d'autre dessein en donnant leur Arrêt du 28 de Juin (dans le tems que le duc de Feria proposa l'élection de l'infante d'Espagne avec l'archiduc Ernest & ensuite avec le duc de Guise *in solidum*[1], conjointement avec le cardinal Legat qui pressoit cette élection au nom de Sa Sainteté) que d'exclure les étrangers de la succession du royaume, & de maintenir la Loi Salique : ils ont compris sous le nom d'étrangers tous ceux qui ne sont pas de la maison Royale, quoique François & établis dans le royaume. D'ailleurs on ne peut proceder à l'élection d'un Roi que dans une assemblée d'Etats ; mais le Roi étant maitre des deux tiers du royaume, comment assembler ces Etats ? Supposé même que les partisans de la Ligue puissent former une assemblée, sera-t-elle dans les regles ? Peut-elle être convoquée par d'autres que par le Roi, ou par le Regent du royaume, qui doit être du sang Royal & habile à succeder à la Couronne ? Mais il ne peut y avoir de Régent en France, que dans le cas de la captivité ou durant la minorité de nos Rois : or ce droit n'appartient à aucun des chefs de la Ligue, n'étant point du sang Royal, ni même revêtu d'aucune charge de l'Etat ; il est même à remarquer qu'il n'y en a pas un seul parmi eux à qui le feu Roi ait confié de grands emplois, ou qu'il ait honorés de quelque haute dignité. »

Il ajoûta qu'on ne pouvoit mettre en parallele l'autorité absoluë d'un Régent, avec le pouvoir precaire que les cinquante

1 Cette expression Latine est ainsi dans les memoires de M. de Nevers; c'est-à-dire, qu'en vertu du mariage, le Prince que l'Infante épouseroit, seroit Roi de France, & participeroit au droit de son épouse.

quatre, dont le duc de Mayenne avoit composé son Conseil, lui avoient déféré: que ces hommes inexperimentés dans les affaires, qui n'étoient que des marchands, des banquiers, des procureurs, des curez, des docteurs de Sorbonne, gens factieux & fanatiques, ne manqueroient pas de servir sa passion, en reconnoissance de l'honneur que ce Prince leur avoit fait: Qu'à la verité le Parlement avoit approuvé leur conduite; mais quel Parlement? Que ce n'étoit plus que l'ombre, & les malheureux restes d'un corps respectable; de timides senateurs, des magistrats privés de leur autorité par le Roi, des esclaves du furieux le Clerc, qui avoit conduit en prison à main armée les vrais magistrats, à la faveur d'une sédition qu'il avoit excitée dans cette vûë: que ceux qu'il avoit laissés en liberté n'avoient pas eu la hardiesse de s'opposer à ses attentats, & qu'ils étoient juges & parties dans tout ce qu'ils faisoient: Que le duc de Mayenne avoit indignement abusé de l'autorité qu'on lui avoit confiée, en confisquant injustement les biens des particuliers, pour les donner contre toute équité à des scelerats, qu'il accabloit aveuglément de ses bienfaits: Que sans faire un grand détail de ces profusions déplacées, il suffisoit d'en rapporter un trait: qu'au mois de Fevrier dernier il avoit donné le duché de Rethelois, à S. Paul, simple soldat, dont le pere ne possedoit qu'une chaumiere aux environs de la Ferté-Gaucher en Brie, & dont les sœurs avoient épousé, l'une un pauvre manœuvre, & l'autre un tisserand auprès de Nangy.

« Au reste ce duc de Mayenne, continua-t-il, qui n'a pas » eu l'autorité necessaire pour convoquer les Etats, & rem- » plir le devoir d'un Régent, a cependant eu l'audace de pren- » dre les armes contre ses Souverains; comme dans l'entreprise » de Tours; dans les combats des environs de Paris, lorsque » le feu Roi l'assiégeoit; dans le combat d'Arques près de » Dieppe; dans le secours des fauxbourgs de Paris; à la bataille » d'Yvry; dans la Normandie; dans la Beauce; dans le Per- » che; & enfin à Dreux, qui a été pris, tandis qu'il se repo- » soit à Paris: il faut l'excuser après tout, de n'avoir pas répon- » du à l'attente des siens, n'ayant pas un pouvoir légitime, & » des forces suffisantes à opposer à un Roi si puissant. »

« Je dois representer encore que le duc de Mayenne s'est » arrogé un droit, qui n'appartient qu'à nos Rois, suivant le

HENRI IV. 1593.

» concordat, en nommant aux bénéfices des sujets pour lesquels » il a demandé des Bulles au Pape. Mais supposé qu'il fût élû » Roi dans ces Etats illégitimes, son élévation ne serviroit qu'à » le ruiner entierement par les dépenses extraordinaires qu'elle » occasionneroit ; il deviendroit à charge à ses alliez, au Pape » & au roi d'Espagne ; il causeroit la perte des siens, & du » royaume, & se verroit la fable de ses ennemis : il auroit enfin » le sort des Anglois sous Charle VII. & il se verroit honteuse- » ment chassé de France : car les François rentrent toûjours sous » la domination de leurs Princes légitimes, quand ils ont satisfait » leur haine passagere. Tous les secours du roi d'Espagne, qu'on » promet avec tant d'ostentation, ne pourront jamais affermir » le thrône chancelant d'un Roi de cette espece. Supposé mê- » me que Philippe, prince caduc & mourant, pût vivre encore » cinquante ans, il ne pourroit dans cette espace de tems termi- » ner la guerre avec le légitime Roi, qui regne actuellement : » mais est-il possible que ce Prince, si sage d'ailleurs, roule en- » core dans son esprit le projet de la Monarchie universelle, & » que pour accomplir ses ambitieux desseins, il veuille être cause » des impietez, des profanations, des cruautez, qu'entraîne ne- » cessairement une guerre de cette nature, & se fermer pour » jamais l'entrée au royaume des Cieux. L'Empereur Charle » Quint son pere employa bien mieux le reste de ses jours : » il quitta quelques années avant sa mort l'embarras des » affaires, pour se preparer par de saintes reflexions à ce terri- » ble passage. Cependant on est assuré par les lettres du duc de » Feria, qu'on a surprises, que les ministres du Roi d'Espagne » n'ont pour but que cette chimere de la Monarchie universelle.

« Il est étonnant que le cardinal de Plaisance, à qui sa haute » prudence, & son long sejour en France, ont pu donner une » parfaite connoissance de l'état du Royaume, ait fait entendre » à Sa Sainteté (comme on le voit par ses lettres pleines de fu- » reur, qu'il écrivoit au mois d'Août dernier au Nonce en Espa- » gne) qu'on ne pouvoit mettre en sûreté la Religion que par » l'élection d'un Roi : n'eut-il pas dû au contraire découvrir au » S. Pere les remedes salutaires, qu'on pouvoit appliquer aux » maux extremes de l'Etat ? Ce Légat a fait entendre dans ses » lettres à S. S. qu'il falloit faire tomber la Couronne sur la tête » de l'Infante, ou d'un Prince étranger, à l'exclusion des Princes

» du

» du sang ; il a conseillé au S. Pere de retrancher de la commu-» nion de l'Eglise, les Princes, les Prélats, & les Seigneurs Ca-» tholiques, comme des fauteurs d'hérésie, tandis que tout leur » crime est d'être de bons François, qui ne veulent point dé-» membrer le Royaume. La crainte des Espagnols, ou les égards » que ce Légat a pour eux, l'ont toûjours empêché d'informer » Sa Sainteté des impiétez & des sacrileges de la Ligue ; sacri-» leges dignes de tous les foudres de l'Eglise. «

» Il est aisé de faire voir la foiblesse de la Ligue, par la faci-» lité avec laquelle ces sortes d'unions se détruisent elles-mê-» mes. On en a vu un exemple éclatant dans la ligue des Princes » Chrétiens contre le Turc, sous le pontificat de Pie V. La di-» vision se met déja parmi les Ligueurs, qui commencent à se » haïr en secret, & dont les chefs se tendent sans cesse des pié-» ges les uns aux autres. Il arrive de-là que les villes où il n'y a » point de garnison, lassées des vexations de ces tyrans, se re-» veillent du long assoupissement où elles ont été plongées, & » pensent serieusement à conserver ou à recouvrer leur ancien-» ne liberté. C'est de ce principe de jalousie que part l'obstina-» tion du duc de Mayenne à refuser, quelques instances qu'on » lui ait faites, de rendre au duc de Nemours, son frere uterin, » le château de Seure en Bourgogne, qu'il lui a enlevé, & à » ne point se laisser attendrir par les larmes de leur mere com-» mune, qui le conjuroit d'aller à Lyon, pour délivrer de pri-» son ce même duc de Nemours. Les vûës du duc de Mayenne » ont été de se rendre maître des places fortes que le duc de » Nemours tenoit en ces quartiers, & d'établir ainsi sa puissan-» ce sur les ruines d'un frere qui lui étoit suspect. Le duc de » Nemours a enlevé lui-même par la même raison la ville de » Monbrison en Forest au marquis d'Urfé, & celle de Brioude » en Auvergne à Coligny d'Andelot, & fait sans succès une ten-» tative sur Mâcon. Le baron de Tenissé, par le même motif, » s'est emparé de Chatillon sur Seine, & S. Paul de plusieurs » autres places. On ne voit point regner ces divisions, & ces » jalousies parmi les Catholiques attachez au Roi. Leur union » est une preuve de la force de leur parti, comme la division des » Ligueurs est une marque de leur foiblesse. «

Ainsi parla le duc de Nevers dans sa premiere audience. Le Pape déclara ouvertement au Duc, dans la seconde qu'il

Deuxiéme Audience.

HENRI IV. 1593.

lui donna ; qu'il ne pouvoit en conscience donner l'absolution au Roi, étant obligé de continuer sa protection à ceux de la Ligue, qui avoient toûjours pris la défense de la Religion Catholique. Le duc de Nevers voulant détromper le Pape, remonta à la source des troubles de France : il lui fit voir que la Religion n'avoit point de part au zele apparent des Ligueurs, qui n'avoient pris les armes que par des motifs d'ambition, de haine & de vengence : Qu'ils n'avoient point porté la guerre en Dauphiné & en Poitou, contre ceux qu'on appelle Huguenots : Qu'ils avoient au contraire attaqué leur propre Roi, qui avoit bien merité de la Religion, quoi qu'ils n'ignorassent pas que les Catholiques avoient tant de fois preché aux Protestans, qu'il n'étoit jamais permis à des sujets, pour quelque cause que ce fût, de prendre les armes contre leur Souverain : Que la joie que la Ligue avoit fait paroître, à l'occasion du déteстable parricide d'un Roi très-attaché à la Religion Catholique, étoit une preuve de ce qu'il avançoit, aussi bien que les artifices qu'on avoit employez pour retarder le couronnement du cardinal de Bourbon, que les Ligueurs avoient désigné successeur du feu Roi : Que les Princes Lorrains, qui aimoient mieux un interregne qu'un Roi, n'avoient pris le parti de déclarer Roi ce Cardinal alors prisonnier, quatre mois après l'assassinat de Henri III, que lorsqu'ils eurent perdu tout-à-fait l'esperance de mettre la Couronne dans leur Maison, après la prise des fauxbourgs de Paris : Que tout leur but étoit d'arracher du cœur des François l'amour & le respect qu'ils avoient pour le sang de leurs Souverains : Que c'étoit dans ces vûës qu'on avoit proposé l'élection de l'Infante d'Espagne, & & à son défaut celle de l'archiduc Ernest : Que le duc de Guise avoit aussi brigué le thrône, d'où le duc de Mayenne qui vouloit y monter à son préjudice, l'avoit écarté, quoi qu'il fût fils de son frere aîné : Que le duc de Nemours, plein des mêmes projets, avoit envoyé le baron de Tenissé au duc de Mayenne son frere uterin, avec des instructions à ce sujet : Que le duc de Lorraine, qui regardoit le thrône avec un œil d'envie, avoit été indigné qu'il n'eût pas été question de ses enfans dans l'assemblée des Etats : Qu'il avoit pendant ce tems-là transigé, au desavantage de la Religion, avec le sénat de Strasbourg, & avec des Princes Protestans, au sujet de l'évêché de

cette ville : Qu'il pouvoit néanmoins, en faiſant la paix avec le Roi, recouvrer ce qui lui appartenoit, & garder ſous le nom de gouvernement, ou pour ſûreté des traitez, une partie des terres, dont il s'étoit emparé dans le Royaume, & délivrer par ce moyen ſon payis des ravages, cauſez par les troupes du duc de Boüillon, & des autres Generaux de l'armée du Roi : Que la Ligue avoit appellé, pour ainſi dire, tous les Princes de l'Europe, pour démembrer un Royaume floriſſant, dont les Eſpagnols s'empareroient ſans peine ſur ceux qui l'auroient partagé : Que le duc de Savoye prétendoit avoir des droits ſur la Provence & le Dauphiné : Que le duc de Mercœur revendiquoit la Bretagne entiere, qu'il diſoit lui appartenir du chef de ſa femme : Qu'il n'y avoit que les Catholiques du parti du Roi, qui s'oppoſoient à de ſi pernicieuſes entrepriſes : Qu'ils avoient engagé ſa Majeſté, par leur fidélité & leur obéïſſance, à ſe faire donner de plus grandes inſtructions au ſujet de la Religion : Que cette conduite avoit dû prévenir aſſez le Pape, le S. Siége & toute la Chrétienté en faveur de ce Prince, pour qu'il ne dût pas s'attendre à l'indigne traitement qu'on lui faiſoit, dans le tems qu'il venoit ſe jetter aux pieds du B. Apôtre S. Pierre : Qu'enfin ceux qui avoient engagé le Roi à faire cette pieuſe démarche, avoient mérité d'être traitez plus favorablement.

« On reproche ſans raiſon aux Catholiques Royaliſtes, continua-t-il, de ne s'être pas unis avec la Ligue après la mort du » feu Roi, pour travailler de concert à mettre un Prince ortho» doxe ſur le Thrône : mais n'avoient-ils pas, pour s'en abſtenir, » un motif légitime dans l'odieux aſſaſſinat de Henri III. Tant » de Princes du Sang, tant d'autres Princes, tant de Seigneurs, » & de premiers Officiers de l'Etat ne ſe ſeroient-ils pas avilis, » & n'auroient-ils pas trahi leur honneur, en ſe réüniſſant au mal» heureux parti, qui a produit l'exécrable aſſaſſin de leur Roi ? » Ce monſtre a preſque été canoniſé par la Ligue, qui a réſolu » de lui dreſſer une ſtatuë de marbre dans la Cathédale de Pa» ris : N'eût-il pas d'ailleurs été indigne de voir tant de grands » Princes, & tant de Seigneurs, obéïr au duc de Mayenne, qui » n'eſt qu'un cadet de la Maiſon de Lorraine, & marcher à ſes » ordres ſous l'étendart de la croix rouge, c'eſt-à-dire, porter le » joug accablant de l'Eſpagnol ennemi déclaré de la France ? »

HENRI IV. 1593.

Le duc de Nevers ajoûta qu'il n'avoit rappellé toutes ces choses, que pour faire connoître à sa Sainteté, quelle difference il y avoit entre les Royalistes & les Ligueurs, qui se vantoient faussement d'être le soûtien de la Religion, & l'appui du Thrône, dont ils étoient plûtôt les ennemis & les destructeurs: Que les premiers l'emportoient autant sur les Ligueurs, par leurs vertus, leurs services, & leur haute naissance, que Rome l'emportoit sur les petites villes de l'Italie: Qu'il conjuroit donc sa Sainteté de ne point regarder les Royalistes, comme des hérétiques & des schismatiques, & de ne point prendre la défense de leurs ennemis, qui n'étoient rien moins que les défenseurs de la Religion, & les soûtiens de l'Etat. Il dit qu'elle devoit être convaincuë des sentimens des Catholiques attachez au Roi, par leur constance à maintenir les droits du Royaume, & à conserver la Religion, & par leur patience à supporter la honte & l'ignominie, dont les Papes ses prédécesseurs les avoient couverts jusqu'alors, sans néanmoins avoir mérité d'être si rigoureusement traitez: Qu'il étoit à craindre que poussez à bout, ils n'eussent recours à des moyens extraordinaires, qu'ils avoient évité jusqu'alors, autant qu'ils avoient pû, pour ne point rompre l'unité, mais qu'ils embrasseroient enfin, si on les y forçoit

Le Duc demanda après ce discours la prolongation du terme de dix jours, qu'on lui avoit prescrit. Le Pape lui répondit qu'il en délibereroit, & lui feroit sçavoir ses intentions. Le Duc lui presenta les lettres du Roi, & l'ayant fait ressouvenir de celles qu'Isaïe Brochard, sieur de la Clielle lui avoit apportées, il supplia humblement sa Sainteté de le recevoir comme l'Ambassadeur & le Procureur du Roi, & de considerer qu'elle tenoit la place de Jesus-Christ, qui étoit venu sur la terre également, & pour ceux qui étoient malades, & pour ceux qui étoient en santé: Qu'elle étoit assise sur la Chaire de cet Apôtre, qui avoit renié trois fois son maître; afin d'apprendre à ses Successeurs à soulager les ames, & à avoir pitié de leur foiblesse, lorsqu'il leur arriveroit de s'écarter de la foi. Il conjura le souverain Pontife de ne pas refuser sa bénédiction à un Roi suppliant, qui venoit rendre au S. Siége l'obédience, suivant la coûtume des Rois Très-Chrétiens: il le pria enfin d'admettre à baiser ses pieds sacrez, & d'écouter avec bonté les

Prélats qu'il avoit amenez avec lui, & de leur permettre de lui rendre compte de la réconciliation du Roi à l'Eglise, à laquelle ils avoient été presens.

Réponse du Pape.

Le Pape lui fit réponse quatre jours après, par le maître de sa Chambre, qu'il ne pouvoit pas étendre le terme de dix jours, pour ne pas faire naître des soupçons dans l'esprit de ceux de la Ligue qu'il avoit pris sous sa protection : Que dans ces circonstances il pouvoit se préparer à son départ, sans se donner la peine de saluer les Cardinaux, & sans s'arrêter davantage pour traiter avec lui : Qu'il ne lui avoit point donné audience en qualité d'Ambassadeur, mais comme à un particulier : Qu'à l'égard des Prélats, il ne pouvoit les admettre à baiser ses pieds, qu'après qu'ils auroient comparu devant le Cardinal de sainte Severine, grand Inquisiteur & grand Pénitencier.

Le duc de Nevers fut indigné de cette réponse ; il étoit au désespoir de voir qu'on lui ôtât, par la dureté avec laquelle on pressoit son départ, les moyens de traiter avec les Cardinaux, & qu'on voulût mettre dans le dernier embarras les Prélats qu'il avoit amenez. Le Cardinal Tolet [1] qui lui rendit visite, lui fit entendre la même chose. Il ajoûta qu'il ne convenoit pas que ces Prélats allassent à l'audience, sans avoir auparavant vû le Cardinal Inquisiteur, pour n'être pas obligez de disputer devant sa Sainteté, en lui rendant compte de ce qui s'étoit passé à S. Denis. Le duc de Nevers demanda qu'on lui fît réponse par écrit : le Cardinal lui répondit qu'il n'en devoit point attendre de cette maniere de sa Sainteté, sur toutes ses demandes.

Ce fut un grand sujet de chagrin pour le duc de Nevers, qu'on refusât de recevoir à Rome en qualité d'Ambassadeur du Roi, un homme de son rang & de sa haute naissance, le premier homme de la Cour, après les Princes du Sang, & choisi exprès par sa Majesté, pour donner plus de poids & d'éclat à une ambassade, dans laquelle il avoit à traiter d'une affaire, dont dépendoit le repos du monde Chrétien. Il étoit sur tout pénétré de douleur, à la vûë du danger auquel on vouloit exposer les Prélats confiez à sa garde : il demanda avec instance qu'on lui permît de les presenter à sa Sainteté, parce qu'ils ne manqueroient pas de lui faire approuver leur conduite, & de

1. Jesuite, fait Cardinal cette année 1593.

HENRI IV. 1593.

montrer qu'on s'étoit conformé aux SS. Decrets & aux Constitutions Canoniques, & qu'on n'avoit rien fait qui dérogeât aux usages mêmes du S. Siége : Qu'au reste ils étoient dans le dessein de demander pardon en toute humilité, s'il se trouvoit qu'ils n'eussent pas eu tous les égards dûs à sa Sainteté, & au S. Siége : Qu'ils étoient bien éloignez de s'en faire accroire, & ne vouloient que rendre raison de leur conduite, sans disputer en presence de sa Sainteté.

Ces instances du duc de Nevers furent inutiles : le Cardinal Tolet le pressa au contraire d'envoyer ces Prélats au Cardinal de sainte Severine, en lui faisant entendre qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux. Le Duc soupçonnant qu'on vouloit s'assûrer par ce moyen de leur personne, répondit avec fermeté qu'ils étoient commis à sa garde, qu'ils ne pouvoient rien faire sans ses ordres, & qu'il étoit dans la résolution de ne leur rien proposer, qui pût les commettre ou tourner à sa honte : qu'il perdroit plûtôt la vie, que de souffrir qu'ils fussent exposés à aucune injure : que si jusqu'alors il avoit essuyé tant d'indignes traitemens, ce n'avoit été que pour faire voir avec quelle soûmission le Roi demandoit, & vouloit mériter l'absolution de sa Sainteté : Qu'il supplioit enfin qu'on lui sauvât la honte de l'excommunication, qu'il étoit résolu de ne souffrir en aucune maniere, aimant mieux mourir que de voir flétrir son honneur.

Troisiéme Audience.

Quelques jours s'étant écoulez dans ces disputes, & le terme des dix jours étant expiré, le duc de Nevers envoya le sieur de Nivolon, & Alexandre d'Elbene, pour demander audience à sa Sainteté, qui donna jour pour le 5 de Decembre. Le Duc se rendit au jour marqué, & ayant parlé au saint Pere des Prélats, elle lui répondit qu'elle étoit résoluë de ne les point recevoir, qu'ils n'eussent auparavant rendu raison de leur conduite, & que s'ils ne vouloient point avoir affaire au grand Inquisiteur, il leur étoit libre de répondre devant Inigo d'Avalos Cardinal d'Arragon, de la faction d'Espagne. Le duc de Nevers croyant que cette audience seroit la derniere qu'il auroit du Pape, se jetta à ses pieds, & voulant suivant ses instructions demander l'absolution, il conjura sa Sainteté par le S. Nom de Jesus, par son Sang adorable répandu sur l'arbre de la croix, pour la rédemption du genre humain, & pour le

ſalut des Gentils & des infideles, par l'exemple du bon Paſteur, qui abandonne ſon troupeau pour aller chercher la brebis égarée, par la tendreſſe du pere de famille, qui court audevant de l'enfant prodigue, enfin par le nom de Clement, que ſa Sainteté avoit pris à ſon exaltation, d'accorder l'abſolution à un Roi ſuppliant & pénitent, qui la lui demandoit par ſa bouche. Il voulut alors montrer ſa procuration au Pape, qui refuſa de la voir : lui ayant ordonné de ſe lever, il lui dit, qu'il ne croiroit la converſion du Roi ſincere, qu'après que Dieu lui auroit envoyé un Ange pour l'en aſſûrer. Le duc de Nevers ne put s'empêcher de verſer des larmes, en entendant ces paroles. Il propoſa enſuite pour les Prélats un milieu, qui fut de leur permettre de baiſer les pieds de ſa Sainteté, après quoi ils ſe rendroient devant le Cardinal Aldobrandin ſon neveu, le Cardinal d'Arragon, & autres qu'il plairoit à ſa Sainteté de nommer, pour rendre raiſon de leur conduite.

Le Pape envoya Tolet après cette audience, dire au duc de Nevers, qu'il vouloit bien que les Prélats comparuſſent devant les Cardinaux qu'il avoit propoſez, mais qu'il ne les recevroit qu'après cette ſoûmiſſion de leur part. Le duc de Nevers, qui ſe regardoit comme Ambaſſadeur, & qui ne vouloit pas compromettre, comme de ſimples particuliers, les compagnons de ſon ambaſſade, perſiſta dans la réſolution de leur faire donner audience avant de les laiſſer comparoître devant les Cardinaux. Quelques jours s'étant écoulez, & le Duc voyant qu'on ne preſſoit plus ſon départ, commença à eſperer que le Pape changeroit de ſentiment. Mais il apprit que le S. Pere avoit fait ſerment dans le Conſiſtoire du 20 Decembre, de ne point accorder l'abſolution au Roi, & que Montori, envoyé du Cardinal Légat & du duc de Mayenne, lui avoit conſeillé d'amuſer Nevers par de vaines promeſſes, en reſtant toûjours dans le deſſein de rejetter ſa demande, & de l'arrêter à Rome, afin qu'il ne pût apprendre au Roi les diſpoſitions dans leſquelles on y étoit à ſon égard, & pour empêcher ce Prince de ſe ſervir de lui dans cette guerre. Il perdit alors toute eſperance.

1594. Quatriéme Audience.

Il eut une nouvelle audience le 2 de Janvier, & ayant rapporté ce qui s'étoit paſſé dès le commencement, il parla des lettres que la Clielle avoit apportées le 13 Septembre, de celles

HENRI IV. 1594.

qu'il avoit lui-même presentées à sa Sainteté le 25 Novembre, & des mémoires qu'il lui avoit fait donner les 5 & 23 Decembre par le maître de Chambre : il demanda qu'on fît réponse par écrit. Le Pape refusa de répondre de cette maniere, sous pretexte qu'il craignoit qu'on ne brûlât honteusement sa réponse, comme on avoit brûlé à Tours & à Châlons les Brefs & les Bulles de ses prédécesseurs : il dit qu'il étoit surpris de cette demande ; qu'il ne traitoit pas ainsi avec les Ambassadeurs d'Espagne, qui ne lui avoient jamais demandé de réponses par écrit, & que lui-même n'avoit jamais traité que de vive voix avec le Roi & les Seigneurs, dans sa Légation en Pologne.

Le duc de Nevers répondit, que ce pouvoit être la coûtume dans les affaires ordinaires ; mais qu'il falloit se comporter differemment dans une affaire, où il s'agissoit du sort d'un grand Royaume ; & qu'ayant été envoyé par un puissant Monarque, pour rendre l'obédience au S. Siége, & pour en obtenir l'absolution de ce grand Prince, il étoit de son devoir de prier, de presser, & de demander avec instance, qu'on lui donnât une réponse par écrit, afin de pouvoir apprendre au Roi, par quel motif il auroit essuyé un refus, & même pour instruire plus amplement sa Majesté de ce qu'elle devoit faire, afin de prouver la sincerité de son retour à la Religion Catholique.

Le Pape répondit, que le Roi pouvoit consulter les Théologiens qu'il avoit auprès de lui, & qu'il n'étoit pas obligé à s'expliquer davantage. Le duc de Nevers répliqua, que c'étoit une œuvre de miséricorde, d'instruire les ignorans, & d'éclairer ceux qui marchoient dans les ténébres, & qu'on étoit obligé, sous peine de peché mortel, de donner un conseil salutaire à ceux qui demandoient le chemin du salut. Enfin voyant que le Pape étoit infléxible, il le pria de lui déclarer au moins, s'il approuvoit que le Roi assistât tous les jours à la Messe, comme il faisoit, & si on pouvoit dire la Messe en sa presence, & y assister en sûreté de conscience. Il demanda encore ce qu'il falloit faire pour la nomination des Evêques, qui manquoient dans la plûpart des villes, dont le Roi étoit maître ; ce qui portoit un grand préjudice au salut des fideles : il ajoûta, que si on ne se hâtoit de prendre des mesures, il étoit à craindre qu'on ne reçût enfin la Pragmatique Sanction, déjà tant de fois proposée, & qu'on n'avoit point absolument rejettée, mais dont

la

la réception avoit été differée jusqu'alors, pour éviter un schisme, & qu'étant une fois reçuë, on n'établît dans l'Eglise Gallicane une discipline indépendante du S. Siége : Que sa Sainteté n'ignoroit pas qu'il y avoit déjà eu des œconomes établis pour un tems, par l'autorité d'une assemblée publique, sous le Pontificat de Gregoire XIV. jusqu'à ce que ce Pape aveuglé par les Espagnols, se fût enfin relâché de sa sévérité envers le Roi. Le Pape répondit, qu'il ne pouvoit accorder des Bulles à des Evêques nommez par un Prince, qu'il ne reconoissoit point pour Roi. Ayant ensuite demandé du tems pour déliberer, le Duc se retira.

HENRI IV. 1594.

Conférence du duc de Nevers avec le Cardinal Tolet.

Cinq jours après, le Cardinal Tolet vint trouver le duc de Nevers, & lui dit que le Pape ne feroit point de réponse par écrit ; & il lui réïtera que sa Sainteté ne lui avoit donné audience que comme à un particulier, & non comme à un Ambassadeur. Le duc de Nevers fut mortifié au dernier point de cette réponse: il dit avec indignation qu'on avoit traité avec lui, comme avec un Procureur de la Jurisdiction du Capitole ou du Vatican, & qu'on n'avoit point eu pour lui les égards dûs à l'Ambassadeur d'un Roi puissant & belliqueux. Il ajoûta qu'il vaudroit mieux pour lui & pour son fils, d'être enfermez dans un sac, & d'être jettez dans le Tibre, avec tous ceux qu'il avoit amenez avec lui, que de porter en France une si fâcheuse & si indigne réponse : Qu'il auroit mieux aimé s'être cassé une jambe, avant de venir à Rome: Qu'il prévoyoit que la réponse qu'on lui avoit donnée, & le refus qu'il avoit essuyé, alloient causer en France un schisme aussi déplorable que celui d'Allemagne : Qu'en effet rien n'étoit plus injuste que de fermer l'entrée du bercail à ceux qui avoient recours au Pasteur commun.

Le Cardinal répartit, que Jesus-Christ n'étoit pas obligé de remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étoient écartez ; qu'il leur avoit commandé de s'adresser à ses disciples, pour lui être presentez : Que c'étoit ainsi que S. André en avoit agi avec les Gentils. Le duc de Nevers lui fit sentir qu'il se trompoit, & qu'il prenoit S. André pour S. Philippe : qu'au reste il n'y avoit que cet exemple dans l'Evangile, pour prouver que les disciples presentoient les Gentils à Jesus-Christ, & qu'il y en avoit un grand nombre d'ailleurs, qui faisoient voir qu'on s'étoit d'abord addressé au Sauveur des nations. Le Cardinal

n'insista pas davantage, & lui dit en souriant, qu'il n'étoit pas en son pouvoir de répondre davantage à ses bonnes intentions. Alors le duc de Nevers se mit en colere »: Riez, dit-il, à pre- » sent, Monsieur ; le tems viendra que nous verserons des » larmes en abondance, & que les cris des malheureux François » perceront jusqu'à vous. » Le Cardinal répondit d'un ton sérieux, qu'il ne rioit point des malheurs de la France, & qu'il pleuroit sincérement dans le fond de son cœur.

Le Duc voyant que deux jours s'étoient passez sans avoir d'autre réponse du Pape, & qu'on l'amusoit en tirant les choses en longueur, suivant l'avis de Monsignor Montorio ; il demanda qu'il lui fût permis de differer un peu son départ. Il supplia ensuite le Pape de lui accorder une derniere audience, afin de prendre congé de sa Sainteté en son nom, & au nom de son fils & de la Noblesse qui l'avoit suivi. Après cela n'ayant plus qu'à se retirer de Rome, il écrivit auparavant le détail de son Ambassade [1].

Cinquiéme & derniere Audience.

Il eut enfin une derniere audience du Pape, où il se plaignit de ce qu'on ne l'avoit pas reçu, comme un homme de son rang, & comme l'Ambassadeur du grand Roi qui l'avoit envoyé ; de ce que Possevin l'avoit averti de venir à Rome avec le moins de suite qu'il seroit possible, & de n'y rester que pendant dix jours ; & de ce qu'on avoit enfin rejetté la priere du Roi. Il dit que Sixte V. en avoit agi d'une autre maniere avec François de Luxembourg duc de Piney, qu'il avoit reçu avec de grands honneurs, quoiqu'il ne fût point envoyé par le Roi, & qu'il ne vînt à Rome que de la part des Princes, & des Seigneurs Catholiques Royalistes, pour faire part à sa Sainteté de l'esperance qu'on avoit conçuë de la conversion de ce Prince, & non pour lui apprendre qu'il étoit rentré dans le sein de l'Eglise : Que Gregoire XIV. avoit fait les mêmes honneurs, & témoigné la même bonté aux Ambassadeurs de Moscovie, envoyez par un Prince hérétique-Schismatique, en faveur duquel il avoit même écrit fort au long au Roi de Pologne, quoique ces Ambassadeurs ne fussent pas venus pour faire esperer aucune réünion à l'Eglise & au S. Siége. Il ajoûta que le marquis de Pisani n'avoit pû avoir audience pendant une année entiere qu'il l'avoit demandée ; & qu'on lui avoit fait l'injure de lui ordonner de se retirer, lorsqu'il alloit en pélérinage à Nôtre

1. Voyez les Mémoires du duc de Nevers.

Dame de Lorette : Qu'on avoit exilé de Rome Possevin lui-même, comme un politique, sous prétexte qu'il l'appuyoit, & qu'il étoit dans les interêts du Roi : Qu'on lui avoit interdit le commerce des Cardinaux, qui avoient eu ordre de leur côté de ne lui point rendre de visite : Que ces Princes de l'Eglise, Conseillers-nez du S. Siége, qui tiennent, pour ainsi dire, la place du Pape, devoient plûtôt être consultez dans une affaire de cette importance, que les Ambassadeurs & les Agens du Roi d'Espagne. Il se plaignit encore du grand concours qu'on voyoit auprès de ces Ambassadeurs, pendant qu'il avoit été abandonné de tout le monde, dans la crainte qu'on avoit euë d'encourir l'indignation de sa Sainteté. Il ajoûta que c'étoit à la sollicitation de ces Espagnols, que les Minimes, qui sont François de nation, ou qui doivent l'être [1], & qui néanmoins ont reçu des Espagnols parmi eux depuis quelques années, lui avoient fermé l'entrée de leur Couvent, lorsqu'il avoit voulu aller à la Fête de Noël chez eux. Enfin il conjura sa Sainteté, de ne point croire le Cardinal de Plaisance, qui étoit son ennemi ; il dit que ce Cardinal avoit fait courir de faux bruits sur son compte, & qu'il avoit faussement écrit au Pape, qu'il avoit refusé d'entrer en pour-parler avec ce Prélat, qui l'en prioit au nom de sa Sainteté : Qu'il avoit mandé que le duc de Nevers avoit surpris des lettres du S. Pere adressées au Légat, & des lettres du Légat au S. Pere : Qu'il avoit écrit aussi que le duc de Guise l'avoit taillé en pieces, & mis en déroute depuis peu, & qu'il l'avoit fait fuir en Champagne devant lui, depuis Chablis jusqu'à Nevers. Il assûra que tous ces bruits n'avoient d'autre fondement que la haine du Légat, dont il avoit souhaité l'entrevûë, étant venu au rendez-vous, à l'heure & au jour marqué ; & que le Cardinal lui avoit fait dire par Jacque de Harlay sieur de Chanvalon, qu'il ne pouvoit s'y trouver : Qu'à l'égard des lettres, elles avoient été surprises par les garnisons du Roi : Que pour ce qui étoit de sa prétenduë fuite devant le duc de Guise, il étoit vrai qu'il avoit rangé ses troupes en bataille sur la fin d'Avril devant Chablis, qui est éloigné de trente lieuës de Nevers, & lui avoit presenté le combat ; mais que le duc de Guise se sentant trop foible, n'avoit point voulu l'accepter, & s'étoit retiré à Auxerre, & ensuite à Troye. Il dit que le Cardinal de Plaisance s'étoit comporté

HENRI IV. 1594.

1. Il y a à Rome un Couvent de Minimes François.

HENRI IV. 1594.

plûtôt en chef de parti dans ces tems de troubles, qu'en Légat de sa Sainteté, & du Pere commun des fideles; ce que prouvoit assez la conduite qu'il avoit tenuë aux Etats de Paris, où l'élection du duc de Guise, qui devoit entraîner la perte du Royaume (comme on l'a fait voir) ayant été proposée, il avoit employé son crédit, & interposé l'autorité du S. Siége, pour la faire réüssir, c'est-à-dire, pour allumer une guerre éternelle dans toute la France.

Le Pape répondit qu'il étoit surpris, & qu'il avoit de la peine à croire, que le Cardinal Légat, qui n'avoit aucun ordre à ce sujet, eût osé appuyer l'élection du duc de Guise de l'autorité du S. Siége. Le duc de Nevers continua à rapporter plusieurs preuves de la haine particuliere du Cardinal Légat à son égard, & fit voir qu'il étoit bien éloigné de vouloir la paix & le bien de l'Etat, qu'il étoit vendu à l'ambition des Espagnols. Ensuite il eut recours aux prieres les plus touchantes, & renouvellant ses instances avec plus de force qu'auparavant, il conjura sa Sainteté de fermer l'oreille aux impostures & aux calomnies des ennemis du Royaume: il la pressa d'écouter la voix d'un Roi suppliant, dont les interêts étoient liez avec ceux d'un grand Royaume, qu'il importoit au monde Chrétien, & sur tout au S. Siége, de ne point voir démembrer: il conjura le S. Pere de se laisser attendrir à la vûë du péril où ce Royaume étoit exposé, & de se rappeller les malheurs de l'Allemagne. Il ajoûta qu'on avoit autrefois assemblé des Conciles généraux pour de moindres sujets: Qu'on avoit, avant la conversion du Roi, plusieurs fois demandé un Concile, mais qu'il n'en étoit plus question à present: Que le Roi, rentré dans le sein de l'Eglise Catholique, n'avoit d'autre désir, après avoir heureusement triomphé des forces réünies de l'Espagne, de l'Italie, de la Savoye, & de la Lorraine, que d'obtenir l'absolution du S. Siége, qu'on ne pouvoit lui refuser, sans lui faire outrage, & sans causer des malheurs dont tout le monde se ressentiroit.

Le duc de Nevers prend congé du Pape, qui fait un present à son fils.

Le duc de Nevers voyant que le Pape n'étoit point ébranlé par ses prieres, prit enfin congé de sa Sainteté, & fit entrer Charle duc de Rethelois son fils, & la Noblesse qui l'avoit accompagné, pour baiser les pieds de sa Sainteté. Le Pape voulant adoucir le chagrin que ses refus causoient au duc de Nevers, fit present à son fils d'un Reliquaire d'or, en forme de

croix, de la valeur de trois cens écus d'or. Le duc de Nevers ne souffrit qu'avec peine que son fils l'acceptât, de peur qu'on ne crût qu'un present si médiocre eût pû le consoler de l'injure qu'il avoit reçuë. Cependant ne voulant pas donner lieu à ses ennemis de dire, qu'il avoit méprisé le present de sa Sainteté, ou qu'il lui eût donné quelque sujet de se plaindre de lui, il consentit que son fils le reçut.

Protestation du duc de Nevers.

Après cette derniere audience, il fit un journal de son Ambassade, & & l'envoya au Pape, avec protestation en son nom, sans faire mention du Roi, qu'il avertissoit sa Sainteté des suites funestes qu'auroit le refus injurieux, qu'il avoit essuyé. Il protestoit dans son écrit, que cette triste nouvelle alloit aigrir davantage les esprits, qui sembloient portez à finir cette malheureuse guerre: Que la discipline de l'Eglise alloit être renversée; les biens de l'Eglise usurpez & dissipez, les temples détruits, les monasteres abandonnez, le culte divin aboli dans les campagnes, la sûreté publique anéantie, & la Religion Catholique abhorrée, par raport aux impietez & aux cruautez d'une guerre, qui donneroit de nouvelles forces à l'héréfie: Que le mépris des loix & de l'autorité des Magistrats en seroit encore une suite funeste: Que le nom même de sa Sainteté, si respecté de tous les gens de bien, deviendroit odieux, & seroit detesté, quand on verroit que ses refus imposoient la cruelle necessité de continuer une guerre si fatale: Que les Princes & les Seigneurs François, croyant s'être suffisament rangez à leur devoir, auroient désormais recours à des remedes extrêmes: Que les Evêques établiroient, au mépris du S. Siége, une nouvelle discipline dans l'Eglise Gallicane: Que le Pape apprendroit alors à ses propres dépens, quelle avoit été son imprudence, de s'être laissé gouverner par les conseils de Montorio & du Légat, & d'avoir fait inutilement des frais immenses en faveur de la Ligue: Qu'il verroit, après de serieuses reflexions sur les motifs de cette guerre, qu'il avoit fait un dangereux essai de sa puissance temporelle, dont il regretteroit la perte, aussi-bien que celle de sa puissance spirituelle: Qu'enfin tant de dépenses ne serviroient qu'à mettre la Noblesse la plus florissante, la plus nombreuse, & la plus brave de toute la Chrétienté, dans la triste necessité de se separer du S. Siége, & qu'à s'attirer l'ingratitude des Ligueurs, qui oublîroient les bienfaits du Pape,

HENRI IV. 1594.

pour ne se ressouvenir que de ce qu'il auroit omis de faire en leur faveur : Qu'enfin il prioit encore Sa Sainteté d'écouter la priere d'un Roi suppliant, & de tout un Royaume : Que si elle doutoit de la sincerité de la conversion de ce Prince, elle eût la bonté de lui marquer ce qu'elle demandoit de lui, & de donner une instruction par écrit, pour la porter en France. Il ajoûta que si le S. Pere refusoit de lui accorder cette grace, il protestoit au nom de tous les Catholiques du parti du Roi, devant Dieu le pasteur des pasteurs, le pere des peres, le juge des juges, & en présence des bien-heureux Apôtres S. Pierre & S. Paul, aux piés desquels il s'étoit rendu, que le Roi, qui étoit prêt à se soûmettre à tout ce qu'on éxigeroit d'équitable & de conforme à la raison, & que les Seigneurs Catholiques, qui avoient engagé leur Souverain à rentrer dans le sein de l'Eglise, & qui étoient aussi preparez de leur côté à faire tout ce que Sa Sainteté pourroit leur prescrire de juste & de raisonnable, ne seroient point la cause de tous les maux qui alloient arriver. Il offrit en même tems de laisser son fils en ôtage à Rome, pour assurer le S. Pere, que s'il vouloit donner une instruction par écrit, elle seroit suivie avec la derniere exactitude.

Départ du duc de Nevers.

Le duc de Nevers, accablé de tristesse d'avoir si mal reüssi, se prepara à son départ, & ayant appris que le Pape avoit donné ordre à des Huissiers, de citer au tribunal de l'Inquisition les Prélats qu'il avoit amenez, sous peine d'excommunication en cas de refus de la part de ces Prélats, il les fit marcher à ses côtez vers la porte del Popolo, avec menace de tuer au milieu du chemin, & en presence de tout le peuple, ceux qui se presenteroient pour exécuter cet ordre. Il sortit de Rome, sans que personne se presentât, soit par crainte, soit que le Pape eût revoqué ses ordres. Il se mit en chemin, penetré de douleur, & ayant passé par Florence & par Ferrare, il arriva enfin à Venise. On lui fit par tout de grands honneurs.

Manifeste en faveur des Prélats François.

L'évêque du Mans, qui n'avoit pû avoir audience du Pape, repandit à Venise, avant que de sortir d'Italie, un manifeste, pour rendre raison de la conduite des Evêques François, qui avoient reconcilié le Roi à l'Eglise. Il y faisoit voir qu'on n'avoit rien fait que de conforme à ce qui se pratiquoit d'ordinaire, & qu'on n'avoit point blessé l'autorité du Pape : Qu'on pouvoit donner l'absolution à tous ceux qui avoient été

ſeparez de l'Egliſe, pour quelque cauſe que ce fût, quand même le cas ſeroit reſervé au S.Siége, pourvu qu'ils euſſent des raiſons legitimes de ſe diſpenſer d'aller à Rome ; en donnant néanmoins caution de ſe rendre au tombeau du bien-heureux apôtre S. Pierre, pour y accomplir ce qui leur ſeroit preſcrit par Sa Sainteté, dès que l'empêchement ceſſeroit : Que cette pratique avoit lieu, non-ſeulement dans l'excommunication encouruë de droit, mais encore dans celle de fait ; ce qu'il prouvoit par des citations du droit Canonique, dont quelques-unes à la verité ne concernoient que ceux qui avoient été excommuniez, pour avoir mis la main ſur des perſonnes ſacrées, mais dont la plûpart étoient générales. Il ſoûtenoit dans ce manifeſte, que l'excommunication de droit, & l'excommunication de fait, étoient de la même nature, & qu'on ne voyoit en aucun endroit, que l'excommunication pour cauſe d'héréſie fût exceptée en pareil cas, ſelon même la déciſion du docteur Navarre, & de Diego de Covarruvias, fameux Canoniſtes Eſpagnols : Que celui qui ne pouvoit aller à Rome, n'étoit pas même obligé d'envoyer une perſonne en ſa place, quoi qu'il pût le faire : Qu'il ſuffiſoit, pour avoir l'abſolution, de donner caution d'y aller, après que l'empêchement ſeroit levé, ſuivant la déciſion du même docteur Navarre : Que le danger de mort étoit regardé comme le plus grand empêchement, & qu'un pénitent pouvoit dans ces circonſtances être abſous par un ſimple Prêtre : Qu'il n'y avoit qu'un Evêque qui pût donner l'abſolution dans les autres cas ; que cependant un Prêtre pouvoit la donner à ſon défaut, ſi on ne pouvoit l'aller trouver : Qu'on n'entendoit pas par danger de mort l'état d'un homme ſur le point de mourir, mais un peril qui nous expoſe à perdre la vie : Que le docteur Navarre expliquoit ainſi le terme d'article de la mort, ſous lequel il comprenoit non-ſeulement le peril d'une maladie dangereuſe, mais encore toute autre occaſion où l'on court riſque de la vie ; ce qui étoit confirmé par le ſentiment de Paul, de Gaïus, & d'Ulpien, Juriſconſultes, qui décident qu'il eſt permis de donner l'abſolution pour cauſe de mort, non-ſeulement lorſqu'on eſt malade, mais même lorſqu'on eſt en danger de mort, de la part des ennemis, de la part des voleurs, ou d'un homme puiſſant & cruel qui nous hait, lorſqu'on va ſe mettre en mer, ou faire

HENRI IV. 1594.

une route perilleuse dans un âge avancé ; que toutes ces circonstances sont regardées comme l'article de la mort : Que les Jurisconsultes modernes ajoûtent, que le danger de mort peut encore être arbitré par un homme sage, & que l'empêchement n'en est pas moins légitime, pour n'être pas marqué dans le droit ; parce qu'il suffit qu'il soit jugé équivalant à ceux qui y sont exprimez, ou même plus grand : Que suivant ces principes, les Evêques de France avoient pû donner l'absolution à Henri de Bourbon, dans la certitude où ils étoient du danger d'une mort prochaine, auquel il avoit été, & étoit encore exposé: Qu'ils l'avoient ainsi jugé pour de bonnes raisons : Que ce Prince couroit de grands risques dans les siéges & dans les combats où il se trouvoit tous les jours, combatsque son courage & son ardeur à donner en personne sur l'ennemi, rendoient plus dangereux pour lui : Qu'il étoit sans cesse exposé aux lâches attentats des assassins & des empoisonneurs, que la Ligue payoit pour le faire perir : Qu'on avoit surpris quelques-uns de ces scelerats avec des poignards ; qu'ils avoient avoüé d'eux-mêmes que leur dessein étoit d'assassiner ce Prince au milieu de ses gardes : Que les Ligueurs avoient voulu engager à commettre ce parricide d'autres personnes, qui avoient révélé ces indignes propositions, dont on avoit dressé des procès verbaux : Que les Evêques avoient, en hommes sages, jugé que le Roi étoit en danger de mort, & qu'il étoit à propos de lui donner l'absolution, afin de lui faire éviter le malheur des Princes, qu'on n'avoit cru exposez à des embuches, que lorsqu'ils y avoient peri.

Qu'en second lieu, on pouvoit mettre au nombre des empêchemens, la haine implacable que lui portoient ouvertement ceux qui s'opposoient à son absolution ; qu'ils sçavoient eux-mêmes combien ils avoient proferé de maledictions, & combien ils faisoient d'imprecations contre lui tous les jours : Que d'ailleurs les Souverains pouvoient apporter pour cause légitime d'empêchement, la necessité de leur présence dans leurs Etats : Qu'il ne falloit pas enjoindre à ces Princes de se rendre aux piés du Pape, dès que l'empêchement seroit levé, parce qu'il étoit censé ne devoir jamais finir à leur égard : Que par la même raison la caution qu'on éxigeoit d'eux, ne reservoit point au Pape le droit de juger, si un Prince devoit ou ne

ne devoit point aller à Rome : Que les Evêques des lieux étoient plus à portée d'en decider ; & que si on éxigeoit cette condition, ce n'étoit que parce qu'il étoit plus convenable que le Pape donnât des instructions aux personnes de la premiere dignité, que d'autres Prélats : Que les Evêques avoient rempli leur devoir, avant d'accorder l'absolution au Roi. Qu'on avoit envoyé, par le conseil des Princes du sang, des Princes & des Grands de l'Etat, & de l'avis des Evêques, le marquis de Pisani en ambassade à Rome : Que cet Ambassadeur n'avoit pû obtenir audience, par l'artifice des ennemis de la France, pendant une année entiere de sejour en Italie, quelques instances qu'il eût faites pour engager Sa Sainteté à lui permettre de lui communiquer le dessein du Roi ; & quoiqu'il la conjurât de tout son pouvoir de lui donner ses avis, & des instructions dans une affaire de si grande importance, afin de suivre en tout dans la reconciliation du Roi à l'Eglise, ce qu'il plairoit au S. Pere de prescrire & d'ordonner : Que les Evêques voyant que les prieres du marquis de Pisani, & de tant de Catholiques, n'avoient rien gagné sur l'esprit de Sa Sainteté, & qu'il étoit dangereux d'attendre plus long tems, avoient donné l'absolution au Roi, avec promesse de sa part d'envoyer une ambassade au Pape, pour prendre ses ordres : Que suivant cette promesse, le duc de Nevers étoit allé à Rome, accompagné de Prélats qui devoient rendre compte à Sa Sainteté de quelle maniere les choses s'étoient passées, & afin de sçavoir d'elle ce qu'elle éxigeroit de plus.

HENRI IV. 1594.

Que les Evêques avoient encore un autre motif que le danger de mort, pour ne pas differer l'absolution : Qu'ils avoient craint que le salut du Prince ne souffrît de ce retardement, si le Pape s'obstinoit à refuser audience, & que les hérétiques ne vinssent à bout par leurs instances continuelles de détourner le Roi de son dessein, & fissent manquer ainsi l'occasion de rendre un grand service à la Religion & à l'Etat, en reconciliant à l'Eglise un Prince, que les droits du sang & la necessité de défendre la France, avoient mis à la tête de ceux qui avoient suivi Henri III : Qu'on avoit toûjours cru qu'il étoit du bien de l'Eglise, de ne point attendre dans ces circonstances : Que les Evêques avoient encore eu égard au danger que couroit le salut de tant de Catholiques, qui étoient obligez de concourir

HENRI IV. 1594.

avec le Roi à la défenſe du Royaume, de leurs dignitez, de leurs biens, & de leur propre vie, qu'ils expoſoient tous les jours : Que ces conſiderations avoient eu tant de force ſur l'eſprit des Docteurs les plus prudens & les plus éclairez, qu'ils avoient écrit, qu'il falloit lever l'excommunication d'un pécheur, quand elle ne le feroit pas même rentrer en lui-même, lorſqu'elle portoit préjudice à pluſieurs, à cauſe de la communication qu'ils étoient obligez d'avoir avec ce pecheur : Qu'il falloit même en ce cas l'abſoudre malgré lui.

L'évêque du Mans concluoit de ces principes, que les Evêques avoient eu pour le S. Siége, tous les égards qui lui étoient dûs, puiſqu'ils avoient, avant d'agir, demandé les avis & les inſtructions de Sa Sainteté, & qu'on avoit même attendu plus long-tems, que le droit ne l'éxigeoit dans une affaire où les retardemens étoient ſi dangereux : Qu'on ne pouvoit révoquer en doute la validité de cette abſolution, donnée pour des cauſes juſtes & légitimes ; ſur tout étant certain que celle qui n'eſt fondée que ſur des cauſes injuſtes & illégitimes, eſt bonne, pourvu que celui qui la donne ait eu intention d'abſoudre, & quoique le miniſtre du Sacrement, & celui qui le reçoit, pechent en ce cas : Qu'on n'avoit rien trouvé dans le Roi qui pût empêcher de lui donner l'abſolution : Qu'il avoit été d'abord inſtruit ; qu'enſuite il avoit fait un aveu ſincere de ſes erreurs, dont il avoit fait abjuration en public ; qu'après cela il avoit fait profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine : Qu'il avoit donné caution de ſuivre les avis du Pape, & de ſe ſoûmettre aux commandemens de l'Egliſe : Que vû toutes ces diſpoſitions du Prince, les Evêques n'avoient point balancé à le relever de ſon excommunication, à lui accorder la participation des Sacremens de l'Egliſe, & à le reünir à la communion des fidéles.

Députez de la Ligue à Rome.

Pendant ce tems-là le cardinal de Joyeuſe, Claude de Baufremont baron de Seneſcey, & Nicolas de Piles abbé d'Orbays, arriverent à Rome, & y eurent audience le 28 de Janvier & le 9 de Fevrier : l'abbé d'Orbays avoit été envoyé particulierement par le duc de Guiſe. Ces Députez ayant rappellé ce qui s'étoit paſſé depuis la déclaration du duc de Mayenne, firent voir que ce Prince n'avoit agi que pour la défenſe du

Royaume, qu'on lui avoit confiée, & pour celle de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine contre les hérétiques, & leurs fauteurs, ſous l'autorité du S. Siége, dont il avoit exactement ſuivi les intentions, ſecondé du Roi d'Eſpagne : Qu'il ſçavoit que la Religion n'avoit d'autre appui que ces deux puiſſances : Que toutes ſes actions n'avoient point eu d'autre but : Que le Légat de Sa Sainteté, & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ayant reſolu d'élire un Roi, il avoit convoqué dans la capitale du Royaume les Etats indiquez dès l'année précédente : Qu'il avoit alors donné une déclaration, pour engager les Princes du ſang, les autres Princes, les Evêques, les Seigneurs & la Nobleſſe, à ſe rendre à l'aſſemblée des Etats, afin de prendre des meſures en commun, pour aſſurer la Religion & le repos de la France, dans la vûë d'ôter tout pretexte, même à ſes ennemis, de l'accuſer de n'avoir pas fait ſon devoir dans une affaire de cette importance : Qu'il s'étoit comporté de cette maniere par l'avis des plus ſenſez de ſon conſeil, afin de faire retomber la haine des peuples ſur ceux qui refuſeroient de venir aux Etats, & pour donner occaſion aux autres d'abandonner leur parti, & de ſe reünir aux Catholiques : Qu'enſuite il avoit été contraint, de peur d'encourir la haine des peuples, & même pour l'honneur de ſon parti, d'avoir une conference avec les partiſans du Roi de Navarre : Qu'on avoit d'abord appris par les bruits publics, & enſuite de la propre bouche des députez du Roi de Navarre, ſa feinte converſion : Que les Eſpagnols avoient à ces nouvelles preſſé à contre-tems l'élection d'un Roi, même contre l'avis des Seignenrs qui étoient preſens : Qu'ils avoient fait de grandes fautes, par les differentes propoſitions qu'ils avoient faites : Qu'on avoit d'abord parlé de mettre la couronne ſur la tête de l'infante d'Eſpagne, enſuite d'élire l'archiduc Erneſt ; & qu'enfin on avoit propoſé le mariage de l'Infante avec le duc de Guiſe, en leur donnant la couronne & le droit de ſucceder *in ſolidum* : Que ces variations avoient fait penſer aux députez des Etats, qu'on n'avoit deſſein que de gagner du tems, & que les Eſpagnols n'avoient en vuë que de bouleverſer l'Etat, ſur des ſoupçons mal fondez qu'ils avoient conçus contre le duc de Mayenne, & contre ceux qui étoient à la tête des affaires : Qu'ils vouloient éblouïr le duc de Guiſe par de vaines

HENRI IV. 1594.

esperances, afin de le commettre avec son oncle, & avec ceux qui ne cherchant que le bien de l'Etat, ne s'opposoient pas moins à l'agrandissement & à l'élevation du duc de Guise, & pour les faire ainsi perir l'un par l'autre : Que cependant le duc de Mayenne avoit accepté la proposition en faveur de son neveu, pour ne point choquer la volonté d'un Prince [1], auquel il reconnoissoit avoir de grandes obligations, & qu'il avoit toûjours honoré par dessus tout : Qu'au reste il avoit averti le duc de Guise de ne se point laisser aveugler par l'éclat de la couronne qu'on lui offroit, de prendre garde de se perdre, en voulant regner, & de déferer aux sages conseils de ses amis, plûtôt que de se croire lui-même : Qu'il n'avoit jamais esperé que les Espagnols voulussent procurer tant d'honneur à sa famille; qu'à la verité il y auroit eu de la folie à rejetter des offres si avantageuses, si elles avoient pu s'accomplir sans entraîner la perte du Royaume & de la Religion, dont on avoit entrepris la défense : Qu'ensuite cette proposition ayant été murement examinée dans les Etats, par les Députez, & les Généraux de la Ligue, on avoit arrêté de n'en point tenter l'exécution, avant d'avoir en France deux bonnes armées, qui seroient payées pour plusieurs années; parce que sans ces précautions, on épuiseroit sans fruit la seule ressource qui restoit, pour remedier aux maux de l'Etat, en mettant aux mains avec un ennemi redoutable par ses forces & ses victoires, un Roi sans appui, & dont la perte entraîneroit la ruine d'une Maison illustre, qui avoit si bien merité de l'Etat & de la Religion : Que voyant que les secours qu'on attendoit, ne venoient pas assez à tems, & que d'ailleurs le bruit de la conversion du Roi ébranloit les peuples lassez d'une longue guerre, & que plusieurs villes étoient sur le point d'abandonner le parti de la Ligue, on avoit jugé à propos de faire avec l'ennemi, qui en avoit fait les premieres offres, une tréve de quelques mois, tandis qu'on envoyeroit des Ambassadeurs à Sa Sainteté, & au Roi d'Espagne, pour avoir leur avis, & jusqu'à l'arrivée des troupes auxiliaires, afin de contenir par leur moyen les peuples dans le devoir, & de recouvrer des vivres & d'autres munitions necessaires, qui manquoient dans les villes, & sur tout à Paris : Qu'on avoit remis, jusqu'à ce que les secours arrivassent,

1 Le Roi d'Espagne.

l'assemblée des Etats, indiquée pour l'élection d'un Roi, à un tems plus favorable.

Enfin ces Ambassadeurs rejetterent tous les mauvais succès de la Ligue sur la lenteur des Espagnols à envoyer, eu égard aux circonstances, des secours suffisans qu'on avoit promis avec tant d'ostentation. Ils dirent que les Ministres d'Espagne n'avoient point rempli les magnifiques promesses de troupes & d'argent, dont on avoit leurré le président Jeannin dans son ambassade : Que plusieurs, déconcertez par cette conduite des Espagnols, & comptant beaucoup moins sur leurs promesses pour l'avenir, avoient pensé serieusement à s'accommoder avec le Roi de Navarre : Que le duc de Mayenne n'avoit rien oublié pour parer ce coup, afin de reserver cette affaire toute entiere au jugement de Sa Sainteté : Qu'elle n'avoit qu'à donner ses ordres, & qu'il ne prétendoit qu'à la gloire d'obéïr.

Le Pape ayant témoigné qu'il étoit content du zele & de la prudence du duc de Mayenne, répondit qu'il étoit trop éloigné de la France, pour porter un jugement certain de l'état du Royaume, & qu'il falloit que ce Duc, qui l'avoit gouverné jusqu'alors avec tant d'habileté, lui découvrît quels étoient les remedes qu'on pouvoit appliquer aux maux de l'Etat. Il fit ensuite entrer à l'audience l'abbé d'Orbays, pour défendre les interêts du duc de Guise, & afin que l'affaire fût agitée en sa présence.

Le cardinal de Joyeuse continua son discours, & ayant assuré Sa Sainteté que le duc de Mayenne avoir reçu avec beaucoup de plaisir la proposition de l'élection du duc de Guise, comme une honneur qu'on faisoit à sa Maison, il dit, qu'il n'étoit plus question que d'avoir l'agrément de Sa Sainteté : Qu'après cela le duc de Mayenne lui demandoit en grace, de s'assurer d'abord des intentions du Roi d'Espagne au sujet du mariage du duc de Guise avec l'Infante, de sorte qu'il n'y eut que la mort qui pût le rompre : Qu'ensuite Sa Sainteté s'étant assurée de la volonté du Roi Catholique, fît publier un Manifeste, dans lequel elle se donnât pour l'auteur de ce mariage ; & qu'elle eût la bonté d'y inserer des raisons & des motifs, que ceux de la Ligue pussent opposer à la calomnie : Qu'elle eût soin de faire preparer les forces necessaires pour soutenir cette

HENRI IV. 1594.

entreprise, & de fixer le nombre des troupes, & des secours que les Espagnols promettoient avec tant d'ostentation : Qu'enfin elle se servît de son autorité auprès des Princes d'Allemagne & d'Italie, & auprès des cantons Suisses Catholiques, pour les engager à contribuer à cette guerre, ou du moins à ne point secourir l'ennemi.

Le Pape ayant repondu qu'il en délibereroit, dit qu'il ne pouvoit s'expliquer d'avantage, sans avoir auparavant demandé l'avis du Roi d'Espagne. L'abbé d'Orbays fit alors un long discours, où il pria Sa Sainteté de prendre en main les interêts du duc de Guise, qui imploroit sa protection, & d'envoyer un Légat ou un Nonce en Espagne, pour sonder les intentions de Philippe. Le Pape rapporta ensuite ce qui s'étoit passé entre lui & le duc de Nevers : il ajoûta que ne découvrant aucune marque d'une conversion sincere dans le Prince de Bearn, il ne pouvoit lui donner l'absolution : Que ce Prince avoit, au mepris de l'excommunication, dont ceux qui viennent pour traiter avec le S. Siége reconnoissoient la force, continué à s'emparer de la France, sur laquelle il avoit perdu ses droits, & n'avoit rien changé à la Religion dans le Bearn, ni rendu à l'Eglise les biens qui lui avoient été enlevez : Qu'il entretenoit actuellement une correspondance plus étroite qu'auparavant avec les Princes Protestans d'Allemagne, & avec la Reine d'Angleterre : Qu'on n'avoit pas même discontinué de faire le Prêche dans son palais pour sa sœur, & qu'il ne donnoit de marque de Catholicité, qu'en faisant le signe de la croix : Que c'étoit par ces motifs qu'il avoit renvoyé le duc de Nevers, sans lui accorder sa demande.

Baufremont voyant que le Pape, après avoir informé le Roi d'Espagne, pretextoit tous les jours les frais qu'il étoit obligé de faire pour la guerre de Hongrie, écrivit au duc de Mayenne, qu'il ne devoit compter sur aucun secours de la part du Pape, & que le Roi d'Espagne, à qui on le renvoyoit pour cette affaire, n'en fourniroit pas beaucoup ; il l'avertit en même tems de prendre ses mesures. Peu de tems après, le cardinal de Gondi, qui avoit attendu les ordres de Sa Sainteté pendant deux mois à Recanati, ayant reçu la permission de venir à Rome, s'y rendit le 12 de Février, avec défense de se mêler des affaires de France, parce qu'il étoit suspect.

Envoyé du duc de Mayenne à Madrid.

Dans le même tems Monpesat envoyé du duc de Mayenne, avec Pelissier, traita avec le Roi d'Espagne à Madrid : il tâcha d'excuser les desavantages qu'on avoit essuyez jusqu'alors à la guerre, & les délais qu'on avoit apportez à l'élection de l'Infante, que le Duc avoit toûjours desirée : il assura le Roi qu'il en avoit conferé, au siége de Rouen, avec le duc de Parme. Il dit que les ambassadeurs de Sa Majesté Catholique ayant proposé l'Archiduc Ernest aux Etats, qui ne l'avoient point agréé, la plûpart avoient reçu avec joie la proposition qu'on avoit faite du mariage du duc de Guise avec l'Infante : Que le duc de Mayenne en avoit sur tout ressenti beaucoup de plaisir : Qu'il n'y avoit eu néanmoins qu'un petit nombre, qui eût pensé que ce mariage pût s'accomplir ; parce qu'on sçavoit que les Espagnols avoient dit souvent, que S. M. Catholique ne vouloit donner la Princesse qu'à un Prince de la Maison d'Autriche : Que c'étoit ce qui avoit engagé les Etats à s'informer plus amplement de ses intentions : Que pendant ce tems-là voyant qu'on n'avoit pas de forces capables d'arrêter l'ennemi, qui venoit de s'emparer, sous les yeux de la Ligue, de la ville de Dreux, dont la prise avoit découragé la plûpart, on avoit jugé à propos de conclure une tréve, pour avoir le tems d'assembler des troupes, & de fournir les villes de vivres, & afin de lui reserver, conjointement avec le Pape, la décision de cette grande affaire, avant qu'elle fût entamée : Que le duc de Mayenne n'envioit point à son neveu l'honneur que les Espagnols lui avoient fait, & à toute sa Maison ; mais qu'il avoit cru devoir prendre ses sûretez, jusqu'à ce qu'il eût appris les intentions de Sa Majesté, pour ne se voir pas dépouillé de l'autorité & du commandement des armées, sur la simple proposition d'un mariage qui peut-être ne s'accompliroit point : Qu'il seroit honteux, & même dangereux pour lui, pour l'Etat & pour la Religion, de se voir arracher, après tant de victoires, les renes du gouvernement, & la conduite de la guerre, pour les confier à un jeune homme sans habileté & sans experience dans le métier des armes : Qu'à la verité on voyoit briller dans le duc de Guise toutes les vertus, qui font les grands Princes ; qu'il se montroit tous les jours digne de son pere, de son ayeul, & de ses glorieux ancêtres ; mais que l'interêt du Royaume avoit plus de pouvoir sur l'esprit du duc de Mayenne, que tous les

HENRI IV. 1594.

avantages de sa Maison : Qu'il craignoit d'attirer les malédictions des peuples sur lui & sur sa posterité, en se déchargeant du poids des affaires sur un jeune Prince, à qui son âge & son inexperience feroient faire les fautes les plus considerables dans les moindres choses, & qui dépourvu de tout, alloit s'embarquer temerairement dans une affaire de si grande importance. C'est pourquoi Monpesat dit au Roi d'Espagne, qu'il étoit venu à dessein d'apprendre de la bouche de Sa Majesté, si elle approuvoit le mariage du duc de Guise avec l'Infante ; combien en ce cas elle donneroit de troupes & d'argent, & pendant combien de tems ; afin d'affermir le nouveau Roi sur le thrône. Il supplia Sa Majesté de s'expliquer nettement, & de ne point le renvoyer à ses Ministres à Paris : enfin il demanda qu'on eût égard aux services que le duc de Mayenne avoit rendus à la Religion & à la France ; parce que supposé que les choses allassent au gré de Sa Majesté, un autre que le Duc en profiteroit ; & qu'au contraire, si la Ligue avoit le dessous, il partageroit le danger & les malheurs avec les autres : Qu'il étoit juste, par ces raisons, de pourvoir à sa sûreté, & de ménager ses interêts particuliers, avant sa rénonciation au gouvernement : Qu'au reste il ne demandoit que ce qu'il avoit déjà demandé aux Espagnols, lorsqu'il avoit accepté la Lieutenance générale du Royaume : Qu'il recevroit à titre de bienfait ce qui étoit dû à ses services, si on le lui accordoit : Que si au contraire on refusoit d'écouter ses demandes, il auroit un sujet légitime de se plaindre sans cesse.

Le Roi d'Espagne ayant demandé du tems pour faire sa réponse, dit qu'il vouloit, avant de rien résoudre, consulter le Pape & l'Archiduc Ernest, qui étoit dans les Payis-bas. Tandis que le Pape envoyoit des Ambassadeurs en Espagne, & que Philippe en faisoit partir de son côté pour Rome & pour la Flandre, il s'écoula beaucoup de tems : mais dans cet intervalle, plusieurs villes & un grand nombre de Seigneurs rentrerent sous l'obéïssance du Roi ; la capitale du Royaume lui ouvrit ses portes. Les remises continuelles des Espagnols, leurs supercheries, & leur dissimulation ne servirent qu'à faire évanoüir les projets chimeriques dont ils amusoient les François.

Ce qui se passe en France.

Pendant que ces choses se passoient à Rome & en Espagne, le Roi, qui étoit allé de Melun à Mante sur la fin de l'année précédente,

précédente, avoit donné jour aux Proteſtans, qui s'étoient aſſemblez à Niort en Poitou, peu de tems avant ſa converſion, pour prendre des meſures au ſujet de leur Religion. Il confirma avec ſerment à Mantes, la promeſſe, que leur avoient faite les Princes, les Seigneurs, & les premiers Magiſtrats du Royaume, de ne rien changer aux Edits donnez en leur faveur. Enſuite Villeroi vint trouver ſa Majeſté de la part du duc de Mayenne, afin d'obtenir la prolongation de la tréve, qui étoit ſur le point d'expirer. On lui fit réponſe, que le Roi vouloit bien la lui accorder pour tout le mois de Janvier, à condition que le Duc reſteroit à Paris; qu'on laiſſeroit les paſſages libres, du côté de Langres, aux Suiſſes que le Roi avoit levez depuis peu, & pourvû qu'on donnât une aſſûrance de l'exécution de ces articles, par écrit, ou ſous la parole d'un homme conſtitué en dignité, auquel on pût ajoûter foi.

Villeroi ayant rapporté au duc de Mayenne la réponſe du Roi, de Roſne jugea qu'il ne falloit pas attendre davantage, & qu'on devoit prendre cette réponſe pour une déclaration de guerre, ajoûtant qu'il étoit prêt à marcher ſur la frontiere des Payis-bas, pour voir par lui-même ce qu'il y avoit de troupes en ces quartiers. Le comte de Briſſac n'oſa pas s'oppoſer ouvertement au ſentiment de Roſne, auquel il applaudit. Il dit cependant qu'il falloit differer, & qu'il étoit néceſſaire dans les circonſtances de faire prolonger la tréve, juſqu'à ce que les troupes ſe fuſſent renduës ſur la frontiere: Qu'il falloit envoyer de Belin au Roi, pour en traiter avec lui. Belin alla donc trouver ſa Majeſté, qui voulut bien lui accorder ſa demande, à condition qu'il pourroit faire entrer les Suiſſes dans le Royaume: Que la capitation ſeroit levée au nom du Roi; enſorte cependant qu'on en employeroit une partie pour la ſubſiſtance des garniſons ennemies: Que les villes auroient la liberté de ſe ſoûmettre au Roi, ſans que la tréve en reçût aucune atteinte. Le Cardinal Légat & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne rejetterent abſolument ces propoſitions, & le duc de Mayenne croyant qu'elles flétriſſoient ſa gloire, tout ſe prépara à la guerre des deux côtez.

Le Roi comptant ſur la guerre, & étant encore dans l'incertitude de ce que ſon Ambaſſadeur avoit fait à Rome, publia un long Edit, dans lequel ayant d'abord témoigné une grande joye de ſon retour à l'Egliſe, dont il attribuoit la cauſe

Edit du Roi.

HENRI IV. 1594.

à la grace du Tout-Puissant, & aux prieres de ses fideles sujets, qui avoient obtenu de la divine bonté de lui faire remporter la victoire sur lui-même & sur ses erreurs, après avoir triomphé de ses ennemis, il exposa de quelle maniere il s'étoit fait instruire par les Théologiens, dont il avoit suivi les avis. Il dit qu'il avoit envoyé le marquis de Pisani en Ambassade à Rome, pour faire sçavoir à sa Sainteté la loüable résolution qu'il avoit prise : mais que la faction Espagnole, qui opprimoit toûjours la liberté publique, avoit empêché son Ambassadeur d'avoir audience : Qu'il avoit jugé à propos de ne pas attendre plus long-tems, & qu'après avoir fait abjuration à la face de toute sa Cour, il avoit envoyé le duc de Nevers à Rome, pour rendre raison à sa Sainteté de sa réünion à l'Eglise : Qu'il avoit cru que le souverain Pontife, mieux instruit de l'état des affaires, par un homme du rang, de la probité & de la prudence du duc de Nevers, approuveroit ce qu'on avoit fait, en conformité des usages reçus, & ne prendroit conseil que de sa tendresse paternelle & de son expérience, pour apporter des remédes salutaires aux malheurs de ce Royaume : Qu'il avoit tenté toutes les voyes d'accommodement avec les chefs de la Ligue, qui vouloient, disoient-ils, consulter le Pape auparavant : Qu'il leur avoit accordé en conséquence une tréve qui avoit été prolongée jusqu'à cinq mois : Qu il avoit même voulu la faire durer plus long-tems, à condition qu'on employeroit ce tems à travailler sérieusement à la paix : Que voyant à present qu'ils refusoient ouvertement de répondre à ses bonnes intions, qu'ils pensoient même à introduire dans le Royaume les ennemis de la France ; il avoit pris le parti de ne traiter avec eux, que les armes à la main, avec injonction à ceux qui suivoient le parti des Ligueurs par des motifs de Religion, aux Prélats, aux Princes, à la Noblesse, & à tous autres, de quelque état & condition qu'ils fussent, d'abandonner la Ligue, & de lui rendre l'obéïssance qu'ils lui devoient : Que s'ils se rangeoient à leur devoir, ils seroient maintenus dans leurs biens, dans leurs dignitez, dans leur état, avec promesse d'oublier le passé.

Cet Edit qui avoit été donné sur la fin de l'année, ne fut vérifié au Parlement, qui étoit alors séant à Tours, que le premier de Fevrier ; on y ajoûta que ceux qui avoient trempé dans

le parricide du feu Roi, & ceux qui avoient été convaincus d'avoir eu part au dessein de tuer le Prince regnant, ne seroient point compris dans l'amnistie accordée par cet Edit.

HENRI IV. 1594.

La ville de Meaux se soumet au Roi.

Pendant ce tems-là, Loüis de l'Hôpital, baron de Vitri, gouverneur de Meaux, qui avoit promis au Roi de se détacher de la Ligue, aussi-tôt que sa Majesté feroit profession de la Religion de ses peres, & qui en avoit prévenu le duc de Mayenne, ayant communiqué son dessein à la Châtre, son oncle, assembla vers la fin de la tréve les habitans de Meaux, & leur découvrit ses intentions. Il leur dit qu'il n'avoit plus aucun prétexte pour suivre le parti de la Ligue : Qu'il y étoit entré pour la défense de la Religion Catholique, qui étoit en danger sous un Prince qui n'en faisoit pas profession : Que la conversion du Roi ayant levé cet obstacle, il ne se croyoit pas obligé à rester plus long-tems attaché aux Ligueurs : Qu'au contraire il devoit retourner à l'obéïssance de son Prince légitime, qui avoit applani toutes les difficultez, en se faisant Catholique: Qu'il avoit voulu les informer de ses desseins, & qu'ils agiroient prudemment, s'ils imitoient son exemple. Ensuite il donna ses ordres à sa compagnie de cavalerie pour le départ.

Il sortit de la ville, où il laissa sa famille qui devoit le suivre bientôt. Les habitans prirent occasion, par les soins des Magistrats, de s'assembler en plus grand nombre, & criant unanimement, *Vive le Roi*, ils députerent vers ce Prince, pour remettre la ville entre ses mains: ils arrêterent le carosse dans lequel la famille du baron de Vitri se retiroit, & le rappellerent lui même. Ils écrivirent aussi-tôt aux Parisiens, & ayant parlé d'abord de leur attachement à la Religion, & des services qu'ils avoient rendus dans ces guerres, ils dirent qu'ils étoient entrés les premiers dans la Ligue : Qu'après la défaite de Senlis, ils avoient tenu bon contre les Royalistes, & que la bataille d'Ivri n'avoit point abbattu leur courage, ni diminué leur attachement : Qu'ils avoient ouvert leurs portes à l'armée auxiliaire du duc de Parme : Qu'enfin ils avoient fait tout ce qui dépendoit d'eux pour la conservation de la Religion Catholique : Que voyant le danger fini, ils s'étoient soûmis à leur Souverain légitime, pour avoir la paix. Ils finissoient leur lettre en exhortant les Parisiens à les imiter, & à mettre fin de cette maniere à une guerre funeste.

HENRI IV. 1594.

Maniféste du baron de Vitry.

Le baron de Vitry sçachant que le duc de Mayenne étoit fort irrité contre lui, adressa le 12. de Janvier un manifeste à la Noblesse, pour rendre raison de sa conduite. Il y disoit qu'ayant été élevé à la Cour comme il convient à un gentilhomme, il avoit toûjours été fidele & soûmis à ses Souverains, & qu'il n'avoit quitté le parti du Roi que parce qu'il n'étoit pas catholique : Qu'au reste sans avoir d'obligation à la Maison de Lorraine, à laquelle il n'étoit lié par aucun bienfait, il n'avoit, depuis qu'il avoit pris le parti de la Ligue, jamais fuï le danger : qu'il avoit saisi toutes les occasions de servir son parti & d'augmenter la réputation qu'il s'étoit acquise par son courage : qu'il avoit fait voir quelle étoit son affection & dequoi il étoit capable, ayant durant le siége de Paris entretenu à ses dépens cent vingt chevaux-legers & soixante arquebusiers à cheval : Qu'après la levée du siége, il avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Officier zelé pour son parti ; qu'ayant fait un compte de la paye qui lui étoit dûë, aussi-bien qu'à ses soldats, il s'étoit trouvé en avance de vingt-sept mille écus d'or ; que s'étant souvent adressé au duc de Mayenne, pour être payé il l'avoit renvoyé aux Espagnols ; qu'enfin il avoit découvert que le Duc avoit reçû cet argent, dont il avoit disposé à sa volonté : Que dans le tems que les Seize firent pendre à Paris, par une cruauté inouïe, le président Brisson, Larcher, & Tardif conseillers au Parlement, il s'étoit offert au duc de Mayenne avec ses amis & quelques autres ; que le voyant incertain s'il se rendroit à Paris ou non, il l'avoit déterminé à aller dans cette ville, pour s'opposer aux funestes projets des Espagnols, qui vouloient accoûtumer les François par de si étranges préludes à souffrir les plus grands attentats de leur part : Qu'il avoit offert d'arrêter les auteurs de ces crimes ; qu'il les avoit arrêtez en effet, & leur avoit fait porter la peine qu'ils méritoient : Qu'il avoit servi en brave homme sous les ducs de Mayenne & de Parme, à Aumale, à Ivetot & à Caudebec ; qu'il n'avoit eu pour récompense que deux chevaux, dont le duc de Parme lui avoit fait présent, & qui furent tuez sous lui le même jour, en ayant eu vingt-neuf tuez dans ces combats : Qu'ayant pris le parti de la Ligue pour la défense de la religion, il l'avoit abandonné pour suivre celui de son Roi, qui s'étoit enfin réüni à l'Eglise, comme il l'avoit toûjours desiré : Qu'il lui avoit enfin

consacré ses services pour s'opposer aux pernicieux desseins des Espagnols, qui n'en vouloient qu'à la liberté Françoise : Qu'il esperoit que tous les gens de bien & d'honneur, qui connoîtroient leur ambition demesurée, se reüniroient tous au Roi : Qu'il se faisoit gloire & rendoit graces à Dieu d'avoir donné le premier l'exemple d'une si louable résolution.

HENRI IV. 1594.

Edit du Roi pour la ville de Meaux.

Le Roi étant venu à Meaux, donna un Edit en consequence, & fit grace du passé aux habitans, suivant le traité secret qu'il avoit fait avec le baron de Vitry. Il s'engagea à ne souffrir l'exercice d'aucune autre religion dans la ville & les fauxbourgs, que celui de la religion Catholique, Apostolique & Romaine. Il remit les Décimes [1] Ecclésiastiques du passé, jusqu'au mois d'Octobre prochain, & ratifia la collation des benefices, & la nomination des charges par le duc de Mayenne, à condition que ceux qui en étoient pourvûs, prendroient de lui de nouvelles lettres patentes. Il ne laissa dans la ville pour toute garnison que la compagnie de cavalerie du baron de Vitry, & fit une remise de la capitation pour neuf ans, avec déclaration qu'il approuvoit les emplois que le baron de Vitry avoit fait des deniers royaux pendant la guerre. Enfin il accorda aux habitans la confirmation de leurs privileges, immunitez & franchises. Il passa ensuite par Dammartin, & se rendit à S. Denis pour être à portée de faire ce qui conviendroit, s'il s'élevoit des troubles dans Paris à l'occasion du changement de la ville de Meaux.

Ce qui se passe à Paris entre le Parlement & le duc de Mayenne.

En effet tout étoit dans Paris dans un grand mouvement. Le duc de Mayenne avoit remis peu de tems auparavant une partie des impôts, sous prétexte d'appaiser les peuples. On n'entendoit tous les jours dans Paris que plaintes & que murmures, de la part de gens qui étoient lâs de fournir aux besoins de la guerre. Ces plaintes augmentoient de jour en jour. Le duc de Mayenne avoit eu à ce sujet une dispute pleine d'aigreur avec le Président le Maistre. Voulant faire cesser le bruit qui couroit, qu'il étoit en mauvaise intelligence avec le duc de Guise, il convint avec lui de se rendre ensemble au Parlement : il y fit un discours plein de dissimulation contre ceux qui parloient mal de lui, & il assura qu'il garderoit religieusement le serment

1 Les *Dixmes* se païent aux Ecclesiastiques par les Laïques ; & les Ecclesiastiques païent au Roi les *Décimes*.

HENRI IV. 1594.

qu'il avoit fait au Parlement. Alors on opina : Pierre d'Amours, Lazare Coqueley & Guillaume du Vair se signalerent par une solidité de jugement & une fermeté dignes des plus grands magistrats : la déliberation aboutit à députer au duc de Mayenne, pour le prier de rendre à Belin, dont le Parlement & toute la ville connoissoient la prudence & la moderation, l'autorité qu'il avoit euë dans Paris, & de l'y laisser en son absence. Ces députez avoient ordre de l'engager à emmener avec lui les troupes étrangeres, s'il étoit obligé de s'absenter de Paris, de crainte que de nouveaux soupçons ne donnassent lieu à une sédition dangereuse ; & de lui representer, pour le toucher, la misere du peuple épuisé par les frais d'une si longue guerre.

Les Présidens André de Hacqueville & de Nueilly furent nommez pour cette députation avec d'autres Conseillers. D'Hacqueville étant venu à parler dans son discours des garnisons étrangeres, s'emporta contre les Espagnols, dont on devoit tout craindre depuis que l'on s'étoit opposé à l'élection de l'Infante & de l'archiduc Ernest. Le duc de Mayenne répondit que tout étoit reglé à l'égard de Belin, qui avoit quitté de lui-même le gouvernement de Paris : Que pour ce qui concernoit le renvoi des troupes étrangeres, il prendroit des mesures convenables au tems, & selon son pouvoir, afin de prouver aux François que leur interêt lui étoit plus cher que sa propre vie : Qu'il n'avoit demandé au roi de Navarre la prolongation de la tréve, que dans la vûë de soulager la misere du peuple ; mais qu'on lui avoit proposé des conditions si honteuses & si peu dignes de l'épée qu'il portoit, qu'il ne pouvoit se les rappeller sans rougir : Qu'au reste il ne poseroit les armes, qu'après avoir mis les affaires en bon état. Antoine Hennequin d'Assy Président des Requêtes du Palais, homme simple, prit hardiment la parole : » Pourquoi, dit-il, si les choses sont réduites » à l'extrémité, n'ouvrons-nous pas les portes à l'ennemi ? » Le duc de Mayenne l'interrompit, & lui ordonna de se taire ; & ayant pris en particulier d'Amours, qu'il avoit gagné, il le pria d'assûrer sa Compagnie, qu'il étoit très-éloigné d'entrer dans les vûës des Espagnols, de la part desquels il étoit obligé d'essuyer tous les jours des affronts : Qu'ils devoient se rassûrer sur le compte de Belin, qui se retiroit de lui-même ; qu'à l'égard

de Marins son neveu, il demeureroit à Paris avec son régiment & trois cens hommes d'infanterie Allemande, qu'il avoit entretenus à ses dépens, & qu'il regardoit comme ses enfans : que Marins resteroit dans la ville avec ces troupes, pour être toujours à portée de secourir le Parlement en cas d'accident.

Le Parlement ayant appris la réponse du duc de Mayenne, délibera long-tems le 14 de Janvier. Coqueley entr'autres dit, qu'il ne falloit pas s'étonner si on traînoit la déliberation en longueur, puisqu'on avoit été trois jours à Rome à opiner dans l'affaire d'un Proconsul, accusé d'avoir pillé l'Aragon, qui n'étoit qu'une province d'Espagne : qu'ainsi on ne devoit pas trouver trop longue une déliberation de trois ou quatre heures à l'occasion des Aragonnois [1], qui étoient venus en France pour en ravager non seulement une province, mais encore pour la mettre toute entiere au pillage. L'assemblée ayant duré jusqu'après midi, on résolut de faire un arrêté de certains chefs, & de les enregistrer. Cet arrêté donnoit la commission à Antonin Hotman Avocat du Roi, & à Edouard Molé Procureur Général, d'aller trouver le duc de Mayenne, & de lui déclarer au nom du Parlement, que la Compagnie n'étoit pas satisfaite de sa réponse au sujet de Belin, & des troupes étrangeres ; & que sur ce qu'il avoit dit que le roi de Navarre lui avoit proposé des conditions insuportables, on étoit surpris qu'après avoir si solemnellement promis de ne rien faire sans la participation du Parlement, lorsqu'il avoit prêté le serment de Lieutenant général du Royaume, il eût cependant traité avec le roi de Navarre à l'insçû de la Cour. Le duc de Mayenne fut indigné de cette liberté excessive du Parlement ; mais il crut qu'il étoit à propos de dissimuler sa colere & son chagrin.

Les Parisiens accablés de miseres saisirent cette occasion, pour avoir des soulagemens. Ils resolurent de présenter une requête, dans laquelle ils disoient qu'on avoit souvent pressé Jean l'Huillier prevôt des Marchands & les échevins de se joindre au Parlement, afin d'adoucir la misere du peuple. Plusieurs l'avoient déjà signée, lorsque le bruit en vint aux oreilles du duc de Mayenne : il crut que si la requête étoit presentée

1 Des Celtiberiens, qui habitoient le long de l'Ebre dans une partie de l'Aragon & de la Castille.

HENRI IV. 1594.

au Parlement, c'étoit fait de ſon autorité. C'eſt-pourquoi il prit les armes avec le duc de Guiſe, par le conſeil des Seize, comme ſi la ſédition eût été allumée, & paſſa la nuit en ſentinelle avec ſes amis : il fit enſuite avertir le Parlement, qui en conformité de ſon arrêt s'étoit aſſemblé chez le préſident le Maiſtre, de ſe ſéparer, pour ne point donner occaſion au peuple de ſe ſoûlever, & à l'ennemi de faire des conditions trop dures. Le Parlement ſe rendit, ſoit à ſes menaces ſoit à ſes priéres.

Le Duc crut alors qu'il falloit faire un coup d'éclat pour donner du poids à ſon autorité. Ce fut dans ces vûës qu'il exila, par un ordre ſigné de ſa main, Paſſart & Marchand, bourgeois d'une honnête famille. Il donna ordre en particulier à Claude d'Aubray, homme riche & de probité, qui avoit été échevin avec une grande réputation de droiture & d'integrité, de ſe retirer à ſa maiſon de campagne pour un tems. D'Aubray, qui ſçavoit que le coup partoit du Légat & des Eſpagnols, obéït, ſans témoigner beaucoup de chagrin ; mais les gens de bien voyant qu'on donnoit atteinte de tems en tems à la liberté publique, & que l'étranger ſe frayoit un chemin à de plus grands attentats par l'exil de ces bourgeois, en conçurent une juſte indignation.

Le comte de Briſſac eſt fait gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

Les ſoupçons venant à s'augmenter, Belin eut ordre de quitter Paris : pluſieurs ſe mirent ſur les rangs pour avoir ſa place ; & entr'autres Urbain de Laval de Bois-Dauphin, maréchal de France. Le duc de Mayenne la donna à Charle de Coſſé comte de Briſſac, pour le dédommager en quelque façon du gouvernement de Poitou, d'où il avoit été honteuſement chaſſé par le duc d'Elbœuf. Il crut qu'il étoit plus à propos, pour ſon honneur & pour l'exemple, de reparer l'injure qui avoit été faite à un des principaux de ſon parti, que de s'attacher davantage le maréchal de Bois-Dauphin, & les autres qui étoient à lui : mais il fit une grande faute malgré toute ſa prudence. Le comte de Briſſac prêta ſerment au Parlement le 24 Janvier.

Les Pariſiens furent choqués au dernier point de l'éloignement de Belin ; & pour obtenir ſon retour, le Parlement s'entremit de concert avec eux auprès du duc de Mayenne, qui les amuſa de belles paroles. Cependant l'amiral de Biron aſſiégea, par ordre du Roi, la Ferté-Milon, en faveur des habitans

habitans de Meaux; on avoit fait esperer que la garnison se rendroit à la vûë des troupes du Roi; c'est-pourquoi on se contenta de pousser la tranchée, & de commencer à miner : on ne crut pas que la place valût la peine de dresser des batteries. La garnison s'étant rassurée & croyant qu'il seroit honteux pour elle de se rendre avant l'ouverture de la bréche, le Roi, qui avoit de plus grands desseins, fit lever le siége le 4 Fevrier. Il alla ensuite à Melun, où il reçut la nouvelle de la révolution arrivée à Lyon. Cette grande ville retourna d'elle-même à l'obéïssance du Roi, presque dans le même mois où elle s'étoit revoltée cinq ans auparavant : elle prit, pour rentrer dans le devoir, l'occasion que nous allons dire.

HENRI IV. 1594.

La ville de Lyon se rend d'elle-même au Roi.

On avoit surpris depuis peu les lettres que Charle d'Aragon duc de Terra-Nova, gouverneur du Milanez, écrivoit aux Ligueurs. Il promettoit de leur envoyer au premier jour des troupes pour arrêter les courses du marquis de S. Sorlin, qui ravageoit les environs de Lyon, afin de tirer vengence de l'emprisonnement du duc de Nemours son frere. Les plus sensez d'entre les bourgeois sentirent bien que c'étoit un artifice des Espagnols, pour s'emparer de leur ville, sous prétexte de secourir leurs alliez, & leurs amis. C'est-pourquoi s'étant assemblez en secret, ils resolurent de remettre leur ville en liberté; ils jugerent même que la chose n'étoit pas si difficile, parce que les habitans s'ennuyoient de la longueur de la guerre, & ne respiroient que la paix. Ils envoyerent ensuite une députation à Alfonse d'Ornano recommandable par sa droiture & par sa valeur, qui faisoit la guerre pour le Roi dans le voisinage, afin de l'avertir de s'avancer sans bruit avec un détachement, dans le tems qu'ils lui marquerent, au fauxbourg de la Guillotiere qui est au de-là du Rhône. Jacquet qui conduisoit l'entreprise, avec de Liergue & de Seve, après avoir ainsi pris leurs mesures, se mirent à la tête de gens bien armés, & attaquerent le 7 Fevrier, avant la pointe du jour, la garde qui étoit au bas du pont, commandée par Thierri, zelé Ligueur : ils s'emparerent du poste après un combat opiniâtre. Au bruit des combattans on fit des barricades dans toute la ville, en en criant, Vive la liberté Françoise, sans parler du Roi pendant toute la journée,

Pierre d'Espinac archevêque de Lyon, qui étoit également

HENRI IV. 1594.

ennemi du Roi & du duc Nemours qu'il avoit fait arrêter, s'étant ouvert un paſſage avec peine au travers des barricades élevées à la hâte, paſſa le pont de la Saône, accompagné d'Edme de Malain baron de Lux & de Chaſeul, ſes neveux : il alla à l'hôtel de ville, où il aſſembla les bourgeois, qu'il exhorta à ne rien entreprendre avant le retour du duc de Nevers, par le moyen duquel on ſçauroit les intentions de Sa Sainteté. Voyant qu'il y en avoit qui ne vouloient point attendre, il leur dit qu'il ne falloit pas prendre les armes, & qu'il étoit plus à propos de députer vers le Roi, pour obtenir des conditions avantageuſes & honorables, que de verſer dans le tumulte le ſang de leurs concitoyens : Mais voyant qu'on ne l'écoutoit point, & que le bruit augmentoit dans toute la ville, il prit le parti de ſe retirer dans ſon palais. On arrêta les ſept échevins, qu'on força à remettre l'arcenal : le lendemain le parti de ceux qui étoient pour la liberté, ayant tout-à-fait pris le deſſus, on fit retentir le nom du Roi de tous côtez : le bruit des acclamations étoit ſi grand, qu'on n'entendoit pas le ſon des cloches. Le peuple couroit dans toute la ville ; tout le monde prit l'écharpe blanche avec tant d'empreſſement, que le ſoir il n'y eut plus d'étoffe de ſoye blanche chez les marchands. On fit auſſi-tôt des feux de joye dans toute la ville, & on brûla dans les premiers tranſports de joye les armoiries d'Eſpagne, de Savoye, & du duc de Nemours. On fit auſſi brûler l'effigie de la Ligue, repreſentée ſous la figure d'un ſpectre horrible. On mit à l'envi les armes du Roi ſur les portes & dans les places publiques ; on dreſſa des tables dans les ruës, & on but beaucoup en réjouïſſance de cet heureux événement.

Alfonſe d'Ornano fut reçu dans la ville, où il entra tout botté au travers des barricades, accompagné de Charle de Coligny, d'Andelot, de Jacque Miolans, de Chevrieres, de S. Forjeul, de Guillaume Gadagne de Botheon, de la Liegue, de la Baume, de Muret, & d'autres officiers. On fit enſuite une aſſemblée des bourgeois, dans laquelle les échevins, ſoupçonnez d'avoir voulu livrer la ville aux Eſpagnols, & entr'autres du Rubis, furent dépouillez de leurs charges : ce dernier parloit hautement & agiſſoit avec chaleur contre les interêts du Roi : il avoit attaqué dans un libelle la mémoire de Henri III. & il avoit été interdit des fonctions de ſa charge, comme

ſuſpect, après la priſe du duc de Nemours. Du Rubis a donné, quinze ans après ces troubles, une hiſtoire de Lyon, où il avouë qu'il étoit dans une erreur monſtrueuſe, quand il avoit crû que les ſujets pouvoient prendre les armes contre leurs Princes légitimes; il rend graces à Dieu dans cette hiſtoire, d'avoir été détrompé ſur ce ſujet, & ſoûtient que le Pape ne peut délier les ſujets du ſerment de fidelité qu'ils ont fait à leur Roi. On mit à la place de ces échevins Combelandes, Monmartin, Henri, Pelletier, du Laurent, Pollalion, Mornieux, qui préterent en entrant en charge le ſerment de fidelité au Roi avec beaucoup de joye. On chaſſa de la ville les anciens échevins, le baron de Vaux, Platel, Tourveon, Auſtrain, Dupré, de Bourg, Pigniers, Proſt, Maleval, Antoine Teſte, Mathieu Balbani, & les deux Poggio de la ville de Lucques. Baraillon, Janetto d'Allequi, & Reſinand, ſe déguiſerent pour ſe ſauver dans le tumulte, de crainte qu'on ne leur fît un mauvais parti. On continua à garder avec ſoin le duc de Nemours, afin que le Roi pût en ordonner, comme il le jugeroit à propos.

L'Archevêque de Lyon fâché de ce changement, qui s'étoit fait contre ſes intentions, voulut ſe retirer; mais on l'en empêcha: le Roi donna dans la ſuite au mois de May un Edit à S. Germain, où il étoit allé après ſon entrée dans Paris. Il loüa beaucoup dans cet Edit la fidelité des habitans de Lyon, qui avoient montré les premiers l'exemple de rentrer ſous l'obéïſſance du Roi ſans condition. Il donna par cet Edit une amniſtie à ces habitans, avec confirmation de leurs anciens privileges, de leurs franchiſes & de leurs libertez: il ratifia auſſi tout ce qu'avoient fait Alfonſe d'Ornano & les partiſans de l'autorité Royale. Cet Edit fut verifié au Parlement de Paris le 24 de Mai.

Arrêt du Parlement d'Aix, qui ordonne de reconoitre Henri IV.

Avant que ces changemens furent arrivez, il y avoit eu une grande révolution à Aix, capitale de Provence, ſiége du Parlement de cette province. Le duc d'Epernon, qui la tenoit bloquée, courut grand riſque d'être tué dans ſa tente d'un coup de canon, qui mit en pieces un ſoldat, dont un des os le frappa au côté. Gaſpar de Pontevez comte de Cars, gouverneur d'Aix, laſſé de la domination du duc de Savoye, & d'ailleurs incertain de l'événement du ſiége, ſçachant que le duc d'Epernon faiſoit bien des choſes ſans ordre, & contre

HENRI IV. 1594.

les intentions du Roi, avoit conseillé au Parlement, & à tous les Ordres de la Ville, de retourner à l'obeïssance du Roi, afin de rendre par ce moyen le duc d'Epernon, leur ennemi, odieux à ce Prince. L'assemblée, qui s'étoit tenuë dans la ville, avoit dressé des articles sur ce sujet, à la réquisition du Syndic de la Noblesse, qui les fit presenter au Parlement par les Consuls le 7 de Janvier, & lui en demanda la ratification.

Le Gouverneur, les Consuls, le Syndic de la Noblesse, & le Procureur général du Roi ayant été entendus, les Chambres assemblées donnerent un Arrêt, qui ordonnoit d'envoyer des députez au Roi, pour lui porter les articles qui concernoient la sûreté de la province, & la conservation de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & pour le prier au nom du Parlement de les ratifier. Cet Arrêt ordonnoit encore que tous les Arrêts du Parlement, & les sentences des Cours subalternes, seroient rendus désormais au nom du Roi Henri IV. Il enjoignoit à la Noblesse, & aux autres qui servoient sous le duc d'Espernon, de l'abandonner & de se retirer chez eux, sous peine d'être punis, comme des perturbateurs du repos public.

Le duc de Mayenne fut indigné au dernier point contre le comte de Cars : il craignit que la conduite d'un homme qui le touchoit de si près, & qui avoit épousé la fille de Henriette de Savoye sa femme, ne fût d'un très-dangereux exemple. Il s'en tint extrêmement offensé en particulier, & ayant écrit le 7 de Mars aux habitans de Marseille sur ce sujet, il se plaignit beaucoup du comte de Cars, dont il avoit, disoit-il, lieu de ne rien attendre de semblable, & qu'il n'auroit jamais pû soupçonner d'une si lâche défection : Il l'accusoit d'avoir donné l'exemple de se détacher de la Ligue, aux habitans des villes de Lyon, d'Orleans, & de Bourges. Enfin il les exhortoit, en leur faisant des promesses magnifiques, à lui demeurer constamment attachez : il écrivit en particulier au Consul Casaux, qui étoit le chef de la faction Espagnolle dans cette ville & lui marqua qu'il se reposoit entierement sur sa fidélité dont il étoit assûré.

Dans le même tems, Villeroi traita avec le Roi de la reddition de la ville de Pontoise, par le moyen de Charle d'Alincourt son fils. On cacha cette négociation pendant la tréve, parce que le Roi comptoit que Villeroi, qui avoit toûjours été

comme neutre, seroit plus propre à traiter avec le duc de Mayenne, tant qu'on ne le croiroit dans les interêts d'aucun des deux partis. Villeroi en effet, ne pouvant aller trouver le Duc, lui representa dans ses lettres le triste état où il alloit être réduit, s'il ne s'accommodoit de bonne heure avec le Roi; il lui fit entendre assez ouvertement qu'il étoit sur le point, avec plusieurs autres, de l'abandonner, s'il ne prenoit ses mesures au plûtôt.

Perone, Montdidier & Roye se soumettent au Roi.

Pendant la tréve, Michel d'Estourmel, gouverneur de Perone, de Montdidier & de Roye, fit secrettement son accord avec le Roi, par l'entremise de François d'Espinay de S. Luc son beau-frere. Longueville, gouverneur de Picardie pour le Roi, ignorant ce qui s'étoit passé, surprit Roye, qui fut renduë par ordre du Roi, sur la plainte simulée que fit d'Estourmel de l'infraction de la tréve.

Ce qui se passe à Reims.

Sur ces entrefaites, les choses se mirent un peu en mouvement à Rheims. Les habitans de cette ville, ennuyez de la domination de S. Paul, penchoient vers la paix. On dit qu'après la conversion du Roi, ils souhaiterent, pour conserver l'ancienne prérogative de leur ville, qu'il y fût sacré plûtôt que dans un autre endroit, comme ils voyoient qu'il y seroit obligé par la nécessité de la guerre. S. Paul avoit fait une espece de citadelle du grand bastion de la ville: entre la ville & ce bastion il avoit fait faire un fossé avec un Pont-levis. Les Bourgeois ne pouvant s'opposer ouvertement à cette entreprise, mirent la ruse en œuvre. Une partie de la garnison étant sortie pour une expédition secrette, & S. Paul étant allé à la chasse, on prit les armes dans la ville, afin de surprendre la citadelle, qui étoit dégarnie: où néanmoins ceux de la garnison, qui étoient restez dans Rheims, se retirerent à tems: puis ayant fait revenir S. Paul, ils lui jetterent une corde, pour l'y faire entrer. Il demanda d'une fenêtre à parler aux habitans: les ayant appaisez par la nouvelle de l'arrivée prochaine du duc de Guise qu'il leur annonça, il les conjura de ne faire jusqu'à ce tems là aucun changement. Ils allerent alors au-devant de ce Duc, auprès duquel ils s'excuserent, alléguant les soupçons qu'ils avoient au sujet de S. Paul: ils lui dirent qu'ils n'avoient eu d'autre motif que ses propres interêts, & qu'il ne seroit jamais le maître de la ville, tant que S. Paul seroit dans la citadelle. Ils le prierent en même toms de briser ce joug contraire à sa propre

HENRI IV. 1594.

autorité, & de mettre sa personne, sa dignité de gouverneur de la Province, & leur liberté, à couvert des piéges de S. Paul. Le duc de Guise les écouta favorablement, en leur faisant esperer que la citadelle seroit démolie : il en prit occasion de presser S. Paul de la lui livrer; mais celui-ci le refusa. On croit que ce refus fut la source de l'animosité du duc de Guise contre S. Paul, à qui elle fut fatale dans la suite.

La Châtre persuade aux Orleanois de se soumettre au Roi.

Dans ce tems-là le Roi alla de Melun à Mantes, où il traita avec les députez de la Châtre gouverneur d'Orleans & de Bourges. Il lui envoya deux Edits faits dès le commencement de Fevrier : il accordoit par ces Edits les mêmes conditions à ceux d'Orleans & de Bourges, qu'il avoit accordées à la ville de Meaux. Il confirma la Châtre dans le gouvernement de ces deux villes, avec promesse en secret de le faire maréchal de France : il lui donnoit outre cela une grande somme d'argent, pour le dédomager des frais qu'il avoit faits dans cette guerre. La Châtre ayant secrettement reçu les Edits du Roi, assembla le 16 de Fevrier, dans son hôtel, tous les Ordres de la ville d'Orleans, & voulant, à l'exemple de Vitri, faire agréer son projet, il le leur proposa, comme si l'affaire n'eût point encore été entamée. Il leur dit, qu'on avoit fait quelque tems auparavant une tréve, qui n'avoit été concluë de part & d'autre, que pour travailler à la paix : Que ce seul motif avoit engagé le Roi à y consentir : Que cette tréve étoit expirée : Qu'on esperoit inutilement d'en obtenir la prolongation : Que les affaires empiroient de jour en jour par la continuation de la guerre : Qu'il s'étoit donc cru dans l'obligation, en qualité de Gouverneur, & par l'experience qu'il avoit acquise depuis long-tems dans le manîment des affaires, de leur découvrir l'état present de la France, & de les avertir des malheurs qui menaçoient le Royaume : Qu'on n'avoit pris les armes que pour la défense de la Religion : Que la plus grande partie de la Noblesse, les villes, les peuples, s'étoient unis d'un consentement unanime, pour contribuer à cette guerre; ce qui avoit fait donner à leur parti le nom de la sainte Union : Que les Espagnols s'étoient joints à eux : Que cette nation, dont les mœurs & les interêts étoient si differens des nôtres, avoit paru, dans le commencement de cette guerre, n'avoir pour but que la défense de l'état, & la conservation de la Religion;

ce qui leur avoit gagné l'affection des peuples, qui les regardoient comme des alliez. « Plût à Dieu, dit la Châtre, en élévant » la voix, qu'ils se fussent toûjours comportez comme ils l'avoient » fait esperer ! Depuis cinq ans que la France est déchirée par » l'un & l'autre parti, le Roi s'est emparé des petites villes dont » la Ligue n'a fait aucun cas : cette negligence de notre parti » est la cause des funestes extrêmitez, où les grandes villes sont » reduites : les Royalistes ont des camps-volans de tous côtez. » On a cru pouvoir augmenter les forces de la Ligue, & lui » donner du poids par l'élection d'un Roi Catholique, capa- » ble de porter le fardeau de l'Etat dans de si délicates cir- » constances. Dans cette vuë les Etats, se sont assemblez à Pa- » ris au mois de Mai : c'est dans cette assemblée des Etats que » l'Espagnol a fait éclater enfin son ambition démesurée, & » qu'il s'est montré à découvert. Quels artifices n'a-t'il pas em- » ployez pour arriver à son but ? Il a brigué les suffrages des dé- » putez des trois Ordres, il en a éblouïi quelques-uns par l'éclat de » l'or ? Mais heureusement pour la France, la plus grande par- » tie, ferme dans la resolution de défendre nos loix & nos usa- » ges, l'a emporté sur les artifices de ces superbes étrangers, & » a déconcerté leurs projets. On s'est opposé avec vigueur à leurs » pernicieux desseins. Les Etats ont rejetté avec fermeté les » propositions qu'on leur a faites au sujet de l'élection de l'In- » fante, & de son mariage avec l'archiduc Ernest d'Autri- » che : mais l'Espagnol avoit encore des ressorts cachez, pour » abuser de la credulité des François. Avec quels artifices » n'ont-ils pas mis sur la scene le duc de Guise, si recom- » mandable par les services de son pere, & par ses grandes » qualitez dont on a conçu de très-hautes esperances ? Ils se » sont servis de son nom ; ils ont proposé l'élection de ce Prin- » ce, sans aucun ordre du Roi d'Espagne, quoi qu'ils ayent » voulu faire croire le contraire. En effet si ç'avoit été par les » ordres de Sa Majesté Catholique, ne s'en seroit-elle pas » expliquée par ses Ambassadeurs, ou dans ses lettres, depuis » le tems que ces propositions ont été faites ? » La Châtre ajoûta, que malgré la joie qui avoit éclaté, au nom du duc de Guise, & quoique le duc de Mayenne eût envoyé une ambassade au Roi d'Espagne, pour le remercier de l'honneur qu'il faisoit à sa Maison, & qu'il en eût témoigné sa

HENRI IV. 1594.

reconnoiſſance aux ambaſſadeurs de ce Prince à Paris, les plus éclairez avoient bien ſenti quel étoit le but de toutes les menées des Eſpagnols : Que le duc de Guiſe lui-même, ſe défiant du genie de cette nation perfide, avoit ſçu ſe contenir, & avoit en cela ſuivi les ſages conſeils de ſes amis : Qu'on s'étoit davantage aſſuré des vuës politiques des Eſpagnols, par les lettres du Légat qu'on avoit ſurpriſes : Que ce Légat tant dévoüé à l'Eſpagne, marquoit dans ſes lettres : « Qu'après la » concluſion de la tréve, au mois d'Août dernier, les parti- » ſans de Sa Majeſté Catholique voyant que les Etats rejet- » toient l'élection de l'Infante, & de l'Archiduc, & qu'il n'y » avoit aucune apparence de la faire reüſſir, avoient été for- » cez de propoſer le mariage du duc de Guiſe avec cette Prin- » ceſſe : Que cette conduite avoit fait voir à tous ceux qui » veulent le bien de l'Etat, que les Eſpagnols n'avoient en » vuë que d'éterniſer une guerre, qui entraîneroit enfin la rui- » ne entiere du Royaume ; qu'ils n'avoient emprunté le nom » du duc de Guiſe, que pour donner le tems à l'archiduc Er- » neſt de venir dans les Payis-bas avec une armée nombreu- » ſe, & pour lui faciliter le moyen de s'ouvrir, à la pointe de l'é- » pée, le chemin qu'ils lui frayoient au thrône par leurs arti- » fices & leurs intrigues. »

La Châtre ajoûta que les Eſpagnols ne craignoient rien tant, que de voir tous les Ordres du Royaume ſe reünir par une paix ſolide, ſous l'obéïſſance d'un Prince legitime, qui n'étant pas leur creature, ne ſeroit point à leur égard ce que les Satrapes étoient à l'égard des Rois de Perſe. Que l'Eſpagne voyant que le Roi, après avoir embraſſé la Religion de ſes peres, avoit envoyé une ambaſſade à Rome, avoit mis tout en uſage pour empêcher le S. Pere de recevoir les ambaſſadeurs de ce Prince : Que l'ambaſſadeur d'Eſpagne avoit dit au Pape, avec une inſolence inoüie juſqu'alors, que ſi Sa Sainteté donnoit audience à l'ambaſſadeur François, le Roi ſon maître rappelleroit les Eſpagnols qui étoient à Rome, qu'il n'auroit plus de liaiſons avec le S. Siége, & défendroit de faire paſſer dans cette ville les bleds qu'on y tranſportoit de Sicile & du Royaume de Naples, pour la ſubſiſtance du peuple Romain, ſuivant les traitez : Que le S. Pere en avoit été ſi indigné, qu'il en étoit tombé malade : Qu'il avoit dit, en ſe plaignant

aux

aux Cardinaux ses confidens, qu'on faisoit violence à sa conscience & à sa liberté : Qu'il avoit averti le duc de Mayenne de ne plus attendre de conseils libres de sa part, & qu'ainsi il eût à prendre les mesures que sa prudence lui suggereroit : Que le duc de Guise ayant demandé en partant de Paris, quel fond il devoit faire sur les promesses des Espagnols, & pour quelle raison Sa Majesté Catholique, ne leur avoit point envoyé d'ordre concernant son mariage, on lui avoit fait réponse que le duc de Mayenne étoit la cause de ce retardement, parce qu'il avoit fait prier le Roi d'Espagne de ne rien resoudre au sujet de la France, avant d'être instruit plus à fond de l'état des affaires par les Ambassadeurs qu'il alloit lui envoyer au premier jour. La Châtre ajoûta qu'il n'étoit pas certain de ce dernier fait ; mais qu'il sçavoit certainement que le duc de Guise étoit sorti de Paris fort mécontent, & des Espagnols & de son oncle.

« Les peuples, continua-il, & les villes ne sont point d'accord : les uns veulent la paix, les autres demandent la tréve : » d'autres ne veulent ni l'une ni l'autre. Les chefs de la Ligue ne sont pas plus d'accord entr'eux : le duc de Mercœur » a ses interêts à part : le duc de Nemours & le marquis de S. » Sorlin son frere, ont conçu une haine irreconciliable contre » les Princes Lorrains [1], & cherchent avec empressement l'occasion de venger l'injure qu'ils en ont reçuë depuis peu : le » duc de Lorraine a consenti à une tréve ; il a licentié ses troupes : il est sur le point de faire la paix avec le Roi, & avec » ceux de Strasbourg, & de se tenir neutre dans cette guerre » comme auparavant. Le bruit se repand que Villars gouverneur » de Rouen, que Villeroi gouverneur de Pontoise, que d'Estourmel gouverneur de Perrone, de Montdidier & de Roye » traitent avec le Roi ; que ceux d'Abbeville & d'Amiens ont » député vers lui. Enfin on apprend de tous côtez le changement arrivé à Lyon. »

La Châtre ajoûta que dans cette dissention des esprits, on étoit reduit à se soûmettre aux Espagnols, qui s'étoient fait des partisans dans les villes, ou à retourner à l'obéïssance du Prince legitime, qui avoit embrassé la Religion Catholique : Qu'on ne pouvoit plus demeurer neutre, & qu'il étoit dangereux

1 Ils étoient freres uterins du duc de Mayenne.

HENRI IV. 1594.

de rester plus long-tems sans reconnoître un Roi : Qu'on pouvoit lui demander ce que deviendroit la Religion, & le serment qui lioit les François à la Ligue ; mais qu'il étoit facile de repondre : Qu'on n'avoit entrepris la guerre que pour la défense de la Religion : Qu'on l'avoit continuée avec constance, tant que le Roi avoit été Protestant : Qu'à présent qu'il étoit reüni à l'Eglise, tous les motifs de la Ligue avoient disparu : Que le serment qu'on avoit fait, n'étoit point un obstacle à la soumission, parce qu'on pouvoit opposer à ce serment un autre serment bien plus respectable, que tous les Ordres de la ville d'Orleans avoient fait, de ne jamais entrer dans aucune Ligue avec les étrangers, ni au dedans, ni au dehors du Royaume : Qu'il falloit examiner quel fruit on pourroit retirer de la guerre, si elle duroit plus long-tems : Que supposé que le duc de Guise épousât l'Infante, qu'il fût élu Roi, & que le parlement de Paris souscrivît à son élection, de concert avec tous les Ordres du Royaume ; qu'alors plusieurs en prendroient occasion de faire éclater leur ambition, & de secoüer le joug : Que Dieu qui dispose en maître des événemens, sans consulter nos desirs, avoit enfin dessillé les yeux des François sur les projets des Espagnols, qui vouloient, ou faire passer la couronne de France dans la Maison d'Autriche, ou détruire & démembrer une Monarchie rivale de celle d'Espagne : Qu'on avoit amusé les François de l'esperance d'un puissant secours. « Mais quel secours, ajoûta-t'il ? douze mille » hommes de pié, trois mille chevaux, & cent mille écus par » mois, pour l'entretien du duc de Mayenne, des Princes & » des Officiers de son parti, & pour le payement de ses trou» pes : On disoit hautement que le duc de Mayenne n'avoit » qu'à paroître avec ses forces, pour remporter la victoi» re. L'Espagne se flattoit que lorsqu'on en viendroit aux » mains, la fleur de la Noblesse, & la plûpart des Seigneurs » de l'un & l'autre parti, resteroient sur le champ de bataille : » alors les troupes Espagnoles qui n'auroient point encore com» battu, auroient attaqué le vainqueur affoibli par sa propre » victoire, & l'auroient taillé en pieces. »

« Dans l'état present des affaires, poursuivit-il, je vous con» seille, Messieurs, de préferer la domination du Roi à la tyran» nie Espagnole. Vous devez plûtôt choisir la paix qui s'offre à

» vous, que de vous opiniâtrer à une guerre éternelle. Votre » patrie, vos dignitez, vos biens, vos établissemens, vos fa» milles seront en sûreté à l'ombre de cette heureuse paix : la » plûpart des villes du Royaume, & sur tout celle de Bour» ges, suivront votre exemple : cette reünion des peuples va » faire refleurir le commerce interrompu par la guerre : les » passages de la Loire ne seront plus fermés : le Pape, par cet» te conspiration générale des peuples pour la paix, reconnoî» tra enfin qu'on lui en a imposé, au sujet des affaires de » France ; & au grand contentement des bons François, il ap» portera des remedes salutaires & convenables aux maux de » l'Etat. Enfin, Messieurs, ne soyez pas des derniers à vous » soumettre à votre legitime Souverain, & ne souffrez pas que » plusieurs autres villes ayent la gloire de vous prévenir. » Il ajoûta qu'il avoit cru devoir leur donner ce conseil : Qu'il étoit dans le dessein de garder son gouvernement, s'ils se rendoient à ses avis : Que s'ils refusoient de le faire, il alloit les abandonner sur le champ, & se retirer auprès du Roi, où son honneur & son devoir l'appelloient. Ce discours fut suivi d'un applaudissement général : les propositions de la Châtre furent unanimement reçuës : on n'entendit que des cris de joie de la part du peuple, qui souhaita toutes sortes de prosperitez au Roi, & on tira le canon de la ville en signe de rejoüissance.

Le Roi est sacré à Chartres.

Dix jours après, le Roi fut sacré un Dimanche à Chartres : on avoit examiné auparavant dans quel endroit, & par le ministere de quel Prélat se devoit faire cette cérémonie, & quel seroit le saint Chrême dont il seroit oint. Les Ligueurs cinq ans auparavant, dans les Etats de Blois, avoient proposé de mettre au nombre des loix fondamentales de l'Etat une loi, qui ordonnoit qu'on ne reconnoîtroit pour Souverain légitime, que le Prince qui auroit été sacré à Reims, avec l'huile de la sainte Ampoule, que l'on garde dans l'église de S. Remi. Les plus sensez regardoient comme un artifice, contraire à nos coutumes, cette loi proposée par les partisans de la Maison de Guise, qui avoit en son pouvoir la ville de Reims, & les ornemens Royaux, dont on se sert dans le sacre des Rois. Ils disoient qu'il n'étoit pas juste que le droit de succeder à la couronne (droit qui appartient par une loi de l'Etat au plus proche parent du feu Roi) dépendît d'un lieu particulier : c'est

HENRI IV. 1594.

pourquoi il fut arrêté d'un commun consentement, que le sacre du Roi seroit aussi solemnel & aussi légitime dans toute autre ville que Reims, étant certain qu'il y avoit un grand nombre d'Empereurs & de Rois qui avoient été sacrez ailleurs, selon les circonstances où ils s'étoient trouvez. On rapporta que le sacre de Pepin avoit été fait d'abord par l'archevêque de Mayence: & qu'ensuite après la mort du Pape Zacharie, Etienne II. son successeur étant venu sur ces entrefaites en France, avoit sacré à Carisy ce Prince & ses deux enfans, avec les saintes huiles du lieu: Que Charlemagne & Louis le Débonnaire avoient été sacrez à Rome: Que Louis & Charle III. dit le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, l'avoient été à Mayence; l'Empereur Arnould à Tibur [1], Louis IV. à Forcheim, le Roi Henri à Fritzlar, Othon premier à Aix la Chapelle, Othon II. à Worms, Othon III. à Aix la Chapelle, l'Empereur Henri premier à Mayence, Conrad premier & Henri II. à Aix la Chapelle: Que l'Empereur Henri III. avoit été sacré par Herman archevêque de Cologne, assisté de Leopold archevêque de Mayence: Que l'Empereur Henri IV. & l'Empereur Lothaire l'avoient été à Mayence, Conrad II. à Coblentz, Frederic Barberousse à Francfort sur le Mein: Qu'enfin plusieurs Princes avoient été sacrez en differens endroits: Que la raison qui avoit engagé plusieurs Empereurs à se faire sacrer à Mayence, étoit la primatie & le titre de patriarche que s'attribuoit l'Archevêque de cette ville; quoique celui de Magdebourg ait pris les mêmes titres dans la suite: Que l'on voyoit dans les historiens Allemands qu'il avoit été decidé, à l'occasion du differend des deux Rois Philippe duc de Suabe & Henri V. que la couronne, la croix & les autres ornemens Imperiaux, que Conrad évêque de Strasbourg retenoit, dans le dessein de faire passer l'Empire dans une autre Maison, ne pouvoient servir qu'au sacre des Empereurs légitimes, & ne donnoient aucun droit aux usurpateurs: Qu'on lisoit encore dans ces Historiens, qu'on avoit fait d'autres ornemens, semblables à ceux que Conrad avoit en sa possession, pour le sacre de Frederic agé de deux ans, fils de Henri V. Les Seigneurs François se rappellerent encore qu'on avoit agité la même question à l'occasion de Louis le Gros, qui avoit été sacré à Orleans en 1110. par l'archevêque de Sens: Qu'Yve

1 Lieu entre Mayence & Oppenhen, aujourd'hui entierement abandonné.

évêque de Chartres avoit fait voir par une fort belle lettre, qu'il étoit permis de se faire sacrer indifferemment à Reims, à Orleans, ou ailleurs ; qu'il prouvoit par un grand nombre d'exemples, que le droit de sacrer les Rois, qui montent sur le thrône par le droit du sang, & qui doivent regner sur l'Aquitaine & sur la Gaule Belgique, appartenoit autant aux Evêques de la Gaule Celtique, qu'à ceux de la Belgique : Qu'après le partage du Royaume entre les enfans de Clovis, Charibert qui avoit fixé son sejour à Paris, & avoit reculé les limites de ses états jusqu'à la Garonne, & Guntran roi d'Orleans, n'avoient point été sacrez par l'archevêque de Reims, mais par les Evêques des Provinces de leur Royaume : Qu'après l'extinction de la premiere race de nos Rois, le Royaume ayant été reüni sous un seul Prince, Pepin, & ses enfans Charle & Carloman, n'avoient point été sacrez à Reims : Que Louis III. fils de Louis le Begue [1], & sa femme avoient été sacrez & couronnez par l'abbé Hugue & par quelques autres Prélats dans un village du Senonois nommé Ferrieres, sans qu'aucun Metropolitain assistât à cette cérémonie [2] : Que Robert comte d'Anjou, originaire de Saxe, ayant laissé deux enfans appellez Eude & Robert, les Seigneurs de Bourgogne & d'Aquitaine s'étoient assemblez, & qu'Eude l'aîné, qu'ils obligerent malgré lui à se charger de la tutelle de Charle le Simple [3], avoit été sacré par Vaultier archevêque de Sens : Que Raoul [4] de Bourgogne ayant pris le gouvernement pendant la prison de Charle le Simple avoit été sacré le 13 Juillet en 925. à Soissons : Qu'après sa mort Louis [5] fils de Charle le Simple, l'avoit été à Laon par l'archevêque Guillaume, quatre ans après que ce Prélat l'eut ramené d'Angleterre : Qu'enfin lorsque la couronne eût passé dans la maison de Hugue le Grand duc de France [6], le roi Robert son petit-fils avoit été couronné à Orleans : Que Hugue le jeune, fils de Robert [7], avoit été sacré à Compiegne : Que tous

1 Ou le Vieux, suivant le texte.

2 Le P. Daniel dit que Louis & Carloman furent menez à l'abbaye de Ferrieres, dans le Senonois, où Ansegise archevêque de Sens, les sacra & les couronna l'un & l'autre.

3 Il fut non-seulement tuteur de Charle le Simple, mais encore Roi de France, comme on le voit par deux medailles citées par le P. Daniel.

4 Ou Rodolfe.

5 Louis IV. dit d'Outremer.

6 Pere de Hugue Capet.

7 Ce fils aîné de Robert, mort à l'âge de vingt-huit ans, avant son pere, n'est point mis dans la liste de nos Rois, quoiqu'il eût été sacré.

HENRI IV. 1594.

ces exemples prouvoient assez que tous les Rois de France n'avoient point été sacrez à Reims, ni par les Archevêques de cette ville : Qu'il étoit certain que ces Prélats n'avoient jamais sacré les Rois hors de la Gaule Belgique : Que chaque Metropolitain avoit les mêmes droits dans sa Metropole, que celui de Reims : Qu'un Prélat ne devoit pas s'attribuer à lui seul un pouvoir, qu'il étoit incontestable que plusieurs avoient : Que si les prétentions des archevêques de Reims étoient fondées, quelques-uns oseroient peut-être en conclure que les Sacremens ont plus de force dans les mains des uns, qu'ils n'en ont dans les mains des autres; ce qui diviseroit l'Eglise : Qu'au reste on ne violoit aucune loi en ne se faisant point sacrer à Reims, parce qu'il n'y en avoit point qui ordonnât de se faire couronner dans cette ville, ou qui défendît de faire cette cérémonie ailleurs : Que l'église de Reims n'avoit aucuns titres formels & autentiques pour s'assurer ce droit : Que ceux qu'elle prétendoit avoir, ne pouvoient fonder ses prétentions, n'ayant point été verifiez dans les Conciles généraux, ni approuvez des Evêques : Qu'ils n'étoient point venus à la connoissance des autres Eglises, & ne leur avoient été notifiez ni juridiquement, ni en particulier.

Après qu'on se fût assûré que le lieu étoit indifferent, on mit en question, quel Chrême on employeroit au Sacre du Roi; mais on ne disputa pas long-tems à ce sujet, sitôt que l'on fut convenu du premier point. Les motifs qui abrégerent la dispute, furent, que la validité du Sacre ne dépendant point de la célébration de cette cérémonie dans l'Eglise de Rheims, il n'y avoit pas plus de raison de dire, que la sainte Ampoule fût absolument nécessaire : Que plusieurs révoquoient en doute le miracle de cette Phiole : Que S. Remy lui-même n'en disoit rien dans son testament : Que Gregoire de Tours, & ceux des anciens auteurs, qui sont dignes de foi, n'en faisoient aucune mention : Qu'ainsi toute huile consacrée par un Evêque étoit suffisante Qu'au reste s'il étoit nécessaire, pour donner plus de lustre au Sacre de nos Rois, de se servir d'une huile apportée du ciel, il y avoit de meilleures preuves au sujet du Chrême miraculeux de l'Eglise de Marmoûtier près de Tours, que sur la sainte Ampoule : Qu'une de ces preuves étoit le témoignage de Sulpice Sévere, qui rapporte que cent douze ans

avant la converſion de Clovis, on avoit vû un Ange pendant la nuit frotter d'un Baume ſalutaire, & adoucir les contuſions de S. Martin, qui étant tombé du haut d'un eſcalier, étoit à l'extrêmité, & qui ſe trouva ſi parfaitement gueri le lendemain, qu'il ne ſe reſſentit jamais dans la ſuite de ſa chûte; que le même fait étoit rapporté par Venance Fortunat Evêque de Poitiers, par Ponce Paulin Evêque de Nole, & par Albin, autrement Alcuin, précepteur de Charlemagne, dans ſon traité des miracles de S. Martin.

On fit donc venir de Tours cette huile prétenduë miraculeuſe, pour la mêler avec le Chrême qui devoit ſervir à ſacrer le Roi. Elle fut apportée par les Religieux de Marmoûtier, dans un char, après avoir fait à Tours des prieres ſolemnelles, qu'ils continuerent pendant tout le voyage. Gille de Souvré gouverneur de la Province, très-attaché au parti du Roi, conduiſit ces Religieux à Chartres. Le Parlement y envoya des députez de ſon corps, pour aſſiſter à la cérémonie.

On diſputa pendant quelque tems, quel en ſeroit le Miniſtre. Renaud de Beaune archevêque de Bourges, qui tenoit un des premiers rangs à la Cour, & que ſon âge & ſon mérite particulier rendoient le plus conſiderable des Prélats de l'Egliſe Gallicane, prétendoit que cet honneur lui appartenoit, comme ayant été déjà nommé à l'Archevêché de Sens; mais Nicolas de Thou évêque de Chartres, ne voulant point céder ſes droits, avoüa néanmoins, que ſi de Beaune étoit inſtallé à l'Archevêché de Sens, il ſeroit de la bienſéance de lui céder comme à ſon Métropolitain: il prétendoit donc que cet honneur le regardoit, alléguant pour raiſon que l'archevêque de Bourges n'avoit aucun droit ſur l'évêque de Chartres, & qu'il ſeroit honteux pour lui, & même contre la diſcipline de l'Egliſe, de ſe ſoûmettre à ce Prélat: Qu'il y avoit un Decret du Pape Calixte, rapporté par Gratien, & avant lui par Burcard, & par Ive de Chartres, qui défendoit, ſous peine de décheoir de leurs droits, à tous Primats, Archevêques, & Evêques d'empieter ſur la Juriſdiction des autres Evêques, & de diſpoſer de rien dans le Diocéſe d'un autre. L'évêque de Chartres obtint à la fin de repreſenter l'archevêque de Rheims dans cette cérémonie, qui devoit ſe faire dans ſon Egliſe.

HENRI IV.

1594.

On y ſuivit tous les anciens uſages. Philippe du Bec évêque de Nantes, & Henri Magnan évêque de Digne, y tinrent la place des évêques de Laon & de Langres, ducs & pairs de France; Henri d'Eſcoubleau évêque de Maillezais*, Côme Clauſſe (lui-même évêque de Chaalons) & Jean de Laubeſpine évêque d'Orleans repreſenterent les évêques de Beauvais, de Chaalons & de Noyon comtes & pairs de France; François de Bourbon prince de Conti, Charle de Bourbon comte de Soiſſons, Henri de Bourbon duc de Montpenſier, François de Luxembourg duc de Piney, Albert de Gondi duc de Retz (qui ayant recouvré ſa ſanté depuis peu, avoit amené d'Italie les troupes Suiſſes, qu'il avoit levées avec l'argent que le grand Duc lui avoit prêté) & Anne de Levi duc de Ventadour repreſenterent les ducs de Bourgogne, de Guyenne & de Normandie, les comtes de Flandre, de Champagne & de Toulouſe : le maréchal de Matignon gouverneur de Guyenne fit la fonction de Connêtable, & porta l'épée nuë devant le Roi : Philippe Hurault de Chiverny chancelier de France, marchoit après lui en robe violette, & pluſieurs autres, qui aſſiſterent à la cérémonie chacun ſelon leur rang. On avoit dépoſé dans l'égliſe de S. Pierre l'huile de S. Martin. On envoya dès le matin quatre jeunes gens de la premiere Nobleſſe avec des étendarts; ſçavoir, de Caumont de Lauſun, d'Halewin comte de Dinan, Henri Hurault comte de Chiverny, & Auguſte de Bellegarde baron de Thermes, en ôtage, & pour aſſurance qu'on remettroit la ſainte phiole aux Religieux de Marmoûtier après la cérémonie. Le Lieutenant général du Baillage de la ville en dreſſa un procès-verbal. Enſuite on porta en proceſſion la ſainte Ampoulle à la Cathedrale, toutes les ruës par où elle paſſa étant tenduës de tapiſſeries.

* Cet Evêché a été transferé à la Rochelle en 1649.

Après que la cérémonie du ſacre fut achevée, les quatre Barons, comme on les appelle vulgairement, parurent avec chacun un étendart, pour rendre, ſuivant la parole qu'ils avoient donnée, la ſainte Ampoulle aux Religieux de Marmoûtier. On chanta le *Te Deum*, & on jetta des piéces d'argent au peuple. On donna à l'évêque de Chartres treize piéces d'or, entre pluſieurs préſens qu'on a coutume de faire à celui qui fait la cérémonie du ſacre; chacune de ces pieces peſoit quinze

écus

écus d'or. On voyoit d'un côté ſur ces medailles le portrait du Roi, avec l'année de ſon ſacre, & ſur le revers ce Prince étoit repreſenté en Hercule avec cette legende : *Invia virtuti nulla eſt via.* Il y eut enſuite un feſtin ſomptueux dans le palais Epiſcopal. L'évêque de Chartres & les cinq pairs Ecléſiaſtiques étoient aſſis à une table dreſſée au deſſous du Roi, à ſa droite, revêtus de leurs ornemens pontificaux, & ayant la mitre ſur la tête : les ſix pairs Laics étoient à ſa gauche revêtus auſſi de leurs habits de cérémonie. Le ſouper ne fut pas moins magnifique : les Princes & les Seigneurs ne ſervirent point les Pairs, mais ſeulement le Roi & les Dames de la Cour. Le comte de Soiſſons repreſenta dans ce repas le grand Maître de la Maiſon du Roi : le lendemain Sa Majeſté reçut des mains de l'évêque de Chartres, après l'office de Vêpres, l'Ordre du S. Eſprit inſtitué par ſon prédéceſſeur, & qui, ſelon un des Statuts, doit être conferé au Roi immediatement après la cérémonie de ſon ſacre. Il prêta à genoux devant le grand Autel le ſerment accoûtumé, dont le Chancelier de Chiverai lui preſenta la formule. Nicolas de Thou fit une relation de tout ce qui s'étoit paſſé dans cette cérémonie, pour en conſerver la memoire à la poſterité, & il y joignit la lettre d'Ive de Chartres, dont nous avons parlé.

HENRI IV. 1594.

Fin du cent-huitiéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-NEUVIEME.

HENRI IV. 1594. Affaires de la Ligue.

CHARLE de Cossé Comte de Brissac traitoit alors secrétement avec le Roi de la reddition de Patis, par le moyen d'Antoine de Silly comte de Rochepot, son proche parent, & promettoit de livrer cette grande ville, sans effusion de sang, & sans danger de de la voir exposée au pillage. Il y eut à Chartres entre Gaspar de Schomberg, Pompone de Bellievre, & Jacque Auguste de Thou, des conférences à ce sujet, ausquelles les gens de Brissac étoient quelquefois admis. Les agens d'Anne d'Este duchesse de Nemours, mere du duc de Mayenne, entretenus à la Cour par cette Princesse pour ses interêts

particuliers, eurent connoissance de ces entretiens secrets. Ils commencerent à soupçonner quelque chose, & avertirent leur maîtresse de tout ce qui se passoit. La Duchesse, qui d'ailleurs ne souhaittoit que la paix, avertit prudemment le duc de Mayenne son fils, lorsqu'il étoit sur le point d'aller joindre l'armée auxiliaire, de mettre ordre de bonne heure à ses affaires, & de songer sérieusement à faire sa paix avec le Roi, qui s'étoit rendu Catholique. Mais le duc de Mayenne, ou par l'effet de sa lenteur naturelle, ou par l'esperance d'un succès plus heureux, témoigna assez d'indifférence pour les avis de sa mere, & ne songea à prendre aucun parti, La Duchesse voulut alors l'ébranler par la crainte du danger où il s'exposoit. » Je prévois, lui » dit-elle, que si vous ne commencez à parler de vôtre acco- » modement avec le Roi, avant de sortir de Paris, vous per- » drez cette Capitale par vôtre départ précipité; & en laissant » échapper cette occasion favorable, vous vous ôterez le moyen » de traiter dans la suite à des conditions avantageuses. Je sçais » continua-t-elle, qu'on trâme le projet de livrer la ville; & » que ceux qui le peuvent, & en qui vous avez le plus de con- » fiance, sont les complices, & même les auteurs de ce com- » plot. »

Le duc de Mayenne parut alors disposé à suivre les conseils de sa mere, & la conjura par leur commun danger de ne lui rien cacher de ce qu'elle sçavoit. La Duchesse ayant prié son fils de garder le secret sur ce qu'elle lui alloit apprendre; elle lui dit, qu'elle avoit découvert que Brissac avoit des intrigues secrettes avec le Roi, & qu'il devoit profiter de son départ, pour lui livrer Paris. Le Duc remercia sa mere de la confidence qu'elle venoit de lui faire, & l'assûra qu'il feroit de sérieuses réflexions avant son départ. Mais il alla sur le champ trouver Brissac: affermi plus que jamais dans le parti qu'il avoit pris, il méprisa les avis de la duchesse de Nemours, comme d'une femme timide, qui ne respiroit que la paix; peut-être aussi voulut-il faire voir à Brissac, qu'il se tenoit assûré de sa fidélité. Il lui découvrit donc familierement ce qu'il venoit d'apprendre, & lui recommanda de veiller toûjours à la conservation de Paris.

Brissac, après avoir remercié le Duc de la confiance qu'il avoit en lui, le pria, pour mettre le comble à tant de bontez

HENRI IV. 1594.

dont il l'honoroit, de vouloir bien lui nommer la personne, dont il avoit appris ce qu'il venoit de lui dire. Le duc de Mayenne se souvenant peu de la promesse qu'il avoit faite à sa mere, lui dit, sans hésiter, que c'étoit d'elle qu'il l'avoit sçu. La Duchesse en eut avis, & pour s'excuser auprès de Brissac, elle l'assûra qu'elle n'avoit rapporté à son fils ce qu'on disoit de lui, que comme un bruit sans fondement, sur lequel elle n'avoit eu dessein que de plaisanter. Cependant ayant parlé au duc de Mayenne en particulier, elle se fâcha contre lui, & lui prédit avec vivacité, que s'il avoit l'imprudence de quitter Paris, sans avoir mis ordre à ses affaires, il n'y rentreroit jamais avec la même autorité qu'il y avoit. Ni la remontrance, ni la prédiction ne firent aucune impression sur le Duc.

Cependant un peu avant le départ du duc de Mayenne, & à l'arrivée de Sebastien Zamet, qui avoit assisté au Sacre du Roi, & qui revint alors de la Cour, il s'éleva de nouveaux troubles dans Paris. Le 2 de Mars les Seize s'assemblerent après midi dans le Couvent des Carmes, avec environ trois cens hommes de leur faction. C'étoit á peu près tout ce qui restoit de cette vile cabale ; tous les autres ou touchez de repentir, ou éclairez par une triste expérience, s'en étoient retirez. Là le Docteur Jean Boucher [1], qui étoit à la tête des factieux, dit que cette assemblée n'avoit été convoquée que par la permission du duc de Mayenne, & qu'on publieroit dans peu un Edit, pour indiquer une autre assemblée, qui devoit être tenuë pendant son absence, suivant l'ordre qu'il en avoit donné dans le Parlement. » Le duc de Mayenne, continua-t-il, n'a aucune in- » telligence, comme on le dit faussement, avec ceux qui nous » quittent tous les jours pour le parti du Navarrois ; il est au » contraire déterminé, selon sa promesse, à vivre, ou à mou- » rir avec nous pour la défense de la Religion Catholique, » Apostolique & Romaine. Il vous exhorte à demeurer toû- » jours attachez à la sainte Union pendant son absence, & à » ne pas souffrir qu'on vous en sépare, sous quelque prétexte » que ce soit. »

Pierre Senault prit ensuite la parole, & confirma, au nom du duc de Mayenne, ce que Boucher venoit d'avancer ; ce qui ne causa pas peu d'étonnement à la plûpart de ceux qui

1. Curé de saint Benoît.

s'étoient mêlez à la troupe, malgré Boucher, & les autres factieux : leur presence ne leur permit pas d'en dire davantage. On ne pouvoit comprendre par quelle raison le duc de Mayenne, après avoir réprimé l'insolente faction des Seize, se servoit de sa propre autorité pour la relever, & encourager ainsi des séditieux à opprimer les bons citoyens.

Le lendemain Brissac, soit que sa démarche fût sincere, soit que ce fût une feinte, vint au Parlement, & dit que le duc de Mayenne avoit été fort irrité de l'assemblée qu'on avoit tenuë contre sa volonté; que ce Prince à la verité avoit ordonné à Boucher de declarer aux Seize, que ce qu'on disoit de l'intelligence qu'il avoit avec ceux qui se rangoient du côté des ennemis, n'étoit qu'une calomnie; mais que d'ailleurs il avoit toûjours détesté, & même défendu toutes les assemblées, comme étant la source des troubles & des factions.

Deux jours après, le duc de Mayenne convoqua les Capitaines de quartiers dans la maison de Brissac; il les avertit de de son départ, & les pria de demeurer toûjours unis entre eux, & de punir de mort tous ceux qu'ils sçauroient machiner quelque complot, ou fomenter quelque sédition. Il leur commanda d'obéïr en tout à Brissac, & au Prevôt des Marchands, comme à des Puissances légitimes, & leur dit qu'ils ne devoient point s'épouvanter de la défection de plusieurs de leur parti : Qu'ils seroient toûjours assez, & même trop forts, tant que la concorde regneroit parmi eux : Qu'il leur laissoit ce qu'il avoit de plus cher au monde, son épouse & ses enfans, avec Madame de Nemours sa mere, & sa sœur Madame de Montpensier, dont il vouloit que la conservation dépendît de la leur.

Lorsqu'il eût cessé de parler, Brissac le remercia de ses bontez, & le conjura de vouloir bien être toûjours attentif au secours de la ville, & au soulagement du peuple. Il s'éleva ensuite quelques disputes entre les Capitaines de quartiers touchant l'assemblée, qui avoit été tenuë aux Carmes. Le duc de Mayenne les appaisa, autant que la situation des affaires presentes pouvoit le permettre, & il partit le lendemain matin six de Mars, qui étoit un Dimanche, emmenant avec lui, contre sa promesse, son épouse & ses enfans. Il chargea Brissac

HENRI IV. 1594.

de faire ses excuses au Parlement, de ce qu'il étoit parti si subitement, sans lui avoir dit adieu. Le même jour le Parlement donna un Arrêt, par lequel il ordonnoit, comme à la réquisition du Légat, de faire le 17 du même mois une Procession solemnelle de la chasse de sainte Geneviéve, objet de la vénération & de la pieté des Parisiens. Chacun fut averti en même tems de purifier son ame, & de se préparer à la pénitence.

Le départ du duc de Mayenne troubla toute la ville; les gens de bien sur-tout craignirent que cette Procession générale ne produisît un fort mauvais effet. Ils ne douterent point que ce ne fût une ruse des Espagnols, & du Légat, qui leur étoit tout dévoüé, afin de donner lieu aux Seize de faire un dernier effort, pour subjuger toute la ville, tandis que les bourgeois seroient occupez à cet acte de Religion. Mais le trouble augmenta bien davantage, lorsqu'on eut appris que le Roi, sous prétexte d'aller faire une neuvaine à S. Clou, s'approchoit de Paris; les Espagnols en furent au désespoir; on boucha aussi-tôt la Porte-neuve, & celles de Bussi, de S. Denis & de S. Marcel, avec de la terre & des tonneaux d'ozier.

Jean Guarin Cordelier Savoyard, homme impudent & téméraire à l'excès, fit alors un sermon très-séditieux: » Le tems » est venu, dit-il, où les vrais Catholiques doivent traiter les » politiques, comme ils le méritent. Ils ont de leur côté le nom- » bre & la force, mais nous avons pour nous la justice, qui nous » fera triompher d'eux. Prévenez-les, & faites main basse sur » des hommes dignes du dernier supplice. »

Il couroit outre cela plusieurs bruits, ou véritables, ou répandus à dessein: Que les Espagnols ramassoient des armes de tous côtez, & les distribuoient dans tous les Couvens: Qu'ils préparoient des cercles & des lances enduits de souffre & de bitume, & des feux gregeois. On voyoit les Seize courir par la ville, non plus comme des Bourgeois, mais armez de toutes pieces, comme si leurs concitoyens leur fussent devenus suspects, ou qu'ils eussent formé le dessein de les exterminer.

A la requête du Prevôt des Marchands, le Parlement interposa son autorité, & ayant fait venir le comte de Brissac, & Louis Godebert Chanoine Pénitencier, grand Vicaire du cardinal de Gondi évêque de Paris, il fit de grandes plaintes du discours séditieux du Cordelier Guarin, & ordonna à Godebert

de réprimer ce Prédicateur fanatique. Le comte de Briſſac & Eſtienne de Neüilly furent enſuite chargez d'aller trouver le Légat, afin qu'il interpoſât ſon autorité, & qu'il défendît à Guarin de prêcher déſormais, s'il ne vouloit pas être plus prudent & plus modéré. Eſtienne de Neüilly rapporta le 12 du mois de Mars au Parlement, que le Légat avoit promis d'exécuter les intentions de la Cour. En effet le Cordelier, par ordre du Légat, retracta, ou plûtôt corrigea, & interpréta ce qu'il avoit dit en chaire, & il fut dans la ſuite un peu plus réſervé dans ſes ſermons.

Le Parlement donna auſſi un Arrêt, par lequel il défendit toute ſorte d'aſſemblée, ſous peine d'être traité en criminel d'Etat; déclarant que les maiſons où elles auroient été tenuës, ſeroient raſées. Il fut défendu par le même Arrêt de faire aucun amas d'armes, ſous quelque prétexte que ce fût, & de répandre aucuns bruits ſéditieux, ou au préjudice de la ſainte Union, ou en faveur du parti contraire. Eſtienne de Neüilly demanda qu'on mît dans l'Arrêt, *en faveur du Roi de Navarre*, au lieu de ces mots, *en faveur du Parti contraire*. Les Seize l'avoient auſſi demandé par une requête : mais le Parlement ne voulut rien changer dans les termes de ſon Arrêt.

Le comte de Briſſac propoſa alors au Parlement de donner à cet Arrêt la forme d'une Ordonnance, qui ſeroit publiée en ſon nom, comme Gouverneur de la ville; parce que, diſoit-il, l'Ordonnance d'un Gouverneur en impoſeroit davantage aux Bourgeois mutins. Mais un membre du Parlement, nommé d'Amours, s'éleva fortement contre cette demande, & dit fiérement, que le Parlement ne partageoit ſon autorité avec qui que ce fût; & qu'il ne donnoit d'ordres, & ne faiſoit de défenſes qu'en ſon ſeul nom, ſans s'aſſocier perſonne, pour l'exécution de ſes Arrêts. Briſſac répliqua, que ſi on ne le publioit pas en ſon nom, il ne ſeroit pas le maître d'empêcher une ſédition. D'Amours ſe leva encore, & lui demanda quel pouvoir & quelle autorité il avoit dans la ville, qu'il n'eût reçu du Parlement, & s'il ne ſe reſſouvenoit pas, qu'en prêtant le ſerment de fidélité pour ſa charge de Maréchal de France, & celle de Gouverneur de Paris, il avoit promis de garder, & de faire exécuter avec ſoin toutes ſes Ordonnances. » Déclarez-donc » hautement ce que vous penſez, ajoûta-t-il, afin que ſur vôtre

HENRI IV. 1594.

» réponse le Parlement prenne son parti « Brissac se sentit fort offensé du discours de ce Conseiller; la crainte cependant d'échoüer dans les commencemens de son Gouvernement, lui fit réprimer sa colére, & après s'être excusé modestement sur la fâcheuse situation des affaires, il assûra le Parlement qu'il seroit toûjours soûmis à son autorité. On publia par tous les carefours de la ville l'Arrêt du Parlement, sans aucun trouble, & tous les gens de bien y applaudirent.

Les Seize n'osant s'élever hautement contre cet Arrêt, eurent recours à de sourdes intrigues. On découvrit bientôt, qu'ils alloient secrettement par tous les quartiers de la ville, mandier le secours de ceux dont ils connoissoient le caractére, & leur demander si, en cas qu'il survînt quelque trouble pareil à celui qui avoit été excité au mois de Mai cinq ans auparavant, ils n'étoient pas prêts à courir les mêmes risques. On entendit dire alors à quelques-uns de ces séditieux, qu'avant trois jours on passeroit au fil de l'épée les membres du Parlement, & tous les Politiques. On avoit même apposté des Prêtres dans les Confessionnaux, pour demander aux Pénitens, s'ils étoient attachez à la sainte Union, ou au parti du Béarnois. On dissimula cependant prudemment toutes ces choses, & on prit seulement des mesures pour empêcher les factieux de rien entreprendre contre le Parlement, ni contre la Chambre des Comptes : ces deux Compagnies leur étoient devenuës suspectes. On mit pour cet effet des corps de garde dans toute la ville, composez d'Allemands, qui étoient à la solde du duc de Mayenne, de soldats François, & d'Archers de la ville, ayant à leur tête le Chevalier du Guet. Ainsi la Procession se fit sans tumulte, & sans danger.

Pendant ce tems-là, ceux qui favorisoient le parti du Roi, ne s'endormoient pas. Le comte de Brissac étoit convenu avec l'Huillier Prevôt des Marchands, & Martin l'Anglois, Echevin, de livrer la ville au Roi. L'Anglois étoit lié d'amitié depuis long-tems avec le Capitaine S. Quentin, sieur de Beaurepaire, Colonel des Wallons, homme de bien d'ailleurs, & qui avoit du cœur. Il avoit fait en sorte, par certains bruits semez à dessein, que cet Officier se défiât des Espagnols, & se flattât de mieux faire ses affaires dans le parti du Roi. Mais les Espagnols ayant eu le vent de ce qui se passoit, & ayant

soupçonné Beaurepaire de quelque complot secret avec la faction Royaliste, ils l'arrêterent, & le firent comparoître devant le duc de Feria, pour rendre compte de sa conduite.

HENRI IV. 1594.

Cet incident engagea Brissac à hâter l'exécution de son projet. Mais il arriva alors une chose, qui causa de nouveaux troubles dans la ville. De Bourg, Gouverneur de la Bastille, avoit fait arrêter un certain Prêtre nommé de Merle, qui, à ce qu'on dit, à la sollicitation d'Alincourt (qui s'étoit depuis peu accommodé avec le Roi) avoit corrompu un sergent, pour donner entrée dans la Bastille à des soldats, qui descendroient la riviere, & entreroient dans le fossé de cette citadelle. Plusieurs ont cru que ce fût une supercherie des Espagnols & des Seize, qui firent tenter de Merle au nom d'Alincourt, pour éprouver si les bourgeois de Paris s'accorderoient, lorsqu'il s'agiroit de se garantir du péril commun, ou peut-être pour se rendre eux-mêmes maîtres de la Bastille, & par ce moyen introduire dans la ville autant de troupes étrangeres qu'ils voudroient.

Comme les sentimens étoient fort partagez au sujet de cette affaire, de Bourg, homme prudent & modéré, pour mettre sa réputation à couvert, livra aux Juges de Merle, habillé comme il étoit lorsqu'il avoit été pris. De Merle ayant été interrogé, refusa de répondre devant les Juges Royaux, & demanda son renvoi devant le Juge Ecclésiastique. La vie libertine & dissoluë de ce Prêtre, & les armes qu'il avoit continuellement à la main, sembloient rendre nul son déclinatoire, & le Juge séculier étoit en quelque sorte compétent à l'égard d'un si mauvais Prêtre, qui s'étoit rendu indigne de joüir des priviléges de son état.

Tandis que les esprits étoient en suspens, dans l'attente du jugement, qu'on porteroit sur cette affaire, qui fixoit l'attention des Parisiens, ils ne s'apperçurent point d'une autre entreprise bien plus importante pour eux. Le Roi, qui quelque tems auparavant étoit venu à S. Denis, s'étoit ensuite retiré à Senlis, pour éloigner tous soupçons, & avoit laissé près de Paris François d'Epinay de saint Luc, qui ayant épousé Jeanne de Cossé sœur de Brissac, avoit beaucoup d'interêts à discuter avec lui au sujet de la dot de sa femme. Sous ce pretexte, ils s'étoient quelquefois abouchez l'un & l'autre dans

HENRI IV. 1594.

l'Abbaye de S. Antoine près de Paris. Pour mieux couvrir ses desseins, Brissac menoit ordinairement avec lui un fameux Avocat nommé René Choppin, Ligueur déclaré, & très zelé. Ce fut là que ces deux Seigneurs prirent ensemble les mesures necessaires pour l'exécution du projet.

Complot pour remettre Paris au Roi.

Le jour dont on étoit convenu, S. Luc alla avertir le Roi, qui étant parti de Senlis le 21 de Mars, distribua ses troupes à Dammartin, & dans la vallée de Montmorenci, faisant courir le bruit qu'il alloit couper les Espagnols qui venoient de Beauvais, & qui devoient passer l'Oise près de l'Isle-Adam, dans des bâteaux qu'ils portoient avec eux.

Sur le soir Brissac assembla les Capitaines de quartier dans la maison du Prévôt des marchands, où après s'être étendu sur les malheurs publics, il dit que le jour étoit enfin venu, qu'on alloit les voir finir par la reddition de la Capitale. Il ajoûta qu'on avoit pris les précautions necessaires, par rapport à la sûreté de la Religion, & à l'oubli du passé : Qu'il ne s'agissoit plus que de faire en sorte, que l'affaire se passât le plus tranquillement qu'il seroit possible ; sans trouble, sans desordre, & sans que la ville fût exposée au pillage : Qu'il étoit assûré que le Roi, qui le souhaitoit ainsi, donneroit à cet effet les ordres necessaires, pourvû que les Bourgeois de leur côté se comportassent de maniere à ne pas forcer Sa Majesté à tirer l'épée.

On ordonna en même tems à ceux qui étoient du secret, de passer toute la nuit sous les armes ; le Prevôt des marchands, avec l'échevin l'Anglois, signerent des ordres qu'ils envoyerent aux Commissaires de quartier, en qui ils se fioient, pour les informer que la paix étoit concluë, & pour enjoindre à tous les bons citoyens de se mettre sous les armes, afin de contenir dans le devoir ceux qui voudroient s'opposer à la paix.

Reddition de Paris.

Le lendemain Brissac se rendit de grand matin, avec le Prevôt des marchands, à la porte neuve qui étoit bouchée avec de la terre, & la fit ouvrir. L'Anglois fit la même chose à la porte saint Denis. Comme la nuit fut très pluvieuse, les troupes du Roi tarderent un peu à venir ; ce qui donna de l'inquiétude à Brissac. Enfin vers les quatre heures du matin, saint Luc parut près des Thuilleries : Brissac précédé d'un flambeau alla lui parler, & revint dans la ville. Saint Luc ordonna

aussi-tôt à ses gens de s'avancer : voici l'ordre qu'ils gardoient. S. Luc avec sa troupe entra le premier dans Paris, après avoir posté cent hommes en haïe le long du Quay près de la porte, & avoir confié la garde de cette porte à Favas, capitaine experimenté, qui avoit à ses ordres un détachement d'arquebusiers. Pour lui il s'avança à la tête de quatre cens hommes tirez de la garnison de S. Denis, & commandez par Dominique de Vic ; de la compagnie de cavalerie de Nicolas de Harlay de Sancy, & de celle de Marsilli, qui tous avoient mis pié à terre. Ayant tourné du côté de S. Thomas du Louvre, il marcha vers la Croix du Trahoir, carefour qui sert de lieu patibulaire. Il étoit suivi par Charle d'Humieres, & par François d'Averton de Belin, qui étoit alors dans le parti du Roi ; ils conduisoient un second corps composé des troupes tirées de Creil & de S. Mexent, & commandées par Charle de Rochefort de S. Angel, & des soldats de du Rollet gouverneur du Pont de l'Arche. Ils marcherent du côté du pont S. Michel, & comme ils s'étoient fort avancez dans la ville, ils avertirent S. Luc de ne pas manquer de les secourir, si on les attaquoit. De Marin, fils de la sœur de Belin, qui étoit dans la ville, se joignit aussi-tôt à eux.

François d'O, gouverneur de l'isle de France, étoit à la tête d'un troisiéme corps de troupes, accompagné de François de Gontault de Biron, du baron de Salignac mestre de camp, avec les compagnies de cavalerie de l'Isle sieur de Trigny, & de Joachim de Berengeville. Ceux-ci eurent ordre d'aller par le rempart vers la porte S. Honoré, & de s'assurer de cette porte.

Le maréchal de Matignon conduisoit le quatriéme corps composé de la compagnie de cavalerie de son fils, Odet comte de Thorigny ; de deux cens Suisses commandez par Jean Lantand de Heyld leur colonel, du regiment de la Garde, & des soldats de la garnison de Senlis, sous les ordres de Louis de Montmorenci sieur de Boutteville. Tandis que Brissac étoit en marche pour aller saluer le Roi hors de la ville, Matignon rencontra en son chemin un corps d'Allemands, qui ne sçachant rien de l'accord fait avec Sa Majesté, refuserent de crier *Vive le Roi*. Le Maréchal donna sur eux, & en tua environ trente ; il y en eut bien autant qui se jetterent dans la riviere.

HENRI IV. 1594.

Ensuite quoiqu'il eût resolu de passer devant son propre hôtel [1], il jugea à propos de se joindre à S. Luc, après avoir posté un corps de garde sur le Quay. Roger de Bellegarde [2] s'arrêta dans la place de S. Germain l'Auxerrois, devant le palais du Louvre, avec une compagnie de chevaux-legers de la maison du Roi.

François d'Orleans comte de S. Pol marchoit ensuite à peu de distance, après les gardes du Roi, & la compagnie de cavalerie de Jean de Longueval de Manican, conduite par Charle d'Etrées marquis de Cœuvres, & avec la garnison de Chartres. Le Roi marchoit à la tête de ces troupes, lorsque le Prevôt des marchands & les Echevins, avec les compagnies bourgeoises, vinrent saluer Sa Majesté.

Le dernier corps composé du reste des Suisses & du regiment de Champagne, étoit conduit par le duc de Retz. Vitri étant entré par la porte S. Denis, où Martin l'Anglois l'attendoit, y mit un corps de garde. En même tems les garnisons de Corbeil & de Melun ayant descendu la riviere, s'approcherent de l'arsenal, & y furent reçuës par Tiercelin de la Chevalerie. Tout se passa sans coup férir. S. Luc rencontra seulement Congy avec un corps de François & d'Espagnols, qui à la vuë des troupes du Roi prirent la fuite, & se disperserent. Les Espagnols, les Napolitains, & les Flamans, se retirerent chacun dans leurs logemens.

Brissac fut aussi-tôt envoyé au duc de Féria, pour lui demander de mettre en liberté S. Quentin colonel des Walons, que les Espagnols avoient fait arrêter depuis peu, comme suspect. On le remit entre les mains de Brissac, qui leur offrit une composition honorable, pourvu qu'ils voulussent s'en rendre dignes. On leur permit, suivant la convention secrete que Brissac avoit faite avec Sa Majesté, de sortir de la ville en toute sûreté, enseignes déployées, méches éteintes, tambours battans, avec leur armes & tous leurs bagages. On leur donna S. Luc & Salignac pour les conduire jusqu'au Bourget.

Alexandre del Monte, colonel des Napolitains, refusa d'abord de sortir de la ville. Comme Horace de Zuniga étoit maître de la porte de Bussi, il vouloit s'y défendre; mais Scipion

1 Il y a dans le texte *in ovili foro*. Cette place ne subsiste plus.

2 Grand Ecuyer de France.

Vinarolo, & ensuite Scipion Brancaccio lui ayant fait sçavoir les intentions du duc de Feria, il obéït, & sortit l'après-dînée par la porte S. Denis.

Aussi-tôt on envoya des herauts & des trompettes dans toutes la ville, pour faire sçavoir au peuple, que le Roi accordoit une amnistie générale de tout le passé, & que Sa Majesté étoit resoluë de vivre & de mourir dans la religion Catholique, Apostolique & Romaine. On entendoit de tous côtez le peuple crier: *Vive le Roi.* Sa Majesté fit dire en même tems au Légat[1] & aux duchesses de Montpensier & de Nemours, qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils pouvoient tout esperer de sa bonté. On leur donna des gardes, mais plûtôt pour les rassurer & leur ôter toute crainte, que pour les garantir d'aucuns dangers.

Le Roi se rendit ensuite à Notre-Dame, suivi d'une grande foule de monde, pour rendre graces à Dieu de cet heureux événement. Le Chapitre de cette Cathedrale alla au-devant du Roi avec la croix, & le reçut avec un profond respect: on chanta le *Te Deum* en musique, & Sa Majesté entendit la Messe sous un dais qui lui avoit été préparé. La tranquillité qui regna dans la ville, après une si grande & si subite resolution, est presqu'incroïable. On ouvrit toutes les boutiques l'après midi; en sorte que l'on vit en un seul jour, & presqu'en un moment, les ennemis de l'Etat chassez, les Factions éteintes, un Roi légitime affermi sur son thrône, l'autorité du Magistrat, la liberté publique, & les Loix rétablies. Le Légat refusa de venir saluer le Roi, quoique Sa Majesté lui eût fait l'honneur de l'en faire prier; ainsi on chargea Jacque David du Peron, nommé à l'évêché d'Evreux, de le conduire jusqu'à Montargis. Il emmena avec lui, avec la permission du Roi, le Jesuite Varade, & Christophle Aubri curé de S. André des Arcs, l'un & l'autre convaincus d'avoir comploté avec Barriere pour assassiner le Roi[2].

Le cardinal de Pellevé étoit alors très-dangereusement malade dans son hôtel de Sens. Ce Cardinal, par son ancien dévoüement à la maison de Lorraine, & par sa disposition naturelle, haïssoit extrêmement le Roi. Comme il entendoit beaucoup de bruit dans la ville, il demandoit de tems en tems à

1 Le cardinal de Plaisance.

2 Voyez le Liv. CVII.

HENRI IV. 1594.

ses domestiques ce que c'étoit. Ils lui repondirent d'abord que le Roi de Navarre étoit près de Paris; ensuite, qu'il attaquoit la porte neuve, puis qu'il étoit entré dans la ville, & qu'il étoit attendu dans la Cathedrale. Le Cardinal repliqua, que les Espagnols & les Catholiques de Paris sçauroient bien lui resister, & que les Chanoines de Notre-Dame ne souffriroient pas qu'un relaps & un excommunié entrât dans leur Eglise. Presqu'aussitôt on vint lui annoncer que tout étoit tranquille dans Paris, & que le Roi avoit été reçu dans la Cathedrale avec toutes sortes d'honneurs. Pellevé se tourna alors avec indignation vers la ruelle de son lit, & depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, il ne profera pas une seule parole.

De Bourg, brave officier, en qui le duc de Mayenne avoit beaucoup de confiance, ayant été sommé de rendre la Bastille, où il étoit avec une garnison, non-seulement il le refusa, mais même il fit tirer le canon sur les troupes du Roi. Comme on se disposoit à l'y assiéger, il se rendit cinq jours après, & sortit à cheval, avec sa garnison sous les armes, qui fut conduite en lieu de sûreté.

Jean Seguier lieutenant Civil, qui pendant le tems de la guerre avoit exercé sa charge à Mante, & ensuite à S. Denis, étoit entré dans la ville avec le Roi. Le premier de ses soins, fut de faire venir chez lui tous les Libraires & Imprimeurs de Paris, pour leur ordonner de supprimer tous les livres séditieux & injurieux, publiez contre le feu Roi, & contre le Roi regnant, qu'ils auroient en leur possession : il leur défendit de publier à l'avenir de semblables écrits, sous peine de la vie, & de la confiscation des biens, tant contre ceux qui garderoient chez eux de pareils livres, que contre ceux qui en composeroient, ou publieroient d'autres semblables.

En même tems le chancelier de Chiverny chargea Pierre Pithou, qui pendant tout le tems de la guerre civile étoit demeuré dans Paris, quoi qu'il eût des sentimens très opposez à l'esprit de la Ligue (homme d'ailleurs que ni moi, ni tous les sçavans, ni tous les gens de bien ne peuvent assez loüer) de compulser soigneusement le greffe du Parlement, & de mettre à part, & déchirer tout ce qu'il y trouveroit d'injurieux, ou de dangereux pour l'avenir, parmi les arrêts qui

avoient été rendus dans le cours de la guerre civile. Pithou s'acquitta exactement de sa commission, aidé de Guillaume du Vair, & d'Antoine l'Oysel.

Retablissement du Parlement.

Il fut ensuite question de dresser un Edit en faveur des Parisiens, (suivant les conditions secrettes dont on étoit convenu avec le comte de Brissac avant la reddition de Paris) & du rétablissement de l'autorité de cette partie du Parlement, qui avoit rendu la justice à Paris au nom du duc de Mayenne. Quelques-uns vouloient qu'on differât la publication de l'Edit jusqu'à l'arrivée de la partie du Parlement, qui avoit tenu son siége à Tours. Ils prétendoient que c'étoit une honneur dû à des Magistrats fideles, qui avoient sacrifié leurs biens, & exposé leur vie pour le Roi. Ils ajoûtoient que l'autorité Royale étoit interessée à donner en cela une espece de droit & d'avantage à ces Senateurs, toûjours soûmis & attachez à leur Prince legitime, sur ceux que la fatalité des tems avoit rendus rebelles. Mais les courtisans, qui veulent que tout dépende de leur caprice, & qui croyent que tout ce qu'on donne au merite, est une perte pour eux, obtinrent enfin du Roi, Prince rempli de bonté, & qui ne cherchoit qu'à signaler sa clémence, que l'Edit seroit verifié par le Chancelier, par les Conseillers d'Etat, & les Maîtres des Requêtes dans la Grand-Chambre du Palais ; & que la Déclaration, au sujet de la rehabilitation de cette partie du Parlement, seroit aussi verifiée de la même maniere, & dans le même lieu, & que chacun de ces membres du Parlement y prêteroit serment au Roi.

Cela se fit principalement à sollicitation de François d'O gouverneur de Paris, homme ennemi de toute vertu, qui cherchoit à plaire aux Parisiens, & à se maintenir par la division des Sénateurs, contre les vrais serviteurs du Roi, presque toûjours opposez à leurs pernicieux projets. D'O se servit pour cet effet du ministere de Pierre d'Amours, qui vint supplier humblement, au nom de ses collégues, le Conseil du Roi, de ne pas differer plus long-tems leur retablissement : il dit, que ce qu'il y auroit de plus flateur pour eux, dans le pardon que Sa Majesté avoit la bonté de leur accorder, seroit d'être retablis dans l'exercice de leurs charges, par des personnes qui n'auroient jamais été de leurs ennemis ; que l'air sévére & irrité de leurs autres confréres leur imprimeroit de la crainte

HENRI IV. 1594.

& de la haine, & que les retardemens que ces dispositions pourroient causer, seroient capables d'alterer la grace du Prince, & de laisser, pour ainsi dire, vieillir ses bienfaits : Qu'il seroit bien plus aisé de reconcilier les esprits, si la bonté du Roi vouloit bien confondre les Sénateurs, toûjours attachez à Sa Majesté, avec ceux que le repentir de leur faute rendroit désormais aussi fidéles, & aussi zelez que les autres.

Le Roi se laissa donc persuader par d'O, & par ceux qui faisoient leur cour à ce Gouverneur. Dès-lors on prévit avec douleur que les graces alloient être accordées avec peu d'équité & de discernement ; & que l'on ne feroit aucune distinction entre les gens de bien, & les méchans ; ce qui donneroit lieu à des mécontentemens, à des plaintes, & enfin à des conjurations dangereuses.

Le 28 de Mars, le Chancelier vint au Parlement, accompagné des grands Officiers de la couronne, des Ducs & Pairs, des Conseillers d'Etat, & des Maîtres des Requêtes. A la requisition du Procureur général, representé par Pierre Pithou, Antoine l'Oisel portant la parole, l'Edit fut verifié & enregistré.

Edit du Roi en faveur des Parisiens.

Après un long préambule, qui rappelloit tout ce qui s'étoit passé, Sa Majesté par cet Edit pardonnoit aux Parisiens, & leur donnoit main-levée de tous les biens confisquez, à condition qu'ils prêteroient serment de fidelité. Conformément à l'Edit de Henri III. de l'an 1577. en faveur des Protestans, le Roi ordonnoit que dans Paris, & à dix lieuës aux environs, il n'y auroit d'autre exercice de religion, que celui de la religion Catholique, Apostolique & Romaine : Que les Ecclésiastiques seroient desormais à couvert de toute injure & de toute vexation : Que personne ne les troubleroit, ni dans la célébration de l'Office divin, ni dans la perception de leurs droits, ou la joüissance de leurs revenus, sous peine d'encourir les peines de droit. Sa Majesté confirmoit les anciens privileges, libertez & immunitez, tant en ce qui concernoit les Bourgeois, & les Officiers de la ville, qu'en ce qui regardoit l'Université. Elle promettoit un entier oubli du passé, pourvu que désormais on s'abstînt de toute sorte de confédérations, d'associations, de factions, de ligues, tant au-dedans qu'au dehors du Royaume. Tous les jugemens rendus à Paris, du consentement

consentement des parties, pendant le tems de la rebellion, furent confirmez par cet Edit. A l'égard des arrêts qui avoient été rendus contre les absens, & contre ceux qui avoient suivi le parti du Roi, ils furent cassez & annullez, & tous ceux qui en ce cas avoient été flétris par des arrêts, furent rehabilitez. Toutes les provisions de charges, données par le duc de Mayenne, furent revoquées & déclarées nulles. Il fut permis néanmoins, par une grace speciale, à ceux qui étoient pourvûs de ces charges, de les garder, à condition qu'ils rapporteroient leurs provisions, lesquelles seroient lacerées par le Chancelier, & qu'ils en prendroient de nouvelles de Sa Majesté. Le même reglement fut fait par rapport aux bénéfices non-consistoriaux; & il fut déclaré, que les absens pourroient joüir de la même grace, pourvû que dans l'espace d'un mois, ils revinssent à Paris, & prêtassent le serment. On excepta de l'amnistie tous ceux qui avoient exercé des brigandages, & commis des désordres sans l'aveu de leurs chefs, & on déclara qu'ils pouvoient être poursuivis en justice. On excepta encore ceux qui avoient trempé dans le détestable parricide de Henri III. ou dans la conspiration formée contre Sa Majesté; & ceux qui dans le parti même qu'ils suivoient, eussent merité d'être punis.

On verifia ensuite l'Edit qui concernoit le rétablissement du Parlement, où Sa Majesté, après avoir donné des loüanges à l'arrêt que cette compagnie avoit rendu au mois de Juin dernier, pour le maintien des loix de l'Etat[1], remettoit la peine portée par les Edits de son prédécesseur, contre ceux du Parlement, qui étoient demeurez à Paris depuis la revolte de cette ville; leur enjoignoit de prêter serment entre les mains du Chancelier, & leur donnoit un plein pouvoir d'exercer leur jurisdiction à Paris, avec la même autorité qu'auparavant, jusqu'au retour des membres du Parlement, qui étoient à Châlons & à Tours. Le Chancelier alla le même jour faire aussi verifier & enregistrer ce même Edit à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides. Claude de Faucon sieur de Ris, & Geoffroi le Camus sieur de Pontcarré, allerent faire la même chose à la Cour des Monnoies; car le Chancelier & les Conseillers d'Etat jugerent au-dessous d'eux d'y aller eux-mêmes.

1 Par rapport à la Loi Salique, contre la faction d'Espagne.

HENRI IV. 1594.

Ce qui fut reglé par cet Edit à l'égard des officiers du Parlement, a toûjours été depuis observé. Il y eut dans la suite quelque contestation, par rapport aux rangs, entre ceux dont le Roi avoit établi le siége à Châlons & à Tours, & ceux qui étoient restez à Paris, attachez au parti du duc de Mayenne. Le Roi décida que ceux qui avoient été pourvûs de leurs charges par Sa Majesté avant l'Edit, auroient le pas sur les autres, quoique plus anciens, afin que, bien que la clémence du Prince eût rendu égale la condition des uns & des autres, ceux néanmoins qui lui avoient toûjours été fidéles, & attachez, eussent quelqu'avantage sur les autres & que ceux-ci eussent toûjours lieu de se ressouvenir de la faute qu'ils avoient commise.

Le lendemain on fit une procession solemnelle, où le Roi assista avec toute sa Cour, & où l'on porta les reliques de la sainte Chapelle. Charle Myron évêque d'Angers, prononça dans la Cathédrale un Sermon très éloquent : un Augustin fit aussi un discours au peuple dans une salle du palais Episcopal. Le jour suivant, les membres du Parlement, qui avoient été rétablis dans l'exercice de leurs charges, s'assemblerent, & on enregistra les lettres patentes du Roi, qui créoit Maître des Requêtes Martin l'Anglois, & Guillaume du Vair, en considération des services qu'ils avoient rendus à Sa Majesté, par rapport à l'arrêt du mois de Juin, & à la reddition de Paris. Brissac, qui avoit été fait Maréchal de France[1], & qui avoit jusqu'alors fait l'office de gouverneur de Paris, prêta aussi serment de fidelité comme Conseiller d'Etat. Ensuite au rapport & à la réquisition de Pierre Pithou, l'arrêt fut dressé en cette forme.

Arrêt du Parlement contre la Ligue.

« La Cour ayant depuis le 12 de Janvier dernier, fait instance auprès du duc de Mayenne, pour l'engager à se reconcilier avec le Roi, auquel Dieu & les Loix du Royaume obligent de se soûmettre, & à traiter de la paix avec Sa Majesté ; & ledit duc de Mayenne seduit par les artifices des Espagnols & de leurs fauteurs, n'ayant pû se resoudre à faire cette démarche, la ville de Paris pendant ce tems-là, ayant sécoüé le joug des Etrangers, par une grace particuliere

1 Charle de Cossé comte de Brissac, fait maréchal de France par la Ligue, & confirmé par le Roi.

» de Dieu ; & s'étant soumise à son vrai & légitime Souve-
» rain : après avoir rendu à Dieu des actions de graces pour
» un si heureux succès, desirant d'employer l'autorité de la
» justice souveraine de l'Etat, dont elle est dépositaire, pour
» la conservation de la religion Catholique, Apostolique &
» Romaine, & empêcher que les Etrangers, sous pretexte
» de la maintenir dans un Royaume agité de troubles, ne s'en
» emparent ; souhaitant de plus, que tous les Princes, Pré-
» lats, Seigneurs, Gentilshommes, & autres sujets de l'Etat,
» se soûmettent à leur Roi, & se rendent dignes d'éprouver
» sa clémence ; & que tous les désordres que la licence & le
» malheur des temps ont fait commettre, puissent être repa-
» rez par une union durable, & par le maintien des Loix :
» les Chambres étant assemblées, après une mûre déliberation,
» elle déclare tous les Edits, Arrêts & Sermens faits depuis le 29
» Decembre de l'an 1588, au préjudice de l'autorité Royale, &
» des Loix du Royaume, nuls & de nul effet, les revoque com-
» me ayant été extorquez par force & par violence, les abolit,
» les supprime ; & nommément déclare nul tout ce qui a été
» fait, tant contre le feu roi Henri III. de son vivant, qu'après sa
» mort contre sa memoire respectable ; fait défense de parler de
» lui autrement qu'en termes respectueux, & comme on le doit :
» Ordonne que l'on informera touchant le détestable parricide
» commis en la personne de ce Prince, & qu'on poursuivra
» extraordinairement les coupables : Revoque en outre l'au-
» torité & puissance de Lieutenant Général du Royaume, ci-
» devant attribuée audit duc de Mayenne ; & fait expresse inhi-
» bition à toutes personnes de quelque rang & condition qu'el-
» les soient, de lui obéïr en cette qualité, de le favoriser ou
» de l'aider, sous peine d'être traitées en criminels de léze-ma-
» jesté : Ordonne sous la même peine audit duc de Mayenne,
» & aux autres Princes de la maison de Lorraine, de rendre
» l'obéïssance qu'ils doivent à Henri IV. du nom, comme à
» leur Roi & à leur souverain Seigneur ; enjoint à tous les au-
» tres Princes, Prélats & Nobles, aux Villes & Universitez, &
» à toute personne privée, de renoncer à la Ligue dont ledit
» duc de Mayenne se dit le chef ; & de rendre le respect &
» l'obéïssance dûë à leur Roi : faute de quoi, les Princes, Sei-
» gneurs & Nobles, seront, eux & leur posterité, privez des

HENRI IV. 1594.

» droits & prérogatives de la Noblesse, leurs biens confisquez, » & leurs maisons, & châteaux rasez : Revoque, casse, & » déclare nuls tous les réglemens & résolutions des deputez des » Provinces assemblez en dernier lieu à Paris, sous le faux » nom d'Etats, comme faits par des particuliers, sans aucune » autorité, & par des factieux dévoüez à l'Espagne : Fait dé- » fense ausdits députez de prendre le nom d'Etats, ni de s'af- » sembler désormais, soit dans cette ville, soit dans aucune » autre du Royaume, sous peine d'être traitez comme pertur- » bateurs du repos public, & comme criminels de leze-Ma- » jesté : Enjoint à tous ceux qui pourroient être encore à Pa- » ris, de se retirer chacun chez soi, pour y vivre en sujets du » Roi, & y prêter serment de fidélité entre les mains des Ju- » ges des lieux : Supprime, & abolit toutes les processions & » fêtes instituées par rapport à la Ligue; & ordonne qu'en leur » place il soit fait tous les ans à perpétuité le 22 de Mars, en » mémoire de la réduction de Paris, une Procession solemnelle, » où le Parlement en robes rouges assistera. »

Le même jour, Jean l'Huillier Prevôt des Marchands, fut créé Président surnumeraire de la Chambre des Comptes, en consideration des services qu'il avoit rendus par rapport à la réduction de Paris. Sur ces entrefaites, le Roi étant allé à la chasse, se rendit à S. Germain en Laye, pour y voir Madame Catherine sa sœur, qui, selon qu'on l'avoit résolu, ne devoit venir à Paris qu'après les fêtes de Pâques. Car comme cette Princesse étoit Protestante, & qu'elle faisoit souvent prêcher des Ministres chez elle, où tout le monde étoit admis sans distinction, il y avoit lieu de craindre que les Parisiens, si bien disposez d'ailleurs à l'égard du Roi, n'en prissent quelque ombrage, & que cet objet ne troublât la dévotion du peuple pendant la Semaine sainte. Trois jours après le Roi revint à Paris, & assista l'après midi, au milieu d'une grande foule de peuple, à la cérémonie de l'absoute dans la Cathédrale, où l'Archevêque de Bourges prêcha. Le lendemain Sa Majesté, selon l'usage de tous les Rois, célébra la Cêne, lava les pieds de treize pauvres enfans, les servit à table, & leur donna l'aumône lui-même. Le peuple, qui étoit accouru en foule à ce pieux spectacle, admiroit, & adoroit alors, pour ainsi dire, ce même Prince, qu'il avoit peu de tems auparavant si haï & si détesté.

Le jour de Pâques Sa Majesté après l'Office toucha publiquement, conformément à un ancien usage, dans la cour du Louvre, six cens soixante pauvres, malades des écroüelles, & dans sa chambre elle toucha trente autres personnes d'une condition plus honnête.

Le lendemain des fêtes, Madame Catherine vint à Paris, & alla loger dans le Palais de la Reine. Le jour suivant, les membres fidéles du Parlement siégeant à Tours, conduits par Gille de Souvré, arriverent à Paris. D'Amours étant allé au-devant d'eux par ordre du Roi jusqu'à Etampes, y fit un compliment au premier Président de Harlay, dans lequel déplorant le malheur des circonstances passées, il fit l'éloge de la fermeté de ce Magistrat, & lui promit de le respecter désormais, & d'être toûjours uni à lui pour le bien de l'Etat. D'O alla recevoir le Parlement à Lonjumeau, à la tête d'un détachement de cavalerie, pour l'accompagner de-là jusqu'à Paris. Ce Seigneur tâcha de justifier auprès du premier Président le rétablissement précipité des membres rébelles du même Parlement. Il dit que c'étoit une grace que la bonté du Roi n'avoit pû refuser à leurs larmes. Peu de tems après, Charle de Bourbon comte de Soissons se rendit à la Cour, avec une grande suite. Il y arrivoit chaque jour de toutes les parties du Royaume une grande quantité de Seigneurs, dont les uns avoient toûjours été fideles au Roi, & les autres avoient été depuis peu reçus en grace.

Cependant on faisoit souvent des plaintes à Sa Majesté, au sujet de plusieurs Prêtres & Moines, qui refusoient encore de prier Dieu publiquement pour lui, & de donner l'absolution dans le Tribunal de la pénitence, à ceux qui suivoient son parti. C'est pourquoi l'Archevêque de Bourges, en presence des Evêques de Nantes, de Maillezais, & d'Angers, & de quelques autres Prélats, assembla dans le Palais de l'Evêque de Paris, qui étoit alors à Rome, tous les Curez de la ville, & leurs Vicaires, & leur exposa ce qui se passoit à ce sujet. Il leur fit voir par l'autorité de l'Ecriture, que ceux qui se comportoient ainsi, commettoient un grand peché, & étoient dans une grande erreur; parce que le Roi étoit légitimement réconcilié avec l'Eglise, quoiqu'il n'eût pas encore reçu l'absolution du Pape: Qu'il n'avoit pas tenu, & qu'il ne tenoit pas encore à lui qu'il ne la reçût. Il les exhorta donc à prier Dieu pour Sa Majesté,

sans quoi on esperoit vainement de joüir de ce précieux repos, que S. Paul nous dit d'esperer.

HENRI IV. 1594.

Decret de la Faculté de Théologie de Paris, en faveur du Roi.

Jacque d'Amboise, Recteur de l'Université, assembla les quatre Facultez, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, dans le Collége de Navarre. Parmi ces Docteurs il se trouva cinquante-quatre Théologiens, qui formerent le Decret touchant l'obéïssance duë au Roi, afin que ceux, qui par leurs folles opinions, avoient levé les premiers l'étendart d'une injuste & coupable rébellion, fussent dans la suite des premiers à donner aux peuples l'exemple d'une soûmission parfaite, & à leur en prescrire l'obligation indispensable. Ils déclarerent donc qu'ayant invoqué le S. Esprit, & imploré l'intercession de la sainte Vierge, & des autres Saints, ils avoient examiné, & pesé le sens de ces paroles du Prince des Apôtres, qui nous ordonne de *craindre Dieu, d'honorer le Roi, d'être soûmis aux créatures humaines, par rapport à Dieu, soit au Roi comme au maître souverain, soit à ses Officiers qu'il a revêtus de sa Puissance, pour la punition des méchans, & la récompense des bons.* Enfin après une mûre délibération, & après avoir rendu graces à Dieu, & à tous les Saints, de la conversion éclatante du Roi, & de son zéle ardent pour l'Eglise nôtre sainte Mere, duquel ils étoient témoins oculaires, & de l'heureuse réduction de la ville de Paris sous son obéïssance, ils déclarerent que tous les membres des quatre Facultez, sans en excepter un seul, jugoient & décidoient que Henri étoit vrai & légitime Roi, Seigneur & héritier naturel des Royaumes de France & de Navarre, suivant les loix fondamentales de ces Royaumes, dont tous les sujets devoient lui rendre librement, & de leur plein gré, l'obéïssance, selon la volonté de Dieu; quoique les ennemis de cet Etat, eussent jusqu'ici empêché le S. Siége de l'admettre à sa communion, & de le reconnoître pour fils aîné de l'Eglise; étant notoire qu'il n'avoit pas tenu, & qu'il ne tenoit pas encore à lui que le S. Pere n'en usât autrement à son égard: Qu'ainsi considérant ce que dit S. Paul, que *toute Puissance vient de Dieu, & que ceux qui résistent à la Puissance, résistent à l'ordre de Dieu, & se perdent*, ils se soûmettoient de cœur & de bouche, & promettoient une fidélité éternelle, avec la grace de Dieu, à Henri IV. du nom, Roi Très-Chrétien, leur souverain Seigneur & Roi légitime: Qu'ils étoient résolus de lui obéïr

toûjours, & de verser leur sang pour lui, pour la conservation de l'Empire François, & pour la tranquillité de la Capitale; renonçant à toute societé, & à toute Ligue, tant au-dedans qu'au dehors du Royaume: Qu'ils étoient d'avis qu'on fit des prieres publiques & particulieres pour lui & ses Officiers: Qu'enfin l'Université déclaroit tous ceux qui pensoient autrement, retranchez dès-lors de son sein, & indignes de participer à ses droits & priviléges, & qu'elle les regardoit comme ses ennemis publics & particuliers. Il firent tous ce serment sur les SS. Evangiles; & après en avoir dressé un acte, ils apposerent le sceau de l'Université. Cela se passa le 22 d'Avril.

Les Jésuites & les Capucins persistent seuls dans la rébellion.

Il ne restoit plus à Paris de tous les Ordres Religieux, que les Jesuites & les Capucins, qui se croyant dispensez de l'obligation de se soûmettre au Roi, prétendoient qu'il falloit attendre que le souverain Pontife eût parlé: par cette raison frivole, ils refusoient de prier Dieu pour le Monarque, & de le reconnoître comme leur Prince légitime. Cette conduite des Jesuites donna lieu à l'Université de renouveller contre leur Societé le procès suspendu depuis si long-tems. Les Chartreux menacez de la saisie de leur temporel, & sollicitez d'ailleurs par les Docteurs de l'Université, se soûmirent enfin, mais avec peine.

Pour la sûreté de Paris, outre Varade & Aubri, on engagea, & on obligea à sortir de la ville, Pelletier Curé de saint Jacque; Jacque de Cueilly Curé de S. Germain; Jean Hamilton Curé de S. Côme; Jean Boucher Curé de S. Benoît; Guarin Cordelier, & Guillaume Roze Evêque de Senlis. Celui-ci avoit promis, la veille de l'entrée du Roi dans Paris, en prêchant dans l'Eglise de S. André des Arcs, en presence du Cardinal de Plaisance, qu'il prouveroit le lendemain que le Prince de Navarre étoit bâtard, & indigne de succéder à la Couronne de France. On chassa aussi de Paris Senault, Soly, Sainction, Crucé, Josset, le Gresle, les Rolands freres, Gourlin Michel, & Nicolas, Procureurs au Châtelet. René Chopin, ancien & très-sçavant Avocat (presque le seul de l'Ordre des Avocats, qui fût Ligueur, & qui avoit composé & publié sous son nom, dans le tems des troubles, quelques libelles contre le Roi, & contre le Parlement séant à Tours) eut ordre de sortir de Paris. Mais l'estime qu'on avoit pour sa grande capacité,

& les prieres de ses amis, firent révoquer l'ordre.

HENRI IV. 1594.

Un certain Olivier, homme orgueilleux & insolent, à qui l'on avoit confié la garde du Louvre dans le tems des troubles, après avoir dissipé tout son bien par ses débauches, avoit vendu tous les meubles de ce Palais, & en avoit consumé l'argent. Il se crut d'abord à l'abri de toute poursuite, par l'amnistie qui avoit été publiée : voyant néanmoins qu'on le recherchoit, il jugea à propos de s'enfuir.

Réduction de plusieurs autres villes.

La nouvelle de la réduction de Paris ébranla plusieurs villes, d'ailleurs lasses de la guerre, qui ou d'elles-mêmes, ou à la sollicitation de leurs Gouverneurs, rentrerent dans leur devoir. André de Brancas, sieur de Villars, qui deux ans auparavant, avoit défendu la ville de Rouen avec beaucoup de gloire, contre le Roi qui l'assiégeoit, traita alors avec Sa Majesté, par l'entremise de Maximilien de Bethune sieur de Rosny. Par ce traité il obtint la charge d'Amiral, avec le gouvernement de Rouen & de Calais, & une somme considerable d'argent, qu'en partie on lui donna, & qu'en partie on lui permit de lever sur la Province. Outre la ville de Rouen, dont il étoit Gouverneur pour la Ligue, il étoit encore maître du Havre, de Montivillier, de Harfleur, du Ponteau-de-mer, & de Verneuil. Le Roi reçut toutes ces villes sous son obéïssance, à peu près aux mêmes conditions, qu'il avoit reçu les autres, & donna à ce sujet un Edit, qui fut enrégistré au Parlement de Rouen le 26 d'Avril. Peu de tems auparavant le duc de Montpensier avoit reçu les soûmissions de la ville de Honfleur, & François de Fontaine-Martel, qui étoit gouverneur de Neufchâtel au payis de Caux [1], étoit convenu de rendre cette place au Roi. Les membres du Parlement de cette Province, qui pendant tout le tems de la guerre avoient tenu leur siége à Caën au nom du Roi, furent aussitôt rappellez à Rouen, où Claude Groulard premier Président prononça un discours très-solide & très-éloquent, au sujet de la réünion.

Dans le même tems la ville d'Abbeville, située à l'embouchure de la Somme, & qui tient, pour ainsi dire, la ville d'Amiens dans ses fers, donna l'exemple à plusieurs autres. Celui qui étoit le Maïeur de la ville cette année (on y appelle ainsi le Magistrat créé par les bourgeois) & le sieur de Thesy

1. Proprement au payis de Bray, qui fait partie du payis de Caux.

(l'un

(l'un & l'autre fort oppofez à la faction du duc d'Aumale gouverneur de Picardie pour la Ligue) & Nicolas de Franc fecretaire de la Chambre du Roi, contribuerent beaucoup à la réduction de cette ville; fur-tout ce dernier, qui étoit natif d'Abbeville, & que le Roi y avoit envoyé à cet effet. Les bourgeois s'étant affemblez, députerent Thefy, le Lieutenant criminel, & quelques autres habitans, pour fupplier le Roi de leur pardonner, & pour obtenir la confervation & la confirmation de leurs anciens privileges, libertez, & immunitez, comme ils en avoient toûjours joüi ci-devant, fans en abufer. Le Roi leur accorda leur demande le 26 d'Avril à S. Germain en Laye, & donna même des éloges à leur fidélité; mais il n'y eut point d'Edit en leur faveur.

De Meigneux, gouverneur de Montreüil fur mer en Picardie, place fortifiée, obtint les mêmes conditions pour cette ville, & enfuite pour tous ceux de la Province, mais fans Edit. Sur ces entrefaites, il y eut une émeute à Troye, dont Charle de Lorraine prince de Joinville, frere du duc de Guife, étoit Gouverneur: comme il n'y avoit point de garnifon dans cette ville, les bourgeois n'eurent pas de peine à en chaffer le Prince. Joachim de Dinteville, Lieutenant général de la Province, fut en même tems appellé dans la ville, pour en prendre le gouvernement au nom du Roi. On fit en leur faveur un Edit, qui fut enrégiftré au Parlement le dernier jour d'Avril, dans lequel, outre les conditions contenuës dans la plûpart des autres, on aboliffoit l'horrible maffacre commis quatre ans auparavant le 17 de Septembre jour de S. Lambert, à l'égard de Saultour, des autres prifonniers de guerre, & d'un grand nombre de citoyens innocens; on défendit d'en pourfuivre la réparation en juftice, & aux Procureurs du Roi de faire aucune procédure à ce fujet.

Dans le même tems on traita avec la ville de Sens, qui avoit été jufqu'alors au pouvoir de Gafpar de Lentage fieur de Bellan, Gentilhomme de la Province très-brave. Quoique le Roi eût accordé à cette ville le privilége de n'avoir ni Commandant, ni foldats en garnifon, les bourgeois demanderent néanmoins eux-mêmes, à caufe de la circonftance des tems, que tant que la guerre dureroit, Bellan commandât dans la ville. Celle de Riom en Auvergne fe foûmit d'elle-même au Roi,

HENRI IV. 1594.

après avoir publié un manifeste, où les habitans, par le conseil de Jean de Beaufort marquis de Canillac, & de son parent Jean Claude de Beaufort Vicomte de Pontchâteau, déclarerent qu'ils n'avoient suivi le parti de la Ligue, que pour l'interêt de la Religion, & que ce motif ne subsistant plus, ils se soumettoient à Sa Majesté d'autant plus volontiers, que les Auvergnats avoient toûjours été extrêmement satisfaits de la domination des Princes de la Maison de Bourbon.

Le mois suivant, les villes d'Agen, de Villeneuve, de Marmande, & autres de ce payis-là, qui étoient occupées par les Seigneurs, députerent au Roi, & obtinrent à peu près les mêmes conditions. L'Edit à ce sujet fut vérifié au Parlement de Bordeaux, le 16 de Juin. Ce fut dans ce même mois que la ville de Poitiers se soumit au Roi. Elle obtint des conditions très-honorables, par l'entremise de Scevole de sainte Marthe thrésorier de France, homme très-vertueux, très-sçavant, excellent Poëte, & extrêmement habile dans le maniement des affaires. Autant qu'il avoit toûjours été opposé à la Ligue, autant son frere Loüis en avoit été zélé partisan. Comme il contribua beaucoup dans la suite à faire rentrer la ville de Poitiers dans son devoir, le Roi, pour le recompenser, le fit Lieutenant général du Présidial de cette ville. Les deux freres ayant été députez par les habitans, vinrent au camp devant Laon (car le Roi assiégeoit alors cette place) pour prêter serment de fidélité à Sa Majesté, au nom de leurs concitoyens. Le Roi ravi qu'une ville de cette importance, & si éloignée, se fût soûmise, les reçut très-bien, & donna en leur faveur un Edit qui fut vérifié le 4 de Juillet. La Cour, par son Arrêt d'enregistrement, excepta du pardon accordé aux habitans de Poitiers, ceux qui avoient trempé dans le détestable parricide du feu Roi, ou qui avoient conspiré contre la vie du Roi regnant. Cet Edit rétablissoit l'exercice de la religion Catholique, Apostolique & Romaine à Niort, à Fontenay, à la Rochelle, & dans les autres lieux de ce Diocése, où il avoit été interrompu. Par ce même Edit, on abolissoit nommément la mémoire de l'action des habitans qui avoient détruit le château de la ville, & on leur promettoit de n'y point construire de citadelle. On créa un Gouverneur de la ville, & on convint secrettement avec le duc d'Elbœuf, que ce seroit lui qui seroit revêtu de ce gouvernement.

Après l'entrée du Roi dans la ville de Paris, le cardinal de Bourbon, à qui le chagrin avoit causé une maladie mortelle, qu'on croyoit être une phtisie, vint de Gaillon à Paris dans une litiere, de peur de paroître ne vouloir prendre aucune part à la joye publique. Il alla loger d'abord à l'Abbaye de sainte Genevieve, pour y respirer un meilleur air, en attendant que l'on eût meublé son Palais Abbatial de S. Germain, bâti par son oncle avec une grande magnificence. Il y fut transporté quelques jours après, & il y mourut au bout de quelques mois.

Mais avant de continuer le récit de ce qui se passa en France jusqu'à la fin de cette année, il est à propos de délasser le lecteur, & de me délasser moi-même par la varieté des objets. Je vais donc exposer ce qui arriva cette année dans les payis étrangers. L'Archiduc Ernest, que Philippe II. avoit destiné pour le Gouvernement des Payis-bas, ayant quitté l'administration des affaires en Hongrie, & ayant pris congé de l'empereur Rodolphe son frere, s'étoit mis en chemin l'année précédente. Il avoit été magnifiquement reçu dans tous les lieux où il avoit passé, à Nuremberg, à Virtzbourg, & par tous les Princes, & toutes les villes de l'Empire, & sur-tout à Cologne, par l'électeur Ernest archevêque de cette ville, son cousin. Ayant enfin pris sa route par le Luxembourg, il arriva à Namur le 19 de Janvier de cette année. Charle de Croi prince de Chimai, gouverneur de la Province, Dom Pedro Henriquez d'Azevedo comte de Fuentes, & Camille Caracciolo prince d'Avellino, vinrent au-devant de son Altesse. Ayant séjourné deux jours à Namur, il continua sa route, & vint dans le Brabant, où le prince de Chimay le reçut à Hall avec la derniere magnificence. Le 31 de Janvier il arriva enfin à Bruxelles, où il fit son entrée en cérémonie, comme Gouverneur & Prince désigné des Payis-bas, au milieu des arcs de triomphe dressez de tous côtez, & ornez d'inscriptions & de devises à la loüange de la Maison d'Autriche. Edoüard Fortunat marquis de Bade, Philippe de Croi duc d'Arschot, le comte de Fuentes, & Pierre Ernest comte de Mansfeldt, furent presens à cette cérémonie, avec les Princes de Chimai & d'Avellino. Le détail en a été écrit par quelques auteurs, que l'on peut consulter.

Affaires des Payis-bas.

Trois jours se passerent dans les festins, les spectacles, & les

HENRI IV. 1594.

fêtes, après quoi on fit publiquement la lecture des Lettres-patentes du Roi Philippe en faveur de l'Archiduc Ernest. Alors le comte de Mansfeldt, qui, en attendant l'arrivée de ce Prince, avoit gouverné avec un pouvoir absolu les Payis-bas, se dépoüilla de toute son autorité, & la remit à l'Archiduc.

On fit ensuite une assemblée des Seigneurs Flamands & des Généraux d'armée, & l'on délibera sur les moyens de soulager le peuple ruiné par la guerre, de diminuer les impôts, ou au moins de les lever de maniere que le peuple, autant que la confusion des affaires le pourroit permettre, fût moins accablé. On nomma, pour examiner cette affaire, Valentin de la Pardieu sieur de la Motte, le Prince d'Aveilino, les Colonels Emanuel de Vega, & Dom Diegue de Pimentel, avec Estienne d'Ibarra secretaire. Ils donnerent leur avis par écrit. L'Archiduc ayant approuvé leur plan, voulut que Pimentel partit pour aller trouver Sa Majesté Catholique, & appuyer le projet. Mais Pimentel ne fut renvoyé dans les Payis-bas que longtems après; ensorte que cette sérieuse & importante déliberation ne fut d'aucune utilité aux Flamands, ou ne les soulagea que très-médiocrement.

Sur ces entrefaites, Philippe sollicité par Monpesat, & fortement pressé par le Pape, donna ordre à l'Archiduc d'envoyer sur la frontiere de France le plus de troupes qu'il lui seroit possible, pour appuyer la Ligue. On leva donc deux armées, qui séparées l'une de l'autre, étoient assez foibles. L'une fut envoyée dans le Brabant: Charle de Mansfeldt conduisit l'autre à Landrecy, où ayant demeuré quelques jours, il alla enfin camper dans le payis de Tierache, près de la Capelle, place appartenant à la France, & peu éloignée de Guise. La Capelle est forte par son assiéte naturelle, étant située dans une plaine qui n'est commandée par aucune colline, munie de quatre bons bastions, & entourée d'une muraille, d'un rempart, & d'un fossé très-large & très-profond. Malissy commandoit alors dans la place. Les ennemis prirent d'abord le chemin couvert, qui étoit bien fortifié. Ils attaquerent ensuite un ouvrage, qui retenoit l'eau dans le fossé à une très-grande hauteur, & s'en étant rendus maîtres, ils seignerent le fossé, & le mirent à sec; ce qui facilita le moyen de s'approcher de la muraille. Alors on dressa les batteries contre le Ravelin, que le canon vint à bout de renverser.

Plusieurs d'entre les assiégeans ayant été envoyez pour reconnoître la brêche, Jerôme Saibante de Verone Sergent Major du comte de Mansfeldt, courut un grand danger. Le lendemain qui étoit le 8 de Mai, 12 gros canons battirent en brêche, sans discontinuer. Comme les assiégez ne pouvoient tenir contre un feu si violent, ils ne parurent point sur le rempart. Il arriva alors qu'au son du tambour, qui fut battu par méprise (comme les Historiens Italiens l'ont écrit) les assiégeans monterent confusément à l'assaut, & furent vigoureusement repoussez : la plûpart furent tuez, & plusieurs étouffez dans le bourbier du fossé. Ils perdirent dans cette action quatorze Capitaines, entr'autres, Jean fils de Côme, Decio Mormile, Ottave fils de Thomas, & Jacque Rastello, qui servoient sous le Prince d'Avellino. Les assiégez perdirent aussi beaucoup de monde, & eurent plusieurs blessez. Le fossé étant presque tout comblé de ce côté-là, les assiégez eurent peur, que si on donnoit un second assaut, la place ne fût forcée. Malissy ne crut donc pas devoir attendre plus long-tems à capituler ; il obtint que la garnison sortiroit avec ses armes, vie & bagues sauves. Le Roi fut très-irrité de la prompte reddition d'une place, qu'il croyoit devoir tenir assez long-tems, pour que le maréchal de Boüillon pût la venir secourir avec l'armée qu'il commandoit.

L'archiduc Ernest écrit aux Etats généraux.

Pendant le siége de la Capelle, sous prétexte de vouloir reconcilier Marie de Brimeu comtesse de Meghen avec le prince de Chimai son mari, on prit un sauf-conduit des Etats généraux des Provinces-Unies, & l'archiduc Ernest leur envoya Othon Hartius, & Jerôme Coemans, deux Jurisconsultes, ausquels les Etats donnerent audience à la Haye le 12 de Mai. On fit la lecture des lettres de l'Archiduc, qui témoignoit l'affection & les intentions favorables qu'il avoit pour les Provinces-Unies : c'étoit pour cela, à ce qu'il disoit, qu'il avoit quitté l'Empereur & ses autres freres ; qu'il s'étoit éloigné de sa patrie, & qu'il avoit renoncé à un Gouvernement très-considerable, afin de soulager, par sa presence & par ses soins, un Payis, qui depuis long-tems étoit exposé aux plus grandes calamitez. Il ajoûtoit, qu'ils devoient se souvenir de l'état heureux, dont ils étoient déchus par les troubles qu'ils avoient excitez, & par leur rébellion : Que lorsqu'ils étoient soûmis à la Maison de Bourgogne, & ensuite à celle d'Autriche, leurs

HENRI IV. 1594.

villes étoient bien plus opulentes : Qu'ils faisoient alors des traitez avec leurs voisins ; que leur commerce étoit florissant ; qu'ils envoyoient librement leurs vaisseaux en Portugal, & dans tous les ports d'Espagne ; qu'ils étoient même en état de donner la loi à toutes les villes voisines, par leurs richesses, leurs flottes, & leurs soldats : Que la Flandre épuisée par ses guerres intestines avoit perdu tous ces précieux avantages ; ce qu'on ne pouvoit considerer sans verser des larmes : Que plein de zéle pour leur répos & leur bonheur, il les conjuroit de mettre bas toute défiance, & de prendre de justes mesures, pour établir entre l'Espagne & eux une union durable, capable de les rendre aussi heureux qu'ils l'étoient autrefois : Que les succez que leur rebellion avoit eus, ne devoient point les éblouïr : Que ces sortes de prospéritez n'étoient point solides : Que les événemens de la guerre étoient toûjours incertains, la victoire inconstante, & la Fortune legére & trompeuse; que plus même ses faveurs étoient grandes, plus on devoit s'en défier : Qu'enfin les guerres civiles ruinoient l'Etat le plus florissant : Qu'il leur conseilloit donc de songer à la paix, & de se persuader qu'ils devoient beaucoup plus compter sur la parole d'un Prince bien intentionné en leur faveur, que sur les caprices d'une Fortune volage.

Les Députez, qui avoient d'amples pouvoirs pour traiter de la paix au nom de l'Archiduc, furent ensuite entendus. Ils s'éforcerent dans leur discours d'écarter tout sujet de défiance, & de porter les Etats à ne point avoir égard au passé dans l'affaire presente. Ils dirent que chaque chose avoit son tems ; que la défiance étoit quelque fois de saison ; mais qu'elle ne l'étoit plus, lorsque les haines étoient rallenties, que les esprits étoient calmez, & que les deux partis étant également las de la guerre, trouvoient l'heureuse occasion de la finir : Que les affaires humaines avoient leurs symptomes, comme les maladies naturelles, & que les personnes prudentes devoient les observer avec attention, pour appliquer à propos les remedes convenables : Que le Soleil & les autres astres avoient un cours certain & regulier, que rien ne pouvoit alterer ; mais qu'il n'en étoit pas de même de l'esprit humain, sujet à des vicissitudes continuelles : Que jamais les Princes, les peuples, les Républiques, qui suivoient les regles de la sagesse, n'avoient réfusé,

après les guerres les plus ſanglantes, d'écouter des propoſitions de paix : Qu'il falloit de plus conſiderer ceux avec qui on en traitoit : Que les Etats auroient affaire à Son Alteſſe, qui étoit d'une Maiſon ſi puiſſante & ſi illuſtre ; Maiſon auguſte, qui avoit donné à la Chrétienté tant d'Empereurs, non par le droit de leur naiſſance (droit qui confond les bons & les mauvais Princes) mais par le choix libre des Electeurs, & de tous les Etats de l'Empire : Que les Etats devoient ſe reſſouvenir de l'Empereur Maximilien, Prince ſi reſpectable pour ſa modération & pour ſon équité, qui par tant d'Ambaſſades & de conférences, avoit fait voir combien il avoit à cœur les interêts des Provinces unies : Que les Etats devoient attendre de l'Archiduc ſon fils, les mêmes ſentimens à leur égard : Qu'ils demandoient donc que ces mêmes Etats déliberaſſent ſur le parti qu'ils avoient à prendre, pour le repos & la tranquillité de leur patrie.

HENRI IV. 1594.

Réponſe des Etats généraux.

Les Etats répondirent par un écrit fort long, & ſemé de reproches amers. Après avoir fait des remerciemens, qui ſont de ſtile en ces occaſions, ils diſoient dans leur écrit : Qu'ils avoient été forcez de prendre les armes, pour ſecoüer le joug inſupportable des Eſpagnols, pour affranchir les Flamands de la tyrannie de ces maîtres, également ſuperbes & cruels, qui vouloient dominer ſur leurs conſciences, & leur ôter les biens & la vie ; & pour maintenir enfin leur liberté, leurs franchiſes, & leurs privileges : Que comme Dieu leur avoit toûjours été favorable juſqu'alors, ils eſperoient que ſa bonté les protegeroit juſqu'à la fin, dans une guerre qu'ils avoient entrepriſe par de ſi juſtes motifs, & continueroit d'inſpirer aux Princes voiſins de les ſecourir de leurs conſeils, de leurs troupes, & de leur argent, pour une cauſe qui leur étoit en quelque ſorte commune avec eux : Qu'ils prenoient Dieu & les hommes à témoins, qu'il n'avoit pas tenu à eux, qu'on n'eût dès le commencement prévenu tous les maux arrivez dans la ſuite : Qu'ils avoient dans cette vûë envoyé des députez en Eſpagne ; mais que contre le droit des Nations, on avoit maltraité & fait mourir ces députez : Que lorſque la guerre eut été allumée, les Eſpagnols & leur ſanguinaire tribunal, avoient été ſi cruels, qu'ils faiſoient mourir ſur le champ quiconque tomboit entre leurs mains, & ſur-tout ceux qui avoient témoigné plus de zéle pour la liberté de leur patrie : Que voyant

HENRI IV. 1594.

qu'on usoit de represailles à leur égard, & que les Flamands n'étoient pas moins ardents pour le salut de leur patrie, que les Espagnols pour la ruine de la Flandre, ils avoient enfin mis des bornes à leur barbare inhumanité, & avoient eu recours aux artifices & aux supercheries: Qu'ils avoient seduit sans peine les esprits simples des Hollandois & des Zelandois, après la paix de 1574: Qu'ils avoient ensuite pillé Anvers, & assiegé Leyden; siége qu'ils avoient pourtant abandonné honteusement d'eux-mêmes, ainsi que toute la Hollande, frapez sans doute de la crainte d'un Dieu vengeur: Qu'ils avoient ensuite essayé vainement de surprendre Utrecht: Que le premier traité de pacification n'ayant point été observé, il y avoit eu une autre conférence à Breda, par l'entremise de l'Empereur Maximilien, qui crut qu'on agissoit de bonne foi, & qui s'apperçut à la fin qu'on le trompoit: Que pour tout fruit de ce nouveau traité, les Espagnols avoient assemblé des troupes, & étoient venus attaquer les Flamands qui ne s'attendoient à rien moins: Qu'ils avoient pris les villes de Buren, de Leerdam, d'Oudewater, de Schoonhoven, & de Bommené, & avoient reduit à l'extrêmité la ville de Ziriczée[1]: Que l'orgueil & l'insolence des Espagnols, après ces succès, avoient paru si insuportables aux Flamands, que par un décret de l'assemblée des Etats, ils les avoient enfin déclarés ennemis de la patrie: Que l'union avoit été resoluë, & qu'en 1576 la pacification de Gand avoit été jurée, & ratifiée en apparence par le Roi Catholique en Espagne; mais que les lettres d'Escovedo avoient fait voir la mauvaise foi de ce Prince: Qu'aussi-tôt que Jean d'Autriche étoit arrivé dans les Payis-bas, la guerre avoit recommencé, au mépris des traitez, avec plus de fureur qu'auparavant, & que le baron de Selles ayant apporté d'Espagne de nouveaux ordres, qui furent publiez à Malines, on avoit découvert alors des traits horribles de la perfidie des Espagnols: Que l'année suivante on avoit fait un traité à Louvain, dans lequel il étoit aisé de voir quel avoit été le but de l'Espagne: Que la conférence de Cologne, où tant de Députez s'étoient rendus, n'avoit produit aucun effet; si ce n'est que les Espagnols avoient tâché de séduire ceux du Hainaut & de l'Artois, & avoient enfin mis le siége devant

1 Dans l'isle de Schowen.

Maestricht:

Maestricht : Que c'étoit dans les mêmes vûës, & avec la même mauvaise foi, qu'il y avoit eu deux ans après une conférence, où les Ambassadeurs de la Reine Elisabeth avoient même été appellez : Que pendant ce tems-là on preparoit en Espagne cette formidable flotte contre l'Angleterre, que le Tout-puissant avoit dissipée de son soufle : Que les choses étoient demeurées en cet état jusqu'en l'année 1591 : Que les Espagnols avoient plusieurs fois envoyé des armées en France, qui avoient fait voir que ces tyrans cruels n'étoient pas seulement alterez du sang des Flamands ; mais qu'ils étoient encore dévorez d'une ambition insatiable, & que la France étoit l'objet de leur haine : Que par cette conduite ils avoient fait connoître qu'ils ne perdoient point de vûë le projet de la Monarchie universelle, projet ambitieux qu'ils rouloient dans leur esprit depuis si long-tems.

HENRI IV. 1594.

« Car pourquoi, ajoûtoient-ils, ont-ils proposé le mariage » de l'Infante avec tant de Princes, & ont-ils, pour ainsi dire, » mis impunement la couronne de France à l'encan ? En même » tems ils ont soûlevé les peuples en Ecosse ; & par de vaines » promesses, ils ont excité à la revolte les Seigneurs de » ce Royaume, dont quelques-uns ont été punis du dernier » supplice. Ils se sont comportez de la même maniere par rapport » à l'affaire de l'évêque de Strasbourg, & à l'égard des » duchez de Cleves & de Juliers, & de la ville impériale » d'Aix-la-Chapelle. Ils n'en ont pas agi de meilleure foi avec » les Princes d'Italie ; ce qui est manifeste par les lettres interceptées » du Conseil d'Espagne. Au reste, continuoient-ils, » quand même nous n'aurions jusqu'ici aucun lieu de nous » défier de la bonne foi & de l'équité de l'archiduc Ernest, » comment pourrions-nous compter sur sa parole & sur ses » promesses, tandis que nous le voyons donner sa confiance, » & se livrer aveuglément à des personnes qui nous sont très-suspectes, » tels que le comte de Fuentes, Dom Guillaume » de S. Clement, & Etienne d'Ibarra ? N'est-ce pas le comte » de Fuentes, qui depuis peu a donné de l'argent au medecin » Lopes, pour empoisonner la Reine Elisabeth ? Lopes » l'a confessé lui-même, ainsi qu'Emanuel Louis de Tinoca, » & Etienne d'Errera ses complices, lorsqu'ils étoient sur le » point de subir le dernier supplice auquel ils ont été condamnez » à Londres. Il est encore constant qu'un certain Emanuel

» d'Andrada a été suborné par Fuentes & par Ibarra, pour em» poisonner le Roi de France par le moyen d'un bouquet. » Mais le plus autentique de ces forfaits est l'horrible attentat » de Michel Remichon, qui avant de mourir a avoüé qu'il » avoit été envoyé avec d'autres par les Espagnols, pour assas» siner le comte Maurice de Nassau, & le jeune Prince Hen» ri Frederic son frere, qui étudioit à Leiden, ou du moins » pour se saisir de la personne de celui-ci, & pour le confiner » dans une prison, comme on avoit fait autrefois à Louvain, à » l'égard du prince d'Orange. »

Ils ajoûtoient, que c'étoit donc avec raison que le Conseil d'Espagne leur étoit très suspect, & qu'ils se défioient de tous les Espagnols. Qu'après avoir été traitez par eux si inhumainement, & après avoir éprouvé tant de fois leur perfidie, & leurs violences, ils ne voyoient pas qu'il fût raisonnable de reconnoître pour maîtres ceux qu'ils avoient si souvent vaincus.

Conspirations de Lopez & de Remichon.

Il est à propos d'expliquer ici en passant les faits contenus dans cet écrit, qui regardoient Lopes, Andrada & Remichon. Lopes, medecin Portugais, ayant été long-tems à la Cour de la Reine Elisabeth, fut, dit-on, sollicité par Emanuel d'Andrada, intime ami de Bernardin de Mendose, dont nous avons souvent parlé. Andrada lui promit de très-grandes recompenses de la part de Christophle de Mora, un des principaux membres du Conseil de Philippe II, s'il vouloit rendre service à Sa Majesté Catholique ; c'est-à-dire, s'il vouloit empoisonner la Reine. Lopes y consentit, & depuis ce tems-là il entretint secretement commerce de lettres avec le comte de Fuentes & Ibarra, qui étoient à Bruxelles. Les lettres étoient portées par Andrada & Tinoca, qui alloient souvent de Bruxelles à Londres, & de Londres à Bruxelles. Lopes se servoit aussi du ministere d'Etienne d'Errera de Gama, qui avoit été dépoüillé de tous ses biens, pour avoir suivi le parti du Roi Antoine [1], & étoit venu à Bruxelles dans l'esperance de les recouvrer. Lopes avant d'exécuter son crime, voulut toucher les 50000 écus qui lui avoient été promis, & traîna l'affaire en longueur. Pendant ce tems-là on intercepta des lettres de

1 Celui qui disputa la couronne de Portugal à Philippe II, après la mort du cardinal Roi.

Fuentes & d'Ibarra, écrites au mois de Décembre dernier. Sur ces lettres on arrêta Lopes, Errera & Tinoca, qui ayant avoüé le fait tel que je viens de le rapporter, furent condamnez & exécutez à Londres, comme criminels de haute trahison. On publia un écrit concernant leurs aveux. On lisoit dans cet écrit, qu'Etienne d'Ibarra avoit suborné, pour le même dessein, un certain Edmond d'Yorck, cousin germain de ce Roland, qui avoit livré par trahison le Fort de Zutphen aux ennemis, Richard William, & un jeune-homme nommé Jacque: Qu'ils avoient été sollicitez d'exécuter ce noir attentat, par Guillaume de Stanley, par le Jesuite Hole, par Thomas Trockmorton, par Hugue Owen, par Gilfort & Vortington, par Charle Paget, Edouard Garet, Michel Mood, & Tipping: Qu'on avoit promis 40000 écus aux assassins; & que suivant le projet dressé par le cardinal Alan, Ferdinand Strange heritier du comte de Derby devoit prendre les marques de la Royauté, aussi-tôt que la Reine auroit expiré: Qu'ils en avoient fait parler à Strange par Richard Heth gentilhomme de la province de Lancastre; mais que Strange ayant eu horreur de cet affreux projet, avoit fait arrêter Heth, qui avoit eu pour cela la tête tranchée.

Voici maintenant ce qui regarde Remichon. Il étoit né dans un village près de Namur, & avoit été Curé à la campagne. Ennuyé de ce mêtier, il en voulut faire un autre bien different. Il prit des lettres du comte Floris de Barlaimont, partit de Bruxelles, & ayant passé par Louvain, par Diest, & par Herentals, il arriva à Tournhout le 10 de Mars, & fut ensuite conduit par un soldat de la garnison jusqu'à Breda, sous pretexte qu'il venoit pour informer les Etats généraux d'un projet que les ennemis avoient formé de surprendre cette ville. Ayant été interrogé par le Commandant nommé Heraugiere, il varia dans ses réponses; ce qui l'ayant rendu suspect, on l'envoya à la Haie, où il fut mis en prison. Il tâcha alors de s'étrangler avec ses jaretieres: il avoit le cou sanglant, & respiroit à peine, lorsqu'on le surprit dans cet état. Appliqué à la question, & interrogé, il avoüa dans les tourmens, & après la question, que le comte de Barlaimont lui avoit donné de l'argent, pour assassiner le comte Maurice de Nassaw, avec son frere qui étoit étudiant à Leiden, & les Conseillers d'Etat Sainte

HENRI IV. 1594.

Aldegonde, Leonin, & Barneveldt, par le moyen de quelques aſſaſſins qu'on devoit inceſſament envoyer pour ſe joindre à lui : Qu'on lui avoit déjà compté deux cens talers, & qu'on lui avoit promis la ſomme de 15000 écus d'or, dès qu'il auroit fait ſon coup : il ajoûta que ce complot ne s'étoit pas tramé à l'inſçu de l'archiduc Erneſt.

Les Députez demanderent avec inſtance, au nom de l'Archiduc, que le fait horrible qu'on lui imputoit, fût approfondi, comme intéreſſant extrêmement l'honneur de ce Prince ; ils ſoûtinrent qu'aucun Prince de la maiſon d'Autriche, n'avoit jamais eu recours à des moyens ſi lâches, & qu'ils étoient incapables de tremper dans un crime ſi énorme. Enſuite ils demanderent de deux choſes l'une : où que le priſonnier fût transféré ſous bonne eſcorte à Bruxelles ou à Anvers, avec des députez des Etats, qui l'accompagneroient, qu'on y examineroit l'affaire, qu'on renvoyeroit enſuite le criminel dans le lieu dont on conviendroit, & qu'on le remettroit entre les mains des Etats : ou bien qu'on expédiât un ſauf-conduit au comte de Barlaimont, pour ſe rendre à Breda, avec d'autres perſonnes que Son Alteſſe nommeroit, pour convaincre le priſonnier de menſonge & d'impoſture. Mais les Etats ne voulurent accorder aucune de ces deux choſes ; Remichon fut bientôt après condamné à mort, & exécuté le 30 de Juin. On rendit publique la ſentence, avec la procédure qui chargeoit l'archiduc Erneſt. Les Députez furent ainſi renvoyez ſans avoir rien conclu.

Suite de la guerre des Payis bas.

Cependant la guerre étoit très-allumée dans la Friſe. François Verdugo étoit toûjours attaché au ſiége de Coevorden, & ceux de Groningue faiſoient tous leurs efforts pour ſe délivrer de l'inquiétude que leur cauſoient les garniſons des places voiſines. Ils attaquerent le 12 de Fevrier, pendant la nuit, la ville de Delfziel [1], ſituée ſur le Golfe de Groningue. Ils monterent ſur une levée, qui étoit ſans foſſé, s'approcherent du Fort, ſcierent ſans faire de bruit la paliſſade, & ſe rendirent maîtres de ce Fort. La garniſon de la ville ſe mit alors en devoir de les chaſſer : le combat fut long-tems douteux ; mais un vaiſſeau, qui étoit dans le port, ayant fait des décharges ſur eux, ils furent enfin

1 Ou Delf-Ziil-Schafs, ſituée à l'embouchure du Damſter Diep, dans la riviere d'Ems.

contraints de se retirer, avec plus de trente chariots chargez de leurs morts. La perte de la garnison fut moins considerable; elle ne perdit qu'un vieux sergent & quinze soldats.

D'un autre côté Guillaume de Nassau, gouverneur de la province de Groningue pour les Etats, avoit équipé une escadre à Zeltcamp, dans le dessein de recouvrer Veda, de construire un nouveau Fort dans la Boerentanghe, & de ravitailler Coevorden. Maurice voyant les forces des ennemis partagées, songea à profiter de cette circonstance. Il voulut d'abord surprendre Bos-le-Duc; mais ce fut inutilement. Il alla ensuite attaquer Wick, qui est vis-à-vis de Maestricht, où il n'y avoit que deux cens Espagnols de garnison. Ayant donc mis des soldats dans des bâteaux, il s'avança du côté de la Frise; & ayant envoyé devant ses troupes à Arnhem, pour s'y joindre au comte de Solms, qui y devoit conduire un regiment qu'il avoit levé depuis peu en Allemagne, il continua sa marche jusqu'à Swol, où il avoit donné rendez-vous à toutes ses troupes, tant de cavalerie que d'infanterie. François Verdugo, qui étoit Gouverneur de la même province pour le Roi d'Espagne, voyant cet orage prêt à fondre sur lui, ne sçavoit s'il devoit s'opposer aux troupes auxiliaires qui venoient d'Allemagne, ou s'il marcheroit contre le comte Maurice. Pendant qu'il déliberoit, comme on ne s'étoit pas rendu assez-tôt maître du chemin de Lippe, le comte de Solms continua sa route, & joignit heureusement l'armée des Etats.

L'archiduc Ernest ayant été informé de tout par Verdugo, envoya aussi-tôt ordre au comte de Fuentes, de faire marcher vers la Frise les troupes qui étoient dans le Brabant, & d'aller au secours de Verdugo. Sur ces entrefaites Maurice fit semblant de vouloir aller disputer le passage du Rhin aux troupes Espagnoles, & donna ordre à Guillaume de Nassau son cousin, de marcher à Coevorden avec dix mille hommes de pié, deux mille chevaux, & mille chariots pour ravitailler la place, & y faire entrer de la poudre & d'autres provisions de guerre. Ces troupes s'assemblerent à Ommen le 6 de Mai. Ayant formé un bataillon quarré, & munis de chevaux de Frise, ils marcherent à Coevorden, où Verdugo & Herman comte de Bergh étoient campez, du côté de la citadelle qui regarde Hardenberg. Mais le comte Maurice étant survenu avec une grande

HENRI IV. 1594.

quantité de fascines, & s'étant présenté devant Coevorden, Verdugo, qui se vit investi de toutes parts, & dont les troupes fatiguées d'un si long siége, étoient affoiblies & découragées, jugea à propos de se retirer. La nuit suivante il décampa sans bruit, & se retira à Linghen avec ses soldats véterans, & avec les regimens de Chimay, d'Aremberg, & des deux freres Herman & Frederic comtes de Bergh.

Maurice assiége Groningue.

Après la levée du siége de Coevorden, que le comte Maurice fournit de toutes sortes de provisions, il se mit en marche avec toute son armée, & alla camper le 20 de Mai près de Groningue, capitale de la Frise occidentale. Il posta son infanterie du côté du midi, sur le chemin de Drenthe. Outre les troupes dont j'ai parlé, Maurice avoit dans son armée un regiment Anglois infanterie, commandé par le chevalier Veer, & une compagnie de cavalerie Allemande, que Jean de Nassau avoit levée depuis peu. La ville de Groningue (soit qu'elle tire son nom des prairies dont elle est environnée, & qui forment aux yeux un spectacle très agréable, soit qu'elle ait été appellée ainsi pour quelqu'autre raison,) étoit autrefois très riche & très peuplée, se gouvernoit par ses loix particulieres, & se maintenoit dans sa liberté. Elle payoit une espece de tribut, tantôt à l'évêque d'Utrecht, tantôt au Comte de Hollande, comme à leurs protecteurs. Enfin les factions des Schyeringhers & des Vetcoopers s'étant élevées, (ce qui est toûjours fatal aux Républiques) l'Empereur Maximilien, dans la vuë d'étoufer ces dissentions, donna à perpetuité la seigneurie de Groningue, & le payis de la Frise occidentale [1], au-delà de la riviere d'Ems, à Albert duc de Saxe, en qualité de vicaire de l'Empire, dont ces payis dépendent. Mais les Frisons ayant refusé d'obéïr aux ordres de l'Empereur, Albert vint à bout à la fin de gagner la Noblesse; & par son moyen il dompta les Vetcoopers, ausquels ceux de Groningue s'étoient joints. Le capitaine Focx, lieutenant du Duc, leur fit une guerre très-vive, dont le succès fut que ceux de Groningue cédérent au duc de Saxe la possession de Weestergoe & d'Oostergoe, & des Sept-Forêts, & s'engagerent à lui payer tous les ans la somme de 30000 florins. Les autres villes, dont Leeuwaerden étoit la principale, souscrivirent d'abord à ces conditions; mais bien-tôt

Histoire de la ville & Seigneurie de Groningue.

1 ou Westfrise.

elles s'en repentirent & se soûleverent contre le Duc, qui étant alors entré dans le payis à la tête d'une armée, les contraignit de se soûmettre à sa puissance. Ceux de Groningue ayant craint d'avoir un pareil sort, firent une tréve par l'entremise de l'évêque d'Utrecht. Les Frisons s'étant encore soûlevez une troisiéme fois, la guerre recommença & dura jusqu'à la mort d'Albert, auquel son fils Henri succeda.

Après la mort d'Albert, ils crurent n'avoir plus rien à craindre, & encouragez par leurs succez passez, ils assiégerent Dammone, qu'Ezard comte de la Frise orientale occupoit au nom du duc de Saxe. Pour les contraindre à lever le siége, Hugue comte de Leysnich, alla camper près de Groningue. Les assiégez se repentant, mais trop tard, de leur témerité, eurent recours à l'évêque d'Utrecht. A la recommendation de ce Prélat, ils obtinrent une tréve de quatre années. Mais lorsque la tréve fut expirée, ils refuserent encore d'obéïr aux ordres de l'Empereur. Ezard & Vito de Draëcksdop, l'un & l'autre lieutenans de Henri de Nassau, qui étoit allé en Misnie, firent élever deux Forts pour serrer la ville de près. Les habitans de Groningue épuisez, après un si long siége qu'ils avoient soûtenu tout l'hyver, & voyant que les secours promis par les villes d'Overyssel, ne paroissoient point, demanderent à parlementer. Mais lorsqu'ils étoient sur le point de signer la capitulation, il arriva une chose qui fit bien changer les affaires de face.

Draecksdorp ayant renvoyé dans la ville quelques prisonniers, après leur avoir fait couper le nez, parce qu'ils refusoient de payer leur rançon, les habitans furent si indignez de ce procedé, & de l'affront fait à leurs concitoyens, qu'ayant absolument rejetté toutes sortes de conditions, & renoncé à obéïr jamais au duc de Saxe, ils traiterent secretement avec le comte Ezard, & lui offrirent de le reconnoître pour protecteur de Groningue, à condition qu'il ne souffriroit jamais qu'elle fût soûmise aux Saxons. Ezard ayant accepté l'offre & les conditions, entra dans Groningue l'an 1506. pour y exercer une autorité absoluë : il fit prêter serment à tous les bourgeois, & ensuite il bâtit une citadelle.

George duc de Saxe, frere de Henri, très-irrité de la conduite du comte Ezard, entre les armes à la main dans la Frise

HENRI IV. 1594.

orientale, appuyé des forces d'Eric duc de Brunſwick, & ravage toutes les terres du Comte. Celui-ci quitta le ſejour de Groningue, pour aller défendre ſon payis. Il ſe vit enſuite cité & proſcrit par un décret Imperial, & en conſéquence il perdit Dam[1]. Ne ſe jugeant pas en état de reſiſter à des ennemis ſi puiſſans, il renonça enfin à la protection de la ville de Groningue, & remit aux habitans leur ſerment. Abandonnez par le Comte, ils envoyerent des députez au duc de Saxe, pour lui offrir de ſe ſoûmettre à lui, pourvu qu'il voulût bien faire démolir la citadelle qu'Ezard avoit fait élever. Le duc George refuſa de conſentir à cet article, & les traita de gens ſuperbes & indociles, qui ſongeoient d'avance à ſe ſouſtraire un jour à ſa puiſſance, qu'ils étoient alors forcez de reconnoître. Il voulut abſolument qu'ils ſe ſoûmiſſent ſans reſerve & ſans aucune condition. Les Députez étant ſur le point de s'en retourner ſans avoir rien conclu, lui prédirent alors que ni lui, ni aucun de ſa Maiſon, n'auroient jamais aucune autorité ſur les Friſons. Dès qu'ils furent de retour, on penſa à choiſir un rotecteur.

Celui ſur lequel ils jetterent les yeux, fut Charle d'Egmond duc de Gueldre, qui pour ſe maintenir contre la puiſſance de la maiſon de Bourgogne, avoit toûjours été du parti de la France. Ayant alors pris poſſeſſion du titre de Protecteur, & s'étant en cette qualité rendu maître de la ville, par le miniſtere de Guillaume Van-Oyen & de Werner Spiegel, il fit démolir la citadelle, & obligea les habitans à prêter ſerment à la couronne de France. Cela fit naître entre le duc de Saxe & le duc de Gueldre une guerre, dont les ſuccez furent balancez de part & d'autre. Enfin le duc de Saxe, las des peines & des frais que cette guerre lui cauſoit, vendit ſes prétentions à Charle[2] prince d'Eſpagne, pour la ſomme de 200000 écus d'or, & ſe retira en Miſnie. Depuis ce tems-là le duc de Gueldre eut toûjours la guerre avec la maiſon d'Autriche. Floris d'Iſelſtein faiſoit la guerre pour les Autrichiens, & Ezard comte de la Friſe orientale pour le duc de Gueldre.

Enfin les habitans de Groningue, après avoir obéï durant

1 Dam eſt un bourg de la province de Groningue, à une lieuë de Delfziel, & de la côte de la mer d'Allemagne.

2 Qui fut enſuite l'Empereur Charle V.

vingt

vingt années au Duc, auquel ils payoient un tribut de 30000 florins, ne voyant aucune fin à cette guerre, & considerant d'ailleurs que la puissance de l'Empereur Charle V. croissoit tous les jours, jugerent à propos d'abandonner la foible protection du Duc de Gueldre, & d'avoir recours à Marguerite tante de l'Empereur [1], & gouvernante des Payis-bas. Cette Princesse envoya à Groningue George Schenck seigneur de Tauttenbourg, afin que les habitans prêtassent serment entre ses mains à l'Empereur son neveu. Ils le prêterent le 8 de Juin 1521. C'est ainsi que la ville de Groningue, agitée par tant de factions, après avoir passé sous la domination de tant de Princes differens, se vit enfin sous la puissance de la maison d'Autriche. Mais je reviens au siége de Groningue dont il s'agit.

Les habitans ayant été sommez de se rendre, firent une réponse très fiere. Il ne conviendroit pas, dirent-ils, qu'une ville telle que Groningue songeât si-tôt à capituler : ils ajoûterent qu'ils y penseroient dans un an, supposé que le siége durât jusques-là. Maurice se prepara donc pour assiéger la ville dans les formes ; il fit provision d'une grande quantité de clayes, de planches, d'aix & de poutres, pour pouvoir approcher de la ville du côté du Nord, où le terrein étoit marécageux. Il éleva ensuite des Forts aux environs de ses lignes, pour pouvoir arrêter les courses de l'ennemi, & surprendre les convois qui viendroient en partie par la mer d'Allemagne, & en partie par la riviere d'Ems. Enfin il distribua sa cavalerie à Coevorden, à Steenwick, & dans la Boerenthange, pour se rendre maître de tous les passages.

Prise du Fort d'Awardezil par Guillaume de Nassau.

Pendant ce tems-là Guillaume de Nassau investit, avec huit compagnies d'infanterie, le Fort d'Awardezil, que les Royalistes avoient bati près de l'écluse, & où il y avoit une garnison de cent trente hommes d'élite. On jetta des ponts & on approcha les échelles. Cinq des compagnies de Nassau étant sur le point de donner l'assaut, & les assiégez, munis de tout ce qui étoit nécessaire pour une défense, les attendant de pié ferme, les autres trois compagnies s'avancerent de l'autre côté, au travers des marais & des ronces, à la faveur des planches & des clayes : ils parvinrent jusqu'au bastion, lorsque les assiégez

1 Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien I. & de Marie de Bourgogne.

HENRI IV. 1594.

ne s'attendoient à rien moins, & se mirent à escalader la muraille, après avoir mis le feu aux maisons voisines & au magasin de poudre. La garnison étonnée combattit quelque tems, & ensuite demanda quartier; mais comme on se souvenoit du massacre qu'ils avoient commis depuis peu, ils furent tous passez au fil de l'épée. Cela arriva le 29 de Mai.

Suite du siége de Groningue.

Le comte Maurice avoit fait faire de bons retranchemens à son camp devant Groningue, avec six Forts qu'il avoit garnis de douze canons, & où il avoit mis de l'infanterie. Tout l'effort des assiégeans se tourna vers la partie occidentale de la ville, qui étoit extrêmement fortifiée: on éléva une plate-forme pour battre la tour de Drentelaer avec cinq canons; on en braqua dix contre le ravelin de l'Oofter-Porte, douze contre la Heere-Porte, six contre le Pas-d'âne, & trois contre la plate-forme.

Les habitans n'avoient aucune garnison, se fiant assez sur leurs propres forces. Il y avoit dans le fauxbourg, vis-à-vis la porte de Schuytendiep, par où l'on sort pour aller au Dam & à Delfziel, un corps de garde commandé par George Lauckema; ces soldats avoient la facilité de rentrer dans la ville, lorsqu'on le jugeroit à propos. La tour de Drentelaer ayant été abatuë, ainsi que la plûpart des bastions, qui étoient vis-à-vis, les assiégeans se mirent à bombarder la ville pendant la nuit, & y jetterent des boulets rouges; ce qui intimida beaucoup les bourgeois, qui virent plusieurs de leurs maisons consumées. Déjà les Anglois & les Ecossois s'étoient rendus maîtres du chemin couvert. Les assiégez firent plusieurs sorties, où les pertes furent à peu près égales de part & d'autre. Cependant les Anglois furent une nuit très-maltraitez, & perdirent deux de leurs meilleurs capitaines, nommez Broike & Wraye. Les fils d'un des Bourgmestres de la ville, & quelques autres habitans, furent tuez dans cette action.

On commença alors à miner du côté de la Heere-Porte, où étoit le plus grand effort des assiégeans, & qui étoit l'endroit le plus exposé à la fureur de leur artillerie. Celle des assiégez n'étoit pas moins terrible, ayant une grande provision de poudre, & quantité de canons. Il arriva alors une chose assez singuliere: comme on étoit prêt de tirer un canon du coté des assiégeans, & d'y mettre le feu, dans le même instant un boulet tiré du côté des assiégez entra dans la bouche du canon,

& ſans l'avoir endommagé, fut auſſi-tôt renvoyé dans la ville par le canon où il étoit entré.

Sur ces entrefaites, l'archiduc Erneſt ayant fait ſon entrée à Anvers, avec une grande pompe le 14 de Juin, y fut reçu au milieu des applaudiſſemens du peuple. Ayant appris que Groningue étoit très-preſſée, il ordonna au comte de Fuentes de fournir du ſecours à cette ville. Mais ce Général, qui ne vouloit pas ſe meſurer témerairement avec le comte Maurice, n'ayant pour cela ni argent ni troupes, refuſa de ſe charger de cette expédition. Cependant on avoit pouſſé fort avant les galleries du côté de la Heere-porte; l'une étoit à 20 pas ſous le baſtion oppoſé, où les Eſpagnols, au commencement de ces guerres, avoient conſtruit une citadelle, qui fut enſuite démolie par les Bourgeois. La muraille étant abbatuë, & tous les baſtions étant fort maltraitez, il s'éleva une émeute parmi les aſſiégez. Les uns aimoient mieux avoir la paix avec les Etats généraux, qu'une guerre continuelle avec les Eſpagnols. Les autres, qui étoient les perſonnes les plus conſiderables de la Nobleſſe & du Clergé, & qui favoriſoient les Eſpagnols, étoient d'avis qu'il falloit continuer à ſe défendre, & attendre les ſecours de l'Archiduc. Les députez du parti contraire à ceux-ci, étant venus trouver Maurice pour traiter de la capitulation, ceux-là, pour empêcher la ville de ſe rendre, y firent entrer le capitaine Lokuma, lieutenant de Verdugo, avec cinq compagnies d'infanterie, qui étoient dans le fauxbourg : étant alors maîtres de la ville, ils rompirent la conférence qui ſe tenoit avec Maurice.

Enfin n'y ayant plus d'eſperance de capituler, on recommença le 15 de Juillet à tirer avec furie ſur la ville. On démonta entierement huit gros canons qui étoient ſur le baſtion, enſuite on ſe prépara à donner l'aſſaut; tous les aſſiégez parurent alors ſur la brêche, en diſpoſition de ſe bien défendre. D'abord le feu fut mis à la mine qu'on avoit faite ſous le baſtion. Elle fit un terrible effet: les ſoldats qui défendoient le baſtion, furent les uns accablez & étouffez, les autres renverſez dans le foſſé; les autres ſauterent en l'air, & furent jettez juſque dans le camp des ennemis. Il y périt cent cinquante hommes d'élite. Auſſi-tôt, pour profiter de la terreur des aſſiégez, on donna l'aſſaut: tous les ſoldats s'étant ſauvez dans la

HENRI IV. 1594.

ville, on s'empara de la muraille, & on s'y fortifia. On trouva alors sous les ruines du bastion quatre canons de bronze & deux de fer, qui n'avoient point été endommagez.

Les assiégez se voyant réduits à l'extrémité, & sans aucune esperance de secours, députerent au comte Maurice, & demanderent à capituler. Mais pour le faire avec plus de décence, ils prierent le Comte de vouloir bien les envoyer sommer une seconde fois de se rendre. Ce qui leur fut refusé. Alors après avoir reçu des ôtages, ils envoyerent dans le camp ennemi, pour traiter de la capitulation, Frederic Musey, Jean Balen Bourgmêtres, Albert Els, Ulgert fils d'Ulgerson Echevins, Jean Gritz Official, Jean Asserda Commandeur de Wirsum, Rodolphe Certs, Jean Malder, Poppon Everard Secretaire, Henri Honninck Interprete, Jean Lubert, & Sanders de Groot Lieutenant du comte Frederic de Bergh. Après quelques contestations, on convint enfin des articles suivans.

Groningue se rend. Articles de la capitulation.

Que l'on promettoit d'oublier le passé : Que la ville de Groningue seroit désormais attachée de bonne foi aux Provinces-Unies, & s'engageoit à les aider de tout son pouvoir contre les Espagnols, & contre tous ceux qui vouloient opprimer la liberté des Flamans : Qu'elle joüiroit toûjours de ses priviléges, libertez, droits & immunitez : Que ceux de la ville & du territoire de Groningue seroient obligez de se conformer aux decrets des Etats généraux, & obéïroient au comte Guillaume Louis de Nassau, que les Etats avoient établi Gouverneur de la Province : Qu'au sujet de leur ancien differend avec les Ommelandes, ils s'en rapporteroient au jugement des Etats généraux : Qu'il n'y auroit dans la ville aucun exercice public de Religion, si ce n'est de celle qui étoit reçuë par les Etats, en sorte néanmoins qu'on ne persécuteroit personne à ce sujet, & qu'on ne gêneroit point les consciences : Qu'on ne feroit aucun changement par rapport aux biens Ecclésiastiques, & que les choses demeureroient sur le même pié, jusqu'à ce que les Etats généraux, conjointement avec la ville & la Seigneurie de Groningue, en eussent décidé autrement : Que pour la sûreté de la ville, & pour prévenir les séditions, on y mettroit une garnison de cinq ou six compagnies d'infanterie, & qu'on leur assigneroit une paye, suivant l'avis du Gouverneur de la

Province, du Magiſtrat de la ville, & de ceux de la Seigneurie : Que la place ſeroit demantelée, ſi les Etats le jugeoient à propos : Que la ville & Seigneurie de Groningue fourniroit déſormais ſon contingent également comme les autres Provinces-Unies, pour l'interêt commun : Que les exilez ſeroient rappellez, & que leurs biens leur ſeroient rendus ; & qu'en cas qu'ils fuſſent aliénez, ils y pourroient rentrer, en payant une certaine ſomme dans l'eſpace de quatre ans : Qu'il ſeroit permis aux Eccléſiaſtiques de demeurer dans la ville, ou s'ils ne le vouloient pas, d'aller établir leur ſéjour dans quelque endroit neutre, & d'y joüir de leurs biens à l'ordinaire : Que les députez de la ville, qui étoient actuellement à la Cour de Bruxelles, auroient la liberté de revenir avec leur ſuite, & joüiroient comme les autres du bénéfice de ce traité, pouvû qu'ils fuſſent de retour dans trois mois : Que tous les Bourgeois, qui avoient été faits priſonniers pendant tout le ſiége, ſeroient mis en liberté, en payant leur rançon. Que la ville ſeroit gouvernée par un Magiſtrat : Que le Magiſtrat & les Jurez ſeroient, pour cette fois-là ſeulement, nommez par le comte Maurice & le comte Guillaume de Naſſau, & agréez par les Etats généraux : Que dans la ſuite les ſuffrages ſeroient libres, par rapport à l'élection des Magiſtrats, ſelon l'ancien uſage : Que déſormais la ville & Seigneurie de Groninque ne pourroit être cédee que de ſon conſentement & aveu, à aucune autre Puiſſance, & qu'on n'y bâtiroit point de citadelle : Que les Magiſtrats, les citoyens, & les habitans de la Seigneurie prêteroient ſerment aux Etats généraux, comme les autres Provinces-Unies : Que toutes les proviſions de guerre & de bouche que le Roi Catholique avoit envoyées dans la ville, ou qui appartenoient aux Bourgeois, demeureroient en la puiſſance des Etats, ou de ceux qui en auroient commiſſion.

HENRI IV. 1594.

On convint enſuite avec la garniſon, que Lockuma leur commandant, les Capitaines de la ville, les ſoldats (excepté les déſerteurs, qui étoient paſſez au ſervice des Etats) avec leurs femmes, leurs bagages & leurs armes ſortiroient en ſûreté, après avoir livré leurs drapeaux au comte Maurice ; qu'enſuite ils ſeroient conduits par le payis de Drente à l'armée de Verdugo, en quelque lieu qu'elle fut campée ; qu'ils ſeroient obligez de paſſer le Rhin, & qu'ils s'engageroient à

HENRI IV. 1594.

ne point porter les armes en deçà pour le Roi d'Espagne : Qu'on leur prêteroit quatre-vingt chariots, pour transporter les blessez & les malades à Oetmarse ou à Oldenzil, á condition que Lockuma laisseroit des ôtages jusqu'au retour des chariots : Qu'on mettroit en liberté le capitaine Vingart, après qu'il auroit acquitté les dettes qu'il avoit contractées étant prisonnier; ce qui auroit lieu pareillement à l'égard des soldats, des pourvoyeurs, & des conducteurs de chariots, qui avoient été pris : Que Verdugo pourroit, ainsi que tous les autres Officiers absens du Roi d'Espagne, enlever tout ce qui leur appartenoit dans la ville, & emmener leurs chevaux & leurs bagages. Que tous ceux qui demeuroient dans Groningue, de quelque nation qu'ils fussent, non-seulement les Ecclésiastiques) il y avoit de ce nombre deux Jesuites) mais encore les Laïcs, pourroient sortir de la ville avec leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs domestiques, & suivre en toute sûreté les soldats de la garnison : Que si leur santé ou l'état present des affaires ne leur permettoient pas de sortir pour lors, ils pourroient le faire dans l'espace de six mois, à compter de ce jour, & se retirer où ils voudroient. Que dès que la capitulation seroit signée, les Capitaines & les soldats, & Lockuma leur commandant, se retireroient de la ville de Groningue & du fauxbourg de Schuytendiep. Elle fut signée le 22 de Juillet.

Le lendemain le comte Maurice, accompagné de Philippe, & de Guillaume de Nassau ses cousins, fit son entrée dans la ville, sous les armes, & avec une espece de pompe triomphale. Une fille couverte d'une robe de soye blanche vint audevant de lui, & lui presenta d'une main une branche de laurier, & de l'autre une cléf d'or. On ne tarda pas à rétablir dans la ville l'exercice public de la Religion Réformée ; on ôta des Eglises toutes les Images & toutes les Statuës qui y étoient. On créa de nouveaux Magistrats & de nouveaux Capitaines de bourgeoisie, qui presque tous étoient Protestans. Ensuite on répara la ville, & l'on combla tous les retranchemens du camp.

Frederic comte de Bergh ayant reçu les soldats qui avoient été renvoyez de Groningue, vint d'Oldenzeel à Linghen, & les distribua à Grolle & dans les autres garnisons. Les autres régimens, avec huit escadrons, passerent le Rhin, malgré le

comte Philippe de Naſſau, qui les pourſuivit inutilement.

Maurice ayant tout réglé à Groningue, ſe rendit dans la Province de Hollande. Il fut reçu magnifiquement à Amſterdam & à la Haye; outre les honneurs qu'on lui fit, on le combla encore de preſens d'un très-grand prix. Cependant on envoya de bonne heure les troupes en quartier d'hyver, parce que les Etats généraux ne voulurent pas manquer de parole au Roi de France, qui redemandoit les troupes auxiliaires, qu'on étoit convenu de lui renvoyer.

Conſpiration contre le comte Maurice.

Peu de tems après, un ſoldat de la garniſon de Nivelle, nommé Pierre du Four, qui étant au nombre des Gardes du comte Maurice, avoit été fait priſonnier près de Lillo, & conduit à Berg-Op-zoom, avoüa (comme le portoit la ſentence qui fut renduë contre lui) que lorſqu'il étoit à la Cour de l'archiduc Erneſt, il avoit parlé d'un projet de ſe rendre maître par ruſe de la ville de Berghe; qu'alors il fut ſollicité par le Secretaire de l'Archiduc de rendre ſervice à Son Alteſſe, & d'entreprendre quelque choſe qui méritât le Paradis, c'eſt-à-dire, d'aſſaſſiner le comte Maurice: Que dans cette vûë il étoit parti de Bruxelles, & avoit cherché l'occaſion d'entrer encore au ſervice du Comte, pour pouvoir plus facilement exécuter ſon projet. Il étoit marqué dans la ſentence, que l'archiduc Erneſt l'avoit exhorté lui-même à commettre ce crime énorme, & que Chriſtophle d'Aſſonville, un des principaux du Conſeil de l'Archiduc, pour l'encourager, lui avoit fait accroire que par la vertu & l'efficace de la Meſſe, à laquelle il venoit d'aſſiſter dans la Chapelle du Palais de Bruxelles, auſſi-tôt qu'il auroit fait ſon coup, il diſparoîtroit aux yeux de tous ceux qui ſeroient preſens: Qu'on l'avoit néanmoins averti, qu'en cas qu'il fût pris, il ſe gardât bien de dire, que l'Archiduc ou aucun de ſes Miniſtres lui euſſent conſeillé cette action, & qu'il profitât de l'exemple d'un autre, qui avoit formé la même entrepriſe, & qui ayant été arrêté, avoit tout avoüé, & en conſéquence avoit été condamné à mort. Dufour ayant déclaré ce que je viens de rapporter, fut condamné au dernier ſupplice, & exécuté à Berghe le 17 de Novembre.

Révolte des troupes du Roi d'Eſpagne.

Philippe, outre les pertes qu'il fit cette année en Flandre, eut encore le chagrin d'apprendre que ſes troupes s'y étoient révoltées, faute de paye; ce qui eſt très-ordinaire aux Eſpagnols,

HENRI IV. 1594.

qui avoient déjà commencé à se mutiner quelques années auparavant, lorsqu'ils étoient en France. L'exemple contagieux de cette sédition, porta les Italiens & les Flamands à se soulever aussi. Le comte de Fuentes, Ibarra, & les principaux du Conseil Royal, par préférence pour ceux de leur nation, & par mépris pour les autres, avoient fait donner le prêt aux Espagnols qui s'étoient soulevez, & qu'on avoit comme réléguez à S. Pol: cependant on s'étoit mis peu en peine de satisfaire les Italiens & les soldats des autres nations, que l'année précédente on avoit mis en garnison à Arschot dans le Brabant & à Sichenen, lieux déserts, & peu fortifiez. On differoit de jour en jour de leur payer ce qui leur étoit dû depuis six ou sept ans, ensorte qu'ils étoient comme réduits au désespoir, de voir leurs travaux si mal recompensez.

Quelques-uns commencerent donc à former secrettement entre eux le complot d'une révolte générale; mais pour y réüssir, ils convinrent qu'il falloit attendre qu'ils eussent reçu une paye de deux mois, persuadez qu'ils avoient besoin de quelque argent pour se soûtenir au commencement de leur révolte, & ne doutant pas que les Ministres du Roi ne fissent d'abord tous leurs efforts pour satisfaire le soldat également pauvre & crédule, soit en lui donnant un peu d'argent, soit en lui en promettant beaucoup, comme cela étoit déjà arrivé; & qu'ayant de cette sorte calmé la sédition, ils n'en punîssent sévérement les chefs. Ces chefs étoient Jerôme Spadino, le Caporal Boldrino, appellé communément il Guercio, Bioto, Dominique Trino, Theodore Fracasta, & Dominique d'Ast, tous soldats du régiment de Gaston de Spinola, commandé par le Cavalier Vespasien Carcano, en l'absence du Colonel, qui étoit alors en Espagne.

Comme ils ne se croyoient pas fort en sûreté dans une place aussi foible qu'Arschot, ils députerent quelques-uns d'entre eux vers les soldats d'élite qui étoient en garnison à Sichenen, ville éloignée de trois lieuës, & dont les Colonels étoient Corneille Gasparini & Bernard Sanminiati. Ils convinrent ensemble secrettement, que dès qu'ils auroient la paye de deux mois, les soldats quitteroient Arschot, & se rendroient à Sichenen; que là ayant joint leurs forces, ils éliroient de nouvaux Officiers, qu'ils se fortifieroient dans cette Place, & qu'ils

qu'ils demanderoient les armes à la main tous les arrérages qui leur étoient dûs. Ils se promirent en même tems, & jurerent de ne se point laisser gagner par des promesses, de ne point se séparer les uns des autres, de ne point rompre leur union, & de ne point abandonner, comme autrefois, les chefs qu'ils avoient élus, qu'on ne leur eût fait raison sur la paye qui leur étoit dûë.

Le 27 de Juillet fut le jour fixé pour faire éclater la révolte. Un peu avant la nuit, Spadino donna le signal à ses compagnons, en battant le tambour : aussi-tot tous s'écrierent, *Vive Dieu, Vive le Roi.* En même tems s'étant mis en bataille dans la grande place, ils se disposerent à marcher. Ils envoyerent auparavant à Sichenen Antoine Rigone caporal de la compagnie de Ferdinand de Sessa, pour s'assurer si les deux compagnies, qui étoient du complot, persévéroient dans la même résolution. Carcano s'efforça à plusieurs reprises de calmer les esprits, & leur offrit le pardon avec une paye de six mois, s'ils vouloient rentrer dans leur devoir. Ses sollicitations & ses offres furent inutiles, & ne firent qu'animer & aigrir davantage les rébelles. A peine put-il obtenir pour lui & pour les autres Officiers, d'être conduits en sûreté à Louvain.

Les séditieux marcherent à Sichenen, enseignes déployées; là ayant été reçus par leurs complices, que Scaramuzza Sergent Major avoit rangez en bataille, ils choisirent tous unanimement pour l'*Eletto*, Estienne Capriano, natif de Milan, & nommerent pour Provéditeur Jerôme Spadino. Ils créérent ensuite Scaramuzza Sergent Major, & Fracasta Thrésorier [1]. Ils donnerent pour conseil à celui-ci François Castro de Genes, Sebastien Forte, Antoine le Milanois, Santino Carnavalle, Marc Castellini, Jean Rosso, Jean-Baptiste Rozza du Montferrat, & d'autres. Ils établirent aussi entre eux des loix touchant la discipline, qu'ils firent observer à la rigueur, pendant tout le tems que dura la révolte, jusqu'à faire mourir sept de leurs compagnons, pour avoir enfreint ces loix. Au commencement ils n'avoient que huit cavaliers à Sichenen, qui étoient de la compagnie de Philippe de Robles : mais ils en eurent bientôt huit cens, avec de nouveaux Officiers ; ensorte qu'ils étoient en tout, tant cavalerie qu'infanterie, deux mille

1. Les Italiens l'appellent *Pagadore.*

Henri IV. 1594.

hommes bien équipez. Depuis il ſe joignit à eux un grand nombre de Flamands, d'Irlandois, d'Anglois, d'Albanois, de François, d'Allemands, d'Ecoſſois, & même d'Eſpagnols. Bientôt après ils envoyerent demander à la ville de Louvain & à celle de Dieſt, qui eſt ſituée ſur le Demere, le paſſage pour les vivres, les menaçant, en cas de refus, de les traiter en ennemis.

Cela arriva vers le tems qu'on fit ſçavoir à Erneſt la perte de Groningue : frappé de cet événement, & craignant que ce ne fût le prélude d'un plus grand déſordre, il s'accommoda avec les Eſpagnols, qui s'étoient mutinez en France, à S. Pol, & au Pont-ſur-Somme. Il leur fit compter deux cens mille écus d'or, & les gagna tellement, qu'il les diſpoſa à l'aider, s'il étoit néceſſaire, à réduire les autres. En même tems il envoya à Sichenen le comte Jean-Jacque Belgioioſo. Mais les rébelles ne voulurent pas le recevoir dans la ville, de peur qu'il ne mît la diviſion parmi eux, & envoyerent au-devant de lui quelques-uns des leurs, auxquels le Comte remit une lettre de l'Archiduc, pleine de témoignages de bonté & d'amitié. Les rebelles firent auſſi-tôt réponſe, & manderent à Son Alteſſe, que la dureté des Miniſtres du Roi les avoit contraints d'en venir à cette funeſte extrêmité : Qu'ils n'avoient en vûë que d'engager Sa Majeſté Catholique à les faire payer de ce qui leur étoit dû, pour les ſervices qu'ils lui avoient rendus : Qu'au reſte leur plus grande recompenſe ſeroit toûjours la gloire de faire leur devoir.

Belgioioſo leur ayant demandé ce qu'ils exigeoient pour mettre bas les armes, & quelles étoient leurs prétentions, ils propoſerent les conditions ſuivantes. Que tous les arrérages de leur paye ſeroient inceſſamment acquittez : Qu'on leur accorderoit une amniſtie générale ſans aucune exception : Qu'il ſeroit permis à 50 de leurs chefs de ſe retirer où ils voudroient : Qu'on aſſigneroit un Hôpital pour les eſtropiez, & que ceux d'entr'eux qui ne ſeroient pas payez dans la ſuite ſur le thréſor Royal, toucheroient tous les ſix mois un honoraire : Qu'il ſeroit défendu à quelque Officier que ce fût, ſous peine de la vie, de donner dans la ſuite à aucun d'eux le nom de mutin ou de rebelle : Que lorſqu'ils auroient reçu leur paye, il leur ſeroit libre, tant aux cavaliers qu'aux fantaſſins, de ſervir dans les compagnies

d'infanterie ou de cavalerie qu'ils jugeroient à propos, pourvû que ce fût sous des chefs de leur nation : Que l'on donneroit une pleine satisfaction à ceux de leurs Officiers qui n'avoient point pris de part à la révolte.

L'Archiduc trouva ces propositions insolentes, & les rejetta avec indignation. Le plus grand nombre lui conseilla de punir ces rébelles : mais avant d'en venir à une si fâcheuse extrêmité, il jugea à propos de leur envoyer encore Belgioioso, qui fit plusieurs tentatives inutiles, & s'excusa à la fin de retourner à la charge, d'autant plus que les Espagnols se défioient de lui. On envoya donc en sa place le Prince d'Avellino, qui étoit en grande considération parmi les Italiens ; mais il ne réüssit pas mieux. Les mécontens s'imaginerent que l'Archiduc, en changeant son Envoyé, avoit aussi changé de sentimens à leur égard. Ils ne se trompoient pas dans leur conjecture ; en effet on suivit dans le Conseil l'avis de Louis de Velasco, & il fut résolu qu'on employeroit la force pour réduire les rebelles. Velasco s'offrit lui-même pour cette expédition.

On tint d'abord cette résolution secrette ; mais quelque soin qu'on prît de la cacher, les mécontens en furent avertis par les amis qu'ils avoient à Bruxelles. Ils commencerent donc dès-lors à traiter avec le comte Maurice & avec les Etats généraux. Tandis que Velasco se préparoit à marcher contre eux, Ernest de Baviere électeur de Cologne & évêque de Liége, de concert avec les Espagnols, leva huit cens hommes de pié, & quatre cens chevaux, sous prétexte de mettre ses frontieres à couvert des contributions, que les mécontens exigeoient, & il les logea dans le fauxbourg de S. Truden. Les mécontens en ayant été informez, Rozza & George Macagna partirent la nuit, & allerent les attaquer dans ce fauxbourg, où ils ne s'attendoient à rien moins. Ils en tuerent plus de soixante-dix, firent la plûpart prisonniers, & ce qui leur fut très-avantageux, ils prirent beaucoup de chevaux, dont ils manquoient. Les Etats de Liege consternez de cet accident, ayant fait leurs remontrances à l'Evêque, qui se repentoit d'avoir suivi trop légérement les conseils des Espagnols, s'accomoderent avec les mécontens, moyennant la somme de quinze mille florins qu'on leur paya, & le passage libre qu'on leur accorda.

Cependant on envoya des Espagnols à Arschot, qui d'abord

HENRI IV. 1594.

firent semblant de n'y point venir comme ennemis. Mais les mécontens s'étant apperçus qu'on les investissoit insensiblement, & qu'on avoit dessein de les assiéger, fortifierent un Monastére qui étoit proche, & éleverent deux Forts aux environs. Les Espagnols voulurent enlever des cavaliers qui s'étoient éloignez pour le fourage, & envoyerent des payisans pour rompre les ponts; mais Romolo Sola, qui exerçoit la charge de Général à la place de Macagna, depuis peu déposé, rappella de bonne heure les fourageurs, & le dessein des Espagnols échoüa. Cependant ils firent le siége d'Arschot dans les formes, sous les ordres de Velasco, de François de Padille, & du comte de Solpe, qui haïssoit beaucoup les Italiens. Ceux-ci qui virent qu'il n'y avoit plus pour eux aucune espérance de pardon, ayant pris un sauf-conduit, députerent vers le comte Maurice, Rozza & un certain cavalier nommé Marino, & les lui envoyerent comme en ôtage. On dit que Rozza, qui étoit naturellement éloquent, parla ainsi au Comte.

» Vous voyez, Monseigneur, à vos piés de braves guer» riers, qui sous les étendarts de l'Espagne, vous ont fait sou» vent connoître leur valeur, en éprouvant la vôtre. Réduits » au dernier des malheurs, ils se jettent aujourd'hui entre vos » bras, & implorent vôtre protection. Nous sommes envoyez » par nos compagnons, comme des ôtages, pour obtenir de » vous que vous leur fassiez sentir vôtre bonté & vôtre géné» rosité. On ne peut nous reprocher aucune lâcheté, aucune » trahison, aucun crime : après avoir toûjours fait nôtre devoir, » & avoir servi le Roi Catholique avec honneur, nous avons » été maltraités par ceux qui ont si fort maltraité ces Provin» ces. Nous n'avons pas moins éprouvé leur ingratitude, leur » barbarie & leur inhumanité. Nous avons enfin eu recours » à un reméde, qui n'étoit pas inconnu aux anciens Romains, » qui n'est pas hors d'usage en Italie, & que les Espagnols » eux-mêmes ont souvent pratiqué : si les Princes équitables » & les célébres Capitaines n'ont jamais approuvé cette sorte » de conduite, ils l'ont souvent excusée, dissimulée, & par» donnée. Accablez de miséres, & dépourvûs de tout, nous » vous demandons une grace, qui nous est refusée par les Es» pagnols, c'est de pouvoir rester où nous sommes, sans avoir » rien à craindre de vôtre part. Nous vous prions de ne nous

» point nuire, & nous vous promettons de ne vous porter au-» cun préjudice : s'il nous arrive de ſuccomber à la haine na-» turelle que les Eſpagnols ont pour nous, & de nous voir ac-» cablez par le nombre, en ce cas nous vous ſupplions de vou-» loir bien nous donner un azile. Nous n'avons point encore » trahi le Roi d'Eſpagne, pour qui nous portons les armes ; » qu'il nous ſoit permis de lui garder la foi que nous lui avons » jurée, & de ne nous point flêtrir par une lâche défection. » Il vous ſera bien plus glorieux, Monſeigneur, d'accorder » vôtre protection à des ſoldats fideles, que ſi vous les rece-» viez dans vôtre armée, comme de coupables déſerteurs, & » vous ferez en quelque ſorte plus pour vous que pour nous-» mêmes, ſi vous daignez nous obliger, ſans qu'il en coûte » rien à nôtre vertu & à nôtre réputation. »

Maurice leur répondit : « Je vous plains, mes chers amis, » ſans approuver vôtre conduite, qui eſt d'un pernicieux exem-» ple, & qui eſt toûjours funeſte à ceux qui forment de pareils » complots. Il ne dépend pas toûjours des Princes, ni des » Généraux d'armée, de ſatisfaire les ſoldats, qui ſouvent, las » de ſouffrir, font un crime de ce qui n'eſt que l'effet des mal-» heureureuſes conjonctures. Je vous excuſe cependant de n'a-» voir pû ſoûtenir l'orgueil & la tyrannie du gouvernement » Eſpagnol ; & j'ai ſouvent été étonné que les Flamands & les » Italiens puſſent ſupporter des amis ſi fiers & ſi intraitables. » Pour ce qui eſt de la grace que vous me demandez, il ne » tient qu'à vous d'éprouver, que vous avez eu raiſon de comp-» ter ſur l'indulgence & ſur la générosité des Etats généraux, » dont je ſoûtiens les interêts. Nous ne prétendons point gê-» ner vos conſciences, ni donner la moindre atteinte à vôtre » liberté, nous qui ne combattons que pour la liberté publi-» que. Si vous ne commettez ſur nos terres aucun acte d'hoſ-» tilité, ſoyez aſſûrez que nous ſerons plus fideles à vôtre égard, » quoiqu'ennemis, que les Eſpagnols ne le ſont à l'égard de » leurs amis même. Nous n'obligerons point les ôtages, que » vous dites que vous nous envoyez, à reſter ici malgré eux. » Je me fie plus à leur parole, qu'aux gardes que je pourrois » leur donner. Je profiterai ſeulement de leur ſéjour parmi nous, » pour mieux délibérer enſemble ſur nos interêts com-» muns. »

HENRI IV. 1594.

Comme il y avoit eu une tréve de quelques jours entre les Eſpagnols & les mécontens, ceux-ci en profiterent pour faire cette députation au comte Maurice : trois jours après elle expira. Les Italiens ne pouvoient ſe perſuader que l'Archiduc, prince d'une grande prudence, voulût les contraindre par la force à rentrer dans leur devoir, puiſque de quelque côté que la victoire eût panché, la perte eût été égale pour lui. Cependant comme ce Prince n'avoit pas le moyen de les appaiſer, c'eſt-à-dire, l'argent neceſſaire pour leur payer ce qui leur étoit dû, Velaſco ſoûtint conſtamment qu'il falloit les dompter de bonne heure, de peur que cet exemple ne devînt contagieux. Ainſi le 13 de Decembre, fête de ſainte Luce, on ſe prepara à les attaquer; ce qui n'empêcha pas les mécontens d'envoyer ce jour-là même quatre cens chevaux dans les villages voiſins, pour y lever les contributions : Velaſco, qui ſçavoit qu'ils étoient informez de ſon deſſein, en fut très ſurpris. Il envoya un héraut au principal de leurs retranchemens, gardé par cinq cens hommes de pié, pour les ſommer d'abandonner cet endroit, & de ſe retirer à Sichenen, parce qu'on ne leur avoit pas, diſoit-il, marqué cet endroit pour leur logement. L'ordre fut reïteré pluſieurs fois ; & comme ils n'y déférerent point, le combat commença. Il dura trois heures, & le ſuccez fut long-tems aſſez égal de part & d'autre. Enfin les Eſpagnols contraints de reculer, firent approcher le canon, qui ne leur donna aucun avantage. Ils attaquerent enſuite, avec cinq cens hommes, cinquante mouſquetaires qui gardoient un autre retranchement moins conſiderable : ils furent encore repouſſez. Ils perdirent en cette journée trois cens quatre-vingt-hommes, & entr'autres Pierre Porto-Carrero, fils de la ſœur du comte de Fuentes, avec environ quarante-ſept officiers. Les Italiens perdirent peu de monde : ceux qui échaperent de ce combat, ſe retirerent à Sichenen.

L'Archiduc outré au dernier point, de voir l'audace de ces ſoldats impunie, & croyant que ſa reputation y étoit intereſſée, mit tout en œuvre pour venir à bout de les châtier. Les mécontens de Sichenen commencerent à être ébranlez, ne ſe croyant pas en état de reſiſter à une autre attaque. Les uns vouloient qu'on traitât avec Maurice, & ſoutenoient qu'il falloit plûtôt perir tous, les armes à la main, que de ſe remettre

jamais à la discretion des Espagnols. Les autres craignant de passer pour des traîtres, & ne désesperant pas d'obtenir un jour leur grace, étoient d'avis qu'on devoit plûtôt se retirer, & profiter de la bonne volonté du comte Maurice, sans contracter avec lui aucun engagement.

Ce dernier avis l'emporta. Mais comme on étoit sur le point de partir, il survint un accident qui les mit dans un grand embarras: les écluses de Dieſt ayant été lâchées, toute la campagne fut inondée dans l'espace de trois milles. Mais heureusement une forte gélée la nuit suivante glaça toutes ces eaux; & les mécontens marchant sur la glace, se retirerent entre Bos-le-Duc & Breda, près d'Huesden & de Gheertruy-den-Berghe. Ce fut envain que les Espagnols se mirent à les poursuivre; l'infanterie Italienne marchoit plus vîte sur la glace, que la cavalerie Espagnole. Les mécontens, après avoir tiré au sort, avoient laissé quelques-uns d'eux à Sichenen, qui pour dérober la retraite de leurs compagnons, affecterent de se promener sur les remparts, à la vuë de leurs ennemis, & ne cesserent de tirer sur eux.

Dans le même tems les soldats de la garnison, que l'électeur de Cologne avoit mise à Bonne, mécontens de ce qu'on ne les payoit point, exciterent une sédition: au retour de l'Archiduc qui étoit allé trouver l'Empereur à Prague, elle fut appaisée, au moyen de l'argent qui leur fut compté par le Chapitre & les Magistrats de Cologne. Les troupes du Roi d'Espagne furent alors maltraitées dans ce payis-là. L'Archiduc y ayant envoyé les colonels Rossem & Isselstein, pour faire des recruës, ces officiers qui avoient levé des soldats dans la Westfalie, marquerent pour la revuë de ces troupes le territoire de Carpen, qui étoit, disoient-ils, un ancien bureau du Roi d'Espagne. Ces troupes ayant séjourné long-tems en ce lieu, se mirent à piller & à ravager le payis. Les habitans de cette contrée, qui crurent qu'on leur avoit assigné Carpen & son territoire, pour leur quartier d'hyver, eurent d'abord recours au chapitre de Cologne; ils prirent ensuite les armes, attaquerent ces troupes, tuerent les uns, dépoüillerent & firent prisonniers les autres. Isselstein s'étant voulu mettre en défense, fut tué. Cela se passa sur la fin d'Octobre.

Cependant les Etats généraux, au milieu des soins que la

HENRI IV. 1594. Voyages entrepris par les Hollandois.

guerre entraîne, firent voir qu'ils avoient à cœur le progrez des arts & des ſciences. Après avoir établi pluſieurs années auparavant une ſçavante Univerſité à Leyden, ils firent recüeillir cette année diverſes cartes hydrographiques, & reſolurent de chercher une nouvelle route vers les Indes orientales, que les Portugais prétendoient leur appartenir, à l'excluſion de toutes les autres Nations. Ils formerent donc le projet d'y aller par la Tartarie, dans la vuë de pouvoir plus facilement, plus ſûrement, & ſans offenſer perſonne, pénétrer par ce chemin dans le royaume de Cathai, dans le riche empire de la Chine, au Japon, aux Philippines, aux Molucques, & dans toutes les Iſles opulentes de cette partie de l'Aſie. Quelque tems auparavant les Anglois avoient fait le voyage du tour du monde : Hugue de Willohgubey & Richard Chanceler l'an 1553, avoient trouvé un chemin plus court de mille lieuës : le premier après avoir long-tems érré ſur les mers, avoit été jetté ſur les côtes de Lapponie, où ayant été aſſiegé par les glaces, il étoit mort de froid avec tout ſon équipage. Pluſieurs mois après, ſon corps fut trouvé avec tous ſes bagages, ſes lettres, & ſon teſtament écrit de ſa propre main. Pour Chanceler, il aborda à un port de Moſcovie, & trouva une route que les Anglois & les Hollandois pratiquent depuis ce tems-là.

Trois ans après Etienne Burrough, & depuis peu en 1580, Arthur Pet, & Charle Jackman, tous trois Anglois, voguerent d'abord du côté du Nord, enſuite à l'Eſt, & parvinrent près de Veygat juſqu'à la mer de Tartarie. Après eux Olivier Brunel Hollandois fit le même voyage par Petzore. Les Anglois allerent auſſi vers le Nord-Oueſt, le long des côtes de l'Amerique, & de la nouvelle France, ſous la conduite de Martin Forbisker & de Jhon-Davis, qui a donné ſon nom au détroit de Davis, & s'avancerént à deux cens milles au-delà, dans la vuë de trouver un chemin par derriere l'Amerique, pour aller à la Chine. Mais nous avons parlé ailleurs de ce voyage.

Cette année les Etats généraux voulant ouvrir une route ſûre pour aller à la Chine par la mer glaciale, ſuivirent les avis de Baltazar de Moucheron Normand [1], & équiperent à

1 Baltazar de Moucheron étoit de la noble Maiſon de Boulay-Moucheron en Normandie, & refugié pour la Religion en Hollande.

ce

ce dessein un vaisseau à Amsterdam, avec un brigantin, dont ils donnerent la conduite au capitaine Guillaume Barentson, un autre à l'Ecluse, & un troisiéme à Campuere, commandé par les capitaines Corneille Cornelissen, & Isebrand Tetcale, ausquels se joignit Jean Hugens de Linschote, qui avoit demeuré quelques années à la Chine. Ils partirent du Texel, isle de Zelande, le 5 de Juin, & ayant rangé à leur droite la Scandinavie, qui est la Thulè des anciens, ils aborderent le 29 de Juin à Kilduin, port de Moscovie. Guillaume fils de Bernard, ayant observé avec attention les vents favorables, la situation des caps, des bayes, des rivieres, trouva le meridien de la maniere qu'il le raconte dans la relation de son voyage, que les curieux peuvent consulter. Il parvint enfin jusqu'au soixante-treiziéme degré ; & au commencement de Juillet il se trouva à la hauteur de Langenes, & puis du cap de Lomsbay, où il y a une très-bonne rade. S'étant avancé plus loin, il aborda à l'isle de l'Amirauté, & puis à la Guillelmie, qui est au soixante-quinziéme degré de latitude septentrionale. Cette isle est abondante en liége, & en poissons qui ont des cornes, & sont de la grosseur d'un bœuf: on les appelle Walrusses: leurs dents passent souvent chez nous pour de l'ivoire, & trompent ceux qui ne sont pas connoisseurs.

Au-dessus de la Guillelmie sont les isles de la Croix & de Berenfort, remplies d'Ours blancs, qui courent le long des rivages, & se jettent à la nage à la vuë des vaisseaux, pour les poursuivre, & dévorer les hommes qu'ils voyent. Ils ont tant de force, qu'ils renversent presque les navires par les efforts qu'ils font ; & ce n'est qu'à coups de mousquet qu'on vient à bout de les écarter ; leur peau est si dure, qu'il seroit inutile d'employer contr'eux d'autres armes. Enfin sur la fin de Juillet il arriva à la hauteur du Cap de Nassau & de l'isle d'Orenge, au soixante-dix-septiéme degré. On y voit des pierres luisantes qui ressemblent de loin à de la poudre d'or. Là ayant trouvé la mer toute remplie de glaçons, il resolut de virer de bord, & de s'en retourner joindre ses autres compagnons, qu'il avoit laissez sur les côtes de Tartarie, & qui devoient aller du côté de ce détroit (auquel ils donnerent le nom de Nassau) & de l'isle de Weigat.

Depuis cette isle qui est au soixante-neuviéme degré, il y a

HENRI IV. 1594.

jusqu'à l'isle d'Orenge un espace d'environ huit degrez de longitude, rempli d'isles, qui semblent former un continent, & qui peut-être en forment un veritable; car on n'est pas encore bien informé au sujet de la nouvelle Zemble. Les navires étant entrez dans le détroit de Nassau, rencontrerent de tous côtez des montagnes de glace, qui les empêcherent d'aller plus loin. Le navire de l'Ecluse s'étant néanmoins avancé dans le détroit, crut être parvenu jusqu'à l'embouchure de l'Obi, prez du cap Tabin; c'est aumoins ce que Guillaume nous apprend dans sa relation. Quoique ce voyageur eût formé le dessein de parcourir la côte orientale de la nouvelle Zemble, voyant néanmoins la saison avancée, il resolut avec ses compagnons de s'en retourner.

Etant donc revenus à l'isle de Weigat, ils trouverent de ce côté-là une isle, qu'ils appellerent l'isle des Etats, remplie de pierres semblables au cristal de roche. De-là ayant mis à la voile le 16 d'Août, ils aborderent huit jours après à l'isle de Varhuse, qui est vis-à-vis la côte de Finmarck ou de Lapponie, & enfin il arrivérent le 16 de Septembre à Amsterdam & à l'Ecluse, cent quatre jours après leur départ du Texel. Les Etats ayant jugé, sur la relation de Guillaume, qu'on pouvoit trouver un chemin pour aller aux Indes par le détroit de Nassau, au-dessous de la nouvelle Zemble, & par la mer du Nord, en tirant vers l'Orient, tenterent encore deux fois le même voyage dans les années suivantes, comme nous le dirons dans son lieu.

Couronnement de Sigismond en qualité de roi de Suede.

Sigismond roi de Pologne, qui dans l'automne de l'année précédente étoit allé en Suede, pour y prendre possession d'un Royaume qui lui appartenoit par le droit de sa naissance, convoqua au commencement de cette année les Etats généraux de Suede à Upsal, pour prendre la couronne & toutes les marques de la Royauté. Le Roi avoit auprès de lui François Malaspina évêque d'Urbin, en qualité de Nonce du Pape. Ce Ministre faisoit son possible, pour que le Roi fût couronné suivant les anciennes cérémonies, comme ce Prince le désiroit avec ardeur; & il se flattoit que s'il obtenoit cet article, l'ancienne Religion pourroit être retablie dans le Royaume: mais le Sénat & tous les Etats s'y opposoient, à la sollicitation sur tout d'Adam Andrakam, qui dans le dernier Synode assemblé au

mois de Mars, avoit été élu archevêque d'Upsal. Ce Prélat soûtenoit qu'il étoit contre l'ancien usage & contre les loix du Royaume, qu'un autre que l'archevêque d'Upsal couronnât le Roi, & qu'il falloit avant toutes choses que Sa Majesté fît serment d'observer tout ce qui avoit été reglé au sujet de la Confession d'Ausbourg, soixante-quatre ans auparavant, du tems de l'empereur Charle V, sous les regnes de Gustave son ayeul, & au commencement de celui du Roi Jean son pere, & tout recemment par les Etats du Royaume assemblez à Upsal; qu'il promettoit de ne souffrir dans les temples des villes aucun autre exercice de Religion, que celui qui étoit conforme à la Confession d'Ausbourg; & que lorsqu'il seroit en Suede, il se contenteroit de faire célébrer la Messe dans la chapelle de son Palais.

Les Seigneurs Polonois, qui étoient venus avec le Roi, s'y opposerent de toutes leurs forces; & les Etats de leur côté firent leur protestation le 18 de Janvier. Enfin quatre jours après, le Roi, ne pouvant faire autrement, fut couronné à Upsal par les mains de l'archevêque Adam Andrakan; & Eric de Sparre chancelier du Royaume ayant lû la formule de serment, le Roi promit qu'il suivroit religieusement la verité & la justice; qu'il employeroit son autorité & sa puissance royale, à reprimer l'iniquité & le mensonge; qu'il rendroit justice, selon les loix du Royaume, aux riches & aux pauvres: Qu'il gouverneroit conjointement avec le Prince Charle, & le Sénat: Qu'il n'admettroit dans son Conseil que les Suedois: Qu'il ne donneroit de charge dans l'Etat à aucun étranger: Qu'il ne confieroit le gouvernement des places, des Provinces, & des Déserts d'Upsal, qu'aux Suedois: Qu'il ne mettroit aucuns nouveaux impôts dans le Royaume, que dans une extrême nécessité, comme dans le cas que les troupes étrangeres ravageassent le Royaume, que l'Etat fût déchiré par quelque guerre civile, que le fils ou la fille du Roi se mariassent; lorsque Sa Majesté fît le voyage de S. Eric, ou la visite de tout son Royaume, pour reparer les places, & en bâtir dans les Déserts d'Upsal: Que de plus Sa Majesté confirmeroit les franchises, libertez & immunitez accordées, tant aux Seigneurs & aux Evêques, qu'au peuple de Suede; qu'enfin il procureroit la paix & la tranquillité publique. Le Roi, après avoir

HENRI IV. 1594.

juré ces articles, ajoûta ces mots : *Que Dieu ſoit ainſi propice à mon ame & à mon corps, comme je jure ſincerement toutes ces choſes.* Après cette cérémonie, & après que le Roi eut rendu les derniers devoirs au Roi Jean ſon pere, on convoqua à Stockolm les Etats qui s'aſſemblerent dans les Fêtes de Pâques. On y fit des reglemens touchant l'adminiſtration du Royaume pendant l'abſence du Roi.

Le même jour que Sigiſmond fut couronné, Jacque VI. Roi d'Ecoſſe [1] eut un fils, de ſon mariage avec Anne ſœur de Chriſtierne roi de Dannemarck. Il le fit auſſi-tôt ſçavoir par Pierre Junius, qui avoit été ſon precepteur avec George Buchanan, au roi de Dannemarck, & à la Reine ſa belle-mere, aux ducs de Brunſwick, & à Ulric de Meckelbourg biſayeul de l'enfant qui venoit de naître. Le duc de Meckelbourg envoya, pour faire compliment au Roi, Joachim Braſſewitz : Jule de Brunſwick envoya Adam Cruſius : le roi de Dannemarck & la reine ſa mere, envoyerent Chriſtien Barnikow, & Stenon de Bilde. La reine Eliſabeth fit auſſi partir, en qualité d'Ambaſſadeur, Robert d'Evreux comte d'Eſſex, qui ſe rendit auſſitôt en Ecoſſe, accompagné de pluſieurs Seigneurs Anglois. Les Etats généraux des Provinces unies, à qui l'on avoit fait part de la nouvelle, députerent Brederode baron de Vianen, & Jacque Valck thréſorier des Etats de Zelande. L'enfant fut bâtiſé ſolemnellement à Sterlin le 30 d'Août, & il fut nommé Henri Frederic.

Retour de Sigiſmond en Pologne.

Cependant Sigiſmond ayant reglé toutes choſes dans la Suede, autant qu'il lui fût poſſible, ſongea à retourner en Pologne. Au mois de Juillet il partit de Stockolm avec une flotte de quarante-quatre vaiſſeaux, & en peu de jours ayant franchi cette multitude de rochers, appellez Dieſcheren, il entra dans le golfe de Pautzkerwick, près de l'embouchure de la Viſtule : à la faveur d'un vent de Nord, après avoir été un peu maltraité par la tempête, il remonta le fleuve ; & le jour de la fête de S. Laurent il arriva à Dantzick, où il fut reçu avec de grands honneurs par l'évêque de Vladiſlaw, par pluſieurs Seigneuts de Pologne, & par le Sénat de la ville. Au commencement de Septembre il entra dans la Pologne : il

1 Fils de Henri & de Marie Stuart. Il fut dans la ſuite roi de la grande Bretagne, ſous le nom de Jacque I.

prit sa route par le palatinat de Posnanie, & arriva enfin à Cracovie, où il avoit convoqué sur la fin de l'année derniere une assemblée des Etats.

Affaires d'Allemagne.

L'Empereur avoit aussi convoqué la Diete de l'Empire à Ratisbonne pour le mois de Fevrier. Plusieurs obstacles étant survenus, elle avoit été prorogée jusqu'au mois de Mars, & puis jusqu'au mois d'Avril : elle commença enfin au mois de Mai. Philippe roi d'Espagne y avoit envoyé en qualité d'ambassadeurs, Charle-Philippe de Croi marquis d'Havrec, Hachstein président de Luxembourg, & Simon Grimaldi secretaire du Conseil privé, pour traiter des moyens d'établir la paix dans les Payis-bas. Voici les principaux de ceux qui se rendirent à la Diete. Volfang Dalberger électeur de Mayence, & Jean Schomberg électeur de Tréves, l'archevêque de Salzbourg, Jule évêque de Wirtzbourg, l'évêque de Passaw, Philippe Louis palatin du Rhein, Maximilien duc de Baviere, Jean Casimir duc de Saxe-Cobourg, & George Louis prince de Leuchtenberg. Le Pape y envoya Louis Madruccio cardinal légat, le comte Jerôme de Porcio, Ottave Mirti évêque de Tricarico, & Cesar Speciaria évêque de Cremone. La république de Venise députa à la Diéte Thomas Contarini ; le Grand Duc de Toscane y envoya Jean-Bâtiste Concini ; le duc de Ferrare, Marc-Antoine Ricci ; le duc de Mantouë, Enée de Gonzague ; Rainuce duc de Parme, le marquis Jean-François Malaspina ; & la république de Genes, Lélio Costa.

L'Empereur étant parti de Prague au commencement de Mai, fit le 16 du même mois son entrée à Ratisbonne avec une grande pompe, sous un dais ; les Princes de l'Empire & les Magistrats de la ville avoient été au-devant de lui, & il marchoit au milieu des Electeurs Palatin & de Baviere. Il entra ainsi à pié dans l'Eglise. Lorsqu'on eut chanté le *Te Deum*, il fut conduit dans le palais de l'Evêque, qui étoit magnifiquement paré. Le lendemain Guillaume Frederic, administrateur de l'électorat de Saxe, & Auguste duc d'Holstein, arriverent avec une suite nombreuse de chevaux, & trente chaises de poste. Le jour suivant arriva Christien prince d'Anhalt, qui deux ans auparavant commandoit en France l'armée auxiliaire, & après lui Ernest électeur de Cologne, qui fit son entrée avec plus de magnificence qu'aucun autre Prince. Cette entrée a

HENRI IV. 1594.

été décrite dans un livre particulier. Le Sénat fit, selon l'usage, des présens à Sa Majesté Impériale, qui consistoient en une coupe de vermeil, estimée 300 talers [1], en une grande quantité de poisson, en un chariot chargé de vin, & en deux autres chargez d'avoine, &c.

Le 2 de Juin se fit l'ouverture de la Diete. Tous les Princes & Etats de l'Empire étant assemblez dans le Palais, comme on étoit sur le point de célébrer la Messe, l'administrateur de Saxe, à qui il appartenoit de porter l'épée nuë devant l'Empereur, la donna à porter à Joachim Pappenheim maréchal héréditaire de l'Empire [2], & se retira dans une autre sale, pour quelque tems, avec les autres qui suivoient la Confession d'Ausbourg, jusqu'à ce que la Messe fût finie. Il revint après la Messe, & ayant repris l'épée des mains de Pappenheim, il la lui rendit, lorsqu'il fut assis. Frederic IV. électeur Palatin, absent, étoit representé par le baron Fabien de Dhona, & Jean George électeur de Brandebourg l'étoit par le comte de Stolberg. Dès que l'Empereur se fut assis, les Electeurs s'assirent au-dessous de lui, & ensuite tous les autres Princes, chacun dans leur rang.

Philippe Louis prince Palatin fit un discours au nom de l'Empereur. Il dit que la Diéte étoit assemblée, pour déliberer en commun au sujet de la guerre de Hongrie, causée par la perfidie de l'ennemi du nom Chrétien, qui avoit violé la tréve, & qui faisoit de grands preparatifs : il ajoûta que Sa Majesté Impériale étoit très satisfaite de voir un si grand nombre de Princes de l'Empire, qui dans des conjonctures si fâcheuses, s'étoient rendus à la Diéte, ou par eux-mêmes, ou par leurs Députez, & qu'il leur rendoit graces de leur zéle & de leur bonne volonté.

Alors l'Empereur parla lui-même, & après avoir exposé fort au long le procedé injuste des Turcs, il demanda qu'on fît la lecture d'un écrit très long, qui contenoit les articles qu'il proposoit, & qu'on y repondît sans délai. André Annibal, premier secretaire de l'Empereur, en fit la lecture, qui dura une

1 Monnoye numerique d'Allemagne, qui équivaut à deux florins.

2 C'est l'électeur de Saxe qui est grand Maréchal ou grand Ecuyer de l'Empire. Ainsi Pappenheim n'avoit la qualité que lui donne l'Auteur, qu'en representant l'électeur de Saxe, qui étoit absent. C'est ce droit de representation qui étoit héréditaire dans sa Maison.

heure entiere. Les principaux de ces articles étoient : Qu'on levât & qu'on entretînt une armée toûjours sur pié, contre les Turcs : Qu'on fixât le nombre des troupes auxiliaires, & qu'on reglât les operations de la campagne, & la discipline militaire : Qu'on retablît la chambre Impériale de Spire : Qu'on prît des mesures pour pacifier les troubles des Payis-bas : Qu'enfin on déliberât touchant la monoye & la matricule [1] de l'Empire.

L'électeur de Mayence, comme chancelier de l'Empire en Allemagne, repondit en peu de mots, que les Princes seroient toûjours disposez à étendre les bornes de l'Empire, à défendre les frontieres de la Hongrie, & à faire tout ce qui étoit necessaire pour le bien public. A quoi l'Empereur repliqua, après avoir remercié l'assemblée, qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & qu'il falloit user de diligence. L'écrit ayant alors été mis entre les mains des Princes, ils se retirerent pour déliberer entr'eux ; ce qu'ils firent plusieurs fois, aux heures & aux jours marquez. Cependant les Electeurs régalerent tour à tour Sa Majesté Impériale, & les Princes de l'Empire. Celui qui donna le premier répas fut l'électeur de Mayence ; son exemple fut suivi par l'administrateur de Saxe, par les électeurs de Cologne & de Treves, puis par l'archevêque de Saltzbourg, & par les autres Princes, Outre ceux dont j'ai fait mention, voici le nom des autres qui étoient à la Diéte. Wolfang Guillaume Palatin de Neubourg, Jean Auguste Palatin de Lutzelstein, Guillaume d'Ottinga député d'Autriche, Benoît d'Alfeldt ambassadeur de Christierne IV. roi de Dannemarck, Albert de Furstemberg, Herman de Manderschit, Salentin d'Isemburg, ci-devant électeur de Cologne, les comtes Bruno de Mansfeldt & Guillaume de Schwartzenbourg, Volfang Romph major-dome & Christophle Poppel camerier major, Transen maréchal de la Cour, George seigneur de Limbourg échanson héréditaire du saint Empire, &c.

On célébra plusieurs tournois dans le cours des mois de Juin & de Juillet, où il se trouva une grande quantité de Princes & de Gentilshommes, & ou les Electeurs & les Princes de l'Empire proposerent des prix. Le 10 de Juillet, Frederic duc de

1 C'est la taxe des contributions de l'Empire ; ce à quoi chaque Prince est taxé pour les contributions générales.

HENRI IV. 1594.

Wirtemberg, suivi de mille chevaux, arriva à la Diéte; on comptoit parmi les gens de sa suite 8 Comtes, 4 Barons, & plus de cent Gentilshommes. Il venoit pour demander l'investiture de son duché de Wirtemberg, en tant que relevant du saint Empire seul, & non de la maison d'Autriche, comme ses prédécesseurs Ulric & Christophle y avoient acquiescé, par un traité que de fâcheuses conjonctures les avoient contraints de signer. Frederic prétendoit faire voir par les anciens titres, qu'il étoit feudataire de l'Empire, & non de la maison d'Autriche.

Le 15 de Juillet l'électeur de Cologne fut instalé en cette qualité. Il baisa la poignée Impériale portée par l'administrateur de Saxe, & qui lui fut presentée par l'Empereur. On répondit enfin aux articles que Sa Majesté Impériale avoit proposez. On dit d'abord que la sterilité, qui avoit regné depuis plusieurs années, empêchoit qu'on ne pût se prêter, autant qu'on l'eût souhaité, au besoin pressant de l'Empire & de la République Chrétienne: Que néanmoins pour exécuter une partie de leurs favorables intentions, ils s'engageoient à payer quatre-vingt mois Romains: Qu'ils ne fixoient ni les termes du payement, ni la quantité de la somme, de peur que le secret de l'Empire ne fût divulgué. Il fut resolu de plus, que Sa Majesté Impériale écriroit & envoyeroit des Ambassadeurs aux Princes étrangers, pour leur demander des secours; qu'elle solliciteroit aussi la Noblesse, qui ne dépendoit point directement & absolument de l'Empire, & les villes maritimes, de vouloir bien le seconder. On parla ensuite de la maniere d'imposer & de lever les taxes; & il fut ordonné que dans toutes les Provinces, dans toutes les villes, dans tous les bourgs, & dans tous les villages d'Allemagne, on mettroit un tronc à la porte des Eglises, & que les Curez & les Prédicateurs exciteroient le zéle du peuple, pour l'engager à contribuer aux frais de la guerre contre les Infidéles. Il fut recommendé aussi aux Curez & aux Prédicateurs, de precher la penitence aux peuples; & que tous les jours on s'assembleroit au son de la cloche, pour une priere publique, afin de demander un heureux succez.

On parla ensuite de maintenir la paix de l'Empire, qui étoit troublée de plusieurs manieres differentes, & de calmer les troubles des Payis-bas. Il fut resolu qu'on menageroit encore une conference entre les deux partis; que l'Empereur interposeroit son

ſon autorité en y envoyant des Ambaſſadeurs ; que les Electeurs y envoyeroient auſſi les leurs, afin que ces malheureuſes Provinces puſſent enfin joüir d'une paix vainement ſouhaitée depuis ſi long-tems. On chargea le comte Simon de Lippe, de convoquer, au nom de l'Empereur & de l'Empire, les Etats des Cercles du Rhin & de Weſtfalie, afin de délibérer en commun ſur les moyens de garantir l'Allemagne des courſes & des ravages, que la guerre des Payis-bas occaſionnoit. Enſuite on diſcuta ce qui concernoit l'adminiſtration de la juſtice, la monnoye, & la matricule de l'Empire ; on fit ſur ces articles quelques reglemens proviſionels. Enfin ſelon l'uſage pratiqué dans ces aſſemblées, il fut dit que dans une autre Diéte, il y auroit à ce ſujet une plus ample délibération. Ainſi finit l'aſſemblée, & tous les Princes ſe ſéparerent.

Peu de tems après, il arriva une choſe qui penſa faire naître de nouveaux troubles en Allemagne. Erneſt Frederic marquis de Bade, fils de Charle, & petit-fils d'Erneſt, prétendoit que par la tranſaction faite l'an 1537, entre ſon ayeul & les tuteurs de Chriſtophle, au ſujet de la repartition des dettes contractées par ſon ayeul, il étoit ſtipulé que ſi on faiſoit de la peine à l'un d'eux, à l'occaſion de ces dettes, il ſeroit permis à l'autre de retenir quelques terres de celui qui n'auroit point acquitté ces dettes, & d'en joüir durant quelque tems à titre de compenſation & d'indemnité, juſqu'à ce que les creanciers fuſſent ſatisfaits. Edouard Fortunat, fils de Chriſtophle & de Cécile ſœur de Guſtave roi de Suede, ayant paſſé toute ſa vie hors de ſes terres, étoit pour lors à la Cour de l'archiduc Erneſt, & avoit toûjours negligé d'acquitter ſa part des dettes dont il s'agit. Erneſt, qui depuis long-tems avoit acquitté la ſienne, étant pourſuivi par les creanciers qui avoient action ſur tous les biens des marquis de Bade, diſoit qu'il lui en avoit couté beaucoup pour les ſatisfaire. Ainſi pendant l'abſence d'Edouard ſon parent, après en avoir conferé (ainſi qu'il le diſoit) avec les Magiſtrats des villes principales, il envoya la nuit du 28 de Novembre des ſoldats à Bade, à Eſlingen, à Cuppenheim, à Stolhoven, & à Raſtat, & ſe rendit maître, ſans coup ferir, de ces places, qui n'étoient point gardées. Mais de peur de paroître infracteur des loix de l'Empire, il publia dès le lendemain un manifeſte, où il expoſoit les raiſons qui l'avoient

HENRI IV. 1594.

engagé à en uſer ainſi, & qui étoient celles que je viens de rapporter. Il écrivit en même tems ſur le même ſujet à l'Empereur pour juſtifier ſon procédé, cauſé par la négligence d'Edoüard à payer ſes dettes ; ce qui l'avoit obligé, diſoit-il, d'en venir à cette extrêmité, conformément au droit que lui donnoit la tranſaction.

L'Empereur ne goûta point les raiſons d'Erneſt, & condamna ſa conduite, informé d'ailleurs qu'il n'avoit agi ainſi, que par haine pour Edoüard, qui étoit attaché à l'ancienne Religion, & que par un complot ſecret des Proteſtans du Marquiſat de Bade, il n'avoit pas eu de peine à s'emparer des villes. Il jugea qu'il étoit d'un très-mauvais exemple, que dans l'Empire, on uſât ainſi de voyes de fait, & qu'on ſe fît juſtice à ſoi-même, en s'emparant par force du bien d'autrui.

Allarmes cauſées en Italie par une flotte Turque.

Une flotte Turque qui parut cette année ſur les côtes d'Italie, y cauſa beaucoup d'allarmes, dans l'incertitude où l'on étoit du deſſein des Infideles. Les Venitiens équiperent une flotte de 80 Galeres, pour mettre à couvert le Golfe de Veniſe & l'Iſle de Candie : ils créérent Jacque Foſcarini Général de la Mer, & élurent pour Provéditeur de l'armée Marc Molino. Il fut enjoint en même tems aux plus riches d'équiper chacun une Galere. Cicala Général de la flotte Turque, informé des précautions de la République, ſe retira auſſi-tôt de devant l'Iſle de Corfou, & étant entré dans la mer de Toſcane, il s'approcha de Syracuſe, où l'on diſoit qu'il avoit pratiqué des intelligences. Ce qui augmenta encore les ſoupçons, eſt que Cicala ayant fait avancer une Galere près du Port, & tous les habitans ayant pris les armes, on trouva les canons encloüez : ce qui fut cauſe qu'on arrêta le Gouverneur de la citadelle, qui étoit de l'illuſtre Maiſon de la Cerda, & qu'on le conduiſit à Palerme ; mais les preuves n'ayant pas été trouvées ſuffiſantes, il fut renvoyé abſous.

Cicala ſe voyant fruſtré de ſon eſperance, envoya ſa flotte dans le Fare de Meſſine, & réſolut d'aller attaquer Reggio dans l'Abruzze, où 51 ans auparavant Airedin Barberouſſe, & neuf ans après Dragut, avoient mis tout à feu & à ſang. On envoya devant Mamouth Rais, avec cinq galeres, qui ayant fait une deſcente à la Cotone le 8 de Juin, fit dans la campagne un grand nombre d'eſclaves, brûla les moiſſons, & prit

plusieurs bâtimens. Il tourna ensuite tous ses efforts contre la Tour de Giovan-Paolo, où plusieurs payisans s'étoient retirez. Un de ces payisans soûtint seul pendant deux heures l'effort des Infideles; mais à la fin ayant été tué, tous les autres furent emmenez en captivité.

Amurath Rais fut ensuite envoyé avec sept Galeres; mais il n'osa rien entreprendre, jusqu'à ce que Cicala fût arrivé avec toute la flotte; parce que les payisans armez gardoient la côte, & se défendoient avec beaucoup de courage & de vigueur. Enfin Cicala parut à la vûë de Reggio au commencement de Septembre, avec une flotte d'environ cent voiles. Jean de Zuniga viceroi de Naples, envoya aussi-tôt Charle Spinelli, pour ordonner à tous les habitans de la Côte de se retirer, avec tous leurs effets dans les terres; ce qui ne put se faire si promptement, que l'ennemi ne prît une grande quantité de soye, qui se travaille en ce payis-là, & se vend tous les ans à la foire de Reggio. Cicala étant entré dans la ville, qui avoit été abandonnée, la pilla & y mit le feu: elle fut consumée toute entiere, à la réserve de trois cens maisons, l'incendie ayant été augmenté par un vent de Nord qui s'éleva.

Cependant les habitans de Reggio, avec les payisans des environs, livrerent aux Turcs plusieurs petits combats, où ceux-ci furent toûjours battus; parce que ce n'étoit qu'une nouvelle milice peu aguerrie, envoyée pour ravager les côtes d'Italie, afin de faire diversion, & d'inquiéter les Chrétiens. Les Janissaires, & toutes les troupes d'élite de l'Empire Ottoman, avoient été réservez pour la guerre de Hongrie. Les Infideles perdirent beaucoup de monde dans les differens combats qu'on leur livra; les Chrétiens au contraire en perdirent fort peu. Encouragez par ces succès, & animez par les discours & par l'exemple des Peres Capucins, qui s'armoient & combattoient eux-mêmes quelquefois contre les Turcs, ils les lasserent tellement, qu'ils les contraignirent de se rembarquer. Ainsi après avoir achevé de brûler la ville, coupé tous les arbres des jardins, rasé toutes les Eglises, ouvert les tombeaux, & brûlé les ossemens, Cicala ordonna à ses troupes de se retirer sur les vaisseaux. Etant demeuré à l'anchre durant quelques jours, il envoya encore une fois les soldats à terre pour butiner, couper les arbres, & abattre les Eglises. Les Turcs

HENRI IV. 1594.

condamnent & détestent les images & les statuës; c'est ce qui leur donne de l'horreur pour nôtre Religion, & les rend à nôtre égard inhumains par pieté. Après donc avoir brûlé plusieurs villages aux environs, & avoir rembarqué ses soldats, Cicala mit à la voile.

Le départ de la flotte Turque rendit le calme à l'Italie, dont les Princes, délivrez de toute crainte, ne songerent plus qu'à secourir l'Empereur dans la guerre de Hongrie. Les Venitiens consentirent qu'avec la permission du Pape, on levât de l'argent sur les biens Ecclésiastiques dans les terres de leur dépendance. Ferdinand grand duc de Toscane fournit des troupes de cavalerie & d'infanterie. Le duc de Ferrare profita de cette occasion, pour obtenir de l'Empereur, à qui il donna une grande somme d'argent, les villes de Modene, de Regio, & de Carpi, en faveur de son cousin César d'Este.

Canonisation de S. Hyacinthe.

Il y avoit quelque tems qu'il s'agissoit à Rome de la canonisation d'Hyacinthe Dominicain Polonois, qui étoit en grande vénération parmi ses confreres. Nous avons plusieurs Saints de ce nom dans le Martyrologe Romain. Le 10 de Fevrier on célébre la mémoire de Zotique, d'Irenée, & d'Hyacinthe, qui furent martyrisez sous l'Empereur Adrien, sur la voye Labicane à dix milles de Rome. Le 3 de Juillet est la fête de S. Hyacinthe chambellan de l'empereur Trajan : il en est fait aussi mention dans le Menologe des Grecs. Le 17 du même mois on célébre le martyre de S. Hyacinthe, qui sous le Président Castritius, après avoir été cruellement tourmenté, mourut en prison à Amastris [1] en Paphlagonie. Le 26 du même mois on célébre encore le martyre de S. Hyacinthe, qui fut d'abord jetté dans un bucher allumé, & ensuite dans une riviere, dont il sortit sain & sauf, & eut enfin la tête coupée par l'ordre de Leontius Consulaire, sous l'empire de Trajan. Le 9 de Septembre Hyacinthe, Alexandre & Tiburce furent martyrisez dans le payis des Sabins [2] : le 11 du même mois Prote & Hyacinthe eunuques de sainte Eugenie, après avoir souffert divers tourmens, eurent la tête tranchée sous l'empire de Gallien. Enfin le 29 d'Octobre on honore la mémoire des saints Hyacinthe, Quintus, Felicien, Lucius, qui dans la Lucanie [3] furent aussi couronnez du Martyre.

1. Aujourd'hui Famastro.
2. La Sabina.
3. La Basilicata.

A l'égard de celui dont il s'agit, on en fait commémoration le 16 d'Août, & il est appellé Jaciki ou Jacinski par Martin Cromer historien de Pologne, son nom ayant de cette maniere une terminaison Polonoise. Après avoir rendu de grands services à la Religion dans la Pologne & dans la Russie, il passa de l'exil de cette vie dans le séjour de la félicité le 16 d'Août 1257. Sigismond I. avoit fait demander cette canonisation par ses Ambassadeurs à Leon X. & ensuite à Clement VII. En attendant que cette affaire fût terminée, Clement VII. avoit consenti qu'on lui rendît en Pologne un culte public, qu'on lui dédiât des autels, & qu'on célébrât sa fête. On tenta encore auprès de Paul III. d'obtenir la canonisation du bienheureux Jacinski, & on commença alors à y travailler. Sigismond-Auguste fils de Sigismond fit presser Paul IV. d'achever ce qui avoit été commencé sous Paul III. Le roi Estienne renouvella les mêmes instances sous Gregoire XIII; & sous Sixte V. il envoya à Rome Stanislas Miniski, qui enfin vint à bout cette année de faire finir cette affaire. Alfonse Gesualdo doyen des Cardinaux, fit son rapport de la vie & des miracles de Jacinski, dont on avoit fait une exacte information. Ensuite Cino Campana fit un discours à ce sujet dans un Consistoire nombreux de Cardinaux, où se trouverent des Patriarches, des Archevêques, des Evêques, & d'autres Prélats, Enfin le 17 d'Avril le Pape mit solemnellement, dans l'Eglise de saint Pierre, le bienheureux Hyacinthe au nombre des Saints, & fit dresser une Bulle à ce sujet. Comme Abraham Bzovius de Cracovie, Religieux du même Ordre, a écrit tout cela en détail, je crois qu'il est inutile d'en dire davantage.

Mort & éloge de Fr. de Foix.

Cette année au mois de Fevrier mourut François de Foix de Candale dans son château de Cadillac sur les bords de la Garonne. Né d'un Sang illustre, qui a donné à la Chrétienté tant de Rois, tant de Princes, tant de grands Prélats, & tant de fameux Capitaines, il fut encore plus recommandable par sa vertu & par son érudition. Obligé d'interrompre le cours de ses études, & appellé par sa naissance à la Cour dès ses plus tendres années, il suppléa de lui-même à ce qui avoit manqué à son éducation; & ce que le secours des maîtres fait à peine comprendre aux jeunes gens, il le conçût seul dans sa premiere jeunesse par sa pénétration naturelle, & par le génie

HENRI IV. 1594.

qu'il avoit pour les ſciences, ſur-tout pour les Mathematiques. Il aima l'étude toute ſa vie, & il ne ceſſa jamais de cultiver ce goût : il fit de grands progrès, & même des découvertes, & perfectionna celles des anciens. Une preuve de ſa libéralité & de ſa généroſité, eſt la rente annuelle qu'il a laiſſée à Bordeaux pour la compoſition d'un Antitode de ſon invention, afin qu'il coûtât moins au public, & pour l'entretien d'un Mathematicien. Enfin les ouvrages qu'il nous a laiſſez, ſeront immortels. Je croirois avoir peché contre la prudence, ſi j'euſſe ômis de faire mention d'un ſi grand homme, dont le nom honore mon livre, & contre les loix de la reconnoiſſance, ſi j'euſſe négligé de rendre ces derniers devoirs à une perſonne de ſon rang & de ſon mérite, que j'ai beaucoup cultivée pendant mon ſéjour en Guyenne.

De Plaute Benci.

Peu de tems après, le 6 de Mai, mourut à l'âge de 50 ans Plaute Benci, né à Aquapendente en Toſcane, ville qui appartenoit à ſa Maiſon. Sa vertu & ſon érudition éclipſerent ſa haute naiſſance ; ſa candeur & ſes mœurs douces le firent également chérir des Grands & des gens de lettres. Il avoit étudié à Rome ſous le fameux Muret François de nation, & avoit appris ſous ce grand maître, à écrire parfaitement en Latin, ſoit en Proſe, ſoit en Vers. Il entra enſuite dans la Societé des Jeſuites, & y prit le nom de François, à la place de celui de Plaute. Il compoſa étant Jeſuite des pieces d'Eloquence & des ouvrages de Poëſie, qui ſurpaſſerent encore la haute idée qu'on avoit de ſes talens. Il fut très-reconnoiſſant à l'égard de Muret ſon ancien maître, en ce que le voyant, même dans ſa vieilleſſe, tout occupé des belles lettres, & appliqué à des études profanes, il ſçut lui inſpirer du goût pour les choſes ſaintes, & tourner ſon eſprit vers la pieté. Lorſque Muret fut mort il fit ſon éloge.

De Claude du Puy.

Claude du Puy, fils de Clement du Puy, célébre Avocat au Parlement de Paris, mourut auſſi cette année, à peu près dans le même âge que Benci. Il étudia dans ſes premieres années, ſous d'excellens maîtres, tels que Jean Stracelle, Adrien Turnebe, Jean Dorat, & puis ſous Denys Lambin. Dans la ſuite il étudia le Droit ſous le Prince des Juriſconſultes, le célébre Cujas. Il fit pluſieurs voyages hors de ſa patrie, & ſe lia d'amitié avec les plus ſçavans hommes d'Europe, comme Urſinus,

Victorius, Manuce, & Sigonius, qui lui donnerent de grands éloges dans leurs ouvrages, & le mirent au rang des premiers hommes de leur tems pour la Litterature. Du Puy n'a rien écrit; mais comme il étoit excellent critique, il s'appliqua à revoir les ouvrages des autres, travaillant plus pour leur gloire que pour la sienne. Ayant ensuite été revêtu d'une charge de Conseiller au Parlement, il s'y distingua comme il avoit fait parmi les gens de lettres, & il ne se rendit pas moins admirable par son exacte probité, que par sa profonde connoissance du Droit, & par son habileté dans les affaires les plus épineuses. Il eut en Italie un intime ami dans Vincent Pinello noble Génois, homme très-versé en toute sorte de sciences, & protecteur déclaré de tous les Philologues; il cultiva toûjours cet ami, même après son retour dans sa patrie, & lui fut étroitement uni jusqu'à la mort. Ayant été exilé dans le tems des guerres civiles, il soûtint ce revers avec beaucoup de fermeté, & n'en fit paroître aucun ressentiment particulier. Enfin il témoigna toûjours dans la médiocrité de sa fortune beaucoup de grandeur d'ame. Quoiqu'il eût un grand nombre d'enfans, il fut toûjours extrêmement désinteressé, abandonnant toute l'administration de son bien à sa femme, nommée Claude Sanguin, comme un soin qui n'étoit pas digne de lui. Il mourut le 1 de Decembre de la maladie ordinaire aux gens de Lettres, je veux dire de la pierre. La République perdit en lui un excellent citoyen, & je perdis un ami qui m'étoit allié par sa femme, & avec qui j'étois étroitement uni par la conformité de nos goûts & de nos études. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de saint Sulpice, & mis dans le tombeau de ses ancêtres. Achille de Harlai premier Président fit son éloge en plein Parlement : on fit aussi de lui plusieurs épitaphes en vers, que ses dignes enfans Christophle, Augustin, & Pierre du Puy ont fait imprimer.

HENRI IV. 1594.

De Gerard Mercator.

Sur la fin de cette même année, mourut Gerard Mercator, originaire de Juliers, & né à Rupelmonde. Il fit ses premieres études à Bos-le-duc, sous George Macropedius; puis il étudia la Philosophie & les Mathematiques à Louvain : ensuite il s'addonna entierement aux Arts, & à la sollicitation de Gemma, sous lequel il se forma, il s'appliqua, étant encore très-jeune, à la Gravure. Des instrumens de Mathematique

HENRI IV. 1594.

qu'il avoit travaillez avec beaucoup d'art, par l'ordre de Charle V. lui mériterent les bonnes graces de ce Prince. Ces instrumens périrent par le feu, lorsque Charle V. étoit à Ingolstad, dans le tems de la guerre des Protestans. Mercator se retira ensuite à Duisbourg, avec sa femme & ses enfans, & se mit au service du duc de Cleves. Ce fut alors qu'il rétablit les Tables de Ptolomée, & qu'il les grava avec beaucoup d'élégance. Comme il étoit sur le point de publier les Cartes entieres du monde entier qu'il avoit gravées, il apprit qu'Abraham Ortelius avoit entrepris & achevé le même ouvrage : alors il suspendit le sien, jusqu'à ce qu'Ortelius eût distribué tous ses exemplaires, de peur de faire tort à ce sçavant homme, qui étoit de ses amis. Sur la fin de sa vie, il s'appliqua à la Théologie, & composa l'*Harmonie Evangélique*, & plusieurs commentaires sur les Livres saints. Il avoit auparavant dressé une Chronologie exacte, conforme au cours du Soleil & de la Lune, & aux regles astronomiques ; ouvrage dont Onufre Panvini, habile connoisseur en ce genre, a fait tant de cas, qu'il n'a point fait difficulté de le préferer à tout ce qui avoit été jusqu'alors publié sur cette matiere. Enfin après tant de travaux utiles à la République des Lettres, Mercator épuisé de vieillesse mourut âgé de 82 ans, 8 mois & 28 jours, le 28 de Novembre, à Duisbourg, où il avoit fixé son séjour depuis longtems.

D'ORLANDO LASSO.

Je ne dois pas oublier de parler d'Orlando Lasso, un des plus célébres & des plus sçavans Musiciens de ce siécle. Il étoit né à Mons en Haynault : on sçait que la Flandre a produit de tout tems d'excellens Musiciens, & qu'elle l'emporte en cela sur la plûpart des autres Nations. Etant encore enfant, il eut le sort qu'ont quelquefois les enfans dont la voix est rare ; il fut enlevé. Ayant été quelque tems dans la Musique de Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut après cela maître de Musique à Naples & ensuite à Rome : il suivit dans la suite Jule César Brancaccio en France & en Angleterre ; enfin il revint en Flandre, où il passa quelque tems à Anvers, d'où ayant été mandé par Albert duc de Baviere, il s'établit à la Cour de ce Prince, & s'y maria. Le Roi Charle IX. l'ayant invité dans la suite, en lui promettant de grandes recompenses, à venir prendre la direction de l'excellente Musique qui

le

ſuivoit par-tout, Laſſo ſe prépara à partir, & à tranſporter en en France ſa famille & tous ſes effets. Mais à peine fut-il en chemin, qu'il apprit la mort de ce Prince. Il retourna donc en Baviere, & s'attacha à Guillaume fils du duc Albert. Il publia en diverſes Langues pendant l'eſpace de 25 années, de la Muſique ſacrée & profane, qui lui acquit une grande réputation dans toute l'Europe. Il mourut enfin cette année à Munich le 3 de Juin, âgé de 73 ans.

HENRI IV. 1594.

Le dernier dont je parlerai, ſera Corneille Bonaventure Bertram, né d'une famille honnête à Thoüars, ville de Poitou, appartenant à la Maiſon de la Trimoüille. Il étudia d'abord à Paris ſous Adrien Turnebe & Jean de Stracelles; enſuite, ſous Angelo Caninio très-habile dans les Langues Orientales, il apprit la Langue Hébraïque. S'étant rendu à Toulouſe, & puis à Cahors, il s'appliqua à l'étude des Loix, & ſe perfectionna entierement dans la Langue Hébraïque par le ſecours de François Roaldez, qui enſeignoit alors le Droit dans cette Univerſité : ayant échappé avec peine à la perſécution, qui s'éleva à Cahors contre les Proteſtans, & dont nous avons parlé en ſon lieu, il ſe retira à Geneve, ou deux ans après il obtint une Chaire d'Hébreu vacante par l'abſence d'A. Rodolfe Chevallier, dont nous avons auſſi parlé, ſous l'année 1572, Ce fut en ce tems-là qu'il publia une édition du *Theſaurus Sanctis Pagnini*, avec des augmentations conſidérables, & des obſervations jointes à celles de Mercier & de Chevallier. Il publia auſſi le parallele de la Langue Hébraïque avec la Langue Arabe, auſſi bien qu'une Diſſertation ſur la République des Juifs, qui de tous ſes ouvrages eſt le plus eſtimé. Dans la ſuite ayant quitté le ſéjour de Geneve, il ſe tranſporta à Frankental dans le Palatinat, où en 1586 il mit au jour ſon livre intitulé, *Lucubrationes Frankentalenſes*. Enfin le Canton de Berne l'ayant fait venir à Lauſane, il mourut dans ſon année climaterique, & dans l'exercice de ſa profeſſion.

De Corn. Bonav. Bertram.

Cette année les Eaux Minerales de Boll dans la Suabe, près de Geppingen, & à peu de diſtance de Kirchen, ville du duché de Wirtemberg, commencerent à être fréquentées. Cette fontaine n'étoit autrefois connuë que des gens du village, ſous le nom de Zitteren[1], ſoit qu'on crût qu'elle gueriſſoit du

Eaux Minerales de Boll.

1. C'eſt-à-dire, Fontaine du tremblement.

HENRI IV. 1594.

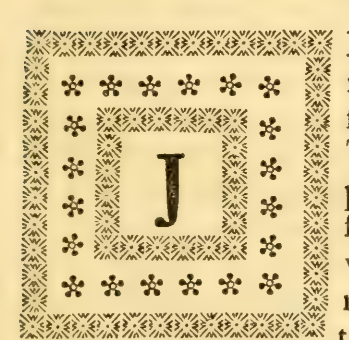
tremblement des membres, soit que la terre marécageuse qui est au tour de la Fontaine, semblât trembler sous les pas de ceux qui y marchoient. Le prince Frederic de Wirtemberg ayant oüi parler de cette fontaine, fit examiner le lieu, ordonna de le netoyer, & y fit construire des bains, des canaux, & des étuves, afin qu'on pût boire commodément de cette eau, & s'y baigner. Il y fit aussi bâtir une belle & grande maison, pour servir d'Apoticairerie. Deux ans après on chargea Jean Bauyn médecin de Montpellier, de faire l'épreuve des qualitez de cette eau. Bauyn ayant pris pour l'aider George Gader & Pantaleon Keller, trouva par l'analyse qu'il en fit, que cette eau qui est un peu tiéde, passoit par des carrieres de pierres de Jais, de Marcassites, &c. par des veines de terre d'argille, & de terre sigelée; qu'elle étoit empreinte de sel d'alun & de vitriol, & que le bitume & la gomme noire, qui surnageoient sur cette eau, se résolvoient en soulphre. Il publia sur tout cela un ouvrage long & curieux, auquel nous renvoyons ceux qui aiment ces sortes de connoissances.

Fin du cent-neuviéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-DIXIE'ME.



JE vais à présent rapporter les divers événemens de la guerre de Hongrie, qui fut plus funeste aux Chrétiens, qu'aux Turcs. L'archiduc Ernest étant parti pour les Payis-bas, l'Empereur Rodolfe donna à Maximilien son frere le gouvernement de la Croatie & de la Carinthie, & à l'archiduc Mathias son autre frere le commandement de l'armée. Elle étoit composée de vingt mille hommes de pié, de deux mille chevaux, & de deux mille dragons. Les Officiers généraux étoient : Engelbert de Curtz, Rosfang d'Erlach, Jean Rodolphe Schenewi, Coler trésorier de l'Empereur, André Riedman, & Jean de Mumpurg : l'Autriche & la Moravie avoient fourni le reste. Pour encourager les Impériaux, ces provinces avoient envoyé à Vienne au commencement de

HENRI IV. 1594. Guerre de Hongrie.

HENRI IV. 1594.

l'année un détachement, qui entra dans cette ville en triomphe, étalant aux yeux du peuple des dépoüilles remportées sur les Turcs, des chevaux, des selles en broderie d'or & d'argent, trente pieces de canon, des cimetéres, des casques, des arcs & de boucliers.

Après cette espéce de prélude de la guerre qu'on alloit entreprendre, l'Archiduc rassembla à Javarin sur la fin de Fevrier les Généraux qui devoient servir sous lui, afin de délibérer sur les operations de la campagne. Comme ils dépendoient de différens Princes, leurs avis ne furent pas moins différens, que leurs vues & leurs interêts. Tous convenoient qu'il falloit commencer par se rendre maître d'un poste avantageux, dont on pût faire comme une place d'armes, afin de tirer de là des vivres pour l'armée, d'assurer les derrieres, & d'avoir au besoin une retraite sûre. Mais on n'étoit pas d'accord sur le choix. Les uns vouloient qu'on attaquât la ville de Bude, capitale du royaume de Hongrie, parce qu'il y avoit beaucoup d'apparence, que la prise de cette place entraîneroit toutes les autres, par la terreur qu'elle repandroit dans tout le payis. Quelques-uns proposoient Albe-Royale, d'autres Gran, parce que ces deux villes étoient plus voisines de Javarin. D'autres soûtenoient qu'on devoit commencer par reprendre Vesprin & la Palotte, dont les Turcs s'étoient emparez depuis peu: selon eux la gloire de l'Empire y étoit interessée. Enfin l'Archiduc Mathias, qui étoit d'avis de marcher d'abord à Gran [1], les ramena tous à son sentiment; mais ce ne fut pas sans peine. Sa raison étoit, que Gran se trouvant situé sur le Danube, cette ville ouvroit le chemin pour aller à Bude & à Pest, & donnoit une grande commodité pour mener des vivres à l'armée: mais on trouva de nouvelles difficultez, à l'exécution de ce dessein; les neiges qui commençoient à peine à se fondre, avoient rendu les chemins impraticables, & la saison étoit peu propre à fortifier un camp. Ainsi on prit le parti d'aller d'abord à Novigrad, en attendant un tems plus favorable.

Siége & prise de Novigrad par les Impériaux.

Cette ville est au-delà du Danube, un peu éloignée de Gran: il étoit d'autant plus important de s'en saisir, que la garnison de cette place accoutumée à faire des courses, pouvoit incommoder

1 Ou Strigonie.

beaucoup l'armée, lorsqu'elle feroit le siége de Gran. Novigrad est bâti sur un rocher mediocrement escarpé, mais qui domine sur toute la campagne d'alentour; ses murailles & son rempart sont très bons; & le fossé, creusé dans le roc, est large & profond, & n'a rien à craindre des mineurs. Il y avoit outre cela autour de la ville une double palissade, qui formoit comme une seconde muraille; ce qui est très ordinaire en Hongrie. La garnison étoit de cinq cens Turcs sous deux Commandans, dont l'un étoit de Novigrad, & l'autre d'Albe-Royale, éloignée de sept lieuës.

HENRI IV. 1594.

L'ouverture du siége se fit le 7 de Mars; & le lendemain Mathias étant arrivé au camp, avec douze pieces de canon, on commença à battre la place. Les Impériaux ayant en même tems attaqué la palissade, furent repoussez; cependant les Turcs battirent la chamade, soit que le Bacha de Bude leur eût ordonné de le faire, soit que l'impossibilité d'être secourus les forçât à prendre ce parti, ils offrirent de se rendre à certaines conditions, que plusieurs furent d'avis de rejetter. Persuadez que la reputation décide des succez, au commencement d'une guerre, ils croyoient qu'il étoit à propos de faire d'abord un exemple, qui imprimât de la terreur, & qui ôtât aux autres garnisons l'envie de défendre des postes tels que celui-là. Cependant les Turcs ayant déclaré, qu'ils aimoient mieux perdre la vie que la liberté, la capitulation fut signée le 10 de Mars par l'entremise de Palfi, à condition que les soldats sortiroient sans armes, & les Officiers avec leurs armes, & qu'on leur laisseroit la vie sauve. Sinan cassa depuis tous ces Officiers, comme des lâches, aussi bien que le commandant de Fileck[1]: quelques auteurs disent même qu'il les fit tous pendre. La prise de cette place fut suivie de pluyes orageuses, & de vents si terribles, qu'ils rompirent le pont, que les Turcs avoient construit entre Bude & Pest. L'armée cependant alla se rafraichir à Palanka; on eut beaucoup de peine à faire passer la Leve & la Nitrie[2] à l'artillerie, & le canon resta long-tems dans les bouës. Enfin l'Archiduc arriva heureusement à Javarin.

Quelque tems auparavant l'Empereur avoit envoyé Warkuski, jeune Silesien de condition, à Theodore Grand Duc

Ambassade de l'Empereur au Czar.

1 Place de la haute Hongrie. 2 Rivieres de Hongrie.

HENRI IV. 1594.

de Moſcovie, qui le reçut bien, & promit de donner à l'Empereur une grande ſomme d'argent comptant, & de continuer d'année en année, pourvu qu'il ne fit ni paix ni tréve avec le Turc. Warkuski trouva à cette Cour un Ambaſſadeur de Perſe, qui étoit venu propoſer une ligue contre les Turcs. Lorſqu'il eut appris l'arrivée de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, il pria le Czar de trouver bon, qu'il negociât avec lui. Le reſultat fut, qu'il jura au nom du roi de Perſe, que ſi l'Empereur vouloit continuer la guerre contre les Turcs, ſon maître ne feroit point de paix avec eux. Warkuski, après avoir reçu du Czar pluſieurs préſens, entr'autres quelques fourures de Martes-Zibelines de très grand prix, prit congé de ce Prince, qui pendant le ſéjour qu'il fit à ſa Cour, lui montra avec oſtentation tous ſes thréſors, & il vint rendre compte à l'Empereur de ſa négociation.

Exploits du comte de Serin.

Pendant ce tems-là le comte de Serin s'étant preſenté avec ſes troupes devant Caniſe, s'en rendit maître. Les Turcs avoient abandonné cette place, après y avoir mis le feu : on y en trouva pourtant encore quelques-uns, que le ſoldat furieux paſſa au fil de l'épée. Le Comte s'empara tout de ſuite de Secheſſe, de Sechin, & de Coppan, qu'il trouva de même abandonnez. Il arriva le 27 de Mars devant Babotzca, qui eſt ſituée dans un marais : la garniſon effrayée ayant abandonné la place à ſon approche, elle ſe rendit par compoſition ; par cette priſe les chemins furent ouverts juſqu'à Zighet.

D'un autre côté le baron de Tiffenbach gouverneur de Caſſovie, alla camper le 16 d'Avril devant Hatwan, ville ſituée ſur la riviere de Zagiwa, au-delà du Danube, à ſix lieuës de Peſt. Son deſſein étoit de la prendre, & d'aller enſuite attaquer Zolnock, château très fort, ſitué au confluant de la Zagiwa, & de la Teyſſe. La place fut battuë d'abord très-vivement ; mais ayant fait brêche, le Baron trouva l'approche trop difficile, pour donner l'aſſaut. Sur ces entrefaites, il fut averti que le Bacha de Bude, & le Beglierbey de Romelie[1], accompagnez des Gouverneurs de Giula, & de quelques autres places voiſines, marchoient à lui avec un corps de treize mille hommes. Sur cet avis il leva le ſiége, marcha à leur rencontre avec dix mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie,

1 C'eſt la Grece, que les Turcs appellent ainſi.

& les combattit auprès du pont de Jafprin. Son artillerie étoit fi bien poftée, & fut fervie fi à propos, qu'après un combat opiniâtre de trois heures, les ennemis extrêmement maltraitez par le canon, commencerent à plier, & prirent enfuite ouvertement la fuite, laiffant deux mille morts fur la place, & entr'autres le gouverneur de Giula. On ne fit point de prifonniers, fuivant la refolution qui avoit été prife. Le Bacha de Bude, qui avoit été dangereufement bleffé dans cette action, & le Beglierbey, qui fut, dit-on, le premier à prendre la fuite, fe fauverent avec le refte de leur armée. On leur prit treize pieces de campagne, quatre gros canons, vingt-quatre drapeaux, & une quantité prodigieufe de toutes fortes d'armes. Du côté des Impériaux il n'y eut que foixante hommes tuez, & environ fix cens bleffez. Le combat fe donna le premier de Mars. Cette grande victoire fut fuivie de la reddition de Jafprin, qui eft un très bon château. L'Archiduc envoya peu de tems après deux mille cinq cens hommes à Tiffenbach, pour renforcer fes troupes qui étoient fort diminuées. Enfin il fut refolu que toute l'armée marcheroit à Gran.

Siége de Gran par l'Archiduc.

Cette ville capitale de la Hongrie, avec titre d'Archevêché, eft fituée fur la rive droite du Danube, entre Javarin & Bude, & eft feparée en trois parties, qui font comme trois villes. Il y avoit alors cinquante & un ans que Soliman, après trois affauts, l'avoit prife par compofition. La vieille ville regarde Javarin, la nouvelle eft tournée du côté de Bude, & toutes les deux ne font éloignées l'une de l'autre, que d'une portée d'arbalête. Elles font feparées par la montagne de S. Thomas, ainfi nommée, parce qu'il y a deffus une Eglife confacrée à cet Apôtre : cette montagne commande une des portes de la nouvelle ville. La vieille ville fituée fur un bras du Danube, qui forme deux petites ifles, s'appelle auffi la ville des Rafciens, parce qu'elle eft habitée par ces peuples, qui font repandus aux environs. La nouvelle, qu'on nomme auffi la ville d'Eau, eft bâtie au pié d'une montagne, qui a environ un mille de long, du levant au couchant, & qui eft très efcarpée, fur tout du côté qui regarde la riviere & la montagne de S. Thomas, dont elle n'eft pas d'ailleurs fi éloignée, qu'on ne puiffe fe canoner de l'une à l'autre. Au deffus de la montagne qui commande la nouvelle ville, eft une citadelle que l'art & la

HENRI IV. 1594. nature ont renduë très-forte; les Turs l'ont encore fortifiée d'un bon rempart, & de plusieurs ouvrages: le principal est un Fort quarré, bâti au-de-là du Danube sur la gauche; il s'appelle Golkar, & est situé sur la riviere de Gran, qui descend des monts Crapaks, & vient se jetter dans le Danube en cet endroit. C'est du confluent de ces deux rivieres que quelques-uns tirent le nom de Strigonie [1], comme qui diroit Istrigranie [2], & ils prétendent que le nom de Gran, que porte aujourd'hui communément cette ville, justifie cette étymologie. Du Fort de Golkar jusqu'à la ville, on avoit fait un pont sur le Danube, pour empêcher la navigation aux Imperiaux, & pour faciliter la communication; ensorte qu'au besoin on pût faire venir des troupes des places qui sont au-de-là de ce fleuve.

L'Archiduc vint camper devant la vieille ville du côté du Midi, & il plaça du côté de l'Orient un bon corps de troupes avec l'artillerie, pour s'opposer aux secours, qui pourroient venir de Bude. François de Saxe-Lawembourg se retrancha devant la nouvelle ville, afin d'empêcher les sorties de ce côté-là. Cette disposition étant faite, on commença à battre la place de deux côtez, & le 8 de Mai les assiégeans donnerent un assaut, où ils furent repoussez avec perte. Cependant trois jours après, les Rasciens, de concert avec les habitans, ayant ouvert un guichet aux Imperiaux, tandis que les Turcs étoient aux mains de l'autre côté sur une colline plantée de vignes, ils entrerent sur la brune, & se rendirent maîtres de la ville, qu'ils trouverent à demi brûlée par les boulets rouges, qu'ils avoient tirez sur la tour de S. Adelbert, avant que d'aller à l'assaut. On fit grace aux habitans, qui se soûmirent: à l'égard des Turcs, ils furent tous passez au fil de l'épée; après quoi on mit dans la place deux compagnies d'infanterie Allemande, & six cens Hongrois pour la garder. Il y avoit outre cela trois cens hommes de milice, tant de Rasciens que d'autres habitans.

De-là après avoir mis le feu au fauxbourg, on ouvrit la tranchée devant le château. La batterie que l'on dressa, pour y faire brêche, ne produisit aucun effet. On fut plus heureux à l'attaque des ouvrages du Fort S. Thomas. Les assiégeans

1. C'est le nom Latin de Gran *Strigonium quasi Istrigranium*.

2. *Ister*, *Istri*, signifie le Danube. Ainsi Istrigranie, & par corruption *Strigonie*, signifieroit ville du Danube & du Gran.

emporterent l'épée à la main, & taillerent en pieces toute la garnison : mais la Fortune se lassa de les favoriser à l'attaque de la nouvelle ville. La nuit du 23 de Mai un corps de soldats choisis, ayant mis des chemises par-dessus leurs habits, pour se reconnoître, & étant montez à la brêche, furent fort étonnez de trouver derriere un large fossé, où ils furent très-maltraitez : trois fois ils retournerent à la charge, & furent toûjours repoussez, avec perte de plus de huit cens hommes. Ce succès avoit déjà commencé à relever le courage des assiégez, lorsqu'ils apprirent que l'armée Turque étoit en marche pour les secourir. Sinan Bacha qui la commandoit, fortifié par un grand corps de Tartares, qui avoient reçu ordre de le joindre, marchoit à petites journées. Ce général avoit fait un amas prodigieux de batteaux, qu'il destinoit à former un pont sur le Danube, & il les avoit chargées de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. Les Rasciens, qui connoissoient le payis, s'étant apperçus qu'on faisoit la garde avec assez de négligence, prirent leur tems pour attaquer ces batteaux, se rendirent maîtres d'une partie & brûlerent le reste. Cet exploit fut un grand avantage pour l'armée Chrétienne, tant parce qu'il retarda la marche des Turcs, que parce qu'on distribua aux troupes Impériales, la poudre, les bales, les boulets, & toutes les provisions de guerre, que les Rasciens avoient enlevées aux Infideles.

HENRI IV. 1594.

Origine des Rasciens.

Au reste, puisque j'ai commencé à parler des Rasciens, & que j'aurai souvent occasion d'en faire mention dans la suite, il est bon que je dise ici un mot en passant, de leur origine, & de leur histoire. On croit communément que ces peuples ont tiré leur nom des Rosses, ou Roxolans ; c'est pour cette raison que Leunclavius, qui avoit une connoissance parfaite de tout ce qui regardoit ces payis-là, prétend qu'on auroit dû les appeller Roxiens, plûtôt que Rasciens. Ils s'étoient établis d'abord dans la Mésie supérieure, où habitoient les Triballes, que nous appellons aujourd'hui Serviens, & ils y vécurent long-tems sous la domination de leurs Princes particuliers, qu'ils nommoient *Despotes*. Le premier, dont parle Calcondyle, fut Lazare, & Eleazar Bulque, à qui Estienne roi des Bulgares donna le payis situé le long du Danube. Eleazar s'étant rendu maître des Provinces voisines, étendit ses frontieres jusqu'au confluent

HENRI IV. 1594.

de la Save & du Danube : mais enfin, si nous en croyons les annales des Turcs, il fut pris dans un combat l'an 1390, & Bajazeth fils d'Amurath I. le fit couper par morceaux, pour venger la mort de son pere. Eleazar eut pour successeur Estienne son fils, qui fut dépoüillé de ses Etats trente-sept ans après, par Amurath II. Estienne laissa un fils nommé George Bulque, dont la sœur épousa Bajazeth, surnommé le Tonnerre ou le Tourbillon. Pour établir une amitié solide entre les Turcs & les Rasciens, & pour l'affermir encore davantage, George maria sa fille, qui se nommoit Marie, à Amurath II. dans l'esperance de gagner l'amitié d'un voisin si redoutable : mais quand il s'agit d'un Empire, doit-on compter sur l'amitié d'un Barbare ? Amurath ayant pris le Despote Estienne, & son fils George, leur fit perdre la vûë, en faisant presenter devant leurs yeux un bassin ardent: non content de cette inhumanité, il dépoüilla de ses Etats ce pere malheureux, & il ne les lui rendit qu'en l'an 1442, forcé par Ladislas roi de Pologne, qui ne lui accorda la paix qu'à cette condition. George laissa en mourant, un fils nommé Lazare, qui hérita de son Etat. Lazare n'eut qu'une fille qu'il maria à Estienne roi de Bosnie, qui par cette alliance se trouva maître d'un très-grand payis, après la mort de son beaupere. Mais ayant été tiré de sa forteresse de Jaïssa, par les caresses de Mahomet II. il fut écorché tout vif par l'ordre de ce Prince, & perdit ainsi la vie, & l'Etat dont il avoit dépoüillé son pere. Vingt-un ans, après Mahomet envoya Omar, pour se mettre en possession de toutes ces Provinces. Depuis ce tems-là les Rasciens ont été soûmis aux Turcs, qui les ont dispersez de côté & d'autre, & en ont fait des especes de colonies. Ce furent ces Rasciens qui introduisirent les Impériaux dans la vieille ville de Gran. Ils ne furent pas les seuls, qui prirent le parti des Chrétiens en cette occasion : tous les peuples des environs se soûmirent, ou à l'Empereur, comme roi de Hongrie, ou à Sigismond prince de Transylvanie, & firent beaucoup de mal aux Turcs pendant toute cette guerre.

Cependant les troupes Impériales commençoient à se décourager. Les maladies & les autres incommoditez inséparables d'un long siége, les avoient fort diminuées. D'ailleurs ce pont que les ennemis avoient sur le Danube sous le Fort Golkard, par où il entroit à tout moment des troupes fraiches dans

la ville, les désoloit, & elles n'y voyoient point de reméde : car les Galeres, que les Impériaux avoient mises sur le fleuve, n'avoient pû empêcher ces secours. Il en étoit entré depuis peu un de cinq cens hommes tout à la fois, qui firent le 8 de Juin une sortie sur le quartier des Allemands, où ils tuerent beaucoup de monde ; le carnage auroit même été beaucoup plus grand, si un Enseigne de Schomberg n'eût animé les Chrétiens par son exemple, & par ses discours, à faire tête aux Infideles, & n'eût arrêté l'impétuosité des Turcs. Outre cela on tenta quatre jours après un assaut, dont on ne tira d'autre fruit, que de laisser trois cens hommes sur la place, & pour comble de maux, il vint des pluyes continuelles, accompagnées de vents si furieux, qu'ils renverserent les tentes & les baraques, ce qui fit même périr plusieurs soldats.

L'Archiduc lui-même courut risque de la vie en cette occasion. Son pavillon fut jetté par terre, & celui de Richard Strein fut mis en pieces. Outre cela les assiégez faisoient des sorties continuelles, où les Chrétiens perdoient presque toûjours le plus. Enfin un corps de bonnes troupes, à qui Sinan avoit fait prendre les devants, attaqua avec beaucoup de vigueur le 18 de Juin un Fort que Palfi avoit construit dans une Isle, qui est au-dessous de la citadelle, & il l'emporta A la fin cependant les Hongrois repousserent les Infideles, mais ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de monde. Pendant ce tems-là, le canon de la citadelle faisoit un feu si terrible sur le Danube, que les galeres Impériales n'osoient se montrer. A mesure que Sinan approchoit, la hardiesse & le feu des assiégez sembloient augmenter.

Levée du Siége de Gran.

Rebuté de tant d'obstacles, l'Archiduc tint un grand Conseil, où se trouverent Ferdinand comte de Hardeck, David Ugnady, & Erasme Braun gouverneur de Comore. Tiffenbach n'y assista point, parce qu'il étoit occupé au siége de Hatwan. Il fut résolu de lever le siége : les Allemands crierent beaucoup contre cette résolution, & Vigand de Maltzand chevalier de Mekelbourg étant entré dans leurs sentimens, fit là-dessus un discours à l'Archiduc au nom de tous les Colonels. » Autant que nous avons eu de joye, lui dit-il, d'entreprendre » un siége si fameux, dont la fin devoit être si avantageuse à » l'Empire, & si glorieuse pour nous, autant avons-nous eu de

HENRI IV. 1594.

» déplaisir, lorsque nous avons appris qu'on vouloit l'abandonner. Faites réflexion que toute la Chrétienté a les yeux sur nous, & qu'après qu'on s'est flatté que nous allions enlever au Turc la plus considerable ville du royaume de Hongrie, si nous nous retirons si promptement, on va perdre courage, & augurer mal de la fin de cette guerre. Tant d'assauts, tant de travaux périlleux seront-ils donc perdus ? & lorsque nous sommes près de la fin, abandonnerons-nous lâchement ce qui nous a tant coûté ? On se forme une vaine idée des forces du Turc, & on ne se souvient pas qu'autrefois, lorsque les Infideles étoient cent contre un, les Chrétiens les battoient toûjours. Mais Sinan, dit-on, est un vieux Capitaine, qui se voit à la tête d'une armée formidable. Il est vrai qu'on dit qu'il mene avec lui quantité de chameaux, qui portent, ajoûte-t-on, des masques affreux ; apparemment pour épouvanter les enfans. S'il est si terrible, pourquoi ne se montre-t-il point, depuis le tems qu'on dit qu'il arrive ? Ne vaudroit-il pas mieux continuer nos attaques, en nous préparant une retraite sûre, en cas que l'approche des Turcs nous y force ? Ne vengerons-nous point la mort de tant de Chrétiens, qui ont scellé leur foi de leur sang ? Nôtre gloire, disons plus, nôtre conscience ne l'exige-t'elle pas ? Les Allemands, qui ont toûjours été fideles à l'Empereur, & qui combattent pour leur payis, quand ils combattent pour la Hongrie, ont plus d'interêt que personne, qu'on ne puisse pas dire, que ce siége ait été levé de leur consentement. Que diront en effet les Princes d'Italie, les Polonois, les Transylvains, les Moscovites, lorsqu'ils apprendront cette nouvelle ? Que diront les Persans ennemis jurez du nom Othoman, quand ils sçauront que ce n'est ni la presence, ni la valeur des Turcs, qui a fait fuir l'armée Chrétienne, mais uniquemennt une terreur panique ? Ne se croiront-ils pas dégagez de la parole qu'ils ont donnée à l'Empereur ? Ne feront-ils pas la paix avec nos ennemis ? Tous les Allemands demandent donc par ma bouche, qu'on ne les charge point de cette infamie. Ils protestent qu'ils seront toûjours prêts d'obéïr, quand il s'agira d'affronter le péril. Mais ils supplient instamment Son Altesse, que si on persiste dans la résolution de lever le siége, il ait la bonté de ne point

» éxiger d'eux un consentement, qui les couvriroit d'un op-
» probre éternel, & de se souvenir que dans les importantes ex-
» péditions, la lâcheté & la foiblesse sont toûjours plus funestes
» que l'audace & la témérité même. »

Ugnady repondit au nom de l'Archiduc: Que Son Altesse avoit des avis sûrs, que Sinan n'étoit pas éloigné: Que ne se trouvant pas assez forts pour combattre son armée, ils n'avoient qu'un parti à prendre, qui étoit de conserver la leur, & de la distribuer dans les places, où il seroit necessaire, pour s'opposer à ses desseins: Que s'ils s'opiniâtroient à continuer ce siége, & qu'ils fussent défaits, non-seulement ils risqueroient le royaume de Hongrie, mais tous les Etats de l'Empereur, & l'Empire même: Que ni les amis, ni les ennemis, ne regarderoient cette retraite comme une fuite: Que Son Altesse étoit resoluë de garder la vieille ville de Gran, & le Fort S. Thomas, & d'y laisser une grosse garnison: Qu'ainsi ce n'étoit pas tant lever le siége, que d'en remettre la continuation à un tems plus favorable. Les Allemands ne se contenterent pas de ces raisons. Ils ajoûterent aux plaintes qu'ils avoient faites une protestation solemnelle, qu'ils presenterent à l'Archiduc, signée du prince de Saxe Lawembourg, du duc Auguste de Brunswick, du comte Schlick, & du chevalier Maltzan, & ils en garderent une copie. Cependant malgré leurs remontrances, Mathias fit repasser le Danube à ses troupes; & ayant deux jours après retiré la garnison qu'il avoit mise dans la vieille ville, & au Fort de S. Thomas, il marcha vers Comore.

Exploits de l'Archiduc Maximilien en Croatie.

Pendant ce tems-là Maximilien son frere faisoit la guerre en Croatie avec une armée de seize mille hommes de pié, & de quatre mille chevaux. Il avoit sous lui le comte de Leucowitz gouverneur d'Esclavonie, & Eggenberg gouverneur de Croatie. Il les détacha à la tête d'un corps de bonnes troupes, pour aller apprendre des nouvelles des ennemis. Ces deux Officiers ayant rencontré dans une embuscade trois mille Turcs, qui se retirerent à leur approche, les chargerent, & harcelerent leur arriere-garde, leur tuerent cent hommes, & prirent beaucoup de bagage. Cependant le 5 de Juillet Maximilien passa la riviere de Culp avec toute son armée, qui, à regarder ses bagages, paroissoit beaucoup plus nombreuse qu'elle n'étoit veritablement, & alla camper devant Petrina.

Henri IV. 1594.

D'abord il fit battre la place avec vigueur. Cependant son artillerie ne faisoit pas un grand effet, lorsque les Impériaux encouragez par les Vocoques [1] de Segny, qui arriverent à leur secours, donnerent l'assaut à un Fort avancé, & l'emporterent le jour de Saint Laurent. Aussi-tôt l'Archiduc fit ouvrir la tranchée : les batteries étoient à peine en état, que le Gouverneur, qui avoit pour garnison la fleur des troupes de Bosnie, mit le feu aux maisons, & se retira à la faveur de la nuit, sans perdre un seul homme, à la reserve de quelques traineurs, qui furent pris par les Impériaux, dont ils étoient poursuivis. On fit peu de butin à Petrina, toute la ville ayant été consumée par le feu ; on y trouva seulement trente canons, dont on se rendit maître. Quelques jours auparavant Leucowitz s'étoit approché du château de Craftowitz, éloigné de Petrina d'une petite lieuë, & s'en étoit rendu maître sans perdre un seul homme. Les Turcs s'étant rendus à discretion, Maximilien donna la vie à quelques-uns, & relacha même une partie des prisonniers. Siseck se rendit quelques jours après : cette ville est située sur la Save ; les Turcs y avoient fait quelques ouvrages à la hâte ; mais en l'abandonnant, ils y mirent le feu. L'Archiduc en donna la garde aux Chanoines de Zagrabia, dans le territoire desquels la place est située, à condition qu'ils la rebatiroient & la fortifieroient. On y trouva vingt pieces de canon, que les Turcs avoient jettées dans la riviere, en s'en allant. On bâtit en même tems un Fort vis-à-vis de Petrina, & un autre au château de Gori, dont on s'étoit rendu maître, & on y mit des garnisons pour s'opposer aux courses continuelles, que les troupes de Bosnie faisoient en Croatie.

Arrivée de l'armée Turque en Hongrie.

Enfin comme on recevoit tous les jours de nouveaux avis de l'arrivée des Turcs, l'Empereur envoya ordre à Maximilien d'aller joindre avec son armée celle de l'archiduc Mathias, afin que si malgré leur jonction ils se trouvoient encore trop foibles, pour tenir la campagne contre une armée si formidable, ils fussent au moins tous en état de s'opposer à ses desseins. Sinan s'avançoit fierement à la tête de cent mille Turcs ; & étoit suivi d'une autre armée de soixante mille Tartares, qui ayant traversé la Podolie & la Moldavie, & étant déja

1 Peuples de Croatie qui habitoient Segny, Fiume, &c. On les a exterminez à cause de leurs brigandages.

chargez de butin, furent souvent battus par Zamoyski, qui avoit été joint par les Cosaques. Les Tartares obligez par ce Général de reculer vers le Nieper, retournerent de-là vers la Transylvanie, la traverserent, & vinrent descendre en Hongrie par Temeswar. L'armée Turque marchant du côté de Javarin, jetta en passant des troupes & des vivres dans Gran, & vint camper auprès du château de Dotis, qui est bâti sur une colline. La garnison tint plus long-tems qu'on ne l'avoit espéré; elle fut enfin obligée de se rendre, à condition qu'elle sortiroit de la place, vie & bagues sauves; les femmes & les enfans furent faits captifs. De-là Sinan prit tout de suite S. Martin, qui n'est pas éloigné de ce poste, & vint enfin camper devant Javarin, que les habitans appellent Raab, parce qu'il est situé sur la riviere de ce nom.

HENRI IV. 1594.

Javarin est bâti au-dessous de Vienne, à la droite du Danube; c'est une ville presque quarrée, si ce n'est que le côté du Nord s'allonge un peu en pointe, & qu'à l'Est elle s'élargit & fait un angle obtus. La place est flanquée de sept bastions, & de quelques cavaliers de terre: son fossé est très profond & plein d'eau; la riviere en fournit une partie, & l'art y fait entrer le reste. Elle a au couchant une citadelle placée précisément au coin qui regarde le Danube, & dans l'endroit où le Raab qui est presque par tout guéable, se joignant avec le Rapsa, qui est fort profond & qu'on regarde comme un bras du Danube, forme dans ce confluent une petite isle, où nos gens avoient construit deux Forts couverts d'une tenaille du côté de la citadelle. Entre le Raab & le Rapsa, étoit un assez long fauxbourg, qui fut reduit en cendres, afin qu'il ne pût être d'aucun usage aux ennemis. Près de là est le lac de Nusidler[1], d'où sortent plusieurs branches, qui forment une isle assez grande. A la vuë de Javarin, sur le Danube, il y a l'isle de Zighet, ainsi nommée d'un monastere qui y est bâti: elle est assez longue, mais fort étroite; & au-delà est l'isle de Comore[2], la plus grande isle qui soit dans une riviere; car elle a douze mille pas Hongrois de long, & cinq de large: elle contient environ quinze mille habitans. Du reste, elle est située très avantageusement pour la pêche, & ses pâturages la rendent fort riche.

Siége de Raab ou Javarin, par les Turcs.

1 On l'appelle quelquefois Neusidlerzée. 2 On l'appelle aussi l'isle de Schut.

HENRI IV. 1594.

Javarin étoit bien fourni de tout ce qui étoit necessaire pour sa défense. Ferdinand de Hardech, qui y commandoit avec une garnison de quinze cens hommes, avoit sous lui le marquis François del Monte frere de Camille, le chevalier Amidey, Jean de Luques, & Roger Favarino de Bresse. Ils n'avoient aucun emploi dans ses troupes, & ils ne s'étoient jettez dans la ville que par un noble desir d'acquerir de la gloire L'archiduc Mathias étoit cependant à Comore avec seize mille combattans : là il tint conseil sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture présente. Il fut resolu qu'on passeroit de-là dans l'isle de Zighet, qui est jointe par un pont à Javarin, afin d'être toûjours en état de donner par là du secours aux assiégez. L'Archiduc envoya de-là deux mille Allemands pour renforcer la garnison ; & il en fit passer autant au château de Pappa, d'où les ennemis auroient pû l'incommoder, s'ils s'en étoient rendus maîtres. Ensuite sur l'avis qu'il eut, que Jean de Medicis, frere naturel de Ferdinand Grand Duc de Toscane, étoit arrivé à Vienne à la tête de deux mille Italiens, il lui écrivit, pour l'engager à venir le joindre le plus promptement qu'il lui seroit possible. Ce Seigneur obéït, & il entra dans la place dès le 4 du mois d'Août, accompagné de Ferrand de Rossi son lieutenant, Maréchal de Camp, qui avoit amené avec lui beaucoup de Noblesse Italienne. Leur arrivée fit d'autant plus de plaisir à l'Archiduc, qu'il commençoit à se défier de Hardeck. Cependant Palfi à la tête de la cavalerie Hongroise, & Nadasdi, harcelant continuellement les Turcs, leur tuérent un grand nombre de soldats qu'ils trouverent écartez du gros de leur armée pour piller, & enleverent quantité de chameaux & de bagages.

Le dessein de Sinan étoit de s'emparer d'abord de l'isle de Zighet, comptant que par sa prise, il se posteroit entre Comore & Javarin, & fermeroit ainsi le passage aux secours. Ainsi il ne se mettoit pas beaucoup en peine de pousser la tranchée en deçà du fleuve. Mais ayant essayé d'y construire un pont, les Impériaux l'en empêcherent. Son projet ayant échoüé de ce côté-là, il éleva un cavalier à l'angle qui regarde le Danube, à dessein d'y dresser une batterie qui auroit fort incommodé la garnison : mais Jean de Medicis, qui s'étoit chargé du soin de l'artillerie de la place, éleva une contre-batterie qui

foudroya

foudroya le cavalier, démonta le canon des Turcs, & fit un grand carnage de leurs gens. La nuit suivante Rossi, pour ne pas donner le tems aux ennemis de respirer, fit une sortie à la tête d'un détachement de soldats d'élite, ausquels il avoit donné ordre de prendre des chemises par dessus leurs habits, afin qu'ils pussent se reconnoître. Dans cet équipage il alla attaquer la tranchée, où ayant trouvé les Turcs peu disposez à le recevoir, il en tua, dit-on, plus de mille. Après cet exploit, il rentra triomphant dans la ville avec ses soldats victorieux, qui portoient les têtes d'une partie des Turcs qu'ils avoient tuez.

Au point du jour il tomba une pluye furieuse mêlée d'éclairs, qui non-seulement ôta aux assiégez l'usage des armes à feu, mais qui les força même de quitter le rempart, & de se retirer à leurs corps-de-garde. Les Turcs profitérent de cette occasion. Ils firent avancer d'abord un corps de cavalerie peu considerable; ensuite se presentant tout d'un coup au nombre de six mille hommes soutenus des Janissaires, qui marchoient sur leurs aîles, & suivis de douze mille chevaux, ils allérent attaquer le bastion qui flanquoit la porte de Dotis, & s'en rendirent maîtres presque sans tirer l'épée. Les troupes, qui en avoient la garde, se retiroient en desordre, lorsque Rossi survint fort à propos. Ce brave homme secondé de Jean de Medicis & de François del Monte suivis de leurs Italiens, chargea l'épée à la main les ennemis au pont, qui est proche de la porte. En même-tems le ciel devint tout d'un coup serein, & les Chrétiens ayant eu le tems de pointer leur canon contre les Turcs, firent un feu si terrible, qu'ils les forcerent à leur tour de reculer. A cette vûë les gens de Medicis reprirent cœur, retournerent à la charge au bastion, dont les ennemis s'étoient rendus maîtres, & les en chasserent enfin, après leur avoir tué cinq cens hommes, & pris trois drapeaux. Cette victoire au reste couta cher aux Italiens: ils y perdirent près de cinquante Officiers, dont trois sur tout furent extrêmement regretez; c'étoient Flaminio Francolini, officier d'une grande expérience, le chevalier Ricasoli, & Altilio de Medicis. On sçut depuis des prisonniers, que les Turcs avoient perdu plus de mille hommes ce jour-là.

Après cette action on trouva dans la ville un grand nombre d'échelles toutes dressées, sans qu'on pût deviner par qui elles avoient été plantées contre la muraille. Jean de Medicis

HENRI IV. 1594.

jugea par là qu'il y avoit quelque traître, & qu'on avoit pris des mesures pour livrer la place à l'ennemi. Il fit porter ces échelles à la tente du Général : mais ce qui augmenta beaucoup le soupçon qu'on avoit déjà, c'est qu'on apprit en même tems, que le bruit couroit dans le camp des Turcs, que l'affaire de Javarin étoit terminée, que l'argent avoit été compté, & que le vendeur n'attendoit plus que l'occasion, pour livrer la place.

Le lendemain sur le soir les Turcs, au nombre de vingt mille, ayant passé le Raab, vinrent attaquer les fauxbourgs ausquels les Impériaux avoient mis le feu, & à la garde desquels on avoit laissé peu de troupes. Mais deux mille chevaux Hongrois secondez par le canon de la ville, qui foudroyoit cependant les flancs des ennemis, ayant fait une sortie, les repousserent, & leur tuerent beaucoup de monde. Il y eut depuis des sorties frequentes. Rossi, qui ne pouvoit demeurer en repos, ni y laisser l'ennemi, faisoit tous les jours quelque nouvelle entreprise. Cependant on sçut de quelques prisonniers, que les vivres manquoient dans l'armée Turque, qu'à peine restoit-il du ris à donner aux Soldats, & que cette ressource même ne dureroit guéres, parce qu'il étoit arrivé nouvellement quarante mille Tartares: malgré cela le siége alloit fort lentement, Sinan étant vieux, & trop pesant, pour agir avec vigueur.

Cependant les Turcs avoient poussé leurs tranchées jusqu'à la contrescarpe, & leur canon foudroyoit tout ce qui étoit à découvert.

Malgré cela leur Général n'osoit encore risquer un assaut, il voulut auparavant se rendre maître de l'isle de Zighet, & pour exécuter son dessein plus surement, il fit attaquer d'abord à l'improviste le 16 d'Août, la petite isle qui est au-dessous, & l'ouvrage à tenaille, qui regardoit la citadelle. Dès le grand matin un corps de Janissaires passa dans l'isle sur quelques bâteaux, & il fut suivi de tant d'autres, qu'ils se rendirent sans beaucoup de peine maîtres de cet ouvrage, où ils trouverent deux piéces de canon, qu'ils pointerent à l'instant contre les troupes qui gardoient l'isle. C'étoit un corps d'Allemands, qui commençoit déjà à songer à la retraite, lorsque Jean de Medicis & François del Monte y accoururent par le pont, avec ce qu'ils purent ramasser de soldats, après avoir laissé ordre au reste de leurs troupes de les suivre. Là ils trouverent tout en

désordre, cependant à force de prieres & de menaces ils arrêtérent les fuyards. On croit que si les Italiens eussent tardé à arriver, il n'auroit pas été possible de les retenir : enfin après un combat très opiniâtre, les Turcs commencerent à plier, & de tout ce qui étoit entré de Janissaires dans cette isle, à peine s'en sauva-t'il deux cens, le reste fut tué, ou se noya en repassant le fleuve. Les Chrétiens perdirent au contraire peu de monde en cette occasion. Otton del Monte y fut blessé légérement. Jean de Medicis ayant repris l'ouvrage attaqué, se retira avec ses troupes sur une hauteur voisine : l'Archiduc, le prince de Saxe, le duc de Brunswick, le comte de Serin, & Nadasti, donnerent de grands éloges à sa valeur. L'armée Chrétienne étoit forte alors de vingt-quatre mille hommes de pié, & de neuf mille chevaux, & l'on attendoit encore treize mille fantassins, & deux mille chevaux qui devoient arriver incessamment. Mais comme ces troupes étoient composées de differentes nations, & qu'elles appartenoient à differens Princes, elles avoient des vuës & des intérêts très opposez, & on n'y trouvoit point par conséquent cette soumission aux ordres du Général, qui cependant auroit été necessaire.

Sur ces entrefaites on eut avis que les Tartares passoient le Danube à la nage, une lieuë au-dessous de la tranchée des assiégeans : aussi-tôt on pria del Monte de voir par lui-même quel pouvoit être leur dessein. Il y courut avec un petit nombre de gens, & rencontra Palfi qui marchoit de ce côté-là, à la tête de ses Houssards. Il y avoit déjà environ cinq mille Tartares de passez ; cependant dès qu'ils apperçurent les troupes Impériales, après un leger combat, ils prirent le parri de repasser le fleuve ; mais la plûpart furent emportez & engloutis par la violence des flots, il y en eut outre cela beaucoup de tuez, & plusieurs furent faits prisonniers, en sorte qu'il n'en retourna pas mille au camp. Nadasti de son côté ayant rencontré quelques Turcs repandus dans la campagne, où ils mettoient tout à feu & à sang suivant leur coutume, tomba sur eux, & en tua environ cinq cens.

D'un autre côté Sigismond Battory prince de Transylvanie harceloit les Turcs continuellement : il se mit à la tête des Rasciens, & ravagea tout le payis des environs de Temeswar, ensorte que Sinan ayant perdu l'esperance de passer le Danube

auffi aifément qu'il l'avoit cru, ne fongea plus qu'à ferrer la ville de plus près. Dans ces vuës il fit pouffer fes tranchées, & fe rendit maître de deux baftions & de la contrefcarpe; mais ayant trouvé un retranchement que les affiégez avoient tiré en dedans, il ne fe vit guéres plus avancé: il employa quelques jours à faire porter de la terre, dans le deffein de combler le foffé : enfin cette entreprife ne lui ayant pas encore reüffi, il fit élever un cavalier auprès de là, & l'ayant fortifié avec des gabions, il y plaça du canon, & commença à battre le baftion oppofé: mais les Hongrois ayant fait une fortie, renverferent fes gabions, encloüerent fon canon, & tuerent deux cens Turcs.

L'armée Chrétienne augmentant de jour en jour, par les fecours qui arrivoient de tous côtez, fe trouvoit alors de trente mille hommes de pié, & de douze mille chevaux : de forte que Sinan n'ayant plus d'efperance d'emporter la ville d'affaut, reprit le projet de fe rendre maître de l'ifle qui eft vis-à-vis. Dans cette vuë il fit venir de Bude une grande quantité de barques efcortées de trois mille chevaux, & de quelque infanterie. Ces troupes marchoient le long du Danube fous la conduite de deux Chiaoux, avec autant de fécurité que fi elles n'euffent point eu d'ennemis, lorfque Palfi étant venu les charger, les mit en déroute, & fit les deux chefs prifonniers; l'un mourut peu de tems après des bleffures qu'il avoit reçuës dans cette rencontre; on fçut de l'autre que l'armée Ottomane étoit dans une grande difette de vivres; qu'elle étoit reduite à foixante mille hommes; que les Janiffaires fe mutinoient; & que les Tartares étoient fur le point de fe retirer; que Sinan, qui avoit eu beaucoup de peine à appaifer ces mutins, avoit ordre de prendre la ville, ou de hazarder une bataille, fi l'occafion s'en préfentoit; que fon deffein étoit donc de faire trois ponts de bateaux, pour obliger les Chrétiens à divifer leurs forces, & d'attaquer l'ifle par plufieurs endroits tout à la fois, afin de s'en rendre plus aifément maître.

Quelques jours après Antoine de Medicis prince de Capeftrano, fils naturel du Grand Duc, vint joindre l'armée Chrétienne à la tête de deux cens chevaux, compofez en partie de gendarmes, prefque tous gentilshommes, & de dragons. Ils étoient commandez par Silvio Piccolomini, capitaine fort experimenté, lieutenant d'Antoine de Medicis. Il avoit avec lui

Virginio des Ursins, fils du marquis de Lamentana, & étoit suivi de Virginio duc de Bracciano, chef de la maison des Ursins, qui conduisoit un pareil nombre de cavaliers. L'arrivée de ces troupes releva beaucoup le courage aux assiégez, & ils résolurent pendant que Sinan temporisoit, de tenter quelque coup d'éclat qui pût l'obliger à lever le siége. Voici les mesures que l'on prit pour cela.

Le 29 d'Août, qui étoit un Dimanche, Jean de Medicis fit sortir au point du jour par la porte, qui mene à Dotis, six mille Heyduques, ou fantassins Hongrois, qui eurent ordre de reprendre la partie du rempart, dont les Turcs étoient maîtres, & de s'avancer jusqu'à leur canon, pour le prendre, ou pour l'enclouer : en même tems on embarqua trois mille Allemands, avec quelques Hongrois, sous la conduite de Gitzcoffler, & de Thonhausen, à qui on fit descendre le Danube, pour attaquer les Turcs en flanc, & ils eurent ordre de se joindre à six mille Hongrois, qu'on fit partir pour le même endroit par une route differente. En même tems Jean de Medicis, suivi du marquis del Monte, sortit de la ville à la tête de son infanterie Italienne, & d'un corps de piquiers & de carabiniers Allemands, d'où il tira mille piquiers pour en faire un bataillon quarré, qu'il flanqua de cinq cens arquebusiers d'un côté, & de trois cens carabiniers de l'autre. Peu de tems après Palfi fit une sortie par la porte des fauxbourgs, à la tête de quatre mille chevaux Hongrois, & d'un corps de Reitres ; & ayant passé le Raab & le Rapsa, il alla se poster avec Antoine de Medicis, & ses gendarmes, sur une hauteur voisine, afin que si la cavalerie Turque venoit à enveloper l'infanterie Hongroise, il fût à portée de la soutenir. Les Heyduques firent d'abord très bien leur devoir ; mais l'ennemi ayant pris tout d'un coup la fuite, ils se contenterent d'encloüer quatre canons, & se débanderent ensuite pour piller. Alors les Janissaires soûtenus d'un détachement de cavalerie, étant accourus à leurs batteries, les Hongrois exposez à tout le feu du canon, reculerent d'abord, & prirent ensuite ouvertement la fuite. Le carnage fut grand en cette rencontre ; & Rossi, qui commandoit le corps de réserve, eut beaucoup de peine à rallier le peu qui se sauva de cette déroute. Les Allemans furent encore plus maltraitez, sortis de leurs barques, à peine ils eurent apperçu un gros de Turcs, qui n'étoit guére composé que de

HENRI IV. 1594.

trois cens Janiſſaires, qu'ils ſe débanderent, ſans faire la moindre réſiſtance, & s'enfuirent vers leurs vaiſſeaux; il en demeura beaucoup ſur la place, & preſque tout le reſte fut noyé, à cauſe de la confuſion avec laquelle ils ſe rembarquerent; une des barques même coula à fond. Quelques-uns ſe ſauverent à la nage, mais en petit nombre. Gitzcoffler, qui avoit donné l'exemple aux fuyards, perit dans cette déroute, & Thonhauſen y fut bleſſé à mort.

A l'égard des Heyduques, lorſqu'ils ſe furent ralliez, ils reprirent cœur, & retournerent ſi vigoureuſement à la charge, qu'ils s'emparerent une ſeconde fois du poſte, d'où les Turcs venoient de les chaſſer, & le garderent long-tems, ils le reperdirent enſuite, & le reprirent une troiſiéme fois. Enfin cette alternative dura entre ces deux corps d'infanterie, juſqu'à ce que la cavalerie de Sinan vint au ſecours des troupes Turques, qui commençoient à plier. Dans ce moment Palfi arrivant avec ſes Houſſards, repouſſa vigoureuſement les Turcs; mais ayant été chargé par un corps plus conſiderable, les Allemands qui jugerent qu'il étoit trop foible pour ſoûtenir ce choc, commencerent fort à propos à s'ébranler, & furent ſuivis par les arquebuſiers Italiens. L'action fut des plus vives, & en cet endroit il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre; mais la perte fut plus grande du côté des Turcs. Comme ils ſe ſentoient preſſez, ſur tout par les piquiers Italiens, ils pointerent ſur une éminence voiſine, deux petites pieces de campagne, qui ayant commencé à tirer au moment qu'on s'y attendoit le moins, mirent d'abord quelque déſordre dans ce bataillon; mais Jean de Medicis l'ayant fait reculer cinquante pas au-deſſous, dans un endroit, où il étoit à couvert du canon, le combat recommença avec la même vivacité, & dura plus de quatre heures. Enfin Jean de Medicis fit ſonner la retraite, & ramena tout ſon monde en bon ordre: l'infanterie alloit devant, & lui-même fermoit la marche à la tête de la cavalerie, qui ſe retiroit au petit pas. Un ſi beau combat ne pouvoit être ſuivi d'une retraite plus glorieuſe. Les Impériaux y perdirent cent hommes, & entr'autres Mario Gatteſchi, Mario Magalotti, le cavalier Cartolari, & le capitaine Jean du Luque. Palfi y reçut une légére bleſſure. On ſçut depuis que le canon de la ville avoit tué, ou bleſſé plus de

mille Turcs, & entr'autres le Bacha Caraffi.

Dès la nuit suivante, les assiégez firent encore une sortie, & reprirent le retranchement qu'ils trouverent abandonné des Turcs; mais au point du jour un grand corps de leur cavalerie ayant paru, les Chrétiens se retirerent, après quoi les Turcs pour ne pas rester inutiles, ruinerent par le fer & par le feu tous les environs de Pappa, & taillerent en pieces mille soldats de la garnison de cette place, qui en étoient sortis avec beaucoup d'imprudence: ils désolerent de même tout le payis d'entre le Raab & le Rapsa. Les terres que Nadasti avoit en ces quartiers-là, furent saccagées avec la derniere cruauté.

On fut averti sur ces entrefaites, que les Turcs faisoient miner le bastion, qui étoit gardé par les Allemands. Un seul homme s'étoit chargé de cette entreprise. Toutes les nuits il passoit la riviere à la nage, & venoit travailler au pied du mur avec un ciseau. Déjà son ouvrage étoit si avancé, qu'il avoit fait une chambre capable de tenir quatre hommes, & la mine étoit prête d'être achevée, lorsque les mineurs des assiégez en rencontrerent l'ouverture, & l'éventerent.

Cette derniere action, qui ressembloit fort à une bataille véritable, avoit fort étonné les Janissaires, & les avoit indisposez contre leurs Officiers. Sinan, qui connoissoit leur caractere, fut obligé pour les ramener, de faire un exemple de sévérité, qui pût rétablir la discipline militaire; ce fut sur son propre fils, qui étoit Beglierbey de Romelie [1]: comme c'étoit lui qui avoit commandé en chef ce jour-là, il le cassa, & pour plaire aux Janissaires, il mit à sa place le Bacha de Bude. Cet homme pour justifier la bonne opinion qu'on avoit euë de lui, s'empara dès la nuit même du retranchement qu'on avoit fortifié devant la porte de la ville, & qui avoit été attaqué & pris plusieurs fois par les Impériaux. Il y fit de nouvelles fortifications, & l'ayant couvert de seize gabions, il tira à la droite une ligne de communication jusqu'à l'ancienne tranchée des Turcs, & une autre à la gauche le long du Raab, ensorte que la ville se trouva entierement investiepar terre, & que l'ennemi n'étoit plus qu'à cent pas de la contrescarpe. Sur ce retranchement, il dressa ensuite une batterie de trois grosses pieces de canon, & de deux couleuvrines, & le borda d'un

1 Gouverneur de Grece.

HENRI IV. 1594.

détachement de carabiniers. A ce ſpectacle terrible & nouveau, les aſſiégez ne purent s'empêcher d'être effrayez le lendemain. En effet ce poſte les incommodoit ſi fort, qu'ils n'oſoient, ni paroître dans les ruës, ni ſe mettre à table, ou coucher dans leurs lits. Il y avoit déjà eu beaucoup de maiſons abîmées, beaucoup d'hommes accablez ſous les ruines; deux fois en un même jour le chevalier Anſidei avoit été en danger de perdre la vie. Ainſi il fut réſolu de faire une ſortie, & d'enlever ce poſte aux ennemis; mais ce projet ne réüſſit point, par la négligence des Hongrois, qui depuis la bleſſure de Palfi, n'alloient plus au feu qu'avec peine. Tout ce qu'ils firent, fut de brûler un amas de faſcines, que l'ennemi avoit préparées pour combler le foſſé. Cela ſe paſſa le 7 de Septembre.

Sinan n'étoit pas encore maître de l'iſle, qui étoit vis-à-vis de la ville, & c'eſt ce qui l'avoit obligé de différer juſqu'alors un aſſaut général, parce qu'il avoit lieu de ſe défier du ſuccès, tant que les Chrétiens ſeroient maîtres de cette iſle; ſon pont qui communiquoit à la ville, leur donnant la facilité de ſoûtenir cet aſſaut avec toute leur armée, & de faire entrer tant de troupes qu'ils voudroient dans la place. Dans cet embarras, ce vieux Capitaine s'aviſa d'une ruſe, pour amuſer les Allemands, qui gardoient le retranchement de l'iſle du côté de la ville. Il feignit d'avoir perdu toute eſperance de prendre Javarin, & fit courir le bruit qu'Amurath lui avoit envoyé ordre de mettre à feu & à ſang toute l'Autriche, & toute la baſſe Hongrie; cependant il faiſoit entendre qu'il ſouhaiteroit fort de trouver un moyen de contenter Amurath, & de ſauver la vie à tant de milliers d'hommes, qui périroient infailliblement, s'il exécutoit ſes ordres. Il propoſa en même tems une tréve, en attendant qu'on pût faire la paix: il en écrivit à Palfi, & promit d'envoyer au Grand Seigneur, pour apprendre ſes intentions là-deſſus. Palfi, de l'avis de l'Archiduc, en écrivit de ſon côté à l'Empereur: mais on découvrit enfin la ruſe. Le lendemain de la ſortie qu'avoit faite Jean de Medicis, Sinan parut au point du jour, avec toute ſon armée ſur le bord de la riviere, & il détacha le Bacha de la Natolie à la tête d'un corps de Janiſſaires, qu'on embarqua ſur trois batteaux, avec ordre d'attaquer les retranchemens de l'iſle, du côté de la ville: les Tartares l'avoient tenté en vain quelques jours auparavant. Mais

les

les Janissaires étant allez débarquer de l'autre côté de l'isle, emporterent ce poste, sans y trouver aucune résistance de la part des Allemands, qui étoient en petit nombre, & nullement sur leurs gardes. D'ailleurs Palfi, que sa blessure retenoit au lit, & qui depuis les propositions que Sinan lui avoit fait faire, ne songeoit qu'à la tréve, ou à la paix qu'on proposoit, avoit congédié 15000 Hongrois. Le premier qui courut au bruit, fut Charle d'Autriche, marquis de Burgaw, fils de l'Archiduc Ferdinand. Il étoit à la tête de douze mille chevaux, mais il n'avoit pour toute infanterie que trois cens Italiens commandez par Otton del Monte & par le cavalier Placidi. Comme il vit que les ennemis étoient maîtres du retranchement, & que l'infanterie étant absolument nécessaire pour ces sortes d'attaques, il en avoit trop peu pour entreprendre de les en chasser, la nécessité lui fit prendre son parti. Après avoir communiqué son dessein aux Officiers généraux qu'il avoit avec lui, il partagea sa cavalerie en trois corps; il fit marcher le premier vers la ville le long du Danube, sous la conduite du duc de Saxe[1], d'Antoine de Medicis, & de Virginio des Ursins, duc de Bracciano. Le comte de Serin, qui conduisoit le second, prit sur la gauche; & lui-même à la tête du troisiéme, avec Jean de Medicis, & François del Monte, marcha entre les deux autres; alors ils donnerent tous ensemble, & mirent tout en œuvre, pour chasser l'ennemi du poste dont il s'étoit rendu maître: mais faute d'infanterie, ils ne purent en venir à bout. Le duc de Saxe avec ses Italiens, ne réüssit pas mieux, & il perdit beaucoup de monde. Antoine de Medicis fit une rude chûte, son cheval ayant été tué sous lui d'un coup de canon, & on le porta demi mort à Altembourg. Le duc de Bracciano fut aussi blessé dangereusement de 3 coups d'arquebuse à cette attaque. Cette tentative ayant échoüé, François del Monte fut d'avis qu'ils appellassent à leur secours l'infanterie qui étoit dans la place, & qu'ils fissent un dernier effort. L'Archiduc, & les autres Officiers étoient assez de son sentiment, s'il eût été possible d'exécuter ce qu'il proposoit, aussi promptement que le besoin le demandoit; mais comme il falloit que l'infanterie prît un grand circuit pour entrer dans l'isle, au lieu que les Turcs, qui étoient à portée, s'y rendoient en foule, ce projet fut encore inutile. On fit donc une nouvelle

1 François.

tentative avec la cavalerie, mais on fut repoussé avec plus de perte encore, que la premiere fois.

Après ce mauvais succès, les Impériaux prirent leur parti, suivant l'événement ; & il fut résolu qu'on passeroit dans la petite isle, qui est au couchant, & qu'on avoit fortifiée d'abord; parce que de-là on pourroit aussi aisément secourir la ville, que de l'isle de Zighet. Dans cette vûë on fut d'avis d'envoyer les bagages dans la place, & de les faire passer de-là dans l'isle. Mais la cavalerie ayant eu ordre de les suivre par un pont de bateaux, qu'on avoit construit sur le Danube ; ce fleuve s'enfla tout d'un coup si extraordinairement, que la violence de ses flots emporta un moulin à eau, qui tombant sur le pont de bateaux, le rompit ; de sorte que la cavalerie, & les bagages ne purent passer.

Cet accident embarrassa fort l'Archiduc, qui sentit tout le péril qu'il y avoit à faire retraite en presence d'une armée aussi puissante, que celle de Sinan. Le parti qu'on prit, fut de faire passer les bagages au pont d'Altembourg, & de tenir cependant toute l'armée en bataille jusqu'à la nuit, à la réserve de mille chevaux, qu'on détacha pour escorter les bagages. Cependant l'ennemi parut, & attaqua l'escorte, mais avec peu d'effet, parce qu'elle se retira en bon ordre du côté du pont, qui n'étoit pas éloigné. Il n'y eut qu'environ cinquante cavaliers, qui saisis d'une vaine frayeur, se noyerent, en voulant passer le fleuve à la nage, pour se sauver. Mais la perte fut plus grande du côté des bagages, parce que sur le bruit, qui se répandit, que les Turcs approchoient, la plûpart des Charetiers dételerent leurs chevaux, & s'enfuirent, laissant là les chariots, qui tomberent entre les mains des Turcs & des Tartares, avec toutes les tentes & toutes les provisions de l'armée Chrétienne. Matthias se retira avec le reste, résolu de se fortifier dans l'isle dès le lendemain ; mais la cavalerie Allemande s'étant mutinée, & s'étant mise en marche pour se retirer, l'Archiduc prit le parti de la suivre, & de pousser lui-même jusqu'à Altembourg. Là les soldats se souleverent une seconde fois, les uns demandoient leur paye, les autres demandoient leur congé, sous prétexte qu'ils avoient perdu leurs bagages, & qu'ils ne pouvoient plus résister aux fatigues d'une guerre si pénible & si incommode. La chose alla si loin, que Mathias fut obligé

d'abandonner ce poste si fort par son assiéte, d'autant plus que l'infanterie commençoit elle-même à se révolter, à l'exemple de la cavalerie. Cependant il resta six jours dans cette place avec le marquis de Burgaw, le comte de Serin, Jean de Medicis, & François del Monte, quelques gendarmes, une troupe d'arquebusiers à cheval & cinquante fantassins Italiens seulement; après quoi, comme il n'y étoit pas en sûreté, il donna ordre qu'on marchât à Pruck [1], place très-forte par son assiéte, & qui est dans le cœur du payis. Ils rencontrerent sur la route les Tartares, qui vouloient passer la riviere, mais ils les en empêcherent.

Les Turcs se voyant enfin maîtres de l'isle de Zighet par la retraite de l'armée Chrétienne, jetterent un pont sur le bras du fleuve, qui la sépare de la ville : mais la garnison de Javarin le rompit aussi-tôt après. Ils en construisirent ensuite un autre au-dessus, vers la porte de l'eau, & ils y tirerent un retranchement, où ils placerent une batterie. Sinan naturellement temporiseur, doutoit toûjours du succès du siége, & traînoit en longueur, attaquant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, dans l'esperance qu'il arriveroit quelque incident, qui obligeroit les assiégez à se rendre. Ainsi douze jours entiers se passerent depuis la prise de l'isle, sans que les Turcs fissent aucune entreprise. Ils travaillerent seulement à une mine, que l'on rendit inutile par une contremine, qui fit sauter en l'air, & mit en pieces une centaine d'Infideles. Le général Turc bâtit ensuite un Fort dans des vignes, où il fit dresser une batterie qui tiroit continuellement sur la ville, & sur le fauxbourg. Delà il revint aux mines, qu'il auroit été facile aux assiégez d'éventer, comme les précédentes, si la lenteur du Colonel Perlin n'eût donné le tems aux ennemis de les faire joüer : cependant comme ils y mirent trop tôt le feu, l'effet n'en fut pas considerable ; ce qui les obligea d'avoir recours à la sappe, afin de renverser entierement ce bastion.

Cependant Hardeck & Rossi, le seul des Officiers Italiens, qui fût resté dans la place avec les troupes de cette nation, n'oublioient rien pour se mettre en état de tenir encore longtems. Ils tirerent un nouveau retranchement en dedans, & le fortifierent avec beaucoup de soin; mais les veilles, & les

1 Pruck est une ville d'Autriche, à trois lieuës de Presbourg, & environ à cinq de Vienne.

HENRI IV. 1594.

fatigues continuelles, la disette, les maladies, les blessures, & le péril où l'on se voyoit, avoient extrêmement découragé les troupes. Il n'y avoit que les Italiens, qui étant éloignez de leur payis, & brûlant d'envie de se signaler parmi les étrangers, souffroient toutes ces incommoditez, sans se plaindre. Les Allemands au contraire, qui n'avoient que deux pas à faire, pour se mettre à couvert, étoient toûjours pour le parti le moins périlleux: d'ailleurs il y avoit entr'eux & les Italiens, une semence éternelle de divisions & de haine, qui étoit la différence de Religion. Les Italiens traitoient les Allemands d'hérétiques; ceux-ci reprochoient aux Italiens d'autres vices; & la chose alla si loin, que les Italiens ont écrit, que tandis qu'ils étoient aux mains avec les Turcs, les Allemands tiroient sur eux par derriere, ce qui pourtant n'est guéres croyable de la bonne foi Germanique; & il seroit difficile de s'imaginer, que les Allemands eussent été assez perfides, pour en user aussi mal à l'égard d'une nation, dont le zéle devoit les toucher, & dont le secours leur étoit si nécessaire. Il n'y avoit qu'un reméde à ces maux; c'étoit de faire entrer dans la place des troupes & des vivres. Dans ce dessein on avoit envoyé jusqu'à deux fois le Capitaine Amelio à l'Archiduc. Mais ce Prince qui n'avoit pas beaucoup d'autorité dans une armée, où les Généraux des corps différens qui la composoient, n'étoient pas même d'accord entr'eux, eut beau exhorter tout le monde à aller au secours des assiégez, il ne put rien obtenir du soldat rendu & sans esperance. Il ne réüssit pas mieux du côté des Officiers; chacun s'excusa de se charger de l'entreprise; & tous ne cherchoient qu'à gagner du tems, en attendant l'événement.

Cependant les Turcs travailloient à combler le fossé, comme s'ils eussent été résolus à donner l'assaut. Les assiégez de leur côté faisoient jour & nuit tous leurs efforts, pour rendre leurs desseins inutiles. Ils brûlerent plusieurs fois les fascines, dont les assiégeans avoient rempli le fossé; mais c'étoit toûjours avec beaucoup de perte: car un homme perdu pour eux, étoit autant que dix pour les ennemis. Ceux-ci non-contens de combler le fossé, faisoient miner en même tems le bastion, dont il y avoit déjà un angle saillant, entrouvert, & fort endommagé. Outre cela ils avoient enfoncé un navire dans le fossé, afin qu'il leur servît comme de pont, pour marcher à l'assaut. Tout cela

étant exécuté, ils commencerent à battre le rempart, pour y faire une ouverture, & tandis que l'artillerie faisoit un feu continuel, leurs troupes monterent à la brêche avec une intrépidité étonnante, sans se mettre en peine de la mort qu'ils voyoient comme certaine. En même tems ils tenterent un assaut au bastion, qui étoit près du Raab; la brêche étoit large d'environ soixante & douze pieds, & les Impériaux n'osoient s'y presenter, parce que les ennemis avoient sur la contrescarpe une batterie, qui foudroyoit le haut de la muraille de ce côté-là. Dès que les Turcs furent montez, les Allemands & les Italiens n'ayant plus rien à craindre du canon, les attaquerent avec vigueur, & les repousserent enfin par la valeur d'un Colonel Allemand nommé Lin, qui fit des prodiges. Les assiégez perdirent à cette action, Vespasien d'Arco, Barth. Ricasoli, Othon del Monte, Bagnesi, & beaucoup d'autres Italiens moins connus. Le lendemain on eut nouvelle que dans trois jours le marquis de Burgaw devoit arriver avec du secours; malgré cela, les Allemands, qui n'esperoient plus de pouvoir sauver la place, vouloient qu'on capitulât de bonne heure. Ils representerent qu'ils avoient souffert jusqu'alors tout ce que de braves gens pouvoient endurer : Qu'ils étoient réduits à un si petit nombre, & leurs forces si peu proportionnées à celles des ennemis, que vouloir s'obstiner à tenir plus long-tems, c'étoit vouloir nager contre le torrent, & chercher à périr de gayeté de cœur : Que tout ce qu'ils avoient fait jusqu'alors, étoit un témoignage éclatant de leur courage, qu'on ne pouvoit trop louer; mais que toutes leurs entreprises dans la suite, seroient autant d'efforts témeraires, qu'on ne pourroit s'empêcher de condamner. Rossi répondoit à cela : Qu'il n'y avoit aucun péril à differer de quelques jours : Qu'en prenant un parti précipité, on perdoit avec la ville, toute la gloire qu'on avoit acquise à la défendre : » Qu'est-ce que deux jours, disoit-il, pour » mériter une gloire immortelle, qui nous assûre une grande ré» putation en cette vie, & un bonheur éternel dans l'autre? » Nous combattons ici pour le salut éternel, qui est le seul bien » digne de nos désirs, & dont la perte est le seul mal, qui mé» rite de causer nos allarmes. Reprenez donc courage, ajoû» ta-t'il; dans deux jours, s'il faut se rendre, nous le ferons avec » honneur; si le secours vient avec le renfort, nous continuërons

HENRI IV. 1594. Reddition de Javarin.

» à défendre cette ville, fur laquelle toute la Chrétienté a les » yeux ouverts. »

Mais ces difcours ne firent aucune impreffion fur des troupes qui s'ennuyoient du moindre retardement. On envoya donc Perlin, après avoir pris les fûretez ordinaires pour fa perfonne, pour faire des propofitions aux Turcs; & le lendemain 26 de Septembre, on convint: Que les troupes fortiroient de la place, avec armes & bagages, tambour battant, & enfeignes déployées, & qu'on les efcorteroit jufqu'à ce qu'elles fuffent en lieu de fûreté. La capitulation fignée, Hardeck remit les clefs de la ville au Bacha de Bude, & fe retira avec fa garnifon à Altembourg, efcorté par un détachement de Janiffaires. De fix mille, tant Allemands, que Hongrois, qui étoient dans la ville au commencement du fiége, il n'en reftoit que deux mille cinq cens; & de deux mille deux cens Italiens, qui y étoient entrez, à peine en reftoit-il encore cinq cens de refte. Après la prife de Javarin, Pappa fut abandonné par la garnifon. Hardeck qui avoit écrit à l'Archiduc Mathias, pour fe juftifier fur la reddition de la place, étant arrivé à l'armée, ce Prince bien loin de lui donner audience, ne voulut pas même le voir. Le baron de Tiffenbach, & le comte de Serin, ne le reçurent pas mieux. Ainfi perfonne ne voulant écouter fes raifons, il fe rendit à Vienne, où l'Empereur le fit arrêter, & lui donna des Commiffaires pour l'interroger. On arrêta de même à Prefbourg quelques-uns de fes domeftiques, à qui on donna la queftion, pour les obliger à déclarer ce qu'ils fçavoient des intrigues de leur maître. On vifita outre cela le château de Krentzenftein, qui étoit la meilleure place de fon domaine, & on fit un inventaire exact de tous fes meubles, de fes papiers, & de fes lettres.

Ces pourfuites étoient fondées fur ce qu'un déferteur avoit donné avis à l'Archiduc, qu'il y avoit dans fon armée des traîtres, qui inftruifoient les Turcs de tous fes deffeins, & qui avoient des intelligences avec eux. Ce Transfuge qui étoit Silefien, ayant été pris dans fon enfance par les Infidéles, avoit embraffé le Mahometifme, & étoit devenu valet de chambre de Sinan. Il ajoûtoit, que fon maître lui avoit donné depuis peu deux facs pleins d'or, qu'il avoit remis par fon ordre à deux Chrétiens, l'un defquels avoit une cicatrice au front. Or tout

le monde reconnut à cette marque un des domeſtiques de Hardeck. Ces ſoupçons étoient fortifiez, tant par ces échelles qu'on trouva dans la ville dans le tems du premier aſſaut donné par les Turcs, que parce que Hardeck faiſoit ſonner les cloches, pendant que le mineur des ennemis travailloit, & parce qu'il donnoit très peu de vivres aux ſoldats, dans le tems que la ville n'en manquoit pas encore, afin que leurs murmures obligeaſſent les Généraux à capituler. Outre cela, pour le rendre encore plus odieux, on diſoit, mais ſur des bruits ſeulement, que Sinan lui avoit fait preſent d'un manteau doublé de très belles martes Zibelines, & garni de pierreries d'un grand prix. Enfin on ramaſſa tant de preuves de tous côtez, qu'il fut condamné à perdre la tête : mais cela regarde l'année ſuivante.

Siége de Comore.

Sinan étant entré dans Javarin, fit auſſi-tôt travailler à reparer les bréches ; & ayant ruiné toutes ſes lignes & tous ſes retranchemens, il ajoûta de nouveaux ouvrages à la place, fit nettoyer le foſſé, & diſtribua des logemens commodes à la garniſon. Il trouva dans cette ville cent cinquante pieces de canon, quatre cens barils de poudre, & une grande quantité de farine, dont ſon armée avoit grand beſoin. Après ce ſuccès, il reſolut de ſe rendre maître de Schut, & il y fit ſur le champ paſſer ſon armée.

Au bout de l'iſle du côté du levant étoit une fortereſſe flanquée de quatre baſtions, avec une citadelle fortifiée d'un pareil nombre, & qui formant comme un cinquiéme baſtion de cette place, s'alongeoit en éperon du côté du levant. Le côté du couchant qui étoit oppoſé aux ennemis, avoit un foſſé très profond, & une contreſcarpe très bien fortifiée, d'où la garniſon tira deux lignes, pour mettre à couvert ſes arquebuſiers dans les ſorties qu'ils feroient ſur les Turcs. L'armée Othomane étoit campée vis-à-vis, ſoutenuë par deux batteries de trois canons chacune, que Sinan avoit élevées ſur les hauteurs des deux côtez du Danube, & qui tiroient contre deux Forts, qui couvroient Comore. Derriere une hauteur, à droite & à gauche, il y avoit deux corps de cavalerie Aſiatique, compoſez de cinq mille hommes chacun, & derriere eux deux corps d'infanterie, qui étoient auſſi de cinq mille hommes, & qui conduiſoient cinq groſſes pieces de canon. Plus loin étoient trente mille hommes d'infanterie de differentes nations qui

HENRI IV. 1594.

formoient un croissant, & occupoient un très grand terrain. Au dessous d'eux, à droite & à gauche, le général Turc avoit posté deux autres corps de cavalerie de quatre mille hommes chacun, & derriere eux cinq pieces de canon sur leurs affuts. Ils étoient couverts à droite & à gauche de deux gros corps d'infanterie de dix mille hommes chacun, composez des levées de la Grece & de la Natolie. Enfin au centre étoit Sinan entouré d'un gros de douze mille Janissaires, qui en marchant formoient un bataillon quarré; & sur les ailes à droite & à gauche voltigeoient deux corps de Tartares de huit mille hommes chacun. Le fils de Sinan Beglierbey de Romelie, faisoit l'arriere-garde avec dix mille chevaux, & il avoit son poste auprès des bagages. Outre cela Sinan avoit dressé une batterie de cinq grosses pieces de canon, à la droite de tous les bras du Danube, pour foudroyer le côté meridional de la ville. Il y entra sur ces entrefaites deux bataillons de l'infanterie de Bohême, qui avoient été destinés pour Javarin; mais comme ils arriverent trop tard, Jean de Medicis & François del Monte les menerent à Comore par ordre de l'Archiduc; & pour plus de sûreté ils les firent passer par Presbourg, & par la rive gauche du Danube.

Levée du Siége.

Sinan avoit cru par cette vaine montre de ses forces, engager la garnison de Comore, déjà effrayée par la prise de Javarin, à capituler sur le champ; mais lorsqu'il vit les Chrétiens résolus à se défendre, il envoya toute sa cavalerie des deux côtez du Danube, de peur que les Impériaux n'affamassent son armée; & il ne garda que douze mille hommes de pié, & un petit corps de cavalerie d'élite. Palfi & Tiffenbach ayant eu avis de cette disposition, se mirent aussi-tôt à poursuivre les Turcs, qui couroient tous les environs, & sur tout les Tartares. Ils en tuerent un grand nombre, sur lesquels ils vengerent les cruautez qu'ils avoient exercées sur les habitans du plat payis. Tiffenbach non content de cette expedition, entra dans l'isle de Schut avec deux mille combattans, & pour faire voir à l'ennemi combien il le meprisoit, il se posta vis-à-vis de lui, sans se retrancher. Sinan se voyant donc trompé dans son espérance, donna ordre à ses troupes de plier bagage; & content des avantages qu'il avoit remportez sur les Impériaux pendant cette campagne, il abandonna aussi-tôt l'isle de Schut. D'ailleurs

il étoit inquiet pour les Provinces intérieures, où Sigismond Battory prince de Transylvanie, & les Rasciens qui s'étoient mis sous sa protection, avoient fait de grands ravages pendant que l'armée Othomane étoit occupée sur la frontiere.

Sigismond prince de Transylvanie déclare la guerre aux Turcs.

Christophle Battory pere de Sigismond, & tous ses prédécesseurs étoient anciennement vassaux des Rois de Hongrie. Depuis ce Royaume étant tombé en décadence, & la puissance du Turc s'étant considerablement accruë, ils cédérent au tems, & se rendirent tributaires du Grand Seigneur. Sigismond indigné de cette servitude; obsedé d'ailleurs par quelques religieux, qu'il avoit auprès de sa personne, songea à sortir d'esclavage, & à secoüer le joug des Othomans, contre l'avis d'Etienne Battory roi de Pologne son oncle. Cette intrigue se négocia d'abord avec beaucoup de secret. Mais les Turcs ne purent plus en douter, lorsqu'ils sçurent que ce Prince avoit envoyé à Rome quelques Jesuites, qui avoient un grand credit à sa Cour, pour sçavoir du Pape, si, malgré le serment qu'il avoit prêté au Grand Seigneur, il ne pouvoit pas lui refuser le tribut qu'il avoit promis de lui payer, & même lui déclarer la guerre. Le Pape n'avoit garde de ne pas répondre favorablement à ce Prince. Non-seulement il lui envoya une Bulle, par laquelle il le délioit de son serment; il l'exhorta même à entreprendre vigoureusement la guerre contre les Infidéles, & à exécuter incessamment un dessein, dont la suite ne pouvoit manquer de lui devenir aussi glorieuse, que l'esclavage, auquel ses prédécesseurs s'étoient soûmis, leur étoit honteux.

Depuis ce tems-là Sigismond ne parloit plus que de liberté; déjà il commençoit à sentir la pesanteur du joug qui l'asservissoit aux ordres d'un supérieur; il plaignoit le sort des Chrétiens, qui se trouvoient soûmis aux Infidéles : en un mot tous ses discours, & toutes ses actions faisoient connoître qu'on l'alloit voir bientôt rompre le traité que ses ancêtres avoient fait avec la Porte pour le salut de la Transylvanie. Les plus sages de la Noblesse, & ses parens même, n'approuvoient pas sa conduite, & ils prévoyoient que la démarche que ce Prince vouloit faire, non-seulement ruineroit la Province, mais lui seroit funeste à lui-même. Ils essayerent d'abord de le faire changer de resolution; mais voyant que leurs prieres ne pouvoient

HENRI IV. 1594.

rien contre les conseils des Jesuites, & les avis de Rome, on dit qu'ils formerent le dessein de le déthrôner, & de mettre à sa place quelqu'un qui fût agreable à Amurath. On ajoûte qu'ils avoient même negocié pour cela avec les Ministres de la Porte; & que dans le tems que les Tartares se disposoient à passer de la Podolie en Transylvanie, on leur avoit donné un ordre secret de se saisir de Sigismond. Ce Prince étoit parti pour se rendre sur la frontiere de Pologne, sous pretexte de quelques affaires qu'il avoit, disoit-il, à terminer avec Zamoyski son allié; mais ayant eu avis du dessein des Turcs, il revint sur ses pas, & se renferma dans la forteresse de Kehever, où il resta caché pendant quatorze jours, ne sçachant à qui confier sa vie. Pendant ce tems-là les Conjurez persuaderent à Bornemisse général des troupes du Prince, de ne point attaquer les Tartares, pour ne pas violer l'alliance qu'on avoit avec les Turcs, ce qui causeroit infailliblement la ruine de la Transylvanie, dont le salut étoit attaché à son union avec la Porte. Le dessein des mécontens reüssit. On n'extermina point ces brigands, comme il étoit aisé d'en venir à bout; & ils traverserent sans obstacle la Walachie & la Transylvanie, où ils firent, à leur ordinaire, des ravages épouvantables; emmenerent de milliers de malheureux en captivité; & enfin joignirent l'armée Othomane devant Javarin. C'est ainsi que s'en expliquent ceux qui étoient attachez à Sigismond.

Dès que ce Prince fut revenu de sa frayeur ou de ses soupçons, & qu'il eut quitté sa retraite, il assembla les Etats de la Province à Clausembourg. Là il fit un Edit, par lequel il étoit défendu sous peine de la vie d'y parler de ce qui s'étoit passé. C'étoit pour endormir les Conjurez, afin de les accabler plus aisément, lorsqu'ils s'en défieroient le moins. On n'y parla donc que de délivrer la Province de la tyrannie des Turcs, & d'assurer sa liberté. On representa: Que c'étoit l'unique moyen de mettre le payis en repos, & le salut des ames à couvert: Qu'à cet égard on avoit fait de grandes fautes jusqu'alors, parce que ceux qui étoient à la tête des affaires, avoient préferé une tranquilité passagere au soin de la gloire de Dieu, de qui nous tenons tout, & sans qui nous ne pouvons rien esperer en ce monde, ni de stable, ni de veritablement glorieux. « En effet, continuoit-on, à quoi nous a servi jusqu'ici cette paix avec le

» Turc ? à accoutumer insensiblement nos peuples malheu- » reux à se charger d'un joug insuportable. » On ajoûtoit : Qu'il seroit bien plus avantageux de le secoüer, de s'unir étroitement avec l'Empereur, & les autres Princes Chrétiens, & de renoncer au plûtôt à l'alliance du Turc, aussi honteuse qu'elle étoit dangereuse pour le salut : Que Dieu favoriseroit sans doute un projet si juste, & que pourvû qu'ils eussent assez de courage pour attaquer ces Infidéles, ils ne pouvoient douter que Dieu ne leur fût favorable, & qu'ils ne remportassent infailliblement la victoire. Voilà ce que disoit Sigismond à tout propos, en public & en particulier, & ce que les Jesuites insinuoient à l'oreille de tous leurs pénitens. Ceux de la Noblesse, qui n'avoient ni biens ni expérience, entrerent aisément dans ces vuës, se flattant que la guerre pourroit rendre leur fortune meilleure, & ne faisant pas reflexion qu'un projet de cette importance est bien plus aisé à former, qu'à exécuter. A l'égard des Rasciens, qui sont des peuples belliqueux, l'exemple des Cosaques, qui s'enrichissent du bien de leurs voisins, les touchoit beaucoup, & leur faisoit trouver la guerre bien plus avantageuse que la paix : mais les Grands, qui avoient le plus d'experience, s'opposoient à cette resolution. Ils remontroient fortement : Qu'on abandonnoit les maximes de leurs ancêtres, qui regardoient comme le premier mobile du gouvernement, de ne jamais perdre de vuë l'alliance avec le Turc : Qu'ils l'avoient cent fois entendu dire à Etienne Battory, Prince d'une grande sagesse, non-seulement dans le tems qu'il gouvernoit la Transylvanie, mais depuis même qu'il avoit été élevé sur le thrône de Pologne : Qu'on feroit beaucoup mieux de suivre ses conseils, que de prêter l'oreille aux vaines promesses de certains nouveaux venus. « Les Transylvains, continuoient-ils, sont-ils assez puissans pour resister par eux-mê- » mes à toute la puissance des Turcs ? S'ils ne le sont pas, qui » sera garant de ces secours, qu'on vous promet ? Les com- » mencemens de la guerre sont ordinairement agreables, mais » la fin en est presque toûjours funeste. Lorsqu'un ennemi si » redoutable aura une fois planté ses pavillons au milieu de no- » tre payis, qu'il est à craindre que ces secours éloignez, » qu'on nous vante, n'arrivent trop tard pour nous sauver ! »

Voilà à peu près ce qui fut dit de part & d'autre ; mais le

HENRI IV. 1594.

parti le plus ſage ne fut pas le plus fort, il étoit le moins nombreux; d'ailleurs Sigiſmond s'étoit déclaré pour l'avis contraire, tant par l'envie qu'il avoit de ſe venger de ſes couſins, que par la confiance que lui donnoit l'alliance & l'amitié de l'Empereur, qui le ſollicitoit vivement à ſe déclarer contre les Turcs. Celui qui négocioit cette affaire, étoit un Jéſuite Eſpagnol, nommé Alfonſe Carillo, qui étant ſans ceſſe aux oreilles de ce jeune Prince, de la crédulité duquel il abuſoit, & lui faiſant enviſager d'un côté la puiſſance de la Maiſon d'Autriche, de l'autre les embûches que ſes plus proches parens lui dreſſoient, vint enfin à bout de le précipiter dans un parti ſi pernicieux. On prit pour prétexte de cette démarche, la défenſe de la foi, & la liberté de la patrie, motifs également faux, ſoit qu'on conſiderât l'entrepriſe en elle même, où le ſuccès qu'elle eut dans la ſuite. En effet elle ne ſervit qu'à renverſer toutes les loix divines, & à allumer dans le cœur du payis une guerre inteſtine, qui y fit des maux infinis.

Au ſortir de cette aſſemblée, Sigiſmond donna un grand repas à tous les Seigneurs, où il n'eut garde d'oublier tous ceux qui lui étoient ſuſpects; Balthazar Battori qu'on devoit mettre à ſa place, ſi on l'eût dépoſé, fut le premier arrêté. On fit le même traitement à quatorze autres, qu'on diſtribua enſuite en differentes priſons; on en fit mourir cinq dès le lendemain, & le reſte peu de tems après. Balthazar fut étranglé dans ſa priſon; à l'égard de ſes deux freres Eſtienne & André, que le Pape Gregoire avoit fait Cardinal il y avoit environ dix ans, ils ſe douterent de quelque ſurpriſe, & ne ſe trouverent point à l'aſſemblée L'atrocité du crime, & le péril où le Prince étoit expoſé, firent précipiter le châtiment des conjurez, C'eſt ainſi du moins, que parloient ceux qui avoient donné ce conſeil; & ils le juſtifioient, par ce qu'avoit fait autrefois Chriſtiern roi de Dannemarck, pour venger une injure particuliére: le Pape Leon X. ne ſe contenta pas d'excuſer l'action cruelle de ce Monarque, il la déclara juſte & légitime, d'où on concluoit que Clement VIII. ne condamneroit pas celle de Sigiſmond, qui n'avoit point d'autre moyen de ſe mettre à couvert d'une ſi terrible conjuration.

Après la punition des coupables, on publia un Edit, qui permettoit à tout le monde, dans toute l'étenduë de la

Principauté de lever des troupes, & de courir sus aux Turcs, déclarant que tout le butin que chaque particulier feroit sur les Infideles, lui appartiendroit, & qu'il en pourroit joüir comme de son bien propre. Cet Edit changea entiérement la face des affaires; tout retentit du bruit des armes; le repos des familles fut troublé; les réglemens anciens de l'Etat renversez; on ne voyoit de toutes parts que soldats sans Capitaines, que Capitaines sans Colonels, & les uns & les autres ne reconnoissoient aucun Commandant général. C'étoit un désordre affreux, où l'on ne voyoit presque aucun vestige de discipline militaire. La premiere entreprise de cette nouvelle soldatesque fut contre les bâtimens Turcs, qui remontoient le Danube: elle en prit sept, où il y avoit quantité de provisions & d'argent; celui du Commandant s'échappa. Ensuite Sigismond ayant rassemblé une armée de quarante mille hommes de toute espéce, que l'espérance du butin attiroit sous ses drapeaux, entraîna d'abord dans son parti les deux Vaivodes de Walachie & de Moldavie, Michel & Aaron, feudataires de la Porte, parce qu'ils craignoient la révolte de leurs sujets. De-là Sigismond marcha du côté de Temeswar, d'où il détacha une partie de son armée, pour ravager les environs de Varadin, & empêcher qu'on ne menât de ce côté-là des convois à l'armée Othomane. Il écrivit ensuite à Tiffenbach, pour le prier de s'approcher des frontiéres de Transylvanie, afin de joindre leurs forces, & d'attaquer de concert l'ennemi commun.

Dans le même tems, Leucowitz Gouverneur de Carlstat, ville de Carinthie, s'étant mis en marche, avec un détachement de cavalerie & d'infanterie, surprit par escalade la nuit du 18 de Novembre, la Forteresse de Wihistsch. La garnison Turque, qui ne songeoit à rien moins, jetta des cris & des hurlemens épouvantables; mais après une légére résistance, elle se retira dans le château. On fit main basse sur tout ce qui se trouva dans les places, dans les ruës, & dans les maisons; on délivra deux cens cinquante captifs Chrétiens; on prit cent cinquante femmes; & on trouva dans la ville quantité de blé, d'eau de vie, & d'autres provisions, qui furent abandonnées en proye aux soldats Croates.

D'un autre côté, les Tartares que Sinan avoit congédiez, se disposoient à retourner dans leur payis par la haute Walachie,

HENRI IV. 1594.

& par la frontiére de Tranſylvanie, lorſque Palfi ſurprit deux de leurs corps, en tailla en pieces une partie, & envoya les autres priſonniers en diverſes places. Le reſte ne pouvant regagner ſon payis, parce que les Raſciens occupoient tous les paſſages, ſe mit à piller & à brûler, & ruina tout le territoire de Tokai. Forcez enfin de retourner en arriére, ils allerent repaſſer le Danube à Gran, & rejoindre Sinan, qui leur aſſigna des quartiers d'hyver à Veſprin, à Papa, & aux environs du Raab.

Cependant Sigiſmond ayant enfin ſéparé en divers corps ſon armée, qui n'étoit d'abord qu'un amas confus de toutes ſortes de gens, les diſtribua à différens Capitaines. Geſti Ferentz en commandoit un dans le territoire de Lucar auprès de Temeſwar; Michel Horwat en avoit un autre aux environs de Bude, pour arrêter les Turcs qui venoient de cette ville. Gaſpar Carnoſio étoit avec le troiſiéme au voiſinage de Giula. Les Coſaques ſe joignirent à ce Général, & comme la licence régnoit parmi ces troupes, dès qu'on les eut admis, elles n'épargnerent pas plus les Chrétiens, que les Infideles. Après avoir mis en fuite les Tartares, & ravagé le payis des Turcs, ils ſe jetterent dans la Walachie, où ils défirent les Seigneurs du payis, qui voulurent s'oppoſer à leurs pillages; porterent la déſolation dans les villages & dans les villes; emmenerent ſix cens filles, qu'ils outragerent avec la derniére brutalité; & leur nombre s'étant augmenté juſqu'à ſeize mille hommes rangez ſous trois drapeaux, ils ſaccagerent avec la même fureur les frontiéres de Pologne.

Tels furent les préludes de la guerre que Sigiſmond déclara aux Turcs, contre la foi des traitez. L'année ſuivante la crainte qu'eut ce Prince, qu'ils ne s'en vengeaſſent, l'obligea d'envoyer à Vienne Carillo, dont les conſeils l'avoient engagé à renoncer à l'alliance d'Amurath. Il lui donna ordre d'informer l'Empereur de tout ce qu'il avoit fait; de lui repreſenter qu'il avoit commencé cette guerre, pour délivrer la Chrétienté: Qu'il avoit contraint les Princes de Walachie & de Moldavie de ſe joindre à lui; mais que comme ils n'étoient pas en état de réſiſter aux forces de l'empire Othoman, il ſupplioit Sa Majeſté Impériale de lui envoyer du ſecours de bonne heure, de peur que ſes nouveaux alliez venant à ſe repentir du parti qu'ils

avoient pris, ne se reconciliassent avec les Turcs, & que lui-même ne succombât sous cette Puissance formidable. Carillo rapporta de Vienne des promesses magnifiques, qu'il confirma par l'alliance que Sigismond souhaitoit tant. En effet on convint de donner en mariage à ce Prince, Marie Christine d'Autriche, fille de l'Archiduc Charle oncle de l'Empereur; ce qui fit dire aux ennemis de Sigismond, que la Maison d'Autriche lui avoit donné une femme, pour le récompenser d'avoir violé l'alliance qu'il avoit faite avec les Turcs, & pour dot, la nécessité d'avoir la guerre avec eux,

Laissons pour quelque tems les affaires étrangéres, & revenons à celles de France, que nous continuërons sans interruption jusqu'à la fin de 1595. Après que le Roi se fut rendu maître de Paris, & que la plûpart des Grands & des villes du parti contraire, eurent fait leur paix, Sa Majesté étant occupée à mettre ordre aux affaires du Royaume, reçut la nouvelle que S. Paul, maréchal de France de la nomination du duc de Mayenne, étoit mort. S. Paul se disoit Gentilhomme; du reste il étoit né sans bien; son pere avoit fait le mêtier de chasseur, & ensuite avoit été maître d'hôtel dans la Maison de Messieurs Brichanteau-Nangis, & il avoit regardé comme une très-grande grace, qu'on eût bien voulu recevoir son fils au nombre des Pages d'Antoine de Beauvais, Seigneur de Nangis. Ce fils s'éleva ensuite à la faveur des guerres civiles; comme il avoit beaucoup d'esprit & de manége, il parvint à être Colonel, & il acquit beaucoup de réputation au combat d'Auneau [1], où il défit les Allemands, sous les auspices, & par les ordres du feu duc de Guise. La faveur où il étoit auprès de ce Seigneur, lui aida beaucoup depuis à épouser une veuve riche & de très-bonne maison C'est ainsi que commença la fortune de cet homme vain, qui après la mort du duc de Guise, fit trembler toute la Champagne par diverses expéditions. Il poussa même l'insolence jusqu'à prendre la qualité de duc de Rhetelois; ce qui piqua si fort le duc de Nevers [2], à qui le Duché de Rhetelois appartenoit, comme faisant partie de la dot de sa femme, qu'il jura que s'il rencontroit jamais saint Paul en son chemin, il le feroit pendre au premier arbre avec

1 Bourg de Beausse entre Chartre & Paris.
2 Loüis de Gonzague.

HENRI IV. 1594.

une couronne Ducale ſur la tète : mais le jeune duc de Guiſe [1] fils de Henri, prévint le duc de Nevers, & vengea d'un ſeul coup l'inſulte que S. Paul avoit faite à ſa perſonne, & à celle de ſon oncle [2].

Ce jeune Seigneur étoit Gouverneur de Champagne, & avoit S. Paul pour ſon Lieutenant. Du reſte cet homme arrogant s'attribuoit toute l'autorité, & laiſſoit à peine au Gouverneur une ombre de commandement. Le duc de Guiſe, qui n'étoit pas d'humeur à le ſouffrir, ne cherchoit qu'une occaſion de ſe défaire d'un inférieur ſi peu ſoûmis, lorſqu'il arriva par hazard, que les habitans de Rheims lui porterent leurs plaintes, ſur ce que malgré la fidélité conſtante avec laquelle ils avoient toûjours ſuivi le parti de la Ligue, S. Paul, ſans avoir aucun égard pour leurs remontrances, les traitoit toûjours comme des gens ſuſpects, & les accabloit ſans ceſſe de nouvelles troupes. Ce procédé avoit déjà cauſé quelque mouvement dans cette ville; & la choſe auroit été juſqu'à la ſédition, ſi S. Paul n'avoit appaiſé le peuple, en remettant cette affaire à l'arrivée du duc de Guiſe. Le Duc s'étant donc rendu à Rheims, trouva ſon Lieutenant auſſi rébelle à ſes ordres, que les habitans le croyoient injuſte à leur égard. Ainſi prévoyant que s'il faiſoit quelque réprimande un peu forte à cet homme fier & enflé de ſes nouveaux titres, il ne manqueroit pas de lui répondre inſolemment, il réſolut de ſe ſervit de ce prétexte. L'ayant donc trouvé un jour dans la place, qui eſt vis-à-vis de la Cathédrale, il lui demanda, pourquoi il avoit fait entrer des troupes dans la ville ſans ſon ordre ? Sur cette queſtion, S. Paul lui répondit d'abord avec une feinte modeſtie, que dans un tems ſuſpect, il avoit crû cette précaution néceſſaire, & que l'ayant fait d'ailleurs en ſon abſence, ce n'étoit pas proprement l'avoir entrepris ſans ſon ordre; ſur quoi le Duc continuant à ſe plaindre de ſa conduite, & ſe ſervant de tems en tems de termes un peu vifs, S. Paul mettant la main ſur la garde de ſon épée, lui répartit fierement, qu'il n'avoit rien fait qu'il ne fût en droit de faire, & qu'un Gouverneur de Province, comme le Duc, n'avoit rien à commander à un Maréchal de France comme lui. A ces mots le duc de Guiſe ſaiſiſſant cette occaſion,

1 Charles.

2 Henri duc de Guiſe, & Louis ou Ludovic de Gonzague, avoient épouſé les deux ſœurs.

qu'il

qu'il cherchoit, se jette sur cet insolent, qui s'imaginoit n'avoir rien à craindre, & lui passe son épée au travers du corps. En même tems, un des gardes de S. Paul étant accouru l'épée à la main, pour secourir son maître, fut percé de cent coups par les gens de la suite du Duc.

Cette action qui se passa le 25 d'Avril, reçut de grands applaudissemens du peuple, qui ne porte gueres ses vûës plus loin que ce qui le frappe, & qui étoit ravi de se voir délivré du joug d'un tyran aussi cruel que celui-là : mais elle effraya beaucoup ceux, dont la prudence moins bornée, leur faisoit appercevoir que la mort de S. Paul leur donnoit un maître beaucoup plus puissant & plus redoutable, que celui qu'on leur ôtoit. Au reste plusieurs ont crû que cet accident hâta la réconciliation du duc de Guise avec le Roi, parce que ce Duc s'apperçut que cette action l'avoit rendu odieux à la Ligue. D'ailleurs il sçavoit qu'il n'y avoit plus aucune ressource pour lui dans le duc de Mayenne son oncle, avec lequel il étoit broüillé depuis un tems assez considérable.

Procès de l'Université de Paris contre les Jesuites.

Quelque tems auparavant, l'Université de Paris venoit de renouveller avec beaucoup de vivacité, un grand procès contre les Jesuites, qui étoient alors regardez comme les principaux auteurs des troubles du Royaume. Il y avoit trente ans que leur différend avoit commencé, & que le procès étoit resté sans avoir été jugé. Du reste quoique ces Peres fussent chargez de la haine publique, & que le Roi fût absolument déclaré contr'eux, il ne laissoit pas de se trouver dans Paris plusieurs personnes disposées à prendre leur parti, soit que ce fût un reste de la Ligue, soit qu'elles espérassent par-là se mettre bien à la Cour de Rome.

Le 18 d'Avril, l'Université s'étant donc assemblée en corps aux Mathurins, afin de rendre graces à Dieu pour la réddition de Paris, & pour la conservation du Roi & du Royaume; un maître ès Arts, nommé Bourceret, requit qu'on reprît la suite de ce procès; qu'on fît assigner les Jesuites, & qu'on demandât qu'ils fussent chassez de l'Université : Jacque d'Amboise étoit alors Recteur. Sur cette requête il prit les avis de l'assemblée, & il fut résolu unanimement par tous les membres des quatre facultez de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, qu'on feroit assigner les Jesuites dans la forme

HENRI IV. 1594.

ordinaire, & que tous les Corps nommeroient des députez, qu'on chargeroit de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour instruire & poursuivre ce Procès. La Faculté de Théologie nomma donc Adrien d'Amboise, Principal du collége de Navarre, & le chargea de se choisir lui-même un second. David son Professeur en Droit Canon, approuva au nom de l'école de Droit, tout ce qui s'étoit fait; & comme il étoit seul, il s'engagea de nommer un second député. La Faculté de Médecine nomma Jacque Cousinot; & celle des Arts, Bourceret & George Creighton.

Requête de l'Université contre ces Peres.

Suivant cet arrêté, l'Université présenta au Parlement sa requête, disant qu'il y avoit long-tems que le corps de l'Université avoit porté ses plaintes à la Cour, contre une nouvelle Secte, qui s'étant formée & fortifiée en Espagne, & dans les payis voisins, avoit pris le nom orgueilleux de *Societé de Jesus*: Que ces étrangers avoient d'abord apporté beaucoup de confusion dans la discipline des écoles; & que depuis étant entrez ouvertement dans les partis, qui avoient divisé le Royaume, & s'étant attachez aux interêts de l'Espagne, ils avoient causé dans l'Etat par leur esprit séditieux, des troubles encore plus grands & plus fâcheux, & avoient excité dans Paris, & dans tout le reste de la France, les révolutions les plus funestes: Que la Faculté de Théologie avoit prévû tous ces maux, dès qu'ils commencerent à s'établir parmi nous, comme il paroissoit par son Decret, où elle déclaroit que cette nouvelle Secte n'avoit été introduite, que pour ruiner toute la discipline de l'Eglise, de l'Etat, & de l'Université en particulier, en détruisant la soûmission dûë au Recteur, aux Archevêques, aux Evêques, aux Curez, & en général à tous les Supérieurs Ecclésiastiques: Que malgré cela les Jesuites n'avoient pas plûtôt commencé à jetter dans Paris les premiers fondemens de leur Secte empestée, que sans attendre qu'ils se fussent établis dans les autres villes du Royaume, ils avoient présenté requête au Parlement, pour être aggrégez à l'Université: Que l'affaire ayant été plaidée, la Cour avoit ordonné une surséance, sans toucher au droit des Parties, à condition qu'il ne seroit rien innové au préjudice de cet Arrêt: Que non-seulement ces Peres n'avoient pas obéï, mais qu'ayant en quelque sorte oublié le devoir de leur ministére, ils s'étoient mêlez du gouvernement,

avoient servi d'espions aux Espagnols, & s'étoient chargez de leurs interêts : Que ce Procès ayant été interrompu depuis tant d'années, & l'instance étant périe, l'Université demandoit à present que tous les faits qu'elle alléguoit contr'eux, étant de notorieté publique, le Parlement interposât son autorité, & bannît cette Secte, non-seulement de l'Université de Paris, mais de toute la France, & qu'à cet effet le Procureur du Roi intervînt dans l'affaire.

En conséquence le Parlement fit ajourner les Jesuites ; mais comme ils ne comparurent point, on accorda divers délais, qui éloignerent le jugement. Pendant ce tems-là cette unanimité si parfaite de tous les membres de l'Université, pour l'expulsion des Jesuites, commença à être entamée par le manége & les intrigues de quelques factieux, qui mettoient tout en œuvre, pour les diviser. En effet on lut dans une assemblée de Sorbonne une requête des Jesuites, par laquelle ils demandoient que la Faculté de Théologie désavoüât le Recteur qui l'avoit mise en cause, & qu'elle déclarât qu'elle ne prenoit aucune part à ce procès. Sur quoi les Docteurs assemblez répondirent, qu'à la vérité ils étoient d'avis qu'on obligeât les Jesuites à se conformer aux Statuts & à la discipline de l'Université ; mais non pas qu'on les chassât du Royaume. En même tems le cardinal Charle de Bourbon, qui étoit à l'extrêmité, gagné par quelques factieux, sur tout par le Pere Commolet Jesuite, Prédicateur séditieux, & le duc de Nevers [1], qui avoit fondé un Collége de Jesuites à Nevers, présenterent leur requête à la Cour, pour être reçus parties intervenantes dans le procès contre l'Université. Mais ils ne furent point admis, parce que l'instance se poursuivant au nom du Procureur Général, ce n'étoit plus une affaire de simples particuliers. Cependant comme ces Peres apportoient tous les jours de nouveaux obstacles au jugement, enfin le 7 de Juillet le Parlement donna un Arrêt, qui ordonnoit, qu'à faute de comparoître à un jour qu'on leur marquoit, ils seroient condamnez par défaut. Ainsi comme ils craignoient extrêmement le concours du peuple, ils firent demander par Claude Duret leur Avocat, que la cause fût plaidée à hüis clos, parce qu'ils se trouvoient obligez de dire pour leur défense beaucoup de choses, qui ne pouvoient

1 Louis de Gonzague.

HENRI IV. 1594.

Plaidoyer d'Antoine Arnaud contre les Jesuites.

manquer de faire de la peine à plusieurs Seigneurs, & à d'autres personnes qui s'étoient reconciliez depuis peu avec le Roi. Antoine Seguier Avocat général, François d'O gouverneur de Paris, & d'autres Seigneurs, qui avoient voix au Parlement, solliciterent si vivement pour eux, qu'on leur accorda ce point.

Le jour de l'audience Jacque d'Amboise recteur de l'université, ayant fait un petit discours Latin à l'ordinaire, Antoine Arnaud orateur véhément parla pour ce corps. Il commença son plaidoyer par une protestation toute contraire à celle qu'avoit faite l'avocat Duret ; car il déclara : Qu'il ne diroit rien contre ceux qui s'étoient reconciliez avec Sa Majesté : Qu'ayant à parler pour la fille aînée du Roi, (c'est le titre que prend l'Université) qui souhaittoit à ce pere tendre, qui l'avoit comblée de bienfaits, toutes sortes de prosperitez, & qui ne desiroit rien tant que d'y contribuer, il se feroit une loi indispensable de ne rien dire, qui pût donner atteinte à l'amnistie ; & qu'il laissoit aux Jesuites, toûjours partisans de l'Espagne, le soin de rappeller le passé, pour broüiller les Grands du Royaume avec le Souverain, & les lui rendre suspects. Il fit ensuite un portrait touchant de l'état déplorable où la France étoit reduite. « Cette puissante Monarchie, dit-il, si formidable à toute la terre, tant que la concorde & la paix y ont » regné, est dévenuë le joüet & la fable de ses voisins, depuis » que les factions l'ont déchirée ; & ces factions, ne sont ce pas » les Jesuites Espagnols, & d'origine, & d'inclination, qui les ont » excitez parmi nous ? Il y a longtems que des personnes très » sages avoient prédit ces maux, avec plus de verité pourtant » que d'utilité, parce qu'on ne les crut pas alors. Comme » l'or d'Espagne commençoit deslors à s'insinuer en France, & » à corrompre la fidelité de la Nation, ils prédirent les évé- » nemens funestes, dont nous avons été témoins, & que nous » voyons encore tous les jours ; cependant nous en souffrons » les auteurs. Deux sortes de gens prennent le parti de cette » Secte : les uns sont des lâches, qui s'imaginent être encore » entre les mains des Seize ; c'est-à-dire des Jesuites ; car on » sçait qu'ils les gouvernoient à leur gré ; & ceux-là tremblent » encore assez pour n'oser ouvrir la bouche : les autres sont » des traîtres, qui ayant pris des engagemens avec cette Secte » étrangere, la soutiennent sous main. Ces deux sortes de

» personnes également aveuglées, ou par le péril qu'elles craignent, ou par les graces qu'elles esperent, ne voyent point, ou font semblant de ne pas voir les maux dont cette Société nous menace. Voici le nœud de tout leur manége. Charle V. enyvré d'une longue suite de prosperitez, conçut le dessein d'assûrer à sa famille la Monarchie universelle : & comme beaucoup de pénétration d'esprit, & une longue expérience lui avoient appris, que la conscience est le plus puissant éguillon qu'il y ait, pour faire agir la plûpart des hommes ; ce Prince jugea qu'un excellent moyen pour s'en rendre maître, & pour les tourner à son gré, étoit de repandre dans tous les Etats voisins des Religieux d'un certain Ordre Espagnol, sous pretexte d'y prêcher la Foi ; que ces Peres, par les conseils secrets qu'ils donneroient dans le tribunal de la penitence, & par les sermons publics qu'ils débiteteroient dans la chaire, détacheroient insensiblement les peuples de l'obéïssance qu'ils devoient à leurs Princes legitimes, & les mettroient dans ses interêts. On sçait que le premier & le principal vœu de ces Religieux, est d'obéïr aveuglement à leur Général, qui est presque toûjours Espagnol, ou du moins né dans des payis soumis à l'Espagne. On peut s'en convaincre par la suite de ceux qui ont occupé cette place depuis 50 ans. Après Ignace de Loyola leur Fondateur, qui étoit de la province de Biscaye, ils eurent pour second Général Jacque Lainez natif d'Almazan, dans le territoire de Siguença, qui est une ville de Castille. Everard Mercurien fut le troisiéme. Il est vrai que celui-ci étoit Flamand, mais il étoit toûjours né dans les Etats de la maison d'Autriche. Le quatriéme fut François de Borgia duc de Gandie ; & le cinquiéme qui est en place à present, est Claude Aquaviva, sorti d'une famille noble du royaume de Naple, qui est, comme on sçait, au pouvoir de la maison d'Autriche. Mais à ce vœu qu'ils font, d'obéïr à leur Général, ces Peres ajoutent une protestation qui fait horreur, en déclarant qu'ils reconnoissent Jesus-Christ present dans la personne de leur Général. Au reste, si leur Secte trouva d'abord de grandes contradictions en France, & en Italie, elle eut toûjours d'ailleurs beaucoup de succès en Espagne. On n'en peut trouver un meilleur témoin, que le P. Ribadeneyra, lui même, qui nous a donné la vie de leur

HENRI IV. 1594.

» Fondateur : il atteste que la Societé prie Dieu jour & nuit, » qu'il daigne conserver longtems le Roi Catholique, le faire » joüir d'une santé parfaite, & le rendre le plus heureux Mo- » narque du monde ; parce que par sa pieté singuliere, qu'il a » heritée de ses ancêtres, par sa rare prudence, par sa vigilance » incomparable, & par sa puissance superieure à celle de tous » les Rois, qui ont jamais été, il est comme le mur qui soutient » la maison de Dieu, & comme le rempart de la Foi Catho- » lique. Le Général des Jesuites n'a donc qu'à ordonner qu'on » assassine le Roi de France, il n'a point d'inférieur, qui ne » soit obligé par son vœu de lui obéïr. Il est constant qu'ils » prient Dieu tous les jours pour la conservation du Roi d'Es- » pagne ; & il ne l'est pas moins, qu'ils ne prient jamais pour » le Roi de France, parce qu'ils ne lui sont attachez par au- » cun serment. D'ailleurs que tous leurs projets tendent à la rui- » ne de notre Monarchie, en voici une preuve sans replique. » Toutes les fois que les Papes passant les bornes de leur pou- » voir, ont lancé leurs foudres contre ce Royaume florissant, » qu'on peut regarder comme le boulevard de toute la Chré- » tienté, & plus encore de la Foi Catholique, il s'est toûjours » trouvé parmi nous des gens d'une grande pieté, qui soutenus » d'un suffrage unanime de l'Eglise Gallicane, se sont opposez » avec courage aux entreprises témeraires de la Cour de Ro- » me. Dans ces derniers troubles au contraire, il n'a plus été » question de ces maximes : tout le Clergé s'est trouvé infecté » du poison de cette Secte ; & c'est aujourd'hui un sentiment » généralement reçu par tous les Théologiens, qui sont imbus » des principes de leur école, qu'un Pape une fois élu, fût-il » Espagnol de naissance ou d'inclination, fût-il ennemi juré » de la nation Françoise, peut donner la France en proye à » qui il lui plaira, & délier tous les François du serment de fi- » delité, qu'ils auront prêté à leur Souverain legitime. Senti- » ment schismatique & détestable, absolument contraire à la » parolé de Dieu, selon laquelle il y a autant de difference en- » tre la puissance spirituelle, & la temporelle, qu'il y a de dis- » tance du ciel à la terre ; & aussi opposé au salut & à la con- » servation des Etats, que la Religion Chrétienne dans sa pu- » reté est propre à les affermir. Tels sont les principes mons- » trueux, telles sont les fureurs qu'ils ont inspirées à un grand

» nombre de François, & qui ont produit tant de troubles & » de désordres. C'est sur ces principes que Tanquerel eut le » front d'assûrer hautement, il y a trente-trois ans, que le Pa- » pe avoit le pouvoir d'absoudre les sujets du serment de fide- » lité, qu'ils avoient jurée à leurs Princes; & c'est pour cela » qu'il fut condamné par le Parlement, à faire amende honora- » ble. C'est sur ces maximes, qu'il y a environ cinq ans, que les » Seize ayant consulté la Sorbonne, pour sçavoir si les sujets » pouvoient être déliez de l'obéïssance qu'ils doivent à leur Roi, » Jean le Fevre syndic de la Faculté, Denis Camus, Sabot, » Jacque Faber curé de S. Paul, & Chavagnac, Théologiens » d'une probité reconnuë, & d'une foi incorruptible, repondirent » constamment, que cela ne se pouvoit; mais on vit les autres » qui étoient en bien plus grand nombre, & qui avoient pui- » sé leurs leçons à l'école des Jesuites, se déclarer pour le sen- » timent contraire, au préjudice des loix du Royaume, & des » libertez de l'Eglise de France. Nos annales ne nous appren- » nent-elles pas que Gregoire IV. ayant voulu s'arroger ce » droit du tems de Louis le Débonnaire, les Evêques Fran- » çois, pleins d'une pieté veritable, lui firent connoître que » s'il venoit pour excommunier le Roi, il s'en retourneroit lui- » même excommunié? Le Clergé de France en usa de même » contre le Pape Adrien, dans l'affaire que ce Pape eut avec » Charle le Chauve. C'est ce beau vœu de l'invention des » Castillans, qui oblige étroitement les consciences à commet- » tre les crimes les plus horribles, & à suborner des meurtriers, » pour assassiner les Rois; c'est ce vœu, dis-je, qui a effacé le » souvenir des loix de la Monarchie Françoise, & des libertez » de l'Eglise Gallicane. La maxime de nos ancêtres étoit, que » toutes les Censures des Papes ne pouvoient jamais préjudi- » cier au serment de fidelité, qui lie les François à leurs Rois. » De cette doctrine dépend le salut & la conservation du Royau- » me; on ne peut l'abolir sans exposer l'Etat à une ruine cer- » taine. La puissance Royale ne souffre point de compagnon, » & ne reconnoit aucune jurisdiction qui lui soit égale. C'est » ce qui a donné lieu à un reglement plein de sagesse, qui » oblige les Archevêques & Evêques, qui ont l'exercice de la » jurisdiction spirituelle, à prêter serment au Roi, & ceux qui » peuvent demander leur renvoi au tribunal Ecclésiastique, à se

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

» presenter devant le Juge Royal, qui les renvoye à leur Juge » naturel. Avec combien de fermeté, & même avec quelle » aigreur S. Louis, lui-même, ne s'opposa-t'il pas aux préten- » tions du Pape, comme il paroit par sa pragmatique? C'étoit » donc pour s'en venger d'une maniere digne d'elle, que Rome » forma le dessein d'exterminer la race de ce Prince, aussi » grand par sa pieté, que par son courage. C'est où tendoient » toutes les intrigues & tous les efforts du cardinal de Plaisan- » ce, qui étoit venu en France en qualité de Légat, dans le » dessein d'abolir la loi Salique, qui est le plus ferme soûtien » de la couronne. C'est cette Loi qui a élevé nos lis à ce haut » degré de gloire, où ils sont aujourd'hui arrivez. C'est elle » qui les a soutenus contre toutes les ruses, & toutes les four- » beries des Espagnols. La maxime des Pontifes Romains, à » qui la Secte des Jesuites est attachée par un lien particulier; » c'est que le pouvoir des deux glaives leur appartient, que » tous les Royaumes, & tous les Etats du monde sont soumis » au jugement de la puissance spirituelle, dont ils sont dépo- » sitaires; & ils le prouvent par ce passage de S. Paul, auquel » ils donnent visiblement la torture: *L'homme spirituel juge tout,* » *& n'est jugé de personne*[1]. Or si nous ne rejettons pas une sem- » blable doctrine, comme erronée & schismatique, ne som- » mes-nous pas obligez de nous reconnoître pour excommu- » niez, la France pour interdite, maudite, & livrée à la puis- » sance du demon? Opinion, qui fait fremir tous ceux qui » conservent encore quelque sentiment de pieté. Ce n'est pas » la foi de nos Peres. Lorsque Boniface VIII. se déchaîna » avec tant de fureur contre la France, & qu'il se donna le » titre de moderateur des Rois, & de souverain Juge de l'u- » nivers, Philippe le Bel lui répondit, qu'il faloit être insensé » pour le croire. Cependant nous avons vu de nos jours le Je- » suite Bellarmin soutenir dans des écrits publics, que les Rois » sont soumis au Pape, & qu'il peut les dépoüiller de leurs » couronnes. Tous les Peres de cette Societé dans la chai- » re, au confessional, & dans toutes les disputes, damnent de » même Philippe le Bel, & tous ses Ministres, sans les avoir » entendus, sur ce qu'ils firent brûler publiquement dans Pa- » ris la Bulle du Pape, & qu'ils déclarerent en cette occasion

1 *Spiritualis homo judicat omnia, à nemine autem judicatur.* 1. Cor. c. 2. v. 5.

le

» le S. Siége vacant. Benoit XIII [1] qui eut la témérité de marcher sur les traces de Boniface VIII, n'eut pas un succès plus heureux. Sa Bulle qui contenoit plusieurs choses injurieuses à l'autorité du roi Charle VI, fut lacerée publiquement, & ceux qui l'avoient apportée furent mis dans un tombereau, promenez avec ignominie dans toutes les ruës, & forcez de reconnoître honteusement leur faute. Louis XII, aussi aimé de ses sujets, qu'il étoit haï de la Cour de Rome, tint contre Jule II, un Concile à Tours, qui fut suivi du Concile de Pise, où l'on décida que le Roi étoit en droit de tirer vengeance, les armes à la main, de l'outrage que ce Pape lui avoit fait, en armant contre lui les Espagnols, les Allemands, les Suisses, & les Anglois : & ce Pontife furieux ayant ensuite lancé tous ses foudres contre ce Prince, la France n'en souffrit point ; cet affreux orage alla tomber sur le royaume de Navarre, dont Jean d'Albret, qui suivoit le parti de Louis XII, fut très-injustement dépoüillé par Ferdinand d'Arragon : mais il y a lieu d'esperer que l'arriere-petit-fils de Jean [2] vengera un jour cette injure. Au reste les partisans de cette puissance exorbitante du Pape, ne sont pas entrez en France tous à la fois ; ils se sont insinuez insensiblement à Paris, par la faveur des cardinaux de Tournon & de Lorraine ; mais à peine y eurent-ils mis le pié, que bien-tôt après ils inonderent tout le Royaume ; & par leurs intrigues secrettes, & leurs sermons séditieux, armerent les François les uns contre les autres. C'est dans leur maison de Paris, que se sont formez les premiers complots de cette conjuration, incomparablement plus pernicieuse que celles des Baccanales [3] & de Catilina. C'est là que les Ambassadeurs d'Espagne tenoient leurs assemblées. C'est là que la Noblesse Françoise, après avoir confessé ses pechez, étoit forcée, pour obtenir l'absolution, de s'enrôler dans la Ligue. Ce sont eux qui ont répondu sous un nom supposé à l'Apologie Catholique de P. du Belloi ; ce sont eux qui ont excité la sédition de Perigueux ; c'est par leur moyen que les Ligueurs furent

1 Benoît XIII. c'est Pierre de Luna, que l'Eglise de Rome ne met point au rang des Papes : nous avons vu Benoît XIII. de nos jours.

2 Henri IV. dont la mere étoit petite fille de Jean d'Albret.

3 Cette conjuration est détaillée au commencement du Livre XXXIX. de Tite-Live.

HENRI IV. 1594.

» pendant huit jours maîtres de Rennes. Les écrits publics, » qui imputent tous ces malheurs aux sermons des Jesuites, » sont entre les mains de tout le monde. Ce sont eux qui ont » fait revolter Agen, Toulouse & Verdun, & ils en auroient » fait autant à Bordeaux, si les serviteurs du Roi qui étoient » dans la ville, ne se fussent opposez de bonne heure à leurs » desseins pernicieux. Nevers ne s'en est défendu que par la » prudence du duc Louis de Gonzague, & par la foiblesse de » ses murailles. Ce sont eux qui ont fait entrer dans Paris une » garnison Espagnole. C'est par leur conseil que les Seize, » soutenus de ces troupes étrangeres, envoyerent il y a trois » ans leur P. Mathieu à Philippe II, avec une lettre, par laquelle » ils lui offroient la couronne de France ; & que treize jours » après ils firent cette horrible exécution des premieres têtes » du Parlement ; entreprise qui sera detestée de tous les siécles, » & qui fut hazardée par les Espagnols, pour voir jusqu'où » iroit notre patience. Paris étoit ce jour-là au pouvoir de » ces étrangers, s'ils n'eussent été prévenus par le duc de » Mayenne, qui aima mieux y rester le maître, que de les y » voir dominer. Le mot du guet de ces faux Prêtres ; c'est *un* » *Dieu, un Pape, un Roi de toute la Chrétienté* ; & ce Roi, c'est » le Roi Catholique, à qui ils destinent la Monarchie univer- » selle. C'est dans la vuë de l'y faire arriver, qu'ils excitent par » tout des guerres & des revoltes, afin que la vaste puissance » de ce Monarque qui menace tous ses voisins, s'augmente » toûjours par ce moyen, & dévore tous les petits Princes. » On se souvient encore avec étonnement de l'imposture, qu'ils » ont eu l'imprudence de publier contre Louis de Condé pre- » mier Prince de la maison royale de Bourbon ; que durant » les guerres civiles, il avoit fait battre de la monoye, sur la- » quelle on lisoit ces mots : *Ludovicus XIII. Rex Francorum.* » *Louis XIII. Roi des François.* Mais laissons-là leur impieté à l'é- » gard des morts. N'ont-ils pas machiné encore la mort du Roi » l'année derniere dans leur collége de Lyon, & dans celui » de Paris ? C'est un fait avéré par la déposition de Barriere, » qui a été condamné à mort à Melun, pour s'en être trouvé » complice. Il y avoit déja long-tems qu'ils le poussoient à » commettre ce parricide ; & qu'ils l'avoient confessé, & lui » avoient donné jusqu'à deux fois le Viatique, pour l'y disposer.

» Les voilà donc déclarez les vrais successeurs des assassins Arsacides [1], qui tuérent autrefois Raimond comte de Tripoli, » Conrad marquis de Monferrat, Edouard fils du roi d'Angleterre, & plusieurs autres grands Princes. Leur Roi faisoit » porter devant lui une hache toute couverte de couteaux à » deux tranchans ; & il étoit précedé d'un héraut qui avertissoit de ne pas se montrer en sa présence, parce que ce Prince tenoit en ses mains la vie de tous les Souverains. Les Jesuites leur ressemblent d'autant mieux, qu'ils regardent aussi » comme martyrs de la religion Chrétienne, tous ceux qui se » dévoüent à la mort, pour assassiner les Princes. Une preuve » de ce que j'avance, c'est, qu'à la fête de Noël derniere, leur » Pere Commolet ayant pris pour texte dans son Sermon, ce » passage du livre des Juges, où il est rapporté qu'Aod tua le » roi des Moabites, & s'enfuit, se mit à crier en pleine chaire: » *Il nous faut un Aod, fût-il Moine, fût-il soldat, fût-il goujat,* » *fût-il berger, il n'importe.* C'est ce qu'on peut encore démontrer par une infinité d'autres faits. Guillaume Parry, allant » au supplice, n'avoüa-t'il pas que le P. Palmio Jesuite lui avoit » persuadé qu'il est permis de tuer un Roi excommunié par » le Pape ; & qu'un prêtre nommé Wiat qu'il avoit consulté à » Paris, lui ayant marqué de l'horreur pour une pareille entreprise, il s'adressa dans la même ville au Pere Annibal Codret, qui l'assura hardiment, que le sentiment de Wiat étoit » hérétique, & qu'une telle action meritoit le ciel à quiconque étoit assez hardi pour l'exécuter. Si par une politique » mal-entenduë nous dissimulons de tels attentats, qui nous garantira que ce qui est arrivé en Angleterre, n'arrivera pas » en France ? Une de leurs constitutions porte qu'ils doivent » être le fleau des Tyrans, & que c'est à eux d'arracher l'yvraie » du champ du Seigneur ; or, nous sçavons qu'ils tiennent pour » tyrans tous les Princes, que le Pape hait ou redoute. Que » ne devons-nous donc pas craindre de la part de tels conseillers, de tels directeurs, de tels boute-feux ? Faut-il attendre » qu'il sorte encore de cette boutique de ténébres quelque » monstre, qui plein de leur esprit furieux, aille par un parricide exécrable éteindre le soleil unique, qui fait tout le

1 Peuples qui habitoient aux environs de Tyr, & qui avoient un Roi qu'ils appelloient le Vieux de la Montagne.

HENRI IV. 1594.

» bonheur de la France, & pour la conservation duquel tous » les gens de bien font des vœux ? Le soin qu'ils prennent d'é- » lever la jeunesse, ne doit point en imposer à notre crédu- » lité. C'est moins à instruire nos enfans qu'ils travaillent, qu'à » corrompre leurs mœurs, sous prétexte de les former à la pie- » té. Ils leurs inspirent avec le lait des erreurs pernicieuses, » & leur font avaler le poison avec le miel : ils leur apprennent » à tremper les mains dans le sang des Rois, à se moquer des » Magistrats, à exciter les peuples à la révolte, à haïr le nom » François, & à avoir pour les Espagnols une affection cri- » minelle. Ces préceptes qu'on inspire dans un âge tendre, » jettent de profondes racines dans le cœur. Ces enfans, dont » l'éducation leur est aujourd'hui confiée, deviendront dans » peu des hommes faits, & apporteront au gouvernement de » l'Etat, ou de l'Eglise, ces passions d'amour, ou de haine, » qu'ils auront puisées à leur école. Depuis que ces novateurs » se sont emparez de l'esprit de notre jeunesse, les mœurs de » nos peres ont changé, non plus insensiblement comme au- » trefois, mais avec une rapidité surprenante. Et que nos fa- » milles n'ont-elles pas à craindre d'eux ? Ils arrachent tous les » jours les enfans de la maison de leurs peres, & d'entre les » bras de leurs meres ; & après s'être rendus maîtres de nos hé- » ritiers, ils s'emparent encore de nos héritages. On a vu les » plaintes qu'en a faites le sçavant Pierre Airault, qui a rendu » de si grands services à l'Etat. On sçait les testamens qu'ils ont » eu l'adresse de faire dresser en leur faveur, par le président » de Montbrun à Paris, par le président de Goudran à Dijon, » & par Messieurs des Bollons à Bordeaux. Depuis peu en- » core le fils de M. de Largebaston premier président du parle- » lement de Guyenne, étant entré dans leur societé, y a porté » les grandes terres qui lui étoient échuës de la succession de » son pere. Le frere du marquis de Canillac est aussi entré chez » eux depuis peu : mais il ne fera le vœu par lequel on renonce » aux biens de sa famille, que lorsqu'il saura à quoi s'en tenir » sur la succession de son frere aîné ; & il pourra bien arriver » quelque jour, qu'après qu'ils auront procuré par leurs ma- » nœuvres l'extinction de cette famille des plus illustres de la » Guyenne, ils auront l'insolence d'en porter les titres. Leurs » richesses les rendent déjà redoutables. Plus ils affectent de

» les mépriser, plus elles augmentent[1]. Par ce moyen s'é-
» vanoüissent les récompenses ausquelles les autres maîtres
» croyoient avoir droit d'aspirer. Or dès qu'il n'y a plus de ré-
» compense à esperer, les études peuvent-elles se soutenir?
» Après tout qu'aprend-on dans leurs écoles? à oublier l'a-
» mour qu'on doit à sa patrie, pour s'attacher aux interêts de
» l'Espagne. Nous portons avec nous une semence divine ré-
» panduë dans nous-même. Si elle est cultivée par une bonne
» main, elle produit des fruits dignes de son origine; mais si
» elle tombe en de mauvaises mains, nous ne sommes plus
» qu'une terre marécageuse & stérile, qui étouffe ce germe di-
» vin, & qui au lieu de froment, ne produit que des herbes
» inutiles. Voilà les grands ouvriers qui ont aidé à Philippe à
» s'emparer du Portugal, qu'il regardoit depuis longtems d'un
» œil d'envie. Il n'y avoit aucune apparence qu'il pût y reüssir,
» à moins que le Roi, D. Sebastion, & la Noblesse du Royau-
» me ne perît: il se servit donc des Jesuites, pour écarter d'au-
» près de ce Prince ses Ministres les plus fidéles & les plus at-
» tachez à ses interêts; & c'est à ces Peres qu'on est redeva-
» ble de l'expédition d'Afrique, où contre l'avis de tout le mon-
» de, ce Prince donna au Cherif, beaucoup plus fort que lui,
» cette funeste bataille, où il perdit la vie avec toute la fleur
» de la Noblesse Portugaise. Ensuite après la mort du cardi-
» nal Henri, successeur de D. Sebastien, lorsque D. Antoine
» eut été élu par les Etats du Royaume, que ne firent pas ces
» amis zélez de Philippe, pour ruiner ce nouveau Roi? Après
» l'avoir chassé du continent, ils le poursuivirent jusqu'aux Aço-
» res, qui s'étoient déclarées en sa faveur; & comme ils virent
» que tout le Clergé étoit dans ses intérêts, ils se renfermerent
» dans leur couvent. Là ils demeurerent clos & couverts, jus-
» qu'à ce qu'enfin ayant trouvé l'occasion de servir leur Maî-
» tre, ils ouvrirent la porte de leur maison, & par un sacrilége
» effroyable, abusant de nos plus redoutables mysteres, & se
» joüant de Dieu même, ils mirent le S. Sacrement à leur por-
» te, pour leur servir de sauve-garde; après quoi ils commen-
» cerent à prêcher la révolte, & firent tant qu'ils persuaderent
» aux insulaires d'attendre l'événement, pour prendre leur parti,

1 Ceci paroît regarder l'instruction gratuite qu'ils donnoient: mais ils sçavoient l'art de s'en dédommager.

HENRI IV. 1594.

» & de demeurer neutres jusques-là. C'est ce qui fut cause que » Strozzi y étant arrivé avec la flote Françoise, ne reçut au- » cun secours des habitans, dans un tems où il en avoit très » grand besoin; d'où il s'ensuivit plusieurs malheurs, la défaite » de ce grand Général; la prise de vingt-huit Seigneurs; la mort » ignominieuse de cinquante-deux Gentilshommes, à qui le » marquis de Santa Cruz fit couper la tête, contre le droit des » gens, & malgré les rémontrances de ses propres troupes. »

» Pourquoi donc differer plus longtems un jugement auquel » toute la France est attentive? On nous oppose un arrêt du » Parlement qui a ordonné une surséance il y a trente ans. Mais » il n'est plus question de cette instance : elle est périe non-seu- » lement par une interruption de trois ans, qui suffiroit; mais » par une de trente : ce qui a lieu aussi au Parlement, puisque » le procès n'a point été pleinement instruit. D'ailleurs l'affaire » étoit dans ce tems-là toute differente de ce qu'elle est au- » jourd'hui. Les Jesuites étoient alors demandeurs, & les mem- » bres de l'Université défendeurs : aujourd'hui les Jesuites sont » accusez, & c'est l'Université qui accuse. Ajoûtez que le fond » de ces deux affaires n'est plus le même. Il s'agissoit alors d'ag- » gréger les Jesuites au corps de l'Université; aujourd'hui il » s'agit de les bannir du Royaume. La surséance que la Cour » accorda alors, donna en quelque sorte gain de cause aux Je- » suites : aujourd'hui si on leur fait la même grace, c'est pro- » prement surseoir les précautions qu'il faut prendre, pour met- » tre en sûreté la vie du Roi, qui est en très grand danger, » tant que les Jesuites sont en France. D'ailleurs les tems sont » bien differens; il n'y avoit alors que des gens sages, qui vis- » sent les malheurs dont on étoit menacé. Aujourd'hui qu'ils » sont arrivez, & qu'ils subsistent, tout le monde en est témoin. » Alors les Jesuites n'avoient point encore fait entrer de gar- » nison Espagnole dans la capitale; on n'avoit point encore » entendu les discours furieux de leurs Peres Bernard & Com- » molet, qui traitoient le Roi d'Holoferne, de Moab, de Ne- » ron & d'Herode, & qui crioient dans leurs Sermons : Que la » couronne se pouvoit transporter par élection dans une famille » étrangére, suivant quelques passages des Livres Saints, aus- » quels par un blasphême détestable, ils avoient le front de don- » ner un sens détourné : Que l'Esprit saint, qui avoit inspiré

» les Prophetes, avoit déclaré la maison de Bourbon indigne
» du thrône, par ce verset du Psalmiste : *Eripe me Domine de luto, ut non infigar. Tirez-moi, Seigneur, de la bourbe, afin que je n'y enfonce pas.* Ils n'avoient point encore ce *Livre de vie*, comme ils l'appellent, où ils écrivent tous les secrets des familles, qu'ils apprennent par la Confession ; en un mot leur faction n'avoit pas encore bien pris racine, au lieu qu'aujourd'hui elle s'est tellement fortifiée, que nos Ambassadeurs en Italie & en Espagne n'ont jamais négocié aucune affaire, qu'ils n'ayent trouvé en leur chemin quelque Jesuite qui s'opposoit aux volontez du Roi, & à la gloire du Royaume. J'ajoûte que ces Peres sont justement déchûs du droit que l'Arrêt du Parlement leur donnoit, parce qu'ils n'ont pas satisfait aux conditions. L'Arrêt ordonnoit qu'ils obéïroient au réglement de Poissy : & ils y ont pleinement dérogé, ils ont pris le nom de Jesuites qu'il leur étoit défendu de porter. Outre leur Collége, qui étoit le seul établissement, qu'on leur permît d'avoir à Paris, ils ont bâti depuis une maison Professe dans la ruë S. Antoine, & c'est là qu'ils ont eu l'effronterie d'étaler le Chapeau rouge du vieux cardinal de Bourbon, avec ses ornemens Sacerdotaux, où les armes de France se voyent en plein ; ce qui non-seulement est une insulte contre la personne du Roi, mais ce qui montre de plus, que contre les loix du Royaume, ils ont regardé ce Cardinal comme leur Roi sous le nom de Charle X. Ce réglement portoit encore, qu'ils ne pourroient obtenir à l'avenir aucune Bulle des Papes, qui y fût contraire, & qu'ils renonceroient à tous les priviléges & à toutes les immunitez, qui dérogeroient au droit commun ; c'est ce que l'Arrêt de la Cour disoit en termes exprès. Cependant malgré ces précautions, & contre la teneur de ce réglement, n'ont-ils pas obtenu en 1584 une Bulle, qui les exempte de la jurisdiction des Evêques, dans les Diocéses desquels ils se trouveront établis ? Ils ont donc encouru la peine portée, tant par le réglement de Poissy, que par l'Arrêt du Parlement donné depuis ; & par conséquent ils sont déchûs du droit qu'ils pourroient prétendre en vertu de l'Arrêt & du réglement, ayant mendié une multitude de Bulles, par lesquelles il est défendu, sous peine d'excommunication, de disputer sur les constitutions & sur les priviléges

HENRI IV. 1594.
Ps. 68. v. 15.

HENRI IV. 1594.

» de cette Societé, ou de les révoquer en doute, ſous pré-
» texte d'en examiner la vérité. Enfin dans le tems que le Par-
» lement donna cet Arrêt, on ſçait qu'il n'y avoit point de
» liberté, que tous les gens de bien trembloient, & n'oſoient
» ouvrir la bouche: parler comme on penſoit, c'étoit ſe per-
» dre: dire le contraire de ce qu'on penſe, eſt-il un ſupplice
» plus grand? Les plus ſages voyoient bien dès-lors, que la fa-
» ction Eſpagnolle prenoit le deſſus; mais il n'étoit pas permis
» de s'en plaindre. Que pouvons-nous donc faire aujourd'hui
» de mieux, que de bannir ſur le champ du Royaume, com-
» me les plus grands ennemis de ſa conſervation & de ſa gloire,
» ces hommes ſi pénétrans à imaginer des intrigues, ſi hardis à
» les conduire, ſi vifs à les perfectionner, ſi vigilans dans la
» conduite d'un forfait, & ſi pleins de reſſources dans leurs diſ-
» graces. La plus belle choſe qu'ait jamais faite le maréchal de
» Matignon, qui a rendu de ſi grands ſervices à la France,
» c'eſt d'avoir chaſſé à main armée, & ſans autre formalité,
» les Jeſuites de Bordeaux, parce qu'il comprit qu'il ne pour-
» roit jamais contenir cette ville dans le devoir, tant que ces
» Peres y reſteroient. Voilà un bel exemple pour ceux qui ſou-
» haitent le ſalut de l'Etat. Qu'ils ne s'embarraſſent point de
» ce que Rome dira: les partiſans des Eſpagnols condamne-
» ront une ſi belle action, ils la regarderont comme une en-
» trepriſe d'hérétiques; mais n'ont-ils pas traitez d'hérétiques
» ceux qui ſont demeurez dans Paris, tant que la guerre a duré,
» & qui ont ſoûtenu la loi Salique juſqu'à la fin? Tous ceux au
» contraire qui ne ſont point de cette faction, louëront la ſa-
» geſſe des François, & leur courage à maintenir leur liberté.
» Et qui ne ſçait que dans tous les payis où les Eſpagnols ont
» mis le pied, ils en ſont devenus les tyrans? Pouvons-nous
» ignorer, combien ils ont fait périr de milliers d'hommes dans
» les Indes? Avec quelle barbarie ils ont ſéparé les maris de
» leurs femmes, & condamné ces malheureux, ou aux mines,
» où l'on n'envoyoit autrefois que ceux qui avoient mérité la
» mort, ou à labourer la terre comme des eſclaves? Combien
» d'autres ont perdu la vie à la pêche des perles, ou ſous le
» poids des fardeaux dont ils les ont accablez? Ces inventions
» cruelles ayant abſolument dépeuplé les Indes, que pouvions-
» nous attendre de ces tyrans impitoyables, s'ils euſſent pû nous
ſubjuguer?

» subjuguer, ils auroient fait sans doute des colonies de nos » François, & les auroient transportez aux Indes, où ils auroient » ensuite été traitez comme les habitans infortunez de ces » contrées. On dira peut-être que si les Jesuites sont coupabes » de ces crimes, il faut leur faire leur procès dans les régles, » & les bannir ensuite. Mais pour des maux tels que les nô- » tres, il ne faut point de remédes lents, ni de médecins ti- » mides. Quand Pie V. abolit l'Ordre des Humiliez, il se dis- » pensa bien des formalitez qui pouvoient allonger l'affaire, » parce qu'il craignoit pour la vie du Cardinal Borromée [1]. » Barriere suborné par les Jesuites pour assassiner le Roi, al- » loit exécuter ce détestable dessein, si la conjuration n'eût été » découverte : & l'on dira qu'il faut différer ? Qui sera assez » hardi, pour parler de la sorte ? Quoi, il ne nous sera pas » permis de faire pour la conservation de notre Prince, ce » que le Pape a pû entreprendre pour celle d'un Cardinal ? » Si nous demandions leur mort, peut-être faudroit-il pren- » dre d'autres mesures; mais il n'est question que de les ban- » nir, c'est un expédient pour les punir, sans que les Juges » ayent lieu de se repentir d'aucun excès, ni de douceur, ni » de sévérité ? Dans les crimes qui regardent l'Etat, la notorieté » suffit pour pouvoir prononcer la condamnation des coupa- » bles, il n'est pas alors besoin de preuves, les maux de la Ré- » publique sont sensibles & palpables. Il n'est pas même néces- » saire d'examiner l'origine de ces Peres : je sçais qu'ils ne sont » pas tous nez en Espagne, mais je compterai plûtôt pour Fran- » çois un homme du fond de la Scythie, qui s'interessera pour » la nation, qu'un traître, qui né & élevé dans Paris, sera assez » scélérat pour vouloir ruiner le lieu de sa naissance, la gloire » & la liberté de ses freres. Bernard, Commolet, & les autres » Jesuites, qui leur ressemblent, ont tant travaillé, que tous ceux » qui ont sucé le lait de cette abominable Societé, ont dépoüil- » lé tout amour de la patrie : leur conduite, leurs mœurs, leurs » affections n'ont point d'autre but, que de se conformer en » tout aux volontez du Pape & du Général de leur Ordre. » C'est leur Pere Varade né dans Paris, qui a conseillé d'as- » sassiner le Roi. Depuis que l'or des Indes & d'Espagne a » passé les Pyrénées, il a gâté absolument les mœurs de nos

1 S. Charle neveu de ce Pape.

HENRI IV. 1594.

» François, ils ſont devenus Eſpagnols. Philippe ce Prince ſi » redoutable, dont l'Empire eſt plus étendu que celui des Ro- » mains, ſi nous comptons les côtes des Indes, eſt tout-puiſ- » ſant en France & en Italie. Il vient de faire Cardinal à Rome, » François Tolet Jeſuite; ce Tolet qui porta au duc de Nevers, » de la part du Pape, une réponſe ſi chagrinante; ce Tolet qui » ſembloit prendre plaiſir à inſulter à nos maux, qui vouloit » obliger les Evêques François, qui avoient ſuivi le Duc, à » ſe ſiſter devant le cardinal Santorio, Préſident de l'Inquiſi- » tion, comme s'ils avoient été des hérétiques ou des ſacrilé- » ges, & qui prétendoit qu'ils devoient s'y faire abſoudre, » de ce qu'ils avoient donné l'abſolution au Roi pénitent. Ces « hommes, dont on demande aujourd'hui le banniſſement avec » tant d'inſtance, avoient obtenu en 1550, par la faveur du » Cardinal de Lorraine, des Lettres-patentes du Roi, qui por- » toient, qu'ils étoient déjà établis en Eſpagne; cependant ils » furent rejettez par le ſuffrage unanime de toutes les Cham- » bres. Quatre ans après, à force d'intrigues & d'importuni- » tez, ils obtinrent d'autres Lettre-patentes. Le Parlement » renvoya l'affaire à la Sorbonne; & la Faculté, qui n'étoit » point encore infectée des maximes d'Eſpagne, fit un Decret » unanime, par lequel elle déclara que cette Societé étoit dan- » gereuſe dans la foi, qu'elle troubloit la paix de l'Egliſe, » qu'elle renverſoit la diſcipline Monaſtique, & étoit bien plus » propre à détruire, qu'à édifier: en un mot, qu'on ne pouvoit » dire ce que c'étoit que ce nouvel Inſtitut, ſi c'étoient des » Séculiers ou des Réguliers. Au reſte les François n'étoient » pas les ſeuls à penſer de la ſorte ſur leur compte. Lorſqu'en » l'année 1539 ces eſpions des Eſpagnols ſollicitoient à Ro- » me la confirmation de leur Inſtitut, le Pape ayant renvoyé » l'affaire à une Congrégation de Cardinaux, le cardinal Bar- » thelemi Guidiccione, ce Prélat également ſçavant & pieux, » s'y oppoſa de toute ſa force. L'autorité des Conciles de La- » tran & de Lyon, l'avoient rendu peu favorable à la multipli- » cation des Ordres Religieux; il diſoit qu'il valoit beaucoup » mieux réformer les anciens, que d'en établir de nouveaux, » & il a compoſé un ouvrage ſur ce ſujet. Cependant ils vin- » rent enfin à bout de ſe faire recevoir par le moyen de ce » quatriéme vœu, par lequel ils s'obligent d'obéïr en tout à la

» volonté du Pape. Voilà ce qui leur donne tant de crédit à » Rome; & c'eſt juſtement ce qui doit les rendre ſuſpects à la » France. Que pouvons-nous après cela penſer de l'impudence » & de l'effronterie de certaines gens, qui dans des cercles de » femmelettes, traitent d'hérétiques ſortis d'Angleterre ou de » Geneve, ceux qui pourſuivent ce procès? Un Catholique » ne ſçauroit donc s'en mêler, après que les Jeſuites ont fait » condamner par l'Inquiſition d'Eſpagne, le Decret de la Fa- » culté de Paris, qui les avoit rejettez? En effet Ribadeneyra » dans la vie d'Ignace leur fondateur, aſſûre que ce Decret » de la Sorbonne étant contraire à l'autorité du S. Siége, qui » avoit approuvé & confirmé leur Inſtitut, l'Inquiſition d'Eſ- » pagne avoit donné un Decret contraire, qui défendoit la le- » cture de celui de nos Théologiens, & qui le déclaroit faux, » & capable d'offenſer les oreilles pieuſes. »

Arnaud ſe tournant enſuite vers les Juges, les exhorta à montrer qu'ils étoient véritablement hommes, à ſaiſir l'occaſion, & à ſe ſouvenir qu'ils étoient membres du plus reſpectable Sénat de l'univers. Il leur repreſenta que le tems étoit venu, trop tard à la vérité pour l'honneur de la nation; mais enfin qu'il étoit venu, & ſi à propos, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre: Que l'avis qui iroit à expédier cette affaire le plus promptement, étoit celui qu'on devoit ſuivre: Que le tems des grandes révolutions, étoit propre aux grandes entrepriſes: Que les médecins ne laiſſoient rien dans un corps qu'ils avoient guéri, qui pût en troubler l'harmonie: Qu'il falloit à leur exemple couper tout ce qui menaçoit notre liberté: Que l'unique moyen de rétablir la diſcipline des écoles Françoiſes, qui avoit été ruinée par nos guerres, étoit de détruire l'école Eſpagnolle, vraye ſangſuë altérée du ſang de nos étudians, & que ces Colléges qu'ils ouvroient dans tout le Royaume, étoient autant de ſaignées qui tiroient le ſuc & le ſang de l'Univerſité de Paris.

L'orateur s'addreſſoit enſuite au Roi, comme s'il eût été preſent; & après l'avoir fait ſouvenir du péril auquel il étoit expoſé, il le ſupplioit, & le conjuroit de ſonger à ſa conſervation, d'où dépendoit abſolument celle de l'Etat; & de ne pas préférer la gloire qu'il pouvoit acquerir, en pardonnant à des indignes, à la tranquillité publique, qu'il ne lui étoit poſſible

HENRI IV. 1594.

d'assûrer, qu'en éloignant des boutefeux. Enfin il conclut par demander, que la Cour ordonnât, conformément à la requête, que les Jesuites seroient obligez de sortir du Royaume 15 jours après que l'Arrêt auroit été signifié à chacun de leurs Colléges; & que faute de se retirer dans ce terme, tout Jésuite qui seroit trouvé dans le Royaume, fût à l'instant condamné sans autre forme de procès, comme criminel de leze-Majesté, & convaincu d'avoir attenté à la personne sacrée de notre Monarque.

Plaidoyer pour les Curez de Paris.

Ce plaidoyer fut prononcé le 12 & le 13 de Juillet. Les Curez de Paris étoient cependant intervenus dans cette affaire; Louis Dolé parla pour eux trois jours après, avec autant de force, qu'Arnaud avoit fait pour l'Université. Il dit entr'autres choses : Que le culte d'Isis & de Serapis ayant été autrefois condamné à Rome, il avoit été résolu, que leur Temple seroit détruit jusqu'aux fondemens, afin d'ôter aux Prêtres de ces Divinitez, l'espérance de se voir jamais rétablis : Que ceux qu'on avoit chargez de l'exécution de ce réglement, ayant par superstition, ou par quelques scrupules mal fondez, refusé d'obéïr, sous prétexte qu'ils craignoient la vengeance des Dieux, Paul Emile, qui étoit alors Consul, persuadé que ce qui se faisoit pour le salut de la République, ne pouvoit être impie, quitta sa pourpre, & ayant pris une hache à la main, commença lui-même à démolir ce Temple, & donna l'exemple aux Maçons pour l'achever. « C'est, ajoûta-t'il, ce » que nous devons faire aujourd'hui à l'égard d'une Secte déjà » condamnée par avance, & nous avons droit d'attendre de » la Cour en cette occasion des résolutions, que des hommes » timides n'oseroient hazarder. Rien de plus trompeur que la » fausse conscience, lorsqu'il s'agit de punir un crime couvert » du manteau de la Religion : en châtiant les actions les plus » criminelles, on ne peut s'empêcher d'appréhender de violer » par quelque endroit les loix de Dieu. Pour moi, ayant à » parler pour les Curez de Paris, je suis à l'abri des soupçons, » que la calomnie tâche de jetter sur mes confréres. En effet » on ne peut rien imputer à mes parties ; ceux pour qui je » parle, ont toûjours fait profession d'une doctrine pure & or» thodoxe ; ils ont demeuré pendant tout le tems de la guerre, » au milieu de Paris comme les Jesuites; ils ont couru comme

» eux tous les risques du siége, & en ont souffert toutes les incommoditez; il n'est pas possible de les traiter d'hérétiques: » eut-on lieu d'en accuser quelques autres, ce soupçon ne sçauroit tomber sur eux. M. le Procureur Général, qui est l'œil » & la langue de l'Etat, & qui seul a droit, suivant nos usages, » de poursuivre les crimes publics, ne peut non plus trouver » mauvais que les Curez interviennent en cette cause; c'est à » eux à veiller qu'on ne trouble point, sous prétexte de Religion, ni la tranquilité publique, ni la paix des consciences. » Dans le premier procès qu'on eut contre les Jesuites, Pierre » Versoris leur Avocat, protesta qu'ils se conformoient en tout » au réglement de Poissy; qu'ils n'avoient fait aucune entreprise » dont les Curez pussent se plaindre: Qu'il restoit donc uniquement à prendre des précautions pour l'avenir. Voilà qu'elle fut alors leur défense: Que diront-ils donc aujourd'hui, » qu'ils ont non-seulement renversé la discipline de l'Université, mais qu'ils ont attaqué même la Hierarchie Ecclésiastique? Vous venez d'entendre, M. M. les plaintes de l'Université, écoutez presentement celles des Curez. Il y a trente ans que cette Secte a été condamnée d'une commune voix » par la Sorbonne; aujourd'hui elle a un grand nombre de » partisans dans la Faculté. Jugez par-là ce qu'on doit craindre de pareilles gens, qui non-seulement ont fait un tort » considerable à la jeunesse, mais qui ont tellement corrompu le corps de la Faculté, & celui même des Juges, que ce » qu'ils ont autrefois condamné, ils l'approuvent à present: » après avoir prédit en ces tems-là que les Jesuites mettroient » le Royaume en combustion, aujourd'hui qu'ils ont été témoins » de tous les troubles que ces Peres ont excitez parmi nous, » ils ne laissent pas de dire qu'ils sont nez pour l'utilité publique. « Ce que les Curez prétendent donc montrer, c'est que les Jesuites ne sont point partie du Clergé, ni comme Prêtres Séculiers, ni comme Réguliers: leur intention n'est point d'intenter aucune accusation personnelle, ni de rechercher tout » ce qui s'est fait jusqu'ici: puisque Sa Majesté a eu la bonté » d'accorder une amnistie pour tout le passé, on l'ensevelira » dans un profond silence. C'est sur l'Institut même de la Societé, que les Curez prétendent l'attaquer. Quoique le Pape ait approuvé les Jesuites, ce n'est pas une raison pour qu'on

HENRI IV. 1594.

» les reçoive en France. Il y a bien des Ordres Religieux en » Italie, qui n'ont point encore passé les Alpes. Rien n'est plus » propre à renverser la Religion, que de voir dans le Service » divin des usages que n'ont point connus nos ancêtres. L'auf- » térité, & des yeux baissez vers la terre, qu'on regarde ordi- » nairement, comme des marques de modestie & du mépris, » qu'on fait des biens de ce monde, ne sont dans ces Peres, » qu'un voile, qui couvre leur faste, & leur ambition. Ils ne » baissent les yeux, que pour envisager les biens & les honneurs » de la terre. Pour s'en convaincre, il ne faut que conside- » rer leur origine, & voir quels prodigieux progrès ils ont fait » depuis cinquante ans. Ils n'étoient alors que soixante; aujour- » d'hui ils ont plus de quatre cens établissemens, & ce nombre » de soixante s'est multiplié jusqu'à sept mille. Dès leur ber- » ceau, ils occuperent les plus grandes places de l'Eglise, où » les autres Ordres ont eu bien de la peine à parvenir au bout » de deux siécles. Ils ont eu des Inquisiteurs, des Evêques, » & des Cardinaux; en sorte qu'un homme qui a été profès » parmi eux, a eu grande raison de dire que les enfans d'Igna- » ce ont trop bonne opinion d'eux-mêmes, en ce qu'ils se fla- » tent, qu'il seront un jour les maîtres au ciel, parce qu'il sont » en Societé avec Jesus-Christ. Ils font vœu de pauvreté, mais » comment l'entendent-ils? Ce que leur bouche assûre, leurs » actions le démentent; & ce qu'ils établissent avec une pieté » affectée, ils le renversent hardiment par des raisonnemens » pleins de sophismes. Combien de graces les Papes ne leur ont- » ils pas accordées sans réflexion, & pour ainsi dire, les yeux fer- » mez! Paul III leur permit de changer les Statuts qu'ils avoient » reçus de leur Fondateur, & d'en faire de nouveaux; en mê- » me tems il leur donna le pouvoir d'absoudre les hérétiques; » & aujourd'hui le Pape prétend que toute l'Eglise Gallicane » ensemble ne peut pas s'attribuer ce droit! Paul IV. leur ac- » corda de même le pouvoir d'absoudre de toutes sortes de » crimes, même de ceux qui ne sont pas exprimez dans la » Bulle *in Cœnâ Domini*, & que le S. Siége s'est réservés; de » commuer les vœux & les pélerinages, suivant l'occasion; de » dire la Messe avant le soleil levé, & après midi; d'adminis- » trer les Sacremens; de réciter le Bréviaire Romain à leur » volonté, & sans que ce soit pour eux un précepte. Jule III.

» leur donna le privilége de dispenser des jeûnes & des abstinences. Enfin Gregoire XIII, leur a permis de demeurer chez les » hérétiques, de s'habiller comme les laïques, quoique cet » usage soit formellement contraire aux constitutions de l'E- » glise, & de réformer tous les livres, sans excepter ceux des » Peres. Tous ceux qui ont parcouru les écrits anciens, sçavent » jusqu'à quel point ils ont abusé de ce privilége. Toutes ces » concessions des Papes ont mis une confusion effroyable dans » l'Eglise, & ont entierement ruiné sa discipline ; car la Bulle » de Paul III, permet au peuple de quitter ses pasteurs ordinai- » res, d'aller aux Eglises des Jesuites, & d'y recevoir les Sa- » cremens. Gregoire XIII, leur a donné une sorte d'inspec- » tion sur le peuple & sur le Clergé ; & les a chargez d'exa- » miner si tout s'y passe dans l'ordre, selon les usages de Ro- » me ; ensorte que de Prêtres séculiers ou réguliers, sans qu'on » puisse décider lequel, les voilà devenus tout d'un coup des » Curez, des pasteurs universels, ou pour mieux dire des char- » latans, des Circumcellions [1], des Evêques ambulans. Ils sont » tout puissans à Rome. Ce sont les yeux de l'esprit du Pape ; » il ne voit que par eux, & nous ne l'avons que trop recon- » nu. Ces harpyes, qui infectent tout ce qu'elles touchent, » ne se furent pas plûtôt emparées de l'esprit de Sa Sainteté, » que ni les justes prieres du Roi, ni les vœux des bons Fran- » çois, n'y ont été écoutez, au grand regret de tous les Prin- » ces de l'Europe, qui s'interessent au salut de la France. Il » n'est pas possible que nous vivions avec des gens qui ren- » versent la discipline de nos Eglises, & qui ont des sentimens » inconnus à notre climat. Ce sont eux qui nous ont fermé le » Ciel ; & si pour le faire ouvrir, il faut que les François ayent » recours au dernier reméde ; s'il faut assembler légitimement » l'Eglise Gallicane, pour soûtenir elle-même ses libertez ; y » travailleront-ils, eux qui ont un autre soleil que nous, & qui » ont reçu des ordres exprès de ruiner nos libertez, tantôt par » des intrigues secrettes, tantôt à force ouverte, comme ils » l'ont fait dans la derniere guerre ? Ils anathématisent tous » ceux qui ont été du parti du Roi. Les François au contraire

1 On appelloit ainsi des vagabonds qui couroient le payis en habit de religieux. Il y a eu aussi des Hérétiques appellez ainsi, qui se tuoient eux-mêmes pour passer pour martyrs. *v. Isid. l. 8. orig. c. 5.*

HENRI IV. 1594.

» tiennent que de ne pas obéïr au Roi, c'eſt reſiſter à Dieu, » c'eſt imiter ces géans qui voulurent eſcalader le ciel, & lui » déclarer la guerre. Ils croyent que le Pape a le pouvoir d'ex- » communier, quand il veut, les peuples & les Rois : nous » regardons au contraire comme hérétiques, ceux qui pré- » tendent que le Pape à droit d'interpoſer ſon autorité, lorſ- » qu'une couronne eſt en litige, & que le glaive du Souverain » Pontife peut contribuer à fortifier & à autoriſer celui du Prin- » ce. Ils attribuent au Pape une autorité infinie ſur toutes les » puiſſances de la terre ; ils le placent au-deſſus des Conciles, » au-deſſus de l'Egliſe ; en un mot ſa puiſſance, ſelon eux, n'a » point d'autres bornes que ſa volonté : mais quoique les Fran- » çois lui déferent beaucoup, & qu'ils le placent au-deſſus de » tout ce qui eſt temporel, ils croyent pourtant que ſon pou- » voir a des bornes, avoüant d'ailleurs que ſa juriſdiction ſpi- » rituelle eſt auſſi étenduë que l'univers, que ſa grandeur n'eſt » point de ce monde, & que tout ce qui eſt hors de l'Egliſe, » n'eſt pas digne de lui. Il eſt bon de vous rapporter ici ce » qu'a écrit Sigebert de Gemblours ſur l'année 1088, à l'oc- » caſion des conteſtations qui s'émurent entre le Pape Urbain II, » & l'Empereur Henri. *Leur différend*, dit cet écrivain, *rem-* » *plit l'Egliſe de ſcandales, & l'Empire de diviſions. On vit le Sa-* » *cerdoce armé contre le Sceptre, le Pape & l'Empereur s'excommu-* » *niant l'un l'autre, & chacun d'eux ſe moquant de l'excommunica-* » *tion de ſon ennemi ; ſoit que le mépris tombât ſur la cauſe, ſoit qu'il* » *tombat ſur la perſonne ; & pendant qu'ils abuſoient tous deux à* » *leur fantaiſie, & ſans aucun égard pour la juſtice, du droit d'ex-* » *communier qu'ils s'arrogeoient reciproquement, ils ne marquerent* » *aucun reſpect pour celui qui a donné le pouvoir de lier & de délier.* » *C'eſt une nouveauté, ou, ſi vous voulez, une héréſie nouvelle, que* » *les Prêtres du Dieu qui a dit au Roi, tu es un Apoſtat*[1], *& qui* » *met ſur le thrône un Prince hypocrite, pour punir les pechez de ſon* » *peuple*[2] *; c'eſt, dis-je, une héréſie que ces Prêtres enſeignent aux peu-* » *ples, qu'ils ne ſont pas tenus d'obéïr aux mauvais Princes, ni obli-* » *gez de leur garder la foi qu'il leur ont jurée ; qu'il ne faut point re-* » *garder comme un parjure, celui qui ſe déclare contre un tel Roi ;* » *qu'au contraire on doit tenir pour excommunié quiconque obéït à* » *ſes ordres ; en un mot, qu'il faut abſoudre celui qui ſe joint aux*

1 Job. c. 34. v. 18. 2 Job. c. 34. v. 30.

» *ennemis*

» *ennemis de son Prince, & reconnoître qu'il n'est ni injuste ni perfide.* Ne diroit-on pas que quand Sigebert écrivoit de la sorte, il étoit rempli de l'esprit prophétique, & qu'il voyoit les maux qui sont arrivez de nos jours, & ceux qui en ont été les auteurs? S'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils vouloient, ce n'est ni l'intention, ni la hardiesse qui ont manqué à ces scelerats furieux; c'est que la fortune de l'Etat s'est trouvée plus puissante que leur malice. On dira peut-être qu'ils ont rendu de grands services à la religion. Jugeons-en par Claude Mathieu, qui étoit à la tête du parti. Ce Jesuite avoit toute la confiance de Henri III. C'étoit lui qui regloit ses devotions particulieres; ainsi il connoissoit à fond la pieté de ce bon Prince. Que fit-il? il alla à Rome; & par une impieté & une ingratitude monstrueuse pour son bienfaicteur, il mit tout en usage, pour engager Gregoire XIII, à l'excommunier, s'il ne se déclaroit pour les chefs de la Ligue. Ce Pape, qui étoit d'un caractere doux & pacifique, ne voulut pas se prêter à ses desseins; mais dès qu'il fut mort, le Pere Mathieu alla assiéger Sixte Quint son successeur, & à force de fourberies & de mensonges, il le détermina à excommunier ce Prince, contre toutes les regles de l'Eglise, & pour une action aussi juste, qu'elle étoit necessaire pour la sûreté de la personne du Roi, & le salut du Royaume [1]. Le Pape reconnut, mais un peu tard, la faute qu'il avoit faite par ce coup témeraire, & cruel; & il en fut mortifié. Le P. Bernard Jesuite, qui étoit alors à Bourges, ayant sçu que Sixte se repentoit de sa précipitation & de sa crédulité, eut l'insolence de déclamer contre lui, de parler avec mépris de son autorité, & de dire parce qu'il songeoit à appaiser les troubles de la France, qu'il favorisoit en secret les politiques & les hérétiques. On sçait les disputes qu'eut le duc de Nevers avec le cardinal Tolet Jesuite; mais il suffit de dire qu'ils sont originaires d'Espagne, & qu'ils ont juré une obéïssance aveugle à un homme qui étant Espagnol, ou du moins né dans les Etats du Roi Catholique, est toûjours livré à la faction d'Espagne; qu'ainsi on doit s'attendre que le but de tous leurs discours, de tous leurs conseils, de toutes leurs actions, sera toûjours d'augmenter la puissance de cette couronne. Il y a longtems que Philippe

1 Le meurtre des Guises.

HENRI IV. 1594.

» travaille à ruiner la France, tantôt par des intrigues secrettes, » tantôt à force ouverte; ce n'est pas d'aujourd'hui que les cœurs » des mauvais François se sont laissés prendre à l'hameçon do- » ré qu'il leur a tendu. Tout cela n'ayant cependant pas eu le » succès qu'il esperoit, il s'en tient à avoir en France cette » multitude d'émissaires, tous zélés pour sa grandeur; c'est » une espéce de citadelle, qui lui sert à tenir en bride nos es- » prits, & une troupe d'assassins qu'il entretient dans ce Royau- » me. On sçait que c'étoit un Jesuite qui étoit à la tête des Sei- » ze; & que Barriere ayant quelque scrupule sur la resolution » qu'il avoit prise de tuer le Roi, ce fut le Jesuite Varade » qui l'affermit, & qui acheva de le déterminer. Ils n'en dis- » conviennent pas eux-mêmes; mais ils prétendent l'excuser » par un raisonnement aussi impudent, qu'il est faux. Au reste » ce crime n'est pas celui de Varade seul: c'est celui de toute » la Societé; car ils n'entreprennent rien d'important, que » d'un commun accord. Faut-il attendre à punir ce crime, » qu'ils ayent autant assassiné de Rois, qu'il y a de Jesuites? » Dans les grands crimes on fait mourir en Perse tous les pa- » rens de celui qui l'a commis. En guerre il est permis de » joindre la ruse au courage: mais dresser des embuches à la » vie des Rois, ce n'est pas remporter la victoire, c'est la dé- » rober. Que signifioient ces mots furieux, que leur Pere Com- » molet répéta tant de fois en chaire: *Il nous faut un Aod*? Pré- » tendent-ils rétablir chez nous la Secte & la pratique des as- » sassins du Vieux de la Montagne? Nous lisons dans le No- » mocanon de Photius, qu'il étoit autrefois défendu aux Pré- » dicateurs, sous de grandes peines, de rien dire dans leurs » Sermons qui pût soûlever les peuples. Les annales de Juve- » nal des Ursins nous apprennent, que du tems de Charles VI, » les Cordeliers ayant fait des Sermons séditieux, furent inter- » dits de la prédication, & dépoüillez de toutes les immuni- » tez, & de tous les privileges de l'Université de Paris, jus- » qu'à ce qu'ils eussent donné satisfaction au Roi. On peut » voir dans l'histoire Ecclésiastique, quels troubles excita dans » Constantinople un Prédicateur violent du tems de l'Impera- » trice Eudoxie; combien ses Sermons causerent de maux à » l'Empire; & combien il y eut d'embaras & de peines pour » le faire sortir de la capitale, & l'envoyer en éxil. La direction

» des consciences donne encore aux Jesuites une plus grande » facilité de mal faire. C'est par là, que semblables à certains » vents empestés, ils excitent les plus dangereuses tempêtes. » Le vent du nord bouleverse la mer, & éléve prodigieuse- » ment les flots; mais dès qu'il est appaisé, la tempête cesse, » & le calme revient. Il n'en est pas de même des vents du » midi & du couchant; quand ils ont enflé la mer, & excité » quelque tourmente, l'agitation des vagues dure encore long- » tems, après qu'ils ne souflent plus; la cause de cette diffe- » rence vient de ce que ces vents, sortant d'un terrein bas, s'in- » sinuent plus doucement, & plus aisément dans les flots. » C'est ainsi qu'agissent les Jesuites : par l'art qu'ils ont de » penetrer les secrets des familles, ils s'insinuent dans les esprits » des personnes simples; & quand ils se sont une fois rendus » maîtres de leurs consciences, ils remplissent de superstitions, » & d'une humeur atrabilaire, ces pauvres ignorans qui ne » voyent que par eux. Nous en avons un exemple tout récent » dans ce qui est arrivé aux cinq petits Cantons Catholiques. » Les Jésuites n'ayant pas réüssi à les détacher de l'alliance qu'ils » avoient contractée avec les Cantons Protestans, pour leur » salut commun, firent comme le serpent qui trompa nos pre- » miers peres : ils attaquerent les femmes, & leur persuaderent » de refuser ce qu'elles devoient à leurs maris, jusqu'à ce qu'ils » eussent renoncé à cette alliance. Mais le Suisses ayant décou- » vert l'artifice, prirent une résolution vigoureuse, & punirent » ces boutefeux comme ils le méritoient. Les Vénitiens dont » l'équité & la prudence paroissent assez par la longue durée » de leur République, ont bien compris combien cette Societé » est dangereuse : ils ne les ont pas à la vérité bannis de leur » Etat; comment l'auroient-ils pû, étant si voisins des Papes? » Mais devenus sages à nos dépens, le parti qu'ils ont pris est » de les renfermer chez eux, en leur interdisant la Confession. » Si nous avions pû douter, combien le tribunal de la pénitence » les rend puissans parmi nous, ils nous l'auroient appris eux- » mêmes. Nous avons vû des lettres qu'ils écrivoient à leur Gé- » néral, où ils se vantoient que tout le monde étoit persuadé » en ce payis-ci, que la conscience n'étoit jamais bien en repos » que quand on s'étoit confessé à eux. Voilà ce qui renverse » la discipline. Un homme qui abandonne sa Paroisse pour aller

HENRI IV. 1594.

» recevoir les Sacremens aux Jesuites, fait à peu près comme « ces Juifs, qui quittoient le temple de Jerusalem, pour aller » sacrifier sur les montagnes de Samarie. C'est ce qui a donné » lieu à ce decret si saint & si sage du Concile de Nante, qui dé- » fend qu'aucun Prêtre ou Diacre reçoive à la Messe les Parois- » siens d'un autre Curé, à moins qu'ils ne soient en voyage, ou » qu'ils n'ayent quelque procès qui les tienne éloignés du » lieu de leur demeure : car, comme le remarque S. Augus- » tin, la pénitence ne peut être véritable, si elle n'est fondée » sur l'unité de l'Eglise ; & sur ce principe aucun Prêtre ne doit » admettre un pénitent, soûmis à la jurisdiction d'un autre, sans » le consentement de celui qui en est chargé; sans cela, il ne peut » ni le lier ni l'absoudre. Nous voyons dans S. Epiphane un Au- » dius, qui, quoique très-éloigné de la doctrine des Ariens, fut » cependant déclaré hérétique du tems de Constantin, parce qu'il » célébroit le Sacrifice Eucharistique séparément des autres, à sa » fantaisie, & sans s'astreindre aux régles de l'Eglise ; qu'il soule- » voit le peuple contre l'Empereur, & que ses Sectateurs ne » s'appelloient plus Chrétiens, mais Audiens. Nous retrouvons » Audius & sa Secte dans les Jesuites : ils ne s'appellent plus » Chrétiens, ils ont pris le nom de Jesuites, nom qui ne de- » vroit pas être communiqué à des hommes. Ils attirent le » peuple des Paroisses, pour venir assister chez eux en parti- » culier à la célébration & à la participation des saints Mys- » téres, ils soulevent comme Audius, le peuple contre le » Prince, & subornent des meurtriers pour l'assassiner. On » sçait toutes les conjurations qu'ils ont formées contre le Prin- » ce d'Orange, qu'ils sont enfin venus à bout d'exterminer ; » celles que Parry, Patrice Cullen, Edmond d'Yorck, & Ri- » chard Williams ont tramées en Angleterre à leur instigation ; » celles de Jacque Gordon, & d'Emond d'Hay en Ecosse ; » & enfin celle de Barriere, dont nous avons été témoins nous » mêmes. Ces monstres étoient inoüis chez les premiers Chré- » tiens. Ce n'est point de l'école des Chrétiens, dit Tertullien, » que sont sortis les Cassius, les Niger, les Albins, qui assié- » gent les Empereurs entre deux lauriers, qui s'exercent dans » l'art de les étrangler, & qui forcent leurs Palais ; plus hardis » que tous les Stephanus, & tous les Parthenius [1]. Avant qu'il

1 Parthenius fut un de ceux qui assassinerent Domitien.

» fût venu des Jesuites en France, le régicide étoit de même » inconnu parmi nous. Ils nous l'ont apporté d'Espagne, où » ils ont pris naissance : car un ancien auteur a dit que les Goths » avoient la coûtume détestable de poignarder les Rois qui » leur déplaisoient, & d'en choisir d'autres à leur gré. Nos » François ont eu des sentimens bien différens pour leurs Prin- » ces. Chilperic irrité contre Pretextat évêque de Rouen, se » plaignoit qu'il eût soulevé son fils contre lui, corrompu le » peuple à force d'argent, détourné ses sujets de la soûmission » qu'ils lui devoient, & voulu livrer le Royaume à un étran- » ger : à ces mots les François pleins d'indignation, voulurent » enfoncer les portes de l'Eglise Cathédrale, & lapider le Pré- » lat ; & ils l'auroient exécuté, si ce généreux Prince n'eût » calmé par sa prudence & par sa modération, l'emportement » de ce peuple, & ne l'eût empêché d'outrager son Evêque. » Pour toutes ces raisons, ajoûta Dolé, les Curez de Paris, à l'e- » xemple des anciens Pontifes, qui étoient obligez de donner » avis au Sénat de tous les prodiges qui arrivoient, afin qu'il » en ordonnât l'expiation, supplient & conjurent la Cour d'or- » donner aussi avec sa prudence ordinaire, l'expiation du pro- » dige que nous voyons de nos jours ; c'est-à-dire, de réprimer » ces maîtres pernicieux, qui enseignent à leurs disciples, qu'il » est permis de tuer les Rois. Et si elle ne juge pas à propos de » les bannir du Royaume, comme l'Université le demande, » de leur défendre au moins d'administrer à l'avenir les Sacre- » mens, & de faire aucune des fonctions, qui appartiennent » aux Curez. »

Plaidoyer pour les Jesuites.

Après ce discours, Duret qui plaidoit pour les Jesuites, craignant de se charger de la haine publique, & de déplaire au Roi, jugea qu'il ne devoit pas entrer dans un grand détail. Ainsi s'étant contenté de nier en général ce qu'on avançoit contre eux, il dit que si on vouloit accuser les Jesuites, on devoit les poursuivre dans la forme prescrite par les Loix, & non pas changer en déclamation licentieuse, une accusation publique, qui regardoit uniquement le Procureur Général : Qu'on n'avoit qu'à nommer les coupables : Que ceux qui seroient dénoncez, étoient prêts de se justifier sur les points dont on les accuseroit, & de rendre compte de leur conduite, suivant les formes ordinaires : Que s'il n'étoit question que de les chasser

HENRI IV. 1594.

de l'Université, ils n'avoient qu'un mot à répondre; c'est qu'ils étoient établi en vertu d'un Arrêt rendu il y avoit trente ans: Qu'on leur avoit accordé alors la possession sur le procès qui leur avoit été intenté : Que l'instance n'étoit point périmée, comme leurs Parties le prétendoient : Qu'on pouvoit donc en poursuivre le jugement, & non pas remettre une seconde fois la même question sur le tapis.

Apologie des Jesuites.

Voilà ce que Duret representa en peu de mots. Cependant le Pere Barni publia une réponse plus détaillée, qu'il fit imprimer sous le nom du *Préfet des Confréres de Clermont*, qualité qu'il prit pour se garantir de l'odieux attaché au nom de Jesuite. Dans cet écrit il prétendoit d'abord montrer que la prescription étoit pour eux. Il disoit que leurs adversaires n'avoient contr'eux aucune action : Que le Procureur Général étoit seul partie capable de les poursuivre : Que le corps de l'Université, pour laquelle Arnaud avoit parlé, désavoüoit la requête, ensorte qu'il paroissoit qu'elle n'avoit été presentée qu'en conséquence d'un Decret de ce qu'ils appellent la Faculté de Théologie : Que la requête de Dolé n'avoit été signée que d'un très-petit nombre de Curez, qui n'avoient pas même été autorisez à cet effet par le Cardinal de Gondy leur Evêque. Il ajoûtoit que les Confréres du Collége de Clermont avoient été approuvez par l'Eglise Universelle au Concile de Trente, session XV & XVI, & par six Papes Paul III, Jule III, Pie IV, Pie V, Gregoire XIII, & Gregoire XIV; par le Clergé de France à Poissy, par Henri II en 1550, par François II en 1560, par Charle IX en 1564 & 1565, & par Henri III en 1574, & en 1580: Qu'en conséquence ils avoient enseigné à Paris, à Bourges, à Toulouse, & à Bordeaux : Qu'en 1563 Julien de saint Germain alors recteur, les avoit reçus dans l'Université, & leur avoit expédié des Lettres en forme: Qu'enfin la Sorbonne, sur une nouvelle réflexion, qui est d'ordinaire plus raisonnable que la premiere, avoit déclaré qu'il ne falloit point les chasser, mais seulement les obliger à se soûmettre aux réglemens du reste des Colléges de Paris : Qu'ils étoient disposez à prêter serment de fidélité au Roi, comme à leur Prince naturel & légitime: Qu'ils profiteroient de la grace accordée par l'amnistie, & qu'ils se conformeroient à l'avenir aux réglemens de l'Université. Que si leurs Parties gagnoient leur procès, il y auroit beaucoup de

Princes, de Prélats, & de Seigneurs, à qui ce changement porteroit un grand préjudice, parce qu'ayant fondé des Colléges dans les villes de leur dépendance, si on chassoit les Jesuites de France, toutes ces maisons resteroient désertes : Que le peuple y perdroit aussi beaucoup, parce que les leçons ne se faisant pas gratuitement à l'Université comme chez eux, une partie des enfans demeureroient à l'avenir sans instruction, faute d'avoir de quoi payer les honoraires : Qu'au reste la plus grande perte seroit pour la Religion, en faveur de laquelle ils avoient travaillé considerablement, depuis qu'ils étoient en France : Qu'ils la défendoient encore tous les jours avec beaucoup de courage, en Guyenne & en Languedoc, contre les hérétiques qui avoient inondé ces Provinces : Qu'il n'étoit pas juste d'ailleurs que tout le Corps fût puni pour les fautes d'un ou de deux particuliers, ou du moins d'un fort petit nombre : Que celui qui avoit peché seul, devoit seul porter la peine de son crime : Qu'on pouvoit couper les mauvaises branches, mais qu'on devoit laisser le tronc, qui pourroit encore pousser des rejettons utiles à la postérité : Qu'on ne devoit pas appréhender qu'ils s'exposassent à l'avenir au reproche odieux qu'on leur fait, de se mêler trop des affaires publiques : Que rien n'étoit plus éloigné de leur Institut ; & que l'année précédente on avoit fait dans leur assemblée générale de Rome, un Decret terrible sur cette matiere, où on avoit décerné de grandes peines contre ceux d'entre-eux qui se mêleroient des interêts des Princes, & des affaires d'Etat. Il répondoit ensuite aux objections de leurs adversaires, & ayant trouvé une occasion favorable de parler de la primauté de Pierre, il disoit que, puisque tous les Catholiques la reconnoissoient, on avoit tort de faire un crime aux Jesuites de ce qu'ils la soûtenoient contre les hérétiques : Que Jesus-Christ n'avoit point de brebis, qui ne fût la brebis de Pierre : Qu'à l'égard du vœu particulier qu'ils faisoient d'obéïr en tout au Pape, ce vœu ne regardoit que les Missions : Qu'il n'étoit pas vrai qu'ils eussent dépoüillé l'amour de la patrie, & qu'ils se fussent, pour ainsi dire, métamorphosez en Italiens & en Espagnols : Que parce qu'ils avoient commencé en Espagne, ce n'étoit pas une raison pour les exclure de France : Que les Ordres de Cîteaux & des Chartreux, qui étoient nez en France, n'avoient pas été exclus pour cela de l'Italie

HENRI IV. 1594.

& de l'Espagne : Qu'à l'égard de ce qu'on leur reprochoit au sujet de la guerre de Portugal, & qui se trouvoit dans un livre imprimé à Genes, c'étoient autant de contes inventez à plaisir par leurs ennemis : Qu'il y avoit beaucoup d'apparence que cet ouvrage étoit sorti de Genéve, plûtôt que de Genes : Que tout ce qu'on y rapportoit contr'eux, étoit suffisamment réfuté par le témoignage du maréchal de Brissac, qui avoit joüé un très-grand rôle dans cette guerre : Que ce qu'on leur objectoit que le Pere Mathieu de leur Societé avoit porté des lettres des Seize à Philippe II, n'étoit pas mieux fondé : Que Claude Mathieu, qui étoit porteur de ces lettres, n'étoit pas Jesuite : que c'étoit un Prêtre Espagnol que les Jesuites ne connoissoient point, & que les Seize avoient pris pour leur agent auprès du roi d'Espagne & de ses Ministres : Que c'étoit par malignité, ou par une erreur grossiére, qu'on avoit confondu ce Prêtre avec Claude Mathieu Jesuite, qui étoit mort à Ancone il y avoit environ quatre ans. Que le reproche qu'on leur faisoit sur leur Pere Pigenat, étoit de même sans fondement : Qu'il étoit vrai qu'il avoit été du conseil des Seize, mais par une raison qui le justifioit : Que le duc de Mayenne qui craignoit beaucoup plus les Seize qu'il ne les aimoit, auroit bien voulu détruire leurs assemblées ; mais que comme il jugeoit qu'il seroit dangereux de l'entreprendre, & qu'il n'étoit pas même à propos de les dépoüiller entierement de leur autorité, il avoit engagé en secret le Pere Pigenat à se joindre à eux, pour contenir par sa présence la pétulance & les emportemens violens de ces furieux : Que ce Pere ne s'étoit pas chargé volontiers de cette commission, mais qu'il n'avoit pû se refuser aux prieres du duc de Mayenne : Que tant qu'il avoit été avec eux, il avoit fait tout son possible pour modérer ces esprits séditieux & turbulens : Qu'il avoit prié plusieurs fois le Duc de trouver bon qu'il n'allât plus à leurs assemblées : Qu'enfin ne pouvant plus supporter les excès de ces factieux, il étoit tombé dans une démence mortelle, qui l'avoit obligé de se retirer à Bourges : Qu'il y étoit mort deux ans avant l'exécution tragique qui se fit à Paris, où ces monstres renversant toutes les loix, firent pendre l'Archer, Tardif, & le Président Brisson : Qu'on ne devoit point leur faire un crime de la réponse à l'apologie Catholique, composée pour le Roi par Belloy : Que c'étoit par

un

un ordre ſecret de Sixte V, qu'elle avoit été miſe au jour ſous le nom de *Franciſcus Romulus* : Qu'au reſte elle ne contenoit rien qui ne fût très-honorable aux Rois de France : Qu'il étoit très faux qu'ils euſſent tenu des aſſemblées de Ligueurs dans leur maiſon : Que D. Bernardin de Mendoza ambaſſadeur d'Eſpagne, venant aſſez ſouvent entendre la Meſſe chez eux, la crainte qu'ils avoient que cela ne donnât du ſoupçon, les avoit engagés à le prier de ne s'y plus trouver ; & qu'en effet il étoit allé toûjours depuis aux Céleſtins, ou à l'*Ave Maria* : Qu'ils n'avoient jamais été ſi ennemis de la paix, qu'on le diſoit : Que durant le ſiége de Paris, la famine étant très-grande dans cette ville, & le peuple furieux criant dans toutes les ruës, *pain* ou *paix*, on avoit conſulté les Théologiens avec l'agrément du cardinal Cajetan, pour ſçavoir ſi l'on pourroit en conſcience traiter avec le Roi : Qu'un grand nombre de Docteurs ayant tenu pour la négative, Bellarmin & Tirius Jeſuites, qui aſſiſtoient à la conſultation, avoient répondu qu'on le pouvoit ſans bleſſer ſa conſcience, & que ç'avoit été par leur avis que le cardinal de Gondy, & les autres Députez étoient entrés en conférence avec le Roi : Qu'il y avoit une mauvaiſe foi inſigne dans ce qu'on avoit dit après Ribadeneira, de l'oppoſition du cardinal Guidiccione à leur établiſſement, puiſque cet auteur ajoûtoit quelques lignes après ; que tous les Cardinaux, & Guidiccione en particulier, avoient tellement changé à leur égard, que de leur ennemi, il étoit dévenu leur protecteur, & que ce fleau des nouveaux Ordres, ayant examiné la fin, où tendoit l'inſtitut des Jeſuites, lui avoit donné de grands éloges : Qu'il n'y avoit pas plus de bonne foi à ce qu'on avançoit, que ſuivant leurs conſtitutions, leur vœu ſolemnel renfermoit cette clauſe, qu'ils travailleroient à exterminer les Tyrans : Que cela ne ſe trouvoit en aucun endroit : Qu'il étoit vrai que ces paroles ſe liſoient dans le Bullaire imprimé à Lyon en 1588, où elles avoient été inſerées à l'honneur des Jeſuites par P. Mathieu, qui étoit Juriſconſulte, & non Jeſuite ; mais qu'elles n'y ſignifioient point du tout ce qu'on vouloit leur faire ſignifier alors : Qu'en effet ce paſſage étoit conçu en ces termes : « Tandis que l'homme ennemi ſeme l'yvroïe par deſſus le bon grain, l'eſprit de Dieu » nous a amené les Peres de la Societé de Jeſus, qui font l'hon- » neur du S. Siége, qui combattent Luther avec les armes de

HENRI IV. 1594.

» la parole divine, qui sont le fleau des Tyrans, qui arrachent » l'yvroïe du champ du Seigneur, & qui étant les trompet- » tes éclatantes de la foi Catholique, éclairent & instruisent tout » le monde par leur exemple, autant que par leurs paroles. »

Voilà ce que Barni disoit dans son apologie, où il s'étendoit beaucoup aussi sur les grands services que les Jesuites avoient rendus à la religion & aux lettres; & il la présenta aux Juges, pour tenir lieu de réponse aux plaidoyers de leurs parties adverses. Il parut deux ans après un livre François, composé par François[1] de la Montagne, & imprimé à Liége, si le titre dit vrai, où les mêmes chefs d'accusation étoient refutés d'une maniere plus étenduë.

Après que Duret eut fini sa harangue en peu de mots, malgré la haine publique, & l'indignation du Roi, les intrigues & les sollicitations des Jesuites eurent tant de pouvoir, que sur les conclusions du Procureur général, pour qui Antoine Seguier porta la parole, la Cour ordonna: Que les requêtes de l'Université, & des Curez de Paris, seroient jointes au procès appointé depuis trente ans, comme en étant une dépendance, pour être fait droit sur le tout par un seul & même arrêt. Pendant qu'on alloit aux opinions, il y eut des traits fort libres, lancés par quelques membres du Parlement, qui étoient sensiblement affligés de voir, que le mauvais parti prévaloit. Augustin de Thou sur tout, président au Parlement, homme d'une droiture infléxible, & qui ne sçavoit ce que c'étoit que de plier, après avoir parlé hautement contre la division des gens du Roi, ajoûta avec un peu d'émotion: Qu'il voyoit bien que de laisser un tel procès indecis, c'étoit laisser la vie du Roi dans l'incertitude: Que ce n'étoit pas là ce qu'il devoit attendre de la Cour: Qu'il auroit mieux valu assurer les jours du Prince, par un châtiment mémorable qu'on avoit lieu d'attendre d'eux: Que pour lui il étoit assez vieux, pour ne jamais voir la fin de ce procès; mais que pour ne pas mourir sans avoir opiné sur le fond, il étoit d'avis que tous les Jesuites fussent chassés du Royaume.

Discours de Passerat contre les Jesuites.

Tandis que cette scéne se jouoit au Parlement, Jean Passerat, Professeur d'éloquence au Collége Royal de Cambray, homme dont l'érudition & l'aménité sont assez connuës, expliquant

1 C'est des Montagnes, selon l'auteur des remarques sur la Confession de Sancy.

un endroit de Ciceron, qui traite de la plaisanterie, commença par rendre graces au Roi de la liberté qu'il avoit renduë à ses sujets, & du loisir tranquille, qu'il procuroit aux gens de lettres. Ensuite après avoir donné à ce Prince les louanges qu'il méritoit, il se déchaîna très-vivement contre les Jesuites. Il dit, qu'il faloit purifier & expier l'Université, qui avoit été abandonnée par une partie de ses membres, trahie & profanée en cent manieres par l'autre : Qu'elle avoit besoin d'une consécration nouvelle, pour servir les Muses; mais qu'on devoit prendre de grandes précautions, pour que leur temple & leurs cérémonies, ne fussent plus soüillées dans la suite: Qu'il faloit pour cela en écarter ces oiseaux infames, qui avec leurs ongles impurs enlevoient ou soüilloient tout ce dont ils approchoient; ou pour mieux dire, ces animaux à deux pieds & sans plume, qui portoient une robe noire attachée avec une agraphe : Que si le Parlement & les personnes illustres, que le Roi avoit chargées de travailler au rétablissement de l'Université & du Collége Royal, ne bannissoient loin de leurs frontiéres ces harpies, comme firent autrefois les enfans aîlez d'Apollon, c'étoit en vain qu'on sacrifieroit aux Dieux du rivage : Que notre vaisseau iroit encore se briser contre les mêmes écueils, où la tempête l'avoit jetté depuis peu : Que c'étoit en vain qu'on travailloit à cultiver le fond des Muses, à arracher l'yvroie, les chardons, la bardane [1] & les chaussetrapes; Que c'étoit peine perduë, si l'on n'arrachoit jusqu'à la racine, cette fougére maudite : Qu'on devoit se souvenir de quelle maniere ces fugitifs, aussi vagabonds que les Scythes, s'étoient introduits sous l'amorce d'une instruction gratuite, & s'étoient établis malgré les Dieux sur le domaine de l'Université; des moyens que leur avoit suggeré l'avidité, qu'ils avoient de s'emparer des biens des riches, pour faire tomber dans leurs filets des personnes opulentes, qui vivoient dans le célibat, ou qui étoient sans enfans, des femmelettes superstitieuses, ou des jeunes gens sans expérience; comment ils les avoient métamorphosés aussi habilement, que s'ils leur eussent fait avaller le breuvage de Circé; Comment ils avoient insensiblement fait entrer dans Paris leur cheval de Troïe sous prétexte des besoins de la Religion, qui

HENRI IV. 1594.

1 C'est l'herbe que les paysans appellent *Grateron*, qui porte une espéce de petite pomme armée de piquans, & qui s'attache aux habits.

HENRI IV. 1594.

étoit le voile spécieux, dont ils se servoient pour couvrir leurs fourbes & leur avarice insatiable; comment ils avoient toûjours été depuis en embuscade, & au guet, épiant l'occasion de trahir la patrie; comment dès qu'elle s'étoit presentée, ils avoient ouvert leur cheval, en avoient fait sortir leurs soldats tout armés, & avoient rempli la France de miséres & d'horreurs. « Peut-être, ajoûtoit-il, aurions-nous pû nous garantir » de leurs embûches, & des malheurs qu'ils nous préparoient, » si nous avions crû les personnes sages qui prévoyoient de loin » tout ce qui nous est arrivé, & qui nous avertissoient des maux » dont nous étions menacés; mais nos Chorebes & nos Voulegons, qui étoient alors plus communs dans Paris, qu'ils ne le » furent jamais dans Ilion, nous ont empêché de profiter de » ces avis. On nous dit qu'ils instruisent gratuitement; qu'on » change quelques lettres, & qu'on dise, qu'ils détruisent gratuitement; on dira précisement ce qu'ils font, & c'est pour » cela même qu'ils méritent d'autant mieux d'être exterminés, » que leur malice est plus gratuite. Mais cette prétenduë instruction gratuite, dont ils se glorifient, ne sera pas trop crûë de » ceux qui les connoissent : j'en attéste de très-grandes, & de » très-honorables familles, dont ces sangsuës ont sucé tout le » sang, pour se payer de ces petits soins qu'ils rendent, disent-ils, » gratuitement. Libéralité admirable! ils refusent une dragme [1] » & ils arrachent un [2] talent. Voilà une générosité d'une espéce singuliére; au lieu d'une petite rétribution qu'on doit recevoir par mois, on se fait léguer des sommes immenses. On » est aux aguets, & l'on attrape enfin de grandes successions. » La chanterelle de ces oiseleurs pour attirer la proye, c'est » l'institution des enfans : les grives qui vont pour enlever le ver » de l'amorce, ne manquent guére à se prendre au filet; ou si » vous l'aimez mieux, cette institution est une nasse dont se servent ces pêcheurs plus qu'habiles, pour raffler tout le poisson » jusqu'au fretin. Il faut que les peres qui leur confient leurs » enfans, soient bien simples; j'aimerois autant confier mes » brebis au loup, mes pigeons à l'éprevier, & mes poulets au » milan. Qu'est-ce après tout que ces nouveaux maîtres descendus du ciel par une corde d'or, apprennent de si merveilleux

1. Monnoie ancienne qui valoit sept à huit sols.
2. Le talent d'argent valoit deux mille francs.

» à leurs disciples ? Le voici ; c'est à ne trouver rien de » beau que les manieres d'Espagne ; à haïr les loix & les coûtumes de leur patrie ; à être poltrons, mal-propres, impolis, » à ne point obéïr, à parler un langage barbare, à sacrifier à la » déesse Laverne [1]. Voilà toute la doctrine qu'ils nous ont apportée, & qu'ils ont choisie telle exprès, afin qu'il n'y eût » qu'eux qu'ils l'enseignassent. Cependant ces vers luisans, se » cachent dans nos broussailles, & rongent le bien de nos citoyens : ou pour parler sans figure, cette instruction de la jeunesse donne moyen à ces agens, à ces espions de Philippe, à « ces zélés défenseurs de sa tyrannie, de demeurer impunément » au milieu de nous. Ils enseignent, dira-t-on, les bonnes » mœurs & la vertu. A voir leur mine triste & sévére, vous les » prendriez sans doute pour des gens de bien : mais quoiqu'ils » ayent une agraphe à leur robe, ils ne sont pas tous des Hippolytes ; & s'ils châtrent les bons auteurs, ils n'en sont pas » plus estimés des gens de bien, & sur-tout des François, qui » haïssent naturellement les marchands d'eunuques & leur marchandise. N'est-ce pas là en effet une action magnifique » & digne d'un grand éloge, que d'un bélier en faire un mouton ; d'un verrat, d'un bouc entier en faire un qui ne l'est » plus. En redressant ainsi ce qui leur paroît tortu, ils gâtent » la droiture de l'esprit ; ils enseignent à leurs disciples l'art de » mentir, & ce qu'ils appellent tours d'adresse. Ne leur envions » ni ces mœurs, ni cette science ; qu'ils la gardent, & qu'ils se » retirent loin de nous. Qu'ils retournent d'où ils sont venus » pour notre malheur ; leurs paquets son prêts il y a long-tems ; » le signal du départ est donné. Que font-ils encore ici ? La » longue & dangereuse maladie, que l'Université a contractée » en les recevant dans son sein, ne peut être guérie qu'en les » vomissant. » Voila ce que Passerat lâcha en cette occasion contre les Jesuites avec toute l'assurance d'un véritable déclamateur.

Mort du jeune cardinal de Bourbon.

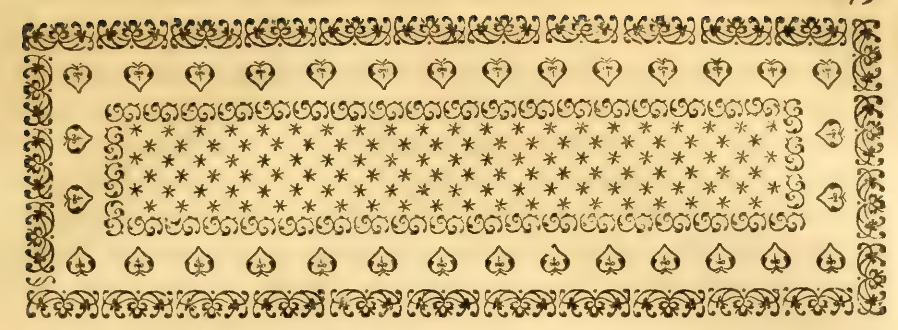
Ce fut vers ce tems-là que le cardinal de Bourbon, attaqué depuis longtems d'une maladie de langueur, mourut le 28 de Juillet dans le palais de l'Abbaye S. Germain, que le vieux cardinal de Bourbon son oncle avoit bâti avec une magnificence extrême. Il n'avoit alors que trente-deux ans. Ce fut un

1 Déesse des voleurs & des hypocrites.

HENRI IV. 1594.

Prince d'un caractére enjoüé & affable, parlant avec une facilité étonnante, aimant les lettres & les sçavans, mais haïssant souverainement les Protestans. Tant qu'il eut auprès de lui des gens sages, pour l'assister de leurs conseils, sa conduite fut sans reproche; mais comme il y avoit de la legereté dans son esprit, dès qu'il eut commencé à prêter l'oreille à la flaterie, il s'écarta du droit chemin, & devint le chef du tiers parti. Ensuite voyant que le succès ne répondoit pas à son attente, & que ses propres partisans le trahissoient, il tomba dans une langueur mortelle, qui l'emporta. On peut dire qu'il étoit né pour faire l'ornement de la France, & qu'il mourut pour son bonheur; car s'il eût vêcu, il y a toute apparence, qu'il n'auroit jamais cessé de troubler la tranquillité publique. Il possedoit les plus grands & les plus riches bénéfices du Royaume. Après sa mort on les partagea à differentes personnes, de peur qu'en les accumulant sur la tête d'un seul homme, ces revenus immenses ne l'engageassent à renouveller un parti, à qui la mort de ce Cardinal arrivée si à propos, venoit de porter le dernier coup.

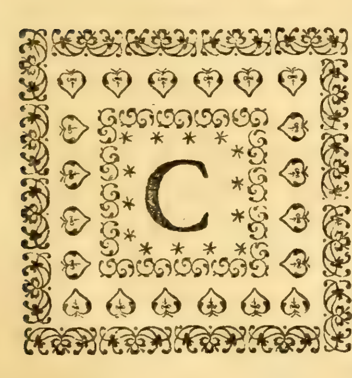
Fin du cent-dixiéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-UNZIE'ME.

HENRI IV. 1594.



EPENDANT le Roi étoit allé à S. Germain, pour y prendre quelque repos, & réparer ses forces épuisées par les fatigues continuelles de la guerre, lorsqu'il apprit que la Capelle étoit assiégée par les ennemis. Sur cet avis il rassemble son armée qu'il avoit dispersé dans ses places, & il envoye ordre au maréchal de Biron, de marcher du côté de Meaux, d'y passer la Marne, & de venir le joindre à Compiegne. De-là il arriva à Chauni, où il eut avis de la prise de la Capelle. Comme il connoissoit la foiblesse de la place, & les forces des ennemis, cette nouvelle ne le surprit point. Pour avoir sa revanche, il résolut de faire le siége de Laon. Le duc de Mayenne étoit dans cette ville, avec le comte de Sommerive * son fils, âgé d'environ

* Charle Emmanuel.

HENRI IV. 1594.

quatorze ans, & une garnison de six cens hommes commandez par Dubourg. Pour lui donner le change, le Roi marcha d'abord du côté de S. Quentin, comme s'il eût ignoré la prise de la Capelle, & tournant ensuite vers Crescy, où il fut joint par le duc de Nevers, il demeura trois jours en bataille, en présence de l'armée de Mansfeld, qui s'étoit retirée dans ses retranchemens, après avoir pris la Capelle. Là il y eut quelques escarmouches entre les deux armées; enfin le Roi voyant qu'il ne lui étoit pas possible d'attirer les ennemis au combat, tourna brusquement du côté de Laon, & alla camper devant cette place le 25 de Mai.

Voyage du duc de Mayenne en Flandres.

Le duc de Mayenne, qui s'étoit douté du dessein du Roi, sortit de bonne heure de la ville, avec quelques troupes, & se retira à la Fere sur Oise, d'où il se rendit à Bruxelles, pour saluer l'archiduc Ernest, & le prier de lui donner les secours qu'il lui avoit promis. Ce voyage pensa lui coûter cher, & il n'y eut rien que le duc de Feria, & D. Diegue de Ibarra, ne missent en œuvre, pour engager l'Archiduc à le faire arrêter. Ils remontrerent que le Duc avoit toûjours été opposé à leurs interêts: Qu'il avoit toûjours beaucoup plus travaillé pour lui-même, que pour l'avancement de la cause commune: Que depuis peu encore dans l'affaire capitale, où il s'agissoit de créer un Roi, qui étoit le parti le plus salutaire, & pour ainsi dire, l'unique, qui pût établir solidement la Religion dans le Royaume, il avoit mis tout en œuvre, ruses, fourbes, dissimulation, pour déconcerter les mesures du cardinal de Plaisance, que le Pape n'avoit fait passer en France que pour ce sujet: Que par ses délais affectez, il avoit donné le tems à l'ennemi de se fortifier, avant que la création d'un Roi eût affermi les peuples, dans la résolution de continuer vigoureusement la guerre; en sorte qu'on avoit tout lieu de croire, que tant de réconciliations de villes & de Seigneurs, qu'on avoit vûs ensuite se soûmettre au roi de Navarre, ne s'étoient pas faites absolument sans sa participation: Qu'il falloit donc le retenir prisonnier, jusqu'à ce qu'on eût dédommagé le Roi d'Espagne, qu'il avoit joüé si lâchement, des frais qu'il avoit faits dans cette guerre: Que les affaires de la Ligue n'en iroient pas moins bien, & qu'on ne manqueroit pas de chefs, pour mettre à la tête de ce parti: Qu'il restoit encore plusieurs Princes de cette Maison plus

zélez

zélez que le Duc, qui rempliroient volontiers sa place, & que l'union de Philippe avec les Ligueurs, n'en deviendroit que plus solide; parce qu'il étoit constant que le duc de Mayenne faisoit tout ce qui étoit en lui pour mettre entr'eux la division. Cette affaire fut portée au Conseil de l'Archiduc, & il se trouva beaucoup de voix pour l'avis du duc de Feria. Cependant on jugea que dans la circonstance délicate, où l'on étoit, il n'y auroit pas trop de sûreté à prendre ce parti : Qu'outre cela l'Archiduc courroit risque de se deshonorer, en faisant arrêter un homme de cette conséquence, qui étoit venu sur la foi publique se mettre entre ses mains : Que tous les Princes de la Maison de Lorraine, quelque division qu'il y eût entre eux, se réüniroient, pour tirer raison de cette injure, & qu'il n'y avoit pas moins à craindre du côté des villes de la Ligue, qui ne manqueroient pas de remuer, à l'instigation même de ceux qui tenoient le parti du Roi. Ainsi il fut résolu qu'on dissimuleroit pour le present les justes sujets de plaintes qu'on prétendoit avoir du duc de Mayenne, & qu'on songeroit à secourir la ville de Laon, qui depuis la réduction de Paris, étoit devenuë d'une grande importance pour le parti.

HENRI IV. 1594.

Siége de Laon.

L'ouverture du siége se fit cinq jours après l'arrivée du Roi. Ce Prince divisa les attaques entre le maréchal de Biron, S. Luc, Jean de Gontault de Salignac, Grammont, & Monmartin, qui étoit arrivé depuis peu d'Angleterre. Pendant qu'on travailloit à pousser la tranchée, la Fourcade, qui servoit sous le maréchal de Biron, & Charle d'Estrées marquis de Cœuvres, furent blessez dangereusement, & moururent peu de tems après à Coucy.

Cependant le secours promis par l'Archiduc parut sur la frontiere; il étoit composé de sept mille hommes de pié, & de huit cens chevaux, commandez par Charle comte de Mansfeld, qui prit sa route par Guise, & par la Fere. Le Roi avoit cru que les ennemis viendroient par Crepy, où Charle de Clermont d'Amboise s'étoit jetté avec cinq compagnies de dragons; & dans cette idée, il avoit fortifié le château de S. Lambert, mais cette précaution fut inutile. Les Espagnols prirent sur la gauche, & le 12 de Juin, qui étoit un Dimanche, ils allerent camper sur la montagne de Vaux, à une lieuë de Laon, où ils commencerent par se retrancher : sur quoi le Roi

HENRI IV. 1594.

se saisit d'une éminence voisine, qui commandoit le camp des ennemis, & y fit dresser une batterie, qui les foudroyoit jusques dans leurs retranchemens.

Il y avoit dans le voisinage un petit bois, dont les deux partis s'emparoient tour à tour. Le Roi avoit son quartier à Cerny, avec un bon corps de cavalerie, d'où il fermoit les avenuës de la place, & empêchoit qu'on n'y jettât des troupes & des vivres de ce côté-là. Sur l'avis qu'il eut que le duc de Guise se disposoit à partir de Rheims, pour secourir Laon, il détacha le maréchal de la Châtre, avec une partie de sa cavalerie, pour s'opposer à son passage. Enfin les ennemis ayant été chassez du bois le 14 de Juin, vinrent l'attaquer le lendemain, avec un gros détachement de mille hommes de pié, & de cinq cens chevaux commandez par la Bourlotte. Alors les troupes du Roi, au lieu de s'obstiner à défendre ce poste, se retirerent insensiblement, suivant l'ordre qu'elles en avoient. François d'Angennes de Monloüet, qui commandoit l'arriére garde, fut fait prisonnier dans cette retraite. Cependant les ennemis poussoient les troupes Françoises, gagnant le terrein pié à pié, lorsqu'ils eurent en tête le comte de Soissons, qui étoit posté sur la gauche du bois, avec un détachement de cavalerie. Ce Prince tint en respect les Espagnols, qui s'arrêterent à l'entrée du bois, d'où ils firent un feu continuel. La Garde gouverneur de Caudebec, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres de Flandres, reçut dans cette occasion un coup d'arquebuse dans la tête. Derriére le comte de Soissons étoient Dominique de Vic, à la tête de trois régimens d'infanterie, attendant l'événement; & sur le haut de la colline, Charle d'Humiere, & Christophle de Lanoi Laboissiere, avec trois cens chevaux, prêts à donner au premier signal. Outre cela, Anne d'Anglure de Givry mestre de camp des Chevaux-légers, étoit posté sur la droite. Les choses étoient en cet état, lorsque le maréchal de Biron arrivant, & voyant notre infanterie dispersée & ébranlée, s'avança à la tête d'un détachement qui l'avoit suivi, & de quelques troupes qu'il tira des corps, que commandoit le comte de Soissons, & Odet de Gouyon de Matignon comte de Thorigny, & chargea les ennemis. Il fut soûtenu par Charle de Rochefort de S. Angel, avec son régiment, qu'il venoit de rallier avec beaucoup de

Combat du bois.

peine, & par Pierre d'Escodeca de Boisse, avec le régiment de Navarre, qui faisant un feu continuel sur le front & sur les flancs des Espagnols, les repousserent enfin jusques dans leurs retranchemens. Dans ce moment le Roi parut à l'entrée du bois suivi de S. Luc & de Vitry, & envoya quelques détachemens pour attirer les ennemis au combat. Mais voyant que personne ne se presentoit, & que la nuit approchoit, il fit sonner la retraite. La perte fut assez égale des deux côtez : mais le désavantage qu'eurent les ennemis, fut qu'ils perdirent le bois, & en même tems l'esperance de pouvoir secourir la ville. De la Châtre eut ordre de se poster sur le chemin de Rheims, avec cinq cens chevaux, & d'empêcher que le duc de Guise ne se jettât dans la place de ce côté-là ; & le duc de Nevers avec sa compagnie de cavalerie, qui étoit logée fort à l'étroit, alla se poster à la Bruyere, afin de garder tous les chemins qui viennent de Rheims, de la Ferté-Milon, & de Soissons.

Défaite de deux convois des ennemis.

L'armée ennemie étoit dans une grande disette de vivres, lorsque le Roi fut averti qu'on avoit ramassé avec beaucoup de difficulté, un grand convoi dans tous les environs de Soissons, & que François Blanchard sieur du Claseau gouverneur de Noyon, s'étoit chargé de le conduire à leur camp. Aussitôt ce Prince en donna avis au duc de Longueville gouverneur de la Province. Le Duc étoit à S. Quentin, lorsqu'il reçut cette nouvelle. Sur le champ il partit à la tête de ses troupes, & marcha avec tant de diligence, qu'il arriva aux défilez avant du Cluseau, l'attaqua, mit ses troupes en déroute, & le fit lui-même prisonnier. On mit ensuite le feu aux chariots, & à une grande partie des provisions, qu'on ne pût emmener au camp du Roi, parce que les soldats s'étoient déjà saisis des chevaux ; & on distribua ce qu'il y avoit de poudre aux troupes du Roi. On prit aussi plusieurs pieces de velours, qui furent portées à Chauny.

La perte de ce convoi obligea les ennemis de songer à un autre. On le préparoit à la Fere, & Jerôme Dentici sergent major du régiment de Trevico, s'étoit d'abord chargé de l'escorter ; mais on en donna depuis la commission à Horatio Marchesi. Le Roi en ayant été informé, donna ordre au maréchal de Biron, de mettre quelques troupes en embuscade dans le bois, & de faire ensorte d'enlever le convoi. Aussi-tôt le

HENRI IV. 1594.

Maréchal se disposa à cette expédition, c'étoit le lendemain du combat, qui se donna dans le bois. Il choisit pour son entreprise Clermont d'Amboise & Monmartin, maréchaux de camp, avec huit cens Suisses, partie arquebusiers, partie cuirassiers, conduits par Sancy[1], Gilbert de la Curée, avec un détachement du régiment Royal cavalerie, Givry, avec la plus grande partie des Chevaux-légers qu'il commandoit, Boisse, avec deux cens hommes de pié, & S. Angel, avec six vingts soldats du régiment de la Garde, tué au combat du bois; les compagnies de Paluel & de Favol, quelques autres compagnies Françoises, & une Angloise. Le Maréchal donna rendez-vous à toutes ces troupes à Crepy, & il s'y rendit lui-même sur le midi, ayant passé par S. Lambert. Là il fit mettre pied à terre à tout son détachement, il conserva seulement les Chevaux-légers, & un petit nombre de cavaliers, qu'il commanda avec Givry, pour aller s'embusquer dans le bois, qui est dans une petite plaine entre la Fere & la Forêt. Il détacha aussi quelques arquebusiers, pour se saisir d'un autre bois de l'autre côté du chemin. Pour lui il se posta avec le reste de son détachement dans la forêt de S. Gobin, à deux lieuës de l'armée ennemie, & à une lieuë de la Fere. On se reposa le reste du jour, & la nuit suivante, jusqu'à ce que sur les sept heures du matin, quelques Allemands se retirant avec précipitation dans la forêt, on donna l'allarme, comme si le comte de Mansfeld, informé du dessein du Maréchal, fût venu lui-même l'attaquer. Enfin on prit quelques-uns de ces fuyards, qu'on amena au maréchal de Biron; on les interrogea, & on sçut qu'ils étoient le reste d'un détachement de cinq cens hommes, que Mansfeld avoit fait partir avant le jour, avec ordre d'éviter, s'ils pouvoient, le comte de Soissons, & de se jetter dans la place; mais leur marche ayant été découverte par une vedette, ils avoient été presque tous taillez en pieces. Cette nouvelle rétablit le calme parmi nos troupes; & on résolut d'attendre l'événement.

On passa de la sorte presque tout le reste du jour, & la plûpart des soldats, qui n'avoient apporté aucunes provisions, songeoient déjà à la retraite, lorsqu'on commença à entendre quelque bruit: en même tems la vedette, qui étoit au haut d'un

1 Nicolas de Harlay.

arbre, donna le ſignal de l'approche des ennemis. Givry, qui étoit le plus avancé, les laiſſa paſſer ſans s'ébranler; & lorſqu'il les vit dans l'embuſcade, il ſortit de ſon poſte. En même tems Monmartin, S. Angel, Favol, & les Anglois chargerent de toutes parts, mais ils furent reçus vigoureuſement par les piquiers ennemis, mêlez d'arquebuſiers, qui à l'abri des piques, faiſoient un feu continuel. Déjà S. Angel & Favol avoient été obligez de ſe retirer fort bleſſez, nos troupes ſembloient rebutées, & les ennemis marchoient en avant couverts de leurs chariots, qui leur ſervoient comme d'un retranchement, à l'abri duquel ils combattoient avec beaucoup d'avantage; déjà leurs cuiraſſiers avec leurs demi-piques, ſe diſpoſoient à charger nos troupes fort ébranlées, lorſque Biron deſcendit d'une éminence dont il s'étoit ſaiſi, & fit faire une décharge vigoureuſe. Enſuite il s'avança, ſoûtenu ſur la droite & ſur la gauche, de Clermont d'Amboiſe, & de la Curée; & marchant entr'eux deux, ſuivi d'une centaine de Gentilshommes, & de quatre cens Suiſſes, il cria à haute voix, enſorte qu'il pût être entendu de toutes ſes troupes, qu'on chargeât l'épée à la main: cet ordre fut exécuté vivement. Tout ce qui ſe mit en défenſe, fut taillé en pieces; en un moment la terre ſe trouva jonchée d'ennemis. Dans cette premiere charge la Curée fut bleſſé, avec un petit nombre d'autres. Après cet exploit, on alla attaquer ceux qui étoient derriére les chariots, & après un combat opiniâtre, où l'on prenoit les chariots l'un après l'autre, ils furent enfin mis en déroute: la plûpart périrent dans le bois par les mains des payiſans ou des ſoldats. L'infanterie qui faiſoit leur arriére-garde, ſe ſauva à la Fere: le reſte de leur cavalerie, qui prenoit à toutes jambes la même route, fut pourſuivie par les Chevaux-legers de Givry, qui en tua une partie, & pouſſa le reſte juſqu'aux portes de la ville: le convoi fut pillé, & on gâta toutes les proviſions. On brûla environ quatre cens chariots, & l'on prit plus de quinze cens chevaux, qui ſervoient à les traîner. Les ennemis perdirent quatre cens hommes à cette action. Sur le ſoir, le maréchal de Biron appréhendant que Mansfeld informé par les fuyards de ce qui venoit d'arriver, n'envoyât un corps de gens frais, contre ſes troupes qui étoient fatiguées, & qui n'avoient point mangé depuis long-tems, fit ſonner la retraite, & reprit le chemin par

HENRI IV. 1594.

où il étoit venu, après avoir donné avis au Roi du succès de cette entreprise, A cette nouvelle ce Prince fit faire dans son camp une décharge générale de toute son artillerie en signe de réjouissance; sur quoi Mansfeld & le duc de Mayenne qui sembloient commander également dans le camp, & qui sçavoient déjà le malheur arrivé à leur convoi, répondirent par une pareille décharge, afin de cacher à leurs troupes l'échec qu'ils avoient reçu & pour encourager la garnison de Laon à se bien défendre.

Retraite des Espagnols.

Cependant ils tinrent conseil sur le parti, qu'ils devoient prendre dans la disette où leur armée étoit réduite, & l'avis général fut de décamper; mais on ne fut pas de même accord sur la maniere dont on devoit faire la retraite. Les uns trouvoient que si on se retiroit la nuit, ce départ auroit tout l'air d'une véritable fuite; d'un autre côté il n'étoit pas sûr de songer à décamper de jour en présence d'une armée ennemie; enfin il fut décidé que le parti le plus sûr, seroit regardé comme le plus honorable. Il y eut ensuite une autre dispute sur la route qu'on devoit tenir. Il y en avoit deux; l'une par la forêt, & c'étoit la plus courte, mais la plus embarassée; l'autre qui étoit beaucoup plus longue, par des plaines & des lieux découverts. Celle-ci à la vérité étoit beaucoup plus commode; mais aussi donnoit-elle beaucoup de facilité au Roi, qui étoit le plus fort en cavalerie, pour défaire leur infanterie; & l'on ne doutoit presque point que si l'armée de Mansfeld étoit attaquée, elle ne fût dans un péril évident d'être taillée en piéces. Ainsi on s'en tint au premier avis, & voici l'ordre qu'on observa. On fit partir dès le soir même un détachement d'arquebusiers avec tous les bagages, l'artillerie de campagne, & la moitié du gros canon; & on leur ordonna de se saisir du bois avant que nos troupes fussent averties de leur marche. Le corps de bataille commandé par Mansfeld, & l'arriere-garde conduite par le duc de Mayenne ayant passé toute la nuit sous les armes, se mirent en marche dès le grand matin avec le reste de l'artillerie. Cecco di Sangro avec ses Italiens, & Olmeda avec un corps d'Espagnols fermoient la marche. Aussi-tôt après leur départ les troupes du Roi s'emparerent de leur camp; mais comme on appréhendoit quelque piége, on se contenta de les suivre de loin, & on s'arrêta si long-tems à saint Lambert, que les ennemis eurent le

tems d'arriver en lieu de sûreté. Le Roi qui les avoit poursuivis à la tête de douze cent chevaux, & de quatre mille hommes de pié, ne les joignit que lorsqu'ils eurent passé la forêt, & qu'ils eurent rétabli leurs rangs, que les défilez leur avoient fait rompre. Mansfeld passant par l'endroit où son convoi avoit été défait la veille, & voyant ces monceaux de morts, jetta, dit-on, un profond soupir, & s'écria que c'étoit une boucherie plûtôt qu'une défaite, attribuant ce carnage au naturel féroce du maréchal de Biron. Celui-ci & Vitri, que le Roi avoit détachés pour harceler l'armée ennemie, prirent quelques Espagnols de l'arriere-garde, mais le reste arriva sans perte à la Fere, d'où ils firent aussi-tôt tirer le canon sur nos troupes. De-là après s'être rafraichis quelques jours ils allerent passer la Somme auprès de S. Quentin, & se retirerent dans l'Artois.

HENRI IV. 1594.

Le Roi retourna devant Laon le 18 de Juin, & alla loger à l'abbaye de S. Vincent. Alors on commença à miner aux quartiers de Biron, de S. Luc & de Monmartin; pendant qu'on travailloit à cet ouvrage, Henri de la Tour duc de Bouillon arriva avec deux cens cuirassiers à cheval, & trois compagnies de dragons. Balagny qui s'étoit depuis peu réconcilié avec le Roi, lui amena aussi de Cambrai quatre cens chevaux & six cens hommes de pié. On passa de la sorte environ douze jours, pendant lesquels les ennemis ayant fait une sortie dans le tems que Biron n'étoit pas à son quartier, se rendirent maitres d'une partie de la tranchée, qu'ils comblerent, & nous tuerent quelque monde, entr'autres la Bourdiniere & le lieutenant du sieur de la Touche du régiment de Navarre; mais Boisse étant accouru au secours les repoussa dans la ville. En même tems le maréchal de Biron, qui étoit au quartier du Roi, ayant entendu le bruit, courut en diligence de ce côté-là, & ayant rencontré la sentinelle la plus avancée, il lui coupa la tête d'un coup de sabre pour n'avoir pas donné le signal lorsque la garnison étoit sortie de la place, après quoi il répara en un moment tout l'ouvrage que les ennemis avoient renversé.

Sur ces entrefaites arriverent au camp du Roi des troupes de Brie, sous la conduite du sieur de Biel. Aussi-tôt de Givry Gouverneur de cette province ne pouvant rester oisif, laissa le commandement des chevaux-legers, & se rendit au siége à la tête de ce secours. Il avoit passé la nuit dans la tranchée avec

Mort de Givry.

HENRI IV. 1594.

beaucoup d'autres, & le lendemain au point du jour il se divertissoit à écouter la tête découverte les quolibets & les injures que les corps de gardes des deux partis se disoient tour à tour, lorsqu'il reçut un coup d'arquebuse dans la tête, qui le tua. Sa mort affligea toute l'armée, & le Roi sur-tout qui voyoit périr à la fleur de l'âge un jeune homme d'une famille illustre, bienfait, plein d'esprit, qui entendoit parfaitement le Grec, le Latin, & beaucoup d'autres langues, sçavant dans les Mathématiques, doué de toutes les vertus & de tous les talens qui font les grands capitaines, prudent, industrieux, en un mot qui marchoit à grands pas aux plus glorieux emplois du Royaume. Les François, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, qui l'ont vû dans ces guerres, avouëront sans peine que l'éloge que je lui donne est exactement vrai, qu'il étoit dû aux services qu'il a rendus au Roi & à la Nation, & que je pouvois d'autant moins m'en dispenser, qu'il étoit mon allié très-proche, & que je lui avois en particulier de grandes obligations.

Cependant l'armée du Roi commençoit à s'ennuyer de la longueur du siége, les vivres y manquoient, & on ne retenoit les troupes qu'en leur faisant espérer qu'il en arriveroit de jour en jour, une partie même du canon avoit été démonté par celui de la ville. Enfin les batteries ayant été rétablies, elles commencerent à foudroyer les murs de la place, & le 9 de Juillet il se trouva une bréche considérable ; mais derriere la muraille paroissoit un rempart escarpé & difficile à monter. Cependant on vint dire au Roi que les mines étoient en état de joüer. Sur quoi ce Prince commanda le duc de Bouillon & le maréchal de Biron chacun à la tête de trois cens cuirassiers pour commencer l'attaque, le premier à la gauche, & le second à la droite. En même tems Saint Ravy placé entre eux deux avec son régiment & quelques cuirassiers eut ordre de marcher à la bréche, où il fit très-bien son devoir ; à la fin cependant il fut forcé de reculer, mais il se maintint sur la bréche jusqu'à ce que les mines fissent leur effet. Celle de Monmartin joüa la premiere à l'entrée de la nuit. Aussi-tôt Roger de Bellegarde grand Ecuyer, Grillon Mestre de camp du régiment des Gardes, le comte de Thorigny, & Montigny monterent à l'assaut, mais comme le rempart étoit escarpé, la garnison les repoussa aisément à coup de pierres, & à force de feux d'artifices

d'artifices qu'elle faisoit pleuvoir sur eux de toutes parts. La mine de Biron joüa ensuite & renversa une tour avec une partie de la muraille: mais le rempart qui se trouva derriere étant fort haut & en bon état, Balagny qui attaqua de ce côté-là avec le régiment de Navarre & quelques cuirassiers, fut aussi repoussé. La mine de S. Luc fut inutile, parce qu'en creusant on trouva des sources, qui empêcherent qu'on n'y pût mettre le feu. Une pluie violente qui survint sur ces entrefaites sépara les combattans. Ce premier assaut n'ayant pas réüssi, on travailla à miner le rempart, on fit venir de nouveau canon, & on recommença à battre la place. Cependant les désertions étoient fréquentes dans l'armée, ce qui chagrinoit extrêmement le Roi, quoiqu'il n'en témoignât pourtant rien. Enfin le 20 de Juillet tout étoit préparé pour un nouvel assaut, lorsque Lignerac, dont le fils avoit un régiment d'infanterie dans l'armée du Roi, sortit de la ville, pour parlementer. Ainsi on convint que si dans douze jours le duc de Mayenne qui étoit dans l'isle de France, & qui venoit tous les jours de la Fere à Soissons, n'obligeoit le Roi à lever le siége, ou ne faisoit entrer au moins six cens hommes dans Laon, la ville se rendroit, & que le comte de Sommerive [1], & les autres officiers du parti de la Ligue en sortiroient avec leurs armes & leurs effets.

HENRI IV. 1594.

En conséquence le Roi donna ordre à Henri de Bourbon duc de Monpensier gouverneur de Normandie, & à André de Brancas-Villars son lieutenant, d'aller se poster devant la Fere avec les nouvelles troupes qu'ils avoient amenées, pour empêcher les secours qui pourroient venir de ce côté-là. Mais on ne vit paroître dans le tems marqué, ni le Duc, ni personne de sa part. Ainsi la ville se rendit au commencement du mois d'Août. Le maréchal de Biron escorta la garnison jusqu'à Soissons, comme on en étoit convenu. Ensuite le Roi donna le gouvernement de Laon à Claude de l'Isle-Marivault, & y mit une bonne garnison.

Reddition de Laon.

Pendant que ce Prince étoit occupé au siége de cette ville, Saint Chamant sieur du Pesché, qui tenoit Château-Thierry pour la Ligue, fit son accommodement. En conséquence le Roi donna un édit daté du mois de Juillet, & enregistré au Parlement le deuxiéme de Septembre, par lequel S. M. lui

Réduction de Château-Thierry & d'Amiens à l'obéissance du Roi.

[1] Fils du duc de Mayenne.

accordoit une amnistie générale du passé, avec le gouvernement de cette place, & remettoit à sa considération au Clergé de cette ville & de son territoire, ce qu'il devoit de reste pour les décimes, & aux peuples le reste des tailles des années précédentes. On y rétablit les magistrats qui y étoient avant la derniere guerre, on leur rendit leur jurisdiction, & l'on confirma les priviléges, les immunitez, & les anciens droits de ce siége.

Peu de tems après le Roi eut avis qu'il y avoit quelque émotion à Amiens, & que s'il paroissoit dans le voisinage, les plus considérables bourgeois prendroient les armes & chasseroient le duc d'Aumale, & tous ceux de sa faction. Sur cette nouvelle ce Prince envoya de ce côté-là Charle d'Humieres & la Boissiere avec deux cens chevaux, ausquels ils joignirent ce qu'ils purent tirer de troupes des garnisons d'alentour. Ils entrerent dans le fauxbourg, & l'entreprise alloit réüssir, lorsque le duc de Mayenne accourut suivi de 30 hommes seulement, & rassura son parti par sa présence: après quoi il compta avoir assez pourvû à la sûreté de la ville pour la suite, en obligeant la bourgeoisie à lui prêter serment, & à jurer de demeurer attachés à l'Union. Cependant d'Humieres sur l'avis des partisans du Roi s'étoit éloigné, de peur que le voisinage de ses troupes n'augmentât le tumulte: mais il comptoit beaucoup sur les bonnes dispositions de ceux qui l'avoient fait venir; & il ne douta pas qu'ils ne se déclarassent dès que le duc de Mayenne seroit retiré. Il ne se trompa pas. En effet aussi-tôt après le départ du Duc, ils prirent les armes, & après quelque combat, ils chasserent le duc d'Aumale, & ouvrirent les portes aux troupes du Roi, sans prendre aucune précaution pour leur sûreté. Le Roi leur sçut gré de cette confiance, aussi dès qu'il fut à Paris, il donna en leur faveur un édit par lequel, après la clause ordinaire de maintenir la religion Catholique, Apostolique & Romaine dans cette ville, & de n'y en point souffrir d'autre, ce Prince accordoit une amnistie générale, laissoit aux Ecclésiastiques, qui n'avoient point de bénéfices consistoriaux, à la Noblesse, & aux autres, les bénéfices, charges & emplois qu'ils avoient obtenus du duc de Mayenne, à condition qu'ils prendroient de nouvelles provisions de S. M. rétablissoit tous les habitans dans la joüissance de leurs biens, laissoit au Maire

& aux Echevins le gouvernement civil & militaire; confirmoit leurs priviléges, franchises & immunitez, les déchargeoit comme il avoit fait ceux d'Abbeville, des droits de gabelle & des tailles, qu'on avoit commencé à exiger d'eux depuis cette guerre, leur rendoit leur jurisdiction ordinaire, & le bureau des finances, qui avoit été transporté ailleurs pendant ces troubles, & défendoit en outre de faire à l'avenir aucune recherche au sujet des deniers royaux qui avoient été enlevés, & employés aux frais de la guerre. L'édit étoit daté du mois de Septembre, & fut enregistré au Parlement le 10 d'Octobre.

Après la prise de Laon, le Roi fit un voyage à Cambrai à la priere de Balagny, qui lui avoit amené des troupes pour ce siége. Sa Majesté s'y rendit avec sa cour & une partie de son armée, pour ratifier le traité qu'il avoit fait avec ce Seigneur, & pour affermir les habitans dans la fidélité qu'ils avoient promise, tant au Roi qu'à Balagny. Dès l'année précédente le Roi étant à Dieppe avoit fait un traité le 29 de Novembre avec Renée d'Amboise femme de Balagny, par lequel il promettoit de prendre sous sa protection Balagny, sa femme, & leurs enfans, de les maintenir dans la ville, dans la citadelle & dans tout le territoire de Cambrai, dans le duché & dans le comté avec tout le pouvoir, toute l'autorité, tous les domaines, les titres & le rang dont ils étoient actuellement en possession, ou qui pouvoient leur être accordés dans la suite par le peuple, ou par les Etats de la ville ou de la province; outre cela de défendre envers & contre tous, les priviléges, les franchises & les immunitez de la ville & du territoire de Cambrai, & de fournir tous les ans en quatre payemens différens soixante & dix mille écus, pour entretenir la garnison de la ville, & de la citadelle. Que si on faisoit la guerre à Balagny, à sa femme ou à ses enfans, le Roi s'engageoit à envoyer une armée à leur secours, comme s'ils étoient ses sujets naturels; à défendre par ses Ambassadeurs à Rome, à Vienne, & dans quelque Cour que ce fût, le nouveau Prince, sa femme & ses enfans, aussi bien que les interêts de la ville de Cambrai & des états du Cambresis, & à jurer l'observation de ce traité tant pour lui que pour ses successeurs. Il fut arrêté de plus, Que les habitans de Cambrai joüiroient en France de tous les droits, dont les naturels du payis sont en possession, sans aucune distinction: Qu'ils pourroient

Traité passé entre le Roi & Balagny.

HENRI IV. 1594.

y posseder des biens, & y joüir de tous les avantages, & de tous les priviléges accordés aux François, sans être obligés pour cela de payer aucun droit au Roi: Que ce Prince ne pourroit faire aucun traité, ni avec l'Espagne, ni avec quelqu'autre puissance que ce fût, qui donnât atteinte à celui-ci: Que pendant tout le tems que dureroit cette guerre, dans laquelle Balagny & la ville de Cambrai avoit embrassé le parti du Roi, les habitans de Cambrai pourroient tirer de France tous les ans mille muids de froment, mesure de Paris, & quatre mille pieces de vin, sans payer aucun droit, ni nouveau ni ancien: Que les toiles de batiste qui se fabriquent dans cette ville, & qui sont très-fines, aussi bien que les autres marchandises du payis, seroient exemtes de payer aucun droit jusqu'à la concurrence de dix mille écus par an: Que le Roi accorderoit à Balagny, & à ses partisans une amnistie générale pour tout ce qui s'étoit passé, soit durant le cours de la guerre, ou en tems de paix, tant au sujet des impôts qu'ils avoient levés, que des déniers royaux qu'ils s'étoient appropriés, & des terres dont ils s'étoient emparés. Que Balagny garderoit à titre de lieutenant de Roi les chateaux de Marle, de Beaurevoir, de Bohin, & de Ribemont, qui étoient du patrimoine de Sa Majesté, & dont il s'étoit saisi durant ces guerres, à condition que les garnisons y seroient mises par S. M. & entretenuës aux dépens des provinces voisines: Que pour indemniser Balagny des frais qu'il avoit faits, soit à la défense de la ville de Cambrai, soit à construire de nouvelles fortifications, le tout estimé à cinq cens mille livres, Sa Majesté lui assureroit vingt mille livres de rente en terres de son domaine: Que Balagny & sa femme seroient rétablis dans tous les biens qui leur appartenoient en France, dont ils avoient été dépouillés, & que les sentences renduës contre eux seroient annullées, sans que la prescription ni la peremtion pussent être censées avoir couru contre eux pendant le tems des dernieres guerres: Qu'il seroit permis à Balagny de traiter avec les Etats des Payis-Bas, soit pour prolonger la tréve avec eux, soit pour prendre de nouveaux engagemens, sans que pour cela il pût être censé avoir contrevenu au present traité: Que si les Etats refusoient de continuer la tréve, le Roi en ce cas seroit obligé de fournir pour la défense de la ville de Cambrai & de son territoire, les secours

auxquels il s'étoit engagé. Balagny de son côté, & les Etats du Cambresis, promettoient au Roi & à ses Successeurs, de les reconnoître pour leurs Protecteurs, de leur prêter serment en cette qualité envers & contre tous, & de s'unir à la Couronne de France par des liens si étroits, qu'ils n'en puissent jamais être séparez. On s'engagea de part & d'autre à fournir une ratification en forme du traité, à l'approuver par tout où il seroit besoin, & à le faire enrégistrer dans les actes publics. On convint ensuite qu'en attendant l'exécution de tout ce qui avoit été arrêté, Sa Majesté feroit toucher dix mille écus à Balagny, qui venoit d'être fait maréchal de France, moyennant quoi il fourniroit au Roi deux mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. Ce traité fut approuvé par Balagny; & le Roi de retour à S. Germain en Laye, le ratifia au mois d'Avril suivant, par des Lettres scellées du grand Sceau, & addressées au Parlement, à la Chambre des Comptes, & aux autres Cours: en même tems par d'autres Lettres-patentes, Sa Majesté déclara qu'elle prenoit sous sa protection Balagny, sa femme, ses enfans, la ville de Cambrai, & tout le Cambresis, & promit d'y maintenir la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine.

HENRI IV. 1594.

En conséquence, tandis que ce Prince étoit encore devant Laon, & avant que Balagny se fût rendu au siége, avec les secours qu'il avoit promis, Sa Majesté avoit donné pouvoir au maréchal duc de Retz, par des Lettres-patentes du 17 de Juillet, de passer à Cambrai, d'y ratifier en son nom, le traité fait entre S. M. d'une part, & Balagny, avec les habitans de Cambrai de l'autre, & de recevoir ensuite le serment que Balagny, & ces habitans devoient prêter au Roi. Le jour même de cette cérémonie, qui se passa dans la Cathédrale, Balagny & sa femme qui brûloit d'une ambition sans borne, avoient assemblé le Doyen, le Chapitre, le Prevôt, les Echevins, les Magistrats, les Conseillers de ville, & les quatre Commissaires des armes. Là après avoir exageré avec beaucoup de flaterie, les grands services que Balagny & sa femme avoient rendus à la ville de Cambrai; après avoir fait de grands éloges de sa valeur, de sa prudence, & de sa justice; tous l'avoient reconnu pour Prince souverain, Seigneur, & Administrateur temporel de la citadelle, de la ville, & du duché de Cambrai,

HENRI IV. 1594.

du territoire, & du comté de Cambresis; transportant sur sa tête, & sur celles de sa femme & de son fils aîné conjointement, à l'exclusion de tous autres, tous les droits de Souveraineté, dont eux-mêmes avoient joüi jusqu'à present; & déclarant qu'au cas qu'il mourût sans laisser d'enfant mâle, le même droit retourneroit à celle de leurs filles née de légitime mariage, qui seroit nommée par eux conjointement, ou par le survivant des deux, sauf le droit de protection, qui appartiendroit toûjours au Roi, comme on en étoit convenu. Les droits transportez au nouveau Prince, étoient exprimez en détail par le même acte, comme d'instituer & de destituer les Magistrats, de tenir les assises, de recevoir la foi & hommage des vassaux, de battre monnoye, de faire de nouveaux réglemens, & des Edits pour le bien public, de donner la grace à des criminels condamnez à mort, & autres semblables. Ce fut pour cela que lorsque le maréchal de Retz reçut le serment de fidélité de Balagny, il lui donna tous ces titres, en vertu de l'article du traité, qui portoit que le Roi le prenoit sous sa protection, & lui laissoit tous les titres dont il joüissoit déjà, ou qui pourroient lui être donnez dans la suite par le peuple & par les Etats, tant de la ville de Cambrai, que du Cambresis. Dans le voyage que le Roi fit à Cambrai, ce Prince expédia de nouvelles Lettres-patentes, en date du douziéme d'Août, par lesquelles il ratifioit tous les actes précédens, le traité passé à Dieppe, les Lettres-patentes données à S. Germain en conséquence, tout ce qui avoit été fait par le maréchal de Retz, l'acte par lequel les Etats de la ville & de la Province transportoient à Balagny & à sa femme, la Principauté de Cambrai; & à l'égard de l'acte contenant les sermens prêtez réciproquement, tant par le maréchal de Retz au nom du Roi, que par Balagny, Sa Majesté ordonna qu'il fut publié & enrégistré au Parlement de Paris, à la Chambre des Comptes, & par tout, où besoin seroit. Cette publication se fit au Parlement le 19 de Janvier suivant, avec la clause ordinaire, que tous ceux qui avoient eu part au parricide commis en la personne du feu Roi, n'étoient point censez compris dans la grace accordée à Balagny, & à ceux qui l'avoient suivi dans cette guerre.

Pendant le séjour que le Roi fit à Cambrai, ce ne furent que festins, que tournois & courses de bague, que bals, mascarades,

& autres fêtes de cette nature ; le nouveau Prince n'oublioit rien, pour se rendre agréable à un hôte si grand & si puissant, & pour se montrer digne par ces folles magnificences, des titres fastueux qu'on venoit de lui accorder ; mais il étoit d'ailleurs d'une fierté insupportable à ses propres domestiques, & il avoit des hauteurs qui le faisoient haïr de ses nouveaux sujets, & le rendoient odieux à nos courtisans. Aussi les plus éclairez de la suite du Roi, prévirent-ils dès-lors que cette ambition déméſurée du mari & de la femme, causeroit bientôt leur ruine, & deviendroit même très-préjudiciable au Royaume: Que les habitans de Cambrai, qui avoient jusqu'alors trouvé du côté de la France, un secours prompt & efficace, voyant qu'au lieu de leur donner un Protecteur, on les avoit mis sous le joug d'un maître intraitable, ne souffriroient pas long-tems sa tyrannie : Que les Espagnols, pour qui une place aussi forte que Cambrai, seroit toûjours un rempart invincible, tant qu'elle seroit sous la protection du Roi, comprendroient d'un autre côté, qu'il ne seroit pas difficile d'engager ses habitans à secoüer le joug tyrannique d'un homme aussi cruel que Balagny, & d'une femme aussi ambitieuse que la sienne, & qu'ils ne manqueroient pas de profiter d'une si belle occasion. C'est ainsi que pensoit dès-lors le marquis de Pizani, qui avoit accompagné le Roi pendant cette campagne, & qui joignoit à une bravoure héroïque, une prudence consommée. Ce grand homme ne pouvoit s'empêcher de condamner hautement la fierté & l'orgueil de Balagny ; & il prédit plus d'une fois, en soupirant, les maux qu'il causeroit dans peu au Royaume ; déplorant cependant le malheur du Roi, qui devenu, pour ainsi dire, le joüet des désordres que la licence des guerres civiles avoit par tout introduits, se voyoit réduit, par la situation même de ses affaires, à ne pouvoir refuser à des scélerats, tout ce qu'ils demandoient ; & répétant souvent que c'étoit une chose indigne du nom François, & de la gloire de nos Rois, si vantée parmi les autres nations étrangeres, d'établir des tyrans sur la tête des peuples, qui imploroient leur protection ; eux qui s'étoient toûjours fait une maxime capitale de briser les chaînes des malheureux, & de les remettre en liberté.

Réduction de Beauvais & de S. Malo.

De Cambrai, le Roi se rendit à Amiens, où les habitans de Beauvais firent leur accommodement. En conséquence Sa

HENRI IV. 1594.

Majesté, par une Déclaration datée du 22 d'Août, & enrégistrée au Parlement le 2 de Septembre, leur accorda entr'autres choses une amnistie générale, pour tous les outrages que les séditieux, & en particulier le Chapitre, avoient faits à Nicolas Fumée leur évêque, un des plus dignes Prélats de son tems, à condition que ses héritiers pourroient retirer ce qui restoit de ses meubles, des mains de ceux qui les avoient en leur possession, en leur rendant le prix qu'ils en avoient payé.

Le mois suivant S. Malo se soûmit aussi à l'obéïssance du Roi. Cette ville fameuse par son commerce, & située sur la côte de Bretagne, s'étoit révoltée dès le commencement de la guerre. Les habitans s'étoient rendus maîtres du château, & avoient tué Honorat de Bueil sieur de Fontaine, leur gouverneur. Ce meurtre fut marqué expressément dans les lettres de grace qui leur furent expédiées ; & on satisfit d'ailleurs Roger de Bellegarde, qui avoit épousé Anne de Bueil fille & héritiere du sieur de Fontaine. Le Roi confirma tous les priviléges qui avoient été accordez à la ville de S. Malo par les ducs de Bretagne ; confia la garde de la ville aux habitans, & leur permit de fondre du canon, pour la défense de leur château, aussi bien que de la tour de Solidor, & pour armer leurs vaisseaux. On nomma un Prieur & deux Consuls, pour rendre la justice aux Marchands ; & on leur accorda une amnistie générale du passé. L'Edit en fut expédié à Paris, & enrégistré au Parlement de Rennes le 5 de Novembre, avec la clause ordinaire, qui excepte de l'amnistie ceux qui auront eu part au meurtre du feu Roi, ou qui auront attenté à la vie du Roi regnant.

Dans ce même mois, Henri de la Tour duc de Bouillon, fait depuis peu maréchal de France, & André de Brancas seigneur de Villars, nommé à la charge d'Amiral, prêterent serment au Parlement, avec les cérémonies ordinaires.

Proposition du duc de Mayenne à l'Archiduc.

Cependant le duc de Mayenne, qui se croyoit en quelque sorte reconcilié avec les Espagnols, par le succès de la derniere expédition, étoit retourné à Bruxelles au mois d'Août, pour s'aboucher avec l'Archiduc, & prendre de concert avec lui, & les Ministres de la Cour d'Espagne, des mesures sur leurs interêts communs, & sur les moyens de continuer la guerre. Ce fut là qu'il proposa que le Roi d'Espagne fût déclaré

Protecteur

Protecteur de la Religion & des Catholiques en France, sous l'autorité du Pape, & avec l'agrément de Son Altesse, jusqu'à ce qu'on eût créé un Roi, du consentement du Pape, de Sa Majesté Catholique, & de la Ligue : Que cependant S. M. C. fournît au parti les secours qu'elle avoit promis, & même de plus grands, au cas qu'ils fussent nécessaires : Que les Espagnols de leur côté gardassent certaines villes & forteresses, dont on conviendroit, pour leur tenir lieu d'indemnité des frais qu'ils feroient pour la continuation de cette guerre, à condition pourtant de les remettre au Roi élu, en leur donnant caution pour le payement des sommes, qui leur seroient duës : Que le duc de Mayenne conservât le titre de Lieutenant général du Royaume, jusqu'à l'élection d'un nouveau Roi ; & que cependant Philippe s'engageât à le protéger, & à le maintenir dans cette dignité : Que jusques-là le Duc eût droit de nommer des Gouverneurs François & Catholiques dans les villes, places, & châteaux, qui seroient pris par les troupes de la Ligue : Que les garnisons qu'il y mettroit, prêtassent serment de fidélité à la France, & au Duc, en qualité de Lieutenant général du Royaume, sous la protection de Sa Majesté Catholique : Que le Roi d'Espagne levât une armée de seize mille hommes de pié, & de trois mille chevaux, & qu'il en donnât le commandement au Duc, à qui il seroit permis d'y joindre deux mille hommes de pié, & cinq cens chevaux François entretenus aux dépens de Sa Majesté Catholique : Que pour plus grande sûreté, en cas qu'il arrivât quelque accident, Sa Majesté Catholique fournît au Duc 4000 hommes de pié, & 500 chevaux, qu'elle entretiendroit à ses dépens, pour reprendre les places de Bourgogne, dont les ennemis s'étoient emparez, & pour s'assûrer de cette Province : Que le Duc y commandât en qualité de Gouverneur sous les ordres du Roi, qui seroit élu : Que dès que la Bourgogne seroit soûmise, il remît Soissons entre les mains des Espagnols, à condition qu'avant la réduction de cette Province, on ne lui feroit aucune instance au sujet de cette ville : Qu'au cas qu'on ne pût ni créer un Roi, ni soûmettre la Bourgogne, & que par conséquent il ne fût pas possible de mettre le Duc en possession de ce Gouvernement, Sa Majesté Catholique s'obligeât d'aliéner en sa faveur, ou de ses enfans, quelques terres hors du Royaume jusqu'à la concurrence de cent mille écus de rente,

HENRI IV. 1594.

avec des titres honorables, sans que pour aucun traité, qu'elle pût faire avec le Roi de Navarre, elle pût se regarder comme dégagée de sa promesse, sauf à elle de retenir par droit de compensation, les biens qui appartiendroient au Duc dans le Royaume : Que le Roi Catholique fit solliciter par ses Ambassadeurs, les Princes, les Etats, les villes, & les Communautez du Royaume, de s'engager à poursuivre de concert avec lui une guerre si légitime : Qu'aux dix mille écus que le Duc recevoit par mois de la Cour d'Espagne, Sa Majesté Catholique y en ajoûtât dix mille autres, afin de mettre le Duc en état de s'entretenir lui & ses enfans, avec la dignité qui convenoit : Que le Roi Catholique s'engageât à faire acquitter par le Roi futur toutes les dettes, que le Duc ou ses enfans auroient contractées, soit pour fournir aux frais de la guerre, ou pour quelque autre raison que ce fût : Que dès qu'on seroit convenu de ces articles, Sa Majesté Catholique lui fit toucher comptant cent mille écus, pour payer ses créanciers, & pareille somme aussi-tôt qu'elle auroit ratifié le traité : Que l'on convoquât incessamment une assemblée, où de part & d'autre on pût pourvoir sagement aux difficultez qui arrêteroient le progrès de la cause commune : Que tout ce qui auroit été réglé, ne fût censé l'être, qu'autant que le Pape l'approuveroit : Qu'enfin si l'on ne pouvoit convenir sur tous ces points, l'affaire fût renvoyée à une assemblée plus nombreuse, & telle que le Duc pût se croire obligé de s'en tenir à son jugement. Le Duc ajoûta, que si on refusoit d'accepter ces propositions, qui n'avoient d'autre motif que le bien de la Religion Catholique, qu'il défendroit jusqu'au dernier soupir, & le service du Roi d'Espagne, pour lequel il vouloit vivre & mourir ; il protestoit qu'on ne pourroit lui rien imputer, & que dès-lors il se croiroit libre de prendre son parti, puisqu'après tous les services qu'il avoit rendus, & le zéle qu'il avoit témoigné jusqu'alors, les principaux intéressez dans cette affaire, marqueroient par-là avoir pour lui si peu d'égards.

A ces propositions du Duc, l'Archiduc répondit : Que Sa Majesté Catholique étoit résoluë de continuer la guerre, & de fournir les troupes & l'argent qu'elle avoit promis : Que comme Chef souverain de la Ligue, le Roi Catholique prétendoit qu'on agît sous ses ordres en Poitou, en Bretagne, & par tout

où il seroit jugé nécessaire : Qu'il trouvoit bon que le Duc gardât les mêmes titres, & la dignité dont il avoit joüi jusqu'alors ; mais que pour pouvoir s'assurer qu'il ne s'accommoderoit point dans la suite avec le prince de Bearn, Sa Majesté Catholique vouloit avant toutes choses, qu'on lui remît Soissons : Que le Duc éloignât d'auprès de lui tous ceux qui étoient suspects à l'Espagne, & qu'il trouvât bon qu'on lui donnât un autre Conseil, dont le zéle pour la Ligue ne fût pas douteux : Que s'il vouloit accepter ces conditions, Sa Majesté Catholique feroit payer dix mille écus par mois, pour l'entretien de deux mille hommes d'infanterie Françoise, & de cinq cens chevaux, dès qu'il les auroit amenez à l'armée du Roi, ce qui continueroit, tant que ces troupes y demeureroient : Que s'il aimoit mieux faire la guerre en Bourgogne, l'Espagne entretiendroit de même à son service mille Lansquenets, & trois cens Reîtres : Que s'il avoit besoin de plus grandes forces, ou qu'il se vît attaqué par un plus puissant ennemi, l'Archiduc marcheroit lui-même à son secours, avec l'armée Espagnolle : Que si l'Espagne entroit en traité avec le prince de Bearn, quoiqu'il parût non-seulement inutile, mais même ridicule, de prendre des précautions pour un cas si chimérique, le Duc pouvoit s'assurer qu'on auroit toute l'attention possible à sa dignité, à sa sûreté, & à ses avantages.

Le Duc ayant répliqué qu'il ne pouvoit pas accepter ces conditions, ni livrer Soissons aux Espagnols, l'affaire fut renvoyé à une assemblée plus nombreuse ; & en attendant, il fut résolu qu'on instruiroit Sa Majesté Catholique de ce qui s'étoit passé. En effet l'Archiduc, le duc de Feria, D. Diegue de Ibara, & Taffis qui avoient assisté à la conférence, écrivirent à ce Prince le 6 de Septembre, & lui firent entendre qu'on ne pouvoit guéres compter sur le duc de Mayenne, qui paroissoit fort irrésolu dans ses projets, & dans les conditions qu'il proposoit : Qu'ils sçavoient à n'en pouvoir douter, qu'il avoit commencé à traiter avec le prince de Bearn, par l'entremise du Président Jannin, & de quelques autres personnes : Que cependant il étoit important pour leur honneur & pour leur réputation, qu'on ignorât qu'il y eût de la division entr'eux & un homme de cette considération ; parce qu'il étoit fort à craindre si le Duc abandonnoit la Ligue, que son exemple n'en

HENRI IV. 1594.

entraînât beaucoup d'autres, & que les villes, qui étoient ennuyées de la guerre, ne songeassent de même à faire leur paix les unes après les autres : Que le duc de Guise paroissoit déjà fort ébranlé : Que pour s'en assurer, ils lui avoient envoyé Antoine de Frias, & que ce Seigneur lui avoit avoüé ingénuëment qu'il y avoit eu quelques propositions de faites entre le prince de Bearn & lui, par l'entremise de sa mere, & de la duchesse de Monpensier sa tante : Qu'il avoit ajoûté qu'il y étoit forcé, parce qu'il ne se trouvoit pas en état de faire tête à ce Prince ; que si cependant Sa Majesté Catholique lui envoyoit promptement du secours, il aimeroit mieux être sous sa protection, que de se soûmettre au prince de Bearn, & qu'il feroit entrer dans Rheims jusqu'à sept cens Espagnols.

Accommodement du duc de Guise.

Ce qu'ils disoient du duc de Guise, étoit très réel : en effet peu de tems après, il fit son accommodement avec le Roi pour lui, pour ses freres, & pour Claude de Guise abbé de Clugny. Ce fut Maximilien de Bethune marquis de Rosny, & Jacque Auguste de Thou, qui réglerent cet accord. L'édit en fut expédié à S. Germain en Laye, & enrégistré au Parlement le 29 de Novembre. Par cet acte, le Roi déclaroit qu'il rendoit ses bonnes graces au Duc & à ses freres, en faveur de l'honneur qu'ils avoient de lui appartenir, & accordoit une amnistie générale de tout le passé, tant à eux, qu'à ceux qui avoient porté les armes à leur service dedans & dehors le Royaume, en Italie & en Espagne. Par ce traité, Rheims, Rocroi, S. Dizier, Guise, Joinville, Fîmes & Moncornet dans la forêt d'Ardenne, retournerent à l'obéïssance du Roi, qui donna au duc de Guise, & à ses freres le gouvernement de toutes ces places. On promit au Duc par un article secret quatre cens mille écus pour payer les dettes immenses que son pere avoit contractées mal à propos, pour brouiller l'Etat. Le Roi s'engagea outre cela de lui donner un des grands gouvernemens du Royaume, ce qui causa quelque bruit à la Cour. Le Duc demandoit la Champagne, dont son pere & son ayeul avoient été Gouverneurs. D'un autre côté le duc de Nevers, qui en avoit été pourvû par le feu Roi après la mort de Henri duc de Guise, & qui en avoit obtenu la survivance pour son fils, ne vouloit point absolument s'en démettre ; d'autant plus que les Guises en avoient dépouillé son

frere & son beau-pere, qui avoient gouverné cette province, où on se souvenoit encore de leur modération, de leur courage, & de leur attachement au service du Roi. Pour lever cette difficulté, le Roi qui vouloit conserver au duc de Nevers, à qui il avoit de grandes obligations, un bienfait qu'il tenoit de son prédecesseur, & contenter en même tems le duc de Guise, lui donna la Provence, dont le gouverneur qui étoit le duc d'Epernon, commençoit à lui être suspect.

La plûpart des courtisans, ceux sur-tout qui avoient le plus de crédit, blâmerent hautement cet expédient; ils prétendoient: Qu'on ne devoit pas rendre si puissant un jeune homme plein de cœur, qui ne venoit que de se soûmettre, & qui ne pouvoit pas encore avoir perdu de vûë l'éclat de la couronne qu'il avoit formé le dessein de mettre sur sa tête, ou qui du moins lui avoit été offerte: Qu'il étoit dangereux de lui confier un gouvernement si voisin de l'Italie & de l'Espagne: que c'étoit par-là qu'avoit commencé la tempête, qui avoit agité le Royaume: Que de toutes les provinces, celle-là étoit la plus avantageuse pour brouiller l'Etat: Qu'enfin on devoit se souvenir que les ancêtres du duc de Guise avoient eu dessus des prétentions. Il est certain que le chancelier de Chiverny parla très-fortement contre cette indulgence du Roi, il dit: Que c'étoit un secret de la politique des Souverains, de ne donner jamais à quelque Seigneur que ce soit un gouvernement sur lequel il eût des droits: Qu'on sçavoit que les Princes Lorrains décendus d'Ioland femme de René d'Anjou roi de Sicile, avoient toûjours prétendu que la Provence leur appartenoit: Que le cardinal de Lorraine avoit pris le nom d'Anjou, il y avoit trente-cinq ans: Que Charle duc de Lorraine, chef de la famille, prenoit encore aujourd'hui le titre de comte de Provence: Que le feu Roi avoit fait en ce genre une faute toute pareille, & qui, comme l'expérience le faisoit voir, étoit bien funeste à l'Etat, en ôtant la Bretagne à Louis de Bourbon duc de Monpensier, & à son petit-fils Henri prince de Dombe, pour la donner à Emmanuel de Lorraine, dont il avoit épousé la sœur, & à qui il avoit fait donner en mariage Marie de Luxembourg héritiére de la maison de Pentiévre, qui faisoit remonter ses prétentions sur le duché de Bretagne, jusqu'au tems où les comtes de Blois dont elle descendoit, disputerent cette souveraineté

HENRI IV. 1594.

à la maison de Montfort : Que comme il étoit alors à la tête du Conseil de Henri III. il avoit fait tous ses efforts, pour empêcher, qu'on ne donnât le gouvernement de cette Province à un héritier de la maison de Pentiévre : Que toutes ces remontrances ayant été inutiles, il avoit obtenu du feu Roi un certificat des representations qu'il avoit faites à cette occasion : Qu'il demandoit donc la même grace à S. M. dans la conjoncture presente ; d'autant plus qu'étant revêtu de la premiere magistrature du Royaume, il craignoit qu'on ne pût un jour reprocher à lui & aux siens, d'avoir par lâcheté ou par dissimulation, gardé le silence sur une affaire qui pouvoit avoir des suites si fâcheuses.

Le Roi qui avoit donné sa parole au duc de Guise, & qui absolument résolu de tirer le duc d'Epernon de ce payis-là, se soucioit peu, pour me servir de son expression, d'envoyer la peste dans cette province, pourvû qu'il pût la guérir d'une autre peste, n'eut pas plus d'égard que son prédecesseur, aux remontrances du Chancelier. Il lui donna de même un acte signé des quatre Secretaires d'Etat de ce qu'il avoit dit dans le Conseil en cette occasion ; & ce magistrat non content de cette assurance, lorsqu'il scella les provisions du duc de Guise, écrivit de sa propre main au dessous du sceau, que par un acte autentique signé des quatre Secretaires d'Etat, S. M. avoit reconnu que c'étoit contre son avis qu'elle avoit accordé ce gouvernement. On ne peut nier que les remontrances de la douairiere de Guise n'ayent beaucoup servi à cette réconciliation : mais il est certain d'ailleurs que le maréchal de la Châtre ne contribua pas peu à hâter cet accommodement. Comme le jeune duc de Guise, qui connoissoit sa prudence, avoit en lui une confiance toute particuliere, pendant que ce Seigneur fut avec lui, & même depuis, il l'avertit souvent de se défier des Espagnols, qui ne cherchoient qu'à le tromper, & d'avoir plûtôt recours à la bonté du Roi, sur laquelle il pouvoit compter, qu'à cette nation fourbe, qui démentiroit tôt ou tard la vanité de ses promesses.

Confirmation de l'édit de Poitiers en faveur des Protestans.

Dans ce même tems Sa Majesté renouvella l'édit que son prédecesseur avoit donné à Poitiers 17 ans auparavant en faveur des Protestans. Il avoit été revoqué depuis jusqu'à deux fois par l'intrigue des Guises. Après la mort de Henri III. le Roi

l'avoit renouvellé à Mante, & l'avoit fait enregistrer depuis trois ans au Parlement qui étoit alors à Tours ; il le confirma encore de nouveau cette année, & voulut qu'il fût enregistré au Parlement établi dans Paris. Le Roi donna une déclaration à ce sujet, dont l'examen fut cependant remis à l'année suivante.

Voici ce qui donna occasion à cette déclaration. Depuis la mort de Henri de Bourbon prince de Condé, Charlote-Catherine de la Trimouille sa veuve, étoit demeurée à S. Jean d'Angely, avec le jeune prince de Condé son fils, alors âgé de six ans : de sorte que ce Prince qui étoit le plus proche parent du Roi, étoit en quelque sorte au pouvoir des Protestans. Or on sçut que le duc de Mayenne, qui songeoit dès-lors à s'accommoder, avoit chargé le baron de Seneçay d'engager le Pape à exiger du Roi, avant sa reconciliation à l'Eglise, à retirer le jeune Prince des mains des Réformés, & à le faire élever par telle personne que Sa Sainteté voudroit charger de cette éducation, de concert avec les Catholiques du Royaume. Ainsi le Roi qui n'étoit pas d'humeur à souffrir que le Pape, ni aucun autre, lui imposât la loi là-dessus, resolut de prévenir la manœuvre des Ligueurs. Dans cette vuë il négocia avec les Députez Protestans ; il convint avec eux, qu'il renouvelleroit l'Edit dont je viens de parler, à condition qu'on lui mettroit entre les mains le jeune prince de Condé.

Mort de M. d'O.

Quelque tems auparavant François d'O gouverneur de Paris, & de l'isle de France, étoit mort à Paris d'une maladie que ses débauches lui avoient attirée : il n'avoit guéres alors plus de quarante ans : le dégout des plaisirs lui fit envisager la mort avec beaucoup de tranquilité. Aussi avoit-il vêcu comme un Apicius [1], n'oubliant rien pour satisfaire ses passions les plus infames. Il avoit été à la tête des finances sous Henri III, & il ne les avoit pas gouvernées avec beaucoup d'ordre. Depuis la mort de ce Prince, il les avoit encore plus mal administrées. On crut qu'il pilloit l'argent du public, pour satisfaire son avidité particuliere : mais il dissipa de très grands biens qu'il avoit eu de ses peres, en batimens, au jeu, à sa table, qui étoit toûjours magnifique ; & l'on fut tout étonné de voir, qu'il étoit enfin noyé

1 Il y a eu trois Apicius, tous trois célébres par leurs débauches, & par les dépenses énormes qu'ils faisoient pour leurs tables.

HENRI IV. 1594. Edit en faveur des Débiteurs.

de dettes, & reduit à faire banqueroute à ses créanciers.

Pour reparer les bréches qu'il avoit faites à son patrimoine, peu de tems avant que de mourir, il conseilla au Roi, qui faisoit alors le siége de Laon, de donner un Edit, qui ordonnoit que dans toutes les rentes constituées, où l'on payoit un tiers au-dessus de huit pour cent, soit que l'interêt fût considerable comme celui de l'argent qu'on place sur mer, soit qu'il fût léger, les débiteurs n'en payeroient que les deux tiers, à commencer depuis le mois de Janvier 1589, jusqu'à la fin de 1593; mais que les arrerages échus avant 1589, seroient payez en entier pendant les années 1595 & 1596, ce qui auroit lieu même dans les contrats d'échange, dans les rentes foncieres, & dans les doüaires, à l'exception pourtant des pensions alimentaires des Religieuses, sur lesquelles il ne seroit fait aucun retranchement: Que si ces rentes étoient déjà payées en entier pour ces cinq années, on rabatroit sur les années suivantes ce qui auroit été payé de trop. On ajoûta, comme pour se moquer du public, que ce reglement n'auroit point lieu pour les arrérages, que le Roi devoit aux particuliers, à raison des rentes achetées tant à Rouen qu'à Paris, Sa Majesté promettant de les payer en entier, aussi-tôt qu'elle auroit remis l'ordre dans ses finances. Cet Edit fastueux, mais au fond utile au public, trouva de grandes oppositions au Parlement, où il fut lû le 14 de Juillet. Il passa pourtant, avec les clauses suivantes: Que si on avoit payé plus des deux tiers des interêts de ces cinq années, on ne pourroit ni le repeter ni le rabattre sur les années suivantes: Que dans les deux années, qui suivroient les cinq années de grace, on ne pourroit rembourser le principal, qu'en payant en entier, & sans aucune remise, tous les arrérages des années précédentes; & qu'au surplus ce réglement ne pourroit s'étendre au-delà des cinq années de la guerre.

L'administration des Finances, qui avoit été réünie dans la personne de M. d'O, fut partagée après sa mort entre plusieurs personnes, à la tête desquels étoit le duc de Nevers: mais cet arrangement ne dura guéres. Au bout d'un an Nicolas de Harlay de Sancy en eut la sur-intendance, & après lui Maximilien de Bethune marquis de Rhony.

Tandis que le Roi étoit ainsi occupé à recevoir les soûmissions des villes & des Seigneurs, qui rentroient dans son parti,

le

le maréchal d'Aumont gouverneur de Bretagne, remit sous son obéïssance, Laval, une des plus riches villes du Maine. Il se servit pour cela de Maineuf sieur d'Andigny, qui avoit été gouverneur de cette place, tandis qu'elle tenoit pour le Roi; de Barbin surnommé la Vauzelle, procureur du Roi, & de quelques autres tous zélez pour le service de Sa Majesté; & ils ménagerent si bien les bourgeois, que la ville rentra dans son devoir, sans qu'on fît le moindre tort à aucun des habitans. Ils en furent redevables à la présence du maréchal d'Aumont, qui contint les soldats, & les empêcha de faire aucun désordre. Dès qu'il eut reglé les affaires de cette ville, il retourna promptement à Rennes, pour se disposer à aller porter la guerre dans la basse-Bretagne.

HENRI IV. 1594.

Réduction de Laval à l'obéïssance du Roi.

Le duc de Mercœur, qui avant la conversion du Roi, disoit hautement, comme tous les Ligueurs, qu'il n'avoit pris les armes, que pour la défense de la religion Catholique, & que dès qu'elle ne seroit plus en péril, on le trouveroit prêt à les mettre bas, changea de langage dès qu'il apprit que ce Prince étoit rentré dans le sein de l'Eglise. Alors il employa le ministére de ses prédicateurs, pour rendre cette conversion douteuse. Ils publioient : Que ce retour simulé ne tendoit qu'à tromper les Catholiques : Que la Religion couroit plus de risque, que lorsque le Roi étoit ouvertement Protestant : Qu'il ne faloit pas donner dans ce piége; & que ce seroit trahir la Religion, que de ne pas la défendre avec plus de vigueur que jamais. Cependant le sieur de Lezonnet commandant de Concarneau, une des meilleures places maritimes de la Province, & Jean de Talouet gouverneur de Redon sur la Vilaine, allerent trouver le Duc, & lui représenterent : Qu'ils lui avoient entendu dire cent fois, qu'il ne faisoit la guerre que pour mettre la Religion à couvert : Que la conversion du Roi y avoit pourvû : Que Dieu avoit operé : Qu'il n'étoit donc plus question que de mettre les armes bas, à des conditions raisonnables : Que le Roi, dont la bonté étoit connuë de tout le monde, ne le rebuteroit pas : Qu'à leur égard, ils détestoient la guerre civile, & que ce n'étoit que dans la derniere nécessité qu'ils s'y étoient engagés; mais que cette raison ne subsistant plus, ils ne croyoient pas devoir plus longtems verser le sang de leurs concitoyens, de leurs amis, de leurs alliez, & de leurs

HENRI IV. 1594.

parens : Qu'ainſi ils le ſupplioient de traiter avec le Roi, pour tous ceux qui avoient ſuivi conſtamment ſon parti, lui déclarant, que s'il refuſoit de le faire, ils prendroient leurs meſures ſans lui.

Le Duc naturellement lent, & qui n'étoit pas alors diſpoſé à entendre à un accommodement, les exhorta à ne rien précipiter dans une affaire de cette importance. Il leur remontra : Que comme il s'agiſſoit de la Religion, on ne devoit faire aucune démarche ſans conſulter le Pape, ſous les auſpices duquel ils avoient pris les armes : Que les veritables Catholiques ne devoient avoir aucun égard à la converſion du Roi, juſqu'à ce qu'elle eût été approuvée & ratifiée par le Pape & par le S. Siége : Qu'il leur étoit très obligé de leur fidelité : Qu'il feroit toutes les attentions poſſibles à ce qu'ils demandoient de lui ; & qu'il travailleroit à contenter des deſirs ſi juſtes, lorſque le tems en ſeroit venu : Qu'il les prioit ſeulement de ne pas ternir, par une réſolution précipitée, la gloire qu'ils avoient aquiſe par la conduite qu'ils avoient tenu juſqu'alors. Comme ils virent que le Duc perſiſtoit dans le parti qu'il avoit pris, & qu'il ne cherchoit qu'à éluder leurs demandes par des délais affectez, ils ſe détacherent de lui. Lezonnet fut le premier qui abandonna la Ligue. Il envoya Querrolin ſon petit-fils à Laon, où étoit le Roi ; & il fit ſon traité par l'entremiſe de Monmartin.

Siége de Morlaix, par le maréchal d'Aumont.

Cependant le maréchal d'Aumont ayant été appellé par les habitans de Morlaix, partit de Rennes pour ſe rendre devant cette place. Déjà le château de Toucreau bâti ſur un rocher, dans l'iſle qui eſt à l'oppoſite du port, avoit reçu garniſon royale : le duc de Mercœur, qui craignit que la ville ne ſuivît cet exemple, y fit entrer un nombre conſidérable de troupes. Rozampou de la maiſon de Carnay, commandoit dans cette place ; & il avoit ordre de ſe retirer dans le château, dès que la ville ſeroit attaquée. Quelque envie que le maréchal d'Aumont eût d'en faire le ſiége, il arriva un accident qui l'obligea de le différer. Le ſieur de la Croix colonel d'infanterie, qui avoit toûjours ſervi dans les troupes du Roi avec beaucoup de diſtinction, s'étoit ſaiſi, à la faveur du déſordre qui accompagne les guerres civiles, d'un poſte voiſin de Guincamp, d'où il ravageoit tous les environs. Le Maréchal, indigné de ce procedé, le

somma de quitter ce poste, & sur son refus il l'investit. Cependant quelques soldats de la Croix, qui étoient allés au fourage, ayant été pris par le baron de Kermonan, & amenés au camp, le Maréchal somma une seconde fois la Croix de se rendre; & sur la réponse insolente qu'il en reçut, il fit pendre ses soldats à sa vuë, & il lui fit dire qu'il pouvoit s'attendre à un pareil traitement, s'il ne songeoit de bonne heure à se soumettre. Cette menace l'effraya si fort, qu'il se rendit sur le champ, aux conditions les plus avantageuses qu'il put obtenir; & le Maréchal lui ayant pardonné, l'envoya au Roi avec son regiment.

On ne peut exprimer combien la Province se crut obligée de cet exploit au Maréchal. Au reste ce succès fut bien-tôt suivi d'un autre qui ne lui fit pas moins de plaisir. Dans les troupes du sieur de Beaumanoir de Fontenelle, qui ravageoit tout le payis, servoit un certain Officier nommé la Plante, qui, secondé d'une troupe de scelerats, s'étoit emparé d'un moulin du voisinage. Quelques soldats, qu'il avoit arrêtés, & qu'il avoit relachés ensuite, ayant bien examiné les avenuës & la situation de son Fort, & en ayant rendu compte à Kergomart frere du baron de Kermonan, il partit de Guincamp, qui en est à quatorze lieuës, à la tête de cinquante dragons; attaqua le Fort & le moulin, l'emporta d'emblée, & passa au fil de l'épée la plûpart des brigands, qui habitoient cette caverne de voleurs: la Plante fut tué dans cette action; le reste se noya dans la riviere qui coule au pié de cet endroit.

Le Maréchal délivré de ces deux embarras, marcha vers Morlaix, dont les habitans lui ouvrirent aussi-tôt les portes. A l'égard de Rozampou, il se sauva dans le château avec soixante gentilshommes & cinq cens soldats. Aussi-tôt on se disposa à l'y attaquer. A cette nouvelle le duc de Mercœur, qui apprehendoit pour cette place, alla trouver à Blavet D. Juan d'Aquila; ils rassemblerent en diligence toutes leurs forces, & se mirent en marche pour secourir les assiégez. Aquila conduisoit avec lui cinq mille Espagnols, tous gens de pié, & le Duc avoit avec lui toute son infanterie Françoise, sa cavalerie, & quatre piéces de canon. Ces troupes étoient fort superieures à celles du Maréchal, qui n'avoit que sept cens Anglois, deux mille hommes d'infanterie Françoise, & trois cens

HENRI IV. 1594.

chevaux. Mais ayant été joint sur ces entrefaites par le baron de Molac général de l'infanterie, Officier très-brave, il tint conseil de guerre; & sur les avis certains qu'il reçut de la marche des ennemis, il choisit lui-même son champ de bataille, où il posta avantageusement son artillerie.

L'armée du duc de Mercœur étoit venuë camper proche d'une Abbaye, qui est à une lieuë & demie de Morlaix. Là on délibera si l'on risqueroit une bataille; & les avis s'étant trouvez partagez, les défiances se reveillerent entre les deux Généraux, à cause des prétentions differentes que le Duc & les Espagnols avoient reciproquement sur la Province. Le Duc tiroit son droit de Charle d'Estampes, grand oncle de sa femme, qui descendoit sans contredit de Charle de Blois, qui perdit la bataille contre le comte de Montfort; & Elisabeth mere de l'Infante, prétendoit descendre de ce Comte même. Telle étoit l'origine de leurs jalousies, & de la division qui regnoit ordinairement dans les Conseils. Cependant tandis qu'ils perdoient le tems à disputer, l'armée du Roi, où tout le monde étoit d'accord, se disposoit à loisir au combat. Le Maréchal avoit avec lui le marquis de Coetquen, le sieur de Cotenisen, Kergomart, Liscouet, la Bouteillerie, chacun avec leur compagnie de cavalerie très bien équipée. L'infanterie étoit composée du regiment des Gardes, commandé par Molas, & des regimens d'Antoine Dupré, du chevalier de Potonville, des sieurs de la Troche, de Courboson, de la Tremblaïe, & de Romagou; outre cela il y vint de Guincamp cent cinquante dragons, commandez par les capitaines la Martiniere, & Vieux-marché.

Sur ces entrefaites arriva d'Angleterre le colonel Noritz avec de nouvelles troupes. Le Maréchal ayant envoyé au devant de lui les Anglois qui étoient dans son camp, lorsqu'ils furent tous réünis, & qu'ils se furent mis en bataille, il paroissoit qu'ils fussent au nombre de six mille; aussi les Espagnols, qui avant cette jonction, déliberoient s'ils risqueroient une bataille, ne voulurent plus en entendre parler depuis l'arrivée de ces nouvelles forces, ce qui détermina le Maréchal à continuer le siége du château. Cependant comme il vouloit être informé de ce qui se passoit du côté des ennemis, & que Liscouet qu'il avoit envoyé à la découverte, ne lui en rapportoit rien de certain, il chargea de cette commission le sieur de Bastarnay, qui par

jalousie contre Liscouet s'étoit offert de lui-même, & s'étoit vanté d'entrer jusques dans le camp des Ligueurs. On lui donna pour cela deux cens chevaux, parmi lesquels il y avoit plus de six-vingt gentils-hommes. A la tête de ce détachement il s'avança temerairement jusqu'au camp des ennemis, qui étoient déjà à cheval, prêts à faire retraite, & les ayant chargés en désordre comme il étoit venu, il fut bien-tôt mis en déroute. Il n'y eut que très-peu de soldats tuès du côté des Royalistes; mais ils perdirent grand nombre de gentilshommes, qui s'étant trouvés engagés dans un défilé, & ne pouvant se débarasser des ennemis, qui les envelopoient de toutes parts, furent faits prisonniers. A l'égard de Bastarnay il trouva moyen de se sauver.

Prise de Morlaix.

Cependant le château manquoit de tout & le Maréchal avoit resolu de faire un exemple de sévérité sur les assiégés, qui pût intimider les places des environs : mais le malheur qui venoit d'arriver à son détachement, l'obligea de se relâcher, afin d'avoir dequoi faire l'échange de ses gens prisonniers; ainsi il accorda à la garnison, que les soldats auroient la vie sauve, & se retireroient où bon leur sembleroit, mais que les gentilshommes resteroient prisonniers jusqu'à ce que le duc de Mercœur eût rendu ceux qu'il avoit pris. On peut dire que cet acte de générosité étoit digne d'un Roi. Le Maréchal avoit contracté des dettes considérables pour servir l'Etat; & il auroit pû tirer de ces prisonniers plus de cent mille écus de rançon, qu'il auroit employés à s'acquitter; mais ce grand homme préfera toûjours la gloire & l'avantage de ses amis à ses propres interêts; & il crut qu'il seroit plus honorable à sa famille, d'ailleurs très-illustre, que ses enfans sans bien pussent se glorifier des services de leur pere, & des amis qu'il leur avoit acquis, que s'il leur laissoit avec des biens immenses, une réputation équivoque, & du reste peu d'amis & de creatures. Sa générosité reçut un nouveau lustre de l'impuissance où se trouva le duc de Mercœur de l'imiter : car au lieu que le Maréchal paya seul la rançon de tous les gentilshommes qui avoient été faits prisonniers à son service, ceux de l'armée du Duc furent contraints de payer chacun la leur. On donna le commandement du château à Corboson, & celui de la ville & de tous les environs à Cotenisen, qui avoit eu beaucoup de peine à se tirer des mains du duc de Mercœur en payant une rançon considérable.

HENRI IV. 1594.

De Morlaix l'armée du Roi marcha à Quinpercorentin sur l'Oder. Les habitans de cette ville étoient d'abord assez disposés à se soûmettre ; mais les factieux ayant excité une sédition, on disputa trois jours entiers sur les conditions. Après la reddition de cette place le duc de Mercœur voyant que son parti s'affoiblissoit de jour en jour, chargea Taluet, qu'il avoit amusé jusqu'alors par de belles paroles, de proposer une tréve au maréchal d'Aumont. Celui-ci y consentit ; & cependant il fit les préparatifs nécessaires pour assiéger Crodon : il détacha en même tems Taluet du parti de la Ligue ; ce qui lui fut d'autant moins difficile, que la conclusion de la tréve n'étoit qu'un prétexte que Taluet avoit pris pour venir faire son accommodement.

Siége du Fort de Crodon.

Sur la fin de la tréve, René de Marec sieur de Monbarot, vint joindre le Maréchal avec sa compagnie de cavalerie & deux régimens d'infanterie, dont l'un lui appartenoit, & l'autre étoit à Monmartin, qui servoit dans l'armée du Roi : le sieur de Terchant fils de Monmartin s'y rendit aussi avec son régiment. En même tems Liscouet, Maréchal de camp, & le baron de Molac général de l'infanterie, furent détachés pour aller investir Crodon, après que la flote Angloise & Hollandoise, fournie de tout ce qui étoit nécessaire pour ce siége, eût abordée sur la côte.

De l'embouchure de la Loire, en tirant au couchant & au Nord, toute la côte est bordée de caps, de mouillages, de bonnes rades, & de quantité d'isles. Au dessus de Blavet, dont j'ai déjà parlé, & dont les Espagnols étoient alors en possession, est située la ville de Brest, qui a la plus belle rade & le plus beau Port qu'il y ait sur l'Ocean, puisqu'il n'y en a point où les vaisseaux soient si en sûreté, ni qui en puisse recevoir de si grands, ni en si grand nombre. Sa rade est formée par deux langues de terre, dont l'une a vers sa pointe l'abbaye de S. Mahé bâtie dans un endroit, qu'on appelle communément *la fin de la terre*,[1] & un peu au dessus le Conquet ville fameuse par son port, où l'on aborde de toutes parts. A la pointe de l'autre côte qui est à l'opposite de Brest, il y a une langue de terre vis à vis de ce que nous appellons la Baye, ou le cap Bertrand, qui est d'autant plus importante, que celui qui en seroit le maître, le seroit

1 Parce que c'est la pointe de toute la Bretagne la plus Occidentale

presqu'en même tems de Brest, de toute cette rade & du Conquet, qui n'en est pas éloigné. C'est dans cette vûë que les Espagnols y avoient bâti un Fort, qu'ils appellerent Crodon, du nom d'un village qui étoit en cet endroit. Leur dessein étoit non seulement d'empêcher les vaisseaux d'entrer dans le canal de Brest, mais d'avoir eux-mêmes une rade capable de contenir une grande flotte, qu'ils pussent envoyer contre l'Angleterre, quand ils le jugeroient à propos, & avec laquelle il leur seroit aisé de croiser sur toutes ces côtes: ils se flattoient même que par le moyen de ce Fort, ils seroient en état de fortifier le Conquet, qui étant l'abord général de tous les vaisseaux Anglois, Hollandois, Danois, & autres, qui viennent de la mer Baltique, & de la Moscovie, pour charger des vins de Bordeaux & du sel de Brouage, que la situation avantageuse de cette ville force en quelque sorte de relâcher à ce Port, ils pourroient y établir une Douanne, qui leur produiroit des sommes immenses.

Le Fort étoit triangulaire, entouré de toutes parts d'un rocher escarpé, & de la mer, excepté du côté de la terre, où il y avoit un terrein d'environ deux cens cinquante pas de largeur, par où l'on pouvoit en approcher de ce côté-là. La place étoit fortifiée de deux bons bastions, qui flanquoient la porte du Fort. Au reste le terrein sur lequel il étoit bâti, étoit plus long que large, & pouvoit avoir trois cens pas dans sa plus grande longueur, & six-vingt tout au plus dans sa plus grande largeur. On travailloit à cet ouvrage avec une diligence extrême, & l'on employoit à sa construction des pierres & du ciment préparé, qu'on faisoit venir d'Espagne même, parce que dans une province, où le feu de la guerre étoit allumé de toutes parts, il n'étoit pas aisé d'en trouver. Mais ce terrein étoit d'ailleurs si sec & si pierreux, qu'on étoit encore obligé d'aller chercher de la terre fort loin. Ainsi comme le dedans du Fort n'étoit visible qu'aux Espagnols, que les payisans qu'ils employoient à cet ouvrage, ne travailloient qu'aux dehors, & que le petit nombre de pionniers & de soldats de leur nation ne pouvoient pas suffire à tout ce qu'il y avoit à faire, les fortifications n'avançoient que très-lentement.

D'un autre côté le duc de Mercœur ne voyoit pas cette forteresse de bon œil; c'étoit un joug qu'on travailloit à lui imposer,

HENRI IV. 1594.

Cependant comme il ne pouvoit se soûtenir contre la puissance du Roi sans le secours des Espagnols, il étoit contraint de souffrir sans se plaindre. Du reste il ne fut pas fâché de voir ce poste assiégé par le Maréchal. Il y avoit encore un homme qui sollicitoit vivement pour cela ; c'étoit René de Rieux de Sourdeac, de la premiere Noblesse de la province. Comme il commandoit dans Brest, il étoit au desespoir qu'on voulût lui mettre des entraves ; & la peur qu'il eut qu'on n'en vînt à bout, l'obligea à faire de grandes instances, pour qu'on entreprît ce siége, avant que le fossé fût achevé de creuser, & que les ouvrages fussent à la hauteur qu'ils devoient avoir.

Le maréchal d'Aumont s'empara d'abord aisément des dehors, mais lorsqu'il fallut ouvrir la tranchée on y trouva de grandes difficultez, parce que le terrein n'étoit couvert que d'une écorce de terre, qui dans sa plus grande profondeur n'avoit pas deux pieds au-dessus du roc. Au défaut de terres on se servit de tonneaux pleins de gazon, sur lesquels on dressa une batterie de douze piéces de gros canon, & de quelques petites pieces de campagne. On fit deux attaques ; le maréchal d'Aumont commandoit l'une & Noritz l'autre ; & il y avoit entre les François & les Anglois une louable émulation à qui se distingueroit le plus.

Celui qui commandoit dans le Fort, étoit un vieil Officier, nommé Praxede, qui avoit sous lui trois cens soldats d'élite, bien fournis de tout ce qui leur étoit néceffaire pour la défense de la place, excepté de coulevrines & de gros canon, à la place desquels, ils avoient quelques pieces bâtardes. D'abord nos batteries ne firent pas grand effet contre leurs ouvrages, qui étant térassez avec des gazons & des fascines, rompoient le coup du boulet ; mais lorsqu'une fois on fut venu à bout de faire sauter la fascine, la terre commença à s'ébouler d'elle-même, & forma par sa chûte une pente douce & naturelle. Alors nos Généraux furent d'avis de tenter un assaut, non pas avec toutes les forces de l'armée, mais seulement pour reconnoître le terrein. Nous y fûmes repoussez, avec perte d'environ cinquante hommes, du nombre desquels furent quelques Officiers. En même tems il arriva un autre accident, qui retarda encore le progrès du siége. Le 2 de Novembre, en mettant le feu au canon, il prit en même tems à un autre, & de-là à quelques

quelques barils de poudre, qui étoient à côté, & qui sautant en l'air, tuerent quelques Anglois. Cependant les assiégez encouragez par leurs succcès, réparerent la brêche à la hâte, & y firent un retranchement avec des palissades; mais le lendemain nos batteries ayant recommencé à tirer, eurent bientôt renversé les palissades, & élargi la brêche du côté de l'attaque des François. D'un autre côté les pluyes qui survinrent, incommodoient extrêmement les assiégeans, tandis que les ennemis profitoient de ce délai, pour réparer de nouveau leur brêche. Ils prirent même le tems que nos troupes fatiguées attendoient, sans être sur leurs gardes, l'occasion de donner l'assaut, pour faire une sortie vigoureuse, se rendirent maîtres de la tranchée, où commandoit Lisconet, & le tuerent lui-même. C'étoit un fort brave homme, & qui avoit très-bien servi le Roi pendant toute cette guerre. Plusieurs autres furent aussi blessez dangereusement; mais Molac, & les autres Officiers de l'armée étant accourus à l'instant, on repoussa les ennemis dans leur Fort, & on répara ce qu'ils avoient détruit. Cependant le maréchal d'Aumont, qui étoit continuellement au milieu des soldats, exposé à la pluye, sans avoir égard, ni à son âge, ni à son rang, tomba malade, & fut obligé de se mettre au lit.

HENRI IV. 1594.

Il y avoit déjà long-tems que le siége duroit. Aquila en avoit donné avis au duc Mercœur, & il le sollicitoit fortement de venir le joindre avec ses troupes, afin de marcher au secours de la place. Mais le Duc qui n'étoit pas fort d'accord avec les Espagnols, fit naître tant de difficultez, qu'il les amusa d'abord pendant un tems, & éluda enfin absolument leur demande. Ainsi Aquila voyant qu'il n'avoit rien à attendre de ce côté là, résolut d'aller lui seul avec quatre mille Espagnols, & deux pieces de canon, au secours des assiégez. Il marcha d'abord du côté de Quimpercorentin, où par ordre du maréchal d'Aumont, Monbarot s'étoit posté avec deux cens cuirassiers, pour harceler l'arriére-garde des ennemis, en cas qu'ils se missent en devoir de secourir la place.

Cependant tandis que les Espagnols, à qui tout paroissoit à craindre dans un payis étranger, s'amusoient à prendre toutes leurs sûretez, le maréchal d'Aumont se rétablit, & ayant exhorté ses troupes à faire un dernier effort, il disposa tout pour

HENRI IV. 1594.

l'aſſaut. Sourdeac fourniſſoit abondamment à l'armée, des poudres & des proviſions, & ſecondoit parfaitement les deſſeins du Maréchal, par ſes ſecours & par ſes conſeils; mais les maladies & les bleſſures avoient tellement diminué le nombre des troupes, qu'à peine reſtoit-il deux mille hommes en état de ſupporter les fatigues de la guerre. Sur ces entrefaites, Sourdeac arriva au camp, avec le chevalier de Potonville, la Tremblaye, & Terchant. Enfin le 17 de Novembre Baſtenay, & la Rochegiffart eurent ordre du Général de mettre toute l'infanterie en bataille; & après un feu continuel, qui dura depuis le ſoleil levant juſqu'à midy, Molac commandant de l'infanterie, monta le premier à l'aſſaut, & fut repouſſé. Ceux qui le ſoûtenoient, ne furent pas plus heureux. Il ne reſtoit donc plus que Romegou frere du brave Bordet, de la premiere Nobleſſe de Saintonge, qui ayant eu ordre de s'avancer avec ſon régiment, aſſûra qu'il entreroit dans la place, mort ou vif. Il tint effectivement parole; car étant monté ſur la brêche, avec beaucoup de bravoure, il y fut percé de pluſieurs coups, & ſon corps tomba dans le Fort. Son enſeigne fut tué à ſes côtez, & tomba de même dans la place. En même tems les Anglois attaquent & forcent tout ce qui ſe trouve devant eux; enſorte qu'il ſeroit difficile de décider, qui des Anglois, ou des François, entrerent les premiers dans le Fort. Dupleſſis Valeron gentilhomme de la Province, fit ce jour-là une action d'une valeur étonnante: quoiqu'il fût dangereuſement bleſſé d'un coup de mouſquet, il demeura conſtamment ſur la brêche, & ne voulut point ſe retirer, que nos troupes ne fuſſent maîtreſſes de la place. Molac, le chevalier de Potonville, Terchant, & la compagnie de cavalerie du maréchal d'Aumont, commandée par Monjeu, firent auſſi des merveilles à cette attaque, & finirent l'affaire, ſur le point qu'Aquila alloit arriver, malgré tous les efforts que la Tremblaye & Monbarot avoient fait, pour troubler ſa marche, en harcelant ſans ceſſe ſon arriére-garde. On perdit environ quatre cens hommes à cet aſſaut. Le chevalier Martin Forbisher Anglois, fameux par ſon habileté dans la Marine, & par le voyage qu'il entreprit du côté du Nord, & qui commandoit l'eſcadre qui avoit apporté le ſecours que la Reine d'Angleterre envoyoit en Bretagne, y fut tué, les armes à la main;

Priſe du Fort de Crodon.

à la tête des troupes de sa nation, en combattant courageusement. Ainsi l'on peut dire que la prise de Crodon nous coûta cher. En revanche toute la garnison, & Thomas Praxede lui-même, furent passez au fil de l'épée; & il n'échappa que quelques blessez, ou quelques autres, qui se cacherent dans des ruines, ou dans les souterrains du Fort.

HENRI IV. 1594.

Le procédé que tint ce jour-là un Anglois, à l'égard d'un Espagnol, est si digne d'admiration, qu'il me paroît mériter d'être transmis à la postérité. C'est dommage que leurs noms ne se soient pas conservez de même. Il y avoit défense de faire quartier à aucun soldat de la garnison; & il étoit ordonné à ceux qui feroient des prisonniers, de les amener au maréchal d'Aumont, afin qu'il en disposât, comme il le jugeroit à propos. Un Anglois foüillant jusques dans les recoins les plus cachez de la place, y trouva un Espagnol, qui l'avoit autrefois sauvé en Flandre, contre une Ordonnance pareille, & se jettant à son col, après l'avoir reconnu : « N'appréhendez rien, » lui dit-il, je veux vous faire connoître aujourd'hui qu'un ser» vice rendu à un homme d'honneur, n'est jamais sans récom» pense; & je vous jure que je perdrai plûtôt la vie, que de » souffrir qu'on vous l'ôte. » Cependant ses ennemis l'ayant accusé de recéler un Espagnol, le maréchal d'Aumont lui ordonna de le representer. Mais l'Anglois s'excusant d'obéïr sur la parole qu'il avoit donnée à son prisonnier de lui conserver la vie, & le Maréchal lui ayant representé qu'il avoit agi contre l'Ordonnance; » Si on ne peut se relâcher de la rigueur » de ces ordres, repartit l'Anglois, je suis prêt de mourir pour » lui, pourvû qu'on lui sauve la vie, comme je lui ai promis, » & qu'il sçache, que c'est à moi qu'il en est redevable. » Tout le monde étoit dans l'admiration; & le Maréchal ayant demandé à ce soldat, d'où pouvoit venir cette grande amitié, qu'il avoit pour un Espagnol, lui qui étoit Anglois, il raconta naturellement le fait tel qu'il s'étoit passé. Le Maréchal fut touché de ce récit, & admirant la Providence, qui avoit ménagé à un homme d'un si bon cœur, l'occasion de rendre la pareille à un Espagnol qui lui avoit sauvé la vie; il donna mille éloges à leur générosité, & ne les renvoya qu'après les avoir comblez de présens.

Belle action d'un Anglois.

Après la prise de Crodon, Sourdeac secondé des payisans

HENRI IV. 1594.

des environs, eut bien-tôt rasé ce fort. Cependant le maréchal d'Aumont, qui avoit besoin de se rétablir de toutes les fatigues qu'il avoit essuyées à un siége si périlleux, se retira d'abord à Locrenan, & de-là à Quimpercorentin, où il jetta les fondemens d'une citadelle, pour tenir en bride les habitans de cette ville, sur la fidelité desquels il ne comptoit pas beaucoup. Il chargea de ce soin le sieur Dupré, mestre de camp d'un regiment d'infanterie. S. Malo s'étoit soûmis, & Lezonet, qui commandoit dans Concarneau, étoit rentré sous l'obéïssance du Roi. Taluet avoit aussi fait son accommodement; & quoi qu'il n'eût pas encore rompu ouvertement avec la Ligue, on le regardoit déjà comme un homme détaché de ce parti. Il ne s'agissoit donc plus que de renforcer l'armée du Maréchal; & avec ce secours on étoit persuadé qu'il obligeroit bien-tôt tout le reste de la Province à rentrer dans le devoir. S. Luc qui avoit été jusqu'alors dans l'armée du Roi, & qui avoit très-bien servi au siége de Laon, aussi bien que Monmartin, engagea ce Prince à y envoyer le colonel Heyde, avec cinq compagnies de Suisses, S. Denis, de Troche, & Nonan, chacun avec leur regiment, Potonville avec ses recruës, & Ligneretz avec trois compagnies de dragons. On donna la conduite de toutes ces troupes à Monmartin, & S. Luc fut chargé de trouver de l'argent pour les payer.

Prise de Corlay par les Royalistes.

Dès qu'elles furent arrivées à Guincamp, Monmartin en donna avis au Maréchal qui étoit alors à Quinpercorentin, & il reçut ordre d'investir Corlay [1]. Le sieur de Fontenelle, aussi bon gentilhomme qu'il étoit mauvais François, commandoit ce Fort avec trois cens hommes bien armez. Pour détourner la tempête, dont il étoit menacé, il avoit fait espérer à Monmartin, lorsqu'il passa à Quentin, qu'il le trouveroit disposé à se soumettre au Roi. Dans cette idée on lui envoya le sieur de la Chevalerie Bonnerriez, pour le sommer de sa parole; mais cet Officier n'ayant rapporté que de belles promesses, sans effet, Monmartin & Sarrouet, après avoir tenté un pourparler, qui n'aboutit à rien, marcherent contre la place; & s'étant d'abord saisis du bourg, ils obligerent Fontenelle à s'enfermer dans le château. Ensuite pour effrayer la garnison, Monmartin fit battre le tambour à la maniere des Anglois, pour faire

1 Bourg fortifié à cinq lieuës de Guincamp: il est de l'évêché de Quimper.

croire aux assiégez, qu'ils venoient d'arriver. Les Suisses battirent en même tems à leur maniere, & on fit courir le bruit, que le maréchal d'Aumont approchoit.

Cependant, malgré cela, Fontenelle tenoit bon, comptant sur les secours des Espagnols, qui en effet étoient déjà à Pontivy; mais pour arriver de-là jusqu'à lui, il leur faloit traverser des forêts entrecoupées de ruisseaux, qui s'enflent beaucoup dans l'hyver, & rendent les passages très difficiles. Monmartin comptant sur cet obstacle, continuoit le siége, tandis que Fontenelle ne cherchoit de son côté qu'à gagner du tems par des pourparlers fréquens, qui ne décidoient rien. Enfin le Maréchal arriva, & alors il fit son traité; mais à condition qu'on feroit avancer le canon, ou du moins qu'on le convaincroit qu'il n'étoit pas éloigné. Il envoya un homme exprès pour s'en assurer; mais Monmartin l'amusa d'une maniere assez plaisante. Après l'avoir fait bien boire, il le mena à Guincamp, qui est à cinq lieuës de-là, lui faisant remarquer de loin, sur le chemin, quantité de charetes rangées, qu'il lui disoit être chargées de boulets & de poudre à canon. Ensuite lorsqu'ils furent arrivés, on l'enyvra encore de nouveau; & Kergomart lui ayant montré quelques pieces de canon, qui étoient même sans affuts, il s'imagina en voir beaucoup plus qu'il n'y en avoit. Le vin l'empêcha de même de faire attention à la distance qu'il y avoit de Guincamp au Fort; ensorte qu'il retourna trouver Fontenelle, à qui il en dit beaucoup plus qu'il n'y en avoit. Ainsi sur son rapport la place se rendit; on en donna le commandement au sieur de la Mouche, & on y mit garnison.

Cependant Noritz ne s'accommodant pas du maréchal d'Aumont, qui ne pouvoit souffrir les désordres que commettoient les Anglois, lui dit qu'il avoit ordre de la Reine, de repasser en Angleterre avec ses troupes, & qu'elle l'avoit destiné pour aller commander en Irlande. Mais S. Luc trouva moyen de l'appaiser, & de le faire rester encore un mois dans la Province; & on l'envoya en quartier d'hyver à Pimpol.

Brouilleries entre le duc d'Epernon, & la Noblesse de Provence.

Il arriva cette même année des troubles considerables en Provence d'un côté où il ne paroissoit pas qu'il y eût rien à craindre. Après la mort de Bernard de Nogaret, sieur de la Valette, qui avoit très bien servi le Roi, & le Royaume, le

Henri IV. 1594.

duc d'Epernon son frere s'étant rendu en Provence, y agissoit avec beaucoup de hauteur & de violence. Cette conduite donna lieu à la Noblesse, qui avoit suivi d'abord le parti de la Ligue, de s'imaginer que le Duc ne travailloit que pour lui, qu'il avoit dessein de s'approprier toutes les places qu'il prenoit, & que le nom du Roi, dont il se servoit, n'étoit qu'un voile pour couvrir son ambition. Gaspard de Pontevez comte de Carses, qui s'étoit depuis détaché de la Ligue, & qui avoit rétabli à Aix l'autorité du Roi, se mit à la tête de cette Noblesse mécontente, & commença à s'opposer à tous les desseins du Duc. Pour justifier sa conduite à la Cour, il y envoya même des Deputez, tant du corps de la Noblesse, que du Clergé, avec ordre de rendre compte au Roi de leurs raisons, & de l'assurer qu'ils étoient prets de se soumettre à tout ce que Sa Majesté voudroit ordonner, pourvu qu'il lui plût de les délivrer du joug tyrannique de leur nouveau Gouverneur.

Henri, à qui le Duc étoit devenu suspect, ne fut pas fâché qu'on songeât à lui susciter des affaires. Du reste il ne crut pas qu'il fût encore à propos de condamner hautement la conduite de ce Seigneur, & de le dépoüiller de son gouvernement, dans un tems où presque tous les Gouverneurs des Provinces, & des villes, ou places fortes du Royaume, abusoient comme lui de leur autorité. Ainsi il se contenta de renvoyer cette affaire au maréchal de Montmorenci*, nommé depuis peu connêtable & gouverneur du Languedoc, qui est voisin de la Provence; & il le chargea d'entendre les plaintes des Provençaux, & de tâcher de terminer à l'amiable le differend qui étoit entre eux & le gouverneur de la Province. Le duc d'Epernon avoit épousé Marie de Foix de Candale, fille de Marie de Montmorenci, sœur du nouveau Connêtable, & heritiere de la plus illustre famille de toute la Guyenne, & il en avoit des enfans. Par ce mariage le Duc se trouvoit allié & parent très proche, non-seulement du Connêtable, mais du duc de Bouillon, & de MM. de la Trimouille & de Ventadour, qui étoient les plus grands Seigneurs du Royaume. Aussi le Roi craignant que s'il traitoit le Duc à la rigueur, tous ces Seigneurs ne se crussent eux-mêmes outragés dans sa personne, avoit en apparence remis le jugement de cette affaire au connêtable de Montmorenci. Cependant il avoit donné ordre sous main à

* Henri.

M. de Lesdiguieres, & au colonel d'Ornano, de soutenir de toutes leurs forces les Provençaux, s'ils étoient pressez jusqu'à un certain point par le Duc. En conséquence Lesdiguieres & d'Ornano s'étant abouchez à la côte de S. André, il fut arrêté entr'eux, que Lesdiguieres avec ses troupes, & celles que d'Ornano y devoit joindre, entreroit en Provence. De-là il se rendit sur la fin de Fevrier à Grenoble, où ayant resté quelques jours, il donna rendez-vous à toutes ses troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, à Serres, où elles ne manquerent pas de se trouver.

Les choses étoient dans cet état, lorsque Lafin, homme fourbe & rusé, s'entremit d'accommoder les deux partis, sous pretexte de rendre service aux uns & aux autres; mais en effet, à dessein de remuer, s'il lui étoit possible. Il aporta des ordres de la Cour, qui portoient que l'intention de Sa Majesté étoit, que le maréchal de Montmorenci, de concert avec Lesdiguieres & d'Ornano, travaillât à raccomoder le Duc & la Noblesse Provençale; & que pour y réüssir, on fit une tréve, pendant laquelle le Duc se rendroit à la Cour, & instruiroit lui-même Sa Majesté du sujet de leurs differends. Mais Lafin ayant fait en Languedoc, auprès du Connêtable, plus de séjour que l'affaire, dont il s'étoit chargé, ne le demandoit, & n'étant arrivé que trop tard en Provence, le Duc avoit cependant profité de ses succès. Suivi de ses troupes & de son canon, il s'étoit saisi de toutes les places & de tous les Forts, qu'il trouvoit à sa bienséance; en un mot il avoit reduit la Province à un tel désespoir, qu'il étoit évident que la plus grande partie des Provençaux commençoient à se repentir de s'être soûmis au Roi, & que plusieurs même de ceux qui étoient ennuyez de la Ligue, effrayez de l'exemple qu'ils avoient devant leurs yeux, ne se pressoient point de rentrer dans le devoir.

A ces nouvelles, Lesdiguieres, dont le comte de Carse & la Noblesse imploroient la protection, protestant de tous les maux qui arriveroient au Royaume, s'il ne les secouroit promptement, se mit en marche, après en avoir donné avis au Connêtable. Il partit donc de Puymore le 18 de Mars, & arriva neuf jours après à Ribiers sur la frontiere de Provence. Là il trouva Lafin, qui le pria instamment de ne pas avancer plus loin, l'assurant que le Duc étoit disposé à rendre la tranquilité

à la Province ; & lui représentant qu'il étoit de l'interêt du Roi & du bon ordre, que cette affaire se terminât plûtôt à l'amiable, que par la voie des armes. Lesdiguieres ne comptoit pas trop sur ce que Lafin lui disoit ; cependant, pour ne pas donner lieu de croire qu'il souhaitât plûtôt la guerre que la paix, il répondit qu'il attendroit de nouveaux ordres du connêtable de Montmorenci, à l'autorité duquel il étoit resolu de déferer, comme il le devoit. Mais ayant eu avis sur ces entrefaites, que le duc d'Epernon avoit tenu une assemblée à Riez, où il avoit fait plusieurs reglemens, qui ne s'accordoient guéres avec les paroles que Lafin lui avoit portées, il décampa sur le champ ; & ayant marché du côté de S. Esteve, il arriva le 2 d'Avril à Pertuys. Alors Lafin l'ayant conjuré de nouveau de ne point passer la Durance, & de ne pas forcer le Duc, qui étoit resolu de se soumettre à tout ce que le connêtable de Montmorenci ordonneroit, à prendre un parti violent, les troupes du Roi perdirent huit jours entiers, que le duc d'Epernon employa cependant à encourager ses partisans, à augmenter les ouvrages qu'il avoit fait à Aix, & à fortifier d'autres postes.

Cependant Lesdiguieres fut attaqué d'une fievre, qui le tint au lit jusqu'au 22 d'Avril, & mit sa vie en danger. Lorsqu'il fut rétabli, comme il vit que le Duc ne changeoit point de conduite, & que toutes les négociations de Lafin n'aboutissoient à rien, il se mit en litiere, & étant sorti de Pertuy, il passa la Durance sans perdre un seul homme, quoique l'ennemi fût à Peyroles, de l'autre côté de la riviere, resolu, à ce qu'on croyoit, de s'opposer à son passage. Le lendemain il arriva à Ourgon. Le Duc cotoyant la Durance, avoit distribué ses troupes à Lambesc, à Malemort & à Senas. Lafin le pressoit cependant toûjours de mettre les armes bas, & le priant, le menaçant même, au nom du Connêtable, qui, s'il ne se soumettoit, seroit obligé d'en venir contre lui aux dernieres extrémitez. D'un autre côté les deux armées se trouvant si voisines, il se donna entre-elles le même jour un combat fort sanglant. Le sieur de Castellane de Bezaudun, brave homme, & d'une grande autorité dans le payis, y eut son cheval tué sous lui, & fut fait prisonnier. C'étoit lui qui avoit conseillé au comte de Carse, & aux autres Gentilshommes de la Province, de se soumettre au Roi. Ayant été arrêté, quelques ennemis personnels qu'il

Combat d'Ourgon.

avoit

avoit dans le parti opposé, le conduisirent au duc d'Epernon, qu'il ne haïssoit pas moins que la Ligue, & qui après l'avoir traité de la maniere la plus outrageante, le fit massacrer inhumainement en sa présence. Le sieur du Vache lieutenant de la Compagnie d'Abel de Berenger de Morges, y fut tué : le brave Pierre André capitaine d'infanterie, & quelques autres, furent faits prisonniers. Sur le soir les ennemis retournerent à leurs quartiers, & Lesdiguieres maître du champ de bataille, ordonna au sieur d'Auriac d'y passer la nuit ; pour lui, il se retira à Ourgon, où le comte de Carse vint le joindre avec la Noblesse de Provence.

Soumission du duc d'Epernon.

Lesdiguieres n'avoit dans son armée que mille chevaux & trois mille hommes de pié. Cependant le duc d'Epernon, qui n'avoit osé disputer le passage de la Durance, ne se sentant pas en état de tenir tête à tant de forces, fut enfin obligé de se soûmettre aux ordres du connêtable de Montmorency, qu'il avoit méprisés jusqu'alors. Ce Seigneur ordonna donc que le Fort que le Duc avoit fait construire à Aix, seroit remis à la garde de Lafin, qui n'étoit suspect à aucun des deux partis, jusqu'à ce que le Roi eût fait connoître plus amplement ses intentions. En consequence la garnison que le Duc y avoit mise, eut ordre d'en sortir, & Lafin y entra le onze de Mai avec quatre cens hommes des troupes du Languedoc. Aussi-tôt après Lesdiguieres congédia son armée, & prit la route d'Aix accompagné du comte de Carse. Lorsqu'il approcha de la ville, il rencontra deux mille hommes de pié des milices de la bourgeoisie, tous en bon ordre, qui le conduisirent dans cette capitale, où il fut reçu avec un applaudissement général. On fit revenir ensuite par son avis les Présidens & les Conseillers du parti du Roi, qui s'étoient retirés à Manosque, afin qu'ils rendissent à l'avenir la justice dans le même lieu où elle avoit été autrefois administrée par leurs ancêtres. De-là Lesdiguieres écrivit au Roi pour lui rendre compte du succès de son expédition ; & après avoir beaucoup loué la fidélité des habitans d'Aix, il supplioit en leur nom Sa Majesté d'envoyer au plûtôt des ordres pour détruire toutes les fortifications que le duc d'Epernon avoit fait élever dans cette ville. Le reste du mois & tout le suivant furent employés à mettre ordre aux affaires de cette capitale de la Provence. Pendant ce tems-là Lesdiguieres

HENRI IV. 1594.

reprit Saint Paul-Trois-Châteaux, Treiz & Mirebel, & peu de tems après Toulon, qu'on appelloit autrefois la tour de Taurente: la ville de Cannes avec son château, & celle de Frejus, secoüerent le joug des Gascons, que le duc y avoit fait entrer. Cependant le bruit ayant couru, que Lafin étoit allé au château d'If, qui est situé dans la mer vis à vis de Marseille, & qu'il avoit négocié avec le Gouverneur au nom du Roi au sujet de la réduction de cette ville, les gens du duc d'Epernon l'arrêterent à son retour, & le maltraiterent fort, parce qu'on croyoit qu'il étoit chargé d'avis secrets pour le Roi. En effet il disoit qu'en traitant avec quelques serviteurs du Roi qui étoient à Marseille, il avoit appris d'eux que le Duc travailloit à gagner tous ceux qui étoient encore dans le parti de la Ligue, & qu'il les exhortoit à ne point s'accommoder, les assurant qu'il étoit résolu de renoncer au parti du Roi, & de se joindre à celui de l'Union, pourvû qu'ils voulussent y demeurer constamment attachés, & ne se point laisser leurer par les vaines promesses des Royalistes : on croyoit même qu'il étoit excité à tenir cette conduite par les Espagnols, avec qui il traitoit secretement, jusques-là qu'on disoit qu'il avoit des agens à la cour d'Espagne, qui y négocioient en son nom. Cependant le Duc écrivant au Roi dans la suite, se justifia de la détention de Lafin, assurant qu'il n'en avoit rien sçû; que ceux-mêmes qui l'avoient arrêté, ignoroient qui il étoit, & qu'ils l'avoient relâché aussi-tôt qu'on l'avoit connu.

Il y avoit alors une suspension d'armes entre les deux partis; on les reprit bien-tôt à l'occasion que je vais dire. Le duc d'Epernon retenoit prisonnier Saint Bonnet, & Lesdiguieres qui souhaitoit extrêmement de le ravoir, avoit pris quelques partisans du Duc à S. Paul-Trois-Châteaux. Celui-ci prétendant que Lesdiguieres avoit par-là rompu la tréve, commença à se préparer tout de nouveau à la guerre dans le dessein, à ce qu'il paroissoit, de reprendre le fort d'Aix, qui avoit été remis à la garde de Lafin avec une garnison de deux cens hommes seulement. Les habitans d'Aix saisirent cette occasion, pour ruiner ce Fort; dans cette vûë ils presserent Lesdiguieres d'y mettre une nouvelle garnison composée des habitans d'Aix. Ce Général qui vouloit mettre le comble au premier service qu'il leur avoit rendu, se rendit donc au Fort le 8 de Juillet après

diné, ſuivi du ſieur de Croſe premier conſul d'Aix, & de quatre cens bourgeois bien armés; & ayant fait venir le capitaine Jean, qui y commandoit pour Lafin, il lui ordonna de recevoir ce renfort dans la place, parce qu'on avoit reçu avis que le Duc, qui étoit dans le voiſinage, s'approchoit à deſſein de s'en emparer, ce qui lui ſeroit aiſé, ſi l'on ne fortifioit la garniſon. Enſuite ſur le refus que le capitaine fit d'obéïr, on attaqua le Fort, on s'en rendit maître, & auſſi-tôt après ſans attendre les ordres du Roi, & ſans écouter les avis de Leſdiguieres, qui peut-être n'étoit pas trop fâché de ce qu'il voyoit, quoiqu'il s'y opposât en apparence, les habitans ruinerent tous ces ouvrages juſqu'aux fondemens. La joye de la ville, & l'ardeur de ceux qui travaillerent à cette démolition, fut ſi grande, que deux jours après il ne reſtoit pas le moindre veſtige de ce Fort, qui avoit fait trembler cette grande ville. Après avoir ainſi réüſſi à ſon gré, Leſdiguieres comblé de remercimens, que lui firent les habitans d'Aix, qui le regardoient comme le liberateur de la province, reprit le 15 de Juillet la route de Pertuys. De-là il fit venir deux pieces de canon de Cadenet, & s'avança du côté de Reillanc, qui lui avoit auparavant fermé ſes portes; mais les Conſuls ayant ſçu qu'il approchoit, allerent au devant de lui, & ſe garentirent du pillage dont ils étoient menacés, en ſe ſoûmettant à tout ce qu'il lui plairoit de leur ordonner. Le lendemain Leſdiguieres entra dans Reillanc, & de-là il arriva en ſept jours de marche à Grenoble.

Evaſion du duc de Nemours de Pierre-Enciſe.

Ce fut là qu'il apprit l'évaſion du duc de Nemours, qui étoit priſonnier à Lyon dans Pierre-Enciſe. Depuis la réduction de cette ville, le Roi y avoit envoyé Pompone de Belliévre & Emeric de Vic. Le Duc leur faiſoit ſouvent parler en ſa faveur, & imploroit leur protection contre la fureur d'une populace, au milieu de laquelle ſes jours, diſoit-il, n'étoient pas en ſûreté. Auſſi ceux de Lyon ayant fait de grandes inſtances, pour qu'on le tranſportât dans la citadelle qu'il avoit bâtie lui-même, pour tenir la ville en bride, parce qu'il convenoit mieux, diſoient-ils, qu'il fût gardé par une compagnie bourgeoiſe dans ce Fort, que par des Suiſſes dans le château de Pierre-Enciſe, qui étoit éloigné; ces deux Miniſtres s'y oppoſerent, & empêcherent qu'un homme de cette naiſſance ne devînt le joüet d'une populace mutinée.

HENRI IV. 1594.

Le Duc naturellement entreprenant, & qui s'ennuyoit extrêmement de sa prison, prit de-là occasion de travailler à sa liberté. Il commença d'abord par faire provision de cordes, ensuite quelques gens qui étoient à lui, leverent une nuit quelques pierres proche l'évier de la cuisine, & firent une ouverture assez grande pour passer un homme. Après tous ces préparatifs le Duc feignit une incommodité, se mit au lit, & ayant fait semblant de prendre un remede le jour même qu'il avoit dessein de se sauver, il ordonna à son valet de chambre de tenir sa place dans son lit, mit les habits de ce garçon, & comme il étoit chauve, se couvrit d'une perruque de cheveux roux tels qu'étoient ceux de ce domestique. Ainsi déguisé il prit le bassin de la chaise de commodité, qu'il avoit dans sa chambre, & détournant la tête, comme s'il n'eût pû souffrir cette puanteur, il passa sans être reconnu au travers des gardes, qui croyoient le Duc dans son lit, & se rendit à la cuisine. Là ayant levé les pierres qui fermoient l'ouverture que l'on avoit faite, il descendit avec des cordes au milieu de la nuit par le derriere de ce château, où il fut reçu par d'Albigny, & quelqu'autres amis, qui l'attendoient cachés derriere ce roc escarpé; & de-là il se sauva avec eux droit à Vienne. Le lendemain dès que le bruit de son évasion se fut répanduë dans la ville, il s'y fit un soulévement general, qui alla presque jusqu'à la sédition; la plûpart attribuant à la faute des gardes & des Commandans, un accident qui arrive assez ordinairement dans des affaires de cette nature.

Sur la fin de Juillet les Etats du Dauphiné s'assemblerent à Grenoble, & le 17 d'Août Lesdiguieres & d'Ornano confererent ensemble à la côte de S. André sur les affaires de la province, & sur les moyens de soulager le peuple accablé de corvées. De-là Lesdiguieres s'étant trouvé incommodé d'une goute sciatique, se rendit sur la fin du mois aux bains de la Motte, & dès les premiers jours de Septembre il se disposa à exécuter une entreprise secrete, qu'il avoit formée contre le Piémont. Dans cette vûë il se rendit à Embrun, où il apprit le 20 de Septembre, que le duc de Savoye avoit assiégé Briqueras. Sur le champ il écrivit au Roi & à M. de Bellievre, qui étoit à Lyon, de lui envoyer de l'argent pour payer les troupes, sans quoi on alloit perdre en un moment le fruit

de toutes les victoires qu'on avoit remportées depuis plusieurs années. En même tems il manda à Chambaud brave officier, Commandant des troupes du Vivarets, de lui amener en diligence le plus de troupes qu'il pourroit amasser. Ensuite sur la fin de Septembre il alla à Briançon, résolu de secourir les assiégés, qui étoient déjà réduits à une grande extrêmité.

Le duc de Savoye avoit levé le mois précedent des troupes dans le Milanez avec la permission du Roi d'Espagne, il lui vint d'abord vingt compagnies d'infanterie sous les ordres du colonel Barnabé Barbovo; trois compagnies de chevaux-legers commandées par le comte de San Segondo, par D. Garcie d'Oliveyra, & par Scipion de Vanganello; une compagnie de dragons, conduite par Jerôme Vasquez; & quelques cornettes de la cavalerie de Milan. Toutes ces troupes avoient pour commandant general D. Alfonse de Idiaquez. Le Duc attendoit outre cela quatre mille Allemands que le comte de Lodron lui devoit amener. Toute son armée étoit composée de sept mille hommes de pié & de quinze cens chevaux Italiens, Espagnols & Comtois. A la tête de ces troupes il sortit de Turin le plus secretement qu'il lui fut possible, sans attendre l'arrivée de Lodron, & vint camper devant Briqueras, où le cardinal de Plaisance étant venu le joindre, fit mettre toute l'armée en bataille le premier d'Octobre, & lui donna sa bénédiction. Le même jour on commença à battre la basse ville avec 22 pieces de canon, & après un combat opiniâtre, quelques cuirassiers soûtenus d'environs cent fantassins Piémontois, saisirent le moment que les assiégés ne pensoient qu'à défendre la bréche, pour aller planter des échelles d'un autre côté, afin de les obliger à diviser leurs forces; & passant par-dessus la muraille, ils vinrent prendre nos troupes en queüe, ce qui les obligea de reculer insensiblement, & de se retirer enfin dans la citadelle. Philippe frere bâtard du duc de Savoye commandoit l'attaque du côté de la bréche; ceux qui monterent à l'escalade furent D. Sanche de Salinas, Ferdinand comte de Languella, le capitaine Evangelista Tosto, Tarvanas, Chinoniero & quelques autres. Gabriel Manrique fut tué sur la bréche, & D. Diégue de Cordouë excellent officier, y fut dangereusement blessé; ceux qui moururent des blessures qu'ils avoient reçûës en cette occasion furent le comte d'Arignano, le chevalier Alfonse

Siége de Briqueras par le duc de Savoye.

Henri IV. 1594.

Rhu, & Cesar Barbovo frere du colonel Barnabé Barbovo. Les ennemis dresserent ensuite leurs attaques contre la citadelle, & cinq jours après nos troupes abandonnerent la vieille ville, où ils s'étoient maintenus jusqu'alors.

Pendant ce tems-là Lesdiguieres écrivoit à tous ses amis, pour les presser de lui amener du secours, & étant allé de Briançon à Embrun, il rassûra les habitans des Vallées, que la prise de la basse ville de Briqueras avoit fort consternez. Enfin ce Général ayant été joint par les sieurs de Gouvernet, & du Pouet, qui lui amenerent une troupe de Gentilshommes, & par le marquis d'Oraison, qui chemin faisant, fut obligé d'en venir aux mains avec le duc d'Epernon, il jugea qu'il n'y avoit pas moyen de retarder plus long-tems son départ. Ainsi il se mit en marche, & au bout de trois jours il arriva le 17 d'Octobre à Bobiane; de là ayant consideré le camp des ennemis, & le jugeant trop bien fortifié, pour qu'il fût possible de le forcer, pour faire diversion, il prit le parti trois jours après de tourner contre Bagnols, Barges, & Cavours; se rendit maître en chemin du château de Champillon, & envoya jusqu'aux portes de la place assiégée, des coureurs, qui tuerent sur le bord de la contrescarpe, les sentinelles des ennemis, & quelques Espagnols. De-là il marcha du côté de Pignerol, dans le dessein d'enlever un convoi, qui venoit au camp du Duc.

Reddition de Briqueras.

Cependant les assiégez étoient serrez de fort près. De toute la garnison à peine restoit-il deux cens hommes en état de servir, le reste étoit blessé, & incapable de soûtenir un siége. Déjà les ennemis maîtres du fossé, étoient sur le point de mettre le feu aux mines, ce qui n'avoit pû s'exécuter jusqu'alors, à cause des pluyes continuelles, & le canon d'ailleurs ayant ruiné la plus grande partie des défenses, tout se disposoit à un assaut général, lorsque les assiégez demanderent à capituler. On convint donc qu'ils sortiroient de la place, avec armes & bagages, enseignes déployées, tambour battant, mêche allumée, & balle en bouche; que le duc de Savoye prendroit le canon, & toutes les provisions de guerre & de bouche, & qu'il les payeroit à sa volonté. La place se rendit le 23 d'Octobre; & on y mit pour garnison mille Allemands des troupes de Lodron, qui n'étoient arrivées que depuis deux jours, les deux régimens du colonel Ponte, & d'Ambrosio Bendi, & cinq cens Piémontois.

Lesdiguieres n'ayant pû secourir Briqueras, résolut, pour se conserver un passage en Piémont, d'attaquer le Fort de saint Benoît, que le duc de Savoye avoit bâti sur une colline, entre Pignerol, & le Val de la Perouse. Dans cette vûë il alla passer la riviere à Luzerne, & traversant la vallée d'Angrogne, il se rendit devant cette place, qu'il battit d'abord très-vivement, & qui capitula cinq jours après la prise de Briqueras. Ensuite après avoir consolé les habitans des Vallées, & leur avoir fait esperer que le Roi leur envoyeroit du secours, il congédia ses troupes, & se retira. Dès qu'il fut éloigné, le duc de Savoye vint attaquer le Fort de S. Benoît, & le reprit; après quoi il alla se rafraîchir à Pignerol des fatigues de cette campagne.

Lesdiguieres arriva à Puymore le 6 de Novembre, d'où il se transporta sur le champ à Digne, pour raccommoder les habitans de cette ville avec le sieur de S. Vincent. Ensuite ayant reçu avis du sieur de Baratier, qui commandoit dans Cavours, que les soldats de la garnison étoient tout nuds, il fit charger vingt-cinq mulets de tout ce qui étoit nécessaire pour les habiller; & ayant pris une escorte de deux cens chevaux, il marcha par Embrun, Briançon, Sezanne, passa à la vûë des ennemis, qui étoient dans Pignerol, sans qu'ils se missent en devoir de le charger, & fit entrer son convoi dans Cavours le 5 de Decembre. Dès-lors il songeoit à surprendre Exilles: mais son dessein ayant été découvert, il en remit l'exécution jusqu'à l'année suivante.

Jusques-là les succès avoient été assez partagez entre les deux partis, & tout sembloit tendre à la paix, lorsque cette guerre, qui s'étoit tenuë renfermée jusqu'alors dans le sein de la France, & qui sembloit devoir être assoupie par le retour du Roi à la Religion de ses ancêtres, se ralluma tout d'un coup entre les deux plus puissans Princes de la Chrétienté. Jusqu'ici le Roi avoit souffert avec patience, que la Cour d'Espagne excitât toûjours des divisions & des révoltes parmi nous; mais après la réduction de Paris, voyant qu'elle continuoit toûjours ses manéges, il crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas dissimuler plus long-tems une injure si atroce, & d'en tirer raison. Il avoit eu d'abord quelque peine à s'y déterminer: mais la prise de la Capelle, place frontiere des Payis-bas, & plus encore les remontrances de Henri de la Tour duc de

HENRI IV. 1594.

Bouillon, acheverent de le résoudre. Ce Seigneur, qui après avoir perdu sa premiere femme, Dame de Sedan, venoit d'épouser Elizabeth de Nassau, sœur de pere du comte Maurice de Nassau, qui étoit à la tête des troupes des Provinces Unies, & qui faisoit la guerre en Flandres avec succès, faisoit entendre au Roi : Que Philippe n'abandonneroit jamais ses injustes projets, tant qu'il verroit les François armez contr'eux-mêmes: Que nous n'aurions jamais de paix avec lui, qu'en allant l'attaquer jusques dans ses propres Etats : Qu'enfin nos alliez, & sur-tout les Etats Généraux ne feroient jamais avec Sa Majesté contre cet ennemi commun, de Ligue vrayement solide, tant qu'elle balanceroit à lui déclarer la guerre dans les formes.

Lettre du Roi aux Etats d'Artois & de Hainaut.

Cependant avant que d'en venir à ces extrêmitez, le Roi écrivit aux Etats d'Artois & de Hainaut à peu près en ces termes. « Comme c'est le devoir d'un Prince Chrétien, d'épargner, autant qu'il est en lui le sang de ses freres, & de mettre l'inocence à couvert des outrages des méchans; né, comme je le suis, de la plus illustre Maison qu'il y ait sur la terre, sorti d'un Sang, qu'on a toûjours vû favoriser la vertu, & faire profession d'une pieté sincere, mon dessein est de suivre les traces de mes ancêtres. Vous sçavez que c'est Dieu, qui par une succession légitime, m'a lui-même appellé au thrône de mes Peres; & que plus mon droit est incontestable, plus je suis obligé d'écouter les plaintes de mes peuples, qui gémissent depuis long-tems sous le poids d'une guerre civile la plus cruelle qu'il y ait jamais euë; de venger le parricide détestable, commis dans la personne du feu roi Henri mon frere & mon maître; & de défendre le domaine de ma Couronne, contre les efforts injustes & violens de tous ceux qui l'ont usurpé. Je n'ai manqué jusqu'ici ni de cœur, ni de forces, pour repousser les injures qu'on m'a faites, & pour faire retomber sur le Roi d'Espagne, & sur ses sujets, les malheurs dont il étoit l'auteur. Mais quelques justes que fussent les raisons que j'avois de lui déclarer la guerre, des motifs plus puissans, & qui regardoient l'interêt de toute la Chrétienté, m'en avoient empêché jusqu'alors; & je m'étois flaté que l'approbation que Dieu semble donner à mes justes prétentions par les heureux succès qu'il accorde continuellement

» à mes armes, pourroit enfin adoucir cette haine implacable, » dont Philippe n'a cessé de me donner de si funestes marques. » Aujourd'hui donc que les principaux Chefs des factieux étant » rentrez dans le devoir, & s'étant soûmis à mes loix, Philip- » pe continuë toûjours ses intrigues, pour entretenir la révolte » de ceux de mes sujets, qui n'ont pas encore mis bas les ar- » mes, au préjudice des traitez passez entre la nation Françoise, » & les Rois ses prédécesseurs, pour maintenir la paix entre les » deux Couronnes, s'emparant des places qui appartiennent à » la France, sous prétexte de chercher à se dédommager de » la perte de Cambrai, prenant sous sa protection tous mes su- » jets rébelles, fomentant les troubles, pour entretenir le feu » de la guerre dans le cœur de mon Royaume; après y avoir » pensé mûrement, j'ai jugé qu'il étoit tems que j'agisse, & que » j'oppossasse ouvertement la justice de mes armes, à l'injustice » des pratiques sourdes qu'il employe contre moi. Cependant » comme je ne puis oublier l'amitié que mes ancêtres ont toû- » jours eu pour vôtre payis, & la bonne intelligence dans la- » quelle ont vécu les deux Nations, je n'ai vû qu'avec dou- » leur, que quoique vous n'ayez aucune part aux injustices de » Philippe, c'est pourtant sur vous, que vont tomber les pre- » miers coups d'une guerre si terrible; c'est dans cette vûë que » j'ai cru devoir vous avertir de mon dessein, avant que de l'e- » xécuter. Si vous pouvez obtenir du roi d'Espagne, qu'il re- » tire dans le cœur du payis, l'armée qu'il fait lever sur la » frontiere, si vous voulez vous engager, qu'il ne fera aucune » hostilité contre moi, contre mes sujets, contre Cambrai & » le Cambresis, & qu'il ne donnera à l'avenir aucune protec- » tion aux rébelles de mon Royaume, je ne lui déclarerai point » la guerre, pourvû que j'aye des preuves certaines de vos » bonnes intentions, & que vous m'en donniez des assurances » raisonnables, avant le premier de Fevrier de l'année suivante.

Ces lettres ayant été portées à Arras par un Trompette, furent remises à l'Archiduc, sans avoir été ouvertes, & l'on n'y fit aucune réponse. L'Archiduc renvoya le Trompette, & l'on se prépara de part & d'autre à la guerre. On fit en même tems sur S. Omer une tentative, qui ne réüssit point. Une autre entreprise sur Arras, ne fut pas plus heureuse; & la presence du comte de Buquoi sauva cette place. Cependant comme le duc

HENRI IV. 1594.

de Bouillon avoit eu le plus de part à la déclaration de la guerre, on lui donna cinq régimens d'infanterie Françoise, cinq compagnies Suisses, six cornettes de chevaux-légers, avec sa compagnie de Gendarmes, & celle de Sesseval, qui depuis la réduction de Beauvais, étoit rentré dans le service du Roi, sans qu'il fût intervenu aucun Edit en sa faveur, & qui faisoit la fonction de maréchal de camp dans l'armée. Ces troupes furent jointes vers le milieu de Decembre par 3000 hommes commandez par Philippe de Nassau, comme on en étoit convenu avec les Etats généraux. A la tête de cette petite armée le Duc entra dans le Luxembourg, & comme il n'étoit pas possible de faire aucune entreprise considerable, à cause de la rigueur de la saison, il se contenta de se saisir d'Ivois, de la Ferté, & de Chauvenez, postes situez avantageusement sur le Cher, afin de prendre des quartiers dans le payis ennemi, & de se trouver à portée d'agir dès le commencement du printems.

Affaire de Jean Châtel.

Sur ces entrefaites, le Roi revenant de S. Germain le 27 de Septembre, il arriva un accident qui pensa être funeste à l'Etat, & qui causa du moins beaucoup d'agitation dans les esprits. Un riche marchand drapier nommé Pierre Châtel, demeurant auprès du Palais, avoit un fils nommé Jean Châtel, âgé de dix-neuf ans, qui avoit étudié aux Jesuites, & qui y avoit fait depuis peu un exercice public. Ce jeune homme étoit engagé dans des vices monstrueux; cependant il étoit bien venu chez ces Peres, qui avoient souvent des conférences secrettes avec lui, & qui l'admettoient avec un petit nombre d'autres, à ce qu'ils appellent les exercices spirituels. Châtel effrayé des remords de sa conscience, se persuada qu'il n'y avoit point de salut à esperer pour lui; & plein de cette imagination insensée, pour diminuer la grandeur des supplices éternels qu'il croyoit meriter, il resolut d'assassiner le Roi, sur ce qu'il avoit souvent oüi dire aux Jesuites, non-seulement qu'il pouvoit le faire sans crime, mais que ce seroit même rendre un grand service à la religion. Dans cette idée il sort de Paris, & va au-devant du Roi, qui approchoit avec une grande suite; mais dans cet intervalle il changea de dessein, & en forma un autre qui fait horreur, & qui ne pouvoit tomber dans l'esprit que d'un furieux comme lui. Ennuyé de vivre, & résolu de mourir, mais ne voulant cependant pas se tuer de ses propres mains, il aperçut

plusieurs chevaux, dont les maîtres étoient descendus pour saluer le Roi ; & il imagina s'il en trouvoit quelqu'un à l'écart, de commettre le crime de bestialité, afin qu'étant pris sur le fait, on le fît mourir sur le champ. N'ayant pu exécuter cet abominable projet, il revient à Paris ; & s'étant mêlé dans la foule des courtisans, il suit le Roi jusques dans sa chambre, résolu de lui donner un coup de couteau dans la gorge. Mais au moment qu'il levoit le bras, ce Prince s'étant baissé pour embrasser François de la Grange sieur de Montigny, qui s'approchoit de lui, reçut le coup dans la machoire inferieure[1], & eut une dent cassée ; ce qui empêcha le couteau de pénétrer plus avant. Le Roi étonné du coup, & voyant son sang couler, sans sçavoir qui l'avoit frappé, s'écria, qu'il étoit blessé ; sur quoi le comte de Soissons, qui étoit auprès de lui, ayant apperçu un homme qu'il ne connoissoit point, le saisit, & dit tout haut : « Voilà l'assassin, si ce n'est pas lui, c'est moi. » Ensuite la foule qui étoit accouruë au premier bruit, s'étant écartée, on vit briller aux flambeaux le couteau que Châtel avoit jetté par terre. Cependant cet assassin nioit, qu'il eût fait le coup, & on se disposoit à le mettre en piéces, lorsque le Roi ordonna au grand Prevôt de l'Hôtel de le faire conduire en prison. Là on l'interogea, & il avoüa tout, assurant au reste qu'il avoit apporté le couteau de chez lui, & qu'il n'étoit point empoisonné. Il ajoûta, qu'il avoit étudié deux ans en Philosophie sous le Jesuite Gueret ; & que le samedi précédent se sentant embarassé de quelques scrupules de conscience, son pere l'avoit mené à ce Pere, afin qu'il le consolât, parce que la vuë des pechez énormes, qu'il avoit commis, l'avoit tellement troublé, qu'il désesperoit de la misericorde de Dieu.

Cependant on arrêta le pere & la mere de Châtel ; & ceux qu'on avoit chargé de cette commission, fouillant dans les endroits les plus secrets de la maison, trouverent un memoire de la main du meurtrier, sur lequel il avoit écrit tous ses pechez suivant l'ordre des préceptes du décalogue. Châtel ne nia point qu'il fût de lui ; & il dit qu'il l'avoit fait pour soulager sa memoire, lorsqu'il iroit à confesse. Il y marquoit : Qu'il étoit tombé

1 Plusieurs auteurs disent, que ce fut dans la lévre d'en haut, ainsi ce seroit une faute d'impression ; car il n'est pas vraisemblable, que M. de Thou, qui étoit à la Cour, & fort attaché à Henri IV. ait ignoré en quel endroit Châtel blessa ce Prince.

HENRI IV. 1594.

dans des impuretés abominables ; & qu'il avoit conçu le dessein de commettre un inceste avec sa sœur : Qu'il avoit souvent entendu dire au College où il étudioit, qu'il étoit permis de tuer le Roi, parce que c'étoit un tyran, & qu'il n'étoit point approuvé par le Pape : Que c'étoit là le sentiment général de la Societé, & que c'est ce qui l'avoit porté à entreprendre l'action qu'il avoit commise, afin de diminuer la peine de sa damnation éternelle, espérant que s'il étoit condamné à huit degrez de tourmens, il les feroit reduire à quatre par une entreprise aussi glorieuse & aussi meritoire, que celle qu'il meditoit. Interrogé ensuite qui l'avoit poussé à un coup si détestable, il ne nomma aucun de ceux qui l'y avoient engagé ; mais par une impieté horrible, il dit, qu'il en avoit fait confidence à son pere, qui avoit taché de l'en détourner, en lui representant que c'étoit le Demon qui lui inspiroit cette pensée. Par là il rendit son pere coupable : sur le champ on l'arrêta avec Denise Hasard sa femme, Catherine & Magdeleine ses filles, & quelques autres personnes avec lesquelles le meurtrier avoit dîné ce jour là même.

Cet accident fut reçu differemment dans Paris. S'il reveilla la crainte & l'esperance des restes de la Ligue, qui demeuroient cachez dans cette capitale ; d'un autre côté les serviteurs du Roi étoient au désespoir, qu'on eût souffert dans le Royaume des Jesuites, dont la maison avoit produit cet assassin ; & que dans le procès que l'Université venoit de leur intenter, où il s'agissoit d'un danger visible qui menaçoit l'Etat & le Roi, comme dès-lors tous les gens de bien le prévoyoient, on y eût eu si peu d'égard, que par une politique mal entenduë, & par un scrupule hors de saison, on eût sursis une affaire dont le jugement auroit coupé la racine aux divisions de l'Université, & mis en sûreté la vie du Roi. Aussi la nouvelle du parricide, & de la santé de ce Prince, s'étant répanduë presqu'en même tems dans toute la ville, on courut à l'envi dans toutes les Eglises faire chanter le *Te Deum* en action de graces ; & la populace se rendant en foule au College des Jesuites de la ruë S. Jacque, avec des murmures menaçans, elle auroit fait main basse sur tous ces Peres, si le Roi & le Parlement n'avoient envoyé main forte. On mit des gardes à toutes les portes, & Louis Masurier conseiller au Parlement, dressa un inventaire

exact de toutes les lettres & de tous les papiers qu'on trouva dans la maison.

Henri IV. 1594.

Cependant au bruit de cet accident, les Présidens du Parlement & les gens du Roi se rendirent chez le premier * Président qui avoit la goute, afin d'interroger le coupable, qui étoit encore alors au Fort-l'évêque. Jaque-Auguste de Thou se trouva à cette assemblée, ils l'envoyerent sur le champ au Roi, qui étoit au lit, pour le prier d'ordonner que le prisonnier fût transferé à la conciergerie. Ce Prince balança d'abord sur la réponse qu'il devoit faire : ensuite il renvoya M. de Thou au Chancelier de Chiverny ; & suivant son avis, on amena Châtel le lendemain de grand matin devant les Présidens & les gens du Roi, en présence desquels il avoüa tout ce qu'il avoit déjà dit, lorsque le grand Prevôt l'avoit interrogé. Enfin la Cour ayant examiné les preuves sur lesquelles son procès fut instruit, lui fit prêter un nouvel interrogatoire, après quoi les avis se trouverent partagez. Ce n'est pas que personne fût en doute de la peine que méritoit l'assassin ; mais il se trouva des gens qui vouloient qu'on jugeât en même tems l'affaire des Jésuites, puisqu'il y avoit lieu de croire que la surséance que ces Peres avoient malheureusement obtenuë à force d'intrigues, avoit donné occasion à ce parricide exécrable. Tel fut l'avis d'Etienne de Fleury doyen des Conseillers, l'homme du monde le plus éloigné des conseils turbulens. « Qu'attendons-nous davantage, disoit-il ? quelles autres preuves voulons-nous contre cette secte empoisonnée ? leurs accusateurs avoient-ils tort lorsqu'ils crioient, que le salut du Roi & celui du Royaume étoient liés avec les interêts de l'Université ? A quoi a servi cette surséance obtenuë par tant d'intrigues, sinon à leur fournir les moyens de précipiter l'exécution d'un crime qu'ils méditoient depuis long-tems ? Que les Princes sont malheureux ! On ne peut croire que leur vie soit en péril, que lorsqu'on les voit assassinés. Rendons enfin graces à Dieu de ce qu'il est venu au secours des magistrats bien intentionnés, mais trop crédules, en les convainquant que le crime étoit résolu, en même tems qu'il en a empêché l'exécution ; & de ce qu'il a couvert de confusion les mal-intentionnés pour le Roi, & ceux qui ne veulent jamais rien croire, afin qu'à l'avenir ils ne soient plus si opiniâtres à soûtenir des sentimens

* Achile de Harlay.

HENRI IV. 1594.

» contraires à la sûreté publique. » A l'égard du Président de Thou * ce magistrat d'une probité reconnuë, & d'une liberté incapable de tout déguisement, lorsque son tour vint d'opiner : « Lorsque dernierement je donnois mon avis, dit-il, » dans l'affaire de l'Université & des Jésuites, je n'esperois pas » à mon âge, & avec mes infirmités, vivre encore assez pour » assister au jugement que nous allons rendre aujourd'hui. C'est » ce qui me porta dans l'indignation que me causa le parti qu'on » prenoit alors, à me hâter d'ouvrir un avis auquel je reviens en » ce jour avec beaucoup de joye. Dieu soit béni, de nous avoir » ménagé une occasion où nous n'avons lieu que de nous féliciter, de ce que l'entreprise, que nos ennemis méditoient » contre l'Etat, & contre la vie du Roi, a été sans succès, & » qui prouve en même tems évidemment, combien l'avis des » gens de bien étoit dès-lors beaucoup plus sage, que celui de » ceux qui par une malheureuse politique opinerent pour la surséance. » Telles furent les dernieres paroles de M. de Thou au Parlement. Depuis ce tems-là quoiqu'il conservât encore toute la force de son esprit, ses forces étoient si épuisées, qu'il n'alla plus au Palais. Enfin cet homme de bien, né pour le public, & pour ses amis, plus que pour lui-même, finit tranquillement ses jours au mois d'Août suivant.

* Augustin.

Condamnation & supplice de Châtel.

Enfin Châtel ayant été déclaré atteint & convaincu du crime de leze-majesté divine & humaine au premier chef, en réparation du parricide horrible & déteſtable, par lequel il avoit attenté sur la personne sacrée de S. M. fut condamné à faire amande honorable devant le portail de l'Eglise de Notre-Dame, nud en chemise, & tenant en ses mains une torche allumée du poids de deux livres, & là à déclarer à genoux tout haut, & d'une voix lamentable, que méchamment & contre toute raison; il avoit porté un coup de coûteau au Roi, & l'avoit frappé au visage, qu'imbu d'une doctrine fausse & abominable, il avoit soûtenu qu'il étoit permis de tuer les Rois, & Henri IV. alors régnant n'étant point dans le sein de l'Eglise jusqu'à ce qu'il eût été absous par le Pape, qu'il s'en repentoit, & en demandoit pardon à Dieu, au Roi & à la Justice. L'Arrêt portoit ensuite qu'il seroit mené à la Gréve dans un tombereau; que là il seroit tenaillé aux bras & aux cuisses avec des tenailles ardentes, & qu'après qu'on lui auroit coupé la main, qui

tiendroit le coûteau, dont il s'étoit servi pour attenter à la vie du Roi, il seroit tiré à quatre chevaux, son corps brulé, & les cendres jettées au vent, ses biens confisqués, & qu'avant son supplice il seroit appliqué à la question extraordinaire, pour avoir connoissance de ses complices.

A l'égard des sentimens qu'il avoit soûtenus, la Cour les déclara téméraires, séditieux, contraires à la parole de Dieu, sentant l'hérésie, & condamnez par les saints canons, faisant défense expresse de les enseigner en public ou en particulier, à peine contre les contrevenans d'être traités comme criminels de léze-Majesté divine & hnmaine. La Cour ordonna de plus, que les Prêtres du college de Clermont, leurs disciples, & en général tous les membres de cette Societé, sortiroient de Paris & de toutes les villes où ils avoient des colleges, trois jours après que cet arrêt leur auroit été signifié, & dans quinze jours hors du Royaume, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat; déclarant que faute par eux d'obéir ils seroient traités comme criminels de léze-Majesté; que leurs biens, tant meubles qu'immeubles; seroient confisquez & employez en œuvres pies, ainsi que la Cour en décideroit, & défendant à tous les sujets du Roi d'envoyer leurs enfans étudier chez les Jesuites hors du Royaume, sous peine d'être déclarez ennemis de l'Etat. Cet arrêt fut rendu le 29 de Decembre.

Bannissement des Jesuites.

Lorsqu'on mena le coupable au supplice, quoiqu'il fit un fort grand froid, il eut la constance de se tenir nud debout devant le portail de l'Eglise de Notre-Dame, sans frissonner, & sans marquer aucune crainte des tourmens ausquels il étoit condamné: de même quand on lui ordonna de prononcer ce ce qui étoit porté pat l'arrêt, il le fit avec un air de mépris, qui marquoit qu'il persistoit dans ses sentimens, & qu'il ne se repentoit nullement de son crime; enfin dans le tems du supplice son esprit & son corps parurent également insensibles aux tourmens; on le tenailla, on lui déchira les membres, sans qu'il donnât aucune marque de douleur, ni qu'il jettât le moindre cri.

D'un autre côté les Commissaires chargez de faire la visite du College de Clermont, trouverent dans les papiers de Jean Guignard Jesuite, natif de Chartres, beaucoup d'écrits injurieux

Condamnation du Pere Guignard Jesuite.

HENRI IV. 1594. au feu Roi, & au Roi regnant, & qui ressembloient fort à des libelles diffamatoires, tendant à la sédition, & à faire entreprendre de semblables parricides. Telles étoient les propositions suivantes : Qu'on avoit fait une grande faute à la S. Barthelemi, de n'avoir pas ouvert la veine basilique[1] : Que si on l'eût fait on ne seroit pas tombé de fiévre en chaut mal, comme il étoit arrivé : Que le Neron[2] cruel avoit été tué par un Clement, & le Moine simulé dépêché par la main d'un vrai Moine. « Faut-» il donner, disoit ce Jesuite, le nom de Roi de France à un Sar-» danapale, & à un Neron, ou à un renard de Bearn ? Appelle-» rons-nous roi de Portugal un Lion ? Reine d'Angleterre une » Louve impudique ? Roi de Suede un Griphon ? Et duc de » Saxe un franc pourceau ? » Il ajoûtoit : Que l'acte heroïque fait par Jacque Clement, comme don du S. Esprit, appellé de ce nom par les Théologiens, avoit été justement loué par le feu Prieur des Jacobins Bourgoing, Confesseur & Martyr, tant à Paris, lorsqu'il enseignoit sa Judith, que devant le parlement de Tours, ce qu'il avoit signé de son propre sang ; & qu'il ne falloit pas croire ce que ses ennemis rapportoient, qu'à sa mort il avoit improuvé cet acte comme détestable : Qu'on avoit pu, & même qu'on avoit dû transporter la couronne à une autre famille qu'à celle de Bourbon : Que le Bearnois, malgré sa prétenduë conversion, devroit se croire trop heureux, si on se contentoit de le raser & de le renfermer dans un couvent pour y faire penitence : Que si on ne pouvoit lui ôter la couronne sans guerre, il faloit lui faire la guerre ; & que si on n'étoit pas en état de lui faire la guerre, on devoit se défaire de lui à quelque prix, & de quelque maniere que ce fût. Il s'y rencontra même des anagrames injurieuses aux deux Rois. Guignard convaincu d'avoir écrit tout cela de sa main, fut obligé de se retracter, &
1595. pendu ensuite en place de greve le 7 de Janvier.

Trois jours après on jugea le P. Gueret regent de Philosophie de Châtel, le pere & la mere de cet assassin, & ses deux sœurs. Gueret ayant été mis à la question, fut banni à perpetuité. Le pere de Châtel fut banni seulement pour neuf ans du Royaume,

1 Veine qui vient de dessous le bras, & qui passe par le milieu du pli du coude : mais *basilique* en grec, signifie *royale*. Ainsi ce que le P. Guignard veut dire, c'est, qu'on avoit eu tort alors de ne pas assassiner Henri IV. & le prince de Condé, qui étoient du sang royal : c'est ce qu'il appelle la *veine basilique*.

2 C'est Henri III. dont parle le P. Guignard.

&

& pour toûjours du ressort du parlement de Paris, & condamné à une amande de 2000 écus envers les prisonniers ; ordonne que sa maison, proche du Palais, de laquelle ce monstre étoit sorti, seroit rasée jusqu'aux fondemens, & que de ses ruines on bâtiroit une colonne, sur laquelle seroit gravé l'arrêt du Parlement, pour conserver à perpetuité la memoire de la punition d'un crime si détestable. On ne trouva point de preuve contre la mere de Châtel, contre ses sœurs, ni contre quelques autres personnes qui avoient été arrêtées en même tems ; ainsi on les relacha. On traita avec la même douceur un Jesuite Ecossois, nommé Alexandre Hay, qui avoit été convaincu d'avoir tenu plusieurs discours insolens, avant l'amnistie accordée à la ville de Paris ; par exemple : Qu'il falloit dissimuler avec le Roi, & attendre le moment favorable : Qu'un Jesuite étoit un homme universel. Et d'avoir ajoûté un jour qu'il étoit échauffé : Que si le Roi venoit à passer devant leur porte, il se jetteroit volontiers par la fenêtre pour lui rompre le cou, même au peril de sa vie. On se contenta de le bannir à perpetuité comme Gueret.

On fit ensuite le procès à Jean le Bel, qui avoit étudié aux Jesuites. Il fut convaincu d'avoir contrevenu à l'arrêt du Parlement, en sollicitant de jeunes gens à aller étudier chez ces Peres hors du Royaume, & d'avoir gardé de leurs cahiers écrits de sa propre main, où l'on enseignoit, qu'il étoit permis de tuer les Rois, & que le meurtre de Henri III. avoit été juste & légitime. Il fut condamné à faire amande honorable, banni à perpetuité, & ses biens confisquez.

La Pyramide.

Quelque tems après la maison de Châtel fut rasée ; & on érigea à la place une Pyramide d'un ouvrage admirable, surmontée d'une croix. Sur les quatre faces de sa base, furent gravés l'arrêt du Parlement, & quelques inscriptions avec des vers très bien tournés, comme on peut le voir sur les estampes qu'on en a faites, & qui se trouvent aujourd'hui par tout.

Le Roi rechapé d'un si grand peril, ne marqua aucun emportement contre les Jesuites, quoi qu'on rejettât communement la haine de cette horrible action sur la doctrine de leur école. Seulement lorsqu'après sa blessure, les Princes & Seigneurs de sa Cour allerent lui rendre leurs devoirs, ce Prince voulant marquer qu'il n'étoit pas content des Juges qui avoient

HENRI IV. 1595.

opiné à leur accorder une surséance : « Il faloit apparemment, » dit-il, que les Jesuites fussent convaincus par ma bouche. » Dès qu'il fut rétabli, il se leva, assista à la Messe solemnelle des Chevaliers du S. Esprit, & conféra cet Ordre à des Seigneurs qui l'avoient bien servi. Le 5 de Janvier on fit une procession à Paris, pour rendre graces à Dieu de son rétablissement. Il s'y trouva un monde infini, & le Roi voulut y assister en personne, pour se montrer au peuple.

Assemblée des Curez & des Theologiens de Paris.

Cependant comme la plûpart des Ordres Religieux refusoient encore de prier pour le Roi, & qu'on ne pouvoit voir sans frayeur, que l'attentat qui venoit d'être puni, étoit une preuve certaine, qu'il se trouvoit encore des gens qui regardoient comme permis, ce qui avoit été approuvé du tems de l'assassinat de Henri III ; le cardinal Pierre de Gondi évêque de Paris, assembla dans la sale de l'Evêché tous les Curez & tous les Docteurs de cette capitale ; & il leur demanda leur sentiment sur les prieres publiques pour la conservation du Roi, sur les conjurations & les attentats formés contre sa personne, sous pretexte de religion, & parce qu'il n'étoit pas encore reconcilié avec le Pape ; & enfin sur le parricide commis en la personne du feu Roi. Après la Messe du S. Esprit, l'assemblée ayant murement déliberé sur toutes ces propositions, répondit unanimement : Que tous les sujets du Roi ne devoient se faire aucun scrupule de rendre une entiere obéïssance à Henri IV. leur legitime Souverain, & de prier en public & en particulier pour sa santé & pour la conservation de sa personne : Que cependant ils prioient instamment le cardinal de Gondi de s'employer auprès du Roi, tant au nom de tous ses Diocésains, que des Docteurs de la Faculté de Paris, & de supplier humblement de leur part Sa Majesté d'exécuter promptement la resolution, qu'elle avoit prise il y avoit longtems, d'envoyer des Ambassadeurs au Pape, pour éviter un Schisme, qui ne pourroit manquer de scandaliser les peuples, & de porter un préjudice considerable à l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, au jugement de laquelle ils avoient toûjours été soumis : Qu'à l'égard des deux autres points sur lesquels on les avoit consultez, ils déclaroient qu'il n'étoit permis ni d'attenter à la vie du Roi, ni de conseiller à personne de le faire, sous prétexte que la foi & la religion seroient en peril, ou pour quelqu'autre cause que ce

pût être : Que de si noirs complots avoient toûjours été détestables, & ne cesseroient jamais de l'être : Que bien loin d'avoir approuvé, ou d'approuver encore le parricide commis contre la personne de Henri III, ils l'avoient toûjours detesté, & tous les attentats de cette nature avec leurs auteurs, leurs complices & leurs approbateurs, & qu'ils le détestoient encore de tout leur cœur ; ce qu'ils témoignerent par un acte autentique qu'ils dresserent, & qu'ils rendirent ensuite public. Il étoit daté du 18 de Fevrier.

Ambassade des Vénitiens au Roi.

L'année précedente la République de Venise avoit préparé une célébre Ambassade, pour venir féliciter le Roi sur son heureux avénement à la couronne, & sur la prospérité de ses armes. Il y avoit cinq ans que Jean Mocenigo, Ambassadeur de la République auprès du roi Henri III, ayant reçu ordre après la mort de ce Prince, de demeurer en la même qualité auprès de Henri IV, s'étoit déjà acquitté de ce devoir. En même tems il avoit marqué au nouveau Roi que ses Maîtres étoient très-mortifiés de ce que la difficulté des passages, & le danger qu'il y avoit à vouloir entrer en France, dans un tems où la guerre civile embrasoit tout le Royaume, ne leur permettoient pas de lui envoyer un Ambassadeur extraordinaire, pour le complimenter, comme ils le souhaitoient, assurant ce Prince que leur intention n'étoit pas de se dispenser de ce devoir, & qu'ils ne désiroient rien tant, que de trouver l'occasion de lui faire connoître qu'en fait de zéle & d'attachement pour la couronne de France, ils étoient résolus de ne céder en rien à leurs ancêtres. Les chefs de cette Ambassade furent Vincent Gradenigo, qui avoit été quelque tems auparavant Ambassadeur à la cour de Madrid ; & le chevalier Delfino ; & ils amenerent avec eux François Duodo, pour faire désormais la fonction d'Ambassadeur ordinaire à la place de Mocenigo. Ces Ambassadeurs arriverent vers la fin de l'année sur la frontiere où ils furent reçus par M. de Lesdiguieres avec tous les honneurs qui leur étoient dûs ; mais ils essuyerent tant d'accidens sur la route qu'ils ne purent se rendre à la Cour que sur la fin de Janvier Le Roi avoit envoyé assez loin au devant d'eux Roger de Bellegarde, André Hurault sieur de Messe, & Jaque-Auguste de Thou, qu'il destinoit à l'Ambassade de Venise, pour les complimenter

HENRI IV. 1594.

de sa part. Ensuite en approchant de Paris, ils trouverent hors de la ville Henri de Bourbon duc de Monpensier, qui étoit sorti pour les recevoir avec une suite nombreuse de Seigneurs. Ce Prince leur fit beaucoup d'amitiez, & les conduisit en cérémonie à l'Hôtel qu'on leur avoit destiné. Le Roi avoit résolu de recevoir avec d'autant plus de distinction les Ambassadeurs de la République, que dans un tems, où, soit par aversion, soit qu'on n'eût pas bonne opinion du succès de ses affaires, aucun Prince Catholique ne l'avoit encore reconnu, les Vénitiens seuls lui avoient rendu les mêmes honneurs qu'aux Rois ses prédecesseurs, & avoient outre cela toûjours eu un Ambassadeur à sa Cour, malgré tout ce que le Pape & Philippe II. leur avoient fait dire, pour les en détourner. Il semble que dès-lors ce Senat si sage eût prévû le bonheur dont les desseins de ce Prince ont toûjours été depuis accompagnés. Le Roi leur fit de grands remercimens, loüa beaucoup leur prudence, & leur marqua combien il étoit sensible au zéle qu'ils avoient témoigné pour le bien du Royaume. Ils eurent ensuite quelques conférences avec Sa Majesté sur leurs interêts communs: & après un séjour assez court, ils s'en retournerent comblés des bontez du Roi, & des témoignages qu'il leur donna d'une amitié sincére & durable.

Assemblée des Etats Catholiques à Bruxelles.

A l'occasion des lettres que S. M. avoit écrites, comme je l'ai dit, aux Etats de Hainaut & d'Artois, qui sont sous la domination des Espagnols; l'Archiduc Ernest convoqua vers le commencement de l'année, les Etats de Flandres à Bruxelles, & fut témoin des plaintes, qu'ils porterent à son tribunal. En effet les députés des provinces ayant commencé par déplorer l'état malheureux, où leur payis étoit réduit, finirent par protester, qu'ils avoient pleinement satisfait à leur devoir, & que si à l'avenir les affaires tournoient au desavantage de S. M. C. on ne pouvoit ni on ne devoit s'en prendre à eux. Ils se plaignirent hautement ensuite de la fierté & de l'insolence des troupes étrangeres, sur-tout des Espagnols; ils dirent: Que ceux qui devoient le plus marquer de zéle pour la gloire & pour les interêts de leur Souverain, se laissoient prévenir par des hommes de leur nation; & que s'ils vouloient rendre un grand service au Roi Catholique, ils devoient quitter la place aux Seigneurs

& à la Noblesse du pays, & reprendre la route d'Espagne. Ce discours regardoit le comte de Fuentes. Ils ajoûtoient que c'étoit le seul moyen de parvenir à la paix, toûjours inutilement négociée jusqu'alors; & qu'on devoit tenir pour assûré, que les Etats Généraux ne consentiroient jamais à aucun accommodement, tant qu'il resteroit des Espagnols dans les Payis-Bas.

Ces plaintes furent reçûës très-favorablement de toute l'assemblée, & la plus grande partie des députés étoient d'avis, qu'on envoyât en France le comte de Sore de la maison de Molembas, un des premiers Barons du payis, pour porter au Roi les excuses des Etats Catholiques des Payis-Bas, & pour le prier de ne leur point déclarer la guerre; ou du moins de differer jusqu'à ce qu'on eût consulté le roi d'Espagne, & qu'on eût reçu de lui une réponse positive.

Tous les Seigneurs ayant marqué tant d'inclination pour la paix, l'Archiduc appréhenda qu'on ne le forçât à la faire à des conditions peu raisonnables, & qui pourroient ne convenir ni à la dignité du Roi, ni à la sienne. Ainsi il déclara, Qu'il souhaitoit la paix autant qu'eux, mais qu'il ne voyoit aucune voye pour y parvenir, tandis que les Etats Généraux paroîtroient si éloignés d'y penser : Qu'il seroit honteux pour S. M. C. & tout-à-fait indigne d'elle, de la leur offrir, & de la leur jetter pour ainsi dire à la tête. Qu'ainsi avant que d'en venir là, il avoit trois questions à leur faire, sur lesquelles il les prioit de lui répondre. La premiere; si les affaires de S. M. C. étoient en tel état, qu'elle se vît obligée de faire quelque démarche indigne de son rang? La seconde; s'il étoit de la dignité du Roi Catholique d'offrir aux ennemis des conditions plus avantageuses que par le passé, ou de se soûmettre à accepter celles qu'il leur plairoit d'imposer? La troisiéme enfin; si l'on pouvoit trouver ou imaginer pour le present quelqu'autre moyen de traiter la paix? Les Etats ne donnant point d'autre réponse, sinon qu'ils avoient un besoin extrême de la paix, & un désir très-violent de l'obtenir, & cependant ne s'expliquant pas assez sur les moyens qu'il y auroit d'y parvenir, de crainte d'offenser l'Archiduc; il les engagea enfin à ne prendre aucun parti jusqu'à ce qu'on eût écrit en Espagne, pour sçavoir les intentions de S. M. C. En attendant, il les exhorta à demeurer

unis, & à ne point faire de réponse aux lettres de Henri IV. qu'ils n'eussent reçu celles de Philippe.

HENRI IV. 1595.

Le Roi déclare la guerre à l'Espagne.

Le Roi voyant donc qu'on ne faisoit aucune réponse à ses lettres, declara la guerre à l'Espagne le 17 de Janvier, & la fit publier dans tout le Royaume & sur la frontiere. Cette dénonciation contenoit en substance : Que personne n'ignoroit que le roi d'Espagne voyant qu'il ne pouvoit se rendre maître de la France à force ouverte, avoit mis en usage l'adresse, la ruse & la fourbe, pour s'emparer de ce Royaume, toûjours protégé de Dieu, & toûjours défendu avec courage par les Rois prédecesseurs de Sa Majesté. Que Philippe avoit allumé & entretenu le feu de la discorde entre les François : Qu'il n'avoit rien oublié pour corrompre leur fidélité : Qu'il avoit inutilement dépensé dans cette vûë des richesses immenses, & abandonné ses propres Etats à la mercy d'un ennemi puissant, tandis qu'il travailloit à envahir ceux d'autrui : Qu'il avoit fait cette manœuvre depuis la mort de François II ; & que nos Rois s'étant trouvez successivement en minorité, il n'y avoit point d'artifices, qu'il n'eût imployé, pour profiter de notre foiblesse : Que cependant jamais son ambition n'avoit si bien éclaté qu'en l'année 1585 : Que dans le tems que Henri III. venoit d'établir la paix par toute la France, & qu'il ne songeoit qu'à y faire fleurir la justice & la piété, Philippe y avoit allumé, sous un faux prétexte de religion, une guerre malheureuse, dans laquelle on l'avoit vû porter le feu dans tout le Royaume, & mettre aux mains les François & les Catholiques les uns contre les autres : Qu'après une infinité de meurtres, de pillages & de ravages, cette funeste guerre avoit enfin fait périr le Roi même par un coup digne d'être éternellement pleuré de toute la nation : Qu'après ce malheur le Royaume accablé de tant de maux auroit infailliblement succombé, si le légitime successeur, appuyé visiblement de la protection du Dieu des armées, n'eût soûtenu l'édifice de la Monarchie ébranlée, & n'eût conservé aux François leur vie, leur liberté, leurs femmes & leurs enfans, sans autre secours que celui des François mêmes : Qu'ayant éprouvé en cette occasion leur fidélité, il ne pouvoit douter, qu'à l'exemple de leurs ancêtres, ils ne lui en donnassent encore de nouvelles marques dans les conjonctures présentes,

où il s'agissoit de repousser les entreprises de leurs ennemis. Qu'après la religion & son honneur, n'ayant rien plus à cœur, que le salut & la liberté de ses sujets, qui lui étoient plus chers que sa propre vie, & voyant que le roi d'Espagne ne mettoit point de bornes à son ambition; qu'après cinq années d'une guerre aussi injuste que cruelle, il ne cessoit point de tourmenter les peuples du Cambresis, qui s'étoient mis sous la protection du Roi; qu'il persécutoit de même les sujets de S. M. qu'il s'emparoit des villes & des forteresses de la frontiere; qu'il y levoit des contributions; en un mot qu'il exerçoit toutes les violences & toutes les cruautez qu'on peut attendre des ennemis les plus irréconciliables; que non content de ces excès, il avoit suborné des scelerats pour l'assassiner; que tout récemment encore un meurtrier, François de naissance, mais qui portoit un cœur vraîment Espagnol, venoit d'attenter à sa vie, & que peu s'en étoit fallu qu'il ne le poignardât: Qu'à ces causes, & pour ne pas manquer à ce que ses sujets avoient droit d'attendre de lui, il avoit crû ne pas devoir differer plus long-tems à venger tant d'outrages, qu'il avoit trop long-tems dissimulez: Qu'il déclaroit donc la guerre aux Espagnols & à leurs alliés, par terre & par mer: Qu'il défendoit à ses sujets d'avoir avec eux aucun commerce, & qu'il leur ordonnoit de regarder le roi d'Espagne comme l'ennemi juré du Roi & du Royaume, d'attaquer son payis, & de lui faire la guerre à l'avenir, comme lui-même l'avoit faite auparavant à la France.

Réponse des Espagnols.

Le conseil d'Espagne ne répondit à cette déclaration que deux mois après. Dans cet écrit on commençoit par faire une longue énumération des services que Philippe avoit rendu, disoit-on, aux rois de France ses beau-freres, & des secours qu'il leur avoit donnez dans le tems des guerres civiles. On déclaroit ensuite: Qu'il étoit toûjours dans les mêmes sentimens, & qu'il continueroit à défendre la religion contre les heretiques: Que cependant il ne prétendoit point pour cela préjudicier en rien aux traités faits avec les Rois Très-Chrétiens: Que c'étoit dans cette vûë qu'il ordonnoit à ses sujets de n'outrager en aucune sorte les Catholiques François, & tous ceux qui n'avoient aucune liaison avec les Protestans, ni avec les partisans de Henri de Bearn. Voilà ce que contenoit en

HENRI IV. 1595.

ſubſtance ce manifeſte,qui étoit beaucoup plus étendu, & qui fut publié à Bruxelles le 7 de Mars. On y joignit deux ordonnances, dont l'une enjoignoit à tous les Gouverneurs des places appartenantes à S. M. C. de ſe tenir ſur leurs gardes, de repouſſer la force par la force, de ne ſe pas contenter de demeurer ſur la défenſive, mais d'attaquer les ennemis, de faire des courſes ſur les terres de France, & d'y mettre tout à feu & à ſang, leur défendant au reſte tout commerce & toute correſpondance avec la France. Par l'autre ordonnance, qui rappelloit un réglement fait autrefois par Charle-Quint, il étoit défendu très rigoureuſement à tous les ſujets de la couronne d'Eſpagne, de porter les armes pour d'autres Princes.

Après ces déclarations réciproques, la guerre s'alluma de plus en plus dans le Luxemboug. Philippe de Naſſau s'étoit mis en marche avec quatre cornetes de cavalerie, pour retourner dans les Payis-Bas, lorſqu'il ſe trouva enveloppé par l'infanterie du comte de Mansfeld, & ne s'en débaraſſa qu'avec peine, & après avoir perdu ſoixante hommes. Tout le payis étoit tellement inondé par les débordemens du Rhin, de la Moſelle & de la Meuſe, qu'il fut impoſſible au duc de Bouillon de le ſecourir : en revanche il le joignit deux jours après, & ayant rencontré du côté de Virton [1] onze compagnies des troupes de Mansfeld, ils en taillerent en pieces la plus grande partie. Ils firent enſuite ſur Thionville & ſur les places des environs quelques tentatives, qui ne réüſſirent point.

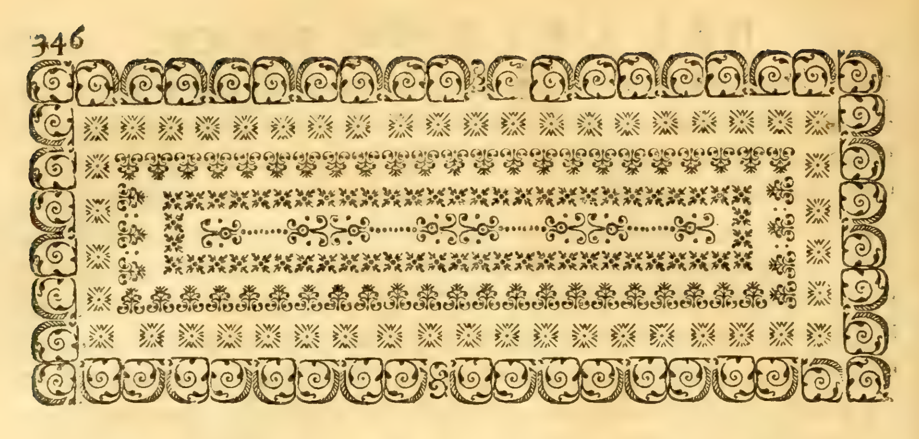
En même tems le ſieur d'Auſſonville, & Beauveau ſieur de Tremblecourt, colonels d'infanterie, qui avoient été juſques-là dans les troupes du duc de Lorraine, & qui avoient ſervi dans celles de la Ligue, voyant qu'il y avoit une tréve entre la France & la Lorraine, vinrent trouver le Roi, & s'engagerent à ſon ſervice. Auſſi-tôt après ils mirent l'écharpe blanche, qui eſt la marque de la nation Françoiſe, & étant entrés à main armée dans la Franche-Comté, qui appartient à l'Eſpagne, ils y prirent quelques places mal fortifiées, parce que ces peuples ſe croyoient en ſûreté, tant par la neutralité qu'ils avoient gardée pendant le tems des guerres civiles, que par le voiſinage des Suiſſes, qui en vertu de l'alliance de la maiſon de Bourgogne

2 Petite ville à ſept lieuës de Luxembourg.

avec

avec les Cantons, étoient obligés de prendre leur défense. Il ne fut donc pas difficile de les accabler tout d'un coup, parce qu'ils ne s'attendoient point à être attaqués. Dans cette extrêmité ils implorerent le secours des Suisses; mais ils n'eurent pas lieu d'être contens de la réponse qu'on leur fit d'abord. En effet les Cantons furent extrêmement surpris que les Comtois implorassent leur protection, eux qui sept ans auparavant avoient souffert qu'un corps de Suisses, qui après la défaite de l'armée des alliés en France, reprenoit le chemin de son pays, fût taillé en piéces dans le cœur de la Franche-Comté par l'ennemi qui le poursuivoit.

Fin du cent-onziéme Livre.

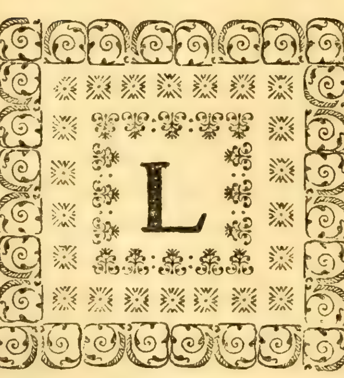


HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-DOUZIE'ME.

HENRI IV. 1595.

Edit en faveur des Protestans.



E Roi délivré de toute inquiétude, par rapport au dedans du royaume, jugea que pour mieux réüssir dans la guerre qu'il venoit de déclarer à l'Espagne, il lui étoit important de faire publier son nouvel édit en faveur des Protestans. Les Chambres du Parlement s'étant assemblées pour délibérer à ce sujet, les avis furent partagés. Le Procureur Général demanda que l'article 19 de l'édit de 1577, par lequel les Protestans étoient déclarés capables de posseder dans le Royaume toutes sortes d'emplois, de charges & de dignitez, fût interprété, ainsi que les édits de Nerac & de Fleix, dont celui-ci n'étoit qu'une confirmation; & que par conséquent les

Proteftans ne puffent au moins être revêtus de charges dans les Cours fouveraines, ni être Gouverneurs ou Lieutenans généraux de Provinces, ou Subftituts du Procureur géneral dans les Préfidiaux. Il ajoûta qu'il avoit fait de fortes inftances auprès du Roi à ce fujet, & qu'il lui avoit repreſenté que S. M. fe rendroit par-là odieufe aux Catholiques; que les perfonnes mal intentionnées diroient, que cet édit étoit plus favorable aux Novateurs, que celui de fon prédeceffeur; & que ceux qui travailloient à Rome pour procurer fon abfolution, ne manqueroient pas d'interpréter cet édit en fort mauvaife part: Que néanmoins Sa Majefté avoit voulu que fon édit fût ainfi conçu, & qu'elle s'étoit réfervé le foin de l'interpréter elle-même, comme elle le jugeroit à propos; parce que ce n'étoit que par ce moyen, difoit-elle, qu'elle pouvoit avoir en fa puiffance le jeune prince de Condé, dont il étoit important, pour fatisfaire le Pape, qu'elle fût la maîtreffe.

Etienne de Fleuri, doyen des Confeillers, fut d'avis d'enregiftrer l'édit purement & fimplement, fans aucune modification; qu'autrement ce feroit borner & refferrer en quelque forte l'autorité du Roi, qui étoit le maître de difpenfer à fon gré les emplois & les dignitez dans fon Royaume: Qu'au refte les Proteftans avoient rendu depuis quelques années des fervices fi confidérables au Roi & à l'Etat, qu'il y auroit de l'ingratitude à s'oppofer à la grace que Sa Majefté leur accordoit: Qu'ayant couru les mêmes dangers que les Catholiques, ils avoient droit aux mêmes récompenfes: Qu'en un mot, il falloit fe repofer fur la prudence du Roi; parce que fi on modifioit cet article, ce feroit donner lieu à ceux qui révoquoient en doute la fincérité de la converfion du Roi, de fe perfuader que le Parlement avoit les mêmes foupçons. Lazare Coqueley fut du même avis, qu'il appuya de plufieurs exemples tirés de l'antiquité; ce fut auffi celui de du Drac & de Jacque Boulanger.

D'autres foûtinrent, que fi l'édit étoit enregiftré purement & fimplement fans aucune reftriction, il arriveroit que plufieurs perfonnes mal intentionnées jugeroient peu favorablement de la converfion du Roi; Qu'on l'accuferoit d'avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée au commencement de fon régne, de ne rien changer aux ordonnances de fon prédeceffeur;

HENRI IV. 1595.

& qu'enfin il aliéneroit par-là l'esprit du Pape, d'ailleurs bien disposé en sa faveur : Qu'il falloit plûtôt avoir égard à l'esprit de l'édit & à l'intention de ceux qui l'avoient dressé, qu'aux termes dans lesquels il étoit conçu : Qu'on devoit considerer l'exemple que le Roi avoit donné par son retour à la Religion Catholique, & ne se point préter aux vûës ambitieuses des Protestans, qui faisoient tous les jours de nouvelles demandes : Que la Cour devoit se souvenir de l'arrêté secret qui avoit été mis sur le registre, dans le tems qu'on vérifia le premier édit ; qu'il étoit à craindre que l'enregistrement de celui-ci ne donnât lieu au peuple de calomnier le Parlement.

Les contestations furent fort vives de part & d'autre, & il échapa même des paroles aigres. Enfin de 92 opinans le plus grand nombre fut de l'avis du Doyen, & l'édit fut enregistré purement & sans restriction le 6 de Fevrier. Mais il s'éleva une autre difficulté. Le Procureur général déclara hautement qu'il ne souffriroit point qu'on mît dans l'arrêt d'enregistrement, *oui, & ce requerant le Procureur du Roi* ; quoique l'un des deux Avocats généraux fût de l'avis de l'enregistrement pur & simple, & que le pere du Procureur général qui exerçoit la même charge en 1577, eût requis l'enregistrement du fameux édit de cette année. L'édit fut donc enregistré, *oui* seulement, & non *ce requerant* le Procureur du Roi.

La conduite de ce magistrat fit beaucoup murmurer les Protestans. Ils dirent qu'on vouloit alterer les édits faits en leur faveur ; qu'on les vérifioit à regret & de mauvaise grace ; & qu'il étoit aisé de voir, que dès que l'occasion s'offriroit, ceux qui enregistroient aujourd'hui cet édit, ne manqueroient pas d'y donner atteinte. On croit que ces plaintes furent cause que peu de tems après ils obtinrent l'enregistrement d'un nouvel Edit ; ce qui fit hautement murmurer un grand nombre de personnes, & rendit les Protestans très-odieux. Ceux-ci députerent à la Cour Odet de la Nouë & Jacque de la Primaudaye sieur de la Barrée. Le Roi les reçut bien, & ils parurent contens de la réponse de Sa Majesté : mais les demandes qu'ils firent alors, ne furent que les préliminaires de bien d'autres, qu'ils formerent dans la suite.

Affaires de la guerre.

Sur ces entrefaites les Royalistes eurent quelque avantage près de Crêpy en Valois, contre la garnison de Soissons conduite

par le baron de Conac de Poncenac, qui commandoit dans cette ville à la place du gouverneur, & par le sieur de Belfont. Edouville étant sorti de Crêpy avec trente cuirassiers de la compagnie du comte de S. Pol, tomba dans une embuscade des ennemis : mais il sçut se retirer à propos jusqu'auprès des fauxbourgs de Crêpy. Le Bouthillier sieur de Moussy, Guadancour, & de Beyne vinrent alors à son secours avec un détachement, & tomberent sur l'ennemi qui se retiroit. Quoique leur nombre fût inférieur à celui des Ligueurs, ils les taillerent en pieces près de Villiers-côte-Retz; ils en tuerent environ trente, & firent un plus grand nombre de prisonniers, entr'autres le baron de Conac lui-même. Nous perdimes du Lis & de la Roche.

Nos affaires alloient très-mal dans le payis de Luxembourg, à cause de la rigueur de l'hyver, & du manque d'argent, qui faisoit que le soldat n'étant point payé, désertoit tous les jours, & que les Hollandois demandoient avec empressement leur congé pour retourner dans leur payis. Le duc de Bouillon, qui avoit bien de la peine à conserver les places dont il s'étoit emparé l'année précédente, vint à la hâte à la Cour, exposa la situation des affaires, & demanda avec instance qu'on ne differât plus à lui donner de l'argent; qu'autrement il arriveroit, à la honte du nom François, qu'il seroit obligé d'abandonner tout. Ayant reçu une somme assez médiocre, il retourna promptement à Sedan sur la fin d'Avril : il y trouva Philippe de Nassau, & les autres Officiers Hollandois résolus à partir, & qui partirent en effet, & prirent leur route par la frontiere de France. Le comte de Nassau s'embarqua à Dieppe, & se rendit en Zelande.

Le duc de Bouillon se voyant abandonné de ces troupes auxiliaires, donna à toutes ses autres troupes rendez-vous à Stenay, afin de pouvoir plus commodément rassembler ses soldats dispersez dans les garnisons. Déjà les ennemis étoient en campagne au nombre de quatre mille hommes de pié, & d'environ mille chevaux, avec six pieces d'artillerie en bon état. Ces troupes étoient commandées par François Verdugo capitaine qui avoit acquis beaucoup d'expérience dans les guerres de Flandre, & par Frederic comte de Berghe. L'armée s'approcha d'abord de Chauvansy, que nous rendimes, après avoir essuyé quelques coups de canon. Le lendemain les

HENRI IV. 1595.

ennemis allerent camper près de la Ferté-sur-Cher, ville éloignée de deux lieuës de Stenay, & de Chauvansy. On voit proche de-là une écluse, par le moyen de laquelle une partie de la riviere coule dans la ville, où elle fournit de l'eau à deux moulins ; elle y forme une petite isle, & une autre en sortant, ensuite les deux ruisseaux, cinq cens pas au-dessous, se réünissent dans le lit de la riviere.

Siége de la Ferté par les Espagnols.

Verdugo éleva un retranchement au-de-là du Cher, sur le penchant d'une colline assez haute, dans le dessein d'attaquer la place de ce côté-là : ce retranchement avoit 150 brasses de front, avec deux Forts aux deux côtez, qui par-devant avoient 25 brasses de largeur, & par derriére plus de cent. La même nuit les assiégeans mirent quatre canons en batterie. Bouillon, qui étoit à Stenay, envoya aussi-tôt cinq cens arquebusiers à Miennes, qui défendoit la place, & les suivit lui-même avec quatre cens chevaux, quinze cens hommes d'infanterie Françoise, douze cens Suisses, deux gros canons, & une coulevrine. De peur d'être enveloppé par les ennemis, il se posta le soir sur une colline escarpée de tous côtez, à cinq cens pas de celle où les ennemis étoient campez, & qui dominoit sur la ville & sur la riviere, qui en cet endroit forme un coude, & coule du côté d'Yvoy. Il se retrancha sur le penchant de cette colline, afin d'avoir derriére lui un espace pour étendre ses troupes, & qu'en même tems les ennemis ne pussent venir à lui que difficilement : il plaça ensuite son canon sur le haut de la colline, & passa ainsi la nuit.

Les ennemis pousserent leur tranchée jusqu'au fossé cette nuit-là même ; & au lever du soleil leur canon, qui ne cessoit de tirer, renversa la muraille, la moitié de la porte, & les crénaux des bastions. A sept heures du matin la brêche étoit déjà fort grande, lorsque le duc de Bouillon fit entrer dans la ville Sesseval, avec trente cuirassiers de sa compagnie, & S. Chely de la Maison d'Arpajon. Ils firent faire un fossé au bastion sur la gauche, & mettre entre la porte & la muraille, une grande quantité de terre & de fumier. Bouillon pendant ce tems-là fit tirer son canon contre le retranchement des ennemis. La riviere couloit entre les deux camps : quoique cette riviere fut guéable, il étoit néanmoins fort difficile de la passer de l'un ou de l'autre côté, parce que les bords en étoient fort élevez.

Cependant la Bourlotte attaqua la porte vers midi ; la garnifon fecondée des troupes auxiliaires, que Bouillon venoit d'envoyer dans la place, fe défendit bien, & repouffa l'ennemi, à la faveur du canon qui l'incommodoit beaucoup. La Bourlotte conduifit fa tranchée encore plus près du foffé, pour pouvoir approcher de la muraille avec moins de danger. Ce travail dura cinq jours, pendant lefquels il y eut plufieurs petits combats près du gué, dont l'ennemi s'étoit emparé, & dont nos troupes le chafferent.

Ce n'étoit pas feulement le nombre fupérieur des ennemis qui embarraffoit le duc de Bouillon ; fes propres foldats lui donnoient beaucoup d'inquiétude par leurs plaintes & leurs murmures continuels, fur ce qu'on ne les payoit point : il avoit d'ailleurs beaucoup de peine à leur fournir des vivres, la faifon étant peu avancée. Tout ce qui fe confommoit dans le camp, il falloit néceffairement le faire venir de Sedan ; & il étoit à craindre que fi le fiége duroit long-tems, il ne fût obligé, faute de vivres, de laiffer prendre la place. D'un autre côté il confideroit que s'il étoit obligé de décamper, Mouzon, place voifine, feroit dans un grand danger, & expofée à toutes les forces raffemblées des ennemis ; que d'ailleurs il y alloit de fa réputation de ne pas abandonner, fans y être contraint par l'ennemi, une place qu'il avoit entrepris de fecourir.

Tandis qu'il étoit dans cet embarras, le hazard lui fournit le moyen d'en fortir. Les ennemis étoient campez très-avantageufement, & bien fortifiez ; enforte qu'on ne pouvoit fans un grand danger, aller les attaquer de nôtre camp, à caufe de la difficulté du paffage de la riviere ; la garnifon de la ville pouvoit encore moins le faire. Enfin quelques Chevaux-légers, qui étoient allé butiner fans l'ordre du Général, trouverent un gué un peu au-deffous. L'ennemi ayant auffi-tôt crié aux armes, & étant accouru pour défendre ce paffage, où il arriva trop tard, parce qu'il étoit un peu éloigné du camp, les nôtres eurent le tems de fe retirer ; mais ils remarquerent exactement le gué. Le duc de Bouillon ayant affemblé fon Confeil, réfolut alors d'aller attaquer les lignes des ennemis, afin de prévenir, s'il étoit poffible, la fituation fâcheufe, où il prévoyoit qu'il fe trouveroit bientôt.

Il jetta d'abord pendant la nuit, fans que l'ennemi s'en

HENRI IV. 1595.

Le duc de Bouillon attaque les lignes des ennemis.

apperçut, un pont près de l'isle qui est hors de la ville. En même tems il fit entrer dans la place un détachement de 100 chevaux, sous la conduite de saint Chely, de Loppes, de la Perriere, de la Tour, & de Saveuse Bouquinville; il leur joignit cinq cens hommes de pié François, aux ordres de Cancourt sieur de Corselet, & quatre cens Suisses commandez par Jacque Curien. Il montra ensuite aux Capitaines de ces troupes certains arbres, au-de-là desquels il leur prescrivit de ne point s'avancer, en poursuivant les corps de gardes qu'ils auroient mis en fuite. Les ennemis, selon leur coûtume, & comme nous l'avons observé, envoyerent de grand matin cinq cens cavaliers au fourage. La Perriere, au signal qui fut donné du camp par un coup de canon, partit à huit heures, avec quarante cuirassiers, & attaqua une garde avancée composée de quarante cavaliers, qu'il mit en fuite après un léger combat, ainsi que quelques-autres qui vinrent pour les soûtenir.

Tout avoit réüssi jusqu'alors, suivant le projet du duc de Bouillon, qui avoit expressement recommandé de ne point poursuivre l'ennemi au-delà des arbres qu'il leur avoit marquez, mais de se rallier aussi-tôt, & d'aller attaquer les lignes des ennemis par derriere. Mais nos troupes oubliant l'ordre qu'elles avoient reçu, penétrerent jusqu'au milieu du camp des ennemis, qui étant superieurs en nombre, & tombant sur eux du haut de la colline, les repousserent, & les contraignirent de se retirer avec perte. Pendant ce tems-là l'infanterie combattoit avec succès: elle s'empara des lignes, & tua plus de quatre cens hommes; mais voyant notre cavalerie plier, elle recula, & fit retraite. Nous perdîmes dans cette action environ cinquante hommes, & entr'autres S. Chely, jeune homme de grande esperance, & Corselet officier très brave. Les ennemis eurent une si grande peur que nous ne vinssions attaquer leurs lignes, qu'après avoir demandé une suspension d'armes, ils firent partir tous leurs bagages, que bien-tôt ils suivirent eux-mêmes, pour se retirer à Monmedy.

Levée du siége.

Le duc de Bouillon croyant avoir assez fait pour sa reputation, ne pouvant d'ailleurs dans une si grande disette de toutes choses, empêcher le soldat de déserter, & ayant ordre du Roi de soutenir le duc de Nevers & le comte de S. Pol, qui étoient

sur

sur la frontiere de Flandres, abandonna la Ferté, dont il détruisit toutes les fortifications, & ramena ses troupes en deçà de la Meuse, après avoir renforcé les garnisons de ces quartiers. Les ennemis marcherent à Yvoy, & contraignirent cette place de se rendre.

Affaires de Bourgogne.

Nous eumes plus de succès en Bourgogne, où le maréchal de Biron, nommé depuis peu gouverneur de cette Province, étoit avec l'élite des troupes du Roi. On commença par Beaune, une des plus considerables villes de Bourgogne, munie de bons bastions, & d'un fossé rempli d'eau, large de cent pas. Elle est située dans un payis arrosé de plusieurs ruisseaux, où Bacchus & Cerés s'efforcent à l'envi de repandre la fertilité & l'abondance. Le payis est célébre par ses vins exquis. La ville est commandée par une citadelle que le sieur de S. Pierre bâtit autrefois par l'ordre de Louis XI. & qui est flanquée de cinq bastions. Il y avoit neuf ans que le Roi avoit donné le gouvernement de cette place à Pierre de Damas de S. Riran, gentilhomme de la premiere Noblesse, en qui Sa Majesté avoit beaucoup de confiance, & qui y commandoit depuis la paix faite en 1588, entre Henri III. & les Ligueurs. S. Riran, par ordre de Sa Majesté, avoit remis la place au duc de Mayenne, qui y mit garnison, & pour commandant un homme attaché à lui, nommé Monmoyen, homme fort odieux aux bourgeois & à tout le payis.

Monmoyen suivant l'exemple du sieur de l'Artuisie, avoit quelque tems auparavant trompé les habitans de Beaune d'une maniere indigne. Ayant découvert qu'ils avoient envie de se ranger du parti des Royalistes, il leur fit entendre par ses émissaires, qu'il avoit lui-même le même dessein, & afin de le leur faire croire plus aisément, il voulut communier à cette intention en leur présence; mais il avoit auparavant suborné un Prêtre, & lui avoit recommandé de ne point consacrer l'Hostie. Ceux qui avoient formé le complot de livrer la ville au Roi, lui ayant alors découvert leurs projets, ils furent conduits dans la citadelle; & ce ne fut qu'à force d'argent qu'ils purent sauver leur vie. Après cette déteстable trahison, ils jugerent qu'il falloit désormais être plus précautionnez. En même tems on forma un complot dans la ville, pour se venger de la perfidie de ce méchant homme; ce furent les Chanoines

HENRI IV. 1595.

de la Collegiale qui en furent les auteurs, avec Bellin maire de la ville, Jacque Richard ſieur de Belligny, & les autres Echevins. Ceux-ci députerent au Roi un de leur corps nommé Alexan, pour obtenir une ſuſpenſion d'armes durant quatre mois, en lui faiſant eſperer que dans cet intervalle, ils pourroient ſignaler leur fidélité & leur zéle pour Sa Majeſté.

On ne put conduire cette intrigue ſi ſecrettement, que les Ligueurs n'en euſſent quelque connoiſſance. Pierre Janin préſident de Dijon, qui conduiſoit toutes les affaires de la Province, en ayant été averti, le manda au duc de Mayenne, qui étoit alors à Bruxelles, & l'avertit de revenir promptement; qu'autrement il courroit riſque de perdre la Bourgogne, où les Royaliſtes prendroient bien-tôt le deſſus. Le Duc prit congé de l'archiduc Erneſt, ſous pretexte qu'il étoit obligé d'aller trouver le duc de Lorraine, qui vouloit, diſoit-on, traiter avec le Roi, afin de le détourner de ce deſſein. Le préſident Janin, en qui il avoit beaucoup de confiance, le preſſoit vivement de quitter la Cour de Bruxelles, & de ne pas demeurer plus longtems parmi les Eſpagnols; parce que le Roi ne ſe perſuaderoit jamais qu'il voulût ſincerement faire la paix, tant qu'il verroit qu'il auroit commerce avec les ennemis irreconcilables de la France.

Le duc de Mayenne vint donc à Nanci, eſcorté ſeulement par cent chevaux, que commandoit François de Monceaux ſieur de Villars. Le duc de Lorraine ne lui donna pas d'abord audience, de peur de ſe rendre ſuſpect au Roi. Le duc de Mayenne alla enſuite en Bourgogne eſcorté de la même maniere, & ſe rendit à Dijon, dont il trouva les habitans aſſez mal diſpoſés à ſon égard; il leur donna des eſperances, & jetta quelques mots au ſujet de la paix. Il mit une nouvelle garniſon dans la citadelle, viſita les autres places de la Province, & raſſura les partiſans qu'il avoit parmi la Nobleſſe.

Tandis qu'il délibéroit ſur le parti qu'il avoit à prendre dans les conjonctures où il ſe trouvoit, le Préſident, qui étoit à la Cour, lui donna avis que les choſes étoient changées, & que le Roi ne vouloit plus accorder ce qui avoit été d'abord propoſé. Après la priſe de Laon, on avoit offert de ceder le gouvernement de la Bourgogne au duc de Mayenne & à ſes hoirs mâles, & de lui payer la ſomme d'un million d'écus, pour acquitter

les dettes qu'il avoit contractées dans cette guerre, & le dédommager de ses pertes. Quoique le Duc fût alors fort dégouté des Espagnols, il ne songea plus à se reconcilier avec le Roi, & il resolut d'avoir plûtôt recours aux dernieres extrémitez. Il donna donc ordre à Jacque de Harlay de Chanvallon de partir pour Bruxelles, & de tâcher de dissiper tous les soupçons des ministres d'Espagne, en les assurant, que si l'on vouloit lui envoyer des troupes & de l'argent, il étoit prêt de s'engager à ne jamais faire la paix avec le Roi.

Le Duc se rendit ensuite à Beaune, & ayant dissimulé avec les habitans de cette ville, comme il avoit fait avec ceux de Dijon, il leur fit entendre qu'il songeoit serieusement à faire la paix; il les exhorta à perseverer, en attendant, dans le loüable dessein de défendre la Religion Catholique; & il les assura que bien-tôt on feroit une paix avantageuse, & telle qu'ils la pouvoient souhaitter, pourvu qu'ils se reposassent entierement sur lui, & qu'ils ne se hâtassent pas de faire leur accommodement en particulier; il leur fit en même tems esperer qu'on ne leur envoyeroit point de soldats, & qu'on ne les chargeroit point de nouveaux impôts. Mais dès que le Duc fut de retour à Dijon, ayant reçu des nouvelles qui augmentoient ses soupçons, au sujet de la disposition des habitans de Beaune, il y envoya trois cens hommes de garnison, & donna ordre aux capitaines Camille & Carle Ingenieurs, de visiter & d'examiner la place. Il s'y rendit lui-même peu de tems après, & commença par détruire les fauxbourgs, qui étoient très peuplez, où il fit abattre trois Eglises, & plus de deux mille maisons[1]. Il fit faire ensuite de nouvelles fortifications près de l'Eglise de Sainte Magdeleine; & après avoir muré toutes les portes, il n'en laissa que deux libres, dont il confia la garde aux bourgeois, & à la garnison conjointement.

Cependant les habitans de Beaune traiterent avec Biron, qui étoit alors à Noyan[2], par le moyen de Baillet sieur de Vaugrenan, qui commandoit pour le Roi dans S. Jean de Laône. On convint du jour que les bourgeois prendroient les armes, & que Biron viendroit à leur secours, & ce jour fut fixé au 6 de

1 Je crois qu'il y a dans le texte une erreur de chiffre.

2 La Relation dont cet endroit a été tiré, dit que Biron étoit alors occupé à battre le château de l'abbaye de Moustier S. Jean. Il faut que le nom de ce château soit Noyan. *P. du Puy.*

HENRI IV. 1595.

Fevrier. Mayenne, qui eut le vent de cette conspiration, se rendit en diligence à Beaune le premier de Fevrier, avec son fils aîné, & un certain Guillermino Milanois, fameux assassin, qui commandoit la garnison de Seurre. Il fit entrer dans la ville encore cent soldats, avec une partie de la compagnie de chevaux de Tianges, qui étoit aux ordres de Montillet. Il fit en même tems fermer l'une des deux portes, & ordonna que celle qui restoit ouverte, seroit gardée en dehors par les soldats de la garnison, & en dedans par les bourgeois. Ceux-ci jugeant par là que leur conspiration étoit découverte, furent sur le point d'éclater, sans attendre le jour dont on étoit convenu avec Biron, & d'attaquer le duc de Mayenne & son fils; entreprise qui leur eût été très-funeste. Cependant les Conjurez conclurent que le jour marqué pour le secours qu'ils devoient recevoir, étant si proche, il ne falloit rien entreprendre temerairement.

Mayenne ayant mis la ville de Beaune en sûreté, comme il se l'imaginoit, partit pour Châlons, avec son fils & Guillermino. Mais à peine fut-il en chemin, qu'il renvoya cet Officier à Beaune, accompagné de cinquante cuirassiers, avec ordre d'arrêter ceux qui lui étoient suspects, dont il lui donna la liste. On manda donc dans la citadelle le Procureur & l'Avocat du Roi, & on les y retint prisonniers. Les soldats de la garnison arrêterent en même tems dans la ville quatorze des principaux habitans, qui furent aussi conduits à la citadelle. Cela se passa le 4 du mois. Le jour suivant, qui étoit la veille de celui dont on étoit convenu avec Biron, les Conjurez ayant été informez que Guillermino avoit resolu, avec les autres capitaines de la garnison, S. Paul, Sauny, & Belleville, de désarmer tous les bourgeois, crurent qu'ils devoient prevenir cet ordre, & mourir bravement les armes à la main pour la défense de leur liberté, plûtôt que de rendre leurs armes, pour être ensuite inhumainement égorgez comme des bêtes, par des ennemis cruels & impitoyables. Ils se dirent, qu'il n'y avoit plus moyen de suivre les voies de la prudence; qu'ils se trouvoient malheureusement situez entre la gloire & l'infamie, entre la liberté & l'esclavage, entre la vie & la mort; que s'ils étoient hommes & citoyens, ils devoient sans balancer affronter le peril, pour conserver l'honneur, la liberté & la vie.

Au son d'une certaine heure, dont on étoit convenu, Jacque

Soulevement des habitans de Beaune.

& Michel Richard freres, Alexan, & les autres Echevins, & quelques Ecclésiastiques même, prirent les armes. Jacque Richard parut le premier l'épée à la main, avec l'écharpe blanche, & se mit à crier: *Vive le Roi.* Il fut aussi-tôt suivi en foule de tous les bourgeois de son quartier, & même des femmes. En même tems Michel Richard son frere, qui gardoit la porte en dedans, la fit fermer, & ôta par-là aux soldats de la garnison, qui étoient de garde en dehors, le moyen de rentrer dans la ville. Sans perdre de tems, il entre dans la tour qui étoit proche, & le pistolet à la main, il contraint les soldats qui y étoient, de s'enfuïr après avoir jetté leurs armes : ils furent presque tous tuez sur la contrescarpe du fossé, par les payisans qui venoient à la ville. Alexan vint fondre aussi-tôt sur la maison de Guillermino, qui étoit alors à table avec l'Ingenieur Carle & le président de Latrecey frere de Monmoyen. Ayant enfoncé les portes, ils percerent de plusieurs coups Guillermino, qui se défendit inutilement : ils prirent Latrecey, & vinrent à bout de se rendre maîtres de Carle, qui d'abord avoit repoussé les Conjurez : ils le conduisirent avec Guillermino à l'Hôtel de ville, & enfermerent Latrecey dans la maison de Brunet.

Les soldats de la garnison voyant leurs Officiers tuez ou pris, couroient çà & là dans toute la ville, sans sçavoir quel parti prendre. S'étant enfin rassemblez dans la ruë de Dijon, ils furent attaquez par Brunet, Monet, & trente autres bourgeois : plusieurs de ces soldats furent tuez. S. Paul fut blessé dangereusement, & se retira enfin avec Belleville & Sauny près de la citadelle, où ils se joignirent au reste de la garnison. S'étant alors mis en ordre de bataille, ils attaquerent les bourgeois. Mais ceux-ci ayant fait feu sur eux, avec un canon que le duc de Mayenne avoit placé en cet endroit, pour s'en servir en cas de besoin, ils furent repoussez & battus. Les bourgeois vinrent même à bout de les chasser entierement de cet endroit. Il y eut aussi un combat fort vif dans la ruë des Boissons; & Jacque Richard combattit avec beaucoup de valeur. Enfin ils furent tous tuez, ou mis en fuite : le petit nombre qui put échapper, se retira sous la citadelle, avec une partie de la compagnie de Tianges, qui se rendit à des conditions, dont Montillet convint avec les bourgeois. Il y avoit encore quelques soldats

HENRI IV. 1595.

dans la ruë de la Belle-Croix, qui étoient resolus de se défendre. On se contenta de ranger des tonneaux autour d'eux, afin qu'ils ne pussent facilement sortir de cet endroit. En même tems on ouvrit de force les portes de la ville, dont les clefs étoient dans la citadelle, afin que Biron, qui avoit été averti de venir promptement, entrât sans aucune difficulté, Mais auparavant on convint avec lui qu'il empêcheroit le soldat de piller.

Biron entre dans Beaune.

Biron accompagné de Jacque Chabot marquis de Mirebeau, de Henri Hurault comte de Chiverny, d'Edmond de Malain baron de Lux, & des autres officiers de son armée, ayant été reçû avec de grands honneurs dans la ville par les Maire & Echevins, commanda aussi-tôt un détachement de trois cens hommes tirez du regiment de Champagne, de celui de Gontaut sieur de S. Blancard son frere, & de celui de Charle de Rochefort de S. Angel, pour aller attaquer le reste de la garnison, qui étoit dans la ruë de la Belle-Croix. Mais ayant appris l'arrivée de Biron, ils se rendirent à lui, vie & bagues sauves, & lui remirent leur enseigne. Le président de Latrecey fut échangé par son ordre avec quatorze bourgeois prisonniers dans la citadelle, qu'on alla aussi-tôt attaquer.

Siége de la Citadelle.

La tranchée ayant été ouverte, & les Suisses étant arrivez avec dix gros canons & deux plus petits, qui furent aussi-tôt mis en batterie, Monmoyen battit la chamade, & offrit de se rendre, à condition qu'on lui donneroit 30000 écus, pour payer ses soldats, & acquitter ses dettes. Biron, à la priere des bourgeois, offrit 15000 écus que Monmoyen refusa : pendant ce tems-là les capitaines Lago, Sabloniere, & Marnay entrerent dans la citadelle avec quelques soldats d'élite.

D'un autre côté, le bruit de cette expédition attira plusieurs Seigneurs de la Cour, tels que Guillaume de Saulx sieur de Tavanes, Imbert de Marsilli sieur de Sipierre, François de la Madeleine sieur de Ragny, qui rendirent de très grands services dans le cours du siége. Après plus de deux mille coups de canon qui furent tirez, & qui firent une très-grande brêche, les Royalistes se preparoient à donner l'assaut, lorsque les Ligueurs se rendirent enfin, vingt-huit jours après que la citadelle eut commencé d'être assiegée. Les conditions de la

Elle se rend.

capitulation furent : Que la garnison sortiroit vie & bagues sauves, mêche éteinte, enseignes non déployées, & tambour non

battant, & que l'on donneroit à Monmoyen la somme de 15000 écus pour payer ses soldats.

HENRI IV. 1595.

Peu de tems après Claude de Beaufremont, qui étoit revenu depuis peu de son ambassade de Rome, craignant de se voir attaqué par Biron, traita sur la fin d'Avril de la reddition de la ville d'Aussone, où il commandoit avec une forte garnison : il obtint d'être fait Lieutenant général de la Province, sous Biron qui en étoit gouverneur.

Aussone se rend aussi.

On employa en même tems & la force & la ruse, pour se rendre maître d'Autun, dont les habitans dégoutez de la Ligue, comme ceux de Beaune, negociérent secrettement avec Sipierre. Le Maire de la ville ne communiqua son projet qu'à dix bourgeois, de peur que le grand nombre des conspirateurs ne fît découvrir la conspiration. Comme ils étoient maîtres d'une porte de la ville, ils marquerent à Biron un jour, auquel ils devoient l'introduire dans la ville. Ce fut le 15 de Mai que ce Général arriva au milieu de la nuit avec Sipierre : s'étant arrêté dans les fauxbourgs, deux bourgeois allérent le trouver, pour lui dire que le Maire l'attendoit à la porte. Biron craignant quelque surprise, détacha deux capitaines avec huit braves arquebusiers, pour se poster au-dessus de la porte : il les fit suivre par Rampons à la tête de vingt-cinq cuirassiers, & de cinquante cavaliers, qui eurent ordre de se rendre maîtres du rempart des deux côtez de la porte. Il s'avança ensuite, avec sa compagnie de chevaux, & celle de ses gardes, & il entra dans la ville, dont le Maire lui présenta les clefs.

On se rend maître d'Autun.

Il rencontra la garde, qui avoit coutume de faire la ronde vers la moitié de la nuit ; il l'attaque, & la fait prisonniere sans coup ferir, & sans tirer un seul coup de mousquet. Il courut néanmoins risque de sa vie ; car un soldat étant sur le point de lui tirer un coup de pistolet, il se jetta sur lui, & ils lutterent quelque tems l'un contre l'autre : comme le soldat étoit armé de toutes piéces, & que Biron, n'ayant pas même de cuirasse, pouvoit se remuer bien plus aisément, il vint à bout de le terrasser, de le désarmer, & de le tuer.

La compagnie de Biron & celle de ses gardes marcherent ensuite vers le château, & se rendirent maîtres d'une ouverture qui leur en facilita l'entrée. Vingt-cinq cuirassiers & soixante arquebusiers à cheval s'emparerent d'une autre ouverture,

par laquelle ils entrerent dans le palais épiſcopal, où Biron ſe rendit auſſitôt avec cinquante Gentilshommes, & autant d'arquebuſiers. S. Pierre & S. Chriſtophle eurent ordre de garder la porte avec trois cens hommes. Rampons fut commandé en même tems pour s'avancer dans la baſſe-ville, afin d'y forcer les corps de garde. On n'avoit point encore crié aux armes, lorſque Biron envoya ſa compagnie de cavalerie & ſes gardes, au-deſſous de la porte de la citadelle; il fit marcher un autre eſcadron vers la maiſon du ſieur de Lure Gaſcon, dont le régiment étoit en garniſon dans la ville. Pour lui, il marcha vers la grande place, qui eſt au-deſſous de la Cathédrale, & il y trouva un corps de garde de ſoixante ſoldats, qu'il attaqua, & tailla en pieces : on combattit environ l'eſpace d'une heure près de la citadelle. Au reſte on ne fit aucun mal aux bourgeois, comme on en étoit convenu : on pilla ſeulement la maiſon du colonel de Lure, qui n'ayant jamais voulu ſe rendre, fut tué avec un grand nombre de ſes gens.

Guerre en Franche-Comté.

Tout étoit au pillage dans la Franche-Comté, ravagée par d'Auſſonville ſieur de S. George, & par Tremblecourt. Les peuples de cette Province, qui dans le tems de la guerre civile, avoient toûjours été neutres, & n'étoient ni accoûtumez ni préparez à ces fâcheuſes hoſtilitez, implorerent le ſecours des Suiſſes : mais voyant que ce ſecours tardoit trop, ils eurent recours au Gouverneur du Milanez. C'étoit Dom Ferdinand de Velaſco connêtable de Caſtille, chef d'une Maiſon illuſtre, & la plus riche de toute l'Eſpagne, ſeigneur plus diſtingué encore par ſon habileté dans le mêtier des armes, que par l'éclat de ſa naiſſance, & par ſes richeſſes. Quoique Velaſco fût éloigné de la Franche-Comté, il ne crut pas néanmoins devoir négliger les interêts de cette Province. Il ſe mit à la tête de huit mille hommes de pié, & de deux mille chevaux, prit ſa route par la Savoye, & entra dans la Franche-Comté, accompagné du duc de Nemours, qui ayant appris que le duc de Mayenne ſon frere uterin, avec qui il étoit broüillé, venoit ſe joindre à Velaſco, quitta l'armée. On campa d'abord près de Veſoul, & on attaqua cette ville, qui ayant été battuë du canon par Mayenne, ſe rendit ſans combat, dès que la brêche eût été ouverte. La ville étoit commandée par

une

une citadelle, où Tremblecourt étoit avec une garnison de quatre cens hommes. Ne se voyant pas en état de résister, il envoya demander du secours à Biron qui étoit à Beaune. Biron étant parti aussi-tôt, apprit en chemin que la citadelle s'étoit renduë. Il s'arrêta quelques jours aux environs de Dijon, pour secourir cette ville, & relever le courage de la garnison du château, qui s'étoit jusqu'alors bien défenduë. Car Dijon étoit alors assiégé par Jean de Saulx vicomte de Tavanes[1], qui gouvernoit les affaires de la Province, en l'absence du duc de Mayenne : il avoit épousé depuis peu Gabrielle des Prez de Montpezat, fille de la femme du Duc.

Biron avoit envoyé plusieurs couriers au Roi, pour le presser de venir en Bourgogne. Ce Prince voyant que tout lui réussissoit, & que d'ailleurs tout étoit prêt pour son départ, laissa à Paris François de Bourbon-Conti, avec le titre de Lieutenant général de Sa Majesté, & lui joignit Gaspar de Schomberg comte de Nanteuil. Il fit dresser à cet effet des Lettres-patentes, contenant d'amples pouvoirs, lesquelles furent enrégistrées au Parlement le 23 de Mai, à la réquisition du Procureur général Le lendemain le Roi partit, & arriva au bout de six jours à Troyes, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joye, par le peuple de cette ville.

Les habitans de Dijon craignant de devenir la proye de l'un & de l'autre parti, avoient long-tems déliberé, s'ils recevroient dans leur ville Biron & ses troupes : se voyant enfin réduits à la derniere extrêmité, ils eurent recours à ce Général, qui entra dans Dijon, avec environ cinquante hommes, après avoir promis avec serment, qu'il ne feroit aucun tort aux bourgeois. Son arrivée fit peur aux ennemis : le vicomte de Tavanes se retira dans le château de Taland, à un mille de Dijon, & le reste des soldats, dans la citadelle de la ville. François Boyot de Francesque, qui y commandoit au nom du duc de Mayenne, esperant que le connêtable de Castille, après avoir pris Vesoul, ne manqueroit pas de venir à son secours, se prépara à une vigoureuse défense.

Le Roi informé de l'état des affaires, arriva à Dijon le 4 de Juin, qui étoit un Dimanche. Ayant appris que Velasco avoit déjà jetté deux ponts sur la Saone, l'un pour faire passer son

1 Il étoit le cadet du comte de Tavanes.

HENRI IV. 1595.

armée, & l'autre pour transporter son canon, jugea qu'il devoit le prévenir, avant que ce Général eût été informé de son arrivée. Ainsi après avoir établi des corps de garde dans la ville, & avoir fait élever du côté de la citadelle des fortifications, qu'il chargea Odet de Matignon comte de Thorigny, de défendre, il partit, accompagné de Biron, & de plusieurs autres Capitaines & Seigneurs de sa Cour, qui étoient venus avec Sa Majesté, de mille cuirassiers & de cinq cens arquebusiers à cheval, & il arriva le lendemain à Lux. Là il envoya d'Assonville avec cent chevaux, pour reconnoître l'ennemi. Il avoit aussi envoyé plusieurs autres personnes sur la frontiere, dans le même dessein. Les rapports ne se trouvant point conformes, on fut un peu embarrassé sur le parti qu'on prendroit. On résolut enfin de marcher à Fontaine-Françoise, village de la frontiere, appartenant à François Chabot de Brion, avec ordre à toutes les troupes de s'y rassembler à trois heures après midi. On esperoit qu'en attendant, d'Assonville reviendroit, & rapporteroit des nouvelles plus certaines de la situation & de la contenance des ennemis.

Le Roi marchant à la tête de ses troupes rangées en ordre de bataille, & n'étant plus qu'à une lieuë de Fontaine-Françoise, Jacque Chabot marquis de Mirebeau, fils de Brion, lui envoya dire qu'il avoit vû l'ennemi près de-là; qu'il avoit été poursuivi par trois cens hommes de cavalerie, & qu'il avoit eu à peine le tems de se retirer. Le Roi fit aussi-tôt partir Biron, avec la compagnie de cavalerie du baron de Luz, pour être encore mieux informé. Les ennemis s'étoient postez près du village de S. Seine, avec toute leur armée; le duc de Mayenne pressoit extrêmement le connêtable de Castille de marcher vers Dijon, pour secourir Tavanes & Francesque. Mais le Connêtable disoit qu'il n'étoit venu que pour secourir les Comtois, & que le Roi son maître ne lui avoit point donné d'autres ordres. Ainsi il se tenoit dans son camp de S. Seine, & se mocquoit de tout ce que Mayenne pouvoit lui dire. On vint lui annoncer qu'on avoit vû près de-là paroître de la cavalerie ennemie. Alors Mayenne voulant engager les Espagnols à faire quelque chose, pria Velasco de trouver bon que Villars-Houdan allât attaquer la cavalerie Royaliste, qui avoit paru près de Fontaine-Françoise, avec la cavalerie

Françoiſe qu'il avoit, & de vouloir bien lui donner quelques Eſpagnols. Le connêtable de Caſtille, qui avoit juſqu'alors refuſé tout ce que le Duc lui avoit demandé, crut devoir lui complaire en cette occaſion, & lui accorda cinq compagnies de Chevaux-légers, & autant d'arquebuſiers à cheval, commandez par Dom Roderico Bellino.

Villars ſe met en marche à la tête de ces troupes, & rencontre le baron de Luz, que Biron avoit fait partir devant, avec vingt cuiraſſiers. Afin de l'attirer au combat, il envoye contre lui dix cuiraſſiers ſeulement : on ſe battit ; il y eut pluſieurs bleſſez de part & d'autre, & le baron ayant eu ſon cheval tué ſous lui, fut contraint de ſe retirer. Il y avoit entre les deux armées une colline, qui les empêchoit de ſe voir. Villars s'avança avec environ mille chevaux, & monta ſur la colline, d'où il vit l'armée du Roi rangée en bataille. Alors il dit aux Eſpagnols de ſe préparer au combat. Ceux-ci lui répondirent qu'ils avoient des ordres contraires, & qu'on les avoit envoyez ſeulement pour combattre contre des détachemens de l'armée ennemie, & non contre l'armée entiere. Villars leur repreſenta qu'il s'agiſſoit de leur honneur, & qu'ils ne devoient pas laiſſer échaper une ſi belle occaſion d'acquerir de la gloire : Que le combat étoit indiſpenſable, & qu'on étoit dans l'impoſſibilité de ſe retirer, étant en preſence de l'ennemi : Qu'ils conſideraſſent, s'il ne valoit pas mieux combattre avec honneur, que d'être pourſuivis, & battus honteuſement.

Voyant que ces remontrances ne faiſoient aucune impreſſion ſur eux, il eut recours à Jean Baptiſte Samſon Milanois, brave officier, capitaine de chevaux-légers, & qui étoit ſon intime ami. Il le fit prier au nom de leur amitié réciproque, de vouloir bien venir le joindre avec ſa compagnie. Il lui fit dire, qu'il n'étoit pas queſtion, dans les circonſtances où il ſe trouvoit, de prendre des ordres du Général, & de ſuivre les loix de la guerre ; qu'il s'agiſſoit de ne point abandonner ſon ami, dans la néceſſité preſente où il ſe trouvoit. Samſon fut touché du péril de Villars ; il partit du camp, & vint joindre ſon ami, avec ſes chevaux-légers. Auſſi-tot il attaqua l'aîle droite des ennemis, qui lui parut le côté le plus foible. Villars fondit en même tems ſur l'aîle gauche, commandée par Biron.

HENRI IV. 1595.

Combat de Fontaine-Françoiſe.

Au ſon des trompettes, le baron de Tiange & Teniſſey, piquez d'ambition ou de jalouſie, & voulant avoir part à la gloire que Villars alloit acquerir, accoururent, ſuivis de vingt cuiraſſiers. Dès qu'ils ſe furent un peu repoſez, ainſi que leurs chevaux, Villars fit ſonner la charge, & donna d'abord avec cent cavaliers. D'Aſſonville, qui voulut le prendre en flanc, fut repouſſé. Après un combat fort vif, Biron ayant été bleſſé à la tête, les Royaliſtes plierent : Villars ayant reçu en même tems un coup de mouſquet dans le bras, ſe retira en bon ordre au camp de S. Seine. Le capitaine Samſon combattit avec beaucoup de valeur, à la tête d'environ cent chevaux-légers, contre l'aîle droite, où le Roi étoit avec Claude de la Trimouille, Jean de Vivonne marquis de Piſani, Joachim de Dinteville, Antoine de Roquelaure, Joachim de Château-vieux, François du Pleſſis-Liencourt, François de la Grange de Montigni, Jean de Levi de Mirepoix, & François Juvenal des Urſins marquis de Treinel. Après un long combat, où il perdit plus de trente de ſes gens, il fut tué, & le reſte prit la fuite. Le Roi les pourſuivit, ainſi que les Eſpagnols, qui avoient refuſé de combattre, juſqu'à un bois qui étoit peu éloigné, & où l'infanterie des ennemis étoit poſtée.

Charle comte d'Auvergne, Louis de l'Hôpital baron de Vitry, la compagnie des chevaux-légers du Roi, Henri Hurault comte de Chiverni, le chevalier d'Oyſe frere de l'amiral de Villars, Charle d'Eſcars ſieur d'Aix, Crequi ſieur de Riſſey, la compagnie de chevaux-légers de Céſar Monſieur[1], celle de Charle de Lorraine duc d'Elbeuf, arriverent alors au camp du Roi. Ces Seigneurs étoient avec leurs troupes répandus en differens endroits. Le Roi s'étant rendu maître du champ de bataille & de la colline, ordonna à ſon armée de paſſer la nuit à Fontaine-Françoiſe, & s'en retourna à Lux. Ce combat, qui fut plûtôt une eſpece de rencontre & d'eſcarmouche, qu'une bataille, a été plus célébre qu'il ne méritoit de l'être. Les deux partis s'attribuerent la victoire, & crurent l'un & l'autre s'être tirez d'un grand péril. Quoiqu'il en ſoit, le Roi écrivit quatre jours après au Parlement de Paris, pour lui donner avis de la victoire qu'il avoit remportée ſur ſes ennemis :

1 On appelloit ainſi le jeune duc de Vendôme, fils naturel du Roi & de Gabrielle d'Eſtrées.

ſa lettre contenoit de grands éloges du marquis de Mirebeau & de Gilbert de la Curée. Le Parlement ordonna qu'on rendît publiquement à Dieu des actions de graces de cette victoire ; ce qui ſe fit avec un grand appareil. Dans une autre lettre que Sa Majeſté écrivit à Madame Catherine ſa ſœur, datée du 30 de Juin, il loua la valeur du comte de Grammont, & d'Auguſte baron de Thermes. « Peu s'en eſt fallu » ajoûta-t'il, que vous n'ayez été mon héritiere. »

Velaſco ayant appris par les priſonniers, que le Roi étoit dans l'armée ennemie, & qu'il avoit été preſent au combat, le duc de Mayenne eut beau vouloir lui perſuader de marcher à Dijon, pour donner du ſecours à la garniſon de la citadelle, il ordonna de plier bagage le lendemain, & ſe retira à Gray, où il ſe crut plus en ſûreté. On empêcha les François d'entrer dans la ville, comme gens ſuſpects ; enſorte que pluſieurs d'entr'eux qui étoient dangereuſement bleſſez, ſe virent privez de tout ſecours, inſultez par les payiſans, & obligez d'avoir recours aux ſoldats de l'armée Royale, qui les traiterent bien mieux que n'avoient fait leurs alliez. Le Roi même leur donna des marques de ſa bonté ; il envoya un trompette à Villars-Houdan, pour lui faire des complimens de ſa part, au ſujet de ſa bleſſure, avec un Chirurgien pour le panſer, lui offrant un ſauf-conduit, s'il vouloit, en attendant ſa gueriſon, ſe retirer dans quelque ville de ſon obéïſſance.

Le duc de Mayenne déſeſperant de pouvoir conſerver Dijon, n'avoit dans toute la Bourgogne que Chalons, où il pût ſe réfugier : perſuadé que s'il s'y enfermoit, il courroit riſque d'y être aſſiégé, il étoit dans le plus grand embarras. Il réſolut d'abord de ſe retirer à Sommerive dans le Piémont, & d'envoyer de-là au Roi d'Eſpagne, pour lui demander la permiſſion de l'aller trouver, pour ſe juſtifier des calomnies de ſes Miniſtres, & des ſoupçons qu'ils avoient donnez à Sa Majeſté à ſon ſujet, & pour l'inſtruire pleinement de la ſituation des affaires de la Ligue, qui par leur faute, étoient dans un état déplorable.

Embarras du duc de Mayenne.

Henri informé des circonſtances où ſe trouvoit le Duc ſon parent, qui ſembloit être le joüet de la Fortune, en eut pitié ; & fit dire par Roncherolles à Lignerac, qui étoit avec le Duc, de le venir trouver. Lignerac dit à ce Prince, de la part du Roi,

Bonté du Roi à ſon égard.

HENRI IV. 1595.

de ne ſe plus laiſſer abuſer par les fauſſes promeſſes des Eſpagnols ; que Sa Majeſté, en attendant qu'il fît ſa paix, & qu'on convînt des conditions, conſentoit qu'il ſe retirât à Chalons ; & lui promettoit de ne le point attaquer ſur la route, & de ne l'y point aſſiéger. Le duc de Mayenne, très ſatisfait de cette bonté du Roi, prit congé de Velaſco, ſous pretexte de marcher au ſecours de la citadelle de Dijon, où le Connêtable refuſoit d'aller ; & avec le peu de troupes qu'il avoit, il quitta l'armée d'Eſpagne, & ſe rendit à Chalons, où il commença enfin à traiter de ſa paix avec le Roi. Peu de tems après Franceſque n'ayant aucune eſpérance d'être ſecouru, par l'ordre même de Mayenne ſe rendit le 28 de Juin.

Le Roi ſe voyant maître de Dijon, aſſembla le chancelier de Chiverny & ſon Conſeil privé, & rétablit dans cette ville le Parlement, qui d'abord avoit été transferé à Flavigny, & enſuite à Semur ; & lui ayant accordé une amniſtie pour tout le paſſé, lui ordonna de rendre déſormais la Juſtice dans le Palais de Dijon, comme auparavant. On chaſſa enſuite les Jeſuites de la Province, & conformément à l'arrêt du Parlement de Paris, on les contraignit de ſortir de tout le Royaume.

Requête en faveur de Charlote de la Trimouille.

Ce fut à Dijon que le Roi reçut une requête, ſignée par Diane [1], veuve de François de Montmorenci, par Henri de Montmorenci, par Charle de Valois comte d'Auvergne, par Henri de la Tour duc de Bouillon, par Charle de Montmorenci de Damville, par Claude de la Trimouille, par Charle de Coſſé de Briſſac, par Jean de Levy de Mirepoix, par Juſte Louis de Tournon, tous couſins germains ou iſſus de germains de Charlote-Catherine de la Trimouille, veuve de Henri de Bourbon Condé, mort huit ans auparavant à S. Jean d'Angeli en Saintonge. Ces Seigneurs, après avoir parlé au commencement de leur requête, des bruits qui avoient couru au ſujet de la mort extraordinaire & ſubite du prince de Condé, ſoupçonné d'avoir été empoiſonné, diſoient qu'on en avoit accuſé la plûpart de ſes domeſtiques, & ſa femme même : Qu'en conſéquence des Juges déléguez, dépourvus d'autorité légitime, à l'inſtigation de certaines perſonnes mal intentionnées, avoient rendu une Sentence contre quelques-uns, & contre la Princeſſe même : Que l'exécution de cette Sentence avoit été ſuſpenduë

1 Madame d'Angoulême.

par l'ordre du Roi, qui alors étoit le chef du parti des Protestans en France, parce que la Princesse étoit grosse : Qu'elle étoit accouchée d'un Prince[1] : Que depuis ce tems-là le jugement n'avoit point été exécuté ; mais que la Princesse étoit demeurée prisonniere avec son fils : Qu'elle avoit attendu que Sa Majesté eût calmé tous les troubles de son Royaume, pour lui demander la permission de se justifier devant un tribunal légitime & compétent : Que Sa Majesté étant aujourd'hui tranquillement assise sur son thrône, & maîtresse de la capitale de son Royaume, qui est le siége d'un Parlement, qui selon les loix de l'Etat peut seul connoître des affaires personnelles qui concernent les Princes du sang royal, & les Pairs du Royaume, ils avoient jugé qu'il étoit tems, & même de leur devoir, de solliciter Sa Majesté en faveur d'une parente, qui leur étoit chere, & qu'ils croyoient innocente du crime énorme dont elle étoit accusée ; protestant que si on pouvoit prouver qu'elle étoit coupable, ils seroient les premiers à demander qu'elle fût punie dans toute la rigueur des loix : Qu'ils supplioient donc Sa Majesté, de vouloir bien renvoyer la connoissance de cette affaire à un tribunal légitime, où l'on examineroit la procedure déjà faite, pour la casser & l'annuller, si elle étoit vicieuse ; en ce cas pour la recommencer de nouveau, après avoir ajourné ceux qu'on jugeroit à propos ; pour rendre enfin sur cette affaire un jugement définitif. Ils demandoient qu'en attendant que le procès fût jugé, la Princesse fût mise en liberté, se rendant eux-mêmes caution, qu'elle se representeroit dans le tems que Sa Majesté l'ordonneroit.

Pierre Forget de Tresnes, l'un des quatre Secretaires d'Etat, mit au bas de la requête, que le Roi vouloit que la cause fût renvoyée au Parlement de Paris ; que Charlotte de la Trimouille comparoîtroit devant ce tribunal dans quatre mois ; & qu'attendu que les Supplians se rendoient caution pour elle, il étoit enjoint à Jean de la Rochebeaucourt de sainte Memme, gouverneur de S. Jean d'Angeli, de la mettre en liberté. Sur ces entrefaites Jean de Vivonne marquis de Pisani, fut envoyé en Saintonge, pour amener à la Cour la Princesse, & le jeune prince de Condé son fils, dont il avoit été nommé gouverneur. J'ai déjà parlé plusieurs fois avec éloge de ce

1 Henri II. de Bourbon Condé.

HENRI IV. 1595. Henri de Montmorenci est fait connétable. Eloge de sa Maison.

Gentilhomme, vrai modéle de la Noblesse, moins distingué par l'éclat de sa naissance, que par sa haute vertu, digne des anciens héros François.

Le lendemain que la requête eut été presentée au Roi, Henri de Montmorenci, fils d'Anne de Montmorenci connêtable de France, qui deux ans auparavant avoit été revêtu de cette premiere charge de l'Etat, par les lettres patentes que le Roi lui en avoit accordées le 8 de Decembre 1593, lorsque Sa Majesté étoit à Vernon, prêta serment à Dijon, en présence de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour. Les lettres patentes ayant été envoyées au Parlement de Paris le 21 de Novembre de cette année, pour être enregistrées; Antoine Arnaud fit publiquement l'éloge de ce Seigneur, qui à l'exemple de ses ancêtres, avoit toûjours été d'une fidélité inviolable à l'égard du Roi, Il releva la grandeur de sa naissance, & parla de ses illustres & anciens ayeux, qui dans la guerre prenoient pour cri d'armes : *Dieu aide au premier Chrêtien, & premier Baron de France.* Il s'étendit ensuite sur la gloire & les principaux traits de l'histoire de sa Maison. Il dit qu'Ebrard baron de Montmorenci étoit très puissant sous le regne de Hugue Capet, & qu'il contribua beaucoup à affermir la couronne dans la Maison de ce chef de la troisiéme race de nos Rois: Que de cet Ebrard descendoit en droite ligne Matthieu de Montmonrenci connêtable de France, qui épousa Anne de Laval, heritiere de la très-illustre maison de Laval, dont il eut un second fils, qui a donné le nom à la branche de Montmorenci-Laval, laquelle a joint ses armes à celles de Montmorenci: Que Marguerite de Rohan ayeule du Roi François I. étoit de cette branche: Que l'autre fils de Matthieu, nommé Gaultier, se rendit si considerable sous le regne de Louis le Gros, par son merite personnel, & par le credit qu'il avoit acquis dans l'Etat, que le Roi d'un côté, & de l'autre Thibauld comte de Blois & de Chartres, le prirent pour arbitre de tous leurs différends: Que l'éclat de cette Maison augmentant toûjours, Bouchard de Montmorenci avoit épousé Laurence fille du comte de Hainaut, & tante d'Elisabeth femme de Philippe Auguste: Que Matthieu II. fils de Bouchard & de Laurence, avoit été fait chevalier de l'Etoile, & ensuite connêtable de France: Que selon les plus fidéles historiens, c'étoit à lui que la

France

France avoit été redevable de la fameuse victoire remportée à Bouvines l'an 1214, par Philippe[1] II, qui défit l'armée de l'Empereur Othon IV, & triompha de toute l'Allemagne : Que Matthieu avoit dans cette bataille enlevé seize étendarts aux ennemis, & que Philippe, pour laisser à la posterité un monument capable d'illustrer à jamais une Maison déjà très-illustre, avoit voulu qu'elle portât désormais dans ses armes seize aiglons, au lieu de quatre qu'elle portoit auparavant : Que dans la suite la question, au sujet de la Loi Salique, par rapport à la succession à la couronne, ayant été agitée pour la premiere fois, Philippe de Valois trouva un défenseur zélé dans Charle de Montmorenci, qu'il recompensa du bâton de Maréchal de France : Que ce Seigneur, qui se distingua dans les combats les plus dangereux, toûjours fidéle à ses Rois, en fut toûjours cheri, & conserva jusqu'à la fin d'une longue vie, le credit & la faveur qu'il s'étoit acquis ; & que Charle V, surnommé le Sage, lui avoit fait l'honneur de le choisir pour le Parain de son fils aîné. Il parla ensuite des alliances de la maison de Montmorenci, avec les comtes de Montfort & de Dreux, tige des ducs de Bretagne ; enfin des exploits du célébre Anne de Montmorenci, enseveli dans son triomphe, vingt-huit ans auparavant, à la bataille de S. Denys, & qui par sa vertu & par les services qu'il avoit rendus à l'Etat, étoit encore au-dessus de tous les honneurs & de tous les bienfaits dont il avoit été justement comblé. L'orateur finit par l'éloge de Henri, dont il s'agissoit : il loüa son attachement inviolable à la personne du Roi, & aux interêts de l'Etat, au milieu des tempêtes dont la France avoit été agitée, & fit voir qu'il meritoit que le Roi, juste estimateur des vertus de ses sujets, l'honorât d'une charge, qui, pour ainsi dire, étoit son patrimoine.

HENRI IV. 1595.

Suite de la guerre en Franche-Comté.

Le Roi ayant reglé toutes choses à Dijon, & dans la province de Bourgogne, tandis qu'on traitoit avec le duc de Mayenne, retiré à Chalons, marcha du côté de la Franche-comté, à l'instigation d'Assonville & de Tremblecourt. Il s'approcha de Grey, où étoit Velasco, rangea ses troupes en bataille, sous les yeux même de ce Général, & lui livra plusieurs attaques. Le 12 de Juillet il s'en fallut peu qu'il n'y eût une bataille générale. La cavalerie ennemie étoit logée au-dessous

1 Appellé d'ordinaire Philippe Auguste.

HENRI IV. 1595.

du camp du Roi, dans un village sur le bord de la Saone, qui en cet endroit étoit guéable. Le gué étoit gardé par environ cent arquebusiers Espagnols, qui ayant vû de l'autre côté de la riviere une troupe de cuirassiers, avec cinq cens arquebusiers à cheval, qui faisoient mine d'entrer dans le gué, firent feu sur eux, & s'opposerent quelque tems à leur passage. Mais la poudre, le plomb, & les forces leur manquant, ils furent contraints de se retirer du côté de Grey, & d'aller joindre l'infanterie qui étoit éloignée. Il y avoit entre la cavalerie & l'infanterie des ennemis, un ruisseau avec un pont qu'ils gardoient. Nos troupes enhardies par la retraite que les ennemis venoient de faire, passerent le gué, fondirent sur le premier escadron des Espagnols, qu'ils rencontrerent, commandé par Hercule de Gonzague, firent sur eux une violente décharge de mousqueterie, & le mirent en fuite. Le choc fut si rude, que Gonzague courant çà & là, pour rallier ses troupes, & les engager par prieres & par menaces à faire ferme, ne put réüssir. Le cavalier Melzi, qui étoit à la tête du second escadron, ne fut pas plus heureux: le premier escadron entraîna le second dans sa fuite, & nous les poursuivimes jusqu'au pont. Comme il étoit très-étroit, la plûpart furent contraints de se jetter dans le ruisseau, pour pouvoir gagner l'autre bord avec peine, & nous en tuames beaucoup, dans le tems qu'ils s'efforçoient de passer. Alfonse d'Idiaquez, fils de Jean d'Idiaquez, secretaire du roi d'Espagne, & qui après la mort du marquis du Guast, avoit été fait commandant des chevaux-legers du Milanez, fut blessé légérement, & tomba avec son cheval dans un fossé, où il fut pris par René de Viouft de Chanlivaut, brave officier François. On fit aussi prisonnier Cesar Marino capitaine d'une compagnie de gendarmes, avec plusieurs autres. Chanlivaut eut beaucoup de soin de son prisonnier, & lui rendit la liberté pour la somme de 20000 écus, à la sollicitation de Jean B. Severoli de Faenza: les Anglois & les Hollandois lui avoient offert une somme bien plus considerable pour l'engager à leur ceder ce prisonnier, dans l'idée que, s'ils l'avoient en leur puissance, le Roi d'Espagne, qui aimoit beaucoup son pere Jean d'Idiaquez, consentiroit plus volontiers à recevoir la rançon des prisonniers Anglois & Hollandois qu'il retenoit, & qu'il refusoit de rendre, quelque prix qu'on lui offrît pour obtenir leur liberté.

Le reste de ce mois & le suivant, furent employez inutilement à faire des courses, à butiner, & à mettre à contribution les villes & les bourgs qui étoient sans défense, afin de faire subsister l'armée. Les habitans de Besançon furent si effrayez, que pour se garantir, ils offrirent une très-grosse somme d'argent. Une maladie contagieuse s'étoit mise ensuite dans les deux armées, & avoit emporté plusieurs Officiers de considération ; entr'autres Odet de Matignon comte de Thorigny, jeune Seigneur qui promettoit beaucoup, & qui avoit une sagesse égale à sa valeur, & supérieure à son âge. Les ennemis perdirent le chevalier de Gonzague & Alexandre Caracciolo.

Le Roi étant allé à Lyon, les Suisses lui representerent leur ancienne alliance avec les peuples de Bourgogne & de Franche-Comté ; & supplierent Sa Majesté de trouver bon que ces derniers fussent neutres dans cette guerre. Le Roi eut égard à leurs remontrances ; & en conséquence le 14 d'Octobre nous évacuames Salins, ville ainsi appellée, à cause de ses fameuses Salines. Cette expédition du Roi en Franche-Comté nous fût préjudiciable par rapport à la frontiere de Flandre. Je vais parler maintenant de ce qui se passa sur cette frontiere, & j'y joindrai le recit des affaires des Payis-Bas, qui cette année eurent beaucoup de connexion avec les nôtres.

Affaires des Payis-Bas.

Au commencement de l'année les Etats généraux des Provinces-Unies, dans la vuë d'avoir le passage de la Meuse libre, pour transporter des troupes dans le Luxembourg, suivant les conventions faites depuis peu avec le Roi, resolurent de prendre quelques places en ce payis-là : & comme celui de Liege passoit pour neutre, & que les Liegeois pour cette raison ne prenoient aucune précaution, quoique dans le fond l'évêque de Liege, Ernest de Baviere, favorisât les Espagnols, & fît tout le tort qu'il pouvoit aux Etats généraux, sans néanmoins agir en ennemi déclaré ; on jugea à propos d'essayer de se rendre maître de Huy. Cette ville située sur la Meuse, dans un payis agréable, entre Namur & Liege, étoit autrefois une ville belle & bien peuplée ; mais s'étant revoltée du tems de Charle duc de Bourgogne, elle fut prise après un long siége, & perdit une partie de ses avantages. La Meuse passe au milieu de la ville, où il y a un pont de pierre. Sur le rivage à droite, est une montagne haute & escarpée, qui commande toute la ville ; & sur

HENRI IV. 1595.

cette montagne est un magnifique château, où les Evêques sont quelquefois leur séjour, & qui a été réparé par Everard de la Mark, cardinal & évêque de Liége.

On chargea Charle de la Herangiere de tâcher de surprendre Huy : ce Capitaine avoit, deux ans auparavant, pris par ruse la ville de Breda en Brabant. La Herangiere se mit en marche le 31 de Decembre, avec douze enseignes & quatorze escadrons; & s'étant approché de la ville pendant la nuit, cacha ses gens aux environs. Il envoya seulement devant lui trente hommes choisis. Comme ceux du parti des Etats & les Royalistes étoient également reçus dans la ville, ils y entrerent librement, & allerent loger chez un Bourgeois, qui étoit d'intelligence avec eux. De la maison de ce bourgeois, ils n'eurent pas de peine à grimper sur la montagne où étoit le château, qui n'avoit qu'une foible garnison; & par le moyen des échelles & des cordes qu'ils trouverent toutes prêtes, ils parvinrent jusqu'au sommet de la montagne, où ils se tinrent embusquez, en attendant que la porte du château s'ouvrît, au son d'une cloche qui avertissoit les soldats de la garnison d'aller à la Messe. La porte fut ouverte, & la garnison sortit. Aussitôt les trente hommes sortent de leur embuscade, égorgent la garde, s'emparent de la porte, & se rendent maîtres du château. Les bourgeois crierent aux armes; mais en même tems les ennemis ayant donné le signal dont on étoit convenu, la Herangiere se presenta à la porte de la ville, & demanda qu'on la lui ouvrît. Les bourgeois voyant le château pris, & qu'ils n'avoient aucune ressource, jugerent à propos, pour se garantir d'un plus grand malheur, de capituler à certaines conditions.

Huy est surpris par les Etats.

L'Evêque de Liege, qui ne s'attendoit à rien moins, fut très-irrité de ce procédé des Etats, qu'il traita de perfidie, & il envoya à la Haye des députez pour s'en plaindre amérement. Les Etats se justifierent comme ils purent : ils dirent qu'ils ne s'étoient pas emparé de Huy, pour le retenir toûjours, mais seulement pour en faire pendant quelque tems une place de sûreté; & que dès que la guerre auroit cessé, ils le rendroient : Que les Royalistes en avoient usé ainsi, à l'égard de Rhinberck & de Bonne, ville de la dépendance de l'Electeur de Cologne, qu'ils gardoient, sans que l'Electeur en

murmurât. Les députez répliquerent, qu'il y avoit bien de la difference entre Huy & ces deux places, qui avoient coûté aux Espagnols leur sang & leur argent, pour les reprendre sur les Confédérez; & que jusqu'à ce qu'on les eût indemnisez, ils n'avoient pas tort de retenir ces villes: Qu'Huy au contraire étant une ville libre & neutre, on n'avoit pû s'en emparer, sans violer la foi des traitez, & sans se rendre coupables de la plus insigne perfidie. Les Etats n'ayant point d'autre réponse à faire aux envoyez, ils partirent, sans avoir rien pû obtenir: l'Evêque de son côté, après avoir imploré le secours des Espagnols, se prépara à faire le siége de la place, qu'on lui avoit enlevée.

Cependant la garnison, que la Herangiere avoit mise dans cette place, faisant des courses jusqu'aux portes de Monmedy, rencontra quelques chariots chargez de marchandises d'Italie, & d'étoffes de soye; ils les pillerent, & les partagerent entr'eux. Mais s'étant avancez dans le Brabant, & passant près de Thienen [1], ils furent attaquez & défaits par Ladislas Schets, sieur de Grobbendonck, gouverneur de cette derniere place; on leur enleva leur proye, & ils furent la plûpart tuez, ou faits prisonniers.

Mort de l'archiduc Ernest.

Sur ces entrefaites, l'archiduc Ernest gouverneur des Payis-bas, fut attaqué d'une fiévre si violente, accompagnée de convulsions, qu'on commença à désespérer de sa vie. Au bout de deux heures il se sentit néanmoins un peu soulagé; mais il demeura fort foible, avec une fiévre lente qui ne le quitta point. Il apprit que le duc de Bouillon avoit fait une irruption dans le Luxembourg, & que d'Assonville & Tremblecourt ravagoient la Franche-Comté. Le chagrin que ces fâcheuses nouvelles lui causerent, augmenta sa maladie, & il mourut le 20 de Fevrier [2], âgé de 41 ans, quelques mois & quelques jours. Ce fut un Prince d'un esprit doux & modéré, plûtôt exempt de vices, qu'orné de beaucoup de vertus. Suivant la maxime des Princes d'Autriche, qui ne songent qu'à élever ceux de leur Maison, & qui ne contractent des alliances qu'entr'eux, il fut fait Gouverneur des Payis-bas, & destiné par Philippe II. pour épouser l'infante Isabelle, & devenir par-là Roi de France, s'il eût été aussi aisé aux Espagnols de renverser les Loix

1 Ou Tilemont. | 2 Ou le 21.

HENRI IV. 1595.

fondamentales de la Monarchie Françoise, qu'il leur est facile d'enfanter tous les jours des projets chimériques, pour engloutir tous les Royaumes & tous les Empires de l'univers. La mort inopinée de l'archiduc Ernest, fit évanoüir les frivoles espérances de l'ambitieuse Maison d'Autriche. Ses funérailles se firent à Bruxelles avec beaucoup de pompe.

Mort de Ferdinand d'Autriche.

Peu de tems auparavant, Ferdinand d'Autriche, oncle de l'empereur Rodolfe & d'Ernest, mourut à Inspruck, âgé de près de 60 ans : il avoit autrefois acquis de la gloire dans la guerre d'Hongrie. De Philippine Velser, qu'il avoit épousée, sans le consentement de son pere [1], il eut Charle marquis de Burgaw, & André évêque de Constance, & depuis cardinal : les Etats de l'Empire, & les Etats particuliers de Ferdinand, les jugerent l'un & l'autre indignes de succéder à leur pere [2]. Après la mort de Philippine Velser, il épousa Anne Catherine sœur de Vincent duc de Mantouë, & fille de sa sœur Eleonor; il n'en eut que deux filles.

Avant la mort d'Ernest d'Autriche, le comte de Belgioioso, qui zélé pour l'honneur de sa nation, étoit au désespoir de la révolte des troupes [4] Italiennes, & appréhendoit que les Espagnols ne se portassent aux dernieres extrêmitez, fit si bien par sa médiation, qu'on convint enfin avec eux des conditions suivantes : Qu'il y auroit une amnistie pour tout le passé : Que ceux qui pendant le tems de la révolte, avoient eu des emplois parmi eux, recevroient une paye considerable, & auroient leur congé : Qu'on payeroit aux autres soldats tous les arrérages qui leur étoient dûs, & que jusqu'à ce que le payement entier eût été fait, François de Padilla resteroit en ôtage parmi eux, & qu'en attendant ils se retireroient à Tilemont : Qu'après qu'ils auroient prêté un nouveau serment de fidélité au Roi d'Espagne, il seroit défendu, sur peine de la vie à qui que ce fût, de leur reprocher leur soulevement. Ernest étant mort, le comte de Fuentes ne leur paya point leur solde, comme il leur avoit été promis; ce qui fit que le traité n'eut point lieu. Fuentes obtint néanmoins que Mario gendarme [3], & Jean B. Rozza, qui avoient commerce, comme auparavant, avec le comte Maurice, seroient déclarez

1 L'empereur Ferdinand.
2 A cause de leur mere.
3 *Huomo d'arme*, selon le terme Italien.
4 Voyez le Livre CIX.

rébelles par leurs compagnons mêmes, comme infracteurs de la foi du traité.

Sous l'archiduc Ernest, le comte de Fuentes avoit toute l'autorité en Flandres : après sa mort, il prit aussi-tôt le commandement souverain des armes. Car quelque tems auparavant, le comte Charle de Mansfeld, qui étoit à charge aux Espagnols, & qui, sans que Philippe le trouvât mauvais, venoit d'être nommé Général des troupes en Hongrie, avoit pris congé d'Ernest, & après avoir été voir son pere, s'étoit mis en chemin pour se rendre à l'armée. Il avoit chargé le comte Adolfe de Schuartzembourg, de lever au nom de l'Empereur, 2000 chevaux dans le payis de Cleves & de Liége ; Dansy & d'Aschicourt, de lever aussi chacun 2000 hommes de pié ; & les colonels Boualet & Mansy, d'en lever chacun mille : tous ceux que ces derniers leverent, étoient presque tous Wallons.

Siége de Huy par le comte de Fuentes.

Le comte de Fuentes, suivant le traité secret fait avec l'Electeur de Cologne, voulut signaler le commencement de son Généralat par le siége de Huy. Il prit l'occasion du débordement des eaux, & se presenta au commencement de Mars devant la ville, avec quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. L'Electeur, comme on en étoit convenu, se posta de l'autre côté de la riviere, avec mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. Valentin de Pardieu sieur de la Mothe, commandoit l'artillerie. Le 13 de Mars on escalada la muraille, & la ville fut prise d'assaut. On y passa au fil de l'épée environ cinquante soldats de la garnison : les autres, avec quelques bourgeois se retirerent dans la citadelle, contre laquelle la Mothe fit le lendemain braquer vingt-huit canons. Après une violente batterie de plusieurs jours, qui renversa une haute tour, la garnison ne voyant point paroître de secours, se rendit le septiéme jour du siége, à ces conditions : Que les soldats auroient la vie sauve, & sortiroient en armes avec leurs bagages, ainsi que les bourgeois, à l'exception de ceux de ces derniers, qui avoient trempé dans le complot formé pour livrer la ville aux ennemis : on les remit entre les mains de l'Electeur de Cologne, pour ordonner de leur sort. Le comte de Nassau avoit envoyé au secours de la place, un corps de sept cens hommes ; mais l'isle de Bomelen étant presque submergée par les eaux, ils furent obligez par la

HENRI IV. 1595.

Débordemens extraordinaires.

même raison, de prendre de longs détours dans le Diocése de Cologne, & ne purent arriver à tems, pour secourir la garnison de Huy.

Les débordemens des rivieres furent alors plus extraordinaires, qu'on ne les avoit jamais vûs. Le Rhin, la Meuse, le Meyn, le Nécre, & le Danube, avoient été si glacez pendant l'hyver, qu'ils portoient les chariots & les charettes: lorsque les glaces furent fonduës, les eaux s'enflerent tellement, qu'ayant rompu les levées, elles entraînerent les maisons de la campagne, les greniers, les étables, les hommes, & les bestiaux. On voyoit flotter sur les eaux aux environs de Cologne, de Mayence, & de Francfort, des corps morts, des arbres déracinez, des statuës de Saints, des pignons, & des toits de maisons, des matelats, & toutes sortes de meubles de payisans. Ces pauvres gens, pour garantir leur vie, & se préserver de ce déluge, montoient par des échelles au haut des maisons, qui leur paroissoient hautes & solides; ils grimpoient aux arbres, ou se réfugioient sur les montagnes, portant leurs petits enfans entre leurs bras. Quelques-uns se jettant tumultuairement dans des batteaux & des barques, s'exposerent sur ces rivieres, ou plûtôt sur ces torrens, & échapperent au péril commun par un plus grand.

Ce fut dans le diocése d'Utrecht que les eaux firent plus de ravage, sur-tout près de la ville de Rhenen, qui, à ce qu'on croit, étoit le payis des anciens peuples, nommez *Gringes*. Le Rhin ayant passé par-dessus la fosse de Grebbe, renversa de ce côté-là la levée, & se répandit dans les campagnes d'au-dessous, remplies de bitume, d'où l'on tire de la terre à brûler. Ces eaux s'étant ensuite dégorgées avec un fracas horrible, par des conduits inconnus, entre des collines, des taillis, & des chênayes, tomberent sur la ville d'Amersfort, où ayant trouvé une digue qui les arrêta, elles se partagerent dans les fossez, & renverserent les portes & les écluses, ébranlerent les ponts de pierre, & toutes les maisons de la ville, comme si c'eût été un tremblement de terre. Enfin ces eaux s'écoulerent, & tomberent dans l'Ems, & de-là dans la Mer.

Vers Nuremberg, Torgaw, & les lieux des environs, les ponts de pierre furent emportez. A Francfort, l'eau monta quarante-quatre pouces plus haut que l'année 1573, entra dans les

es magasins & dans les boutiques des Marchands, & sur tout des Libraires, & y fit beaucoup de tort. On dit qu'en une nuit la Moselle crût de trente piés, & le Rhin de trente-neuf. Les eaux firent aussi de grands ravages à Bernbourg près de Saba, dans la principauté d'Anhalt. On perdit une infinité de grains & sur tout une grande quantité de blé; des bestiaux de toute espece furent submergez; plus de soixante maisons furent renversées. Il y périt plusieurs hommes; ceux qui échapperent au déluge, & qui coururent se réfugier sur les montagnes prochaines, n'ayant pû porter avec eux qu'une petite quantité de provisions, moururent presque de faim, & après avoir jeûné plusieurs jours, eurent bien de la peine ensuite de recouvrer leurs forces, à la faveur des secours qu'ils reçurent des villages voisins. Cette inondation dura depuis le 23 de Fevrier qu'elle commença, jusqu'au 8 de Mars.

Le comte de Fuentes maître de la ville de Huy & du château, y mit garnison Espagnolle. Les bourgeois souffrant beaucoup de cette garnison, en porterent leurs plaintes à l'Electeur de Cologne. Ce Prince, qui vit alors que ses amis lui faisoient autant de mal que ses ennemis, se plaignit à la Cour de Bruxelles, & obtint, à la sollicitation de Jean Richardot, que la garnison, moyennant une somme d'argent, sortiroit du château, dont il avoit donné le gouvernement à Nicolas Groësbeck, parent de son prédécesseur.

Peu de tems après, tandis que les Italiens attendoient leur paye à Tilemont, les Allemands, à leur exemple, commencerent à se soulever à Bruxelles; ils se saisirent de la personne de leur Colonel, & il fallut, pour appaiser la sédition, employer tout le crédit de Dom Rodrigue de Silva duc de Pastrana, qui étoit depuis peu venu d'Espagne avec son fils. Fuentes fit alors partir Marc Rie marquis de Varambon, à la tête d'un corps de quatre mille hommes de pié, & de mille chevaux, pour aller faire des courses sur notre frontiere du côté de l'Artois. Mais Henri d'Orleans duc de Longueville, gouverneur de Picardie, lui opposa un plus grand nombre de troupes, avec lesquelles il ravagea l'Artois, & saccagea la ville d'Avenes-le-Comte [1], où il mit tout à feu & à sang, le 20 de Mars. Ce Prince ne survécut pas long-tems à ces derniers

[1] Cette ville est differente de celle du Hainaut, qu'on appelle Avenes-le-Sec.

HENRI IV. 1595.

exploits. Entrant dans Dourlans au bruit de la mousqueterie de la garnison, qui vouloit lui faire honneur, il reçut malheureusement une bale dans la tête, & en mourut dans cette ville même, sur la fin d'Avril, laissant un fils, nommé Henri, de son mariage avec Catherine de Gonzague, fille du duc de Nevers. Le gouvernement de Picardie fut donné à François d'Orleans comte de S. Pol, pour l'exercer, jusqu'à ce que le jeune Henri fût en âge d'en faire les fonctions.

Négociation entre l'Espagne & les Etats généraux.

Sur ces entrefaites, il y eut une conférence pour la paix entre les Espagnols, & les Etats généraux. On ignore lequel des deux partis fit les avances: l'un & l'autre s'en défend, pour ne point paroître avoir le premier demandé la paix. Les Espagnols prétendent que les Etats y furent contrains par la dureté des conditions que leur proposerent les François & les Anglois, pour continuer la guerre contre l'Espagne, dont une étoit que les Hollandois & les Zelandois ne feroient aucun commerce avec les Espagnols. Mais le lieu de la conférence & la maniere dont elle se tint, font voir le contraire. Le docteur Theodore Liesfelt Jurisconsulte, autrefois chancelier de Brabant, sous le duc d'Alençon, le docteur Othon Hartius Jurisconsulte, & Maes d'un côté; de l'autre, le comte Maurice, Valck Thrésorier général, & Aoëls, pensionnaire du comte de Zelande, s'assemblerent à Middelbourg. La conférence s'ouvrit le 4 d'Avril. Les députez du parti Espagnol dirent qu'ils venoient au nom du Clergé & de la Noblesse des Payis-bas, fidéles à Sa Majesté Catholique, pour déliberer sur les moyens de faire la paix, avec le parti contraire; & qu'ils se réjoüissoient de ce que Dieu avoit inspiré la même pensée aux deux partis, également las de la guerre, & convaincus de la nécessité d'une paix solide.

Maurice répondit, qu'il n'avoit pas moins de joye de voir l'heureuse occasion qui s'offroit enfin de terminer la guerre; mais que les Etats généraux des Provinces-Unies avoient pris la résolution de ne traiter qu'avec les Etats des autres Provinces, & non avec le Roi d'Espagne, qu'ils excluoient absolument de la négociation, parce qu'ils sçavoient que ce Prince étoit si irrité contr'eux, qu'il n'oublieroit jamais leur procédé à son égard, qu'il regardoit comme injurieux & très-criminel; & que quand même ils lui demanderoient pardon, il ne leur

accorderoit jamais leur grace, & chercheroit toutes les occasions d'en tirer vengence : Que les Théologiens qu'il avoit auprès de lui, l'entretenoient dans ces funestes dispositions par cette maxime, qu'on n'est point obligé de tenir sa parole à l'égard des Hérétiques.

Les Députez du parti Espagnol ayant repliqué que leurs ordres portoient seulement de traiter de la paix entre le Roi & ses fidéles sujets d'une part, & les Confédérez de l'autre ; on ne voulut pas rompre la conférence ; & comme toute la contestation consistoit à sçavoir si le Roi d'Espagne seroit compris dans le traité, ou s'il seroit exclus ; on convint de ne délibérer pour lors, qu'au sujet du tems & du lieu, où l'on s'assembleroit dans la suite, pour traiter des conditions de la paix. Mais Maurice ajoûta qu'il falloit commencer par se mettre d'accord sur un point essentiel, qui étoit, que les Espagnols, & tous autres étrangers, sortiroient de la Flandre. Maurice donna aux Députez royalistes, un memoire contenant quelques autres conditions qu'il éxigeoit encore. C'est tout ce qui se passa dans cette assemblée, & on se sépara.

Quelques-uns des Députez, par le désir de la paix, étoient d'avis d'accepter les conditions proposées par les Confédérez, sur tout voyant l'état miserable où les Provinces des Payis-Bas étoient reduites, la cherté des vivres, les plaintes des peuples, & la foiblesse du parti du Roi, qui étoit hors d'état de réduire jamais les rebelles. « D'un côté, disoient-ils, nous sommes attaquez par les Anglois, & de l'autre par les François. Si nous » refusons d'accepter les articles qu'on nous propose, il est à » craindre que les Confédérez ne se liguent avec d'autres puis» sances encore ; & alors il n'y aura plus moyen de faire la paix » avec eux : ils sont persuadez qu'ils ont plus de ressources pour » continuer la guerre, que les Espagnols : ils sont plus forts sur » la mer : nous n'avons ni vaisseaux, ni matelots, ni ports pour » troubler leur navigation : leurs places n'exigent ni frais ni gar» nisons : toutes leurs troupes sont sur leur frontiere : enfin la » guerre semble leur être plus avantageuse que la paix ; & il » est à craindre, que si on laisse échaper cette occasion, elle » ne se retrouve plus, & qu'on ne veüille plus dans la suite » transiger aux mêmes conditions qu'on offre aujourd'hui. » D'ailleurs puisque les Etats font une démarche en faveur de

HENRI IV. 1595.

» la paix ; par l'offre de ces conditions, il est juste que le Roi » de son côté entre dans les mêmes vuës, & accorde quelque » chose aux Etats. Sa Majesté ne doit point appréhender que la » Noblesse & les Etats des autres Provinces fidéles & soumi- » ses, qui ont jusqu'ici tant souffert pour elle, fassent rien qui » lui puisse être préjudiciable. Elle doit trouver bon que ces » Provinces traitent en leur nom avec les Provinces-Unies : » elles auront moins de peine à s'accorder ensemble. Les Con- » fédérez n'éxigent point d'elles qu'elles renoncent à l'obéïssan- » ce de leur Souverain, ou à leur Religion, ne voulant pas » eux-mêmes qu'on les force de changer la leur. Il seroit de » l'interêt du Roi de laisser de cette maniere les Provinces de » la Flandre négocier, sans compromettre son autorité ; car » dans le cours de la négociation, il y aura bien des points dis- » cutez, dans lesquels il ne conviendra point au Roi d'entrer, » par raport aux égards dûs au Pape & au S. Siége : & quel- » que resolution que l'on prenne par raport à la Religion, il » vaut mieux que ce soient les Etats de Flandre qui s'en mê- » lent, que Sa Majesté Catholique. D'ailleurs les Confédérez » se fieront certainement davantage aux Etats des autres Pro- » vinces, qu'au Roi, dont ils redouteront toûjours la vengen- » ce ; ils compteront davantage sur leurs promesses ; persua- » dez que ces Etats n'ont en vuë que le bien public, & la tran- » quilité des Payis-Bas. Non seulement la paix affoiblira consi- » dérablement les Provinces-Unies ; mais elle rompra encore » l'alliance des François & des Anglois. Car ce sont les Etats » des Provinces-Unies qui les lient ensemble, & ces deux Puis- » sances n'ont en vuë que de se mettre à couvert des efforts » de l'Espagne. Or quand les Espagnols auront abandonné la » Flandre, elles n'auront plus aucun sujet de leur faire la guer- » re. Ces motifs, qui interessent les Provinces des Payis-Bas, » & toute la Chrêtienté, doivent sans doute l'emporter sur les » raisons qu'on allégue en faveur de l'autorité royale, qu'on » prétend être blessée par l'exclusion donnée au Roi dans la » négociation dont il s'agit. A l'égard de l'article qui concer- » ne la sortie de toutes les troupes étrangeres de la Flandre, » on peut s'accommoder avec les Confédérez, en leur offrant » pour ôtage le comte de Fuentes, jusqu'à l'entiere exécution » des conditions du traité. »

D'autres moins zélez pour la paix, que pour l'autorité royale, soûtenoient au contraire que les Confédérez étoient obligez, selon toutes les regles du droit & de la bienséance, de demander la paix à leur Souverain, qui, quoiqu'offensé & irrité contr'eux à juste titre, se montroit néanmoins disposé à composer avec eux à des conditions raisonnables : Que c'étoit donc à eux à demander pardon au Roi, & à le supplier humblement de vouloir bien interposer son autorité dans une affaire qui le touchoit essentiellement : Que les Etats de Flandre n'avoient aucun pouvoir de traiter de la paix, sans être autorisez par le Roi, qu'autrement ils pourroient, lorsqu'il leur plairoit, continuer à leur gré, ou cesser la guerre sans l'aveu de Sa Majesté : Que des rebelles n'avoient pas merité que le Roi se deshonorât lui-même, & avilît sa dignité pour leur complaire : Qu'il n'étoit pas juste qu'ils fissent la loi à leur Souverain, & que sous le pretexte d'une défiance causée par leur criminel attachement à l'hérésie, il leur fût permis de négocier à l'exclusion du Roi, avec les autres Provinces de la Flandre, & de dépoüiller ainsi le Roi de ses droits, pour pouvoir persister impunement dans leur coupable rebellion : Qu'exclure le Roi de la negociation & du traité, c'étoit l'obliger en quelque sorte à renoncer aux droits que sa naissance lui avoit donnez sur la souveraineté des Payis-Bas, & à se reconnoître indigne heritier des Etats de ses ayeux. Qu'un Prince aussi puissant que Philippe, ne s'abaisseroit point ainsi, & qu'il étoit injuste de le prétendre.

La conférence cessa, & on se sépara de part & d'autre. Mais pour prévenir les plaintes & le désespoir des peuples épuisez, qui soupiroient après la paix, la conférence fut moins rompuë que remise à un autre tems, & les Députez de part & d'autre convinrent de revenir avec de plus amples pouvoirs, & de s'assembler une seconde fois. Cependant le Roi Catholique voulant donner lieu aux Confédérez de compter sur sa clémence à l'avenir, & sur sa sincerité dans la réconciliation dont il s'agissoit, ordonna de laisser partir tous les navires de Hollande & de Zelande, qu'on avoit arrêtez dans les ports d'Espagne, & qu'on retenoit à Lisbonne, jusqu'à ce que la flotte, chargée de lingots d'or, qui venoit de la Havanne, port de l'isle de Cuba, fût arrivée, & qui étoient destinez à transporter

HENRI IV. 1595.

des soldats, s'il étoit nécessaire. Il envoya pour cet effet à Lisbonne Louis de Guzman duc de Medina-Sidonia, & il fit dire aux capitaines de ces vaisseaux, qu'il en agissoit ainsi à la priere du cardinal Albert, qui étoit pour lors viceroi de Portugal, & qui devoit aller incessamment en Flandre, en qualité de Gouverneur général des Payis-Bas. Les Provinces Unies de leur côté, donnerent avis au Roi de France du succès de la conférence, par leur ambassadeur nommé de Calvart, & à la Reine d'Angleterre par Noel de Caron de Schoonewlle. Ils envoyerent aussi des ambassadeurs à l'Empereur, aux Princes, & aux Etats de l'Empire, pour leur faire entendre que si la paix ne se faisoit point, il falloit s'en prendre aux Espagnols, & à leurs partisans.

Mariages en Hollande.

Cependant on ne voyoit dans la Hollande que nôces, que fêtes, & que tournois, comme si on eût été dans un tems de paix. Marie, fille de Guillaume prince d'Orange, & d'Anne d'Egmond de Buren, fut mariée par son frere Maurice, au comte Philippe d'Hohenlo son parent, qui lui avoit rendu de grands services, ainsi qu'aux Etats généraux. Les nôces furent célébrées le 7 de Fevrier, avec beaucoup de magnificence, dans le château de Buren, au payis de Gueldre, sur le fleuve Linghe. Il s'y trouva un grand nombre de Seigneurs d'Allemagne, & les Etats firent des présens considerables à la Comtesse, en reconnoissance des obligations qu'ils avoient à son pere, à son frere, & à son nouvel époux. Le mois suivant George Evrard comte de Solms, qui avoit pareillement rendu de grands services aux Etats, & qui étoit actuellement gouverneur de Hulst en Flandre, & Lieutenant général de Maurice dans la Zelande, épousa à Delft Sabine d'Egmond, fille du fameux Lamoral d'Egmond, que les Espagnols, vingt-huit ans auparavant, avoient fait mourir à Bruxelles, & de Sabine de Baviere, sœur de l'électeur Frederic. Les Etats lui firent aussi des présens considérables.

Cependant le comte de Fuentes, qui depuis longtems avoit formé le projet d'assiéger Cambrai, faisoit tous les préparatifs necessaires pour une si grande entreprise, dont il prévoyoit la difficulté. Christien de Savigni de Rônes, qui étoit maréchal de camp général dans son armée, l'assura que lorsque les bourgeois se verroient assiégez, la haine qu'ils avoient pour Balagni, les engageroit à livrer la ville, où ils étoient plus forts que

la garnison, qui d'ailleurs, ainsi que Balagni, seroit toute occupée à défendre la citadelle. Il ajoûta qu'il avoit des intelligences dans la ville, & que quelques bourgeois lui avoient promis de le seconder. On commença par ravager les environs de Cambrai; ensuite on resolut de se rendre maître de quelques places de la frontiere de France, & de commencer par le Câtelet.

Le Càtelet est un Fort bâti par Henri II, vis-à-vis le Câteau-Cambresis, construit par l'Empereur Charle V. Ce Fort est de figure quarrée, flanqué par quatre bastions, avec un fossé sec, & mediocrement profond. Le Gouverneur de la place étoit François de Dampierre, sieur de Lieramont, gentilhomme du Payis, distingué par sa valeur & par son expérience dans la guerre, & qui étoit tout couvert de blessures. Il avoit avec lui quatre cens hommes de garnison. Le 19 de Juin on commença à assiéger la place. Mais tandis qu'on conduisoit la tranchée, il arriva une chose qui traversa l'entreprise du comte de Fuentes.

Le duc de Bouillon ayant eu ordre de se joindre au comte de S. Pol, sur la frontiere de Champagne, étoit venu quelques jours auparavant à S. Quentin, pour tenir conseil sur les opérations de la campagne, avec S. Pol & Charle d'Humieres son lieutenant, un des plus grands Seigneurs de la Province. D'Humieres lui apprit que de Rônes, pour s'emparer de Han, avoit usé de la plus insigne fourberie, à l'égard de Louis de Moui de Gomeron gouverneur de la place. Passant par ces quartiers, quelque tems auparavant, avec trois mille hommes de pié & quatre canons, dans le dessein de fortifier la Fere, qui est à cinq lieuës de là, il fit entendre à Gomeron, qui étoit extrêmement avare, que s'il vouloit souffrir que le comte de Fuentes mît une garnison dans Han[1], il lui feroit une composition très avantageuse, & lui payeroit tous les arrerages des appointemens qui lui étoient dûs. Gomeron goûta la proposition, il consentit à accompagner de Rônes jusqu'à Bruxelles, pour traiter lui-même avec le comte de Fuentes, & il amena avec lui ses deux freres, pour les y laisser en ôtages. Il partit donc

Histoire de Gomeron gouverneur de Han.

1 Gomeron étoit du parti de la Ligue, il s'agissoit de le faire consentir à recevoir garnison Espagnole. Le duc d'Aumale avoit donné le gouvernement de Han à Gomeron, pere de celui dont il s'agit en cet endroit.

HENRI IV. 1595.

avec de Rônes, & laissa dans la place sa mere, & d'Orvilliers, dont il avoit épousé la sœur. Etant arrivé à Bruxelles, le comte de Fuentes le retint prisonnier, & dépêcha en même tems Frias vers sa mere & d'Orvilliers, avec des ordres dignes de l'inhumanité Espagnole, les menaçant que s'ils refusoient de recevoir une garnison de dix compagnies Espagnoles, commandées par le capitaine Olmeda, il envoyeroit incessamment à la dame de Moui, la tête de ses trois enfans au bout de trois lances.

Cette proposition la fit frémir : mais d'Orvilliers voyant qu'il étoit inutile qu'un François essayât de toucher un Espagnol, il prit une resolution digne d'un homme de cœur. Il s'accommoda avec Damy commandant à Roye, qui étoit son parent, pour qu'il lui remît des officiers Espagnols qui étoient prisonniers en cette ville, afin que leur tête pût repondre pour celle de Gomeron & de ses freres, à condition toutefois qu'il conserveroit toûjours la citadelle de Han, où il étoit. D'Humieres dit qu'il tenoit ces circonstances de Damy, qui assuroit que d'Orvilliers agissoit de bonne foi, & que Vitermont d'Humieres, son parent, qui étoit actuellement prisonnier dans le château de Han, lui avoit confirmé les mêmes choses.

Nos Généraux persuadez qu'il étoit trop important pour la sûreté de la frontiere, de s'emparer de cette place, crurent devoir profiter de l'occasion. Car l'ennemi ayant déja en son pouvoir la Fere & la Capelle, s'il eût encore continué d'être maître de Han, il nous eût été impossible d'aller au secours de Cambrai, que l'on apprenoit de toutes parts qu'il se preparoit à assiéger. Déja le comte de Fuentes étoit en marche ; mais on ignoroit s'il alloit à Han ou à la Capelle. Le comte de S. Pol, qui étoit à S. Quentin, fit repasser la riviere à ses troupes, & les fit séjourner à Flavy-le-Marteau. En même tems il envoya ordre à d'Humieres, au comte de Chaulne, à Thibaud de Mailly, à Emanuel Dailly de Picquigny vidame d'Amiens, à Timoleon Gouffier de Tois, à Lanoy de la Boissiere, à d'Estourmel de Surville, à d'Estourmel de Plainville, à de Maigneux, à de Lisle Marivaux, à Blanchard du Clusean gouverneur de Noyon, & à d'autres, de venir le joindre le 20 de Juin. D'Humieres se rendit au camp avec le regiment de Lamoral d'Egmond, qui faisoit la guerre pour le Roi sur la frontiére,

frontiére, & celui de Longueval ſieur d'Araucourt.

On tint encore Conſeil au ſujet de l'expédition de Han, & on balança les avantages qu'on retireroit de la priſe de cette place, avec les grandes difficultez qu'il falloit ſurmonter pour y réüſſir. On ſe défioit d'Orvilliers, & on ne pouvoit juger de ſa bonne foi, que ſur le témoignagne favorable des amis qu'il avoit dans notre armée. Les ennemis avoient de grandes forces aux environs de Han, & pouvoient au premier bruit venir au ſecours de la place, où il y avoit d'ailleurs une garniſon nombreuſe. Il étoit dangereux de paſſer devant la citadelle, pour aller attaquer la ville ; car on étoit convenu que d'Orvilliers ne recevroit dans la citadelle que huit officiers de l'armée Françoiſe, qui étoient ſes parens, pour voir par eux-mêmes dequoi il s'agiſſoit, & ſi d'Orvilliers étoit de bonne foi. Deux de ces huit devoient aller & venir, pour faire leur rapport au comte de S. Pol, au duc de Bouillon, & au comte d'Humieres. On devoit faire entrer nos troupes dans la place, par le baſtion qui étoit vis-à-vis la porte de la citadelle, après avoir ouvert cette porte murée depuis long-tems, d'où l'on deſcendroit dans le foſſé par des échelles hautes de vingt piés. On devoit enſuite marcher le long du mur par un petit ſentier, entre l'étang & le foſſé de la citadelle, & par une galerie pratiquée au bout de la contreſcarpe, pour défendre l'entrée du foſſé. De là on devoit aller à un autre baſtion, vis-à-vis une autre porte de la citadelle qui regarde la ville, & où il y avoit un pont-levis pour recevoir les troupes auxiliaires.

On prévoyoit que cette entrepriſe feroit verſer beaucoup de ſang. Car depuis que Gomeron étoit à la ſolde de l'Eſpagne, il y avoit dans la ville une très-forte garniſon, compoſée de ſept cens Napolitains du regiment de Ferdinand Lofredo marquis de Trevico, commandez par Cicco de Sangré, Marcel & Baltazar Caraccioli freres, Alexandre Brancaccio, & Marcel del Indice. Il y avoit outre cela deux cens Flamands, cent vingt Eſpagnols, & quatre cens hommes d'infanterie Allemande. Les Officiers de cette garniſon ſe douterent de quelque choſe, parceque Frederic Rotondo Napolitain, écuyer de Gomeron, qui étoit dans la citadelle avec lui, leur dit qu'on y faiſoit des préparatifs extraordinaires, qu'on changeoit les canons de place, & qu'on aprêtoit des gabions. Ils

HENRI IV. 1595.

ne manquerent pas d'en donner avis au comte de Fuentes. Ils demandoient quelque fois à d'Orvilliers, avec un air de reproche, pourquoi il recevoit si souvent des visites de la part des amis qu'il avoit dans l'armée ennemie. D'Orvilliers s'excusoit, & tâchoit de pallier ses preparatifs, par la crainte qu'il disoit avoir du voisinage de l'armée royale. Il ajoûtoit, que s'ils ne se fioient pas à ce qu'il leur disoit, ils pouvoient envoyer ceux qu'il leur plairoit dans la citadelle, pour les informer de tout ce qui s'y passeroit.

Les Officiers le prirent au mot, & Sangré y envoya d'abord deux sergens, nommez Martano & Ernando Ninfa, puis Marc-Antoine Palignano. Mais cette précaution parut dans la suite, fort inutile & on fit reflexion, que si d'Orvilliers avoit envie de trahir, il lui seroit aisé de retenir ceux qu'on lui envoyoit. Ils resolurent donc de ne plus songer qu'à se bien défendre, & qu'à se procurer du secours de la part du comte de Fuentes, à qui ils envoyerent pour cet effet plusieurs couriers. Cependant ils jugerent à propos de se précautionner : ils firent quatre barricades : la premiere depuis la porte de Noyon jusqu'à la place du château ; la seconde à une petite ruë qui est le long de la muraille de la grande ruë ; en même tems ils firent des ouvertures dans plusieurs jardins, & logerent des troupes dans des greniers, d'où l'on pouvoit découvrir les soldats qui sortiroient de la citadelle, & défendre les barricades : la troisiéme fut dressée dans le carrefour d'une grande ruë qui aboutit à la porte de Chauny ; & la derniere, entre cette porte & la grande ruë. On logea aussi un corps de soldats choisis dans le clocher de l'église de S. Martin.

Vers le milieu de la nuit, Surville, Plainville, Damy, Mailli & Richebourg, amis & parens de d'Orvilliers, s'avancerent avec cinquante arquebusiers, suivis de cent autres commandez par le capitaine de Marin, & d'un détachement de deux cens hommes tirés des regimens de Picardie & d'Egmond. D'Humieres venoit ensuite à la tête de cent chevaux. On mit une vedette pour observer l'entrée de nos troupes dans la citadelle. S. Pol & Bouillon suivoient avec leurs gardes, & avec leurs compagnies de cavalerie, & celles de Sesseval, de Bouquinville, de Vesilly, & de Longueval de Proville.

Ayant été découverts près de l'Hôpital par des vedettes

avancées, auſſi-tôt on cria aux armes dans la ville; & les ennemis tirerent ſur nous quelques coups d'arquebuſes, auxquels nous répondîmes. Le capitaine Aſcanio Scampurro fut tué dans cette premiere action. Nous ne pûmes plus douter de la bonne foi d'Orvilliers, qui alors fit tirer le canon de la citadelle ſur les ennemis; ce qui augmenta le courage de nos troupes. Plainville entra le premier dans la citadelle, & rapporta que tout y étoit bien diſpoſé : d'Humieres & François d'Averton ſieur de Belin, y entrerent après lui, & aſſûrerent la même choſe. Nos troupes ayant été introduites ſans aucun accident, S. Pol & Bouillon, qui virent qu'il n'y avoit aucun lieu de ſe défier, s'avancerent, & Bouillon entra lui-même dans la citadelle, pour y donner ordre à tout.

Depuis minuit, que nos troupes avoient été introduites, juſqu'au lever de l'aurore, on ne fit rien. Dès que le jour parut, pluſieurs difficultez s'offrirent. Le baſtion où nous étions logez, ne contenoit pas plus de quatre cens hommes, & les barricades des ennemis étoient diſpoſées de telle ſorte, que ſi nous faiſions une ſortie par la petite porte du baſtion, il nous faudroit traverſer la grande place, où nous ſerions expoſez à la mouſqueterie des barricades, & à celle des greniers, qui nous prendroit en flanc; enſorte qu'avant d'en venir aux mains, nous aurions perdu beaucoup de monde, & nos meilleurs ſoldats qui marcheroient à la tête. Du Cluſeau trouva un reméde à cet inconvénient. Ayant remarqué dans la gallerie par où l'on étoit venu, une ouverture commencée, il jugea qu'on pouvoit l'élargir, & ſortir par-là ſur la contreſcarpe, où l'on pourroit ſe mettre en bataille.

Plainville & de Marin ſortirent les premiers par cette ouverture, à la tête de deux cens hommes. Ils furent ſuivis par les gardes & par les cuiraſſiers de Bouillon & d'Humieres. Enſuite ſur les cinq heures (car il fallut du tems pour élargir l'ouverture, & faire défiler les ſoldats) Seſſeval arriva dans la citadelle, avec le reſte des troupes deſtinées pour cette expédition. Le comte de S. Pol, à la priere du duc de Bouillon, envoya encore cent cavaliers, la compagnie de Cluſeau, qui étoit de trois cens hommes, & trois cens arquebuſiers, commandez par la Croix, que d'Aumont avoit depuis envoyé de Bretagne, & par Lieudieu & Villeron; enſorte qu'il y avoit

HENRI IV. 1595.

en tout quinze cens hommes de pié, & deux cens cavaliers.

On délibera ensuite entre les Chefs, sur la maniere de faire l'attaque. Il fut résolu de partager les troupes en trois corps, & d'attaquer par trois endroits. Marin & Plainville, avec cent arquebusiers & trente cavaliers, furent commandez pour attaquer la barricade de la Porte de Chauny, qui étoit à droite : Cluseau eut ordre d'aller à gauche vers la Porte de Noyon, pour charger l'ennemi, avec le régiment de Picardie & les soldats de la Croix. Comme les principales forces de la garnison étoient dans la grande ruë, il parut dangereux d'aller l'attaquer de ce côté-là. On se contenta d'envoyer des troupes dans les petites ruës qui environnoient la grande, afin de pouvoir prendre l'ennemi par derriére & en flanc. Le duc de Bouillon, avec d'Humieres, Belin, de la Bossiere, d'Arancourt, le Vidame d'Amiens, & de Thois demeura sur la contrescarpe, avec le reste des troupes, qui formoient le corps de réserve, pour pouvoir envoyer du secours, où il seroit nécessaire.

Le comte de S. Pol, qui étoit resté hors de la place, pour attendre le succès de cette expédition, ayant approuvé les dispositions que le duc de Bouillon avoit faites, d'Humieres commença par envoyer un trompette à Cicco de Sangré, pour le sommer de la part du Roi, de rendre la place, lui offrant des conditions raisonnables, pourvû qu'il donnât des ôtages, en attendant que Gomeron & ses freres fussent revenus de Bruxelles. Sangré répondit fiérement, que lui & tous ses gens mourroient plûtôt sur le champ, que de rien faire contre leur honneur, & contre la fidélité qu'ils devoient à leur Prince. Sur cette réponse on commanda l'attaque. Elle se fit d'abord à la droite, c'est-à-dire, à la barricade de la Porte de Chauny. Baltazar Caracciolo, qui y étoit à la tête de deux cens piquiers, non-seulement nous reçut de très-bonne grace, mais nous repoussa deux fois avec perte. Bouillon voyant ces troupes reculer, envoya pour les soûtenir, les gardes de S. Pol & d'Humieres, sous les ordres de Dampierre & de Bayencourt. Du Cluseau eut plus de succès à la gauche, c'est-à-dire, vers la Porte de Noyon, où Sangré, qui y étoit, fut dangereusement blessé. Nous forçames trois barricades, & nous avançames jusqu'à la Porte. Du Cluseau voyant néanmoins vers le midi, que ses gens étoient épuisez, envoya prier le duc de Bouillon

de lui envoyer ses gardes : le Duc les lui envoya, sous la conduite du capitaine le Comte, & ils rétablirent le combat.

Après un combat opiniâtré, nous avions mis l'ennemi hors d'état de faire usage de la Porte de Noyon, lorsque dans l'endroit où l'on combattoit à gauche, le feu prit aux maisons, qui n'étoient presque toutes que de bois & d'argile. On ne sçait si ce fut nous qui causâmes cet incendie, comme les Espagnols l'ont écrit, ou si ce fut les ennemis ; quoiqu'il en soit, les tourbillons de flame que le vent poussoit dans les yeux de nos soldats, les contraignirent enfin de reculer. Les ennemis croyant que nous étions repoussez, & que nous prenions la fuite, se rallierent, & reprirent leurs rangs.

D'Humieres est tué.

La plûpart de nos gens effrayez s'étoient retirez en désordre près du bastion, lorsque d'Humieres, qui étoit sans casque, pour être plus libre, courant de rang en rang, & croyant que c'étoit le feu, & non l'ennemi, qui nous avoit fait abandonner l'attaque de la Porte de Noyon, reçut à la tête un coup de mousquet, qui lui fut tiré du clocher de S. Martin, & tomba mort sur la place, ce qui acheva de consterner nos troupes. Le duc de Bouillon se trouva alors dans un grand embarras ; il parcouroit les rangs, & exhortoit le soldat à retourner à la charge, lorsqu'un autre accident fit enfin pencher la victoire de notre côté.

Lorsque l'incendie eût été allumé, Bouillon avoit ordonné à la Croix de faire mettre le feu aux barricades des Espagnols : la flame se communiqua jusqu'à la Porte de Chauny, & le vent la poussa alors dans les yeux des ennemis, comme il avoit fait à notre égard. En même tems on braqua contre cette Porte des bâtardes[1] que Bouillon avoit amenées avec lui. Les ennemis, après nous avoir chassez plusieurs fois, & s'être long-tems & courageusement défendus, furent enfin contraints de lâcher pié. Aussi-tôt Plainville & Marin fondirent sur la Porte de Chauny, avec leurs gens ; & Bouillon étant en même tems survenu avec des troupes fraîches, qu'il tenoit en réserve près du bastion & sur la contrescarpe, la porte fut brisée par son ordre, afin que le comte de S. Pol pût entrer dans la ville, avec tout le reste de l'armée. Bouillon ayant alors eu avis que les ennemis se retiroient au fauxbourg de S. Sulpice, prit avec

1 Canons courts.

HENRI IV. 1595.

lui les deux bataillons, qui composoient son corps de réserve; & qui étoient fort diminuez, parce que plusieurs avoient quitté leurs rangs pour aller piller. Comme il couroit à cheval dans la ville, il rencontra S. Ravy, Marin & Dampierre, suivis de peu de soldats, qui après avoir poursuivi les ennemis, avoient été obligez de s'arrêter à la vûë d'un corps de trois cens hommes, qui s'étoient ralliez pour leur faire tête.

Prise de Han.

Le bruit courut alors parmi nos troupes, que les ennemis s'étoient ralliez, & que le combat alloit recommencer; ce qui fit revenir au drapeau tous nos soldats, qui s'étoient répandus dans la ville pour piller. Déjà du Cluseau, de Villiers, & de Lierville étoient arrivez avec leurs troupes, lorsque les ennemis dresserent leurs piques, & firent connoître qu'ils vouloient se rendre. Mais nos soldats irritez de la mort d'Humieres, malgré le duc de Bouillon, qui vouloit qu'on fit bon quartier, se jetterent sur eux, & les massacrerent. Les ennemis eurent six cens hommes tuez; & de ce nombre fut le Colonel des Allemands. De Frias fut fait prisonnier, & mourut le soir de ses blessures. Cet Officier avoit été cause qu'on n'avoit pas élevé un retranchement dans la ville; le soldat, disoit-il, comptant sur ce retranchement, ne combattra que foiblement, & reculera. Il se flattoit qu'en faisant durer le combat, le comte de Fuentes auroit le tems d'envoyer du secours. Ce Général étoit effectivement en chemin, & avoit quitté le siége du Câtelet, dont il avoit laissé la conduite au duc de Pastrana, lorsqu'il apprit que Han étoit pris.

On fit un grand nombre de prisonniers, entr'autres Dominique Bandini sergent d'Alexandre Brancaccio (il mourut presque aussitôt de ses blessures) Baltazar Caracciolo, Cicco de Sangré, Settimio di Fabii Romain, Ernando Ninfa, qui étoit alors malade, Marcello Molina, Martio Schiaveto, Scipione Barone, Martio Nicolai, Annibali, Martano, & Jean Baptiste Carescíano. On prit aussi Olmedo, qui commandoit les Espagnols, & le Colonel des Wallons. Le premier fut envoyé à saint Quentin, & le second à Noyon, tous deux sous bonne escorte. Marcello del Giudice fut envoyé à Chauny. On donna Sangré, Caracciolo, Brancaccio, Fabio, & Ninfa à d'Orvilliers pour servir d'ôtages, & être les garans de la vie de Gomeron & de ses freres.

Cependant d'Orvilliers se plaignit de ce qu'on ne lui remettoit pas tous les autres Officiers Espagnols, comme on en étoit convenu, & réclama la parole expresse que d'Humieres lui avoit donnée. Le duc de Bouillon lui répondit qu'il ignoroit ce que d'Humieres lui avoit promis, mais qu'il sçavoit bien que l'entreprise avoit été bien plus difficile, qu'il ne l'avoit fait entendre au commencement, & que la mort seule d'Humieres étoit pour la France une perte plus considerable, que le carnage de tant d'Espagnols ne l'étoit pour l'Espagne : Qu'il devoit donc se contenter des prisonniers qu'il avoit dans sa citadelle. Il ajoûta, que quoiqu'il eût beaucoup de répugnance à être cruel dans la victoire, il ne pouvoit néanmoins se dispenser d'abandonner au pillage la ville de Han, que le soldat avoit achetée par tant de dangers courus, & de sang versé.

La ville fut en effet livrée au pillage, du consentement du comte de S. Pol. Outre d'Humieres, nous perdimes dans cette expédition Masure lieutenant de Surville, Bayencourt capitaine des gardes d'Humieres, & la Croix qui fut tué, après avoir mis le feu aux maisons, sans compter environ vingt autres Gentilhommes & cent soldats. Dampierre capitaine des gardes du comte de S. Pol, Lierville mestre de camp, d'Arpajon, & Chaumont Chalandré furent dangereusement blessez.

Les Espagnols ayant été chassez de Han, & la citadelle étant au pouvoir du Roi, il y avoit lieu de se réjoüir d'une conquête si importante. Les vainqueurs néanmoins ne se livrerent point à la joye qu'inspire la victoire; la tristesse étoit peinte sur les visages des soldats, comme des Officiers; l'armée étoit plongée dans une vive affliction, & dans un morne silence, causez par la perte du brave d'Humieres, honoré pendant sa vie de toutes les troupes, comme un grand Capitaine, & pleuré après sa mort, comme le pere des soldats. Il sembloit que cette perte présageât tous les malheurs qui nous arriverent dans la suite sur cette frontiere. Ce ne fut pas seulement dans la Picardie, où d'Humieres commandoit en qualité de lieutenant de Roi, sous le comte de S. Pol, qui en étoit gouverneur, & où ses ancêtres avoient toûjours tenu le premier rang parmi la Noblesse de la Province, que ce Seigneur fut regretté; il le fut dans toute la France.

Regrets de la mort de d'Humieres.

HENRI IV. 1595.

Le Roi ayant appris sa mort, ne pût s'empêcher de verser des larmes, & en essuyant ses yeux, il dit. « J'ai perdu » d'Humieres, Han me coûte trop cher; je donnerois Han » & bien d'autres places pareilles pour un homme de ce mé» rite. » Ce fut en effet un Seigneur, non-seulement de la plus haute naissance, & très-riche, mais d'une grande ame, & d'une générosité au-dessus de la fortune d'un particulier; il avoit une phisionomie aimable, un air noble, des mœurs douces, & un esprit très-fin : ces qualitez le faisoient également respecter & aimer.

Tout Paris le pleura amérement, & fut indigné contre le duc d'Aumale [1], qui se disant gouverneur de Picardie, & ayant été chassé de la Province, y avoit attiré les Espagnols, comme on le croyoit. Car quoique le Roi eût proposé à ce Prince des conditions très-avantageuses & très-honorables, pour l'engager à se soûmettre, il aima mieux renoncer au nom de François, & avilir sa dignité, jusqu'à faire bassement sa cour au comte de Fuentes, & à attendre souvent dans son antichambre l'heure de son réveil, que de joüir de son haut rang dans le sein de sa patrie, & que de servir son Roi légitime, dont il avoit l'honneur d'être parent.

Réquisitoire du Procureur général, contre le duc d'Aumale.

Le Procureur général du Parlement ne put résister aux plaintes & aux murmures des François irritez contre ce Duc. Ce Magistrat presenta au Parlement un réquisitoire, où il dit que ce sujet rébelle, méprisant les Edits de Sa Majesté, & les Arrêts de la Cour, persévéroit toûjours dans sa rébellion : Qu'il continuoit à conspirer avec les Espagnols, les anciens ennemis du Royaume : Qu'il avoit depuis peu fait son possible pour les rendre maîtres de Han, & faire perdre cette place à la France; ce qui seroit arrivé, sans la protection du ciel, qui avoit inspiré un courage héroïque à la Noblesse Françoise, qui en cette occasion s'étoit dévouée pour le salut de la patrie, & pour recouvrer une place importante, qui venoit de coûter la vie au brave d'Humieres : Qu'ainsi pour remplir le devoir de sa charge, & satisfaire les désirs de tous les bons François, il réclamoit la sévérité des Loix contre le duc d'Aumale, & réquéroit qu'on procédât juridiquement contre lui, comme coupable au premier chef du crime de leze-

1 Charle de Lorraine.

Majesté

Majesté, & réfractaire aux Arrêts de la Cour.

HENRI IV. 1595.

L'affaire mise en délibération, quoique la requête du Procureur général parût très-juste, & qu'on ne doutât nullement que le Duc ne méritât une punition exemplaire; les avis furent néanmoins partagez à cause de sa dignité de Duc & Pair. Car le droit des Ducs & Pairs est de ne pouvoir être jugez, dans les affaires qui les regardent personnellement, qu'après avoir convoqué tous les autres Ducs & Pairs, & avoir assemblé toutes les Chambres du Parlement. Cependant, vû la révolte manifeste & opiniâtre du duc d'Aumale, on le jugea indigne de joüir du privilége attaché à son rang : ayant été déclaré coupable du crime de leze-Majesté au premier chef, rébelle, traître à la patrie, perturbateur, & ennemi de la tranquillité & de la sûreté publique, un des principaux chefs & auteurs de la conjuration formée contre le Roi, & contre le Royaume, il fut condamné à mort; & on ordonna par l'Arrêt qu'il seroit traîné sur une claye jusqu'à la place de Gréve; que là il seroit tiré par quatre chevaux, & que ses membres seroient attachez aux quatre principales portes de la ville; & sa tête mise au bout d'une pique, & placée au haut de la porte de S. Denis : Que ce jugement seroit exécuté en sa personne, s'il pouvoit être arrêté; qu'autrement il le seroit en effigie. Il fut ordonné par le même Arrêt, que les écussons particuliers de ses armes (on ajoûta le mot de *particuliers*, de peur de deshonorer une illustre Maison) seroient effacez dans toutes les maisons, châteaux, & villes où ils se trouveroient, & qu'on enleveroit tous ses portraits : Que tous ses biens seroient confisquez : Que tous ses fiefs ne relevans que du Roi, seroient réünis à la Couronne : Que ses hoirs & tous ses descendans seroient roturiers, vils, infames, incapables de témoigner en justice, & inhabiles à toutes charges dans l'Etat; & que leurs biens seroient confisquez au profit du Roi : Qu'Anet le principal de ses châteaux, & son domicile ordinaire, avec toutes ses autres maisons, seroit démoli & rasé : Que les fossez en seroient comblez, & qu'il ne seroit permis à qui que ce fût, de bâtir dans le même endroit : Que tous les arbres qui formoient les avenuës de ce château, seroient coupez par le milieu, pour perpétuer la mémoire de la détestable trahison & conspiration dudit duc d'Aumale : Qu'enfin il seroit élevé dans la place où

Arrêt du Parlement qui le condamne au dernier supplice.

HENRI IV. 1595.

étoit le château ; une colomne avec une planche du cuivre, sur laquelle l'Arrêt seroit gravé.

Cet Arrêt sévére, qui fut l'effet du chagrin qu'on avoit de la mort d'Humieres, parut à plusieurs d'une rigueur excessive, & donné à contre-tems, le duc de Mayenne étant pour lors sur le point de conclure son traité avec le Roi. Le Prince de Conti, qui commandoit les armées dans Paris, intercéda par le conseil de Schomberg, pour le duc d'Aumale, & obtint sans peine d'Achille de Harlay premier Président, qu'on suspendît l'exécution de l'Arrêt, jusqu'à ce que le Roi, qui étoit alors en Franche-Comté, en eût été informé. Elle fut en effet suspenduë quelques jours. Mais la haine publique, qui paroissoit s'être rallentie depuis l'Arrêt, s'étant rallumée, Jerôme Angenoust Conseiller au Parlement, & Magistrat très-zélé, fit voir que la dignité du Parlement & l'autorité du Roi seroient compromises, si un Arrêt rendu autentiquement, demeuroit sans effet, & étoit comme annullé par l'autorité de quelques personnes particulieres : il désignoit par ces mots le premier Président. Il obtint enfin, secondé de plusieurs autres, que, sans attendre la réponse du Roi, l'Arrêt seroit mis à exécution.

L'Arrêt est exécuté.

Le 6 de Juillet on promena dans les ruës de Paris l'effigie du duc d'Aumale, au milieu d'une foule de peuple, & au grand étonnement de la plûpart, qui se souvenoient que quelques années auparavant, lorsque la Maison de Lorraine étoit toute-puissante, on avoit, à leur sollicitation, condamné les Colignis & ceux de leur parti, à une mort ignominieuse ; & ces mêmes personnes se réjoüissoient alors de voir que les Lorrains avoient un sort pareil.

Ce qu'il y eut encore de plus étonnant, est qu'une année après que le duc de Mayenne eût obtenu sa grace, les membres & la tête du duc d'Aumale resterent encore exposez en effigie, & qu'aucun de ses parens, de ses partisans, ou de ses domestiques, ne se mit en peine d'intercéder en sa faveur, ou d'arracher la nuit cet effigie, comme il arrive d'ordinaire. La crainte, la haine publique, ou peut-être le mépris qu'on avoit pour lui dans le parti de la Ligue, furent cause que l'on en usa ainsi à son égard. Quoiqu'il en soit, cela diminua beaucoup le crédit que cette puissante Maison avoit parmi le peuple, &

la rendit même très-méprisable aux yeux de ceux, qui réglent leurs inclinations sur la Fortune.

HENRI IV. 1595. Suite de l'histoire de Gomeron.

D'Orvilliers fut un de ceux qui regretérent le plus d'Humieres : il comptoit beaucoup sur lui, pour l'accomplissement des promesses qu'on lui avoit faites. Après avoir contribué à chasser les Espagnols de Han, il étoit fort en peine de Gomeron, & de ses freres, qu'il s'agissoit de tirer des mains du comte de Fuentes, ne doutant pas que ce Général, irrité de ce qui s'étoit passé à Han, ne se portât aux dernieres extrêmitez, pour en tirer vengence. Toute son espérance étoit dans les prisonniers Espagnols qu'il gardoit, y ayant apparence que Fuentes ménageroit Gomeron, & qu'il suspendroit l'effet de son ressentiment, au moins pour un tems, dans la crainte qu'on n'usât de represailles à l'égard de ces prisonniers. Mais cette espérance s'évanoüit par l'entreprise téméraire de ce Frederic Rotondo, dont nous avons déjà parlé, qui voulant sauver la vie à son maître, hâta sa mort.

Rotondo avoit trouvé fort mauvais, comme il le déclara dans la suite, que d'Orvilliers eût traité avec les royalistes, & eût par là mis en danger la vie de son beau-frere Gomeron, & celle de ses freres. Il s'étoit imaginé que s'il se rendoit maître de la citadelle, & s'il renvoyoit les Espagnols prisonniers, le comte de Fuentes ne manqueroit pas de rendre la liberté à Gomeron & à ses freres. Tel fut son motif ; peut-être aussi, comme il est plus vraisemblable, se laissa-t'il corrompre par les promesses séduisantes des Napolitains. Quoi qu'il en soit, voici comme il exécuta son dessein. Il en fit part à Sangré, & lui fit donner secretement des armes, ainsi qu'à Caracciolo, à Nimfa, à deux domestiques de Sangré, & à Jerôme de Matta simple soldat : il leur marqua le jour qu'ils devoient se joindre à lui pour assassiner d'Orvilliers à l'heure de son dîner, lorsqu'il s'y attendroit le moins, égorger ou chasser le corps de garde, qui étoit peu nombreux, & se rendre maîtres de la citadelle. Il avoit en même tems gagné deux soldats de la garnison, à qui il avoit fait entendre, que pour pouvoir délivrer Gomeron & ses freres, il étoit nécessaire qu'il fût Gouverneur de la citadelle durant quelques heures. Il leur dit que d'Orvilliers, qui vouloit retenir ce gouvernement, se mettoit peu en peine de ce qui pouvoit arriver à son beau-frere,

Henri IV. 1595.

& traitoit même actuellement avec le duc de Bouillon, pour lui livrer la citadelle. De cette maniere il n'eut pas de peine à persuader ces deux hommes zélez pour la délivrance de leur Gouverneur, & à qui il avoit eu soin de cacher le dessein qu'il avoit de mettre en liberté Sangré, & les autres Espagnols prisonniers.

Cependant ils avoient à craindre tout le reste de la garnison, & ils n'étoient en tout que neuf du complot, en sorte qu'il étoit absolument impossible à Rotondo, après s'être rendu maître de la citadelle, d'en retenir le gouvernement, sur tout y ayant dans la ville une forte garnison, & ayant lieu de redouter Sesseval, qui étoit très-attentif à tout, & qui au moindre bruit n'auroit pas manqué de faire son devoir. Il fut donc resolu d'appeller des troupes de dehors à leur secours, & de leur marquer le jour & l'heure que la conspiration devoit éclater, afin qu'elles se trouvassent à la porte de la citadelle, au signal qui leur seroit donné par un coup de canon. Sangré en écrivit à Dom Alvaro Osorio commandant de la Fere, & lui manda de venir secretement avec de la cavalerie, & de s'embusquer aux environs, en attendant le signal.

Rotondo ayant ainsi donné ordre à tout, pour le succez de son entreprise, se rendit au corps de garde vers le midi, dans le tems que d'Orvilliers étoit à table avec ses amis, & fit courir adroitement le bruit, parce que ce corps de garde étoit plus nombreux qu'à l'ordinaire, que l'on alloit faire mourir dans la place d'armes quelques soldats, pour avoir tiré des coups de mousquet sur un crucifix. Comme les soldats de la garnison étoient assez mal payez, & qu'ils se mettoient peu en peine d'observer les regles de la discipline militaire, plusieurs de ceux du corps de garde quitterent alors leur poste. Le pont étant levé, les autres qui resterent, crurent qu'ils n'avoient rien à craindre. Rotondo fondit alors sur eux avec les deux soldats ses complices : il en tuë quatre, désarme les autres, & les enferme dans un lieu sûr. Aussi-tôt Sangré, avec les autres Espagnols, sortirent d'un endroit où ils étoient cachez, & ayant tué un sergent qu'ils rencontrerent, ils allerent à l'appartement de d'Orvilliers, qui au bruit qu'il avoit entendu, s'étoit retiré dans des tours voisines, avec ceux qui étoient à table avec lui, & quelques autres, résolu de s'y défendre.

Les Conjurez, maîtres de la citadelle, s'empressoient déjà pour tirer le coup de canon, dont on étoit convenu avec Osorio. Mais celui-ci ne paroissant point, & toute la garnison de la ville s'étant alors présentée avec des échelles & des pétards, tandis que la dame de Moüi, mere de Gomeron, alloit & venoit pour négocier un accommodement entre d'Orvilliers & Sangré; enfin au bout de trois heures, on convint que les prisonniers Espagnols seroient mis en liberté; que d'Orvilliers les feroit conduire sans escorte à la Fere; & qu'il ne recevroit dans la citadelle aucunes troupes, que du consentement de Gomeron. Ce dernier article qui fut stipulé par la dame de Moüi, pour assurer la vie de ses enfans, déplut extrêmement à la garnison de la ville, qui le regarda comme injurieux au Roi; il leur parut indigne qu'un prisonnier eût fait ainsi la loi à une garnison royale. Aussi Plainville ayant lû la copie de ce traité, la déchira. On garda néanmoins à Sangré, à ses compagnons, & à Rotondo, la parole qu'on leur avoit donnée.

Cependant le comte de Fuentes fit dire avec hauteur à la dame de Moüi, qu'il vouloit absolument qu'on accomplît le traité qu'il avoit conclu avec son fils; qu'autrement il exécuteroit les menaces qu'il avoit fait faire depuis peu par Frias. Elle se trouva alors dans un extrême embarras, n'ayant plus en son pouvoir les Espagnols, qui étoient comme les garands de la vie de son fils. Elle employa les prieres, les caresses, les larmes, pour toucher d'Orvilliers, & l'engager à avoir pitié de ses enfans, & à livrer la citadelle aux Espagnols. D'Orvilliers n'étoit pas moins embarrassé. Il lui paroissoit bien dur de refuser à une mere éplorée, le moyen de sauver la vie à ses enfans. De remettre la citadelle au Roi, son honneur & son interêt s'opposoient à cette résolution: mettre la citadelle au pouvoir des Espagnols, étoit pour lui un parti très-dangereux, à cause de la garnison nombreuse qui étoit dans la ville, & que d'ailleurs le duc de Bouillon, Sesseval, Plainville, & les autres chefs de l'armée Françoise, étoient informez exactement de tout ce qui se passoit dans la citadelle. Il allégua donc à la dame de Moüi toutes sortes des motifs, pour se défendre de faire ce qu'elle souhaittoit, pour la consoler, & pour la faire consentir à attendre un tems plus favorable: il lui dit que les troupes du Roi s'étant retirées, la chose pourroit se faire avec moins de danger.

HENRI IV. 1595.

Mais l'amour maternel ne pouvant souffrir un si long retardement, & cette Dame se persuadant que d'Orvilliers manquoit en cela plûtôt de hardiesse que de bonne volonté, elle s'imagina que si le comte de Fuentes se présentoit devant la citadelle avec une armée, d'Orvilliers ne feroit plus de difficulté de livrer la place aux Espagnols, n'y voyant alors aucun danger pour lui, qu'il se laisseroit plus aisément fléchir, & lui épargneroit la douleur de perdre ses enfans. Elle fit donc sçavoir à Fuentes, à l'insçû de d'Orvilliers, que s'il vouloit s'approcher avec son armée, le traité fait avec son fils s'exécuteroit.

Le comte de Fuentes étoit alors occupé au siége du Câtelet, où il étoit retourné après la prise de Han. Ayant battu la place avec son canon, il tenta un assaut, que notre garnison soûtint avec beaucoup de fermeté & de vigueur, ensorte qu'il fut repoussé avec perte. Mais tandis que les assiégez travailloient à élever un retranchement en deçà de la muraille, il arriva une chose très-malheureuse pour eux, & très-heureuse pour les ennemis. Le feu prit au magasin de poudre, on ne sçait comment, & brûla tout ce qui étoit nécessaire à la défense de la place. Le lendemain il fallut demander à capituler, & on le fit à des conditions honnêtes, qui furent, que la garnison, après avoir livré la place, sortiroit en armes, & avec ses bagages, tambour battant, & enseignes déployées.

Le général Espagnol, qui avoit accordé quelques jours à ses soldats, pour se remettre de la fatigue du siége, reçut alors le courier que la dame de Moüi lui avoit dépêché. Il lui fit réponse sur le champ, & lui manda qu'il viendroit incessamment avec son armée; mais à cette condition, que si on ne lui livroit pas la citadelle, Gomeron, avec ses freres, payeroient de leurs têtes la perfidie dont on auroit usé à son égard. Dès que Fuentes eut paru devant la citadelle de Han, la dame de Moüi vint se jetter aux piés de d'Orvilliers, & le conjura, les larmes aux yeux, de vouloir bien acquitter la parole de son fils. Elle lui dit que le tems favorable, qu'il lui avoit dit d'attendre, étoit enfin venu : Que l'armée Espagnole, qui étoit présente, étoit si nombreuse, qu'il pouvoit sans rien redouter de la part des François, livrer la citadelle ; qu'il n'avoit qu'à le vouloir : Qu'elle le supplioit enfin de sauver la vie à ses enfans,

à qui un plus long délai pourroit devenir funeste, & de la préserver elle-même d'un malheur affreux, & d'une affliction éternelle.

D'Orvilliers, à l'arrivée du comte de Fuentes, avoit fait tirer plusieurs coups de canon : on ne sçut d'abord si c'étoit comme ami, ou comme ennemi. Le général Espagnol s'imaginant que c'étoit un honneur qu'on lui rendoit, s'approcha davantage des murs de la citadelle, & montra aux soldats de la garnison leur infortuné Gouverneur, promettant de lui rendre son gouvernement, s'ils livroient la place ; ou de le faire mourir, s'ils le refusoient. D'Orvilliers se trouva alors dans la plus cruelle situation ; d'un côté touché de compassion pour son beau-frere ; & de l'autre, frappé du péril où il étoit lui-même exposé. Ne se jugeant pas capable de prendre son parti sur le champ, dans une circonstance si délicate, il envoya prier Sesseval de venir en sa place éxercer ses fonctions dans la citadelle ; en même tems il s'échappa sécretement, & se retira à Roye, fort inquiet sur ce qui arriveroit.

Le nouveau Commandant fit aussi-tôt tirer tout le canon de la citadelle sur les troupes de Fuentes. Celui-ci étonné de se voir ainsi dupé, devint furieux ; & sans éxaminer la cause de ce changement si subit, il fit couper la tête à Gomeron, à la vuë de la garnison de la citadelle, & envoya ses freres prisonniers à Anvers. Mais le cardinal Albert les fit mettre en liberté dans la suite, trouvant qu'il étoit injuste que les Espagnols exigeassent des Ligueurs plus de fidélité, qu'ils n'en avoient à l'égard de leur Roi légitime, & jugeant d'ailleurs que l'Espagne étoit assez vengée par le supplice de Gomeron. Ce Seigneur qui étoit de la très-noble Maison de Moüi, à l'exemple de la plûpart de ceux de sa famille, avoit embrassé le parti de la Ligue. Il avoit mis son fils comme en ôtage dans la maison du duc de Guise, pour le servir en qualité de page. Ce Seigneur ayant été tué à Blois, dans le tems de l'assemblée des Etats, Gomeron qui y étoit alors, eut bien de la peine à s'échapper, & vint à Paris, ne respirant que la vengence, & vomissant mille imprécations contre le Roi Henri III. Après avoir reçu de l'argent du duc d'Aumale, qui commandoit alors dans cette ville, il se rendit à Han, dont il étoit Gouverneur pour le parti de la Ligue. Quelque tems après, voyant qu'on ne lui payoit

HENRI IV. 1595.

point les ſommes qu'on lui avoit promiſes ; & les contributions des Provinces ne pouvant aſſouvir ni ſon avarice, ni l'avidité de ſes ſoldats, il ſe mit à la ſolde des Eſpagnols : ce qui fit que de peur de perdre leur argent, ils négociérent avec lui, pour l'engager à recevoir garniſon Eſpagnole dans Han, dont il retiendroit le titre de Gouverneur à perpetuité, moyennant la ſomme de 20000 écus argent comptant, & 8000 écus de penſion, y compris le revenu ordinaire du gouvernement : à ces conditions il reçut garniſon Eſpagnole dans la ville. S'apercevant que les Eſpagnols le vouloient tromper, il voulut les tromper à ſon tour, en retenant dans la citadelle la garniſon Françoiſe. Mais cet homme, aveuglé par ſa cupidité, qui avoit deſſein de joüer les Eſpagnols, fut joüé lui-même d'une maniere indigne par de Rônes ; il partit avec lui, comme j'ai dit, & ſe rendit à Bruxelles. Au jugement de pluſieurs, il eut le ſort que meritoient ſa perfidie, ſon imprudence, & ſon avarice.

Cependant Fuentes fit paſſer ſes troupes du côté de Peronne. Il prit à deux lieuës de cette ville, ſans beaucoup de difficulté, Clery, place appartenante à la France, ſituée ſur le bord de la Somme. Le duc de Paſtrana, qui commandoit toute la cavalerie, y tomba malade. Ayant paru ſe porter un peu mieux, on le tranſporta à Bruxelles, où il mourut au bout de quelques mois. Après avoir fortifié Clery, les ennemis s'avancerent juſqu'à Bray, ville ſituée à droite ſur le bord de la Somme, tandis que Bouillon cotoyoit le rivage de la gauche, pour obſerver leurs mouvemens.

Siége de Dourlans par les Eſpagnols.

Le Général Eſpagnol ayant enfin réſolu d'aſſiéger Cambrai, afin de preſſer plus vivement cette place, & arrêter tous les convois, prit le parti de commencer par s'emparer de Dourlans. Dès que Bouillon le ſçut, il y envoya pour la défendre quatre cens cavaliers, tirés preſque tous de la Nobleſſe de la Province, avec huit cens arquebuſiers.

Dourlans, ſitué ſur la riviere d'Authie, étoit défendu par un Fort, dont Longueval ſieur d'Araucourt, commandoit la garniſon, & par une citadelle dont Halwin ſieur du Ronzoy étoit gouverneur. On commença le ſiége de cette ville le 15 de Juillet. Le même jour Valentin de Pardieu de la Motte, Grand Maître de l'artillerie, à qui le Roi d'Eſpagne avoit donné

La Motte eſt tué.

depuis

depuis peu le comté d'Eckelbeke [1], quoi qu'il eût pris toutes ſortes de précautions, fut tué d'un coup de mouſquet à l'œil droit, lorſqu'il étoit à viſiter la place, & mourut âgé de plus de ſoixante-cinq ans, fort regreté des Eſpagnols.

La Motte étoit né dans le Beauvoiſis d'une famille Noble, comme il s'en vantoit, mais pauvre. Ayant été mené fort jeune en Flandre par ſon pere, qui avoit quitté ſon payis, & s'étoit attaché au ſervice de l'Empereur Charle V, il fut d'abord Ecuyer du ſeigneur de Pont de Sallins de Binicourt. Il ſervit enſuite dans les guerres étrangeres, puis dans les premieres guerres contre les Proteſtans, qu'il haïſſoit extrêmement, & fut ſergent du regiment du comte du Reux : il devint lieutenant de la Creſſoniere gouverneur de Graveline. La Creſſoniere ayant été tué à Harlem, il lui ſucceda dans le gouvernement de Graveline, & parvint à tous ces différens degrés, par ſa valeur & ſon habileté dans l'art militaire. La Motte quitta le parti du Roi d'Eſpagne, & ſe mit durant quelque tems au ſervice des Etats Généraux. Il ne fut néanmoins jamais oppoſé au parti des Royaliſtes, auſquels il ſe reünit, preſqu'auſſi-tôt, avec beaucoup d'autres, & il conſeilla à pluſieurs de ſuivre ſon exemple. Il avoit acquis des biens conſidérables, qui, après ſa mort, tomberent dans des mains inconnuës, n'ayant point laiſſé d'héritiers; car de deux femmes de grande condition, qu'il avoit épouſées, il n'eut point d'enfans qui lui ſurvécuſſent. Son corps fut d'abord tranſporté à Arras, de là dans l'égliſe de S. Omer, & fut enſuite enterré avec pompe dans le chœur de S. Wilbrord, à Graveline, dont il avoit été Gouverneur durant vingt-deux ans.

La Motte ayant été tué, on agita entre les Généraux, de quel côté on aſſiégeroit Dourlans. Les uns conſeilloient de ne point commencer par la citadelle, qui fermoit une partie de la ville, mais d'attaquer la ville même par un autre côté. Ils diſoient que ſi on commençoit par la citadelle, qui étoit mieux fortifiée que la ville, il arriveroit que les François aſſembleroient toutes les garniſons voiſines : Que ces troupes auxiliaires pourroient venir aſſez à tems, pour forcer les Eſpagnols à lever le ſiége : Qu'au contraire on pouvoit prendre la ville, qui étoit plus foible que la citadelle, avant que ces troupes fuſſent arrivées;

1 Terre en Flandre.

HENRI IV. 1595.

Que l'ayant priſe, on inveſtiroit plus aiſément la citadelle de tous les côtez, & que par ce même moyen, on pourroit empêcher de jetter du ſecours dans la place.

Les autres qui étoient d'un avis contraire, prétendoient que la ville n'étoit pas aſſez foible, pour qu'on la pût prendre avant qu'elle fût ſecouruë; & que quoiqu'elle n'eût pas de ſi grands baſtions que la citadelle, cependant, comme elle étoit environnée d'un foſſé très-large & très-profond, rempli d'eau, en faiſant un retranchement du côté de la ville, la garniſon, qui étoit preſque toute compoſée de Gentilshommes, pourroit aiſément défendre la place pendant pluſieurs jours : Que quand même on prendroit la ville, il reſteroit encore la citadelle, qui la commandoit, & dont le ſiége ſeroit très-meurtrier : Qu'enfin en commençant par la ville, il faudroit néceſſairement répandre de tous côtez des troupes, qui ſeroient expoſées à être enveloppées tout d'un coup par les troupes auxiliaires; ce qu'il ne falloit abſolument pas riſquer, le duc de Bouillon, qu'on ſçavoit être à la tête de deux mille hommes d'infanterie, & de cinq cens hommes de cavalerie, étant ſi peu éloigné.

On s'en tint à ce dernier avis; & pour garder le paſſage de la riviere d'Authie, on ſe hâta d'élever ſur le rivage, deux Forts, où l'on mit garniſon. On campa enſuite vis-à-vis la citadelle, ſur le côté de la colline où elle étoit ſituée. Dans l'eſpace qui regnoit depuis cette citadelle, juſqu'à l'extrêmité de la colline, on bâtit deux petits Forts ſur les deux côtez; & comme Fuentes appréhendoit que nos troupes ne s'emparaſſent de la montagne voiſine, qui étoit vis-à-vis, & que de-là ils ne foudroyaſſent les ſiennes, il jugea à propos d'y élever à la hâte des retranchemens. Tout cela s'étant fait en deux nuits, on conduiſit la tranchée à ſix cens pas, juſqu'à un ouvrage avancé, qui étoit hors de la citadelle, & étoit gardé par les François, à deſſein de faire des ſorties ſur les aſſiégeans, & de s'y retirer lorſqu'on ſeroit pourſuivi.

Avant toutes choſes, on prit ce Fort d'un premier aſſaut; mais ſans beaucoup de perte du côté des aſſiégez, qui ſe réfugierent à tems dans la citadelle. Les Eſpagnols logerent dans ce Fort un détachement de cinq cens hommes, & éleverent un retranchement, pour ſe mettre à l'abri du canon de la citadelle. Ils voulurent auſſi y dreſſer du canon, pour

abbattre les tours qui étoient vis-à-vis; mais les assiégez, qui les observoient du haut des murs, faisoient des sorties continuelles, & les empêchoient d'en venir à bout.

Cependant ils firent venir d'Arras, ville peu éloignée, sept coulevrines, & tirerent des garnisons voisines, des troupes auxiliaires, capables de faire face à Bouillon, s'il faisoit quelque tentative. Ils ramasserent ensuite un grand nombre de pionniers, pour fortifier encore davantage leurs lignes, & pour faire d'autres ouvrages. Le comte de Fuentes invita à venir se joindre à lui, les Italiens mécontens [1], qui étoient toûjours à Tilemont, les assûrant qu'il comptoit beaucoup sur leur courage; mais ils s'en excuserent, & répondirent que la proposition n'étoit pas juste, puisqu'ils couroient du danger, s'ils s'écartoient si loin de leur garnison, avant qu'on eût satisfait au traité.

Sur ces entrefaites, les Espagnols apprirent par des espions que S. Pol gouverneur de la Province venoit avec Bouillon, André de Brancas de Villars amiral, de Belin, Sesseval, & d'autres Généraux, pour secourir les assiégez, & qu'ils devoient arriver le 24 de Juillet. On décida, sur l'avis de Rônes marêchal de camp général de l'armée, qu'il falloit aller au-devant d'eux, & leur donner bataille; parce que les ayant mis en déroute, les assiégez s'épouvanteroient de cette défaite, & que se voyant privez de tout secours, il seroit ensuite très-aisé de s'emparer de la ville.

Cette résolution prise, on doubla la garde du retranchement, & on posta des troupes d'élite en deux endroits, pour défendre les lignes. Ernando Tello Puerto-Carrero, sergent major, commandoit d'un côté mille hommes de pié; & de l'autre côté, qu'on avoit garni par tout de pieces de campagne & de chariots, Gaspar Zascona lieutenant de Rônes, en commandoit un pareil nombre. Fuentes rangea lui-même son armée dans l'ordre qui suit. Il fit marcher en tête la cavalerie Espagnole, commandée par Carracciolo prince d'Avellino, & garnie de tous côtez de mousquetaires Espagnols. De Rônes marchoit ensuite avec deux forts bataillons, & quatre canons. Le Général Espagnol conduisoit l'arriére-garde, où étoient les principales forces de l'armée.

1 Voyez le Livre CIX.

HENRI IV. 1595

Déjà on appercevoit de loin les nôtres, qui étoient au nombre d'environ sept cens cavaliers, & de six cens arquebusiers choisis. Quand les deux armées furent en présence, Bouillon qui marchoit entre S. Pol, Belin & Villars, fondit avec impétuosité sur l'avant-garde des ennemis, les mit en fuite du premier choc, les repoussa presque jusques dans leur camp, & peu s'en fallut que nos troupes confonduës avec eux, ne s'en emparassent; mais le prince d'Avellino ayant mis pied à terre, avec un corps choisi de Gentilshommes Italiens qu'il commandoit, & ausquels il fit prendre des spontons, il repoussa les efforts des nôtres. Alors des arquebusiers Espagnols qu'on avoit envoyé de tous côtez, pour le secourir, étant arrivez encore à tems, se joignirent à eux, & empêcherent, à ce qu'on croit, que toute l'armée ennemie, saisie d'une terreur subite, ne fût ce jour-là taillée en pieces; car ayant rétabli le combat, la cavalerie Espagnole reprit aussitôt ses rangs, & le duc d'Aumale, avec un détachement d'infanterie, qu'il tenoit comme en réserve, prit les nôtres en flanc, qui après avoir long-tems tenu ferme, sans pouvoir être entamez, furent enfin contraints de lâcher pié, & de se retirer. En même tems de Rônes faisoit feu sur nos troupes, avec ses quatre canons; & à la tête de deux bataillons, poursuivoit vivement ceux qui se retiroient.

Les François sont battus par les Espagnols.

Bouillon, qui dans cette mêlée avoit toûjours conservé ses rangs, donna par deux fois avec vigueur sur l'ennemi, & enleva un drapeau; mais étant sous le feu de l'artillerie, & se voyant pressé vivement par une troupe toute fraîche d'arquebusiers Espagnols commandez par Ribera & par Augustin de Mendoze, voyant d'ailleurs venir contre lui Charle Colonne & Sancho de Luna, avec de la cavalerie, des arquebusiers à cheval, des troupes de la garde du comte de Fuentes, & avec trois autres compagnies Flamandes armées de piques, Bouillon enfin recula, & ayant rallié ses troupes, se retira auprès du comte de S. Pol.

Quant à Villars, à qui S. Pol, lorsqu'il en étoit encore tems, avoit conseillé de se retirer, ayant regardé cet avis comme un ordre qui partoit du duc de Bouillon; cet homme naturellement fier, qui s'estimoit autant que le Duc, s'imagina qu'il seroit deshonoré s'il obéïssoit. Ainsi se prévalant des troupes toutes

fraîches qu'il avoit emmenées de Normandie, il risqua témérairement le combat à la tête de deux cens cavaliers; mais ayant aussi-tôt été mis en déroute par la cavalerie Flamande, & d'autres arquebusiers Espagnols étant survenus dans le tems que, flattés d'une grande récompense, plusieurs personnes s'efforçoient de le sauver, il fut fait prisonnier, & par ordre de Contreras Intendant de l'armée, on le massacra cruellement contre les loix de la guerre. On dit que si l'on exerça cette cruauté contre Villars, c'est que les Espagnols pardonnent rarement à ceux qui reçoivent de l'argent d'eux; que Villars en avoit reçu, & qu'il les avoit trahis. De Vieux-Pont d'Acqueville gouverneur de Ponteau-de-Mer, Dargenvilliers gouverneur d'Abbeville, S. Denis Maillot mestre de camp d'un régiment, avec la plûpart de la Noblesse, périrent dans cette bataille. Sesseval qui combattoit avec Bouillon, fut aussi tué le même jour. Les ennemis perdirent très-peu de monde, il n'y eut que Sancho de Luna qui fut dangereusement blessé.

Le comte de S. Pol voyant que Villars vouloit absolument combattre, avoit envoyé à son secours Belin, avec un corps de troupes fraîches, qui fut encore taillé en pieces; mais on usa de plus d'humanité à son égard, car on se contenta de le faire prisonnier, & on lui laissa la vie. On fit encore d'autres prisonniers, & Longchamp fut du nombre; on prit aussi sept chariots chargés de poudre, de boulets, & de mêche. Pendant le combat, les assiégez, comme on en étoit convenu, firent une sortie, mais ils furent battus & repoussez par les troupes, qui gardoient les lignes & la tranchée.

Les Historiens qui ont voulu flatter l'Espagne, ont dit que les Espagnols furent persuadez qu'ils auroient pû ce jour-là remporter une victoire plus complette, telle que celles qu'ils avoient autrefois remportées à Pavie, & quelque tems après à S. Quentin; mais la plûpart des noms marquez par ces Historiens sont imaginaires, & les Seigneurs qu'ils disent avoir été tuez, ne l'ont point été; la plûpart de ces Seigneurs vivent encore aujourd'hui, les autres sont tout-à-fait inconnus: affectant même d'être peu contens d'un succès aussi heureux, ils s'en prennent à de Rônes, de ce que les Espagnols ne remporterent pas un plus grand avantage, & l'accusent faussement d'avoir empêché l'infanterie de donner, & d'avoir

HENRI IV. 1595.

contre son devoir, envié malignement aux Espagnols la gloire d'une victoire entiere; parce que, disent-ils, étant François, il voyoit avec peine les Espagnols massacrer la Noblesse Françoise pour venger le carnage de Han. Il est néanmoins très-constant que de Rônes fut toûjours ennemi déclaré de tous les François; que tout ce que le comte de Fuentes fit de remarquable cette année, il le dut aux avis de cet habile Capitaine, qui même dans cette journée, lui conseilla très-prudemment de veiller à ce que les soldats ne quittassent point leurs rangs, de crainte que le duc de Bouillon & le comte de S. Pol, qu'il avoit vûs se retirer de la bataille en bon état, appercevant les troupes Espagnoles en mauvais ordre, ne ralliassent les leurs, & revenant à la charge, ne leur arrachassent la victoire.

La calomnie n'a pas moins de part dans ce que ces Historiens ont avancé au sujet de Bouillon : Que ce Duc attaché à la Religion Protestante, s'étoit, avec les Calvinistes qu'il commandoit, soustrait au danger, à la faveur d'une retraite adroitement précipitée, dans le dessein de rendre plus facile aux Espagnols la défaite des Catholiques, qui combattoient pour lors avec Villars, & dont il souhaitoit le carnage & la destruction. Il est sûr au contraire, qu'actuellement Bouillon commandoit plus de Catholiques que de Religionaires, & personne n'ignore que tout le mal arriva par la faute de Villars, homme de cœur à la verité, mais dévoré d'ambition, & également fier, & envieux, qui ayant pu se retirer à propos, méprisa les ordres de son Général, dans l'espérance sans doute d'effacer, en triomphant du danger qu'il affrontoit, les éloges que méritoit la prudence de Bouillon.

Le jour même de cette bataille, le duc de Nevers arriva au camp, & le lendemain affecta de se montrer aux ennemis à la tête d'un détachement, pour leur faire sentir le peu de cas qu'on faisoit de leur victoire, & dans le dessein, s'il trouvoit quelque occasion favorable, d'introduire des troupes auxiliaires dans la ville. L'ayant essayé deux fois en vain dans l'espace de deux jours, il retourna joindre l'armée.

Quelques auteurs ont écrit qu'avant l'arrivée du duc de Nevers, on se hâta de donner une seconde bataille, à la sollicitation du duc de Bouillon, qui représenta au comte de saint Pol, que si on attendoit le duc de Nevers, pour faire cette

seconde tentative, il remporteroit seul toute la gloire du succès. On sçait, il est vrai, que les ducs de Nevers & de Bouillon furent toûjours jaloux, & même ennemis l'un de l'autre. Le duc de Nevers l'a déclaré lui-même dans des memoires qu'il a publiez, où il se justifie de plusieurs défaites, qui en avoient été les suites. Dès que le duc de Nevers fut arrivé, Bouillon lui remit le commandement, alléguant un ordre exprès du Roi : le duc de Nevers dit alors, qu'il n'étoit plus tems d'avoir recours à lui, dans le mauvais état où Bouillon avoit reduit les affaires.

Suite du siége de Dourlans.

Cependant Fuentes & de Rônes ne perdoient pas un instant. Ayant fait distribuer, comme on fait d'ordinaire, de l'argent aux soldats, pour les recompenser de leur victoire, & ayant fait venir d'Arras, toutes les munitions de guerre dont ils avoient besoin, ils presserent le siége de Dourlans plus vivement qu'ils n'avoient fait jusqu'alors. Le 30 de Juillet les assiégez firent une sortie très-vigoureuse avec toute leur cavalerie : ils furent néanmoins repoussés par les Espagnols.

Prise de Dourlans. Massacre de la garnison.

Le lendemain, comme on n'avoit cessé de battre les murs, & que sur le midi il y avoit une grande brêche, les Espagnols réünirent toutes leurs forces, & montérent à l'assaut. Les nôtres ayant plus de bravoure que de prudence, ne resisterent pas long-tems. D'Araucourt, Charle de Halewin comte de Dinan, & Ronsoy son frere étant en dispute, on ne songea point à élever une autre fortification dans la ville ; & le comte de Dinan ayant été tué en défendant la brêche, les ennemis s'emparerent de la citadelle, fondirent aussi-tôt, comme d'un lieu élevé, sur la garnison qui étoit rassemblée sans garder aucun ordre ; & entrerent par-là dans la ville, où se représentans le massacre de Han, dont le souvenir étoit encore tout récent, & prononçant avec fureur le nom de cette place, où tant d'Espagnols avoient péri ; ils passerent au fil de l'épée tous les François. Le comte de Dinan, Cæsar Margival, Salancy, Longueval de Prouille frere d'Araucourt, de Pas de Feuquieres, de Bournonville, de S. Ravy, la Forest de Fremicourt, & beaucoup d'autres gentilshommes de distinction, furent tuez. Ronsoy ayant été transporté dans Arras, y mourut des blessures qu'il avoit reçuës. Nous perdîmes enfin plus de douze cens hommes, la plûpart gentilshommes. D'Araucourt, Griboval, & quelques autres, furent pris en combattant. On massacra tous les autres, à

l'exception de ceux qui s'étoient refugiés dans les Eglises, & qui furent faits prisonniers sur le soir. Le comte de Fuentes s'étant emparé de Dourlans, y resta quinze jours pour faire réparer les fortifications, & tous les dommages, & délasser ses soldats. Pendant ce tems-là il faisoit tous les préparatifs nécessaires pour le siége de Cambrai. Ce siége lui paroissoit très-difficile; mais tant d'heureux succès l'animerent à l'entreprendre. On donna le gouvernement de la ville & de la citadelle de Dourlans, à Ernando Puerto-Carrero, avec une forte garnison pour défendre cette place, dans laquelle on trouva quatre coulevrines, autant de piéces de batterie, & dix-huit petits canons: au reste, excepté les chevaux & les vivres, le butin fut très-médiocre.

Tandis que le Général Espagnol, occupé sur nos frontieres, étoit excité par un succès qui passoit ses espérances, à faire encore de plus hautes entreprises; Maurice, pour traverser ses desseins, alla camper à Grolle dans la Gueldre. Cette ville est située près du Berkel, riviere qui traverse le Zutphen, & va se perdre dans l'Issel, qui, comme je le croi, est un bras du Rhin. Cette ville qui n'est connuë que par les fuseaux qu'on y fait, est mal bâtie & mal située: elle fut fortifiée dans le tems de ces guerres par un nommé Boëtbourg, qui en étoit gouverneur pour le Roi Catholique.

L'armée de Maurice consistoit en trois regimens, tirés, le premier de la Zelande, le second de la Frize occidentale, & le troisiéme du territoire d'Utrecht; & en deux autres, dont l'un composé d'Ecossois, étoit commandé par Jacque Balfour; & l'autre d'Anglois, étoit aux ordres du chevalier de Veer. Tous ces regimens formoient cinq mille hommes de pié, & douze cens cavaliers qui avoient avec eux 28 pieces de batterie. Maurice ayant fait embarquer cette armée sur deux cens quatre-vingt vaisseaux, qu'il avoit fait charger de vivres & de toutes sortes de munitions de guerre, remonta avec cette flotte le Vahal & le Rhin, suivant d'abord la route de Nimegue.

Il avoit, en partant, fait répandre le bruit qu'il alloit assiéger Bosleduc: ce bruit vint jusqu'aux oreilles de Mondragon, gouverneur de la citadelle d'Anvers. Il tira aussi-tôt des garnisons voisines, les troupes qui avoient ordre de le suivre; il descendit dans la Campigne, à la tête de quatre mille hommes armés, & s'arrêta à Tournhout & dans les endroits d'alentour,

d'alentour, d'où il observa les mouvemens des ennemis.

Maurice, pour l'affermir dans son erreur, avançoit toûjours de plus en plus sur le Rhin. Il détacha ensuite vingt-cinq vaisseaux chargez de soldats, & les envoya débarquer à Hulst. Ils y abordérent, & prirent dans les lieux d'alentour, avant que Mondragon pût secourir ses gens, plusieurs Forts qu'ils trouverent sans défense.

Le Général Espagnol avoit déjà tenté la prise de Hulst, & avoit même envoyé pour l'assiéger, Charle de Croy prince de Chimay, & de Rônes; mais leur entreprise fut inutile, ne s'étant pas trouvés assez forts. Ces deux Officiers, pour arrêter les sorties, que faisoient les assiégez par une presqu'isle qui étoit près de la place, avoient élevé près de cet endroit deux Forts, qu'ils appellérent, l'un du nom d'Autriche, & l'autre du nom de Fuentes, dans lesquels ils mirent deux fortes garnisons.

Maurice assiége Grolle.

Sur ces entrefaites, lorsqu'on s'y attendoit le moins, Maurice attaqua Grolle. Ayant fait ouvrir la tranchée, & les murs ayant été abattus, il forma la resolution de monter à l'assaut le jour de la fête de S. Jacque; mais Mondragon ayant emmené ses troupes à Venlo, vint au secours des assiégez. Herman comte de Berghe le suivit aussi-tôt avec les siens, & le joignit à Berck sur le Rhin. Ils y firent la revuë de l'armée, qui étoit composée de cinq mille hommes d'infanterie, & de mille chevaux. Ils s'informerent à quelques soldats Ecossois & Anglois, qu'on avoit pris, du nombre des troupes de Maurice; & comme ils ne celérent rien, on sçut d'eux le nom des Colonels & des Capitaines. Ils firent ensuite avancer leurs troupes sur le bord du Rhin.

Maurice avoit construit son camp de façon, que les Hollandois étoient postés du côté qui conduit à Borkeloo & à Brecfoort; les Frisons, du côté qui conduit à Oldenzeel; les Anglois & les Ecossois, vis-à-vis la porte de Brecfoort; mais comme il n'avoit pas emmené toutes ses troupes, que d'ailleurs il doutoit du succès, l'ennemi étant si proche, il leva le siége le même jour qu'il devoit monter à l'assaut; & ayant mis le feu à son camp, il se retira.

Levée du siége.

Après la levée du siége de Grolle, Mondragon & de Berghe allerent se poster dans un lieu très fortifié entre la riviere de Lippe & la ville de Dinslacken; ensortequ'ils avoient derriere

HENRI IV. 1595.

Combat entre les Confédérez & les Royalistes.

eux Rhinberck, & à leur gauche la Lippe, qui se jette dans le Rhin près de Burick. Philippe de Nassau, de son côté, s'étoit approché avec son armée du camp des Royalistes, & s'étoit retranché un peu au-dessous de Vesel vers le Rhin, près du village de Bislick ; là il attendoit l'occasion favorable d'en venir aux mains avec l'ennemi, ayant reçu depuis peu un nouveau renfort. Maurice lui manda alors de se mettre à la tête de cinq cens chevaux, pour reconnoître le camp & les corps de garde des ennemis, & observer leur contenance. Il partit, & fut rencontré par un détachement d'Espagnols, commandez pour le fourage, qui l'éviterent, & sçurent se mettre à couvert jusqu'à ce qu'il fût passé. Alors ils allerent donner avis au camp de ce qu'ils avoient vu, promettant de servir de guides, & d'indiquer tous les endroits, par où le comte de Nassau étoit passé, si on vouloit le poursuivre. On envoya d'abord contre lui deux compagnies de cavalerie, sous les ordres de Jean de Cordouë & de Henri de Berghe, qui en attendant que les autres qui les suivoient, fussent arrivées, engagerent le combat avec les troupes de Nassau dans une chenaye. Après un combat sanglant, les Royalistes furent battus ; une partie fut taillée en piéces, & l'autre faite prisonniere.

Les vainqueurs quitterent alors leurs rangs, & se répandirent pour dépoüiller les vaincus, malgré leur Général qui fit de vains efforts pour les réünir sous leurs étendarts. Pendant ce tems-là, le reste de la cavalerie ennemie arriva, conduite par Nicolas-Marie Caracciolo. Ces troupes fraîches, & en bon ordre, donnerent sur celles de Nassau, fatiguées & dispersées. Alors le combat changea bien de face : les vainqueurs furent vaincus, & les prisonniers délivrez. Une grande partie de l'armée de Maurice périt en cette occasion : les cavaliers qui mirent pié à terre, se sauverent dans les bois & les marais : plusieurs furent noyez en voulant passer la Lippe.

Le comte de Nassau est vaincu.

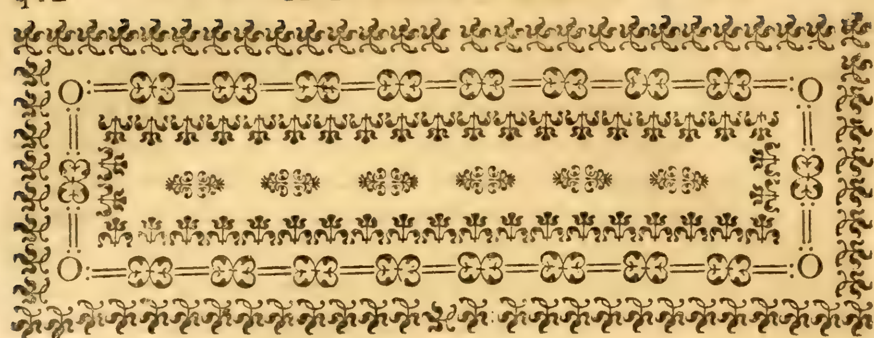
Ce combat qui se donna le 2 de Septembre, couta la vie à Philippe de Nassau général de la cavalerie, & gouverneur de Nimégue. Ayant eu son cheval tué sous lui, il fut blessé à mort, pris prisonnier, & conduit avec son frere Ernest Casimir, à Rhinberck, où il mourut quelque tems après de ses blessures. Le jeune Ernest comte de Solms, fait prisonnier, & blessé à mort, y mourut pareillemenr. Herman renvoya le corps du comte de

Sa mort.

Nassau son parent à Maurice son cousin, & rendit ensuite la liberté à Ernest de Nassau pour la somme de 10000 écus. Cette victoire couta bien du sang aux vainqueurs. Ils perdirent d'abord beaucoup de monde dans la premiere action, & néanmoins presque aucune personne de marque. Caracciolo, Jerôme Caraffe, & Paul Emile Martinengo lieutenant d'Herman, & quelques Capitaines furent dangereusement blessez. Mondragon, ce vieil officier qui s'étoit trouvé dans tant de combats, se trouva encore à celui-ci, malgré son âge de quatrevingt ans, & mit ainsi sur la fin de ses jours le comble à la gloire qu'il avoit acquise par trente années de service dans les guerres de Flandre. Il mourut cinq mois après dans la citadelle d'Anvers, dont il étoit gouverneur. Il se comporta dans cette journée avec beaucoup de prudence, & défendit au soldat, après la victoire, de sortir du camp, dans la crainte qu'il eut que Maurice ne vînt venger la défaite de Nassau : comme il craignit aussi que les vivres ne vinssent à lui manquer, il se retira dans le plat payis, où il en trouva en abondance. Sur la fin d'Octobre, Maurice se rendit maître en chemin d'une place assez foible, nommée Wildenbourg [1] : ayant ensuite envoyé ses troupes en quartier d'hyver, il se rendit à la Haye pour l'assemblée des Etats.

1 ou Werdebruck.

Fin du cent-douziéme Livre.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-TREIZIE'ME.

HENRI IV. 1595.

TANDIS qu'on faisoit la guerre en Gueldre avec différens succès de part & d'autre, le comte de Fuentes, voulant profiter de ceux qu'il avoit eus dans la Flandre, formoit de jour en jour, par les conseils de Rônes, des desseins, dont il n'osoit toutesfois se promettre la réüssite. De Rônes le flattoit depuis le commencement de la guerre, de l'espérance de prendre Cambrai. Le Comte fit donc tous les préparatifs nécessaires, pour faire le siége de cette ville, après la prise de Dourlans. Les peuples des Provinces voisines offroient à l'envi leurs services, & même de l'argent pour cette importante expédition. Loüis de Barlaymont archevêque de Cambrai, faisoit de son côté tous ses efforts pour rentrer (par le moyen des Espagnols,

à qui sa Maison avoit rendu de si grands services) dans une Souveraineté, dont on l'avoit dépoüillé depuis plusieurs années. Les Provinces d'Artois & de Hainault offrirent, l'une cent mille florins, & l'autre deux cens mille. Le Tournaisis en offrit aussi deux cens mille. Outre cette somme considérable, le Hainaut devoit fournir encore cinq mille hommes de pié. L'Archevêque contribua quarante mille florins de ses deniers. On fit venir des villes des environs, de l'artillerie, de la poudre & d'autres munitions de guerre.

Histoire de la ville de Cambrai.

La ville de Cambrai est située sur l'Escaut. Cette place, dont l'assiéte est avantageuse, est encore fortifiée par l'art. Elle est très-peuplée, riche par son commerce, & recommandable par ses grands édifices. Ceux qui croyent que Cambrai est la *Samarobriga* des anciens, se trompent; selon Ptolomée, *Samarobriga* est Amiens. Le nom de Cambrai n'est point connu avant la décadence de l'Empire Romain. Les François, qui fonderent un puissant Empire dans les Gaules, s'établirent d'abord dans cette ville, après être sortis de la Batavie [1]. Cette place leur servit dans la suite à défendre la frontiere. Nous la perdimes enfin, comme je vais le dire.

Cambrai, dans l'espérance de joüir de la liberté, ayant réclamé la protection des Empereurs d'Allemagne, ils prétendirent avoir des droits sur cette ville, en qualité de successeurs des Princes François, qui avoient fondé l'Empire. Profitant donc de la foiblesse de nos Rois de la seconde Race, sous qui la gloire du nom François parut presque éteinte, ils leur enleverent cette place, & la donnerent dans la suite, à titre de fief, aux comtes de Flandre, princes devenus très-puissans, & néanmoins toûjours feudataires de la Couronne de France.

L'empereur Henri V donna la ville de Cambrai, avec le Câteau-Cambresis, à Philippe de Jerusalem comte de Flandre, par un article du traité de paix fait en 1110. L'empereur Frederic ratifia cette donation 54 ans après, en faveur de Philippe d'Alsace, par un acte daté d'Aix-la-Chapelle. Nos Rois profitant dans la suite des occasions favorables qui s'offrirent,

1 Payis appellé depuis Hollande. L'auteur, en disant que les François sortirent de la Batavie, pour aller s'établir à Cambrai, ne prétend pas que la Batavie fût le lieu de leur premiere origine.

reprirent ſur les Comtes de Flandre leurs vaſſaux, la ville de Cambrai, que les uns & les autres perdirent, & recouvrerent tour à tour. On voit par les régiſtres de la Chambre des Comtes de Paris, que les habitans de Cambrai ont payé une redevance à nos Rois, comme à leurs Seigneurs ſuſerains.

Maximilien d'Autriche ayant épouſé Marie fille de Charle duc de Bourgogne, héritiere des belles Provinces des Payis-bas, & ayant rendu l'Empire comme héréditaire dans ſa Maiſon, s'attribua le droit de ſouveraineté ſur Cambrai; mais il abandonna en même tems toute la juriſdiction à l'Evêque, ſous le titre de Marquis [1] du S. Empire. Charle V ſon petit-fils, qui ſe voyant maître de tant d'Etats, avoit conçu le vaſte projet de la Monarchie univerſelle, ſe défia du commerce de Cambrai avec la France, ſous la protection de laquelle elle étoit peu de tems auparavant. C'eſt pour cela qu'en 1533 il y fit bâtir une citadelle, où Philippe II tint garniſon juſqu'en 1580.

Enfin Gaure d'Inchy, Seigneur de la premiere Nobleſſe du payis, ayant été fait gouverneur de Cambrai, par un decret des Etats & des principaux Seigneurs de la Flandre, après le traité de Gand, il livra cette ville au duc d'Alençon, à qui l'on deſtinoit la ſouveraineté des Payis-bas. Ce Prince en donna le gouvernement à Jean de Monluc de Balagny, fils naturel de Jean de Monluc évêque de Valence, dont nous avons ſi ſouvent parlé. L'Evêque aimoit tendrement ſon fils, & l'avoit fait élever avec grand ſoin. Les ſervices que le pere de Balagny avoit rendus à l'Etat, la grande réputation du maréchal de Monluc ſon oncle, & ſon mérite perſonnel, lui avoient procuré un favorable accueil & un rang conſidérable à la Cour : il avoit même fait une alliance très-honorable.

Peu de tems auparavant Charle de Cambes [2] comte de Montſoreau, pour venger un affront fait à ſa Maiſon, avoit aſſaſſiné Louis de Clermont de Buſſi-d'Amboiſe. Renée ſœur de Buſſi, femme dont le courage & l'ambition étoient au-deſſus de ſon ſexe, au déſeſpoir de voir ſes parens, & ſon propre frere, négliger de venger la mort de Buſſi, épouſa, malgré ſa

1 C'eſt-à-dire, Seigneur des marches, ou frontieres de l'Empire.
2 Ou de Chambes.

famille, Balagny, qui lui promit de tirer vengence du comte de Montſoreau. Cette femme courageuſe inſpira des ſentimens ſi élevez à ſon mari, qu'il parut digne de ſa fortune. L'idée qu'on avoit de ſon merite fit, que le duc d'Alençon lui confia le gouvernement de Cambrai, lorſque les Eſpagnols eurent levé le ſiége de cette place. Ce Prince donna par ſon teſtament, & recommanda à la Reine Catherine ſa mere, la ville de Cambrai, qui étoit le ſeul fruit des prodigieuſes dépenſes qu'il avoit faites dans les Payis-Bas. Catherine la conſerva avec grand ſoin pendant ſa vie, en donnant une forte paye à la garniſon.

Balagny, non content des ſommes que cette Princeſſe lui fourniſſoit, s'étoit encore emparé des revenus de l'Archevêque (ſous pretexte qu'il étoit rebelle) de ceux des Abbayes des environs, & de pluſieurs autres bénéfices. La France entiere étant prête à ſuivre le parti de la Ligue, il offrit aux peuples voiſins, qui ne reſpiroient que la revolte, de ſe mettre à leur tête. Le duc de Guiſe voulant donner, dans ces commencemens, de la reputation à ſes armes, en attirant à ſon parti une ville de l'importance de Cambrai, gagna Balagny à force d'argent. A la mort de ce Duc, qui fut ſuivie quelque tems après de celle de la Reine mere, Balagny ne ſe croyant plus lié par aucun ſerment, prit ouvertement les armes en faveur de la Ligue. Il répandit la terreur ſur toute la frontiere aux environs de Cambrai; & ayant attaqué les Seigneurs & la Nobleſſe du Payis, qui ne s'attendoient à rien moins, il ravagea leurs terres, & mit tout à feu & à ſang. Mais le malheureux ſuccès qu'il eut au ſiége de Senlis, diminua beaucoup l'opinion qu'on avoit de ſes forces & de ſon habileté. Ses troupes en vinrent même juſqu'à le mépriſer. Enfin il ſe brouilla ouvertement avec le duc de Parme.

Ayant eu lieu alors de ſoupçonner les habitans de Cambrai, de conſpirer contre lui, il les traita en général & en particulier, avec plus de dureté qu'auparavant. Ces malheureux Citoyens, à qui l'on intentoit ſans ceſſe des accuſations, ſe croyant peu en ſûreté à l'abri de leur innocence, & n'ayant point de Juges devant qui il puſſent ſe juſtifier, abandonnoient la ville, & étoient auſſi-tôt proſcrits. Depuis ce tems-là Balagny ne parut plus dans l'armée des Ligueurs, & ne leur envoya plus que de

HENRI IV. 1595.

foibles ſecours. Egalement agité de la crainte d'être puni, & de l'eſpérance de faire mieux ſes affaires dans le parti du Roi, il eut toûjours depuis des agens à la ſuite de Sa Majeſté. Il avoit lui-même l'année précédente dreſſé un traité, qui renfermoit des conditions, que ce Prince ratifia en quelque ſorte malgré lui.

De Rônes, qui s'étoit entretenu avec quelques-uns des habitans de Cambrai, ſçachant que Balagny étoit extrêmement haï de toute la ville, perſuada au comte de Fuentes, qu'il ne falloit que former le ſiége de la place, faire brêche aux murailles, & ſe préparer à donner l'aſſaut, pour exciter de grands mouvemens parmi les bourgeois. Il lui fit entendre qu'ils aimeroient mieux s'accommoder avec le Roi d'Eſpagne, qu'ils avoient autrefois reconnu pour leur Souverain, que de courir le riſque, en combattant contre les Eſpagnols, de les repouſſer, & de ſe voir encore ſous le joug de leur tiran. Ces motifs, & l'abſence du Roi de France, déterminerent le Comte à aſſiéger Cambrai, avec un petit nombre de troupes, trop foibles d'ailleurs pour un ſiége de cette importance.

Siége de Cambrai.

Le ſiége de cette place ayant été commencé le 13 d'Août; on forma l'attaque du côté du midi, vers la porte neuve, voiſine de la citadelle, & au couchant, vers la porte du S. Sepulcre. On éléva au village de Niergny un retranchement, dont on donna la garde au prince de Chimay, qui avoit amené au camp un grand nombre de ſoldats levez dans ſa Province. Enſuite on fit un autre retranchement moins étendu que le premier, au village de Premy, du côté que l'Eſcaut entre dans la ville en coulant le long du foſſé. L'éloignement de ces deux retranchemens obligea de poſer pluſieurs corps de garde dans l'intervalle. Le comte de Sultz commandoit dans celui de Premy, avec un regiment Allemand, & deux cens hommes de cavalerie Eſpagnole, qui s'étoient mutinés l'année précédente à la Capelle. La porte de Cantinpré eſt au ſeptentrion, enſuite celle de Selles: on éléva vis-à-vis un troiſiéme retranchement, que l'on nomma Saint-Ol, à cauſe d'une chapelle de ce nom; & on y mit un détachement de troupes Flamandes, avec un eſcadron de cavalerie. Depuis la porte de Selles, en allant du ſeptentrion à l'orient, il y a un mur d'une longue étenduë, défendu par le baſtion de cette porte, & par un autre baſtion, nommé

nommé le bastion-Robert, du nom de Robert de Croy, évêque de Cambray. Les Ingénieurs trouvant ce mur trop dégarni, par rapport à sa longueur, firent construire au milieu un nouveau bastion, à la droite duquel est la porte de Malle, qui fut alors fermée.

Le comte de Fuentes, qui doutoit toûjours du succès de ce siége, jugea que si on l'entreprenoit sérieusement, il falloit dresser la batterie de ce côté-là : il fit ouvrir la tranchée, & Augustin Mexia eut ordre de la monter avec l'élite de l'armée. Le Comte prit son quartier à Ecaudeuve, village au-dessous de Cambrai, & posta sa cavalerie au dessous de ce village. La premiere difficulté qui se rencontra, fut par rapport à la paye des soldats : comme les peuples de la Province avoient promis de la fournir, les troupes comptoient bien plus sur cet argent, que sur ce qui leur étoit dû par les Ministres du Roi. Ces promesses jointes à l'espérance de s'enrichir du pillage d'une ville aussi opulente que Cambrai, les faisoit agir avec ardeur : on poussa donc la tranchée jusqu'au chemin couvert, en diligence & sans aucun danger, parce que les assiégez se tenoient enfermez dans leurs murs. Balagny, qui n'avoit espérance que dans les secours qu'il pourroit tirer du dehors, ne cessoit de prier nos Généraux de lui en envoyer. Les assiégeans de leur côté rencontrerent de grandes difficultés. De petits ruisseaux qui sont en abondance dans ce canton, les arrêtoient sans cesse ; il falloit conduire la tranchée par des hauteurs pleines de pierres, & incultes ; d'ailleurs ils étoient exposez au canon de la citadelle, & en essuyoient tout le feu.

Les Généraux François, incertains du parti que prendroit l'Espagnol, après la prise de Dourlans, s'étoient assemblez à Piquigny le premier d'Août, pour prendre des mesures sur l'état des affaires : ils eurent plusieurs contestations ; mais enfin ils convinrent de ce qu'ils devoient faire. Le comte de S. Pol, & le duc de Bouillon, se chargerent d'aller dans le Boulonnois, pour couvrir la frontiere en ces quartiers : le duc de Nevers prit le soin de visiter les places des deux côtez de la Somme, en la remontant, & de les approvisionner. Il alla d'abord à Amiens, qu'il trouva dans la consternation de la derniere défaite de nos troupes : il se rendit aux prieres des habitans, qui craignoient pour Corbie, petite ville de peu de défense ; & voulant les rassurer, il se chargea, sans considérer son rang, de défendre cette bicoque : il la visita, la mit en état de soutenir

HENRI IV. 1595.

un siége, & partit pour S. Quentin, dont le gouverneur Eustache de Conflans vicomte d'Auxy, s'attendoit à être attaqué; il fit en chemin la visite de la ville de Perone. Ce fut à S. Quentin que le duc de Nevers apprit que Cambrai étoit assiégé, & que les Espagnols comptoient sûrement de le prendre. Ayant reçu en même tems couriers sur couriers de la part de Balagny, il s'apperçut que déjà le courage lui manquoit. Alors ce grand homme, voyant qu'on n'avoit les yeux que sur lui, dans l'absence du Roi, & ne voulant pas manquer à son devoir, assembla les Officiers qui étoient avec lui. Il blâma d'abord la négligence ou la témerité de ceux qui avoient eu avant lui le commandement sur la frontiere [1] : ensuite ayant résolu de mettre Charle duc de Rethelois son fils unique, qu'il aimoit tendrement, à la tête du secours qu'il se proposoit d'envoyer à Cambrai, il donna ordre à Pierre de Mornay de Buhy chevalier de l'Ordre, & maréchal de camp, & à Trumelet gouverneur de Villefranche, sur la frontiere de Champagne, de prendre les devants avec quatre cens chevaux. Il fit aussi partir à la tête de quatre escadrons de chevaux-legers, de Vaubecour, brave gentilhomme Lorrain, mais d'un esprit dur & intraitable. Ils se mirent en marche pendant une nuit de pluye & d'orage. Soit que leur guide ne connût pas bien ces quartiers, ou qu'il les trompât, il les fit passer dans le village d'Anneu, à deux lieuës de Cambrai, par dessus le pont d'un petit ruisseau, au lieu de leur faire cotoyer le village à la droite, où il n'y avoit ni ruisseau ni pont : une planche de ce pont, qui tomba dans l'eau, & les arrêta une heure & demie.

L'ennemi averti par ses coureurs de l'arrivée de ce secours, se prépara à lui fermer les passages. Le duc de Rethelois parut à la pointe du jour dans la plaine, où la cavalerie ennemie l'attendoit en bataille : il évita ces troupes, & tombant sur une garde avancée de vingt-cinq chevaux, il les tailla en piéces. La difficulté du chemin, qui étoit fort rude, empêcha la cavalerie Espagnole de venir au secours. Le Duc continuant sa marche, mit en fuite cent chevaux qu'il rencontra, & entra enfin le 15 d'Août dans Cambrai, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie : il perdit une partie de son bagage, qui fut pris par Dom Carlos Coloma, commandant de la cavalerie Espagnole, qui gardoit les défilés.

1 Du Duc de Bouillon, & de Villars.

Ce ſecours inquiéta le comte de Fuentes, qui s'en ſeroit mis moins en peine, s'il ne lui eût donné lieu de juger que le duc de Nevers étoit dans la réſolution d'en envoyer de plus conſidérables, qu'il ne pourroit empêcher d'entrer dans la ville, n'ayant pas aſſez de troupes pour fermer les paſſages, & pour inveſtir entierement une place de cette grandeur & de cette force, dont la garniſon étoit d'ailleurs très-nombreuſe : il vit bien que le duc de Nevers ne négligeroit pas le danger de ſon fils, & que s'il n'avoit pas compté de pouvoir aiſément le ſecourir, il ne l'auroit pas expoſé au péril où il alloit ſe trouver. Ces raiſons le déterminerent à aſſembler le Conſeil de guerre : il y fut réſolu d'empêcher qu'il n'entrât dorénavant aucun ſecours dans la ville, ſoit de nuit, ſoit par ſtratagême ; car on ne pouvoit s'imaginer qu'on entreprît, ſur tout dans l'abſence du Roi, d'en faire paſſer à force ouverte, & en plein jour. Suivant cette réſolution, les corps-de-garde furent doublés devant les portes de Selles & de Cantinpré, parce qu'il y avoit toute apparence que les ſecours, qui pourroient venir de Perone, paſſeroient par ces deux endroits. Ambroiſe Landriano, lieutenant général des chevaux-legers, eut ordre de garder les paſſages à la tête de quatre cens chevaux, & de ſix cens arquebuſiers, qu'on mit pendant la nuit dans des poſtes avantageux. On monta cette garde pendant quelques jours.

Cependant on pouſſoit la tranchée avec ardeur : les villes voiſines avoient envoyé quatre mille pioniers qui travailloient ſans relâche. On fit venir ſoixante-deux piéces d'artillerie, tant groſſes que moyennes, & quelques coulevrines avec des munitions de guerre en abondance. Enſuite, à la faveur des gabions, on avança dans une nuit, & plûtôt qu'on ne l'avoit eſpéré, juſqu'au bord du foſſé qui étoit très-profond, & on ſe prépara à y deſcendre avec des échelles, après avoir creuſé des galleries. Les Eſpagnols avoient beaucoup à ſouffrir dans le foſſé, & du feu des caſemates, & de celui de la poterne du baſtion Robert, auquel ils étoient entiérement expoſez. Le Conſeil de guerre réſolut pour cette raiſon, de faire agir d'abord l'artillerie de ce côté-là : le comte Guidubaldo Pacioto, capitaine fort habile, & Claude de la Bourlotte, officier très-experimenté, n'étoient pas d'accord à ce ſujet ; l'un étoit d'avis de battre la porte de Malle, dont la chute venant à entraîner la ruine des maiſons

HENRI IV. 1595.

contiguës, ouvriroit un plus large chemin, pour aller à l'assaut. L'autre vouloit au contraire qu'on pointât le canon contre l'angle du bastion-Robert, & contre le mur qui y étoit joint. Mexia se conforma à ces deux avis. On dressa par ses ordres deux batteries, l'une de quinze pieces, devant le bastion, & l'autre de cinq, contre la Porte de Malle.

Pendant ce tems-là, Dominique de Vic, d'une fidélité & d'une valeur éprouvées, trompa la garde avancée, que de Rônes avoit conseillé de placer loin de la ville, & se jetta dans Cambrai le 11 Septembre, à la tête des secours qu'il amenoit, sans que le comte de Fuentes, & Landriano, qui étoient avertis de sa marche, pussent l'en empêcher. Tandis que ce dernier envoyoit demander un renfort d'infanterie au Comte, qui le renvoya à de Rônes, de Vic eut le tems de faire beaucoup de chemin. Il rencontra la troupe de Charle Visconti : celui-ci ayant donné le signal, Landriano accourut; mais de Vic étoit déjà passé. L'ennemi venant à tomber sur son arriére-garde, il craignit que l'infanterie ne lui eût dressé des embuches. Il fit donc mettre pied à terre à ses quatre cens soldats, qui n'avoient que de mauvais chevaux, qu'il abandonna à l'ennemi; ensuite étant moins embarrassé, il entra dans la ville, sans autre perte : son arrivée rassûra ceux des habitans, qui étoient bien intentionnez, & rétablit l'ordre dans la ville. Les assiégez commencerent à esperer un heureux succès, par la confiance qu'ils avoient dans la valeur de Vic. Ce Capitaine ne trompa point leur attente : il fit élever aussi-tôt sur le rempart des retranchemens, où il fit mettre une contre-batterie, qui fracassa plusieurs canons des ennemis, ruina entierement leur batterie, & tua un grand nombre de leurs canoniers. Les assiégeans, qui avoient tout préparé, pour foudroyer les murs, se virent alors bien éloignez de leur but. Ils retirerent donc leur canon, & résolurent avant tout de ruiner tous les ouvrages avancez.

Ensuite on fit de fréquentes sorties, ce qu'on n'avoit point fait jusqu'alors. De Vic se jetta dans la tranchée que la Bourlotte montoit; il y tailla un grand nombre d'ennemis en pieces, & il ne s'en fallut rien, qu'il ne les en chassât tout-à-fait. On plaça sur l'angle du bastion Robert, une batterie de quatre pieces, qui tiroit sans relâche sur l'ennemi, & qui étoit

posée si avantageusement, que tout le canon des assiégeans ne put la démonter. De Vic considérant qu'il y avoit un espace de six cens pas, entre le bastion-Robert, & un autre, fit construire habilement au pié du mur, des galleries, qui lui donnoient le moyen d'aller dans le fossé, & d'en défendre l'entrée à l'ennemi, par une grêle de mousqueterie, & par des feux d'artifice. Cependant l'ennemi ne réüssissoit pas beaucoup à ruiner les ouvrages avancez, malgré le canon qu'il faisoit tirer de dessus deux hauteurs. De Vic le démonta par sa contre batterie, & tua quelques canoniers; il fit en même tems creuser un fourneau, qui fit sauter en l'air tous les canons des ennemis, & en ensevelit deux sous terre.

Enfin le 25 de Septembre, le comte de Fuentes assembla le Conseil de guerre, pour délibérer, si on leveroit le siége, qui alloit si mal, ou si on le continuëroit. Les avis furent partagez. Les uns soûtinrent qu'il étoit impossible de défendre la tranchée, qui étoit rasée par l'artillerie de la ville, & exposée aux feux d'artifice qu'on y lançoit : Que ces deux inconvéniens incommodoient le soldat, & empêchoient qu'on ne pût se servir du canon : Que les assiégez étoient toûjours maîtres du fossé : Que les flancs du grand bastion & de l'autre, n'étoient pas encore entamez ; & qu'enfin on n'avoit pû jusqu'à present démonter la batterie, qui étoit sur l'angle du bastion - Robert : Qu'il étoit aisé de comprendre qu'il seroit difficile de donner un assaut, & que le siége alloit nécessairement traîner en longueur : Que par là on s'exposeroit à essuyer de grosses pluyes, la saison étant déjà avancée; qu'ensuite on auroit à souffrir la rigueur de l'hyver, si fâcheuse pour le soldat, à qui ses travaux passez avoient déjà fait perdre une partie de sa vigueur, & entierement oublier ses derniers succès : Qu'il étoit à craindre, que si on recevoit quelque échec devant Cambrai, il n'en prît occasion de se délasser de ses fatigues, plûtôt que de chercher à acquerir une nouvelle gloire : Qu'en second lieu il étoit certain que le duc de Nevers, qui étoit chargé du soin de la guerre en l'absence du Roi, avoit assemblé un grand nombre de troupes à Perone, & qu'il ne manqueroit pas de secourir son fils, lorsqu'il seroit nécessaire : Que le duc de Parme, après avoir fait tous les préparatifs, avoit assiégé quinze ans auparavant, au milieu

HENRI IV. 1595.

de l'été cette même place, dont il avoit levé le siége, à l'arrivée du duc d'Alençon : Que si on s'obstinoit à rester devant cette ville, on seroit peut-être forcé de se retirer honteusement, après avoir perdu un grand nombre de soldats, & qu'on seroit obligé d'abandonner l'artillerie : Que si d'un autre côté on risquoit une bataille, on se verroit en même tems enveloppé par les assiégez, & par les troupes auxiliaires ; & qu'une témérité, si fort à contre-tems, feroit perdre le fruit des heureux succès de toute la campagne.

Ceux qui étoient d'un autre avis, prétendoient : Que la levée du siége de Cambrai jetteroit dans le désespoir l'Artois, le Hainaut, & les autres Provinces des Payis-bas : Qu'il ne falloit pas s'attendre qu'elles voulussent fournir dans un autre tems, des subsides avec la même ardeur, qu'elles venoient de contribuer pour le siége de cette place : Qu'on devoit craindre que voyant l'impuissance du Roi Catholique à défendre ses sujets, elles ne prissent des mesures contraires à ses interêts : Qu'au reste il étoit de leur honneur de ne pas abandonner honteusement, après tant de victoires, un siége, qui alloit bien, sans attendre l'arrivée de l'ennemi ; & qu'il ne falloit pas qu'une fuite volontaire ternît l'éclat de leur derniere victoire. Car quelles couleurs l'ennemi ne donneroit-il point à cette retraite ? Qu'on ne devoit pas s'effrayer de tout ce qu'on disoit du duc de Nevers, qui n'auroit pas différé si long-tems à secourir son fils, s'il avoit un si grand nombre de troupes, qu'on vouloit le faire croire : Qu'il y avoit au contraire toute apparence, qu'après tant de pertes que la France avoit essuyées, il n'avoit que peu de soldats : Que presque toute la Noblesse de la Province avoit péri : Que les meilleures troupes, qui restoient en France étoient dans l'armée du Roi : Que ce Prince occupé dans un payis éloigné, ne viendroit au secours des assiégez de long-tems, & que lorsque la ville auroit été prise.

Quelques autres dirent qu'il étoit à propos de ne pas s'obstiner à ce siége, dont l'évenement étoit incertain : Qu'il ne falloit pas non plus le lever si-tôt : Qu'on pourroit se retirer avec honneur, & même avec quelque avantage, après avoir élevé dans les quatre principaux chemins, qui menent à Cambrai, des Forts, où l'on mettroit de bonnes garnisons, pour couper les vivres, & réprimer les courses de Balagny : Que par

ce moyen la place seroit obligée de composer au printems.

Le comte de Fuentes, prévenu par de Rônes, qui s'opiniâtroit à lui promettre la prise de Cambrai, quelque chose qu'on pût lui dire, répondit que les troupes qu'on mettroit dans ces quatre Forts, ne pourroient jamais fermer les passages, ni empêcher les courses des François, l'armée entiere n'ayant pû faire ni l'un ni l'autre : Qu'au contraire il arriveroit que le courage des soldats se rallentiroit que le zéle des Flamands, pour fournir les choses nécessaires à ce siége, se réfroidiroit à la vûë des grandes dépenses, qu'ils auroient faites sans succès : Qu'il seroit dans la suite comme impossible de réduire cette place, qui avoit assez de vivres & de soldats, pour tenir pendant l'hyver, & que l'on pouvoit prendre actuellement avec moins de peine : Que le Roi de France viendroit sans doute avec toute son armée à Cambrai, dès qu'il auroit soûmis la Bourgogne ; & qu'il ne manqueroit pas de ruiner les Forts élevez autour de cette ville.

De Rônes n'étoit pas le seul qui conseilloit au comte de Fuentes, de continuer le siége ; la Bourlotte ne le pressoit pas moins. Il fut chargé particulierement de veiller à la défense de la tranchée ; mais en lui donnant sur ce point un pouvoir absolu, on lui recommanda de suivre les avis de Rônes ; de ruiner avant tout le côté du bastion, qui incommodoit extrêmement ; de s'emparer de la fortification du fossé, sous la Porte de Malle, & de faire tenter l'escalade en deux autres endroits, afin de diviser les forces de la garnison. Le Général Espagnol mit de nouvelles troupes dans le Fort de S. Ol, sous les ordres de Gaston Spinola, qui depuis un an, que son régiment s'étoit révolté, n'avoit d'autre emploi que d'assister au Conseil de guerre. Le chemin qui conduit à Perone, fut coupé par un fossé, & suivant l'avis de Landriano, on rapprocha de la ville les gardes avancées, qui furent remises dans leur premier poste. Ensuite on éleva une nouvelle fortification sur les ruines d'un Monastére détruit vis-à-vis la Porte de Selles : on y mit une garnison de Lansquenets, à qui on donna quatre pieces de canon, pour battre le bastion qui étoit de ce côté là. La Bourlotte attaqua la fortification de dessous la Porte de Malle ; & ayant percé en deux endroits la contrescarpe, il descendit dans le fossé par une poterne, qui étoit près du pont

HENRI IV. 1595.

de la porte de Selles. On combattit vivement à coups de piques ; les assiégeans, quoique repoussez deux fois, se rendirent enfin maîtres de la fortification, où ils braquerent sept canons contre la ville, & deux contre l'angle du bastion-Robert, dont le feu étoit si terrible. De Vic enterra [1] dans ce bastion une batterie de cinq pieces, & les assiégeans de leur côté enterrerent une contre-batterie de cinq coulevrines. On pointa de l'artillerie en plusieurs autres endroits : on en mit cinq pieces au-de-là de l'Escaut, pour foudroyer le rempart où se tenoit la garnison. On choisit ensuite une place, pour dresser la batterie Royale [2], composée de vingt-deux pieces, qui fut enterrée de façon, que ni les contrebatteries ne pussent la démonter, ni les fourneaux la faire sauter, comme auparavant. On commença enfin à battre la muraille le 2 d'Octobre.

Cependant Balagny ne cessoit d'envoyer des couriers au duc de Nevers, qui n'ayant pas assez de forces, en avoit dépêché plusieurs au Roi, que Balagny faisoit aussi solliciter pour lui envoyer du secours. Les habitans de Cambrai, peu d'accord entr'eux, députerent aussi vers ce Prince.

Entrée du Roi dans la ville de Lyon.

Le Roi s'étoit rendu le 4 Septembre à Lyon ; il y fit une entrée solemnelle, sous des arcs de triomphe, que les Lyonnois, les Florentins, les Genois, & les Luquois avoient élevez, & se rendit à la Cathedrale, au bruit des acclamations du peuple, qui le felicitoit de ses victoires. Il sembloit à voir la tranquillité & la joye, qui regnoient dans cette ville, que la guerre fût entierement finie. Henri assûré de sa réconciliation avec le S. Siége, qui devoit bientôt se faire, venoit de conquerir la Bourgogne, & de forcer les ducs de Mercœur & de Mayenne, le premier à lui demander une suspension d'armes, & le second, à lui demander la paix, que ce généreux Prince lui accorda bientôt après, à des conditions très-avantageuses. Vainqueur de la Ligue, il croyoit qu'il ne lui restoit plus qu'à se délasser des fatigues de la guerre, & à se dédommager dans le sein du repos & du loisir, des veilles, & des inquiétudes que sa sûreté, & le salut de l'Etat lui avoient si long-tems causées.

1 Une batterie de pieces enterrées, est quand sa plateforme est audessus du rès de chaussée, en sorte qu'il faut couper les terres, pour former les embrasures du canon.

2 C'est la grande batterie.

Gabrielle

Gabrielle d'Etrées, dont il étoit devenu éperduëment amoureux depuis ſon divorce, avoit beaucoup d'aſcendant ſur ſon eſprit. Il falloit faire la cour à cette puiſſante maîtreſſe, quand on vouloit gagner les bonnes graces du Roi. Le duc de Mayenne, n'ayant plus rien à eſpérer de la part des Eſpagnols, la fit ſolliciter par le préſident Jeannin, de vouloir bien s'entremettre auprès du Roi, pour faire ſa paix, & d'employer en même tems ſon crédit pour les Princes du parti Catholique, (car c'étoit le nom que l'on donnoit aux rebelles, dans ces tems de troubles & de diviſions.) Il lui fit repréſenter qu'elle ſe feroit un mérite auprès du Pape, & de tous les François, en prenant la défenſe de la bonne cauſe; & qu'elle gagneroit l'affection des Catholiques. Le Duc lui offrit en même tems ſes ſervices, & promit à cette femme ambitieuſe, en ſon nom, & au nom de ſon parti, de défendre envers & contre tous, & de placer ſur le thrône, malgré les Princes de la Maiſon Royale, les enfans qu'elle avoit du Roi, ſi ce Prince les appelloit à la ſucceſſion de la couronne.

Balagny gagne Gabrielle d'Etrées.

Le gouverneur de Cambrai s'étoit ſervi du même moyen, pour s'aſſûrer la protection de Henri: il avoit fait eſpérer à Gabrielle de tenir à foi & hommage, d'elle, & de ſes enfans, la ſouveraineté de Cambrai; ce qui fut la cauſe de la perte de cette place ſi importante. Les Députez de Cambrai ayant eu audience, repréſenterent à Sa Majeſté, qu'ils n'étoient pas tant venus pour demander du ſecours, que pour ſe plaindre du triſte état où ils ſe trouvoient reduits: ils ajoûterent qu'ils croyoient dans le commencement s'être mis ſous la protection de la France; mais qu'ils étoient aſſervis à un tyran dont le joug les accabloit. Ils conjurerent le Roi de vouloir bien leur promettre, qu'il les en délivreroit après la levée du ſiége, qu'il leur rendroit leur ancienne liberté, & qu'il mettroit ſeulement garniſon dans la citadelle. Ils lui apprirent qu'un grand nombre d'habitans de leur ville, ennemis à la verité des Eſpagnols, mais dévoüez à l'Archevêque, animoient les autres contre Balagny, en leur faiſant eſpérer de recouvrer leur liberté, & qu'ils les excitoient, ſous ce prétexte, à ſe ſoûlever: Qu'il étoit néceſſaire, pour entretenir l'union dans la ville, d'appaiſer ces mécontens; ce qu'on ne pouvoit faire, qu'en promettant d'éloigner Balagny, dont on ne vouloit ni pour maître, ni pour gouverneur:

HENRI IV. 1595.

Que si Sa Majesté leur accordoit cette grace, elle ne devoit pas douter qu'ils ne soûtinssent le siége avec vigueur, & qu'ils ne perdissent plûtôt la vie, que l'affection qu'ils avoient pour la France.

Le Roi prévenu par sa maîtresse, qui protegeoit Balagny, donna des loüanges à leur fermeté & à leur attachement. Il les exhorta à persévérer dans ces sentimens, & leur promit d'aller bien-tôt à leur secours. Il leur fit réponse, par rapport à ce qui regardoit leur Gouverneur, qu'il ne pouvoit se rendre à leurs désirs, & que ses engagemens avec Balagny [1], s'y opposoient: mais qu'il espéroit de faire ensorte, après la retraite de l'ennemi, qu'ils n'eussent plus à se plaindre de leur nouveau maître: qu'ils s'accordassent entr'eux, & ne se laissassent pas ravir leur liberté, en se livrant, hors de saison, à la haine qu'ils avoient pour Balagny, dans des circonstances où les Espagnols les reduiroient à un esclavage bien plus fâcheux, que celui dont ils se plaignoient.

Les Députez répondirent au Roi, que la parole donnée à Balagny n'obligeoit point Sa Majesté; que ce Gouverneur avoit violé le premier la foi qu'il avoit jurée au duc d'Alençon, & à la Reine Catherine, & qu'il devoit garder à Sa Majesté, comme au légitime héritier du Royaume: qu'il avoit usurpé la Souveraineté dans la ville, au mépris des loix divines & humaines; ce que n'avoient fait ni les Comtes de Flandre, ni les Rois de France, qui avoient succedé à leurs droits. Le Roi acheva de leur ôter toute espérance au sujet de Balagny, & s'en tint à sa premiere réponse, en ajoûtant qu'il iroit bien-tôt lui-même à Cambrai, pour prendre avec eux des mesures convenables.

Ce fut ainsi qu'on renvoya ces Députez, qui avant leur départ firent dire au Roi, qu'il étoit à craindre que les habitans, dans le désespoir de recouvrer leur liberté, ne se partageassent avant leur retour, & que les Espagnols qui n'avoient pu forcer la ville, tant que l'union y avoit regné, ne s'en emparassent dès que les habitans seroient divisez. Le Roi, gagné par Gabrielle, ne fit pas plus de cas de leurs avis, que de leurs demandes.

La plûpart des courtisans diminuoient le danger où Cambrai

1 Il avoit traité avec le Roi comme on a vû ci-dessus.

étoit, soit pour faire leur cour au Roi, qu'ils ne voyoient pas disposé à s'arracher au répos qu'il goûtoit à Lyon, soit qu'ils crussent que l'affaire de Balagny serviroit d'exemple, s'ils se trouvoient en pareil cas. Ils disoient que les Espagnols avoient follement assiégé, avec une poignée de monde, une place extrêmement forte; qu'ils comptoient vainement sur la division des habitans; que la haine qu'on avoit pour eux, seroit toûjours plus forte que celle qu'on pouvoit avoir pour le Gouverneur; que le Roi s'y rendroit toûjours assez à tems, & que les Espagnols étoient trop prudens pour l'attendre.

Ce fut ainsi que le tems s'étant écoulé dans l'expédition de la Franche-Comté, & dans le voyage de Lyon, on renvoya les Députez de Cambrai: cependant le Roi n'avoit qu'à leur donner la moindre espérance, & marcher de bonne heure au secours de cette ville. Il eût conservé cette place, & n'eut point flétri sa gloire.

Trois jours après l'arrivée du Roi à Lyon, Charle de Lorraine duc d'Elbeuf, qui avoit fait sa paix, convint d'une tréve avec le duc de Mercœur. Elle devoit durer depuis le 20 de Septembre, jusqu'au 20 de Janvier de l'année prochaine. Poitiers, & tout ce que renfermoit le gouvernement du duc d'Elbœuf, la Ganache, Rochefort en Anjou, & toute la Bretagne y étoient comprises: le Roi accorda aussi le 23 de Septembre au duc de Mayenne une tréve de trois mois pour tout le Royaume. Chacun, de quelque état & condition qu'il fût, pouvoit, en vertu de cette suspension d'armes, faire la recolte, labourer la terre, & vaquer librement à ses affaires: les Lieutenans de robbe-courte, & les Prévôts des maréchaussées, avoient la liberté, comme en tems de paix, de se mettre en campagne pour arrêter les brigands. Le duc de Mayenne signa cette tréve à Chalons, où il s'étoit retiré. Le Roi qui avoit traité le mois d'auparavant, avec Urbain de Laval de Boisdauphin, donna un Edit qui fut verifié au Parlement le 12 de Septembre, avec des modifications, oüi sur ce le Procureur général.

Arrêt du Parlement pour faire marcher l'arriere-ban.

La Cour donna le même jour un arrêt, qui enjoignoit aux Seigneurs, & à la Noblesse, de prendre les armes, & de se rendre sur la frontiere pour se joindre au Roi, qui devoit s'y rendre au premier jour. Les Protestans qui s'étoient assemblés à Saumur en Anjou, avec la permission du Roi, (comme on

HENRI IV. 1595.

le voit à la tête de leur requête) envoyerent leurs Députez à Lyon, pour porter à Sa Majesté les plaintes qu'ils avoient ajoûtées à celles qu'ils avoient faites, immédiatement après la publication de l'Edit en leur faveur. Ils dirent qu'on n'avoit point satisfait aux chefs qu'ils avoient proposés à Mantes, après la réünion du Roi à l'Eglise Romaine : Qu'on s'étoit contenté de leur faire espérer qu'on y pourvoiroit par un second Edit : Qu'ayant ensuite demandé une plus ample réponse, & s'étant assemblés à Sainte Foy en Perigord, ils avoient député vers Sa Majesté, pour lui exposer leurs nouvelles demandes ; & qu'on leur avoit répondu qu'ils devoient se contenter de l'Edit de 1577, que le Roi avoit confirmé deux fois : Qu'aujourd'hui ils supplioient Sa Majesté de ne pas permettre qu'ils fussent les victimes de leur fidélité, & de leur attachement, tant de fois scellés de leur sang, pour la défense de l'honneur & de la personne du feu Roi. Ils demanderent qu'on fît un nouvel Edit, qui leur permît de professer ouvertement leur religion dans tout le Royaume, qui assignât des revenus sur les deniers publics, & à leurs Ministres, & à ceux qui seroient chargez de l'éducation de la jeunesse : Qu'on nommât autant de magistrats Protestans, que de Catholiques, dans tous les siéges du Royaume ; qu'on les admît sans distinction aux dignitez, aux emplois, & aux charges publiques : Qu'on leur laissât les places qui leur avoient été accordées pour leur sûreté : Et qu'enfin on payât les garnisons des deniers du Roi.

Le Roi ne fit point alors de réponse à tous ces chefs, sous prétexte qu'il étoit pressé de partir, pour aller secourir Cambrai ; il remit l'affaire à un tems plus favorable, & se prépara à quitter Lyon. Il arriva le dernier jour de Septembre à Paris, où tout étoit dans la consternation & dans la crainte, causées par tant de mauvais succès, & sur tout par le siége de Cambrai. Le Roi lui-même étoit fort chagrin : il regrettoit le tems perdu dans la campagne de Franche-Comté, & dans son séjour à Lyon. Il fit alors de nouveaux Edits bursaux, pour avoir dequoi subvenir à des besoins pressans, & les fit enregistrer au Parlement, après des jussions réïterées.

Suite du siége de Cambrai.

Pendant ce tems-là le comte de Fuentes faisoit tous ses préparatifs, pour donner un assaut, soit qu'il en augurât bien, soit qu'il esperât de faire naître par ce moyen la division dans la

ville, comme de Rônes l'en affûroit. Il écrivit en termes honorables aux Italiens, qui étoient toûjours à Tilemont, pour les prier de venir partager les travaux du siége. Malgré la défiance qu'ils avoient des Espagnols, ils firent partir, sous la conduite de Romolo Sala, vieux soldat, qui avoit servi sous Rugier Gaëtano pendant quelque tems, sept cens hommes en bon état, afin de ne pas paroître manquer à leur devoir. Les Historiens Espagnols disent que leur arrivée fit rebrousser chemin au duc de Bouillon, qui vouloit jetter du secours dans la ville.

Enfin l'ordre fut donné pour l'assaut : deux mille hommes furent commandés pour se mettre en bataille devant la tranchée, sous les ordres de Rônes : on lui joignit Augustin Mexia, & Alonzo de Mendoça, qui commandoient les régimens Espagnols, avec les régimens de Flandre, de Franche-Comté, & un régiment de Lansquenets. On joignit à ces troupes deux cens hommes, partie arquebusiers, partie piquiers, dont vingt-cinq devoient lancer des deux mains des feux d'artifice sur les assiégez. Ils avoient ordre de se retrancher sur la bréche, s'ils ne pouvoient venir à bout de la forcer. On envoya deux sergens-majors à la tête de cent soldats, avec des marres, des hoyaux, des pêles, suivis de cent autres chargés de planches, de grosses piéces de bois, de sacs à terre, & de fascines. En cas qu'ils ne pussent monter sur la bréche, cinq Capitaines, chacun à la tête de quatre-vingt hommes, & de cinquante soldats armés de feux d'artifice, devoient les soutenir ; cinq autres Capitaines devoient les suivre avec six cens hommes ; ensorte que de deux mille qu'ils étoient, il n'en devoit plus rester que huit cens à la défense de la tranchée. Sancho de Luna & Almanza eurent ordre de se tenir, avec leurs soldats, auprès de la cornette de leur Général. Le duc d'Aumale fut mis au Fort de Saint-Ol, & on lui joignit Alvar Ozorio gouverneur de la Fere, le prince d'Avellino & Chacon : le prince de Chimay devoit former un bataillon de ses Flamands, & de la garnison de Valenciennes, au-dessous de celui du duc d'Aumale. Gaston Spinola en devoit former un autre à la porte de Cantinpré. Le comte de Bossu avoit son poste avec les chevaux-legers, & une partie de la cavalerie près du gibet. Le comte de Fuentes étoit accompagné de Marc Rie marquis de

Varambon, de Jean Pernſtein, & de Maximilien Diechtriſtin.

De Vic & de Buhy ne reſtoient point dans l'inaction : ils préparoient tout dans la ville pour une vigoureuſe défenſe. Balagny couroit de tous côtez, pour être prêt à tout ce qui pourroit arriver. Mais on fut bien-tôt diſpenſé de combattre, par l'évenement que de Rônes avoit prédit ; évenement qui mit les Eſpagnols en poſſeſſion de Cambrai, ſans effuſion de ſang. Les partiſans de l'Archevêque, prenant occaſion du péril préſent, ſolliciterent ceux qui haïſſoient d'ailleurs les Eſpagnols, à ſe joindre à eux. Ils leur dirent, pour les y engager, que les Députez qu'ils avoient envoyez à la Cour, leur avoient écrit, qu'ils n'avoient pu rien obtenir du Roi : que l'on ſe trouvoit dans des circonſtances, où de deux maux il falloit choiſir le moindre ; qu'ils ne devoient pas ſouffrir plus long-tems, qu'on les amuſât d'eſpérances frivoles : « Attendrons-nous, ajoûtoient-» ils, que nous ayons irrité davantage des gens que nous avons » déjà offenſez, afin qu'ils ſe vengent avec plus d'éclat ? N'a-» vons-nous pas notre Archevêque, notre ancien maître, dont » nous avons ſecoüé le joug, pour nous procurer une liberté, » dont nous nous ſommes flatez envain ſous la protection de la » France ? Cette liberté tant deſirée ne s'eſt-elle pas changée par » le malheur des tems en une ſervitude affreuſe ? Nous n'avons » point à eſpérer que le Roi veuille l'adoucir. Il faut donc appai-» ſer la colere de l'ennemi, & prévenir les funeſtes ſuites de » l'aſſaut, qu'on prépare en remettant la ville entre ſes mains. » L'occaſion nous rit ; les François, qui ſont en petit nombre, » ſont retenus à la défenſe de la bréche ; nous ſommes maîtres » de toute la ville ; nous avons les armes à la main ; nous pou-» vons diſpoſer de la place à notre gré : Enfin vous avez entre » vos mains votre ſalut & votre perte ; choiſiſſez. »

Ce diſcours, dont l'auteur eſt inconnu, fit impreſſion ſur l'eſprit de la plûpart : la révolte de deux cens hommes de cavalerie à la ſolde de la ville, & qu'on avoit ſollicités à ſe ſoûlever, entraîna la révolte générale de tous ſes habitans. Ces cavaliers étoient irritez, qu'on eût répandu dans le public de la monnoye de cuivre, au défaut de celle d'argent, qui étoit conſommée ; & n'avoient pas voulu ajoûter foi aux promeſſes de Balagny, qui leur faiſoit eſpérer de leur donner dans la ſuite de bon argent,

pour ces piéces de cuivre. Après le soûlevement de ces troupes, les Conjurez s'emparerent de la grande ruë où elles étoient postées; & ayant tourné les armes contre les Suisses, qui étoient encore plus aigris contre Balagny, ils les obligerent à se rendre. On fit ensuite dans cette place d'armes, des retranchemens, à la hâte avec des chariots & d'autres choses, & on courut à la porte du S. Sepulcre : les habitans appellerent alors l'ennemi en élevant la voix, & leur firent signe d'approcher, en mettant leurs chapeaux au bout de leurs piques, pour leur faire entendre qu'ils vouloient capituler. Le prince d'Avellino, qui étoit à cette porte, s'avança comme on en étoit convenu, suivant l'avis de Rônes, avec cent de ses soldats, en attendant qu'on lui envoyât des Députez de la ville.

Balagny, cet homme insolent dans la prosperité, fut consterné de ce soûlevement : il ne sçavoit à quoi se résoudre, songeant plûtôt à sauver sa vie, que sa dignité. Le brave de Vic au contraire, dans cet affreux péril, ne se découragea point; mais se tournant vers les rebelles, il leur dit avec douceur, que le Roi, qui les regardoit comme ses chers enfans, n'avoit envoyé des troupes dans leur ville, que pour leur sûreté; que s'ils ne voyoient point d'autre moyen pour se mettre à couvert, que de se rendre, il ne s'y opposoit pas; mais qu'il les avertissoit de ne point agir avec précipitation, de peur qu'en voulant éviter l'assaut qu'on alloit livrer, ils n'exposassent leur ville à la fureur des Espagnols, au lieu d'obtenir des conditions avantageuses. De Vic espéroit calmer les premiers mouvemens du peuple, en suspendant la résolution précipitée des Conjurez : il se flatoit qu'ils se repentiroient peut-être d'avoir conçû le honteux dessein de rentrer sous la domination Espagnole. Mais ce fut en vain; on méprisa ses avis, & l'on envoya un Curé avec le Prevôt (c'est le Magistrat de la ville) pour capituler avant d'ouvrir les portes. Le prince d'Avellino, qui n'avoit point de pouvoirs pour traiter, les reçut avec bonté, & les fit conduire au comte de Fuentes par Chacon, & par Annibal de Lamagna Napolitain. Le général Espagnol, après les avoir longtems pressez de rendre la place, voyant qu'ils n'avoient pas des pouvoirs suffisans, leur accorda enfin de faire cesser le feu de l'artillerie, jusqu'à ce qu'on fût convenu des conditions de la capitulation.

HENRI IV. 1595.

Courage de la maréchale de Balagny.

La maréchale de Balagny, dont les sentimens étoient au-dessus de son sexe, avoit durant le siége rempli tous les devoirs d'un soldat intrépide. Elle se trouvoit dans les travaux avec les femmes de sa suite, sur les remparts, & sur la bréche, au milieu des soldats; on l'avoit souvent vuë pointer elle-même l'artillerie, mettre le feu aux canons, & faire la ronde à cheval la nuit & le jour. Elle se rendit à la grande ruë, pendant que les deputez étoient allez au camp, & se tournant vers le peuple: « Mes Enfans, dit-elle, que faites-vous? » Avez-vous pû vous laisser abbattre par de vaines frayeurs, » jusqu'à oublier votre sûreté, jusqu'à mettre plûtôt votre espérance dans un cruel ennemi altéré de votre sang, & qui » ne respirant que le pillage, nous assiége avec des forces iné- » gales, que dans votre courage, & dans ces armes que nous » avons prises pour le salut commun? Avez-vous donc quel- » que chose de plus à craindre de la part de l'ennemi, que le » bruit de ses canons? La bréche est si escarpée, si étroite, » & si roide, que le soldat ne pourra jamais y monter: croyez- » vous qu'il soit assez hardi pour marcher à l'assaut, tandis que la » batterie du bastion Robert lui fermera l'entrée du fossé? Mais » je veux qu'ils le franchissent, ces Espagnols, l'objet de votre » haine, n'auront-ils pas à combattre, en montant à l'assaut, » contre cinq cens hommes couverts de tous côtez, qui défen- » dront leur poste avec vigueur: l'avantage est si grand de no- » tre côté, que les troupes Françoises, qui sont ici, peuvent re- » pousser une armée de cinquante mille hommes des meilleu- » res troupes: voyez donc quel succès peut attendre cette poi- » gnée d'Espagnols, qui vient nous attaquer. Le succès fait tout » leur courage: ce n'est point leur valeur, c'est notre frayeur » qui les enhardit. Rassûrez-vous donc, & prenez courage, » à l'exemple de ces braves François, que vous voyez les ar- » mes à la main. Songez que vous êtes sûrs de tout avec vos » amis: songez que vous ne pouvez espérer de faire une paix » durable avec des ennemis réconciliez, & sur-tout avec les » Espagnols. Ne soyez point en peine de la rareté de l'argent: » j'engage ma parole de vous faire changer, après le siége, » cette monnoye de cuivre, qu'on ne vous donne que pour » servir de gage; je m'oblige à recompenser les efforts que » vous ferez pour vous défendre. Je ne vous trompe point, ajouta-t'elle,

ajoûta-t'elle, & tirant de son sein des pieces d'or & d'argent, elle les jetta au peuple. « Vous voyez, continua-t'elle, » que je fais ce que je puis. » En même tems cette Héroïne se saisit d'une pique, & se mettant en devoir de marcher. « Suivez-moi, dit-elle ; venez combattre avec moi sur la brêche : » venez, nous allons à la victoire. » Mais s'appercevant que la haine qu'on avoit pour son mari, l'emportoit sur tout ce qu'elle pouvoit dire, elle se tourna vers les Cefs de la garnison : » Braves François, dit-elle, je me repose sur vous pour la conservation de ma dignité, & pour la défense de la ville, que ses » habitans abandonnent lâchement : je vous donnerai l'exemple, autant qu'il me sera possible. J'aime mieux mourir Souveraine [1], que de vivre sujette.

Cambrai se rend aux Espagnols.

Cependant Etienne d'Ibara, secretaire du comte de Fuentes, Jean Peregrino, Antoine de Mosquera, & Claude de la Bourlotte, braves Officiers, entrerent dans la ville, pour faire le traité. Tandis qu'on étoit en dispute sur les conditions, on recommença à canoner les murs, suivant la méthode du duc de Parme, qui faisoit toûjours continuer le feu des batteries, pendant qu'on parlementoit, & préparer tout pour l'assaut. Les habitans déjà ébranlez, en furent effrayez, & cette frayeur leur fit précipiter le traité. On convint de rendre la ville, à condition que les habitans auroient une amnistie générale pour tout le passé : Que la ville ne seroit point exposée au pillage : Que les habitans joüiroient comme auparavant de leurs priviléges, & de leurs franchises ; & qu'enfin la ville demeureroit au pouvoir de l'Archevêque son ancien Souverain. Quelques-uns rapportent qu'une des conditions du traité, fut de mettre une garnison Flamande dans la citadelle, ce qu'on n'exécuta point.

A peine ces articles furent-ils signez, qu'on courut en foule ouvrir la porte de Cantinpré. On fit entrer dans la ville Gaston Spinola, & le comte de Belgioioso. Augustin Mexia y entra après eux à la tête de l'infanterie Espagnolle; plusieurs conjurez presserent les Espagnols de marcher vers le rempart, pour prendre à dos les François, tandis qu'on monteroit sur la brêche du côté du fossé, afin de les envelopper, & de leur

1 Balagny avoit été fait prince de Cambrai, & maréchal de France, par le traité avec Henri IV, dont il est parlé ci-dessus.

HENRI IV. 1595.

ôter tout moyen de se retirer. Les Chefs rejetterent ces propositions, dans la crainte de ne pouvoir empêcher le soldat de se livrer au pillage, si on le laissoit une fois combattre dans la ville. La garnison Françoise voyant l'ennemi dans la place, se retira de bonne heure dans la citadelle, dont le duc de Rhetelois avoit pris la défense, depuis son arrivée. Les nôtres avoient à peine abandonné le rempart, que les Officiers ennemis s'y rendirent. Ils furent frappez d'étonnement & de joye à la vûë de la brêche. Ils se félicitoient de s'être emparez, par le moyen de la sédition des habitans, & sans exposer le soldat à la boucherie, d'une place forte, qu'il étoit impossible, même de leur aveu, de forcer en si peu de tems, & avec si peu de monde.

Balagny, soit par une vaine confiance, soit qu'il fût destiné à être le jouët de la Fortune, avoit tout négligé, par rapport aux fortifications de la ville & de la citadelle; il n'avoit ni fait applanir la grande place, qui est devant cette forteresse, & qui regarde la ville, ni fait saillir les bastions, ni élargir le fossé, il se croyoit assez en sûreté dans la citadelle, en l'état où elle étoit, il n'avoit pas compris que la haine des habitans pour les Espagnols, avoit été jusqu'alors la plus forte défense de la place; & que pour en conserver la Souveraineté, il falloit autrement la fortifier, que lorsqu'elle étoit ville libre sous la protection de la France; il manquoit de vivres & d'argent. Les Espagnols même rapportent qu'il n'y avoit tout au plus que pour huit jours, de munitions dans la citadelle; aussi les François qui y étoient, se voyant hors d'état de s'y défendre, ne firent d'abord aucun acte d'hostilité; ils attendirent que les Espagnols, qui n'auroient rien à craindre de leur part, se missent à piller la ville, & que les habitans venant à se repentir de s'être rendus, les en chassassent avec les armes qu'ils avoient encore à la main. Ils crurent du moins qu'il falloit laisser le tems de se rassûrer, à ceux que cette révolution auroit effrayez.

Cependant le comte de Fuentes les somma de se rendre. On lui demanda trois jours, pour pouvoir avertir le duc de Nevers, qui commandoit pour le Roi dans le voisinage. Il refusa de leur accorder ce délai, disant avec cet air fanfaron, qui fait le caractére Espagnol, qu'il leur donneroit un tems

plus considérable, s'il y avoit apparence d'en venir aux mains; mais que ne voyant aucuns préparatifs du côté des François, il ne vouloit point manquer à son devoir, & laisser échapper le tems d'agir : Qu'il avoit pitié de la jeunesse du duc de Rhetelois : Qu'il n'y avoit rien qu'il ne fît en sa faveur, à la considération du duc de Nevers son pere, qu'il honoroit, & qu'il estimoit beaucoup, & qu'il n'avoit rien plus à cœur que de leur faire connoître à quel point il souhaitoit ménager leur honneur & leurs interêts, sans donner atteinte à la fidélité qu'il devoit à son Roi. Mais voyant qu'ils persistoient dans leur résolution, & qu'ils aimoient mieux perdre la vie dans cette forteresse, que de rien faire contre l'honneur du nom François, il leur accorda les trois jours qu'ils avoient demandez. On disputa pendant trois autres jours. Enfin ayant reçu ordre du duc de Nevers & du Roi, de capituler, ils le firent à ces conditions : Qu'ils livreroient la citadelle le lundi suivant le 9 Octobre, avec l'artillerie, & les munitions de guerre & de bouche : Que de son côté le comte de Fuentes feroit démolir le château de Clery, qu'il avoit pris peu de tems auparavant : Qu'on feroit venir à cet effet des payisans de Perone, d'Amiens, & de Corbie : Que le duc de Rhetelois, Balagny, de Vic & de Buhi, la Noblesse, les Officiers, la cavalerie & l'infanterie, de quelque nation qu'ils fussent, auroient la liberté de sortir en bataille, au son des tambours & des trompettes, mêches allumées & enseignes déployées : Qu'on leur rendroit ce qu'ils pourroient avoir perdu dans la ville, chevaux, armes, & bagages : Que le comte de Fuentes les dédommageroit de la perte de ces choses, en cas qu'on ne pût les recouvrer ; & que de Buhi, de Vic, de Rônes & Mexia, décideroient du prix & de la valeur : Que les malades, les blessez, & les prisonniers seroient renvoyez sans rançon, aussi bien que la femme du Gouverneur, sa famille, les femmes de sa suite, & les femmes des Officiers : Qu'il seroit libre aux Ecclésiastiques, aux citoyens, & autres de quelque nation que ce fût, qui étoient alors dans la citadelle, ou dans la ville, d'en sortir avec des chariots, charettes, chevaux & bagages, & même d'emmener leur famille : Que les habitans tiendroient quitte le Gouverneur & sa famille, des dettes qu'il auroit pû contracter dans la ville, sans pouvoir retenir ni lui, ni sa famille, ni aucune chose qui

lui appartînt : Que le duc de Rhetelois, de Vic & de Buhi s'engageroient de faire renvoyer les députez de Cambrai, qui étoient encore en France, si-tôt qu'ils auroient été conduits en lieu de sûreté : Que ni le roi d'Espagne, ni ses ministres n'inquiéteroient jamais ni Balagny, ni sa femme, ni ses enfans, au sujet de ce qu'il avoit pû faire pendant son gouvernement : Que ceux des habitans, de quelque état & condition qu'ils fussent, qui voudroient être compris dans ces conditions, le seroient : Qu'ils auroient la liberté de rester dans la ville, d'en sortir, de joüir de leurs biens, de s'en servir, & de les vendre, comme bon leur sembleroit.

Il sortit environ mille hommes de pié, & quatre cens hommes de cavalerie, de la citadelle, dans le jour dont on étoit convenu. Le Général Espagnol fit de grands honneurs au duc de Rhetelois ; le Prince d'Avellino lui donna un grand repas, & à tous les autres Officiers ; il le conduisit ensuite avec de Rônes, jusqu'auprès de Perone. La femme de Balagny, au désespoir de la perte qu'elle venoit de faire, lui fit des reproches sanglans de ce qu'il survivoit à sa fortune, & mourut dans les soûpirs & les sanglots, avant de sortir de la citadelle. Le lendemain l'Archevêque ordonna une Procession, pour remercier Dieu de cette victoire, qui n'avoit pas coûté plus de quatre cens hommes aux Espagnols. Le comte de Fuentes, le duc d'Aumale, le Prince de Chimai, le comte d'Egmont, Charle de Ligne comte d'Arembergh, le marquis de Varambon, le comte de Bossu, le baron d'Auxy, de Rônes, & Mexia y assisterent. Ensuite on renvoya les Italiens qu'on avoit fait venir de Tilemont. Ils rencontrerent en chemin un parti ennemi, qui avoit fait auprès de Louvain un grand butin, qu'ils reprirent, après les avoir mis en déroute.

Quelques jours après, on exhuma honteusement le corps de Gaure d'Inchy, qui reposoit dans la Cathédrale, & on le jetta à la voirie, hors de la ville, en punition, disoit-on, de sa trahison ; car c'étoit lui qui avoit ouvert les portes de Cambrai au duc d'Alençon : on ôta de tous côtez les armoiries de ce Prince, & celles de Balagny, aussi bien que les monumens qu'il avoit fait élever. Ensuite le Conseil de la ville s'étant assemblé, les habitans presenterent une requête, par laquelle ils prioient le Roi d'Espagne, de réünir cette ville à ses autres Etats, pour la

ſûreté de la place, & pour celle des Provinces voiſines, en lui conſervant cependant ſes priviléges & ſes franchiſes. L'Archevêque ſoupçonnant que le coup partoit des mains du comte de Fuentes, députa vers le Roi d'Eſpagne, & le fit conjurer de ne pas conſentir qu'on le dépoüillât ainſi, & les Archevêques ſes Succeſſeurs, d'une Principauté qui leur appartenoit. On lui conſerva, pour ſauver les apparences, la juriſdiction & la Seigneurie pleine & entiere de la ville, & de tout le Cambreſis; on lui abandonna auſſi la citadelle en proprieté, & le droit de protection ſur les bourgeois.

Mexia fut fait commandant de la citadelle, avec quatre cens Eſpagnols de garniſon; & on laiſſa mille hommes de troupes Allemandes à la garde de la place. Le comte de Fuentes, fier de ſes ſuccès, ſe retira enſuite à Bruxelles, où on lui fit de grands honneurs, ainſi que par tout ſur ſon paſſage. Cependant la garniſon de Cambrai demanda la paye qu'on lui avoit promiſe, menaçant de mettre tout au pillage, en cas de refus. L'Archevêque eut beaucoup de peine à calmer leurs eſprits. Le comte de Fuentes fit pendre quelques-uns des plus mutins, & cet exemple fit rentrer les autres dans le devoir.

Peu de tems après la priſe de Cambrai, un détachement de troupes des Etats penſa s'emparer de la ville de Lieres. Elle eſt ſituée entre Anvers & Malines dans le Brabant, dans une diſtance égale de ces deux villes, aſſez près de Herentals & de Louvain, ſur la riviere de Nethe, & dans un endroit d'où l'on eſt à portée de faire des courſes dans le Brabant. Charle Heraugieres gouverneur de Breda, qui avoit pris Huy au payis de Liége, ayant fait deſſein de ſurprendre cette place, donna rendez-vous à ſes troupes à S. Jol, pour le 13 Octobre. Il s'y rendit avec trois cens hommes de la garniſon de Breda, cent hommes de celle de Willemſtat, cent de celle de Hulſt, deux cens hommes d'infanterie, & quarante chevaux de celle de Berg-Op-Zoom, & quatre-vingt de Breda. S'y étant aſſemblez, il marcha vers Lieres, où il arriva ſur les onze heures du ſoir. Il ſeigna d'abord le foſſé, & l'ayant mis à ſec, il fit eſcalader la porte de Malines, que quelques-uns de ſes ſoldats introduits dans la place, lui ouvrirent. Il ſe répandit auſſi-tôt dans la ville, avec toutes ſes troupes, & donna ordre de ſonner la trompette, & de battre le tambour, afin de jetter

HENRI IV. 1595.

davantage l'épouvante parmi les ennemis. Alonzo de Luna gouverneur de la ville, n'avoit qu'une foible garnison d'Espagnols & de Flamands : il fit d'abord face aux Hollandois ; mais ne se sentant pas en état de leur tenir tête, il fit retirer ses troupes à la porte d'Ypre, où il se retrancha ; ensuite il dépêcha des couriers à Anvers, à Malines, à Tilemont & à Cambrai. Sur le champ le prince d'Avellino partit avec quatre mille hommes de pié, & trois cens chevaux. Les Italiens de Tilemont donnerent à Pradino huit cens hommes d'infanterie & de cavalerie, qui arriverent trop tard. Le Lieutenant de Mondragon prit un détachement de cent quatre-vingt vieux soldats, tirez de la garnison de la citadelle d'Anvers ; & ayant exhorté les habitans de cette ville à faire leur devoir en cette occasion, il en fit partir deux mille, sous les ordres d'Antoine de Berchem, de Diego Daça, & de Gille de Mera Sénateurs. Ils rencontrerent en chemin quatre cens cinquante bourgeois de Malines, commandez par Jean Vander-Lamen de Schrick. Heraugieres pressoit ses soldats d'aller forcer sans différer le retranchement de la porte d'Ypre ; mais tout occupez du pillage dans la ville & dans les Eglises, où ils abbattoient les images, ils n'écouterent point leur Chef ; les troupes auxiliaires ayant été introduites dans la ville, par la porte, dont les Espagnols étoient encore maîtres, le Gouverneur tomba sur les Hollandois, & reprit, après un léger combat, la place, avec autant de facilité, qu'elle avoit été prise le jour précédent. Heraugieres, & Guillaume Vos de Hassel, qui avoit conseillé à ce dernier de prendre Huy, périrent dans l'action, avec plusieurs Sergens majors. Il n'y en eut que deux cens, au rapport des Espagnols, qui se sauverent ; le reste ayant trouvé la porte, par où ils vouloient se retirer, fermée, furent massacrez par l'ennemi : un grand nombre se précipita, & périt dans la riviere de Nethe, qui coule au pié des murs. Tout ce qu'on pût sauver du pillage des Hollandois, qui n'en avoient pas été les maitres pendant vingt-quatre heures, fut exactement rendu aux habitans. Ceux d'Anvers & de Malines, craignant de se trouver dans le même cas, en userent avec beaucoup de modération à l'égard de leurs voisins.

La nouvelle de la prise de Lieres, répandit la joie à Lille, où l'on fit beaucoup de décharges d'artillerie, pour se rejoüir

de cet heureux succès. La ville d'Anvers, qui en est voisine, en fut au contraire consternée; mais dès qu'on y eut appris qu'on avoit chassé l'ennemi, on tira le canon, dont le bruit fit taire celui de Lille. Les habitans d'Anvers firent éclater de leur côté la joie qu'ils avoient du succès de leurs compatriotes. Peu de tems après le comte Henri de Bergh frere de Herman, qui venoit de Bruxelles avec de l'argent pour payer les soldats, fut pris à Wert, petite ville de Campigne, sur les confins du Brabant, par une troupe d'ennemis, qui le surprirent au milieu de la nuit dans cette place, qu'ils mirent au pillage: il fut conduit à Nimegue capitale de la Gueldre, où on le mit en liberté, le prix de sa rançon ayant été pris sur les contributions de la Province. Les troupes des Etats firent une vaine tentative sur Ruremonde; ils se saisirent d'abord des fauxbourgs; mais les sentinelles s'étant reveillées au bruit, les habitans se rendirent sur le rempart, renverserent les échelles, & repousserent l'ennemi avec perte.

Le Roi de France se rendit sur ces entrefaites à Amiens, pour couvrir la frontiere, & rassurer par sa présence les garnisons des environs, qui étoient effrayées. Il avoit dessein de reparer par quelque coup d'éclat, le tort que tant de pertes faisoient à sa réputation. Il entreprit donc le siége de la Fere sur Oyse, après avoir grossi son armée de douze compagnies envoyées par les Etats des Provinces-Unies, sous les ordres de Justin de Nassau, fils naturel de Guillaume prince d'Orange. Ces troupes, qui s'étoient embarquées en Zelande, aborderent à Calais; & de-là se rendirent par terre au camp du Roi: ils furent suivis encore de deux mille hommes, la plûpart Ecossois, qui étoient payez pour quelques mois. La Reine d'Angleterre lui envoya aussi quatre mille hommes d'infanterie: il mit le siége devant la place au commencement de Novembre.

Mort du duc de Nevers.

Ludovic de Gonzague duc de Nevers, dont la santé étoit assez mauvaise depuis long-tems, mourut alors de la dissenterie à Nesle; les fatigues continuelles qu'il essuya dans cette guerre malheureuse, le mirent au tombeau à l'âge de cinquante-six ans, âge funeste à plusieurs grands hommes. Ce Prince avoit l'ame grande, & étoit très-prudent, mais d'une prudence

HENRI IV. 1595.

trop lente & trop circonſpecte pour notre nation[1]. Il paſſoit auſſi pour un homme trop exact, & trop attentif à tout. Au reſte il étoit droit & reglé dans ſa conduite, humain, poli, magnifique, jaloux de ſon honneur & de ſon rang.

Mort d'ANTOINE de Portugal.

Cette année auſſi le prince Antoine de Portugal mourut de chagrin à Paris le 26 d'Août, âgé de près de ſoixante-quatre ans : les Etats de Portugal l'avoient proclamé Roi après la mort du cardinal Henri ſucceſſeur de Dom Sebaſtien. Antoine étoit fils[2] du prince Louis frere de Jean roi de Portugal. Il eſſuya pluſieurs revers dans ce Royaume, & aux iſles Açores, d'où il ſe refugia en Angleterre, & enfin en France. Ce Prince laiſſa deux enfans : l'aîné, qui épouſa dans la ſuite Emilie de Naſſau ſœur du prince d'Orange, & fille d'Anne de Saxe, s'appelloit Emanuel, & le ſecond Chriſtophle. Antoine recommanda dans ſon teſtament, ſes enfans au Roi de France, qu'il inſtitua ſon heritier, en lui transferant tous les droits qu'il pouvoit avoir à la couronne de Portugal, de quelque maniere que ce fût, ſoit par la naiſſance, ſoit par l'élection.

DE VERDALE Grand-Maître de Malte.

Quelque tems auparavant Hugues de Loubenx de Verdale, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, & Cardinal, mourut ſur la fin de Mai âgé de ſoixante-quatre ans. Sa mort mit fin aux diſſenſions qu'il avoit cauſées par le tréſor particulier qu'il avoit voulu avoir. Il laiſſa près de 300000 écus d'or, ſoit en argent monoyé, ſoit en lingots, ſoit en dettes actives. Les Chevaliers avoient été bleſſez de ce que contre les Statuts de l'Ordre, il avoit envoyé en courſe des galéres, pour ſon utilité particuliere. Cagnoli ſénéchal de l'Ordre, l'avoit cité devant le ſouverain Pontife ; mais on n'avoit retiré d'autre fruit de cette diviſion, que de laiſſer les Turcs ravager librement les côtes d'Italie. L'Ordre ayant paſſé beaucoup de tems ſans envoyer de Chevaliers en caravanne, Amurath Rays fameux corſaire, piratant avec une eſcadre de dix galéres bien armées, s'étoit ſaiſi de deux galeres du nombre des cinq, qui appartenoient aux Chevaliers de l'Ordre de S. Etienne de Toſcane. Il s'étoit emparé de quatre vaiſſeaux qui venoient d'Alexandrie d'Egypte,

1 Il y a dans le texte *prudentiæ moroſioris*, &c. On a pris le terme de *moroſioris*, dans le même ſens que l'auteur à la fin de ce Livre dit, *Aulæ Romanæ moroſitas* ; c'eſt-à-dire la lenteur de la Cour de Rome.

2 Philippe II. prétendit qu'il étoit bâtard.

chargés

chargés d'huile, de grains, & de quelques autres marchandises de grand prix, dont la perte montoit à 400000 écus d'or.

HENRI IV. 1595

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs au Grand-Maître, les Chevaliers s'assemblerent le 8 de Juin, pour lui donner un successeur. Les suffrages se reünirent en faveur de Martin Garces de Barbastro en Aragon. Garces avoit beaucoup de modération : son premier soin fut d'appaiser les Chevaliers, en ôtant les nouveaux impôts, & en supprimant, pour un tems, ce qu'on appelle Offices. Ensuite voulant couper jusqu'à la racine des divisions, qui avoient regné sous son prédécesseur, il fit un Edit, par lequel il étoit défendu à tout Chevalier, même au Grand-Maître, d'armer des galeres pour leurs intérêts particuliers, & distinguées de celles de l'Ordre. Cagnoli s'en retourna à Malte sur les galeres du Pape, commandées par le commandeur Pucci : ils se joignirent dans le voyage à d'autres galeres de l'Ordre ; & ayant rencontré l'escadre d'Amurath sur les côtes de Sicile, ils se battirent long-tems contre ce corsaire : on se retira sans avantage de part & d'autre, & à perte égale.

De Pascal Cicogna Doge de Venise.

Peu de tems avant la mort du Grand-Maître de Verdale, Pascal Cicogna doge de Venise, mourut dans un âge très-avancé le 2 d'Avril. Les Ambassadeurs étrangers assisterent à ses funerailles, qui se firent dans l'église des Croisez, où son corps fut inhumé. Ænée Piccolomini professeur de belles lettres à Venise, fit l'oraison funebre de ce Doge. Son successeur Marin Grimani, dont la famille avoit fourni plusieurs Doges, prit sa place le 26 du même mois.

De Levinus Torrentius.

J'ajoûterai ici la mort de plusieurs gens de lettres, qui terminerent leurs jours dans cette année. Levinus Torrentius de Gand, étudia d'abord à Louvain ; ensuite il alla à Boulogne, où il acquit de grandes connoissances dans le droit civil, & apprit à connoître la belle antiquité : il fut en commerce avec les plus sçavans hommes de Padoüe, de Rome & de Venise, & s'appliqua particulierement à faire des vers. Enfin étant retourné dans sa patrie, le cardinal Evrard de la Marck évêque de Liege, charmé de son érudition, & de la régularité de ses mœurs, le fit entrer dans sa maison, en lui donnant un bénéfice considérable. Levinus se conduisit avec beaucoup de prudence dans plusieurs Ambassades, où il fut employé. Enfin

HENRI IV. 1595.

Sonnius, premier évêque d'Anvers, étant venu à mourir, le duc de Parme lui donna l'évêché de cette ville, qu'il avoit reprise sur les Etats. Il mourut à l'âge de plus de soixante-dix ans le 26 d'Avril.

Mort du TASSE.

Le même jour arriva à Rome la mort de Torquato Tasso, âgé de quarante-cinq ans ou environ, dont nous avons les lettres & les vers Italiens. Les religieux de S. Onufre firent les funerailles de cet homme célébre, fils de Bernard Tasso. Ce fut un génie rare & admirable: sujet dans sa jeunesse (lorsqu'il étoit à la Cour du duc de Ferrare) à des accès de démence, qu'aucuns remédes ne purent guerir, il écrivit en vers & en prose dans ses bons intervalles, avec tant de justesse & de bon sens, avec tant de force & de pureté, que comme on avoit d'abord été touché de compassion à la vuë de l'état malheureux où ce jeune homme étoit reduit, on ne fut pas moins dans la suite frapé d'étonnement à la lecture de ses ouvrages merveilleux : on voyoit avec une extrême surprise, qu'une maladie, qui pour l'ordinaire rend ou furieux ou hebeté, contribuoit au contraire à éguiser son esprit, à l'épurer, à le rendre fecond, à éclaircir, à arranger, à orner toutes ses pensées, & à rendre son stile également brillant & judicieux. On s'étonnoit que cet heureux génie pût exécuter si aisement, après les violentes agitations ausquelles son esprit étoit sujet, ce qu'on a beaucoup de peine à faire dans le sein du repos, lorsqu'on joüit d'une santé parfaite. Il sembloit que ces accès de folie fussent plûtôt un enthousiasme, que les effets d'un esprit aliené. Ceux qui ignorent ce fait, dont toute l'Italie est témoin, & dont le Tasso luimême dit quelque chose dans ses écrits, ne pourront croire qu'il s'agisse ici de ce fameux Poëte dont ils ont lû les ouvrages, ou se persuaderont qu'il n'en est point l'auteur.

De REINECCIUS, DE NEANDER, & D'ACIDALIUS.

Trois sçavans, qui ont rendu de grands services à la republique des Lettres, moururent dans le mois d'Avril : ils étoient Professeurs en Saxe. Le premier est Reinerus Reineccius de Stenheim, qui a fait avec beaucoup de soin & d'exactitude des tables généalogiques & historiques, & d'autres écrits. Il enseigna long-tems les belles Lettres dans l'université d'Helmstat, fondée par le duc Jule de Brunswic. Il mourut le même jour que les deux hommes de Lettres dont j'ai parlé ci-dessus. Le second est Michel Neander de Sora en Silesie, qui enseigna les

Lettres pendant quarante ans dans le Collége d'Isfelo, dans la Forêt noire [1], fondé depuis peu par l'évêque Thomas Stangius. Neander sçavoit trois langues : il mourut à l'âge de soixante-dix ans, dix jours après Reineccius. Le troisiéme est Valens Acidalius de Wistock sur la frontiere de Brandebourg, jeune homme fort sçavant, dont on espéroit beaucoup. Acidalius étant retourné à Breslaw, après son voyage d'Italie, & s'étant ensuite rendu à Neissz, il y mourut trois jours après le 25 de Mai, d'une maladie qu'il avoit contractée depuis long-tems, & que ses longues veilles, & son application à commenter Plaute, lui avoient causée ; il n'avoit pas encore atteint l'âge de vingt-huit ans.

HENRI IV. 1595.

De Guill. Witaker.

Guillaume Witaker né à Holme, au comté de Lancastre, d'une honnête famille, mourut cette année à Cambrigue. Witaker s'est acquis la reputation de grand Théologien. A l'imitation d'Ivel de Salisbury, & par une espece d'émulation, il eut pendant toute sa vie la plume à la main contre Edmond Campien [2], Jean Duræus, & Thomas Stapleton [3]. Il mourut dans un âge peu avancé, n'ayant que quarante-sept ans, d'une maladie d'épuisement & de foiblesse : sa mort douce fut semblable à celle d'un enfant qui meurt au berceau.

De Philippe de Neri.

Philippe de Neri mourut cette année le 25 de Mai, âgé de quatre-vingt ans. Il étoit de Florence, fils de François de Neri, & de Lucrece Soldo : ayant déjà vécu long-tems à Rome en reputation de sainteté, il fonda la congregation des prêtres de l'Oratoire. Ce fut lui qui conseilla à Baronius, prêtre de cette congregation, & depuis Cardinal, d'écrire les annales de l'Eglise, pour les opposer aux centuries de Magdebourg. Antoine Gallonio a composé en trois livres la vie de Philippe de Neri ; c'est une espece de Journal de tout ce que ce saint homme a fait ou dit durant son sejour à Rome ; il est si ample & si exact, que ce seroit faire injure à Philippe de Neri, & à son historien, que de vouloir ajouter quelque chose à cette vie.

Guerre en Bretagne.

En Bretagne le maréchal d'Aumont ayant laissé à Quimper-Corentin Antoine Dupré mestre de camp, pour faire avancer les travaux de la citadelle qu'on y bâtissoit, fit agir S. Luc, qui

1 En Allemand, *Schwarzwaldt*.

2 Jesuite célébre par ses *Decem Rationes*, &c. petit livre de controverse, qui passe pour excellent.

3 Contreversiste Anglois, homme de condition, & auteur célébre.

HENRI IV. 1595.

s'étoit retiré à la Roche, proche Pimpol, auprès d'Edouard Norris général des Anglois, & le pria de l'engager à rester dans cette Province : mais ce fut inutilement. Norris allégua les ordres contraires de la Reine, & fit repasser la mer à ses troupes, après avoir eu avec S. Luc un entretien d'amitié, où l'on rappella tout ce qui s'étoit passé. Le Maréchal voulant tenir ses troupes en action, donna ordre ensuite à S. Luc de se rendre à Rennes. Celui-ci ayant formé le dessein de s'emparer de quelques châteaux aux environs de cette ville, fit partir devant lui Montmartin maréchal de camp. Ils coucherent le premier jour à S. Brieux, & le second à S. Joüan. S. Laurent gouverneur de Dinan, attaqua de nuit le regiment de Ligneris, qui marchoit en désordre, en tua trente hommes, & entr'autres Riberpré enseigne. On campa d'abord devant la Melletiere, près de Rennes, qui se rendit aussi-tôt, & fut rasée par l'ordre de S. Luc. On eut plus de peine à se rendre maître de Fougeres, qui ne composa qu'après qu'on eut dressé les batteries. La Roche-Giffart, qui avoit acheté cette place des Montejans, brave officier, lequel avoit toûjours servi le Roi avec beaucoup d'ardeur, périt à ce siége.

Siége de Comper.

Après la reduction de Fougeres, S. Luc resolut, à la persuasion d'Anne d'Alegre, femme très-jolie, veuve du comte de Laval, (qu'il vouloit épouser aussi-bien que le maréchal d'Aumont) de se rendre maître de Comper, place forte du comté de Laval. Il fit donc dire au Maréchal par ses émissaires, que la veuve du comte de Laval souhaitoit avec ardeur la prise de cette place. Ce Général, sans s'effrayer du péril, & ne voulant pas se laisser prévenir par son rival, entreprit cette expédition. Il rencontra à S. Main, S. Luc qui avoit déja donné secrettement sa parole à la Comtesse. Celui-ci l'anima de nouveau à faire ce siége. Ils prirent ensemble des mesures pour faire réüssir cette entreprise. Montmartin eut beau se recrier contre une expédition de cette sorte, & en faire voir les difficultez, afin d'en détourner les deux rivaux ; on n'écouta que la Comtesse de Laval, & son crédit l'emporta sur toutes ses raisons. Il eut donc ordre de faire venir de Vitré deux coulevrines, avec tout ce qui étoit nécessaire pour un siége. On chargea aussi René de Marec de Monbaret d'amener deux canons de Rennes.

Comper est à quatre lieuës de cette ville. Il est bâti dans un

endroit plein de rochers. Michel la Vallée Pique-Mouche, qui y commandoit, faisoit de là des courses dans la Province, & infestoit sur tout le chemin de la basse Bretagne. Comme le bruit se repandit long-tems avant ce siége, qu'on devoit le former, le duc de Mercœur avoit eu tout le tems de se préparer à la défense. Il y mit une garnison de quatre cens hommes, & de cinquante cuirassiers.

Le maréchal d'Aumont alla camper devant la place, & ayant fait des courses jusqu'à Malestroit, il somma Jean Taloüet, commandant de Redon sur la Vilaine, qui lui avoit promis de se déclarer pour le Roi, de tenir sa parole. Ce Gouverneur fit ce que le Maréchal souhaitoit: ensuite il lui représenta tout le danger où il s'exposoit, en assiégeant Comper, & la difficulté de prendre cette forteresse: il lui dit que le duc de Mercœur ne manqueroit pas de la secourir; qu'il seroit impossible de conduire la tranchée dans un sol aussi pierreux, où les pioches ne pourroient mordre; ce qui arriva comme il l'avoit prévu. Il est certain que le maréchal d'Aumont se repentit, mais trop tard, de s'être engagé à ce siége. Ce brave homme s'étoit trop avancé pour reculer: d'ailleurs il étoit animé par son amour pour la belle Comtesse, qui étoit dans le voisinage, & qu'il visitoit tous les jours.

Le maréchal d'Aumont est blessé.

Tandis qu'il étoit occupé à pousser la tranchée, comme il se retiroit dans la forest qui en étoit fort proche, il reçut au bras droit un coup d'arquebuse, qui lui cassa les deux os entre le coude & la main. La grandeur de sa blessure, dans un âge assez avancé, n'arracha d'autre plainte de sa bouche, que ces mots, *J'en tiens*, qu'il dit en recevant le coup. Ne pouvant plus marcher, Montmartin, qui étoit à ses côtez, lui soutint le bras, & le fit asseoir au pié d'un arbre. On le conduisit à son quartier, & de là à Montfort, dans le comté de Laval, où étoit la Comtesse, qui fut fort affligée de cet accident. S. Luc resta au siége, fort incommodé par les fréquentes sorties des assiégez, qui nétoyoient chaque jour la tranchée, malgré tous les efforts de S. Denis-Maillot, & de Ligneris mestres de camp. S. Luc ne se pressoit point de faire dresser l'artillerie contre la place, dans l'idée qu'il pourroit se retirer plus honorablement, & avec moins de risque, s'il ne faisoit point tirer le canon; car il voyoit bien qu'il seroit obligé de lever le siége, recevant à chaque

Levée du siége.

HENRI IV. 1595.

Mort du maréchal d'Aumont.

instant des nouvelles des préparatifs du duc de Mercœur, qui devoit inceſſamment venir au ſecours de Comper, à la tête d'une armée Eſpagnole. Enfin ayant appris qu'il étoit en marche, il ramena l'armée à Montfort.

Le maréchal d'Aumont ſe portoit mieux en apparence, & les Chirurgiens faiſoient bien eſpérer de ſa guériſon. Cependant ayant été tranſporté en litiere à Rennes, il y mourut le ſeiziéme jour de ſa bleſſure, le 19 d'Août, âgé de ſoixante ans. Ce grand capitaine qui avoit ſi bien merité du Roi & de la nation, emporta dans le tombeau les regrets des Officiers & des ſoldats, qui pleurerent amérement la perte de leur Général. La Bretagne qui le regardoit comme ſon pere, le Roi, tout le Royaume enfin, furent extremêment touchez de ſa mort. Malgré la haine mutuelle des factions qui diviſoient la France, il étoit ſi eſtimé dans les deux partis, que s'il ſe fût agi de trouver un chevalier François ſans reproche, tel que nos peres en ont autrefois eu, tout le monde auroit jetté les yeux ſur d'Aumont. Turquant maître des requêtes, qu'il aimoit beaucoup pour ſa probité & ſa candeur, reçut ſes derniers ſoupirs: il lui recommanda en mourant, de prier le Roi de ſe ſouvenir de ſes enfans en bas âge, auſquels il laiſſoit beaucoup de dettes: il lui dit qu'après ce qu'il devoit à Dieu, il avoit toûjours regardé comme le premier de ſes devoirs, l'obligation de ſoutenir la gloire & les interêts de ſa patrie; qu'il avoit ſervi conſtamment le Roi avec une fidélité inviolable; & qu'il eſpéroit que ſes enfans marcheroient ſur ſes traces; qu'il vouloit qu'on leur remît ſouvent la crainte de Dieu devant les yeux; qu'on leur apprît à reſpecter & à aimer le Roi, & à préferer l'honneur & la fidélité à la vie, qu'ils ne devoient conſerver que pour ces deux choſes; que ceux qui manquoient à l'une des deux, pour ne pas la perdre, étoient indignes de vivre; qu'ils ne devoient ſouhaiter ni les richeſſes, ni les honneurs, mais s'en rendre dignes, & rechercher plûtôt la vertu que ſes récompenſes; que s'ils relevoient l'éclat de leur naiſſance par ces moyens, & s'ils imitoient leur pere, qui avoit rendu ſon nom aſſez célébre, rien ne leur manqueroit jamais. Ce Seigneur étoit d'un ſang illuſtre, & allié de très-proche aux plus grandes Maiſons du Royaume. Il avoit eu d'Antoinette de Chabot, ſœur du comte de Charny, deux fils appellez Antoine & Jacque. Il leur laiſſa de grands biens, mais chargez de

dettes Par son testament, il les partagea à ses enfans avec tant de prudence & d'équité, qu'ils s'en tinrent aux dispositions de leur pere. Jean de Beaumanoir de Lavardin, que le Roi aimoit à cause de sa rare prudence & de sa valeur, eut le bâton de Maréchal, à la mort d'Aumont.

Suite des affaires de Bretagne.

Cependant les divisions qui s'éleverent entre le duc de Mercœur & les Espagnols, donnerent à la Bretagne le tems de respirer un peu, après la perte qu'elle venoit de faire. Chacun travailloit pour ses propres interêts : le Duc ne vouloit point ramper sous l'Espagnol, qui de son côté ne vouloit point plier sous lui. Montigny & d'Aradon avoient déjà reçu garnison Espagnole dans Vannes. Gui Eder de Beaumanoir, baron de Fontenelle [1], homme souple & délié, passoit pour soûtenir la forte place de Dovarnenez, plûtôt pour les Espagnols, que pour le duc de Mercœur. La plûpart excitez par leur ambition, ou corrompus par l'or d'Espagne, l'abandonnoient ; ensorte qu'il avoit plus à craindre de la part des Espagnols, que de celle du Roi. Il cherchoit donc l'occasion de traiter avec Sa Majesté, à des conditions honorables : mais sa négligence étoit cause que cette affaire, qui avoit été mise sur le tapis plusieurs fois, & qui avoit été entamée, par le moyen de la reine Loüise sa sœur [2], n'avoit pû se terminer jusqu'alors.

Il arriva plusieurs choses en Bretagne, qui affoiblirent la Ligue. Réné de Rieux de Sourdeac, sçachant que de la Courbe l'un des maréchaux de camp des Ligueurs, ravageoit tout, & faisoit des courses aux environs de Châteauneuf, à cinq lieuës de Comper, à la tête de six cens hommes, ramassa ce qu'il put de Noblesse, & marcha contre lui, avec les garnisons des places voisines. L'ennemi pris au dépourvû, ne laissa pas de se battre avec opiniâtreté. Mais enfin il fut entierement défait. La Courbe périt lui-même dans l'action. Quelque tems après on combattit avec le même feu à Guimer, à trois lieuës de Quimperlay. Le baron de Molac, qui commandoit l'infanterie du Roi dans cette Province, eut en tête les deux freres, Guinipily & d'Aradon, qui avoient un plus grand nombre de soldats que lui. Le Général Royaliste avoit avec lui les Suisses, & entr'autres le capitaine Erlach, gentilhomme du canton de Berne, qui s'étoit établi à Fribourg. Les troupes

1 Eder étoit son nom de Famille.

2 Veuve de Henri III.

Henri IV. 1595.

furent rangées en bataille des deux côtez ; on se choqua avec la même ardeur. La victoire ne se déclarant ni pour l'un ni pour l'autre parti, on se sépara, & on retourna quatre fois à la charge. Molac blessé, & ne pouvant se résoudre à se retirer avant d'avoir emporté la victoire, se saisit de la cornette Suisse aux approches de la nuit, & se tournant vers ses soldats, « Compagnons, leur dit-il, souffrirez-vous qu'on puisse » reprocher à des Suisses, d'avoir abandonné leur enseigne. » Ranimez à ces mots, & faisant voir qu'ils étoient prêts à marcher par tout sous leur drapeau, ils le reprirent des mains du Baron, & recommencerent le combat qui fut terminé par la nuit. Le frere de Guinipily Commandant de la cavalerie ennemie, celui d'Erlach, & plusieurs autres des deux côtez, périrent dans cette action.

Prise de Comper.

S. Luc, qui avoit été chargé du commandement général, à la mort du maréchal d'Aumont, reprit la Prevôtiere & la Roche-Montbouchet. Quelques Gentilshommes des environs surprirent le château de S. Mars, situé près de Nantes & d'Ancenis, & par-là rendirent la sortie de ces deux villes très-dangereuse. La forteresse de Comper, si fatale à la France par la mort du maréchal d'Aumont, fut enfin prise au commencement de Novembre, par les deux freres Maineuf-d'Andigny, braves Gentilshommes, & tous deux gens de lettres ; ce qui est assez rare dans la Noblesse de France. Ils se rendirent à la maison d'un de leurs parens, appellée la Chasse d'Andigny, avec des soldats d'élite ; & ayant remarqué qu'on faisoit entrer tous les jours de grand matin, des payisans dans la place, pour la fortifier, ils firent déguiser vingt soldats en payisans ; on les arma de pistolets & d'épées courtes, qu'ils cacherent sous leurs habits, avec ordre d'aller devant, de se mêler dans la foule des travailleurs, d'égorger la sentinelle, de fondre sur le corps-de-garde, & de se saisir de la porte. On fit trois troupes des autres, qui furent postez proche de la place, pour accourir au bruit. Le stratagême réüssit ; la garde fut massacrée, & on s'empara de la porte. La garnison épouvantée, qui accourut au secours, ne fit qu'une foible résistance, & s'enfuit de tous côtez. On se rendit enfin maître de la Forteresse. Cette heureuse expédition fit beaucoup d'honneur aux deux freres.

Pendant ce tems-là, S. Luc se rendit à Maleſtroit, & à Plermel, & parcourut la baſſe Bretagne, afin de réprimer la licence du ſoldat : il revint enſuite à Rennes pour tenir les Etats. On y prit des arrangemens pour la guerre, afin de diſtribuer les garniſons dans les places, & d'arrêter les déſordres que commettoient les troupes, auſquelles on réſolut d'aſſigner une paye fixe, afin de les contenir : comme on n'avoit point d'argent pour exécuter ce deſſein, on mit un impôt de ſix écus d'or ſur chaque muid de vin qui entreroit dans la Province. Les Etats députerent vers le Roi, qui étoit à la Fere, pour l'inſtruire de la ſituation préſente des affaires en Bretagne, & pour le ſupplier d'y envoyer des troupes. Le Tréſorier de l'Egliſe de S. Pierre de Nantes pour le Clergé ; Montmartin pour la Nobleſſe ; pour le Tiers-Etat, Charette Sénéchal de Nantes, que le duc de Mercœur avoit chaſſé, à cauſe de ſon attachement au Roi, furent chargez de cette députation. Le Roi les reçut avec bonté ; & leur ayant donné audience, il leur fit réponſe par le maréchal de Briſſac, à qui il avoit réſolu de donner la place de S. Luc, fait depuis peu Grand-Maître de l'artillerie, qu'il ſatisferoit au plûtôt à leurs demandes. Il retint Montmartin, dont il vouloit ſe ſervir au ſiége de la Fere.

Peu de tems auparavant, S. Luc fit tomber habilement dans un piége, par le moyen du Capitaine Clou, le baron de Fontenelle, homme ſans parole & ſans foi : le Capitaine l'attira dans une embuſcade, ſous prétexte d'une entrevûë, le fit priſonnier, & le conduiſit à S. Luc, qui exigea de lui pour ſa rançon quatorze mille écus d'or, condition que Fontenelle accepta volontiers, dans la crainte qu'il eut qu'on ne voulût lui faire expier pluſieurs crimes qu'il avoit commis. Les Etats furent très-fâchez de la conduite de S. Luc, qui ne devoit, diſoient-ils, mettre ce traître en liberté, qu'à condition de livrer le Fort de Dovarnenez, dont il étoit gouverneur. Ils ajoûtoient qu'il eût été de l'interêt de la Province, & de Fontenelle même, de le confiner dans une priſon perpétuelle.

La Bretagne qui étoit affligée par la famine, ravagée par les troupes, & inculte par la fuite des payiſans, qui abandonnoient la campagne, eut encore à eſſuyer de nouvelles calamitez. Le comte Anne de Magnane de la Maiſon de Sanzay,

HENRI IV. 1595.

s'étant mis à la tête de cinq cens hommes de la lie du peuple, se faisoit ouvrir les portes des places, où il n'y avoit point de garnison Royale, levoit des contributions, & y mettoit de nouvelles garnisons. Il se rendit à Quintin, qui est éloigné de quatre lieuës de Guincamp. Kergomart Gouverneur de cette derniere place, indigné de l'insolence du Comte, & des brigandages de sa troupe, assembla un assez bon nombre de cavalerie & d'infanterie Françoise, appella Erlach, avec les Suisses qu'il commandoit, & marcha droit à Quintin. Il attaqua la ville à l'improviste, fondit sur l'ennemi, le poussa jusqu'à la citadelle, & le réduisit enfin à se rendre, sans autre condition que la vie & la liberté. Il prit tout le bagage.

Division dans le Parlement de Toulouse.

Il y eut cette année des troubles à Toulouse. Le Parlement de cette ville étoit partagé par des factions; la plus grande partie de ses membres voyant que le Roi étoit rentré dans le sein de l'Eglise, vouloit reconnoître ce Prince pour son Souverain légitime. Mais Henri de Joyeuse, qui avoit beaucoup de crédit, s'opposa à cette résolution sous prétexte qu'il falloit attendre que le Pape eût absous le Roi; il employa les menaces & la crainte pour empêcher qu'on ne déterminât rien à ce sujet. Une partie du Parlement sortit de la ville, & se retira à Castel-Sarrazin, où le maréchal de Matignon, qui étoit Gouverneur de Guyenne, en attendant que le Prince de Condé fût en âge d'occuper cette place, & le duc de Ventadour lieutenant de Roi en Languedoc, dans l'absence de Henri de Montmorenci, vinrent les joindre par l'ordre du Roi, pour mettre le siége devant Toulouse. Meric de Vic, frere de ce fameux Dominique de Vic, dont nous avons eu si souvent sujet de parler avec éloge, alla plusieurs fois dans la ville, pour engager le duc de Joyeuse à se soûmettre au Roi. Mais celui-ci traînoit toûjours les choses en longueur, sous prétexte qu'il avoit des ordres contraires du Cardinal son frere, & des défenses de la part du Pape. De Vic traita aussi avec le Parlement, que Montmorenci avoit établi dans ces tems de troubles à Beziers par ordre du Roi, pour y rendre la justice. Ayant interposé l'autorité Royale, il engagea ces nouveaux Magistrats à se joindre à ceux de Castel-Sarrazin, qui s'étoient soûmis au Roi, afin de trouver un moyen, par cette réünion, d'obliger Joyeuse, & ceux qui étoient restez à Toulouse, à rentrer dans le devoir.

Sur ces entrefaites, Rhodès & Cordes se rendirent au maréchal de Matignon. Joyeuse irrité de voir que les Arrêts que le Parlement avoit rendus contre lui & contre les Ligueurs, alloient être appuyez de la force des armes, sortit de Toulouse, à la tête de presque toute la Noblesse de la Province, qui étoit dans son parti. Il tira de la ville des troupes & de l'artillerie, & marcha vers Castel-Sarrazin, où il envoya quelques volées de canon, pour intimider le Parlement. Mais ayant appris que la dénonciation, qui s'étoit faite au nom du Roi & du Parlement, avoit excité des mouvemens à Carcassonne & à Narbonne, il revint à Toulouse; ne pouvant empêcher que les peuples ne souhaitassent la paix avec autant d'ardeur, qu'ils avoient désiré la guerre. Dans le commencement, les habitans des villes chasserent les garnisons, & firent avertir le duc de Joyeuse, pour qui ils avoient d'ailleurs une grande considération, de faire de bonne heure sa paix avec le Roi.

Guerre contre le duc de Savoye: siége d'Exilles.

On avoit formé le dessein de surprendre l'année précédente, la forteresse d'Exilles, pour fermer les passages aux Espagnols; mais ce projet n'avoit point eu de suites. On le reprit au commencement de l'année, pendant que l'ennemi ne s'en défioit plus. Lesdiguieres ayant rassemblé toutes ses troupes, partit de Puymore. Il fit conduire de l'artillerie, & ayant fait route par Embrun, par Briançon, & par Sezanne, il arriva le premier de Janvier devant Exilles, après trois jours de marche: il apprit que la garnison de cette place étoit foible. S'étant campé entre Exilles & Chaumont, sur les bords d'un petit ruisseau, qui sépare la France & l'Italie, il investit la place, & fit occuper les défilez par ceux des Vallées, qui vinrent de tous côtez dans son camp. On passa trois jours à conduire la tranchée, avant l'arrivée du canon.

Le duc de Savoye ayant appris la nouvelle du siége, se rendit le 6 Janvier à Suze, frontiere de ses Etats, située au-dessous de Chaumont, où il campa huit jours après, aussi-tôt qu'il eut reçu trente compagnies Napolitaines, commandées par le Prieur de Hongrie. On amena à Lesdiguieres le même jour, deux coulevrines, & une bâtarde, qu'il fit monter à force de bras pendant trois nuits, sur une hauteur voisine, qui commandoit la citadelle, & d'où l'on en découvroit la moitié. Cette colline étoit d'ailleurs escarpée de tous côtez.

HENRI IV. 1595.

Après qu'on eut fait quelques décharges, il arriva encore trois grosses pieces de canon.

Le Duc ayant rangé ses troupes en bataille le 18 de Janvier, s'approcha de nos retranchemens, & combattit opiniâtrement toute la journée avec les nôtres, qui sortirent de leurs lignes ; enfin il se retira sur le soir à Chaumont avec perte. Les batteries tirerent les deux jours suivans contre le grand bastion. Notre camp s'étendoit presque à deux lieuës, en y comprenant les défilés occupés par l'ordre du Général, qui avoit distribué deux mille hommes en différens corps-de-garde.

Le duc de Savoye battu par Lesdiguieres.

Le duc de Savoye à la tête d'une armée de huit mille hommes de pié, & de cinq cens chevaux, resolut d'attaquer plusieurs de nos postes, & sur tout la montagne de Crevasse & le Humbornay. Le choc fut vif en ces deux endroits ; mais le Duc se voyant repoussé, avec un grand carnage de ses soldats, perdit l'envie de retourner à la charge : c'est pourquoi il changea de dessein, & ayant fait pointer le lendemain à deux cens pas de nos lignes, quatre bâtardes, dont le feu dura toute la journée, il attaqua le pont, & fit appliquer des échelles, & jetter des planches sur le ruisseau. On combattit avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre ; nous ne perdîmes qu'un très-petit nombre de soldats : l'ennemi laissa trois cens des siens sur le champ de bataille, qu'il abandonna presque tous au vainqueur. La nuit étoit déjà avancée, quand l'ennemi se retira : il le fit si en désordre, qu'il n'emmena qu'une partie de son canon. Des boulets, des armes, & plusieurs munitions de guerre, demeurerent au pouvoir des nôtres, qui les trouverent dès que le jour parut.

On discontinua ce jour-là le feu de l'artillerie, à cause du brouillard qui dura toute la journée. Le duc de Savoye n'entendant plus le bruit du canon, s'imagina que la place avoit composé, ce qui l'obligea à se retirer bien vîte. On recommença le lendemain, qui étoit le Dimanche, à battre les murs avec plus de furie jusqu'à trois heures du soir. Notre Général ayant alors rangé ses soldats en bataille, les assiégez, dans la crainte d'un assaut, battirent la chamade, quoique la bréche ne fût pas encore trop ouverte : ils donnerent des ôtages avec promesse de rendre la place le lendemain, à ces conditions : Que la garnison pourroit emporter ses bagages, & tout ce qui lui appartenoit : Qu'elle sortiroit en armes, tambour battant,

méches allumées, enseignes déployées, & bale en bouche. Exilles fut rendu en vertu de ce traité le 23 de Janvier; on fit conduire jusqu'à Chaumont, où le Duc s'étoit retiré, le Gouverneur de la place, Charle Gazin, avec cent quarante hommes de garnison, qui n'étoient ni malades, ni blessez. Lesdiguieres mit la compagnie de ses gardes dans Exilles, où l'on trouva deux gros canons, & une coulevrine aux armes de France, qu'on avoit fait venir de Carmagnolles, une coulevrine aux armes de Savoye, & quatre pieces de campagne avec de la poudre, des boulets, & des vivres en abondance. On fit monter à plus de six cens hommes la perte des ennemis, qui se retirerent à Suze. Lesdiguieres fit Dizé gouverneur d'Exilles, & lui donna trois cens hommes de garnison.

Les habitans des Vallées ayant fourni à ce Général des vivres avant son départ; il pensa à en jetter dans Cavours. Ayant donc fait prendre à Sezanne beaucoup de grain & de farine, il s'y rendit par Mentoule le 29 de Janvier. Le lendemain S. Jeurs, qu'il avoit chargé de ce convoi, arriva dans cette place avec une escorte de cent cinquante cuirassiers : il s'acquitta de sa commission avec tant de diligence, & si secretement, que le duc de Savoye n'apprit point son arrivée. Le Duc se flatta de le surprendre lorsqu'il se retireroit : mais il s'en retourna par un autre chemin, & passa par la vallée de Luzerne & d'Angrogne, où Lesdiguieres, qui étoit à S. Germain, l'attendoit. Ce Général arriva ensuite à Puymore, après quatre jours de marche; il y reçut une lettre du comte de Carces, qui lui mandoit, qu'il avoit pris Salon en Provence; qu'il étoit actuellement devant la citadelle, où S. Romain tenoit encore bon; & que le duc d'Epernon ne manqueroit pas de venir au secours des assiégez. Il le prioit ensuite avec instance de le secourir.

Lesdiguieres de son côté n'avoit pas moins d'inquiétude au sujet de Cavours, dont il sçavoit que le duc de Savoye avoit résolu le siége. Il avoit écrit à Pompone de Bellievre, qui étoit à Lyon, & lui avoit donné jour pour le 8 de Mars à S. Pris, où il se rendit lui-même. Il trouva au rendez-vous Bellievre, d'Ornano, Sifroi de Calignon chancelier de Navarre, & Laurent Rabot d'Illins premier President du Parlement de Grenoble, qui s'y étoient assemblez afin de prendre des mesures

HENRI IV. 1595.

pour la défense de Cavours, & dans le dessein de faire finir la guerre, qui devenoit de jour en jour plus sérieuse entre la Noblesse de Provence, les villes qui s'étoient soûmises au Roi, & le duc d'Epernon.

Dès qu'on eut agité les moyens de défendre Cavours, & qu'on se fût arrangé au sujet des fonds nécessaires pour la paye de la garnison de cette place, ce qui faisoit la plus grande difficulté, on résolut d'écrire au Maréchal de Montmorenci, pour le prier d'interposer son autorité auprès du duc d'Epernon, afin de l'engager à ne plus faire la guerre à ceux qui avoient pris le parti du Roi: on n'eut point de réponse dans tout le mois de Mars. Cependant le comte de Carces étoit assiégé dans Salon par le duc d'Epernon; il dépêchoit couriers sur couriers pour avoir du secours de Lesdiguieres, qui maria sur ces entrefaites dans Puymore Madeleine, sa fille aînée au baron de Crequy, de la frontiere des Payis-bas. Le comte de Carces faisoit tous les jours de nouvelles instances, vivement pressé par son ennemi, qui n'avoit point voulu écouter le maréchal de Montmorency: c'est pourquoi Lesdiguieres ayant écrit à Baratier gouverneur de Cavours de se bien défendre, avec promesse de venir le dégager vers la fin d'Avril, il rassembla ses troupes & se rendit à Orpiere, où il apprit que le duc d'Epernon avoit décampé de devant Salon, pour lui disputer le passage de la Durance. Il vint en quatre jours à Orgon le 4 d'Avril après avoir passé par le comté de Sault, & par Apt.

De Posieu sieur du Passage, & Rustan de la Baume comte de Suze, partisans du duc d'Epernon, étoient dans Eyguieres, où Louis Blain du Pouet, qui menoit l'avant-garde, eut ordre de les aller surprendre avec trois cens arquebusiers. Il fit pétarder le fauxbourg sans succès. Lesdiguieres ne crut pas devoir s'y arrêter plus long-tems, & jugea à propos de continuer sa marche, afin de jetter des vivres dans Salon. Il demeura jusqu'au 9 d'Avril à Orgon, tandis qu'on faisoit tous les préparatifs. Il alla le lendemain à Oreilles; & ayant rangé son armée en bataille, il marcha au travers d'un champ plein de rochers, & se rendit, à la vûe du duc d'Epernon, qui étoit dans Eyguieres, à Salon, qu'il approvisionna. Il fit sommer ensuite S. Romain de sortir de la citadelle; mais celui-ci ne s'étant pas rendu, il se retira pour aller secourir Cavours, que le duc de Savoye avoit

affiégé. Le jour commençoit à baiffer, c'eft pourquoi craignant que le voifinage de l'ennemi ne causât du défordre dans fon armée, il réfolut de paffer la nuit dans ce champ aride, dont nous avons parlé. Ses foldats eurent beaucoup à fouffrir en cet endroit, où il n'y avoit ni haye ni arbre : on lui vint apprendre le lendemain que fon ennemi l'attendoit au paffage dans la plaine de Senas. Sans en être effrayé, il rangea fes troupes en bataille, & paffa à quatre cent pas de la ville, fans que perfonne osât l'attaquer. De-là il fe rendit le 11 d'Avril à Orgon, d'où le confeil de guerre fut d'avis d'aller droit à Cavours.

Sur ces entrefaites le maréchal de Montmorenci, que le Roi avoit fait venir de Languedoc à Lyon avec quatre mille hommes d'infanterie & mille chevaux, prit à compofition Vienne en Dauphiné. Le colonel Vincenzo y commandoit pour le duc de Nemours, avec fix cens hommes de garnifon Italienne. Le Duc avoit, après fon évafion, établi dans cette ville le centre de fa domination, dans l'efpérance de fe rendre maître de la ville de Lyon, que les garnifons du château de Thify en Forez, de Monbrifon, de S. Germain, de S. Bonnet, & lui-même tenoient en échec. Il y a trois Forts ou citadelles à Vienne; le fort de Sainte Colombe, la Baftie qui regarde la porte de Lyon, & le fort Pipet, où Dizemieu avoit garnifon. Ce Fort eft fi confidérable que fa prife devoit entraîner celle de la ville & des autres Forts. Le duc de Nemours, jetta dès le commencement de l'année, après l'arrivée du maréchal de Montmorenci, un pont fur le Rhône, à Givorts, dont la garnifon, où fe trouvoient Perauld & Montefon, le repouffa quelque tems après. Il fit enfuite paffer fes troupes au de-là du pont dans le fauxbourg de Ste Colombe, qu'il fit fortifier à la hâte. Mais le voifinage des Royaliftes ayant affamé fes troupes, les foldats François commencerent à déferter peu à peu. Les autres fe mutinerent; & craignant que leur Général ne leur fît un mauvais parti, ils penferent à fe retirer après avoir demandé leur congé.

Les Suiffes qu'il avoit à fa folde obtinrent du maréchal de Montmorenci un fauf-conduit, & lui ayant promis de ne point porter les armes en France, ils fe retirerent en Savoye par le Dauphiné. Le marquis de Trefort, qui faifoit la guerre en ces quartiers-là, voulant feconder les deffeins & les efforts du duc

HENRI IV. 1595.

de Nemours, avoit formé la résolution d'assembler une armée à Monluel en Bresse ville de Savoye à quatre lieues de Lyon. Le général François le prévint en se saisissant de Monluel, qui resta en son pouvoir pendant tout le tems de la guerre : ce qui fut très-favorable aux Lyonnois.

Le duc de Nemours voyant échoüer toutes ses espérances, passa en Italie pour demander de nouvelles troupes à D. Ferdinand de Velasco connêtable de Castille, qu'il avoit appris qui devoit venir en Franche-Comté. On fit en son absence deux tentatives, sans succès, sur la ville de Vienne : on n'étoit pas en peine de surprendre le Fort de sainte Colombe; mais ce n'étoit pas assez. Le Fort de Pipet & la ville étoient en état de faire une longue resistance, & il y avoit toute apparence que les Espagnols, ou le duc de Savoye, donneroient des troupes au duc de Nemours, pour venir au secours de la place. Ainsi l'évenement du siége devenoit incertain. Montmorenci prit donc le parti de la négociation. Il jetta pour cela les yeux sur Dizemieu gouverneur du fort de Pipet, qu'on sçavoit être en mésintelligence avec la garnison Italienne. Le Maréchal le fit sonder par ses Emissaires, afin de l'engager à quitter le parti des ennemis de l'Etat, & à se soûmettre à son Prince. On lui promit une amnistie générale pour le passé, en lui représentant que ceux qui s'opiniâtroient à rester attachez à la Ligue, se rendoient coupables du crime de haute trahison; qu'ils en seroient punis un jour, & leur nom diffamé dans la postérité. Enfin on lui proposa secrettement des conditions avantageuses. Dizemieu flatté par ces offres, voulant néanmoins abandonner son parti avec honneur, écrivit au duc de Nemours, & le fit prier par ses amis de prendre ses mesures, & de ne pas s'opiniâtrer dans une guerre, dont il ne pourroit sortir, & qui lui seroit enfin funeste. Il lui disoit dans sa lettre, que les conditions que le Roi lui offroit, étoient avantageuses & honorables; que s'il les refusoit, il tourneroit contre lui-même les raisons dont il s'étoit servi jusqu'alors, pour justifier ses démarches, & celles de ceux de son parti; qu'il étoit à craindre, que reduits au désespoir, & voyant qu'ils n'avoient plus de sujet légitime pour faire la guerre à leur Souverain, ils ne fissent leur paix sans sa participation; qu'il le conjuroit donc de penser serieusement à ce qu'il avoit à faire, tandis qu'il en étoit encore tems; & enfin de prendre une resolution, qui faisant

sa

sa sûreté, & mettant son honneur à couvert, fût utile à ses amis, & remplît les vœux de tout le monde.

Le duc de Nemours ne se rendit ni à ses sollicitations, ni à celles de ses amis. Ainsi Dizemieu croyant avoir satisfait à son devoir, fit son traité avec le maréchal de Montmorenci. Le 23 d'Avril, il ouvrit à minuit les portes du fort Pipet à Montesson, qui avoit avec lui huit cens arquebusiers, & trois cens chevaux. Le Maréchal le suivit le lendemain avec quelques pieces de canon, & à la tête de la Noblesse de la Province, des Suisses, & de la garnison de Lyon. Alfonse d'Ornano y vint aussi avec cinq cens arquebusiers, & deux cens cuirassiers à cheval. Dès que ces troupes parurent du côté du midi, assez près de Vienne, Dizemieu fit venir dans le fort Pipet, le Cheylart, & Vincenzo colonel des Italiens; il leur fit de grands reproches de ce qu'ils avoient voulu le surprendre : il leur dit qu'il n'ignoroit pas que le duc de Nemours l'avoit soupçonné de vouloir abandonner son parti, à cause des fréquens avis qu'il lui avoit donnés; que ce Duc les avoit chargés de s'assûrer de sa personne par surprise, & de le chasser de son Fort. Ceux-ci n'ayant jamais voulu convenir du fait : Dizemieu leur découvrit alors le dessein qu'il avoit de livrer le fort de Pipet, & la ville même au Roi : il ajoûta qu'il ne les avoit pas voulu laisser dans l'embarras; que le maréchal de Montmorenci lui avoit promis de leur permettre de se retirer vies & bagues sauves, en cas qu'ils ne voulussent point accepter les offres qu'on leur feroit; que Montesson envoyé de ce Général étoit dans le Pipet, avec des pouvoirs pour traiter avec eux, s'ils le vouloient. Ces deux Officiers se voyant investis de tous côtez, jugerent à propos de céder au tems, quelque repugnance qu'ils eussent à le faire, & Vincenzo se rendit le même jour au camp avec Montesson. Le Maréchal qui s'étoit arrêté à sainte Blandine, traita avec cet Italien, qui se retira avec sa garnison dans le fauxbourg S. Martin, & de là à S. Genis, d'où il se rendit en Savoye, escorté jusqu'à la frontiere, d'un escadron de chevaux-legers, qu'on lui avoit donnés pour sa sûreté.

Les Royalistes s'emparent de Vienne.

Les Royalistes entrerent dans Vienne, partie par la porte d'Avignon, partie par le Pipet : on ne fit passer qu'un petit nombre de soldats par la porte, qui est auprès de ce Fort, à cause du feu de la Bastie, dont le Gouverneur tenoit encore. Le

HENRI IV. 1595.

maréchal de Montmorenci entra dans la ville par la porte d'Avignon, & se rendit à la Cathédrale, où l'Archevêque l'attendoit à la tête de son Chapitre : on y rendit de solemnelles actions de graces à Dieu de cet heureux évenement. On publia ensuite une défense expresse d'entrer, sans billet, dans les maisons, sous peine de mort.

Il ne restoit plus à prendre dans la ville que la Bastie, Fort situé sur une hauteur : il étoit autant fortifié que sa situation pouvoit le permettre. Le frere de Montou Savoyard, en étoit gouverneur, & y étoit avec quelques gardes du duc de Nemours, & cinquante soldats qui s'y étoient sauvés à l'entrée des François. Le maréchal de Montmorenci voyant qu'il faisoit tirer sur nos troupes, investit le Fort, & fit pointer le canon du Pipet, qui ruina les ouvrages avancés : ensuite on transporta deux coulevrines sur la hauteur où le Fort étoit bâti. Le Gouverneur en fut si fort épouvanté, qu'il se rendit sans autre condition, que de pouvoir en sortir l'épée au côté avec sa garnison : il rendit le Fort trois jours après qu'on se fût emparé de la ville, & se retira avec les autres en Savoye. Les ennemis ayant entierement abandonné Vienne, le maréchal de Montmorenci fit assembler le Clergé à l'église de S. Maurice, & reçut à l'Hôtel de ville le serment de fidélité pour le Roi, de Dizemieu, des Magistrats & des Consuls. Le duc de Nemours qui étoit alors auprès du connêtable de Castille, frapé de la perte qu'il venoit de faire, revint en France, où voyant ses affaires entierement ruinées, il se retira accablé de chagrin à Anicy en Fossigny.

Cependant Lesdiguieres partit d'Orgon le 12 d'Avril, pour marcher au secours de Cavours; & ayant pris sa route par Lormarin, Pertuys, Sainte Tulle, les Mées, (où il passa la Durance) Embrun & Briançon; il arriva à Sezanne, puis à Souchiere, en la vallée de Pragela, après onze jours de marche. Il apprit en cet endroit, que Baratier manquoit si absolument de vivres, que sa garnison étoit réduite à manger des chevaux, des chiens & des rats, & qu'il avoit demandé à capituler. Il s'avança jusqu'à la Perouze avec ses troupes, & celles qu'Ornano lui avoit envoyées, resolu d'y attendre Cugy, qui lui amenoit un renfort. On tint Conseil de guerre; & la revuë des troupes, dont le nombre se montoit à sept cens cuirassiers,

& dix-huit cens arquebuſiers, ayant été faite, l'armée alla à Fruſaſc, place forte en Piémont, environnée de tours, à trois lieuës de Cavours, & à une lieuë de Pignerol. Elle fut emportée d'emblée: la citadelle fit un peu plus de reſiſtance, & ſe rendit enfin le 29 d'Avril, à condition que la garniſon auroit la vie ſauve.

Le lendemain le Général François rangea ſes troupes en bataille, & s'avança à la vuë des retranchemens du duc de Savoye, qui avoit ſix mille hommes d'infanterie Eſpagnole & Suiſſe, & mille chevaux Savoyards. Le Duc ſe tint enfermé dans ſon camp; il y eut à la verité de legeres eſcarmouches; mais bien inſtruit de l'extrêmité de Cavours, il ne voulut rien riſquer. Leſdiguieres voyant qu'il ne pouvoit l'attirer hors de ſes retranchemens, penſa à faire ſa retraite. Il ſçavoit que le Duc ne manqueroit pas de le charger en queuë; c'eſt pourquoi il lui dreſſa une embuſcade, qui lui reüſſit: quatre-vingt ſoldats ennemis, ſoit cuiraſſiers à cheval, ſoit infanterie, donnerent dans l'embuſcade, & reſterent ſur la place: on fit quelques priſonniers. Nous perdimes S. Vincent capitaine de chevaux-legers, & gouverneur de Senez, & trois autres tomberent entre les mains des Savoyards. On repaſſa par Fruſaſc, & on brûla dans la marche la ville de Burie, qui avoit refuſé d'obéïr aux ordres du Général.

Priſe de Cavours par le duc de Savoye.

La garniſon de Cavours, ayant perdu toute eſpérance de ſecours, capitula par le conſeil de Leſdiguieres. Elle ſortit de la place vies & bagues ſauves, tambour battant, mêche allumée, & bale en bouche. Le marquis de Trefort mourut ſubitement pendant le ſiége de cette ville. Il étoit Général des troupes du duc de Savoye, qui lui ſubſtitua le comte de Montmajour. La priſe de Cavours épouvanta tellement ceux des Vallées, qui ſervoient ſous l'étendart François, qu'ils déſerterent, & ſe diſperſerent de tous côtez. Leſdiguieres craignant de trouver les paſſages fermés à ſon retour, penſa à ſe retirer de bonne heure. Notre infanterie fut attaquée le 6 de Mai, en paſſant entre Fruſaſc & la Perouze, par mille arquebuſiers que le duc de Savoye, qui s'étoit rendu à Pignerol, avoit envoyés pour charger l'arriere-garde, dont il y eut quelques ſoldats tués.

Au ſortir de la Perouze, l'armée ayant pris ſa route par Souchiere, dans la vallée de Pragela, & par Briançon, vint en

HENRI IV. 1595.

quatre jours à Embrun. Lesdiguieres apprit dans cette ville que le duc d'Espernon faisoit solliciter la garnison de Senez, où il se rendit le 12 de Mai. Il changea la garnison qui lui étoit suspecte, & ayant nommé S. Jeurs à la place du gouverneur S Vincent, qui étoit mort, il lui donna un escadron de chevaux-legers : ensuite il retourna à Puymore. Les soldats s'y reposerent pendant tout le mois de Mai, & on y prit des arrangemens pour la guerre de Piémont.

Lesdiguieres s'étant rendu à Grenoble, y apprit que le duc de Savoye bloquoit de si près Mirebouc, qu'il étoit impossible d'y entrer : malgré cet obstacle, dans la resolution de jetter du secours dans la place, il alla le 16 de Juin à Lesdiguieres, où Nicolas de Harlay de Sancy lui envoya une lettre du Roi, qui lui mandoit de se rendre au plûtôt à Lyon ; qu'il avoit des choses à lui dire, qu'il ne pouvoit lui communiquer que de vive voix. Il fut incertain pendant quelque tems, où il iroit d'abord ; mais enfin s'étant déterminé à aller trouver le Roi, il chargea d'Auriac de prendre avec lui un détachement de cinquante chevaux, & trois cens arquebusiers, pour secourir Mirebouc. Il se rendit ensuite à Yrieu, pour conférer avec Sancy. D'Auriac s'acquitta de sa commission, & revint à Grenoble, où Lesdiguieres étoit déjà de retour.

Le Parlement le pria de prendre le château de Mirebel en Dauphiné, dont le duc de Savoye étoit maître, & qui incommodoit beaucoup Grenoble. Lesdiguieres tira des soldats des garnisons voisines ; & ayant formé un régiment des milices de la province, il fit tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition. Au commencement de Juillet il donna ordre à Abel Berenger de Morges, de prendre les devants avec la garnison & une troupe de jeunes volontaires de Grenoble, pour investir Mirebel. Quatre grosses pieces de canon, & une bâtarde furent braquées contre la place, & commencerent deux jours après à battre les murs ; mais le canon n'étant pas bien posé, & d'ailleurs la poudre & les boulets manquant, on discontinua la batterie, qui deux jours après recommença plus vivement, & dura jusqu'à une heure après midi. Alors on commanda pour l'attaque quelques compagnies Royales, qui furent reçûës de bonne grace par les assiégez, malgré le feu du canon qui les foudroyoit. Enfin après un combat qui dura quatre heures, les

aſſaillans s'emparerent d'un ravelin qui étoit au deſſous de la courtine ; nous y perdîmes environ trente capitaines, & il y eut cinquante bleſſez. Après la priſe du ravelin les aſſiégez s'étant retirés ſur la courtine, qui étoit un peu plus haute, s'y retrancherent par le moyen d'un foſſé qu'ils creuſerent. La tranchée fut bien-tôt pouſſée juſques-là par les aſſiégeans, qui harcelerent les ennemis pendant toute la nuit. Enfin les aſſiégés ne pouvant plus tenir, battirent la chamade le lendemain. On diſputa quelque tems au ſujet des conditions, parce qu'on vouloit d'abord qu'ils ſe rendiſſent à diſcrétion ; ce qu'ayant refuſé de faire, Leſdiguieres leur accorda pour les gagner, plus qu'ils ne demandoient : ils ſortirent de la place le 11 de Juin, & furent conduits en ſûreté en un lieu nommé les Echelles.

Le même jour Alfonſe Ornano, qui revenoit du Forez, s'empara facilement de S. Genis en Savoye, où il y avoit trente hommes de garniſon. Il n'avoit que trois coulevrines pour toute artillerie : les ennemis ſe plaignirent qu'on eût rompu la tréve, en prenant S. Genis. Leſdiguieres ſe rendit à Bourgoin, pour conférer à ce ſujet avec Ornano ; ils jugerent à propos d'envoyer du Mottet à Chamberry, pour ſçavoir, ſi on vouloit s'en tenir à la tréve ou non. On le chargea de propoſer au duc de Savoye, pour adoucir ce qu'il pouvoit y avoir d'odieux dans le ſujet de ſes plaintes, de démolir les Echelles, place qui incommodoit beaucoup les François, promettant de ſon côté de démolir S. Genis, qui n'incommodoit pas moins les Savoyards. On propoſa encore de détruire Moretel ville du Dauphiné, dont ils étoient maîtres, à condition de démanteler auſſi de notre côté le château de Mirebel. Aprés qu'on fut convenu de prolonger la tréve à ces conditions, ſuppoſé le conſentement du Roi, on ſomma alors le Gouverneur des Echelles de nous remettre la place. Ce Gouverneur ſe mocqua de la propoſition, ſous prétexte qu'il y avoit ſuſpenſion d'armes, & répondit, qu'il ne croyoit pas que l'on voulût rompre la tréve, pour le forcer à rendre ſa place. Le duc de Savoye n'avoit point encore ratifié la tréve, ainſi on réſolut, pour ne point perdre de tems, d'aſſiéger les Echelles. Leſdiguieres & Ornano en firent les approches le 26 Juillet, comme ils en étoient convenus. L'ennemi envoya de la ville de la Crotte 300 hommes chargez pour la plûpart de poudre, de méches

HENRI IV. 1595.

& de boulets pour la défense de la place : on les apperçut de loin, & venant à s'approcher, ils rencontrerent nos troupes, qui les avoient prévenus, en s'emparant d'un village voisin. Ils furent repoussez avec perte de quelques-uns des leurs jusqu'à la Crotte, d'où on les chassa bien-tôt après; ensorte qu'ils prirent le parti de se retirer à Chamberry; mais sur le chemin ils furent taillez en pieces par S. Bonnet. Deux jours après les assiégez voyant qu'on tiroit le canon, demanderent à capituler. On leur accorda des conditions honorables : ils eurent la permission d'emporter leur fourniment rempli de poudre, ils en remplirent leurs poches & tous leurs habits : mauvaise foi, qui fut bien-tôt punie; car comme ils marchoient fort serrez, le feu prit par hasard à ces poudres, qui leur brûlerent à tous la peau. Le Capitaine Blanc eut le commandement du fort des Echelles, où l'on mit garnison.

On résolut alors de profiter de ce succès; & comme le Parlement pressoit d'assiéger Moretel, on se rendit à ses instances. De Morges avoit la veille investi cette place; mais la tréve s'étant enfin concluë avec les députez du duc de Savoye, par le moyen du premier Président d'Illigny & de Nicolas Brûlard de Sillery, alors ambassadeur de France en Suisse, on convint par le traité de remettre le 11 d'Août entre les mains du Roi, ou de son lieutenant, le château de Moretel, dont on s'engagea de ruiner les fortifications, dès que le duc de Savoye en auroit retiré le canon & toutes les munitions de guerre; & qu'Ornano donneroit des ôtages jusqu'à l'accomplissement des conditions. Moretel ayant été livré, on donna commission à Marcieu, petit-fils du fameux Boutieres, de démanteler cette place.

Mort du duc de Nemours.

On reçut dans le même tems la nouvelle de la mort du duc de Nemours, arrivée le 13 d'Août à Anicy en Fossigny. Le bruit s'étoit répandu en Savoye qu'il avoit été empoisonné par Dizemieu, qui craignoit qu'il ne tirât vengence de ce qu'il avoit livré Vienne au Roi. Ce jeune Prince avoit de grandes qualitez, qui le firent soupçonner dans ces tems de troubles d'avoir de vastes desseins. Extrêmement libéral & magnifique, moderé, sobre, &, ce qui étoit étonnant à son âge, se privant de tous les plaisirs, il cachoit sous ces vertus une ambition demesurée. Il apprit à se composer, & à dissimuler dans le tems du siége de Paris, où il se fit beaucoup estimer par sa

droiture, ſon habileté & ſon activité; mais il ſe montra bientôt à découvert. Son ambition éclata dans la ville de Lyon, dont il étoit gouverneur, & où il apprit à ſes dépens, qu'il vaut mieux ſe faire aimer des hommes, que s'en faire craindre. Son frere uterin, le duc de Mayenne, l'abandonna au reſſentiment des Lyonnois. Il s'étoit auſſi rendu ſuſpect au duc de Savoye ſon parent, pour le même ſujet. L'un & l'autre ne furent pas fort touchez de ſa mort. Il ne fut regretté que par les Eſpagnols qui perdoient en lui un partiſan illuſtre, capable d'exciter de nouveaux troubles dans le Royaume.

Au commencement de Septembre le Roi s'étant rendu à Lyon, à ſon retour de Bourgogne, Leſdiguieres & Ornano, qui avoient fait éclater la jalouſie qu'ils avoient l'un de l'autre, vinrent l'y trouver. Ce Prince craignant que cette rivalité n'eût des ſuites fâcheuſes, fit Leſdiguieres ſon lieutenant en Provence, & donna à Ornano la lieutenance de Dauphiné, ſous le prince de Conti, qui en avoit été fait Gouverneur à la mort du maréchal d'Aumont. Leſdiguieres fut envoyé en Provence pour éclairer & guider en quelque ſorte le jeune duc de Guiſe, qui avoit depuis quelque tems le gouvernement de cette province. Par cet arrangement Ornano ne fut point gouverneur de Lyon, comme il le ſouhaitoit, après les ſervices ſignalez qu'il avoit rendus aux Lyonnois. Le Roi donna ce gouvernement à Philibert de la Guiche, gentilhomme diſtingué de cette province, & Grand-Maître de l'artillerie. La Guiche qui étoit très-vieux, remit cette derniere charge au Roi, qui la donna à S. Luc. Cependant le duc de Guiſe eut ordre d'aller en Provence pour en chaſſer le duc d'Epernon. Il s'arrêta quelque tems à Lyon, afin de faire les préparatifs néceſſaires pour cette expédition. Il avoit promis au Roi de ſuivre toûjours les avis de Leſdiguieres, qu'il regardoit comme un grand capitaine, très-attaché à Sa Majeſté.

Leſdiguieres ayant alors pris congé du duc de Guiſe, s'en alla dans ſon payis, où il leva quatre mille hommes à ſes frais. Enſuite il ſe rendit à Puymore le 15 Novembre, ayant envoyé à Tallard le ſieur d'Auriac, qui commandoit une partie de ſes troupes. Il marcha à Serres, & le lendemain ayant rejoint d'Auriac, il fit petarder la Baume fauxbourg de Ciſteron. Ce fauxbourg eſt de l'autre côté de la Durance, au bout

HENRI IV. 1595.

du pont qui joint ce fauxbourg à la ville. Le petard ayant fait sauter la porte du fauxbourg, d'Auriac y entra, tua trente soldats des deux cens qui le gardoient, & fit quelques prisonniers. Il ne se sauva qu'un petit nombre de ces soldats dans la ville, & il y en eut soixante de noyez, en voulant gagner à la nage la rive opposée.

Cependant Lesdiguieres envoyoit couriers sur couriers au duc de Guise, qui n'arrivoit point. Il lui dépêcha même Briquemaut, pour hâter sa marche. Le Duc avoit avec lui le marquis d'Oraison, Mesplez, & le chevalier de Buous, tous trois jaloux de la réputation de Lesdiguieres. Ils sçavoient que le Roi lui avoit fait expédier des Lettres, qui lui laissoient le choix d'un Gouverneur pour Cisteron, si-tôt qu'il l'auroit pris. Le jeune Duc trouvoit fort mauvais que le Roi eût donné ordre à Lesdiguieres d'éclairer sa conduite. Ainsi ils n'eurent pas de peine, en lui rappellant les noms odieux de Catholiques & de Huguenots, à l'engager à rompre par des retardemens affectez, les mesures de Lesdiguieres, & à faire échoüer son entreprise. Ils lui conseillerent même d'écrire au Gouverneur de la place, Alexandre d'Espagne de Ramefort, de répondre, en cas qu'on le sommât de se rendre, qu'il ne remettroit la ville qu'entre les mains du duc de Guise. D'Espagne ayant donc été sommé par un trompette, répondit qu'il étoit prêt à le faire, mais qu'il n'ouvriroit les portes qu'au seul duc de Guise. Lesdiguieres ne pénétra pas d'abord le fonds de l'intrigue; trompé par ce jeune Prince, qui l'honoroit en apparence, & ne l'appelloit jamais dans ses lettres que son pere; il ne le soupçonnoit pas de violer ainsi le serment de fidélité qu'il venoit de faire au Roi. Il crut d'abord que d'Espagne prenoit prétexte de l'absence du Duc, pour donner le tems au duc d'Epernon, de lui amener les secours qu'il lui avoit promis. Il fit donc poster Mesplez à Pepin, par où le duc d'Epernon, devoit passer. Mesplez n'avertit point Lesdiguieres de l'arrivée de l'ennemi, qui sçachant la manœuvre des rivaux de ce Général, entra dans Cisteron à la tête de deux cens hommes.

Ce dernier trait acheva d'ouvrir les yeux à Lesdiguieres, qui avoit déjà eu quelques soupçons. Il jugea néanmoins à propos de dissimuler, & se contenta de former ses lignes de

l'autre

l'autre côté de la ville, afin d'empêcher qu'il n'y entrât de nouveaux ſecours. Enfin le Gouverneur convint de rendre la place au duc de Guiſe, qui arriva ſur la fin du mois. Leſdiguieres preſſa ce Prince de lui faire remettre la place, ſuivant les Lettres-patentes qu'il avoit. Le Duc voulant éluder ſa demande, & les ordres du Roi, ſe hâta de conclure une tréve avec d'Eſpagne, pendant laquelle il lui permit de reſter dans la ville avec ſa garniſon : il eſperoit que cet affront obligeroit Leſdiguieres à quitter la Provence ; mais ce Général diſſimula ſon chagrin, en attendant que le Roi pût être informé de cette affaire, & qu'il en eût décidé.

Leſdiguieres alla à Riez, avec l'avant-garde qu'il commandoit. Il voulut traiter avec de Peyroles, qui en étoit Gouverneur pour le duc d'Epernon ; mais on fit encore une tréve avec Peyroles. Enſuite on ſe rendit à Aix, afin de prendre avec le Parlement, & les députez de la Province, des meſures ſur l'état preſent des affaires. Le duc d'Epernon avoit mis dans Auriol du Chaſtelier Gaſcon, avec deux compagnies de chevaux-légers, & deux d'arquebuſiers à cheval. Leſdiguieres marcha contre cette place, & l'ayant attaquée à l'improviſte ſur la fin de Decembre, dans l'eſpérance qu'on lui envoyeroit de l'infanterie, comme on le lui avoit promis, il prit le Gouverneur, lui tua vingt ſoldats, fit un pareil nombre de priſonniers, & ſe retira avec un butin de cent cinquante chevaux. Le renfort qu'on lui avoit promis, n'arrivant point, il ne jugea pas à propos de s'arrêter pour prendre la citadelle, où ceux qui lui avoient échappé, s'étoient retirez.

Danger que court le duc d'Epernon à Brignoles.

Dans le même tems, le duc d'Epernon étant à Brignoles, courut grand riſque de ſa vie, par un trait étonnant de hardieſſe d'un payiſan du bourg du Val. Cet homme, appellé Barthelemi de Bergue, ſoit de ſon propre mouvement, ſoit qu'il eût été ſollicité par quelque autre, forma la réſolution de faire périr le Duc. Pour en venir à bout, il propoſa d'abord à un Curé de la ville de Brignoles, de lui laiſſer mettre dans ſon Egliſe, où le Duc entendoit tous les jours la Meſſe, deux coffres remplis de poudre à canon. Le Curé lui répondit qu'il le lui permettroit volontiers, à condition néanmoins de voir auparavant ce qu'il y avoit dans ces coffres. Bergue ne pouvant réüſſir de ce côté-là, inventa une autre ruſe. Il remplit

Henri IV. 1595.

de trois cens livres de poudre, deux ſacs, comme ſi c'eût été deux ſacs de bled, & mit un ſecond ſac par-deſſus le premier, afin de mieux cacher ce qu'ils renfermoient. Enſuite ayant mis dans chaque ſac une batterie d'arquebuſe, il y attacha des cordes, dont il ſe ſervit pour lier l'ouverture des ſacs ; enſorte qu'on ne pouvoit les ouvrir, ſans faire partir les reſſorts de ces batteries, auſquelles il attacha encore une ſeconde corde plus longue, afin de pouvoir, en la tirant de loin, allumer ces poudres, ſans courir aucun riſque. Enfin, voyant, après avoir tout préparé, que les ſoupiraux des caves de la maiſon, où logeoit le Duc, étoient bouchez, & qu'on ne pouvoit y rien faire entrer, il alla trouver une femme, nommée Roger, à qui cette maiſon appartenoit : il lui dit qu'il lui avoit apporté une partie du bled qu'il lui devoit, qu'il l'auroit déjà fait apporter, ſans la crainte qu'il avoit euë que les Suiſſes & les gardes du Duc n'euſſent refuſé l'entrée de la maiſon, à ceux qui étoient chargez de ces ſacs. La Roger ne ſoupçonna rien du deſſein de Bergue. Elle devoit d'autant moins s'en défier, qu'elle venoit de pourſuivre depuis quelque tems ce payiſan en juſtice, pour en être payée. Elle lui fit donc réponſe qu'elle parleroit aux ſoldats qui étoient de garde ; qu'au reſte il pouvoit faire apporter ſon bled. Bergue alla promptement retrouver ſes gens, auſquels il ordonna de prendre les ſacs, & de le ſuivre. Ayant obſervé dans quel tems le Duc ſe mettoit à table, il arriva ſur le midi, & fit mettre les deux ſacs dans une ſalle, au-deſſous de la chambre où étoit le Duc. Les Suiſſes les placerent contre le mur mitoyen. Auſſi-tôt le Boulanger, & d'autres gens de la maiſon voulant regarder ce qu'il y avoit dans ces ſacs, Bergue vit bien qu'il n'avoit pas beſoin de la longue corde, pour faire jouer ſa machine : il ſe retira, & s'enfuit hors de la ville. Pendant ce tems-là, ces malheureux ſe preſſant d'ouvrir les ſacs, firent partir les batteries, en tirant la corde. Le feu prit avec violence, & fit ſauter le plancher du premier étage, renverſa le mur mitoyen, & écarta les murs des deux côtez ; mais heureuſement pour ceux qui étoient dans la maiſon, les portes & les fenêtres étoient ouvertes, d'où il arriva que l'effort de la poudre ne trouvant point de réſiſtance, agit avec moins de force, & ne renverſa pas la maiſon, comme Bergue s'en étoit flatté. Le ſecond étage, & le haut

de la maison ne furent point endommagez. Le duc d'Epernon fut blessé au bras droit & à la cuisse, & eut sa barbe & ses cheveux un peu brûlez. Ceux qui étoient à table avec lui, furent seulement enveloppez de flame & de feu, & n'eurent point d'autre mal. Le boulanger, & un de ceux qui avoit apporté les sacs, furent tuez ; quelques autres se sauverent avec leurs membres estropiez ou brûlez. La plûpart des domestiques étoient alors occupez à porter le second service.

On crut dans la ville qu'elle étoit prise par le moyen du pétard; d'autres se persuadant que le duc d'Epernon étoit enseveli sous les ruines de la maison où il étoit, faisoient un bruit épouvantable dans les ruës. On ferma sur le champ les boutiques; & on se rendit en foule à la maison de la Roger. Les gens du duc d'Epernon l'ayant relevé, il donna ordre de disposer des corps de garde en différens endroits, & de faire marcher des troupes sur le rempart. Cinquante chevaux sortirent de la place, pour voir s'il n'y avoit point d'ennemis aux environs. Ensuite le Duc ayant appris de la Roger, & de l'un des payisans, qui avoient apporté les sacs, qui étoit l'auteur de cet accident, envoya au village du Val, visiter la maison de Bergue, où l'on ne trouva personne. On apprit qu'il avoit aussi-tôt pris le chemin d'Aix, où il avoit assuré au duc de Guise & à Lesdiguieres, avec de grands sermens, que le duc d'Epernon étoit mort. Ce Duc qui avoit couru plusieurs dangers, & qui étoit intrépide, fut plus frappé de cet accident, que de la crainte des armes du duc de Guise, ou de Lesdiguieres. Depuis ce tems-là il souhaita de trouver un moyen honnête de se retirer de la Provence, où il s'apperçut qu'il avoit affaire à des hommes qui n'en avoient que la figure, & qui ne s'embarrassoient pas d'en faire périr un grand nombre, pour se venger d'un seul.

Ceux qu'on avoit chassé de Marseille, pressoient le duc de Guise & Lesdiguieres, de les faire rentrer dans leur patrie; ce qui donna occasion de songer à surprendre cette ville; mais les rivaux de ce dernier voulant lui ravir la gloire de cette expédition, la firent retarder par différentes manœuvres. Enfin ce grand homme, dont la patience étoit épuisée, s'ennuyant de tant de délais, & de tant de frais inutiles, quitta la Provence, pour n'y remettre jamais le pié, & se retira dans ses terres.

HENRI IV. 1595.

Affaire de la réconciliation du Roi avec le S. Siége.

Ce fut dans cette année, si funeste d'ailleurs à la France par la mort de tant de grands hommes, que le Roi se réconcilia avec le Pape & le S. Siége. Ce Prince étoit rentré deux ans auparavant dans le sein de l'Eglise, & la cérémonie s'en étoit faite à S. Denis par le ministére des Evêques de France. Le duc de Nevers, accompagné de l'Evêque du Mans, & du Doyen de Paris, étoit allé en ambassade à Rome, pour engager le souverain Pontife à approuver, ce que les Evêques de l'Eglise Gallicane avoient fait. Mais les affaires de la Ligue, qui étoient encore en bon état, & le crédit de la faction Espagnole, avoient été la cause du refus que l'Ambassadeur avoit essuyé. La prise de la Capitale du Royaume, jointe à la soûmission des Seigneurs & des villes, firent alors repentir le Pape de sa trop grande sévérité, dans la crainte qu'elle ne fît naître un schisme; & que le Roi étant réüni à l'Eglise sans l'intervention du S. Siége, on n'établît, sans sa participation, comme il étoit déjà souvent arrivé, une nouvelle discipline Ecclésiastique dans le Royaume. Il fit donc dire à Henri par le Cardinal de Gondi, que, s'il vouloit envoyer de nouveaux Ambassadeurs, il les écouteroit favorablement. On regardoit déjà la chose comme faite; c'est pourquoi on se contenta d'envoyer Jacque David du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux, & qui étoit d'un rang bien inférieur au duc de Nevers. On lui donna des instructions, pour discuter les conditions avec Arnauld d'Ossat, dont j'ai eu souvent occasion de parler avec éloge. Ce dernier avoit été chargé des affaires de France sous nos Ambassadeurs, & en leur absence s'étoit toûjours acquitté de sa commission avec beaucoup de fidélité & de prudence.

Du Perron étant arrivé à Rome le 12 de Juillet, conféra avec d'Ossat du sujet de son ambassade. Ils présenterent ensemble une requête au Pape, dans l'audience qu'il leur donna en qualité de Procureurs du Roi de France : tel étoit le contenu de cette requête.

Requête présentée au Pape pour l'absolution du Roi.

« Le Roi pensant sérieusement depuis trois ans par la grace de Dieu à rentrer dans le sein de l'Eglise C. A. & R. a cherché tous les moyens, pour y être réüni du consentement & de l'approbation du S. Siége. C'est pour cela qu'il a envoyé le duc de Luxembourg au Pape Sixte V; & qu'ensuite après

» avoir été inftruit à fonds pendant dix-huit mois, des points » controverfez entre les Catholiques & les hérétiques, il a dé- » puté vers Sa Sainteté, au commencement de fon Pontificat, » le Cardinal de Gondi & le marquis de Pizani, pour la fup- » plier de lui prefcrire les regles qu'il devoit fuivre dans fa réü- » nion à l'Eglife. Mais Sa Sainteté n'ayant pas alors jugé à » propos d'accorder cette grace à ce Prince, il a eu recours » aux Evêques de France, pour l'accompliffement de fes bons » deffeins, dans la crainte de mourir avant leur exécution, dans » les hafards de la guerre, ou de la main des affaffins, qui cher- » choient tous les jours l'occafion de le faire périr. Ce Prince » s'eft fait inftruire des dogmes de la foi Catholique par les plus » célébres Theologiens de fon Royaume. Les Prélats François » l'ayant jugé fuffifamment inftruit, l'ont admis à faire abjura- » tion de fes erreurs, & profeffion de la foi Catholique qu'il a » promis de fuivre inviolablement: tout s'eft fait dans les regles » ordinaires, & l'on a employé les cérémonies d'ufage en pareil » cas: l'un des Evêques, de l'aveu des autres, lui a donné l'abfo- » lution des cenfures Ecclefiaftiques, qu'il avoit encouruës par » fon attachement à l'héréfie. Enfin on lui a fait promettre d'en- » voyer à Rome une ambaffade, pour fupplier Sa Sainteté de » ratifier ce qu'on avoit été obligé de faire dans une extrême » neceffité. Le Roi pour dégager fa parole, & ce que les Evê- » ques avoient exigé de lui, a fait partir le duc de Nevers, dans » l'impuiffance où il fe trouvoit d'aller lui-même à Rome; il l'a » fait accompagner par l'évêque du Mans, & par d'autres Pré- » lats, pour obtenir de Sa Sainteté, qu'il reconnoit pour le » chef de l'Eglife, la ratification de fon abfolution: le Roi a » eu le malheur de ne pouvoir fléchir Sa Sainteté, comme il » s'en étoit flatté: il n'a pas neanmoins défefperé de fa bonté » paternelle. »

Les agens du Roi ajoûtoient dans leur requête Qu'il les avoit envoyez pour fe jetter de nouveau aux pieds de fa Sainteté, & la conjurer par les entrailles de mifericorde du Fils de Dieu, d'accorder au Roi fa bénédiction, & l'abfolution des cenfures, qu'il avoit encouruës par fes erreurs, afin de mettre fon efprit en repos, pour la fûreté & la paix de la France, & enfin pour fe réconcilier avec le S. Siége: Qu'ils promettoient à fa Sainteté, que ce Prince fe foûmettroit aux loix du S. Siége & de

HENRI IV. 1595.

l'Eglise, & à tout ce qui étoit d'usage dans de pareilles circonstances. On ajoûta encore pour toucher davantage le Pape, que les juges séculiers depuis sept ans avoient profité de la désolation de l'Eglise Gallicane, de la vacance des siéges Episcopaux, des Abbayes, & des Cures, pour entreprendre sur les droits du Clergé : Que la néceſſité de la guerre avoit forcé de faire servir à des usages profanes les biens de l'Eglise : Que sa discipline s'altéroit, & qu'enfin un funeste schisme s'introduisoit peu à peu, pour la perte d'un grand nombre d'ames : Qu'ils conjuroient donc sa Sainteté de se laisser attendrir à la vûë de tous ces maux, & d'en arrêter le cours dans l'Eglise, & dans tout le monde Chrétien, en relevant le Roi des censures, & le réconciliant au S. Siége.

Réponse du Pape.

Le Pape répondit qu'il en délibereroit. Ayant ensuite fait appeller du Perron & d'Ossat, il leur découvrit dans une longue conférence qu'il eut avec eux, quelles étoient ses intentions. Il fit assembler le Consistoire le 2 d'Août dans son palais sur le mont Quirinal [1]. Tous les Cardinaux qui étoient à Rome s'y rendirent, à l'exception d'Inigo d'Avalos Cardinal d'Aragon & d'Ottave Parravicino, qui, sous prétexte de maladie, se dispenserent de s'y trouver. Le Pape exposa à l'assemblée de quelle maniere il s'étoit comporté dans cette affaire, depuis qu'il étoit assis sur la chaire de S. Pierre ; & de quelle sévérité il avoit usé sans aucun fruit envers le Roi, dont les succès s'étoient augmentez de jour en jour, & qui avoit rangé la France entiere sous sa puissance : Qu'il avoit fait dire à ce Prince par le cardinal de Gondi, que s'il vouloit envoyer de nouveaux Ambassadeurs, il les recevroit favorablement : Que ce prince avoit envoyé du Perron avec des lettres de créance, & une lettre écrite de sa propre main, & lui avoit fait presenter une requête. Il ajoûta que le S. Siége n'avoit point eu depuis plusieurs siécles, à décider touchant une affaire plus importante. Puis il les exhorta à se dépouiller de toute partialité & de tout respect humain ; il les conjura de n'avoir en vûë que la gloire de Dieu, la conservation & l'agrandissement de l'Eglise, & la paix du monde Chrétien ; de peser dans ces dispositions avec une extrême attention la grande affaire dont il s'agissoit ; de se souvenir avant tout, qu'ils n'avoient pas à décider touchant la cause

1 C'est ce qu'on appelle *il Monte Cavallo.*

d'un particulier sans pouvoir, mais qu'il s'agissoit d'un Prince puissant, qui avoit de grandes armées, & un grand nombre de sujets, & que cette affaire le concernoit moins encore qu'elle ne regardoit le grand Royaume dont il étoit le maître absolu. Il ajoûta que pour lever des censures, il n'étoit pas nécessaire d'user d'une aussi grande severité, que dans le tribunal de la pénitence : Qu'enfin il avoit résolu d'avoir pendant trois ou quatre jours des conférences particulieres avec eux, afin de prendre leurs suffrages.

On fit ensuite la lecture de la lettre du Roi & de sa requête. Cinq jours aprés les Cardinaux ayant été appellez les uns après les autres, on leur demanda leur sentiment à chacun en particulier. Cette affaire, qui pouvoit s'achever dans un seul consistoire, traîna pendant plusieurs jours, parce que le Pape ne voulut point interrompre le cours des autres affaires. On remit donc celle-ci au 23 d'Août, par un effet de la lenteur ordinaire à la Cour de Rome : le Pape ordonna des processions dans toute la ville, & des prieres de quarante heures, pour implorer les lumieres du Ciel; on y employa tout le tems qui s'écoula depuis que l'Ambassadeur François avoit eu audience, jusqu'à la fin du mois.

Procession à Rome à ce sujet.

Le Pontife alla lui-même en procession avec toute sa Maison depuis son palais du mont Quirinal, jusqu'à sainte Marie Majeure. Il partit au point du jour, marcha pieds nuds, célébra la Messe, & après une longue priere, il s'en retourna pieds nuds, comme il étoit venu. Il marchoit les yeux baissés sans regarder personne, versant des larmes & ne donnant point sa benediction à ceux qui se trouvoient sur son passage : il en fit autant le jour de la fête de l'Assomption de la Vierge.

Conditions proposées.

Il y eut ensuite des conditions proposées, tant par le Pape, que par ceux, qui sous prétexte de soûtenir, & d'augmenter l'autorité de l'Eglise, vouloient conduire la chose au point de la reculer pour long-tems, & même de faire ensorte qu'elle ne pût presque jamais se terminer. Les partisans du Pape, & la faction d'Espagne, demandoient pour préliminaire, la révocation de l'Edit de 1577; qu'ensuite on n'admît point aux charges & aux dignitez les hérétiques : Qu'aussi-tôt après la fin de la guerre, le Roi ne souffrît en France, que l'exercice de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine : Qu'il ne contraignît

HENRI IV. 1595.

point les Catholiques à se conformer aux Edits en faveur des Protestans : Qu'il ne fît plus la guerre aux restes de la Ligue, qui resistoient encore : Qu'il les reçût en grace, & leur rendît leurs charges & leurs emplois, en leur faisant des conditions avantageuses, dont le Pape conviendroit avec ce Prince, par le moyen de ses Nonces : Qu'on conclût une tréve avec l'Espagne, jusqu'à ce qu'on pût trouver les moyens de faire la paix, moyens que le Pape discuteroit encore, par ses Ministres, avec les deux Rois ; & qu'on retablît les Jesuites. On vouloit sur tout faire retrancher de l'arrêt rendu contre Jean Chatel, la clause qui portoit, que le Roi étoit dans l'Eglise, quoi qu'il n'eût point eu l'absolution du Pape. On ajoûtoit que ce Prince eût à restituer les biens ravis à l'Eglise dans le Bearn, ou du moins à l'en dédommager : Qu'il laissât joüir en paix de leurs Evêchez ou de leurs Abbayes, ceux qui avoient obtenu des bulles, soit qu'ils eussent été nommez par le duc de Mayenne, ou autrement, & ceux qui avoient été recommandez par le Pape : Que les bulles & les dispenses accordées par les cardinaux de Gaëtano & de Plaisance, seroient mises à exécution, & qu'on revoqueroit les arrêts contraires : Que les Moines, ou autres déléguez par le S. Siége, donneroient les attestations de vie & mœurs qui seroient nécessaires à l'avenir, pour obtenir les bulles des bénéfices consistoriaux : Que les trois Etats du Royaume, les Communautez & les Universitez, promettroient que le Roi persévéreroit dans la Religion Catholique, & garderoit les promesses qu'il avoit faites.

On mit encore au nombre de ces conditions, que le Roi déclareroit dès-à-present, qu'il reconnoissoit, en cas qu'il retournât à ses erreurs, que cette démarche lui feroit alors perdre tous ses droits à la couronne, & que ses sujets seroient déliez du serment de fidélité, & dispensez de l'obéïssance qu'ils lui devoient. On ajoûta qu'il feroit la guerre au Turc, comme une condition de sa pénitence : Que l'absolution ne se donneroit point à Rome par le Pape, mais en France par la ministere d'un Légat : Que le Prince abjureroit de nouveau ses erreurs publiquement en présence du Légat : Qu'il seroit sacré & couronné une seconde fois : Qu'il se feroit relever des censures par le Légat, pour être reputé habile à succéder à la couronne : Enfin qu'on nommeroit pour l'ambassade, qu'on avoit coûtume

coûtume d'envoyer afin de porter le compliment d'obédience, des personnes de considération, choisies de tous les Ordres du Royaume, pour promettre que le Roi persévéreroit dans la Religion Catholique. Ces propositions furent mises par écrit de la part des Ultramontains.

On fit sonder en secret du Perron & d'Ossat de vive voix; & par plus d'un canal, pour sçavoir s'ils consentiroient à déposer aux piés du Pape la couronne de France, & à remettre, pour ainsi dire, entre ses mains, par cette marque de soûmission, le Royaume, dont on disoit que Henri, se portant pour Roi, s'étoit emparé contre tout droit divin & humain, quoi qu'il eût été privé par le S. Siége, de ses droits héréditaires, & de tous autres, qu'il prétendoit avoir sur le Royaume de France. On leur dit que le Pape mettroit ensuite la couronne sur leur tête. Nos deux Ministres firent paroître, comme ils le devoient, qu'ils étoient éloignez de souscrire à cette derniere proposition: ils répondirent avec fermeté, que les Rois de France ne reconnoissoient point de supérieur pour le temporel; que les François, sur tout la Noblesse, ne souffriroient jamais que leur Souverain se soûmît à qui que ce fût; que ceux qui pensoient autrement, étoient dans une erreur grossiere, & ignoroient les loix & les usages du Royaume, & qu'il n'y avoit que ceux qui brûloient du desir de l'envahir, qui eussent de pareilles idées.

On parla ensuite de la formule de profession de Foi. Le Pape vouloit absolument qu'on se servît de celle qui étoit d'usage pour les Evêques, les Abbez, & autres. Mais du Perron & d'Ossat demanderent, que, par rapport à l'obédience, Sa Majesté la rendît dans la forme & dans les termes ordinaires, dont ses prédécesseurs s'étoient servis; & qu'on retranchât la clause qui obligeoit le Roi à ne souffrir, & à ne laisser enseigner, & prêcher, que la Religion Catholique dans ses Etats: enfin on convint de part & d'autre de ces conditions:

1° Que ceux qui représentoient le Roi, prêteroient le serment, accoûtumé d'obéïr aux commandemens du S. Siége & de l'Eglise. 2° Qu'ils abjureroient en présence du Pape le Calvinisme, & toutes les autres héréſies, & feroient une profession de foi. 3° Que le Roi rétabliroit la Religion Catholique dans le Bearn; qu'il y nommeroit des Evêques Catholiques; & qu'il donneroit un revenu convenable à deux Evêques, pour

soûtenir leur dignité, jusqu'à ce que les biens de l'Eglise eussent été rendus. 4° Qu'il retireroit des mains des Hérétiques le prince de Condé, pour le faire élever par des Catholiques, qui pussent l'instruire dans la vraye Religion, & lui faire prendre les principes de la pieté Chrétienne. 5° Que les conventions faites, tant au sujet des bénéfices, que des autres choses, subsisteroient. 6° Que le Roi feroit publier & observer le Concile de Trente en entier, excepté cependant ce qu'on ne pourroit faire exécuter sans troubler le repos de l'Etat, & les autres articles de cette espéce, supposé qu'il y en eût. 7° Qu'il ne nommeroit point aux Evêchez, Abbayes, & autres bénéfices, des Sectaires, ou gens suspects de l'être. 8° Qu'il honoreroit & prendroit sous sa protection les Ecclésiastiques; qu'il empêcheroit les gens de guerre de les vexer, de les opprimer, & de leur retenir leurs biens; qu'il feroit rendre sur le champ, & sans autre forme de procès ces biens usurpez, en quelque endroit du Royaume qu'ils fussent situez. 9° Qu'il revoqueroit les donations qui pourroient avoir été faites des biens ou des places fortes, appartenant à l'Eglise, sous le titre de bénéfice Laïque. 10° Qu'il feroit paroître par ses actions & ses discours, mais sur tout en conférant les emplois honorables, & les charges, qu'il considéroit davantage les Catholiques, & que tous ses vœux ne tendoient qu'à faire fleurir dans tous ses Etats la Religion Catholique, qu'il avoit embrassée. 11° Qu'il reciteroit, s'il n'avoit de justes causes de s'en dispenser, le chapelet tous les jours, les Litanies tous les mercredis, & les samedis le rosaire de la Vierge, qu'il prendroit pour sa protectrice auprès de Dieu; qu'il observeroit les jeûnes de l'Eglise, entendroit la Messe tous les jours, & la grande Messe les jours de Fêtes. 12° Qu'il feroit bâtir dans toutes les Provinces du Royaume, & sur tout en Bearn, un couvent d'hommes ou de femmes, de Mendians ou de religieux reformez. 13° Qu'il s'approcheroit au moins quatre fois l'année des Sacremens de Penitence & d'Eucharistie. 14° Qu'il ratifieroit en présence du Légat en France, & de tout autre qui y seroit envoyé, l'abjuration faite à Rome par ses Ambassadeurs, la profession de foi, & les autres promesses qu'ils y auroient faites; & qu'on envoyeroit à Sa Sainteté le procès-verbal de cette ratification. 15° Qu'il écriroit à tous les princes Catholiques, & se conjoüiroit avec

eux d'être rentré dans le sein de l'Eglise Romaine, dans laquelle il leur assûreroit qu'il vouloit vivre & mourir. 16° Qu'il ordonneroit dans tout son Royaume, de solemnelles actions de graces à Dieu, pour le remercier d'un si grand bien-fait.

Les Ultramontains eurent beaucoup de peine à obtenir la clause du VI article, touchant la publication du Concile de Trente. Les agens du Roi vouloient qu'on étendît, & qu'on expliquât davantage cette clause, afin qu'on ne crût pas qu'elle avoit été inserée, pour donner atteinte aux Edits en faveur des Protestans. Ils manderent au Roi que le Pape n'ignoroit pas qu'elle avoit été ajoûtée, à cause de l'Edit de pacification, & qu'il l'entendoit ainsi; mais qu'il n'avoit pas voulu l'exprimer plus clairement, pour ne pas paroître approuver trop ouvertement cet Edit; qu'au reste les Protestans ne devoient point en prendre l'allarme; qu'on voyoit assez, pour peu que l'on eût de droiture & de lumiere, que ces mesures suffisoient pour leur sûreté.

Les Ministres du Roi prétendoient que le IX article étoit inutile. Mais le Pape, à qui on avoit fait entendre, que le Roi avoit donné, sous le titre de Bénéfice Laïque, l'Abbaye de S. Remi de Rheims, dont les revenus sont très-considérables, à Henri de la Tour duc de Bouillon, l'avoit voulu ainsi. Cependant rien n'étoit plus faux, & c'étoit une pure calomnie des Espagnols & des Ligueurs, pour rendre le Roi odieux. On eut une peine extrême à faire rédiger l'article X dans la forme où il fut enfin conçu, & pour le faire mettre à la place de celui que les Ministres de la Cour de Rome avoient d'abord proposé, lequel renfermoit la révocation de l'Edit de 1577, l'exclusion des Hérétiques des charges & des dignitez, & l'exercice de la seule Religion Catholique en France.

Enfin on traita du Decret, qui devoit précéder l'absolution. Le Pape avoit voulu par cet acte révoquer comme nulle & sans effet, celle que les Evêques François avoient donnée au Roi; mais on ne voulut jamais y consentir. Le Pape persista toûjours dans sa résolution, alléguant qu'il y avoit de l'illusion à lui demander une absolution, qui étoit inutile, si la premiere étoit valide. On convint enfin, mais sans approuver la révocation, qu'on ajoûteroit à ce Decret une clause,

HENRI IV. 1595.

par laquelle le Pape approuveroit, & confirmeroit tous les actes de Religion, qui avoient été faits sur la personne du Roi, & par le Roi même, en conséquence de l'absolution donnée à S. Denis, comme si elle avoit été conférée alors par Sa Sainteté. Les Ministres du Roi eurent soin qu'on ne fit mention dans cette clause, que de ce qui concernoit les actes de Religion, au grand regret des Partisans de l'autorité Papale, qui avoient d'abord proposé cette clause générale, & sans restriction, afin d'étendre sur le temporel la jurisdiction & la puissance de Rome; jurisdiction que nous ne reconnoissons en France, que quant au spirituel, comme on dit communément.

On vouloit encore (& ce fut la plus grande difficulté qui se rencontra, difficulté que d'Ossat appelloit la pierre d'achopement) que cette absolution réhabilitât le Roi dans ses droits à la Couronne, dont on le prétendoit déchu par les censures des Papes Sixte V, & Gregoire XIV, que cette absolution devoit lever. Le Roi se croyoit en sûreté de conscience, à l'abri de l'absolution des Evêques de l'Eglise Gallicane; il faisoit profession de la Religion Catholique depuis deux ans, avec tant de sincérité, que les Catholiques modérez, & éloignez de tout esprit de faction, ne doutoient aucunement de sa Catholicité. S'il demandoit alors l'absolution du Pape, ce n'étoit que pour ôter tout prétexte aux Espagnols & aux Ligueurs, qui s'appuyoient de l'autorité du S. Siége, de remuer davantage; & afin de gagner les uns, & de soûmettre les autres. D'un autre côté, l'honneur de la Nation, & la liberté publique prescrivoient aux vrais François, de ne point souffrir qu'une Puissance étrangere s'arrogeât, comme supérieure, le droit de déclarer habile à succéder à la Couronne, un Prince que la France avoit jusqu'alors honoré comme son Souverain & son Roi légitime. Du Perron & d'Ossat avoient beaucoup de peine à se débarasser du piége, que la Cour de Rome leur tendoit. Cette Cour se flattoit d'avoir enfin trouvé l'heureuse occasion, que le Roi leur offroit lui-même, d'établir sur la France une autorité qu'on lui avoit toûjours refusée. Mais l'habileté & la fermeté d'Ossat le tirerent de ce mauvais pas : il ne voulut jamais consentir (sous prétexte que ce seroit faire injure au Roi & au Royaume) qu'on inserât ni dans le

Decret, ni dans la Bulle d'absolution, le terme de réhabilitation.

HENRI IV. 1595.

Du Perron & d'Ossat ne pouvant exiger rien de plus, le Pape déclara le 30 Août dans le Consistoire, qu'il avoit recueilli les suffrages des Cardinaux, dont les deux tiers, ausquels il joignit sa voix, étoient d'avis d'absoudre le Roi; qu'il avoit donc résolu de le faire. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne dit qu'il falloit délibérer davantage au sujet des conditions; mais le Pape lui fit signe de la main, pour le faire taire, & répliqua que ces conditions étoient déjà arrêtées avec les agens du Roi. Ensuite en ayant exposé quelques-unes, il dit qu'il feroit ensorte d'en obtenir davantage de ces agens du Roi, s'il étoit en leur pouvoir de les accorder, & que s'ils ne pouvoient le faire, il tâcheroit d'en venir à bout, par le moyen du Légat qu'il alloit envoyer, ou par les Nonces qu'il tiendroit auprès du Roi, ou enfin par la voye des Ambassadeurs, qui étoient sur le point de venir de la part de ce Prince.

Cérémonie de l'absolution du Roi à Rome.

Enfin le 17 de Septembre [1] la cérémonie de l'absolution se fit avec beaucoup de solemnité. On éleva dans la place de l'Eglise de S. Pierre, une estrade, sur laquelle étoit un Thrône fort élevé, destiné pour le Pape. A l'exception des Cardinaux d'Arragon, Marc Antoine Colonne, & Alexandrin, tous ceux qui étoient à Rome, se placerent sur cette estrade, au-dessous du Pape. On commença la cérémonie par la lecture du Decret de sa Sainteté; on lut ensuite la requête du Roi, présentée par ses Agens, qui étant entrez, & s'étant mis à genoux, abjurerent les erreurs, suivant la formule prescrite. On fit aussi la lecture des conditions de l'absolution; après quoi les mêmes Ministres promirent sur les SS. Evangiles, que le Roi persévéreroit dans la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, & accompliroit les conditions qu'on venoit de lire. Ils furent ensuite conduits aux piés du Thrône de Sa Sainteté, où s'étant mis à genoux pour la seconde fois, les yeux & la tête baissez, on récita le cinquantiéme Pseaume [2]. A chaque verset, le Pape ayant à la main une petite verge (à l'imitation de celle que les Romains appelloient *Vindicta*, & dont ils se servoient pour affranchir les esclaves) en frappoit légerement

1 Le Pere Daniel dit le 17 de Decembre; c'est peut-être une faute d'impression.
2 *Miserere mei Deus, &c.*

Henri IV. 1595.

les Miniſtres du Roi, comme il eſt d'uſage dans l'Egliſe, pour ſignifier qu'on rend la liberté chrétienne à ceux qui ſont liez par les cenſures. Enſuite le Pape ſe leva, & ayant récité, à tête nuë, les prieres ordinaires dans ces circonſtances, il reprit ſa Thiare, & s'étant aſſis ſur ſon Thrône, il éleva ſa voix, & déclara, comme un Juge qui prononce une ſentence, qu'il donnoit, par l'autorité du Toutpuiſſant, par celle des BB. Apôtres S. Pierre & S. Paul, & par la ſienne, à Henri de Bourbon roi de France, l'abſolution des cenſures Eccléſiaſtiques, encouruës pour cauſe d'héréſie. Par l'ordre du Pape, on ouvrit alors les portes de l'Egliſe de S. Pierre, qui juſqu'alors avoient été fermées; & le Cardinal de ſainte Severine Grand-Pénitencier, conduiſit les Miniſtres du Roi dans l'Egliſe, où le *Te Deum* fut chanté, avec un grand concours de tous les Ordres de la ville.

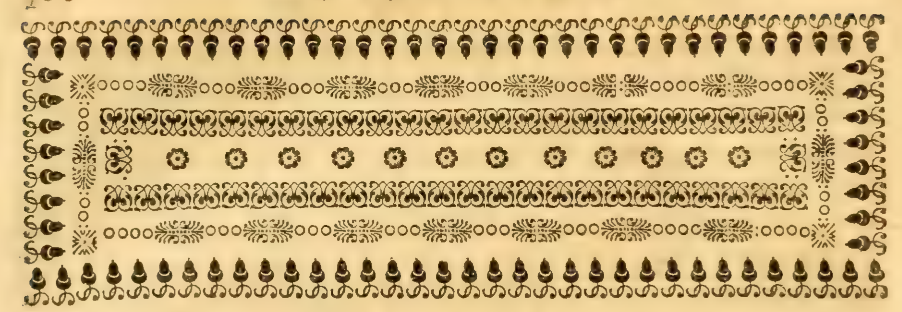
Le Cardinal de Joyeuſe conduiſit enſuite ces mêmes Miniſtres à l'Egliſe de S. Louis, où l'on chanta encore le *Te Deum*, avec le même concours, & où Guillaume d'Avanſon archevêque d'Embrun, célébra la Meſſe. On tira des boëtes en ſigne de joye, & le Château S. Ange y répondit par des décharges de canon. Anne d'Eſcars évêque de Liſieux, aſſiſta en cérémonie au *Te Deum*, qui ſe chanta à Vêpres dans l'Egliſe du Couvent de la Trinité, appartenant aux Minimes François. Il y eut des feux & des illuminations dans toute la ville pendant trois jours. Jean Botero, de Beneſe [1], connu par d'autres ouvrages qu'il a donnez au public, fit une relation en langue vulgaire de tout ce qui ſe paſſa dans cette cérémonie. Quelqu'un l'a depuis traduite en Latin, & l'a fait imprimer à Cologne, avec une eſtampe fort impertinente. Cette traduction eſt très-injurieuſe au Roi & au Royaume; le Traducteur, en parlant de la verge, dont le Pape frappa légerement les Miniſtres du Roi, dit qu'il leur donna des coups de bâton; ce que nous regardons comme le plus grand des affronts. Il repreſente dans l'eſtampe, du Perron & d'Oſſat, dont les habits étoient dans cette cérémonie, conformes à la modeſtie Eccléſiaſtique, couverts d'une caſaque, & l'épée au côté; & il avance fauſſement qu'on éleva à Rome une colonne, comme un monument du triomphe du Pape ſur nos Rois & ſur ce Royaume.

1 Payis ſur les frontieres du Montferrat.

Du Perron & d'Offat manderent à Sa Majesté, que le Jesuite Tolet, à qui sa science, & la régularité de ses mœurs, avoient fait donner depuis peu le chapeau de Cardinal, avoit beaucoup contribué à faire réüssir cette affaire, que le Pape à la vérité, désiroit de finir, mais qui devenoit difficile à terminer par les brigues des Espagnols très-puissans à Rome, & par la lenteur ordinaire de cette Cour ; que sans aucun égard pour sa patrie[1] ni pour son Prince, le Cardinal par son habileté & par sa droiture, avoit écarté toutes les difficultez, que faisoient naître chaque jour les ennemis du nom François ; & que par ses conseils & par son crédit, il avoit affermi le S. Pere dans ses résolutions. Soit que Tolet homme de bien & impartial, ne suivît en cela que les mouvemens de son cœur, soit, comme plusieurs se le persuaderent alors, qu'il n'agît ainsi en faveur du Roi, que par politique, & pour engager ce Monarque, par les services qu'il lui rendoit, à rappeller les Jesuites en France, n'ayant pû obtenir cet article, par les conditions que le Pape avoit d'abord proposées ; il est certain que le souvenir des services de ce Jesuite Cardinal, contribua beaucoup au rappel de ses confreres, qui huit ans après furent rétablis en France. Le Roi même se faisoit honneur, & comptoit entre les heureux évenemens qui lui étoient arrivez, d'avoir trouvé un défenseur auprès du Pape, dans un Corps qui lui étoit si opposé ; ainsi d'Offat n'eut pas de peine à engager le Roi à recevoir Tolet en France, en qualité de Légat. Mais le Pape ayant depuis résolu, que celui qui devoit porter l'absolution au Roi, s'entremît auprès des Rois d'Espagne & de France, pour ménager la paix entre ces deux Monarques, Tolet s'excusa sur son grand âge[2], outre qu'il falloit employer dans cette négociation, un homme qui ne fût supect à aucun des deux partis. On jetta donc les yeux sur le Cardinal de Medicis, qui étoit d'une naissance & d'un rang illustre, & on le jugea plus propre à remplir cet emploi.

1 Il étoit né à Cordouë.
2 Il n'avoit pourtant alors que 62 ans, étant né en 1532.

Fin du cent-treiziéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-QUATORZIE'ME.

HENRI IV. 1595. Thése soûtenuë en Sorbonne en faveur de la prétenduë puissance temporelle du Pape.



EN ce tems-là le Parlement de Paris rendit un arrêt célébre contre Florentin Jacob licentié, & Thomas Blanzi docteur de Sorbonne, & principal du college de Calvy. Jacob, qui avoit Blanzy pour Président, avança dans une Thése, dont il avoit fait imprimer les positions, & qu'il devoit soûtenir en Sorbonne, que Clement VIII, souverain Pontife, légitime successeur de S. Pierre, & vicaire de Jesus-Christ, avoit une puissance absoluë, tant au spirituel, qu'au temporel, sur tous les hommes; & que les Cardinaux, les Evêques, & toutes sortes de personnes, sans exception, étoient obligez de lui obéïr, & de s'unir inséparablement à lui comme les membres au chef. Il avoit encore ajoûté que l'Eglise, à qui appartenoit la puissance des deux glaives, avoit confié

confié aux Rois & aux Magiſtrats, l'uſage du glaive temporel, pour protéger les gens de bien, & exterminer les méchans.

HENRI IV. 1595. Arrêt du Parlement de Paris contre la Théſe.

Des propoſitions ſi hardies, qui attaquoient directement l'autorité Royale, ayant été dénoncées par le Procureur général, le Parlement crut devoir s'oppoſer de bonne heure aux progrès d'une doctrine tant de fois proſcrite, & interpoſer ſon autorité, pour empêcher le cours de ces opinions, dont on devoit d'autant plus appréhender le poiſon, que les peuples étoient encore indociles & peu ſoûmis.

Ainſi en conformité de l'arrêt rendu trente-quatre ans auparavant, contre Jean Tanquerel, on mit en priſon Jacob, & Blanzy. Ils ſubirent un interrogatoire ; & la Cour déclara que les propoſitions en queſtion étoient fauſſes, ſchiſmatiques, contraires à la parole de Dieu, aux ſaints Decrets, aux conſtitutions canoniques, & aux loix du Royaume : ordonna que Jacob, qui avoit fait imprimer ces Théſes, & avoit voulu les ſoûtenir publiquement, ſeroit tiré des priſons de la conciergerie, & amené dans la grande ſalle de la maiſon & ſocieté de Sorbonne : Que les Doyen, Syndic, Docteurs & Bacheliers y étant convoquez au ſon de la cloche, Jacob ſeroit tenu de déclarer, tête nuë, à genoux, & en préſence de Blanzy, que témérairement, & inconſidérement il avoit avancé & publié ces propoſitions ; qu'il ſe repentoit de l'avoir fait, & qu'il en demandoit pardon à Dieu, au Roi, & à la Juſtice : Qu'enfin la Théſe ſeroit lacerée.

Le même arrêt faiſoit très-expreſſes inhibitions & défenſes aux Bacheliers, d'avancer dans la ſuite de telles propoſitions, & de ſoûtenir des Théſes qui pouvoient bleſſer le reſpect & l'obéïſſance dûë au Souverain, & attaquer les priviléges & les libertez de l'Egliſe Gallicane. Il étoit encore défendu aux Doyen, Syndic & Docteurs, de donner leurs approbations à ces ſortes de Théſes, & de permettre qu'on les ſoûtînt, à peine contre les contrevenans, d'être punis comme criminels de léze-majeſté, & de perdre les priviléges accordez à la Faculté de Théologie par nos Rois, & confirmez par Sa Majeſté.

Il étoit auſſi ordonné que l'arrêt ſeroit inſeré & tranſcrit ſur les regiſtres de la Sorbonne ; qu'au commencement de chaque année, le Bedeau de la Faculté en feroit lecture, & que le Syndic ſeroit tenu d'en informer la Cour. Enfin on nomma l'un

HENRI IV. 1595.

Exécution de l'arrêt.

des six Présidens de la Cour, & quatre Conseillers pour faire exécuter cet arrêt, en présence du Procureur général.

Le mercredy 19 de Juillet, le président Jean Forget, magistrat d'un mérite distingué, accompagné d'Etienne de Fleury, de Jerôme Angenoust, de Jerôme Anroux, de Prosper Bavin, conseillers, de Jacque de la Guesle procureur général, du premier Huissier, & du Greffier criminel, se transporta dans l'école de Sorbonne. Dès qu'ils furent arrivez, Denys Camus doyen de la Faculté, & Jacque le Fevre curé de S. Paul & Syndic, s'y rendirent avec trente-cinq Docteurs, & vingt-trois Bacheliers, qui composoient la plus grande & la plus saine partie de l'école de Théologie.

Le Procureur général fit d'abord un long discours sur l'étenduë de la puissance Royale, & le respect dû au Souverain. Le Greffier ayant ensuite lû l'arrêt du Parlement, Florentin Jacob reconnut la fausseté & l'erreur des propositions qu'il avoit avancées, & demanda pardon à Dieu, au Roi, & à la Justice.

Discours du président Forget à ce sujet.

Le président Forget prit ensuite la parole, & s'adressant aux Docteurs qui étoient présens, il leur dit : Que Dieu avoit établi deux puissances ; l'une spirituelle, qui regardoit le soin des ames ; & l'autre temporelle, dont les fonctions & les devoirs étoient de pourvoir aux besoins d'un Etat, & de maintenir la tranquillité publique.

« Ces deux Puissances, continua-t'il, ont entre elles un rapport qui les fait agir de concert, & qui unit leurs opérations. Elles s'aident, elles se prêtent un secours mutuel ; & ceux qui en sont les dépositaires, sont également appellez les ministres de Dieu. Cependant elles ont des limites certaines ; leurs fonctions sont distinctes ; & qui voudroit les confondre, ébranleroit en même tems tous les fondemens des loix divines & humaines. »

« Ce Dieu homme, à qui le ciel sert de thrône, & la terre de marche-pié, ce Roi des Rois, ce Seigneur des Seigneurs, dont le Royaume est éternel, & dont les ordres font trembler tout ce qui est créé ; a donné pendant sa vie, & tant qu'il a été le chef visible de l'Eglise militante, des exemples de l'humilité, que doivent pratiquer ceux à qui il a confié le soin de gouverner cette même Eglise. Il leur a particulierement défendu de se mêler des affaires du siécle. *Mon Royaume*, leur a-t-il

» dit, *n'est point de ce monde* [1]. Il leur a encore expressément or» donné d'obéïr aux Princes & aux Magistrats. En effet lorsqu'on le pria de juger une contestation qui s'étoit élevée en» tre des particuliers ; il demanda qui l'avoit établi leur Ju» ge, & il refusa de faire un acte de cette puissance, dont le » principe réside dans la personne du Souverain, & qui est » distincte de l'autorité spirituelle. Celui, dit S. Ambroise, qui » étoit venu sur la terre pour y établir le Royaume de Dieu, » n'a pas voulu y fonder un Empire terrestre : celui qui étoit » venu dans le monde, pour y être jugé, n'y est pas venu pour » juger. »

« Jesus-Christ insinuë les mêmes veritez à ses Apôtres, & » à ses Disciples, en plusieurs autres endroits. Il leur dit dans » S. Luc qu'ils devoient être soûmis aux Princes de la terre, » & qu'il ne les avoit pas choisis pour dominer sur les Nations. » S. Bernard étend davantage ce passage, en disant que les » Apôtres n'avoient aucune autorité temporelle ; que leur au» torité n'étoit que ministerielle. S'adressant ensuite à Eugene, » il ajoûte : Sçachez qu'on ne vous a point donné une Princi» pauté, mais un simple ministere ; sçachez que vous n'avez be» soin que d'un sarcloir, & non d'un sceptre.[2] »

« Sur le même endroit de S. Luc, S. Cyrille dit que les » fonctions de ceux qui sont chargez du temporel, sont diffé» rentes de celles qui sont particulieres aux Pasteurs des ames, » & que le comble de la grandeur de ces derniers, consiste » dans leur humilité. »

« S. Jean Chrisostome distingue les Grands du monde, d'a» vec les princes de l'Eglise, en ce que les uns doivent domi» ner, & que les autres doivent s'abaisser jusqu'à se voir les » plus abjects de tous les hommes. »

« Les premiers successeurs des Apôtres, ont imité leur exem» ple, & ils ont gouverné le troupeau de Jesus-Christ, sans as» pirer à un Empire qui leur convenoit peu. Ce n'est qu'après » un long espace d'années que quelques Canonistes, en abu» sant du passage de S. Luc, où Jesus-Christ ordonne que ce» lui qui a un sac, le vende pour acheter une épée, ont inven» té le monstrueux phantôme de l'autorité temporelle, qu'on

1 *Regnum meum non est de hoc mundo.*
2 *Disce ministerium tibi impositum, non dominium datum ; disce sarculo tibi opus esse, non sceptro.*

HENRI IV. 1595.

» attribuë aux Papes. S. Chrisostome explique autrement cet » endroit de l'Evangeliste ; & dit que Jesus-Christ n'avoit point » alors commandé à ses Apôtres de porter des épées ; mais qu'il » avoit voulu faire sentir que les Juifs lui dressoient des em- » buches. Tous les anciens Peres conviennent que ces paro- » les de Jesus-Christ sont énigmatiques, & que pour empêcher » que les secretes conspirations des Juifs n'étonnassent & ne » surprissent ceux qui lui étoient attachez, il leur en avoit vou- » lu donner quelque pressentiment, sans cependant leur décou- » vrir entierement ce qui devoit arriver. »

« Si néanmoins on prétend que ce passage renferme un sens » allégorique, il faut s'en tenir à celui que S. Ambroise y a » trouvé, lorsqu'il dit que l'ancien & le nouveau Testament » sont les deux glaives dont l'Eglise est défenduë contre les at- » taques de l'ennemi. »

« Nos Rois tiennent leur puissance immédiatement de Dieu, » & l'Eglise Gallicane a toûjours soûtenu une verité si cons- » tante. Ce n'est pas par un privilége spécial, que nos Souve- » rains ne reconnoissent au-dessus d'eux aucune puissance tem- » porelle ; leur indépendance est fondée sur le droit com- » mun, sur les livres sacrez, sur l'ancienne discipline de l'E- » glise universelle, sur les saints Decrets, & les Conciles œcu- » meniques. »

« La couronne de France est la premiere couronne de la » Chrétienté, & nos Princes portent à juste titre le beau nom » de Rois Très-Chrétiens, & de fils aînez de l'Eglise. Com- » bien de fois ont-ils pris les armes pour la défense de nos Au- » tels ? Ils ont toûjours resisté aux ennemis de la foi, & on les » a vus exposer leur vie & leur couronne aux plus grands dan- » gers, pour aller combattre les infidéles, dans les contrées » les plus reculées. Tant de magnifiques Eglises qu'ils ont fon- » dées à grands frais, & à qui ils ont donné les plus grands pri- » viléges, sont des monumens immortels de leur pieté. Avec » quel zéle se sont-ils déclarez les protecteurs des souverains » Pontifes, & ont-ils soûtenu, par la force de leurs armes, les » droits du S. Siége ? »

« En effet la grandeur temporelle des Papes est l'ouvrage de » nos Rois, qui leur ont donné les plus belles provinces de l'I- » talie. On a vu les souverains Pontifes garder la memoire de

» ces bien-faits, long-tems après Charlemagne. La Majesté » Royale, n'avoit alors rien à craindre des attentats de la Cour » de Rome. Mais un Pape, dont l'orgüeil étoit soûtenu par la » témérité, un Boniface VIII, plus politique que Religieux, » & qui se rendit bien plus terrible, qu'il ne faisoit craindre » Dieu, suivit une autre route. Avec quelle fermeté lui resista-» t-on en France ? L'histoire nous apprend que l'Eglise Galli-» cane s'assembla à Paris, par les ordres de Philippe le Bel. » Ce Prince assista avec toute sa Cour au Concile National, » tenu à ce sujet : le Bref d'un Pape ambitieux fut brûlé publi-» quement, & l'on proscrivit les erreurs qu'il contenoit ; erreurs » qu'on veut néanmoins renouveller aujourd'hui. »

« Clement V suivit de meilleurs conseils, & donna même » un bref contraire à celui de son Prédécesseur. Depuis ce tems » on gardoit en France un profond silence sur cette matiere ; » lorsque Jean Tanquerel a eu de nos jours la témérité, de vou-» loir introduire dans cette école les mêmes erreurs. Les loix » du Royaume s'éleverent bien-tôt contre lui, & contre » quelques Docteurs qui adopterent ses sentimens. Sur la pour-» suite du Procureur général, Tanquerel fut contraint de faire » abjuration en présence de toute l'école de Théologie, & de » déclarer publiquement, que la doctrine qu'il avoit professée, » étoit fausse & erronée. La Cour fit encore à ce sujet plusieurs » reglemens importans. »

« Si le Parlement, allarmé des suites funestes que pouvoient » avoir ces dangereuses opinions, employa dès-lors toute son » autorité, pour en arrêter le progrès ; à plus forte raison, dès » que le mal semble renaître, & prendre de nouvelles forces, » ce respectable tribunal, toûjours animé du même esprit, & » dont la conduite est dirigée par des principes immuables, a » cru devoir s'opposer, avec fermeté, à ces mêmes erreurs, » qu'on veut renouveller & accréditer, & user de son ancien-» ne sévérité contre les auteurs, & les sectateurs d'une doctri-» ne qui sappe les fondemens de la tranquillité publique. Ce-» pendant par ménagement pour la faculté de Théologie, la » Cour a bien voulu diminuer la rigueur des peines que les loix » décernent contre les criminels de léze-majesté, & les pertur-» bateurs du repos public. »

« Ces Docteurs séditieux mettent, pour ainsi dire, le poignard

HENRI IV. 1595.

» à la main des citoyens, pour s'entrégorger. Ces trompettes » de la rebellion fascinent une populace ignorante, & n'insinuent leurs sentimens, que pour armer les François les uns » contre les autres. Ces incendiaires publics ont déja allumé le » feu qui a ravagé ce puissant Royaume, & l'a presque reduit » en cendres. Leur déteſtable doctrine a produit des traîtres » à leur patrie, qu'ils ont voulu livrer à ses plus mortels en» nemis. Elle a suscité des conspirateurs contre un Roi très- » Chrétien, & vraiment Catholique. Elle a suborné un scé» lerat, un monstre affreux, un exécrable parricide, qui a plon» gé le poignard dans le sein de Henri III. Le feu, le sang, » le carnage, les sacriléges, les brigandages, la violence, la » cruauté, & un déluge de maux incroyables ont formé enfin » les horribles scênes de cette funeste tragédie, dont durant sept » années la France a été le théatre. »

« Lorsque par un bienfait inespéré & gratuit de la bonté » de Dieu, une heureuse paix, que ni la force des armes, ni » les négociations ne pouvoient nous donner, commence à » renaître; ne seroit-ce pas rendre inutiles les graces du ciel, » que de permettre le progrès de ces funestes erreurs, qui re» nouvelleroient nos calamitez? Ne serions-nous pas inexcu» sables devant Dieu & devant les hommes, si nous allions une » seconde fois échoüer contre cet écueil, où nous avons déjà » fait un naufrage si déplorable? »

« Le Parlement traitera toûjours avec bonté ceux qui ob» servent exactement les loix de l'amnistie; mais il fera sentir » tout le poids de sa sévérité à quiconque tâchera de ranimer » les anciennes divisions, & de troubler, par des démarches » séditieuses, la tranquillité publique. Les armes de la Justice » feront faire à ces sortes d'esprits, ce que la raison ne peut » obtenir d'eux. Il est quelques crimes qu'on peut pardonner, » sans craindre les suites d'une trop grande indulgence; mais » lorsque l'Etat y est interessé, il faut user d'une salutaire ri» gueur. Le Parlement s'est laissé facilement persuader que » dans l'affaire présente, le seul Florentin Jacob étoit crimi» nel; les Théses qu'il avoit proposées, n'ayant point été soû» tenuës publiquement, & le mal étant étouffé dès sa naissance, » on doit présumer que le Corps de la Faculté n'auroit pas per» mis qu'on agitât des questions si témérairement avancées,

» Ainsi la Cour a jugé raisonnable de ne faire sentir le poids » de sa sévérité, qu'à celui qui a fait le crime. »

« En effet, lorsque nous lisons nos histoires, nous y voyons » avec quelle fidélité la faculté de Théologie a servi nos Rois. » Quelle probité dans tous les tems ! Quels traits éclatans de » l'érudition, & de la sainteté de cette illustre école ! Par des » discours remplis de l'esprit de Dieu, elle retenoit les peuples » dans le devoir, & dans les bornes du respect dû au Roi, & » aux Magistrats. Elle défendoit avec fermeté les droits de la » Couronne ; & opposoit un courage infléxible à ceux qui » osoient attaquer les libertez de l'Eglise Gallicane. »

« Sa constance soûtenuë par l'inspiration du S. Esprit, pro» duisit autrefois la Pragmatique de S. Louis, qui fut publiée » en 1257. Sous Charle VI la Faculté vint au Parlement for» mer des plaintes, contre ceux qui vouloient détruire les droits » & les priviléges de l'Eglise de France ; & sur ces plaintes, » intervint en 1407 au mois de Septembre, ce célébre Arrêt, » dont le souvenir ne doit jamais s'effacer. »

« Elle fit exécuter, & sa fermeté conserva les Decrets des » Conciles de Constance & de Bâle. Par ses soins, l'Eglise » Gallicane s'assembla à Bourges, sous le regne de Charle VII, » & la France dut à l'Ecole de Théologie, cette fameuse Pra» gmatique Sanction, qu'on pouvoit appeller le *Palladium* de » ce Royaume. Cette loi étoit aussi glorieuse, qu'utile à la » Nation ; mais l'ambition & l'avidité des Courtisans ont at» taqué un Decret si respectable, & l'ont enfin anéanti, à la » honte de l'Eglise, & au grand préjudice de l'Etat. »

« Combien la vertu, & la fidélité des Théologiens de cette » ancienne Ecole, fournissent-elles de reproches contre la » conduite d'un grand nombre de Docteurs modernes, qui mé» prisant l'exemple de leurs Prédécesseurs, ne respiroient, pour » ainsi dire, dans leurs discours, que meurtres, que carnage, » que parricides ? On a vû ces furieux faire tous leurs efforts, » pour transferer la Couronne à un Prince étranger, & détruire, » s'il leur eût été possible, les droits de l'Eglise Gallicane, dont » ils devoient être les zélez défenseurs. Emportez par la fu» reur d'une caballe sanguinaire, ils employoient toutes sortes » de moyens pour séduire les peuples, & semer la discorde. » Ils osoient fouler aux piés les Loix divines & humaines, pour

HENRI IV. 1595.

» réüssir dans le noir projet qu'ils avoient formé de renverser » la République Françoise. Le souvenir de tant de calamitez, » fait encore frémir. Ensevelissons donc toutes ces horreurs dans » un éternel oubli. »

« La Cour de Parlement exhorte ceux qui ne sont point en- » trez dans ces odieuses cabales, de persévérer dans leur de- » voir. Elle exhorte en même tems ceux qui ont eu le mal- » heur d'y participer, d'effacer leur infamie par une conduite » opposée. Elle exhorte enfin les uns & les autres, à profiter » de la paix, & de la réünion des esprits, pour rétablir entre » eux l'ancienne discipline. Eloignez de vous tous ceux, qui » aveuglez par le mensonge, & par une fausse gloire, ne cher- » chent que les nouveautez, & le trouble. Retranchez de votre » Corps ces membres gâtez, dont on doit craindre la corrup- » tion. Séparez-vous de ces téméraires, qui attendent tout du » désordre & de la confusion, & qui ne peuvent espérer au- » cunes dignitez, tant que l'Etat sera tranquille, se flattant de » s'élever sur le débris de la Monarchie, & à la faveur des » guerres civiles. »

« S'il se trouve quelques rébelles, qui refusent de vous obéir, » implorez le secours de la Justice, & des Magistrats. Que » vos paroles & vos actions prouvent que vous êtes de fidé- » les sujets du Roi, comme vous lui en avez depuis peu fait » un serment solemnel. »

« Obéïssez enfin à ce Prince, qui après Dieu, doit être » regardé comme le restaurateur de la Religion Catholique, » Apostolique, & Romaine, qui a conservé cette Monarchie, » & à qui enfin vous avez obligation de vos biens & de vos » vies. En un mot prenez garde que des erreurs si monstrueu- » ses ne trouvent des défenseurs dans votre Ecole, & n'ayent » encore des suites aussi funestes, que celles qu'elle ont déjà » euës. »

Il finit, en disant que leurs disputes, bien loin d'être sédi- tieuses, ne devoient tendre qu'à l'édification des peuples, & au maintien de la paix : Que dans ces sortes d'exercices, on combattoit ordinairement plûtôt pour la victoire, que pour la vérité : Qu'elle y étoit souvent attaquée avec tant de force, qu'il se formoit des doutes, dans l'esprit des auditeurs, sur les maximes les plus incontestables : Qu'on pouvoit dire que

presque

presque tous les esprits étoient blessez, & plus susceptibles du faux que du vrai : Qu'un corps malade vouloit du repos, & qu'au contraire ceux qui avoient des maladies d'esprit, avoient en horreur tout ce qui pouvoit les guérir, & portoient avec eux la cause de leur mal.

HENRI IV. 1595.

Le Président adressant ensuite la parole aux Licentiez, les exhorta à profiter de l'exemple qu'ils avoient devant les yeux. « Que la punition de Jacob, leur dit-il, vous fasse craindre » un semblable malheur ; & prenez garde qu'une imprudence » égale à la sienne, ne vous fasse tomber dans l'erreur, & » encourir les peines qu'elle mérite. Que la chaleur des disputes » ne vous fasse jamais oublier les régles d'une sage modéra- » tion ; & ayez soin de ne rien avancer qui puisse troubler la » tranquillité publique. *Mettez une sentinelle à votre bouche, &* » *des gardes à la porte de vos lévres.* Souvenez-vous toûjours » de la maxime d'un Roi, à qui Dieu donna la Sagesse en » partage, & qui dit, que celui qui est le maître de sa lan- » gue, ne tombe point dans l'affliction. »

Ps. 140.

Enfin le Président Forget répéta ce qui étoit porté par la derniere partie de l'Arrêt du Parlement. Jacque le Fevre curé de S. Paul parla ensuite au nom de la Faculté. Il fit de grands remercimens aux Commissaires, & les assûra que la maison & societé de Sorbonne seroient toûjours soûmises & fidelles au Roi & au Parlement.

Autre Arrêt du Parlement contre un docteur indiscret.

Le 13 de Septembre on dénonça à la Cour un sermon prêché dans l'Eglise de S. Mederic, par François Surgeres Religieux de sainte Croix de la Bretonnerie, & Docteur de Sorbonne. Outre plusieurs propositions séditieuses, il avoit représenté Elisabeth Reine d'Angleterre, comme une autre Jezabel, & les alliez de cette Princesse comme des sectaires.

L'indiscret Docteur fut mis en prison ; & sur la réquisition du Procureur Général du Roi, le Parlement le condamna à faire réparation tête nuë, & à genoux, & à demander pardon de sa témérité à Dieu, au Roi, & à la Cour. La prédication lui fut interdite, jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné ; & on lui défendit, sous peine de punition corporelle, de tenir aucun discours injurieux contre les Princes alliez de sa Majesté, & de dire quelque chose qui pût troubler la tranquillité publique, & exciter les peuples à la sédition.

HENRI IV. 1595.

Cet Arrêt fut rendu dans la Chambre de la Tournelle criminelle, à huis clos. La Cour voulut garder ce ménagement, tant à cause de la qualité du criminel, que par considération pour son pere qui avoit autrefois professé le droit civil dans l'Université de Paris, & qui dans cet emploi avoit mérité l'estime d'un grand nombre des juges de son fils.

Réunion prétenduë des Cophtes & des Russiens à l'Eglise Romaine.

L'Eglise d'Alexandrie, ou des Cophtes, & l'Eglise Grecque de Russie, se réünirent cette année à l'Eglise Romaine, & l'on célébra cette réconciliation avec de grandes magnificences. Sous Gregoire XIII & Sixte V, Jean-Baptiste avoit déja ménagé l'accommodement de Jean Amba Patriarche d'Alexandrie & de ses suffragans, avec le S. Siége. A la sollicitation d'Ambroise évêque d'Auria [1], & de Jerôme Vecchietti Prêtre, Gabriel quatre-vingt-treiziéme Patriarche depuis S. Marc, & successeur de Jean Amba, envoya à Rome Abdelmessia & Joseph, moines du Monastére de S. Macaire en Egypte, & l'Archidiacre Barso. Les lettres de ce Patriarche étoient de la fin de l'année 1593, & dattées de 1310, selon le calcul des Cophtes, qui comptent du commencement de l'empire de Dioclétien.

Ils furent admis à l'audience du Pape, au commencement de cette année; & prosternés à ses pieds ils firent une profession de foi, conformément à la doctrine de l'Eglise Romaine. Ils abjurerent l'erreur des Grecs sur la procession du saint Esprit, reconnurent les sept Sacremens, le premier concile de Nicée, le premier de Constantinople, celui d'Ephese, celui de Calcédoine, & le second de Constantinople. Ils rejetterent le second concile, ou plûtôt le brigandage d'Ephese, où après la mort de S. Flavien évêque de Constantinople, la faction de Dioscore Patriarche d'Alexandrie fut assez puissante, pour faire confirmer l'hérésie d'Eutichés.

Ces Députez souscrivirent encore au troisiéme concile de Constantinople, au second de Nicée, à celui de Florence, & enfin à celui de Trente, qui n'étoit fini que depuis 32 ans. Ils se soûmirent de plus à la jurisdiction & aux censures de l'évêque de Rome, comme chef de l'Eglise universelle, vicaire de Jesus-Christ, successeur du Prince des Apôtres, & dont l'autorité s'étendoit sur tout le monde Chrétien.

1 Evêché de Mauritanie. *Put.*

Antoine Possevin fameux Jesuite, qui s'étoit fort distingué par l'habileté qu'il avoit fait paroître dans plusieurs affaires importantes dont différens Papes l'avoient chargé, ménagea encore l'union des Russes à l'Eglise Romaine. Hypatius Protothronius* évêque de Wolodimirz, & de Bresten en Russie, & Cyrille Terleczki, Exarque, évêque de Luceorie & d'Ostrosie, parurent à Rome sur la fin de cette année, comme procureurs de Michel métropolitain de Kiovie; de Gregoire surnommé Uladika archevêque de Poloczk & de Witepsk; de Michel Kopistenski évêque de Presmilie; de Gedeon Bolaban évêque de Leopoli ou Louvow; de Denys Zbirniski évêque de Chelm; de Leontius Peleziezki évêque de Pinski & de Turowie; & de Jonas Hohol abbé de Cobrinski. Ils presenterent leurs lettres de créance dattées du 13 de Juin, & firent leur confession de foi. Ils reconnurent l'autorité du S. Siége, & du Pape, tous les Conciles généraux, & nommément le concile de Trente. La réünion ayant été faite dans la forme prescrite par les saints Canons, Clement VIII les reçut dans sa communion. On en dressa des actes authentiques, qui furent inserez dans les registres de l'Inquisition, & qu'on répandit aussitôt dans tout le monde Chrétien. Le cardinal Cesar Baronius voulut grossir son histoire d'un fait si interessant, & fit ajoûter ces actes à la fin du six & du septiéme tome de ses Annales, qui finissent à l'an de J. C. 518 & 590; mais la joye que causa la réünion de ces peuples à l'Eglise Romaine ne fut pas de longue durée, & l'on apprit peu de tems après qu'ils s'étoient separez de la communion, dans laquelle ils venoient d'entrer.

* ou Primat.

La réünion des Cophtes paroît aussi fort incertaine, & plusieurs personnes ont crû que la prétenduë Ambassade faite au nom de Jean Amba, n'étoit qu'un jeu, & une supposition. Ni Amba ni Gabriel n'étoient pas alors Patriarches d'Alexandrie. Il est au contraire certain que Meletio Pegas, successeur de Silvestre, occupoit le siége de S. Marc. Ce Patriarche étoit originaire de Candie, & il avoit autrefois étudié dans l'Université de Padouë, où il s'étoit distingué par son esprit, & son érudition.

Pour faire voir la fausseté de cette prétenduë réünion, Georges Douza fit paroître des lettres écrites à Jean de Noortwyck son pere, dans lesquelles Meletio déclaroit que ses sentimens

HENRI IV. 1595.

étoient fort éloignez de la confeſſion de foi qu'Abdelmeſſia, & ſes collégues, avoient faite à Rome : Que l'évêque de Rome n'étoit que le ſimple évêque de cette ville ; & que l'Egliſe d'Alexandrie ne reconnoiſſoit avec S. Paul, que J. C. pour chef de l'Egliſe univerſelle.

On répondit d'abord à ces lettres, que les Calviniſtes en étoient les auteurs ; mais on trouva encore d'autres preuves pour les appuyer. En effet Meletio eſt ſi connu, & l'érudition de ce Patriarche a parû avec tant d'éclat, que ni ſon nom, ni le tems de ſon Patriarcat ne peuvent être ignorez. Il ſçavoit parfaitement l'Hébreu, le Syriaque & l'Arabe. Ce grand homme fut même appellé à Conſtantinople, pour y gouverner toute l'Egliſe d'Orient. Quelques-uns de ſes amis m'ont appris qu'il ſouhaitoit ardemment de venir en France, pour y former de plus étroites liaiſons avec des perſonnes qu'il ne connoiſſoit que ſur leur réputation ; mais il ne ſe préſenta point d'occaſion favorable de faire ce voyage avec la bienſéance qu'exigeoit ſa dignité, & les devoirs de la place qu'il occupoit, l'empêcherent de s'abſenter pour un ſi long tems.

Queſtion théologique agitée entre les Proteſtans.

Une queſtion ſur la médiation de J. C. fut agitée pendant cette année & la ſuivante, entre les Miniſtres Griſons, & ceux de la Valteline. Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi, comme le ſoûtient Robert Bellarmin, qui a ſuivi le ſentiment de Pierre Lombard maître des ſentences, J. C. conſidéré comme Dieu-homme, n'avoit été notre médiateur envers Dieu ſon pere, qu'après ſon incarnation ; ou ſi le Verbe de Dieu, le Fils engendré de toute éternité, avoit employé, dès le commencement du monde, ſa médiation en faveur des Anges & des hommes, pour raiſon de leur création, de leur conſervation & de leur ſalut ; ſi après avoir pris un corps dans le ſein de la Vierge Marie, ce Dieu fait homme devoit être encore regardé comme notre médiateur, comme notre protecteur, & comme le chef de l'Egliſe militante, & ſi ſa médiation continueroit juſqu'à la fin des ſiécles ?

Jean Calvin ſoûtint ce dernier ſentiment, contre François Stancarus, qui troubloit en Pologne la paix des Egliſes. D'un côté Jean-Pierre Stoppa curé de Matz, Nicolas Ruſca curé de Sondrio, Simon Cabaſſo curé de Tirano, Parravicino Mazzone curé de Villa, Jean-Antoine Conſolari curé de Bormio,

& Pierre-Antoine Homodei curé de Sermio, étoient députés de leur parti. Ils avoient pour adversaires Antoine Andreozzi curé de Tirano, Cesar Gaforo curé de Poschiavo, Ottaviano Mei curé de Teglio, Scipion Calendrini curé de Sondrio, & Nicolas Cheselio curé du Mont Sondrio. Ils s'assemblerent tous à Tirano le 13 d'Octobre, par ordre des trois Ligues Grises. Les disputes recemmencerent le premier de Mars suivant entre Rusca & Gaforo. Le même Rusca, & Cabasso parlerent ensuite ; & enfin Calendrini, Mei, & Gaforo leur répondirent. Ils s'assemblerent pour la troisiéme fois le dernier de Septembre ; mais cette conférence fut bien-tôt rompuë. Nicolas Rusca en fit imprimer les actes ; Mei & Gaforo lui répondirent par un long écrit, qui parut au commencement de 1597.

Différend qui s'éleve à Emden.

Il se passa encore dans la Chrétienté differens événemens qui méritent notre attention. A Emden, dans la Frise Orientale, qu'on devroit plûtôt appeller Amasie, du fleuve Amasus, ou Ems, qui y passe, il s'éleva une dangereuse querelle entre le Comte & les habitans. La commodité du port de cette ville, & le grand concours de Flamands, d'Anglois & de François, qui pendant les guerres de religion s'y étoient réfugiés comme dans un azile, l'avoient renduë très-florissante. Ses citoyens étoient en grand nombre, & la magnificence de ses bâtimens étoit une preuve de son opulence ; mais elle devoit particulierement sa grandeur & ses richesses aux Anglois, qui à cause de la societé des villes maritimes, s'étoient venus établir à Emden, où ils transfererent leurs habitations, après avoir quitté Anvers, que la rigueur des Edits de Charles V, & de Philippe son fils les obligea d'abandonner : car quoique dans la suite la liberté du commerce leur eût fait préférer Hambourg, ville libre & indépendante, cependant le séjour que ces marchands avoient fait à Emden pendant quelques années, avoit considérablement enrichi cette ville. Les Comtes y ont eu un château, & une jurisdiction très-étenduë, mais à laquelle les Bourgeois par un ancien privilége ne sont point soûmis.

En 1525 Ezard I, fils d'Ulric & petit-fils d'Ennon, embrassa le Luthéranisme, par le conseil & à la sollicitation d'Ulric Oldershum, gentilhomme de la premiere qualité. Deux ans après, il défendit l'exercice de toute autre religion. Au contraire

HENRI IV. 1595.

Ennon son fils & son successeur, reçut sans aucune distinction dans ses Etats tous les étrangers qui vinrent s'y réfugier pendant les troubles de religion. Ainsi les Anabaptistes, & plusieurs autres fanatiques, se glisserent dans Emden, sans que le Magistrat s'y opposât. Ezard II, quoiqu'attaché à la Confession d'Ausbourg, tolera encore les sectateurs de la doctrine de Zuingle, qui est suivie presque entiérement par les Protestans de France; mais ce Prince s'en repentit peu de tems après. Sa femme Catherine fille de Gustave Roi de Suede lui ayant représenté que son autorité s'avilissoit, & qu'elle seroit bien-tôt étouffée par les libertez des bourgeois, & la puissance de leur Sénat; le Comte résolut, après la mort de Jean son frere, d'employer également la ruse & la force pour recouvrer ses anciens droits.

Il prit des moyens trop violens contre ces courageux citoyens. Ils se plaignirent ouvertement que le Comte, abusant de sa puissance, attentoit à leurs priviléges: Qu'il s'arrogeoit sans fondement la connoissance des affaires civiles & Ecclésiastiques: Qu'il s'emparoit des aumônes, pour les distribuer à son gré: Qu'il gênoit la liberté des consciences, en ne voulant admettre que la Confession d'Ausbourg: Qu'enfin il refusoit de satisfaire au traité, par lequel le Prince & le Senat étoient convenus réciproquement de ne point appeller à la chambre de Spire.

Sur ces motifs, les bourgeois d'Emden prirent les armes, & ayant levé des troupes, attaquerent à l'improviste, & prirent le château. Ils le démantelerent du côté de la ville, & s'emparerent du canon, & de toutes les munitions de guerre.

Ezard indigné de cet affront, assembla une armée dans le territoire de Lubeck; & pour fermer le port, dont la commodité fait toute la richesse des habitans d'Emden, il fit fortifier Knoc, ville située de l'autre côté du fleuve, & qui est proche de Delfziel.

Le Sénat envoya aussi-tôt des Députez aux Etats généraux des Provinces-Unies, & demanda leurs secours pour soûtenir la cause commune des sujets opprimez par leurs Princes. Il fit aussi-tôt un Edit, par lequel il étoit défendu à la Noblesse, & aux habitans de toute la contrée, de s'engager au service du Comte, avec menaces d'empêcher le transport des

vivres, & d'inonder la campagne en lâchant les écluses.

Ainsi tout paroissoit disposé à la guerre. D'un côté Ezard ne songeoit qu'à la vengence; de l'autre, les bourgeois d'Emden étoient resolus de défendre leur liberté jusqu'aux dernieres extrêmitez, & les Etats généraux croyoient qu'il étoit de leur interêt de secourir leurs anciens alliez, dont la cause étoit semblable à la leur. Mais ils craignirent qu'en prenant ouvertemen la défense d'Emden, le Comte poussé par son désespoir, ne se jettât entre les bras de Philippe; & que les Espagnols, qui avoient été chassez de la Province, ne saisissent cette occasion pour y rentrer.

Ces sages Républiquains prirent donc un milieu entre ces deux extrêmitez, & trouverent le moyen de défendre leurs alliés, sans forcer le Comte à implorer le secours des étrangers. En effet ils se rendirent médiateurs; en même tems ils licentierent les troupes qu'ils avoient dans la Frise orientale. Aussi-tôt ces soldats vinrent par eau à Delfziel, & s'engagerent au service de la ville d'Emden. Dès que le Comte eut appris cette nouvelle, il abandonna Knoc, qu'il faisoit fortifier.

Affaire de la succession de Juliers & de Cleves.

Les duchez de Juliers & de Cleves n'étoient pas plus tranquiles. Les Etats de la Province faisoient de grandes plaintes contre le gouvernement, & craignoient qu'on ne voulût changer l'ordre de la succession. Le duc Jean Guillaume étant attaqué d'une maladie incurable, Jaqueline de Bade sa femme, s'étoit emparée de toute l'autorité. Cette Princesse sembloit pancher du côté des Espagnols; & animée d'un zéle outré de Religion, elle paroissoit faire tous ses efforts pour exclure de la riche succession de son mari, les beaux-freres & les héritiers de ce Prince, sous prétexte qu'ils étoient Protestans.

Les Etats s'étant assemblez à Grevenbroch demanderent à voir leur Prince; ce qui leur fut refusé. Mais après avoir traversé le Rhin, les Seigneurs vinrent à Dusseldorp, & firent arrêter Jacqueline, à qui ils ôterent tous les Officiers qui la servoient. Cela se passa sur la fin de Janvier, & l'on remit l'assemblée au mois suivant: mais les Ambassadeurs de l'Empereur, & les parens de Jacqueline ne s'y étant pas trouvez, quoiqu'on les y attendît; on indiqua une nouvelle diéte pour le mois d'Août.

Les Plénipotentiaires de Sigismond roi de Pologne & de

HENRI IV. 1595.

Traité de paix entre les Suédois & les Moscovites.

Théodore grand duc de Moscovie, conclurent dans le même tems un traité de paix entre les deux puissantes Monarchies de Russie & de Suéde. Une guerre sanglante, qui n'avoit été interrompuë que par quelques tréves de peu de durée, les divisoit depuis trois ans. On fixa à l'amiable les frontieres des deux Etats : les Suédois rendirent le château de Kexholm, & ses dépendances ; les prisonniers furent élargis de part & d'autre, & les Moscovites reprirent le commerce qu'ils faisoient à Narva, & à Revel avec les Suédois & les Allemands. Ce traité fut conclu vers le commencement de l'année, au grand contentement, non seulement de la Livonie, qui faisoit le sujet de cette guerre, mais encore de tous les peuples voisins, & surtout des villes Vandaliques qui sont liées ensemble.

Synode de Thorn.

Sur la fin d'Août, les Ministres des Eglises Evangéliques s'assemblerent à Thorn en Prusse. Les Palatins de Minski & de Leczycki en Pologne, assisterent en personne à ce Synode. Les villes de Vilna, de Poloczko, & de Rawski, Nicolas comte d'Ostrorog, Constantin, le Palatin de Kiovie, & les Sénats de la Volhinie, de la Russie, & de la Podolie, y envoyerent des deputez. Les Evangéliques avoient à traiter de deux objets également importans pour leur Religion. La conservation de la doctrine approuvée dans l'assemblée de Sendomir, & la liberté des consciences, ou le maintien de la paix de Religion, que Sigismond III avoit jurée à l'exemple de ses Prédécesseurs, & que leurs adversaires vouloient troubler, formoient le sujet de cette assemblée.

Le Roi y avoit envoyé le Palatin de Leczycki. Ce Seigneur intervint au nom de Sa Majesté, & demanda la dissolution du Synode ; mais on lui répondit qu'on ne tramoit aucune conspiration, ni contre le Roi, ni contre l'Etat, & que les Evangéliques ne vouloient que délibérer entr'eux sur de justes sujets de plaintes, dont ils présenteroient un cahier à Sa Majesté.

Le Palatin ayant fait quelques menaces aux habitans de Thorn, sur ce qu'ils souffroient que cette assemblée se tînt dans leur ville, les Evangéliques lui répondirent encore avec modération, qu'on ne pouvoit leur empêcher l'entrée de cette ville, puisqu'elle étoit ouverte aux Juifs, & à d'autres ennemis du Christianisme.

L'Evêque de Cujavie demanda auſſi la rupture du Synode, parce que Thorn étoit dans ſon Diocéſe, & qu'on ne pouvoit, ſans ſon conſentement, y faire aucun acte de juriſdiction ; mais on n'eut aucun égard à ſes remontrances, & les Evangéliques soûtinrent qu'il leur étoit permis d'aſſembler des Synodes, pour y traiter des matieres de la Religion qu'ils profeſſoient.

Ainſi nonobſtant ces oppoſitions, ils continuerent leur Synode. La Confeſſion d'Auſbourg de 1552, telle qu'elle devoit être propoſée dans le Concile de Trente, y fut d'abord approuvée d'un conſentement unanime. On ne parla point de celle faite dans la Diéte de 1530 : mais il y eut plus de difficulté à former le cahier, qui devoit contenir les différentes plaintes du parti Evangélique. Enfin elles ſe réduiſirent à dire que les Egliſes accordées à ceux qui ſuivoient la Confeſſion d'Auſbourg, avoient été renverſées par leurs ennemis à Cracovie, à Poſna, & à Vilna : Que depuis peu l'on avoit employé la violence. & les voyes de fait contre les Evangéliques de Poſna, & pillé leur Egliſe : Que les Jeſuites chaſſez de France, & réfugiez en Pologne, avoient dans pluſieurs villages des émiſſaires, dont ils ſe ſervoient, pour jetter le trouble dans les Diocéſes des Prélats Evangéliques, & qu'ils tâchoient en promettant l'impunité, de faire révolter les payiſans contre leurs Seigneurs : Qu'ils ſollicitoient même les femmes à ſe défaire de leurs maris.

Ainſi l'on arrêta que le Roi ſeroit très-humblement ſupplié de conſerver la tranquillité de l'Etat ; de protéger des ſujets qui lui ſeroient toûjours fidéles ; de faire exécuter toutes les conditions du traité, fait pour maintenir la paix dans la Religion, & confirmé par des ſermens ſolemnels ; & enfin de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par les Jeſuites, ces dangereux étrangers, qui après avoir cauſé tant de troubles en France, tâchoient encore d'exciter des guerres civiles en Pologne.

Les deux Palatins, & le comte d'Oſtrorog furent nommez pour faire ces remontrances ; & quoique Jean Sarius Zamoski chancelier du Royaume, & zélé Catholique, ne favoriſât pas les Evangéliques, cependant ils crurent que l'amour de la patrie pourroit faire impreſſion ſur l'eſprit de ce Seigneur ; & les députez eurent ordre de le voir, & de l'engager à maintenir

HENRI IV. 1595.

la paix, pour réünir toutes les forces de l'Etat contre l'ennemi commun du Christianisme. Cette affaire fut renvoyée à la Diéte, qu'on devoit tenir l'année suivante.

Affaires de Turquie. Mort d'Amurath III.

La guerre de Hongrie causoit de plus grands mouvemens; mais avant que d'en faire le détail, il est nécessaire de parler de la situation, où se trouvoit alors l'Empire Ottoman. Amurath III mourut le 18 de Janvier à l'âge de quarante-huit ans, de la goute, qui le tourmentoit depuis vingt jours, & lui faisoit souffrir les douleurs les plus aiguës. La violence du mal lui ayant causé une espéce de charbon, il méprisa les remédes ordinaires, & se contenta de faire appliquer de l'eau froide, & de la glace sur la partie souffrante.

Ce Prince avoit la taille peu avantageuse. Il étoit fort blanc, & avoit tant d'embonpoint, que sa tête sembloit faire partie de ses épaules; cependant son air aussi prévenant, que respectable, le faisoit juger digne du rang qu'il occupoit. Il avoit la barbe blonde & épaisse. Gai, enjoüé, & humain, il ne versa jamais le sang qu'à regret[1]; & soit par une douceur qui lui étoit naturelle, soit par l'effet de l'éducation qu'il avoit reçuë de la Sultane sa mere; il aima toûjours mieux pardonner, que punir. On crut qu'il avoit peu de goût pour la guerre; cependant pour soûtenir la gloire d'un Empire, dont le gouvernement est entierement militaire, & qui ne doit sa grandeur qu'à la force de ses armes, il envoya de grandes armées en Perse & en Hongrie, où ses Lieutenans firent des conquêtes importantes. La lecture de l'histoire faisoit un de ses plus grands plaisirs: il vouloit être informé de tout ce qui se passoit dans l'univers, & avoit une avidité extrême de sçavoir les actions des Princes de son siécle. La Poësie même, quelque imparfaite qu'elle soit en Turquie, & quoique cet art y soit à peine connu, flattoit le goût de ce Prince.

Ses trésors furent immenses, & surpasserent les richesses de tous ses prédécesseurs, mais il n'en fut point avare; ses favoris, & tous ceux qui approcherent de sa personne, ressentirent les effets de sa libéralité. On peut même dire qu'il fut prodigue à l'égard de ses femmes, qui étoient en grand nombre. Il s'en trouva une, dont les charmes furent assez puissans, pour le fixer pendant trente-deux ans, avec tant de constance

1 Il commença néanmoins son regne par faire mourir cinq de ses freres.

qu'on croit que dans un si long espace de tems, il ne songea à aucune autre; mais sa sœur qui avoit épousé le grand Vizir Mehemet, & la Sultane sa mere, lui ayant representé que pour empêcher les troubles, & pour la sûreté de l'Empire, il devoit avoir plusieurs enfans mâles, il prit plusieurs autres femmes. Quelques Historiens lui en donnent jusqu'à deux cens. Il dépensa des sommes immenses pour leur entretien & leurs plaisirs, & usa de la même prodigalité pour l'éducation de ses enfans. Si à l'exemple de Soliman son ayeul, & de Selim son pere, il n'honora pas du nom de femme légitime, cette Sultane favorite, qui fut si long-tems l'objet de son amour, on croit qu'il n'en fut empêché que par la crainte de l'accomplissement d'une prédiction, qui le menaçoit d'un aussi triste sort, que celui de Selim son pere, & d'une mort prochaine, s'il se marioit.

Sa mere, la premiere Sultane, & les principaux Bachas eurent soin de cacher sa mort, de crainte que pendant l'absence de son Successeur, les Janissaires, & les autres troupes ne causassent quelques révolutions, assez ordinaires dans l'Empire Ottoman. La Sultane mere envoya à Mahomet le Bostangi Aga, pour l'informer de la mort de son pere, & le presser de venir à Constantinople.

Amurath, malgré sa douceur, par une craintive jalousie, naturelle à cette Nation, & dont les peres mêmes ne sont pas exempts à l'égard de leurs enfans, avoit rélégué son fils dans le Gouvernement de Magnesie. La férocité & la cruauté dont l'héritier présomptif de l'Empire, avoit laissé échapper quelques traits, augmentoient encore les soupçons du timide Amurath. On lui avoit rapporté que ce jeune Prince avoit fait tenailler les mamelles à plusieurs de ses concubines, avec un fer chaud, & qu'il avoit fait mourir cruellement de jeunes écoliers, parce qu'il étoit persuadé qu'ils avoient eu des pensées impudiques, dont il étoit l'objet.

Les soupçons d'Amurath devinrent si violens, qu'il forma le dessein de faire mourir Mahomet; mais la mere de ce jeune Prince prévint ce malheur, en conseillant à son fils de paroître plus sensible aux plaisirs de l'amour, pour lesquels il avoit eu jusqu'alors beaucoup d'éloignement, & de détruire par une vie plus voluptueuse, les craintes que son ambition &

HENRI IV. 1595.

son courage avoient pû donner au Sultan. Mahomet, en feignant d'être voluptueux, le devint véritablement. Les délices qu'il n'avoit eu dessein de goûter, que par une affectation politique, le corrompirent; & l'usage des plaisirs lui fit perdre cette ardeur qu'il avoit pour la guerre.

Mahomet III son fils lui succéde.

Il partit dès qu'il eût appris la mort de son pere, & arriva à Constantinople onze jours après. Il descendit au bas de la grande porte du serrail à quatre heures du soir. Le ciel étoit alors serein, mais il se couvrit presqu'aussi-tôt de nuages, & il survint une grande pluye : ce que ces peuples superstitieux prirent pour un présage assûré de fertilité. Il fit conserver la galére qu'il avoit montée dans son voyage, & défendit qu'on la remît en mer. La Chiourme, qui étoit composée d'esclaves Chrétiens, fut mise en liberté, & il donna le Royaume de Chypre à l'Officier qui la commandoit. Il alla ensuite saluer sa mere, qu'il n'avoit pas vûë depuis 12 ans, & pour lui donner des marques éclatantes de son amour & de sa libéralité, il lui fit présent des tributs du Caire en Egypte, qui montoient, disoit-on, à cinq cens mille écus d'or.

Il fut ensuite porté sur le Thrône de son pere, & prit possession de l'Empire. Les Bachas vinrent lui baiser la main, & il fit faire de grandes largesses aux Janissaires, & à tous les Officiers, tant de l'armée, que du Serrail. Il paya toutes les dettes de son pere; & pour empêcher le pillage, qui arrive souvent dans le commencement d'un regne, il fit mettre des gardes dans toutes les places de Constantinople. On fit ensuite les funérailles d'Amurath, avec les cérémonies accoûtumées, & une grande magnificence.

Enfin le nouvel Empereur se fit représenter tous ses freres, qui étoient au nombre de dix-neuf, & qu'Amurath avoit eus de différentes femmes. Il calma d'abord leurs craintes, & donna même des ordres pour la cérémonie de leur circoncision; mais les ayant fait mettre dans des appartemens séparez, il leur envoya le fatal cordeau, & les fit tous étrangler par les Muets. Le lendemain on apporta les corps de ces Princes infortunez devant Mahomet, qui les fit enfermer dans des bierres de cyprès, & enterrer à côté de leur pere.

Ces cruelles expéditions se firent publiquement, & aux yeux de tout l'Empire Ottoman, comme si elles eussent été justes,

& permiſes ; car une telle inhumanité qui chez d'autres peuples feroit regardée comme le crime le plus horrible, eſt conſidérée par les Turcs comme une action politique & néceſſaire pour la tranquillité de l'Etat. On croit qu'Amurath eut cent enfans. La mere de Mahomet ſon ſucceſſeur lui donna encore deux filles, dont l'une fut mariée à Ibrahim, & l'autre à Aly Bacha. Il eut encore vingt-ſept autres filles qui épouſerent différens Seigneurs de la Porte : & outre les dix-neuf Princes qui furent étranglez par les ordres de leur frere, il eut encore deux fils poſthumes, qu'on jetta dans la mer dès qu'ils furent nez.

Les meres des Princes qui avoient été étranglez, & leurs filles qu'on épargna, eurent ordre de ſe retirer dans le vieux ſerrail avec tous leurs meubles & toutes leurs hardes, qu'on mit ſur une quantité de chariots, afin qu'elles euſſent la liberté de pleurer dans cette retraite leur triſte ſort, & la mort de leurs fils ; car dans le grand ſerrail, qui eſt le palais du Souverain, on ne peut ſans crime & ſans ſe rendre digne de mort donner quelques larmes à ceux qui ont perdu la vie par les ordres du Grand-Seigneur. Sa voix eſt comme un oracle infaillible, & toûjours juſte ; & comme la conſervation de l'empire Ottoman fait partie de la religion des Turcs, on veut que chacun ſoit perſuadé que ce que le Sultan a ordonné, n'a point eu d'autre objet : ainſi l'on défend à qui que ce ſoit de rien deſaprouver de ce qu'il fait, & on preſcrit ſur cela à chacun le ſacrifice de ſa raiſon, de ſes murmures, de ſes pleurs, de ſa douleur même.

Affaires de Hongrie. Traité avec l'Empereur.

A la ſollicitation du Pape & de l'Empereur, & contre l'avis des Seigneurs & des Ordres de la Province, Sigiſmond Battory Prince de Tranſylvanie s'étoit déclaré contre les Turcs, & avoit tâché d'engager dans la même guerre les Moldaves, & les Valaques. Dans le même mois que Mahomet monta ſur le thrône, Battory envoya à Prague une magnifique Ambaſſade, pour y conclure ſon traité avec la maiſon d'Autriche. On convint qu'on ne quitteroit les armes que d'un conſentement réciproque : Que la Tranſylvanie, la Valachie & la Moldavie ſeroient compriſes dans le traité : Que toute la Tranſylvanie, & la partie du royaume de Hongrie occupée par Battory de Somly demeureroient à ce Prince, & à ſes enfans mâles, avec le droit d'aîneſſe entr'eux, & de la même façon qu'en avoient joüi les princes Jean, Etienne, & Chriſtophle ; mais

à condition qu'il porteroit la foi & hommage à l'Empereur, & à ses successeurs rois de Hongrie, & qu'il leur feroit serment de fidélité, sans préjudice des droits de fief : Que si Battory mouroit sans enfans mâles, la Transylvanie & ses dépendances appartiendroient à l'Empereur, & à ses successeurs rois de Hongrie, & que Battory, & les Ordres de la Province, promettroient par un serment solemnel, l'exécution de cet article : Que dans le cas, où la Transylvanie retourneroit aux rois de Hongrie, l'Empereur & ses successeurs jureroient d'en conserver les coûtumes, priviléges, droits & libertez, & de n'en donner le gouvernement qu'à un Seigneur de la province : Que l'Empereur reconnoîtroit Battory pour Prince souverain : Qu'il lui donneroit le titre d'Illustre : Qu'il lui accorderoit en mariage une des filles de l'Archiduc Charle, qui étoit mort depuis peu, & qu'il engageroit le Roi d'Espagne à lui donner le collier de la Toison d'or : Qu'il lui fourniroit tous les secours nécessaires en hommes, en argent & en munitions de guerre : Qu'il engageroit le Pape à prendre sous sa protection le Prince & ses Etats : Que Battory & ses enfans seroient créez Princes du S. Empire ; mais sans avoir le droit d'assistance & de suffrage : Que les villes, forteresses, & châteaux pris par l'armée Imperiale, appartiendroient à l'Empereur ; & que les places dont l'illustrissime Prince de Transylvanie se rendroit maître, avec ses troupes & à ses dépens, lui demeureroient, sans préjudice des droits de fief dûs à sa Majesté Imperiale ; mais que si ces places étoient de l'ancien domaine du Royaume de Hongrie, ce Prince seroit tenu de les rendre, moyennant un juste dédommagement, que l'Empereur lui payeroit : Que l'Empereur fourniroit les sommes nécessaires pour les fortifications des places ; & que de son côté Battory n'épargneroit ni dépenses, ni soins, pour les défendre contre l'ennemi commun.

On ajoûta dans ce traité un article qui parut de mauvais augure : il portoit que si cette guerre ne réüssissoit pas, comme on l'espéroit, & que si Battory étoit chassé de la Transylvanie, l'Empereur seroit tenu de le recevoir dans ses Etats, & de lui donner des revenus suffisans, pour soûtenir sa dignité, & la grandeur de sa Maison : Qu'enfin les Seigneurs, que cette guerre alloit exposer aux mêmes dangers que leur Prince, pourroient se retirer avec lui en Allemagne.

On fit de magnifiques présens aux Ambaſſadeurs, & en leur donnant leur audience de congé, l'Empereur promit d'envoyer au plûtôt ſur les frontieres, la Princeſſe Marie-Chriſtine qui étoit deſtinée à Battory; mais la Cour Imperiale uſa de remiſes, & ſuſpendit l'exécution du traité ſur différens prétextes. Battory s'étoit déjà plaint pluſieurs fois, & les Ordres de la province, qui craignoient que cette alliance avec la maiſon d'Autriche ne leur fût fatale, diſoient hautement qu'on ſe mocquoit de leur Prince. Pour faire ceſſer tous les bruits, Etienne Boſtkay l'un des Ambaſſadeurs de Battory, & qui étoit reſté à Prague, ſe rendit au commencement de Mars à Gratz capitale de la Stirie, où il épouſa, comme procureur de ſon maître, Marie-Chriſtine, en préſence de Maximilien frere de l'Empereur, & de Ferdinand frere de la Princeſſe. Boſtkay, par une cérémonie ordinaire dans le mariage des Princes, ſe mit dans le lit nuptial. Les Impériaux différerent encore de remettre la nouvelle épouſe entre les mains de ſon mari, & prétexterent des difficultez qui ne devoient finir que vers le 3 d'Octobre.

Battory fit de nouvelles inſtances, & ſuivant le conſeil des Ordres de la Province, déclara que quoique les Turcs fuſſent déjà en campagne, il ne marcheroit contre eux qu'après la conſommation de ſon mariage. Il envoya encore de nouveaux Ambaſſadeurs pour preſſer davantage l'exécution du traité. Enfin la Princeſſe quitta la Stirie & ſe rendit à Vienne en Autriche, où elle fit une entrée magnifique le 10 de Juin: Elle continua ſon voyage ſous la conduite de l'Archiduc Matthias: il la remit enſuite à Maximilien ſon frere, qui l'eſcorta avec une armée de vingt mille hommes. Elle arriva à Caſſovie ſur la fin de Juillet; & les nôces furent célébrées à Albe-Julie en Tranſylvanie.

Les diviſions, qui éclatterent peu de tems après entre Battory & ſa nouvelle épouſe, furent comme un préſage ſiniſtre de toutes les calamitez qui devoient bien-tôt arriver. On croit que les charmes d'une vieille magicienne nommée Jeanne, & qui appartenoit à Jean Koacock, avoient rendu le Prince impuiſſant, & que ce prétendu défaut cauſa le déſunion des deux époux. D'autres attribuënt leurs querelles aux intrigues de quelques Hongrois, qui pouvoient beaucoup ſur l'eſprit de Battory, & qui jaloux de la nouvelle faveur des Allemands, firent tout pour les éloigner de la Cour.

HENRI IV. 1595.

Procès fait à Hardeck & autres Officiers.

Pendant que toute l'Autriche se préparoit à la guerre, Ferdinand comte d'Hardeck, qui étoit accusé d'avoir l'année derniere livré Javarin aux Turcs, fut cité à Vienne le 16 de Janvier, pour y être jugé par le conseil de guerre. Il étoit composé de quarante-sept juges : on distinguoit entre eux le comte d'Edeling gouverneur de Schoumbourg, Reuter, Fischer, Coriander, le juge de Vienne, & plusieurs Colonels & Capitaines. Ils avoient tous juré de se comporter dans cette affaire avec équité, & de juger suivant les loix. Hardeck avoit pour défenseurs le Comte son frere, le baron Wolf d'Eitzingh, le baron de Polheim, le baron de Greis, & quelques autres Gentilshommes.

L'inquisition des causes criminelles présenta aux juges sa plainte, qui fut lûë par un greffier. Elle contenoit que la défense de Javarin *, l'une des plus fortes places de la Hongrie, & le boulevard de toutes les provinces voisines, avoit été confiée au comte d'Ardeck ; mais que Sa Majesté Imperiale avoit été trompée dans son choix, & dans l'espérance qu'elle avoit conçuë de la valeur & de la fidélité du Comte. Qu'en effet les Turcs ayant assiégé Javarin l'année derniere, Hardeck & les autres Officiers qui commandoient dans cette place, soit par une indigne lâcheté, soit par la plus noire perfidie, avoient capitulé sans consulter l'Archiduc Matthias, & quoiqu'il ne leur manquât ni vivres, ni munitions de guerre : Qu'il y avoit dans les magasins deux mille muids de vin & quatorze cens boisseaux de farine, outre les bleds qui étoient chez les bourgeois : Que les murs & les différens postes de la place étoient défendus par cinquante-neuf piéces de canon de différente grandeur : Qu'il y avoit en abondance de la poudre & des boulets : Que la garnison étoit composée de trois mille hommes effectifs, que les maladies, ni les blessures n'avoient point encore abbattus : Qu'enfin le siége n'étoit point assez avancé pour rendre la place ; Que les troupes qui venoient la secourir étoient déjà à Presbourg : Que quoique Hardeck en fût informé, cependant ce lâche gouverneur, & les officiers qui étoient avec lui, sans attendre que les ôtages Turcs fussent arrivez d'Altembourg, s'étoient hâtez de faire avec les Infidéles un honteux traité : Qu'ils avoient laissé toutes les munitions de guerre au pouvoir de l'ennemi, quoiqu'ils eussent dû gâter les vivres, & encloüer les canons :

* *ou* Rab.

canons : Qu'Hardeck étoit sorti de Javarin avec tant de confusion, & en si mauvais ordre, que presque tous les soldats de son arriere-garde avoient été tuez, ou réduits dans un cruel esclavage par les Infidéles qui violerent la foi du traité : Qu'Hardeck n'étoit pas le seul criminel ; que tous les officiers Allemands, & entr'autres Antoine Zinn de Zinneberg, Rodolphe Greis, Gaudence Rechberg, Eric Sigersdorff, & Jérémie Pleichenrot, qui avoient signé la capitulation, étoient complices de la perfidie du Gouverneur, & qu'ainsi S. M. I. demandoit qu'on les punît selon la rigueur des loix.

Hardeck présenta pour sa défense un long écrit, dans lequel il rejettoit toute la faute de la perte de Javarin sur Matthias & Nicolas Palfy. Les colonels Greis & Zinn tâchoient au contraire de se justifier aux dépens d'Hardeck, & ce dernier les accusoit également.

Toutes ces altercations durerent depuis neuf heures du matin, jusqu'à quatre heures du soir, & suspendirent le jugement de cette affaire. Au commencement de Mars, Nicolas Berlin armurier Lorrain, & qui, disoit-on, avoit engagé Hardeck, & les autres accusez, à ouvrir les portes de Javarin à l'armée Ottomane, fut mis en prison. On arrêta dans le même tems Greis, Rechberg, Pleichenrot, & Sigersdorff. Ils furent condamnez avec Antoine Zinn au dernier suplice ; mais l'Empereur adoucit la rigueur de ce jugement, & ordonna seulement que les Colonels perdroient leurs régimens, sans cependant être notez d'infamie, & qu'ils serviroient à leurs dépens dans cette guerre contre l'ennemi irréconciliable de la maison d'Autriche.

Jules Velser, & François Lother gouverneur de Papa, obtinrent aussi leur grace, à la priere de plusieurs amis puissans, qui s'interesserent en leur faveur, & ils furent seulement condamnez à servir en Hongrie à leurs dépens.

Jacque Musler fut puni avec plus de sévérité, parce que désespérant de la clémence de l'Empereur, il avoit tenté de s'échapper de la prison. Il fut pendu après avoir reçû les sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie. On distribua ces autres officiers dans différentes compagnies du régiment commandé par Charle d'Autriche marquis de Burgaw.

L'affaire du comte d'Hardeck fut jugée dans le même tems. Guillaume comte d'Oetingen étoit président du conseil, à qui

HENRI IV. 1595.

la connoiſſance en avoit été attribuée. Outre la reddition de Javarin, il y avoit pluſieurs autres chefs d'accuſation : en effet deux ans auparavant, les troupes Chrétiennes ayant remporté à Stul-Weiſſenbourg une victoire complette ſur les Turcs, & Pierre Huſſard s'étant emparé des fauxbourgs de cette ville, Palfy, Nadaſdi, Beky, & tous les autres officiers avoient été d'avis de l'aſſiéger, mais Hardeck s'y étoit oppoſé, & ſoit qu'il manquât de cœur, ſoit qu'il fût d'intelligence avec les ennemis, il avoit empêché qu'on ne tirât aucun fruit de cette victoire. Enfin la Chrétienté avoit ſouffert un affront preſqu'ineffaçable, par les conſeils du Comte, qui l'année précédente avoit fait abandonner Gran ou Strigonie.

Après pluſieurs remiſes, il fut condamné au dernier ſupplice, & déclaré infame, ce qui emportoit la confiſcation de biens. Ce jugement fut d'abord remis à l'Archiduc Matthias, & enſuite à l'Empereur, qui le renvoya au juge ordinaire, pour être exécuté par l'Inquiſiteur des cauſes criminelles.

Ainſi le 10 de Juin, Hardeck fut tiré de ſa priſon ; ſon frere & les comtes Ulric & Thurn ſes parens, l'accompagnerent juſqu'au lieu du ſuplice, où il fut conduit ſur une charette, après avoir inutilement demandé ſa grace à l'archiduc Matthias. Il avoit été condamné, comme traître, à être pendu, & le boureau devoit encore lui couper la main, avec laquelle il avoit ſouſcrit à la capitulation de Javarin. Mais l'Empereur commua la peine ; il eut la tête tranchée : mais ce qui lui fit plus d'horreur, & lui rendit ſon ſuplice plus cruel, fut de ſe voir couper la main. Son corps ne fut point expoſé en ſpectacle, & l'on permit à ſes parens de l'enterrer avec la tête & la main, qui en avoient été ſeparées. Berlin implora vainement la clémence de l'archiduc Matthias ; il eut la tête tranchée dans le même tems.

Suite de la guerre contre les Turcs.

Les courſes qui ſe firent dans la Moldavie, dont Aaron étoit Vaivode ; & dans la Valachie, qui étoit gouvernée par Michel, homme d'un grand courage, furent comme le ſignal de la guerre, qui alloit s'allumer de tous côtez. Michel étoit fils du Palatin, qu'Alexandre avoit dépoüillé de ſa Principauté ; mais les débauches de cet uſurpateur, le rendirent bien-tôt odieux : ſes folles dépenſes l'obligerent d'emprunter de tous côtez, & après avoir diſſipé dix ſacs d'or, qu'on appelle communement

des Powar, il accabla le peuple d'impôts, & d'exactions. Amurath touché des plaintes que lui firent les Valaques, rapella Alexandre, & ordonna au Bacha de Temeswar d'élever Michel sur le thrône de son pere. Quant à Alexandre, il fut peu de tems après accusé d'avoir voulu exciter quelques mouvemens dans la Province, & fut étranglé à Constantinople par les ordres du Sultan.

Michel, qui craignoit d'être dépossedé, & soit par des motifs d'ambition, soit que la tyrannie des infidéles lui fût insupportable, crut qu'il étoit de son interêt d'engager les Valaques dans une guerre éternelle avec le Turc. Depuis deux ans il n'avoit pas cessé de combattre, tant contre les armées Ottomanes, que contre les Tartares. Il avoit saccagé Dziourdzow sur le Danube, Phlockz, Hersow, Silistrin & Buckereste, & s'étoit emparé des thrésors du Gouverneur de cette derniere place.

Cette année, les Tartares, qui étoient à la solde des Turcs, vinrent camper aux environs de Zolnoc, dans le payis de Hatwan, sur les bords du Tibisque. L'armée Chrétienne, après les avoir long-tems tenu en échec, se retira à Wetsen. Elle entra ensuite dans le payis ennemi, y fit un grand nombre de prisonniers, & un butin considérable en troupeaux.

Les habitans de Wivar eurent d'aussi heureux succès. Un parti considérable de la garnison d'Altembourg, fit aussi des courses dans le territoire de Javarin, & tomba sur un gros de quatre mille Turcs. Il en resta deux cens sur la place; quelques-uns furent faits prisonniers, & envoyez à Presbourg.

Les Valaques commandés par Gerty Ferentz, attaquerent dans les détroits du Mont-Hæmus[1], Sinan qui entroit en Thrace, tuerent son escorte, & pillerent ses thrésors, qu'on disoit être immenses. Ferentz profitant de ce premier avantage, se rendit maître des Forts & des châteaux de ce payis. Il entra ensuite en Thrace; & portant de tous côtez la terreur, il poussa ses courses jusqu'aux portes de Constantinople. En revenant sur ses pas, pour rentrer en Valachie, il rencontra un parti de douze mille Tartares, qu'il mit en fuite. Ceci se passa dans le mois de Janvier.

Jankoli Bogdan, tiroit son origine des anciens Princes de Moldavie, & étoit fils d'un Vaivode, qui ayant formé quelque

1 *Monte Argenlaro*, ou en Italien, *Catena del Mondo.*

complot à Lowow en Russie, où il étoit éxilé, avoit eu la tête tranchée par les ordres d'Etienne roi de Pologne. Bogdan tenta de rentrer dans la Principauté qu'avoient possedée ses ayeux, & crut trouver une circonstance favorable à son dessein. Mahomet cherchoit à se venger de la révolte des Moldaves & des Valaques, qui avoient secoüé le joug dont ils étoient accablez. Bogdan lui promit de le reconnoître pour son Seigneur, & de lui payer un tribut. Il obtint facilement une armée pour rentrer, disoit-il, dans l'héritage de ses peres. Il tâcha même de gagner les Tartares, & fit agir auprès de leur Cam, quelques Bachas qui se servirent du nom & de l'autorité du Sultan, pour engager ces peuples à se joindre à Bogdan. Mais les Princes Chrétiens informez de ce dessein, en prévinrent heureusement l'exécution. Sigismond envoya douze mille hommes qui attaquerent les Tartares, & en tuerent six mille: le reste de leur armée se dissipa.

Un grand nombre de troupes s'étoit joint à Ferentz, sur les bruits des heureux succès qu'avoit déjà eu ce Capitaine. Les Cosaques qui font ordinairement des courses sur les frontieres de la Podolie, province Polonoise, furent animez par l'espérance du butin, & offrirent leurs secours à Sigismond. Ils ne lui demanderent que deux mois de paye, & promirent d'attaquer les Turcs, de s'emparer d'Andrinople, & de servir ensuite à leurs dépens, contens du butin qu'ils espéroient faire dans leurs courses.

Sigismond accepta volontiers leurs offres; mais tous ces brigandages énerverent la discipline militaire: le soldat ne songea plus qu'au butin; & toutes ses expéditions se bornerent à quelques ravages: ensorte que ces troupes devinrent à charge aux Polonois, sans faire aucune action considérable contre l'ennemi; & que ces secours dont on devoit tirer de grands avantages, furent plus funestes qu'ils ne servirent, comme je le rapporterai dans la suite.

Sur ces entrefaites, on indiqua une diéte à Presbourg en Hongrie, & une autre à Prague en Bohême, pour délibérer sur l'état présent de la guerre contre les Turcs, & sur les moyens nécessaires pour la continuer avec succès. Au commencement de Fevrier, l'archiduc Matthias se rendit à Presbourg, & obtint des Etats du Royaume, que pour les frais de la guerre, il se

feroit une taxe générale fur toutes fortes de perfonnes, fans aucun égard pour la dignité, & les priviléges, à peine contre tous ceux qui refuferoient de payer l'impofition, de fervir à leurs dépens. On fit enfuite des loix militaires, & il fut ordonné qu'on ne fouffriroit point dans l'armée des femmes de mauvaife vie : Que celles qu'on y trouveroit feroient enfermées dans un fac, & jettées dans la riviere : Qu'il feroit libre d'apporter des vivres à l'armée, & que ceux qui oferoient en empêcher le tranfport, ou qui feroient quelque tort aux marchands, & aux vivandiers, feroient punis du dernier fuplice : Qu'enfin les maifons appartenantes aux Prélats, Seigneurs, Gentilshommes, Eccléfiaftiques, ou Officiers de Sa Majefté Impériale, feroient exemptes du logement des gens de guerre.

Le 9 de Fevrier, l'Empereur fe trouva à la diéte de Prague. Il remercia les Etats de leur zéle, & de ce qu'ils avoient fourni volontiers de puiffans fecours en hommes, & en argent, pour foûtenir la gloire du nom Chrétien. Il dit enfuite qu'il avoit écrit au Pape, aux Rois d'Efpagne, de Pologne & de Suede, au Czar de Mofcovie, & à plufieurs autres Princes, pour les engager de prendre quelque part dans une fi jufte guerre ; & qu'il efpéroit que la confidération du péril qui les ménaçoit tous également, les engageroit à faire de puiffans efforts pour le prévenir. La Bohême, la Silefie, la Moravie, & la Lufacе, promirent de fournir fix mille chevaux, & dix mille hommes d'infanterie, qui du commencement de Mai, jufqu'à la fin de Novembre, ferviroient à leurs dépens dans l'armée Impériale.

Sigifmond roi de Pologne affifta dans le même tems à l'affemblée des Etats convoquée à Cracovie. Le Pape y avoit envoyé des Légats, qui prefferent ce Roi d'entrer dans la Ligue formée contre l'ennemi commun de la Chrétienté. Cette importante affaire fut agitée avec beaucoup de chaleur. Si d'un côté la Religion étoit un affez puiffant motif, pour déterminer à la guerre ; de l'autre, la prudence humaine s'y oppofoit, & il fembloit dangereux d'enfreindre les anciens traités faits avec la Porte, & de violer une heureufe paix qui regnoit depuis plufieurs années. On craignoit avec raifon que la guerre n'enfantât mille maux, aufquels il feroit très-difficile de remédier. Les Tartares environnoient la Pologne, & étoient comme dans

HENRI IV. 1595.

le sein du Royaume. Les Cosaques ennemis de tous ceux chez qui ils pouvoient piller, étoient aussi terribles aux Polonois, qu'aux Turcs. D'ailleurs il y avoit peu d'infanterie, sans laquelle on ne pouvoit faire des siéges, & l'on manquoit d'argent pour payer les troupes.

Jean Sarius Zamoski chancelier du Royaume, & grand Général des armées Polonoises, soûtint qu'il étoit dangereux de s'engager dans cette guerre; & repeta souvent les sages conseils du Roi Etienne, qui avoit dit autrefois que la république Polonoise conserveroit toute sa grandeur, tant qu'elle auroit la paix avec le Turc. Ceux qui panchoient du côté de la guerre, furent d'avis de taxer tous les Juifs du Royaume à un écu d'or par tête, & d'ordonner la même imposition que celle qui s'étoit faite en 1578, dans la guerre de Moscovie. Tout cela se passa sur la fin de la Diéte, & avant l'arrivée de l'Evêque d'Olmutz, & de Venceslas de Berka baron de Lippe, ambassadeurs de l'Empereur. On prorogea l'assemblée en leur faveur; & dès qu'ils furent arrivez, on leur donna audience. On y admit presque dans le même tems les Députez des Etats de Hongrie, qui étoient venus pour le même sujet; & le Sénat nomma des Commissaires, pour examiner les conditions du traité que l'Empereur proposoit de faire.

Jean Coslitz, & Jean Benkendorff de Wardin, ambassadeurs de l'électeur de Brandebourg, Nicolas Reusner, & Cristophle Brokendorff ambassadeurs de l'électeur de Saxe, vinrent aussi en Pologne sur la fin de Mars, & ils exhorterent les Polonois à joindre leurs forces à celles de l'Empereur, pour défendre une si juste cause.

Sinan, qui dans cette guerre devoit commander les troupes Ottomanes, étoit informé par les transfuges des démarches, & de tous les mouvemens des Princes Chrétiens. Pour arrêter l'ardeur avec laquelle ils se préparoient à la guerre, l'artificieux Bacha crut devoir faire briller à leurs yeux quelque fausse lueur de la paix. Dans ce dessein il amena avec lui de Constantinople à Belgrade, Charle Cracowitz ambassadeur de l'Empereur: mais ce Ministre avoit été si mal-traité par Amurath, qu'outre les indignitez qu'il avoit souffertes, le chagrin, & les incommoditez du voyage, le mirent au tombeau.

Après sa mort, Sinan n'eut pas plus d'égard pour ses Officiers,

qui étoient encore au nombre de cinq. Les ayant fait venir en sa présence, il leur reprocha d'abord la mort de leur maître, comme s'ils en eussent été coupables, & les menaça de la vengence de l'Empereur. Il leur dit ensuite que si l'ambassadeur eût vécu plus long-tems, il lui auroit permis de s'en retourner en Allemagne avec toute sa suite, & qu'il se seroit servi de lui pour ménager un accommodement entre le Sultan & l'Empereur ; mais que ce Ministre étant mort, il vouloit remettre en liberté les Allemands de sa suite, & les envoyer vers l'Empereur, pour lui déclarer qu'il avoit des ordres précis d'assiéger Vienne au Printems prochain : Qu'il connoissoit la situation & les forces de cette place ; & qu'il sçavoit que le siége en seroit moins difficile, que celui de Javarin : Qu'on sçavoit combien les forces Ottomanes étoient supérieures à celles de l'Empereur : Que la moindre perte accableroit ce Prince, & qu'au contraire le sang d'un Musulman tué dans une bataille, sembloit produire dix autres soldats.

Traitant ensuite avec le dernier mépris tout le corps de la nation Germanique, il ajoûta que les Allemands n'étoient que des lâches, incapables de souffrir ni la faim, ni le chaud, & dont le vin & la bonne chére étoient la plus sérieuse occupation. Enfin il ordonna aux officiers de Cracowitz, d'aller trouver l'Empereur, pour l'engager à demander la paix, avant que l'armée Ottomane fût en campagne, & de passer par Bude ; où Assan Bacha son fils, leur donneroit de plus grandes instructions.

Ils partirent donc pour Bude, où un Chiaoux les conduisit. Assan les reçut avec beaucoup d'humanité, & les assûra qu'il avoit pris beaucoup de part à la mort de leur maître : Qu'il avoit plusieurs fois prié son pere de renvoyer en Allemagne le ministre Impérial, & toute sa suite ; & qu'enfin il l'avoit engagé de les envoyer à Bude, pour finir, par leur entremise, le traité qui avoit été commencé dès l'année derniere avec le comte d'Hardeck.

Assan proposa ensuite pour conditions de l'accommodement, que l'Empereur rendroit Fileck, Setzchin, Novigrad, avec leurs territoires, & toutes les places dont il s'étoit emparé pendant cette guerre : Qu'il évacueroit Sisseck en Croatie, quoique cette ville n'appartînt pas aux Turcs : Qu'il ne fourniroit

aucuns secours aux Transylvains, aux Moldaves, & aux Valaques qui s'étoient révoltez contre la Porte; & qu'il ne pourroit dans la suite prendre leur défense : Qu'enfin il payeroit le tribut des années précédentes, & auroit soin de l'envoyer tous les ans.

Ce projet fut porté à la cour Impériale par un jeune homme nommé Berlinghen, dont le frere étoit Conseiller du duc de Wittemberg. Il retourna ensuite à Bude; car Assan l'avoit menacé que s'il ne revenoit dans vingt-cinq jours, comme il l'avoit promis, ses compagnons payeroient de leurs têtes son manque de foi.

L'Empereur répondit à ces propositions, qu'il ne s'étoit jamais éloigné de la paix; qu'au contraire il avoit employé la médiation de plusieurs Princes, pour ménager un accommodement entre les deux Empires, & que depuis peu son Ambassadeur à Constantinople avoit fait tous ses efforts pour terminer la guerre par un traité; mais qu'on avoit violé le droit des gens, en maltraitant ses ministres, & que tous ses officieux empressemens n'avoient été payez que par des outrages: Que quoique les conférences eussent été troublées par l'insolence du Bacha de Bosnie; cependant on croyoit encore pouvoir terminer avec succès cette négociation, si ce même Sinan, qui étoit le boutefeu de la guerre, changeoit de sentimens, & vouloit agir de bonne foi : Qu'on avoit envoyé sur les frontieres de Hongrie deux années du tribut, & que les Ministres Impériaux avoient eu ordre de rester en cet endroit jusqu'à ce qu'ils fussent pleinement informez du parti que vouloit prendre le Sultan; mais que voyant ses ennemis se préparer à la guerre; & touché de la désolation des provinces Chrétiennes, que des troupes de brigands mettoient à feu & à sang, il étoit de son devoir de prendre les armes, pour défendre ses sujets : que si la premiere campagne n'avoit pas été heureuse, il ne falloit pas attribuer les succès qu'avoient eu les Turcs, ni à leurs forces, ni à la prudence & au courage de leur Général, mais à une Fortune aveugle, & à la criminelle négligence de quelques gouverneurs des places frontieres : Qu'un petit nombre de troupes Chrétiennes avoient battus des armées Ottomanes; & que ce leger essai faisoit assez voir que les Turcs pouvoient être facilement vaincus : Que la Chrétienté n'étoit point hors d'état de leur résister, & qu'une funeste expérience apprendroit bien-tôt à

Sinan

Sinan que les Allemands ne se battoient qu'avec le fer : Que ses vaines menaces étoient inutiles, & qu'il avoit à faire à des hommes courageux, & non pas à des enfans que le moindre bruit pourroit épouvanter : Que si les Turcs vouloient faire la paix, S. M. I. y consentiroit à condition que Sinan rendroit les châteaux, & les villes dont il s'étoit emparé, & particuliérement Wihitsch en Croatie : Qu'il rendroit la liberté à tous les prisonniers : Que la Porte abandonneroit ses injustes prétentions sur la Transylvanie, la Moldavie & la Valachie, qui avoient été démembrées du royaume de Hongrie, dont elles avoient toûjours été feudataires, & qui depuis peu s'étoient soûmises à leur ancien maître, après avoir rompu le joug de l'usurpateur : Qu'enfin on permettroit aux Ministres Impériaux, qui avoient été arrêtez, contre le droit des gens, de revenir en Allemagne.

D'un côté Sinan n'agissoit pas de bonne foi ; de l'autre, l'Empereur ne pouvoit consentir à la paix à des conditions si désavantageuses & si dures. Ainsi tous ces pourparlers furent inutiles. Sinan renvoya cependant par bienséance, les Allemands qui avoient été arrêtez avec Cracowitz.

Sur ces entrefaites, Sinan fut rappellé à la Porte, & Ferhat Bacha, qui avoit commandé en Perse les troupes Ottomanes à deux différentes expéditions, fut envoyé en Hongrie. Avant que ce nouveau Général sortît de Constantinople, deux mille Heiduques, & quelques Rasciens, qui étoient allez en parti, attaquerent la ville de Sophie, autrefois appellée Tibisque. Elle est située en Bulgarie ; le nombre de ses habitans, & le commerce que les Juifs y faisoient, la rendoit très-opulente. Comme les Bachas de la Province étoient alors occupez en différens endroits à faire les préparatifs de la guerre, & cherchoient de tous côtez des vivres pour la subsistance de leurs garnisons qui étoient pressées par la famine, les Heiduques s'emparerent facilement de cette place. Se voyant hors d'état de la conserver, ils la saccagerent, & l'abandonnerent sur le champ.

La famine fit de si grands ravages chez les Tartares, & les réduisit à des extrêmitez si fâcheuses, que des meres mangerent leurs propres enfans, après les avoir fait rôtir à la broche ; & leur armée composée de 80000 hommes se vit bientôt réduite à 8000.

HENRI IV. 1595.

Dans ces circonstances si favorables, Michel sortit de Tergowirch avec ses Valaques, passa le Danube, & attaqua Silistren qu'il prit d'assaut; mais il n'osa en assiéger la citadelle, parce qu'il n'avoit point d'artillerie. Il passa une seconde fois le Danube à la faveur des glaces, & s'empara de la ville & de la citadelle de Smil & de Braila. Il y trouva quatorze pieces de canon, dont deux étoient aux armes de Ferdinand II, & deux autres portoient celles de Jean Huniade.

Animé par ces succès, il attaqua encore Giorgiu, qu'il emporta avec la même facilité, & où il trouva beaucoup de vivres. Il fit aussi une tentative sur Novigrad; mais cette entreprise ne réüssit point. La perte d'un grand nombre de ses soldats le rendit plus prudent, & lui fit prendre à l'avenir plus de précaution. Dans son retour, quoiqu'il coula trois pieds d'eau sur les glaces qui couvroient le Danube, l'intrépide Valaque méprisa un danger si évident, & passa avec tout son butin de l'autre côté du fleuve.

Vers le commencement du printems, le comte Charle de Mansfeld vint en Bohême. L'Empereur vouloit lui donner le commandement de ses armées, & en avoit obtenu l'agrément du Roi d'Espagne. Mansfeld fut arrêté dans son voyage par les pluyes & les inondations, & il ne put arriver à Prague que le 14 de Mars. Il y fut bientôt suivi par deux mille chevaux, & six mille hommes de pié, levez sur les bords du Rhin.

Pour donner plus d'autorité à ce nouveau Général, & le rendre plus respectable, quoiqu'il ne dût servir que sous l'archiduc Matthias, l'Empereur le combla d'honneurs, & le fit Prince de l'Empire, & Chevalier de la Toison d'or, dont l'Archiduc lui donna le collier, avec le portrait de l'Empereur. Après la cérémonie, il se fit un repas magnifique, où se trouverent Mansfeld, l'archiduc Matthias, le marquis de Burgaw, l'Ambassadeur d'Espagne, & plusieurs Princes & Seigneurs.

Mansfeld ayant passé à Vienne, marcha vers Pruck sur le Leyta du côté d'Owar, & se fortifia proche de Weisselbourg. La riviere couloit au milieu de son camp; ce qui étoit très-commode pour la cavalerie qui ne pouvoit sortir sans danger. Mansfeld fit toute la diligence possible pour achever ses retranchemens. Son exemple animoit les travailleurs, & on le voyoit lui-même conduire un cheval chargé de fascines. Un

soldat Hongrois plus accoûtumé à courir en parti, qu'à observer une exacte discipline, crut qu'il étoit indigne de lui de porter des fascines, & refusa de le faire, quoique son Général le lui ordonnât. Il fut arrêté, & pendu sur le champ au premier arbre qu'on trouva; ce qui rendit les autres plus soûmis. Mansfeld fit paroître en plusieurs occasions la même sévérité, pour rétablir le bon ordre, & retenir dans le devoir des soldats accoûtumez à la licence.

A l'approche de l'armée Chrétienne, les Turcs crurent qu'elle vouloit assiéger Javarin; ainsi ils firent entrer dans la place un corps de troupes, composé de différens détachemens des garnisons de Gran, de Vesprin, & de Palotta. Mais Mansfeld dont le dessein étoit d'attaquer Gran, décampa sur la fin de Juin, & marcha vers cette place, d'où on avoit fait sortir une partie de la garnison. Avant d'en former le siége, il jugea à propos de s'emparer de la petite ville de Glirar: les Turcs l'avoient abandonnée avant l'arrivée des Impériaux. Mansfeld craignant qu'une fuite si précipitée ne cachât des embûches, fit chercher dans les endroits les plus secrets, pour découvrir s'il y avoit quelque mine, qui pouvoit éclater, dans un tems où l'on s'y attendroit le moins. Ses soupçons se trouverent bien fondez; & l'on éteignit la mêche que les Turcs & les fuyards avoient allumée: ensuite après avoir réparé les brêches, on mit garnison dans cette place.

Dans le même tems, Palfi fit dresser un pont de batteaux sur le Danube, & attaqua Gockeren de l'autre côté du fleuve. Il s'en rendit maître, après une terrible attaque; & les Turcs qui défendoient ce château, se retirerent à Gran Ville-d'eau. On prit quelques drapeaux, & les Impériaux regagnerent un canon qu'ils avoient perdu.

Siége & prise de Gran par les Impériaux.

Cependant l'armée Impériale assiégeoit Gran, & les Généraux prenoient de justes mesures pour la réüssite. Leur premier objet fut d'empêcher le désordre, & de faire observer les régles de la discipline militaire par des troupes accoûtumées à la licence. Deux Gentilshommes servirent d'exemple; & parce qu'ils avoient quitté leurs postes, sans l'ordre de leurs Officiers, ils furent pendus à la vûë de toute l'armée. On fit des ordonnances, par lesquelles il étoit enjoint de faire la priere dans tout le camp à certaines heures, & au signal d'un coup

HENRI IV. 1595.

de canon. Les femmes de mauvaiſe vie étoient proſcrites, & condamnées à être noyées, dès qu'elles ſeroient arrêtées. Les vivandiers, & cabaretiers ne pouvoient donner à chaque ſoldat qu'une certaine portion de vin par jour, à peine contre les contrevenans de la perte de leurs biens. Les yvrognes, les blaſphêmateurs, & ceux qui riſquoient au jeu des ſommes trop conſidérables, étoient auſſi ſoûmis à des châtimens proportionnez aux circonſtances de l'action. L'uſage de l'eau de vie, & de toutes ſortes de boiſſons trop violentes, étoit défendu; & il n'étoit pas même permis pendant que le ſiége dureroit, de faire des repas trop ſomptueux. On défendit encore aux ſimples ſoldats d'avoir des chiens, tant à cauſe de l'infection que pouvoient cauſer ces animaux, qu'à cauſe de la rareté des vivres. Enfin le vol de la moindre choſe devoit être puni du dernier ſupplice.

Sur ces entrefaites, il arriva huit mille Italiens, qui contribuerent beaucoup au ſuccès de ce ſiége. Le Baron d'Hachicourt des Comtes d'Hoocſtrate, s'étoit déjà rendu devant la place, avec un régiment Flamand; & Guillaume Treka ſeigneur Bohémien, & Officier d'un grand courage, vint encore après lui ſe joindre aux Impériaux, avec trois mille hommes d'infanterie

Gran capitale de Hongrie, eſt ſituée ſur une colline: la partie appellée la Ville-d'eau, eſt au-deſſous du palais Epiſcopal, qui ſert de citadelle, & la vieille ville nommée Ratzenſtatt, eſt encore un peu plus bas. Au midi du Fort de S. Thomas, il y a une éminence, où les Impériaux dreſſerent une batterie, qui fit un feu continuel ſur les murs de la ville & de la citadelle.

Dès que la brêche parut ſuffiſamment ouverte, les Heiduques monterent à l'aſſaut; mais cette premiere tentative ſe fit avec ſi peu de précaution, & dans un ſi grand déſordre, que les aſſaillans furent repouſſez; d'Hachicourt colonel des Flamands, reçut même une bleſſure à la tête. Il ſe donna le lendemain un ſecond aſſaut, & l'on prit de juſtes meſures pour éviter la confuſion. Les Turcs, que le ſuccès qu'ils avoient eu dans la premiere attaque rendoit téméraires, ſe préſenterent à découvert ſur la bréche; mais le feu de l'artillerie en tua un grand nombre.

Mansfeld fit avancer un vaisseau de guerre entre l'isle de Zighet, & la Ville-d'eau, dans un endroit où ce bâtiment étoit à l'abri des coups de canon. Il esperoit s'en servir comme d'un pont, pour faciliter l'assaut ; mais par la lâcheté des troupes qui étoient dessus, les Turcs y mirent le feu, & le coulerent à fond. Cette action épouvanta les soldats qui étoient au bas de de la brêche, où ils s'étoient retranchez avec des mantelets, & des gabions ; & ils abandonnerent ce poste.

Le lendemain 12 Juillet, les Flamands animez par Mansfeld, regagnerent le terrain qui avoit été perdu la veille, & s'y maintinrent pendant toute la nuit, malgré les efforts que firent les assiégez pour les en chasser. Colombey Francomtois se distingua dans cette occasion.

Il ne se passa rien de considérable jusqu'au 20 du même mois, si ce n'est que les troupes commandées par Treka, & qui étoient logées dans le Fort de S. Thomas, furent saisies tout à coup d'une terreur panique. Elles prirent la fuite, & ce ne fut qu'avec peine que les menaces, & la présence de leurs Officiers, les firent rentrer dans leurs postes.

Mansfeld fit ensuite tirer une ligne de circonvallation, depuis un Fort qui est sur le bord du fleuve, jusqu'à la colline, pour empêcher l'ennemi de jetter du secours dans la place. Il fit encore bâtir sur la montagne, le Fort-Charles, de crainte que les Turcs ne se saisissent de ce poste, d'où leur artillerie pourroit incommoder les Impériaux.

Enfin on découvrit l'armée Ottomanne qui étoit sortie de Bude. Sur cette nouvelle ou travailla aux ouvrages du camp avec plus de diligence : on mina la porte de Cocar ; & pour en fermer le passage à l'ennemi, on y fit un nouveau retranchement, & un fossé. Palfy colonel des Hongrois, & le baron d'Hachicourt qui commandoit les Flamands, se distinguerent par leur activité, & par les soins qu'ils prirent pour la perfection de tous ces travaux.

Mansfeld fit sortir du camp plusieurs partis, pour harceler continuellement l'ennemi qui étoit en marche ; & il se fit plusieurs escarmouches très-vives, mais peu décisives. L'arrivée de la cavalerie Flamande augmenta l'ardeur des Impériaux. Elle étoit composée de mille cuirassiers, & de mille hommes armez à la legere.

HENRI IV. 1595.

Les deux armées étoient presque en présence ; mais lorsque tout paroissoit disposé au combat, il s'en fallut peu qu'un orage affreux ne fît perir les troupes Chrétiennes. Il survint une grosse pluye, accompagnée d'éclairs, & d'un tonnerre horrible, qui jetta l'épouvante dans tout le camp. La confusion suivit bien-tôt la terreur. Dans l'horreur d'une épaisse nuit, le timide soldat se crut poursuivi par le Turc victorieux, & prit la fuite ; presque toute l'armée courut en désordre sur le pont, pour sortir de ses lignes ; & les gardes purent à peine arrêter les fuyards ; mais le jour dissipa cette terreur, & tout devint tranquille.

Les escarmouches recommencerent. Palfy, avec un détachement de trois mille chevaux, qui devoit être soûtenu par le marquis de Burgaw, & par Mansfeld même, poussa l'ennemi jusques dans son camp. Les Turcs s'étant ralliez, la victoire resta quelque tems incertaine ; mais les Infidéles ayant dressé à la hâte, sur une éminence voisine, une batterie de quelques pieces de canon, les Impériaux furent obligez de se retirer, après avoir perdu trois enseignes & trois cens hommes.

L'actif Mansfeld ne voulut prendre aucun repos pendant cette nuit. Les ennemis feignoient de vouloir en venir à une action générale ; mais leur véritable but étoit de faciliter l'entrée du secours dans la place. En effet le gouverneur de Papa ayant passé à côté de Karlsberg, prit sa route au milieu des vignes qui étoient dans la vallée. Il devoit forcer les gardes Hongroises, & n'attaquer que cette partie du camp. Mechmet fils de Sinan, & un autre Mechmet, Beyglerbey de la Natolie, le suivoient. Osman bacha de Bude, accompagné du gouverneur de Thatan, étoit au-dessous d'eux avec un détachement de huit mille hommes d'élite.

Pour cacher cette marche, les Tartares eurent ordre d'attaquer l'armée Chrétienne, & de l'occuper autant qu'il leur seroit possible, par des escarmouches. Mais Mansfeld qui étoit à table, ayant entendu quelque bruit, sortit de sa tente, & découvrit aussi-tôt les Turcs qui s'avançoient. A la lueur de leurs armes, qui brilloient dans la campagne, il s'écria : « Voi- » là enfin les convives que j'attends depuis long-tems, & je » pourrai dîner aujourd'hui au milieu des ennemis. Leurs ef- » forts seront inutiles ; ils ont dix-sept barrieres à forcer, avant

» de pouvoir pénétrer au travers de notre camp, & leur témé» rité n'a d'autre ressource que la fuite. »

Ayant ainsi parlé, il fit avancer l'avant-garde sous la conduite du marquis de Burgaw. Il y avoit dans ce premier corps un regiment Allemand très-considérable, & commandé par Hannibal Rutenaw. Il étoit soûtenu par l'infanterie Francomtoise, & les Hongrois, qui étoient suivis par la cavalerie, & les troupes armées à la legére. L'infanterie s'arrêta proche de Ratzenstatt, & la cavalerie fut partagée en quatre escadrons qui s'étendirent dans la plaine, pour examiner les démarches & la contenance de l'ennemi.

Mansfeld dont l'éloquence étoit égale à la valeur, passoit dans tous les rangs, pour animer ses soldats. Son air le faisoit respecter, & tout ce qu'il dit sembla donner un nouveau courage à ses troupes. Il leur représenta en peu de mots, qu'ils pouvoient déjà regarder leurs ennemis comme leurs prisonniers: Qu'il ne falloit que quelques efforts pour les vaincre, & que l'armée Chrétienne, au milieu de dix-sept retranchemens, dont Gran étoit environné, repousseroit facilement l'ennemi de quelque côté qu'il attaquât le camp.

Il envoya ensuite Nicolas Gabelman, homme de courage, vers Adolphe baron de Schwartzenbourg, qui étoit avec deux mille chevaux Flamands, dans les vignes situées vis-à-vis de la citadelle, pour l'avertir de se tenir sur ses gardes, & de s'opposer vigoureusement au passage du secours.

A trois cens pas, & au-dessous de la citadelle, il y a une Eglise qui est dédiée à S. Georges, & qui donne son nom à la campagne voisine. Dans cet endroit, les Impériaux avoient fait sur les deux rives du Danube, une ligne qui sembloit enfermer le fleuve. Ce poste étoit gardé par de brave soldats, & défendu par un fossé, qui prenoit depuis le nouveau retranchement, jusques dans les vignes. Ainsi l'ennemi ne pouvoit sans beaucoup de difficulté pénétrer de ce côté-là dans la ville. Palfy avoit fait élever un autre retranchement sur le terrain adjacent, & le défendoit avec un nombre suffisant de troupes. Dom Juan de Medicis étoit avec huit compagnies sur la montagne de S. Thomas, qui touche à la citadelle; & ses batteries foudroyoient les escadrons ennemis qui s'avançoient au-dessous de son poste.

HENRI IV. 1595.

Au milieu de ces défilez Osman fit de vains efforts pour entrer dans la place. Il fut repoussé, & se repentit bien-tôt de sa témérité. Le gouverneur de Thatan lui conseilla de se jetter dans un chemin creux, où quatre chevaux pouvoient à peine aller de front, & de se joindre aux Beyglerbeys de la Natolie, & de la Romelie, qui combattoient dans la campagne de S. Georges; mais il fut tué dans la vallée d'un coup de mousquet, & ses troupes se débanderent aussi-tôt. Mansfeld envoya huit compagnies de cavalerie Hongroise, pour suivre en queuë ces fuyards. Les Impériaux gagnerent trente-huit petites pieces de canon.

Les Turcs attaquoient le quartier du baron de Schwartzenbourg, & le Beyglerbey de Romelie faisoit tous ses efforts pour forcer ce poste. Il fut défendu, avec tant de valeur, par les arquebusiers à cheval, & par les cuirassiers, que le Beyglerbey fut contraint de faire sonner la retraite.

Enfin tous les efforts des Infidéles se reünirent contre Palfy, qui étoit chargé de la défense d'un terrain large de deux cens pas, entre deux retranchemens. Le Beyglerbey de la Natolie, à la tête de douze mille chevaux, conduisoit cette attaque. Quoi qu'il ne pût étendre ses escadrons, & qu'il eût à essuyer tout le feu de la mousqueterie; cependant après un combat obstiné, il passa avec deux cens hommes, & entra dans la ville; mais il perdit un grand nombre de ses soldats. La plûpart furent tuez ou noyez dans le Danube: ceux qui échaperent de la déroute, se cacherent dans les vignes & dans les montagnes voisines.

Le Beyglerbey de Romelie se retira le dernier. Ses soldats garderent leurs rangs au commencement de leur retraite, & rétablirent quatre fois le combat; mais enfin ils prirent la fuite, pour se joindre aux débris de leur armée. Il périt cinq mille Turcs; Osman, & cinq autres Officiers de marque, furent tuez dans cette action. Les Impériaux gagnerent vingt-sept drapeaux, qu'on arbora sur les tranchées, pour intimider les assiégez, & qu'Henri de Chalons, de l'ancienne Maison des Princes d'Orange, & fils d'une sœur de Mansfeld, alla ensuite présenter à Sa Majesté Impériale.

On n'avoit fait encore aucune tentative contre le camp des Infidéles, & le Conseil de guerre fut assemblé, pour décider s'il étoit

étoit à propos de l'attaquer. Mansfeld content de sa victoire, & qui craignoit qu'un revers de Fortune n'en fît perdre l'avantage & la gloire, étoit en suspens sur le parti qu'il prendroit. Mais le marquis de Burgaw, qui avoit la seconde dignité de l'armée, le détermina pour l'attaquer. Il lui représenta que la victoire seroit sans aucun fruit, & peu glorieuse, si à la vûë de l'armée Chrétienne, les ennemis battus de tous côtez, restoient dans leurs lignes, sans qu'on osât les en chasser: Que leur camp n'avoit plus de défenseurs, & que le petit nombre de soldats qui y étoit resté, ne pourroit pas soûtenir la présence d'une armée qui venoit de tailler en piéces l'élite de leurs troupes: Que la récompense ordinaire des vainqueurs, étoit le gain des bagages, & des équipages du vaincu: Que les Turcs qui avoient évité la mort dans le dernier combat, avoient pris des routes inconnuës, & s'étoient jettez dans les bois, pour assûrer leur fuite: Que leurs blessez n'étoient pas en état de faire la moindre résistance, & qu'ils songeroient plûtôt à conserver leurs vies, qu'à défendre des tentes & des bagages: Qu'enfin il se chargeoit volontiers de l'exécution, & de l'évenement; & que pour ne point exposer l'armée, il tenteroit l'entreprise avec un simple détachement de cavalerie.

Sur cette remontrance, on arrêta dans le Conseil de guerre, qu'on feroit reconnoître le camp des Infidéles, avant de l'attaquer. Les valets de l'armée & les goujats y coururent aussitôt, & l'ayant trouvé sans gardes, & presque abandonné, ils le pillerent en un instant. Mansfeld eut la tente du bacha de Bude: elle étoit d'une étoffe de soye brodée d'or, dont la richesse étoit relevée par l'ouvrage & le dessein. Pour empêcher que la pluye ne la gatât, on avoit suspendu au-dessus de cette magnifique tente, une espéce de couverture, & menagé des gouttieres, pour faire écouler les eaux. Les autres Chefs de l'armée Chrétienne eurent aussi chacun une tente dont la richesse étoit proportionnée à leur dignité. Il s'en trouva plus de mille, avec un butin immense, & 400 chameaux. On vit à la porte d'une tente les têtes de 60 Chrétiens; & ce spectacle rapella le triste souvenir de la derniere défaite. On reconnut entr'autres les têtes de Jean Beckin, & de Brandestein, capitaines de cavalerie; & Mansfeld poussant alors un profond soupir, dit tout

HENRI IV. 1595.

haut : « Nous avons vengé le maſſacre de nos compagnons ; » une gloire éternelle ſera le prix d'une mort ſi généreuſe ; & » le ſouvenir de leurs actions nous ſera toûjours cher. Imitons » leur courage ; & ſi la providence l'ordonne, ſuivons-les juſqu'où ils ſont allez. Cependant remercions Dieu de ſes faveurs, & rendons les derniers devoirs à des ſoldats de Jeſus-Chriſt, morts au ſervice de l'Empereur, & de la république » Chrétienne. » On inhuma ces têtes en terre ſainte, & dans une place honorable, comme l'avoit ordonné Mansfeld. Les Impériaux trouverent encore dans le camp ennemi vingt-ſept pieces de campagne. Le lendemain 5 d'Août on chanta un *Te Deum*, & toute l'armée remercia Dieu de cet heureux ſuccès.

Les vainqueurs tournerent enſuite toutes leurs forces contre la ville. Palfy fit ſommer les aſſiégés de ſe rendre. Le Gouverneur, que ſes cheveux blancs rendoient reſpectable, & qui ſe fit accompagner par un capitaine de Janiſſaires auſſi âgé que lui, répondit aux envoyez de Palfy : « Vous voyez deux ſoldats courbez ſous le poids de leurs années ; mais la foibleſſe » de mon âge n'a rien diminué de mon courage ; & n'eſpérez » pas que trompant l'eſpérance de mon maître, je vous livre » une place dont il m'a confié la garde. Quoi, pour conſerver les reſtes d'une vie languiſſante, je me couvrirai de honte ; » & vieillard décrepit, je perdrois par une indigne lâcheté la » gloire que j'ai pu acquerir pendant ma jeuneſſe ? Je ne vous » donnerois pas même un poil ; n'attendez-donc pas que je vous » abandonne une citadelle, que le puiſſant Soliman a lui-même » conquiſe. »

Après cette fiere réponſe, le feu des batteries recommença, & fut ſi violent pendant deux jours entiers, qu'il reduiſit en poudre preſque tout le rempart. Mais Mansfeld tomba malade, ſoit par une défaillance de nature, ſoit à cauſe des fatigues du ſiége. Il fit venir auſſi-tôt le marquis de Burgaw, & lui remit le commandement de l'armée. Il ſe fit enſuite tranſporter ſur une colline, où il y avoit une étuve très-claire, quoi qu'impénétrable au moindre vent. Palfy, & Dom Juan de Medicis y accoururent, pour l'engager à reſter dans le camp ; mais il leur dit adieu ; & le bruit d'une armée ſi prochaine lui étant inſupportable, il ſe fit porter à Comar, en remontant le Danube. Il

emmena avec lui Octavien Roboret, medecin du marquis de Burgaw. Peu de tems après l'archiduc Matthias lui envoya de Vienne Barthelemi Paravicino Grison, & medecin de l'Empereur.

1595.

Tous ces secours furent inutiles. Accablé des plus vives douleurs, ce grand Capitaine mourut de la dissenterie le 14 d'Août, sur les neuf heures du soir. Il repéta souvent que la mort ne le surprendroit point; & que l'Empereur perdant en lui un Capitaine aussi expérimenté que fidéle, ses inquiétudes pour l'avenir lui étoient plus cruelles, que toutes les douleurs qu'il souffroit.

Mort de Charle comte de Mansfeld.

Charle comte de Mansfeld joignit à une grande naissance, la libéralité & la magnificence. Il se distingua par une inflexible intégrité; & l'amour de la vérité fut toûjours sa principale vertu. Sévére envers les soldats, il sçut se faire obéïr par des troupes indociles, & accoutumées à la licence, & fut le restaurateur de la discipline militaire. Sa jeunesse n'avoit pas été entierement reguliére, & par un vice commun à toute sa nation, il aima trop le vin & la bonne chére; ce qui énerva la force de son temperamment, & lui causa de grandes maladies. Après l'expédition de son pere, Pierre Ernest de Mansfeld, en France, il quitta le duc d'Albe, & l'Espagne, pour s'attacher à la France, où il demeura pendant plus de dix ans, sous les regnes de Charles IX, & de Henri III. Son heureux génie cultivé par les études qu'il avoit faites dans sa jeunesse, & dont il se fit toûjours un plaisir, le fit briller à la Cour, où il tint un rang très-considérable. Il possedoit la langue Françoise dans un tel degré de perfection, qu'il y avoit peu de François qui parlassent avec la même pureté, & qu'aucun n'avoit un stile plus élegant. Sa conversation étoit agréable; mais ses manieres étoient trop dures, & presque barbares. Ses débauches, ou la chaleur de la jeunesse, le porterent quelquefois à des excès d'emportement si violens, que dans sa fureur il commit plusieurs homicides, & que sur des disputes de mots il tua à table Henri Stauffen, vieux Capitaine Allemand. A la priere de son pere il retourna en Flandre. Les années diminuerent son emportement; & la modération qu'il joignit à ses autres qualités, le fit bien-tôt passer pour un des plus grands Capitaines de son siécle.

Son éloge.

HENRI IV. 1595.

Il eut trois femmes, dont aucune ne lui laissa d'enfans. La premiere fut Diane de Cossé, fille du maréchal de Brissac, avec laquelle il conserva, dans le tems qu'il demeuroit en France, la bonne intelligence qui doit regner entre deux époux. Il épousa en secondes nôces la comtesse de Maure, qu'il fit poignarder en Flandre dans les bras de son adultére. Sa troisiéme femme Marie Christierne, fille de Lamoral comte d'Egmond, & veuve de Guillaume comte d'Hoocstrate, lui survécut. Il mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Son corps fut transporté en Allemagne, & mis dans la sépulture des Seigneurs de sa Maison.

La veille de sa mort, le marquis de Burgaw, & Dom Juan de Medicis, qui commandoient alors l'armée Chrétienne, firent donner un assaut à la Ville-d'eau, qui est au-dessous de la citadelle. Pendant que Medicis montoit à la brêche, le Marquis, pour partager les forces des Turcs, fit une fausse attaque du côté de la citadelle.

Charle de Gonzague, & le comte Charle Rossy, Officiers de distinction, & d'un grand courage, accompagnoient Medicis. Rossy demanda le commandement de la premiere ligne, qui devoit commencer l'attaque; mais Gonzague, pour lequel on avoit plus d'égards, s'y opposa. Il se distingua, en faisant retourner à l'assaut d'une tour, un bataillon Allemand, qui fatigué par la résistance des Turcs, se retiroit avec perte, il se mit lui-même à la tête d'un petit corps de troupes, & rétablit l'attaque, qui dura encore pendant cinq heures.

Les Flamands furent aussi repoussés; mais leur malheur n'épouvanta pas les Hongrois. Animés par l'exemple, & les exhortations de Medicis, ils gagnerent enfin le haut de le brêche, & en chasserent les défenseurs.

Dans le même tems, Rossy, dont le quartier étoit vers la porte qui conduit de la ville à la citadelle, fit une attaque dans cet endroit, & monta sur le mur, au milieu de tout le feu des ennemis. Les Turc perdirent mille soldats, & les Impériaux quatre cens. La plûpart étoient du régiment d'Antoine Oglio Vincentino. Le Sergent major de ce même régiment, planta le premier un drapeau sur la brêche.

Gran fut reconquis dans le même mois que Soliman s'en étoit emparé cinquante-deux ans auparavant. Les Turcs avoient

rempli les mines, & caché des traînées de poudre, qui par de longs circuits, alloient gagner un profond soûterrain, où il y en avoit plus de cent barils. Dès que les Impériaux furent entrés dans la place, les ennemis allumerent une mêche, & le feu s'étendit bientôt de tous côtés, par le moyen des traînées. L'effort de la poudre fit sauter presque toute la ville, avec un fracas épouvantable; mais les Chefs qui s'étoient doutez de ce stratagême, avoient fait sortir les troupes; & il n'y eut que quarante soldats, qui trop avides de butin, furent écrasez.

On apprit à Mansfeld, quelques momens avant sa mort, l'heureux succès du siége de Gran. Cette nouvelle lui fit d'autant plus de plaisir, qu'il étoit fort inquiet de la réüssite. Il demanda aussi-tôt du vin, & dès qu'il en eût bû, il s'appuya tranquillement sur le côté droit, & resta pendant deux heures dans l'attitude d'un homme, qui pense à quelque affaire importante.

La ville ayant été prise, & brûlée en un moment, on s'attacha au château. Vingt-un mille coups de canon en ébranlerent toutes les fortifications, & firent une large brêche aux murailles. Sur les bruits qui couroient que Sinan étoit en marche, avec une nombreuse armée, les Officiers Allemands furent d'avis de tenter un assaut; mais il parut plus à propos d'attendre les troupes Italiennes, qui devoient arriver au plûtôt.

Le Pape, à la priere de l'Empereur, avoit envoyé des Légats en Pologne, & en Transylvanie, pour engager ces deux Etats dans la guerre contre l'ennemi commun de la Chrétienté. Voyant que ces négociations réüssissoient, & de crainte qu'on ne l'accusât d'indifférence dans une affaire qu'il sembloit poursuivre avec tant d'ardeur, il avoit obtenu l'agrément du Roi d'Espagne pour lever des troupes dans toute l'Italie. Ces nouvelles levées formerent cinq régimens qui furent commandés par François del Monte, Mario Farnese, Ascagne Sforce, Frideric de S. George, & le marquis Ascanio della Cornia. Flaminio Delfini fut nommé Général de la cavalerie, qui étoit composée de huit compagnies, sous la conduite de Vincent Parasini, de Theodore d'Ardres, d'Elie Capasio, de Marc Melita, de Maur Mazera, du chevalier Robert Dati, de Pierre Tagliamochi, & de Pierre Gentili.

HENRI IV. 1595.

Marc Pio prince de Saſſuolo, qui l'année derniere n'avoit pû obtenir un pareil emploi, quoiqu'il l'eût demandé, en conſidération de ſes ſervices, avoit refuſé d'aller en Hongrie : cependant par un ordre précis du Pape, il accepta un régiment de deux mille hommes de pié. Toute l'infanterie montoit à douze mille hommes.

François Aldobrandino fut déclaré Généraliſſime de ces troupes. Autrefois banquier, & ſans expérience dans l'art militaire, il n'avoit pour tout mérite que l'avantage d'être époux d'une des niéces du Pape. Il ne fut élevé à une dignité, dont il n'étoit pas capable de ſoûtenir le poids, que par la faveur de ſon oncle, dont l'injuſte préférence fit un grand nombre de mécontens.

L'Empereur avoit prié le Pape de donner le Généralat de ſes troupes à Alfonſe duc de Ferrare, Prince reſpectable par ſa dignité, d'un âge mur, & d'un courage modéré par une longue expérience. Alfonſe qui n'avoit point d'enfans, vouloit adopter Céſar d'Eſt ſon parent, & lui donner la Principauté de Ferrare ; & comme la donation ne pouvoit ſubſiſter ſans l'agrément & la ratification du Pape, ce Prince tâchoit de gagner les bonnes graces de Sa Sainteté, & la protection de l'Empereur, par quelque action éclatante : mais Clement craignit que les ſervices du duc de Ferrare, ne l'obligeaſſent en quelque façon d'accorder à ce Prince ce qu'il demanderoit, & d'ailleurs on ſçait qu'à la Cour de Rome, les affections particulieres l'emportent toûjours ſur le bien public. Ainſi quelques prieres que pût faire l'Empereur, jamais le Pape ne voulut donner au Duc le commandement de ſon armée.

Le 6 de Juin on célébra à Rome une Meſſe ſolemnelle dans l'Egliſe de ſainte Marie Majeure. Après la Meſſe, le Pape donna à ſon neveu le bâton de Général, & conſacra deux drapeaux, que les ducs de Sermoneta & de Sangeneſi porterent devant Aldobrandino. Dans cette cérémonie, il eut à ſes côtez Marc Antoine Colonne, connêtable de Naples, & Virginio des Urſins, duc de Bracciano. Rodolphe Baglioni fut nommé Sergent major : ce qui fit encore murmurer un grand nombre d'Officiers. On fixa un jour pour la revûë de l'armée ſur les frontieres de l'Italie & de l'Allemagne, où étoit le rendez-vous général.

Le grand duc de Toscane, qui l'année précédente avoit envoyé en Hongrie un corps de deux mille hommes d'infanterie, & de quatre cens chevaux, refusa, sous différens prétextes, de joindre ses forces à celles du Pape, & se contenta d'envoyer cent cinquante hommes d'élite, sous la conduite de Silvio Piccolomini, lieutenant d'Antoine de Medicis, avec ordre de passer l'hyver dans les Etats de Sigismond prince de Transylvanie.

Vincent duc de Mantouë, avide de gloire, voulut être de cette expédition, quoiqu'il n'eût aucune dignité dans l'armée. Il engagea avec lui tous les braves de son petit Etat, & un grand nombre de Seigneurs Italiens, & entr'autres Fulvio, & Frideric de Gonzague; Hippolyte comte de S. Pol; Alexandre, Guy, & Claude, freres d'Hyppolite, & parens du Duc; le marquis Germanique Savorgnano; le marquis Prosper Caretto; Othon Conti, Henri de S. George, Jean-Baptiste Guerrieri, Jule Strozza Grand-Chambellan; Marsilio de Gambara, Galeas Canossa, Jule Caffini, & Antoine Biandrati. Ferdinand de Gonzague servoit dès l'année précédente dans l'armée Impériale, & il étoit parti comme simple volontaire avec Ferdinand comte de Rossy. Charle Rossy fils de Ferdinand, eut ordre de prendre les devants, avec quatre cens chevaux divisés en trois compagnies, dont il partageoit le commandement avec Hercule Rosa, & Pierre Boboca, qui s'étoient distingués dans les guerres de Flandres. On ordonna encore au comte Christophle Castiglioni, fils de Camille comte dell'Isola del Piano, petit-fils du comte Balthazar, auteur du *Cortigiano*, de se trouver le 6 d'Août sur la frontiere, avec cent hommes de cavalerie legere, & cent arquebusiers.

Le duc de Mantouë, qui relevoit d'une maladie, dont il avoit été tout à coup attaqué, partit le premier d'Août, après avoir reçu la bénédiction de l'Evêque. Il avoit cent Allemands pour sa garde, & un grand nombre de Seigneurs à sa suite. Il arriva le 23 d'Août à Prague, où l'Empereur le combla d'honneurs, & lui fit un présent d'armes & de chevaux.

Les Ambassadeurs de Théodore grand duc de Moscovie, étoient arrivés à la Cour Impériale, avant le duc de Mantouë; mais l'Empereur avoit différé de leur donner audience, jusqu'à la venuë de ce Prince. Théodore sçachant que le fils, & le successeur d'Emir Hamze, Sophi de Perse, s'engageroit

HENRI IV. 1595.

volontiers dans la guerre contre le Turc, résolut aussi de se joindre aux Princes Chrétiens, pour abaisser l'orgueil Ottoman. Ses Ambassadeurs offrirent de sa part à l'Empereur, de faire entr'eux une Ligue défensive & offensive. Ils étoient accompagnés par quatre-vingt Boiares, tous vêtus de riches zibelines, & qui marchoient, selon la coûtume de la nation, devant le Chef de l'ambassade. Ce Ministre appellé Michel Iwanowitz, étoit viceroi de Cassan; & avoit pour collégue Jean Sohinski secretaire d'Etat. Ils donnerent à Sa Majesté Impériale une magnifique veste de soye de Damas, & de prétieuses fourures de marte-zibeline.

Pour gage de cette nouvelle alliance, Iwanowitz, présenta encore à l'Empereur de grandes sommes d'argent, qui devoient être employées contre l'orgueilleux Sultan, & pour l'élevation de la Maison d'Autriche. Il assûra que son maître avoit dépensé plus d'un million d'écus d'or, dans les guerres qu'il avoit soûtenuës contre le Turc, & qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher les Tartares d'entrer en Hongrie. Voilà ce qui se passa en public.

Dans les conférences particulieres, on délibéra sur la conduite, qu'il étoit à propos de tenir dans cette guerre, & des moyens qu'il falloit employer, pour y engager le Sophy, dont les états sont limitrophes de ceux du Czar; & sur la fin de l'année, l'Ambassadeur eut son audience de congé. On ajoûta qu'outre les Zibelines, les Moscovites firent présent à l'Empereur de plusieurs peaux de renards noirs, qui sont beaucoup plus rares, & plus prétieuses que les Zibelines, & qui servent de fourure à la couronne des Czars.

Le duc de Mantoüe ayant assisté à la réception des Moscovites, partit dès le lendemain de Prague, avec la permission de l'Empereur. Il étoit à Vienne lorsqu'on y fit les funerailles de Mansfeld, & il les honora de sa présence. Quelque diligence qu'il pût faire, il n'arriva à l'armée qu'après la prise de la citadelle de Gran.

Les troupes Italiennes s'étant jointes aux Impériaux le 18 d'Août, & l'archiduc Matthias s'étant rendu au camp le 19 du même mois, on assembla le Conseil de guerre, pour décider s'il étoit plus à propos d'attaquer la place de vive force, où seulement de se servir de la mine, & de la sappe, sans exposer

les

les troupes aux dangers d'une attaque ouverte. Les plus ſages étoient d'avis de ne rien hazarder, parce que, pour conſerver la haute idée qu'on avoit conçuë de la valeur des troupes Italiennes, il ne falloit former aucune entrepriſe, que l'exécution n'en fût certaine. C'étoit-là le ſentiment de François del Monte, d'Aſcagne de la Cornia, de Marc Pio, & de Flaminio Delphini; mais le marquis de Burgaw, plein d'une confiance téméraire, & qui ne pouvoit ſouffrir le moindre retardement, repréſenta au contraire, que tous ces délais diminuoient la premiere ardeur du ſoldat, & ranimoient les eſpérances & le courage des aſſiégez : Que ſi l'on les attaquoit vivement, l'épouvante leur feroit tomber les armes des mains, & qu'ils capituleroient bientôt : Que d'ailleurs il étoit dangereux de différer, & qu'une plus longue irréſolution pourroit faire perdre à l'armée Chrétienne une conquête certaine : Qu'en effet le bruit couroit que Sinan s'avançoit avec une nombreuſe armée : Qu'une guerre tirée en longueur étoit trop hazardeuſe : Qu'ainſi il falloit agir dans des circonſtances où le ſuccès paroiſſoit indubitable, & avant que l'ennemi reprît cœur, l'attaquer de toutes ſes forces, & le contraindre à ſe rendre.

Cet avis l'emporta, & les Italiens, de crainte qu'on ne les accuſât de lâcheté, conſentirent à une reſolution plus courageuſe que prudente. Les Allemands leur cédérent la tranchée qui étoit oppoſée à la brêche, dont la montée étoit très-eſcarpée, & prirent leur poſte vers la montagne de S. Thomas, d'où l'accès à la place aſſiégée n'étoit pas moins difficile.

Le 25 d'Août, les Allemands commencerent l'attaque : les femmes mêmes oſerent leur reſiſter, & employerent contr'eux les pierres, & les pots à feu, tandis que leurs maris repouſſoient avec le même courage les aſſaillans. Ces derniers furent obligez de lâcher le pié, après avoir perdu deux cens hommes. Dom Juan de Medicis, qui étoit chargé de diriger le feu de l'artillerie, empêcha, par ſon habileté, un plus grand échec. Il fit braquer à la hâte, ſur une éminence, quelques pieces de canon, qui démontérent les batteries des Infidéles.

L'attaque des Italiens ne fut pas plus heureuſe. Après qu'un Capucin eut fait la Priére, & tous les ſoldats s'étant munis du ſigne de la Croix, ils marcherent vers la place au ſon des trompettes & des tambours. Mario Farneſe commandoit la premiere

ligne. A la tête de vingt hommes choisis dans chaque compagnie, il se présenta à la brêche; mais les Turcs lui résisterent avec la même valeur qu'aux Allemands. Quoique le terrain fût glissant, & que la fumée causée par le feu de la mousqueterie, augmentât le désordre, l'intrépide Farnese voulut toûjours avancer, mais un coup de mousquet le mit hors de combat.

Marc Pio prince de Sassuolo prit sa place, & fit des prodiges de valeur, quoiqu'il vît la plûpart de ses gens tomber à ses côtez. Il se trouverent bien-tôt en si petit nombre, que leur chef ne crut pas pouvoir emporter la brêche, sans quelque secours. Ainsi il détacha le comte Jean-Marc Isolano, pour prier le général Aldobrandino de lui envoyer des troupes fraîches: mais le conseil de guerre ne jugeant pas à propos de continuer une si malheureuse attaque, le jour étant d'ailleurs trop avancé, on ordonna au Prince de Sassuolo de se retrancher dans le poste le plus avantageux qu'il pourroit trouver. On lui envoya donc Ascagne Sforce, avec des planches & des mantelets, pour assûrer ce nouveau logement, & pour aider le Prince à s'y maintenir.

Les ouvrages qu'on y fit n'avoient pas assez de consistance & de force, pour supporter le poids des pierres, que les ennemis précipitoient du haut de leurs murailles, & il étoit facile d'y mettre le feu; mais Baglioni fit couvrir les mantelets de peaux de bœuf & de cheval, encore sanglantes, qui en empêchant le feu de pénétrer, rompoient en même tems la force des coups de pierre. On releva souvent les gardes d'un poste si avancé, & si exposé aux attaques de l'ennemi.

Les Italiens perdirent cent cinquante hommes, & entr'autres Thomas Pucci, le chevalier Martio de Medicis, Jacque Malegucci, Cannano, & Jule Angelucci. Farnese, Flaminio Delfini marquis de Malaspini, Mario Frangipani, le chevalier Alexandre Orsi, le chevalier Sallatelli, & le marquis Nicolas Vitelli furent blessez. Ce dernier mourut peu de tems après, soit de sa blessure, soit d'une maladie qui survint.

Ascanio de la Cornia prit la place du Prince de Sassuolo; del Monte, entra dans la tranchée après la Cornia, & fut enfin relevé par Ascagne Sforce. Ce logement fut bien-tôt poussé jusqu'à une tour, dont les assiégeans s'emparerent. Charle de Gonzague se distingua dans cette occasion.

La place étoit réduite aux dernieres extrêmitez, & les assiégeans logés jusques sur la brêche, menaçoient de la forcer bien-tôt. Les Turcs étoient donc contraints de capituler, ou n'avoient plus d'autre ressource que leur désespoir. Il s'en fallut peu qu'il ne suivissent les sentimens d'une bravoure trop funeste; & le bruit courut que les chefs avoient résolu de mettre le feu aux poudres, dont il y avoit une grande quantité dans la citadelle, & à l'exemple des Saguntins, de faire leur tombeau d'une place qu'ils ne pouvoient plus défendre. Mais les femmes & les enfans s'étant réünis allerent se jetter aux pieds des soldats, & employerent les larmes & les prieres pour les engager de se conserver eux-mêmes, d'avoir pitié de leurs familles, & de ne point souiller par la cruauté la plus barbare, & par une inutile opiniâtreté, la gloire qu'ils s'étoient acquise, en défendant si long-tems la place, quoique sans espérance d'aucun secours.

Ces gémissemens émûrent toute la citadelle, & le Beyglerbey de la Natolie, qui commandoit dans la place, quoiqu'il fût dans un âge très-avancé, se laissa fléchir. Il envoya un renegat Hongrois dire à Antoine d'all' Oglio, qui étoit dans le poste le plus avancé, que le Gouverneur vouloit parler au Général de l'armée Chrétienne. L'Archiduc Matthias nomma aussi-tôt quelques officiers pour traiter avec le Beyglerbey; mais comme il demandoit des conditions trop avantageuses, cette premiere conférence fut inutile. Enfin l'on donna de part & d'autre des ôtages; & le Beyglerbey sortit de la citadelle, pour traiter en personne avec le marquis de Burgaw, Dom Juan de Medicis, le prince de Sassuolo, del Monte, & Sforce.

Il dit à ces Officiers que ni la crainte de mourir, ni l'espérance de conserver le reste d'une vie languissante ne l'engageoient à capituler: Qu'il ne le faisoit que par compassion pour un peuple infortuné, & pour sauver de braves soldats, qui verseroient un jour leur sang avec plus de fruit, pour le service de leur maître: Que sur la fin de ses jours, il ne terniroit point par une lâcheté la réputation qu'il s'étoit acquise pendant une longue vie. Après de longues contestations, il fit signe avec sa canne à la garnison de cesser les actes d'hostilitez; & l'on convint que les soldats sortiroient avec leurs épées, & tout ce qu'ils pourroient enlever.

HENRI IV. 1595.

L'avantage remporté sur les Turcs trois jours auparavant par un détachement de l'armée Impériale, accéléra la capitulation. Le marquis de Burgaw étoit allé en parti, pour chercher les Infidelles qui venoient de Bude au secours de la place. Sa troupe étoit composée de deux mille cinq cens chevaux; d'un pareil nombre de fantassins Hongrois, commandez par Palfy, & par Nadasdy; de douze cens hommes d'infanterie, & de quatre cens chevaux de Flandres, sous la conduite du baron de Schwartzenbourg; de deux mille chevaux Allemands, & de cinq cens Italiens. Il tomba sur un gros de cinq mille chevaux, & de deux mille hommes de pié, qu'il mit en fuite après un leger combat. La nuit qui approchoit fut favorable aux Turcs, & il n'y en eut que trente qui resterent sur le champ de bataille. Le gouverneur de Koppan fut fait prisonnier. Les Impériaux gagnerent encore trois drapeaux, qu'ils emporterent dans leur camp avec leur butin. Cette victoire ôta aux assiégez toute espérance de secours.

La capitulation fut arrêtée le 2 de Septembre. Il restoit encore dans la place douze cens soldats, entre lesquels il y avoit trois cens Janissaires & cinquante-cinq blessez; & outre ces troupes, en comptant les femmes, il sortit de la place deux mille cinq cens personnes, mais peu propres à la guerre. On les embarqua sur trente-cinq batteaux, & on les transporta à Bude.

Avant le départ des Turcs, d'all'Oglio visita la citadelle, de crainte qu'il n'y eût quelque mine secrette. On y trouva trente-quatre canons, mais peu de butin. Les mines étoient prêtes à joüer, s'il se fût donné encore quelque assaut. Le régiment de Burgaw fut mis en garnison dans la place.

Divers avantages des Impériaux sur les Turcs.

Cinq jours avant la reddition de la citadelle de Gran, les Turcs furent battus en Croatie par Sigismond comte d'Eberstein, & Gouverneur général de la Province pour l'Archiduc Ferdinand. Il étoit en marche avec un corps de dix mille hommes, lorsqu'il rencontra par hasard un pareil nombre d'Infidéles commandez par le bacha de Bosnie. Il le mit en fuite après un combat de deux heures; & il resta trois mille Turcs sur le champ de bataille. Il se joignit ensuite à Roberr d'Eggenberg, qui commandoit en Croatie, & au baron George Lenkowitz gouverneur de Carlstatt, qui commandoit en Esclavonie; & voulant profiter de sa victoire, il mit le siége devant la ville de

Petrina, qui étoit défenduë par Crustan Beg, qui avoit fait de si grands ravages dans la contrée. La mort inopinée de ce barbare fit perdre cœur à ses soldats. Ils n'oserent attendre un assaut, & prirent la fuite, après avoir mis le feu dans la ville. Les troupes Chrétiennes firent des courses jusqu'au de-là de Chrastowitz, sur le fleuve Una, au dessus de Wihitsch, dont le bacha de Bosnie s'étoit emparé trois ans auparavant. Les Impériaux ne gagnerent à la prise de Petrina que huit gros canons & quelques petites pieces de campagne; le reste du butin fut consumé par les flammes.

Dans le mois de Juillet précédent, les Turcs indignés de se voir battus de tous côtez en Valachie, & songeant à se venger de tant de défaites, indiquerent un rendez-vous de leurs troupes à Nicopoli. Cette place est capitale de la Bulgarie, quoi que quelques-uns donnent cet avantage à la ville de Sophie. Les batailles sanglantes qui se sont données dans le territoire de Nicopoli, l'ont renduë fameuse; & c'est peut-être de là que vient l'étimologie du nom fatal qu'elle porte. Ses habitans entretiennent de grands troupeaux, & n'ont d'autre nourriture que le lait, le fromage, & la chair de leurs bestiaux; ils sont barbares, & connus par leur perfidie.

Les Heiduques informés du dessein des Turcs, les attaquerent à l'improviste. Ils les contraignirent de se refugier dans Nicopoli, où ils entrerent avec eux, en massacrerent deux mille; & après avoir pillé la ville, y mirent le feu.

Le 28 du même mois, les Turcs qui s'étoient emparés en 1551 de Babotzka, ville située proche de Zighet, entre le Danube & le Drab, l'abandonnerent à l'arrivée de Nadasdy, qui y trouva trente grosses pieces de canon. Le même Capitaine s'empara encore de S. Martin.

Sigismond Battory prince de Transylvanie, ayant assiégé Fogaras, entre Kronstat & Hermanstat, la garnison demanda à parlementer. Le traité étoit déjà conclu, lorsque le bacha de Temeswar, accompagné des gouverneurs de Lippa & de Genen, parut le 12 d'Août avec une armée de dix mille hommes. A la vuë de ce secours inopiné, la garnison refusa d'exécuter la capitulation. Mais ces Infidéles furent bien-tôt punis de leur manque de foi: la ville fut emportée d'assaut, & les Transylvains passerent au fil de l'épée tous ses défenseurs.

HENRI IV. 1595.

La défaite du Bacha ſuivit la priſe de la place, & la victoire fut complette. En effet les troupes Chrétiennes profitant du trouble où la priſe de Fogaras avoit jetté le bacha de Temeſwar; l'attaquerent le lendemain, ſans qu'il eût le tems de ſe mettre en bataille, le mirent en fuite, & firent un grand carnage de ſes ſoldats.

Priſe de Vizzegrad.

Après la conquête de Gran, l'archiduc Matthias ordonna à Palfy, & au prince de Saſſuolo, d'aller reconnoître Vizzegrad, ſitué au-deſſous de Gran, ſur la droite du Danube, dans une plaine très-agreable. Leonard Welz s'étoit emparé de cette place, quelques années auparavant; mais ce ne fut pas ſans peine, & ſans perdre beaucoup de monde. Ces deux Généraux ayant rapporté qu'on pouvoit la prendre ſans beaucoup de difficulté, on en réſolut le ſiége, afin de donner occaſion aux Italiens de ſe diſtinguer dans cette campagne.

Depuis la mort de Mansfeld, le déſordre commençoit à ſe gliſſer dans l'armée Chrétienne. Les Chefs étoient peu d'accord entr'eux, & l'archiduc Matthias, plus reſpectable par ſa qualité de Généraliſſime, que par ſon habileté dans le mêtier de la guerre, n'étoit pas capable d'étouffer une jalouſie mutuelle, qui cauſoit leur diviſion. D'ailleurs les troupes n'étoient pas payées: elles manquoient de vivres; & d'affreuſes maladies emportoient un grand nombre de ſoldats.

Après la priſe de Gran, il s'en fallut peu que les Flamands & les Allemands, à qui il étoit dû pluſieurs mois de ſolde, ne ſe revoltaſſent; & ils ne s'apaiſerent qu'après que Dom Juan de Medicis, & Aldobrandino, ſe furent engagés de les payer. De crainte que l'oiſiveté ne les rendît plus indociles, le commandeur de S. George fut chargé d'aller inveſtir Vizzegrad; on lui donna quatre mille Italiens, la cavalerie Hongroiſe, l'Italienne, & celle que l'Archiduc avoit amenée au camp, outre cinq groſſes pieces de canon. Aldobrandino le ſuivit bientôt avec deux mille chevaux, & tout le reſte de l'infanterie qui montoit à huit mille hommes.

Du côté qui regarde le Danube, Vizzegrad eſt commandé par un château, qu'une muraille d'un accès très-difficile, & flanquée d'une groſſe tour, joint à la ville. Les batteaux qui paſſent ſur le fleuve, ſont obligez de mouiller au bas. De l'autre côté, le mur n'eſt pas ſi élevé; au ſurplus la place a de bons foſſés.

Les Turcs avoient fortifié un bourg appellé Merifch, ou Maroz, fur l'autre rive du Danube. Ce pofte fut emporté d'emblée par l'armée Chrétienne. Dès qu'elle parut, les habitans mirent le feu dans leur ville, & fe retirerent dans le château, & en différens endroits.

Le duc de Mantouë, Virginio des Urfins duc de Bracciano, & Antoine de Medicis, étant arrivés au camp; on éleva à force de bras, & avec beaucoup de peine, une batterie de huit canons, qui commencerent à tirer le 17 de Septembre. Les Impériaux firent deux attaques, dans lefquelles ils furent repouffés avec perte : le commandeur de S. George fut même tué d'un coup de moufquet. Mais trois jours après les affiégeans s'emparerent enfin d'une porte; & quoique les ennemis euffent fait un rempart dans l'intérieur de la place, ils furent cependant obligés de fe rendre, vies fauves. Ils n'étoient que deux cens cinquante-trois hommes, prefque tous de Bofnie. Les femmes & les enfans s'étoient refugiés à Bude.

La conquête de Vizzegrad, où l'on gardoit autrefois la couronne des Rois de Hongrie, faifoit efpérer que le Royaume entier auroit bientôt le même fort, & fembloit frayer aux Impériaux le chemin de Bude : mais la faifon étoit trop avancée, & l'armée en trop mauvais état, pour tenter une entreprifes, dont le fuccès devoit avoir de fi grandes fuites.

Palfy fut envoyé avec fept mille hommes à Tacia, ville fituée fur la gauche du Danube, vis-à-vis l'ifle de Wihitfch, entre Vizzegrad & Peft : le refte des troupes fut diftribué à Totte, à Papa, & à S. Martin.

Affaires de Turquie.

Tous ces événemens arriverent au commencement de l'Empire de Mahomet. La Porte étoit alors agitée par les mouvemens d'un nouveau régne, & le Sultan étoit encore indéterminé fur le choix de fes Miniftres. Ferhat, qui l'année derniere avoit fait rappeller Sinan de la Hongrie, avoit lui-même éprouvé de fâcheux revers; mais s'il avoit été malheureux, on devoit plûtôt attribuer fes pertes au manque d'argent & de vivres, qu'à un défaut de conduite, ou de courage. Cependant Sinan, de concert avec Cicala, qui avoit toûjours été fon intime ami, infinua au Sultan qu'il devoit craindre l'ambition de Ferhat, & punir fon avarice. Il l'accufa d'avoir détourné à fon profit l'argent qui devoit fervir à payer les troupes; & repréfenta que fi

l'on lui laissoit encore le commandement de l'armée, on devoit craindre de plus grands malheurs.

HENRI IV. 1595.

Mahomet écouta ces avis; & persuadé que pour l'interêt de sa propre gloire, & pour le maintien de la tranquillité publique, il falloit signaler son avénement à l'Empire par quelque heureux succès, il rapella Ferhat de l'armée. Le trop crédule Sultan conçut même de si violens soupçons contre la fidélité de ce Bacha, qu'à l'instigation de ses ennemis il donna ordre en secret à l'Aga des Janissaires de l'arrêter, s'il étoit possible, en lui dénonçant sa révocation, & de le faire mourir; mais Ferhat en fut averti par ses amis. Rempli d'une juste confiance que lui donnoient ses services, & les victoires qu'il avoit remportées en Perse, il se flatta que s'il pouvoit parler au Sultan, il se justifieroit facilement. Ainsi ayant pris pour sa garde trois mille soldats, natifs de Bosnie sa patrie, & qu'il entretenoit à ses dépens, il résolut d'attendre sans témoigner la moindre crainte, le porteur des ordres cruels du Sultan. Dès qu'il fut arrivé, il lui fit dire qu'il étoit informé de la volonté de Mahomet; mais qu'il iroit lui-même porter sa tête aux pieds de son maître, qui pourroit à son gré disposer de sa vie.

Sinan successeur de Ferhat étoit déjà en chemin, pour se rendre à l'armée. Soupçonnant que ce dernier pourroit avoir eu connoissance des ordres du Sultan, il fit prendre les devants à Mechmet, bacha du Caire en Egypte, qui avoit des lettres de Mahomet, aussi funestes que les premieres. Ferhat avoit résolu de fuir, & pour cacher son dessein, il sortit du camp avec ses fidéles Bosniens, sous prétexte d'aller recevoir l'envoyé du Sultan; mais dès qu'il le vit prêt à descendre de cheval, il fit un signal à ses gardes, & s'enfuit à bride abbatuë, après avoir dit à Mechmet: Vous arrivez; pour moi, je pars.

Sinan qui n'étoit pas éloigné le fit poursuivre par cinq cens Janissaires de la garnison de Damas. Ferhat eut alors recours à d'heureux stratagêmes, qui assûrerent son évasion. Pour suspendre la poursuite d'une soldatesque toûjours avide d'argent, il fit semer sur le chemin quelques milliers d'écus d'or, ce qui les arrêta pendant quelques heures. Il fit aussi rompre un pont qui se trouva sur sa route, & laissa derriere lui les bagages, & quelques jeunes esclaves. Chaque soldat voulut avoir une de ces belles femmes; & tandis qu'ils disputoient ensemble, ou qu'ils demandoient

demandoient des nouvelles des fuyards. Ferhat après avoir congédié tous ceux qui l'accompagnoient, à l'exception de quatre de ses plus fidéles amis, faisoit toute la diligence possible pour échapper à Sinan. Il fut long-tems caché aux environs de Constantinople, & l'on crut même qu'il étoit mort.

Dans la suite, Mamuc son médecin ayant appris à Marc Veniero bayle de Venise, que Ferhat vivoit encore; ce Ministre qui sçavoit que l'infortuné Bacha étoit secrétement dans les interêts de la Republique, employa le credit qu'il avoit dans le Serail, pour lui faire obtenir sa grace. Ferhat qu'on croyoit le plus riche de tous les Bachas, donna de grandes sommes d'argent, & regagna la confiance de son maître. Ce qui le sauva alors, fut la cause de sa perte dans un autre tems; parce qu'il étoit riche il devint criminel, & Mahomet pour envahir ses trésors le fit étrangler. Ses dépoüilles valurent au Prince cinq cens mille écus d'or.

Ces différens changemens de Généraux furent très-préjudiciables aux affaires des Turcs en Hongrie; & tandis que leurs troupes sans chef certain, & conduites au hasard, resterent divisées en plusieurs corps incapables de la moindre expédition, la victoire suivit toûjours l'armée Chrétienne.

Sigismond prince de Transylvanie remporte divers avantages sur les Infidéles.

Cependant George Barbely capitaine d'un grand courage fut envoyé par Sigismond Battory à Karansebes en basse Hongrie, où, quoiqu'il n'eût qu'un petit nombre de soldats, il s'empara de Bokcia & de Warsocz; mais les Turcs profitans de son absence, & pour faire diversion, entrerent en Transylvanie, qui étoit alors dépourvûë de troupes, & brûlerent la ville de Joffy, & sept villages voisins, après les avoir pillez.

Battory songea aussi-tôt à la vengence, & fit partir d'Alba-Julia un détachement de troupes d'élite, pour aller escalader Totwaradge. L'armée Chrétienne commença l'attaque le matin, & emporta la place sur la fin du jour. Toute la garnison composée de deux cens hommes, fut massacrée. Six Turcs espérant se sauver à la nage, se jetterent du haut de la muraille dans le fleuve Merisch qui passe au pié; mais on leur coupa le chemin de la retraite, & ils eurent le même sort que leurs compagnons.

Les vainqueurs de Totwaradge se joignirent ensuite à Barbely, qui assiégeoit Fatsad. Cette place ne fit presque aucune

HENRI IV. 1595.

résistance, & l'on accorda une escorte à la garnison, pour la conduire en lieu de sûreté. Mais le bruit s'étant répandu que le bacha de Temeswar, & les gouverneurs de Lippa, de Chonad, & de Gyula s'étoient mis en embuscade pour enlever ce détachement des troupes Chrétiennes, les Heiduques qui survinrent, pillerent le bagage des Turcs, & les massacrerent.

Barbely marcha ensuite contre le bacha de Temeswar, qu'il vainquit dans un grand combat. Le Bacha n'échapa que par une honteuse fuite, dans laquelle il perdit ses armes & ses habits. Les gouverneurs de Gyula & de Chonad furent faits prisonniers. On leur conserva la vie, mais on massacra les autres à la vûë de toute l'armée Chrétienne.

Barbely marcha ensuite du côté de Lippa. Les Infidéles étoient dans une telle consternation, que la garnison d'Eperie, à l'exemple de celle de Fatsad, prit l'épouvante, & abandonna la place, après y avoir mis le feu. La garnison de Solmoz en fit autant.

Lippa grande ville, est située sur le Merisch : cette riviere tombe proche de Seged, dans le Tibisque, qui un peu plus bas se joint au Danube vis-à-vis Carlowitz. Lippa après avoir été pendant 33 ans sous la domination des Turcs, fut emportée d'assaut, & saccagée le 28 d'Août. Tout fut impitoyablement massacré, à l'exception de ceux qui se retirerent dans le château, qui est situé à un des coins de la ville, sur le bord du fleuve. Il est à quatre angles, & la régularité de ses fortifications, & ses fossés pleins d'eau, faisoient craindre une longue résistance; mais la terreur que les succès de l'armée Chrétienne avoient répanduë de tous côtés, & la mort du Bacha jetterent les Infidéles dans un si grand trouble, qu'ils capitulerent après trois jours de siége, trop heureux de sauver leurs vies. Les armes & les bagages resterent au pouvoir du vainqueur.

Sinan qui ignoroit la reddition de Lippa, résolut de la secourir avec une armée, qu'on disoit être de quarante mille combattans. Dans ce dessein, après avoir rebâti Nicopoli, dont les nouvelles fortifications lui coûterent plus de soixante-dix mille Joachims, il fit construire un pont sur le Danube, entre le fort de Giorgiu, & la ville de Zorsa; mais ayant appris ce qui s'étoit passé à Lippa, il distribua une partie de ses troupes dans les places de la Moldavie & de la Valachie.

L'armée des Infidéles étant ainsi divisée, les Transylvains animés par tant de succès, se proposerent de l'attaquer. Sur les bords du Danube, de hauts taillis forment un bois épais, coupé en plusieurs endroits par un grand nombre de ruisseaux bourbeux, ce qui en rend le passage très-difficile. On ne peut y passer que sur un pont, & il n'y a qu'une étroite chaussée, sur laquelle les chariots ne peuvent marcher qu'à la file.

Les Transylvains se retrancherent un peu au de-là de ces détroits, dans un endroit où les Turcs devoient nécessairement passer. Ces derniers ayant traversé le Danube, vinrent camper sur une éminence de l'autre côté. Comme les Chrétiens étoient aussi sur une éminence, la forêt qui se trouvoit entre les deux armées dans une valée marécageuse, ne les empêchoit point de se voir. Sinan voyant que les Transylvains, quoiqu'en plus petit nombre, ne refusoient point le combat, craignit d'abord une embuscade, & détacha douze mille hommes pour se saisir des défilez. Les Transylvains s'animant les uns les autres, marcherent courageusement contre l'ennemi. La victoire fut long-tems incertaine, & ne se détermina en faveur des Chrétiens qu'après un combat obstiné, qui dura un jour entier. Les Turcs rompus, & en désordre regagnerent le pont; un grand nombre se précipita dans le fleuve. Sinan lui-même ne sortit qu'avec peine de ces endroits marécageux; & l'on crut qu'il avoit été tué. Il laissa plus de dix mille de ses soldats sur le champ de bataille; les Chrétiens en perdirent aussi un grand nombre. Sigismond envoya des recrûës de cavalerie, pour réparer les pertes causées par une victoire si sanglante. Ceci arriva le *6* de Septembre.

Révolution en Moldavie.

Dans le même tems, à l'instigation d'Etienne Roswan, homme d'un grand courage, mais d'une égale perfidie, Sigismond Battory dépoüilla de sa principauté Aaron vaivode de Moldavie. Comme Etienne Battory, le Cardinal André son frere, avec presque toute la Noblesse de Transylvanie, desaprouvoient la guerre; Sigismond s'étoit persuadé qu'ils entretenoient un commerce secret avec la Porte, & sur ces soupçons, il s'en fallut peu qu'il ne les fit mourir, comme des traîtres & des rébelles (car ce sont les noms qu'il donnoit à ses parens) Le malheureux Aaron fut la victime de ces fausses préventions; & soit qu'il se fût rendu suspect, parce qu'il étoit dans les interêts

HENRI IV. 1595

d'Etienne, & du Cardinal André, ou ſur quelqu'autre prétexte auſſi mal fondé, Sigiſmond le fit arrêter, l'envoya priſonnier à la Cour de l'Empereur, & donna ſa Principauté au traître Roſwan; mais ce nouveau Vaivode n'en joüit pas long-tems.

En effet, Jean Sarius Zamoski, chancelier & grand-général de Pologne, prétendit que la Moldavie dépendoit de ce Royaume, & que c'étoit au Roi de Pologne, & non à celui de Hongrie, à nommer les Vaivodes. Il fut d'ailleurs indigné de ce qu'on avoit dépoüillé Aaron de ſa Principauté, pour la donner au perfide Roſwan, qui étoit tout dévoüé à la Maiſon d'Autriche, & juſtement ſuſpect aux Polonois. Ainſi il vint avec des troupes ſur la frontiere de la Podolie, afin de pourvoir au Gouvernement de la Moldavie, qu'il ſoûtenoit être un Fief mouvant de la Couronne de Pologne, & pour s'oppoſer en même tems aux courſes des Tartares. Il vainquit pluſieurs fois Roſwan, quoique ſoûtenu par les Hongrois; & ſelon les Hiſtoriens Allemands, l'ayant pris dans une action, où il eut un cheval tué ſous lui, il lui fit ſouffrir une mort honteuſe ſur la fin de cette année.

Il lui ſubſtitua Jérémie Mogila, qui ſe reconnut vaſſal perpétuel de la Pologne. Zamoski écrivit même en ſa faveur à Sinan, pour le prier de ne pas s'oppoſer à l'élevation de Mogila, & de l'appuyer de ſon crédit auprès du Sultan, ſur les offres que faiſoit le nouveau Vaivode, de payer à la Porte un tribut conſidérable. Mais l'orgueilleux Sinan lui répondit que Mahomet avoit déja diſpoſé de la Moldavie, & que cette Province n'étoit qu'un foible dédommagement de tous les frais de la guerre: Qu'au ſurplus ſon maître n'avoit pas beſoin de ſecours, pour mettre en poſſeſſion de cette Principauté, celui à qui elle avoit été donnée. Une réponſe ſi fiére cauſa quelques inquiétudes à Zamoski. Il avoit à craindre les Turcs & les Allemands également irrités de l'élevation de Mogila. Il avoit encore dans le Royaume de puiſſans ennemis, qui pouvoient ſe ſervir d'une occaſion ſi favorable à leur animoſité. Dans ces extrêmités, il ſe ſoûtint par ſa ſeule vertu, & il réſolut de s'oppoſer courageuſement à l'armée innombrable des Tartares, qui étoit ſur le point de paroître.

Après quelques eſcarmouches, ils voulurent bien entrer en

conférence, & traiter. Cazichieri Cam des petits Tartares, écrivit à Sigismond roi de Pologne & de Suéde. Ses Envoyés, après avoir fait leur salut ordinaire, en inclinant la tête devant Sa Majesté Polonoise, lui remirent ses lettres, dans lesquelles le Cam représentoit que les Cosaques Hongrois avoient arrêté le Vaivode Aaron, comme un perfide & un traître, & l'avoient mis entre les mains du Roi de Vienne (c'est ainsi qu'il appelloit l'Empereur) mais qu'on lui avoit substitué un homme aussi perfide, qui avec une troupe de brigands, faisoit des courses sur les terres de l'Empire Ottoman : Que le Sultan lui avoit écrit comme à son frere, pour l'engager d'entrer en Valachie, & d'y mettre tout à feu & à sang : Que pour exécuter les ordres de la Porte, il étoit venu camper avec son frere Letikerty Galga, & les autres Seigneurs Tartares, sur les rives du Pruth, dans l'endroit où cette riviere se joint au Cocoza : Qu'il y avoit trouvé le Chancelier du Royaume de Pologne : Qu'après quelques petits combats, on en étoit venu à une conférence, dans laquelle Zamosky lui avoit fait entendre, qu'il n'étoit venu en Valachie, que pour y établir un Vaivode, en vertu des droits du Royaume de Pologne : Qu'il n'avoit point intention de préjudicier aux traitez faits avec le grand Empereur des Turcs : Qu'il souhaitoit seulement que le vaivode Jérémie Mogila restât en possession de sa Principauté ; & qu'enfin les Polonois vouloient entretenir avec Mahomet, une liaison aussi étroite, que celle qui avoit uni les deux Empires, du tems de Soliman : Que les deux partis étant d'accord, on avoit confirmé l'ancienne alliance par des sermens réciproques ; & que pour l'entiére perfection de ce nouvel accommodement, il ne falloit plus que la ratification de Sa Majesté Polonoise.

HENRI IV. 1595.

Il demandoit encore qu'on payât aux Tartares la gratification ordinaire : Qu'on s'unît ensemble, pour chasser au-de-là du Niester, les Cosaques, nation perfide & cruelle, & qu'on les exterminât entierement.

Enfin il ajoûtoit, que si le Roi de Pologne vouloit souscrire à ces conditions, Mogila resteroit en possession de la Valachie, & qu'il avoit déjà écrit à ce sujet au Sultan ; mais que si l'on ne punissoit les Cosaques, il romproit la négociation, & continuëroit la guerre.

HENRI IV. 1595.

Ces lettres avoient été écrites ſur les bords du Pruth, & étoient datées du mois d'Octobre, de l'Hegire 1400[1]. Le Prince de Tranſylvanie ſe voyant par-là déchu de ſes eſpérances mal fondées, & que bien loin de recevoir du ſecours des Polonois, ils lui étoient très-oppoſés, écrivit, & à l'Empereur & au Pape, pour leur faire de vives remontrances à ce ſujet. L'Empereur qui étoit à Prague, écrivit à Sigiſmond roi de Pologne le 13 d'Octobre; & le Pape le 6 de Novembre: l'un & l'autre le prioient dans les termes les plus forts, de rompre le traité qu'il venoit de faire avec les Infidéles, contre le Prince de Tranſylvanie, qui ſoûtenoit la cauſe de Dieu, & de laiſſer Etienne Roſwan en poſſeſſion de la Moldavie; mais comme il étoit contraire aux interêts de la Pologne, de rompre le traité, ces remontrances n'eurent aucun effet.

Suite des conquêtes du Prince de Tranſylvanie.

Quoique la derniere victoire inſpirât un nouveau courage aux Tranſylvains, & les remplît de confiance; cependant elle leur avoit coûté tant de ſang, que Sigiſmond leur Prince, qui étoit à Alba-Julia, ou Weiſſembourg, ne crût pas devoir former aucune entrepriſe, ſans quelque nouveau ſecours. Il demanda de la cavalerie à l'Empereur, & traita avec les Cicules, autrement appellez les habitans de Zekel; ce qui indigna la Nobleſſe qui l'accompagnoit; car ces peuples étoient ſes ſujets. Leur territoire a des limites certaines, & n'eſt point confondu avec celui de leurs voiſins. Ils ont huit habitations: leurs principales forces conſiſtent en cavalerie, mais ils ne ſe rendent terribles que par leurs courſes, & ſont peu propres dans un combat régulier, ou dans les ſiéges.

Sigiſmond confirma leurs anciennes libertés, & leurs priviléges. Ils promirent de leur côté qu'ils lui fourniroient quarante mille chevaux entretenus à leurs dépens: Qu'ils payeroient tous les ans par chaque maiſon un Joachim, un Strich, ou une meſure de bled, & une meſure d'avoine: Qu'enfin s'il naiſſoit un fils à Sigiſmond, ils lui feroient préſent d'un bœuf gras, pour l'entretien de ſa maiſon.

Ce traité ayant été conclu, & rendu public, les Cicules qui n'étoient que vingt mille hommes dans leur camp, envoyerent

1 C'eſt ici une faute ſenſible, ſoit de la part des Tartares, qui comptoient très-mal, ſoit de la part de M. de Thou, dont on a traduit le texte, tel qu'il eſt dans l'édition d'Angleterre. Pour compter juſte, il falloit dire en 1595 de l'Hegire 974.

dans leur payis les capitaines Balthazar Bogathy, Benoît Mincenthy, & Volfang Cornisi, pour lever le surplus des troupes qu'ils avoient promises. Ils indiquerent leur rendez-vous dans les Campagnes de Barce, où Sigismond se rendit lui-même avec une grande armée, en sorte qu'il se vit à la tête de plus de soixante-dix mille hommes.

Avec ces nombreuses troupes, il marcha d'abord contre Tergowisch capitale de la Valachie. Sinan, qui y étoit alors avec Aly bacha, faisoit fortifier à la hâte la citadelle, qu'il avoit bâtie sur les ruines d'un Couvent, & il y mit 1500 hommes de garnison. Sur les nouvelles de l'approche de l'armée Chrétienne, il chargea Aly de défendre la place, & lui laissa 4000 hommes d'élite; il abandonna ensuite son camp, sans même en détruire les retranchemens, & se réfugia avec précipitation, dans le château de Buckereste à plus d'une journée de distance de Tergowisch.

Sigismond fut alors incertain s'il profiteroit du premier feu, & de l'ardeur de ses soldats, pour suivre, & combattre l'ennemi, avant qu'il se fut remis de sa frayeur, ou s'il étoit plus à propos d'attaquer la place. Silvio Piccolomini, que le grand Duc de Toscane avoit envoyé en Valachie, représenta qu'il étoit dangereux de s'exposer entre la garnison d'une ville ennemie, & l'armée de Sinan, & détermina Sigismond à assiéger Tergowisch.

Ce Prince entra dans le camp que les ennemis avoient abandonné, & forma aussi-tôt le siége de la ville & de la citadelle. Hassan qui en étoit Gouverneur, ayant refusé de se rendre, n'eut pas assez de courage, ou de forces pour résister. Tout céda aux Transylvains; & la garnison entiere fut passée au fil de l'épée. Aly Bacha, le Beyglerbey de Caramanie, le Gouverneur de Buckereste, & quelques autres Chefs resterent prisonniers de guerre : les vainqueurs firent un butin considérable. Ils trouverent dans cette place, où Sinan avoit fait ses magasins, une grande quantité de vivres, & quarante pieces de canon : ceci se passa le 18 d'Octobre.

Deux jours auparavant, Sigismond ayant appris que les Turcs emmenoient deux mille prisonniers, & de grands troupeaux, vers un pont construit par Sinan sur le Danube, envoya un détachement, qui conduit par des guides qui connoissoient

HENRI IV. 1595.

parfaitement le payis, s'empara des défilés, avant que les ennemis y fussent arrivez, les tailla en pieces, mit les prisonniers en liberté, & recouvra tout le butin.

Les Historiens qui ont écrit ces évenemens, y ajoûtent du merveilleux; ils assûrent que lorsque Sigismond arriva devant Tergowisch, il parut au-dessus de la place une brillante étoile, qui avoit la figure d'une cométe, & qui fut vûë pendant une heure entiere, quoique le soleil fût déja levé. On dit aussi qu'une Aigle ayant pris son essort de dessus un rocher voisin, appellé Der Konigstein, étoit tombée au milieu de l'armée; & que comme un présage assûré d'une victoire prochaine, on l'avoit presentée à Sigismond, sans que cet oiseau s'éfarouchât, & avec autant de facilité, que s'il eût été apprivoisé. On donna encore à ce même fait une interprétation toute contraire, en disant que la prise d'une Aigle, qui désignoit l'Empire Germanique, annonçoit par avance, qu'on devoit craindre la défaite des troupes Chrétiennes.

Aly Bacha ayant été interrogé dans un Conseil de guerre, sur l'état de l'armée ennemie, il répondit que Sinan n'avoit avec lui que trente mille hommes, le reste des troupes ayant été dispersé en différentes places de la Moldavie; mais qu'il espéroit être bientôt secouru par une nombreuse armée de Tartares : Qu'il étoit à Buckereste, sur l'Argis, où il s'étoit retiré pour attendre l'évenement du siége de Tergowisch; mais que dès qu'il seroit informé de la prise de cette place, il ne falloit pas douter qu'il ne gagnât le pont de Giorgiu.

« Sinan, continua-t'il, ne me laissa en partant, qu'un petit » nombre de troupes, pour la défense de Tergowisch, mais il » me fit espérer que Jérémie, Vaivode de Moldavie, feroit » entrer dans la place un secours de cinq mille hommes, & » qu'il viendroit lui-même en faire lever le siége. Il m'assûra » même que votre armée n'étoit pas si nombreuse qu'on le di- » soit. Le perfide cherchoit à me tromper, & à m'exposer à » une mort presque certaine. Une ancienne animosité a été » le motif, qui l'a fait agir ainsi à mon égard. Sinan fut l'en- » nemi mortel de mon pere Mechmet, qui a rendu de grands » services à l'Empire Ottoman, sous trois de nos Sultans; mais » comme Mechmet ne le craignit jamais, & fut toûjours à » couvert de ses coups; le traître Sinan a saisi cette occasion,

» pour

» pour assouvir sur un malheureux fils sa haine pour le pere. »

On ne sçait si Aly parloit sincérement, ou seulement pour exciter la compassion de Sigismond : quoiqu'il en soit, s'apercevant que ses discours ne faisoient pas beaucoup d'impression sur le Prince, il lui offrit 100000 écus d'or pour sa rançon. Mais tout cela fut inutile, & il ne put obtenir sa liberté. Piccolomini s'y opposa. Il avoit interêt de retenir un homme de cette considération, afin que s'il avoit le malheur de tomber entre les mains des Turcs, on pût l'échanger avec lui ; & comme cet artificieux Italien s'étoit emparé de l'esprit de Sigismond, il le détermina facilement à refuser les offres de son prisonnier. Ainsi Aly, le Beyglerbey de Caramanie, & les autres officiers Turcs, furent envoyés à Kronstatt, sous une bonne escorte.

Sigismond étant informé de l'état de l'armée ennemie, & les discours des prisonniers se trouvant conformes au rapport des espions, décampa pour suivre Sinan. Par le conseil de Piccolomini, il marcha d'abord contre Buckereste ; mais les Turcs s'étoient retirés, & la place étoit déjà reduite en cendres, ensorte que les troupes Chrétiennes ne trouverent que quelques bagages, des chameaux, & des canons que les ennemis, dans la précipitation de leur fuite, n'avoient pu emporter.

Les Transylvains continuerent leur marche vers un pont situé à trois journées de Buckereste, & sur lequel Sinan avoit passé l'Argis. Ils s'en servirent aussi, & l'ennemi auroit dû le rompre. Enfin ils atteignirent les Infidéles, dans le tems que Sinan avoit déjà fait passer presque toutes ses troupes sur le pont de Giorgiu. Il n'avoit laissé pour la garde du pont que six mille hommes, qui servoient aussi d'escorte à un pareil nombre de prisonniers. Les troupes Chrétiennes les attaquerent d'abord, & mirent les prisonniers en liberté, & les Turcs en fuite. Quelques-uns se sauverent par dessus le pont, dans le fort de Giorgiu ; d'autres passerent le fleuve à la nage ; mais dans ce désordre les troupes Chrétiennes en tuerent un grand nombre, & plusieurs furent emportés par le courant de l'eau. Ceci arriva le 28 d'Octobre.

Le lendemain on assiégea le château, où Sinan avoit mis des troupes fraîches en garnison. La premiere attaque fut malheureuse, & cet échec diminua beaucoup l'ardeur des Hongrois. Les assiégés recevoient à tous momens des secours par

dessus un pont, qui gagnoit de la place dans une isle formée par le Danube. Piccolomini Grand-Maître de l'artillerie, résolut de brûler ce pont; mais comme on ne pouvoit attaquer ce poste, sans essuyer tout le feu de l'artillerie du château, il perdit un grand nombre de ses soldats. Le danger paroissoit trop évident, pour y exposer des troupes, on prit le parti de renverser le pont à coups de canon : ce qui s'exécuta heureusement. On tourna ensuite toute l'artilletie contre les murs du château. Les Hongrois refuserent de monter à l'assaut, sous prétexte que la brêche n'étoit pas assez large : mais les Italiens s'y hazarderent courageusement.

Les Turcs se défendirent avec valeur, & Piccolomini voyant que ses Italiens ne pouvoient reüssir, s'ils n'étoient au plûtôt soûtenus par des nouvelles troupes, eut recours aux Hongrois. Il les pria de ne pas abandonner leurs compagnons, & de profiter de la foiblesse & de la consternation des assiégés, avant qu'ils pussent reprendre leurs esprits.

Les Hongrois firent par bienséance, ce que la crainte leur avoit empêché d'entreprendre, & ils marcherent enfin vers la brêche. Elle fut bientôt forcée, & les assiégeans se jetterent dans la place, après une longue résistance que firent les assiégés. Les Turcs qui échaperent à la premiere fureur du soldat victorieux, se renfermerent dans un Fort intérieur qu'ils avoient destiné à leur servir de retraite, s'ils étoient ou surpris, ou forcés. Ce poste fut encore emporté d'assaut, & tous ceux qui s'y étoient refugiés, périrent misérablement; d'autres qui s'étoient enfuis dans l'isle, furent ou tuez ou noyez dans le fleuve. Une des galeres qu'ils avoient preparées pour leur fuite, fut surprise par un parti de l'armée Chrétienne, & une autre vaisseau qui portoit les tristes restes de la garnison Turque, fut coulé à fond à coups de canon : la Chiourme ne se sauva qu'avec peine. On dit que les vainqueurs gagnerent dans cette expédition soixante-dix pieces de canon de differente grandeur.

Piccolomini étoit d'avis de conserver cette place, & d'y mettre une garnison, pour fermer le passage aux Infidéles. Mais les Transylvains ayant représenté que ce poste étoit trop éloigné de leur payis, & qu'on ne pouvoit le défendre qu'à grands frais; on trouva plus à propos de démolir le château, & de brûler en même tems le pont que Sinan avoit construit.

Après cette heureuse campagne, Sigismond retourna à Kronstatt. Il laissa des troupes suffisantes, pour la garde du camp, sous la conduite d'Etienne Bostkay son lieutenant général. Ce Seigneur avoit un grand nombre de vassaux, & étoit proche parent du Prince. Une partie des troupes étoit dans le même tems du côté de Temeswar; & elles eussent pû s'en emparer, si l'on eût sçu profiter de la consternation dans laquelle étoient les Infidéles. Elles prirent seulement Tillageswar, & la ville & château de Jenen, sur le chemin qui conduit de Temeswar à Gyula. Il y avoit dans Jenen sept cens Turcs de garnison, outre les femmes, & les enfans; ils capitulerent le 24 d'Octobre, vies & bagues sauves. En exécution du traité, on leur donna une escorte, pour les conduire à Pacota; mais sous prétexte que les gouverneurs de Temeswar & de Gyula, avoient dressé sur le chemin une embuscade, qui cependant ne leur avoit pas réüssi, les Heiduques se crurent autorisés à enfraindre la capitulation; ils attaquerent les Turcs, dont ils tuerent une partie, & dépouillerent l'autre.

D'un autre côté les Impériaux, sous les auspices de l'archiduc Matthias, s'emparerent de S. Nicolas, dans l'isle de Tibisque, au-dessus de Zolnoc, après un siége de deux jours, & trouverent dans cette isle une grande quantité de vivres. Tous les Gouverneurs des petites places voisines prirent aussi-tôt l'épouvante, & abandonnerent leurs postes; ce qui engagea l'armée Chrétienne à former une entreprise sur Zolnoc; mais cette tentative n'eut aucun effet.

Zarcad, place située sur un lac qui arrose les murailles de Gyula; Becka, & Eldelez, bâties sur les bords du Kerez, (riviere qui se jette dans le même lac;) & le château de Kzongrad, sur le confluent du Kerez & du Tibisque, ouvrirent aussi leurs portes à l'armée Impériale.

Dans le même tems le bacha de Carlstat, qui avec un camp volant faisoit des courses dans la Marche de Vinda, qui est une partie de la Sclavonie, habitée par les Uscoques, peuples accoûtumés aux brigandages, surprit la ville de Wihitz, située sur le fleuve Una, qui avoit été cause de la guerre. Le Bacha l'abandonna au pillage, & y mit le feu, parce que n'ayant pas d'artillerie, il ne put s'emparer de la citadelle.

La flotte Chrétienne commandée par Pierre de Tolede amiral

HENRI IV. 1595.

Guerre sur mer contre les Turcs.

de Naples, fit sur les côtes de la Morée, des ravages qui causerent aux Turcs un plus grand préjudice. Peu de tems auparavant, le corsaire Amurath Rais avoit couru la mer Ionique, & celle de Toscanne, & y avoit fait des prises considérables. Il s'étoit même emparé de deux vaisseaux qui appartenoient à l'Ordre de S. Etienne ; & quoique dans sa descente au cap d'Otrante, il eût été repoussé, & qu'il eût perdu une de ses galeres, cependant toutes les côtes étoient encore en allarmes. Pour se venger de ses insultes, Pierre de Tolede arma quatorze galeres, ausquelles il joignit huit autres vaisseaux de Sicile. Il cacha son veritable dessein, sous le pretexte de veiller à la sûreté des foires de Salerno, & d'en éloigner les Turcs ; mais ayant navigé toute la nuit, il fondit tout à coup sur Patras ; il y avoit alors (c'est-à-dire au mois de Septembre) une fameuse foire, frequentée par un grand nombre de marchands Juifs, Turcs & Grecs. La place fut emportée d'emblée. Les vainqueurs pillerent les boutiques des marchands, firent un grand nombre de prisonniers, tuerent quatre mille Infidéles ; & après avoir saccagé cette ville infortunée, y mirent le feu.

Cicala Bacha étoit au cap Matapan, dans le voisinage de Patras ; mais la flotte Turque n'étoit pas en état de combattre. Croyant d'ailleurs que l'armée navale des Chrétiens l'emportoit sur lui par le nombre des vaisseaux, comme ils en avoient fait courir le bruit, le Bacha n'osa sortir de son poste. Cependant pour cacher la perte que les Turcs avoient faite en cette occasion, & les avantages que les troupes Chrétiennes avoient remportés en Hongrie sur Sinan Bacha, qui étoit son intime ami, il fit porter au Divan les têtes de trois cens Chrétiens, quelques pieces de canon, & quelques dépoüilles, qui furent envoyées à Constantinople par Assan fils de Mechmet, comme des trophées d'une victoire qui n'étoit qu'imaginaire.

Dans l'espérance de surprendre Carone, Pierre de Tolede resta pendant quelque tems dans le golfe de Larta, sans que Cicala osât paroître. Il s'en retourna ensuite en Italie, avec un butin qu'on disoit monter à 400000 écus d'or.

Révolte des payisans d'Autriche.

La révolte des payisans de l'Autriche, interrompit pour quelque tems le cours de tant de prospérités. Accablés par les exactions des Seigneurs & des Gentilshommes, ils s'assemblerent d'abord entre Claus, & la riviere d'Ens ; & arrêterent qu'ils

attaqueroient Efferding, ville située à trois milles de Lintz. Les dures extrêmitez où ils avoient été reduits, leur avoient fait prendre les armes; mais dès qu'ils furent affranchis de l'oppression, cette liberté, dont ils n'avoient jamais goûté les douceurs, devint bientôt une licence effrenée; & ils se rendirent terribles, non-seulement à leurs anciens tyrans, mais encore aux Princes voisins.

L'archevêque de Salzbourg craignant les suites de cette révolte, voulut les prévenir, & leva des troupes. L'Empereur qui apréhendoit encore plus les progrès de la sédition, fit venir de Hongrie les Flamands, & le regiment commandé par Hannibal Rotenaw. Il tâcha cependant d'apaiser ces furieux, & leur fit proposer des moyens d'accommodement.

Les payisans, qui dans le commencement de leur révolte observoient entr'eux une exacte discipline, dirent qu'ils n'avoient pris les armes, que pour s'affranchir des injustes exactions, dont la Noblesse les accabloit; qu'ils étoient prêts de se soûmettre, & qu'ils ne refusoient pas de payer les contributions qu'on levoit pour les frais de la guerre contre les Turcs.

Quelques-uns d'eux furent tuez, ou faits prisonniers dans des escarmouches peu décisives; mais le 18 de Novembre il se fit un accommodement; & l'on convint que leurs Chefs demanderoient pardon de leur révolte : Que les prisonniers seroient rendus sans rançon de part & d'autre : Que les payisans retourneroient à leurs travaux ordinaires, & obéïroient dans la suite à leurs Seigneurs, qui seroient tenus de les traiter avec douceur : Que l'Empereur ordonneroit aux Gouverneurs de ses places, & aux Magistrats de défendre les payisans : Qu'il écouteroit leurs plaintes, & leur feroit rendre la justice qui leur étoit duë.

Révolte des Troupes.

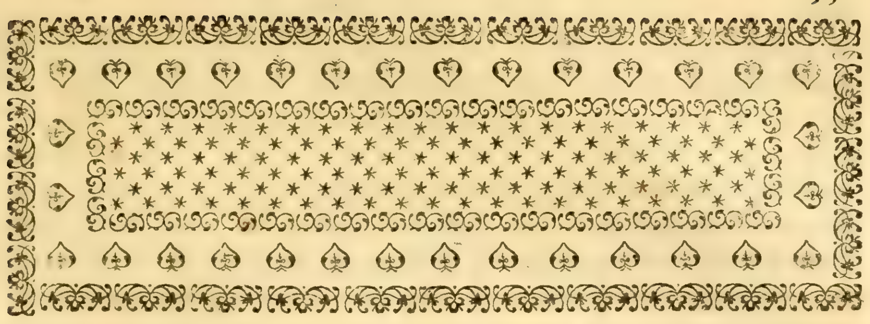
La révolte des troupes qu'on devoit employer contre les payisans, causa encore de plus grandes craintes à l'Empereur, le défaut de payement en étoit le motif, & elles tâcherent de s'en dédommager par le pillage des villes voisines, quelques efforts que fît Rotenaw pour les appaiser. Les soldats qui étoient à Presbourg saccagerent quatre bourgs voisins de cette place. Les Italiens qui étoient en quartier d'hyver dans le territoire d'Erdinbourg, se portoient à toutes sortes d'excès. Les troupes du marquis de Burgaw, dont le quartier étoit proche un pont sur la riviere de Leythe, ravagerent toute la contrée.

HENRI IV. 1595.

Enfin les ſéditieux s'approcherent de Vienne, arracherent les drapeaux des mains de leurs Officiers, les arborerent ſur la porte de Carmen, s'emparerent de S. Ulric, & menacerent de mettre le feu dans les fauxbourgs, ſi l'on faiſoit la moindre réſiſtance.

Rotenaw voyant que les prieres ne faiſoient aucune impreſſion ſur l'eſprit de ces furieux, employa des moyens plus violens. Il fit arrêter quelques auteurs de la ſédition, en fit pendre ſept, & trancher la tête à un huitiéme. Le lendemain les ſéditieux reçurent leur ſolde, & s'appaiſerent; mais dès qu'on les eut tirés de leurs logemens, on en caſſa ignominieuſement quelques-uns, & on licentia les autres.

Fin du cent-quatorziéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-QUINZIE'ME.



LA Mauritanie fut exposée cette année à de grands troubles. Muley Nazar, fils du célébre Muley Mahamet, qui dix-sept ans auparavant, avoit été tué dans cette fameuse bataille, où périt Sébastien roi de Portugal, avoit résolu de reprendre les brisées de son pere. Pour exécuter son projet, il étoit venu se poster sur quelques montagnes voisines de Fez, & se tenoit caché à Messal[1]. Il traitoit en même tems avec le roi Philippe, qui promettoit de le secourir puissamment, si une fois la Fortune commençoit à se déclarer pour lui. Muley Nazar comptoit outre cela sur le secours des Montagnards, gens accoûtumés à vivre de pillage, & toûjours prêts à prendre les armes à la moindre

HENRI IV.

1595.

Entreprise de Muley Nazar contre le Roi de Fez.

1 Messal ne se trouve point dans la Carte. Ce n'est peut-être qu'un village.

HENRI IV. 1595.

occasion, qui se présente de remuer. Il se flattoit aussi de se voir bientôt appuyé des troupes mêmes de Muley Hamet roi de Fez & de Maroc, parce que ces milices sont toûjours disposées à se révolter en faveur de celui qui fait leur condition meilleure. Il n'en fallut pas davantage pour lui persuader qu'il viendroit aisément à bout de son entreprise; d'ailleurs il y avoit lieu de croire que les Africains, qui se lassent aisément de la même domination, & qui aiment le changement, ne verroient pas plûtôt une armée en campagne, & Hamet embarassé, qu'ils l'abandonneroient pour suivre la Fortune de son ennemi. Deux choses augmenterent encore son espérance; la révolte déclarée de mille arquebusiers, & de trois mille lanciers, qui sur ces entrefaites abandonnerent Muley Xeque, fils d'Hamet, & son héritier présomptif, pour passer au service de son nouveau rival; & le concours des Montagnards, qui attirés par l'espérance du butin, venoient en foule se joindre à lui. A la tête de ces forces, qui formoient déjà une espéce d'armée, Nazar descendit dans la plaine, & se répandant de toutes parts, fit une course jusqu'aux portes de Fez, s'empara d'une quantité prodigieuse de chameaux, de gros & de menu bétail, & emmena même en captivité toutes les femmes & tous les enfans des Arabes.

Au bruit de ces hostilités, Hamet, qui depuis long-tems, avoit prévû cet orage, ordonna à son fils Muley Xeque, & aux autres Généraux, de former au plus vîte, un corps d'armée de toutes les troupes qui étoient à sa solde, & de faire des levées dans tout le Royaume : telles furent les mesures qu'il opposa à l'ennemi du déhors. Mais ce Prince naturellement éclairé, qui sentoit qu'ayant abusé de son autorité, & traité ses sujets, plûtôt comme des esclaves, que comme des hommes libres, il s'étoit rendu fort odieux, & s'étoit fait autant d'ennemis, qu'il avoit maltraité de sujets, pour se mettre à couvert des entreprises du dedans, crut devoir joindre la ruse à la force. Dans cette vûë, il ordonna à tous les Officiers, sur la fidélité desquels il comptoit, de faire semblant de prêter l'oreille aux propositions, qu'il sçavoit que Muley Nazar leur faisoit faire, pour les attirer à son service, & de lui promettre de se déclarer en sa faveur, dès qu'il paroîtroit avec des troupes. Ils devoient aussi lui faire entendre, que s'il

vouloit

vouloit profiter de l'occasion, il n'y avoit point de tems à perdre, parce que s'il tardoit trop, l'ardeur de ceux qui étoient les mieux intentionnés, ne pouvoit manquer de se refroidir. Le dessein de Hamet étoit d'attirer par-là Nazar à un combat, sans attendre des secours considérables, qui devoient lui arriver dans peu, & de ruiner par cette précipitation, le parti de ce Prince, qui se seroit fortifié de plus en plus, s'il eût sçu temporiser. En effet Nazar donna dans ce piége. Le défaut d'argent eut peut-être autant de part à cette faute, que sa crédulité Quoiqu'il en soit, sans attendre qu'il eût rassemblé de grandes forces, il se mit en marche; mais il trouva Xeque aussi préparé à le bien recevoir, qu'il l'étoit peu à l'attaquer.

Défaite de Nazar.

Dès que Hamet sçut que Nazar avoit pris ce parti téméraire, il envoya sur le champ à Muley Xeque, Litealdo Hamet-Benadel, avec cent chevaux d'élite, pour l'instruire de la maniere dont il devoit combattre. Les deux armées étoient déjà en présence, lorsque Benadel arriva. Il conseilla à Xeque de charger en même tems les ennemis avec toutes ses forces. On n'avoit pas d'abord été de cet avis dans le Conseil; on avoit résolu que Hamon Buia, Monnero, Bucrosil, & Mustapha commenceroient l'attaque à la tête de leur cavalerie, pendant que Xeque se tiendroit en bataille à quelque distance, avec le gros de l'armée; & que lorsque le combat seroit échauffé, ce Prince paroîtroit tout à coup, ou pour rétablir le combat, si Nazar avoit l'avantage, ou pour achever sa défaite, si ses troupes commençoient à plier. Benadel n'aprouva point ce projet. Il ne doutoit pas, que si les différens corps, dont l'armée étoit composée, combattoient séparément, beaucoup des soldats de Hamet ne passassent du côté de Nazar. Ainsi il fut d'avis que Muley Xeque se mît à la tête du corps de bataille, qu'il donnât le commandement de l'aîle droite à Bucrosil, & celui de la gauche à Hamon Buia. Cet ordre fut suivi; & Nazar étant tombé d'abord avec toutes ses forces sur Hamon, le mit aisément en déroute. Xeque en fut extrêmement étonné; car il avoit fondé sa principale espérance sur la bravoure de cet Officier, & des troupes qu'il conduisoit. Toute l'armée en parut si consternée, que le jeune Prince fut obligé de mettre pied à terre, & d'aller, l'arquebuse à la main, charger les ennemis, à la tête de ses arquebusiers. Mais Mustapha, à la

HENRI IV. 1595

tête des gardes, qu'ils appellent *Cilques*, se distingua sur tout en cette occasion. Attentif à tout ce qui se passoit, tantôt attaquant l'ennemi de front, tantôt en flanc, quelque fois feignant de se retirer, ce qui est la façon de combattre la plus ordinaire aux Maures; cet Officier vint enfin à bout, après un combat de trois jours, pendant lesquels les soldats passerent les nuits sur le champ de bataille, d'obliger la victoire à se déclarer pour Muley Xeque. Nazar blessé d'un coup de feu, & de deux coups de lance, se sauva lui cinquiéme dans les montagnes, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre du plus grand Capitaine, & du soldat le plus brave.

Après le combat, les transfuges, qui pendant la mêlée, avoient passé du côté de Nazar, vinrent se jetter aux piés du vainqueur, & mettant les armes bas, ils implorerent sa clémence, & lui demanderent pardon de leur faute. Le Prince le leur accorda avec bonté; mais les Généraux, & les autres Officiers zélés pour le service du Chérif, ne furent pas de son avis, & les firent tous passer au fil de l'épée. Xeque en parut très-fâché, soit qu'il feignît de l'être, soit qu'il le fût en effet par un principe de bonté naturelle, comme ce qu'il fit depuis, semble le justifier; car se trouvant maître des tentes de Nazar, de ses effets, de ses papiers, & de ses lettres, il brûla tout, sans rien lire; ce qui est la marque d'une grandeur d'ame, non-seulement véritable, mais au-dessus de tous les éloges, comme Pline, qui sçut donner le prix aux vertus, l'a très-bien remarqué dans Jule César. Xeque n'ignoroit pas, & son pere l'en avoit averti, qu'il y avoit dans son armée plusieurs traîtres, qui avoient pris en secret des engagemens avec Nazar, & qui n'auroient pas manqué de se déclarer, si le sort eût décidé autrement de la bataille. Ainsi dès qu'il n'y eut plus de danger à craindre, ce Prince généreux crut qu'il étoit inutile d'en faire la recherche, & de s'exposer par-là à les réduire au désespoir. Il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre. Du côté du Roi, il resta sur la place plus de soixante personnes de distinction; entr'autres le fils puîné du colonel Ibrahim Sophien. Ce jeune homme montra ce jour-là qu'il étoit digne fils d'un pere si courageux: il combattit toûjours aux premiers rangs; & après avoir tué d'un coup d'arquebuse le cheval de Nazar, il le blessa lui-même d'un autre coup; mais Nazar étant

remonté aussi-tôt sur un cheval frais, qu'un de ses gens lui présenta, tua d'un coup de sabre ce jeune homme, dont les forces étoient épuisées. Ibrahim perdit encore un de ses freres dans cette action; Mustapha, Bucrosil, & Hamon Buia y furent dangereusement blessés. Les vainqueurs y reprirent tout le butin; ensorte qu'un bœuf, qui avant le combat, se vendoit vingt florins dans l'armée du Chérif, n'y en valoit plus que quatre, après la défaite des ennemis. Cette bataille se donna le 30 d'Août.

Hamet ayant reçu la nouvelle de cette grande victoire, fit tirer tout le canon de Fez, en signe de réjoüissance, & fit faire trois salves consécutives par tous les arquebusiers de son armée. Il ordonna outre cela un tournois, où Muley Busluer, frere de Xeque, désarçonna le colonel Lircaïde. Il recompensa ensuite magnifiquement tous les Officiers, & donna à Hamet Benadel le Gouvernement de Tafilet. L'opinion qu'avoit le Chérif, que c'étoit Philippe qui avoit poussé Nazar à faire cette entreprise, l'inquiétant pour l'avenir, lui fit naître la pensée de s'emparer de Tanger; mais les difficultés qui se rencontrerent dans l'exécution de ce projet, & la désertion de ses troupes, l'obligerent de l'abandonner.

Voyage des Hollandois dans la Mer Glaciale.

Avant que de passer à une autre année, je crois qu'il est à propos de faire ici mention des voyages de mer qui furent entrepris pendant le cours de celle-ci, & des différens succès qu'ils eurent. Je commencerai par celui que les Hollandois entreprirent pour la seconde fois dans la mer glaciale. La résolution n'en fut prise dans le Conseil des Etats, qu'après de longues délibérations. Plusieurs n'approuvoient pas ce dessein, prétendant qu'il n'étoit pas possible de pénétrer dans des climats, où le froid est si rude, & les glaces si épaisses, & qu'on ne viendroit jamais à bout de doubler le Cap Tabin, qui est au soixante-quinziéme degré de latitude. D'autres soûtenoient au contraire que cela étoit possible, & ils le prouvoient par un fait rapporté dans Pline, qui, sur la foi de Cornelius Nepos, dit que cinquante-sept ans avant la naissance de Jesus-Christ, un Roi des Sueves présenta à Q. Metellus Celer, alors Proconsul de la Gaule, quelques négocians Indiens, qui trafiquant dans les Mers des Indes, avoient été jettés par la tempête sur les côtes de Germanie. Ils ajoûtoient que la même

HENRI IV. 1595.

chose étoit arrivée l'an 1160, du tems de l'Empereur Frideric Barberousse. Le voyage fut donc résolu. Les Etats & le prince Maurice Amiral Général, firent équiper sept vaisseaux à Amsterdam, à Enchuse, à Roterdam, au Texel, & dans les isles de Zélande. On les chargea des marchandises, qui convenoient pour trafiquer avec les peuples du payis, afin qu'ayant contracté amitié avec eux par le moyen du commerce, on en pût tirer des lumieres sur la nature de cette mer, & sur les mesures qu'on pourroit prendre pour passer dans la mer glaciale. Pierre Plance Mathématicien célébre, & très-entendu dans la marine, donna des avis pour observer les longitudes, les latitudes, & les variations de vent. Guillaume Berentson, qui avoit fait le premier voyage, fut nommé premier Pilote de la flote, & Jacque Heemskerke eut la charge de Commissaire général.

Les Hollandois sortirent du Texel le 2 de Juin, & mettant à la voile, arriverent à la hauteur de la Norwege vers le 16 de Juillet. Le 19 d'Août ils aborderent par un vent de Nord au payis de Weigats à soixante-dix degrés de latitude. Entre Weigats & la terre des Samuites, il y a un détroit à qui l'on a donné le nom de Nassau : ce fut là qu'ils firent leur premiere descente. Ils s'avancerent d'abord plus de deux lieuës dans le payis sans appercevoir aucun homme, seulement ils apperçurent de loin une de ces espéces de barques, que les naturels du payis appellent Lodigie. Elles sont faites d'écorces d'arbre cousuës ensemble. Les Russiens s'en servent sur ces côtes pour aller à la pêche de ces sortes de poissons, qu'ils nomment Walrusses, dont j'ai parlé ailleurs, & des baleines. Ils y trouvent outre cela une quantité prodigieuse d'oyes grasses, dont ils font provision. Ce petit bâtiment venoit de Petzove. Les Hollandois s'en étant approchés, firent prier les matelots par un interprête en langue Russienne, qui est une dialecte de l'Esclavon, de venir leur parler. Ils apprirent d'eux qu'au sortir du détroit de Weigats, on entre dans la mer de Tartarie, par où il est aisé de se rendre à l'Obit, qui est le plus grand fleuve de ce vaste Etat : qu'il ne pouvoit être glacé que dans soixante & dix jours, & que dès qu'il le seroit, on pouvoit entrer dans la Tartarie avec les chariots les plus pesans. Les Hollandois connurent que ces Russiens étoient sujets du grand duc de Moscovie, en ce qu'ils s'excuserent de manger de la viande qu'on leur

présenta, sur ce qu'il étoit jeûne. Les ours blancs, dont nous avons parlé à l'occasion du premier voyage, attaquerent encore nos voyageurs dans celui-ci, & surprirent deux matelots qu'ils mirent en pieces.

Les Hollandois passerent ensuite à la côte opposée, qui est au Midi. Ils y trouverent des hommes couverts de peaux de Rangiers à grands poils, & armés d'arcs. Ces peuples parlent aussi la langue Russienne ; cependant ils ne connoissent point la religion Chrétienne. Ils adorent de petites images de bois très-mal faites, dont on trouve quantité le long de la côte, ce qui a fait appeller cet endroit le Cap des Idoles. Les Hollandois en avoient enlevé une de terre, & l'avoient mise sur un de leurs vaisseaux. Les Russiens s'en étant apperçus, les prierent à mains jointes de la leur rendre ; & le respect ne leur permettant pas de la remporter eux-mêmes, ils la mirent sur une espece de char sans rouës, traîné par un Rangier, & la conduisirent ainsi en cérémonie au lieu d'où on l'avoit ôtée. On sçut encore de ces Samuites, qu'après avoir doublé le cap de Weigats, ce qui pouvoit se faire en cinq jours, & tirant au Nord-Est, on trouvoit une vaste mer, qui s'étend au Sud-est. Celui qui fit ce rapport assûra qu'il le sçavoit par lui-même, parce qu'il y avoit été par ordre de son Roi avec un détachement, qu'il commandoit. Ces peuples sont de petite taille, ont la face large & écrasée, les yeux petits, les jambes courtes ; au reste ils sont très-agiles, & leurs coureurs passent en vîtesse les chevaux les plus vigoureux. Ils ont l'esprit pénétrant, mais soupçonneux. Ils dirent aux Hollandois, que leur Roi mettoit des gardes auprès d'eux, pour examiner tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils achetent des étrangers, afin de lui en rendre compte.

Nos voyageurs n'ayant pû tirer d'autres lumieres, & ne voyant aucun jour à continuer leur voyage, à cause des vents contraires, & des glaçons qui commençoient à s'accumuler, reprirent la route de Hollande, où ils arriverent heureusement au commencement d'Octobre. La relation qu'ils firent aux Etats tant de ce qu'ils avoient vû, que de ce qu'ils avoient apris, donna occasion à une troisiéme tentative, qui fut faite l'année suivante.

Cette même année les Etats envoyerent une flotte aux Indes

HENRI IV. 1595.

Voyage des Hollandois aux Indes.

par la route que tenoient les Portugais ; & comme il falloit quelque-fois s'ouvrir le passage par la force, ils mirent leurs vaisseaux en état de l'entreprendre. Le vaisseau Amiral nommé Maurice, portoit six canons de fonte, quatorze canons de fer, quatre pierriers & quatre-vingt soldats ; il étoit commandé par J. Janson, qui avoit pour lieutenant Corneille Hetman. Le second nommé la Hollande, portoit pareil nombre d'hommes & de canons ; son capitaine étoit Jean Dignums, dont le lieutenant s'appelloit Gerard de Boninghem. Le troisiéme nommé l'Amsterdam, étoit monté par Jean Sekellinger, & par Renier Hell son lieutenant ; il y avoit dessus soixante hommes, six canons de fonte, dix de fer, & dix pierriers. Le quatriéme nommé la Colombine, commandé par Simon Lambert, n'étoit qu'une fuste legere de huit canons, deux de fonte, & six de fer, de deux pierriers, & de vingt hommes d'équipage. Nous parlerons dans la suite du succès de cette entreprise.

Voyage de Drack en Amérique.

Puisque nous sommes sur les voyages de mer, je ne dois point oublier celui qui fut entrepris cette année sous des auspices malheureux, par François Drack, à qui les Espagnols donnent le nom de fameux Pirate ; mais qui à parler sans passion, doit être mis au nombre des plus célébres voyageurs. Jean Hawkins fut son compagnon de fortune dans cette nouvelle entreprise ; & tous deux y trouverent la fin de leurs travaux. Leur flotte étoit composée de six grands vaisseaux, & de vingt-un plus petits. Il y avoit dessus deux mille cinq cens hommes de débarquement. Ils mirent à la voile le 20 d'Août, & arriverent aux Canaries le 27 de Septembre. Ils firent une tentative sur la ville capitale, mais elle échoüa, parce que la garnison fut avertie de leur dessein par quelques prisonniers. De-là ils aborderent à Teneriffe, & ensuite au Cap verd, & cinq jours après leur plus grand vaisseau, nommé le François, commandé par Vignul, fut pris & pillé par cinq fregates Espagnoles. Enfin le 8 d'Octobre ils moüillerent aux isles Vierges [1], qui sont très-élevées, & ont un port capable de tenir mille vaisseaux. On y trouve beaucoup de poisson, des perroquets, & des pélicans en abondance ; mais il n'y a point d'eau douce. Ce fut là que Hawkins voyant leur dessein découvert, & le peu

1 Ce sont douze ou treize isles de l'Amérique Septentrionnale, vers le vingtiéme degré de latitude.

d'espérance qu'il y avoit de réüssir ; chagrin d'ailleurs de la perte de son vaisseau, tomba dans une maladie dangereuse, dont il mourut à l'arrivée de la flotte à l'isle de S. Jean. On mit à sa place Thomas Backersfield [1].

Dom Pedre de Gusman Tello, amiral de la flotte d'Espagne composée de vingt-cinq vaisseaux, avoit fait avertir Sanche Pardo, gouverneur de Puerto-Ricco, qui étoit au lit malade, d'écrire promptement aux gouverneurs de S. Domingue & de la Havane, qu'il y avoit une flotte Angloise en mer. Sur cet avis, ceux-ci envoyerent aussi-tôt aux habitans de la terre ferme, pour les exhorter à se tenir sur leurs gardes. Cependant les Anglois ayant fait voile du côté de l'Est, jetterent l'anchre à une pointe qui est au dessus de Puerto-Ricco, & assez voisine de ces trois isles. La ville de Puerto-Ricco est couverte de plusieurs Forts, & par conséquent difficile à aborder. Les Anglois détacherent d'abord vingt-cinq chaloupes, pour aller mettre le feu aux cinq fregates Espagnoles, qui avoient pris le vaisseau de Hawkins. Elles brûlerent la Madeleine, & endommagerent fort les quatre autres ; mais il leur en coûta cinquante hommes. Le bruit s'étoit répandu que ces fregates apportoient des Philippines, trois cens cinquante tonnes d'or ; mais cette riche charge avoit déjà été mise en sûreté dans la citadelle. A l'égard des habitans de Puerto-Ricco, ils avoient abandonné la ville, & s'étoient retirés dans les bois & dans des marais impraticables. La flotte Angloise passa à la vûë de toutes ces isles, & entra enfin le premier de Décembre dans la riviere de la Hacha, sur le bord de laquelle, à environ vingt milles de son embouchure, il y a une ville fort ancienne bâtie dans un terroir fertile & très-agréable. Drack ayant pris cinquante hommes avec lui, s'avança du côté de l'Est, & s'empara d'une ville qui a tiré son nom de la pêche du harang, & où l'on pêche aussi des perles. De-là il détacha Backersfield, au devant duquel vinrent les Espagnols offrir une somme pour racheter la ville de la Hacha : mais après bien des contestations, les deux partis n'ayant pû s'accorder, Drack indigné qu'on l'eût joué, réduisit en cendres, non seulement la Hacha, mais Tappa, Rangeria & Salamba. Il conserva cependant à la Hacha une Eglise & un couvent de Religieuses, à la sollicitation de quelques

1 Cambden l'appelle Baskervillus. *Hist. Eliz. Part. IV.*

HENRI IV. 1595.

personnes contre les prieres desquelles il ne put tenir. Cet exploit arriva le 18 de Décembre. Le lendemain Drack s'empara de la ville de sainte Marthe située sur un rocher : mais dans le même tems sa flotte ayant été battuë d'une horrible tempête, & un de ses bâtimens étant péri, il eut encore le malheur de perdre Lemmond & quelques autres Anglois qui tomberent entre les mains des Espagnols. De-là la flotte vint moüiller à la vûë des isles de Nombre de Dios, & le 27 de Décembre les Anglois se rendirent maîtres de la ville qui porte ce nom. Les habitans l'avoient abandonnée, & il n'étoit resté qu'une centaine d'Espagnols dans le château. Cette ville si fameuse par sa situation, & par le grand nombre de vaisseaux qui y abordent, n'est pas grande : du reste elle est ornée de belles places, de maisons très-élevées, & d'une Eglise bâtie d'un bois extraordinairement dur, & bien travaillé. L'air y est fort mal sain, parce qu'elle est environnée de marais, & qu'il y pleut presque continuellement. De-là on détacha Backersfield à la tête de huit cens hommes, pour aller attaquer Panama, qui est de l'autre côté de l'Isthme. C'étoit là en effet le but que les Anglois s'étoient proposé d'abord dans cette entreprise, mais quoique le trajet ne fût pas grand, Backersfield, soit que ses guides le trompassent, ou qu'eux-mêmes ignorassent les chemins, fit plus de trente milles par des lieux pleins de montagnes, & embarrassés d'arbres coupés ; outre cela, il fut obligé de passer un défilé commandé par un Fort gardé par cent Espagnols, qui l'incommoderent beaucoup. Il y perdit Markham Sergent major de son détachement, un Enseigne nommé Sampson & Maurice Williams. Huntley lieutenant de Drack y fut blessé à mort. Backersfield y reçut lui-même une blessure à la jambe. Enfin Drack le rappella, & l'obligea d'abandonner cette entreprise. De-là les Anglois après avoir réduit en cendres la ville de Nombre de Dios & son arsenal, allerent moüiller devant Portobello, qui est à une lieuë de-là du côté du Couchant.

Mort de Drack.

Ce fut là que Drack tomba malade de la dissenterie, & après avoir tenté inutilement toutes sortes de remédes, termina enfin une vie, qu'il avoit passée dans des travaux & des périls continuels. Il mourut avec la même intrépidité qu'il avoit vêcû. Il fit assembler tous ses Officiers, & leur parla comme s'il eût été

sur

ſur le point de donner une bataille, les exhortant à ſurmonter courageuſement toutes les difficultés & tous les dangers du voyage. Enfin après les avoir priés d'avoir ſoin des vaiſſeaux de la Reine, il ſe leva, en diſant, qu'un Général devoit mourir debout; mais ſa foibleſſe ne lui permettant pas de demeurer en cette ſituation, on le remit au lit, & il paſſa dans le moment. Il laiſſa pour héritier Thomas Drack ſon frere, qui aſſiſta à ſa mort; & J. Boderhan fut exécuteur de ſon teſtament, qu'il avoit fait depuis ſa maladie. Toute ſon armée lui fit les obſéques les plus honorables qu'il fût poſſible, & Braide ſon miniſtre fit ſon Oraiſon funébre.

Par la mort de Drack, Backersfield ſe trouva Général de la flotte Angloiſe : mais il eſſuya bien des traverſes pendant tout le reſte du voyage. La flotte Eſpagnole commandée par Guſman Tello, s'étoit renduë à la Havane, & de-là à l'iſle de Cuba; où il ſe donna un combat dont les Anglois s'attribuent l'avantage. Quoiqu'il en ſoit, Backersfield ayant doublé le cap S. Antoine; n'eut plus à combattre que contre la mer & contre les vents, qui diſſiperent ſes vaiſſeaux, & en firent périr une partie; le reſte arriva en Angleterre au commencement du mois d'Avril de l'année ſuivante ſans avoir rien exécuté, qui répondît à ce qu'on attendoit de cet armement.

Voyage du chevalier Raleig.

Cette même année Gautier Raleig, qui dix ans auparavant avoit découvert la Virginie, entreprit un voyage, non pas à deſſein de ravager, & de piller comme Drack; mais dans l'intention de reconnoître la Guayane [1], la plus grande province de l'Amérique, après le Perou. Si on ne retira pas plus de fruit de ſa navigation, que du voyage de Drack, il nous a du moins donné des connoiſſances ſûres de pluſieurs particularités de ces payis, que l'on ne connoiſſoit avant lui que fort imparfaitement. Dans une relation qu'il en a compoſée, & qu'il a donnée au public, il prétend, contre les ſentimens d'un Conſeiller de Londres, qui étoit Directeur de la monnoye, que l'or de cette Province eſt excellent.

Raleig partit de Plimouth le 5 de Fevrier, & arriva le 22 de Mars à l'iſle de la Trinité, éloignée de la ligne environ de ſept

1 La Guayane ou Guiane, dans nos cartes, eſt au midi du payis des Caribes, & au Nord du Perou, depuis le premier degré de latitude Sud, juſqu'au quatriéme degré de latitude Septentrionale, auprès du grand lac de Parime.

HENRI IV. 1595.

degrés. De-là s'étant avancé jusqu'au port de Piche[1], entre plusieurs rivieres d'eau douce, il en trouva une d'eau salée, qui avoit sur ses bords des arbres, dont les branches étoient chargées d'huitres salées, & fort agréables au goût. On dit qu'il y a beaucoup de ces arbres dans la Guayane. On trouve aussi aux environs de ce port quantité de pierres resineuses, dont on tire d'excellente poix, très-propre pour les vaisseaux, parce qu'elle ne fond point au soleil, comme celle qu'on nous apporte du Nord. Enfin Raleig aborda au cap des Espagnols, appellé par les naturels du payis, Conquerabia. Là il trouva moyen, moitié par ruse, moitié par force, de se rendre maître du Gouverneur de ce lieu, nommé Antoine de Berrio, qui fut arrêté par le capitaine Calfield, & il mit en liberté cinq petits Princes de cette isle, que cet Espagnol tenoit dans les chaînes. Ils raconterent aux Anglois les cruautés que ce Gouverneur exerçoit sur eux. Il prenoit plaisir à les arroser de lard brûlant, & cherchoit tous les jours quelques manieres nouvelles de les tourmenter. Raleig brûla jusqu'aux fondemens la ville de S. Joseph, que les Espagnols avoient commencé de rebâtir. Ce spectacle fit grand plaisir aux Indiens, que la cruauté des Espagnols avoit reduits au désespoir. Raleig les ayant fait assembler, leur dit d'où il venoit, & leur déclara qu'il étoit envoyé d'une grande Reine, pour les délivrer eux, & tous les Indiens du joug des Espagnols, & pour mettre le royaume de Guayane à couvert de leurs insultes. Il leur présenta ensuite le portrait d'Elisabeth, à la vuë duquel ils se prosternerent, prets à l'adorer comme une divinité, & ne jettant les yeux dessus, qu'avec une vénération singuliere.

Ses découvertes.

Raleig ayant laissé ses vaisseaux à l'ancre, & étant entré dans ce continent, marcha pendant long-tems, & fit environ quatre cens milles d'Angleterre, pour pénétrer dans la Guayane; mais comme il lui restoit encore deux cens milles à faire, & que la saison étoit déjà fort avancée, les difficultés qu'il rencontroit à l'exécution de son dessein, l'obligerent d'y renoncer. Voici au reste ce que Berrio, les autres Espagnols qui avoient été faits prisonniers, & les princes Indiens, lui apprirent: Que la Guayane est un des plus riches payis de l'Amérique: Que c'est une portion du Perou: Que le prince Guascar ayant été

1 Les Espagnols appellent cette isle *Tierra de Brea*.

tué par Atabalipa son frere, le jeune Guascar, appellé autrement Guianadapa, s'enfuit avec un grand nombre de soldats, & établit le siége de son Royaume entre la riviere des Amasones, & celle de Baraquana, que d'autres appellent Ourenoque : Que ce Royaume est sous la ligne : Que sa capitale, qui s'appelle Manoa, est située sur un grand lac [1] salé, qui a environ deux cens lieuës de long, & qui n'est guéres moins grand que la mer Caspienne : Que François Lopez avoit raconté des choses incroyables de l'excellence & de l'étenduë de ce payis, de la quantité d'or qui s'y trouve, de ses richesses, des meubles magnifiques, & des jardins de l'Ynca Guianacapa, qui est aujourd'hui sur le thrône : Que Juan Martinez intendant des vivres dans Ordas, étoit le premier qui avoit découvert la route de cette ville, & qui avoit fait une carte du payis : Qu'après lui Orellano s'étant mis en chemin pour s'emparer de Manoa, avoit été englouti dans les flots : Que Diego d'Ordas étoit parti d'Espagne avec six cens hommes dans le même dessein ; mais qu'il n'étoit pas plûtôt arrivé sur la frontiere, qu'il avoit été taillé en piéces avec tout son monde, & ses vaisseaux coulés à fond : Que Martinez, qui étoit à sa suite, s'étant sauvé sur un petit batiment, pour se soustraire au châtiment, qu'il ne pouvoit éviter suivant toutes les loix de la guerre, avoit pénétré jusqu'à la Guayane, & jusqu'à la ville de Manoa ; & qu'après y avoir demeuré sept mois, on l'avoit envoyé à l'Ourenoque : Qu'il étoit le premier qui eût donné le nom d'*el Dorado* à la ville de Manoa, parce que l'or y brille de toutes parts : Que les Gouverneurs des Provinces, & les Officiers des troupes, qui sont de grands bûveurs, vont à un festin, où le Roi se trouve, ils se frotent tout le corps d'un baume blanc, qu'ils appellent Curea, après quoi quelques officiers du Roi, destinés à cet emploi, soufflent sur eux avec des chalumeaux une poudre d'or extrêmement fine, ensorte qu'ils sont tous dorés depuis les piés jusqu'à la tête : Qu'après Martinez, ou Ordas, Petra de Osua attaqua la Guayane du côté du Perou ; mais qu'un officier Biscayen, nommé Lopez d'Aguire, homme aussi perfide que cruel, ayant fait soûlever les soldats contre Osua, proche du fleuve des Amazones, sous prétexte qu'ils manquoient de vivres, le tua, & se mit à la tête de sa troupe, bien moins dans le dessein

1 C'est le lac Parime. Manoa est sur la côte Occidentale de ce lac.

HENRI IV. 1595.

de reconnoître ces Provinces, que de les piller : Qu'après une infinité de cruautés, qu'il exerça dans la nouvelle Grenade, & aux isles de Sainte-Marguerite & de Sainte-Marthe, il fut enfin tué : Que cependant avant sa mort, il voulut encore se signaler par une barbarie, dont on n'a jamais vû d'exemple, massacrant de sa propre main une fille qu'il avoit euë de N. de Mendosa sa femme, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Espagnols, qui ne manqueroient pas de lui reprocher sans cesse dans sa captivité, qu'elle étoit la fille d'un traître & d'un tyran.

Ils ajoûtoient : Qu'après Aguirre, Jerôme Ortal de Saragoce avoit formé le même dessein, & que sa flotte avoit été dissipée par les vents : Qu'après lui Pedro de Sylva, Portugais, appuyé de Rui Gomez de Sylva son parent, échoüa dans la même entreprise : Qu'il fut défait, & périt misérablement proche de Maranan, & de la riviere des Amazones : Que Pierre Hernandez de Serpa partit depuis de Cumana, avec trois cens hommes, & s'avança jusqu'à l'Ourenoque, où il fut taillé en pieces par les Wikirs, qui habitent les montagnes du côté du Nord : Que le dernier qui avoit fait la même tentative, étoit Gonçales Ximenez de Casada, qui dépensa envain pour cette entreprise 300000 écus d'or : Que Ximenez avoit donné sa fille en mariage à cet Antoine Berrio, que Raleig avoit fait prisonnier, & que par une vanité Espagnole, il lui avoit assigné pour dot le royaume de Guayane : Que Berrio suivant les traces de son beau-pere, avoit fait près de quinze cens milles d'Angleterre, avant que d'arriver jusqu'à la Guayane : Qu'il étoit parti de la nouvelle Grenade, à la tête de sept cens hommes : Qu'il avoit côtoyé long-tems le fleuve Cassanar, qui se jette dans le Pato, qu'il avoit ensuite marché le long du Pato, jusqu'au lieu où il tombe dans le Meta, qui se jette à son tour dans le Baraquana, autrement dit l'Ourenoque.

Berrio apprit encore aux Anglois : Que quoi qu'on ne connût jusqu'ici que Martinez qui eût pénétré jusqu'à la Guayane, on sçavoit pourtant que tous ceux qui étoient entrés dans la riviere des Amazones, & les François même, s'en étoient toûjours retournés chargés d'or, parce qu'on y en porte beaucoup de la Guayane : Qu'ayant traversé lui-même la province d'Amapaia, & s'étant avancé jusqu'au fleuve Caroli, les habitans

de ce payis, appellés Anabes, lui avoient fait présent d'images d'or pur, & de bijoux d'or très-bien travaillés : Que ce terrain bas & marécageux, est rempli de ruisseaux, dont les eaux sont rouges, & pleines de vers venimeux, qui avoient fait périr, avant qu'il eût connu la cause du mal, la plus grande partie de ses soldats & de ses chevaux; en sorte qu'au bout de six mois, à peine de sept cens hommes lui en restoit-il six-vingts, & que tout ce qu'il avoit amené de bétail étoit mort : Que l'expérience lui avoit enfin appris, que ces eaux n'étoient pas si mauvaises, quand on les puisoit sur le midi : Que toutes ces incommodités l'avoient forcé de retourner vers la riviere d'Ourenoque, d'où il étoit descendu dans le payis d'Emeria : Qu'il y avoit fait amitié avec le roi Carapana, prince sage, âgé de cent ans, ce qui est commun dans ce payis-là : Que Carapana l'avoit renvoyé à Morequito, autre prince fort riche, & voisin de la Guayane : Et que la vengence terrible qu'il avoit tirée de la perfidie dont Morequito avoit usé à son égard, l'avoit rendu si odieux à tous ces peuples, qu'il s'étoit trouvé forcé par la disette de revenir à l'isle de la Trinité.

Raleig instruit de ce peu de particularités, après avoir examiné si ces différens rapports s'accordoient entr'eux, forma la résolution d'entreprendre ce voyage, malgré tout ce que pût lui dire Berrio pour l'en détourner. Il laissa sa flotte sur la côte, prit une galere, & quelques petits bâtimens propres à passer les rivieres; & s'étant fait précéder par Jacque Widdon, Giffort & Douglas, il passa par le payis d'Amana, & vint enfin jusqu'au fleuve Ourenoque, qu'il remonta malgré sa rapidité, d'abord à la faveur de la marée, & ensuite à force de rames. Ce grand fleuve coule de l'Est à l'Ouest, & au Nord; & après s'être grossi d'une infinité de rivieres, il va se décharger dans l'Ocean par sept embouchures. Son lit est resserré par une infinité d'isles, dont plusieurs sont aussi grandes que l'isle de Wigh, quelques-unes même plus grandes, & d'autres plus petites. D'Amana, qui est l'embouchure de ce fleuve la plus élevée, jusqu'à Capuri, qui est la plus basse, on compte environ cent lieuës de distance. Depuis Mai jusqu'en Septembre, ce fleuve croît de trente pieds, & il se déborde de la hauteur de vingt pieds dans les terres; ensorte que les habitans qu'on appelle Orenopoqueponi, sont obligés de changer alors de demeure. Au

HENRI IV. 1595.

dessous de ces peuples on trouve les Cannibales[1], qui sont Antropophages[2], & les Epuremies, qui ont bâti dans le payis une très-grande ville nommée Macure Guarai. Avant que d'arriver de-là dans la Guayane, qui tire vers le Sud, & au-delà même de ce Royaume habitent les Amazones, femmes guerrieres, qui n'ont de commerce avec les hommes qu'une fois l'an au mois d'Avril. C'est ainsi que Raleig en parle sur la foi des relations Espagnoles, & de quelques autres. Cependant Ulric Schenideld de Straubingen, assûre que ces visites arrivent trois ou quatre fois l'année; il ajoûte que ces femmes n'ont qu'une mammelle; que si elles mettent au monde un garçon, elles l'envoyent au pere; si c'est une fille, elles la gardent, & lui brûlent la mammelle droite, afin qu'elle ne l'embarasse point, lorsqu'elle sera en âge de manier les armes.

Raleig marcha quelques jours dans ces vastes regions; & ayant passé plusieurs rivieres, qui tombent les unes dans les autres, il apperçut enfin de loin les montagnes de la Guayane. De-là il arriva à Toparimaca, dont le Prince lui fit présent de pain, de poisson, de viande, de fruits, & d'une espéce de vin composé d'aromates, & du suc de quelques herbes. On trouve dans ce payis des hommes extrêmement vieux, comme on peut le voir en ce que leur peau est tellement dessechée, qu'il est aisé de compter leurs veines & tous leurs os. On y prend aussi de grosses tortuës en quantité. Cette découverte fit beaucoup de plaisir aux Anglois, qui sont naturellement grands mangeurs, & qui étoient alors dans une grande disette. En remontant le fleuve, on découvre sur la droite, la vallée de Guayane, qui s'étend jusqu'à Cumena, & à Carruca, & qui est habitée par quàtre peuples différens, l'un desquels sont ces Wikirs, qui taillerent en piéces P. Hernandez de Serpa, lorsqu'il entreprit d'entrer dans leur payis du côté de Cumana. Un autre de ces peuples sont les Arores; ce sont des noirs, tous excellens archers, qui frottent leurs fléches d'un poison très-violent & très-prompt. Ceux qui en sont blessés, deviennent d'abord d'une couleur livide, & d'un noir de poix; ils entrent ensuite en fureur, & s'enflent tellement, qu'ils crevent, & que leurs boyaux sortent avec une odeur insuportable. Le reméde souverain contre ce

1 Les Cannibales habitent les isles Antilles. Ils ne sont plus Antropophages.

2 On appelle Antropophages ceux qui mangent la chair humaine.

poiſon eſt le ſuc de la racine nommée Tapara, qui guérit auſſi les ruptures de vaiſſeaux, & tous les ulceres internes, même la fievre. Le prince d'Aromaïa, qui faiſoit ſa réſidence à Orocotona, eut une conférence avec le général Anglois, & lui fit préſent d'un animal, que les Eſpagnols appellent Armadillo, qui reſſemble au Rhinoceros. Monardes écrit, qu'en broyant les os de la queuë de cet animal, on en tire une poudre, qui étant miſe dans les oreilles, guérit de la ſurdité.

Enfin Raleig arriva à l'embouchute du fleuve Caroli, qui ſort du lac Caſſipa, avec un bruit d'autant plus terrible, que ſon cours eſt coupé par un grand nombre de cataractes. L'Arvi prend auſſi ſa ſource dans ce même lac, qui eſt large de quarante milles d'Angletere. Le payis des environs eſt habité par les Caſſipagotes, les Eparagotes, & les Aroragotes, qui ont quantité d'or chez eux, & qui ſont également ennemis des Eſpagnols & des Epiremies. L'Ourenoque, le Caroli, & les autres fleuves de ces cantons étoient déjà crûs de cinq piés. Ainſi Raleig gagna les montagnes voiſines, pour contempler de-là les vaſtes plaines d'alentour. Il aſſûre qu'il n'a jamais rien vû de ſi beau. Mais on trouve dans les deſcriptions géographiques, une choſe qui paroîtra incroyable. Le long des fleuves Atoica & Caroa, qui coûlent du même côté que l'Arvi; il ſe trouve, dit-t'on, des hommes très-belliqueux, & très-habiles à tirer de l'arc, qui n'ont point la tête ſur les épaules, mais à la poitrine, & la bouche au-deſſous, avec une grande chevelure, qui flotte ſur leurs épaules. On appelle ces peuples Ewaipanomes. Raleig aſſûre, que c'eſt ainſi qu'en parlent les peuples voiſins, & ſur tout les enfans d'Aromaïa & de Capuri. Pline & Iſidore de Seville, ont parlé d'hommes de cette eſpéce. Le premier les place en Aſie, & le ſecond en Lybie; S. Auguſtin lui-même aſſûre qu'il avoit vû de ſon tems de ſemblables hommes peints dans un moſaïque, qui ſe trouvoit à Carthage dans la ruë de Mars. Comme les eaux croiſſoient de jour en jour, Raleig inquiet pour le retour, donna ordre qu'on ſe diſposât à partir. Le Prince du payis l'ayant averti qu'il étoit tems d'y ſonger, il ſe rembarqua; & comme il deſcendoit le fleuve, il mit moins de tems à retourner à ſa flotte, qu'il n'en avoit mis à venir; mais il fallut eſſuyer des pluyes continuelles, des tonnerres & des éclairs, qui ſont très-fréquens en ces climats,

HENRI IV. 1595.

aux approches de l'hyver. Raleig parle très-avantageusement de ce payis-là, de ses richesses, de sa fertilité, & de la bonté de l'air qu'on y respire. La preuve qu'il en donne c'est, que les hommes y vivent ordinairement au-dessus de cent ans, & qu'ayant toûjours dormi au grand air, dans tout le tems qu'il y a été, il ne s'en est jamais trouvé incommodé. Il ajoûte que ce voyage n'est pas considérable, & peut se faire en six mois; qu'en partant d'Angleterre au mois de Juillet, on peut arriver dans la Guayane vers l'Eté, y passer les mois d'Octobre, de Novembre, de Decembre, de Janvier & de Fevrier; & qu'en mettant à la voile au mois d'Avril, on seroit de retour au mois de Juin. Au reste, on ne sçauroit y aller par terre, parce que du côté des Provinces, dont les Espagnols sont les maîtres, ce payis est environné de très-hautes montagnes, de vastes forêts, de brossailles impénétrables, & de vallées sablonneuses, où l'on ne trouveroit pas une goute d'eau; ensorte qu'il n'y a point d'autre chemin pour y arriver, que par ces rivieres, dont les détours ne sont pas encore assés connus. C'est ce qui a rendu inutiles jusqu'ici tous les efforts que les Espagnols ont fait pour y entrer du côté du Perou.

Raleig de retour en Angleterre, sans avoir fait aucune perte, rendit compte à la Reine de tout ce détail; & ayant justifié par quelques figures d'or, & par des morceaux de ce metail, la vérité de son rapport, la Reine le renvoya un an après à la Guayane. Je parlerai du succès de ce voyage, lorsque je serai arrivé au tems où il fut entrepris.

1596. Affaires du Nord.

L'année suivante la révolte des payisans d'Autriche recommença plus vivement que jamais; ils s'assemblerent au nombre de dix-huit mille aux environs de Krembsmunster, ayant laissé chez eux leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets. D'abord ils ne demandoient que des vivres aux villes du voisinage, & ils ne faisoient aucun tort aux châteaux ni aux maisons de la Noblesse; mais leur hardiesse augmentant à mesure que leur nombre croissoit, ils obligerent ensuite les habitans des campagnes à se joindre à eux. Sur leur refus, ils enlevoient les chevaux, le gros & le menu betail, les femmes, & les enfans, & les donnoient pour gages aux cabaretiers, & aux marchands, qui leur fournissoient ce dont ils avoient besoin.

L'Empereur instruit de ces désordres, leur envoya dire, que si

sur

ſur le champ ils ne mettoient les armes bas, il les traiteroit comme des rebelles, promettant au reſte de leur pardonner s'ils ſe ſoûmettoient. Mais ces ordres ne furent pas capables de les faire entrer dans le devoir. Fortifiés par la jonction des peuples qui habitent vers le bas de l'Ems, & ſe voyant au nombre de cinquante mille; ils publierent que leur liberté leur étoit plus chére que leur vie; & qu'il étoit tems enfin que les Princes appriſſent à regarder leurs ſujets, non pas comme des eſclaves, mais comme des hommes, que la religion Chrétienne a mis en liberté.

Affaires de Hongrie.

A l'égard de la guerre de Hongrie, Palfy & le comte de Terck, commencerent cette année les hoſtilités par la pourſuite de quatre cens Turcs, qu'ils pouſſerent juſqu'aux portes de Wihitz: ils en tuerent quelques-uns, & arriverent à Gran ſans aucune perte, chargés d'un riche butin. Les Heiduques de la Palotte, & les Turcs du voiſinage firent auſſi quelques courſes, qui n'aboutirent à aucun avantage conſidérable. Quelque tems après Palfy s'étant rendu aux prieres des habitans de la vieille Bude & de Sicambra, les transfera avec leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs effets dans la ville de Gran, qui étoit preſque entierement dépeuplée. Ils étoient au nombre de deux mille cent ſoixante perſonnes, qu'il tranſporta ſur cent ſoixante & quinze barques. On leur donna des terres entre Gran & Vivar.

Sur la fin de Janvier il arriva un ſecours de Tartares à Wihitz. Auſſi-tôt les deux Gouverneurs de Hatwan & de Wihitz s'aboucherent, pour délibérer ſur les expeditions de la campagne; mais ils ne purent s'accorder. Le premier vouloit aller attaquer Setzkin, l'autre Novigrad; enfin la diſpute alla ſi loin, que les Tartares, qui s'étoient déjà promis par avance la dépoüille du territoire de Setzkin, furent prêts à maſſacrer le gouverneur de Wihitz. Pour ſe dédommager, ils ſe mirent à ravager tout le plat payis; & ils avoient déjà fait un butin conſidérable, quand Tornhauſen gouverneur de la Province, paroiſſant à la tête de quelques troupes, arrêta leurs courſes, & les força de ſe retirer avec perte.

Quelque tems après le bacha de Temeſwar, que la Porte avoit rappellé, s'étant mis en chemin avec ſes équipages, tomba dans une embuſcade, que les Heiduques de Lippa & de

HENRI IV. 1596.

Genen lui avoient dreſſé ſur le chemin de Belgrade. Son eſcorte fut taillée en pieces, lui-même reſta ſur la place, & tous ſes bagages furent pillés. Les vainqueurs lui couperent la tête, & l'ayant miſe au bout d'une pique, rentrerent ainſi en triomphe dans Weiſſembourg.

Voyage de Sigiſmond Battory à Vienne.

Du côté de la Tranſylvanie, Sigiſmond Battory étoit fort embaraſſé. Tout le payis étoit en feu par la guerre, que l'eſpérance du ſecours de l'Empereur lui avoit fait entreprendre. Les Cicules[1], avec qui il s'étoit accommodé l'année précédente, recommençoient à ſe mutiner; la plûpart de ſes ſujets étoient fort las de la guerre. Dans cette extrêmité, il prit un parti qui lui fut inſpiré par le Nonce du Pape, par le P. Carillo Jeſuite ſon Confeſſeur, & par ceux qui lui avoient conſeillé mal à propos de s'engager dans cette guerre. Ce fut d'aller trouver l'Empereur. Cette réſolution priſe, il fit mettre toute ſa maiſon ſur douze chariots; & paſſant par Caſſovie, il arriva le 4 de Fevrier à Prague, où il fut très-bien reçu de tous les Seigneurs de la Cour. Il y tomba bientôt malade d'une fiévre très-violente, qui mit ſa vie en danger. Lorſque ſa ſanté commença à ſe rétablir, on le porta à la Cathédrale, pour entendre la Meſſe. Le Prévôt du Chapitre y prononça en ſa préſence un diſcours rempli d'éloges flateurs pour ce jeune Prince imprudent, à deſſein de lui inſpirer une nouvelle ardeur pour la guerre. Sigiſmond y répondit en Latin fort bien, & il l'aſſûra qu'il perſévéreroit conſtamment dans le parti qu'il avoit pris, & qu'il ne ſe détacheroit jamais de la Maiſon d'Autriche, ni de l'Empire, mais qu'il eſpéroit auſſi que l'Empereur & l'Empire ne l'abandonneroient point; qu'il étoit perſuadé que ſi on lui fourniſſoit les ſecours qu'on lui avoit promis, il remporteroit, avec l'aide de Dieu, de plus grandes victoires, qu'il n'avoit encore fait ſur l'ennemi du nom Chrétien. L'Empereur lui ayant donné enſuite une audience particuliere, le congédia, chargé de préſens & de promeſſes. On lui promit trois mille hommes de pié, & deux mille chevaux, que l'Empereur devoit entretenir pendant trois mois, avec vingt-quatre mille écus par mois, dont il diſpoſeroit à ſon gré. Le Pape

1 C'eſt un des trois peuples qui habitent la Tranſylvanie. Leur ville principale eſt Newmarck, qu'ils appellent Zetkel Waſſarhel. C'eſt un peuple mutin & furieux.

lui promit de son côté quarante mille ducats par mois, & chargea François Mario del Monte de lui faire des levées en Italie. Après avoir pris congé de l'Empereur, Sigismond se rendit à Vienne le onze de Mars par la route de Lintz. On le reçut par tout avec la même magnificence ; & pour l'engager de plus en plus à continuer la guerre, les Jesuites du Collége de Vienne le haranguerent en public, & parlerent de lui, comme d'un second Josué. Il devoit passer de-là à Gratz, pour voir Marie de Baviere sa belle-mere ; mais ayant appris que les affaires se broüilloient dans son payis par les menées du Cardinal Battory, & d'Etienne Battory son parent, qui étoit dans les interêts du Turc, il changea d'avis, & reprit la route de Transylvanie.

Prise de Vacia par les Impériaux.

Cependant les garnisons de Novigrad & de Vicegrad, où commandoit Palfi, ayant appellé à leur secours les Heiduques de Palanca & de Chabrac, allerent sur la fin de Fevrier escalader pendant la nuit la ville de Vacia, qui est au-dessus de Pest, forcerent les murailles, firent main basse sur le corps de garde, & ouvrirent les portes au reste de leurs troupes. Les Janissaires de la garnison se défendoient cependant vigoureusement dans quelques maisons où ils s'étoient retranchés. Les Chrétiens y mirent le feu ; la plûpart des Turcs furent brûlés, & ceux qui échapperent aux flammes, s'étant jettés dans le Danube, périrent tous dans les flots. Quelques-uns gagnerent une galére qui étoit sur la riviere ; mais le canon de la ville la coula à fond. Il ne restoit plus aux Impériaux que de se rendre maîtres du château ; mais Palfi jugeant cette entreprise de trop longue haleine, se contenta de mettre le feu à la ville, & se retira.

Le 9 d'Avril, il se passa une action fort vive auprès de Samboka, & peu s'en fallut qu'on ne prît la ville. Déjà nos troupes y entroient pêle mêle avec les Turcs, qui avoient pris la fuite, lorsque nos soldats ayant été reconnus par les habitans, furent repoussés avec perte. Trois jours après, François Nadasti, & George Etienne s'étant embusqués proche du mont S. Martin, entre Javarin & Papa, attirerent les Turcs au combat. Dans cette occasion les Impériaux firent quelques prisonniers, par qui ils apprirent que le Sultan Mahomet avoit résolu de venir lui-même en Hongrie, avec trois grandes

HENRI IV. 1596.

armées, dont deux agiroient du côté de la Valachie & de la Moldavie.

Sur cette nouvelle, l'Empereur & le Prince de Transylvanie songerent à prendre toutes les mesures possibles pour se mettre en état de lui résister. Ils écrivirent l'un & l'autre au Pape, pour le prier de faire faire des levées en Italie, & de leur envoyer du secours. L'Empereur souhaitoit qu'il en donnât la conduite au duc de Ferrare, qui de son côté offroit ses services, & une grande somme d'argent pour les frais de cette guerre, si le Pape vouloit donner l'investiture du duché de Ferrare à César d'Este, qu'il destinoit pour son Successeur ; mais le Pape n'y voulut jamais consentir. Ainsi on déclara Général de l'armée Chrétienne, Maximilien frere de l'Empereur, qui commandoit alors dans la haute Hongrie, comme Matthias son autre frere commandoit dans la basse.

Tout se passoit cependant en courses & en petits combats. La garnison de Lippa s'étant trop avancée, pour piller, sans l'ordre de Barbely commandant de la place, fut enveloppée par les Turcs & par les Tartares, & taillée en pieces ; il est vrai que la perte des Turcs ne fut pas moindre que la nôtre. En même tems les Tartares étant entrés dans l'isle de Marons, peu éloignée de Lippa, mirent tout à feu & à sang, tuerent les vieillards, & emmenerent en captivité tout le reste : nos troupes les ayant poursuivis, les joignirent à Zin, & leur tuerent environ huit cens hommes.

Après la perte que Barbely venoit de faire par l'imprudence de sa garnison, il ne se crut pas en état de défendre sa place. Ainsi il demanda du secours à Palfi, qui lui envoya huit mille hommes ; avec ce renfort Barbely n'appréhenda plus les efforts des ennemis. L'armée qui fit le siége de Lippa étoit de quarante mille hommes de troupes ramassées, qui sur le bruit de l'arrivée de Sigismond, ne songea qu'à se retirer. Cependant ce bruit s'étant trouvé faux, les Turcs revinrent au siége avec dix-sept pieces de canon, grand nombre de pionniers, & beaucoup de munitions de guerre. Barbely voyant ses soldats fatigués par des assauts continuels, s'avisa d'un stratagême. Il fit charger seize pieces de canon de chaînes, de barres de fer, de boulets, de cloux & de pierres ; ensuite au milieu d'un assaut, il les fit placer avantageusement auprès d'une des portes

Siége de Lippa.

de la ville, & ordonna en même tems qu'on ouvrît cette porte. Les Turcs croyant que nos troupes réduites à l'extrêmité ne songeoient plus qu'à se retirer, y accoururent en foule, sans attendre l'ordre de leurs Officiers; mais la batterie, dont on vient de parler, ayant parti dans le moment, en fit un carnage épouvantable On vit en un instant voler en l'air têtes, bras & jambes. Les ennemis cependant animés par la vengence, ne quittoient point prise. Quatre décharges consécutives de cette batterie leur avoient déjà tué beaucoup de monde, tandis que pendant ce tems-là nos troupes gardoient la brêche avec une constance admirable, lorsqu'après un combat opiniâtre, qui dura six heures, on vit tout à coup les Turcs prendre la fuite, & abandonner leur camp, leur artillerie, & leurs bagages. Ameth gouverneur de Giala, & Tison gouverneur de Calamieck, demeurerent sur la place, ayant été foulés aux piés par les fuyards, en faisant d'inutiles efforts pour les arrêter. Les ennemis perdirent outre cela à cette déroute quatre mille hommes, & on fit sur eux plusieurs prisonniers. On examina ensuite qui pouvoit avoir causé une retraite si subite; & on apprit que dans le même tems que les Turcs donnoient l'assaut à Lippa, le Gouverneur de Lugas ayant fait une course jusqu'aux portes de Temeswar, avoit pillé les fauxbourgs, & retiré des mains des Infidéles quantité d'esclaves Chrétiens; après quoi il y avoit mis le feu, qui étant aidé par le vent, causa un si grand incendie, qu'on voyoit la flamme du camp des Turcs; que ce spectacle leur avoit fait croire qu'il étoit arrivé quelque grand malheur à leurs troupes, & qu'ils alloient être attaqués par derriére; ce qui les avoit obligés à se retirer ainsi en désordre.

HENRI IV. 1596.

Mort de Sinan Bacha.

On apprit dans ce même tems la mort de Sinan, Albanois de nation. La guerre d'Arabie, qu'il termina heureusement, & la prise de la Goulette, commencerent à lui donner de la réputation. Il succéda ensuite à Mustapha dans le commandemement de l'armée qui servoit en Perse, & venoit d'être ensuite nommé Généralissime de l'armée de Hongrie. Enfin accablé de vieillesse, il mourut cette année à Belgrade au mois de Mai dans sa quatre-vingt-quatriéme année. Ibrahim gendre du feu Sultan Amurath, fut fait grand-Vizir à sa place; mais les séditions des Janissaires ayant obligé le Grand

Henri IV. 1596.

Seigneur de le déposer ; cette dignité fut donnée à Mahomet Bacha.

Quelque tems après, tandis que Sigismond assembloit son armée sur la frontiere, deux mille cinq cens Heiduques ayant passé le Danube au-dessus de Nicopoli, se saisirent de la ville de Pliviano sur l'Isch, la brûlerent, enleverent le Gouverneur, qui étoit venu depuis peu d'Andrinople ; avec sa femme, ses enfans, & les Juifs qui y étoient établis. Dans leur retour, ils furent attaqués par les Janissaires de Nicopoli. La victoire balança long-tems ; mais enfin ils se tirerent de ce danger sans beaucoup de perte, & allerent rejoindre Sigismond, avec les prisonniers qu'ils avoient faits.

Ce Prince étoit allé mettre le siége devant Temeswar, pour profiter de l'épouvante, où le dernier échec avoit mis la garnison ; & il avoit déjà fait une assés grande brêche à la place, lorsque le dixiéme jour du siége, qui étoit le 25 de Mai, une multitude de Tartares, venuë des bords de la Mer noire, ayant inondé la Bulgarie, environ quarante mille de ces barbares se rendirent à Temeswar. Les Turcs ayant reçu ce renfort, vinrent attaquer Sigismond par derriére. Le combat fut opiniâtre, & dura jusqu'à la nuit, sans que la victoire se déclarât pour aucun des deux partis. Nous y perdimes deux mille hommes ; les ennemis qui étoient en plus grand nombre, y firent aussi une perte plus considérable. On tint long-tems Sigismond pour mort ; ce qui le fit croire, fut que ses troupes l'obligerent à se retirer de la mêlée. Après ce combat, les secours que l'Empereur lui avoit promis, n'arrivant point, il leva le siége.

Quelque tems après, Palfi s'approcha de Sambor, qui est situé dans un payis très-agréable, entre Gran, Bude, & Weissembourg, & après un assaut terrible qui dura trois heures, il s'en rendit maître, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva. C'étoit une retraite de voleurs & de brigands. Les chevaux & le butin furent consumés par le feu. Feulack poste voisin de Lippa, se rendit par composition à Sigismond, qui y avoit amené du canon. On accorda à la garnison vies & bagues sauves.

Clissa prise par les Chrétiens, reprise par les Turcs.

D'un autre côté, Clissa ville très-forte, située sur le Golfe Adriatique, près des ruines de l'ancienne Salones, sur les

frontieres de la Dalmatie & de la Croatie, après avoir été en vain attaquée par les Uscoques au mois de Fevrier, fut surprise par les habitans de Segna le 5 d'Avril. Le Bacha de Bosnie marcha aussi-tôt pour la reprendre. Leucowitz, qui commandoit dans la Province voisine, se mit de son côté en devoir de la secourir. Il équippa à ce dessein quarante bâtimens, sur lesquels il embarqua quatre mille hommes, & des vivres; & s'étant joint au Gouverneur de Segna, il s'avança du côté de la place. Il rencontra dans le Golfe une galére Vénitienne qu'il prit, & qu'il pilla. Les partisans de la Maison d'Autriche prétendent qu'elle portoit des munitions de guerre, & des provisions aux assiégeans. Cependant la garnison tendit aux Turcs un piége, dans lequel ils ne manquerent pas de donner. Elle promit de leur rendre la place, moyennant vingt-quatre mille ducats. L'argent fut compté; les Chrétiens ouvrirent en effet la porte, & laisserent entrer les Turcs; mais dès qu'il y en eut un certain nombre, ils la refermerent, & firent main basse sur tout ce qui étoit dans la ville. Pendant ce tems-là Leucowitz arriva avec sa flotte à Sireto, proche de Traw, & ayant débarqué ses troupes, s'avança du côté de Clissa. Il continua sa marche pendant la nuit, & paroissant au point du jour, à la vûë du camp des ennemis, il y répandit une si grande consternation par son arrivée, à laquelle ils ne s'attendoient pas, qu'ils abandonnerent aussi-tôt leurs tranchées. Les Uscoques, peuples beaucoup plus ardens à piller qu'à combattre, voyant la victoire assûrée, commençoient déja à se répandre dans le camp des Turcs, lorsque ces Infidéles, qui se retiroient en désordre, s'en étant apperçus, se rallierent, & fondant sur les Chrétiens, qui étoient dispersés, & sans ordre, taillerent aisément en pieces ces Dalmates épars. De-là ils chargerent ce qui restoit de nos troupes en bon ordre, mais si étonnées du malheur de leurs compagnons, qu'il fut aisé aux ennemis de les battre, & de le mettre en déroute. Leucowitz & le Gouverneur de Segna eurent beaucoup de peine à se sauver dans la ville, avec un très-petit nombre de soldats. Cette action se passa le 26 de Mai. Deux jours après Leucowitz fit une sortie, à la tête de six cens hommes, se flattant qu'il pourroit gagner ses vaisseaux, mais il se trompa : il fut enveloppé sur la route, & il eut de la peine à se tirer des mains des

HENRI IV. 1596.

ennemis, suivi de trois de ses gens seulement. Après ces avantages, les Turcs attaquerent le château, & la garnison se voyant sans espérance d'être secouruë, se rendit à condition qu'on lui laisseroit vies & bagues sauves.

Dans ce même tems le regiment de Suabe envoyé par le cercle du haut Rhin, étant arrivé sur la frontiere, Adolphe de Schwartzenberg Colonel général de l'infanterie, & Sigismond d'Eberstein général de l'artillerie, eurent ordre d'entrer en campagne sur la fin de Juin. Le dernier ayant fait sortir ses troupes de Trin, où il avoit passé l'hyver, alla investir Castrowitz. Haidar Bacha accourut au secours; mais nos troupes le combattirent, le repousserent dans les montagnes, & lui prirent huit drapaux avec trois pieces de canon. De-là Eberstein retourna au siége qu'il avoit commencé, & après avoir donné un assaut sans emporter la place, il apprit par des lettres du Sultan, qu'on avoit interceptées: Que Giaffer Bacha venoit en Hongrie avec quarante mille hommes pour couvrir Temeswar, & qu'il seroit suivi par une armée de cent mille combattans, qui devoient être joints par cinquante mille Tartares: Que Giaffer avoit ordre d'employer ces forces à chasser le Prince Sigismond de ses Etats: Qu'après cette victoire, le Grand Seigneur, en personne, le joindroit à Bude à la tête de deux cens mille hommes de pié, de cent cinquante mille chevaux, & de dix mille chameaux: Qu'il prendroit ensuite Vicegrad & le raseroit: Que de-là il iroit droit à Vienne, resolu de n'en point partir; qu'il n'eût pris la ville, & passé au fil de l'épée, tous les habitans, & toutes les troupes qui l'auroient défenduë; & qu'à son retour il reprendroit Gran, & ajoûteroit quelques nouveaux ouvrages aux fortifications de Zighet. A la fin de cette lettre orgueilleuse, & pleine de fanfaronades Ottomanes, le Sultan ordonnoit, que si les Chrétiens étoient en campagne avant lui, les Gouverneurs de la frontiere eussent soin de mettre à couvert Javarin & Pappa, & de ne rien entreprendre avant son arrivée, ajoûtant, que si les Impériaux attaquoient Bude, le Bacha Cicala iroit en diligence au secours avec cent mille hommes, & cinquante mille chameaux chargés de vivres.

Départ de Mahomet de Constantinople.

Déjà la déclaration de guerre contre les Chrétiens, & le départ de Mahomet, pour se mettre à la tête de ses armées, avoient été publiés plusieurs fois à Constantinople, lorsque les Turcs voulurent

voulurent donner en même tems par mer & par terre un essai de leur puissance & de leur grandeur. Le 15 de Juin Hali, qui venoit d'être nommé Bacha de la mer, ayant pris congé du Sultan, sortit de Constantinople accompagné de tous les ministres de la Porte, & se rendit sur l'Amiral, qui étoit orné magnifiquement, & qui portoit trois fanaux. Ensuite il donna sur son bord un grand repas à Ibrahim Bacha son cousin, à Cicala, à l'Eunuque Hassan, qui avoit été gouverneur d'Egypte, & à tous les autres grands Officiers de l'Empire.

Ce même jour on vit sortir en pompe, par la porte d'Andrinople, la tente du Grand Seigneur, celles des Bachas, des Généraux, & des autres Officiers de l'armée. Ces tentes furent dressées dans une vaste plaine hors des murs de Constantinople; après quoi on éleva tout au tour des boutiques de toutes sortes d'ouvriers, distribuées par ruës comme dans la ville même, avec une si grande abondance de denrées de toute espéce, & une si prodigieuse multitude d'hommes, qu'il fut aisé de voir, que ce n'étoit pas à Constantinople qu'étoit la nouvelle Rome; mais par tout où se trouvoit le Sultan, & que le siége de l'Empire n'étoit point renfermé dans un lieu particulier, ni dans les murailles d'une ville; mais qu'il étoit attaché à la personne du Souverain. Ce qu'il y avoit de plus admirable au milieu de ce concours étonnant d'hommes de toute espéce, de tant de Nations, toutes de différentes langues, qui s'étoient renduës à ce spectacle, ou qui devoient suivre l'Empereur à la guerre, de cette diversité de mœurs, & de manieres très-opposées, malgré la licence affreuse que donnent les armes; c'étoit ce profond silence de toute cette grande assemblée, & cette promtitude inconcevable à exécuter les ordres du maître.

Le lendemain on amena au camp quatre cens pieces de campagne, avec une infinité de charettes pour traîner le gros canon. Deux jours après Mahomet voulant commencer sa campagne par un acte de religion, se rendit à la grande mosquée, où il ceignit son cimeterre sur le tombeau de Job. Au sortir de cette cérémonie, il alla se promener au travers des tentes, pour en faire une espéce de revuë. Celle du Sultan étoit environnée d'une toile de lin garnie de franges, & renfermoit un terrain de deux mille pas. Au milieu paroissoit la tente de Mahomet, élevée au-dessus de toutes les autres, garnie de places,

HENRI IV. 1596.

de chambres, de cours, de galeries, d'appartemens, de bains, de cuisines, & d'écuries aussi grandes & aussi bien fournies, que celles du sérail même. Cette enceinte renfermoit encore quantité d'autres tentes destinées pour loger les Officiers de la maison du Grand Seigneur. Hors de cette clôture étoient les tentes d'Ibrahim, de Cicala, des Bachas, & des autres Officiers de l'armée. Le Sultan a une seconde tente toute pareille, qui le précéde toûjours d'un jour de marche. Mille hommes sont destinés pour la dresser, & pour la fournir de tout ce qui est nécessaire pour le service.

Ordre de la marche du Grand Seigneur.

Tous les préparatifs étant faits, Mahomet partit de Constantinople le 20 de Juin, précedé des bombardiers, des arquebusiers à pié, des lanciers à cheval, qu'ils appellent *Gibeges*, & des cavaliers de la Chambre, qu'ils nomment Chiaous, avec leurs masses d'argent doré, garnies de pierreries. Ils étoient armés d'arcs & de carquois, avec le sabre au côté, & formoient une longue file, parce que la plûpart d'entr'eux traînoient à leur suite huit ou dix jeunes hommes très-bien équipés, avec quantité de valets, & de mulets, pour porter leurs bagages. Ils étoient suivis des Jannissaires, portant à cheval les drapeaux de leurs Officiers, & ayant tous l'aigrette en tête. Le superbe étendart de cette milice marchoit après eux, suivi des Jannissaires à pié avec leurs arquebuses, leur bonnet, & leur cornet d'argent. On portoit à leur tête l'étendart verd, pour lequel les Turcs ont une vénération particuliere, parce qu'on prétend qu'il a été apporté de la Meque par une espéce de Religieux fanatiques, qui portent aussi de bonnets verds, & qui se disent descendus de Mahomet, l'auteur de cette secte détestable. Cet étendart marchoit au milieu d'une multitude d'instrumens, & de voix qui formoient un concert affreux. Après eux paroissoient dix chevaux de main du Grand Seigneur, conduits par dix Ecuyers, & ornés de colliers d'or, & de selles & de brides enrichies de pierreries, avec des boucliers sur les housses. Ensuite marchoient les Bachas de la Porte à cheval, avec des habillemens superbes; & ils étoient suivis d'un gros composé des gens de Finances & de Justice, & des Ministres de la religion. Cette troupe étoit suivie d'environ cent Jannissaires, employés pour la Venerie du Prince, marchant deux à deux, habillés de robes d'étoffe d'or & d'argent retroussées, & menant en laisse chacun

deux levriers, ou chiens de chasse. Après eux paroissoient immédiatement les Solaques, qui sont les gardes du corps, & marchent toûjours aux côtés du Sultan. Il étoit au milieu d'eux vêtu d'un velours ras blanc, avec son turban orné de deux aigrettes de plumes de héron, garnies de pierreries d'une beauté extraordinaire, & portoit à son doigt un diamant d'un prix immense, qu'il affectoit de faire voir. Il s'entretenoit en marchant avec le Moufti, qui est le grand Prêtre de sa loi, afin de faire croire à ses peuples, que c'étoit par un motif de religion qu'il entreprenoit cette guerre. Il étoit suivi d'une multitude confuse de grands Officiers, de domestiques, d'Eunuques, des mulets qui portoient des faucons, & d'environ deux cens Ichoglans[1], avec les Eunuques, qui étoient chargés de leur conduite. Ensuite paroissoient les Enseignes, les trompettes, les tambours, puis les chariots & les chars à quatre chevaux. Le premier destiné pour le Sultan, qui se servoit quelquefois de cette voiture, étoit couvert d'une étoffe d'or très-bien travaillée. La marche étoit fermée par cette espéce de cavalerie, qu'ils appellent Spahis, & par les mulets, les chameaux, & tout l'attirail des bagages de la Cour.

Assan, qui avoit été Bacha d'Egypte, demeura à Constantinople, pour être à la tête des affaires pendant l'absence du Sultan. Comme il étoit Eunuque, il avoit la liberté de parler à la Sultane, & de l'entretenir lorsqu'il seroit nécessaire, ce qui n'auroit pas été si facile à tout autre, parmi des gens aussi jaloux que les Turcs. Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre ayant eu ordre de suivre la Cour, on leur fournit trente-six chameaux, pour porter leurs bagages; & le Général des vivres leur faisoit donner à chacun par jour cinq moutons, vingt poules, deux cens pains, douze livres de sucre, autant de miel & de beure, une livre de poivre, autant de gingembre, de muscade, & d'autres épiceries de cette nature, douze livres de chandelle, douze livres de bougie, la charge d'un homme de ris, la charge de deux chevaux de bois & de foin, & une mesure & demie d'orge au lieu d'avoine. Tout cela étoit fourni très-exactement par les Communautés des villes & des bourgades, par où le Sultan devoit passer, à peu près comme du tems de l'Empire Romain; & il y avoit peine de mort contre les Officiers des villes, qui manqueroient à satisfaire à ce devoir.

1 C'est une espéce de Pages.

HENRI IV. 1596.

Quoique ce ne ſoit pas ma coûtume d'entrer dans ces détails j'ai cru le devoir faire ici ſur la foi de ceux qui en ont été témoins oculaires, afin de donner par là une juſte idée de la ſplendeur de l'Empire Ottoman, de ſes richeſſes, de ſa puiſſance, & de la diſcipline exacte qui s'obſerve au dedans & au dehors, afin que nos peuples ne ſoient plus ſi étonnés, ni ſi indignés, ſi tandis que nos Princes Chrétiens languiſſent dans l'oiſiveté, & dans une molleſſe infâme, & travaillent ſans ceſſe à ſe détruire les uns les autres, par leurs haines ou par leurs jalouſies, les Turcs, dont les commencemens ont été ſi peu de choſe, ont formé un ſi grand Empire. Quand on fera réflexion ſur la ſévérité de leur diſcipline, ſur leur éloignement du luxe, & de tous les vices que traîne avec ſoi la molleſſe, & qu'il n'y a point d'autre route parmi eux pour s'élever aux grands emplois, & faire de grandes fortunes, que les vertus militaires; leurs vaſtes progrès n'auront plus rien qui ſurprenne.

Sur la fin de Juin Palfi s'étant mis en campagne avec un détachement de la garniſon de Gran, attaqua deux galeres Turques auprès de l'iſle de Wihitz, qui eſt un peu au-deſſus de Bude, vis-à-vis de Vacia; & comme l'équipage n'étoit pas en état de lui réſiſter, il fit jetter les hommes dans le Danube, emmena les bâtimens avec tout ce qui étoit deſſus, & mit en liberté trois cens eſclaves Chrétiens, preſque tous Italiens. Delà il retourna pour la ſeconde fois à Wihitz; & ayant pillé la baſſe ville, comme il ſe ſentoit trop foible pour attaquer le château, il retourna en diligence à Gran, d'où il ſe rendit auſſi-tôt après à Prague, accompagné de Nadaſti. Là il fit préſent à l'Empereur d'arcs, de flèches, de cimeterres, & de ſabres pris ſur les Turcs. Il avoit auſſi mené avec lui tous ces eſclaves de différentes nations, qu'il avoit délivrés, habillés chacun à la mode de leur payis. Ces deux Généraux ſollicitèrent vivement, pour qu'on hatât les ſecours dont la Hongrie avoit beſoin. Du reſte ils reſterent peu de tems à la Cour, on les renvoya au plus vîte dans ce Royaume. En même tems on donna ordre à Tiffenbach de ſe rendre en diligence à Caſſovie, & on leur fit eſpérer aux uns & aux autres, que les troupes qu'on leur avoit promiſes les ſuivroient de près.

Cependant au bruit de l'arrivée de Giaffer, les troupes qui aſſiégeoient Temeſwar, leverent le ſiége, & ſe retirerent à

Lippa. Comme tout le monde étoit persuadé que si la Pologne entroit dans la Ligue, cette alliance donneroit un grand avantage aux armes des Princes Chrétiens, le Pape n'avoit rien oublié jusqu'alors, & il faisoit encore tous ses efforts, pour engager Sigismond à entrer dans ses vûës, & à employer l'autorité qu'il avoit sur les Grands du Royaume, afin de les déterminer à un parti si utile à la Religion, si avantageux à la gloire de Dieu, & si nécessaire au salut de la Chrétienté. Il faisoit entendre à ce Prince, que sans lui les forces de l'Empereur, & de tous les Etats de l'Empire, n'étoient pas en état de résister à la puissance énorme des Infidéles. Ses Nonces ayant échoüé jusques-là auprès de Sigismond, il envoya cette année à l'Empereur le cardinal Cajetan [1], en qualité de Légat, pour prendre des mesures avec Sa Majesté Impériale : il devoit passer de-là en Pologne, avec les Ambassadeurs de l'Empereur, & tâcher, lorsque la diéte se tiendroit, d'engager le Roi, & les Grands du Royaume, à joindre leurs forces à celles de l'Empire. Le Légat arriva à Warsovie avec l'évêque de Bresslaw, & les autres Ambassadeurs Impériaux ; & ayant obtenu audience de la diéte, il harangua avec beaucoup de force tous les Ordres du Royaume. Dans son discours, qui a été imprimé depuis, il fit un éloge magnifique du zéle que Sa Sainteté faisoit paroître pour le salut de la Chrétienté, il dit : Qu'elle avoit épuisé contre les Turcs tous ses trésors spirituels & temporels, & fait des dépenses immenses sans aucun fruit, parce que les Polonois, plus interessés que personne à cette guerre, avoient toûjours refusé d'y prendre part : Que Sa Sainteté leur envoyoit aujourd'hui un Légat assisté des Ambassadeurs de l'Empereur, les prier de remettre encore une fois cette affaire en déliberation, & de voir s'ils vouloient ou non entrer dans la Ligue : Que s'ils refusoient de prendre ce parti, il les prioit de considérer à quoi ils s'exposoient : Que l'Empereur pouvoit faire la paix avec les Turcs, & qu'en ce cas la Pologne se trouveroit exposée à l'invasion, non-seulement des Infidéles, mais de plusieurs autres Puissances.

HENRI IV. 1596.

Voyage du cardinal Cajetan en Pologne.

L'Evêque qui présidoit à la Diéte, répondit : Que la République étoit très-sensible au zéle paternel du Pape : Qu'elle en remercioit Sa Sainteté, & le Cardinal légat : Qu'elle le prioit

1 Henri.

cependant de se souvenir de ce que les Polonois avoient fait l'année précédente, pour empêcher les Tartares d'entrer en Hongrie, & des troupes qu'ils avoient perduës dans les différentes rencontres qu'ils avoient euës avec ces Barbares: Qu'ils vouloient, qu'ils souhaitoient même, tout ce qui seroit jugé raisonnable, pourvû qu'il fût possible; mais que la Ligue qu'on leur proposoit, demandoit une longue & mûre délibération.

Lorsqu'il eut fini, l'Evêque de Breslaw prenant la parole, dit: Que l'Empereur avoit souvent sollicité la République de Pologne, par ses lettres, ou par ses Ambassadeurs, de joindre ses armes aux siennes, & toûjours inutilement; mais que le Pape leur ayant envoyé un Légat, avec les pouvoirs les plus amples de conclure avec eux, ils ne pouvoient se dispenser de répondre précisément à ce que Sa Sainteté demandoit: Que l'Empereur étoit disposé à accepter toutes les conditions qui seroient trouvées raisonnables: Qu'il se flattoit à son tour, que la Pologne ne lui en proposeroit point, qui fussent ou honteuses pour lui, ou inutiles pour le bien de ses affaires: Qu'il prioit donc les Grands de ne point rompre la Diéte, qu'ils ne lui eussent donné une réponse positive. L'assemblée persista à dire, qu'une résolution de cette importance ne pouvoit être prise en si peu de tems. L'affaire fut donc remise, & Cajetan congédié, sans avoir rien obtenu. Ainsi sa Legation de Pologne ne lui réüssit pas mieux, que celle qu'il avoit exercée depuis peu en France.

L'archiduc Maximilien déclaré Généralissime de l'armée Chrétienne.

Enfin après bien des retardemens, causés par l'éloignement & la différence des lieux, d'où devoient venir les secours, l'archiduc Maximilien fut déclaré à Vienne généralissime de l'armée Chrétienne le 18 de Juillet, & fit la revûë de ses troupes. A leur tête paroissoit la banniere Impériale, qui étoit de damas, portant d'un côté l'Aigle Impériale à deux têtes, & de l'autre l'image de la sainte Vierge, avec mots, *Patrone de la Hongrie.* Outre la Cornette blanche, composée de trois cens cavaliers, il y avoit encore dans le camp de l'Archiduc trois cens chevaux de Silesie, quinze cens de Westphalie, quatre cens de Franconie, cinq cens de Bohême, quinze cens de Moravie, & on en attendoit au premier jour douze cens, que le Prince d'Anhalt s'étoit engagé de fournir: les troupes du duc de Baviere & du comte de Solm, devoient aussi

arriver incessamment. Ce Prince avoit outre cela cinq mille fantassins, & dix mille combattans destinés pour la Transylvanie.

Sur ces entrefaites, les habitans de Wihitz craignant quelque nouvelle attaque de notre part, abandonnerent ce poste, & se retirerent à Pest avec tout leur bétail, & tous leurs effets. A l'égard du canon, ils enterrerent ce qu'ils ne purent emmener, & les Impériaux en furent bientôt les maîtres. En partant ils avoient mis le feu à la ville & au château ; mais nos troupes y étant accouruës, l'éteignirent le mieux qu'il leur fut possible, à l'aide de deux mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, envoyés par Adolphe de Schwartzemberg ; ce secours leur arriva fort à propos. On conserva par ce moyen une partie des ouvrages, & on y en ajoûta d'autres à la hâte, pour mettre ce poste en état de défense. Ensuite on y mit une garnison de deux cens cavaliers, de cinq cens hussarts, & de trois compagnies d'infanterie.

Pendant ce tems-là Eberstein étoit toûjours campé devant Castrovitz au-de-là du fleuve Vima, avec un corps de cinq mille hommes de pié ; & il travalloit à faire un pont, lorsque sur l'avis qu'il reçut de l'approche d'un corps considérable, qui s'avançoit, à dessein de faire lever le siége, il ne jugea pas à propos de risquer une bataille, & prit le parti de se retirer de bonne heure à Petrina. Après sa retraite, les ennemis qui étoient au nombre de vingt mille, formerent le dessein de surprendre Petrina. Déjà les échelles, & toutes les machines nécessaires pour cette expédition, étoient préparées, quand ce projet fut découvert par quelques prisonniers Chrétiens, qui se sauverent. Ainsi les Turcs furent obligés de l'abandonner.

Prise de Hatwan par les Chrétiens.

Nos Généraux cependant, pour occuper leurs troupes, investirent le 15 d'Août Hatwan, place située sur le Zagiva, au-dessus de Zolnock. La marche des Impériaux fut si secrete, qu'ils parurent à la vûë de cette ville, avant que les Turcs eussent eu aucun avis de leur dessein ; ensorte qu'ils les prirent à l'abord pour des fourageurs. La garnison étoit composée de mille soldats. D'ailleurs le fossé de la place étoit très-profond, & le rempart très-fort. Il y eut quelques escarmouches, avant que le canon fût arrivé ; après quoi on battit la place pendant quatre jours, au bout desquels les assiégés firent une sortie vigoureuse, où nos troupes furent fort maltraitées. Le Colonel

HENRI IV. 1596.

Grey y fut tué, parce que ses soldats l'abandonnerent lâchement. On les cassa le lendemain avec ignominie, & on les chassa du camp. Enfin le canon avoit ruiné la double pallissade, qui formoit le mur d'enceinte; la terre en avoit été retirée, & la tour détruite, lorsque la garnison n'ayant plus d'espérance, demanda qu'on lui accordât la même capitulation, qu'on avoit faite l'année précédente avec la ville de Gran. Mais on ne l'écouta pas, & on la somma de se rendre à discretion. Sur son refus, on se prépara à donner l'assaut à la place le 3 de Septembre. Jean Albert de Sprintzestein chef des Ingénieurs, fit armer pour cette attaque, trois barques renforcées d'un côté avec des poutres élevées, couvertes de planches fort épaisses, & fermées par en haut en forme de voute, avec de bonne charpente garnie de cuirs de bœufs, pour mettre à couvert du canon & des feux d'artifices, les troupes destinées à monter à l'attaque. Ensuite par le moyen de quelques rouës, on les mit à l'eau dans la riviere, qui passe le long des murs de la place, & qui va tomber dans la Teysse, proche de Zolnock.

On donna l'assaut par quatre endroits, tant de ce côté-là, que du côté de la terre, & après un combat sanglant, qui dura quatre heures. Les Chrétiens se rendirent enfin sur le soir maîtres de la place, où ils entrerent au milieu des cris & des lamentations des femmes & des enfans, qui se confondoient avec le bruit des armes. On ne poussa jamais la rage & la cruauté plus loin, ni âge, ni sexe ne fut respecté; des Turcs de distinction demandant quartier à genoux, ne furent point écoutés; tout fut passé au fil de l'épée. On garda seulement quelques femmes & quelques enfans des premiers de la ville, avec un des Commandans, pour les mettre à la question, & leur faire déclarer ce qu'ils sçavoient des desseins des Turcs. On massacra impitoyablement les enfans au berceau, & les femmes enceintes. Ceux qui se distinguerent le plus par leur cruauté, furent les Flamands. Il y en eut qui la pousserent, jusqu'à ouvrir le ventre à des femmes enceintes, pour voir les enfans qu'elles portoient. D'autres écorcherent tout vifs des hommes & des femmes, pour faire des couroyes & des lanieres de leur peau, & repaître leurs yeux de ce barbare spectacle. Il périt trois mille Turcs à cet assaut, & environ trois

cens

cens Chrétiens, du nombre desquels fut le Colonel des Flamands. Le feu que nos troupes & celles de la ville, avoient mis en différens quartiers, ayant été éteint, on fit un butin considérable. Le premier qui monta sur la brêche, fut Terzki avec sa troupe, & il y fut aussi-tôt suivi par Ruswem.

Siége de Petrina par les Turcs.

Pendant que nous prenions Hatwan, les Turcs pressoient fort Petrina. Le Bacha de Bosnie qui l'assiégeoit, à la tête de trente mille hommes, & de tous les Gouverneurs des places voisines, avoit fait une si grande brêche, par le moyen de ses pionniers & de son artillerie, qui avoit tiré pendant sept jours, sans discontinuer, qu'il n'y avoit plus de ressource pour la place que dans le courage infléxible de ceux qui la défendoient. Eberstein & Leucowitz avoient cependant rassemblé les garnisons de la Croatie & de la Marche de Vinde, & étoient bien résolus de tout tenter pour secourir les assiégés; mais comme ils n'avoient ni munitions de guerre, ni pont sur la riviere de Kulp, ils tirerent du côté de Sissec, pour encourager du moins la garnison par leur voisinage, & empêcher l'ennemi d'hazarder un assaut, devant une armée qui étoit si près de lui.

Levée du Siége.

Bahn gouverneur de Sissec, avoit profité de cet intervalle, pour faire un pont sur la Kulp. Sur cet avis le Bacha de Bosnie s'imagina que nos troupes se préparoient à se retirer. Dans cette idée, il fit passer cette riviere à un détachement de six mille hommes, pour tomber sur nos fuyards. Ils attaquerent en effet notre armée avec beaucoup de vigueur; mais ils furent repoussés de même, & enfin mis en fuite. Quatre cens de leurs soldats demeurerent sur la place; il s'en noya encore beaucoup d'autres au passage de la Kulp, & on en prit outre cela quelques-uns, avec grand nombre de chevaux. De-là nos troupes passerent la riviere dans la résolution de poursuivre leur victoire, & rencontrerent le Bacha, qui venoit à eux avec huit mille chevaux, & quelques compagnies d'infanterie. Il les attaqua avec beaucoup de courage; mais il fut reçu avec tant de vigueur, qu'il se vit contraint de reculer, & enfin de prendre la fuite, après avoir perdu beaucoup de monde. On fit quelques prisonniers, de qui l'on apprit, que les Turcs avoient déjà retiré leur artillerie de devant Petrina, & que le Bacha étoit en bataille avec toute sa cavalerie, & ses Janissaires, pour

HENRI IV. 1596.

attendre notre armée, de peur que sa retraite ne parût une fuite. Nos Généraux marcherent à lui, & trouverent le camp des ennemis abandonné. On sçut qu'ils avoient perdu quinze cens hommes à deux assauts, & beaucoup davantage au passage de la Kulp, sans compter ceux qui furent tués dans les deux combats, & que le dessein du Bacha étoit d'aller assiéger Carlstat, dès qu'il se seroit rendu maître de Petrina.

Pendant ce tems-là les Heiduques, qui semblent nés pour le pillage, passerent le Danube; & étant entrés en Bulgarie, y surprirent Baba ville riche, & d'un grand commerce, la pillerent; & après y avoir mis le feu, emmenerent en captivité les hommes, les femmes, & les enfans. Dans leur retour poursuivis par les Turcs, ils massacrerent tous ces malheureux captifs, & brûlerent tout leur butin, afin d'avoir moins d'embarras dans leur retraite. Les Valaques prirent dans le même tems sur le Danube quelques bâtimens Turcs, chargés de vivres pour les garnisons de la frontiere.

Arrivée du Grand Seigneur à Bude.

Déjà Mahomet précédé de toutes ses troupes, & de trois cens pieces de campagne, étoit arrivé à Belgrade. De-là il se mit en marche, à la tête de son armée, & se rendit à Bude le 2 de Septembre, & détacha Giaffer avec quarante mille hommes, pour aller du côté de Temeswar. Sur cette nouvelle, Maximilien, qui craignoit pour Hatwan, décampa, retira une garnison de sept cens fantassins, & de cinq cens chevaux, qu'il avoit mise dans la place, & brûla la ville avec tant de précipitation, que la terreur passa de son armée, jusqu'à Vienne. Tout le monde y eut ordre de prendre les armes, de réparer les fortifications, qui étoient en mauvais état, & d'y en faire de nouvelles. L'Empereur avoit même ordonné d'en brûler les fauxbourgs; mais à la priére de la Bourgeoisie, cet ordre fut d'abord suspendu par les Magistrats, & ensuite révoqué tout à fait par Sa Majesté Impériale.

L'armée Chrétienne s'étant retranchée auprès de Wihitz, attendoit de quel côté tourneroient les ennemis. Enfin le Sultan, qui étoit à Bude, prit la route de la haute Hongrie, suivi des Bachas Ibrahim, Assan & Cicala, après avoir envoyé devant une partie de son armée; & vint camper devant Agria entre le Danube & la Teysse. Cette ville s'appelle aussi Erlaw. Soliman tenta plusieurs fois inutilement de la prendre. Elle

Siége d'Agria par le Grand Seigneur.

est située sur la Vizze[1], & a titre d'Evêché. Tiffenbach y avoit fait entrer depuis peu trois mille hommes de pié, sous la conduite du comte de Turn; & dès que les Turcs parurent de ce côté-là, le comte de Terzki se jetta dans la place avec Paul Niari, une troupe d'Allemands & d'Italiens, tous gens déterminés, & mille arquebusiers d'élite.

Les Turcs ayant élevé cinq Forts au tour de la ville, la battirent sans relâche pendant six jours, avec tant de fureur, que la garnison fut obligée d'être jour & nuit sous les armes. Le septiéme jour elle abandonna la ville, après y avoir mis le feu, & se retira dans la citadelle avec tous ses effets. Les Turcs qui la poursuivoient, firent de grands efforts, pour entrer en même tems dans la place; mais ils furent repoussés avec une perte considérable. Ils attaquerent ensuite un ouvrage avancé, qui couvroit la citadelle; & après l'avoir battu pendant deux jours, ils y donnerent douze assauts consécutifs, où ils furent toûjours repoussés. Ils l'emporterent enfin au treiziéme; mais dès le lendemain nos troupes le reprirent: les ennemis perdirent bien du monde à tous ces assauts différens. D'un autre côté, les assiégés, que Maximilien flattoit de l'espérance d'un prompt secours, étoient déterminés à se défendre jusqu'au dernier soupir. Terski avoit fait même dresser un gibet au milieu de la place, pour y pendre le premier qui parleroit de se rendre, & il avoit fait prêter serment à tous les soldats de la garnison d'exécuter ce réglement.

Le Sultan instruit de cette résolution par ses espions & par quelques transfuges, & craignant que ces désesperés n'en vinssent aux dernieres extrêmités, & qu'il n'arrivât cependant du secours, qui pût mettre son armée en péril, résolut de pousser cette affaire vivement. D'abord il sonda la disposition de la garnison, en lui faisant proposer des conditions avantageuses, comme de lui laisser la vie & tous ses effets, avec menaces que si elle n'acceptoit ces propositions, il la traiteroit avec la même rigueur, qu'on avoit exercée contre les Turcs à Hatwan. Cependant comme il vit que ses menaces & ses promesses étoient inutiles, & que son artillerie ne produisoit pas grand effet, il fit travailler son armée à combler avec des fascines & des amas de bois, un fossé qui étoit entre la citadelle, & une hauteur couverte de vignes.

1 Petite riviere qui se jette dans la Teysse près de-là.

HENRI IV. 1596.

Tiffenbach s'y étoit posté d'abord, & l'avoit abandonnée depuis. Mahomet à cheval avec les Bachas, se promenoit au milieu des travailleurs, afin de les encourager à faire plus de diligence.

Cependant on attendoit avec impatience, le secours qui s'avançoit à petites journées, tant parce que les troupes étoient armées pesamment, que parce que les chemins étoient si rompus par les pluyes continuelles, qu'il étoit presque impossible de traîner le canon. Ainsi malgré toutes les lettres des assiégés, qui marquoient que la poudre commençoit à leur manquer, & que la garnison considérablement diminuée, se décourageoit de jour en jour; l'armée n'arriva à Gran que le 22 de Septembre. Trois jours après Palfi, qui venoit de ravager tous les environs de Bude, arriva au camp, suivi de six mille hommes de pié, & de quatre mille hommes de cavalerie Hongroise, habillés en payisans. Sigismond prince de Transylvanie, avoit de son côté trouvé moyen de rassembler dix-huit mille hommes, du nombre desquels il y avoit huit mille chevaux de troupes étrangéres, & environ quinze cens Gentilhommes de ses Etats. Son infanterie étoit composée de payisans de ses terres, tous gens qui n'avoient jamais manié les armes. Après avoir fait ces préparatifs, ce Prince nomma Bostkay, pour commander en son absence, & s'opposer aux mouvemens, que les Cicules & les autres mécontens pourroient faire naître. Ensuite il se mit en marche, suivi de ses troupes, & de quarante pieces de canon, pour aller au-devant de l'armée Impériale, commandée par l'Archiduc.

D'un autre côté les assiégés ayant fait une sortie vigoureuse, culbuterent tous les corps de garde avancés des ennemis, & mirent en fuite Ibrahim Bacha, qui étoit accouru au secours. Il y perdit son turban, & peu s'en fallut qu'il ne fût fait prisonnier. Terzki y fut blessé à la tête. Le 10 d'Octobre les Turcs donnerent quatre assauts, & furent toûjours repoussés par la valeur de la garnison. Enfin au cinquiéme, après un combat opiniâtre, ils emporterent cet ouvrage avancé, qui couvroit la nouvelle citadelle, & y passerent au fil de l'épée huit cens Impériaux. Le lendemain ils planterent quatre cens de ces têtes devant la tente du Grand Seigneur, où elles resterent en spectacle. Ils commencerent ensuite à sapper les murs

de la citadelle, & ayant miné en quatorze endroits, deux jours après ils se disposerent à mettre le feu aux mines.

Prise de la place.

Il étoit impossible qu'elles fissent leur effet, sans que la garnison fût dans un danger visible de périr. Tout étoit donc désespéré, le secours ne paroissoit point, & les troupes ne faisoient plus mistere de leur découragement. Envain Terzki, Niari, & les autres Officiers généraux, mettoient tout en œuvre pour les rassûrer, leur promettant de jour en jour que le secours alloit arriver; envain voulurent-ils employer les menaces, jusqu'à leur rappeller le souvenir du serment qu'elles avoient fait au commencement du siége: rien ne fut capable d'empêcher le soldat de se mutiner. Les séditieux se plaignirent qu'on les avoit amusés jusqu'alors, prirent les armes malgré leurs Officiers, & demanderent absolument à capituler. Terzki & Niari n'étant pas en état de leur faire tête, se mirent à genoux devant eux, & les supplierent d'épargner cet affront à eux & au nom Chrétien; ajoûtant: Que s'ils persistoient dans cette resolution, aussi pernicieuse qu'infame, ils les prioient de leur donner la mort avant que de l'exécuter, afin qu'ils n'eussent pas la douleur de survivre à la perte de leur gloire. Pendant que cela se passoit, deux cens de ces mutins, la plûpart Italiens, sortirent secretement de la citadelle, & allerent se rendre aux ennemis. Après cet éclat il ne fut pas possible d'empêcher les autres de capituler. On permit à la garnison de sortir vies & bagues sauves, & l'épée au côté, à condition que Terzki, Niari, le commandant des Italiens, & les autres Officiers, resteroient prisonniers, pour être échangés contre ceux des Turcs, qui avoient été pris par les Impériaux. Le 13 la garnison sortit au nombre de deux mille hommes; mais à quelque distance les Turcs & les Tartares les enveloperent contre la foi donnée, & leur ayant reproché ce qui s'étoit passé à Hatwan, les massacrerent tous, à la reserve d'un fort petit nombre qui se sauva. Lorsqu'on présenta les prisonniers à Mahomet, ils se plaignirent de cette perfidie; & la plûpart des Bachas condamnerent eux-mêmes hautement ce procedé. Ils jugerent qu'il étoit d'une grande importance pour le bon ordre, & pour le maintien de la discipline, que le soldat n'osât pas désobéïr ainsi à ses Officiers, sous les yeux du Sultan, & violer la parole qu'il avoit lui-même donnée, sur tout après que de notre part on avoit

HENRI IV. 1596.

exécuté ſi religieuſement la capitulation de Gran. En conſéquence on fit le procès à l'Aga des Janiſſaires, auteur d'une action ſi indigne, & il fut mis en piéces par ordre de Mahomet.

Quelque tems auparavant le Bacha de Zighet avoit fait une tentative ſur Bobotzka, pendant l'abſence du comte de Serin; mais elle ne reüſſit point. Nos troupes d'un autre côté ravageoient tous les environs de Gran & de Comore. Cependant Michel de Weyda, qui commandoit avec trois cens chevaux dans Altembourg, & dans les poſtes des environs, étant ſoupçonné d'intelligence avec les ennemis, fut arrêté & conduit à Vienne pour ſe juſtifier.

Pendant ce tems-là Maximilien étoit en marche; mais il avançoit ſi lentement, à cauſe que les pluyes avoient rompu les chemins, qu'il ne fit que douze milles de Hongrie en quatorze jours, & n'arriva à Caſſovie que le 17 d'Octobre, après la reddition d'Agria. L'armée Chrétienne étoit compoſée de dix mille Reitres, de dix mille chevaux Flamands, Weſtphaliens & Italiens, commandés par Straſoldo officier de reputation, & de huit mille hommes de pié, avec vingt piéces de canon. Le lendemain l'Archiduc fit la jonction de ſon armée avec celle de Sigiſmond; enſuite ces deux Princes ſe mirent en marche pour joindre Palfi & Tiffenbach. Par la revuë que l'on fit de tous ces corps, on trouva dans l'armée Chrétienne trente-deux mille chevaux en bon état, vingt-huit mille hommes d'infanterie, ſix vingts pieces de canon avec tout l'attirail, & toutes les munitions néceſſaires, & vingt mille chariots, dont on formoit tous les ſoirs une eſpéce de rempart, qui couvroit le camp pendant la nuit.

Pour reparer par quelque coup d'éclat un retardement qui avoit été ſi préjudiciable, les Impériaux ſe mirent en bataille, réſolus de décider la querelle par un combat. Dans cette vuë ils marcherent le 24 d'Octobre au travers des bruyeres du côté d'Agria. Il y avoit à un mille de diſtance une petite riviere, dont le paſſage étoit gardé par Giaffer, à la tête de vingt mille, tant Janiſſaires que Tartares. Celui qui pouvoit être maître du gué, qui ſe trouvoit environné de marais, & d'eaux débordées, avoit un grand avantage ſur ſon ennemi; & le deſſein de Giaffer étoit de s'étendre dans ce poſte, & d'y marquer un

Bataille de Kereſte.

camp capable de contenir toute l'armée Ottomane. Mais les Chrétiens le prévinrent, & ayant marché le lendemain avec autant de diligence, que les difficultés des chemins & les défilés le purent permettre, ils en vinrent aux mains avec l'ennemi. L'affaire roula principalement sur Tiffenbach, qui secondé des Flamands, après avoir combattu jusqu'au soir, demeura enfin maître du gué. Les Turcs perdirent à cette action environ deux cens Janissaires, & vingt pieces de canon.

Il étoit si tard, qu'il ne fut pas possible de fortifier le camp. Les soldats dispersés de côté & d'autre, passerent la nuit avec beaucoup d'inquiétude, d'autant plus que le froid étoit très-piquant, & qu'ils n'avoient point de bois. Au point du jour les Généraux resolurent de se retrancher au-dessous du gué, pour être à portée de ne manquer ni de fourages ni de bois; il restoit seulement à sçavoir si ce seroit au-delà ou en deçà de la riviere. Pendant qu'on disputoit là-dessus, on apprit par des déserteurs, que les Turcs approchoient en bataille. Cette nouvelle temina le différend; il fut resolu qu'on demeureroit en deçà de la riviere, parce que ses bords étant plus relevés de ce côté-là, la situation en étoit plus avantageuse. On commença par distribuer les quartiers, & placer le canon dans les postes où on le jugea nécessaire. Cependant les meilleures têtes du Conseil, étoient d'avis qu'on gardât le passage; mais le prince de Transylvanie, plein d'une confiance téméraire, que la jeunesse, & quelques heureux succès lui donnoient, conseilla à Maximilien de laisser passer les dix mille Tartares, que les Turcs ont coûtume de faire marcher devant leur armée, de les couper ensuite, & de les tailler en pieces. Il n'en vint pas plus de trois mille, dont une partie ayant été mise en pieces par notre artillerie, le reste prit la fuite. Dithmar de Conigsberg fut tué en cette occasion d'un coup de canon; Fronsberger Lieutenant Général des Bavarois y fut dangereusement blessé. Les Turcs y perdirent le gouverneur de Tokay.

Enfin les deux armées se trouverent en présence, separées seulement par une petite riviere, où les deux partis alloient puiser de l'eau. On ne peut guéres imaginer de spectacle plus magnifique, ni plus agreable, que celui de tant de troupes rangées en bataille. Dans le conseil que tinrent nos Généraux, on avoit cru qu'il n'y avoit point de meilleur parti à prendre,

HENRI IV. 1596.

que de faire garder les paſſages par des bons corps de troupes, parce que les ennemis fatigués des veilles de la nuit, & manquant de vivres & de fourages, ſuccomberoient dans peu, & ſeroient reduits à faire une retraite, qui reſſembleroit fort à une fuite; outre qu'ayant à marcher au travers d'un payis ennemi, ils ne pourroient ſelon toutes les apparences, ſauver ni leur canon, ni leurs bagages: nos troupes au contraire étoient dans leur payis, & ayant derriere elles des vivres & des fourages en abondance, ne pourroient jamais en manquer. Rien n'étoit plus ſage que cette reſolution; mais le prince de Tranſylvanie fit tant d'inſtances, que l'ordre fut donné pour le lendemain à toutes les troupes de ſe tenir prêtes au troiſiéme coup de canon, pour ſe trouver en bataille au poſte qui leur ſeroit marqué. En même tems on étoit convenu en ſecret, que ſi les Turcs entreprenoient de forcer le paſſage de la riviere, dès qu'ils ſeroient en deçà, l'armée Chrétienne les chargeroit avec tout ce qu'elle avoit de meilleures troupes, & que ſi le ſuccès étoit heureux, comme on avoit lieu de l'eſpérer, on ne les feroit pourſuivre au-delà du ruiſſeau, que par un détachement de cavalerie, & par un corps d'infanterie Allemande, tandis que tout le reſte de l'armée demeureroit cependant en bataille en deçà, juſqu'à ce qu'on eût de nouvelles ſûres de la déroute entiere des ennemis.

Défaite de l'armée Chrétienne.

Ces meſures priſes, le 26 d'Octobre quatre mille Tartares & ſix mille Turcs, tant cavaliers que Janiſſaires, paſſerent la riviere à la file. Les Janiſſaires ſe poſterent avec quatorze pieces de canon, proche des ruines d'une Egliſe qui étoit dans le voiſinage. Nos Généraux n'ayant pas jugé à propos d'en laiſſer paſſer davantage, firent marcher leurs troupes qui étoient en bataille, avant que les ennemis euſſent eu le tems de ſe rallier; les Turcs furent culbutés avec un grand carnage, & les Impériaux leur ayant fait repaſſer la riviere, les pourſuivirent ſi vivement, qu'ils prirent quarante pieces de canon. Non contens de cet avantage, ils percerent juſqu'à la tente du Sultan, criant toûjours *Victoire*. A ces cris, les troupes qui étoient demeurées en deçà de la riviere, comptant la bataille gagnée, & qu'il ne leur reſtoit plus qu'à aller prendre leur part du butin, paſſerent en confuſion ſans attendre l'ordre des Généraux, & ſans ſe ſoucier de leurs défenſes. Cicala qui faiſoit l'arriere garde

garde avec quarante mille hommes, ayant remarqué ce désordre, vient les charger, & les met en fuite. Toute l'infanterie Chrétienne fut défaite & écrasée par notre cavalerie, qui lui passa sur le ventre : ceux qui échaperent du carnage, au lieu de se retirer dans le camp, où ils pouvoient trouver une retraite assûrée, ayant honte de se montrer, s'écarterent loin de l'armée pendant les ténébres de la nuit, & se disperserent de côté & d'autre, sans sçavoir où ils alloient. Maximilien sans être poursuivi en fit autant, & abandonna son camp pour se retirer à Cassovie : le Transylvain prit une autre route, & se refugia sur sa frontiere. Les Turcs plus sages & plus soûmis à leurs Officiers, après avoir mis notre armée en déroute, s'arrêterent sur le bord de la petite riviere, & ne poursuivirent pas plus loin les Chrétiens. Nous perdimes en cette journée dix mille hommes. Plettemberg Général des Bavarois, les Colonels Poppel & Petripeki, les deux jeunes Princes de Holstein furent tués, presque tous ceux qui commandoient la cavalerie Westphalienne, & les chevaux-legers Italiens, aussi bien que beaucoup d'autres Officiers, eurent le même sort. Les Généraux de l'infanterie, les Capitaines & les Enseignes, périrent presque tous, ou furent dangereusement blessés. Palfi & le marquis de Burgaw s'étant retirés dans le camp avec Jean de Pernestein général de l'artillerie, tinrent conseil pendant la nuit avec les autres Officiers, qui s'y trouverent, pour voir s'il y auroit moyen de sauver le reste de l'armée, & l'artillerie ; mais les pieces étoient trop grosses pour pouvoir être amenées. Ainsi on resolut d'abandonner les tentes & le canon. En conséquence de cette resolution on fit avertir tous les Officiers de mettre le feu à tout ce qui ne pouvoit s'emporter, & de se retirer en silence avec ce qu'ils avoient de meilleurs effets.

C'est ainsi que les restes de l'armée Chrétienne, fuyant & épars, sans être poursuivis d'aucun ennemi, chercherent leur salut dans la retraite, au lieu qu'ils pouvoient remporter une victoire mémorable, si après le premier avantage qu'ils avoient eu, ils étoient demeurés en bataille sans s'amuser à piller. Du moins si après le premier échec, que leur causa l'avidité de leur avant-garde, ils s'étoient ralliés en deçà de la riviere, ils auroient pu faire une retraite honorable, & sauver leur canon & leurs bagages. En effet les Turcs avoient été si étonnés du premier

HENRI IV. 1596.

choc, que la nuit même ils décamperent, emportant ce qu'ils avoient de plus précieux, avec tant de précipitation & de désordre, que leurs tentes, leur canon, & leurs gros bagages, demeurerent deux jours entiers dans le camp, à la merci des Impériaux, à qui il eût été aisé de défaire le peu de troupes que ces Infidéles y avoient laissées.

Retour de Mahomet à Constantinople.

Ceux qui ont calculé la perte que les deux partis firent, tant au siége d'Agria, qu'à la journée de Kereste, (c'est ainsi qu'on appelle cette derniere bataille, qui se donna deux cens ans après celle de Nicopoli) prétendent que les Chrétiens perdirent vingt mille hommes, & les ennemis cinquante mille. Mahomet ayant laissé dans Agria une garnison de dix mille hommes, avec ordre de réparer les fortifications de la ville & de la citadelle, mit une partie de son armée en quartier d'hyver, & reprit la route de Constantinople avec sa Cour, & le reste des troupes. Il passa par Zolnok, & Belgrade, d'où il continua à petites journées sa route vers la capitale. Lorsqu'il fut dans la Bulgarie, Michel Despote, de la Walachie Transalpine, entama un peu son arriere-garde du côté de Nicopoli.

Palfi de retour à Gran, que cet accident avoit épouvanté, rassûra cette ville, & y mit un renfort de troupes. Maximilien de son côté partit de Cassovie pour se rendre à Vienne, suivi de six chaises. Il y arriva sur la fin de Novembre, & il y trouva le marquis de Burgaw & Schwartzemberg, qui allerent au-devant de lui.

Après tant d'avantages remportés par les Turcs, le Bacha de Bude, persuadé que les Chrétiens n'étoient plus en état de faire aucune résistance, alla attaquer Wihitz; mais les troupes de la garnison lui montrerent par plusieurs sorties vigoureuses, qu'elles n'avoient pas encore absolument perdu courage. C'en fut assés pour ralentir la vivacité des attaques du Bacha; & le bruit s'étant repandu ensuite que nos troupes se rassembloient pour secourir la place, il leva le siége, & retourna à Bude.

Affaires de Suéde.

Il y eut cette année en Suéde, & dans la Prusse, quelques troubles à l'occasion de la Religion. Sigismond roi de Pologne, à l'instigation des évêques de Culm & de Cujavie, voulut obliger les Luthériens à rendre aux Catholiques les Eglises, qu'ils leur avoient enlevées autrefois, & à souffrir l'exercice

public de la Religion Catholique. L'Evêque de Cujavie avoit déjà obligé les Proteſtans de Meva & de Stargard à reſtituer les Egliſes qu'ils occupoient ; & le jour de S. Jean Bâtiſte il s'étoit emparé de la grande Egliſe de Thorn, pendant que les Miniſtres étoient à la campagne. Depuis ayant fait venir d'abord à Subcou, & enſuite à Oliva les députés de Danzick, qui s'oppoſoient à cette nouveauté, il demanda qu'on lui remît l'Egliſe de Notre-Dame, qui étoit proche de la ville ; & le monaſtere de Sainte Brigitte ; il cita même à Subcou Jacque Fabricius Recteur du College, comme enſeignant les erreurs de Calvin, condamnées de tout le monde ; mais le Sénat ſe chargea de répondre lui-même au Prélat pour Fabricius, & il ne comparut point à l'aſſignation. L'Evêque envoya donc à Danzick pour lui faire ſon procès ; le Sénat proteſta de nouveau, & s'oppoſa à cette vexation, alléguant qu'on violoit ſes franchiſes, ſes priviléges, & les traités que la Ville avoit faits avec les Rois prédéceſſeurs de Sigiſmond. Enfin ce Prince intervint lui-même, & cita devant lui les Magiſtrats de Danzick, & tous les Ordres de la ville ; mais la priſe d'Agria, qui n'eſt pas éloignée de la frontiere de Pologne, ayant donné d'autres inquiétudes à cette Cour, & l'ayant miſe dans la néceſſité de ſonger à ſe mettre à couvert des entrepriſes d'un ennemi auſſi redoutable que le Turc, le Roi accorda une tréve à la ville de Danzick juſqu'à l'année ſuivante.

Députation des Polonois en Suede.

Cependant Sigiſmond occupé de la penſée de rétablir la religion Catholique dans ſon royaume de Suede, qu'il avoit été obligé d'abandonner, pour prendre poſſeſſion de celui de Pologne, y trouvoit de grandes difficultés par l'oppoſition de Charle ſon oncle[1], viceroi du Royaume. Pour le décrediter & ruiner ſon autorité dans ce payis, le Roi reſolut de porter ſes plaintes au Sénat de Suede, du mauvais gouvernement de ce Prince ; & à l'inſtigation de quelques perſonnes, ſur tout de Nicolas Flemming gouverneur de Finlande, qui avoit levé des troupes ſous prétexte de la guerre de Moſcovie, qui étoit pourtant terminée, il envoya des Députés en Suede au nom de la Republique de Pologne. Ils eurent audience à Stokolm le 26 de Septembre, & parlerent d'abord de l'union des deux Royaumes,

1 Charle duc de Sudermanie, frere du roi Jean III, pere de Sigiſmond. Charle ſe fit enfin Roi ſous le nom de Charle IX.

HENRI IV. 1596.

qui étoient comme deux membres, dont Sigiſmond étoit le Chef. Ils dirent : Que c'étoit en lui que ſe formoit le nœud, qui les attachoit l'un à l'autre : Que les Polonois avoient donc cru, qu'en conſidération de leurs anciennes alliances avec les Suedois, & du nouveau lien qui uniſſoit les deux Nations, il étoit de leur devoir d'avertir amiablement les Suedois de quelques fautes qu'ils avoient faites dans le gouvernement, à cauſe des ſuites qu'elles pouvoient avoir : Qu'il ne pouvoit guéres y en avoir d'une plus dangereuſe conſéquence, que de s'aſſembler pour déliberer de ce qui regarde l'adminiſtration de l'Etat, ſur l'ordre d'un homme ſans autorité au mépris du Prince, qui ſeul a droit de convoquer cette aſſemblée : Que c'étoit ainſi qu'on devoit regarder l'aſſemblée de Suderkopen, qui s'étoit tenuë l'année précédente, non-ſeulement ſans le conſentement du Roi, mais même contre ſes ordres : Qu'on y avoit fait des loix nouvelles : Qu'on y avoit ordonné des levées d'argent & d'autres impôts ſur ſes ſujets : Qu'on avoit dépoüillé ſes Officiers de leurs charges, & changé la forme du gouvernement, ſans l'avoir conſulté auparavant : Qu'on avoit mis les forteresſes de l'Etat en des mains ſuſpectes, caſſé les ordonnances de Sa Majeſté, battu monnoye ſous un autre nom que le ſien, défendu les appels au Roi : en un mot qu'on avoit commis une infinité d'attentats contre la majeſté & l'autorité royale. Ils demanderent enſuite qu'on examinât murement tous ces points, & que là-deſſus on donnât au Roi une ſatisfaction convenable, pour ne pas voir la Suede expoſée aux troubles funeſtes, qui pour le même ſujet avoient agité la France & les Payis-bas.

Apologie de Charle de Sudermanie.

Charle repondit à ces plaintes par une apologie qu'il publia, tant en ſon nom, que pour les Etats de Suede. Après avoir marqué que rien ne lui avoit fait tant de plaiſir que cette union des deux Royaumes, dont les Députés de Pologne avoient parlé, il ajoûtoit : Qu'il n'étoit pas néceſſaire de rappeller aux Suedois, toûjours très zelés pour leurs Souverains, la comparaiſon du Chef & des membres : Qu'on ne pouvoit donner un témoignage plus autentique de cet attachement, que ce qu'ils avoient fait juſqu'alors, puiſque leur Royaume étant très-ancien, & ayant toûjours été électif, ils n'avoient jamais manqué de choiſir l'aîné des enfans de leurs Rois, pour les mettre ſur le thrône de leurs peres : Qu'il avoüoit que le Royaume

devoit être gouverné par le Roi, comme le corps gouverné par la tête ; mais à condition que les fonctions de ces membres soûmis au Chef, ne seront point confonduës : Qu'on ne donnera aucune atteinte aux loix fondamentales de l'Etat ; & qu'enfin on aura égard si le Souverain se trouve dans le Royaume, ou s'il en est éloigné : Qu'à l'égard de l'assemblée de Suderkopen, il étoit étonné que les Polonois en parlassent d'une maniere si indigne de l'amitié & des égards qu'ils devoient aux Suedois leurs amis & leurs alliés ; & qu'étant si mal instruits des affaires de Suede, ils se mêlassent de ce qui ne les regardoit en aucune maniere : Qu'il ne s'étoit rien fait à Suderkopen, ni contre la dignité Royale, ni contre les droits de la nation : Qu'on n'y avoit point fait de nouvelles loix : Qu'on s'étoit seulement contenté de confirmer les anciennes, de les mettre à exécution, & de retablir la paix de la Religion, d'où dépend celle du Royaume : Qu'on y avoit reglé le serment qu'on doit prêter aux Rois, & les tables héréditaires : Qu'on n'y avoit pris toutes ces mesures que par l'autorité du Viceroi : Que le Roi, à qui le droit de convoquer l'assemblée appartient, quand il est présent, se trouvant hors du Royaume, on lui avoit donné avis de la convocation : Qu'il étoit permis en tout tems aux Etats de s'assembler, même lorsque les Rois étoient présens, s'ils n'avoient en vuë que de travailler à maintenir l'autorité Royale, bien loin de songer à l'attaquer : Qu'après tout on n'avoit en vuë que le bien public dans l'assemblée de Suderkopen : Qu'on y avoit pris des mesures pour aquiter les dettes du feu Roi, & pour payer aux troupes les appointemens qui leur étoient dûs, & pour dégager la parole du Prince, qu'on ne peut violer sans porter un coup funeste à la majesté Royale : Qu'on y avoit encore parlé d'assigner une dot à la sœur du Roi, ce qui ne pouvoit se faire sans une contribution extraordinaire : Que comme on commençoit à voir naître de nouveaux troubles, il avoit fallu y chercher un reméde prompt, & par conséquent s'adresser aux Etats en l'absence du Roi, & faire prêter un nouveau serment, à cause des divisions qui étoient survenuës au sujet de la Religion, depuis l'avénement de Sigismond à la couronne : Que ces nouveaux reglemens avoient été confirmés par l'autorité du Sénat, d'autant plus que suivant les loix du Royaume, les Rois mêmes ne peuvent rien statuer dans des

HENRI IV. 1596.

matieres importantes ſans conſulter le Sénat : Qu'à l'égard des appels, on n'avoit jamais empêché de les porter au Roi, comme au Chef ſouverain de la Juſtice, ou à ceux qu'il avoit établis à ſa place pour la rendre à ſes ſujets : Qu'on avoit ſeulement reglé, que ces appels ſeroient jugés en Suede dans un tribunal convenable à la majeſté Royale, & non pas dans un Royaume étranger, & auſſi éloigné de la Suede que la Pologne : Qu'en Sicile, à Naples, en Portugal, on ne portoit point les appels à la Cour de Caſtille ; mais que toutes les affaires étoient jugées ſouverainement dans ces Royaumes par le Viceroi, ou par les Magiſtrats que le Prince y avoit établis : Que la Suede n'étoit point une conquête de la Pologne, pour vouloir l'obliger à recevoir ſes loix : Qu'outre cela ſi on vouloit forcer les Suedois à porter leurs appels en Pologne, on les expoſeroit à mille chagrins, par la longueur du voyage, & par la grandeur de la dépenſe : Que ſur ce point les officiers du Roi avoient eu moins d'égard au decret des Etats, qu'à ce qui étoit porté par le ſerment prêté par Sa Majeſté même : Que ce reglement étoit donc moins un acte émané de l'autorité de l'aſſemblée de Suderkopen, qu'une ſuite du ſerment que le Roi avoit prêté, & qu'on avoit été en droit de faire exécuter : Qu'on n'avoit point caſſé les ordonnances du Roi, qui meritoient veritablement ce nom : Qu'à l'égard des lettres ſignées de ſa main, qui ſe trouvoient contraires aux loix que le Roi avoit juré de maintenir, il avoit toûjours été permis, non pas à la verité de les caſſer, ce qui ſeroit manquer au reſpect dû au ſceau, & à l'autorité Royale, mais d'en ſuſpendre l'exécution : Que ces aſſemblées ne prétendoient pas pour cela avoir plus de pouvoir que le Roi ; mais que l'autorité des Rois de Suede avoit toûjours été ſubordonnée aux loix, & que ce qui eſt contraire au bon ordre & à la juſtice, ne ſçauroit leur être permis : Qu'en France même, qui eſt un Royaume héréditaire, on avoit ſouvent revoqué les dons exhorbitans des Souverains, ſans que la Majeſté royale en fût bleſſée : Que l'exemple des troubles de la France & des Payis-bas, que les Députez avoient allegué, pouvoit être retorqué contre eux : Qu'en effet il étoit certain que ce n'étoit par aucun refus qu'euſſent fait les peuples d'obéïr à leur Souverain, que les guerres civiles avoient recommencé ſi ſouvent en France : Que ces malheurs ne devoient être

imputés qu'à la violence & aux intrigues de ceux qui vouloient exterminer les Proteſtans : Que c'étoit là ce qui avoit donné lieu à un tiers de ſe rendre l'arbitre des deux partis, & ſous prétexte de zéle pour la religion, de s'ouvrir un chemin pour envahir la couronne : Que les Etats de Suede ne pouvoient voir ſans chagrin, que malgré la paix qu'on venoit de conclure avec le Moſcovite, Flemming levât de nouvelles troupes, qui ne pouvoient être que fort à charge à la nation ; & qu'on ne pouvoit s'empêcher de croire, que des levées faites ſi à contretems, cachoient des deſſeins fort différens de ceux qu'on vouloit laiſſer voir : Qu'ils ſupplioient donc le Roi, d'ordonner qu'on mît bas les armes, & de trouver bon que les différends qui naîtroient entre les Suedois, fuſſent jugés dans le Royaume, & ſuivant les loix de la nation : Qu'ils en appelloient du Roi courroucé & prévenu, au Roi tranquile & mieux conſeillé : Que Charle de Sudermanie, & le Sénat de Suede, le ſupplioient très-humblement de ne pas permettre, que ſous ſon regne, ſous le gouvernement d'un oncle, qui le repréſentoit, ſous les yeux d'un Sénat, qui étoit le conſeil de la nation, les loix du Royaume fuſſent anéanties : Que ces loix qui ſubſiſtoient encore, avoient reglé qu'en l'abſence des Rois, les affaires fuſſent décidées par les Conſeillers & par les Grands du payis, & que c'étoit à eux à veiller à ce que les ordres des Rois, qui ſeroient éloignés de leur Etat, ne fuſſent point exécutés qu'ils n'euſſent eû l'approbation du Sénat : Que ces loix avoient été renouvellées par Guſtave ſon ayeul, & par Eric fils de Guſtave, lorſqu'il étoit ſur le point de s'embarquer pour l'Angleterre : Que lorſque Philippe roi d'Eſpagne avoit épouſé Marie reine d'Angleterre, ils avoient promis reciproquement, que, quoique les deux Royaumes fuſſent héréditaires, ſi l'un des deux paſſoit dans le Royaume de l'autre, ſon éloignement ne pourroit en rien préjudicier aux droits de ſes ſujets. Enfin pour répondre en deux mots à tous les autres griefs, il déclaroit : Que l'aſſemblée de Suderkopen n'avoit impoſé aucun nouveau tribut ; & qu'elle avoit ſeulement offert d'elle-même un ſubſide, pour payer les dépenſes qu'on avoit été obligé de faire dans la derniere guerre : Que ſi on avoit mis le nom de Charle ſur la monnoye, ce n'étoit pas un procédé ſans exemple : Qu'on en avoit fait autant à Wadſtena, où le nom du roi Jean & du Prince ſon

HENRI IV. 1596.

frere se trouvoient conjointement: Que dans la suite le Roi avoit même permis à son frere de faire battre monnoye en son nom, tant qu'il vivroit: Qu'il supplioit donc Sa Majesté, de prendre ces raisons en bonne part, comme étant capables de le justifier, non pas du crime de léze-majesté, dont il ne se sentoit point coupable, mais des soupçons qu'on auroit pû concevoir contre lui; qu'en même tems il conjuroit les Polonois, qui avoient toûjours été si zelés pour défendre la liberté de leur patrie, & pour se maintenir dans la possession de leurs priviléges, de vouloir bien travailler à effacer de l'esprit du Roi, ces soupçons désavantageux qu'il avoit des Suedois, & de lui persuader de terminer ce différend suivant les loix de l'Etat, sans employer la voie des armes.

Voilà ce qu'on répondit aux députés de Pologne, on les congédia ensuite avec beaucoup de témoignages extérieurs d'amitié; mais les Grands de Suede regarderent dans le fond cette députation comme une déclaration de guerre. Tels en furent en effet les préludes. Elle fut entreprise fort imprudemment, & finit avec aussi peu de bonheur.

Mort d'Anne Jagellon reine de Pologne.

Quelque tems auparavant, Anne fille de Sigismond, sœur de Sigismond Auguste, & femme d'Etienne Battory, la derniere de la maison des Jagellons, étoit morte à Warsovie dans sa soixante & onziéme année, laissant des trésors immenses, qu'elle légua par son testament aux enfans [1] de Catherine reine de Suede sa sœur. Son corps fut porté à Cracovie au commencement de Novembre, & inhumé avec magnificence auprès d'Etienne Battory son mari.

Au commencement de cette même année, Philippe de Brunswich, fils de Philippe, & petit-fils d'Albert, décéda sans enfans. Il n'étoit pas encore mort, que Henri Jule chef de la famille, s'empara d'une partie de ses terres; & à peine eut-il les yeux fermés, qu'il se saisit de tout le reste. Cette invasion causa un grand procès entre lui & les Princes de Brunswich ses cousins, qui résidoient à Zell, à Tannenberg, & à Harembourg. Comme ils étoient plus proches parens du mort, que Jule, ils étoient indignés qu'il se fût emparé de tous les biens, & qu'il les eût frustrés d'une succession qui leur appartenoit

1 Sigismond roi de Suede & de Pologne, dont il est question ici, & Anne de Suede sa sœur enfans de Jean III.

légitimement

légitimement. Ainsi ils soûtenoient qu'avant toutes choses ils devoient être rétablis dans leurs droits; mais Jule qui s'étoit mis en possession, en vertu d'un ancien pact de la Maison de Brunswich, voulut que l'affaire fût jugée, sans qu'il se désaisît. Enfin le différend fut terminé par l'entremise des Princes voisins leurs amis communs.

Affaires de France.

Je reviens à la France. Le siége de la Fere commencé dès l'année précédente, duroit encore; & comme le Roi prévoyoit qu'il seroit de longue durée, & que la place pouvoit être secouruë, il s'étoit campé de maniere que son armée fût logée commodément, & que rien ne pût entrer dans la ville, se flattant que la disette forceroit enfin les assiégés à se rendre. Cependant depuis la mort de l'archiduc Ernest, on attendoit en Flandre avec grande impatience le cardinal Albert son frere, qui étoit alors viceroi de Portugal, & que Philippe avoit destiné pour son gendre, & pour gouverneur général des Payis-bas. Comme on avoit répandu le bruit qu'il apportoit de grandes sommes, on ne doutoit pas qu'il ne calmât bientôt les troupes, qui après tant d'heureux succès, commençoient à se mutiner, faute de payement, & qu'il ne secourût la Fere. Ce Prince étoit passé d'Espagne en Italie sur la fin de l'année. Il menoit avec lui Philippe Guillaume de Nassau prince d'Orange, que Philippe II avoit toûjours tenu en prison pendant la vie du prince d'Orange son pere, & long-tems même après sa mort; enfin à la priere de l'infante Eugenie Claire Isabelle, à qui il avoit destiné les Payis-bas, il l'avoit non-seulement mis en liberté, mais il lui avoit donné l'ordre de la Toison, & l'avoit remis entre les mains d'Albert, espérant que par le moyen de ce jeune Prince, le comte Maurice son frere, & les Etats généraux, qui avoient été si dévoüés au Prince d'Orange son pere, se porteroient plus aisément à la paix.

Siége de la Fere.

Arrivée du cardinal Albert à Bruxelles.

Albert ne fut pas plûtôt abordé à Genes, qu'il envoya en poste à Rome le jeune Prince d'Orange, pour saluer le Pape, & lui dire qu'il étoit très-fâché de ne pouvoir y aller lui-même; mais qu'il avoit ordre de Philippe de se rendre incessamment aux Payis-bas, sans quoi la Flandre étoit en grand danger. Il passa ensuite par le Milanès & par la Savoye; & ayant traversé les Alpes & le mont Jura, il arriva en Franche-Comté, levant par-tout des troupes sur son passage. De-là il se rendit

HENRI IV. 1596.

dans le Luxembourg au commencement de Janvier. Il y trouva tous les Seigneurs de ces Provinces soûmises à l'Espagne, qui étoient venus le recevoir aussi bien que le comte de Fuentes, le duc de Feria, & même Ernest de Baviere archevêque & électeur de Cologne, qui vint en hâte le joindre, avec quantité de Noblesse de ses Etats. On lui éleva des arcs de triomphe à Bruxelles, & l'on fit de grands préparatifs pour l'y recevoir. Il y arriva le onze de Fevrier, & fit son entrée par la porte de Louvain.

Edits de Folembrai.

Accommodement du duc de Mayenne.

Pendant ce tems-là, le Roi voulant prendre le divertissement de la chasse, étoit allé passer quelques jours au château de Folembray, bâti par François I, dans la forêt de Coucy. Ce fut là que se termina enfin l'accommodement du duc de Mayenne, que Jannin Président au Parlement de Dijon, négocioit depuis si long-tems. Il y eut une difficulté qui en retarda beaucoup la conclusion; c'est que dans tous les autres accommodemens, on avoit toûjours excepté de l'amnistie, ceux qui avoient eu part au parricide du feu Roi, & on avoit laissé à la reine Loüise sa veuve, & au Procureur général, le pouvoir de poursuivre, suivant toute la rigueur des Loix, tous ceux qui en seroient soupçonnés. Le Duc qui ne vouloit point de cette exception, demandoit qu'avant toutes choses, le Roi le déclarât absolument innocent de cet assassinat, afin qu'après la publication de l'Edit, qui devoit suivre son accommodement, on ne pût plus l'inquiéter sur cet article. On fit donc venir à la Cour Achille de Harlay premier président au Parlement, le Président Seguier, Jacque de la Guesle Procureur général, & d'autres députés du Parlement; & on leur donna ordre d'apporter les informations qu'on avoit faites, par lesquelles il paroissoit que la Chapelle Marteau, un des principaux auteurs de la sédition de Paris, avoit été complice du meurtre de Henri III.

Enfin à la sollicitation des personnes qui avoient le plus de crédit auprès du Roi, & qui pensoient que quelque nécessaire qu'il fût de poursuivre une chose aussi juste, que l'étoit la vengence de l'assassinat du feu Roi, cependant dans l'état où se trouvoit le Royaume, la réconciliation du duc de Mayenne étoit incomparablement plus importante, l'Edit en fut dressé au mois de Janvier. Il contenoit trente-un articles. Le Roi

après un long préambule sur les calamités publiques, & après avoir excusé l'opiniâtreté de ceux qui avoient manqué à l'obéïssance dûë à leur Souverain, par zéle pour la Religion, qui remuë puissamment, disoit-il, l'esprit des hommes, accordoit au duc de Mayenne une amnistie générale de tout le passé, lui donnoit trois places de sûreté pour six ans, sçavoir Chalon-sur-Saône, Seure [1], & Soissons, défendant aux Protestans d'y tenir leurs assemblées pendant tout ce tems-là; révoquoit tous les jugemens, arrêts, & sentences renduës contre le duc de Mayenne, les Princes, les Seigneurs, les villes, les Universités, & en général contre tous ceux qui avoient suivi son parti de quelque état & de quelque condition qu'ils fussent, & les rétablissoit dans les Bénéfices, les charges, & généralement dans tous les biens, dont ils avoient été dépoüillés à cause de leur révolte; ordonnoit que tous ceux, qui voudroient joüir de la grace accordée par le présent Edit, seroient obligés quarante jours après la publication qui en auroit été faite dans les Cours de Parlement, ou dans les Bailliages de leur ressort, de prêter serment de fidélité entre les mains du Roi, ou des Parlemens qui en tiendroient acte dans leurs régistres, si c'étoient des personnes constituées en dignité; & à l'égard des autres, dans les Tribunaux inférieurs; & qu'ils promettroient d'être à l'avenir soûmis au Roi, & de renoncer pour toûjours à toute Ligue qu'ils auroient contractée au dedans ou au dehors du Royaume.

Au sixiéme article, qui portoit l'amnistie générale de tout le passé, on avoit joint l'exception ordinaire : *A la réserve de tous ceux qui auroient eu part au parricide de Henri III.* Mais il étoit dit ensuite, que le Roi étant demeuré convaincu par l'inspection des pieces, & par l'examen qui en avoit été fait en présence des Princes de son Sang, des autres Princes, Seigneurs, & de plusieurs Conseillers d'Etat, que les Princes & Princesses, qui avoient pris les armes contre lui, n'avoient eu aucune part à ce crime, & qu'ils s'en étoient justifiés par serment en sa présence, Sa Majesté pour des raisons très-importantes, n'entendoit point que cette exception eût jamais lieu à leur égard, & qu'elle interdisoit à son Procureur général toute poursuite, & à toutes ses Cours de Parlement toute connoissance

[1] Petite ville de Bourgogne.

HENRI IV. 1596.

sur ce sujet. Il est à remarquer qu'on mit dans cet article *Princes & Princesses*, à cause de Catherine de Lorraine veuve du duc de Monpensier, qui étoit fort soupçonnée d'avoir eu part à l'assassinat du feu Roi.

L'Edit portoit encore, que le meurtre de Florimond d'Alluyn marquis de Maignelay, qui quatre ans auparavant avoit été tué à la Fere, seroit enseveli dans l'oubli, le duc de Mayenne ayant protesté que cet accident étoit arrivé contre sa volonté; & que le sieur de Magny lieutenant des gardes du duc de Mayenne, ne pourroit être inquiété à ce sujet: Que les écrits, les lettres, les libelles, & généralement tout ce qui s'étoit imprimé & publié depuis 1589, ne pourroient nuire à ceux qui en étoient les auteurs, & qu'il ne seroit pas permis de faire contr'eux aucunes recherches, ou de les inquiéter pour ce sujet. Le Roi confirmoit ensuite les dignités, les charges de robe, les emplois militaires, que le duc de Mayenne avoit accordés aux communautés, & aux villes, dont il étoit en possession, & en général à tous ses partisans, à condition cependant que les pourvûs prendroient de nouvelles lettres de Sa Majesté, ou du Chancelier. Ce Ministre exécuta cet article avec beaucoup de dignité. Il ordonna que toutes les provisions accordées par le duc de Mayenne, lui fussent remises; ensuite avant que de signer les nouvelles provisions données par le Roi; il déchira publiquement celles du Duc, en présence de toute son audience. Et parce que la plûpart de ces charges étoient vénales, & que ceux qui s'y trouvoient interessés, auroient pû quelque jour l'inquiéter à ce sujet, lui, ou ses Subdélégués, il fut ordonné qu'on n'auroit point d'action pour cela, ni contre lui, ni contr'eux. Outre cela l'Edit exemptoit du payement des décimes tous les Ecclésiastiques, qui les avoient payées au Duc, pendant qu'ils suivoient son parti. On comprit dans l'Edit tous ceux qui voudroient en joüir, & nommément la ville de Marseille; mais elle fit peu de tems après son accommodement particulier. On y comprit aussi le duc de Mercœur [1], & le duc d'Aumale [2]. Ce dernier étoit sorti du Royaume, & avoit été condamné à mort par contumace. L'exécution de la sentence étoit suspenduë par l'Edit pour un certain tems, pendant lequel, si le coupable rentroit dans son devoir, le Roi s'engageoit

1 Philippe Emanuel de Lorraine. 2 Charle de Lorraine.

à la révoquer entierement. On y comprit encore, outre les parens du duc de Mayenne, Henri duc de Joyeuse, le marquis de Villars, & Montpesat son frere, de Lestranges, qui tenoit pour lui le Puy en Velai, S. Offange, & son frere, qui commandoient dans Rochefort, Cornu sieur du Plessis, qui étoit dans Craon en Anjou, & Puydufou sieur de la Severie, qu'il avoit mis dans la Ganache. Enfin pour mettre le comble à une si grande grace, par une libéralité vrayement Royale, le Roi lui donna pour payer ses dettes, & celles de ses amis, trois cens cinquante mille écus d'or payables en deux ans, & vingt-sept mille pour les interêts, Sa Majesté faisant défense à tous ses créanciers de le poursuivre pendant ce tems-là, & de s'adresser à d'autres qu'à elle. Elle fit plus encore; elle se chargea par le même Edit, d'acquitter incessamment toutes les dettes, que le duc de Mayenne avoit contractées pour le payement des Suisses, des Allemands, des Lorrains, & généralement de toutes les troupes étrangeres, soit de cavalerie ou d'infanterie, qui avoient été à son service pendant la guerre, déchargeant du payement le duc de Mayenne, comme si elles avoient été contractées pour le service du Roi & de l'Etat.

Les personnes attachées au Roi, prévoyant que l'enregistrement de cet Edit, souffriroit de grandes difficultés, conseillerent à ce Prince de faire venir Guillaume de Laubespine de Chateauneuf, chancelier de la Reine Loüise, Buisson son Procureur général, & ses autres Officiers, & de leur recommander très-expressément de ne point s'opposer, au nom de cette Princesse, à l'enrégistrement de l'Edit, à peine d'encourir son indignation. Malgré cette précaution, l'Edit ayant été porté au Parlement, tout le monde fut également indigné de voir qu'on abandonnât ainsi la cause du feu Roi, qui interessoit si fort la Majesté Royale, & la sûreté de l'Etat. Cependant les ordres du Roi étoient si précis, que personne n'osoit ouvrir la bouche. Il n'y eut que Diane de France[1], duchesse d'Angoulême, & veuve de François de Monmorenci[2], femme d'un courage au-dessus de son sexe, qui osa y mettre opposition, quoique Bellievre l'eût avertie de la part du Roi, de ne se point mêler de cette affaire. Elle écrivit de sa main

1 Fille naturelle de Henri II.
2 Fils aîné du Connêtable & Maréchal de France.

HENRI IV. 1596.

l'acte d'opposition, le signa, & le présenta elle-même à la Cour, au nom de la Reine Louise; & sur ce qu'on lui dit qu'il falloit qu'elle eût pour cela un pouvoir de la Reine, elle demanda du tems pour le remettre, & sur le champ elle envoya un Gentilhomme de sa maison, à Chenonceaux sur le Cher, où étoit cette Princesse, qui rapporta au bout de trois jours la procuration, avec des pouvoirs très-amples, que Madame d'Angoulême présenta elle-même au Parlement. En conséquence, la Cour ordonna le 13 de Mars, qu'on donneroit acte à la Reine de son opposition, pour lui servir en tems & lieu, comme elle le jugeroit à propos, & que cependant le Parlement, toutes les Chambres assemblées, procéderoit à l'enregistrement de l'Edit. L'assemblée des Chambres fut ordonnée, parce que dans cet Edit il s'agissoit d'une pacification générale, qui regardoit tout le Royaume, au lieu que ceux qui avoient été accordés précédemment, n'interessoient que des particuliers. On y avoit joint de même un autre Edit, qui établissant, en faveur du duc de Mayenne, un Présidial, & des Thrésoriers de France à Soissons, ne pouvoit être enregistré que par tout le Parlement en corps.

Deux jours après, toutes les Chambres assemblées, les créanciers du duc de Mayenne ayant renouvellé leur opposition, & le Procureur général ayant donné ses conclusions, il fut arrêté, que l'Edit, avec les articles qu'il contenoit, seroient enregistrés de l'ordre exprès du Roi, marqué par deux lettres de jussion, envoyées consécutivement à la Cour, mais sans approuver la clause apposée, par laquelle Sa Majesté déclaroit, que la conservation de la Religion Catholique avoit été l'unique motif de tout ce que le Duc avoit entrepris, & à condition qu'avant que de pouvoir prendre Séance au Parlement, en qualité de Pair & de Conseiller, il seroit tenu de déclarer que les auteurs de l'attentat cruel du coup inhumain, du parricide détestable commis en la personne du roi Henri III d'heureuse mémoire, étoient des traîtres & des scélérats exécrables, que s'il avoit eu connoissance d'un si damnable dessein, il auroit fait tout son possible, pour en empêcher l'exécution, & qu'il supplioit la Cour d'être persuadée, que c'étoient là ses véritables sentimens: Qu'outre cela il donneroit parole, que si dans les places de sûreté, que Sa Majesté lui accordoit, il se trouvoit

quelques complices de ce parricide, il travailleroit de bonne foi à les faire arrêter, & auroit soin de les envoyer sous bonne garde, aux prisons de la Cour. On ajoûta, que l'Edit accordé au Duc, ne pourroit porter aucun préjudice à ses créanciers, & que tous les contrats, & toutes les obligations passées avec lui, ou avec ses amis & ses agens, demeureroient dans toute leur force.

Lorsqu'on eut avis à la Cour de cette résolution, ceux qui étoient dans les interêts du duc de Mayenne, engagerent le Roi à envoyer au Parlement de nouvelles Lettres en date du 20 de Mars, par lesquelles Sa Majesté déclaroit, que son intention étoit, qu'on ne mît aucune restriction à la grace qu'il avoit accordée au Duc, & qu'il en joüît pleinement & parfaitement: Qu'à l'égard du droit acquis à la reine Louise par son opposition, dont le Parlement lui avoit donné acte, S. M. déclaroit qu'il ne pourroit servir à cette Princesse, que comme d'un témoignage autentique de son attachement au feu Roi son époux, sans cependant lui donner aucune action; & que pour ce qui regardoit cette restriction, *sans approbation de la clause apposée, par laquelle le duc de Mayenne prétend, que la conservation de la Religion Catholique, a été l'unique motif de tout ce qu'il a entrepris*, la volonté du Roi étoit, que cette clause passât sans recevoir d'atteinte, premierement, parce qu'on en avoit inséré une pareille dans la plûpart des Edits précédens, & en second lieu, parce que c'étoit Sa Majesté elle-même, qui l'avoit fait mettre dans l'Edit accordé au Duc, comme un témoignage de sa bienveillance à son égard, & de l'opinion qu'elle avoit de sa sincérité. Le Roi ne voulut pas non plus que le Duc fût obligé, avant que de reprendre Séance au Parlement, de faire sur le meurtre de Henri III, la déclaration que la Cour exigeoit de lui; prétendant qu'ayant déjà passé cette déclaration en sa présence, Sa Majesté en étoit contente, & vouloit qu'elle valût au Duc, comme si elle avoit été faite au Parlement. Enfin malgré la réserve, par laquelle la Cour déclaroit que l'Edit ne pourroit porter aucun préjudice aux créanciers du Duc, Sa Majesté ordonnoit que le Duc, ses amis ou ses agens seroient censés quittes de toutes les dettes qu'ils avoient contractées pendant la guerre, & qu'en vertu des obligations dont leurs créanciers étoient porteurs, ils n'auroient désormais

HENRI IV. 1596.

d'action que contre le Roi & contre le Royaume, qui se chargeoient de les acquitter.

Ces lettres ayant été portées au Parlement, il fut arrêté, que vû les nécessités urgentes de l'Etat, l'Edit seroit enregistré de l'ordre exprès de Sa Majesté. Mais le Roi envoya une troisiéme lettre datée du 6 d'Avril au camp de Traversy, par laquelle Sa Majesté enjoignoit à la Cour, d'ôter de l'arrêt ces mots : *Vû les nécessités urgentes de l'Etat*; & ceux-ci, *de l'ordre exprès de Sa Majesté*, qui marquoient que la déliberation n'avoit pas été absolument libre, & qui sembloient diminuer la grace que le Roi avoit voulu accorder. Sa Majesté marquoit par cette lettre, que non-seulement elle entendoit que l'Edit fût enregistré purement & simplement, mais aussi qu'il fût publié par tout, parce qu'il regardoit la pacification générale du Royaume.

Après tant de jussions réïterées, l'Edit fut enfin enregistré purement & simplement; sçavoir au Parlement trois jours après les derniers ordres du Roi, à la Chambre des Comptes le 7 de Mai, & le 29 du même mois à la Cour des Aides. Bien des gens murmurerent de ce qu'on avoit eu la lâcheté de ne pas dire un mot sur l'assassinat du feu Roi, qu'on laissoit impuni, & de ce que l'Edit même parloit plus honorablement du meurtre du marquis de Maignelay, puisque le Duc nioit en quelque sorte qu'il en eût été l'auteur, en assûrant qu'il avoit été commis contre sa volonté.

Paix du duc de Nemours.

Le Roi donna le même mois un autre Edit à Folembray en faveur de Henri duc de Nemours, qui venoit aussi de se soûmettre à la sollicitation d'Anne d'Este [1] sa mere, ainsi qu'il est marqué dans le préambule. Il contenoit une amnistie générale pour tout ce qui s'étoit passé pendant la guerre, soit par son ordre, ou par celui de Charle Emanuel son frere, qui étoit mort l'année précédente, de quelque nature qu'il pût être, & en particulier pour la conjuration qu'il avoit formée depuis peu contre la ville de Vienne, pour l'enlevement de la couronne d'or de Charle le Chauve, qu'on gardoit avec vénération dans le trésor de S. Denis, & que le Duc avoit fait fondre pendant le

1 Anne d'Este étoit mere du duc de Mayenne : elle avoit été mariée à François duc de Guise, puis à Jacque de Savoye duc de Nemours. Ainsi Henri duc de Nemours étoit frere uterin du duc de Mayenne.

siége

siége de Paris, aussi bien que plusieurs autres effets appartenans à quelques autres Eglises, qu'il avoit vendus pour faire la guerre au Roi. On y ajoûta : Que les garnisons que le Duc avoit mises en Auvergne, en Forez, & dans le Velay, y resteroient sous ses ordres avec les mêmes appointemens qu'elles recevoient auparavant : Que le siége de la Justice, qui avoit été transferé de Montbrisson à l'occasion de la guerre, y seroit rétabli, & qu'on rendroit à la ville ses droits & priviléges, qui seroient confirmés de nouveau par Sa Majesté, & qu'on lui donneroit un an, aussi bien qu'à Anne d'Este sa mere, pour payer leurs créanciers, sans que dans cet intervalle on pût faire contre eux aucunes poursuites. Outre cela le Roi confirma en leur faveur à Alfonse duc de Ferrare, frere d'Anne d'Este, & oncle maternel de Henri, comme ami de Sa Majesté & de la nation Françoise, la possession du duché de Chartres, du comté de Gisors, & des vicomtés de Caën, de Bayeux, & de Falaise. Enfin le Roi déclara qu'il prenoit sous sa protection les grandes terres, & les châteaux que le duc de Nemours possedoit sur notre frontiere, & qui se trouvoient enclavés dans les Etats du duc de Savoye. L'Edit fut enregistré au Parlement le 31 de Mai, à la réquisition du Procureur Général,

HENRI IV. 1596.

Réduction de Toulouse.

Il y eut un troisiéme Edit donné à Folembray, en faveur de la ville de Toulouse, à la recommandation du duc de Joyeuse. Il contenoit, comme les autres, une amnistie générale pour tout le passé, & en particulier pour le meurtre de Jean Etienne Duranty, premier président au Parlement, & de Jean Daffis Avocat général, qui avoient été tués il y avoit sept ans le 10 de Fevrier, avec défense de faire à l'avenir aucunes poursuites à ce sujet.

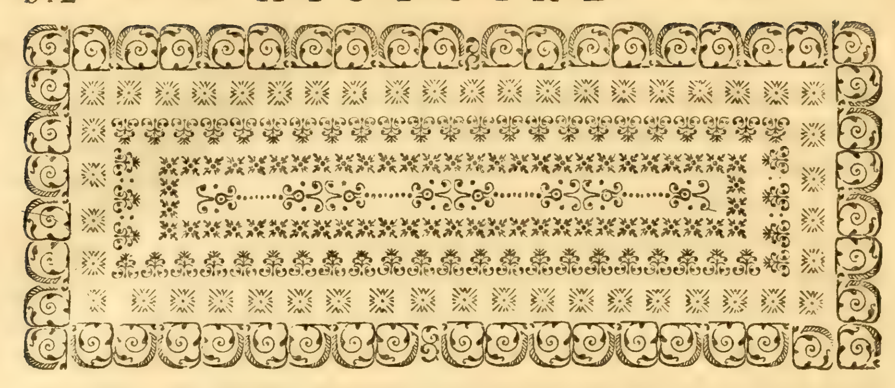
Le Roi donna en même tems le bâton de maréchal de France au duc de Joyeuse, dont le pere avoit possedé autrefois la même dignité. Pour lui il étoit passé depuis peu de l'Ordre des Capucins dans celui de Malte, ayant obtenu pour cela une dispense du Pape, par le crédit du cardinal François de Joyeuse son frere; & non-seulement il rentra dans le monde, mais il reprit le collier de l'Ordre du S. Esprit, qu'il avoit reçu du feu Roi. Par l'Edit que le Roi accorda en sa faveur, Sa Majesté déclara : Que le zéle seul pour la conservation de la religion, avoit porté le Duc à tout ce qu'il avoit fait pendant la guerre,

HENRI IV. 1596.

& qu'il n'avoit jamais eu d'autre vuë. En même tems il rétablissoit l'exercice de la Religion Catholique dans tous les lieux où il avoit été aboli, & défendoit aux Protestans de tenir leurs assemblées plus près de Toulouse, que Villemur, Carmain, Lisle-Jourdan ; & de s'assembler à l'avenir à Aleth, Auriac, Fiac, & Montesquiou : Ordonnoit aux membres du Parlement, qui avoient abandonné Toulouse, pour se retirer à Castel-Sarrazin, & qui s'étoient joint depuis à ceux, que le Roi avoit d'abord établis à Beziers, pour y rendre la Justice, & qui ensuite s'étoient aussi rendus à Castel-Sarrazin, d'aller reprendre dans la Capitale, la place que leurs ancêtres avoient occupée, & d'y exercer leurs charges comme auparavant, à condition que leur nombre, qui s'étoit prodigieusement augmenté, diminuëroit à mesure qu'il en mourroit quelqu'un ; il rétablissoit de même les autres Tribunaux inférieurs, & le bureau des Thrésoriers de France, qui avoient été transferés ailleurs. On avoit autrefois accordé à Toulouse une exemption de capitation pour cent ans : elle étoit expirée en 1563, & depuis ce tems-là, la ville n'avoit payé que deux mille cinq cens livres par an, dont le produit avoit été employé, par ordre du feu Roi, à bâtir un pont sur la Garonne. On lui continua cette exemption pour cent autres années, à condition pourtant de payer de même pendant vingt ans deux mille cinq cens livres par an, qu'on destina à la perfection de ce pont. Outre cela le Roi donna ordre de raser tous les Forts, qu'on avoit bâtis dans toute la Jurisdiction du Parlement de Toulouse. Enfin pour remédier aux défiances des gens du payis, dont le ressentiment dure plus long-tems qu'ailleurs, il fut réglé, que pendant les deux prochaines années, il seroit permis à cent personnes, tant des partisans de la Ligue, qui étoient restés à Toulouse, que de ceux du Roi, qui s'étoient retirés à Beziers, ou à Castel-Sarrazin, de recuser cinq Conseillers, soit au civil, ou au criminel, sans être obligés d'en apporter aucune raison ; & ces cent personnes des deux partis devoient être nommées, les unes par Anne de Levi de Ventadour, & les autres par le duc de Joyeuse, sans préjudice des autres exceptions de droit. L'Edit fut lû & publié à Toulouse le 14 de Mars, à la requête du Procureur général, sans aucune approbation de la Religion Protestante, & aux conditions portées sur les registres.

Il eſt conſtant que tous ces Edits, ces traités, ces conventions, que le Roi fut obligé de faire avec les Princes, les Grands, les villes, & les Gouverneurs des places rébelles, pour rendre la paix au Royaume, coûterent à l'Etat plus de ſix millions d'écus, qu'il fallut impoſer ſur le malheureux peuple, que la guerre avoit réduit à une extrême diſette, & qui avoit un grand beſoin d'être ſoulagé. Ces ſommes qu'on exigea avec une rigueur inoüie, jointes aux impôts ordinaires, ruinerent preſque ſans reſſource, non-ſeulement le petit peuple, mais les familles les plus honnêtes, dont les fonds & les revenus ſe trouverent anéantis par la miſere où le peuple étoit réduit. Telle fut la fin de cette guerre, qu'on n'avoit entrepriſe, diſoit-on, que pour le maintien de la Religion, & pour le ſoulagement du peuple. Au lieu de cela, on peut dire que la Religion ſe vit entierement détruite, foulée aux piés, & abſolument anéantie par l'impieté des guerres civiles; tandis que les peuples, non-ſeulement de la campagne, mais de toutes les villes du Royaume, & les meilleures familles même furent réduites à la derniere indigence. A l'égard des Princes, des Grands, & de la Nobleſſe, ils s'accoûtumerent tellement à vivre ſans régle, & à faire des dépenſes qui paſſent leurs forces, qu'aujourd'hui on les voit noyés de dettes, & déjà dégoutés de la paix que Dieu nous a enfin accordée par ſa bonté, n'avoir plus de reſſource que dans de nouveaux troubles, & ſoûpirer encore après une guerre civile, pour remédier au mauvais état de leurs affaires.

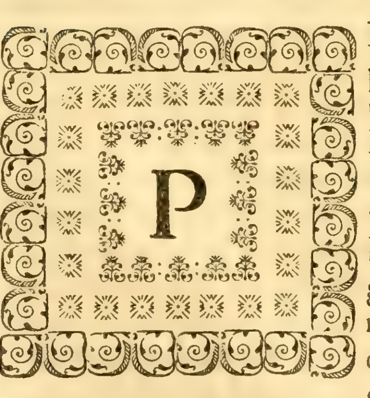
Fin du cent-quinziéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-SEIZIEME.

HENRI IV. 1596. Exploit de Lesdiguieres en Provence.



PENDANT que la Cour étoit occupée à regler l'accommodement de tant de Seigneurs & de tant de villes, qui abandonnoient le parti de la Ligue, pour rentrer dans le devoir, tout se disposoit d'un autre côté pour la réduction de la Provence. Lesdiguieres fâché de voir ses soldats mourir de faim, & sa cavalerie se débander faute de paye, instruit d'ailleurs qu'on ne l'abandonnoit de la sorte, que par l'intrigue de ses envieux, resolut de sortir de son inaction. Il partit d'Aix le 5 de Janvier, après avoir fait prendre les devants à d'Auriac; & arriva le même jour à S. Paul, où il

avoit donné ordre qu'on lui amenât une coulevrine de Pertuys. Là il apprit que Bonnefoy gouverneur de Vinon avoit rendu cette place à d'Auriac. Le lendemain il se rendit à Riez, & alla investir Puymoisson. La place ayant été battuë avec sa coulevrine, & une autre grosse piece qu'on lui avoit amenée de Cisteron, se rendit le 19 de Janvier, à condition que les soldats auroient la vie sauve : il n'y en avoit que cinquante qui furent conduits à Barjols avec leurs armes & leurs bagages, que Lesdiguieres leur fit rendre. Ensuite il donna le gouvernement de cette ville au sieur de Seres de Montelimar, qui étoit un bon Officier. Le jour même il congédia son infanterie, parce que les Etats de Provence refuserent de contribuer à son entretien. Quatre jours après il passa de Riez à Norante, avec le reste de ses troupes, afin de reduire Senez, Brioust, S. André, & tous les postes des environs ; mais les habitans de ces villes lui envoyerent des Députés, pour l'assûrer qu'ils étoient prêts d'exécuter ses ordres. Ainsi de concert avec le duc de Guise, il mit sa cavalerie en quartier d'hyver dans toutes ces places.

Cependant Lesdiguieres, informé qu'il s'étoit élevé des troubles en Dauphiné pendant son absence, parce que tous les peuples de la campagne demandoient à être déchargés du payement des garnisons, repart en diligence pour cette Province, afin d'assister à l'assemblée des Etats indiqués à S. Marcelin. Il prit sa route par Digne, Puymore, & Lesdiguieres, & arriva à Grenoble le 11 de Fevrier.

Réduction de Marseille à l'obéissance du Roi.

Peu de tems après il se fit une grande révolution à Marseille. Cette ville si renommée par son antiquité, par sa grandeur, par ses richesses, par la multitude de ses habitans aguerris, & qui est comme la reine de cette mer, par la situation avantageuse de son Port, étoit alors entre les mains de Charles Casaux son Consul, & de ses partisans. Cet homme brutal, & accoûtumé au crime, effrayé des meurtres qu'il avoit commis dans cette ville, & craignant enfin d'en être puni, comme il le meritoit, venoit de se détacher de la Ligue, & de passer dans le parti des Espagnols ; passage aisé pour un factieux, à qui on faisoit faire des promesses magnifiques par Jean-André Doria prince de Melfe, qui étoit avec la flote d'Espagne dans les ports de la mer de Genes, & qui avoit déja envoyé dix galeres à Marseille,

HENRI IV. 1596.

ſous la conduite de Charle Doria ſon fils. Cependant comme Caſaux voyoit du peril dans l'exécution de ſon projet, il avoit différé juſqu'alors à ſe déclarer. Son deſſein étoit de ſe racommoder auparavant avec ſes ennemis, de gagner ceux qu'il craignoit, & d'abattre tellement le crédit de ceux qu'il prévoyoit devoir s'oppoſer à ſon entrepriſe, que lorſqu'il feroit crier dans la ville, *Vive Philippe*, & y feroit arborer ſes armes, il ne ſe trouvât perſonne en état de lui réſiſter.

Pendant ce tems-là le duc de Guiſe, qui étoit arrivé depuis peu avec le titre de Gouverneur Général de la Province, recevoit de toutes parts des avis de ce qui ſe tramoit. Les Bannis de Marſeille, ennemis mortels de Caſaux, le ſollicitoient vivement de s'oppoſer de bonne heure aux complots de ce méchant homme. Ils lui faiſoient entendre : Que le moindre retardement l'alloit mettre aux mains, non plus avec Caſaux & ſes complices, mais avec Philippe II, & toutes les forces d'Eſpagne : Qu'il étoit encore tems de prévenir ce malheur : Que les bourgeois qui haïſſoient à mort Caſaux, à cauſe de ſes cruautés, ſembloient alors lui être ſoûmis, parce qu'il ne paroiſſoit aucunes troupes du Roi ; mais qu'à peine verroient-ils s'avancer de loin quelque eſpérance de ſecours, qui pût les flater de recouvrer un jour leur liberté, on les verroit bien-tôt à leur tour prendre les armes, & ſecoüer le jour de ce tyran impitoyable : Qu'on ne manquoit pas encore dans cette ville de gens bien intentionnés, qui les excitoient aſſez à prévenir le danger qui les menaçoit, de tomber ſous la domination inſupportable des Eſpagnols : Qu'ils avoient ſeulement beſoin d'un Chef qui ſe mît à leur tête, & qui par ſon courage & ſon exemple, leur ſervît de guide dans l'exécution d'un deſſein ſi glorieux : Qu'il ne falloit pas douter que tout le monde ne s'y portât avec zéle, dès qu'on pourroit compter d'être ſoûtenu par les troupes du Roi : Que le voiſinage de la flote Eſpagnole, & les galeres qu'ils avoient déjà dans le port, empêchoient les mieux intentionnés de rien hazarder pour recouvrer leur liberté, quelque charme qu'elle eût pour eux : Qu'il falloit donc ranimer par l'eſpérance leur zéle, qui ſembloit engourdi par la crainte : Que pour cela il étoit à propos que le Duc, ſous prétexte d'avoir en tête quelqu'autre entrepriſe, s'approchât cependant de Marſeille à la tête de quelques troupes, & fît ſçavoir

à ceux des bourgeois, qui étoient zélés pour la liberté publique, le moment auquel il arriveroit dans le voisinage.

Le Duc étoit alors à Aix, où il délibéroit avec les Officiers généraux, sur ce qu'on pourroit entreprendre après la réduction de Riez & de Cisteron. On étoit assés partagé sur le parti qu'il y avoit à prendre. Cependant le Duc inquiet d'un côté pour Marseille, qui avoit besoin d'être secouruë incessamment, & de l'autre pour ses amis & pour ses troupes, qu'il n'osoit exposer témérairement sur la foi des Bannis, que la passion de se venger avoit absolument aveuglés, fit une tentative sur Martigue [1], qui lui réüssit. Cette ville, avec une isle qui porte ce même nom, est située sur l'isthme d'un golfe, qu'on nomme la mer de Martigue. L'isle est jointe à la terre ferme par un pont. Au-dessous, & à l'embouchure du golfe, on trouve une autre isle, où est bâtie la tour du Bouc, qui sert de phare aux vaisseaux. La crainte des Espagnols ayant causé quelque trouble parmi la bourgeoisie, Gaspar de Pontevez comte de Carses, & de Croze, envoyés par le duc de Guise, arriverent fort à propos. Ils rassûrerent le parti qui tenoit pour le Roi, se rendirent maîtres de la place sans coup férir, & reprirent peu de tems après la tour du Bouc. Grasse & son château, quoi qu'assés éloignés de-là, suivirent leur exemple.

Le duc de Guise s'approche de Marseille.

Encouragé par tant d'heureux succès, Guise resolut de faire une tentative sur Marseille, & se flata que son courage & son bonheur pourroient triompher du danger auquel il s'exposoit. Pour cacher son dessein, il se rendit à Toulon, qu'on appelloit autrefois Taurente [2], & s'étant rendu maître de la ville d'Hieres, qui est tout proche, il mit le siége devant la citadelle. Il investit en même tems Draguignan & S. Tropès, situé sur le golphe de Grimaud. De-là il marcha à la Garde, château que le duc d'Epernon avoit fortifié, pour tenir Toulon en bride. Le Duc va mettre le siége devant cette place, la fait battre par son artillerie, y donne deux assauts; & au moment qu'on le croyoit uniquement occupé de ce siége, il fait plier bagage, renvoye son canon à Toulon, & marchant jour & nuit avec une diligence extrême, il arrive le 16 de Fevrier à Aubagne, sans qu'on eût eu le moindre vent de sa marche.

1 Ville située sur le canal qui fait la communication de l'étang de Berre avec la mer.

2 Strabon l'appelle ainsi.

HENRI IV. 1596.

Il resta quelque tems à Cadieres, pour attendre son infanterie, qui n'avoit pû le suivre. Là il donna rendez-vous à toutes ses troupes à S. Julien, bourgade éloignée de Marseille d'environ deux lieuës, & ordonna à tout le monde de s'y trouver à dix heures du soir.

Discours de Bausset à Libertat.

Voici les mesures qui furent prises par l'avis de Bausset Jurisconsulte. Bausset avoit été chassé de Marseille par Casaux, & étoit en grande relation avec Pierre de Libertat originaire de Corse, qui étoit un homme de résolution. Indigné de l'injure qu'on lui avoit faite, & ennuyé de son exil, il trouva moyen de s'aboucher avec Libertat, qui étoit sorti de Marseille pour quelques affaires, & lui parla, dit-on, en ces termes : « Vos ancêtres, à ce que vous m'avez dit plusieurs fois, ont merité ce » nom aimable & glorieux que vous portez, pour avoir mis » en liberté la ville de Calvi[1] dans cette isle, dont vous êtes » originaire ; & lorsque les Genois s'en furent rendus maîtres, » votre famille vint s'établir à Marseille, pour y retrouver cette liberté, dont on l'avoit dépoüillée dans le lieu de sa naissance. Qu'il est à craindre qu'elle ne soit aujourd'hui plus » en péril dans Marseille, qu'elle ne le fut jamais à Calvi ! Les » Espagnols sortis des ports de Genes, nous menacent de l'esclavage le plus tyrannique : quels maux, quels carnages ne » feront-ils pas, si la possession de Marseille leur assûre une fois » l'Empire de la Méditerranée ! Déjà Doria est à nos portes ; » soyez persuadé que ce Général cherche moins la gloire d'ajoûter à l'Empire de Philippe, qui le tient à son service, » une ville si puissante, que l'occasion de venger sur les Corses, qui s'y sont refugiés, le mal qu'ils ont fait autrefois aux » Genois. Vous connoissez la cruauté de Doria, & la haine irréconciliable qu'il a pour les Corses. Si jamais les Espagnols » sont maîtres de Marseille, pouvez-vous douter que les Genois & lui n'assouvissent leur rage dans votre sang ? Et quand » ils auront satisfait leur vengence, la haine que les Espagnols » auront une fois conçuë contre un peuple, qu'ils auront mortellement offensé, aura-t'elle jamais de fin ? Hâtez-vous » donc de les prévenir, & faites retomber sur eux le malheur » qu'ils vous preparent. Ce que je vous conseille est juste & » glorieux, vous ne sçauriez en disconvenir. J'ajoûte qu'il est

1 Ville très-agréable sur la côte occidentale de l'isle de Corse.

» aisé

» aisé à exécuter. Au reste, le péril est si grand, & la nécessité » si pressante, qu'il n'y a pas un moment à perdre. Il ne s'a» git plus de la défense de la religion, le Roi est reconcilié » avec le Pape, quel scrupule peut encore arrêter les plus zé» lés Catholiques? Comment peuvent-ils se défendre de recon» noître pour leur Roi, un Prince que le souverain Pontife » reconnoît pour fils aîné de l'Eglise, à qui il a donné sa bé» nédiction, & dont les Ambassadeurs ont repris à Rome la » presséance qu'ils y ont toûjours euë? Le duc de Mayenne, » qui avoit pris les armes pour la défense de la Religion, n'a» t'il pas fait son accommodement avec le Roi? Ce n'est donc » plus la Religion qu'il s'agit de défendre; c'est votre liberté » que l'on attaque; cette liberté que vos ancêtres ont autre» fois maintenuë à Calvi, & pour la conservation de laquelle » ce nombre prodigieux de Corses, qui sont établis à Mar» seille, ont abandonné l'isle où ils avoient pris naissance. Pour » la conserver aujourd'hui, il faut ou que vous alliez chercher » un autre azile, ou que vous préveniez les desseins pernicieux » d'un petit nombre de mauvais citoyens. Excepté Casaux & » ses amis, à qui leurs crimes & leur indigence ne laissent de » ressource, que dans les moyens les plus extrêmes, tout le » reste de nos compatriotes, flotant entre l'esperance & la crain» te, soûpire après la liberté. S'ils restent dans l'inaction, ce » n'est pas le courage qui leur manque, c'est un Chef. Ayez » assés de cœur pour le dévenir: votre nom sera pour eux d'un » heureux présage, ils vous suivront avec confiance. Le duc » de Guise vous soûtiendra avec les troupes du Roi. Que crai» gnez-vous? qui pourra vous résister? qui pourra s'opposer » à vos efforts? Ces galeres d'Espagne, qui sont toute la res» source, & toute l'espérance des factieux, dès qu'elles se ver» ront prises comme dans un filet, songeront bien plûtôt à se » retirer, qu'à combattre; & si elles ne prennent ce parti, qui » pourra les exempter de devenir la proie du vainqueur? » Il ne faut pas douter même que les esclaves qui sont dessus, » ne rompent leurs chaînes, dès qu'ils entendront crier le doux » nom de liberté, & que les Espagnols n'ayent autant d'en» mis impitoyables, qu'il se trouvera de forçats sur leurs » galeres. Mais il faut se hâter, il faut accabler les Chefs de la

HENRI IV. 1596.

» révolte. La liberté sera le prix de la diligence, & l'esclavage » la punition de la lenteur. »

Réponse de Libertat.

Libertat animé par ce discours, lui répondit. « Ce que vous » venez de me proposer, est moins une pensée que vous me » faites naître, qu'un éguillon, pour me déterminer à entre- » prendre ce que j'avois déjà résolu. Ce n'est pas d'aujourd'hui » que je pense aux moyens de sortir des fers, où je me trou- » ve engagé. J'ai cru qu'il étoit dangereux de l'entreprendre » avec les seules forces, que je pouvois trouver dans la ville. » Si je manquois mon coup, il étoit à craindre que je ne don- » nasse aux Espagnols, qui veulent qu'on croye qu'ils ne sont » venus que pour nous secourir, l'occasion de lever le mas- » que, de se déclarer ouvertement nos ennemis, & de se ren- » dre maîtres absolus de Marseille. En précipitant mal à pro- » pos un projet mal concerté, je pouvois ruiner sans ressource » le salut public, sans qu'il restât aucune espérance de pouvoir » jamais recouvrer la liberté, dont j'aurois occasionné la perte. » C'est ce qui m'a fait étouffer en moi-même, quoiqu'avec » bien du regret, ce projet que j'avois d'ailleurs résolu d'exé- » cuter; & je vous félicite vous & notre patrie, de ce que votre » entrevûë m'ouvre aujourd'hui, pour arriver à la liberté, une » route, qui me paroissoit auparavant inaccessible. Mais com- » me vous me demandez de la diligence dans l'exécution, » je vous demande à mon tour un secret impénétrable : c'est » le point essentiel dans ces sortes d'affaires. Un ennemi sur- » pris est plus d'à demi vaincu. Dès que je serai informé des » intentions du duc de Guise, & que nous serons convenus du » tems, j'espére que ce même courage & cette fermeté que » Calvi admira autrefois dans mes ancêtres, lorsqu'ils s'arme- » rent pour sa défense, m'animeront encore pour travailler à » la délivrance de Marseille. Du moins ferai-je ensorte que per- » sonne ne puisse ignorer que la liberté m'est beaucoup plus » chére, à quelque prix qu'il faille l'acheter, que l'esclavage » le plus tranquille. »

Voilà tout ce qui se passa alors entr'eux. Bausset l'assûra qu'il pouvoit compter sur le duc de Guise, & qu'il sçauroit dans peu le jour, l'heure, & le lieu, où il se rendroit. Ils s'embrasserent ensuite avec beaucoup d'amitié; & après s'être promis

réciproquement le fecret, ils fe féparerent. Bauffet alla retrouver le duc de Guife, & l'on convint que le dix-huit de Fevrier, le Duc fe trouveroit avant le jour avec fes troupes, à la porte Royale.

HENRI IV. 1596.

Libertat, qui ce jour-là étoit de garde à cette porte, va trouver la veille fur le foir, les amis fur lefquels il comptoit. C'étoient Barthelemi fon frere, le capitaine Laurent, Imperiali, de Rens, & Hervet, avec quelques autres Colonels & Capitaines de la ville. Il les affembla chez lui en fecret, & lorfqu'ils furent tous en particulier: « Mes amis, & mes concitoyens, leur dit-il, je compte tellement fur votre courage, & fur l'amour que vous avez pour votre patrie, que je vais vous expofer fans préambule, le deffein pour lequel je vous ai fait venir ici. Nous penfons tous de même; vos défirs, & vos vœux font fans doute conformes aux miens; & j'ai lieu de me flatter, que le courage ne vous manquera pas non plus qu'à moi, lorfque je vous aurai expliqué ce que je penfe. Je viens vous propofer aujourd'hui de venger notre liberté, également menacée par Cafaux, & plus encore par les Efpagnols & les Genois, qui font à la folde de Philippe. L'entreprife que j'ai formée eft glorieufe par elle-même, falutaire à tous nos citoyens, & néceffaire à la nation Françoife, pour conferver l'Empire de la Méditerrannée. Il y a du péril; mais mettez-le dans un côté de la balance, & dans l'autre le falut public, la gloire qui nous en reviendra, & les avantages que cette gloire doit nous procurer, & quand vous aurez bien pefé tout cela, accufez-moi de témérité, fi vous l'ofez. Il s'agit de nous tirer d'un danger, en nous expofant courageufement à un autre. La conftance eft néceffaire dans l'adverfité; dans le péril il faut de la hardieffe. Plus le danger eft preffant, plus il faut fe montrer déterminé à le repouffer. Attendre les dernieres extrêmités, fans rien hazarder pour s'en garantir, c'eft une lâcheté qui ne peut fe pardonner qu'à des femmes. Il ne s'agit plus de reculer, ni de diffimuler; il faut agir, à moins que la crainte d'un efclavage plus cruel ne vous empêche de travailler à vous rendre libres. Qu'attendez-vous? pendant que chacun de nous tremblera en fon particulier, & reftera dans l'inaction, nous allons être accablés & exterminés fans défenfe. Dans les befoins preffans,

Discours de Libertat à fes amis.

HENRI IV. 1596.

» il ne s'agit point de délibérer ; il faut exécuter d'abord. Que » chacun de nous pense au joug dont il est menacé. Jettez » les yeux sur vos femmes, vos enfans, ce que vous avez de » plus cher au monde. Considerez les biens que vos peres & » vos ayeux vous ont acquis ; voilà ce qui va devenir la proye » des Espagnols. Mais est-il besoin de tant de raisons pour vous » persuader ? Voyons de quelle maniere on doit s'y prendre » pour exécuter un dessein si louable & si salutaire. Je suis » maître de la porte Royale ; & quoique mes troupes ignorent » mon projet, je puis répondre qu'elles suivront mon exemple. » Casaux ne manquera pas de s'y rendre avec Louis d'Aix, Vi- » guier de cette ville, son grand confident, & quelques autres » amis qui pensent comme eux ; lorsqu'à son ordinaire il au- » ra fait sortir de la ville ses associés, mon dessein est de faire » tomber la herse, pour l'enfermer entre les deux guichets, & » de le tuer. C'est le signal que j'ai donné aux troupes, qui » doivent venir à notre secours. Après ce premier exploit nous » crierons *liberté*, & nous souleverons le peuple & les forçats » des galeres d'Espagne. Pendant ce tems-là nous ferons entrer » le secours. Cependant secondé de mes troupes victorieuses, » je m'assûrerai des places publiques, du port, & de tous les » postes les plus forts de la ville. Le duc de Guise notre gou- » verneur est à nos portes ; & c'est avec lui que je suis con- » venu de tout ce que vous venez d'entendre. Sous ce Géné- » ral vous ne devez pas appréhender que ces armes, que nous » avons prises d'abord pour la défense de la Religion, & que » nous allons employer aujourd'hui contre des traîtres & des » tyrans, aussi insensés que cruels, ayent un succès malheureux. » C'est à vous de prendre vos mesures, pour rassembler cha- » cun vos amis, & pour joindre leur secours à votre valeur, » en leur représentant l'avantage de la liberté, & les desseins » odieux de nos ennemis. »

Libertat leur demanda ensuite à tous l'un après l'autre, s'ils approuvoient ce dessein, & s'ils étoient disposés à y contribuer; ils s'y offrirent de tout leur cœur, & ils lui jurerent de perdre plûtôt la vie, que de manquer l'occasion de recouvrer leur liberté, persuadés que le chef mort, tout le peuple se déclareroit à l'instant pour eux. En effet si le zéle pour la conservation de la Religion, avoit d'abord engagé le peuple à embrasser le parti de

Casaux, la crainte de la tyrannie Espagnole l'avoit depuis fort indisposé à son égard.

HENRI IV. 1596.

Au point du jour, il tomba une pluye violente, qui fit craindre à Libertat, que le duc de Guise n'arrivât pas à tems. Dans cette inquiétude, il pria de Rens de traverser le port, & de voir si la faction contraire ne faisoit aucun mouvement. En effet toute la ville étoit en rumeur, & tous les esprits étoient en suspens, dans l'attente de quelque grande révolution, qui ne pouvoit manquer d'arriver incessamment. De Rens rapporta que personne ne branloit. Cependant à l'ouverture de la porte, entra un Minime venant d'un Couvent, que ces Religieux ont proche de la ville. Il dit qu'il avoit vû dans le voisinage quinze soldats, qu'il croyoit être des ennemis. Aussi-tôt Louis d'Aix, qui étoit venu avec Casaux, sort au dehors, & détache environ vingt arquebusiers de sa suite, pour aller voir ce que c'étoit. Le sieur d'Allamanon, qui étoit à la tête du détachement du duc de Guise, les charge vigoureusement, les met en fuite, & les poursuit jusqu'à la porte. Mais le canon de la ville ayant en même tems tiré sur lui, il craignit, ou que Libertat n'eût trompé le Duc, ou qu'il n'eût été découvert & accablé par les rébelles; ainsi il fit alte pendant quelque tems. Cependant le jour étoit déjà grand, & il envoya dire au duc de Guise de ne pas avancer, qu'il n'eût de ses nouvelles. Pendant ce tems-là on fit tomber la herse; c'étoit le signal que Libertat avoit donné au secours. Par-là Casaux se trouva arrêté entre les deux guichets. Alors Libertat s'approchant de lui, après lui avoir reproché d'avoir voulu livrer la ville aux Espagnols, lui passe son épée au travers du corps. En même tems Barthelemi son frere lui porte un second coup avec son esponton; & quoique ce traître eût tiré l'épée au premier coup qu'il reçut, il fut porté par terre, & massacré de plusieurs coups par les soldats de Libertat. Le petit nombre des partisans de Casaux, qui l'avoient suivi, essayerent de le secourir, & furent quelque tems aux mains avec Libertat & Barthelemi son frere; mais enfin voyant leur chef sur le carreau, ils prirent la fuite, & ayant répandu le bruit de sa mort, ils découragerent plus ses amis, qu'ils ne les exciterent à prendre les armes pour soûtenir sa faction. Louis d'Aix, qui étoit hors de la ville, voyant qu'on lui en avoit fermé la porte, comprit aussi-tôt de quoi il s'agissoit. Cependant

Délivrance de Marseille.

Mort de Casaux.

HENRI IV. 1596.

il ne perdit pas courage. Chargé par les troupes du duc de Guise, pour parer à ce qu'il avoit à craindre de ce côté-là, il partagea les siennes, & en envoya contre les Royalistes; pour lui il gagna le port qui est hors de la ville, & ayant passé par-dessus les murailles, qui sont fort basses de ce côté-là, il se mit dans une barque, & se jetta dans la partie de la ville qui est de l'autre côté.

Le duc de Guise ayant vû le signal qu'on lui avoit donné, commença à avoir meilleure espérance de son entreprise, & attendoit des nouvelles dans le voisinage. Dès que la porte fut ouverte, Libertat lui dépêcha le capitaine Laurent, monté sur un cheval barbe, avec Imperiali, pour lui apprendre la mort de Casaux. En même tems ayant posté quelques troupes, pour défendre l'entrée de la porte, il se retira en dedans du côté de la ville, avec son frere Barthelemi, Hervet, & quelques soldats, que le duc de Guise envoya à son secours. Il y fut chargé par Louis d'Aix & Casaux le fils, qui faisoient courir le bruit, que Casaux le pere n'étoit que légérement blessé, & que sa vie n'étoit pas en danger. Mais quoiqu'ils fussent soûtenus de deux cens hommes de la faction d'Espagne, Libertat se défendit avec tant de courage, qu'il les obligea de reculer.

Déjà le secours étoit maître du dehors de la porte, & Beaulieu, à qui le Duc de Guise avoit donné le commandement d'un petit corps de réserve, s'étoit chargé de le garder. Les troupes du Duc commençoient à s'avancer dans la ville, lorsque le président Bernard ayant rassemblé tout ce qu'il put de gens affectionnés au parti du Roi, & leur ayant fait prendre les armes, parut, & se mit à la tête des troupes du secours, pour aller attaquer l'hôtel de ville, où Louis d'Aix s'étoit enfermé, avec environ cinq cens hommes. Après quelques coups d'arquebuse tirés de part & d'autre, le Viguier ne se croyant pas en sûreté, assûra ses gens, qu'il alloit leur amener du secours; après quoi il se mit sur une barque avec Casaux le fils. Les autres effrayés de cette retraite, se jetterent les uns sur des barques, les autres dans la ville. Ceux qui resterent, pour éviter le danger pressant qui les menaçoit, prirent le parti de crier *Vive le Roi, Vive la liberté.* On leur promit en effet la vie, la liberté, & leur grace.

De-là Bernard marcha à un grand corps de garde composé

d'environ mille hommes, qui étoit proche de S. Jean vers l'entrée du Port. Il n'y trouva aucune résistance; & ces troupes épouvantées se rendirent dès qu'on les eut assûrées qu'on leur accorderoit comme aux autres, la vie & la liberté. La même chose arriva à trois autres corps de garde, & on se contenta de leur ôter quelques-uns de leurs officiers, dont on se défioit. Tout cela ne dura pas une heure & demie, & dans un intervalle si court, cette ville, qui paroissoit auparavant toute Espagnole, devint toute Françoise. Le reste de la faction consterné se sauva dans les tours, dans les forts, & sur-tout dans la tour de S. Jean, qui ferme le Port. Mais comme le peuple ne se joignoit point à eux, Doria jugea qu'il étoit tems de songer à la retraite. Elle se fit avec tout le désordre qu'on peut imaginer dans un évenement si imprévû, au milieu des cris des matelots, des exhortations des comites, des juremens des forçats, du bruit des armes, & des cris étonnans de ceux qui se jettoient dans les chaloupes. La confusion enfin fut si grande, que les galeres ayant forcé de rames pour passer par dessus la chaîne, il resta dans le Port douze cens Espagnols, qui ne purent s'embarquer.

Retraite des Espagnols.

Doria ayant passé heureusement & sans perte la tour de S. Jean, & la tête de More, essuya quelques volées de canon du château d'If; mais comme c'étoit de fort loin, elles ne lui firent pas beaucoup de mal. Louis d'Aix & le jeune Casaux ayant rassemblé les restes de leur parti, se saisirent, le premier de l'abbaye de S. Victor, qu'il entreprit de défendre; & l'autre du fort de Notre-Dame de la Garde, qui couvre le Port. Le baron d'Uxelles lieutenant du duc de Guise, poursuivit par son ordre les Espagnols, qui se retiroient le long de la côte, pour rejoindre leurs galeres qui étoient en mer; mais excepté leurs armes & leurs bagages, dont ils se débarasserent, pour aller plus vîte, ils ne firent pas une perte bien considérable; on leur prit seulement un drapeau.

Enfin le duc de Guise entra dans Marseille par la porte que gardoit Beaulieu, & sa présence contint les soldats qui commençoient à courir au pillage. Il n'y eut que la maison de Louis d'Aix, celles des Casaux, & un trés-petit nombre d'autres, qui furent pillées. Ceux qu'on eut le plus de peine à retenir, ce furent ces galériens, tous scélérats, qui étant passés tout d'un coup d'un esclavage affreux à une grande liberté, ne

HENRI IV. 1596.

s'abstenoient qu'avec peine de tous les désordres, & de tous les excès où leur inclination les portoit. Ceux qui tenoient la tour de S. Jean & la tête de More se rendirent à discrétion ; ceux qui s'étoient sauvés dans les autres tours ou dans les Forts de la ville, en firent autant : & on leur accorda à tous la vie & la possession libre de leurs biens. Cependant Louis d'Aix & Casaux ne firent aucune hostilité jusqu'au trois de Mars, qu'ils se rendirent enfin, à condition qu'on leur laisseroit, à eux & à leurs soldats, vies & bagues sauves. Après qu'ils eurent évacué les postes qu'ils occupoient, ils s'embarquerent sur des frégates qu'on leur prêta, & se retirerent à Genes.

Le duc de Guise donna de grands éloges à Pierre Libertat, & le Roi l'annoblit pour une si belle action, qu'il entreprit & qu'il acheva avec autant de bravoure que de bonheur. Son frere Barthelemi fut aussi annobli avec toute sa postérité. On en dressa une inscription magnifique, qui fut gravée sur un marbre, & attachée à la porte Royale, pour être un monument éternel du service que les deux freres avoient rendu à la France. Outre cela Pierre Libertat fut revêtu de la charge de Viguier [1], qu'avoit Louis d'Aix, & le Roi lui fit encore une gratification. Ce fut ainsi que Marseille fut délivrée du joug des Espagnols, qui la tenoient comme captive, & qui depuis tant d'années travailloient à s'en rendre les maîtres absolus. S'ils y eussent réüssi, c'étoit fait de la gloire du nom François dans tout l'Orient ; toute l'Italie étoit subjuguée, & le roi d'Espagne se voyoit le maître de la meilleure partie de la Méditerranée. Par un bonheur inoüi cette ville fut remise sous l'obéïssance de son Prince légitime, sans qu'il y eût de sang répandu, ni que personne eût lieu de se plaindre. La prudence du duc de Guise & le courage d'un seul homme lui firent recouvrer sa liberté.

Entrevûë du Roi & du duc de Mayenne.

Pendant que l'on continuoit le siége de la Fere, le Roi alla de Folembray à Monceaux, pour attendre le duc de Mayenne qui devoit s'y rendre de Soissons, à la tête de quelques troupes. Henri le reçut avec beaucoup d'amitié, & après l'avoir entretenu sur l'état present des affaires, il l'emmena avec lui au camp.

Albert d'Autriche, qui étoit venu depuis peu d'Espagne en Flandres en qualité de Gouverneur général, songeoit cependant

1 C'est le Juge de la ville.

qu'il

qu'il y alloit de sa réputation de ne pas laisser prendre à ses yeux cette place, sans tenter au moins de la secourir. C'étoit le seul gage qui restât à Philippe, qui lui tînt lieu de tant de millions, qu'il avoit dépensés en France, & de tant de peines qu'il s'étoit données. Ainsi l'Archiduc faisoit tout ce qui dépendoit de lui pour qu'on n'eût rien à lui reprocher là-dessus. D'un autre côté les affaires des Payis-bas ne lui causoient pas moins d'embarras. Il faisoit réflexion que depuis six ans que les forces de Philippe étoient occupées en France, les Payis-bas Espagnols avoient fait des pertes considérables, & les Etats Généraux de grands progrès; & que les Espagnols en voulant envahir le bien d'autrui, avoient imprudemment perdu le leur. Ainsi pendant qu'il disposoit tout pour le secours de la Fere, il résolut de sonder d'abord la disposition des Etats Généraux.

Lettre des Etats Généraux au jeune prince d'Orange.

Dès qu'il étoit arrivé dans le Luxembourg, les Etats informés que le Prince d'Orange [1] étoit avec lui, avoient écrit à ce jeune Prince. Dans ces lettres, qui étoient pleines de témoignages de l'amitié la plus vive, ils le félicitoient d'abord sur la liberté qu'il avoit enfin recouvrée, après une si longue captivité, & ils l'assûroient ensuite qu'ils avoient tant d'obligations au feu prince d'Orange, qu'ils n'oublieroient jamais ni le fils ni le pere. Mais ils ajoûtoient: Que ce qui leur rendoit cependant sa liberté suspecte, c'est que les Espagnols, après l'avoir retenu si long-tems dans une cruelle prison, vouloient faire croire aujourd'hui qu'il leur étoit devenu fort attaché par la grace qu'il lui avoient accordée de l'en tirer: Que pour eux lorsqu'ils faisoient réflexion que la liberté dont ils joüissoient présentement, étoit le fruit des travaux de son pere, & qu'elle avoit en quelque sorte été scellée de son sang, ils ne pouvoient voir sans douleur, que le fils de ce grand homme fût redevable de la sienne à une nation, qui après avoir si long-tems tyrannisé leur patrie, avoit enfin fait assassiner leur libérateur; qu'ainsi ils le prioient de ne point mettre le pié dans leur payis, s'il n'étoit toûjours dans les mêmes dispositions, que lorsqu'il en sortit, & d'attendre un tems favorable, où il pût avec leur agrément & sans risque, venir dans des provinces, où il sçavoit bien qu'on l'aimoit très-sincérement.

Le jeune Prince ayant communiqué cette lettre à l'Archiduc,

1 Philippe-Guillaume.

HENRI IV. 1596.

Réponse de ce Prince.

y fit réponse le premier de Fevrier. Il marqua aux Etats : Qu'il leur étoit très-obligé des vœux qu'ils avoient faits pendant si long-tems pour sa liberté, de la joye qu'ils faisoient paroître de ce qu'il l'avoit recouvrée, & de ce que toutes les calamités passées n'avoient jamais pû l'effacer de leur souvenir : Qu'il avoit toûjours eu les mêmes sentimens d'amitié pour eux ; mais que différens évenemens avoient empêché qu'ils ne pussent de part & d'autre s'en donner des marques réciproques ; Qu'à présent il étoit résolu de se servir de la liberté qu'il avoit recouvrée, pour procurer le bien de sa patrie, & pour y établir une paix solide, & de ne faire aucune démarche qui pût leur donner lieu de penser, qu'il n'eût pas pour les Provinces-Unies tout le zéle & toute la tendresse qu'il devoit : Qu'il espéroit que Dieu leur inspireroit les mêmes sentimens, & qu'ils ne travailleroient de part ni d'autre, qu'à procurer le bien public, à rendre les tems plus heureux, & à avancer la conclusion d'une paix durable. Enfin il prioit Dieu de leur donner la grace, non seulement de marcher dans la voye de ses commandemens, mais de parvenir un jour à cette couronne de gloire, qui étoit le but de tous leurs desseins.

Albert s'étant depuis rendu à Bruxelles, & ayant fait son entrée solemnelle dans cette ville, commença à songer à la guerre contre la France ; & pour ne point laisser d'ennemis derriere lui, il écrivit au comte Maurice & aux Etats Généraux le sujet de son arrivée en Flandre. Il leur marquoit : Que Philippe l'avoit chargé de passer dans les Payis-bas, pour remédier à la division qui y regnoit, pour y rétablir la paix & la concorde qui en étoient bannies depuis si long-tems, & pour terminer enfin cette malheureuse guerre, qui duroit depuis tant d'années : Qu'il les prioit donc de ne point s'éloigner d'une paix si ardemment souhaitée de tout le monde, & de lui envoyer des députés pour traiter avec lui. Il ordonna en même tems au prince d'Orange d'écrire en conformité au comte Maurice son frere, & de s'offrir pour médiateur. Mais les Etats Généraux, qui n'étoient pas bien persuadés que ce procedé fût sincere, jugerent que toute cette manœuvre des Espagnols ne tendoit qu'à les amuser, & à ralentir leurs efforts, & refuserent nettement la conférence qu'on leur proposoit. Ainsi Albert se disposa tout de bon à la guerre. Le prince d'Orange ayant en

même tems demandé un sauf-conduit pour aller en Hollande voir le comte Maurice son frere, & sa sœur, qui étoit mariée au comte de Hohenlo, les Etats le refuserent, ils lui permirent seulement de se rendre à Berg-op-Zoom, où sa sœur iroit le trouver.

Ordonnance des Etats Généraux pour défendre le commerce avec les Espagnols.

Les Etats persuadés qu'on vouloit les joüer, donnerent le quatriéme d'Avril un Edit très-sévére, par lequel ils défendoient sous les peines les plus griéves, tout commerce & toute communication de part & d'autre, sans permission expresse des Etats, ou du Senat, ou du comte Maurice, ou de Guillaume de Nassau son cousin. Cet Edit, dont le but étoit d'affermir les peuples dans la résolution de continuer vivement la guerre, ordonnoit encore de chasser de toutes les Provinces-Unies tous les fauteurs & les partisans de la secte pernicieuse & sanguinaire des Jesuites. Ce sont les propres termes de l'Edit: il défendoit outre cela à tous les membres de cette Societé, & à tous ceux qui auroient étudié sous leurs Professeurs, de mettre le pied dans les Etats des Provinces-Unies, sous peine d'être regardés comme ennemis, & punis de mort, quand même ils auroient un sauf-conduit; & il enjoignoit à tous ceux de cette secte de sortir dans deux mois des Payis-bas, & de n'y point revenir pendant tout le tems que la guerre dureroit, à moins qu'ils n'eussent fait serment de renoncer à l'obéïssance de Philippe, & qu'ils n'eussent pleinement satisfait les Magistrats sur cet article. Enfin il étoit ordonné par le même Edit, que tous ceux qui sortiroient des payis appartenans aux Etats Généraux, pour aller étudier chez les Jesuites, seroient déclarés incapables de posseder jamais aucune charge, & qu'ils payeroient cent florins d'amende pour chaque mois, qu'ils auroient étudié en telle école, déclarant; que si cette amende ne pouvoit se lever sur leurs biens, leurs parens ou leurs tuteurs seroient condamnés à la payer: Qu'aucun des sujets des Etats ne pourroit aller étudier à Douai, à Louvain, à Dole, en un mot dans aucun collége des villes soûmises à la domination d'Espagne; & que ceux qui contreviendroient à cet ordre, seroient condamnés à payer par an une amende de mille florins. Enfin que tous ceux qui seroient entrés dans quelque emploi, ou auroient été élevés à quelque dignité, en jurant de défendre la religion Catholique, ne pourroient à l'avenir posseder aucune charge

HENRI IV. 1596.

dans les Etats des Provinces-Unies, s'ils ne se faisoient relever de ce serment dans six mois, s'ils ne renonçoient avec serment, en présence du Magistrat, à l'obéïssance de Philippe, & s'ils ne donnoient une bonne & suffisante caution de leur fidélité; ce qu'ils seroient tenus de faire un mois après la publication de cet Edit.

Les Espagnols secourent la Fere.

Pendant ces négociations Albert avoit fait marcher du secours vers la Fere. Nicolas Baste Albanois, officier de chevaux-legers, distingué par sa bravoure, s'étoit chargé de l'y conduire. Baste donna rendez-vous à dix escadrons de chevaux-legers, qui devoient se rendre le 12 de Mars à Pont-à-Rassi, aux environs de Douay. De-là il arriva sur le soir fort secrettement au Câtelet, que le comte de Fuentes avoit pris l'année précédente. Dès qu'il y fut entré, il fit fermer les portes, de peur que le bruit de son arrivée n'allât jusqu'à notre camp. Ensuite ayant assemblé les Officiers de ses troupes, il les informa des ordres dont il étoit chargé, & les exhorta vivement à se joindre à lui dans cette entreprise d'autant plus glorieuse, qu'il y paroissoit plus de danger; mais qui d'ailleurs étoit de la derniere importance pour le service du Roi d'Espagne, & pour rétablir la réputation de ses armes. Tous parurent aussi-tôt disposés à tout entreprendre pour le seconder. Ainsi il leur ordonna de se charger chacun d'un sac de froment, & de pendre à leur col un paquet de méche, dont les assiégés avoient grand besoin; il partit ensuite environ deux heures avant la nuit, & fit donner avis de sa marche à Alvaro Osorio gouverneur de la ville, Dès que la nuit fut venuë, les Espagnols allerent passer la Somme à l'abbaye de Fervaques; & ayant laissé S. Quentin à leur gauche, ils s'approcherent de la Fere quelque tems avant le jour. Gabriel Rodriguez, qui conduisoit l'avant-garde, donna le signal dont on étoit convenu. Osorio l'ayant apperçu, envoya par l'Oise des bateaux qu'il tenoit tout prêts, sur lesquels les cavaliers mirent promptement le bled & les mêches qu'ils portoient. Cependant comme on avoit donné l'allarme dans tout notre camp, Baste qui en passant à Traversy, avoit chargé une garde avancée de cavalerie Allemande, & qui sçavoit que les Reitres l'attendoient au retour, au lieu de retourner par S. Quentin, par où il étoit venu, prit par Guise, & arriva dans le Cambresis sans beaucoup

de perte. Du reste ce convoi étant à peine suffisant pour deux mois, cette tentative ne servit qu'à engager le Roi à fortifier son camp avec encore plus de soin, afin d'empêcher qu'on ne pût à l'avenir faire entrer des vivres dans la place.

Albert de son côté tenoit conseil sur les mesures que l'on pouvoit prendre. Il étoit composé de François de Mendoze amiral d'Aragon, de Gonzales Garilla, de Zapata, de Taxis, du comte d'Aremberg, & de quelques autres. A l'égard d'Ibarra, il étoit repassé en Espagne avec le comte de Fuentes, dont les exploits de l'année précédente donnoient beaucoup d'émulation à l'Archiduc; mais il avoit en même tems beaucoup d'inquiétude pour l'avenir, & il auroit bien voulu ne pas perdre la Fere, sans faire de son côté quelque entreprise d'éclat pour la secourir. L'embarras étoit d'autant plus grand, qu'un petit convoi qu'on auroit pu jetter dans la place, n'étoit qu'un bien foible secours. D'un autre côté il étoit dangereux d'entreprendre de faire lever le siége à force ouverte. L'armée du Roi étoit si forte en cavalerie, que quelque bonne que fût l'infanterie Espagnole, il étoit impossible qu'elle pût tenir contre la cavalerie Françoise, dans dix lieuës de plaine qu'elle auroit à traverser pour arriver devant la Fere. Outre cela l'Archiduc prévoyoit qu'il auroit sur les bras les garnisons de Han, de Guise, de Peronne, & de S. Quentin, qui seroient même en état d'envelopper en quelque sorte l'armée Espagnole, & de lui faire souffrir une disette pareille à celle à laquelle les assiégés étoient exposés. Ainsi après bien de reflexions, il fut resolu d'attaquer quelque place forte en France, dont la prise pût dédommager avantageusement Philippe de la perte de la Fere. On proposa Peronne, Guise, S. Quentin, Montreuil & Calais. Les quatre premieres places ne parurent pas assés importantes à l'Archiduc; d'ailleurs elles étoient si voisines de la Fere, que notre armée étoit à portée de les secourir sans lever le blocus de cette ville. Ainsi il se détermina pour Calais, non-seulement parce qu'il étoit plus éloigné, mais parce qu'il espéroit que la crainte de perdre une place de cette conséquence, obligeroit le Roi à lever le siége de la Fere. Il y étoit d'ailleurs excité par de Rosne maréchal de camp général de son armée, qui avoit reconnu la place avec beaucoup de soin, & qui assûroit qu'avec beaucoup de réputation, qu'on pouvoit

HENRI IV. 1596.

acquerir à la prise de ce poste, on n'y trouveroit pas autant de difficulté que l'on s'imaginoit. En effet on avoit toûjours cru sans fondement, que Calais étoit la place la plus forte de tous ces cantons, & qu'elle étoit, pour ainsi dire, imprenable. Cette erreur avoit imposé long-tems aux Anglois & aux Espagnols; mais personne n'y fut trompé d'une maniere plus préjudiciable que nous; car dans la persuasion où nous étions, que ce seroit la derniere place que les Espagnols attaqueroient, nous n'avions pris aucune précaution pour la mettre en état de défense, non plus que s'il n'y eût rien à craindre. Pendant ce tems-là nos troupes ravagerent l'Artois & le Hainaut, & en emmenerent un grand butin.

Le Roi commençoit à s'ennuyer de la longueur du siége; & comme il appréhendoit que pendant qu'il y étoit arrêté, les ennemis n'attaquassent quelqu'une de nos places sur la frontiere, ce qui arriva en effet, il cherchoit quelques nouveaux moyens de hâter la reddition de celle-ci, que la famine ne pouvoit manquer de causer à la fin. Dans cette idée il se laissa persuader qu'on pouvoit boucher la riviere par une digue, & la faire couler dans un nouveau lit qu'on creuseroit; qu'ensuite en élevant une chaussée sur le côté extérieur de ce lit, on rejetteroit l'eau sur les plaines qui seroient au-dessous, & sur la ville même y qui étoit bâtie; & que cette inondation, qui seroit haute de dix-huit pieds, noyeroit tous les celliers, tous les magazins, toutes les écuries, & toutes les étables où les assiégés tenoient leurs chevaux, & tout leur bétail enfermé. L'ouvrage fut entrepris & achevé à grands frais, sans être d'aucune utilité. L'eau qu'on rejetta dans la ville n'y monta pas à plus d'un pied & demi, tant les Ingenieurs avoient mal nivelé le terrain; & les ennemis, qui avoient compris à quoi tendoit ce travail, firent passer si promptement leurs bestiaux, & tout ce qui pouvoit se gâter, dans les endroits les plus élevés de la ville, que l'inondation ne leur fit aucun tort. Notre infanterie Allemande courut plus de risque que les assiégés. La chaussée ayant crevé tout d'un coup, l'inondation envelopa les Lansquenets de l'armée du Roi, avec tant de promptitude, qu'ils eurent beaucoup de peine à sauver leur vie aux dépens de la meilleure partie de leurs bagages.

Albert ayant résolu d'assiéger Calais, ne songea plus qu'à

Siége de Calais par les Espagnols.

cacher son dessein au Roi par quelques contremarches. Dans cette vuë il donna rendez-vous à ses troupes à Valenciennes, pour le premier d'Avril ; & étant sorti de Bruxelles avec toute sa Cour le 30 de Mars, il se rendit à son armée, & en fit la revuë. Elle étoit composée de six mille hommes d'infanterie Espagnole, de deux mille Italiens, de quatre mille Flamands, d'un pareil nombre de Lansquenets, de deux mille Comtois, & de trois mille chevaux, tant gendarmes, que chevaux-legers. Là on remit encore en déliberation le siége de Calais ; & cette entreprise ayant été enfin absolument resoluë, on détacha Charle de Crouy duc d'Arschot, avec Baste & le baron d'Auxy, avec ordre de se rendre au Câtelet, afin de tenir le Roi en suspens, & l'empêcher de quitter le siége de la Fere, par la crainte qu'on ne jettât du secours dans la place. En même tems Ambroise Landriano marcha vers Montreuil, à la tête d'un détachement de chevaux-legers. Cependant Albert avec le gros de l'armée, tira vers S. Omer, d'où il fit prendre les devants à de Rosne, avec Louis de Velasco, & Alphonse de Mendoze, à la tête chacun de leurs regimens d'infanterie, le comte de Buquoi & la Burlotte, chacun avec un regiment d'infanterie Flamande, & Montecuculli avec quatre cens chevaux. Ce dernier eut ordre de se saisir d'abord de tous les postes par où l'on pouvoit jetter du secours dans la place.

L'abord de Calais est fermé du côté de la terre par le pont de Nieulet, situé sur la riviere qui vient d'Ardres, & fortifié par quelques tours & par un rempart. Ce pont est à deux milles de la ville. La tour de Risban ferme le port du côté de la mer, & empêche les vaisseaux d'en approcher ; ensorte qu'il est comme impossible d'assiéger Calais, si l'on n'est maître de ces deux postes. De Rosne s'en étant approché, suivi d'environ quatre mille hommes, tant d'infanterie, que de cavalerie, & de quatre pieces de canon, deux grosses & deux moyennes, enleva quantité de chevaux qui étoient au pâturage, sans aucune garde, & arrivant à l'improviste au pont de Nieulet, il l'emporta d'emblée, par la lâcheté de quarante soldats qui le gardoient. Il trouva plus de difficulté au Risban, où il y avoit soixante hommes de garnison : il fallut battre ce poste avec le canon ; & ce ne fut qu'après un assaut vigoureux que les Espagnols s'en rendirent maîtres le 9 d'Avril.

HENRI IV. 1596.

Le Roi incertain du dessein des ennemis, sur le bruit qui couroit qu'ils en vouloient à Montreuil, avoit détaché Monluc, fils de celui qui avoit été tué aux Canaries trente-deux ans auparavant, & petit-fils du fameux Blaise de Monluc, à la tête de deux mille hommes de pied, avec ordre de se jetter dans cette place. Ce ne fut que le 13 que ce Prince sçut que les ennemis attaquoient Calais. Ce jour-là même il apprit que François de Longueville comte de S. Pol, & Averton de Serillac sieur de Belin, son lieutenant, s'étoient joints à Monluc auprès de S. Valery, avec deux cens cuirassiers, & six cens fantassins, à dessein de se jetter par mer dans Calais ; mais les vents contraires les en empêcherent. Les Etats généraux envoyerent aussi du secours sous la conduite des capitaines Dominique & Grou, officiers d'expérience ; mais François de S. Paul sieur de Bidossan gouverneur de Calais, ne les fit pas entrer d'abord dans la citadelle, ni même dans la ville, & il les laissa dans le fauxbourg, qui est vis-à-vis du port. On envoya en même tems en Angleterre solliciter le secours qu'on avoit promis ; il étoit déja embarqué, & on attendoit son arrivée de jour en jour. Le comte de S. Pol écrivit encore aux Etats généraux, pour les prier de ne pas négliger le péril d'une place si voisine de leur frontiere. Enfin quoique le Roi fût persuadé qu'on avoit fait tous les préparatifs, que la brieveté du tems avoit pu permettre, pour mettre cette ville en état de défense, il ne voulut pas manquer de son côté à ce qui pouvoit dépendre de lui pour la sauver s'il étoit possible. Il laissa donc le connêtable de Montmorenci devant la Fere, & prenant avec lui le regiment des gardes, avec environ cinq cens chevaux, il se mit en marche le 15 d'Avril. Il arriva le troisiéme jour à Abbeville, où il apprit que les ennemis étoient déja maîtres du pont de Nieulet, de la tour du Risban, & du fauxbourg de Courguet, à la défense duquel Grou, l'un des Colonels des troupes auxiliaires des Etats, avoit été tué ; & que le comte de S. Pol avoit été obligé, par les vents contraires, de relâcher à Boulogne. Sur cette nouvelle Henri se rendit à S. Valery, & s'y embarqua pour aller joindre le comte de S. Pol ; mais la tempête l'empêcha pareillement d'arriver à Boulogne.

Dans cet intervalle Albert ayant fait prendre les devants à Augustin Mexia, avec son regiment, le suivit lui-même du

côté

côté de S. Pol, & retourna vers Montreuil, résolu d'en faire le siége, si celui de Calais se trouvoit trop difficile. Mais sur les avis de de Rosne, qui lui mandoit que tout lui avoit réüssi jusqu'alors, & le pressoit de se rendre devant la place, il se mit en marche par un fort mauvais tems, & arriva le même jour à Escule sur la mer, où nous avions une maison fortifiée, qui fut abandonnée dès que les ennemis parurent. Cet endroit est à une lieuë de Calais. De Rosne qui étoit déjà maître de l'entrée du port, voulant serrer la place de plus près, fit passer de l'autre côté un regiment sous la conduite d'Alfonse de Mendoza, avec ordre de se poster sur le chemin de Gravelines, afin de fermer les avenuës de ce côté-là. Le lendemain tous les détachemens qu'Albert avoit fait marcher par différentes routes, se rendirent devant la place. Mexia y amena huit pieces de canon, outre les quatre que de Rosne avoit déjà, & on y en fit encore venir quinze autres de Gravelines, avec tout leur attirail.

Voici la disposition de toutes ces troupes. Les regimens de Velasco, de Billy & de Grison, garderent la tour du Risban. On envoya le regiment Flamand de la Bourlote, joindre celui de Mendoze, qui avoit son quartier sur le chemin de Gravelines. Entre le Risban & le pont de l'Ecluse, les Espagnols avoient bâti un Fort, pour fermer le passage aux secours qui viendroient du côté de Boulogne, & ils en avoient confié la garde au marquis de Trevico, avec son regiment Napolitain. Les troupes Allemandes, & celles des garnisons de l'Artois, commandées par le comte de Bossu, étoient postées plus bas. Les nouveaux regimens de Flandre, les troupes du prince d'Orange, & celles du comte de Solre, occupoient les postes les plus éloignés de la mer. Albert avoit son quartier à S. Pierre avec le regiment de Mexia. Le camp étoit si bien fortifié par des marais inaccessibles, par des fossés & de bonnes tranchées, qu'on avoit tirées par tout où il en étoit besoin, qu'il n'étoit pas possible de l'attaquer. Ce fut inutilement que les Hollandois envoyerent des vivres à la place sur quelques bâtimens plats : lorsqu'au signal donné, les assiégés voulurent faire une sortie, pour introduire ces provisions dans la ville, la garnison du Risban les repoussa si vigoureusement, & fit un si grand feu de son artillerie, qu'ils furent obligés de se retirer,

HENRI IV. 1596. Reddition de la ville.

tandis que les Hollandois, de leur côté, prenoient le large, après avoir perdu quelques-uns de leurs bâtimens.

Le jour de Paques, & le lendemain, on dressa deux batteries: l'une au Risban, composée de seize pieces de canon, qui battoient le bastion du fauxbourg du côté du Nord; & l'autre de huit pieces sur le chemin de Gravelines. Sur le soir la brêche se trouvant fort large, on remit l'attaque assés avant dans la nuit pour laisser passer la chaleur; ensuite on donna l'assaut en deux endroits différens, afin de nous obliger à diviser nos forces. En effet du côté du Risban, les Espagnols ne firent qu'une fausse attaque avec fort peu de troupes. L'affaire fut plus sérieuse du côté de Gravelines: quatre cens Espagnols du regiment de Mendoze, & deux cens de celui de la Bourlote, quoique dans la mer jusqu'à la ceinture, combattirent avec tant de bravoure, que malgré la résistance de nos troupes, & tout le feu du canon de la place, & des vaisseaux que nous avions dans le port, ils se rendirent maîtres de cet ouvrage, qui étoit en quelque sorte separé de la ville par un fossé plein d'eau. Nos troupes en se retirant y mirent le feu. Les murs de la place n'étoient pas bien forts de ce côté-là, n'ayant ni bastions ni rempart; ainsi les ennemis n'eurent pas besoin d'ouvrir la tranchée; & ils dresserent dans le même instant, sur la contrescarpe, une batterie qui eut bientôt fait brêche. Ils se disposoient à y donner l'assaut, lorsqu'un trompette demanda à parlementer. Les assiégés proposerent une tréve de huit jours, pendant lesquels on envoyeroit au Roi, avec promesse que si dans cet intervalle il ne paroissoit aucun secours capable de faire lever le siége, la ville se rendroit. Les ennemis ne voulurent point entendre parler de tréve; mais comme la bourgeoisie étoit mutinée contre Bidossan, il fut arrêté que ce Gouverneur pourroit se retirer dans la citadelle avec sa garnison, & ceux des habitans qui voudroient le suivre, & qu'ils auroient la liberté d'emporter tous leurs effets, à l'exception des provisions qui resteroient dans la ville; que cependant les hostilités cesseroient de part & d'autre pendant six jours, au bout desquels la ville se rendroit si elle n'étoit secouruë.

Le Roi ayant été rejetté par la tempête, s'étoit retiré d'abord au Crotoi, & ensuite à Montreuil. Là il eut avis par un Brigantin, que le comte d'Essex lui dépêcha, que dans quatre

jours il seroit à la vuë de Boulogne, avec huit mille combattans, parmi lesquels il y avoit mille gentilshommes, tous gens d'élite. Sur cet avis le Roi se rendit à Boulogne ; mais n'y ayant trouvé ni Anglois ni Hollandois, voici le parti qu'il prit, pour retarder, s'il étoit possible, la reddition de la citadelle jusqu'à leur arrivée. Il détacha dès le lendemain 22 d'Avril deux cens cinquante hommes, sous la conduite de Bertrand de Patras gouverneur de Boulogne ; & Henri de la Tour duc de Bouillon, les escorta avec deux cens gendarmes, jusqu'à la vuë de la citadelle. Comme la nuit étoit fort obscure, les François se glisserent en silence entre la tour du Risban, & le Fort que gardoient les Italiens ; & s'avançant à la faveur du reflux, ils passerent le canal, & furent reçus dans la citadelle, sans que les ennemis fissent aucun mouvement. Albert en fut très-piqué ; & après avoir reproché aux Italiens leur négligence, il ôta la garde de ce poste au marquis de Trevico leur commandant, & il mit à sa place Louis de Velasco avec son regiment Espagnol.

Le Roi, après avoir attendu long-tems le comte d'Essex, ayant sçu enfin qu'il étoit arrivé, lui manda de faire descente à un endroit qu'il lui marqua, à trois lieuës de Calais, & promit de s'y rendre avec quatre mille hommes de pié, & douze cens chevaux, que le duc de Montpensier venoit de lui amener fort à propos de Normandie. Henri étoit resolu de combattre l'ennemi, s'il étoit secondé des Anglois ; mais comme on n'étoit d'accord ni sur le lieu, ni sur le tems de la descente, ni même sur les conditions secrettes, il se passa tant de tems en allées & venuës, qu'Albert, qui vit que par le moïen du secours qui étoit entré pendant la cession d'armes, nos gens étoient dégagés de la parole qu'ils avoient donnée, resolut de risquer un assaut. Les assiégés de leur côté se disposoient à le soûtenir, encouragés par Campagnol, qui leur assûra : Que le Roi le souhaitoit ainsi, & qu'il y alloit de l'honneur de la France de défendre jusqu'à la derniere extrêmité, une place qui passoit pour la plus forte de tout ce payis-là : Que de-là dépendoit le succès de la campagne : Que le Roi viendroit en personne à leur secours : Qu'il les recompenseroit magnifiquement, s'ils faisoient leur devoir ; mais qu'au contraire ils ne devoient attendre de lui qu'un châtiment honteux, s'ils montroient de la lâcheté.

HENRI IV. 1596. Prise de la citadelle.

La citadelle étoit flanquée de quatre bastions, dont deux s'avançoient du côté du port. Il y en avoit un de l'autre côté de la ville, qui étoit creux en dedans, ou rempli seulement d'une terre seche, qui ne pouvoit manquer de s'ébouler aux premiers coups de canon. De Rosne, qui en étoit informé, dressa une batterie contre cet endroit, & l'ayant fait battre jusqu'à midi, après environ sept cens coups de canon, le bastion se trouva presqu'entierement éboulé; le fossé étoit d'ailleurs fort étroit de ce côté-là, & peu profond. Les ennemis l'attaquerent par deux fois, & furent repoussés, avec perte d'environ cent hommes; mais la perte fut encore plus grande du côté des François. Bidossan entr'autres gouverneur de la place, y fut mis en pieces d'un coup de canon, en combattant vaillamment à la tête de sa garnison. Par sa mort Campagnol se trouva commandant. On donna un troisiéme assaut, que nos troupes soûtinrent courageusement, pendant quelque tems. Cependant la brêche étoit couverte de blessés, sans qu'il restât de troupes fraîches pour les remplacer. Déjà les femmes, & ceux des habitans, qui s'étoient rétirés dans la citadelle, faisoient retentir l'air de leurs cris & de leurs gémissemens. Alors le découragement s'empara de ceux qui faisoient encore quelques efforts, pour repousser l'ennemi : ils commencerent à plier, & prirent enfin ouvertement la fuite. Ceux qui purent se jetter dans l'Eglise de la citadelle, éviterent la premiere fureur du soldat; tout le reste fut passé au fil de l'épée, ou périt d'une autre maniere, en se jettant du haut du rempart dans le fossé. Campagnol après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de lui, étant enfin abandonné de tout le monde, fut fait prisonnier, avec Dominique colonel des troupes auxiliaires d'Hollande, & son Lieutenant. Parmi les Officiers de quelque distinction, que les ennemis perdirent en cette occasion, furent le comte Fregnano Sesso, qui reçut à la tête un coup d'esponton, qui la lui perça de part en part; le comte Guido Baldo Pacioto, fils du célébre Isidore Pacioto, qui bâtit la citadelle d'Anvers, & qui a été enterré dans l'Eglise de cette place; trois Capitaines Espagnols, un Flamand, & le Lieutenant d'Adrien de Noyelle de Montigny gouverneur d'Arras. Les ennemis firent un grand butin dans cette place, & outre des provisions en abondance, ils y trouverent plusieurs canons

marqués aux armes de Henri VIII roi d'Angleterre. Ham & Guine, que les Anglois défendirent autrefois très-bien contre le duc de Guise, se rendirent aussi-tôt après, à la simple sommation d'un Trompette.

Albert resta dix jours à Calais, pour en faire réparer les ruines, dans la crainte que le Roi ne laissât seulement quelques troupes, pour continuer le blocus de la Fere, qui ne pouvoit pas tenir long-tems, faute de vivres, & ne marchât sur le champ de son côté avec toute son armée. En effet le bruit couroit déjà par tout que Calais ne demeureroit pas trois mois entre les mains des Espagnols, & que le Roi, qui avoit reçu de grands secours des Anglois & des Hollandois, ne souffriroit pas qu'un port aussi avantageusement situé que celui-là, restât long-tems au pouvoir de ses ennemis; d'autant plus que la citadelle étoit à demi ruinée, & qu'on auroit autant de facilité à en chasser les vainqueurs, qu'ils en avoient eu à s'en rendre maîtres. Mais le Roi, qui s'apperçut que les Anglois n'alloient pas de bonne foi dans cette affaire, & qui craignoit que l'envie de reprendre Calais, qui est éloigné, ne lui fit manquer la Fere, qui ne pouvoit lui échapper, & qui est en quelque sorte dans le cœur du Royaume, abandonna pour lors l'entreprise de Calais, d'autant plus aisément, qu'il sçavoit bien que les Anglois & les Hollandois n'ayant pas moins d'interêt que lui à l'arracher des mains des Espagnols, il lui seroit facile de le reprendre dans un tems plus favorable. Ainsi il retourna au siége de la Fere, après avoir mis, à ce qu'il croyoit, Montreüil & Ardres en état de se bien défendre.

Pendant ce tems-là, les Hollandois profitant de l'éloignement de l'Archiduc, ravageoient la partie du Brabant, qui est la plus éloignée de la Mer, & ayant passé l'Escaut à Halle proche de Diest, ils firent des courses jusqu'à l'Abbaye du Perck, qui est aux portes de Louvain, pillant & ravageant tout ce qui se trouvoit sur leur route. Les Italiens, qui s'étoient mutinés depuis peu, & qui étoient alors à Halle, prirent ces hostilités pour une insulte qui les deshonoroit. Ils écrivirent au marquis d'Havré de la maison de Croüi, qui commandoit à Bruxelles en l'absence de l'Archiduc, qu'ils alloient donner la chasse à ces brigands. Les Hollandois étonnés de se voir attaqués par ces Italiens, sur la connivence desquels ils avoient compté,

se retirerent vers Namur, & les Italiens retournerent à Tilemont. Cependant le duc d'Havré leur ayant écrit de se rendre à Louvain, où ils devoient être joints par Baste, avec trois cens chevaux, & un détachement d'infanterie, & par le Gouverneur du Brabant, suivi des troupes de la Province, ils obéïrent à ses ordres; mais n'y ayant trouvé personne, & ne voulant pas que leur voyage fût inutile, ils pousserent plus loin, joinirent les Hollandois auprès de Gemblours, & les attaquerent. Cependant comme le renfort qu'ils avoient reçu du duc d'Havré, n'étoit que de cent cinquante chevaux, & de deux cens fantassins de nouvelles levées, cette action ne fut pas fort vive, & les Hollandois emmenerent sans peine & sans perte, tout le butin qu'ils avoient fait.

Après avoir réparé, du mieux qu'il fut possible, les ruines de Calais, & mis la place en état de défense, Albert tint Conseil sur les suites de la campagne. On ne jugea pas d'abord à propos d'attaquer Montreuil, parce qu'il seroit aussi difficile de conserver cette place, qu'il étoit aisé de la prendre. On disputa plus long-tems sur le siége d'Ardres; les uns prétendoient, qu'après avoir pris Calais avec une facilité, à laquelle on ne s'étoit jamais attendu, & presque sans aucune perte, il étoit dangereux de faire quelque entreprise de grande importance, parce que si elle ne réüssissoit pas, la réputation que la prise de ce poste avantageux avoit faite aux Espagnols dans toute l'Europe, en seroit beaucoup obscurcie: Qu'Ardres à la vérité étoit une très-petite place, mais que l'art & la nature avoient renduë très-forte: Que les Anglois y avoient échoüé autrefois, & que pour cette raison, les François l'appelloient *Ardres la pucelle*: Qu'elle étoit située sur une hauteur, & commandoit à une plaine, qui dans sa plus grande largeur, n'avoit pas plus d'une lieuë: Que cette plaine étoit toute environnée de bois, par où les François, qui connoissoient le payis, pourroient venir sans cesse & sans péril, inquiéter & harceler le camp des assiégeans: Qu'on avoit fait entrer dans la place quinze cens hommes, outre la garnison ordinaire, & que Belin, & Montluc jeune Seigneur brave & actif, s'y étoient enfermés: Que la Fere étoit réduite aux abois: Qu'elle ne seroit pas plûtôt renduë, que le Roi marcheroit avec toute son armée au secours d'Ardres: Qu'il étoit très-fort en cavalerie, qui ne manque guéres

d'avoir l'avantage en pleine campagne : Qu'il lui arrivoit outre cela tous les jours de nouvelles troupes, ce qui rendroit infailliblement son armée supérieure à celle d'Espagne : Qu'en effet s'ils ouvroient d'abord la tranchée sous les murs de la ville, la garnison profitant de l'avantage du terrein, ne manqueroit pas de tuer beaucoup de monde : Que si au contraire ils se retranchoient du côté des hauteurs, & loin de la place, l'armée Françoise sortant de tous côtés, à la faveur des bois, dont Ardres est environnée, obligeroit sans doute les assiégeans à lever le siége, ou forceroit peut-être même leur camp, & leur enleveroit toute leur artillerie, & tous leurs bagages.

De Rosne qui étoit d'avis de faire ce siége, disoit au contraire, qu'en fait d'entreprise, il ne falloit pas examiner si scrupuleusement le péril, & les difficultés qui s'y trouvent : Qu'autrement on seroit en danger de n'exécuter jamais rien de grand : Qu'il falloit un peu risquer, si l'on vouloit réüssir : Que quelques précautions que l'on eût prises, après avoir pourvû à tout ce qui étoit nécessaire, le point essentiel étoit d'agir : Qu'il s'agissoit sur tout de pousser leur victoire, de profiter de la faveur du ciel, qui se déclaroit visiblement pour Philippe, & de ne pas laisser aux garnisons Françoises de la frontiere, le tems de revenir de leur consternation : Qu'il falloit moins regarder à la situation & à la force de la ville, qu'on vouloit attaquer, qu'à la confiance d'une armée victorieuse, & à la lâcheté des ennemis, qui se rendoient par tout, sans faire presque aucune résistance : Que d'ailleurs on ne pouvoit conserver la conquête de Calais que par la prise d'Ardres, qui n'en est qu'à trois lieuës, & à deux de Guine, & qui couvre tous les environs de Calais : Que le secours qu'on y avoit envoyé, & l'entrée de Belin ne devoit point empêcher l'Archiduc d'en entreprendre le siége : Que dès que des troupes sont épouvantées après un échec considérable, plus elles sont nombreuses, plus il y a de confusion parmi elles : Qu'il connoissoit Belin, qu'il l'avoit vû à Paris, & qu'il avoit assés fait connoître à Dourlans ce qu'on pouvoit attendre de son courage : Qu'il falloit pousser ces sortes d'esprits, sans leur donner le tems de revenir de leur effroi : Que sa présence loin de l'épouvanter, lui faisoit espérer au contraire, que le Commandant communiqueroit sa lâcheté à la garnison, & qu'elle songeroit de bonne heure à capituler :

HENRI IV. 1596.

Que la Fere tiendroit au moins jusqu'à la fin de Mai, & qu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi quittât ce siége, pour venir au secours d'Ardres : Que dans cet intervalle, ou Ardres seroit déjà prise, ou qu'ils pourroient profiter de l'éloignement de Henri, pour se mettre en état d'achever sans péril une expédition si nécessaire, pour mettre à couvert les Etats du roi Philippe sur cette frontiere : Qu'il faut oser dans les grands projets : Que la hardiesse est ordinairement suivie du succès; & que quand même on ne réüssit pas, il y a toûjours de la gloire à les avoir entrepris.

Siége d'Ardres par l'armée de l'Archiduc.

Le siége étant donc résolu, l'Archiduc après avoir laissé dans Calais une forte garnison, sous les ordres de Jean de Ribas, officier brave & expérimenté, & qui étoit déjà gouverneur de l'Ecluse, se mit en marche le 6 de Mai. Il arriva à Guine le même jour, & le lendemain il parut devant Ardres, où il distribua les quartiers à ses troupes. Antoine Coquille colonel d'un régiment Flamand, & Augustin Mexia colonel d'un régiment Espagnol, eurent ordre d'ouvrir la tranchée; ce qu'ils exécuterent sur le champ, les nuits commençant à être déjà fort courtes; mais ce ne fut pas sans perdre beaucoup de monde, tant par le feu que la garnison faisoit d'en haut sur les travailleurs, que par ses sorties fréquentes. Mexia avoit son quartier sur le chemin de Boulogne. Il y avoit de ce côté-là au bas de la ville, un fauxbourg environné de marais. Cent cinquante hommes envoyés de Boulogne, étant entrés par-là dans la place, les Espagnols, pour empêcher qu'il n'arrivât encore du secours par le même endroit, bâtirent des Forts à toutes les avenuës. Ils attaquerent ensuite le fauxbourg; mais quoiqu'ils s'en fussent d'abord rendus maîtres, & qu'ils nous eussent tué environ quarante soldats, la fin n'en fut pas heureuse pour eux. Henri de Bourbon Montaigu de la maison des Vicomtes de Lavedan [1], homme d'une grande bravoure, & qui ayant été dans le parti de la Ligue, cherchoit toutes les occasions de donner au Roi des preuves de sa fidélité & de son courage, sortit avec son régiment, contre l'avis de Belin, qui fit ce qu'il put pour l'en dissuader; & après un

1 Ces Vicomtes de Lavedan descendent de Charle bâtard de Bourbon, fils de Jean II duc de Bourbon, connêtable de France.

combat

combat vigoureux, où il tua plus de trois cens hommes des ennemis, il reprit le fauxbourg.

Lâcheté de Belin.

Le Gouverneur d'Ardres étoit Isembert du Bosc, Seigneur du Bois d'Annebourg, gentilhomme du payis de Caux en Normandie, homme sage, & à qui ses longs services avoient acquis une grande expérience. Son avis étoit de ne pas laisser prendre un pouce de terrain, sans le disputer. Belin, qui par une vanité qui lui étoit naturelle, s'étoit jetté dans la place, pour la défendre, à ce qu'il disoit, jusqu'au dernier soûpir, ne vouloit pas qu'on tînt dans les endroits foibles, prétendant qu'outre qu'on y perdroit beaucoup de monde, la prise de ces postes animeroit les troupes des assiégeans, & décourageroit les nôtres; qu'il falloit se réserver pour tenir dans les postes les plus avantageux, & ménager les soldats pour les dernieres extrêmités. Pendant qu'il faisoit ces raisonnemens, les ennemis songeoient à reprendre le fauxbourg, & à avoir leur revanche. Texeda, Mexia, & Coquille furent chargés de l'attaquer par trois endroits, pour diviser nos forces; & comme Belin n'étoit pas d'avis de défendre ce fauxbourg, les troupes qui y étoient de garde, ne firent pas de grands efforts pour les repousser, comptant qu'elles avoient leur retraite assûré dans la ville. Par malheur on abbattit la herse; ainsi elles ne purent rentrer, & furent toutes taillées en pieces.

De Rosne qui commençoit à douter du succès, tira bon augure de ce qui venoit d'arriver. Il dit à l'Archiduc, qu'il voyoit bien, qu'il ne se faisoit rien dans la place que par les ordres de Belin, & qu'il y avoit tout lieu d'espérer, que malgré l'opposition de tous les autres Commandans, il songeroit de bonne heure à sa sûreté; qu'il sçavoit que le sentiment d'Annebourg étoit de défendre ce fauxbourg jusqu'à la derniere extrêmité; mais que puisqu'on l'avoit pris sans coup ferir, il ne falloit pas douter que la ville ne se rendît bientôt, aussi lâchement, que le fauxbourg avoit été abandonné. Il arriva en même tems un accident, qui abbattit fort le courage des assiégés, & détermina absolument Belin au parti, pour lequel il penchoit déjà beaucoup. Montluc, sur le courage duquel on comptoit pour la défense de la place, regardant d'en haut, le corps tout découvert, reçut un coup d'arquebuse, dont il mourut quelques jours après.

HENRI IV. 1596.

La prise du fauxbourg resserra extrêmement la ville, & acheva d'en boucher toutes les avenuës. Le 20 de Mai on amena de Calais quatre grosses pieces de canon, outre vingt-six qui étoient déjà dans le camp; & parce qu'il étoit difficile d'attaquer la place du côté où Mexia étoit posté, tant que le fossé seroit plein d'eau, on travailla à le seigner; ce qui fut bientôt exécuté par le moyen d'un canal que l'on ouvrit au-dessous. Ensuite on pointa le canon contre les bastions; mais le nôtre fit un feu si terrible, qu'il démonta la plûpart des batteries des ennemis.

Belin beaucoup plus inquiet pour la conservation de sa vie, que pour celle de la place, & se souciant aussi peu de son honneur, que des interêts du Roi, fit assembler les Officiers généraux, & leurs remontra: Qu'il sçavoit certainement que la Fere (qui cependant songeoit déjà à se rendre) tiendroit encore long-tems, & que le Roi ne quitteroit point ce siége: Qu'ainsi il n'y avoit point de secours à attendre de ce côté-là: Qu'on avoit déjà perdu bien du monde, & consommé la plus grande partie des munitions de guerre: Que ce qui restoit, ne pouvoit suffir, pour continuer plus long-tems à tenir: Qu'il jugeoit donc à propos de ne pas exposer à une perte certaine de bonnes troupes, qui étoient très-néceſſaires au Roi dans les conjonctures fâcheuses, où l'on se trouvoit, & de pourvoir de bonne heure à leur conservation, sans attendre la derniere extrêmité. Annebourg rejetta fiérement cet avis; & comme il répondoit sur sa tête, pourvû que Belin en eût le cœur, de tenir encore assés long-tems, pour que le Roi fût maître de la Fere, déclarant qu'il avoit des provisions de poudre en réserve pour le besoin, & qu'elles iroient jusques-là; Belin entra dans une colére furieuse, & s'écria qu'il avoit violé les loix de la guerre, en lui cachant à lui, qui étoit gouverneur de la Province, les munitions de guerre qu'il avoit entre les mains.

On prétend que ç'avoit été une ruse de Belin, de faire un grand dégat de poudre dans le commencement du siége, & de l'employer sans aucune nécessité, afin d'avoir, lorsqu'il n'y en auroit plus, un prétexte honnête de se rendre. Cette finesse Gasconne ne trompa point Annebourg, qui étoit un Normand très-habile. Il disoit souvent à ce fanfaron de ménager un peu plus la poudre, & d'en garder pour le besoin; & comme

il vit qu'il n'avoit pas beaucoup d'égard à ses avis, il en mit une partie en réserve.

Reddition de la place.

Belin fut au desespoir qu'on lui eût ôté par ce tour, auquel il ne s'attendoit pas, le moyen d'excuser l'infâme action qu'il avoit projettée. Cependant ce contre-tems ne l'arrêta point, il envoya un Trompette aux ennemis, & demanda à parlementer. Ce pour-parler aboutit à demander une tréve pour informer le Roi de l'état de la place. Les ennemis la refuserent. Cependant nos Officiers instruits de cette démarche, vinrent trouver Belin, & promirent tous de faire très-bien leur devoir. Mainferme, un des premiers officiers de la garnison, chargé de défendre le bastion que Mexia attaquoit, s'étoit si bien retranché en dedans, qu'il assûroit, que les ennemis n'emporteroit jamais ce poste, & que si tous les autres vouloient en faire de même, comme il n'en doutoit pas, il y avoit lieu d'espérer qu'ils tuëroient bien du monde aux Espagnols, & les forceroient encore à lever le siége. Charle de Rambure un des barons de la province, promit d'en faire autant dans son poste; mais Belin résolu de ne point déférer à des avis si sages, & si pleins d'honneur, leur répondit fierement que c'étoit lui qui étoit chargé du salut de tant de braves soldats qui étoient dans la place; que c'étoit à lui d'en répondre, & non pas à eux; qu'ainsi il n'avoit pas besoin de leurs conseils téméraires, & que le rang qu'il tenoit dans la province le mettoit en droit de prendre pour eux tous, le parti que sa prudence jugeroit le plus utile. En effet dès le lendemain, malgré tous les Officiers, qui prenoient Dieu & les hommes à témoin de sa lâcheté, il demanda une seconde fois à parlementer, & signa la capitulation. Elle portoit, que la garnison sortiroit avec armes & bagages, tambour battant, & enseignes déployées : que les habitans qui voudroient se retirer, pourroient emporter tous leurs effets, & qu'on accorderoit la même grace à ceux qui voudroient rester, pourvû qu'ils prêtassent serment à Philippe.

Après cette lâcheté, Belin ayant fait charger tous ses bagages, marqua le jour du départ au 23 de Mai, jour de l'Ascension. Mainferme refusa de quitter son poste, & il fallut du canon pour l'en tirer. Il sortit de la place environ deux mille hommes, tous en bon état, & bien armés. Les Officiers eurent même soin que leurs troupes fussent ce jour-là les plus lestes

HENRI IV. 1596.

qu'il étoit possible, tant pour causer de la surprise à l'Archiduc, que pour couvrir Belin de honte.

Il est certain qu'à la vuë de nos troupes, les Espagnols qui commençoient à avoir très-mauvaise opinion du siége, ne pouvoient se lasser d'élever jusqu'au ciel le bonheur de l'Archiduc, & d'insulter à la lâcheté de Belin ; en sorte que sur le témoignage même des ennemis, le Roi, malgré toute sa bonté, fut obligé de le mettre en justice. Lorsqu'il demanda à parler à ce Prince, il refusa absolument de le voir. Ensuite le maréchal de la Châtre, & Charle Turquant maître des Requêtes, eurent commission de l'interroger. On lui confronta les Officiers généraux, les Capitaines, & des soldats même, qui lui reprocherent tous d'avoir rendu la place, contre leur avis & leurs remontrances, & sans aucune nécessité pressante. Toute la Cour étoit en suspens sur l'évenement de cette affaire, dont la fin trompa beaucoup de gens ; car à la recommandation de certaines personnes, & sur tout de quelques femmes, on menagea l'honneur de cet homme, qui avoit du credit à la Cour. Il n'y eut point de jugement prononcé contre lui, & il en fut quitte pour perdre son gouvernement de Picardie. On poussa même les égards pour lui, jusqu'à partager ce gouvernement, qu'il avoit possedé tout entier.

Reddition de la Fere.

Ce qui indigna encore plus les honnêtes gens, c'est que la Fere étoit renduë quand Ardres capitula. Alvaro Osorio, qui commandoit la garnison Espagnole, sous Colas vice-sénéchal de Montelimar, qui prenoit le titre de comte de la Fere, craignant, s'il attendoit la derniere extrêmité, de se voir obligé de se rendre à discretion, songea de bonne heure à prendre son parti. Ainsi dès le 16 de Mai il fit faire des propositions par un Officier Albanois nommé Demetrio Capusamati ; & voici les artcles qu'on lui accorda : Que la garnison sortiroit avec armes & bagages, au son des trompettes, tambour battant, enseignes déployées, bale en bouche, & de la poudre pour dix coups : Qu'on l'escorteroit jusqu'à tel endroit que l'Archiduc marqueroit : Qu'elles emmeneroient une piece de canon aux armes d'Espagne, avec dix boulets : Que toutes les donations, tous les traités du Sénéchal, & généralement tout ce qu'il avoit fait en qualité de comte de la Fere, seroit ratifié par le Roi : Qu'on ne rechercheroit point les habitans, sur ce qu'à son instigation

ils avoient pris les armes contre Florimond d'Halluin marquis de Maignelay, leur gouverneur, & l'avoient assassiné. Ces articles leur furent accordés, à condition que ce qu'ils assûroient, qu'ils avoient encore des vivres pour deux mois, se trouveroit veritable; & que si cela étoit faux, ils sortiroient sans armes & sans bagages, & le bâton blanc à la main. Les ôtages donnés par Osorio, furent Capusamati & Pedro Galleco. Après cet accord, le comte de la Rochepot, de la maison de Silly, & la Carbonniere intendant des vivres, entrerent dans la place de la part du Roi. Ils y trouverent cinq cens vingt septiers d'avoine, six vingts de froment, six d'orge, vingt-cinq de sel, mille poules, trente vaches, vingt-trois moutons, & quatre-vingt chevaux bien gras & bien frais; & sur le rapport qu'ils en firent au Roi, Sa Majesté signa la capitulation, telle que je viens de la rapporter. Du côté des ennemis elle fut signée par Colas, en qualité de comte de la Fere, & par Osorio. Sur ce qu'on demanda au premier, pourquoi il ne signoit pas son nom simplement, sans tous ces titres fastueux & faux, sur tout dans la situation où il se trouvoit, il répondit fierement, que celui de qui il les tenoit, sçauroit bien garantir ce qu'il avoit donné, & qu'il lui étoit aussi permis de prendre le nom de Comte de la Fere, qu'à Balagny celui de Prince de Cambrai. Comme on demandoit ensuite, pourquoi Osorio avoit capitulé, ayant encore tant de provisions, on répondit que c'étoit parce qu'il avoit des ordres exprès de sauver le Sénéchal, & par conséquent de se rendre avant la derniere extrêmité, de crainte d'être obligé de le livrer à la discretion du vainqueur. On avoit mis dans le traité, que la ville seroit renduë sans fraude; mais les assiégés promirent simplement, qu'ils la remettroient au Roi; & par une vanité Espagnole, ils ne voulurent jamais consentir qu'on se servît ni du terme *de se rendre*, ni de celui de *fraude*, le premier sentant la lâcheté, & l'autre la perfidie, vices dont, disoient-ils, on ne pouvoit soupçonner leur nation. Ce fut par le même principe qu'ils refuserent les ôtages que le Roi leur offrit; ils se contenterent aussi de promettre de bouche, qu'ils salueroient du drapeau lorsqu'ils passeroient devant le Roi: mais ils ne voulurent pas souffrir qu'on inserât cet article dans la capitulation.

Le Roi ayant fait escorter la garnison Espagnole, entra dans

HENRI IV. 1596.

la Fere, armé de pié en cap, la veille qu'Ardres capitula: il donna ensuite le gouvernement de la ville à Jean de Longueval de Manican, & celui du château à Mainville. Son armée croissoit de jour en jour, par les troupes qui lui arrivoient de toutes les parties du Royaume, où il n'y avoit plus de guerre; soit qu'elle y eût été terminée par la paix, ou suspenduë par la tréve, & on crut qu'il feroit quelque entreprise; mais il se contenta de garnir toutes les places voisines de celles que les ennemis occupoient.

Les Flamands proposent à l'Archiduc le siége d'Ostende.

Albert qui ne vouloit pas risquer un combat, se retira de bonne heure à S. Omer, & mit ses troupes en quartier dans les environs. Il y donna audience aux députés de Flandre, qui le prierent instamment d'entreprendre le siége d'Ostende, promettant de fournir abondamment de l'argent, des troupes, des vivres, & tout l'attirail nécessaire pour l'exécution de ce dessein. Quoique l'Archiduc crût cette entreprise au-dessus de ses forces, cependant pour leur faire connoître qu'il avoit égard à leurs prieres, il y envoya la Bourlotte, qui étoit très-entendu en cette matiere, quoi qu'il ne fût pas encore entierement guéri d'une blessure qu'il avoit reçuë à la tête devant Ardres. Il lui donna ordre de reconnoître, avec toute l'exactitude possible, la situation de la place, la nature du terrain, & de lui en faire son rapport. La Bourlotte obéït; mais à son retour il assûra Albert, qu'il n'étoit pas tems de penser à ce siége, & qu'il falloit pour l'entreprendre, d'autres forces que celles qu'il avoit; parce que la place étoit environnée de marais, & qu'elle avoit un canal très-large, par où elle pouvoit sans cesse recevoir du secours par mer, sans qu'il fût possible aux assiégeans de l'empêcher; que d'ailleurs les Hollandois venoient d'y envoyer vingt compagnies d'infanterie, & qu'ils y faisoient continuellement passer de Zélande, des munitions de guerre, des provisions & des troupes, dans la crainte qu'elle ne fût assiégée. Albert convaincu par ces raisons, que cette entreprise n'étoit pas possible, s'excusa auprès des Etats, ajoûtant que pour arrêter les courses de la garnison de cette place, il seroit à propos de bâtir des Forts dans tous les environs, & d'y mettre de bonnes garnisons. Les Députés persuadés qu'il n'y avoit de dépense utile pour eux, que celle qui se feroit pour prendre Ostende, & voyant que les Généraux n'étoient pas d'avis d'en

faire le siége, remirent cette expédition à un tems plus favorable.

L'Archiduc appréhendant qu'on ne crût qu'il avoit quitté la frontiere plûtôt par la peur qu'il avoit de l'armée du Roi, que pour quelque dessein d'importance, se mit en campagne sur la fin de Juin, & arriva à Gand au commencement de Juillet. Là il tint Conseil avec les Officiers généraux, sur ce qu'il pourroit entreprendre. Ensuite il fit entrer son armée dans le payis de Vaës, ensorte qu'on fut long-tems incertain si c'étoit à Gertruydemberg, à Breda, à Berg-op-Zoom, ou à Hulst, qu'il en vouloit.

Sur ces entrefaites, Louis Melzi gouverneur de la Gueldre, passant vis-à-vis de Maestrick, avec sa cornette de cavalerie, & une compagnie de dragons, fut chargé par un détachement des garnisons de Breda & de Berg-op-Zoom, qui le maltraita tellement, que l'Archiduc fut obligé de lui fournir des hommes pour recruter sa compagnie.

Négociation de Sancy en Angleterre.

Avant la prise de Calais, le Roi qui voyoit que tout l'effort de la guerre, alloit tomber sur lui ; & qu'après avoir perdu tant de places sur la frontiere, il étoit en danger de ne pouvoir conserver les autres, jugea qu'il étoit important de conclure incessamment avec l'Angleterre & la Hollande, une ligue offensive & défensive contre Philippe. En effet il comptoit, que si nous pouvions pénétrer chez les ennemis, & ravager le payis d'où ils tiroient leurs forces, & incommodoient notre frontiere, il arriveroit qu'on les obligeroit à se remettre sur la défensive ; & que nos alliés, qui étoient auparavant à charge à l'Etat, feroient désormais à leurs frais la guerre dans le payis ennemi : Que cette ligue donnant d'ailleurs de la réputation à ses armes, engageroit tous les Princes, à qui la puissance d'Espagne étoit odieuse ou suspecte, à se joindre à lui, ce qu'ils n'oseroient faire tant qu'ils verroient la France incapable de résister seule à un ennemi si redoutable.

Il y avoit long-tems que ce Prince en avoit fait la proposition à Thomas Sidney, qu'Elizabeth lui avoit envoyé : on n'y avoit point fait de réponse jusqu'alors. Enfin cette Princesse chargea Henri Ungton, son ambassadeur ordinaire à la Cour de France, de dire au Roi qu'elle étoit d'avis qu'on reglât promptement le tems & le lieu, pour traiter cette grande

HENRI IV. 1596.

affaire. Dans cette vuë le Roi lui avoit envoyé Sancy, il y avoit environ un mois ; & il devoit être ſuivi par le duc de Bouillon, avec un plein pouvoir pour conclure le traité ; mais il ſurvint tant d'obſtacles, que Sancy n'arriva à Londre que le vingt d'Avril ſur le ſoir, lorſque le bruit de la priſe de Calais s'y étoit déjà repandu. Sancy dit hardiment, que la nouvelle étoit fauſſe ; & ayant fait demander audience par le comte de Stafford, qui avoit été ambaſſadeur en France dans les dernieres années du feu Roi, il aſſûra que nous étions encore maîtres de la citadelle ; & que s'il arrivoit du ſecours à tems, on pourroit faire lever le ſiége, & embaraſſer beaucoup les ennemis ; mais que ſi on laiſſoit perdre cette place, il en prévoyoit des ſuites ſi funeſtes pour les deux couronnes, qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en frémir d'horreur. On ne le mena que le lendemain à Greenvich, où étoit la Reine, qui lui donna audience, & qui la nuit même avoit envoyé Sidney à Boulogne, où étoit le Roi, pour l'aſſûrer d'un prompt ſecours, à condition que Calais ſeroit remis aux Anglois pour ſûreté. Le Roi indigné de la propoſition, dit, avec quelque aigreur, que s'il falloit être dépouillé, il aimoit mieux que ce fût par ſes ennemis que par ſes amis, parce que tandis qu'il auroit les armes à la main, quelque choſe qui arrivât on s'en prendroit à la Fortune, qui rarement ſe trouve d'accord avec le merite : au lieu que s'il cédoit quelque place ſans combat, on l'imputeroit à lâcheté. Il ſe radoucit cependant dans les lettres qu'il écrivit enſuite à la Reine. Elizabeth de ſon côté s'excuſa auprès de Sancy, ſur la propoſition de Sidney, & elle l'aſſûra que ſon intention n'avoit point été de garder Calais ; qu'elle avoit ſeulement voulu empêcher qu'une place de cette importance, ne tombât entre les mains de leurs ennemis communs, pendant que le Roi étoit arrêté loin de là. Qu'au reſte elle avoit ordonné au comte d'Eſſex, amiral de la flote deſtinée contre l'Eſpagne, d'équiper promptement des vaiſſeaux pour envoyer du ſecours au Roi.

De chez la Reine, Sancy paſſa chez Guillaume Cecill grand Tréſorier d'Angleterre, qui étoit à la tête du gouvernement. Il fit à notre Envoyé une réponſe ambiguë, qui marquoit qu'il n'étoit pas de nos amis. Il lui dit : Que la Reine avoit été autrefois fort liée avec Henri IV, à cauſe de la religion : Que ce lien ne ſubſiſtant plus, le ſeul qui les unît étoit le voiſinage des deux

deux Etats, & leurs anciennes alliances, lien purement d'interêt, & qui ne duroit, qu'autant que les Princes y trouvoient leur avantage particulier. Sancy répliqua, que la sûreté des deux couronnes dépendoit de leur union étroite contre un ennemi très-puissant, qui les menaçoit également. Cecill repartit, qu'il trouvoit les Espagnols dignes des plus grands éloges, d'avoir sçu former une entreprise aussi importante, & d'avoir si bien trompé le roi de France, par la promptitude & par le secret de leurs démarches, qu'il n'eût pas eu le moindre soupçon de leur dessein. Sancy indigné qu'il insultât aux malheurs de la France, en mettant sur le compte des François, des fautes qu'on ne devoit imputer qu'à la Fortune, lui repliqua, qu'il prioit Dieu de tout son cœur, que les affaires des Anglois ne fussent jamais reduites au point, qu'il fallût juger par l'évenement de la sagesse de leurs Conseils; qu'il y avoit bien des passages pour entrer en France, & qu'il étoit difficile d'être présent par tout, quand les forces du Royaume étoient en même tems occupées en tant d'endroits différens. Cependant l'Angleterre se repentit depuis du dessein qu'elle avoit formé, de ne point envoyer de secours, qu'à condition qu'on livreroit Calais. On envoya ordre au comte d'Essex, de débarquer ses troupes à Boulogne, & d'y attendre les ordres de la Reine; mais la citadelle de Calais ayant été prise dans cet intervalle, le peuples de Londres, inquiet d'avoir les Espagnols si voisins de ses côtes, pensa se mutiner, blâmant hautement la lenteur & la nonchalance des Ministres, qui avoient négligé de secourir les assiégés lorsqu'il le falloit.

Dans ce même tems le duc de Bouillon arriva à la Cour d'Angleterre, avec un plein pouvoir de traiter avec la Reine. Il vit en passant à Douvre le comte d'Essex; & comme il prévit que si la flote d'Angleterre alloit sur les côtes d'Espagne, ce seroit un prétexte pour Elizabeth, & pour ses Ministres, de s'excuser d'envoyer promptement au Roi, les secours dont il avoit besoin, il n'oublia rien pour détourner ce Seigneur d'un si long voyage. « Pensez sérieusement, lui dit il, dans » quelle circonstance, & à quelle occasion vous abandonnez » votre patrie. Ce voyage, croyez-moi, est un artifice de vos » rivaux, qui par jalousie mettent tout en œuvre pour vous éloi- » gner de la Cour. Quel que soit le succès de cette expédition,

HENRI IV. 1596.

» je crains bien qu'il ne vous soit funeste : s'il est heureux, vous » voilà exposé à l'envie de vos rivaux, & votre puissance, mon» tée à un trop haut point, deviendra suspecte à la Reine mê» me : s'il est malheureux, vous vous rendrez par là odieux au » peuple & à vos amis, dont la fortune se trouvera renversée » par la ruine de la vôtre. Et ne peut-il pas arriver cent choses » en votre absence, qui vous ôteront le moyen de rentrer en » Angleterre ? On pourra même vous imputer ces évenemens, » s'ils sont malheureux ; & on ne manquera pas de dire, qu'ils » ne sont arrivés, que parce que vous avez transporté les for» ces du Royaume en des payis éloignés, pour contenter vo» tre ambition particuliere. » Le Comte qui n'étoit pas déjà trop resolu, fut fort ébranlé par ces raisons ; & il paroissoit disposé à abandonner son entreprise, pourvû qu'on lui rembourSât cent mille écus, qu'il avoit dépensé pour cet armement, tant de son argent, que de celui de ses amis ; mais la faction contraire l'emporta, on lui fit compter quatre mille livres sterlin, & il eut ordre de mettre à la voile.

Cependant le duc de Bouillon étant malade de la fievre quarte, chargea Sancy de présenter les lettres du Roi à la Reine ; & on fixa l'ouverture des conférences au 7 de Mai à Greenvich. On avoit reçu deux jours auparavant la nouvelle du malheur arrivé à Drak, & à Hawkins, sur les côtes de l'Amérique. Ce nouvel incident troubla beaucoup la négociation. La Reine avoit nommé, pour assister aux conférences, le Grand Trésorier [1], Milord Chambellan, Cobhans, Bencorp & Foresent. Pour la France, outre Bouillon & Sancy, il y eut Guillaume de Vair ancien maître des requêtes, qui avoit été fait depuis peu Conseiller d'Etat. Il étoit passé en Angleterre pour son plaisir, sans aucun ordre du Roi ; mais il ne laissa pas de rendre de très-grands services en cette occasion. Guillaume Ancel, qui avoit été envoyé dans plusieurs Cours d'Allemagne, & qui venoit d'être nommé Ambassadeur vers les Princes de l'Empire, se joignit encore à eux.

Conférences de Greenwich.

Il y eut d'abord quelques contestations avant qu'on entrât en matiere. Cecill prétendoit que ses collégues & lui n'avoient point d'autre ordre que d'écouter les propositions des envoyés du Roi, & d'en faire le rapport à la Reine. Le duc de Bouillon

1 Guillaume Cecill.

soûtenoit au contraire: Qu'on ne pouvoit ignorer le dessein pour lequel ils étoient deputés de S. M. T. C. Qu'on sçavoit assés que c'étoit pour conclure une ligue avec l'Angleterre: Qu'il falloit donc que les Anglois commençassent par déclarer s'ils étoient disposés à y entendre: Que quand on seroit d'accord sur cet article, les François feroient alors leurs propositions; mais qu'il seroit inutile de disputer sur les conditions d'un traité, qu'on n'auroit pas dessein de conclure. Cecill disoit au contraire, que puisque le Roi étoit réduit à avoir besoin du secours de la Reine, & à rechercher son alliance, il falloit voir d'abord ce qu'il vouloit en revanche faire pour la Reine, & quel avantage elle pourroit espérer de cette ligue.

Le Duc répondit: Que les ministres Anglois sçavoient fort bien que les François venoient proposer une ligue contre l'ennemi commun des deux nations, & qu'il étoit indubitable que rien ne pouvoit être plus avantageux pour l'une & pour l'autre, que d'unir leurs forces pour attaquer vigoureusement l'Espagne; au lieu que si elles agissoient séparément, leur ennemi seroit bien plus en état de leur résister: Qu'on n'ignoroit pas que les Espagnols attaqueroient plûtôt l'Angleterre que la France, parce que la guerre qu'ils feroient à l'Angleterre étant colorée du prétexte de la Religion, seroit bien moins odieuse, & auroit même quelque chose de spécieux: Que d'ailleurs à cause de la situation des côtes de l'Angleterre, elle leur promettoit de bien plus grands avantages pour recouvrer ce qu'ils avoient perdu dans les Payis-bas: Que si toute la tempête venoit fondre sur le Roi, dont les forces se trouvoient épuisées par les guerres civiles, qui avoient si long-tems désolé la France, Sa Majesté craignoit avec raison qu'elle ne fût pas en état de résister seule à toutes les forces d'un ennemi très-puissant, sur-tout y ayant encore en France beaucoup de mécontens, qui travailloient à jetter de nouvelles semences de troubles par les bruits artificieux qu'ils avoient soin de répandre: Qu'ainsi on ne pouvoit douter que si les Espagnols tournoient toutes leurs forces contre la France, le Roi ne fût en danger de se voir enlever plusieurs de ses places, ce qui lui attireroit le mépris de ses sujets, & le forceroit enfin à faire la paix avec les Espagnols, qui en seroient ravis, parce que n'ayant plus rien à craindre du côté de la France, ils pourroient tourner leurs armes contre l'Angleterre

& contre la Hollande, à qui ils en vouloient depuis si longtems : Que c'étoit un avis que le Roi donnoit à la Reine, par l'amitié qu'il avoit pour elle : Qu'il la prioit d'y réfléchir, & de prendre ensuite les mesures que sa prudence lui inspireroit pour prévenir les maux dont ils étoient menacés l'un & l'autre.

Cecill repartit, qu'il ne voyoit point qu'il fût nécessaire pour cela de faire une ligue. « En effet, disoit-il, que pourra faire la » Reine de plus que ce qu'elle a fait jusqu'ici ? Elle attaque les » Espagnols par terre & par mer ; elle a envoyé des troupes en » Espagne, en France, aux Payis-bas ; sa flotte vient de mettre » à la voile, pour aller ravager les côtes d'Espagne ; elle a » prêté plus de quinze cens mille écus d'or au roi de France ; » elle lui a envoyé des troupes considérables pour empêcher les » Espagnols de descendre en Bretagne, & pour mettre la France » à couvert de ce côté-là, ensorte qu'il seroit plus convenable » que les envoyés François travaillassent à remercier la Reine » des secours qu'elle a fournis jusqu'ici, qu'à en obtenir de nou- » veaux. » Il ajoûta que le trésor d'Angleterre étoit épuisé par toutes ces dépenses, pour lesquelles on n'avoit donné aucunes sûretés : Que la Reine alloit avoir cette année la guerre en Hollande, parce qu'il venoit des avis de tous côtés que les Espagnols avoient pris leurs mesures pour y faire une descente dès que l'Eté seroit venu : Qu'outre les dépenses qu'on avoit faites pour la flotte du comte d'Essex, il falloit remplacer ce que celle de Drak avoit coûté ; ce qui chagrinoit d'autant plus la Reine, qu'on apprenoit que les deux Commandans étant morts de maladie, toute cette flotte étoit ruinée sans combat : Que de soixante mille écus qui avoient été employés à cet armement, on en devoit encore vingt-cinq mille, qu'on avoit empruntés des marchands : Que le Roi pouvoit à présent se soûtenir par lui-même, ayant fait la paix avec ses sujets rebelles, & avec le duc de Lorraine, & une tréve avec le duc de Savoye & le duc de Mercœur : Que les places qu'il avoit perduës, étoient peu importantes, en comparaison de Marseille, qui venoit de se soûmettre : Que la Reine avoit bien plus à craindre du côté de l'Irlande, où elle apprenoit que tout étoit en combustion par une descente que les Espagnols y avoient faite ; & que c'étoit un proverbe fort ancien parmi les Anglois, que pour attaquer l'Angleterre il falloit prendre le chemin de l'Irlande.

Le duc de Bouillon opposa à ces raisons : Que dans cette guerre il trouvoit beaucoup de différence entre le roi de France & la reine d'Angleterre : Que quand cette Princesse faisoit la guerre, elle n'en touchoit pas moins ses revenus ; que le Roi son maître au contraire ne pouvoit s'y voir engagé sans perdre ses revenus, & ruiner son royaume. Sancy ajoûta : Que les ministres de Sa Majesté Britannique étoient trop éclairés pour ne pas voir, que le péril des Hollandois, qui étoient aux mains avec l'ennemi commun, interessoit également la France & l'Angleterre : Que cependant ils devoient voir de même, que si on ne secouroit le Roi, il seroit réduit à faire la paix avec l'Espagne : Qu'il n'y avoit aucun de ses serviteurs qui ne le lui conseillât ; & qu'il étoit de l'interêt de ses voisins de l'en empêcher : Que d'ailleurs cette ligue ne pouvoit être qu'avantageuse aux Anglois, soit pour empêcher les Espagnols d'entrer dans la Grande-Bretagne, sur laquelle ils avoient des vûës depuis long-tems, soit pour les attaquer avec toutes les forces des Puissances liguées : Qu'en effet la Reine pouvoit attaquer tel côté de la Flandre qui seroit le plus à sa bienséance ; & que si elle étoit à son tour attaquée par les Espagnols, le Roi seroit à portée de la secourir de ses troupes, de ses vaisseaux & de ses ports.

A ces mots Cecill se tourna vers ses collégues, & leur ayant dit en Anglois » Les François font ce que dit le proverbe ; « Ils » veulent nous vendre la peau de l'ours qu'ils ne tiennent pas. » Sancy, qui entendoit l'Anglois, lui répondit en François : « Nous ne voulons point vous vendre la peau de l'ours, nous vous » donnons un conseil très-bon & très-salutaire, c'est à vous d'en » profiter. » Cecill lui ayant demandé ensuite, où étoient ces vaisseaux, qu'il promettoit ? » Ils sont, dit Sancy, à la Rochelle, » à Bourdeaux & à *S. Malo*. » Cecill ayant répliqué que le Roi n'en étoit pas le maître ; le duc de Bouillon, pour terminer cette dispute, qui commençoit à s'échauffer, dit : Que ce que les Anglois avoient le plus à craindre, c'étoit une descente de la flotte d'Espagne sur leurs côtes : Qu'un moyen sûr de l'empêcher, étoit de donner de l'occupation aux troupes que Philippe avoit en Flandre : Que ces troupes qui étoient sur la flotte d'Espagne étoient presque toutes de nouvelles levées, avec lesquelles les Espagnols n'avoient pas envie de rien tenter de considérable : Que leur flotte étoit donc uniquement

HENRI IV. 1596.

destinée à favoriser la descente des vieilles troupes qu'ils avoient en Flandre ; qu'on en pouvoit juger par la derniere expédition navale qu'ils avoient entreprise, où ils comptoient moins sur les troupes qu'ils amenoient d'Espagne, que sur l'armée du duc de Parme : Que toutes les forces que Philippe avoit alors en Flandre, ne montoient pas à plus de quatorze mille hommes de pié, & deux mille chevaux : Que le Roi & la Reine n'avoient qu'à leur mettre en tête une armée plus forte, ce qui ne leur seroit pas difficile, pour rendre inutiles toutes leurs entreprises sur mer : Que si la Reine, qui avoit un grand crédit auprès des Etats Généraux, obtenoit d'eux qu'ils défendissent tout commerce avec les Espagnols, les Payis-bas seroient perdus pour Philippe : Que son armée se dissiperoit d'elle-même, & donneroit beaucoup d'avantage aux armes du Roi, de la Reine & des Etats, par la réputation que cette démarche leur feroit : Que les Princes d'Italie, à qui la puissance d'Espagne étoit non seulement suspecte, mais formidable, fourniroient sous main de l'argent aux Puissances confédérées ; & que les Allemands ennemis déclarés de la nation Espagnole donneroient des troupes.

Cecill assûra qu'on n'obtiendroit jamais celle des Hollandois, parce qu'ils ne subsistoient que par le commerce ; sur quoi Sancy ennuyé de ces difficultés l'interrompant : « Si le Roi, lui » dit-il, ne doit attendre ni ligue, ni secours de votre part, il » sera très-obligé à la Reine, si elle veut bien dire le parti » qu'elle a pris, parce que là-dessus il prendra de son côté ce» lui qui conviendra le mieux à l'état de ses affaires. » Ainsi la décision de cette affaire fut renvoyée de Cecill à Elisabeth. On parla ensuite de divers traités anciens faits entre la France & l'Angleterre, & sur-tout de celui d'Amboise fait avec Charle IX, il y avoit vingt-cinq ans, après quoi on se sépara.

Deux jours après les Commissaires se rassemblerent, & les disputes précédentes ayant recommencé, le duc de Bouillon dit : Qu'il étoit surpris que les Anglois ne vissent pas que c'étoit à eux principalement que les Espagnols en vouloient, puisqu'ils s'étoient attachés à Calais, tandis qu'il y avoit quantité d'autres places, qui étoient beaucoup plus à leur bienséance, & plus faciles à prendre que celle-là : Qu'il étoit évident que leur dessein étoit de faire de-là une descente sur les côtes, & de ruine par le même moyen tout le commerce du Nord, qui fait subsister

l'Angleterre & la Hollande. Enfin Sancy ayant dit qu'il ne falloit plus songer à faire une ligue, mais à reprendre la route de France, Cecill tira un papier qui portoit, que la Reine épuisée d'hommes & d'argent, ne pouvoit fournir le nombre de troupes qu'elle avoit promis à Charle IX; qu'elle donneroit seulement au Roi trois mille hommes, à condition qu'ils seroient levés à ses frais, & qu'ils ne sortiroient point d'Angleterre, qu'on ne leur eût payé un mois d'appointement. Le Duc après avoir conféré avec ses collégues, répondit: Que cette offre étoit bien éloignée de ce qu'on attendoit de la générosité de la Reine, & de son amitié pour le Roi: Que si Henri avoit de l'argent comptant, il lui seroit aisé de tirer de la Suisse & de l'Allemagne, des troupes beaucoup plus nombreuses; & qu'il y avoit beaucoup de différence entre des Princes à gages & des Alliés. Surquoi les Anglois ayant reparti que c'étoit tout ce que la Reine pouvoit faire, le Duc & Sancy se leverent paroissant fort émûs, & dirent qu'il ne leur restoit plus que de prendre congé de la Reine, & de repasser en France. On se sépara là-dessus, & nos ministres de retour à leur logis, après avoir tenu conseil ensemble, résolurent, qu'avant de demandet leur audience de congé, ils feroient un mémoire où ils exposeroient les ordres du Roi, le sujet de leur ambassade, les raisons qui avoient été alleguées de part & d'autre, pour ou contre la ligue, & qu'ils envoyeroient cet écrit à la Reine. Ils insistoient principalement sur ce que c'étoit Ungton Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, qui avoit le premier parlé de la ligue: Que c'étoit là-dessus que Sancy étoit passé en Angleterre, pour convenir avec le conseil de la Reine, du tems & du lieu où l'on traiteroit cette affaire, afin que le duc de Bouillon, qui étoit chargé en chef de cette négociation, pût s'y rendre: Que cependant les Commissaires députés par la Reine avoient fait des propositions qui donnoient lieu de croire qu'on avoit plus d'envie de se moquer de leur crédulité sur cette ligue, que de traiter sérieusement: Qu'ils ne pouvoient se persuader qu'ils eussent ordre de la Reine de parler de la sorte; qu'ainsi ils la supplioient de vouloir bien leur déclarer nettement ses intentions, afin qu'ils ne perdissent pas leur tems inutilement, d'autant plus que les emplois dont S. M. les avoit honorés ne leur permettoient pas, dans les circonstances présentes, de demeurer si longtems hors du royaume.

La Reine ayant lû cet écrit, & ne voulant ni accepter la ligue, ni mécontenter absolument les François, fit proposer le onze de Mai d'autres conditions par Cecill : elle promit de fournir au Roi trois mille hommes de pié, pour six mois, mais à condition qu'ils ne resteroient que ces six mois en France, & qu'ils ne serviroient qu'en Normandie, en Picardie, dans le Boulonois, l'Artois & le Hainaut, & qu'elle ne seroit obligée de les envoyer que lorsque la guerre d'Irlande seroit terminée, & que le comte d'Essex seroit de retour. Elle demanda en même tems que le Roi s'engageât à rendre de bonne foi l'argent qu'elle débourseroit pour lever ces troupes, & pour les entretenir pendant ces six mois, & qu'il donnât pour sûreté quatre ôtages. Le duc de Bouillon répondit à ces propositions : Que le Roi n'insistoit sur la ligue, que parce que la Reine l'avoit proposée la premiere ; que du reste ce n'étoit pas dans l'espérance d'un secours éloigné, mais à cause du besoin présent, qu'il la demandoit ; qu'ainsi au cas qu'on ne lui donnât pas du secours pour les six mois prochains, la ligue lui seroit absolument inutile. Malgré cela Cecill persistant dans son sentiment, Sancy indigné s'écria : Qu'il falloit remettre la négociation au retour du comte d'Essex, & lorsque les troubles d'Irlande seroient finis.

Cependant le duc de Bouillon prit du tems pour délibérer encore sur cette affaire ; & après quelque contestation sur certains articles que l'on avoit dressés autrement que l'on n'étoit convenu dans la précédente conférence, enfin le Duc fit tomber le discours sur une question beaucoup plus importante, sçavoir quelles mesures ils pourroient prendre, pour faire incessamment la guerre à l'ennemi commun avec toutes leurs forces réünies. En effet on n'en avoit point encore parlé : c'étoit là cependant le point capital pour affermir la puissance des deux couronnes. Cet exemple pouvoit engager les autres Princes à en faire de même, & ranimer l'espérance des peuples, que les derniers succès des Espagnols avoient extrêmement consternés, & que rien n'étoit capable de rassûrer, qu'une puissante armée composée des troupes des deux Nations. Cecill ayant déclaré qu'il alloit parler avec franchise, dit au duc, que la Reine étoit avertie de bonne part qu'il y avoit un traité de paix sur le tapis entre la France & l'Espagne, & qu'elle n'étoit pas d'avis

dans

dans une pareille circonstance de prêter ses troupes au Roi, qui s'en serviroit pour obtenir des conditions plus avantageuses des Espagnols, en leur sacrifiant l'Angleterre. Le Duc ayant répondu, que ces avis étoient absolument faux, & assûré avec serment que le Roi ne feroit jamais de paix avec l'Espagne, que ses amis ne l'eussent tout-à-fait abandonné, & que Sa Majesté donneroit sur ce point telle assûrance qu'on désireroit; Cecill ajoûta que le duc de Mercœur avoit sollicité le Roi de s'accommoder avec l'Espagne, & qu'il en avoit donné le projet. Toutes ces contestations aboutirent enfin de la part des Anglois à demander, que les Ambassadeurs de France donnassent par écrit le plan de cette guerre qu'ils proposoient, afin que la Reine pût l'examiner mûrement, & y répondre ensuite selon qu'elle le jugeroit à propos.

Nos Ambassadeurs demandoient, qu'on secourût sur le champ Ardres, que le canon battoit déjà, avec Montreuil & Boulogne, qui étoient en péril. Outre cela Sancy demandoit que la Reine prêtât au Roi vingt-cinq mille écus, ce qui étoit, disoit-il, une somme fort médiocre. La Reine lui répondit, qu'à force de tirer de l'eau, on avoit tari le puits; cependant elle ne le refusa pas absolument. Quelque tems après l'affaire ayant été remise sur le tapis, sans qu'on pût s'accorder, parce que les Anglois n'offroient que vingt mille écus pour secourir Montreuil & Boulogne, ce qui ne contentoit pas nos envoyés; enfin le 17 de Mai le duc de Bouillon & Sancy demanderent une derniere audience à la Reine, comme s'ils eussent été résolus de partir. Leurs équipages étoient en effet tous prêts, & ils avoient déjà fait prendre les devants à Champeron avec huit mille écus d'or pour les besoins pressans de Boulogne & de Montreuil. Ils avoient pris congé de la Reine, lorsque Henri Brouch fils de milord Cobham, la Fontaine ministre d'une Eglise Françoise d'Angleterre, & Robert Cecill fils du grand Trésorier, se rendirent auprès d'eux, & après avoir justifié la Reine du parti, que malgré ses bonnes intentions pour le Roi, elle étoit forcée de prendre, ils dirent: Que cette Princesse étoit très-mortifiée que l'état de ses affaires ne lui permît pas de faire tout ce que le Roi désiroit d'elle, & qu'elle vouloit parler encore une fois à nos Ambassadeurs avant leur départ. Le résultat de l'audience qu'elle leur donna deux jours

HENRI IV. 1596.

après, fut qu'elle n'avoit rien plus à cœur que de faire plaisir au Roi, à qui elle étoit attachée par les liens les plus étroits & les plus forts, & qu'elle avoit ordonné à ses Ministres d'aller à Londres & de régler avec eux le traité, sans le conclure cependant absolument, jusqu'à ce qu'il eût été ratifié par le Roi. ce qui étoit ajoûté en partie, pour donner le tems à nos Ambassadeurs, d'obtenir de la Cour des pouvoirs plus amples, & en partie, parce que les Anglois faisoient des propositions peu avantageuses à la France, & qui par conséquent avoient besoin d'être acceptées par le Roi.

Ligue offensive & défensive entre la France & l'Angleterre.

Enfin après quelques nouvelles contestations, on convint le 26 de Mai, que sans déroger aux anciens traités, le Roi & la Reine feroient une nouvelle Ligue pour la défense réciproque de leurs Etats, & pour porter la guerre dans ceux du Roi d'Espagne : Qu'on inviteroit tous les Princes & tous les Etats, qui avoient interêt de se mettre promptement à couvert des desseins ambitieux, & des entreprises que Philippe formoit continuellement contre ses voisins, à accéder à ce traité ; & qu'on leur envoyeroit pour cela des Ambassadeurs en tel nombre, & en tel lieu qu'on le jugeroit à propos : Qu'on mettroit une armée sur pié le plûtôt qu'il seroit possible, & que les affaires des deux Puissances contractantes le permettroient : Que cet armement se feroit aux frais, tant du Roi & de la Reine, que des autres Puissances, qui voudroient entrer dans la Ligue : Que cette armée seroit destinée à entrer dans les Etats du Roi d'Espagne : Que le Roi & la Reine ne pourroient jamais, sans l'agrément l'un de l'autre, entrer en aucune négociation de paix, ni de tréve, ni avec le Roi d'Espagne ni avec ses Généraux, ou ses Officiers : Qu'on pourroit seulement prolonger la tréve pour la Bretagne, auquel cas le Roi seroit tenu de faire ensorte que l'Angleterre y fût comprise : Que si les Officiers du Roi se trouvoient contraints de faire quelque tréve avec ceux du Roi d'Espagne, elle ne pourroit être au plus que de deux mois, à moins que l'Angleterre ne consentît à un plus long terme : Que la Reine leveroit incessamment quatre mille hommes de pié, qui serviroient tous les ans six mois en Picardie, en Normandie, & dans le voisinage, à condition qu'ils ne s'éloigneroient jamais de Boulogne de plus de cinquante lieuës ; ce qui au reste n'auroit lieu, qu'autant que les affaires de la Reine le

lui permettroient; sur quoi S. M. T. C. s'obligeoit de s'en rapporter à son serment : Que lorsque les troubles d'Irlande seroient finis, & que le calme seroit rétabli en Angleterre, il seroit libre à la Reine d'ajouter de nouvelles troupes aux quatre mille hommes de secours qu'elle s'engageoit de fournir : Que ces troupes seroient entretenuës aux dépens du Roi, & payées du jour de leur entrée en France, jusqu'à celui de leur sortie : Que la revûë s'en feroit tous les mois par des Inspecteurs nommés pour cela : Que dans le besoin, la Reine s'obligeoit à recruter les compagnies un mois après la revûë, pourvû qu'elle fût avertie à tems : Qu'elle avanceroit la paye des six premiers mois, que le Roi s'obligeroit de lui rendre six mois après, & qu'il donneroit pour caution quatre gentishommes François en ôtage : Que si les affaires de la Reine le permettoient, le Roi pourroit lever en Angleterre quatre autres mille hommes : Que les soldats Anglois, qui seroient au service du Roi, seroient obligés de répondre aux Juges Royaux de l'armée, des crimes & des délits dont ils seroient accusés, à condition cependant que leurs Officiers généraux, & leurs Colonels pourroient assister au jugement : Que s'il arrivoit que les Etats de la Reine fussent attaqués, & qu'en conséquence de ce traité elle demandât du secours au Roi, ce Prince seroit tenu deux mois après l'avis qu'on lui en auroit donné, de lever quatre mille hommes de pié aux dépens de la Reine, & de les envoyer en Angleterre : Qu'ils y serviroient pendant six mois, à condition que pendant ce tems-là, ils seroient entretenus aux frais de la Reine, & qu'on ne pourroit les envoyer à plus de cinquante lieuës des côtes voisines de la France : Qu'ils seroient pareillement soûmis aux Juges de l'armée Angloise, & que les Officiers généraux, & les Colonels de la Nation, pourroient aussi assister à leur jugement : Que le Roi seroit tenu de même de recruter ces troupes auxiliaires. Enfin que si l'une des parties avoit besoin d'armes, de poudre, & de quelques autres munitions de guerre, il lui seroit permis d'en faire venir des Etats de son allié, pourvû que cela ne portât aucun préjudice au payis d'où se feroit le transport, & que là-dessus on s'en tiendroit à la parole des interessés : Qu'il y auroit liberté de commerce entre les deux Royaumes, & que les sujets de l'un pourroient négocier dans les Etats de l'autre, avec la même facilité que les

HENRI IV. 1596.

naturels du payis : Qu'on se fourniroit réciproquement des provisions pour l'entretien de l'armée, autant que cela seroit possible : Que le Roi & ses successeurs ne permettroient jamais qu'aucun Anglois fût inquiété par des Inquisiteurs, ou autrement, pour cause de la Religion reçuë en Angleterre : Que si quelqu'un de son autorité privée, vouloit faire, ou faisoit en effet quelque tort à un Anglois, le Roi l'empêcheroit, & feroit réparer le dommage, s'il y en avoit.

Les Anglois ne vouloient pas que l'on comprît les Etats généraux, parmi les Puissances qu'on devoit inviter à entrer dans cette Ligue, parce qu'étant sous la protection de la Reine d'Angleterre, ils étoient censés dépendre entierement de sa volonté. Ainsi Cecill insistoit sur ce qu'en parlant de ceux qu'on devoit inviter à accéder à ce traité, on ne fit point mention de *Peuples*, ni *d'Etats*, de peur qu'on ne prétendît que les Etats généraux étoient compris sous ces termes ; mais la Reine consentit enfin qu'on ajoûtât au mot de *Princes*, l'expression générale d'*Ordres* ou d'*Etats*, parce que lorsqu'il s'agiroit de l'exécution de cet article, il ne seroit pas difficile de s'accommoder. La difficulté fut beaucoup plus grande, quand il fut question de signer. Les Ministres Anglois avoient signé à l'endroit le plus honorable de l'acte, qu'ils devoient remettre à nos Ambassadeurs ; & pour justifier leurs prétentions, ils produisoient des anciens traités, tirés de leurs archives, où cet ordre étoit observé. Les François de leur côté montroient le contraire par le dernier traité fait avec Charle IX, qu'ils avoient entre leurs mains ; & ils alléguoient d'ailleurs la prérogative de la nation Françoise, que l'Angleterre ne lui avoit jamais contestée. Cependant on ne contesta point sur cet article, parce que le Roi n'avoit pas encore envoyé ses ordres, ni ratifié le traité.

Cecill sollicité sans doute par les Protestans de France, avoit ajoûté au traité une autre clause séparée, qui portoit que le Roi seroit tenu de leur donner de plus grandes sûretés ; mais le duc de Bouillon refusa absolument de passer cet article, parce qu'il n'avoit rien de commun, disoit-il, avec le traité, dont il s'agissoit, & que d'ailleurs il se rendroit odieux à la Cour, si parce qu'il étoit lui-même Protestant, il souffroit qu'on ajoûtât une telle clause. Guillaume du Vair, à qui Cecill disoit que ce discours s'adressoit, parce qu'il étoit Catholique, ajoûta que le

Roi par sa bonté avoit déjà suffisamment pourvû à la sûreté des Protestans en France, & qu'il sçauroit encore y pourvoir à l'avenir : Qu'au reste il ne souffriroit pas que d'autres que lui prissent ses sujets sous leur protection ; & que si la Reine persistoit dans sa prétention, il se trouveroit assés de gens à la Cour de France, qui exciteroient le Roi à faire à la Reine une pareille demande pour les Catholiques d'Angleterre. Cecill ayant répliqué que les choses n'étoient pas égales, & qu'il s'en falloit beaucoup, que le Roi ne fût aussi bien fondé à le faire, que l'étoit cette Princesse, du Vair repartit sagement, qu'il ne s'agissoit pas entr'eux de la justice des demandes, mais de l'inconvénient qu'il pouvoit y avoir à les faire.

On sera sans doute étonné que cette Ligue, que nous désirions tant avec l'Angleterre, ait été concluë à des conditions si peu avantageuses pour la France, & j'avouë qu'on aura raison de l'être. Cependant pour justifier les Ministres du Roi, il suffit de faire attention à la situation, où étoit alors la France, & combien Henri se voyoit alors pressé au dedans & au dehors. La perte de Dourlans & de Cambrai, aussi préjudiciable à la gloire de la Nation, qu'à ses interêts, avoit extrêmement rehaussé le cœur aux Espagnols ; & Calais, dont ils venoient encore de se rendre maîtres, faisoit croire qu'il n'y avoit plus rien d'impossible pour eux. Aussi la consternation étoit-elle générale, non-seulement en France, mais en Angleterre, & dans les Provinces-Unies. L'arrivée des Ambassadeurs de l'Empereur en Flandre, qui venoient, disoit-on, proposer de la part de Philippe, des conditions de paix très-équitables, augmentoit encore nos soupçons ; d'autant plus qu'on étoit assûré que le Conseil de la Reine d'Angleterre penchoit extrêmement pour la paix avec l'Espagne, & qu'il étoit en son pouvoir de la faire, en donnant aux Espagnols Flessingue & la Brille. On parloit même déjà d'échanger Calais contre Flessingue. Or si l'Angleterre & la Hollande faisoient leur paix, qui doute que la France ne restât exposée à devenir la proye des Espagnols ? Tranquilles du côté de ces deux Puissances, ils pouvoient réünir toutes leurs forces contre nous ; & nos divisions mal éteintes leur ouvrant le chemin pour envahir le Royaume, il est sûr qu'ils auroient sans peine accablé le Roi & son parti. Ainsi les meilleures têtes du Conseil ne trouverent point d'autre reméde

HENRI IV. 1596.

à un ſi grand péril, que d'engager la Reine d'Angleterre par un nouveau traité à faire la guerre à Philippe; ce qu'on n'avoit pû obtenir juſqu'alors, quelqu'inſtance qu'on eût faite. Par cette nouvelle Ligue, non-ſeulement la Reine étoit obligée de ſecourir le Roi contre les Eſpagnols; mais on étoit ſûr que les Etats Généraux, voyant que l'union de ces deux grandes Puiſſances étoit capable de les mettre à l'abri des forces de l'Eſpagne, ne voudroient plus prêter l'oreille aux propoſitions de paix, que l'Empereur leur feroit faire. La France tiroit encore un autre avantage de ce traité, en ce que la reine d'Angleterre ſouffroit que les Provinces-Unies, qu'elle avoit priſes ſous ſa protection, ſe liguaſſent avec la France. ce qu'elle avoit toûjours refuſé juſqu'alors. Or rien ne diminuoit davantage les eſpérances des Eſpagnols, rien ne mettoit plus d'obſtacles à leurs deſſeins; car ils voyoient que ce ne ſeroit plus ſeulement aux François qu'ils auroient à faire, mais aux Anglois, aux Hollandois, & généralement à tous les Princes, qui en haine de leur ambition ſe joindroient à cette Ligue. Elle remédioit donc aux maux du dehors. Elle ne fut pas moins efficace au dedans.

Elle ranima en quelque ſorte le courage des Provinces expoſées, qui ne pouvoient eſpérer d'être ſecouruës par le Roi, parce qu'il étoit occupé ailleurs. Le bruit qui s'en répandit, donna de la faveur à notre parti en beaucoup d'endroits, & dans le cœur même de la France, bien de gens qui auguroient très-mal des ſuites de la guerre, commencerent à ſe flater que la Fortune nous ſeroit plus favorable à l'avenir. D'ailleurs bien loin que ces diſpoſitions fiſſent perdre l'eſpérance de la paix, après laquelle on ſoûpiroit, on jugea au contraire, qu'il ſeroit beaucoup plus aiſé d'obliger les Eſpagnols à y entendre, lorſque par ce nouveau ſecours, le Royaume ſe trouveroit en état de leur faire tête, que s'il ſe voyoit trop foible pour leur réſiſter. La tréve qu'on propoſoit avec eux, pour toute la France, ne nous mettoit point à couvert; car il étoit indubitable que les Anglois & les Hollandois ſeroient, en ce cas, très-diſpoſés à écouter les propoſitions de paix, que Philippe leur faiſoit; & ſi elle ſe concluoit, pouvoit-on douter qu'il ne vînt enſuite tomber avec toutes ſes forces ſur le Royaume, qui étoit encore plein de troubles & de diviſions? En ſuppoſant même que ce Prince ne s'accommodât pas avec l'Angleterre, il étoit

certain du moins que sans la Ligue, il lui seroit plus aisé d'exécuter le grand projet de conquérir ce Royaume, qu'il méditoit depuis tant d'années; & s'il lui réüssissoit, il auroit dans sa nouvelle conquête une pépiniere de soldats, dont il manquoit; ce qui le rendroit encore plus redoutable à la France.

Toutes ces raisons déterminerent le Roi à approuver le traité. Il le ratifia à Melun le 29 d'Août, quoi qu'il fût moins avantageux que celui qui avoit été fait entre Elizabeth & Charle IX. Henri, par un écrit scellé du grand sceau, promit à la Reine d'unir ses forces aux siennes, & de continuer la guerre contre Philippe, tant que l'Angleterre seroit en différend avec ce Prince, s'engageant à ne point faire de paix avec lui, sans en donner avis à la Reine, & sans la comprendre dans le traité, au cas qu'elle voulût y entrer. Elizabeth donna les mêmes assûrances au Roi par un acte autentique.

Après la conclusion du traité, le duc de Bouillon, Sancy & du Vair, prirent congé de la Reine, & repasserent en France. Ancel qui avoit assisté aux conférences, prit une copie du traité, & passa de-là en Hollande, avec Calvart ambassadeur ordinaire des Etats Généraux à la Cour de France, qui avoit été présent à la négociation, parce que le Roi l'avoit souhaité. Le duc de Bouillon devoit les joindre au plûtôt; mais il n'arriva aux Payis-bas, qu'au commencement de Septembre. Ainsi Ancel, nommé Ambassadeur auprès des Princes d'Allemagne, ne put exécuter l'ordre que le Roi lui avoit donné, de se rendre au mois d'Août à Coppenhague, pour assister de sa part au sacre du roi de Dannemarck.

Négociation des Ministres du Roi avec les Provinces-Unies.

Paul Chouart de Buzenval, ambassadeur ordinaire auprès des Etats Généraux, étoit déjà entré en négociation avec eux. Sur le bruit qui se répandit le 13 d'Avril, que Calais étoit assiégé par l'Archiduc, ce Ministre fit, au nom du Roi, à l'assemblée de la Haye un discours plein de force, où après avoir fait l'éloge des Etats, il tâchoit de piquer leur nonchalance, & de les reveiller de leur assoupissement. « Ne regardez pas, leur dit-il, le péril de » la France; regardez le vôtre. Les Espagnols font la guerre » chez nous, il est vrai; mais c'est moins le Roi, que les Etats, » qu'ils attaquent. Calais perdu, la France qui a été si long- » tems sans posséder cette place, n'en deviendra pas plus » foible; mais cet empire de la mer, que vous partagez sans

HENRI IV. 1596.

» contredit avec l'Angleterre ; on va vous le disputer ; & vous » sçavez que vos richesses, & celles de l'Angleterre, ne subsistent que par la liberté du commerce. A l'égard de la France, » riche de son fond, & de ce qu'elle produit dans son sein, elle » se met peu en peine de cet avantage. Aujourd'hui donc, » qu'on en veut à votre liberté, & que vous devez même déjà la regarder comme perduë, que vous reste-t'il à faire, sinon de vous reveiller du profond sommeil qui vous tient assoupis, & de mettre tout en œuvre, pour tirer vos alliés d'un » péril qui vous menace également ? Vous sçavez que les Espagnols ont fait faire des propositions de paix à la France. » Quelle est leur vuë, sinon de s'assûrer de ce côté-là, pour » tourner ensuite toutes leurs forces contre l'Angleterre & la » Hollande ? Mais le Roi né pour la guerre, & élevé au milieu des armes, est trop généreux pour changer jamais à l'égard de ses Alliés, pourvû que ses amis ne l'abandonnent point. » Leur salut lui sera toûjours plus precieux, que le sien propre ; » & il gardera jusqu'au dernier soûpir, le glorieux dessein qu'il » a formé, non-seulement de soûtenir l'honneur de la France » contre l'ambition sans bornes des Espagnols, mais de délivrer même ses voisins du joug de ces tyrans impitoyables. »

Les Etats parurent touchés de ces raisons, & sentir le péril qui les menaçoit. Ils comprirent qu'on ne leur représentoit rien que de réel ; & déjà ils prenoient des mesures pour envoyer du secours au Roi, lorsqu'on reçut la nouvelle de la prise d'Ardres & de Calais. En même tems Ancel & Calvart arriverent d'Angleterre. Le premier apportoit à Buzenval des ordres du duc de Bouillon, & de Sancy, datés de Gravesinde du 28 de Mai. Ils lui marquoient de remercier les Etats, du zéle qu'ils avoient montré pour le service du Roi, & de les exhorter à entrer dans la Ligue, que l'Angleterre & la France venoient de signer contre l'ennemi commun : Que le duc de Bouillon leur avoit laissé une place honorable, pour souscrire à ce traité, & que la Reine elle-même leur en avoit écrit par George Gilpin. On avoit ajoûté à dessein ces derniers mots, afin de faire comprendre aux Etats Généraux, que dans cette Ligue si utile, & même si nécessaire, que le Roi venoit de conclure avec l'Angleterre contre Philippe, les Plénipotentiaires de Sa Majesté avoient eu encore en vuë de délivrer par cette clause les Etats Généraux

Généraux de l'esclavage des Anglois, qui sous prétexte de protection, tendoient visiblement à devenir leurs maîtres.

HENRI IV. 1596.

Cependant comme après la perte d'Ardres & de Calais, le Roi se voyoit pressé de tous côtés par les Espagnols, Buzenval eut ordre de prier les Etats, de laisser dans l'armée de Sa Majesté, les quatre mille hommes de pié, qu'ils lui avoient envoyés sous la conduite de Justin de Nassau, & qui ne devoient rester à son service, que jusqu'à la prise de la Fere, & d'envoyer des recrûës pour les rendre complets. Il étoit chargé de leur faire entendre : Qu'à la faveur de la Ligue, que Sa Majesté venoit de conclure, elle espéroit rentrer au mois d'Août dans l'Artois & dans le Hainaut, & y fortifier un poste d'où elle pût ravager tout le payis des environs, & faire voir au moins de loin la guerre aux peuples, que le danger tenoit encore indécis sur le parti qu'ils devoient prendre : Que cependant le Roi prioit les Etats de lui envoyer de la poudre, & six mille piques, au prix dont ils étoient convenus en dernier lieu, parce que ses troupes en manquoient. Buzenval exécuta ces ordres dès le 15 de Juin; mais on remit à y satisfaire jusqu'à l'arrivée du duc de Bouillon.

Arrivée du duc de Bouillon à la Haye.

Le Duc avoit été obligé de repasser en Angleterre, pour jurer solemnellement, au nom du Roi, l'observation du traité qui venoit d'être conclu entre les deux couronnes. Ainsi il n'arriva que long-tems après à la Haye. Dans l'audience qu'il eut le 28 de Septembre, après avoir remercié les Etats Généraux de la maniere la plus énergique, il dit : Que depuis la Ligue que le Roi venoit de conclure avec l'Angleterre, Sa Majesté l'avoit envoyé, pour assûrer les Etats de son amitié & de sa reconnoissance éternelle, & pour unir avec eux ses forces & ses desseins, pour la défense de la liberté de l'Europe, contre la tyrannie des Espagnols : Que le Roi étoit bien aise de leur apprendre, que depuis qu'il s'étoit reconcilié avec le Pape, il y avoit eu beaucoup de ses alliés & de ses amis, tant en France, que hors du Royaume, qui lui avoient conseillé de faire la paix avec l'Espagne : Que leurs conseils avoient été en quelque sorte appuyés par les plaintes continuelles de ses sujets, fatigués des maux d'une longue guerre : Que cependant il avoit eu plus d'égard à son honneur, & à la parole qu'il avoit donnée à ses Alliés, qu'à son repos, & à l'avantage particulier de ses sujets;

HENRI IV. 1596.

& qu'il avoit mieux aimé continuer une guerre entreprise pour la gloire du nom François, & pour la liberté de ses voisins, que d'assûrer son repos aux dépens du leur : Qu'il n'avoit point oublié le zéle qu'ils avoient témoigné pour ses interêts, & les secours qu'ils lui avoient envoyés deux fois de suite très à propos, & en dernier lieu au siége de Roüen : Qu'ainsi quoi qu'il eût pu avoir la paix avec un ennemi très-puissant, il avoit mieux aimé continuer la guerre : Que même pour ne pas laisser aucun doute ni aucune défiance à ses Alliés, il la lui avoit déclarée dans toutes les formes : Qu'ils sçavoient les malheurs qui lui en étoient arrivés, & qu'il avoit prévûs en partie : Qu'occupé loin de la frontiere, & ses finances étant épuisées par les calamités passées, il avoit perdu plusieurs places fortes, qu'il lui avoit été impossible de secourir : Que cependant le secours qu'ils lui avoient envoyé pendant ce tems-là, lui avoit beaucoup servi à reprendre la ville de la Fere : Qu'il se faisoit un plaisir de déclarer publiquement combien il leur en étoit obligé ; mais que prévoyant qu'après tant de pertes, il avoit besoin d'un secours plus puissant contre l'orgueil d'un ennemi enyvré de ses longues prosperités, & qu'il seroit nécessaire que tous les Etats, à qui la puissance de Philippe étoit justement suspecte, réünissent toutes leurs forces pour repousser cet ennemi commun, il avoit commencé par s'unir avec la reine d'Angleterre, qui de tems en tems lui avoit déjà fait proposer par ses Ambassadeurs une Ligue avec la France : Qu'il avoit été bien aise que Calvart, leur Ambassadeur auprès de lui, fût présent à la négociation, afin qu'il pût leur rendre témoignage de la sincerité & du zéle avec lequel il avoit agi dans cette affaire, qui les regardoit tous également, mais qui sembloit interesser encore plus particulierement les Etats : Qu'il y avoit assisté, non-seulement comme témoin, mais comme acteur, & comme médiateur ; & qu'enfin le traité avoit été conclu avec la reine d'Angleterre, qui étoit entrée dans cette Ligue, dont elle auroit pu se passer aisément, comme elle l'avoit plusieurs fois déclaré, moins pour son interêt particulier, que par zéle & par amitié pour les Etats, dans la vuë de contribuer au salut des Provinces-Unies, & au bien général de toute la Chrétienté : Qu'on étoit convenu que les Etats seroient invités à se joindre à la France & à l'Angleterre : Que c'étoit dans cette vuë

que la Reine leur avoit écrit par Gilpin, & que lui même, après être repaſſé en Angleterre, pour jurer ſolemnellement ce traité ratifié par le Roi, s'étoit rendu auprès d'eux, pour les inviter à le ſigner, avec d'autant plus de joie, que c'étoit principalement pour eux qu'il avoit été fait : Que c'étoit l'intention du Roi, & le ſecret intime de ſon cœur, qu'il découvroit volontiers devant des amis pleins de candeur comme eux : Qu'il leur donnoit parole que leurs amis & leurs ennemis, ſeroient déſormais les ſiens propres, & qu'il ne feroit jamais de paix avec l'Eſpagne, qu'après leur en avoir donné avis, & avoir eu leur agrément : Qu'il les prioit de s'engager à en faire autant de leur part : Que pour leur marquer la confiance qu'il avoit en eux, & quel fond il faiſoit ſur leur amitié, il vouloit bien leur faire part de l'état de ſes affaires, dont ils ſçavoient que la ſituation ne devoit pas leur être indifférente : Qu'il étoit étonnant, que la France agitée pendant plus de huit ans, par des guerres étrangeres & inteſtines, ſe ſoûtint encore : Que cependant plus le péril dont elle venoit de ſortir, étoit affreux, plus il étoit à craindre qu'il ne lui arrivât ce qui eſt ordinaire après les grandes maladies, où la vivacité de la douleur étant appaiſée, le corps encore foible & ſans force, reſſent ſes maux beaucoup plus vivement, que dans la violence de la fievre : Qu'ils ſçavoient ce que c'étoit que les ſuites d'une maladie invéterée : Qu'il reſtoit encore en France des ſémences de diviſion & de troubles, & que la révolte y avoit jetté des racines trop profondes, pour qu'on pût l'extirper en ſi peu de tems : Que la plûpart des villes étoient mal intentionnées, & les peuples ſi prévenus en faveur des ſéditieux, que la moindre ſecouſſe ſeroit capable de leur faire ſacrifier leur ſalut, & de les faire courir dans un nouvel abyme : Que le feu de la guerre n'étoit pas encore éteint en Bretagne, où les Eſpagnols avoient profité de l'aveuglement de la nation, pour établir leur puiſſance dans cette Province : Que les playes de la Provence n'étoient pas encore entierement fermées : Que celles de la Picardie & de la Champagne s'étoient rouvertes, d'une maniere à faire craindre la gangrêne : Que les peuples de la campagne étoient épuiſés, & reduits à une indigence ſi grande, par le ravage de leurs terres, qu'il étoit impoſſible d'éxiger d'eux aucun impôt : Que les villes qui tirent leurs richeſſes des terres, refuſoient de payer

HENRI IV. 1596.

les contributions ordinaires, pour ſubvenir aux beſoins du royaume; & que pour comble de maux, il étoit ſurvenu une maladie contagieuſe, qui achevoit de ruiner dans les villes & dans les campagnes, ce qui avoit échapé à la licence & à la fureur du ſoldat : Que le Roi les prioit donc très-inſtamment de lui continuer leurs ſecours ordinaires, juſqu'à ce que le royaume fût rétabli de cette longue maladie, & qu'il eût recouvré toutes ſes forces, qu'alors il ſe trouveroit en état non ſeulement de repouſſer les efforts de l'ennemi commun, mais de l'aller attaquer juſques dans ſes propres Etats : Qu'il les prioit d'ajoûter aux troupes que Buzenval avoit demandées, quatre cens chevaux : Que ce nouveau renfort attacheroit de plus en plus le Roi à leurs interêts, & lui donneroit moyen de venger ſur les Eſpagnols les maux qu'ils avoient faits à la France & aux Payis-Bas : Que cette libéralité pourroit d'ailleurs leur épargner de grands frais, en tranſportant la guerre loin de leur payis ; & que par ce moyen cette racine qui pouvoit d'abord leur paroître amére, leur produiroit un fruit très-doux : Qu'en travaillant pour leur ſûreté, outre cela ils impoſeroient ſilence à ces mauvais François, qui condamnoient le parti que le Roi avoit pris de déclarer la guerre à l'Eſpagne, parce qu'ils n'auroient plus rien à dire, lorſqu'ils verroient que les Etats n'avoient point démenti l'opinion que le Roi avoit euë de leur générosité, & qu'ils ne laiſſoient manquer ce Prince ni de troupes ni d'argent pour pouſſer vivement une guerre, où ils ont le principal interêt : Que S. M. n'oublieroit jamais ce ſervice, & qu'ils reconnoîtront par leur propre expérience, qu'un bienfait placé comme il faut, n'eſt jamais perdu : Qu'en effet ils ne pouvoient douter que le Roi ne fît la même choſe pour eux, lorſque le corps de l'Etat auroit repris ſa premiere vigueur, & que ce ſang, qui alors ſuffiſoit à peine pour réchauffer le cœur, étant devenu plus abondant, ranimeroit non ſeulement les autres membres, mais pourroit même ſe répandre au dehors. Enfin le Duc leur promit en ſon particulier d'employer tout ce qu'il avoit de crédit & d'autorité en France, pour leur faire rendre la pareille.

Les Etats Généraux entrent dans la Ligne

On commença enſuite à négocier ; & après quelque conteſtation, le traité fut enfin reçu le 21 d'Octobre en préſence de Gilpin, qui aſſiſtoit aux conférences au nom de la Reine d'Angleterre. Les Provinces qui ſignerent la Ligue furent la Gueldre,

le comté de Zutphen, la Hollande, l'Oueſtfriſe, la Zélande, la province d'Utrecht, la Friſe, l'Overiſſel, Groningue, & les Omelandes, avec tous les Ordres, toutes les villes, & tous les habitans de ces Provinces, la Nobleſſe, les Villes, & les châteaux du Brabant Hollandois, & le payis de Drente [1]; & les articles furent dreſſés par ordre du comte Maurice de Naſſau, marquis de Veere & de Fleſſingue, Gouverneur général de la Gueldre, de Zutphen, de Hollande, d'Oueſtfriſe, de Zélande, d'Utrecht, de l'Overiſſel, & des villes & forteresſes que les Etats poſſédoient, tant dans le Brabant qu'en Flandre, & Amiral général des Provinces-Unies, (ce ſont les titres qu'on lui donna dans ce traité) & de l'avis de tous les autres membres du Conſeil.

Ils contenoit en ſubſtance : Qu'on prieroit les Rois d'Ecoſſe & de Dannemark, les Electeurs & les Princes de l'Empire, & en général tous les Rois, tous les Princes, toutes les Républiques, qui avoient interêt à s'oppoſer à l'ambition ſans borne des Eſpagnols, d'entrer le plûtôt qu'il ſe pourroit dans cette Ligue : Que dans cette vûë les Etats Généraux leur envoyeroient des Ambaſſadeurs, lorſque le Roi T. C. le jugeroit à propos : Que l'année ſuivante il ſe tiendroit une aſſemblée générale de tous les Princes qui ſeroient entrés dans la Ligue, au tems & au lieu qui ſeroient marqués par le roi de France & par la reine d'Angleterre : Qu'on y décideroit de quelle maniere on devroit attaquer l'Eſpagne, & en quel lieu on porteroit la guerre : Qu'à la fin du mois de Mars ſuivant l'armée du Roi ſe rendroit ſur la frontiere de Picardie & d'Artois : Que celle des Etats Généraux, compoſée de huit mille hommes de pié & de quinze cens chevaux, ſe mettroit en même tems en campagne avec un train d'artillerie, & les munitions de guerre convenables pour agir au lieu & au tems, dont le duc de Bouillon conviendroit avec le comte Maurice : Que les Etats joindroient aux deux régimens d'Odet de la Nouë & de Regnac, qu'ils entretenoient au ſervice du Roi, deux mille hommes de pié, & fourniroient au Roi trois cens cinquante mille florins : Que ces troupes ſeroient commandées par des Lieutenans Géraux, ou par des Maréchaux de camp nommés par Sa Majeſté : Qu'au cas que les Eſpagnols fiſſent quelque tentative contre

1 Contrée qui fait partie de l'Overiſſel. Coevorden en eſt la capitale.

HENRI IV. 1596. les provinces dépendantes des Etats, S. M. seroit obligée de leur renvoyer au premier avis qu'elle en recevroit ces quatre mille hommes, & s'engageroit à entrer aussi-tôt sur les terres d'Espagne: Qu'en ce cas le Roi fourniroit aux Etats, s'ils l'en sollicitoient, un secours de quatre mille hommes de pié & de mille chevaux, supposé que ses affaires le lui permissent: Que pour la sûreté & la liberté du commerce entre les sujets de S. M. T. C. & ceux des Provinces-Unies, on observeroit inviolablement de part & d'autre les anciens traités, tant généraux que particuliers, ausquels il n'avoit point été dérogé depuis: Que le Roi & ses successeurs accorderoient leur protection aux sujets des Etats Généraux, & leur permettroient de naviger, de commercer, & de contracter dans tous les lieux de leur dépendance; & qu'au cas qu'ils se trouvassent insultés ou vexés dans ses Etats, il auroit soin qu'on leur rendît justice comme à ses propres sujets: Que comme Guillaume de Nassau prince d'Orange avoit jetté les premiers fondemens de leur liberté contre l'ambition & la tyrannie des Espagnols, qu'il avoit travaillé toute sa vie avec des frais immenses pour la cause commune, jusqu'à répandre son sang pour la défendre, & avoit perdu par sa mort des biens considérables, dont les ennemis s'étoient emparés, sur quoi les Etats de Flandre & de Brabant étoient entrés en quelque traité avec sa veuve & ses enfans, pour les indemniser en partie; le Roi & ses successeurs prendroient cette veuve & ses enfans sous leur protection & les aideroient de tout leur pouvoir à recouvrer leurs biens, poursuivre leurs droits, & à se dédommager des pertes qu'ils avoient souffertes: Qu'il seroit permis aux sujets du Roi de vendre, d'acheter & d'échanger des marchandises dans les terres dépendantes des Etats Généraux, & de les transporter où bon leur sembleroit, sans payer d'autres droits que ceux ausquels étoient obligés les sujets des Etats, qui de leur côté jouiroient du même avantage en France: Que les François ne seroient point sujets au droit d'Aubaine dans tous les payis de la dépendance des Etats Généraux, ni les sujets des Etats Généraux en France: Que pour assûrer la liberté de la navigation contre les Corsaires Espagnols, il seroit permis aux vaisseaux du Roi, & à ceux des Etats, de s'unir pour attaquer ceux des ennemis, & que lorsqu'ils en prendroient quelqu'un, le butin appartiendroit

au vaisseau qui auroit attaqué, ou qui seroit allé le premier à l'abordage : Que pour assûrer de plus en plus la liberté du commerce contre les Pirates, il seroit permis aux Etats Généraux de traiter par tout où ils le jugeroient nécessaire, & sur-tout avec les villes de la mer Baltique : Qu'en conséquence les ordres donnés pour arrêter leurs vaisseaux par représailles, cesseroient dès-à-present, & qu'on n'en accorderoit plus à l'avenir ; mais que les differends qui surviendroient se traiteroient en justice reglée, sans que cependant on pût inquiéter personne pour cause des dettes contractées par les Etats, pour subvenir aux frais de la guerre : Que les vaisseaux François qui porteroient des bleds, ou d'autres marchandises dans les payis du Nord, pourroient aller & revenir en toute liberté, sans être obligés d'aborder dans les ports des Etats Généraux ; & que s'il arrivoit que la tempête en jettât quelques-uns sur leurs côtes, on ne pouroit les forcer de débarquer leurs marchandises, ni de les vendre, ou de les échanger ; enfin que les vaisseaux Hollandois qui commerceroient dans les ports de France, ou qui seroient obligés d'y relâcher, joüiroient du même privilége.

Tels furent les articles de ce traité, que le duc de Bouillon s'engagea de faire ratifier au Roi dans six mois, & il les signa avec Buzenval. Les Etats demanderent séparément une chose que le Duc leur promit au nom du Roi ; C'étoit que la jeunesse Françoise, qui étudieroit à Leyde en Hollande, & qui y prendroit le Doctorat, joüît des mêmes priviléges que ceux qui auroient fait leurs études dans les Universités du Royaume. Le duc de Bouillon étant repassé en France au mois de Janvier, pendant que le Roi étoit à Rouen, S. M. y ratifia le traité, & l'envoya en Hollande, où il fut remis aux Etats le quinze de Février.

Expédition de la Flotte Angloise & Hollandoise.

Pendant que cette Ligue se négocioit entre la France, l'Angleterre & les Etats Généraux, Robert d'Evreux comte d'Essex, avoit mis à la voile avec Charle Howard grand Amiral d'Angleterre. Ils avoient auparavant publié un manifeste, par lequel ils déclaroient : Que la Reine Elisabeth en leur donnant le commandement de sa flotte, leur avoit ordonné de faire la guerre au Roi Philippe, & d'attaquer ses Etats, parce qu'elle étoit informée qu'il persistoit toûjours dans ses anciens projets contre l'Angleterre, & qu'il faisoit de grands préparatifs pour

HENRI IV. 1596.

l'envahir : Que dans cette vûë il avoit mis en mer il y avoit huit ans la plus prodigieuse flotte, qui eût paru sur l'Ocean, pendant que par une insigne perfidie il faisoit négocier la paix à Dunkerque, pour endormir les Anglois : Que cet armement formidable avoit été dissipé & ruiné par le secours du ciel & par la valeur des Anglois, toûjours zélés pour la gloire de leur Reine : Qu'il n'y avoit aucun Prince de la Chrétienté avec qui elle ne fût alliée, excepté avec le roi d'Espagne, qui depuis plusieurs années s'étoit déclaré ouvertement son ennemi : Qu'en effet quoiqu'elle ne lui eût jamais donné aucun sujet de mécontentement, non seulement il avoit attaqué ses Etats, mais par une trahison détestable, & inoüie entre des têtes couronnées, il avoit suborné plusieurs fois des assassins, pour attenter à sa propre vie : Que pour ces raisons la Reine leur avoit donné des ordres précis de ne faire aucun tort à toute autre Nation quelle qu'elle fût, mais de n'épargner en rien les sujets du roi d'Espagne, & tous ceux qui fourniroient de l'argent, des soldats, des vaisseaux, des munitions de guerre & des vivres, & qui l'aideroient de leurs conseils. Qu'en conséquence ils ordonnoien ttrès-expressément, en vertu du pouvoir dont ils étoient revêtus, à tous les Officiers généraux, colonels & soldats qui seroient sur la flotte, d'exécuter fidélement les ordres de la Reine; & comme il pouvoit arriver des contestations embarassantes à l'égard de ceux, qui n'étant point sujets du Roi d'Espagne, passoient cependant pour lui donner du secours par terre & par mer, ils prioient instamment, & au nom de Dieu, tous ceux qui étoient dans ce cas, de sortir incessamment des ports du Portugal & d'Espagne, de se séparer de la flotte que Philippe envoyoit contre l'Angleterre, & de reprendre la route de leur payis, ou de venir joindre la flotte Angloise, les assûrant qu'on leur donneroit une caution bonne & suffisante, des sûretés, & d'autres avantages qu'ils pouvoient attendre de la reine d'Angleterre, & déclarant que s'il s'en trouvoit parmi eux, qui méprisassent cet avis, ils devoient se le tenir pour dit, & ne pourroient se plaindre dans la suite des dommages qui leur en arriveroient.

Cet écrit fut publié en François, en Italien, en Allemand, en Flamand & en Espagnol, & répandu dans tous les ports de Portugal, & de l'Espagne, afin que personne n'en prétendît cause d'ignorance. Les Etats Généraux fournirent pour cette

expédition 24 vaiſſeaux de guerre, commandés par Jean Duvenwoorden & par Louis de Naſſau, & il y eut outre cela ſix vaiſſeaux de charge Hollandois, qui ſe joignirent à la flotte. Le comte d'Eſſex ayant mis à la voile fit route vers l'Eſpagne, paſſa à la vûë des côtes de Portugal, & aborda à Cadis ſur la fin de Juin. Il y rencontra la flotte de Philippe : elle étoit compoſée de vingt-quatre galeres, de quatre galions, d'un grand vaiſſeau de huit cens tonneaux, nommé le Philippe, monté de quatre-vingt pieces de canon, & de quatre fregates de ſeize canons chacune.

Les deux Nations parlent fort differemment des ſuites de cette expédition. Les Anglois diſent, qu'après un combat long & ſanglant entre leur Amiral & celui d'Eſpagne, ils avoient enfin mis le feu au vaiſſeau Eſpagnol, & l'avoient pris au troiſiéme abordage avec tout l'équipage & tout ce qui étoit deſſus; qu'après une légere réſiſtance, dix-huit autres galeres de la flotte Eſpagnole s'étoient renduës; mais que le ſoldat en fureur n'avoit fait aucun quartier : que des ſix autres galeres, trois avoient été brûlées, & que les trois autres avoient pris la fuite; que leurs quatre galions s'étant auſſi rendus, on avoit donné la liberté à tous les forçats. Ils ajoûtent, qu'ils avoient pris dans le port de Cadis ſix vaiſſeaux chargés de marchandiſes pour les Indes, & deux autres qui portoient à Liſbonne cent cinquante piéces de canon; que le lendemain ils s'étoient rendus maîtres du pont qui joint l'iſle, où Cadis eſt bâti, au continent de l'Andalouſie; que le premier d'Août ils s'étoient emparés de la ville & y avoient mis le feu, après avoir paſſé la garniſon au fil de l'épée; qu'on n'avoit conſervé que la maiſon de Louis de Naſſau; que ce traitement avoit jetté tant de terreur dans les environs, que les habitans avoient abandonné leurs maiſons & leurs biens, & s'étoient ſauvés les uns d'un côté, les autres de l'autre. Que la Fortune continuant de favoriſer les Anglois, il étoit arrivé des Indes dans le même tems dix-huit vaiſſeaux richement chargés, qui n'étant pas informés de ce qui s'étoit paſſé, étoient entrés dans le port de Cadis, & étoient devenus la proye de la flotte victorieuſe.

Les Eſpagnols racontent de leur côté que les vaiſſeaux Amiraux le ſaint Philippe & le ſaint André, qui étoient au centre de la flotte rangée en croiſſant, après avoir combattu

HENRI IV. 1596.

vigoureusement contre l'amiral Anglois, avoient été si maltraités par le canon de l'amiral de Hollande, qui vint au secours de l'Anglois ; que les troupes qui étoient dessus n'ayant plus le courage de se défendre, une partie avoit été tuée, & que le reste s'étoit sauvé à la nage : Qu'à la fin ces deux vaisseaux avoient été brûlés ; mais que la victoire avoit coûté cher aux Anglois : Que trois de leurs gros vaisseaux & beaucoup de plus petits avoient été coulés à fond ; que le reste des galeres Espagnoles, voyant qu'elles n'étoient pas en état de résister à la flotte ennemie, s'étoient mises en sûreté sans aucune perte : Que la ville de Cadis ayant été abandonnée par la flotte, la garnison s'étoit défenduë d'abord avec beaucoup de vigueur ; qu'ensuite ne voyant aucune espérance d'être secouruë, elle s'étoit sauvée pendant la nuit : Que les Anglois s'étoient ainsi rendus maîtres de la ville, l'avoient pillée avec beaucoup d'inhumanité, & qu'ils avoient tout passé au fil de l'épée sans distinction ni d'âge ni de sexe, pour venger la mort de plus de deux mille hommes qu'ils avoient perdus à ce siége.

Retour de la flotte Angloise.

Il est constant que depuis la prise de Cadis, la flotte confédérée ne fit aucune entreprise considérable, parce que les Anglois, qui ne pouvoient s'accoûtumer à ce climat, furent attaqués de plusieurs maladies. Les Hollandois vouloient qu'on profitât de ce premier succès ; qu'on attaquât S. Lucar à l'embouchure du Quadalquivir, & que par-là on invitât les Maures à s'unir à eux, afin de mettre l'Angleterre & la Hollande à couvert, en portant la guerre dans le cœur de l'Espagne ; mais les Anglois chargés de butin, ne voulurent jamais prêter l'oreille à ces propositions, & peu s'en fallut qu'ils ne se brouillassent. Enfin le comte d'Essex & l'amiral Howard, quoiqu'à regret, firent appareiller pour le retour au commencement de Septembre, de peur qu'il n'arrivât pis. La Reine fâchée que la suite n'eût pas répondu à des commencemens si brillans, & sçachant que les Hollandois se plaignoient hautement de l'avidité des Anglois, reçut assés froidement ces deux Généraux.

Arrivée du Légat en France.

Après la prise de la Fere, le Roi distribua ses troupes sur la frontiere, & reprit la route de Paris, pour y recevoir le légat du Pape, dont l'attente tenoit tous les esprits en suspens. C'étoit Alexandre de Médicis archevêque de Florence, prélat aussi recommendable par sa candeur, que par sa prudence

consommée; & qui s'étant formé à la Cour de Rome, joignoit une grande connoissance des affaires aux nobles sentimens que son illustre naissance lui inspiroit. Il y avoit vingt-cinq ans qu'il avoit été Ambassadeur du grand duc Côme de Medicis son parent, auprès de Pie V; & il s'étoit aquitté de cet emploi avec beaucoup de droiture & de capacité. Gregoire XIII le fit ensuite Cardinal, à la recommandation de François I, grand duc de Toscane. Le Pape, qui étoit Florentin, crut que ce Cardinal, qui avoit gagné son amitié par son mérite, seroit plus propre que personne à cette Légation, & qu'il seroit d'ailleurs agréable au Roi, parce qu'il passoit pour n'être pas ami de la faction d'Espagne, & qu'il avoit toûjours montré beaucoup de penchant pour la France. Le motif de son voyage étoit d'obtenir du Roi, qu'il ratifiât en sa présence, les promesses que ses députés avoient faites au Pape, de mettre en France le sceau à la réconciliation qui s'étoit faite à Rome, & ôter par-là tout prétexte aux factieux, qui n'avoient pas encore posé les armes, de refuser de se soûmettre.

Honneurs rendus au Légat.

Par tout où passa le Légat, on lui rendit de très-grands honneurs. Lesdiguieres, quoique Protestant, alla au-devant de lui avec une grande suite, le reçut sur la frontiere, & l'escorta jusqu'à Lyon, d'où Philbert de la Guiche gouverneur de la Province, Gilbert de Chaseron, & tous les autres Gouverneurs qui se trouverent sur sa route, l'accompagnerent l'un après l'autre, par ordre du Roi, jusqu'à Châtres à neuf lieuës de Paris, toûjours avec le même cortége, & les mêmes honneurs. Aussitôt qu'il y fut arrivé, Sa Majesté s'y rendit en poste sans suite, & accompagné seulement d'un petit nombre de Princes & de Seigneurs, entre lesquels étoit le duc de Mayenne, avec qui il venoit de se raccommoder. Rien ne pouvoit mieux prouver au Légat la bonté de ce Prince, que la confiance qu'il marquoit par-là, aussitôt après sa réconciliation, à ceux qui avoient été ses plus implacables ennemis.

Lorsque le Légat approcha de Paris, le Roi envoya au-devant de lui Henri de Bourbon premier prince du Sang, avec un grand cortége de Seigneurs, pour le complimenter de sa part. La grace avec laquelle ce jeune Prince, qui n'avoit alors que huit ans, s'en aquitta, charma tout le monde, & le Légat en particulier, en fut très-satisfait. A son arrivée au fauxbourg

HENRI IV. 1596.

S. Jacque, tous les Corps de la ville vinrent l'y complimenter, suivant l'usage ordinaire. Achille de Harlay premier Président du Parlement, porta la parole pour sa Compagnie; & après avoir félicité ce Prélat avec beaucoup d'éloquence sur son heureuse arrivée, il dit un mot de celle du cardinal Philippe de Sega [1], qui dans le tems que les Ligueurs étoient maîtres de Paris, étoit venu, disoit-il, apporter en France, non la paix de Dieu, mais le flambeau de la guerre. Il parut que cette comparaison fit quelque peine au Légat: du reste comme il se rendoit témoignage à lui-même, qu'il étoit bien éloigné, de penser comme Sega, il répondit, Qu'il étoit envoyé du Pere commun des Fidéles, qui étoit un Pontife pacifique & plein de charité; qu'ainsi il n'étoit pas venu en France avec des dispositions si funestes, & qu'il s'y conduiroit de maniere, que tous ceux qui aimoient véritablement le salut du Royaume, se réjoüiroient autant de sa venuë, & pour le present & à l'avenir, qu'on avoit détesté celle des Légats, qui l'avoient précédé du tems des troubles.

Après qu'il eut fait son entrée solemnelle à Paris, on porta ses pouvoirs au Parlement. Ils étoient datés du 3 d'Avril à S. Marc. Le Roi les avoit fait accompagner de Lettres-patentes datées du 3 de Juillet à Abbeville, où ce Prince avoit fait un voyage pour voir son armée. Sa Majesté ordonnoit au Parlement d'enrégistrer, & de faire publier incessamment, en la maniere ordinaire, les facultés concédées au Cardinal de Florence: c'est le nom qu'on donne communément à ces pouvoirs, que le Pape donne aux Légats qu'il envoye. Par cette promtitude à enregistrer ces pouvoirs, l'intention du Roi étoit de faire connoître au Pape, que ni lui, ni ses Officiers ne manquoient en rien au respect, & au zéle qu'ils devoient avoir pour le S. Siége.

Modifications mises par le Parlement aux pouvoirs du Légat.

Après que le Procureur général eut été entendu, & qu'il eut donné ses conclusions par la bouche de Louis Servin avocat général, qui parla avec beaucoup d'éloquence, le Parlement ordonna que les Lettres-patentes du Roi, & les facultés accordées au Légat, seroient luës, publiées & enregistrées aux conditions marquées dans l'Arrêt. Il portoit, Qu'attendu que les facultés données par le Pape, étoient plus étenduës, que

1 C'est celui qui est connu sous le nom de Cardinal de Plaisance.

nos loix & nos libertés ne le permettent, & qu'il y étoit souvent fait mention du Concile de Trente, & des Constitutions de Boniface VIII, la publication ne s'en feroit qu'aux clauses & conditions apposées en d'autres tems à la publication de pareilles lettres, comme à celles de l'onze Decembre 1501, du 23 Juin 1547, du 16 Decembre 1551, & du 22 Juin 1556, conformément aux saints Canons, aux Decrets des Conciles généraux, & aux Concordats, sauf en tout l'autorité du Roi, les priviléges, les Edits, les constitutions, & les droits du Royaume, la jurisdiction des Ordinaires, les arrêts de la Cour, les libertés & immunités de l'Eglise Gallicane, les priviléges des Universités; & à condition que la Légation ne dureroit qu'autant qu'il plairoit au Roi; & que lorsque le Légat sortiroit du Royaume, il seroit tenu de remettre entre les mains d'un Officier nommé par Sa Majesté, tous les actes de jurisdiction qu'il auroit faits pendant le tems de sa Légation : Qu'il s'y engageroit par un acte signé de sa main, qui seroit remis au Roi, comme cela se pratique d'ordinaire; & que faute de le faire, tous ses pouvoirs seroient censés nuls. Enfin on ajoûta que cette publication ne pourroit être regardée comme une approbation du Concile de Trente, & que l'Arrêt seroit mis à la suite des Lettres-patentes, afin que personne n'en pût prétendre cause d'ignorance.

Tel fut l'arrêt du Parlement. Cependant le Roi, pour faire plaisir au Légat, qui le pria qu'on ne lui fît point cet affront, ordonna qu'à la publication de ses facultés, l'Arrêt ne seroit point mis à la suite des Lettres-patentes, & qu'il seroit seulement enregistré dans les archives de la Cour. Au reste ce sage vieillard usa de ses pouvoirs avec beaucoup de modération pendant les deux années qu'il demeura en France; & comme il comprit que pour entretenir une tranquillité durable dans ce Royaume très-attaché au S. Siége, il ne suffisoit pas d'avoir l'amitié du Roi, qu'il falloit se concilier encore celle de tous les ordres de l'Etat, il eut une attention infinie à éviter toutes les occasions publiques ou particulieres, de faire de la peine à qui que ce fût. Ainsi on ne le vit rien entreprendre, qui pût donner atteinte aux droits, ni aux libertés de l'Eglise Gallicane, afin de n'avoir aucun démêlé avec les Parlemens du Royaume. De même il n'écouta jamais les restes de la Ligue,

HENRI IV. 1596.

qui sembloient vouloir remuer en plusieurs endroits. Il y avoit des gens, qui subornés par les factieux, ou poussés par un faux zéle, apportoient tous les jours, ou à lui, ou à ses Officiers, des plaintes contre le Gouvernement. La religion Catholique, à les entendre, périclitoit par la connivence, ou par la dissimulation de ceux qui étoient à la tête des affaires. Il se passoit publiquement quantité de choses contre la gloire de Dieu; l'hérésie se fortifioit de jour en jour; l'yvraie, & les mauvaises herbes étoient sur le point d'étouffer la bonne semence. Tous ces discours avoient quelque apparence de vérité. En effet dans ce tems-là même la princesse Catherine sœur du Roi, qui logeoit à l'hôtel de la Reine[1], proche Saint Eustache, y tenoit le prêche publiquement. Car quoique par les Edits, il fût défendu aux Protestans de s'assembler par tout où étoit la Cour, cependant le Roi avoit permis à sa sœur de tenir dans sa maison des assemblées, non-seulement avec ses domestiques, mais avec tous les Protestans de la Cour, & par conséquent des villes, où le Roi étoit obligé d'aller. Cette conduite faisoit murmurer beaucoup de monde, sur tout dans Paris, où l'on n'avoit guére vû de ces assemblées depuis trente-six ans. A tous ces discours, ce sage Cardinal répondoit en deux mots: Que Sa Sainteté l'avoit envoyé Légat en France pour y établir la paix, sans laquelle il étoit inutile de penser à y faire fleurir la Religion, parce qu'elle seroit en danger, tant que l'Etat péricliteroit: Que le tout dépendoit absolument du zéle de Sa Majesté, & qu'il falloit s'en remettre à sa prudence: Que du reste Sa Sainteté étoit persuadée de la pieté & du zéle de ce Prince pour le maintien de la Religion, & pour l'extirpation de l'hérésie; & que de son côté il étoit convaincu que Dieu qui l'avoit rendu invincible contre tous ses ennemis, en feroit encore un zélé défenseur de sa religion contre tous les hérétiques.

Le Parlement révoque un Arrêt donné en 1594.

Aussitôt que le Roi se fut réconcilié avec le S. Siége, & avant l'arrivée du Légat, le Parlement avoit donné un Arrêt, qui révoquoit celui de Tours du premier d'Avril 1594 pendant les troubles. Comme par cet Arrêt il étoit défendu d'envoyer à Rome pour avoir des Bulles, bien des gens ne sçavoient comment s'y prendre, pour posséder un Bénéfice, ou pour

1 C'est aujourd'hui l'hôtel de Soissons, où il restoit encore un bâtiment qu'on appelloit la Chapelle de la Reine.

s'en démettre légitimement. Pour leur mettre l'esprit en repos, & conserver en même tems la discipline Ecclésiastique, la Cour avoit ordonné, à la requête du Procureur général, qu'on pourroit obtenir des Archevêques & des Evêques les Bulles, pour lesquelles on s'adressoit auparavant au Pape ; & que si les Archevêques & les Evêques refusoient d'en donner, la Cour en décideroit. Mais depuis la réconciliation du Roi avec le S. Siége, ce reméde légitime, que nos peres ont toûjours employé pendant le schisme, n'étant plus nécessaire, il ne laissoit pas de naître une multitude de procès, comme si l'approbation donnée par les Parlemens à ce nouveau genre de Bulles, étoit contre les Loix, ou qu'on n'y dût avoir aucun égard.

Justification de cet Arrêt.

Ces plaintes donnerent occasion à un écrit, que publia à ce sujet le Procureur général, à la requête duquel l'Arrêt avoit été donné, pour justifier cet usage par des exemples & par les régles du Droit. Il y rapportoit ce qu'Ive de Chartre, un des plus grands Evêques de son siécle, avoit écrit sur cette matiere, en parlant de l'installation des Evêques, faite par les Empereurs d'Allemagne : le voici. « Les réglemens qui ne sont » pas de Droit divin, mais qui ont été faits en certains tems » pour la gloire & pour l'utilité de l'Eglise, peuvent de mê- » me être abandonnés pour un tems, pour les mêmes raisons » qui les ont fait établir. En ce cas, au lieu de condamner » le nouvel arrangement, comme une prévarication contre la » régle, il faut le loüer, comme une dispense aussi avantageuse » qu'elle est nécessaire. Ce sont comme de petites taches qui » se trouvent sur un beau corps, & qui doivent être couvertes » du manteau de la charité. » Ce Magistrat ajoûtoit, qu'on en avoit toûjours usé ainsi en France : Qu'en 1406, sous le regne de Charle VI, il se tint à Paris par ordre du Roi, un Concile des Evêques du Royaume, auquel présida l'Archevêque de Toulouse, où il fut fait un Decret, qui ordonnoit que pendant le schisme, les Archevêques feroient confirmer leur nomination par leur Supérieur ; & que si leur Supérieur étoit douteux, ou s'il s'agissoit de la confirmation du Primat, qui n'a point de Supérieur en France, on s'adresseroit à l'Evêque le plus ancien, ou au Concile : Que tous les actes de ce Concile de Paris avoient été approuvés & déclarés légitimes cinq ans après au Concile de Pise, par Alexandre V, qui s'y trouva

HENRI IV. 1596.

au tems de la soustraction, c'est-à-dire dans le tems qu'une grande partie de l'Eglise se sépara des deux Papes contendans, & refusa également de les reconnoître : Que Jean Gerson chancelier de l'Eglise de Paris, & le plus grand Théologien de ce tems-là, avoit été de cet avis : Que quatre ans après le Procureur général avoit présenté au même roi Charle VI, sa plainte sur la corruption de la discipline Ecclésiastique, & sur le violement des réglemens du Clergé, confirmés par l'autorité du Roi, qui ordonnoient qu'arrivant la vacance des Bénéfices, qui sont électifs, tant dans le Royaume, qu'en Dauphiné, ceux à qui le droit d'élection appartient par la loi, ou par la coûtume, choisiroient les sujets les plus capables de remplir les places vacantes ; & que les Ordinaires à qui appartient le droit de confirmer l'élection, la confirmeroient, ou l'annulleroient, & qu'il ne seroit transporté aucun argent hors du Royaume, pour raison des Bénéfices : Qu'au lieu d'exécuter ce réglement il se trouvoit des Archevêques, des Evêques, & d'autres, qui sous prétexte de quelques empêchemens, ou de certaines Bulles obtenuës du Pape, différoient de confirmer, ou même d'admettre les élections légitimes, au grand préjudice, non-seulement du Royaume, & des Finances, mais encore du bon ordre, & de l'autorité publique : Que le Roi pour y remédier, avoit, de l'avis du Roi de Sicile, des ducs d'Orleans & de Bar, de l'Archevêque de Sens, & des Evêques de Laon & de Noyon, renvoyé cette affaire au Chancelier, & aux Présidens & Conseillers du Parlement de Paris, pour en délibérer avec les Conseillers du grand Conseil, & faire ensuite leur rapport à Sa Majesté : Qu'en conséquence s'étant tous assemblés à la Chambre des Enquêtes, il avoit été résolu, que Sa Majesté seroit suppliée de renouveller les Constitutions faites en faveur des immunités & libertés de l'Eglise Gallicane & du Dauphiné, & d'en ordonner l'exécution : Que comme le Prévôt des Marchands, & les Echevins de Paris se porterent intervenans dans cette affaire, se plaignant que l'argent qu'on transportoit à Rome pour des Bulles, épuisoit le Royaume, les mêmes Commissaires avoient été d'avis que le Roi ne souffrît plus à l'avenir, qu'on transportât hors du Royaume, aucunes especes d'or ou d'argent pour l'impétration des Bénéfices électifs ; que pour l'empêcher, on établît des gardes dans les

ports

ports, & sur la frontiére, & qu'on fixât une récompense pour ceux qui dénonceroient les contrevenans; Que depuis le Parlement ayant renouvellé le même réglement à l'occasion de la guerre, que Jule III. avoit entreprise mal-à-propos contre Henri II. le Cardinal Claude de Givry Evêque de Langres, avoit commis, à la recommandation du Roi, Pierre Thomassin Bachelier en Théologie pour gouverner & administrer l'Abbaye de Septfond ordre de Prémontré, parce qu'il étoit très-difficile d'obtenir des Bulles de Rome à cause de la difficulté des passages, & en avoit fait dresser une acte autentique, qui fut publié le 13. de Decembre 1551. Que le Cardinal de Tournon Archevêque de Bourges, Patriarche & Primat d'Aquitaine, & plusieurs autres Evêques & Prélats François avoient tenu la même conduite auparavant, au sujet de differens monasteres; qu'au reste on devoit en être d'autant moins surpris, qu'il étoit sûr que nos Rois des deux premieres races avoient souvent établi, & déposé des Evêques de leur propre autorité, parce que lorsqu'il y a eu des troubles dans l'Eglise, il est arrivé aussi des changemens dans sa discipline sur cette matiere.

Voilà les raisons par lesquelles le Procureur Général justifioit les réglemens, que les Officiers du Roi avoient fait durant le schisme sur la matiere des benefices; réglement si juste & si autorisé, que dans le Jugement des procès sur le possessoire des bénéfices, pour lequel on plaide en France devant les Juges roïaux, on n'a jamais manqué de s'y conformer.

Fin du cent-seiziéme Livre.



RESTITUTIONS, DIFFERENTES LEÇONS, OU VARIANTES, NOTES ET CORRECTIONS DU DOUZIE'ME VOLUME.

EXPLICATION DES MARQUES dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises les Restitutions qui suivent.

P *.	Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*
MS. Reg.	Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.
MS. Samm.	Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-Marthe.
P.	Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.
D.	Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f) marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*, (d) la même *in douze*.
Put.	Signifie que la note, ou la correction est de Messieurs Dupuy.
Rig.	Que la note, ou correction est de Rigault.
C.	Que la note, ou correction est de l'Editeur Anglois.
Edit. Angl.	Désigne l'édition d'Angleterre.
Ind. Thuan.	L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou.
	Tout ce qui n'est précedé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

LIVRE CENT SEPTIE'ME.

PAGE 2. ligne 12. Poyminot, *ou* Poiminet.
l. 13. Calonges, *lis.* Coulonges.
l. 29. Un Capitaine, *lis.* le Capitaine.
Pag. 9. l. 16. Quelques Docteurs, *lis.* les Docteurs.
Pag. 10. l. 12. Le Chevalier d'Aumale, *lis.* le Duc.

Pag. 10. l. 13. Sa tante, *lis.* tante du jeune Duc.

Pag. 11. l. 11. D'un troisiéme parti, *lis.* du tiers parti, *& ailleurs.*

l. 16. La conversion du Roi, *lis.* la derniere protestation du Roi.

l. 26. Huguerie, *lis.* de la Huguerie.

Pag. 13. l. 32. A leur puissance, *lis.* à la puissance de ces Princes.

Pag. 15. l. 27. Qu'ils possedoient, *lis.* qu'ils possedent.

Pag. 18. l. 10. Que selon, *lis.* Qu'on doit élire selon les Loix fondamentales du Royaume, un Roi, &c.

Pag. 20. l. 39. Dégéneroit, *lis.* dégénereroit.

Pag. 25. l. 7. En-même, *lis.* eux-mêmes.

Pag. 26. l. 26. Où il est dit que l'on ne &c. *lis.* Ils ajouterent, que vû l'importance de l'affaire dont il s'agissoit, & le rang de la personne, on n'avoit pas dû prononcer la Sentence d'excommunication contre elle, avant que de l'avoir avertie : Que les Loix canoniques, &c.

Pag. 28. l. 7. Qui mouche trop, *not. Qui multum emungit, elicit sanguinem. Prov. 30. ch. 33.*

l. 17. 1086. *lis.* 586.

Pag. 29. l. 2. D'entr'eux, *lis.* de ceux qui étoient à la suite du Roi.

Pag. 32. l. 26. Dans une chaire couverte, *lis.* dans un fauteuil couvert.

l. 31. René d'Aillon, *lis.* de Daillon.

l. 35. Qu'il étoit Roi, *lis.* qu'il étoit le Roi.

Pag. 49. l. 14. Il y voulut parler, *lis.* il y parla.

l. 16. Aussi imprudens, *lis.* tous également fanatiques.

l. 17. Espion de Ferdinand, *lis.* que Ferdinand de Medicis Grand Duc de Toscane avoit, à ce qu'on croit, fait entrer secrettement en France, pour apprendre, &c.

l. 27. Barchy, *lis.* Banchy.

Pag. 53. l. 8. Odon de Pegenat, *lis.* Odon Pigenat, à force de souffler le feu de la révolte par ses sermons séditieux, tomba enfin dans une véritable fureur, & mourut en blasphémant comme un enragé. C'est ce qu'on publia, &c.

Pag. 54. l. 28. Dont il étoit, *lis.* dont cet homme ambitieux

étoit jaloux jusqu'à la folie. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.* & dont il vengeoit le mépris de la maniere la plus éclatante. Il chercha donc, &c.

Pag. 54. l. 33. Dizimieu, *lis.* Dizemieu, *& ailleurs.*

l. 35. Pour s'emparer, *lis.* pour se rendre maître de Lyon avec son secours & celui de quelque noblesse, qui étoit à sa suite. L'Archevêque, &c.

Pag. 55. l. 38. De saint Sorlin, *ajout.* frere du Duc.

Pag. 56. l. 2. Lui donneroit, *lis.* donneroit au Duc de Nemours.

Pag. 59. l. 21. Quatre mille cinq cens, *lis.* quatre mille.

Pag. 60. l. 5. Candebry, *lis.* Landebris, *& ailleurs.*

Pag. 63. l. 24. Trente cavaliers armés, &c. *lis.* trente gendarmes.

Pag. 65. l. 13. De Bayeul, de Poyanne, *lis.* de Bertrand de Bailleul sieur de Poyane.

Pag. 66. l. 13. Embrun, *ajout.* Briançon.

Pag. 67. l. 2. Barbaro, *lis.* Barboro.

l. 4. Del Vasto, *lis.* du Guât.

Pag. 68. l. 5. Pragela, *lis.* Pragelas, *& ailleurs.*

Ibid. Crevasse, *lis.* Crepasse.

l. 34. Sale-Bortian, *lis.* Salebertran, *& ailleurs.*

Pag. 70. l. 28. D'Arne, *lis.* d'Arve.

Pag. 72. l. 10. Briqueras, *lis.* Tulins.

Ibid. Ils écrivirent, *ajout.* le 5. de Decembre.

LIVRE CENT-HUITIE'ME.

Pag. 74. l. 11. Le onze de Septembre, *lis.* le treize d'Octobre.

Pag. 86. l. 22. De l'excommunication, *lis.* de voir ces Prélats soumis à la censure; qu'il étoit résolu de ne le souffrir en aucune, &c.

l. 27. Nivolon, *lis.* Nivelon.

l. 30. Elle lui répondit, *lis.* Sa Sainteté lui répondit.

Pag. 87. l. 29. Montori, *lis.* Montorio.

Pag. 111. l. 18. Antonin, *lis.* Antoine.

l. 19. Avocat du Roi, *lis.* Avocat General.

Pag. 114. l. 30. Charle de Coligny, d'Andelot, *lis.* Charle de Coligny sieur d'Andelot.

Pag. 115. l. 12. De Vaux, Platel, *lis.* de Vaux Platel. *C'est une seule personne.*

l. 31. Furent, *lis.* fussent.

l. 36. Cars, *lis.* Carces, *& ailleurs.*

Pag. 124. l. 13. Tibur, *lis.* Tribur.

Pag. 128. l. 11. Qui ayant recouvré, *lis.* qui voyant que le parti du Roi prenoit le dessus dans le Royaume, avoit tout d'un coup recouvré sa santé, & venoit d'amener &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 14. De Guyenne, *lis.* d'Aquitaine.

Pag. 129. l. 3. *Invia virtuti nulla est via.* C'est-à-dire; rien n'est impossible à la valeur.

l. 9. De cérémonie, *ajout.* & le cercle d'or en tête.

l. 12. Représenta, *lis.* présida à ce repas en qualité de grand, &c.

LIVRE CENT-NEUVIE'ME.

Pag. 138. l. 3. Très-zélé, *lis.* & dont le zéle indiscret tenoit de la folie, &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 139. l. 24. De Biron, du Baron de Salignac, *lis.* de Biron Baron de Salignac, *& ailleurs.*

l. 30. Trigny, *lis.* Traigny.

Pag. 141. l. 22. Résolution, *lis.* révolution.

Pag. 143. l. 31. Leurs, *lis.* ses.

Pag. 150. l. 14. Du Prince des Apôtres, *lis.* des bienheureux Princes des Apôtres, *not.* Ce passage est tiré de la premiere Epitre de S. Pierre chap. 2. & de celle de S. Paul aux Romains ch. 13.

Pag. 151. l. dern. Capacité, *ajout.* Un certain respect qu'on eut pour sa vieillesse, & les prieres de ses amis, firent révoquer l'ordre. Cependant on l'obligea encore d'acheter cette grace par un nouvel écrit qu'il fit imprimer, & où il chanta la palinodie. Ce nouvel ouvrage ne lui fit pas plus d'honneur, que les fades productions qui lui avoient attiré la haine publique. On plaignoit auparavant sa disgrace,

& cette derniere démarche ne servit qu'à le rendre ridicule. Un certain Olivier &c. *MS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 152. l. 17. De Calais, *lis.* du païs de Caux.

Pag. 153. l. 2. Sécretaire de la Chambre, *lis.* valet de Chambre.

Pag. 154. l. dern. Gouvernement, *ajout.* On tint au reste ce Traité secret pendant quelque tems, parce qu'au cas que le Duc de Mayenne se soumît dans un certain terme, comme on croyoit avoir lieu de l'esperer, le Duc d'Elbeuf souhaitoit d'être compris dans l'Edit qui lui seroit accordé. Cependant comme ce chef de la ligue ne se pressoit pas de faire son accommodement, le Duc d'Elbeuf ne jugea pas à propos d'attendre ses délais, & ratifia enfin l'accord qu'il avoit passé avec le Roi. Après l'entrée, &c.

Pag. 155. l. 2. De Bourbon, *ajout.* frere du Comte de Soissons, *MSS. Reg.*

l. 8. Par son oncle, *lis.* par le Cardinal son oncle, *MSS. Reg.*

Pag. 156. l. 11. De la Pardieu, *lis.* de Pardieu.

Pag. 162. l. 23. Parlé, *ajout.* & par Rodrigue Marce.

Pag. 163. l. 11. Hole, *lis.* Holt.

l. 12. Gilfort, *not.* Camden met Giffard & Worthington Professeurs en Théologie.

l. 13. Mood, *lis.* Moody.

l. 23. A la campagne, *lis.* d'un village nommé Boissiére.

l. 27. Ensuite, *lis.* deux jours après.

Pag. 165. l. 5. De Groningue, *lis.* de Frise.

l. 6. Zeltcamp, *lis.* Zoltcamp.

Ibid. Veda, *lis.* Wedde.

l. 37. Comte de Bergh, *ou* le Comte Vanden Berghe, *& ailleurs.*

Pag. 169. l. 10. 1521. *lis.* 1526. *MS. Reg.*

l. 12. Maison d'Autriche, *ajout.* C'est de cette ville que sont sortis ces deux grands hommes, qui ont illustré l'Allemagne, en y faisant renaître l'amour des sciences & des beaux arts, qui y étoit avant eux presque absolument inconnus. Je parle de Vessels Gransfort, & de Rodolphe

Agricola. Le premier, qui étoit le plus âgé, après s'être rendu fort habile pour son tems dans les trois langues savantes, s'appliqua d'abord à l'étude de la Philosophie. Il se donna ensuite tout entier à la Théologie ; & après avoir beaucoup voyagé en Italie, dans la Gréce, & en France, où il présida sous Loüis XI. à la réforme de l'Université de Paris, chargé d'années il alla enfin mourir tranquilement dans sa patrie l'an 1490. Il y avoit alors déja quatre ans qu'Agricola étoit mort à Heidelberg à l'âge de quarante deux ans. Né à Batflon d'une famille obscure, il ne se distingua que par son génie, & marchant sur les traces de Vessels son maître, ou son rival, il acquit une connoissance si parfaite des langues & des beaux arts, qu'il mérita d'être compté au nombre des gens de lettres des plus célébres de l'Allemagne. C'est ce qu'on peut voir par l'éloge qu'a fait de lui Hermolaus Barbaro un des plus sçavans hommes de son siécle. Mais je reviens &c. *MSS. Reg. & Samm.*

Pag. 169. l. 29. D'Awardezil, *ou* d'Auwaerdeziel.

Pag. 170. l. 17. Au Dam, *lis.* à Damme, *& ailleurs.*

l. 29. Broike & Wraye, *lis.* Broke & Wray.

Pag. 172. l. 15. Groot, *ou* Groot-velt.

Pag. 174. l. 3. Oldenzil, *lis.* Oldenziel, *ou* Oldenzéel.

l. 27. Blanche, *ajout.* portant un colier d'or & une couronne.

Pag. 175. l. 10. De la garnison de Nivelle, *lis.* natif de Nivelle. *V. Meteren p. 361.*

Pag. 184. l. 14. Willohgubey, *lis.* Willoughby.

l. 15. De mille lieuës, *lis.* de plus de deux mille lieuës.

l. 23. Burrough, *lis.* Borroughs.

l. 26. Veygat, *lis.* Weigats, *& ailleurs.*

Pag. 185. l. 3. L'Ecluse, *lis.* Enchuysen, *& ailleurs.*

l. 7. La Scandinavie, *lis.* la Norvege.

l. 9. Fils de Bernard, *lis.* Barentson.

l. 17. La Guillelmie, *ou* l'isle Guillaume.

Pag. 186. l. 17. Varhuse, *lis.* Wardhus.

l. 32. Malaspina, *lis.* de Malespine, *& ailleurs.*

Pag. 187. l. 10. Qu'il promettoit, *lis.* qu'il promît.

l. 13. Il se contenteroit, *lis.* il se contentât.

Pag. 187. l. 34. Lorſque, *liſ.* que.

l. 35. Pour réparer &c. *liſ.* qu'il fût néceſſaire de réparer les places, ou d'en bâtir.

Pag. 188. l. 18. De Bilde, *ou* de Bickilde.

l. 34. Il arriva à Dantzick, *liſ.* il entra dans Dantzick par le pont de Motlaw.

l. 35. Uladiſlaw, *ou* Cujavie.

Pag. 189. l. 17. Prince de Leuchtenberg, *liſ.* Landgrave de Leuchtenberg.

l. 18. Madruccio, *ou* Madruce.

Pag. 192. l. 11. La poignée Impériale, *liſ.* la garde de l'épée Impériale.

Pag. 193. l. 35. Eſſingen, *liſ.* Eſlingen.

Pag. 196. l. 1. Les ſtatuës, *ajout.* qui ſelon eux ne ſont propres qu'à nourrir la ſuperſtition. Ils n'adorent Dieu qu'en eſprit; & ils regardent comme une impiété d'oſer entreprendre de le repreſenter ſous une figure humaine. C'eſt ce qui leur &c. *MS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 197. l. 17. Miniski, *liſ.* Minſick.

Pag. 200. l. 22. Le 28. de Novembre, *liſ.* le deuxiéme de Decembre.

LIVRE CENT-DIXIE'ME.

Pag. 204. l. 21. Javarin, *ou* Raab, *& ailleurs.*

Pag. 205. l. 9. Albe Royale, *ou* Stul-Weiſſeinbourg.

Pag. 206. l. 16. S'étant préſenté, *liſ.* étant parti de Caniſe à la tête de huit mille hommes de pied, & d'un détachement de cavalerie de la Stirie, alla ſe préſenter en bataille devant Preſenz, & s'en rendit, &c.

Pag. 207. l. 31. La ville des Raſciens, *ou* Ratz, *en Allemand* Ratzenſtadt, *& ailleurs.*

l. 33. La ville d'Eau, *en Allemand* Waſſerſtadt, *& ailleurs.*

Pag. 208. l. 4. Golkar, *ou* Gockeren, *& ailleurs.*

Pag. 209. l. 37. Et Eleazar, *liſ.* ou Eleazar.

Pag. 210. l. 7. Le tonnerre, *not.* Son ſurnom étoit *Hildrin*; c'eſt-à-dire foudre ou tourbillon.

Pag. 211. l. 30. Hardeck, *ajout.* Le général Palfi.
Pag. 214. l. 3. Vocoques, *lis.* Uscoques.
Pag. 216. l. 4. Amidey, *lis.* Ansidei.
Pag. 228. l. 21. Amelio, *lis.* Ottavio Armeleo.
Pag. 229. l. 14. D'Arco, *lis.* Comte d'Arco.
Pag. 234. l. 27. Clausembourg, *ou* Colosvar.
Pag. 235. l. 33. Vous, *lis.* nous.
Pag. 237. l. 29. Wihistch, *lis.* Wihitz.
Pag. 241. l. 12. Leur ôtoit, *ajout.* Ceux mêmes qui n'avoient aucun interêt à cette mort, regardoient ce procedé du jeune Duc comme très-hardi, & pouvant avoir des suites très-pernicieuses. « En effet, disoient-ils, que doivent attendre » des Guises ceux qui se sont toujours constamment oppo- » sés à leur agrandissement, s'ils se portent à de tels excès » contre leurs amis les plus fidéles » ? Ils ajoutoient, qu'au reste on ne devoit point en être étonné, & que c'étoit-là l'unique récompense qu'eussent jamais reçûë ceux qui avoient bien servi cette maison; qu'ainsi sur de legers soupçons, sept ans auparavant le Duc de Mayenne étant à Dijon avoit tué chez lui de sa propre main Sacremore bâtard de la maison de Birague, après avoir tiré de lui de très-grands services dans son expédition de Guienne, jusques-là qu'il ne faisoit aucun cas des Officiers généraux que le Roi avoit nommés pour le suivre dans cette campagne, & se gouvernoit uniquement par les avis de ce Capitaine; que de même sur quelques ombrages aussi mal fondés, le même Duc avoit fait tuer depuis peu à la Fére en Picardie par quelques-uns de ses émissaires, Florimond de Hallewin de Pienne Marquis de Meignelay; qu'il sembloit que la providence eût pris plaisir à se servir de ceux-là mêmes qui étoient le plus déclarés contre le Roi, pour le défaire de ses ennemis, & pour faire retomber sur eux l'odieux d'une vengeance, dont lui seul retiroit tout l'avantage; que les Guises auroient dorénavant mauvaise grace de vouloir faire un crime aux partisans du Roi de la mort du feu Duc de Guise, que Henri III. avoit fait assassiner à Blois, après avoir découvert les pernicieux complots qu'il tramoit contre sa personne; qu'eux-mêmes justifioient par leur couduite l'entreprise de ce Prince, puisqu'il avoit sans contredit beau-

coup plus de droit sur la vie de ce Duc, que le jeune Duc de Guise son fils sur celle du Capitaine S. Paul. Voilà quels furent alors les sentimens du public au sujet de cette mort. Au reste plusieurs ont cru &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 242. l. 5. David son Professeur, *lis.* Davidson Professeur.

Pag. 243. l. 7. Procureur du Roi, *lis.* Procureur général.

Pag. 244. l. 4. Au Parlement, *ajout.* & que les factieux avoient engagés par leurs intrigues à s'y rendre ce jour-là, afin d'appuyer la demande de ces Peres, solliciterent &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 251. l. 21. Wiat, *lis.* Watts, *& ailleurs.*

Pag. 274. l. 35. Royaume, *ajout.* « Défaisons-nous, ajouta-t'il, » des brouillons, qui ne cherchent qu'à semer la division » parmi nous. » Il prononça ces derniers mots en Latin. Tandis que &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 276. l. 11. Voulegons, *lis.* Ucalegons.

Pag. 277. l. 35. Vingt-huit de Juillet, *lis.* le trente. *Voyez l'hist. Geneal. de la France par le P. Simplicien. T. 1. p. 334.*

Pag. 278. l. 7. Tiers parti, *ajout.* l'invention la plus pernicieuse que l'on eût encore imaginée depuis le commencement des troubles. Il appuya beaucoup aussi le parti des Jesuites. Ensuite voyant &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig,*

LIVRE CENT-ONZIE'ME.

Pag. 285. l. 33. Plus de quinze cens chevaux, *not.* Il y a quelque difference dans l'édition de Londres. On y lit que les François se rendirent maîtres de tous les chevaux, qui servoient à traîner les chariots, & que les ennemis perdirent plus de dix-neuf cens hommes à cette action.

Pag. 294. l. 33. Le dix-neuf, *lis.* le quatorze.

Pag. 295. l. 4. Lui accorder, *ajout.* & qu'il sembloit démentir par son caractere. Outre sa vanité ordinaire, il étoit d'ailleurs d'une &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 7. Nos Courtisans, *ajout.* En effet il n'y avoit presque point de Seigneur, qui ne fût indigné de voir que la fortune eût pris plaisir à élever à un si haut rang un homme

nouveau, à qui il n'étoit pas même permis de constater son état par sa naissance. Aussi les plus &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 295. l. 26. De Balagny, *ajout.* Tandis que d'un autre côté il étoit obligé de rire de la vanité ridicule de cet homme, qui d'un air grave, qui ne lui convenoit nullement, sembloit apprendre à faire le Prince ; & il prédit &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 296. l. 25. De Novembre, *lis.* de Decembre.

Pag. 299. l. 29. Taffis, *lis.* Tassis, *ou* Taxis.

Pag. 301. l. 11. Plein de cœur, *lis.* plein d'ambition. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 306. l. 27. De Toucreau, *ou* du Toreau.

l. 38. Guincamp, *ajout.* nommé Poulmanac. *Edit. Angl.*

Pag. 307. l. 3. Kermonan, *lis.* Kermornan, *& ailleurs.*

Pag. 308. l. 25. Romagou, *lis.* Romegou.

l. dern. Bastarnay, *lis.* Bastenay, *& ailleurs.*

Pag. 310. l. 6. Taluet, *lis.* Talouet, *& ailleurs.*

Pag. 312. l. dern. Au canon, *lis.* à un canon.

Pag. 313. l. 13. Lisconet, *lis.* Liscouët.

Pag. 314. l. 30. Monjeu, *lis.* Monjou.

Pag. 316. l. 20. Ligneretz, *lis.* Ligneris.

Pag. 320. l. 21. Vingt-deux d'Avril, *lis.* vingt-quatre d'Avril.

Pag. 323. l. 20. Reillanc, *lis.* Reillane, *& ailleurs.*

Pag. 326. l. 1. Rhu, *lis.* Rho.

Pag. 330. l. 13. La Ferté, *ajout.* sur Cher.

l. 14. Chauvenez, *lis.* Chauvansy.

l. 18. Septembre, *lis.* Decembre.

l. 23. Public, *ajout.* En effet il y avoit soutenu à l'ordinaire une these de Philosophie, qui avoit été dédiée au Président Pierre Séguier. Ce jeune homme &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 331. l. 10. Inférieure, *not.* Il y a une autre chose à remarquer, qui est que cet accident n'arriva point dans le Louvre, comme plusieurs l'ont écrit ; mais à l'hôtel de Bouchage, où demeuroit la Duchesse de Beaufort. C'est maintenant la maison des Peres de l'Oratoire. *Put.*

Pag. 335. l. 35. Le moindre cri, *ajout.* Le Roi avoit envoyé

ordre aux deux freres Pierre & Antoine Séguier, de ne point ſe trouver au jugement de l'accuſé, parce qu'on les regardoit comme ſuſpects; mais le Procureur Général Jacques de la Gueſle porteur de la lettre de cachet ne la leur ſignifia qu'après que l'Arrêt eut été prononcé. Ainſi comme ils avoient déja aſſiſté à la condamnation de Châtel, leurs amis leur conſeillerent de ſe trouver auſſi à la queſtion, à laquelle il fut appliqué après avoir été jugé; & ils ſuivirent cet avis. D'un autre &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 338. l. 9. Religieux, *ajout.* entr'autres les Capucins, refuſoient &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 339. l. 9. Dix-huit de Février, *liſ.* vingt-un de Janvier.

LIVRE CENT-DOUZIE'ME.

Pag. 349. l. 10. Villiers-côte-Retz, *ou* Villiers côte de Retz, *vulgairement* Villerscoterets.

Pag. 356. l. 3. Guillermino, *ou* Guillermé.

Pag. 364. l. 26. Ceſar Monſieur, *ajout.* fils naturel du Roi & de Gabrielle d'Eſtrées. *MSS. Samm.*

Pag. 367. l. 28. De Treſnes, *liſ.* de Freſne.

Pag. 372. l. 7. Decembre, *liſ.* Janvier.

Pag. 373. l. Not. 2. au bas de la page. *Otez* ou le 21; *c'eſt* le 20.

Pag. 375. l. 38. Bommelen, *liſ.* Bommel.

Pag. 378. l. 8. Henri, *ajout.* ſon neveu.

Ibid. Les fonctions, *ajout.* On croit que le Roi regretta d'autant moins la perte du Duc, qu'il étoit perſuadé, que ce Seigneur avoit été un des premiers auteurs du tiers parti, & que depuis la mort du dernier Cardinal de Bourbon, il ne cherchoit encore qu'à entretenir la guerre civile dans le Royaume. Ainſi il regarda ſa mort comme un coup de la providence, qui avoit voulu le délivrer d'un homme dont il croyoit avoir lieu de ſe défier, & fortifier en même-tems ſon parti d'un ſerviteur fidéle, tel que le Comte de S. Pol, qui étoit d'un caractere tout different de celui du Duc ſon frere, & ſur qui on pouvoit

compter pour la défenſe du gouvernement qui lui avoit été confié. Sur ces entrefaites &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 382. l. 9. Schoonewlle, *liſ.* Schoonewalle.

l. 20. Le château de Buren, *liſ.* l'iſle de Betuwe.

Pag. 385. l. 33. Judice, *liſ.* Giudice.

Pag. 388. l. 14. D'Arancourt, *liſ.* d'Haraucourt.

Pag. 390. l. 33. Olmedo, *liſ.* Olmeda.

Pag. 403. l. 31. Zaſcona, *liſ.* Zapogna.

Pag. 407. l. 34. La Foreſt de Fremicourt, *liſ.* de la Foreſt, de Fremicourt.

Pag. 408. l. 27. De Veer, *liſ.* Vere.

l. 38. La Campigne, *ou* Kempenland.

Pag. 409. l. 21. De Berghe, *ajout.* Gouverneur de la Province.

l. 22. Berck ſur le Rhin, *ou* Rheinbergen.

LIVRE CENT-TREIZIE'ME.

Pag. 414. l. 30. Il avoit même fait, *liſ.* Il y étoit ſur un pied, qui ſuppléoit au défaut de ſa naiſſance ; & il avoit même fait &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 415. l. 4. De ſon mérite, *ajout.* qu'il avoit lui-même grand ſoin de relever &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 418. l. 12. Frontiere, *ajout.* En diſant cela il avoit principalement en vûë le Duc de Bouillon. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 426. l. 36. Par Gabrielle, *liſ.* par cette enchantereſſe. *MSS. Reg. Samm. & Rig.*

Pag. 429. l. 8. Que leur arrivée &c. *liſ.* Que leur arrivée remplit tellement de terreur le Duc de Bouillon qui vouloit jetter du ſecours dans la place, qu'il n'oſa pas entreprendre d'aller plus avant &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 436. l. 31. Honteuſement, *ajout.* à la ſollicitation de l'Archevêque.

l. 35. De tous côtés, *ajout.* par ordre du Comte de Fuentes.

Pag. 437. l. 29. S. Jol, *lis.* S. Job.

Pag. 438. l. 5. Porte d'Ypre, *ou* l'Isperporte.

Pag. 439. l. 8. Wert, *ou* Weert.

Pag. 440. l. 4. Son rang, *ajout.* Outre la maladie naturelle qui le conduisit au tombeau, on crut assez communément que le chagrin avoit aussi beaucoup contribué à sa mort. On avoit rapporté au Roi que le Duc outré de la prise de Cambray, s'étoit écrié lorsqu'on lui en avoit appris la nouvelle, qu'il étoit honteux qu'on occupât l'armée du Roi en Franche-Comté à la Picorée, & que la Cour s'amusât tranquilement à Lyon à des bals & à des spectacles, tandis qu'on laissoit prendre lâchement le plus ferme boulevart de notre frontiere. Henri n'avoit pu s'empêcher à cette occasion de lâcher un mot piquant contre ce Seigneur; & ce trait, dit-on, lui porta la mort dans le cœur. Cette année &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 10. Fils, *ajout.* naturel. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 13. Enfans, *ajout.* naturels. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 19. L'élection, *ajout.* Son cœur fut porté & inhumé à l'*Ave Maria*; & on mit sur l'Urne où il fut placé une épitaphe, dans laquelle ce Prince parlant lui-même, déclaroit à la honte de la nation Françoise & de la Cour de France, qu'il étoit mort dans la derniere misere. Quelque tems &c. *MSS. Reg. Put. & Rig.*

Pag. 441. l. 4. Le huit de Juin, *lis.* le dix-huit.

Pag. 442. l. 4. D'Avril, *ajout.* La modération & la bonté, dont il usa envers les Protestans, ne font pas la moindre partie de son éloge. Ils étoient en grand nombre à Anvers, & dans les troubles dont cette ville fut agitée, ayant été obligés d'en sortir pour se soustraire à la séverité des Edits, ils trouverent toujours le plus sûr appui dans la protection de ce pasteur charitable. Aussi étoit-il persuadé, que c'étoit par la patience & par la douceur, plutôt que par la violence & par les tourmens, qu'on pouvoit apporter reméde aux abus, dont la religion est la source. Le même jour &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 443. l. 1. D'Isfelo, *lis.* d'Isfeld.

Pag. 443. l. 14. Cambrigue, *lis.* Cambridge.
Pag. 444. l. 38. Monbaret, *lis.* Monbarot.
Pag. 445. l. 19. Ce brave homme, *ajout.* qui n'avoit pour tout défaut qu'un penchant honnête pour le beau sexe, s'étoit trop &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 446. l. 8. De soixante ans, *lis.* de plus de soixante ans.
Pag. 449. l. dern. De Sanzay, *ajout.* homme plus distingué par sa naissance que par ses vertus, s'étant mis &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 455. l. 18. De Thisy en Forez, *lis.* de Thisy de Feurs en Forez.
Pag. 458. l. 29. Lormarin, *lis.* Lourmarin.
l. 30. La Durance, *ajout.* Digne.
Pag. 460. l. 31. Quatre grosses pieces, *lis.* Le huit, quatre grosses pieces &c.
Pag. 461. l. 12. Le onze de Juin, *lis.* le treize de Juillet.
Pag. 462. l. 17. Instances, *ajout.* & Ornano se rendit devant cette place le premier d'Août. De Morges l'avoit investie la veille; mais la tréve, &c.
l. 20. D'Illigny, *lis.* d'Illins.
Pag. 472. l. 18. De Gaëtano, *lis.* Cajetan.
Pag. 477. l. 1. Réhabilitation, *ajout.* Du reste il eut soin d'y faire répeter si souvent les termes de réconciliation de Henri Roi de France & de Navarre avec le S. Siége, que ceux qui par malignité auroient encore pu trouver mauvais qu'on ne se fût pas servi de celui de réhabilitation, ne pouvoient nier qu'on ne l'y eût employé du moins implicitement. Du Perron &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 478. l. 23. La Trinité, *ajout.* du Mont.

LIVRE CENT-QUATORZIE'ME.

Pag. 487. l. 19. Elle fit, *lis.* elle le fit.
Pag. 491. l. 5. Wolodimirz, *ou* Wlodimirie.
l. 13. Cobrinski, *ajout.* Le Pape leur donna audience dans la salle de Constantin au Vatican. Ils presenterent, &c.
Pag. 492. l. 21. Entre les Ministres Grisons & ceux de la Valteline,

teline, *lis.* entre les Curés Catholiques & les Ministres Protestans de la Valteline au païs des Grisons.

Pag. 493. l. 3. Curé, *lis.* Ministre, *& ailleurs.*

l. 7. Les disputes, *lis.* Rusca & Gaforo ouvrirent la dispute. Elle recommença entr'eux deux le premier de Mars suivant. Ce jour-là le même Rusca disputa encore contre Cabasso; & Calendrini, Mei, & Gaforo parlerent ensuite. Enfin ils s'assemblerent, &c.

Pag. 496. l. 8. Narva, *lis.* Nerva, *& ailleurs.*

l. 18. D'Ostrorog, *lis.* d'Ostrog, *& ailleurs.*

Pag. 498. l. 8. De la goutte, *lis.* de la pierre.

Pag. 503. l. 18. Le trois d'Octobre, *lis.* le mois de Septembre.

Pag. 510. l. 6. Zamoski, *lis.* Zamoyski, *& ailleurs.*

Pag. 514. l. 1. Tergowirch, *lis.* Tergowisch.

Pag. 518. l. 29. Thatan, *en Allemand,* Totte.

Pag. 527. l. 16. Strozza, *lis.* Strozzi.

l. 26. *Cortigiano*, lis. *Cortegiano.*

Pag. 533. l. 32. Kronstat, *ou* Cronstadt. *Les Hongrois l'appellent* Brassovia.

Pag. 534. l. 8. Vissegrad, *en Allemand,* Plindebourg.

Pag. 535. l. 24. Tacia, *lis.* Vacia.

l. 25. Wihitsch, *lis.* Vizze.

Pag. 537. l. 35. Merisch, *ou* Marons, *& ailleurs.*

Pag. 538. l. 4. Gyula, *ajout.* & de Jenen.

l. 19. Le Tibisque, *lis.* la Teisse, *& ailleurs.*

Pag. 542. l. 8. Le six, *lis.* le huit.

Pag. 547. l. 8. Tillagefwar, *lis.* Villagefwar.

l. 33. La marche de Vinda, *ou* Vindisch-marck.

Pag. 548. l. 13. Patras, *ajout.* en Livadie.

l. 32. Carone, *lis.* Corone.

LIVRE CENT-QUINZIE'ME.

Pag. 551. l. 11. Messal, *not.* Ce nom ne se trouve nulle part. Il y a sur la carte *Maghilla.* Herrera met *passo à Melilla. Put.*

Pag. 553. l. 14. Litealdo, *ou* Lietardo.

Pag. 556. l. 4. Enchuse, *ou* Enchuysen.

Pag. 556. l. 12. Berentson, *lis.* Barentson.
l. 29. Petzove, *lis.* Pitzora.
l. 34. L'Obit, *lis.* l'Oby.
Pag. 557. l. 15. Une espece de char sans rouës, traîné, *lis.* un traîneau tiré.
Pag. 558. l. 13. La Colombine, *ou* le Pigeon.
l. 26. Le vingt, *lis.* le vingt-huit.
l. 32. Vignul, *lis.* Wignal.
Pag. 559. l. 37. Salamba, *lis.* Sallamca.
Pag. 561. l. 8. Boderhan, *lis.* Bodenhan.
l. 10. Braide, *lis.* Bride.
Pag. 563. l. 26. Que les Gouverneurs, *lis.* que quand les Gouverneurs.
Pag. 564. l. 16. De Maranan & de, *lis.* du Maragnon ou de.
Pag. 565. l. 25. Jacque Widdon, *lis.* Jacob.
Pag. 566. l. 8. Schenideld, *lis.* Schmidel.
l. 27. La vallée de Guayane, *lis.* la plaine de Sayma.
Pag. 567. l. 1. Tapara, *lis.* Tupara.
Pag. 569. l. 4. Entrer, *lis.* rentrer.
l. 18. La vieille Bude, *en Allemand*, Alt-Offen.
l. 19. Sicambra, *ou* Schambri.
Pag. 571. l. 35. Mont S. Martin, *ou* Martinsberg.
Pag. 573. l. 15. Calamieck, *ou* Kalmancze.
Pag. 575. l. 3. Segna, *ou* Segni.
l. 36. Le vingt-six, *lis.* le vingt-sept.
Pag. 576. l. 10. Trin, *lis.* Zrin.
Pag. 578. l. 12. Arquebusiers à pied, *not.* Les Turcs les nomment Topecz.
Pag. 583. l. 11. De Schwartzemberg, *lis.* de Schwartzembourg, *& ailleurs.*
Pag. 584. l. 10. Chef des ingénieurs, *lis.* Intendant des armuriers.
Pag. 585. l. 5. Ruswem, *lis.* Rusworm.
Pag. 594. l. 9. Deux cens ans, *not.* du tems de Charle VI. *Put.*
l. 37. Cujavie, *ou* Wladislau.
Pag. 600. l. 34. Harembourg, *lis.* Harbourg.
Pag. 605. l. 1. La révoquer, *lis.* le révoquer.

LIVRE CENT-SEIZIE'ME.

Pag. 614. l. 22. On les verroit, *lis.* qu'on les verroit.
l. 23. Le jour, *lis.* le joug.
Pag. 629. l. 7. Amiral, *lis.* Amirante.
Pag. 631. l. 20. La Burlote, *lis.* la Bourlote.
Pag. 635. l. 7. De Patras, *ajout.* Sieur de Campagnol.
Pag. 650. l. 26. Cobhans, Bencorp, *lis.* Cobham, Buckhurst.
l. 27. Foresent, *lis.* Fortescue.
l. 28. De Vair, *lis.* du Vair.
Pag. 657. l. 31. Brouch, *ou* Brook.
Pag. 658. l. 38. Cinquante lieuës, *not.* Camden dit cinquante milles.
Pag. 668. l. 37. Le vingt-un, *lis.* le trente-un.
Pag. 669. l. 35. Trois cens cinquante mille florins, *not.* Meteren met quatre cens cinquante mille.
Pag. 672. l. 17. Qui fourniroient. *lis.* qui lui fourniroient.
l. 37. Les ports de Portugal, *lis.* du Portugal.
Pag. 675. l. 35. Du sang, *ajout.* à qui le Roi, qui n'avoit point encore d'enfans avoit accordé ce titre, avec un grand &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*







